This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1866

AP20
R34
1866:4

LE

DERNIER AMOUR

A MON AMI GUSTAVE FLAUBERT.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous étions réunis à la campagne un soir d'hiver. Le dîner, gai d'abord, comme l'est toujours un repas qui réunit de vrais amis, s'attrista vers la fin au récit de l'un de nous, médecin, qui avait *eu* à constater une mort violente et dramatique dans la matinée. Un fermier des environs, que nous connaissions tous pour un homme honnête et sensé, avait tué sa femme dans un accès de jalousie trop fondée. Après les questions précipitées que fait toujours naître un événement tragique, après les explications et les commentaires, vinrent naturellement les réflexions sur la nature du fait, et je fus surpris de voir comme il était diversement apprécié par des esprits que semblaient relier entre eux, à beaucoup d'autres égards, les mêmes idées, les mêmes sentimens, les mêmes principes.

L'un disait que le meurtrier avait agi avec toute la lucidité de son jugement, puisqu'il avait eu la conscience de son droit; l'autre affirmait qu'en se faisant justice à lui-même un homme de mœurs douces avait dû être sous l'empire d'une démence passagère. Un autre haussait les épaules, regardant comme une lâcheté de tuer une femme, si coupable qu'elle fût; un autre encore regardait comme une lâcheté de la laisser vivre après une trahison flagrante.

3700

Je ne vous dirai pas toutes les théories contradictoires qui furent soulevées et débattues à propos de ce fait éternellement insoluble : le droit moral de l'époux sur la femme adultère au point de vue légal, au point de vue social, au point de vue religieux, au point de vue philosophique; tout fut affirmé passionnément ou remis en question avec audace sans que l'on pût s'entendre. Quelqu'un demanda en riant que l'honneur ne le contraignît pas à tuer la femme dont il ne se souciait en aucune façon, et il ajouta une proposition assez spécieuse. — Faites une loi, dit-il, qui oblige l'époux trompé à trancher publiquement la tête de sa coupable moitié, et, parmi ceux de vous qui se montrent implacables en théorie, je parie qu'il n'y aura personne à qui une pareille loi ne fasse jeter les hauts cris.

Un seul de nous n'avait pris aucune part à la discussion. C'était M. Sylvestre, un vieillard fort pauvre, fort doux, aimable optimiste au cœur sensible, au socialisme berquinisé, voisin discret, dont nous riions un peu, que nous aimions beaucoup et dont nous savions le caractère absolument respectable.

Ce vieillard a été marié, et il a eu une fille fort belle; la femme est morte après avoir gaspillé par vanité une grande fortune. La fille a fait pis que de mourir. Après avoir tenté vainement de l'arracher au désordre, M. Sylvestre, vers l'âge de cinquante ans, lui abandonna les dernières ressources dont il disposait, afin de lui ôter tout prétexte d'indigne spéculation, sacrifice très inutile qu'elle dédaigna, mais qu'il jugea nécessaire à son propre honneur. Il partit pour la Suisse, où il ne garda de son nom que le prénom de Sylvestre et où il a passé dix ans, complétement perdu de vue par ceux qui l'avaient connu en France.

On l'a retrouvé plus tard non loin de Paris, dans un ermitage où il vivait avec une sobriété phénoménale moyennant une rente de trois cents francs, fruit de son travail et de ses économies à l'étranger. Il s'est laissé persuader enfin de passer les hivers chez M. et Mme ***, qui le chérissent et le vénèrent particulièrement; mais il a une telle passion pour sa solitude qu'il y retourne dès que les bourgeons paraissent aux arbres. C'est le dernier anachorète, et il passe pour athée; mais c'est au contraire un spiritualiste obstiné qui s'est fait une religion conforme à ses instincts et une philosophie prise un peu partout. En somme, malgré l'admiration qu'on lui décerne dans la famille ***, ce n'est pas une intelligence bien lumineuse ni bien complète, mais c'est un noble et sympathique caractère qui a son côté sérieux, raisonné et arrêté.

Pressé de donner son avis et de formuler son opinion, après s'en être longtemps défendu sous prétexte qu'il était incompétent comme

vieux garçon, il finit par avouer qu'il avait été marié deux fois et qu'il avait été très malheureux en ménage. On ne put lui en faire dire plus quant à sa propre histoire; mais, voulant par une conclusion morale quelconque échapper à la curiosité, il nous parla ainsi :

— Certainement l'adultère est un crime, puisque c'est la violation d'un serment. J'estime le crime aussi grave pour un sexe que pour l'autre, mais il est réellement difficile à éviter pour tous deux dans certains cas que je n'ai pas besoin de vous spécifier. Permettez-moi donc d'être casuiste en fait de rigorisme et de n'appeler adultère que la trahison non provoquée par celui qui en est victime et sciemment accomplie par celui qui la commet. Dans ce cas-là, l'époux ou l'épouse adultère mérite châtiment; mais quel châtiment appliquerez-vous dont celui qui l'inflige ne soit pas fatalement solidaire? Il doit y avoir pour l'un comme pour l'autre une autre solution.

— Laquelle? s'écria-t-on de toutes parts : si vous l'avez trouvée, vous êtes habile!

— Je ne l'ai peut-être pas trouvée, répondit modestement le vieux Sylvestre, mais je l'ai beaucoup cherchée.

— Dites-la! dites ce que vous avez jugé le meilleur!

— J'ai essayé de trouver le châtiment qui moralise, je n'en ai jamais conçu d'autre.

— Quel est-il? L'abandon?

— Non.

— Le mépris?

— Encore moins.

— La haine?

— L'amitié!

On se regarda, les uns riaient, les autres ne comprenaient pas.

— Je vous parais insensé ou niais, reprit tranquillement M. Sylvestre. Eh bien! avec l'amitié envisagée comme châtiment, on pourrait moraliser les natures accessibles au repentir; mais ceci demanderait de trop longues explications: il est dix heures, et je ne veux pas inquiéter mes hôtes. Je vous demande la permission de m'esquiver.

Il le fit comme il le disait, sans qu'il fût possible de le retenir. On n'attacha pas une grande importance à ses paroles. On pensait qu'il se tirait d'affaire par un paradoxe quelconque, ou que, comme un vieux sphinx, il nous jetait, pour masquer son impuissance, une énigme dont il ne tenait pas le mot.

Je l'ai comprise plus tard, cette énigme de M. Sylvestre. Elle est aussi simple, je dirais presque aussi puérile que possible, et

cependant, pour me l'expliquer, il dut entrer dans des considérations qui m'ont paru instructives et intéressantes. C'est pourquoi j'ai écrit le récit qu'il fit un mois plus tard à M. et à Mme *** en ma présence. J'ignore comment j'obtins de lui cette marque extraordinaire de confiance, de pouvoir être au nombre de ses auditeurs intimes. Peut-être lui étais-je devenu particulièrement sympathique par mon désir d'avoir son opinion sans y opposer une opinion personnelle préconçue; peut-être éprouvait-il le besoin de raconter son âme et de distribuer dans quelques mains fidèles les grains de sagesse et de charité qu'il avait sauvés du désastre de sa vie.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la valeur de cette révélation, la voici telle que j'ai pu la reconstruire en soudant ensemble les heures consacrées à diverses reprises à ce long récit. C'est moins un roman qu'un exposé de situations analysées avec patience et retracées avec scrupule. Ce n'est ni poétique ni intéressant au point de vue littéraire. Cela ne s'adresse donc qu'au sens moral et philosophique du lecteur. Je lui demande pardon de n'avoir pas à lui servir aujourd'hui un mets plus savant et plus savoureux. Le narrateur dont *le but n'est pas de montrer son talent*, mais de communiquer sa pensée, est comme le botaniste qui rapporte de sa promenade, non les plantes rares qu'il eût été heureux de trouver, mais les brins d'herbes que la saison rigoureuse lui a permis de recueillir. Ces pauvres herbes ne charment ni les yeux, ni l'odorat, ni le goût, et pourtant celui qui aime la nature y trouve encore matière à étudier, et il les apprécie.

La forme du récit de M. Sylvestre paraîtra peut-être monotone et trop dénuée d'ornemens; elle eut au moins pour ses auditeurs le mérite de la bonne foi et de la simplicité, et j'avoue que par momens elle me parut très saisissante et très belle. Je pensai, en l'écoutant, à cette admirable définition de Renan, que la parole est « ce vêtement simple de la pensée, tirant toute son élégance de sa parfaite proportion avec l'idée à exprimer, » et qu'en fait d'art « le grand principe est que tout doit servir à l'ornement, mais que tout ce qui est mis exprès pour l'ornement est mauvais. »

Je pense que M. Sylvestre était rempli de cette vérité, car il sut captiver notre attention et nous tenir attentifs et recueillis avec son histoire sans péripéties et sa parole sans effets. Je ne suis malheureusement pas le sténographe de cette parole. Je l'ai reconstruite comme j'ai pu, et, soigneux seulement de suivre les pensées amenées par les actes, je lui ai fait infailliblement perdre sa couleur particulière et son mérite réel.

Il commença d'un ton assez dégagé, presque gai, car après les grandes crises de sa vie son caractère est redevenu enjoué. Peut-être aussi ne comptait-il pas nous raconter le fond des choses, et pensait-il pouvoir supprimer les faits qu'il ne trouverait pas nécessaires à sa démonstration. Il en jugea autrement à mesure qu'il avança dans son récit, ou bien il fut entraîné, par la force de la vérité et l'intensité du souvenir, à ne rien retrancher et même à ne rien adoucir.

Vous me demandez, dit-il en s'adressant à M. et Mme ***, ce que j'ai fait, en Suisse, de cinq ans de ma vie dont je ne vous ai jamais parlé, et qui doivent, selon vous, renfermer un mystère, quelque grand travail ou quelque vive passion. Vous ne vous trompez pas. C'est le temps de mes plus poignantes émotions et de mon plus rude travail intellectuel. C'est la crise finale et décisive de ma vie de personnalité, c'est ma plus ardente et ma plus dure expérience, c'est enfin mon dernier amour qui est enseveli dans le mutisme que j'observe à propos de ces cinq années.

Quand je quittai la France, à pied, avec soixante-trois francs pour tout avoir dans ma poche, je n'avais pas encore cinquante ans, et ma figure n'en annonçait pas quarante malgré les chagrins affreux que je vous ai racontés il y a longtemps, et sur lesquels je n'ai pas à revenir. Une vie pure, un fonds de philosophie résignée, le séjour et les occupations de la campagne m'avaient maintenu en force et en santé. Mon front n'avait pas encore une seule ride, mon teint brun avait une solidité unie, et mes yeux étaient purs comme ils le sont encore. J'ai toujours eu trop de nez pour être un joli garçon, mais j'avais une physionomie sympathique, la barbe et les cheveux noirs, l'air ouvert et un franc rire quand je réussissais à oublier mes peines. De plus j'étais fort et grand, ni gras ni maigre, sans grâce et sans beauté, mais bien planté sur mes jambes comme l'est un ancien fantassin qui est resté bon marcheur et adroit de sa personne. Enfin, tel que j'étais, sans chercher les bonnes fortunes, et même sans y songer, je voyais bien dans le regard des femmes que j'étais encore un homme, et que pendant quelques années encore je ne devais pas espérer d'être traité comme un père.

Là se fût pourtant bornée mon humble ambition. J'avais aimé ma femme malgré ses défauts; elle m'avait toujours rendu malheureux, mais elle m'avait été fidèle; je ne m'étais donc jamais arrogé le droit, je n'avais même jamais subi la tentation de manquer à mes devoirs de fidélité.

Veuf depuis plusieurs années, j'étais resté austère; je devais cela à ma fille. Rien ne me servit auprès d'elle, ni les conseils, ni l'exemple. Elle prit le mauvais chemin, et quand elle me força à m'exiler pour ne pas devenir le témoin responsable de ses égaremens, il y avait vingt ans et plus que je n'avais connu un jour de bonheur et de liberté.

Mais je n'aspirais pas à être heureux. Il ne me semblait plus permis d'y songer. Navré et humilié, et par-dessus le marché volontairement dépourvu de toutes ressources, il me fallait d'abord songer à gagner ma vie, ce qui ne semblait pas la chose du monde la plus facile au sortir de l'opulence, résolu que j'étais à n'invoquer l'aide d'aucun ami; que dis-je? résolu à m'effacer de la scène du monde et à vivre inconnu, comme un homme qui aurait commis un crime et qui serait forcé de cacher son passé.

Mon intention était d'aller en Italie pour y essayer un professorat quelconque. Je m'arrêtai en Suisse, à la frontière. Je n'avais pas encore la science de l'économie, j'étais au bout de mes soixante-trois francs. J'avais un peu de linge dans mon havre-sac : j'ai toujours aimé la propreté, je ne pus me décider à le vendre. Je passai la nuit à l'auberge du Simplon, où je ne dormis guère; je me tourmentais du lendemain. J'avais tout juste de quoi payer mon écot; mais après? Je ne m'inquiétais pourtant pas outre mesure. Les choses matérielles de la vie m'ont toujours été favorables en ce sens que mes besoins n'ont jamais dépassé mes ressources. Je n'ai donc jamais éprouvé de désastres irréparables que dans la sphère des sentimens. J'aurais volontiers changé de destinée, mais cela n'a pas dépendu de moi. Aussi mon insomnie n'avait rien de désespéré. Je faisais des projets, je cherchais des moyens de vivre, et j'étais si charmé de la beauté du pays que je venais de parcourir, qu'il ne m'en coûtait guère de ne pas aller plus avant, et de chercher de l'ouvrage aux environs.

Il faisait un clair de lune limpide. De mon lit sans rideaux, je regardais le ciel pur et froid; je pensai à ce que j'avais aimé, je pleurai, je priai, — qui? l'esprit inconnu à l'homme qui parle dans son cœur et pénètre sa pensée du sentiment du beau et du bien. Nous appelons Dieu cette âme inaccessible à notre entendement, qui nous porte en elle et nous émeut sans se révéler. Elle ne nous dit rien du tout, elle! ou si elle nous dit quelque chose, nous ne le comprenons pas; mais l'enfant qui n'entend pas encore la parole de sa mère et qui dort sur son sein connaît sa douce chaleur et y puise les élémens d'une existence complète où il connaîtra ce qu'il ignore.

Devenu calme, je m'endormis enfin, et quand on m'éveilla j'en-

tendis en bas une grosse voix de bon augure dont le timbre me révéla la franchise et la cordialité. Je m'habillai à la hâte, je descendis, certain que j'allais trouver un ami.

Dans la salle commune, il y avait en effet un beau montagnard entre deux âges, demi-paysan, demi-bourgeois, qui causait amicalement avec l'hôte, et qui m'offrit place à sa table. Je sus bientôt qu'il faisait des affaires dans le pays; il avait acheté une coupe de bois à mi-côte de la montagne; il venait de recruter une douzaine d'ouvriers en pays suisse, il n'en avait pas assez; il se proposait de descendre le Simplon italien pour en aller chercher d'autres. Je m'offris à lui; j'avais eu assez de travaux de ce genre à surveiller pour savoir comment on se sert de la cognée et de quelle façon on abat et dépèce un arbre. Mon costume et ma peau hâlée ne démentaient en rien la condition pour laquelle je m'offrais, Jean Morgeron accepta mon offre et m'enrôla.

Ma figure a toujours eu le privilége d'inspirer la confiance; il ne me fut pas fait de questions embarrassantes, et je n'eus pas besoin de dire que je n'avais pas de quoi acheter les outils nécessaires. Le patron me fit une avance de vingt francs, me conduisit au bord du précipice et me montra au loin, sous mes pieds, le bois où je trouverais le campement de mes compagnons.

Je passai là six semaines, travaillant bien et beaucoup, vivant en bonne intelligence avec tous mes camarades, de quelque humeur qu'ils fussent. J'étais aimé des uns, j'avais un peu d'influence sur les autres. Je me portais bien, j'étais content de moi. Le pays était admirable. Je m'étonnais de me trouver heureux après tous mes malheurs, et n'ayant derrière moi que des souvenirs amers, devant moi rien qu'une vie séparée du passé par des abîmes, je trouvais une jouissance réelle dans la faculté de jouir enfin d'un présent supportable.

Jean Morgeron, qui venait souvent surveiller l'ouvrage, me prit vite en grande amitié, et un jour que je faisais avec lui et pour lui le compte de ses dépenses et la supputation de ses profits : — Vous n'êtes pas ici à votre place, me dit-il. Vous avez reçu de l'éducation dix fois plus que moi, et vingt fois plus qu'il ne convient à un simple bûcheron. Je ne sais pas qui vous êtes, vous ne paraissez pas pressé de le dire; peut-être avez-vous quelque chose sur la conscience...

— Patron, lui dis-je, regardez-moi. J'ai eu quatre-vingt mille livres de rente, je n'ai plus rien, et, ce qui est bien plus grave, j'ai douloureusement perdu tout ce que j'ai aimé. Il n'y a pas si longtemps de tout cela que j'aie pu l'oublier. Eh bien! vous me voyez manger gaîment, dormir en paix sous la feuillée, travailler sans

dégoût et sans tristesse, n'avoir jamais ni dépit ni colère contre personne, ni besoin de m'étourdir dans le vin, ni crainte de me trahir en trinquant avec vous. Croyez-vous possible qu'un homme dans cette position de fortune et dans cette situation d'esprit ait quelque chose à se reprocher?

— Non! s'écria le montagnard en élevant sa large main vers le ciel : aussi vrai qu'il y a un Dieu là-haut, quelque part, je vous crois un bon et honnête homme. Il ne faut, pour en être sûr, que vous regarder dans le fond des yeux, et votre conduite ici prouve bien que si vous avez tout perdu, vous avez gardé le meilleur, qui est le contentement de soi-même. Je vois que vous êtes instruit, que vous connaissez les mathématiques et une foule de choses que je n'ai pu apprendre. Si vous voulez être mon ami, je vous ferai un sort tranquille. Je vous mettrai pour toujours à l'abri du besoin, et je serai encore votre obligé, car vous pouvez me rendre de très grands services et m'aider à faire ma fortune.

— Je veux être et je suis votre ami, Jean Morgeron; c'est pour cela que je vous demande si vous croyez travailler à votre bonheur en faisant fortune.

— Oui, répondit-il : je ne vois le bonheur que dans l'activité, la lutte et le succès. Je ne suis pas un philosophe comme vous, je ne suis même pas du tout philosophe, si la sagesse consiste dans la modération des désirs; mais je m'imagine qu'il y a une autre sagesse, qui consiste à tirer de sa volonté tout ce qu'elle peut nous donner.

— Si vous le prenez ainsi, c'est bien. Vous obéissez à un instinct; si vous vous en faites un devoir, c'est que vous voulez rendre votre énergie utile aux autres.

— Un homme qui entreprend beaucoup, reprit-il, est toujours utile aux autres. Il fait travailler, et le travail profite de proche en proche au monde entier. Vous savez que je traite bien mes ouvriers et qu'ils gagnent avec moi. Je me sens très actif et plein d'idées, mais je manque d'instruction. Avec vous, je ferai de grandes choses!

Il me soumit alors un plan assez ingénieux. Il était possesseur d'une assez vaste étendue de terres stériles dans une des vallées alpines qui aboutissent à la vallée du Rhône. Le fond du sol était bon; mais chaque année le torrent de la Brame le couvrait de sable et de graviers. Il eût fallu des travaux d'endiguement dont la dépense était trop considérable pour lui. Il avait l'idée de sacrifier une partie de son terrain pour sauver l'autre, de creuser chez lui un canal par où l'eau s'écoulerait en faisant de sa propriété une île. Les terres retirées du canal et rejetées sur cette île en feraient un

mamelon que, dans ses plus fortes crues, le torrent ne pourrait couvrir. L'idée était bonne; restait à savoir, d'après l'inspection des lieux et la nature du terrain, si elle était réalisable.

Nous traversâmes un col de montagne à travers un glacier, et à quelques milles au-dessous nous nous arrêtâmes au flanc d'une belle colline dont une partie appartenait à mon patron. Il y possédait en outre un grand chalet richement, quoique rustiquement construit, et flanqué de dépendances bien aménagées pour les troupeaux, les récoltes, les abeilles, etc.

A l'aspect de cette belle et pittoresque demeure, située de la façon la plus charmante dans une région tiède et entourée de riches pâturages, j'éprouvai un vif désir de me rendre sérieusement utile à mon ami et de fixer ma vie près de lui.

Comme je lui faisais compliment de son habitation, un nuage passa sur son front : — Oui, dit-il, c'est une résidence de prince pour un homme comme moi! On y serait heureux avec une femme et des enfans, et pourtant j'y vis en garçon et n'y demeure qu'en passant. Je vous expliquerai cela... plus tard! Il faudra bien que vous sachiez tout, si vous y restez.

Un jeune homme brun, à l'accent étranger, à la figure intelligente et distinguée, et vêtu en villageois recherché, vint au-devant de lui avec des démonstrations de joie. — La maîtresse est allée vendre deux chèvres, lui dit-il. C'est elle qui va être surprise et joyeuse en rentrant!... Et comment va la santé? Et combien de temps aura-t-on le contentement de vous garder cette fois?

— C'est bon, c'est bon, Tonino! répondit le patron d'un ton assez brusque, quoique bienveillant. On verra ça. Ne nous étourdis pas de complimens et fais-nous dîner si tu peux.

Le repas fut excellent et servi avec une propreté extrême. Tonino paraissait être à la fois un ouvrier et un domestique. Il était plein d'adresse pour manier la vaisselle, et il commandait à la servante aussi bien qu'eût pu le faire une maîtresse de maison; mais la véritable maîtresse arriva pour nous servir le café. — Voilà ma sœur, me dit le patron en la voyant descendre le sentier qui nous faisait face.

Je regardai cette femme. J'attendais une forte et respectable matrone. Je fus surpris de voir une petite personne mince, élégante, alerte, et qui me parut toute jeune. — Elle a trente ans, quinze ans de moins que moi, me dit le patron; elle est d'un second mariage de mon père. Nous avons mis nos intérêts en commun parce qu'elle s'entend à les faire valoir, et que nous ne devons nous marier ni l'un ni l'autre.

Je craignis d'être indiscret en demandant la cause de cette

étrange restriction. Il pouvait être trop tard pour Jean; mais quand je vis sa sœur de plus près, je restai convaincu qu'il n'en était pas ainsi pour elle. Elle avait une de ces figures un peu fatiguées et mobiles qui n'ont pas d'âge bien précis. Dix fois en une heure elle paraissait plus ou moins âgée qu'elle ne l'était réellement; mais, plus ou moins jeune, elle était remarquablement jolie. Elle appartenait à un type dont je n'ai jamais rencontré l'analogue. Menue sans être maigre, extrêmement bien faite, brune de cheveux, avec des yeux bleus et la peau blanche, régulière de traits comme un profil grec, elle avait dans tout son être je ne sais quoi d'anormal et de mystérieux. Elle était railleuse, incisive même, avec une physionomie sérieuse, prévenante, hospitalière et pleine de soins délicats avec une brusquerie singulière; distinguée, spirituelle, aimable, et tout à coup entêtée, épilogueuse, et presque blessante dans la discussion. Elle me fit un accueil très froid, ce qui ne l'empêcha pas de me combler d'attentions, comme si j'eusse été un maître et comme si elle eût été une servante. J'en étais embarrassé, et quand je la remerciais, elle ne paraissait pas entendre et regardait ailleurs. Elle ne témoigna aucune curiosité de me voir là, ne s'enquit de rien et sortit avec Tonino pour aller préparer ma chambre.

Jean Morgeron, qui m'observait, vit bien que j'étais frappé de cette originalité et que j'en étais même un peu gêné. — Ma sœur vous étonne, me dit-il. Elle est assez étonnante en effet. Elle est d'une autre race que moi; sa mère était Italienne, et Tonino est son cousin. C'est une nature bien difficile à manier et qui ne se rend à l'opinion de personne; mais elle a tant de courage, tant d'intelligence, d'activité et de dévouement, qu'elle n'a pas sa pareille dans le monde pour se rendre utile. Si nous changeons ici quelque chose, il faudra batailler pour qu'elle l'accepte; mais une fois qu'elle l'aura accepté, elle vaudra dix hommes pour l'exécuter.

— Et si elle ne l'accepte pas?

— J'y renoncerai. Je veux la paix. Je la laisserai gouverner ici comme elle l'entend, et je ferai un autre établissement où je pourrai contenter ma cervelle en suivant mes projets à moi tout seul... à la condition pourtant que vous m'aiderez, si vous trouvez que j'ai raison.

Le lendemain, dès le point du jour, j'inspectai la propriété des Morgeron. Le projet de Jean était réalisable et très bon en lui-même; mais il ne savait pas compter, et, comme tous les gens à imagination vive, il arrangeait les chiffres au gré de ses désirs et de ses espérances. J'établis froidement mes calculs en me faisant rendre compte de toutes choses dans le moindre détail, et je re-

connus qu'il mangerait à coup sûr tout ce qu'il possédait avant d'avoir réalisé le moindre bénéfice sérieux.

Il prit de l'humeur en voyant que je ne me trompais pas, et il maudit les chiffres. Il discuta longtemps et finit par se rendre à l'évidence. Alors il s'écria avec une sorte de désespoir : — On ne peut donc rien faire de bon en ce monde! Il faut laisser les choses comme elles sont, quand même on sait le remède! Je verrai donc ce maudit torrent manger mon bien jour par jour, heure par heure, et aucun sacrifice ne me sauvera! Puisqu'il doit me ruiner si je le laisse faire, ne vaut-il pas mieux que je me ruine en lui résistant? N'est-ce pas humiliant pour un homme de rester là, les bras croisés, devant un fléau stupide, quand, avec sa volonté, il devrait le vaincre?

— Vous m'avez demandé de vous aider à faire fortune, lui répondis-je. Si ce n'est pas là votre but, risquez-vous. Vous n'avez, m'avez-vous dit, ni femme, ni enfans. Si l'amour-propre seul vous pousse à faire une chose hardie et remarquable, faites-la; mais songez aussi à la honte d'être ruiné et d'être traité de fou par ceux-là mêmes qui profiteront de votre désastre.

— Oui, reprit-il, je sais cela. Quand j'aurai fait de mon marécage une île florissante, prête à me récompenser de mes peines, il me faudra la vendre à bas prix pour payer mes dettes, et d'autres s'enrichiront à ma place en se moquant de moi! Mais après eux et après moi des gens viendront là s'établir et prospérer, et ils diront : « En attendant, *c'est lui* qui a fait cette chose et créé cette terre! cet homme-là avait des idées et du courage, ce n'était pas un homme ordinaire! » Et le tas de pierres et de sable que voici sera un beau domaine qu'on appellera l'*île Morgeron!*

Il était si beau dans son orgueil que je le dissuadai à regret; mais il fut amené à m'avouer que sans l'aide de sa sœur dans une telle entreprise il serait forcé de laisser les travaux inachevés, et il me parla d'emprunter les fonds nécessaires. C'est alors que je l'arrêtai résolûment. — Ne vous risquez pas, lui dis-je, dans une affaire où le succès serait une question d'honneur, non-seulement pour votre amour-propre, mais pour votre conscience. Trouvez des actionnaires, donnez votre idée, votre travail, votre terre; s'ils ont confiance, laissez-les diriger les travaux, vous en charger si bon leur semble, vous associer à leurs profits s'ils en font; mais ne prenez pas sur vous la responsabilité de leur faire gagner de l'argent, et surtout n'empruntez pas pour votre compte : avec votre imagination vous seriez perdu.

Il se rendit, et résolut de soumettre son plan à des riverains qui qui pourraient le seconder. Je dus dresser ce plan et l'appuyer de

tous les calculs nécessaires; mais je voulus l'accompagner aussi du calcul de toutes les éventualités qui pouvaient doubler et tripler les dépenses : les crues subites qui pouvaient ruiner les travaux commencés, la dureté de certaines roches, le manque de solidité de certaines autres, etc., etc. Ces prévisions si simples le consternèrent.

— Nous ne réussirons pas, dit-il; nous ne trouverons pas autour de nous des gens assez riches ou assez confians pour savoir risquer. Laissons dormir ce projet jusqu'à ce que je découvre les actionnaires qu'il me faudrait. Demain je vous parlerai d'autre chose.

Tout cela avait pris huit jours. Nous vivions bien, bonne chère, bon gîte, et tout le comfortable d'une maison bien tenue et d'une exquise propreté. J'admirais l'ordre et l'activité de Mlle Morgeron, l'intelligence et la soumission de Tonino. Il me semblait qu'avec moins d'ambition Jean eût pu être le plus heureux des hommes, car sa sœur, tout en raillant, avec plus de clairvoyance que de douceur, son besoin de *faire parler de lui*, lui témoignait une affection réelle et une sollicitude de tous les instans.

Mon rôle vis-à-vis de cette jeune femme eût pu être embarrassant, si elle m'eût pris en méfiance; mais elle vit bientôt que, si j'avais de l'influence sur son frère, je ne m'en servais que pour modérer son exaltation. Dès lors elle me traita avec déférence et me laissa le désabuser tranquillement.

Au bout de la semaine, croyant avoir remporté la victoire, je songeais à quitter mes hôtes, car Jean ne me reparlait d'aucun autre projet, et je ne voyais pas en quoi je pouvais lui être utile dans une propriété de médiocre étendue et parfaitement bien exploitée par sa sœur. Pourtant il me parut triste lorsque je lui fis entendre que je devais m'en aller. Il ne me répondit pas et mit sa tête dans ses mains en étouffant de formidables soupirs. Il ne dîna pas, garda le silence toute la soirée, et je vis, à la manière dont sa sœur le regardait sans l'interroger, qu'elle n'était pas sans inquiétude sur son compte.

Au coucher du soleil, j'allai m'asseoir sur une roche pour contempler l'admirable paysage qui nous entourait; tout à coup quelqu'un que je n'avais pas entendu venir dans l'herbe épaisse de la prairie s'assit auprès de moi. C'était Félicie Morgeron.

— Écoutez, me dit-elle, vous êtes trop honnête et trop raisonnable. Il faut en rabattre un peu et aviser avec moi à contenter la folie de mon frère. Je le connais, il sera malade, il mourra peut-être du chagrin où il est tombé depuis trois jours. Je ne peux pas supporter cela, moi! Vous avez vu que j'ai fait mon possible pour

le ramener à la raison. Je l'ai pris par sa vanité, je l'ai raillé, je l'ai fâché; rien n'y a fait. Il aime son rêve un peu plus qu'auparavant. Voilà dix ans qu'il s'en nourrit, il ne songe à gagner de l'argent que pour le dépenser dans ce travail. Il n'est pas possible de le dissuader à présent, il est trop tard. Il faut donc faire ce qu'il veut, et je viens vous dire que je ne m'y oppose plus. Ne lui dites pas cela, il serait trop fier de m'avoir vaincue, et il irait tout de suite dans ses projets au-delà de ce que nous possédons l'un et l'autre. Mettez-vous à la tête de son entreprise, puisqu'il le désire; seulement employez votre sagesse et votre habileté à faire durer cela longtemps, dix ans, quinze ans, si c'est possible... Quand nous n'aurons plus rien, il faudra bien s'arrêter; mais il aura vécu dix ou quinze ans heureux, et cela vaut bien la peine que je me sacrifie.

J'admirai le dévouement de Mlle Morgeron, mais je crus devoir la rassurer sur les suites du chagrin de son frère. Il ne me paraissait pas possible qu'il prît la chose à cœur au point d'en mourir.

— Sachez, reprit-elle, que je crains quelque chose de pis. Il peut en devenir fou, vous ne savez pas comme il est exalté. Il n'ose pas vous le laisser voir, mais il ne dort pas depuis huit nuits, il se promène dans la chambre ou dans la campagne, il parle tout seul, il a la fièvre. Je ne veux pas de cela, vous dis-je. Quand, avec de l'argent, on peut empêcher un grand malheur et sauver la personne qu'on aime le mieux au monde, je ne comprends pas qu'on hésite.

— Vous êtes un grand cœur, lui dis-je en lui tendant la main et en serrant la sienne avec émotion. Ce que vous pensez là est bien et me réconcilie tout à fait avec vous.

— Vous m'avez crue intéressée, n'est-ce pas? reprit-elle d'un ton d'indifférence.

— Quand on travaille comme vous avec une activité fiévreuse, c'est pour réaliser des projets d'avenir quelconque, et abandonner ces projets, c'est, pour une nature positive et sensée comme la vôtre, un sérieux sacrifice.

— Je ne sais pas si je suis sensée, mais je suis positive en effet. J'ai toujours travaillé pour le plaisir de travailler, je ne pourrais pas vivre autrement. J'aime l'ouvrage bien fait. Quant à mes projets, je n'en ai pas pour mon compte. Vous voyez que le sacrifice n'est pas grand.

— Ce que vous me dites là m'étonne, mais je n'ai ni le droit ni l'intention de vous interroger. Permettez-moi seulement de vous dire que je ne puis me prêter à votre ruine, et que je ne veux encourager la témérité de votre frère par aucun adoucissement à la

vérité que je lui ai dite et prouvée. Je ne suis pas ingénieur, mais j'ai assez d'expérience et d'observation pour être convaincu que je ne me suis pas trompé. Comment voulez-vous que je revienne sur mon assertion?

— Ne vous déjugez pas, mais acceptez de l'aider à risquer le tout pour le tout. Voyons, monsieur Sylvestre, il le faut! Ne croyez pas que votre prévoyance l'ait dégoûté de son rêve. Plus il le voit difficile et dangereux, plus il l'aime. Si vous le quittez, il cherchera un autre conseil qui sera probablement moins scrupuleux et moins éclairé que vous, et qui, au lieu de ménager le temps et de retarder la déception, engloutira tout de suite notre avoir et les espérances de mon frère.

L'insistance de Félicie Morgeron me chagrina, et je me défendis du rôle qu'elle persistait à me faire accepter. Elle était d'humeur impérieuse dans la discussion; aussi s'animait-elle très vite, et perdant patience : — Comment! s'écria-t-elle, vous avez l'air de me dire que je n'ai pas le droit de me ruiner pour un caprice de mon frère? Écoutez! il faut en finir. Ce que vous ne savez pas encore, vous l'apprendrez au premier jour, si vous restez seulement une quinzaine encore dans le pays; j'aime mieux vous le dire moi-même tout de suite. Sachez que je dois tout à mon frère, et que je ne vis que pour lui. Il m'a pardonné ce que personne dans la famille et dans la contrée ne me pardonnera jamais. A quinze ans, j'ai été séduite par un étranger qui m'a abandonnée... Mon père, rigide protestant, m'a chassée. Ma mère en est morte de chagrin... J'ai erré sur les chemins, j'ai mendié; repoussée de partout, j'ai été en Italie à pied avec mon enfant dans les bras pour retrouver mes parens maternels. Ils étaient dans la misère, pourtant ils m'ont donné asile. J'ai travaillé, mais j'avais trop de fatigue; j'ai été malade, j'ai perdu mon pauvre enfant! Je voulais mourir, quand un beau soldat est arrivé auprès de mon lit d'agonie : c'était mon frère Jean qui avait ignoré mon malheur, étant au service. Il venait de l'apprendre, il avait fini son temps, il venait me chercher. Sa bonté et son amitié m'ont sauvée. Il m'a aidée à me remettre, il m'a amenée ici. Notre père s'est brouillé avec lui parce qu'il me pardonnait. Sa fiancée, qui attendait son retour, a déclaré qu'elle n'épouserait pas le frère complaisant d'une fille perdue, et que, si je restais au pays, elle se marierait avec le rival de Jean. Jean m'a caché tout cela; il m'a gardée et soignée deux ans, car j'étais si faible et si malade encore que je n'étais bonne à rien. Il n'a pas reçu la bénédiction de son père mourant, il ne s'est pas marié, il a été mal vu de tous ses voisins, il passe encore pour une mauvaise tête et pour un homme sans religion, tout cela à cause de moi. Que voulez-vous? ils sont

comme cela dans ce pays de dévots. Catholiques et protestans font assaut d'intolérance. Je suis donc une fille perdue et sans avenir, et j'ai perdu aussi l'avenir de mon frère. Nous étions pourtant assez riches pour trouver, lui une femme, et moi un mari; mais il eût fallu descendre trop bas, notre orgueil s'y est refusé. Ce qui a sauvé mon frère de l'ennui et du chagrin, c'est justement ce qui vous paraît devoir le perdre, c'est son goût pour les entreprises. Il aurait certainement fait les grandes choses qu'il rêve, s'il était plus instruit et plus patient. Il sait ce qui lui manque, il en souffre. Il sait qu'il a des idées, mais qu'elles se tiennent mal. Moi j'ai plus de tête, mais je ne sais pas inventer, et, voyant que ses inventions ne valent rien, je le contrarie sans l'éclairer. Nous nous disputons; je ne le rends pas heureux. Mon travail régulier l'impatiente; pourtant je ne travaille que pour lui, je n'aime que lui, je ne cherche à acquérir que pour le mettre à même de dépenser, et l'ordre qu'on voit ici fait qu'on est forcé de nous rendre justice sous un rapport. On reconnaît que nous nous rendons utiles, et que si nous sommes des impies, comme on dit, nous ne sommes pas des avares et des lâches. A présent, monsieur, vous savez tout, et vous voyez bien que, si mon frère tient à son idée, je dois l'adopter, bonne ou mauvaise, dussé-je y voir passer tout notre patrimoine et toutes mes économies, dussé-je mendier encore et gratter la terre avec mes mains.

— Eh bien! répondis-je vivement impressionné par ce que je venais d'entendre, il ne faut pas que cela arrive! Il faut dépenser noblement et utilement votre fortune en nourrissant l'ambition de votre frère de projets réalisables. Je le connais assez maintenant pour savoir qu'il a la passion de l'initiative; il faut donc lui faire trouver lui-même l'aliment nécessaire à son activité d'esprit. Il est impossible qu'il n'y ait pas chez vous ou autour de vous quelque chose de sérieux à entreprendre. Je sais qu'il a en tête une autre idée sur laquelle je n'ai pas voulu le faire s'expliquer. Je craignais de vous déplaire et d'encourager quelque nouvelle rêverie; mais qui sait s'il n'est pas sur une meilleure piste, et si je ne pourrais pas l'y pousser cette fois sans manquer à ma conviction et sans vous faire courir de trop gros risques? Laissez-moi le tenter, et s'il faut que vous y perdiez de l'argent, tâchons que vous en retiriez au moins quelque gloire.

— Il ne s'agit pas de gloire pour moi, reprit Félicie. Je ne me soucie de rien au monde. Tout est rompu à jamais entre l'opinion et moi : j'en ai pris mon parti, je n'en souffre plus, ma vie est trop occupée pour que j'y songe; mais mon frère a besoin qu'on parle de lui, et qu'après l'avoir blâmé et raillé de ce qu'on appelle sa

faiblesse, on connaisse son énergie. Faites donc tout pour lui et rien pour moi, si vous voulez que je vous bénisse et que je vous aime.

Elle me quitta sans attendre ma réponse, après avoir dit d'un ton brusque et assez froid ces paroles à la fois énergiques et tendres.

Je savais maintenant ou croyais savoir tous les secrets de la famille, et je m'effrayais un peu, non de leur rendre service, mais d'avoir à fixer ma vie au sein de ces existences troublées. J'éprouvais un grand besoin de repos après mes propres désastres; mon rêve eût été la liberté et l'isolement, c'est-à-dire le travail au jour le jour et l'absence de responsabilité. Je craignais, en me liant à la destinée agitée et assez exceptionnelle des Morgeron, de ne pas me trouver plus habile et plus heureux qu'avec ma propre famille, et ce n'est pas sans appréhension que je me voyais investi par la confiance de Félicie d'un devoir très grave et qui pouvait m'assujettir à jamais.

Pourtant je l'avais accepté, ce devoir, sous le coup de l'émotion. Le bref et rude récit de cette fille déchue et stoïque m'avait vivement intéressé à elle, à son frère encore plus. Il y avait chez ces deux êtres, à défaut de charme et de candeur, une certaine grandeur d'idées et de sentimens qui s'imposait à mon respect. Jalousés pour leur fortune, critiqués pour leur excentricité, honnis pour la tache qui pesait sur eux, ils avaient besoin d'un ami. Le premier pas que je faisais dans la liberté de mon *incognito* me mettait donc en présence d'une tâche délicate. Je ne crus pas devoir m'y soustraire; poussé par mon cœur et par ma conscience, je me laissai rouler sur la pente qui devait m'entraîner à un nouvel abîme de tourmens et de douleurs.

Ce qui me décida entièrement, ce fut la découverte que je fis, dès le lendemain, d'un moyen facile et sûr de réaliser le rêve de mon hôte. Au point du jour, j'errais dans sa propriété, examinant tout avec un soin nouveau et m'acharnant à interroger tous les accidens du terrain. C'était, à vrai dire, une propriété aussi étrange que ceux qui l'exploitaient. Elle se composait de deux régions superposées bien distinctes. La partie située au flanc de la montagne était une zone de terres excellentes, soutenues de place en place par les contre-forts du rocher abrupt. De riches herbages, des vignes, des vergers et des céréales prospéraient dans cette région, au niveau et assez loin au-dessus du chalet; mais au-dessous tout était désordre et ravage. Deux petits torrens qui se donnaient rendez-vous dans une gorge étroite et profonde aidaient le torrent principal à bouleverser les terres et à entasser les galets. La montagne, brisée

et crevassée en mille endroits, offrait un labyrinthe de débris, de blocs perdus dans les marécages, d'arbres entraînés des hauteurs, de fissures mystérieuses, de recoins sauvages, d'abîmes impénétrables. Ce chaos de rochers, de sables et de verdure eût fait la joie d'un peintre, et, sans être peintre, j'avoue que je n'eusse voulu y rien changer, si ce fantastique domaine eût été mien.

Mais en explorant, au péril de ma vie, la gorge où se déversaient à grand bruit les deux torrens, je découvris quelque chose que l'on eût pu appeler une mine de terre; c'était un amas enfoui de terre végétale de la meilleure qualité. Arracher cette terre à l'abîme où elle s'était amoncelée depuis quelques années dans une profonde fissure sous-rocheuse eût été un travail gigantesque; mais forcer les eaux, qui avaient enseveli là leurs apports, à en conduire ailleurs de nouveaux et à les livrer à la culture, ne me parut pas très difficile. Il ne s'agissait que de briser à la mine une roche qui leur fermait le passage et de diriger leur course sur la presqu'île dont Jean avait l'ambition de faire une île. Ce sol bas, que la rivière inondait sans cesse, devait se renfler et s'élever vite à une certaine hauteur capable de résister aux flots, si nous parvenions à l'enrichir de tous les débris et de tous les détritus fécondans que charriaient les petits torrens. Il s'agissait de savoir si ces débris partaient d'une région assez riche et assez étendue pour ne pas s'épuiser avant de nous avoir fourni l'amas nécessaire.

J'allai chercher Jean; il était sombre, il n'avait ni dormi ni déjeuné. Quand je l'eus interrogé sur ce que je voulais savoir : — Eh monsieur, s'écria-t-il avec amertume, vous tenez mon idée! J'avais découvert la mine de terre, et, comme elle m'appartient, je songeais aux moyens de l'extraire de son abîme; mais l'endroit a été creusé et arrangé par le diable, et, pour rendre le transport praticable, il faudrait des ressources que je n'ai pas.

— Aussi, lui dis-je, il n'y faut pas songer. Il faut avoir la mine à ciel ouvert des terres que les eaux vous amènent. Où sont-elles situées? Vous devez le savoir.

— Oui, je le sais : elles appartiennent à un pauvre hère qui ne peut les sauver, il n'a pas le moyen d'endiguer sa terrasse; mais, s'il devine que je veux les utiliser à mon profit, il m'en demandera trois fois ce qu'elles valent.

— Eh bien! laissez-moi établir mes calculs, et si nous trouvons que ces terres rendues chez nous sans frais, puisque le torrent se chargerait de la besogne, doivent nous valoir en bas vingt fois ce qu'elles valent en haut, payez six fois ce qu'elles valent en haut. N'hésitez pas, ce sera encore de l'argent bien placé.

— Mais que ferons-nous de ces terres charriées quand nous les

aurons, puisqu'elles se perdent dans des gouffres qui ne seront peut-être pas comblés dans cent ans?

Je vis que Jean n'avait pas saisi mon plan, et ne cherchait pas beaucoup à le saisir. Il n'aimait que ses propres fantaisies. Il fallait donc non-seulement lui faire adopter mon idée, mais encore lui persuader qu'il en était le père.

— Monsieur Jean, lui dis-je, vous vous moquez de moi. Vous avez parlé par métaphore, pensant que je ne vous devinerais pas; mais je sais fort bien que vous comptez amener le torrent sur la presqu'île.

Un éclair passa sur son front; cependant il hésita à se parer de ma découverte.

— Est-ce que je vous ai dit, s'écria-t-il, que je croyais pouvoir faire cette chose-là?

A mon tour, j'hésitais à mentir; mais il fallait mentir pour le sauver, et je prétendis qu'il me l'avait donné à entendre. En même temps je lui glissai adroitement la notion que j'avais acquise en explorant le rocher, si facile à faire sauter.

Je vis dans ses yeux ardens un combat sérieux entre son orgueil d'inventeur et sa loyauté naturelle. Sa loyauté l'emporta. — Vous me trompez, dit-il en m'embrassant, je n'avais jamais songé à ce que vous dites; mais il y a autant d'honneur à adopter une bonne idée qu'à l'avoir engendrée. Nous ferons sauter cette masse, nous achèterons la prairie de là-haut, nous... Non! nous achèterons la prairie d'abord, et quand nous l'aurons, nous l'aiderons avec la sape et la pioche à dégringoler... Non! nous irons prudemment pour ne pas encombrer les ressauts du torrent, qui sont terribles, et puis je vois d'ici la presqu'île monter, monter comme par enchantement!... En dix ans, ce sera une montagne ou tout au moins une colline. On pourra l'endiguer convenablement. J'ai des pieux énormes, superbes; la coupe de bois que j'ai achetée près du Simplon, et où vous avez travaillé pour moi, n'était pas destinée à autre chose. A présent ma sœur ne dira plus que c'est de l'argent perdu à endiguer des galets. Nous aurons par an un mètre d'épaisseur de bonnes terres de bruyère, nous...

— Attendez, vous allez vite! Sachons les dégâts commis là-haut par le torrent chaque année. Cela est facile à établir, allons-y en nous promenant.

— Je veux bien, mais je sais la chose. Je sais quelle était l'étendue de la prairie il y a vingt ans. Les eaux n'y passaient pas dans ce temps-là. Depuis qu'elles se sont frayé le passage par là, elle a diminué d'un quart. A présent elle va s'en aller en bloc, la roche qui la porte est minée en dessous, on peut l'aider probablement. Allons-y, allons-y!

— Partons, lui dis-je en rentrant avec lui à la maison, mais déjeunez auparavant et priez votre sœur de nous accompagner. Quand elle aura vu par ses yeux, elle comprendra, et vous aurez son approbation et son concours.

— Je ne sais pas de quoi il s'agit, répondit Félicie, qui rentrait avec le déjeuner servi sur un beau plateau de bois de figuier; mais vous m'aurez avec vous, Jean, si M. Sylvestre s'engage à être l'ingénieur, et si vous écoutez ce qu'il vous dira.

— J'en jure par le Rutli! s'écria Jean, et il déjeuna avec moi de grand appétit. Félicie alla mettre sa jupe courte, son chapeau rond et ses souliers à crampons. Elle était habillée ordinairement en demoiselle de campagne. Le costume de montagnarde la rendait vraiment jolie. Les nattes pendantes de ses cheveux bruns lui descendaient jusqu'aux jarrets. Sa jambe fine et nerveuse était un modèle d'élégance. Aux habitudes de force et de travail des Suissesses, sa nature italienne ajoutait la grâce et la distinction.

Elle partit en avant avec Tonino, qui avait pris aussi l'habillement montagnard nécessaire à une promenade sur des escarpemens assez sérieux. Tonino était un garçon fait au tour et d'une physionomie frappante de finesse aimable et de pénétration caressante. Trop mince et trop brun pour plaire aux gens du pays, il me paraissait devoir exercer un jour sur des natures plus exquises une puissance réelle.

— Laissons passer ce beau couple, me dit Jean, d'un air de bonne humeur en s'armant de son bâton ferré, et en m'en donnant un semblable. Nous allons, tous deux, monter tout droit par le couloir des eaux. Ce ne sera pas facile, je vous en avertis; mais vous avez bon pied, bon œil, et j'ai besoin que vous connaissiez les détours et les chutes de *notre torrent porteur de terre.*

L'ascension fut en effet des plus pénibles, et en plusieurs endroits des plus dangereuses. Si une pluie d'orage nous eût surpris là, nous étions perdus; mais le temps était superbe, et le torrent supérieur amenait peu d'eau. Nous pûmes constater que nulle part il ne rencontrait d'obstacles sérieux, et qu'en le débarrassant çà et là de quelques roches, il pourrait nous descendre, dans ses jours de colère, une très notable quantité de terre. Les deux rives appartenaient aux Morgeron, l'une à Félicie, l'autre à Jean. Cette rigole presque verticale servait de limite à leurs héritages.

Jean était radieux, exalté. Il parlait aux *rapides* frissonnans et aux cascades grêles qui chantaient sur notre tête et sous nos pieds. — Tu pourras te fâcher à présent, petite méchante, disait-il à l'eau harmonieuse et limpide qui nous enveloppait dans le brouillard irisé de ses chutes : plus tu gronderas, plus nous serons contens; plus tu croiras nous faire de mal, plus tu nous feras de bien!

Parvenus au sommet de son parcours, nous dûmes gravir l'escarpement de la montagne pour ne pas être entraînés par la chute principale qui mesurait une dizaine de mètres. En nous retenant aux petits mélèses qui croissaient dans la roche, nous pûmes examiner la brèche que faisait cette eau en se précipitant, et les couches dénudées nous permirent de nous assurer qu'il y avait là une belle épaisseur de terre de bruyère reposant sur le roc compacte et inexpugnable.

Quand nous eûmes gagné à grand'peine la corniche, nous trouvâmes Félicie et son jeune cousin qui nous attendaient dans la prairie appelée *la Quille* à cause d'une dent calcaire qui s'élevait au milieu. Nous étions baignés de sueur. — Reposez-vous là au soleil, nous dit Félicie, après quoi nous nous assoierons à l'ombre de La Quille, et vous y trouverez du lait que nous avons pris au chalet de Zemmi.

— Est-ce qu'il est là, par hasard, le propriétaire? demanda Jean Morgeron.

— Non, il n'y vient guère, il n'aime pas l'endroit, voyant quel mal sans remède les eaux lui font. Nous n'avons trouvé que son berger. C'est un enfant sans malice; vous pourrez examiner tout, sans que cela tire à conséquence.

Nous passâmes l'après-midi sur cette croupe gazonnée que dominait une dernière cime rocheuse. Le torrent venait d'un glacier voisin dont le pied se soudait presque au sommet de la montagne relativement peu élevée où nous étions. Je pus m'assurer que, pendant des années au moins, cette fonte de neiges suivrait le cours qu'elle s'était récemment tracé. Je vis aussi que la croupe qu'elle travaillait à entamer de plus en plus était très riche et presque toute formée des épais détritus d'une ancienne forêt. Tout allait au gré de nos désirs. Jean Morgeron, transporté de joie et d'enthousiasme, se fatigua tant à marcher et à parler, qu'il se grisa avec son imagination en buvant du lait, et alla dormir, de guerre lasse, dans le chalet de Zemmi. Plus calme, je résistai mieux, et je marchai encore autour de la Quille, où se reposaient Félicie et Tonino, bien abrités du vent et du soleil, dans un creux pratiqué sans doute à cet effet par les bergers.

Je ne songeais certes pas à les observer. Le hasard me fit surprendre une petite scène d'intimité qui s'empara de mon attention.

Félicie Morgeron était assise sur l'herbe, et ses grands yeux bleus semblaient planer sur l'horizon. Tonino, couché auprès d'elle dans l'attitude du sommeil, avait les yeux ouverts et la regardait avec une expression à la fois extatique et mutine. Il tenait une de ses tresses pendantes, et, au moment où je passais derrière eux sans songer à les observer, il colla cette tresse à sa bouche et l'y garda.

Félicie ne s'en aperçut pas d'abord, et quand elle s'en aperçut elle la lui retira brusquement et lui porta un soufflet qu'il para avec ses mains. Elle insista et le frappa sur la tête en le traitant d'imbécile. Il me sembla pourtant qu'elle n'y mettait pas de sévérité bien réelle et qu'un sourire mal dissimulé tempérait sa feinte colère. Quant à lui, il riait, ne paraissait ni honteux, ni repentant, ni effrayé de s'être trahi, et il cherchait à saisir la main qui le corrigeait.

Je ne sais si Félicie vit que j'étais là, mais tout à coup elle parut fâchée et ordonna au jeune homme d'aller voir au chalet si son frère dormait toujours. Il obéit, et Mlle Morgeron m'appela auprès d'elle en m'engageant à me reposer. Elle me remercia vivement d'avoir rendu l'énergie et l'espérance à son frère, et me demanda si l'entreprise me paraissait réellement bonne.

— S'il en était autrement, lui dis-je, je ne la lui aurais pas suggérée.

— Vous auriez tort, reprit-elle, il faut le contenter et l'amuser à tout prix!

Je ne voulais pas recommencer la discussion de la veille. Je lui dis, avec fermeté cette fois, que je ne m'emploierais jamais sciemment à la dépouiller de sa fortune, et, sans le vouloir, je lui fis peut-être sentir que je la trouvais trop jeune pour renoncer à toute pensée d'avenir personnel.

Elle devina ma préoccupation, ou elle interpréta, d'après la sienne propre, les paroles que je disais. — Vous croyez que je peux songer à me marier? dit-elle en me regardant fixement.

— Je ne crois rien; mais vous avez trente ans, vous êtes jolie, vous pouvez et vous devez inspirer l'amour.

— On peut toujours inspirer l'amour, reprit-elle, mais l'estime?

— Si vous n'avez à vous reprocher que le malheur dont vous m'avez parlé hier, vous l'avez expié rudement, ce me semble, et on serait lâche de vous le reprocher. Le dévouement que vous avez pour votre frère doit vous relever aux yeux d'un homme juste, et quant à moi, si vous êtes telle que vous vous êtes montrée hier, si votre vie est un renoncement absolu, un travail incessant pour acquitter la dette de la reconnaissance, je trouve que vous avez droit au respect.

— *Si!*... Vous voyez bien que vous dites *si!* C'est-à-dire que *si* j'avais une pensée pour moi, si je nourrissais la moindre espérance de bonheur pour mon compte, je ne mériterais plus le respect que vous m'accordez!

— Toute épreuve a son terme. Votre faute,... — je me sers de ce mot, ne pouvant apprécier un fait que l'on qualifie ainsi en géné-

ral, et qui, dans de certaines conditions, peut être simplement un malheur, — a eu des conséquences si graves pour votre frère que j'aurais une mauvaise opinion de vous, si vous ne l'eussiez réparée par un repentir sérieux et une conduite rigide. A présent vous offrez, s'il en est ainsi, des garanties complètes à l'opinion, et un homme d'honneur devrait certes s'en contenter.

— Je ne veux pas me marier, reprit-elle : je ne veux pas être aimée, je ne veux pas être heureuse, je ne le dois pas. Ce que j'ai est à mon frère : un mari ne l'entendrait pas ainsi et m'empêcherait de lui tout sacrifier; mais je veux savoir si je suis digne d'estime, comme vous le dites. Je veux vous raconter mon histoire avec plus de détails. — Va-t'en, dit-elle à Tonino, qui revenait pour lui dire que Jean dormait toujours. Ne le réveille pas, et retourne à la maison.

— Sans vous, patronne?

— Sans moi, j'ai à parler avec monsieur. M'entends-tu? Dépêche-toi!

Tonino fit quelques lazzis sur l'ennui de s'en aller seul. Il voulait obtenir un sourire, et il ne l'obtint pas. Cette fois il me sembla qu'on le regardait comme un enfant, et que ce que j'avais vu ou cru voir dans les yeux étranges de Félicie ne tirait pas à conséquence.

Quand nous fûmes seuls, elle me raconta ce qui suit :

« Ma naissance est aussi singulière que ma vie. Je suis noble par ma mère, mon grand-père était comte, Tonino est baron. Notre famille est tombée dans la misère au siècle dernier à la suite des pertes de jeu de notre aïeul, le comte del Monte. Son fils Antoine fut forcé de donner des leçons de musique sous le pseudonyme de Tonio Monti. Il épousa une fille noble et ruinée comme lui, eut beaucoup d'enfans, et, réduit sur ses vieux jours à la dernière détresse, il joua du violon sur les chemins, en compagnie de sa dernière fille Luisa Monti (ma mère), qui était belle et chantait bien.

« Ce pauvre grand-père qui n'avait aucun vice, mais qui manquait d'ordre et de prévoyance, était, quand même, un digne homme et un homme excellent. Je l'ai connu, je vois encore sa belle tête triste et douce, sa longue barbe blanche, son costume antique, ses belles mains soignées, son violon dont l'archet était orné d'une agate où ses armes étaient gravées.

« Dans une de ses tournées en Lombardie, il passa la frontière, et en se rendant à Genève il dut s'arrêter quelques jours à Sion. C'est là que vivait Justin Morgeron. Paysan enrichi devenu bourgeois, propriétaire de plusieurs fermes, il vivait à la ville avec Jean son fils unique. Il avait perdu sa femme peu de temps après son ma-

riage et il avait quarante ans. Toute sa famille était des plus honorables, et lui-même, protestant rigide, menait la vie d'un homme sérieux.

« Mais, à force d'être sérieux, on sent un jour le besoin des passions. Il donna l'hospitalité à Tonio Monti et à sa fille. Le vieux artiste ambulant était blessé au pied. Le bourgeois charitable le soigna et le garda un mois, et au bout d'un mois il était tellement épris de la belle Luisa qu'il la demanda à son père et l'épousa.

« Ce fut un scandale terrible dans la famille Morgeron, dans la ville et dans tout le pays. Mon grand-père avait eu beau prouver la noblesse de sa race et de son caractère, il était artiste! On l'avait vu se traîner boiteux avec sa fille et son violon à la porte des riches; on n'admettait pas que cette jolie fille pût être pure. On la traitait de bohémienne, on ne la saluait pas, on détournait les yeux quand elle passait. Les protestans la méprisaient d'autant plus qu'elle était catholique. Les catholiques la reniaient pour avoir épousé un protestant.

« Mon père se trouva abandonné de tout le monde; son orgueil en souffrit tant qu'il en devint presque fou, et rendit très malheureuse la pauvre femme pour laquelle il s'était exposé à cette réprobation qu'il n'avait pas voulu prévoir; une sombre jalousie le dévorait, et il traitait le vieux Monti avec une dureté extrême. Quant à moi, l'unique fruit de ce mariage, il ne m'aima jamais. Je fus élevé dans les orages et dans les larmes. Et pourtant j'étais soumise et laborieuse. J'apprenais tout ce qu'on voulait. Mon grand-père Monti, qui était instruit, me donna une éducation au-dessus de ma condition, croyant me rendre agréable à mon père. Celui-ci, loin d'être flatté de mes progrès, prétendit que je voulais supplanter Jean dans son estime, parce que Jean n'avait pas de facilité pour apprendre, et, malgré tous les soins qu'on s'était donnés pour l'instruire, était resté ignorant.

« J'étais bien loin de vouloir entrer en rivalité avec cet excellent frère qui nous protégeait, mon grand-père, ma mère et moi, contre la tyrannie et les injustices de son père; mais il nous quitta. Il avait le goût des voyages, et ces orages domestiques l'ennuyaient. Il prit du service, et ma mère, voyant que j'étais insupportable à mon père, obtint que j'irais passer les étés dans une de nos fermes avec le vieux Monti. Je me trouvais heureuse avec lui, mais il tomba malade et mourut. Alors je me sentis seule au monde. Mon père, au lieu de se calmer, devenait chaque jour plus sombre et plus exalté. Une dévotion farouche l'absorbait. Il voulait me faire abjurer la religion de ma mère, et c'était la seule chose qu'il ne pût obtenir d'elle. Elle me prescrivit de rester à la campagne pour

échapper à la persécution religieuse. Ce fut mon malheur : j'avais quinze ans, je me sentais abandonnée d'une part, haïe de l'autre, mal protégée et assez mal vue par les fermiers auxquels on m'avait confiée. Je sentais le besoin d'être aimée, d'entendre quelqu'un me plaindre et me consoler. Un voyageur qui rôdait autour de la ferme me persuada qu'il m'adorait, que je serais sa femme, qu'il m'arracherait à cette triste existence. C'était un homme séduisant, mais c'était un lâche. Il m'abandonna.

« Je vous ai dit le reste, mais je ne vous ai pas parlé de Tonino, et il faut que je vous en parle. Quand je me réfugiai à Lugano, où mon grand-père m'avait dit avoir un fils établi et marié, je trouvai des gens dans la misère. Mon oncle, celui qui succédait au titre de comte, était tisserand. Chargé d'une nombreuse famille, il gagnait à peine de quoi ne pas mourir de faim. Il m'accueillit pourtant avec bonté, et sa femme, qui était blanchisseuse, m'employa comme ouvrière. Quel métier pour une jeune femme épuisée de fatigue et de privations, qui nourrit un petit enfant! On me fit passer pour veuve, et Tonino, l'aîné des fils de mon oncle, — il avait alors neuf ans, — s'attacha à moi avec une affection ardente. Il se fit la bonne de ma petite fille. Tout le jour il la portait sur ses bras, la berçait ou la faisait rire pendant que je travaillais. A genoux dans la paille mouillée, les bras dans l'eau, je voyais tout le jour à côté de moi ces deux pauvres enfans qui jouaient au soleil, et je ne demandais à Dieu que de conserver l'un et de pouvoir récompenser l'autre. Quand le plus grand de mes malheurs, celui de perdre ma fille, vint m'écraser, Tonino fut ma garde-malade. Il pleurait en silence à côté de mon lit, et me faisait boire en soutenant ma pauvre tête égarée dans ses petites mains. Aussi quand mon frère vint me chercher, je lui demandai en grâce de me laisser emmener Tonino, et il y consentit. Je l'ai élevé comme mon fils et je l'aime comme mon fils. Trouvez-vous que j'aie tort? »

Mlle Morgeron s'arrêta pour attendre ma réponse.

— Je trouve que vous avez raison, lui dis-je : pourquoi me faites-vous cette question?

— Parce que vous avez peut-être été choqué de la sévérité avec laquelle je traite ce pauvre garçon. Il le faut, voyez-vous; il est trop expansif, il a le défaut de sa qualité, il est caressant comme un chien. Il est resté si enfant qu'il faut à chaque instant lui rappeler qu'il devient un homme. Il est trop Italien, c'est-à-dire trop démonstratif pour ce pays-ci. Je dois l'habituer à prendre le ton et l'allure du milieu où il doit vivre. Il faut que j'en fasse un homme rangé, un cultivateur aisé, afin qu'il puisse soutenir sa famille, sur laquelle je veille en attendant. Le moment approche, mon frère

l'a associé dans une certaine proportion aux profits de notre exploitation. J'ai fait pour lui une tirelire depuis dix ans, et bientôt il aura de quoi appeler ses parens auprès de lui et se marier convenablement.

— A présent, parlons de moi seule. Depuis treize ans que je vis ici, j'ai vécu seule; je n'ai pas regardé si un homme était jeune ou vieux, grand ou petit, brun ou blond. Je n'ai ni aimé, ni souhaité d'aimer, ni regretté de ne pas aimer. Je n'ai pensé qu'à mon devoir, c'est-à-dire au bonheur de mon frère et à l'avenir de Tonino. Je rudoie l'un, je contrarie l'autre. Le malheur m'a rendue amère et peut-être dure aux autres, comme je le suis devenue à moi-même. Je ne sais pas être aimable, ce n'est pas ma faute; mais je veux fortement me dévouer, et je me dévoue. Dites à présent si l'on peut m'estimer.

— Oui, et vous respecter, répondis-je. Vous voyez que je ne me trompais pas.

— Vous en avez douté pourtant?

— Non; mais si cela était, peu importe. Je n'en doute plus.

— Et croyez-vous toujours que l'on pourrait m'aimer? On n'aime pas les gens qui ne s'aiment pas eux-mêmes et qui par conséquent ne savent pas chercher à plaire.

— Ceci est une autre question, lui dis-je. Je ne puis vous répondre, j'ai cinquante ans; mais Tonino en a vingt et un, et, quoi que vous en pensiez, il aura peut-être bientôt pour vous un sentiment plus vif et plus redoutable pour lui-même que l'amour filial.

— Ne me dites pas cela, monsieur Sylvestre! Ce n'est pas bien ce que vous pensez! Tonino n'a que quinze ans pour la raison, et quant au moral, je suis d'âge à être sa mère.

— Mais vous n'êtes que sa cousine, et vous n'avez que huit ou neuf ans de plus que lui. S'il vous aimait, je ne vois point pourquoi vous ne l'épouseriez pas; aucune loi ne s'y oppose.

— Il me serait impossible de l'aimer d'amour, moi, et je me trouverais ridicule de choisir pour mon maître cet enfant que je gouverne et reprends à chaque instant. Cela ne peut entrer dans ma tête; chassez cette pensée, monsieur Sylvestre, elle me blesse et m'afflige. Dieu merci, Tonino ne sait pas encore ce que c'est que l'amour.

— Alors n'en parlons jamais, et pardonnez-moi une franchise peut-être indiscrète; mais je suis vieux, et je croyais pouvoir vous parler de ces choses délicates comme un père parle à sa fille. Pour le repos et la joie de ce brave Tonino, je suis aise de m'être trompé. C'est à vous de veiller sur votre enfant et de donner un aliment à ses passions quand vous les verrez apparaître.

Jean Morgeron vint nous rejoindre, et il ne fut plus question que du torrent et de la prairie.

Pendant quinze jours, nous ne fûmes pas occupés d'autre chose. Je ne cessais d'explorer le lit du torrent, voulant tout prévoir, et plusieurs fois je retournai à la prairie de la Quille pour la sonder dans tous les sens et m'assurer de la profondeur du sol. L'eau devait, à coup sûr, entraîner des débris de roche quand elle aurait fini de peler la montagne; il fallait donc penser à l'avenir et aviser à ce que les pierres ne vinssent pas recouvrir nos terres à un moment donné. Après beaucoup de réflexions et d'observations, je trouvai un moyen simple et peu coûteux; mais ce n'est pas l'histoire du torrent que vous m'avez demandé, et je vous fais grâce des détails. Il m'a fallu vous dire tout ce qui précède pour vous faire savoir comment je me trouvai lié à l'existence des Morgeron, et comment aussi je fus mis promptement à même de connaître les secrets ressorts de leur destinée et le caractère de la personne la moins expansive du monde, Félicie Morgeron.

Quant à celle-ci, je la connus mieux encore lorsque j'annonçai que, mes calculs étant établis et ma certitude acquise, il fallait s'occuper d'acheter le terrain de la Quille. Jean attendait cette décision avec une impatience fiévreuse. Il voulait courir chez Zemmi à l'instant même; Félicie l'en empêcha. — Vous vous ferez voler, lui dit-elle. Laissez-moi régler l'affaire. — Et elle partit avec Tonino pour le village où demeurait Zemmi.

Ils revinrent le soir même. Tout était terminé; nous avions la prairie pour un prix minime. Jean était trop passionné pour s'arrêter aux petits scrupules. Il louait et remerciait sa sœur avec transport. Je n'avais pas la conscience aussi tranquille. Zemmi était un paysan très pauvre, j'aurais souhaité qu'on l'associât d'une façon quelconque à nos futurs bénéfices; mais la chose ne me regardait pas, et je n'osais rien dire. — Vous rêvassez, me dit Tonino le lendemain avec sa familiarité enfantine et caressante. A quoi pouvez-vous bien penser?

— Au pauvre Zemmi, lui dis-je. Je regrette de n'avoir pas de quoi le faire profiter...

— Chut! reprit Tonino; parlons bas, car la cousine est toujours sur les talons, et elle a l'oreille fine. Elle serait en colère si je vous disais ce qu'elle a fait.

— Alors ne me le dites pas.

— Je veux le dire malgré sa défense. Je veux que vous sachiez comme elle est généreuse et juste. Il faut, voyez-vous, que vous l'aimiez comme je l'aime! Sachez donc qu'elle a payé la prairie très cher et sans marchander. Zemmi en était tout surpris et content

comme un fou; mais la patronne ne veut pas que son frère le sache, c'est elle qui paie la différence. Voilà comme elle est! Elle gronde toujours le patron sur sa légèreté. Elle lui dit qu'il se fait toujours tromper, et elle, quand elle s'en mêle, elle est si grande qu'elle paie deux fois plus que lui. Seulement elle dit : On ne me trompe pas, j'ai voulu cela... — Gardez-moi le secret, monsieur Sylvestre; elle me battrait, si elle savait que je l'ai trahie.

Je demandai à Tonino s'il craignait réellement sa cousine. — Pas du tout pour moi, répondit-il naïvement. Quand elle frappe, elle a la main douce; mais quand elle a frappé, elle se boude et elle pleure en cachette. C'est pourquoi la peur de lui faire de la peine et de la voir malade me rend sage comme une demoiselle et coulant comme une anguille.

Nous étions à la mi-juillet, nous pouvions entamer les travaux, et nous commençâmes à embaucher des ouvriers. Jean partit pour aller en recruter d'autres et pour faire amener les arbres abattus au Simplon. Il fallait se hâter pour n'être pas surpris par l'hiver au milieu du travail d'endiguement. Je n'avais plus le loisir de la réflexion; j'étais fixé pour un temps illimité à *la Diablerette,* c'était le nom significatif de la propriété de mes hôtes, cette oasis jetée au milieu des horreurs de la montagne.

Pendant l'absence de Jean, je surveillai l'ouvrage et j'y travaillai moi-même tout en dirigeant mes ouvriers. Le travail du corps est bon et rend juste et patient avec ceux que l'on commande. On se rend compte par soi-même de ce qu'on peut demander à leur énergie sans en abuser. L'endroit où nous opérions était si enfoncé dans la gorge étroite et surplombante, qu'il y faisait nuit de bonne heure. Je dînais à sept heures avec Félicie et Tonino, et, pour occuper le reste de la soirée, je m'amusais à donner des notions de mathématiques et de géologie pratique au jeune baron. C'était une étrange organisation, merveilleusement intelligente pour tout ce qui parlait aux sens, fermée aux choses idéales. La volonté y était pourtant. L'attention et la docilité étaient parfaites, et si je ne lui apprenais rien d'exact, du moins j'ouvrais tant soit peu son esprit au raisonnement. Je n'ai jamais rencontré de naturel plus sympathique et plus affectueux. Je le pris en amitié réelle, et je me laissai aller à le gâter. Félicie me le reprochait, mais par le fait, tout en le rudoyant, elle le gâtait encore plus, et malgré sa prétention de n'aimer que son frère je vis bien alors qu'elle aimait Tonino pour le moins autant.

Cette affection me parut légitime et sainte. En voyant combien Tonino était enfant et porté aux effusions candides, j'oubliai complétement, je me reprochai presque les soupçons que j'avais conçus

sur son intimité avec Félicie. Il était presque aussi prévenant et aussi caressant avec moi qu'avec elle, et quand je m'étais donné de la peine à sa leçon, il me baisait les mains malgré moi. Je perdais mon temps à lui dire que cela ne convenait pas; il répondait que cela se faisait en Italie; et, en me conduisant à ma chambre, il baisait mon chapeau ou mon livre avant de me les présenter.

Félicie, toujours pleine de soins et d'attentions, se montrait d'ordinaire sérieuse et froide avec moi comme avec lui. J'avais beau savoir le secret de sa vie, la cause de ce pli au front, de ce regard sec, de cet amer sourire; elle m'étonnait toujours comme un problème dont je ne saisissais pas la solution. Tout n'était-il pas anormal dans sa destinée? Cette fille de race artiste et de sang noble mêlé au sang rustique, née et élevée dans un milieu contraire à ses instincts, brisée encore enfant par la honte, la misère et la douleur, puis retransplantée dans la vie des champs et redevenue une paysanne active et parcimonieuse avec des sentimens de générosité chevaleresque et une organisation délicate, tout cela ne se tenait pas et formait un ensemble indéchiffrable pour moi, pour elle-même probablement. Ceux qui l'entouraient, pauvres serviteurs, ne s'inquiétaient pas beaucoup de l'énigme. L'habitude la leur faisait accepter comme une force dont ils ne cherchaient pas la cause et le but. Les gens simples ne remontent guère à la source des faits. Jean, malgré son esprit actif et ingénieux, était un vrai paysan; Tonino eût pu mieux analyser, mais il se contentait d'aimer.

Quant à moi qui n'éprouvais aucun entraînement particulier vers cette nature déclassée et *inclassable*, je l'examinais lorsque je n'avais rien de mieux à faire, et je sentais en elle un imprévu tour à tour rassurant ou menaçant. Quand elle avait un éclair de gaîté, une heure d'abandon, on pouvait être sûr qu'elle serait d'autant plus sombre ou réservée l'instant d'après, et quand elle s'était montrée irritée ou exigeante, on pouvait compter qu'elle vous comblerait de soins tout aussitôt, pour réparer son injustice sans paraître la reconnaître ou s'en repentir. Il y avait en elle des cordes brisées ou détendues: l'instrument, exquis par lui-même, ne pouvait être d'accord. Le son déchirant m'en était pénible. Parfois cependant une belle note pure produisait une impression délicieuse. J'éprouvais le besoin de la plaindre; mais elle ne permettait pas l'amitié et ne semblait pas la connaître. Son attachement pour les siens avait le caractère d'un devoir accompli avec passion, jamais avec tendresse.

Elle était bonne pourtant, bien bonne, équitable et maternelle comme la force, prévoyante de tous les besoins des autres, les devinant et se tourmentant jusqu'à ce qu'elle eût changé leur peine

en bien-être, se fâchant quand on lui cachait une souffrance, se fâchant encore quand on la remerciait de vous l'avoir épargnée.

Elle avait beaucoup de compréhension et d'esprit, des notions très variées et très vagues, aucune instruction solide, aucune philosophie, aucune croyance. Elle aimait le bien, le juste et le beau, sans les bien apprécier et sans les connaître, sinon par oui-dire ou par surprise révélatrice de l'instinct. Elle paraissait être, comme Tonino, privée de la faculté de raisonner. Les remontrances qu'elle lui adressait étaient plaisantes en ce qu'elle ne savait lui dire le pourquoi de rien, et si par hasard il le lui demandait, elle lui répondait : Il n'y a que les sots et les paresseux qui ont le *pourquoi* à la bouche. Comme Tonino l'avait fort peu dans l'esprit, il se contentait de cette réponse.

Il y avait pourtant deux choses qu'elle savait bien, c'était l'italien et la musique. Elle parlait facilement et incorrectement le français et l'allemand, mais la langue de son grand-père était restée pure et pleine d'élégance dans sa mémoire; c'est dans cette langue que j'aimais à l'entendre. Quant à la musique, elle l'enseignait admirablement à Tonino et à moi, car malgré mes cinquante ans j'aimais encore à apprendre, et toute ma vie j'avais regretté de n'être qu'un amateur et de ne pas avoir eu le temps ou l'occasion de connaître la mathématique sérieuse de cet art divin.

Tonino jouait agréablement du violon, et il n'avait pas eu d'autre professeur que sa cousine. J'étais curieux de savoir si elle le lui avait enseigné par pure théorie ou si elle connaissait l'instrument; mais je savais bien que, si je le lui demandais, elle me répondrait brusquement qu'elle ne savait rien du tout. Un jour que Tonino essayait un motif de Weber et le dénaturait avec la facilité italienne, elle s'impatienta, prit le violon, et, avec une grâce indicible, elle joua comme un maître. Je ne pus me défendre de l'applaudir. elle jeta l'instrument avec humeur en haussant les épaules; mais Tonino avait été chercher un autre violon qu'il lui présenta d'un air suppliant.

— Pourquoi te permets-tu de toucher à cela? lui dit-elle.

C'était une relique en effet, c'était le violon de Crémone du grand-père avec l'archet armorié. Elle ne put résister au désir de le mettre d'accord et de jouer : pendant une heure, elle nous ravit. Elle ne savait faire sans doute aucune difficulté, mais elle avait le chant large et pur des vrais musiciens. L'ampleur de son geste et la simplicité majestueuse de son attitude répondaient à cette saine intuition musicale. Elle paraissait grande quand elle tenait ce violon; son profil sérieux s'illuminait d'une flamme intérieure et d'une auréole mystérieuse. Au plus beau moment de son inspira-

tion et comme elle semblait en communication avec l'âme des maîtres, elle s'interrompit, et remettant le violon à Tonino : — Reporte cela, lui dit-elle ; il faut que j'aille à la laiterie, je n'ai pas le temps de m'amuser. — Et elle courut à ses vaches, reprenant tout à coup l'air affairé et la démarche empressée de la ménagère prosaïque.

Ces contrastes entretenaient mes perplexités. Je me demandais si cette existence encore si remplie d'ardeur et de vitalité était réellement finie, si elle m'avait dit vrai en m'assurant n'avoir aimé personne depuis la catastrophe de sa jeunesse, et si dans tous les cas, l'occasion d'aimer noblement et légitimement venant à naître, elle n'aurait plus assez de foi et d'enthousiasme pour la saisir.

Vous me demanderez pourquoi je me faisais ces questions : en toute sincérité, je puis vous affirmer que j'y prenais un intérêt purement philosophique. Je ne pouvais d'ailleurs m'en préoccuper bien assidûment; j'avais trop de travail sur les bras, trop de calculs matériels dans l'esprit pour philosopher ou pour rêver longtemps. J'eus plus de loisir quand la mauvaise saison interrompit nos travaux. Je dus me borner à faire de continuelles observations sur la force des crues, sur les caprices du courant et sur les dévastations que la Brame, c'était le nom de notre torrent, produisait encore en pure perte pour nous dans le terrain de la Quille. Je n'en étais pas aussi dépité que Jean; je songeais à la possibilité de faire sauter d'autres rochers, afin de mettre à découvert l'abîme de boue fertilisable que le torrent nous tenait en réserve dans ses gouffres.

Comme en somme tout allait bien, et que vers le mois de janvier notre digue, légèrement entamée, promettait de tenir bon, notre vie était tranquille et même gaie. Jean, qui ne pouvait tenir en place, allait et venait pour ses affaires, de Sion à Martigny et de Brieg à la Diablerette. Nous le voyions souvent quand même, et il passait des semaines avec nous. Félicie m'en remerciait, car les hivers précédens on l'avait vu à peine. Nos soirées étaient longues et enjouées; jamais Jean n'avait été de si bonne humeur. Il était naturellement et franchement gai, lui, quand il n'avait pas trop de soucis dans la cervelle. Cette fois il voyait tout en beau, et son plaisir était de taquiner Tonino et de faire assaut de lazzis avec lui, pourvu que ces plaisanteries eussent toujours trait à l'objet de ses espérances. — Tu sais, lui disait-il, que quand notre île sera en plein rapport, je t'achèterai ton titre de baron. Je veux être le baron d'*Isola-Nuova*. Quel besoin as-tu d'être baron, toi qui n'aimes que ton violon et tes bêtes? Tu n'es pas fort, tu ne seras jamais qu'un berger d'Arcadie.

— Mais je suis fort, s'écriait Tonino; je sais travailler la terre,

attendez que j'aie comme vous de la barbe jusqu'aux yeux, et vous verrez si je ne pousse pas bien la charrue!

— J'espère que la charrue passera sur mon tas de galets et que le blé y poussera avant que la barbe n'ait poussé sur tes joues; mais ce qui ne te poussera jamais dans la tête, c'est l'esprit qu'il faut pour cultiver.

Alors on discutait, car, malgré la résolution avec laquelle Félicie et Tonino secondaient les préférences du patron, ils appartenaient à une autre école, et il avait raison de leur dire qu'ils étaient de la race des pasteurs. S'ils eussent été livrés à eux-mêmes, ils eussent abandonné au diable, c'est-à-dire au désastre des inondations, la partie basse des Diablerets, et ils n'eussent songé qu'à étendre leur domaine sur les hauteurs pour élever des troupeaux. Il y avait là en effet de quoi gagner sans rien risquer. Jean aimait le risque. Félicie lui donnait tort; cette étrange fille l'aidait et le poussait à satisfaire sa passion pour les aventures, elle me trouvait trop prudent, et pourtant rien au monde ne pouvait l'empêcher de batailler en paroles et de dire à ce frère adoré et gâté qu'il était fou.

Mais les discussions ne dégénéraient plus en querelles. J'étais là pour mettre les parties d'accord en les obligeant à se faire des concessions, en donnant raison à l'un et à l'autre dans la limite où chacun avait raison. Tonino disait comme moi. Félicie rejetait sur lui, je ne dirai pas sa mauvaise humeur, elle n'en avait jamais, mais son besoin d'épiloguer, de railler et de contredire.

Avec moi seul, elle était comme neutre ou enchaînée, et sa déférence se traduisait par des questions dont elle écoutait attentivement la réponse. J'essayais alors de lui donner la notion de la vie collective que sa forte individualité avait peine à admettre. J'excusais, j'embellissais, je poétisais l'ardente manie de son frère, en parlant de la solidarité qui règne entre les hommes et du progrès général que chacun doit servir en vue de tous. Cette gloriole que Jean appelait la gloire, je m'efforçais d'en faire de la gloire vraie et bien entendue, et Jean, qui avait beaucoup de noblesse dans sa vanité, s'enivrait de l'idéalisation que je lui présentais.

Tonino écoutait tout cela avec ses beaux grands yeux étonnés, et il regardait Félicie pour savoir ce qu'il devait penser de mes théories. Félicie ne pouvait le lui apprendre, elle était plus étonnée que lui, et à la fin de mes vains discours elle disait : — Tout cela est au-dessus de moi. Les hommes ne m'ont fait que du mal, je ne peux pas les bénir et les aimer, et je ne sens aucun besoin de les servir. Qu'ils deviennent ce qu'ils voudront, je leur donnerais ma vie qu'ils ne m'en sauraient aucun gré. Je crois que personne ne sert le progrès de bonne foi. C'est un grand mot que l'on a inventé

pour couvrir l'ambition personnelle et faire passer un vice pour une vertu. Pourtant... ne vous fâchez pas contre moi, monsieur Sylvestre! je suis sûre que vous êtes sincère, vous! vous croyez à ce que vous dites, vous avez le cœur grand, vous avez besoin d'aimer, et peut-être n'avez-vous rencontré personne qui fût digne de votre amitié : alors vous vous êtes mis à aimer tout le monde. Je voudrais être comme vous, cela me ferait oublier que tout le monde est injuste et mauvais; mais je ne peux pas perdre la mémoire, c'est pourquoi je ne m'attache qu'à ceux à qui je me dois, et je les aime en égoïste, en oubliant pour eux tout le reste et moi-même : c'est ma manière d'aimer. Je sais qu'elle ne vaut rien, mais vous ferez un grand miracle, si vous me changez.

En février, les eaux furent terribles, elles entassèrent une montagne de pierres en amont de la presqu'île; mais notre barrage ne céda pas, et les galets s'écoulèrent de côté sans couvrir notre terrain. Dans sa joie, Jean me dit : — Savez-vous, monsieur Sylvestre, qu'il est temps de régler nos affaires. Vous allez me dire quelle part vous voulez dans mes bénéfices, et comme il n'est pas juste que vous les attendiez, je suis prêt à vous faire l'avance que vous voudrez.

— Vous ferez, lui dis-je, quatre parts de vos bénéfices, les deux plus fortes pour votre sœur et vous, les deux plus faibles pour Tonino et moi. Réglez cela en temps et lieu comme vous l'entendrez, et ne m'avancez rien. Payez-moi seulement mon travail à la semaine comme vous avez fait jusqu'ici.

— Mais il m'en coûte, reprit-il, de payer un homme tel que vous à la semaine, comme un manœuvre, et de penser que vous n'avez pas devant vous de quoi vous passer la moindre fantaisie.

— Le fait est que c'est honteux pour vous, Jean, dit Félicie, qui nous écoutait. J'en rougis, moi, et si j'osais...

— Je n'ai pas de fantaisies, repris-je, et vous prévenez tous mes besoins. Je vis chez vous comme un prince, — bonne chère, bon logis, bon feu, une propreté délicieuse. J'ai de quoi m'habiller pour l'hiver, mon linge est entretenu; je crois que, si nous comptions, je vous redevrais. Laissons cette question d'argent, elle me désoblige.

Il n'en fut plus question, et nous reprîmes nos travaux avec ardeur au printemps.

Ayant taillé de la besogne à Jean et à sa brigade d'ouvriers, je montai à la Quille, et je m'y installai dans le chalet abandonné de Zemmi, qui avait assez bien résisté aux outrages de l'hiver. Tonino d'ailleurs m'aida à le consolider, Félicie voulut y porter elle-même tout ce qui pouvait en rendre l'habitation supportable, et je m'y logeai pour une quinzaine, afin de surveiller la fonte des neiges, la

formation de la Brame, encore enchaînée à cette époque sous la glace, et de prévoir les moyens de changer au besoin sa direction dans notre prairie.

On sait que les chalets de montagne, les vrais chalets, car nous donnons improprement ce nom aux riches maisons de bois des vallées, sont de véritables cabanes de bergers, ingénieusement construites sur un plan très exigu, afin de donner moins de prise au passage des ouragans. Il y a là tout juste la place pour dormir chaudement sans étouffer. Mais le chalet Zemmi, qui garda le nom de l'ancien propriétaire, se composait de deux corps de logis, dont un plus spacieux était destiné à abriter les jeunes chevreaux. Je fis de celui-ci mon cabinet de travail, je plaçai une vitre dans la lucarne, je m'étais muni de deux chaises et d'une table rustique; je disposai un coin en cabinet de toilette. Tous les deux jours, on m'apportait mes provisions de bouche. J'étais là comme un sybarite.

Il y avait longtemps que j'aspirais à une vacance d'entière solitude; ç'a toujours été ma fantaisie, peut-être une nécessité de mon caractère. Quand je vis avec mes semblables, ma pensée s'occupe d'eux si exclusivement, soit pour les aider à vivre bien, soit pour comprendre pourquoi ils vivent mal, que j'oublie absolument de vivre pour mon compte. Quand je m'aperçois que j'ai fait pour eux mon possible et que je ne leur suis plus nécessaire, ou, ce qui arrive plus souvent, que je ne leur suis bon à rien, j'éprouve le besoin de vivre avec ce moi intérieur qui s'identifie à la nature et au rêve de la vie dans l'éternel et dans l'infini. La nature, je le sais, parle dans l'homme plus que dans les arbres et les rochers; mais elle y parle follement, elle y est plus souvent délirante que sage, elle y est pleine d'illusions ou de mensonges. Les animaux sauvages eux-mêmes sont tourmentés d'un besoin d'existence qui nous empêche de savoir ce qu'ils pensent et si leurs obscures manifestations ne sont pas trompeuses. Dès qu'ils subissent des besoins et des passions, ils doivent les satisfaire à tout prix, et toute logique de leur instinct de conservation doit céder à cette sauvage logique de la faim et de l'amour. Où donc trouver, où donc surprendre la voix du vrai absolu dans la nature? Hélas! dans le silence des choses inertes, dans le mutisme de ce qui ne ment pas! la face impassible du rocher qui boit le soleil, le front sans ombre du glacier qui regarde la lune, la morne altitude des lieux inaccessibles, exercent sur nous un rassérènement inexplicable. Là, nous nous sentons comme suspendus entre ciel et terre, dans une région d'idées où il ne peut y avoir que Dieu ou rien, et s'il n'y a rien, nous sentons que nous ne sommes rien nous-mêmes et que nous n'existons pas, car rien ne peut se passer de sa raison d'être.

Le mystère est impénétrable quand on veut le soumettre aux calculs de l'expérience. Il échappe même à ceux de la plus savante logique; mais Dieu se prouve précisément par l'absence de preuves à notre usage. Il ne serait rien de plus que nous, s'il tombait sous le criterium de nos démonstrations. La notion que nous avons de lui réside dans une sphère où nous n'entrons qu'à la condition de nous sentir supérieurs à nous-mêmes, où la foi est une vaillance du cœur, une surexcitation de l'esprit, une hypothèse du génie; c'est l'idéal du sentiment, et là tout raisonnement se résume en deux mots : Dieu est, parce que je le conçois.

J'étais perdu dans ces contemplations d'une simplicité et d'une douceur extrêmes, quand des émotions bien inattendues et bien étranges me ramenèrent sur la terre.

Un matin, j'étais le plus heureux des hommes, j'avais oublié mes peines, j'étais bien libre et bien seul. La vaste prairie de la Quille commençait à se dorer des rayons du soleil. Le site eût pu sembler mortellement triste à des yeux distraits; il me paraissait admirable. Pas un arbre, pas un buisson n'interrompait la solennelle uniformité de sa teinte verte, et ne dissimulait la grâce de ses courbes hardies et souples. Les pics voisins, plus élevés, fermaient étroitement l'horizon de leurs fières dentelures ou de leurs neiges splendides. Les alouettes chantaient au-dessous de moi, je ne sais où, dans une région qui était un zénith pour les habitans de la plaine, un nadir pour moi. Le glacier qui s'interposait encore entre le soleil et le bas de la prairie se teignait en rose à sa cime, en vert d'émeraude à sa base. Le temps était pur, pas une brise ne frissonnait sur l'herbe. Tout ce calme avait passé dans mon âme, je ne pensais plus, je vivais d'une vie pour ainsi dire latente, comme les masses de glace et de rochers qui me protégaient...

L'apparition de Félicie Morgeron à cette heure matinale et au milieu de cette solennité de l'aurore me surprit comme un événement impossible à prévoir. Et quoi de plus simple pourtant? Elle s'étonna de mon étonnement.

— Je n'ai pas dormi cette nuit, me dit-elle, j'ai eu mal à la tête, j'ai voulu faire une promenade, et afin d'être rentrée pour le déjeuner du frère, je suis sortie comme la lune éclairait encore. Je vous ai apporté ce panier, car Tonino oublie toujours mille choses nécessaires. Je suis vénue vite, il faisait froid au départ. A présent j'ai chaud, je me repose un instant et je m'en retourne. Ne vous dérangez pas pour moi.

J'essayai, tout en la remerciant de ses gâteries, de lui dire qu'elle ne me dérangeait pas, puisqu'elle m'avait surpris ne faisant rien.

— Si fait, dit-elle, vous pensiez! C'est un bonheur pour vous de

penser, je le sais. Vous n'avez besoin de personne pour être heureux, vous. Le bonheur des autres fait bien votre occupation, mais non pas votre tourment, et le contentement de votre conscience vous suffit.

— N'êtes-vous pas comme moi?

— Non, non, vous vous trompez. Vous ne me connaissez pas. Je voudrais que quelqu'un, ne fût-ce qu'une seule personne au monde, me rendît justice et comprît ce que je souffre

— Vous souffrez donc quelquefois? Je le pensais, je croyais le deviner; mais vous ne vouliez pas qu'on eût l'air de l'apercevoir, et c'est la première fois que vous en convenez.

— Il faut bien que j'en convienne, puisque j'étouffe. Le courage a un terme, vous l'avez dit. Je suis au bout du mien! — Et comme je gardais le silence, elle ajouta avec une sorte de gaîté amère : — Mais cela vous est bien égal, n'est-ce pas?

— Non, certes, répondis-je, et je voudrais vous faire quelque bien; mais je vous sais si ombrageuse, si prompte à reprendre votre confiance, si portée à contredire les autres et vous-même, que je n'oserai jamais vous faire de questions.

— Ainsi je suis un être impossible? Dites-le, voyons, je suis venue vous trouver pour vous le faire dire! — En parlant ainsi, elle cacha sa figure dans ses mains et fondit en larmes. C'était la première fois que je la voyais pleurer, et j'aurais cru qu'elle ne pleurait jamais. Cette faiblesse féminine qui se révélait enfin m'attendrit moi-même. Je pris ses mains dans les miennes. Je lui parlai avec amitié; je lui offris toute la commisération de mon cœur, toute l'assistance de mon dévouement. — Non, non, répondait-elle en pleurant toujours : vous ne m'aimez pas, vous ne m'aimerez jamais. Personne ne m'aime, personne ne peut m'aimer!

J'essayai de lui dire qu'elle était ingrate envers son frère, qui lui rendait pleine justice, et surtout envers Tonino, qui avait pour elle une sorte d'adoration. — Ah! laissons Tonino tranquille, s'écria-t-elle en m'interrompant avec aigreur : il est bien question de cet enfant-là!

Je vis qu'elle retombait dans son besoin de lutter contre l'amitié même dont ses larmes imploraient le secours. J'essayai pour la première fois de dominer cette nature rebelle, et je la grondai paternellement. — Vous avez l'âme malade, lui dis-je, et vos malheurs passés ne sont point une excuse. J'ai été plus malheureux que personne, je vous en réponds, car j'ai vingt ans de plus que vous, et je n'ai pas eu, comme vous, la compensation de pouvoir me dévouer utilement. Mon travail a été stérile, et avec cela je ne suis pas un homme fort comme vous êtes une femme forte. Je suis doux

et sensible. Je ne sais pas combattre le chagrin par mes propres ressources. Je ne lutte pas; quand il vient, il m'écrase, et tandis que vous restez debout dans votre fierté vaillante, je suis brisé et me roule par terre comme un enfant. Pourtant je ne m'arroge pas le droit de me dire désespéré, puisque je ne suis pas méchant, et quand j'ai plié sous la douleur, je me relève et je marche. Ce n'est donc pas de la vertu que j'ai, et ce n'est pas là ce qui vous manque; vous n'êtes que trop stoïque et dure à vous-même. Ce que j'ai, c'est ce que vous ne voulez pas avoir : c'est la foi. Je ne vous parle pas de croyance religieuse, je ne me permets pas d'interroger la vôtre; mais vous ne croyez pas à l'humanité, vous voulez la résumer dans deux ou trois personnes que vous aimez et auxquelles l'habitude de tout nier vous empêche de croire. Cette espèce de rupture que vous avez faite dans votre cœur avec toute pensée d'union morale avec la société vous a rendue misanthrope, et la misanthropie, c'est de l'orgueil. Vous vous faites un point d'honneur de résister à l'horreur de l'isolement, tandis que vous devriez vous en faire un de vous en arracher et de pardonner à l'intolérance et au préjugé les blessures que vous en avez reçues. Enfin vous vivez dans le fiel d'un éternel ressentiment contre le monde, sans vous douter que vous entretenez son éloignement par le vôtre et sa tyrannie par votre révolte. Cette situation où vous vous obstinez aigrit vos pensées et trouble votre jugement. Elle vous rend exigeante envers ceux-là mêmes que vous chérissez, et si vous n'y prenez garde, votre affection prendra l'allure du despotisme. Il y a dans votre manière de céder à leurs fantaisies quelque chose de découragé et de méprisant, et cent fois par jour vous levez la main pour briser vos idoles, quand il serait si facile de les gouverner comme je les gouverne, par la persuasion.

Je ne sais ce que je lui dis encore sur ce thème. Elle m'écoutait avec une attention morne, comme si mes paroles l'eussent accablée sans la persuader et pourtant, lorsque je me taisais, elle me disait : Parlez encore, faites que je comprenne; et quand je changeais d'attitude : — Gardez mes mains dans vos mains froides, disait-elle. J'ai la fièvre, vous me l'ôtez.

Quand j'eus dit tout ce que je croyais être l'analyse de son mal, elle me demanda le remède soudain, miraculeux, comme si j'eusse été un sorcier ou un saint. — Vous allez me tracer ce qu'il faut faire pour me changer, dit-elle. Vous voulez que je sois gaie, aimable, que j'invite mes voisins, que je fasse de la musique, que j'aille dans les fêtes, que je m'habille avec luxe, que je devienne coquette? Est-ce là ce que vous me conseillez? Je peux le faire; mais le secret de prendre plaisir à tout cela, vous ne me le donnez pas.

— Mais je ne vous conseille rien de tout cela! Je ne sais rien des relations que vous pourriez établir et des avantages que vous auriez à en retirer. Je vous ai parlé de renouer le lien social sans me permettre aucune allusion particulière à la manière de renouer ce lien; je ne suis pas un homme du monde, et par le fait j'ai rompu avec lui bien plus que vous. Cependant il y a une réconciliation qui se fait dans le cœur quand on veut se guérir, et le seul ordre de choses où je puisse et veuille vous conseiller, c'est l'ordre purement moral et intellectuel. Vous êtes grande, ma chère Félicie, vous n'êtes pas douce. Il vous est impossible de l'être avec ce parti-pris de mépriser tout ce qui n'est pas vous. Eh bien! réfléchissez une fois, une bonne fois dans votre vie; je crois que cela ne vous est jamais arrivé!

— C'est vrai, dit-elle, je crois que je ne sais pas et que je ne peux pas réfléchir. Faites-moi réfléchir, vous; aidez-moi. Démontrez-moi que les autres valent mieux que moi.

— Individuellement il est probable que la plupart des autres ne vous valent pas; mais l'humanité prise dans son ensemble a une valeur immense que l'individu ne peut résumer en lui qu'à la condition de la comprendre. Aimez-vous dans l'humanité, aimez l'humanité en vous. Dites-vous, par exemple, que l'humanité souffre parce que vous souffrez, et que vous souffrez parce qu'elle souffre. La condamnation que vous avez subie, d'où vient-elle? De l'absence de charité chez les autres. C'est la cause de tous vos malheurs et des orages qui ont troublé l'union de vos parens. Eh bien! si la charité était en vous, vous plaindriez les autres de n'en point avoir, et dès qu'on plaint, on pardonne. Vous ne pardonnez pas, donc la charité manque sur ce coin de terre que vous habitez, comme elle manque, hélas! dans le reste du monde, et vous ne voulez pas l'y faire entrer, même dans votre maison, dans votre croyance, dans votre âme; vous la victime d'un mal dont vous devriez apprécier l'énormité, vous ne songez pas aux nombreuses victimes de ce mal; n'y eût-il qu'elles à plaindre et à aimer, ce serait de quoi attendrir et remplir votre cœur. Eh bien! sachez que ceux qui frappent sont encore plus malheureux que ceux que l'on brise. Ils n'ont pas la joie de se sentir innocens. Quand on épouse le mal, on ne dort plus. L'humanité est donc un chaos d'erreurs et un abîme de souffrances. Heureux ceux-là seuls qui sentent la pitié dans leurs entrailles, car c'est d'eux qu'on peut dire que, dès ce monde, ils seront consolés. Comment? me direz-vous. Je vous réponds tout de suite : en ne haïssant pas.

— Voilà tout? s'écria Félicie étonnée : ne pas haïr, c'est de l'indifférence!

— Non, non! repris-je, l'indifférence n'existe pas et ne peut pas exister. L'indifférence, c'est le néant de l'âme et le vide de l'esprit. Vos pauvres crétins de la montagne sont indifférens, aussi ne sont-ils plus des hommes. Quand on est homme, quand on a souffert et qu'on ne hait pas, c'est qu'on aime sa race d'un amour immense.

— Mais enfin pourquoi l'aimer quand on la sait malheureuse par sa faute?

— Et vous, Félicie, n'est-ce pas par votre faute que vous avez été malheureuse?

— Voilà une parole horrible, monsieur Sylvestre! Quoi, vous? vous-même qui pardonnez tout, vous me reprochez...

— Rien! vous avez péché par ignorance, vous étiez une enfant. Eh bien! l'humanité est enfant aussi, c'est l'ignorance qui est la source de toutes ses erreurs et de toutes ses infortunes. Aimez-la pour sa crédulité, pour son aveuglement, pour sa faiblesse, pour son besoin inassouvi d'amour et de bonheur, pour tout ce qui vous donne le droit d'être aimée vous-même.

— Ainsi j'ai le droit d'être aimée? Voilà ce que je me dis à toute heure et ce qui fait mon tourment, puisque le monde me répond toujours non! Le monde, si je vous ai bien compris, c'est vous, c'est moi, c'est toute personne qui subit les lois de la société. Eh bien! malgré tout ce que vous venez de dire, supposez que nous soyons jeunes et libres, vous et moi, et que notre idée à tous deux fût de nous marier, ce n'est pas moi que vous choisiriez! Vous préféreriez, vous qui êtes fier et honnête, une fille vierge sans fortune et même sans éducation et sans intelligence à une fille déchue et déshonorée comme moi.

— Vous vous trompez, Félicie. La chose qui me ferait préférer une fille vierge, ce n'est pas la pureté de sa réputation, c'est celle de son âme. Je m'inquiète fort peu du *qu'en dira-t-on*, non pas que je le méprise, mais parce qu'il faut souvent le braver pour changer peu à peu la malveillance en aménité. Ce que j'estimerais dans une fille vierge de cœur, ce serait la droiture et la simplicité de ses pensées. J'aurais l'espoir de l'éclairer, si elle était inculte, et de lui faire partager ma santé morale. Avec vous, cet espoir serait trompé; vous avez pris le malheur par son mauvais côté, et je serais effrayé d'épouser le doute ou le dédain de toutes choses.

— Alors vous vous marieriez pour avoir la paix? Vous êtes donc un égoïste? Vous ne vous attacheriez pas comme moi par pur dévouement?

— Si fait, orgueilleuse! mais avec l'espoir seulement d'un dévouement utile. Il est des dévouemens aveugles, obstinés, généreux sans doute, mais insensés, puisqu'ils ne servent qu'à augmenter les tra-

vers des gens qu'on idolâtre et à faire naître en eux, malgré eux quelquefois, le mal funeste de l'égoïsme. Si votre frère est un peu fou, croyez bien qu'il y a de votre faute, et si Tonino est excellent, c'est que vous n'avez pu l'empêcher de l'être. Quant à moi, j'ai été un peu comme vous, j'ai gâté, j'ai corrompu par conséquent les objets de mon affection, et quand j'ai voulu réparer le mal, il était trop tard. J'avais manqué de prévoyance, j'ai manqué d'ascendant. L'homme qui s'attacherait à vous avec l'espoir d'adoucir les aspérités de votre caractère arriverait peut-être trop tard et ne ferait que vous exaspérer. Estimeriez-vous un homme assez peu sérieux pour vouloir vous posséder au prix de son repos et du vôtre?

— Vous parlez de repos à quelqu'un qui ne sait pas ce que c'est. Depuis que je suis au monde, je ne me suis pas reposée une heure.

— C'est le tort que vous avez eu. Que l'on ne repose pas son corps, c'est bon quand il ne l'exige pas; mais il faut reposer son esprit et son cœur dans un lit de vérité et dans un bain de charité. Sans cela, on devient fou, et les fous sont toujours nuisibles.

— Ainsi j'avais raison en commençant? On ne peut pas m'aimer parce que je ne suis pas aimable?

— Pourquoi vous cacherais-je la vérité, puisqu'elle est utile? Rendez-vous aimable et connaissez enfin le bonheur d'être aimée.

— Pourtant il y a ce pauvre Tonino qui m'aime telle que je suis, vous l'avez dit!

— Je le répète, mais il vous aime avec son instinct, et vous ne lui en tenez pas compte, puisque vous voilà désolée.

— C'est vrai, il me faudrait quelque chose de plus que l'amitié d'un bon chien. L'affection que j'ai rêvée jadis était plus complète et plus élevée que cela. J'y ai renoncé, voyant que je ne pouvais pas l'inspirer.

— N'y renoncez pas, modifiez-vous.

— Est-ce qu'on le peut?

— A coup sûr, quand on est persuadé qu'il le faut.

— Je le suis à présent. J'essaierai.

Elle s'éloigna, et je l'eus bientôt perdue de vue dans les versans de la descente. Un quart d'heure après, comme je tournais l'angle du glacier, je la vis à une grande distance au-dessous de moi entre deux rochers dont elle se croyait sans doute abritée contre tous les regards. Elle était appuyée contre un de ces rocs perpendiculaires dans une attitude de rêverie ou de découragement. Son costume rouge et blanc tranchait vivement sur le fond verdâtre, et le mouvement de sa personne délicate avait une grâce touchante; mais

elle sembla tout à coup m'avoir aperçu, et elle se retira brusquement. Je ne la vis plus.

Elle ne m'avait pas dit au juste la cause de son chagrin, et, pressentant qu'il était d'une nature délicate, je n'avais pas osé l'interroger. A quoi attribuer cette subite détresse d'une âme si fière, sinon au besoin de l'amour, trop longtemps combattu? Je m'avisai d'une chose bien évidente, c'est que je ne lui avais pas dit un mot de ce qu'il eût fallu lui dire pour amener un épanchement qui l'eût soulagée. Je n'avais été qu'un raisonneur pédant, tandis que j'aurais dû être un paternel ami et arracher de son cœur le secret de quelque passion cachée qui la torturait. Cette passion n'avait pour objet aucune des personnes que je voyais venir à la Diablerette; mais Félicie sortait fréquemment, elle allait vendre elle-même ses bestiaux et ses denrées, elle pouvait et devait connaître quelqu'un qui lui eût paru digne d'elle et qui ne la devinait pas, ou qui ne lui pardonnait pas le passé.

Je ne sais pourquoi j'ai toujours éprouvé une invincible répugnance pour les questions. C'est peut-être un sentiment de fierté qui m'empêche de forcer ou de surprendre la confiance que je sens m'être due. Et puis d'un homme à une femme, quand même il y a une grande différence d'âge, il me semble que les questions sont une sorte d'atteinte à la chasteté. Je respectais Félicie, et je me disais que, si elle avait un secret à me confier, elle seule pouvait me donner le ton et la note dont je devais me servir pour lui répondre.

En résumé, cette pauvre femme qui repoussait la tendresse en éprouvait sans doute l'impérieux besoin, et je me promis d'être moins sermonneur et moins sec, si elle venait de nouveau me consulter.

Elle ne revint pas, et je ne sais pourquoi je m'abstins, pendant huit autres jours, de descendre à l'habitation. Je n'avais pas de raisons pour y aller chercher mes vivres, Tonino devançait tous mes besoins. Il montait presque tous les matins. Je me disais quelquefois que je devais à Félicie de paraître m'intéresser à elle; j'étais retenu par une sorte d'irrésolution craintive. Je n'osais pas non plus demander de ses nouvelles à Tonino d'une manière particulière. Il était si expansif qu'il m'eût peut-être dit des choses que je ne voulais ni ne devais tenir de lui; mais il était écrit que la vérité m'arriverait brutalement, malgré toute la réserve que je mettais à l'aborder.

Jean monta au chalet, et en me secouant les deux mains : — Pourquoi donc, me dit-il, ne revenez-vous pas chez nous? Vos études ici sont finies, je le vois bien d'après tout ce que vous avez

écrit sur ce gros registre. Est-ce que vous vous plaisez seul plus qu'avec les amis?

— J'aime la solitude, répondis-je, j'en ai souvent besoin; mais j'aime les amis encore plus, et je retournerai chez vous dans quelques jours, à moins que vous n'ayez tout de suite besoin de moi.

— Eh bien, oui, nous avons besoin de vous tout de suite; ma sœur dépérit.

— Elle est malade?

— Oui, il faut être son médecin.

— Mais je ne suis pas médecin, mon cher ami; vous croyez donc que je sais tout?

— Vous savez tout ce qui est bon, et vous devez savoir de bonnes paroles pour guérir une âme malade. Voyons, vous n'êtes pas un enfant, vous n'êtes ni sourd ni aveugle. Vous n'avez pas été avec nous jusqu'à présent sans découvrir que ma sœur vous aime?

Et comme je le regardais avec stupéfaction, il partit d'un gros rire cordial. — Il paraît que je me suis trompé, dit-il, et que vous ne le saviez pas!

— Mais vous rêvez, mon ami, m'écriai-je; j'ai vingt ans de plus que votre sœur!

— Cela, nous ne le croyons pas : nous voyons qu'il vous plaît de vous vieillir de dix ans; mais votre figure, votre agilité, vos forces, votre gaîté, vos cheveux noirs ne veulent pas vous servir de compères. Vous avez tout au plus quarante ans, monsieur Sylvestre; je suis votre aîné d'au moins cinq hivers!

Je jurai sur l'honneur que j'avais près de quarante-neuf ans. — Eh bien! ça nous est égal, reprit Morgeron; on n'a que l'âge qu'on porte sur sa figure et sur son corps. Ma sœur vous aime comme vous êtes, et je lui donne raison. Voyons, ne faites pas de la modestie; elle est encore jeune et jolie femme, elle possède deux cent mille francs, et les enfans qu'elle aura dans le mariage hériteront d'autant que je leur laisserai, car je ne me marierai jamais. Elle a fait une faute, vous le savez, mais elle est plus à plaindre qu'à blâmer; elle l'a bien réparée, et vous êtes un philosophe. Vous lui avez dit que vous la trouviez digne d'estime et de respect. Ne fermez plus les yeux, son cœur est à vous, et c'est un cœur qui vaut beaucoup; vous ne retrouveriez jamais le pareil. Je sais que vous êtes veuf, vous l'avez dit, vous êtes libre de tout engagement, puisque vous voilà fixé chez nous, où vous ne recevez aucune lettre. Faites votre bonheur; croyez-moi, vous n'êtes pas d'un caractère à vieillir seul. Vous n'êtes pas ambitieux comme moi; il vous faut des soins, de l'amitié; dites oui, et je vais vous embrasser à vous étouffer, car je serai fier d'un frère comme vous, et, tout ruiné

que vous êtes, l'honneur sera très grand pour nous, vous le savez bien.

Je demeurai dans un état de stupeur mêlé de tristesse et d'effroi qui, malgré mes remercîmens pour l'amitié de mon hôte, n'échappa point à sa pénétration. — Eh bien! reprit-il, vous me parlez avec affection et bonté; mais la chose ne vous sourit pas, je le vois de reste!

— C'est la vérité, répondis-je. De toutes les prévisions que j'ai pu admettre sur mon avenir à recommencer, la prévision du mariage est la seule qui ne me soit pas venue, tant elle est éloignée désormais de mes goûts et de mes pensées. J'ai été malheureux par la famille; il y a peut-être eu de ma faute, j'ai été faible; mais je ne suis guère corrigé. Le caractère de votre sœur, tout généreux qu'il soit, effraie le mien. Vous dites qu'on n'a que l'âge que montrent le corps et la figure : vous vous trompez, cher ami! On a l'âge de son cœur, de son expérience ou de sa foi. J'ai été trop éprouvé pour croire en moi, et je ne sens plus dans mon âme l'enthousiasme qui nous transporte vers l'inconnu aux heures de la jeunesse. Enfin je ne suis pas amoureux de votre sœur, et la raison, pas plus que l'amour, ne me conseille de lui consacrer une existence que je sens brisée, et dont jai bien de la peine à rassembler les débris.

— S'il en est ainsi, je n'insisterai pas, reprit Jean; mais je ne suis pas bien sûr que vous voyiez clair en vous-même. Je vous demande d'y réfléchir, de revenir chez nous, de regarder et d'observer ma sœur plus que vous ne l'avez fait encore; vous en deviendrez peut-être amoureux à présent que vous savez que vous avez droit de l'être. Depuis son malheur, qu'elle n'a jamais essayé de cacher à personne, Félicie a fait plus d'une passion, et si elle voulait, je sais plus d'un parti sortable qui se présenterait encore; mais elle est difficile et ne trouve personne à son gré. Il n'y a que vous devant qui elle s'incline comme devant son supérieur. Je sais, moi, qu'elle peut plaire beaucoup malgré ses défauts, et je ne crois pas impossible qu'elle vous plaise à la longue. J'espère que vous n'allez pas nous quitter à cause de ce que je vous ai dit?

— J'avoue que j'en suis tenté, mon cher hôte. Je crains de jouer un rôle ridicule ou blessant.

— Non, vous êtes censé ne rien savoir, ne rien deviner. Si ma sœur se doutait de mon indiscrétion, elle serait si furieuse qu'elle s'en irait, je crois! Elle est fière, allez, trop fière peut-être. Jamais elle ne vous préviendra, n'ayez pas peur! Avec cela, elle n'est pas une enfant, et si elle voit que vous ne l'aimez pas, ce qu'elle pense et croit déjà, elle renfoncera son chagrin et le surmontera. Elle est

forte et vaillante comme dix hommes, et quant au dépit, elle a l'âme trop haute pour savoir ce que c'est. Descendez donc chez nous, et dans huit jours nous reparlerons de ça. On doit toujours à une personne qui vous aime de réfléchir et d'examiner.

Je dus promettre; mais, avant de quitter Morgeron, je voulus savoir si sa sœur lui avait fait confidence de ses sentimens, et si ce n'était pas tout simplement un rêve qu'il avait fait lui-même.

— Ce n'est pas un rêve, dit-il; mais je n'ai reçu aucune confidence. Avant que Félicie se décide à avouer qu'elle aime quelqu'un, elle qui depuis quinze ans se moque de l'amour des autres et le méprise, il lui faudra arracher le cœur de la poitrine.

— Mais alors comment savez-vous?...

— Je sais parce que Tonino sait, et me l'a dit.

— Tonino? elle l'a pris pour confident?

— Oh! non pas! mais il lit en elle comme dans un livre. Il est plus fin que nous tous; il sait tout ce qu'elle pense, même quand elle dit le contraire de sa pensée.

— Et pourquoi Tonino a-t-il trahi le secret qu'il a cru surprendre?

— Parce qu'il l'aime comme sa mère et veut qu'elle soit heureuse.

— Alors tout ce que vous m'avez dit et proposé ne repose que sur une hypothèse née dans le cerveau de cet enfant? Eh bien! tout malin qu'il est, je crois qu'il a pu se tromper et prendre le fantôme de sa propre jalousie pour une certitude.

— Vous le croyez jaloux de sa mère adoptive?

— Pourquoi non? Les fils réels sont jaloux de la tendresse de leurs mères.

— Ça, c'est possible; les chiens sont bien jaloux de leurs maîtres! Médor est fâché contre moi quand je caresse mon cheval; mais la jalousie des enfans, ça s'apaise avec de l'amitié. En tout cas, votre réflexion a du bon; Tonino a peut-être rêvé. Revenez donc, vous y verrez juste, vous, et nous aviserons.

Il s'en alla en se retournant à plusieurs reprises pour me crier : Vous viendrez demain? vous l'avez promis, vous l'avez juré!

Il était visiblement inquiet des conséquences de sa précipitation. Le brave homme avait cru que rien n'était plus simple que de me fiancer avec sa sœur, et, en optimiste entreprenant qu'il était, il n'avait pas douté que ce ne fût le moyen de me retenir à jamais auprès de lui. En s'apercevant du contraire, il se reprochait d'avoir parlé, et au bout d'un quart d'heure de descente, il remonta pour me dire : — En y réfléchissant, je crois bien que vous avez deviné la chose. C'est le *petit* qui aura imaginé cela pour savoir ce qui en est et ce que j'en pense.

— Dites-lui qu'il rêve, répondis-je, et agissons en conséquence jusqu'à nouvel ordre.

Je restai plongé dans des réflexions pénibles. Ma quinzaine de solitude dans les régions sublimes du glacier m'avait ramené à mes goûts sauvages. Les gens inoffensifs qui, comme moi, n'ont pas su vaincre la destinée, c'est-à-dire briser la volonté des autres, ne trouvent de consolation qu'en eux-mêmes, c'est-à-dire dans le sentiment de leur propre douceur. La lutte leur a été terrible comme tout devoir qui n'a pas sa récompense; ils ont un immense besoin de repos. Moi, qui avais lutté vingt ans et plus, je n'étais calme et maître de ma vie que depuis deux saisons, et au moment où, étendu sur mon lit de bruyères, je n'aspirais qu'à voir la lune briller à travers les fentes du chalet et à respirer les parfums du désert, on venait m'offrir de recommencer l'existence sociale, d'y reprendre des liens, de me consacrer encore une fois, moi, victime épuisée et sanglante, à l'œuvre impossible du bonheur d'autrui!

J'espérais encore que Tonino avait plaidé le faux pour savoir le vrai; mais ma mémoire se réveillait, et toutes les paroles, toutes les réticences, toutes les brusqueries, toutes les prévenances, tous les étranges regards, tous les étranges contrastes de cette étrange fille se présentaient à moi désormais avec leur explication. Le mystère qui avait tourmenté mon examen psychologique se dissipait devant l'évidence, et je me sentais mortellement troublé, car j'étais encore un homme dans la force de l'âge. Je n'avais pas usé mon système nerveux; aucun excès n'avait appauvri mon sang; mon cœur blessé avait souffert sans se refroidir; je n'avais de vieux en moi que l'expérience et le raisonnement. J'étais capable d'aimer, je le sentais bien; mais je n'aimais pas Félicie et je craignais de la désirer.

Dans l'âge des passions, on ne fait pas de ces distinctions critiques; quoi qu'on en dise, aimer et désirer est presque toujours la même chose, confuse en nous, mais puissante et invincible, à moins que l'on ne soit de bonne heure un homme très fort ou très subtil. Quand on compte près d'un demi-siècle, il est impossible de ne pas distinguer en soi l'entraînement des sens de celui du cœur. J'admirais dans Félicie l'énergie et les vertus réelles d'une nature d'exception; mais son esprit n'avait pas de charme pour moi. Il était trop tendu, trop étranger à ma propre nature. Il était gros d'orage, et j'en avais tant supporté!

Trois fois durant la nuit je pris mon paquet et mon bâton de voyage pour fuir à travers la montagne. Mon serment me retint, et puis j'étais plus que jamais nécessaire au travail de Jean Morgeron, car le moment approchait où l'essentiel était à faire, et je ne pouvais me soustraire à la responsabilité que j'avais assumée sur

moi. Il fallait tout au moins mettre mon ami à même de marcher seul.

Je quittai donc le petit chalet avec le cœur gros; Tonino, dès le point du jour, était accouru pour m'aider à plier bagage. Je trouvai Félicie parée, c'était un jour de grande fête; elle avait mis un riche et pittoresque costume montagnard que je lui avais vu porter une fois, et je me souvins de lui avoir dit qu'elle devrait le porter toujours. Elle était vraiment charmante ainsi, autant que peut l'être une femme régulièrement jolie, dont le regard est morne et le sourire dédaigneux, car, sans grâce ou sans éclat dans la physionomie, il n'est pas de beauté attrayante.

Elle me reçut avec la même politesse sans charme que les autres fois, me servit à déjeuner avec les mêmes recherches, et se mêla aussi peu à la conversation que de coutume; seulement elle s'abstint de troubler celle des autres par les réflexions mordantes qu'elle jetait d'ordinaire en passant, et quand elle s'assit au dessert, elle se laissa taquiner par son frère sans lui rendre la pareille.

— Savez-vous, me dit-il devant elle, qu'elle est bien changée, notre bourgeoise? Je ne sais quelle bonne morale vous lui avez faite, un jour qu'elle est montée à la Quille; mais, depuis ce temps-là, elle ne nous a pas contredits ni grondés une seule fois : c'est affaire à vous de sermonner les femmes!

Je répondis que je ne m'étais pas permis... — Si fait, interrompit Tonino naïvement; elle a dit que vous l'aviez grondée.

Et de quoi te mêles-tu, toi? reprit Jean de sa grosse voix retentissante; ce n'est pas à toi qu'on parle. Va donc un peu voir du côté de l'étable; tes vaches crient la soif depuis une heure, et le vacher est à la messe.

C'était la première fois que Jean donnait devant moi un ordre à Tonino quand Félicie était là. Je remarquai qu'elle ne lui commandait plus rien, et qu'il semblait s'être relâché de son activité habituelle. Il ne craignait pas Jean, et sortit en riant et sans se presser. Il me fut impossible de surprendre le moindre dépit ou la moindre inquiétude dans ses traits.

Comme je suivais des yeux sa sortie, je rencontrai dans un vieux miroir historié, penché au-dessus de la porte, le regard de Félicie. Hélas! ce regard, l'expression de sa physionomie, disposèrent de moi, et mon âme plia sous la sienne comme un brin d'herbe sous un souffle d'orage. Elle détourna précipitamment les yeux, se leva et alla chercher la cafetière dans le foyer; mais son teint pâle s'était coloré d'un feu subit, et dans cet éclair elle s'était transfigurée.

Interdit, résolu à ne rien manifester, j'évitai de la regarder. Elle fit comme moi; mais le soin que nous prîmes n'aboutit qu'à la rencontre fréquente et inévitable de ce double courant magnétique qui nous enveloppait. Sous l'empire de l'amour, Félicie devenait tout à coup divinement belle, le marbre s'était fait femme. La crainte caressante, la pudeur, la passion comprimée, la soumission, l'abandon de sa fière personnalité, l'humilité tendre, la douceur, ce charme profond auquel rien ne résiste, toutes les faiblesses, toutes les puissances de la femme étaient en elle, et je ne sais pas d'homme qui raisonne et résiste quand ce rayon du ciel tombe sur lui. Je voyais Félicie pour la première fois, je ne l'avais jamais vue, jamais pressentie. Tout ce que je m'étais dit contre elle n'était que sophisme et déraison. Une heure ne s'était pas écoulée depuis qu'elle m'était révélée, et je l'aimais, et son souffle remplissait pour moi l'atmosphère, où je respirais pour la première fois les parfums de la vie céleste. Le frôlement de ses tresses pendantes quand elle se penchait vers moi pour me servir me faisait tressaillir intérieurement; sa voix, que j'avais trouvée âpre, avait pris la suavité d'un chant; quand elle disait avec une émotion mal dissimulée quelque parole en apparence insignifiante, je cessais de respirer pour attendre une autre parole, comme si ma vie eût dépendu de cette parole, et comme si la vibration de cette voix eût suspendu pour moi celle de l'univers.

Je sortis dans la campagne pour être seul, pour me ravoir s'il était temps encore. Il me fut impossible de m'interroger. La partie sereine de mon âme répondait d'avance à toutes les questions de la partie inquiète, ou plutôt quelque chose de supérieur à moi était entré en moi et se riait doucement de tout ce qui voulait être l'ancien moi. Cela seul m'étonnait; je ne me demandais pas si j'aimais, j'en étais trop sûr; je me demandais ce que c'est que cette puissance magique de l'amour sous laquelle je me sentais abîmé et vaincu.

C'était la première fois que j'aimais, bien que ce fût le second amour de ma vie. J'avais été amoureux de ma femme avec ivresse au commencement de notre malheureuse union; mais c'était l'ivresse trouble dont je vous parlais tout à l'heure, cette plénitude d'instincts où la jeunesse ne distingue pas le plaisir du bonheur. Plus épuré, je sentais maintenant le bonheur sans songer au plaisir; mon enchantement ne se traduisait par aucune aspiration violente, j'étais devenu meilleur avec les années, je ne pensais pas à moi; j'étais tout à la tendresse, à la reconnaissance, au besoin de consoler et de rajeunir cette âme désolée et flétrie qui voulait bien renaître pour se donner à moi.

Je me rendis bien compte de la sainteté du sentiment que j'accueillais en moi, et toute hésitation cessa. Pourquoi me serais-je menti à moi-même, pourquoi aurais-je menti aux autres? Je résolus d'aller dire la vérité à Félicie et à son frère.

Mais comme j'allais vers la maison, j'aperçus que j'étais observé par Tonino, tapi sous un buisson à peu de distance du lieu où je m'étais assis. Je m'arrêtai pensif, et le souvenir de la scène que j'avais surprise au rocher de la Quille six mois auparavant me revint à l'esprit avec une netteté incroyable. Je revis le jeune homme portant à ses lèvres les cheveux tressés de Félicie, je revis le regard incompréhensible de Félicie, mélange de colère et d'attendrissement qui m'avait paru suspect, et dont, malgré ses explications très plausibles, l'impression était restée en moi ineffaçable et quelque peu douloureuse.

Tonino était-il sans le savoir épris de sa cousine? était-il jaloux de moi? allais-je faire le malheur de cet enfant qui avait bien plus de droits que moi à l'affection de Félicie? Faire le malheur de quelqu'un, moi! Je marchai sur cette pensée comme sur un serpent, c'est-à-dire que je me rejetai en arrière effrayé, et qu'il me fut impossible de passer outre. Je pris une résolution franche. J'appelai Tonino, je me promenai deux heures avec lui; je mis en œuvre tout ce que j'avais de prudence et de perspicacité pour connaître le mystère de sa pensée.

C'était une nature au moins aussi anormale que celle de Félicie. Il était bien Italien en ce qu'il savait allier la passion à la ruse; mais, transplanté dans ce milieu champêtre, couvé et dirigé par l'intelligence à beaucoup d'égards supérieure de Félicie, il avait sinon des instincts, du moins des sentimens généreux. Il alla au-devant de mes questions en me parlant comme Jean m'avait parlé. Seulement il me parut faire des réserves que Jean n'avait pas faites. Il ne sembla pas supposer que Félicie pût être éprise de quelqu'un, de mes cinquante ans par conséquent. Fût-ce respect pour elle, dédain pour moi, le mot d'amour n'arriva pas jusqu'à ses lèvres. — Il faut épouser la cousine, me dit-il, ce sera un bonheur pour vous deux. C'est une tête si raisonnable qu'elle ne pourrait pas vivre avec un jeune mari, et vous, à l'âge que vous avez, vous ne supporteriez pas les envies et les caquets d'une jeune fille. Elle est aussi bonne que vous êtes bon, pas si douce, mais aussi humaine et aussi généreuse. Vous voyez bien qu'elle a trop d'esprit et d'éducation pour un paysan! J'ai eu peur qu'elle ne se laissât persuader d'épouser Sixte More, qui venait souvent ici il y a deux ans et que la patron protégeait auprès d'elle. Dans ce temps-là, j'avais du chagrin. Je craignais d'avoir un maître brutal qui me chargerait

d'ouvrage ou qui me ferait partir de la maison, et pourtant je voyais bien que la cousine avait besoin d'une compagnie et d'un soutien quand son frère était absent. Jusque-là je n'y avais jamais songé; je m'étais imaginé qu'avec moi elle était comme avec son fils, et quelquefois elle disait : « Une mère n'est jamais seule quand elle est avec son enfant. » C'était dans ses bons jours. Le plus souvent elle m'envoyait coucher avec le soleil en me disant : « Tu m'ennuies, j'aime mieux être seule qu'avec toi. » J'allais pleurer avec la gardeuse de chèvres, et c'est elle qui m'a expliqué qu'une femme de trente ans ne pouvait pas vivre sans se marier, qu'il lui fallait la conversation d'un homme raisonnable et savant, quand elle était instruite comme la patronne. Alors j'en ai pris mon parti, et j'ai demandé à Dieu de lui envoyer l'ami qu'il lui fallait. Il m'a écouté, car vous voilà, et elle a pour vous plus de respect et de croyance que pour son propre frère. Mariez-vous donc avec elle, et nous serons tous très heureux ensemble. Je vous servirai comme si vous étiez mon père. Vous m'instruirez, et peut-être que je vous ferai honneur.

Dans tout ce babil de Tonino, il y avait, vous le voyez, une simplicité d'enfant, et j'eus beau le pousser pour voir s'il ne se moquait pas de moi : il ne laissa pas échapper une réplique, une réflexion qui n'exprimât la plus parfaite candeur. D'où vient que je ne fus pas entièrement tranquillisé? C'est que sa figure pâle et mobile exprimait quelque chose de plus que ses paroles. Ainsi, quand il racontait ses effusions de cœur avec la gardeuse de chèvres, il y avait, au coin de sa lèvre ombragée d'un soyeux duvet, je ne sais quoi de malin et de sensuel. Quand il disait que Félicie avait besoin d'un ami sérieux, son bel œil noir laissait jaillir un sombre éclair; quand il promettait de me regarder comme son père, il y avait dans son accent quelque chose de câlin et de railleur qui semblait dire : Vous serez aussi un père pour ma cousine à votre âge!

Vous pensez bien que mon amour-propre en sourit sans regimber. Certes j'étais trop vieux pour prétendre à l'amour. Aussi n'y avais-je pas prétendu, et, n'ayant rien à me reprocher de ce côté-là, je ne pouvais pas me sentir ridicule. L'amour venait m'appeler, me commander et me vaincre. Les jeunes gens pouvaient se moquer de moi, je ne méritais pas leur moquerie, donc elle ne me blessait pas.

Mais n'y avait-il aucune amertume dans la muette raillerie de Tonino? Voilà ce que je ne pus savoir. Ses paroles n'en trahissaient rien, elles étaient au contraire pleines de respect et d'affection. Devais-je me tourmenter d'une exubérance de physionomie qui tenait sans doute uniquement à la mimique de sa race?

Pourtant je fus comme refroidi dans mon émotion, et, au lieu d'aller baiser les mains de Félicie, je résolus d'attendre encore. Attendre quoi? Je n'aurais pu le dire; mais bien certainement Tonino se plaçait, à dessein ou non, entre elle et mon premier mouvement.

Je m'observai si bien ce soir et les jours suivans, qu'elle dut croire que je n'avais rien deviné. Sachant bien que Tonino lui rapporterait toutes mes paroles, je m'étais abstenu de répondre à ses ouvertures. J'avais feint de croire qu'il les prenait, comme on dit, sous son bonnet. Il y avait tant d'ouvrage à faire et à surveiller au bord du torrent, qu'il me fut aisé de distraire Jean Morgeron de ses préoccupations matrimoniales à mon endroit. Je maniai avec rage la pelle et la pioche pour m'en distraire moi-même. Il me semblait devoir laisser à Félicie l'initiative absolue d'une affaire aussi délicate que celle de notre union.

Et malgré ce stoïcisme je l'aimais vivement, tendrement, passionnément peut-être! Quand elle venait donner un coup d'œil à nos travaux, je la sentais s'approcher avant de l'avoir aperçue. Quelquefois aussi je rêvais qu'elle allait venir, qu'elle était venue, et le cœur me battait si fort que je ne pouvais plus soulever la terre et briser le roc. Je me retournais avec impatience, mon âme la sommait d'arriver, je m'alarmais presque qu'elle ne fût pas là.

Un jour j'eus avec elle un entretien bien mystérieux. Je pensais à elle. Je me demandais si c'était bien moi qu'elle pouvait aimer, si elle persistait à croire que j'eusse seulement dix ans de plus qu'elle, si je ne lui paraissais pas réaliser quelque idéal dont je n'avais que l'apparence fugitive, et je souhaitais presque qu'il en fût ainsi. Je la chérissais si réellement que je craignais de ne pas mériter son amour, et j'aurais voulu qu'elle me demandât de lui sacrifier le mien, afin de lui offrir une amitié digne d'elle. L'amour est toujours égoïste, quoi qu'il fasse. Je m'effrayais de moi-même dans un sentiment si peu prévu. J'étais bien plus sûr d'être un bon et tendre père qu'un époux aimable.

Je pensais tout cela en prenant quelques instans de repos dans une ravine où je travaillais seul, au-dessus de l'habitation. Une voix suave monta jusqu'à moi. C'était celle de ce violon magique qu'elle faisait si rarement et si divinement chanter. Elle disait je ne sais quel air peut-être inédit d'un vieux maître; c'était peut-être une pensée musicale du vieux Monti religieusement gravée dans la mémoire de sa petite-fille. Quant à moi, je l'interprétai comme une réponse à mes perplexités, j'y adaptai des idées et des paroles. Selon moi, ce chant me parlait; il me disait : Pauvre homme de réflexion timide et d'expérience amère, tu ne sais rien, tu ne comprends pas! Écoute la voix de l'artiste, lui seul connaît la vérité,

car il connaît l'amour. Il a le feu sacré qui ne daigne pas répondre aux cas de conscience; le feu ne raisonne pas, il consume. Il ne s'explique pas plus que Dieu; il éclaire et embrase. Écoute comme ma note est pure et forte! Devant elle, toutes les notes de la nature font silence. C'est une note qui monte aux astres et remplit le ciel. Elle est simple, elle est une, comme la vie. Elle vibre jusqu'à l'infini. Aucune de tes pensées ne peut troubler, ni suspendre, ni faire dévier de sa marche éternelle la note souveraine qui dit l'amour.

J'essayais en vain de répondre dans mon cœur. J'invoquais la céleste amitié, le sacrifice de soi, la douce pitié, l'appui paternel et désintéressé, tout ce qui pouvait me sembler plus pur et plus grand que la passion assouvie : le violon de Crémone n'écoutait pas; il chantait, il planait toujours, il répétait sans se lasser sa phase monotone et sublime : *l'amour, rien que l'amour!*

Vaincu encore une fois, je me levai, et, laissant là ma blouse et mes outils, je descendis au grand chalet. Du rocher auquel il était adossé, je m'aperçus que ma vue pouvait pénétrer dans la salle où se tenait la famille pendant et après les repas, car c'était une salle à manger et un salon, une belle pièce vaste, toute lambrissée de sapin verni, avec une grande table, des meubles sculptés dans le goût allemand, des faïences curieuses, un beau christ en ivoire, ancien objet d'art italien. Les fenêtres étaient petites, mais nombreuses; le plafond peu élevé et les parois claires donnaient un ton de gaîté sereine à ce parloir d'une décoration riche et austère. Je crus d'abord qu'il n'y avait personne; mais, en tournant le sentier, je vis le fond de la pièce, et Tonino assis contre la porte ouverte de la chambre de Félicie. Elle était là, c'est dans sa chambre qu'elle faisait de la musique, et lui, il se cachait pour l'écouter. Je ne pouvais entrer chez elle sans le trouver comme toujours entre nous deux.

Je ne voulus pas céder au sentiment de dépit injuste qui s'emparait de moi. Du moment qu'il se tenait caché derrière la porte, ce n'était pas pour lui que le noble instrument parlait. J'entrai dans la salle comme il se taisait, et au même moment je vis Tonino s'enfuir par une autre porte, comme s'il eût esperé que je ne l'apercevrais pas. Souple comme un serpent, il descendit sans bruit l'escalier intérieur, j'étais venu par celui qui donnait sur le rocher.

Pourquoi fuyait-il? Parce que ce n'était pas l'heure de la musique, mais celle du travail? Je n'étais pas chargé de le surveiller, moi, et je ne le reprenais jamais. Craignait-il d'être surpris et grondé par la patronne? Elle ne grondait plus personne. Elle voulait plaire, elle savait qu'une femme en colère est laide; sa figure avait perdu tous les plis qui l'assombrissaient, elle était belle, elle

était rajeunie; la douceur, la mélancolie touchante, régnaient sur son front désormais à toute heure. Telle elle m'apparut au seuil de la chambre;... mais pourquoi Tonino avait-il pris la fuite à mon approche?

Je ne sus que lui dire; mon cœur plein de confiance s'était tout à coup glacé. Elle ne me demanda pas ce que je voulais, elle n'avait plus pour moi que de muettes prévenances, ses yeux même n'osaient interroger les miens, elle était devenue timide comme une enfant; mais elle se tint debout et immobile comme si elle eût attendu mes ordres.

Je secouai mon embarras en voyant la délicate pudeur de son âme. — Félicie, lui dis-je, vous avez joué quelque chose d'admirable. J'avais besoin de vous en remercier, comme si vous l'aviez joué pour moi; mais vous ne pensiez peut-être qu'à celui qui vous l'a enseigné?

— Personne ne me l'a enseigné, répondit-elle. C'est quelque chose qui m'est venu je ne sais comment, et je ne saurais pas dire ce que c'était.

— Vous ne pourriez pas le redire?

— Non, je ne crois pas. C'est déjà envolé!

— Mais Tonino s'en souviendra, lui?

— Tonino? Pourquoi lui plus que vous?

— Peut-être sait-il mieux écouter! Et j'ajoutai en m'efforçant de sourire : Quand on écoute aux portes!

Elle me regarda avec un étonnement profond. Évidemment elle n'avait rien su de la présence du jeune homme, et elle ne comprenait rien à ma lourde épigramme. Je fus honteux de moi-même, j'essayai d'être sincère; mais, comme j'allais parler à cœur ouvert, je vis Tonino sur le sentier par où j'étais venu. Il savait très bien, lui, que de là on pouvait voir dans la salle, et il m'épiait d'assez près pour que son sourire ironique ne pût m'échapper. Je sentis encore une fois qu'il était l'obstacle mystérieux, insurmontable peut-être! La crainte d'être raillé par cet enfant et de devenir ridicule à mes propres yeux par un sentiment de méfiance puérile fit écrouler mon rêve d'expansion. Je demandai un verre d'eau de source à Félicie, comme si je n'avais quitté mon travail que pour me désaltérer. Elle se hâta de l'aller chercher, et je pris un livre que je feignis de lire en attendant. Les yeux noirs de Tonino étaient toujours sur moi. Ils me menaçaient comme deux flèches. Du moins je m'imaginais cela, car je les sentais sans les voir, et quand je relevai la tête, il était parti; mais il ne pouvait être loin, il était peut-être mieux caché pour m'observer. J'étais humilié et irrité intérieurement. Félicie m'offrit un vase et versa l'eau de l'aiguière.

Je remarquai que sa main délicate avait blanchi, elle en prenait soin, elle ne lavait plus la vaisselle, ses doigts charmans n'avaient plus de gerçures; c'était un grand sacrifice qu'elle avait fait à l'amour, elle si ardente au travail du ménage, et qui trouvait qu'aucune servante n'était assez prompte et assez soigneuse. Et cette belle main tremblait en me servant! Ma tête se pencha, mes lèvres lui envoyèrent un baiser muet; mais l'invisible fantôme italien errait toujours comme une ombre sur la muraille. Je me relevai brusquement en remerciant Félicie avec froideur. Deux grosses larmes coulaient lentement sur ses joues. Je feignis de ne pas les voir, je sortis, et je travaillai comme un manœuvre le reste du jour.

Quelque chose de nouveau, d'amer, de soupçonneux, d'étranger à ma nature était entré en moi. Je m'en défendais en vain, j'étais jaloux! De quel droit? Je n'en avais aucun; pourtant j'avais au moins quelque sujet de plainte. Félicie avait beau se taire et se renfermer dans sa pudeur; elle sentait bien que je n'ignorais plus son amour, et si nous n'étions pas déjà loyalement fiancés, c'est que j'avais manqué de confiance. Ne voyait-elle pas mes perplexités, et ne pouvait-elle, ne devait-elle pas en saisir la cause? Cette cause me paraissait si claire! mon attitude et mes paroles ne l'avaient-elles pas trahie? Félicie manquait-elle de tact et de pénétration, ou bien était-elle résolue à fermer les yeux sur une injustice dont elle comptait me voir guéri par la force de la vérité? Déjà plusieurs fois elle s'était donné la peine d'aller au-devant de mes soupçons et de me parler de son fils adoptif de manière à ramener ma confiance. D'où vient qu'elle ne m'en parlait plus et qu'elle feignait de ne pas deviner le besoin que j'avais d'être rassuré? Se plaisait-elle à me voir souffrir? Est-ce dans cette souffrance qu'elle cherchait la révélation ou la progression de mon amour?

Elle me connaissait mal; je n'aime pas les mauvaises passions, et je sais m'en défendre, tout faible et naïf que je suis. Quand ma conscience me montre dans son miroir l'image enlaidie et troublée de mon âme, l'horreur du laid et le dégoût du mesquin me saisissent, et je me condamne si sévèrement que je m'abstiens de vivre plutôt que de consentir à vivre dans une région indigne de moi.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LE

NOUVEAU LOUVRE

ET

LES NOUVELLES TUILERIES

Lorsqu'au début du nouvel empire un décret annonça qu'en cinq années au plus le Louvre serait achevé et réuni aux Tuileries, que les plans étaient faits, le projet arrêté, le parti pris, les fouilles préparées, qu'aucune hésitation, aucun délai, aucune consultation ne retarderait l'entreprise, la foule battit des mains. Elle aime ce qui va vite, et l'espoir si prochain d'un changement à vue sur cette place depuis si longtemps en décombres, cette transformation subite d'échoppes, de plâtras, de ruines, de débris, en constructions neuves et régulières, furent salués par elle avec reconnaissance. Cependant quelques esprits moins prompts et moins pressés, amateurs de projets plus mûrement conçus et d'œuvres moins précipitées, se permirent d'exprimer certains doutes. Ils ne comprenaient pas qu'on fît si largement appel à nos finances sans tout au moins consulter notre goût. Ils rappelaient que depuis deux cents ans cette question de l'achèvement du Louvre et de la jonction des deux palais avait à plusieurs reprises divisé les esprits, et que les plus compétens peut-être s'étaient presque toujours hautement prononcés en faveur d'une idée que les constructions nouvelles allaient rendre impossible. Avant de prendre un parti si tranché, n'aurait-il pas fallu en expliquer les causes, en donner les raisons, entendre les raisons contraires, instruire en un mot l'affaire avec

maturité? Qu'importait une année de plus pour s'épargner des siècles de regret? — Ces respectueuses remontrances, présentées dès l'abord, avant que le projet fût en exécution, valaient au moins la peine qu'on les examinât.

On ne répondit rien, ou plutôt la réponse ne se fit pas attendre: les travaux commencèrent; le terrain fut creusé, et bientôt dans ces immenses fouilles on versa des flots de béton, devenus aussitôt comme un rocher factice sur lequel les assises de pierre ne tardèrent pas à s'élever. Alors on vit sortir de terre et grandir à vue d'œil d'énormes pavillons, flanqués de longues séries d'arcades et entrecoupant des corps de bâtimens si vastes, si profonds, si nombreux et si hauts qu'il eût fallu dans l'ancien temps peut-être un demi-siècle pour les édifier. En moins de cinq années, le tout était construit, couvert et en partie sculpté.

Si donc il s'agissait de constater l'exactitude et la célérité des conducteurs de ces travaux, l'embarras ne serait pas grand, la tâche nous semblerait légère; mais par malheur l'architecture n'entend pas qu'on la juge ainsi. Exprime-t-elle ce qu'elle doit dire? le dit-elle avec simplicité, avec élégance ou grandeur? repousse-t-elle les parures inutiles, la richesse de mauvais aloi? Voilà ce qu'on lui demande, ce que la postérité veut savoir. Qu'on ait bâti plus ou moins vite, il nous importe peu, le temps ne fait rien à l'affaire. Ce n'est d'ailleurs que la masse extérieure, l'enveloppe visible de ce Louvre nouveau qu'on a construite avec si grande hâte. Tout ce qui n'est pas vu du dehors, les distributions, les décors, les dégagemens, les escaliers, tout l'intérieur enfin marche d'un pas beaucoup moins prompt, nous dirions presque avec lenteur. Faut-il s'en étonner? On ne saurait tout faire en même temps. Le ravalement de ces façades était à peine terminé qu'une autre œuvre dont tout à l'heure nous parlerons avec détail, la reconstruction des Tuileries, a pris un caractère d'urgence et de nécessité dont jusque-là personne n'avait encore soupçon, travail immense où chaque année vont s'engloutir tous les fonds disponibles. De là un temps d'arrêt forcé dans l'achèvement du Louvre. On avait annoncé que pour l'exposition prochaine, pour 1867, l'escalier principal, celui qui doit conduire directement au grand salon, serait livré au public; vain espoir : on se contentera de terminer pour cette époque un escalier plus modeste, celui qui se développe dans une partie du pavillon Mollien. Et qui peut dire, une fois cette occasion manquée, quand la dernière main sera mise à l'intérieur du Louvre? Ce ne sera certes pas avant que les travaux extérieurs en cours d'exécution (la reconstruction et l'élargissement de la galerie du bord de l'eau) soient eux-mêmes entièrement terminés : or d'ici là peut-on

répondre que le besoin de raccorder, d'amplifier, de remettre à neuf chaque partie des Tuileries, ne commandera pas de nouveaux ajournemens? Rien n'est donc moins certain que l'époque où les promesses de 1852 seront enfin accomplies. Ce n'est pas une raison pour s'abstenir, en attendant, d'examiner et de juger dans leur ensemble ces constructions nouvelles. Ce qui reste à faire au Louvre est, à vrai dire, si peu de chose en comparaison de ce qui est déjà fait, que, sans scrupule, sans crainte d'avoir à se dédire, on peut dès aujourd'hui considérer le tout comme à peu près fini et publier ce qu'on en pense. C'est aussi ce que nous allons faire. Ce sera pour nous le complément d'une étude entreprise il y a quatorze ans et qu'il est temps de conduire à fin.

En parcourant dans le passé l'histoire de cette royale demeure, nous l'avions vue, à chacune de ses phases, donner en quelque sorte le ton à l'art français. En sera-il de même maintenant que la voilà complète, et faudra-il s'en applaudir? Quel enseignement sortira de ces constructions? Quelle influence exercera sur nos arts du dessin non-seulement dans la capitale, mais dans maint autre lieu, dans nos principaux centres de population, cette façon de comprendre et de pratiquer l'architecture? C'est là ce qu'il nous faut chercher. Loin de nous tout système de blâme préconçu; nous n'avons aucun goût pour la critique tracassière et ne savons au monde rien de si doux que d'admirer. Nous nous dépouillons donc de toute prévention en nous plaçant en face de ce Louvre nouveau; nous oublions nos préférences pour un plan désormais impossible, et, acceptant celui qui a prévalu, nous en cherchons les bons côtés, les avantages. L'a-t-on bien mis en œuvre? Cela seul nous importe. Nous ne pensons pas même au surcroît de dépenses dont il est devenu l'inévitable cause. Que dans un grand pays, pour l'embellissement d'une grande cité, certains travaux soient faits avec quelque largesse, il n'y a rien là qui nous révolte. La charge peut être lourde : si les travaux promettent de faire honneur à notre temps, s'ils sont d'un bon exemple, s'ils relèvent le goût, s'ils l'épurent et le fortifient, n'insistons pas sur ce qu'ils coûtent et gardons-nous de mesquines chicanes; mais si pour prix de dépenses énormes, d'imprévoyances dispendieuses, d'évidentes prodigalités, rien dans ces travaux ne révèle le culte sérieux d'un art sobre et viril; s'il n'en résulte pour le public ni leçon, ni profit; si ce goût du clinquant, ce luxe à tout propos, ce luxe sans mesure qui s'étale aujourd'hui partout, dans les maisons, dans les ameublemens, dans les toilettes, dans tous les détails de la vie, trouve là son excuse et son apothéose, qu'on ne s'étonne pas de nous voir, malgré nous, d'autant moins indulgent que cette occasion d'une noble lutte, d'un

grand et salutaire exemple, était plus solennelle, plus éclatante, et, disons-le, plus introuvable. On ne recommence pas un Louvre tous les jours : le caractère qui s'imprime à un tel monument ne se corrige ni ne s'efface; il reste, il survit et demeure attaché, soit à titre d'honneur, soit comme un triste témoignage, à l'époque qui l'a produit. Voyons donc froidement, sans passion, en quelle estime il faut tenir ces constructions nouvelles et quel souvenir de notre temps elles légueront à la postérité.

I.

Avant tout, point de vaines et tardives querelles à l'occasion du plan, bien qu'à vrai dire nos regrets se réveillent, et toujours aussi vifs, chaque fois que nous traversons cette place. Il était si facile, en y touchant à peine, d'en faire quelque chose de vraiment grand et d'incomparable en son genre! Ne se souvient-on pas que les plus incrédules, pendant les courts instans qui précédèrent l'ouverture des travaux, quand les maisons venaient d'être abattues et le terrain déblayé, ne purent s'empêcher de reconnaître l'heureux effet de ces longues lignes encadrant cet immense espace? Les proportions étaient si justes, bien que données par le hasard! On pressentait si bien le mouvement, la vie que jetterait au milieu de ces lignes, non pas un maigre échantillon de gazon et d'arbustes comme les deux *square* en miniature qui font si pauvre mine au pied de ces pavillons, mais de grands massifs de verdure largement dessinés! Comment n'en pas vouloir à ces deux montagnes de pierres qui ont dévoré moitié de cet espace et qui l'encombrent si lourdement? Enfin n'en parlons plus : le fait est accompli, consommé, sans remède; passons condamnation sur la question du plan.

Le seul regret dont on ne peut se défendre et qu'il est juste d'exprimer, c'est que l'auteur de ce projet n'en ait pas pu suivre lui-même l'exécution jusqu'au bout. Il y avait à coup sûr une vraie garantie, et comme une sorte de consolation pour ceux qui blâmaient le projet et qui en redoutaient les conséquences, à le voir mis en œuvre par des mains aussi sûres. Sans s'être longtemps nourri de classiques études, Visconti connaissait d'instinct les secrets de son art, et il avait reçu par héritage en quelque sorte de son illustre père, sinon la science de l'antiquité, du moins le goût et le respect du beau. Tout ce qu'il faisait était marqué à un certain cachet de distinction, de bonne grâce. Modeste et consciencieux, se défiant de son savoir, il cherchait les conseils, et pour ceux qui lui paraissaient bons, on peut dire qu'il se prenait en quelque sorte de pas-

sion, tant il s'y conformait avec ardeur. Aussi lorsqu'on l'eut chargé de l'achèvement du Louvre, cette grande entreprise qui comblait sa juste ambition et couronnait sa vie, ce ne fut pas sans quelque trouble qu'il vit ses confidens les plus habituels, ceux dont il écoutait de préférence les avis, repousser la donnée principale du projet qu'il avait adopté, c'est-à-dire l'amoindrissement, le rétrécissement de l'espace compris entre les deux palais. L'origine de cette combinaison n'avait, il faut le dire, rien d'architectural; c'était tout simplement une facilité de plus que le pouvoir nouveau voulait se ménager en concentrant sous sa main, en abritant du même toit que son propre palais, une foule de services jusque-là dispersés, et par exemple des casernes tout entières, de vastes écuries, un manége, une imprimerie, deux ou trois ministères, sans compter les musées, les galeries, les collections nées et à naître, ces hôtes ordinaires du Louvre depuis le consulat, qu'on n'en pouvait exclure et qui même réclamaient une meilleure hospitalité. Pour tout cela, il fallait envahir et convertir en surface bâtie une partie considérable de l'espace que les démolitions mettaient à découvert. Or Visconti, sans grand effort de conscience, avait pu se plier à ces conditions qui au fond ne lui déplaisaient pas. Il était de ceux qui supposaient, avant que le déblaiement des abords du Carrousel eût prouvé le contraire, que cet espace était trop vaste et trop irrégulier pour qu'il en pût sortir sans de profonds changemens une place monumentale; que les deux palais ainsi mis en regard deviendraient discordans, et, diminués par la distance, ne conserveraient pas leur véritable échelle. Il avait donc admis sans peine le programme qui lui était tracé, ou plutôt il l'avait fait sien; mais quand il vit les partisans les plus respectueux de l'œuvre de Pierre Lescot tenir son projet pour suspect et redouter pour le vieux Louvre le voisinage écrasant de ces massives additions, il prit ses précautions et redoubla d'efforts pour atténuer le plus possible les dangers qu'on lui signalait, pour ne donner, en d'autres termes, aux constructions nouvelles qu'une hauteur moyenne, un éclat modéré, et pour en déguiser la trop grande importance par la sobriété de l'ornementation. Tel était son ferme dessein, et il en a laissé une preuve authentique qu'il est permis d'invoquer aujourd'hui. Une vue cavalière dessinée sous sa direction, gravée et publiée peu de temps avant sa mort, représente le nouveau Louvre tel qu'il se proposait de le construire. Nous ne prétendons pas qu'en cours d'exécution il n'eût, sur certains points, modifié plus ou moins ce premier jet de sa pensée : la planche dont nous parlons est d'ailleurs si petite que beaucoup de détails n'y sont pas indiqués; mais ce qu'elle exprime clairement, sans équivoque, ce sont quelques

données principales du projet que l'auteur tenait pour nécessaires, et sur lesquelles aucun pouvoir, aucune considération ne l'auraient fait transiger. Ainsi pour rien au monde il n'aurait porté ses façades à la hauteur qu'elles ont aujourd'hui : il leur donnait un étage de moins; à aucun prix non plus, il n'aurait renoncé aux combles apparens, aux toits à la française, et il s'était promis qu'au-dessus des corniches tout cordon de balustres serait sévèrement proscrit; en d'autres termes, c'était à Pierre Lescot et non pas à Claude Perrault qu'il voulait, dans la cour du Louvre, emprunter ses inspirations.

Aussi, même en laissant dans l'ombre toutes les qualités de cet homme excellent et tant de justes raisons de déplorer sa perte, à ne parler que du Louvre, la mort prématurée qui frappa Visconti était un coup irréparable. On perdait avec lui non-seulement son talent, son goût, son expérience, son culte respectueux de ce noble monument, son scrupuleux désir de le ménager avant tout; on perdait quelque chose de plus rare, une autorité suffisante pour tenir tête aux fantaisies, aux caprices qui assiégent tout architecte, même dans nos demeures privées, à plus forte raison dans les cours. Sans être d'un caractère absolu ni cassant, sans rechercher la lutte, en l'évitant plutôt, Visconti parvenait toujours à ne faire que ce qu'il voulait bien. Sa réputation, ses services, la confiance qu'il avait su se concilier, l'auraient mis à l'abri de demandes importunes et d'ordres malencontreux. Il fût resté maître de son œuvre sans presque avoir à la défendre, et nous aurions vu son projet s'accomplir sans encombre, tel qu'il l'avait conçu.

Que pouvait au contraire son jeune successeur? Subitement appelé à ce poste d'honneur, à ce lourd héritage, par un jeu du hasard, par une de ces faveurs qui, pour être au fond méritées, n'en font pas moins l'effet d'un caprice; connu par des succès d'école et par quelques travaux secondaires dans une résidence impériale, mais ignoré du public, n'ayant ni fait ses preuves en dirigeant lui-même de grandes constructions, ni donné de son savoir-faire un gage qu'on pût citer, de quel droit aurait-il prétendu faire triompher son goût et imposer son sentiment? Évidemment on ne l'avait choisi que pour lui réserver un rôle plus modeste. Quelle que pût être son énergie, sa force de résistance aux volontés d'autrui, il était condamné à n'en pas faire usage. Se retirer, refuser d'obéir, à son âge et dans sa position, rien au monde n'était plus impossible : on eût traduit cet héroïsme en aveu d'impuissance. Du moment qu'il avait accepté, il fallait donc qu'il se soumît et devînt l'auteur apparent d'innovations que par lui-même il n'eût pas inventées.

Autrement comment croire qu'à peine entré en fonction ce jeune

homme se fût permis de bouleverser de fond en comble les plans de son prédécesseur? Le 3 janvier 1854, devant une tombe entr'ouverte, M. le ministre d'état, prononçant un solennel adieu, se félicitait publiquement que Visconti eût laissé assez d'études et de notes pour « assurer l'achèvement de cette grande œuvre telle qu'il l'avait conçue, » et voilà que dès le mois suivant on commençait à démolir une partie de cette grande œuvre pour la reprendre à nouveau, et non-seulement on renonçait au système de décoration projeté, mais on remaniait les constructions déjà faites, on en changeait les proportions, on en dénaturait l'aspect, en exhaussant le monument d'un étage dans toute l'étendue de ses façades. Or nous disons que ce n'est pas de lui-même et sur sa seule responsabilité qu'un jeune artiste, à son début, se serait donné de telles licences. Aussi, quand tout à l'heure nous parlerons de ses travaux, quelles que soient nos sévérités, ce n'est vraiment pas à lui-même, ce n'est pas à son talent que dans notre pensée elles s'adresseront. Nous sommes convaincu que les traditions et les exemples dont il était nourri, non moins que son goût naturel, plutôt porté jusque-là à la délicatesse qu'à la fausse grandeur, le devaient détourner de la voie regrettable où il s'est engagé. La faute en est aux influences plus ou moins élevées, plus ou moins subalternes, qu'il était, nous le reconnaissons, hors d'état de combattre; mais en architecture les fictions parlementaires n'étant point abolies, c'est le ministre responsable, c'est-à-dire l'architecte, qui seul répond pour tous. Il faudra donc, à notre grand regret, que nous fassions peser sur un artiste habile le poids de fautes dont, à part nous et en bonne équité, nous aimons à l'absoudre, mais qui ne peuvent publiquement être imputées qu'à lui.

Le jour où Visconti fut mortellement frappé, le dernier jour de l'année 1853, la maçonnerie du nouveau Louvre était déjà sur certains points parvenue à toute sa hauteur. Ainsi le pavillon de Rohan, répétition exacte de l'ancien pavillon de Lesdiguières, du petit pavillon formant guichet sur le quai, vis-à-vis le pont des Saints-Pères, venait de recevoir ses dernières assises, le couronnement de sa corniche. Ce ne fut donc pas sans surprise qu'un certain jour les nombreux ouvriers qui peuplaient le chantier et le public qui passait dans la rue entendirent frapper à grands coups sur les pierres de cette corniche à peine mise en place. Le marteau travaillait à la rogner, à la réduire, à ne lui laisser que la simple épaisseur d'un bandeau séparant deux étages. Allait-on donc greffer un étage de plus sur cet étroit pavillon? Personne n'y voulait croire : l'invraisemblance était trop grande, et pourtant il fallut se rendre à l'évidence, car bientôt on vit monter les pierres, on vit se hisser lourdement au-

dessus de ce petit ordre modeste, portant un fronton arrondi, sans prétention, mais non sans grâce, un second ordre opulent, bien nourri, un ordre en ronde bosse, portant aussi un fronton arrondi tout chargé d'ornemens, d'attributs, de figures. Nous ne croyons pas que personne, en aucun lieu du monde, se fût encore passé la fantaisie de poser ainsi deux frontons l'un sur l'autre et de faire porter des colonnes en saillie sur des pilastres méplats. Après tout cependant, si ces innovations étaient d'un bon effet, nous nous garderions d'en médire et laisserions gloser les critiques chagrins; mais nous le demandons à tous ceux qui, traversant la place, voudront bien lever la tête avant d'entrer sous le guichet, l'effet de cette surélévation, de cette excroissance de pierres, n'est-il pas malheureux encore plus qu'insolite? Nous ne savons qu'une chose peut-être encore moins heureuse, c'est la forme du toit qui surmonte cet ordre parasite, et qui lui-même est flanqué de quatre énormes cheminées, dont l'usage au-dessus d'un guichet est tout au moins problématique, et surmonté d'un campanile d'une maigre élégance, à qui le voisinage de ces lourdes cheminées et de toutes les masses qui l'entourent donne l'aspect le plus étrange, le plus grêle, le plus fluet.

Mais nous nous arrêtons à un détail : que ce pavillon ou plutôt que ces deux pavillons, car, une fois l'un des deux façonné de la sorte, la symétrie voulait que l'autre le fût aussi, que ces deux pavillons de Rohan et de Lesdiguières soient plus ou moins défigurés, ce n'est pas une raison pour que le reste du palais ait éprouvé le même sort. Ces pavillons ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'ensemble des constructions nouvelles; par malheur les additions qu'ils ont subies n'étaient pas un fait isolé. On ne les surélevait ainsi, on ne leur imposait cette étrange coiffure que pour se donner moyen d'exhausser les façades voisines, et de proche en proche le palais tout entier. Supposez en effet que le pavillon de Lesdiguières fût resté à sa hauteur première, sa corniche devenait un niveau nécessaire qu'on ne pouvait dépasser ni d'un côté ni de l'autre, pas plus pour les façades nouvelles que pour la grande galerie communiquant aux Tuileries, et dès lors il fallait bien se contenter d'un seul et noble étage, ainsi que l'avait fait Visconti; autrement les pierres du second étage seraient venues butter contre l'ardoise, contre le toit du pavillon. Voilà pourquoi, une fois admis le projet d'une surélévation générale, il fallait, n'importe à quel prix, surélever le pavillon. Eh bien! cet étage de plus, cette surélévation générale, cette infraction capitale au plan de Visconti, voilà le vice incorrigible de tout l'ensemble de ces constructions. De là cette lourdeur d'aspect, cette hauteur écrasante; de là l'inévitable tentation de déguiser ces formidables masses sous un flot de sculptures

et de décorations; de là enfin ce défaut d'harmonie, cette dissonance manifeste entre les nouvelles façades et les anciennes, disparate assez forte pour que la nécessité prochaine de reconstruire en entier et la grande galerie et la presque totalité des Tuileries ait apparu de très bonne heure même aux moins clairvoyans.

Telle est pourtant la conséquence d'une simple erreur de calcul : on croit qu'on peut impunément donner ou ne pas donner à de tels édifices un étage de plus; on se hasarde à en courir la chance, et quand l'œuvre est montée, on voit qu'on s'est trompé d'échelle. Que faire alors? Démolir ce qu'on vient d'élever? ce serait bien naïf et confesser bien humblement qu'on a construit à la légère : mieux vaut abattre ce qui est vieux sous prétexte de maladie. Il en coûtera trois ou quatre fois plus, qu'importe? Les millions font-ils jamais défaut? et n'y gagne-t-on pas la perte définitive de vieux témoins des anciens temps, de souvenirs à jamais effacés?

Cherchons cependant s'il n'y avait pas quelque sérieux motif de renoncer au plan convenu et d'exiger ce supplément d'étage, cause de tout le mal. Évidemment l'aspect du monument, l'effet extérieur n'y pouvait rien gagner : ces ouvertures multipliées, ce long cordon de petites fenêtres sans accent et sans style n'ajoutent à ces façades aucune sorte d'agrément, et leur donnent plutôt un certain air industriel peu compatible avec un palais; mais, si l'innovation n'avait à l'extérieur ni avantage ni profit, n'étaient-ce pas les besoins du service, les exigences intérieures qui la rendaient nécessaire? Puisqu'on voulait trouver dans ces bâtimens neufs un vaste abri pour les services les plus divers, quelque chose d'analogue à ces châteaux du moyen âge où s'entassaient à la fois les hommes d'armes destinés à les défendre et tous les corps d'état propres à rendre plus facile la vie du châtelain, n'est-il pas naturel qu'on attachât quelque importance à l'étendue des logemens? Soit; mais le nouveau système, l'addition d'un étage apparent, d'un étage de pierre, n'ajoutait absolument rien à la surface habitable, puisqu'en élevant les façades on diminuait d'autant la hauteur des combles, et que la seule différence entre le nouveau plan et le plan de Visconti n'était pas de créer un étage de plus, c'était de rendre carré, c'est-à-dire vertical sur ses quatre faces, l'étage qui, pratiqué dans les combles, aurait eu des parois légèrement inclinées. Nous nous hâtons de reconnaître que pour l'habitation mieux vaut une muraille que le rampant d'un toit; mais est-il donc si difficile, en sacrifiant un peu d'espace pour corriger l'inclinaison de la toiture, d'obtenir dans un comble un étage carré? N'oublions pas d'ailleurs que, pour l'emploi qu'on en voulait faire, ce second étage, ou, pour mieux dire, cet attique n'avait aucun besoin d'être monumental.

Des casernes, des dortoirs de soldats, des bureaux, des logemens d'employés, des débarras, des dépôts d'objets d'art, voilà la vraie destination de ce second étage; on pouvait donc impunément maintenir les combles en saillie et ne pas exhausser les façades. Pense-t-on que nos musées prendront un jour une telle extension qu'il leur faudra envahir cet attique? Il n'est guère dans nos habitudes françaises de faire monter les gens si haut pour contempler des chefs-d'œuvre; à supposer même que ce genre de fatigue vînt à être accepté chez nous, et que ces ascensions si bien admises en Italie nous devinssent nécessaires; à supposer qu'il fallût dans ce dernier étage ouvrir des galeries, exposer des tableaux éclairés par le haut, ne conviendra-t-on pas qu'il n'eût pas été moins facile de prendre des jours sur un comble apparent que sur le comble déguisé qui existe aujourd'hui?

Nous n'insistons ainsi que pour bien démontrer non-seulement que le goût, l'art, le sentiment des lignes protestaient contre cet exhaussement dont nous voyons le triste effet et les coûteuses conséquences, mais qu'il n'y avait pas même un prétexte spécieux, fondé sur des idées d'utilité ou de convenance, pour adopter un tel parti. A-t-on du moins tenté quelques efforts, une fois le système admis, pour sauver par un peu d'invention et d'originalité, par la distinction et l'élégance des détails, la massive lourdeur de la construction? Non, et c'est ici qu'il nous en coûte de ne pouvoir imputer qu'à l'architecte seul cette ornementation vraiment désespérante, tout à la fois maigre et banale sur certains points du monument, et sur d'autres d'une ampleur et d'une exubérance qui passent toute imagination.

Comment comprendre, par exemple, qu'au sommet de ces hautes façades, et pour en couronner les dernières assises, on n'ait rien inventé de plus neuf et de mieux en rapport avec le monument que ces petits génies formant groupe avec les attributs qui les caractérisent, lourdes ébauches, sculpture à la fois molle et théâtrale, comme on en fabrique à la hâte pour la décoration d'une fête publique? Que font-ils là ces pauvres groupes reliés de distance en distance par ces petits balustres si mesquins et si grêles? Ne croyez pas, quant aux balustres, que nous ayons contre eux, en thèse générale, un invincible préjugé. Employés avec art et avec discrétion, à leur vraie place, dans des constructions franchement italiennes, ces parapets à jour sont d'un charmant effet. Était-ce une raison pour en mettre partout, sur tous nos monumens, sans le moindre à-propos? L'abus que nous signalons, déjà vieux à Paris, a pris depuis quinze ans de telles proportions qu'on est vraiment tenté d'attribuer à ce genre d'ornement un caractère officiel et pres-

que obligatoire. A moins d'y être condamné par une sorte de consigne, quel artiste aujourd'hui oserait faire emploi de ce motif usé et affubler de cet uniforme les monumens qu'il construit? Visconti, comme on l'a vu plus haut, entendait bien s'en affranchir, et ce n'était pas par des balustres, c'était en s'inspirant des belles découpures dont Pierre Lescot a surmonté sa façade de la cour du Louvre qu'il avait l'intention de couronner les siennes. Pourquoi donc avoir pris, même à propos de ce détail, le contre-pied de son projet? Si le plan rectifié, en supprimant les combles apparens, avait adopté un système de terrasse et déguisé toute espèce de toit, comme l'avait fait Perrault au-dessus de la colonnade, on comprendrait que les balustres eussent été préférés, car ils se seraient alors détachés sur le ciel, ce qui est conforme à leur nature et à leur vraie destination. Il en est tout autrement. En renonçant au toit à la française, on n'a pas adopté la terrasse italienne, on est resté entre les deux; on a imaginé un comble à moitié apparent, tronqué, bâtard, ne sachant pas ce qu'il veut être, devant lequel les découpures de Pierre Lescot, sans tablette d'appui, auraient encore leur raison d'être, tandis que la balustrade proprement dite, adossée à ce toit, se détachant sur ce fond gris, est un tel contre-sens qu'il n'y a vraiment aucune excuse à s'être ainsi permis un changement de plus aux intentions de Visconti.

Si du moins, les balustres admis, on leur avait donné une forme vigoureuse, de justes proportions, une importance suffisante, nos regrets seraient fort atténués. N'a-t-on pas vu au dernier siècle, vers la fin de Louis XV et tant que Louis XVI a régné, des hommes pleins d'esprit et de ressources, de véritables architectes, qui se sont fait un style sans obéir, comme leurs prédécesseurs, seulement au caprice, sans s'imposer non plus de serviles entraves, s'appropriant l'antique sans s'y assujettir, l'interprétant, l'adaptant à nos mœurs et nous laissant ainsi de précieux modèles, mieux compris, mieux goûtés chaque jour, ne les a-t-on pas vus prêter à leurs balustres un accent tout nouveau par quelques heureuses variantes de galbe et de disposition? Ils ont fait mieux encore : pour sortir de l'ornière, pour rajeunir ce vieux motif, ils ont cherché de nouveaux types de balustrades à jour, et, retrouvant sans le savoir la voie qu'avaient suivie leurs frères du moyen âge et de la renaissance, ils ont, par réminiscence instinctive et sans la moindre imitation, pratiqué dans la pierre de régulières découpures de forme élégante et simple, en général ovale ou arrondie, et produisant les plus piquans effets. Nous ne demandions pas qu'au Louvre on prît de telles libertés, nous voulions seulement qu'on se donnât la peine, sans sortir des types consacrés, d'engraisser un peu ces fuseaux, d'en

accuser mieux les contours, de les mettre un peu plus à l'échelle, et d'en marquer les divisions par des groupes de sculptures moins monotones et moins insignifians.

La froideur de cette décoration superposée à la corniche est d'autant plus choquante qu'elle vient se heurter à ces énormes pavillons et aux sculptures non moins énormes sous le poids desquelles ils semblent succomber. Ici la scène change : nous gémissions d'un excès de maigreur, nous voici en présence de l'embonpoint le plus extraordinaire et le plus gigantesque qui se puisse imaginer. Il n'y a personne qui n'en dise son mot. Les moins experts, les plus indifférens, tous ceux qui traversent la place, sont sous le coup du même étonnement. Ils s'expliquent plus ou moins ce qui les trouble, ce qui les choque, mais tous ils s'aperçoivent qu'il y a là quelque chose d'insolite, un luxe sans raison, un défaut d'harmonie, une disproportion manifeste entre l'échelle de la parure et celle du monument. Ne parlons même pas de ces colonnes accouplées qui flanquent ces pavillons, et dont l'office est une énigme. A quoi bon essayer de comprendre ce qu'elles font là, ne portant rien, et si fort en saillie qu'elles sont comme étrangères à la construction? Sont-ce des contre-forts ajoutés après coup et déguisés comme on a pu sous forme de colonnes? sont-ce vraiment des colonnes, et alors quelle étrange idée de les avoir ainsi placées en dehors du fardeau qu'elles devraient soutenir? On se rappelle qu'à leur début, lorsqu'elles virent le jour pour la première fois, elles étaient surmontées par des groupes d'enfans à peu près dans le genre de ceux qui entrecoupent la petite balustrade dont nous parlions tout à l'heure. Ces fûts robustes, ce double étage de supports herculéens sans autre fin que de porter une poignée de Myrmidons, donnèrent naissance à tant de quolibets qu'un *erratum* fut jugé nécessaire. A peine sortis de leur prison, à peine délivrés de leurs échafaudages, ces pavillons furent de nouveau claquemurés et emmaillottés; puis au bout de six mois, quand la correction fut faite et livrée aux regards, les enfans avaient disparu, mais à leur place qu'avait-on mis sur chaque paire de colonnes? Deux consoles renversées, deux consoles la tête en bas, expédient singulier, énigme encore plus insoluble que les petits génies, et dont pourtant, de guerre lasse, faute de mieux, crainte de pis, on s'est prudemment contenté.

Après tout, ces colonnes n'ont d'autre tort que d'être mal placées : elles sont parfaitement inutiles, et voilà tout; du reste par elles-mêmes sans vice ni vertu. Nous ne saurions en dire autant de la décoration qui surmonte ces mêmes pavillons, ou plutôt seulement quatre d'entre eux, ceux dont la toiture se dessine en cône

tronqué à quatre pans. C'est déjà quelque chose qui nous blesse les yeux que la forme écrasée de ces toits. Un premier essai de ce genre attrista tous les gens de goût, voilà près de trente ans, lorsque pour restaurer, refondre et agrandir l'Hôtel-de-Ville, on en modifia la toiture. Au lieu de ces grands combles à la française, se dressant fièrement en pyramide aiguë et tronquée seulement presque au sommet de l'angle, on nous fit, sous le prétexte de mieux assurer le service des vigies, des pompiers et des rondes de nuit, de vraies terrasses, de larges plates-formes sur chaque pavillon, par conséquent des toits tronqués presque à mi-corps, forme écrasée, aussi lourde que plate, rappelant celle du képi de nos soldats. C'est cette malheureuse toiture, dont aurait dû nous garantir l'exemple de l'Hôtel-de-Ville, qu'on nous a transportée au Louvre en lui donnant encore un supplément de pesanteur. Aussi les quatre pavillons qui en sont affublés feraient déjà triste figure quand même ils n'auraient pas à supporter cette profusion d'ornemens, ce pêle-mêle de fleurs, de fruits, de guirlandes, d'attributs, d'armoiries, de figures qui les surmontent et les écrasent. Nous admettons qu'il fallût des mansardes ornées sur le rampant de ces grands toits, mais à quoi bon ces baies immenses, ces arcades démesurées et ces couronnemens gigantesques? Pour trouver sur un édifice un tel amas de membres inutiles, pour rencontrer un tel défaut de proportion et de mesure, il faudrait faire bien du chemin. Nous ne voulons pas dire jusqu'où notre pensée voyage quand elle se met à la recherche d'effets à peu près semblables, d'exemples aussi complets de fausse et massive richesse : ce n'est pas en Europe, même au temps de nos décadences les plus complexes et les plus surchargées, c'est au fond de l'Asie, dans les pagodes des Hindous. Nous ne passons pas une fois devant ces mansardes colossales sans que cette analogie bizarre ne nous vienne à l'esprit malgré nous.

Quant aux deux autres pavillons, ceux qui s'élèvent à plus grande hauteur et qui se terminent en coupole, bien que très ornés eux-mêmes, ils prennent par comparaison un air de simplicité; c'est qu'ils ne sont, à peu de chose près, que la reproduction du pavillon de Lemercier, du pavillon de la cour du Louvre, celui dont le fronton est si hardiment soutenu par les grandes et belles cariatides de Sarrazin. Copier est sans doute un moyen de ne pas s'égarer tout à fait. Pour peu que le modèle soit bon et la copie passable, vous obtenez une œuvre qui, par certains côtés, échappe à la critique, mais en même temps, disons-le bien, la plus pauvre, la moins utile, la plus dangereuse des œuvres. Non-seulement vous ne créez pas et ne mettez au jour qu'un produit presque inerte, faute de séve intérieure; vous faites plus, vous dépréciez, vous avi-

lissez votre modèle. C'est de l'architecture que nous parlons ici : il en est autrement de la peinture. Les tableaux ne perdent jamais rien à être copiés : on peut les reproduire de toutes les façons, par tous les procédés, sans qu'ils en souffrent la moindre atteinte. Et supposez la meilleure des copies exposée en regard, même à côté de l'original, bien loin de lui porter dommage elle le met en valeur, elle en fait ressortir certains mérites qui lui appartiennent en propre, certaines délicatesses tellement individuelles qu'elles sont inimitables. C'est que le peintre est son propre interprète : il entre directement en rapport avec le spectateur; c'est sa main, son pinceau, son esprit, sa personne, que vous lisez sur sa toile; on peut tout imiter, tout contrefaire, tout, excepté sa touche : sa touche c'est lui-même. L'architecte au contraire n'est jamais avec vous dans ces rapports intimes. Toujours entre vous et lui se glisse un tiers, un interprète. Son œuvre une fois construite n'est plus son œuvre personnelle; elle est la traduction de sa pensée écrite par une main étrangère. Si donc vous chargez après coup une autre main étrangère de reproduire cette traduction, il n'y a plus entre les deux œuvres la même différence qu'entre la copie d'un tableau et le tableau lui-même; ce sont deux copies en présence. Il s'établit entre le monument original et la contrefaçon une sorte d'identité mathématique qui tourne au détriment du monument original. Son titre s'avilit; il n'a plus ni la même importance ni le même interêt, et d'un autre côté le monument nouveau ne recueille point tout le profit du tort qu'il fait à l'autre. Le spectateur n'accueille qu'avec indifférence, d'un œil blasé, ces nouveautés qu'il sait par cœur : il n'y voit qu'un aveu d'impuissance, n'y porte qu'un regard inattentif ou dédaigneux.

Dira-t-on que nos deux pavillons ne sont pas des copies, qu'ils imitent et rappellent le pavillon de Lemercier sans le reproduire trait pour trait? Nous en tombons d'accord : ils ont la taille infiniment moins svelte : ces colonnes en saillie les épaississent outre mesure, et leur font une sorte de ventre le plus disgracieux du monde. Quant à l'étage supérieur, les cariatides qui le supportent n'ont avec celles de Sarrazin qu'une parenté très éloignée. Elles ne sont pas de même race. L'ajustement, la pose, l'esprit, le caractère, tout est d'une autre qualité. Ce ne sont plus ces figures hardies, originales, artistement accouplées : ce sont des femmes, de style soi-disant grec, non sans mérite assurément, mais froidement conçues, isolément posées et étrangères au monument. Il n'en est pas moins vrai qu'à première vue ce qui frappe ce sont les ressemblances. On ne voit que des masses à peu près identiques, de grandes cariatides soutenant un fronton, encadrant trois fenê-

tres, dominant tout ce qui les entoure. On se croit dans la cour du Louvre, ou plutôt devant un simple calque du monument qu'on connaît, et quand l'erreur se dissipe, à mesure que se révèlent de regrettables différences, l'impression première n'en persiste pas moins : c'est de l'architecture copiée qu'on a devant les yeux, seulement avec un déplaisir de plus, les changemens, les fautes, les infidélités du copiste.

On prendrait pourtant son parti de ces deux pavillons, s'il n'y en avait pas encore un autre; c'est le troisième qui comble la mesure et par bien des raisons. D'abord mettre en regard à si peu de distance trois simulacres du même monument, il y a de quoi le faire prendre en grippe. Un bon mot répété devient une sottise; l'architecture a aussi ses bons mots. Ici notre grand grief n'est pas seulement cette faute de goût, cette imitation défectueuse, cette répétition monotone : c'est quelque chose d'infiniment plus triste, quelque chose d'irréparable, la destruction d'une œuvre unique en son genre, d'une œuvre que les amis de notre art national tenaient en haute estime, et qui donnait du talent de Lescot un sobre et vigoureux exemple, non moins précieux peut-être que son brillant chef-d'œuvre.

Qu'est-ce en effet que ce troisième simulacre du pavillon de la cour du Louvre, si ce n'est la face extérieure de ce pavillon même mutilée, transformée et devenue par une sorte de placage à peu près identique à sa face intérieure? L'intention de Lescot, conforme à toutes nos traditions françaises, était qu'entre le dedans et le dehors de son palais le contraste fût très accusé : à l'intérieur, la grâce, l'élégance, la richesse; à l'extérieur, la force, la puissance, le souvenir du château fort. Ce pavillon si ferme, si robuste et en même temps si élancé, sans autres ornemens que ces longues chaînes de pierre protégeant ses arêtes, avait presque l'air d'un donjon. Il s'élevait au centre d'une façade simple et mâle elle-même, percée d'ouvertures assez rares pour ménager de grandes parties pleines qui donnaient l'impression du calme et de la force. Rien de tout cela ne subsiste aujourd'hui. Il n'y a plus ni dedans ni dehors. Le pavillon sur ses deux faces est habillé de la même façon : des deux côtés, c'est la même parure, ou plutôt l'extérieur, par un renversement des rôles, semble moins ferme, plus orné, moins sévère que la face opposée. On a efféminé ce pauvre pavillon en le fondant en quelque sorte dans les deux avant-corps qui lui sont contigus. Ces deux petites constructions, servant de cages aux escaliers, avaient besoin sans doute d'être un peu retouchées : elles étaient percées d'ouvertures se raccordant trop mal avec le reste de la façade; mais, tout en modifiant ce détail, il fallait respecter

l'indépendance, l'existence propre de ces deux avant-corps, et leur donner un couronnement qui exprimât cette indépendance. On a fait le contraire. On les a terminés par deux amortissemens ondoyans, ou pour mieux dire par deux grandes consoles renversées et chargées de guirlandes, qui les rattachent, les relient, les soudent au pavillon, si bien qu'ils font corps avec lui et dénaturent toutes ses proportions. Il n'y a plus trace de sa haute stature : grâce à l'épaississement de sa base par l'annexion de ces deux avant-corps, il est devenu trop large pour sa hauteur; sa tête semble trop courte, elle est comme enfoncée dans ses épaules; ces contre-forts onduleux, ces courbes, ces guirlandes l'énervent et l'amollissent; en un mot, c'est un monument absolument méconnaissable : il ne reste plus trace du pavillon de Pierre Lescot.

Et ce que nous disons là du pavillon, il faut le dire de toute la façade. Ce qui en distinguait l'ordonnance, c'était l'espacement, non pas irrégulier, mais inégal des fenêtres : elles étaient divisées par groupes, combinaison moins monotone et souvent plus heureuse qu'une série d'ouvertures toutes séparées par le même trumeau. On n'a pas même respecté cette innocente particularité; les fenêtres ont été refaites et placées toutes à la même distance afin d'établir une entière uniformité entre cette ancienne façade et celles qu'on créait à nouveau. Il est vrai que cet égal espacement des fenêtres n'était que la conséquence d'une autre innovation plus grave et moins respectueuse encore pour la noble façade, nous parlons de ce faux portique, de cette série d'arcades aveugles plaquées contre le soubassement pour continuer en apparence le portique véritable construit au pied des façades nouvelles. Ce simulacre, cette décoration de théâtre, sans accent, sans profondeur, sans ombre, sans lumière, substitué au plus simple, au plus ferme des soubassemens, c'est plus qu'un contre-sens, plus qu'une irrévérence, c'est une profanation. Quel architecte libre de toute entrave, maître de ses mouvemens, se serait jamais prêté à un tel sacrifice? C'était la condition première du plan de Visconti que le maintien respectueux de ce pavillon et de cette façade. Il aurait eu peut-être des combats à livrer, mais il eût tenu bon, jamais il n'aurait démoli et refait à nouveau ces vénérables restes. A ceux qui lui auraient dit que cette extrême simplicité, ce défaut de parure, cet air de sévérité, étaient un triste vis-à-vis pour le palais d'un souverain, il aurait répondu que dans ces nobles lignes rien n'offensait les yeux et qu'il y voyait, lui, le plus heureux contraste pour donner plus d'éclat, sans trop les décorer, aux façades qu'il allait construire.

Pour lui, le nouveau Louvre devait avoir de la grandeur, de la noblesse sans le moindre apparat. Les vaines broderies, les sculp-

tures redondantes, ces fantaisies des enrichis, des vaniteux de bas étage, ne lui semblaient pas à leur place dans ce palais où la France loge ses souverains. En empruntant à Pierre Lescot les arcades de la cour du Louvre pour en composer son portique, jamais l'idée ne lui fût venue de jeter autour des archivoltes, dans les tympans, des amas de feuillages les tapissant entièrement. Il eût, à l'exemple du maître, laissé la pierre nue autour de ces arcades, donnant à notre œil ce repos, aimant mieux lutter de pureté dans les profils que de prodigalité dans les décorations. Un autre exemple fait encore mieux sentir la différence des deux systèmes. Voyez ces statues de grands hommes dont ces portiques sont hérissés; Visconti leur donnait une tout autre place. Au lieu d'en faire étalage, il les posait modestement chacune sous une arcade, et leur donnait par là non-seulement un abri, ce qui en assurait la conservation, aujourd'hui plus que compromise, mais une raison d'être. Ces personnages ainsi placés donnaient à ces portiques un peu de vie et d'intérêt; ils les meublaient, les animaient, tandis que, perchés comme ils sont sur la tablette de ce bahut, en plein air, en butte aux intempéries de nos tristes saisons, sans la moindre harmonie de costumes ni de poses, ils n'embellissent rien, et ne sont pour le spectateur qu'un sujet de trouble et de fatigue. Pour planter ainsi des statues sur de grandes lignes horizontales, dans des édifices de ce genre, classiques sinon de fait, au moins d'intention, il faudrait imposer aux sculpteurs un certain rhythme, une certaine unité de style et de costume, un certain choix de gestes et de poses, un peu d'idéal en un mot. La bigarrure que nous voyons ici pourrait couronner les pinacles d'un monument à ogives, et par exemple le *Duomo* de Milan doit une partie de sa splendeur à l'incohérente forêt des statues qui le surmontent. Ces pointes, ces aiguilles, qui de tous côtés se dressent et s'élancent, sont en parfait accord avec l'esprit du monument; mais ici qu'en voulez-vous faire? Quelle dissonance, au milieu du calme de ces lignes, que ces pauvres grands hommes ainsi vêtus, ainsi posés! On se prend à souhaiter malgré soi que la pluie, la neige, le soleil, tous ces agens de destruction qui chez nous rongent la pierre sans abri, aient bientôt fait justice de ce décor parasite. Quel beau profit de répudier ainsi des projets bien conçus pour le seul plaisir de changer, de ne pas accepter l'œuvre d'un autre! Il est vrai qu'en étalant ainsi ces statues au dehors on croyait faire plus d'effet, jeter plus de poudre aux yeux, car tel est, à vrai dire, le principal, presque le seul mobile de tous ces changemens aux plans de Visconti.

Somme toute, le nouveau Louvre, dans sa première phase, au début des travaux, grâce au goût exercé qui veillait à la mise en œuvre et malgré nos réserves sur le défaut du plan, promettait

des résultats heureux. On était assuré, sinon d'une merveille, du moins d'un effet d'ensemble majestueux et simple, de détails sobres et châtiés. Deux grandes innovations survenues après coup ont démenti ces espérances, d'une part la surélévation des façades, de l'autre l'invasion d'un luxe sans mesure dans certaines parties de l'ornementation. Le monument qu'on nous a fait et qu'il faut accepter, car personne à coup sûr ne s'avisera de le refaire ni même de le corriger, ce monument, qui peut durer des siècles, ne sera pas un témoin commode pour faire le panégyrique de l'art de notre temps. Et cependant, il faut le dire encore, ce n'est pas faute de talent que tant d'erreurs ont vu le jour; nous en avons la preuve sans sortir de ce Louvre lui-même, et c'est pour nous un vrai plaisir, avant de passer aux Tuileries, où tant d'autres sujets de plainte nous attendent, que de pouvoir enfin interrompre nos doléances par des éloges et des remercîmens.

N'était-ce pas en effet une œuvre difficile que d'établir entre la place du Palais-Royal et le square Napoléon III un passage voûté, qui malgré sa longueur ne prît pas l'apparence d'un tunnel de chemin de fer, qui ne fût ni obscur, ni écrasé, ni humide, qui, tout en s'accommodant à la hauteur donnée par les proportions de l'édifice, eût un air élancé, bien assis, un grand air, un aspect élégant et noble? Entrez dans ce passage : tous ces problèmes ne sont-ils pas résolus? Par un savant mélange de colonnes à jour et de pieds-droits massifs se succédant et s'entr'aidant, par un heureux emploi de lumières latérales, il fait grand jour sous cette voûte, et la longueur en est déguisée. La décoration même est sobre et vigoureuse; tout au plus à chaque clé de voûte reste-t-il à reprendre quelques broderies de trop. En un mot, ce passage est un morceau d'architecture des mieux conçus, des mieux exécutés, une œuvre qui démontre que l'art contemporain, quand il en a la liberté, n'est pas impuissant à bien faire, car nous aimons à supposer que, ce passage n'attirant pas les yeux, personne autre que l'architecte ne s'en sera mis en peine. De là sans doute le succès. Nous ne savons pas si Visconti avait sur ce détail intérieur laissé quelques études; nous en doutons. Il n'avait pu préparer que les parties extérieures du monument, et la façade même qui regarde le Palais-Royal n'est, croyons-nous, qu'à moitié son ouvrage. Les mansardes notamment, de forme si étrange et qui déparent cette ordonnance vraiment noble, bien qu'un peu surchargée, ne sont certainement pas de lui. Quant au passage voûté, c'est bien à son successeur que l'honneur en revient tout entier. Lemercier lui aussi, sous son pavillon de l'Horloge, avait fait un passage justement admiré; mais il n'avait à franchir que l'épaisseur de ce pavillon, tandis qu'ici c'est sous deux pavillons, plus un grand corps de logis, qu'il s'agissait de pénétrer.

Le parcours est quatre fois plus long, et l'harmonie n'en est pas moins heureuse. Nous ne pouvons trop le redire, personne n'aurait fait mieux.

Et combien d'autres témoignages d'un talent délicat, soit sur de simples accessoires comme ces candélabres de bronze qui meublent le passage voûté et décorent le pourtour de la place Napoléon III, soit dans l'appropriation de certaines parties intérieures du palais! La bibliothèque par exemple est combinée avec grand art et ne laisse guère à désirer qu'un peu plus de clarté dans l'une des salles. L'escalier qui conduit à cette bibliothèque, bien qu'un peu compliqué peut-être, est d'un effet très remarquable, et nous n'y saurions reprendre que l'aspect un peu grêle des supports et les galons gaufrés qui en amollissent les arêtes. Enfin dans l'autre partie du monument, dans la région qu'occupent les musées, les salles nouvellement ouvertes et si bien consacrées aux peintures de Lesueur sont du goût le plus irréprochable, et rachètent à force de distinction et de simplicité les trop célèbres magnificences et les excentricités plus qu'étranges de cette salle des États, qui par bonheur n'était que provisoire, et dont on nous promet la prochaine transformation.

On le voit donc, ou le talent de l'architecte est d'une inégalité sans exemple, ou la ligne de démarcation la plus claire nous fait voir les parties de son œuvre qu'il a lui-même gouvernées. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que le temps, qui dans sa marche devrait lui porter secours, semble au contraire le désarmer. A mesure qu'il prend des années et qu'il acquiert plus de crédit et de nouveaux honneurs, au lieu de devenir plus ferme et de mieux résister, il semble plus enclin à céder au torrent. Dans l'ornementation du Louvre, tout excessive qu'elle soit, certaine intermittence se fait encore sentir. Le luxe immodéré l'emporte, mais non sans résistance, et par intervalles seulement. Il n'envahit pas tout, il se donne certain repos : on voit encore quelques pierres sans sculptures; on peut par momens respirer, tandis que nous allons entrer dans une phase nouvelle de cette manie décorative qui depuis quinze ans s'est emparée de nous, nous allons assister à son règne absolu, sans frein, sans résistance, sans repos, sans contraste, le règne du luxe continu, de la broderie sur toutes les coutures, et non-seulement sur toutes les coutures, mais sur l'étoffe tout entière.

II.

Admettons sans difficulté qu'il y eût urgence à reconstruire quelques travées de la grande galerie. Le surplomb qui s'était déclaré dès le commencement du siècle par suite d'un remaniement im-

prudent des fenêtres du rez-de-chaussée, et qu'on avait cru combattre, voilà quinze ou vingt ans, au moyen d'ancres et de chaînes, faisait évidemment de sensibles progrès. L'étaiement devenu nécessaire, la sûreté publique compromise, il fallait bien réédifier. Quant au pavillon de Flore, depuis longtemps aussi on le disait malade, et ce bruit semblait confirmé par des lézardes apparentes qu'on ne réparait pas, sans pourtant aller jusqu'à prétendre qu'une masse aussi épaisse fût prête à s'écrouler et menaçât personne d'un sérieux péril. A plus forte raison n'était-il nullement nécessaire de toucher à toutes les travées de la grande galerie qui n'avaient ni perdu leur aplomb, ni donné le moindre sujet d'alarme. Les immenses travaux maintenant commencés auraient donc pris les proportions les plus modestes, s'il n'eût été question que de reconstructions urgentes. Portés un peu plus tôt au corps législatif, examinés et discutés avec un soin plus minutieux, les crédits demandés se seraient assurément réduits aux sommes nécessaires pour démonter pierre par pierre les travées vraiment endommagées, créer un nouveau sol et remonter les pierres telles qu'elles étaient, sans addition ni changement. C'était l'affaire d'une campagne et d'un million peut-être, tout au plus.

D'où vient donc cette vaste entreprise qui se poursuit en ce moment, et dont les progrès ultérieurs sont dès à présent annoncés par les amorces les plus visibles et les moins déguisées? Ce n'est évidemment pas la reprise en sous-œuvre de ces pierres délabrées qui a produit de telles conséquences : elle en est l'occasion, pour ne pas dire le prétexte; la véritable cause c'est d'abord, comme nous l'avons dit, la surélévation du nouveau Louvre, le besoin de corriger la disparate survenue entre les deux palais, puis un autre désir tout naturel et tout pratique, l'envie de rendre les Tuileries plus commodes et plus habitables, de leur donner plus de surface, d'en augmenter les logemens. Ce sont ces deux motifs qui, s'unissant et se prêtant main-forte, ont mis au monde le projet en cours d'exécution. Voilà pourquoi le parti le plus simple, le plus sûr, le moins dispendieux, la dépose et la repose des travées en souffrance, n'a pas pu triompher. On a voulu que la reconstruction ne fût pas seulement partielle, qu'elle fût totale, afin d'avoir le droit de lui donner un autre style et plus d'élévation; puis, ce point décidé, on s'est dit : Profitons du surcroît de hauteur, mettons-nous plus à l'aise, élargissons la construction. Et c'est ainsi que sur un travail de pure restauration et de peu d'importance on a greffé une œuvre colossale dont on n'aurait jamais abordé la pensée directement, de prime abord.

On nous dira peut-être qu'autant valait bien faire du moment qu'on se mettait en train, que déposer et reposer purement et sim-

plement ces lourds pilastres et cet entablement coupé par des fenêtres, c'était pousser trop loin le respect du passé, que de l'aveu de tous cette architecture de Henri IV était une erreur de goût : pourquoi dès lors s'imposer le devoir de la faire vivre quelques siècles encore? Ne valait-il pas mieux tenter quelque autre essai? — Nous convenons que cette architecture n'était pas un chef-d'œuvre; mais à ses défauts mêmes ne s'attachait-il pas une empreinte historique qui n'est jamais à dédaigner? C'était le caractère, le cachet d'une époque, et même on pourrait dire que ce style un peu lourd n'était pas sans utilité, qu'il faisait mieux valoir par l'effet du constraste les charmantes délicatesses d'une autre partie de la même galerie plus rapprochée du Louvre. N'était-ce rien enfin que la vieille habitude de voir à ce palais cette physionomie, toute défectueuse qu'elle fût?

Aussi remarquez bien que le premier empire, quoiqu'il ne pût avoir et pour la royauté et pour ses monumens que l'amour le plus platonique, n'hésita pas à reconnaître qu'il y avait là des souvenirs qui méritaient respect. Lorsque après le déblaiement d'une partie du Carrousel il fut question de commencer le grand travail maintenant accompli, la jonction des Tuileries et du Louvre, lorsqu'il fallut décider quel serait le style des constructions nouvelles en retour du pavillon de Marsan et parallèles à la rue de Rivoli, il n'y eut pas même un doute : tout d'une voix on reconnut que du côté du Carrousel on devait reproduire la galerie de Henri IV. Et cependant à cette époque on était loin de professer cet amour de l'histoire, ce culte des monumens aujourd'hui en si grand honneur. Les architectes de l'empereur, pleins des idées de leur temps, devaient priser médiocrement, et encore moins que nous peut-être, les licences de cette architecture. Ils n'avaient aucun goût à s'en faire les copistes, et auraient cent fois mieux aimé, aussi bien sur le Carrousel que sur la rue de Rivoli, se donner carte blanche et composer une façade. D'où vient qu'ils n'en ont rien fait et se sont résignés à reproduire ces pilastres accouplés et ces échancrures d'architraves? C'est qu'ils étaient gens de bon sens, et qu'adopter un plan qui aurait grevé l'état d'une double dépense pour le seul avantage de faire du nouveau leur semblait une témérité qu'ils n'osaient concevoir, et que l'empereur de son côté n'eût jamais accueillie. Quel que fût son amour des grandes constructions et son désir immodéré de perpétuer son nom, ne fût-ce que par l'éclat de ses monumens, il avait avant tout l'horreur des prodigalités. Construire sur un nouveau modèle vis-à-vis de la galerie de Henri IV, c'était ou renoncer à toute symétrie, ce qui aurait révolté ses habitudes italiennes, ou bien s'imposer la charge de démolir et de refaire à neuf l'ancienne galerie dès que la nou-

velle serait terminée. La première hypothèse lui aurait semblé un désordre, la seconde une folie, tandis qu'en répétant au nord ce qui existait au midi il faisait d'un seul coup quelque chose de symétrique et de définitif. Voilà pourquoi MM. Percier et Fontaine se gardèrent bien d'inventer autre chose, et ne se mirent en frais d'imagination que du côté de la rue de Rivoli, en composant une façade un peu triste, mais non sans force et sans grandeur.

Eh bien! nous admettons qu'aujourd'hui, grâce aux progrès du temps et aux vertus inépuisables de nos finances, nous soyons moins timides et moins parcimonieux que l'empereur Napoléon Ier, que nous nous imposions sans émoi, sans scrupule, l'obligation de reconstruire presque en entier et le palais des Tuileries et le bâtiment en retour jusqu'au pavillon de Rohan; nous admettons que l'habitation et le service du palais en dussent devenir plus larges et plus faciles : restait, le principe admis, une question non moins intéressante et non moins difficile, la question d'art, l'emploi de tous ces millions. Allait-on tout régler, tout décider, comme pour le Louvre, en silence, à huis clos, sans la moindre consultation, sans le moindre appel à l'opinion, non pas même aux lumières du public tout entier, mais au goût exercé de quelques juges compétens? Ce procédé sommaire et taciturne de décider les questions d'art était ici d'autant plus regrettable, que la moindre discussion, nous en avons la certitude, aurait battu en brèche le parti qu'on a pris.

Du moment en effet qu'on avait renoncé aux travaux de restauration, au rétablissement pur et simple de la galerie telle qu'elle était, un seul parti nous semblait acceptable, faire franchement du neuf, sans emprunt, sans imitation, inventer quelque chose, remplacer l'œuvre de Henri IV par une œuvre portant sa date, exprimant les idées, le goût de notre temps, et se donnant sincèrement pour ce qu'elle devait être, pour une création nouvelle, contemporaine de Napoléon III. Il n'y a d'art véritable qu'à cette condition.

Au lieu de cela qu'a-t-on fait? Un pastiche, un trompe-l'œil, la reproduction de l'autre moitié de cette même galerie, celle dont l'honneur appartient, selon les uns à Henri II, selon les autres à Charles IX, ou pour mieux dire à sa mère. L'œuvre est exquise assurément; mais, à Paris surtout, elle est assez connue pour qu'on pût s'épargner d'en faire une effigie. Passe encore si c'était un palais de Florence ou de Rome qu'on se fût proposé pour modèle : le principe ne serait pas meilleur, l'application serait au moins profitable. Les Parisiens apprendraient quelque chose; pour eux, ce serait du nouveau, tandis que le modèle qui est là sous leurs yeux, ils le connaissent depuis trois siècles, et n'ont aucun besoin qu'on les en rassasie. C'est pourtant bien la satiété, ne nous y trompons

pas, qu'engendre un tel système. On ne prolonge pas impunément, sans raison ni mesure, le monument même le plus parfait. Ce que tout à l'heure nous disions à propos du pavillon de Lemercier est ici bien autrement vrai, car pour ces pavillons à cariatides l'imitation ne porte que sur une donnée générale, les détails de l'exécution diffèrent entièrement, tandis qu'ici tout est imitation, les détails aussi bien que l'ensemble, l'exécution comme la pensée.

Si du moins la copie était vraiment fidèle, il n'y aurait que demi-mal. On serait encore en droit de trouver inutile et même fastidieuse cette répétition, à si peu de distance, de deux monumens identiques; mais notre honneur serait sauf, nous n'aurions pas la mortification de nous faire battre par le XVIe siècle en allant sans nécessité nous commettre sur son terrain. Tel est pourtant le résultat de ce système d'imitation si imprudemment adopté. Il ne suffit pas en effet de dire à un architecte : Détruisez-nous la galerie de Henri IV et refaites en place la galerie de Catherine; il faut encore que d'une part la configuration du terrain, de l'autre les nouvelles prescriptions du programme ne mettent pas l'artiste dans l'impossibilité de soutenir à armes égales la lutte qui lui est commandée.

Quant au terrain, n'est-il pas évident qu'aux approches du pavillon de Flore, par l'effet du remblai qui bute la culée du Pont-Royal, le niveau du sol est tout autre qu'à deux cents mètres plus loin, devant la galerie proposée pour modèle? Or, comme le premier étage de la grande galerie formant plain-pied entre les Tuileries et le Louvre est un niveau invariable, il s'ensuit que, si vous demandez qu'on vous donne au voisinage du pavillon de Flore la même architecture qu'aux abords du pavillon de Lesdiguières, vous proposez un problème insoluble. Ainsi la perle, le joyau, l'honneur de cette charmante façade, la frise attribuée aux frères L'Heureux, il faut vous en passer; vous n'avez pas moyen d'introduire une frise dans votre imitation; elle serait à deux mètres du sol, et les pilastres qui la supporteraient auraient l'air de tronçons rabougris. Vous voilà donc forcé d'innover en imitant, d'inventer une autre ordonnance, tout en gardant le même décor. Votre modèle se divise en trois ordres, vous êtes condamné à n'en avoir que deux. Il vous faut renoncer au petit ordre intermédiaire, au *mezzanino*, simple expédient sans doute, sans autre but que le raccordement de la galerie du premier étage avec un soubassement antérieurement construit, mais, comme tant d'autres expédiens fournis par le hasard, combinaison heureuse, originale, qui contribue à l'agréable aspect de toute cette façade. Le mezzanino supprimé, les pilastres prolongés jusqu'au premier étage, il va sans dire que l'effet général est complétement changé. Ajoutez même que dans chaque travée de ce nou-

veau soubassement deux ouvertures de moyenne dimension percées l'une sur l'autre, sans divisions ni supports apparens, à la façon de l'*ordre colossal*, font paraître le soubassement lui-même encore moins ferme, encore plus énervé qu'il ne l'est réellement. Peut-être avait-on moyen de raccourcir un peu ces pilastres, et par là de tout raffermir en ménageant entre les deux étages une frise en imitation de celle des frères L'Heureux. Quoique placée plus haut, elle eût encore produit un très heureux effet et bien divisé les deux ordres; mais nous oublions les fenêtres, la seconde rangée de fenêtres percées dans le soubassement, et la recommandation qu'aura reçue l'architecte de les ouvrir aussi haut que possible, afin de donner plus de jour dans l'intérieur des logemens. Or, pour ouvrir ces fenêtres à la hauteur où les voici, il fallait que la frise, même la plus étroite, fût entamée par intervalles et subît autant d'échancrures qu'il y avait de fenêtres. Force était donc de se passer de frise, dût la façade en souffrir quelque peu, car en architecture c'est toujours le programme qui doit avoir le dernier mot.

Ceci nous conduit à compléter ce que nous n'avons fait tout à l'heure qu'indiquer en passant. Pour expliquer cette infériorité de la façade qu'on nous construit, comparée à celle qu'on imite, ce n'est pas assez de remarquer les inégalités du terrain, il faut songer aussi aux différences du programme. Les architectes de Catherine et même aussi ceux d'Henri IV avaient leurs coudées franches. En ce temps-là, bien qu'il y eût à la cour, comme dans tous les temps, nombre d'oisifs qu'il fallait héberger, on ne se mettait pas en souci d'assurer à chacun, dans les palais royaux, un logement indépendant. Les gens étaient moins difficiles; ils partageaient les chambres et même aussi les lits, ce qui permettait à l'architecte de ne pas multiplier plus que de raison le nombre de ses fenêtres. De bons trumeaux bien larges, cette condition première de tout effet monumental, se rencontraient partout. L'habitude en était prise, et par exemple, dans cette galerie dont on prétend nous donner la copie, les ouvertures, largement espacées, sont séparées extérieurement par des niches abritant des statues, motif riche et meublant qui a le double avantage d'accidenter et d'orner la façade, tout en lui maintenant de grandes parties pleines et de solides repoussoirs.

Or voilà qu'aujourd'hui, grâce aux modernes exigences en matière de logement, on dit à l'architecte : « Ces niches, ces statues ne nous servent à rien; ce sont des fenêtres qu'il nous faut. Supprimez-nous les niches et percez des fenêtres. » Jugez quel tourment pour l'artiste! Ces ouvertures nouvelles qui lui sont imposées tombent précisément au point où l'édifice, par les lois de la construction, pour satisfaire et rassurer les yeux du spectateur, doit présenter sa force la plus grande : elles tombent au point de jonc-

tion, à la rencontre des frontons, et c'est là qu'on le force à établir un vide! Aussi qu'arrive-t-il? au-dessus de ce vide, au-dessus de chaque fenêtre nouvelle, vous voyez apparaître — quoi? une souche de cheminée, un de ces petits simulacres d'autels ou de cippes antiques qui sont là sur ce toit, on ne sait trop pourquoi, mais au fond pour cacher quelques tuyaux de poêle. Une cheminée au-dessus d'une fenêtre! quelle dure extrémité pour un homme de talent copiant un chef-d'œuvre! Et cependant il a fallu se rendre et percer les fenêtres. Le pauvre bâtiment, le voilà tout troué! deux fenêtres au lieu d'une, un vide au lieu d'un plein! Et cela s'appelle imiter! Dites donc contrefaire.

Au moins eût-il fallu, une fois ce parti pris, en accepter les conséquences, donner au bâtiment ainsi percé à jour sa vraie physionomie, convenir qu'on l'avait refait, que c'était quelque chose d'actuel, moitié caserne, moitié palais, et composer à son usage tout un système d'ornementation, moins coquet, moins chargé, plus simple et plus tranquille, laissant voir çà et là la pierre lisse et nue pour compenser les niches supprimées et le repos qu'elles procuraient. On pouvait maintenir la silhouette générale, la forme des frontons, alternativement aigus et arrondis, afin de conserver l'harmonie de l'ensemble, mais en se distinguant profondément du style du XVIe siècle dans les détails sculptés, de peur d'attirer l'œil sur de fâcheuses dissemblances en laissant subsister de trop nombreuses similitudes.

Essayez donc de parler ce langage dans ce temps de fièvre ornemaniste! Retrancher des sculptures, omettre des broderies! être moins élégans, moins riches que nos pères! C'est le contraire qu'on a voulu et qu'on a fait. Par la raison qu'on sacrifiait à des nécessités un peu bourgeoises, on a redoublé de luxe et d'airs princiers. Tel est en tout l'esprit de notre époque, la confusion et l'amalgame des choses qui s'excluent, l'union des contradictoires. Voyez en politique, on pratique à la fois et la paix et la guerre : la paix, en adoptant, en propageant le libre échange, cette promesse de paix universelle, en en faisant la base de notre société, comme si le rêve de l'abbé de Saint-Pierre était déjà réalisé; la guerre, en travaillant à raffiner sans cesse sur les engins de destruction, en cultivant les principes, en honorant les traditions de la politique de conquête. Ce n'est là qu'un échantillon des contradictions de notre temps. En toutes choses, nous prétendons nous ménager toutes les chances : que la porte soit ouverte et en même temps fermée. Faut-il donc s'étonner si les arts, comme tout le reste, sont atteints de cette maladie, si notamment l'art de bâtir est devenu tout à la fois mesquin et luxueux, industriel et

grand seigneur? Pour construire un palais, on arrête aujourd'hui son plan comme un propriétaire qui cherche à tout utiliser, à mettre en valeur son terrain, puis on rachète ce prosaïsme en enguirlandant sa façade, en la couvrant de fleurs et de paillettes. Telle est l'histoire de cette reproduction de l'ancienne galerie du Louvre qu'on nous construit en ce moment. Vous pouvez compter les fenêtres, il n'y a pas de place perdue; c'est comme au *Grand-Hôtel* ou peu s'en faut. D'un autre côté, comptez les fleurons, les rinceaux, les attributs, les ornemens de toute sorte, la surface qu'ils ont à couvrir a beau être réduite de tous les vides nouvellement créés, il y en a tout autant, peut-être plus que sur le vieux modèle. Aussi cette pauvre façade en est comme encombrée, elle n'en peut mais, qu'on nous passe le mot, elle crève d'ornemens.

Eh bien! ce n'est rien encore, et vous n'avez rien vu en fait de luxe hyperbolique, si vous n'avez jeté les yeux sur la face opposée de ce même bâtiment, celle qui regarde le Carrousel. Ici point d'imitation directe d'un monument particulier : c'est une création libre, ou plutôt une accumulation de tout ce que l'album d'un voyageur qui a parcouru la France, l'Italie, l'Allemagne, — Chambord, Blois, Chenonceaux, Rome, Venise, Heidelberg, — a pu recueillir de motifs plus ou moins élégans, délicats, recherchés, brillans, et même empanachés parmi les œuvres de la renaissance. Il y en a tant, de tant d'espèces, depuis la base jusqu'au sommet, que vous en êtes du même coup ébloui et comme accablé. Toujours même système, même gageure; les ornemens se touchent, pas un repos, pas un mètre carré de simple pierre sans parure. Ce serait un travail au-dessus de nos forces que de décrire ou seulement de suivre exactement des yeux cette mêlée de sculptures, autant vaudrait essayer de compter les fusées d'un bouquet d'artifice. Et notez que parmi ces détails il en est en bon nombre devant lesquels on voudrait s'arrêter, qui, pris à part, ont une vraie valeur, non-seulement par leur provenance, mais par une exécution souvent ferme et brillante.

C'est encore là quelque chose qui n'appartient qu'à ce temps-ci: des mains habiles, d'ingénieux instrumens, vous en trouvez presque autant qu'il en faut; ce que vous ne trouvez pas, c'est la pensée. Le manœuvre aujourd'hui est aussi supérieur que l'artiste l'est peu. On sculpte bien une corniche, on ne fait pas un monument. Il en est de même à la guerre : des soldats admirables, des généraux de second ordre; assez pour gagner encore des batailles, pas assez pour combiner un plan. Les décadences d'autrefois avaient un autre caractère : elles étaient tout d'une pièce. A chaque époque où la pensée s'abaisse, voyez l'exécution, elle faiblit en même temps.

C'est une corrélation naturelle qui tend à disparaître, car ce n'est certes point parce que la pensée s'élève que l'exécution matérielle fait aujourd'hui de continuels progrès. Consolons-nous, mieux vaut, quand on dégénère, ne dégénérer qu'à moitié; mais, quelle que soit la valeur de notre armée démocratique, il ne faut point croire que dans les arts on puisse aller bien loin en se passant de généraux.

Notre façade en est la preuve : qu'importe qu'à la loupe vous puissiez admirer l'exécution de cette ciselure, de cette orfévrerie de pierre; la grande affaire est de savoir ce qu'elle dit à distance, comment elle est conçue, distribuée, ordonnée. Supposons même que ces innombrables détails soient tous d'un goût irréprochable, ce qui est loin d'être vrai, resterait encore à nous dire ce qu'ils font là tous ensemble, à quelle pensée ils obéissent, ce qu'ils prétendent exprimer. Bien habile qui pourrait le savoir. Il eût fallu qu'une main sévère élaguât cette épaisse forêt, y jetât un peu d'air : alors vous auriez eu ce qu'on peut appeler une imitation libre du style des Valois; mais, telle qu'elle est, nous ne savons pas de mot pour définir cette façade. C'est plus que du style fleuri, c'est quelque chose qui dépasse en richesse toute espèce de monument connu : seulement cette richesse est jetée là pêle-mêle, comme en un garde-meuble, sans autre ordre apparent, sans autre règle que celle-ci : le plus de décoration qu'il est possible d'entasser dans un certain espace. N'en prenons qu'un exemple. L'attique, car, pour se raccorder à la surélévation du nouveau Louvre, on ne pouvait manquer de terminer par un attique cette façade réédifiée, l'attique a l'intention de rappeler le dernier ordre de la cour du Louvre, le petit ordre de Pierre Lescot. Les sculptures de Paul Ponce viennent à la pensée devant ces bas-reliefs encastrés au milieu de pilastres qui les serrent de près comme dans le modèle. Jusque-là, nos réserves faites contre la stérilité de ces sortes d'emprunts, nous n'avons pas grand'chose à dire; mais Lescot et Paul Ponce, en traçant cette brillante page, en avaient fait le dernier mot, le suprême ornement, l'apogée de leur façade. Au-dessus d'un tel attique, rien que le comble et le ciel. Ici, nous ne sommes pas gens à nous contenter de si peu. Au-dessus d'un tel attique, il nous faut autre chose; il nous faut des frontons arrondis, de grands frontons pleins de figures en ronde-bosse et soutenus par des groupes d'animaux faisant fonction de chapiteaux ou plutôt de consoles. Ces groupes sont en pleine saillie, si bien que la sculpture méplate des bas-reliefs à la façon de Paul Ponce en est tout écrasée et aplatie. On se demande ce qu'elle fait là; on souffre de la voir en pareille compagnie. Voilà pourtant l'effet de ces ornemens jetés ainsi à pleines mains : ils s'entre-nuisent à qui mieux mieux. On peut en

dire autant de toutes les statues qui peuplent cette façade. N'en conservez que la moitié et logez-les un peu moins mal, elles feront un tout autre effet; mais quel moyen de pratiquer des niches de grandeur raisonnable dans l'intervalle de pilastres si rapprochés les uns des autres? N'importe; on voulait des statues, on en voulait aux deux étages : les voici, tant pis pour elles si dans ces gaînes elles sont trop à l'étroit.

N'essayons pas, la tâche est impossible, d'énumérer dans cette architecture tout ce qu'il y a de trop; aussi bien ce n'est peut-être pas de cette façade entièrement neuve, ou aspirant à le paraître, qu'il y a lieu de s'étonner le plus. Le pavillon de Flore a droit évidemment à nous causer encore plus de surprise.

En effet, lorsqu'en reconstruisant un édifice on entend lui donner un aspect tout nouveau, il n'y a rien que d'assez naturel à changer non-seulement ses lignes principales, mais le système de sa décoration. Ainsi pour cette façade regardant le Carrousel, comme il est évident qu'en lui donnant plus de hauteur, en modifiant la forme des frontons et celle des baies du premier ordre, on a voulu faire quelque chose qui ne rappelât en rien la galerie d'Henri IV, on comprend, même quand on en gémit, cette prodigalité de sculptures comme un héroïque moyen de distinguer l'œuvre nouvelle de celle qu'on a voulu détruire; mais le pavillon de Flore, qu'on n'avait pas dessein de rendre méconnaissable, dont on a conservé avec une intention marquée et les lignes essentielles et la silhouette générale, à quel propos le chamarrer de ces milliers d'ornemens? Pourquoi, lui maintenant sa taille, sa tournure, ne pas lui laisser aussi ce costume simple et décent que porte encore son compagnon, son vis-à-vis, le pavillon de Marsan? Pourquoi l'affubler ainsi? Pourquoi cet habit de gala, toilette endimanchée que rien n'excuse ou n'autorise? Non-seulement cette ornementation est d'une exubérance affligeante, mais elle est entachée, à un degré peut-être encore plus fort, de l'incohérence de style qui déjà nous avait frappé sur la nouvelle façade du Carrousel. A côté de sculptures simulant les délicatesses des meilleurs temps de la renaissance, sculptures méplates s'il en fut, reliefs modérés et sobres, vous voyez poindre au-dessus de votre tête des figures posées à la Michel-Ange sur les rampans de frontons échancrés, figures en pleine ronde-bosse et du mouvement le plus accentué. Il faut vivre dans un temps comme le nôtre, avoir l'amour, le culte des contradictions pour s'aviser en même temps sur le même monument de se faire le disciple de Jean Goujon et du Bernin. Quel étrange gâchis! quel bizarre amalgame! Et remarquez que ces groupes téméraires, ces surplombs effrayans, ces tours de force pleins de péril

pour la vie des passans sont d'autant plus extraordinaires que c'était en l'honneur de ces mêmes passans, pour les mieux protéger, les mieux mettre à l'abri, qu'on avait entrepris cette très grosse affaire, la reconstruction du pavillon de Flore. Et voilà qu'en relevant ces pierres on dispose si bien les choses que les menaces et le péril ont au moins décuplé. Au lieu de modestes corniches, suspectées on ne sait trop pourquoi, ce sont de tous côtés des sculptures en saillie, à peine en équilibre, une carrière de pierres suspendue sur nos têtes, et que le premier hiver un peu rude, le premier dégel un peu brusque, doivent nécessairement faire voler en éclats.

Laissons là ce danger de voirie : il en est un d'une autre sorte qui ne doit pas moins nous occuper, bien qu'il n'entraîne pas mort d'homme et n'offense que le bon goût. Nous parlons de cet étrange oubli des lois de l'harmonie qui permet de penser qu'on peut impunément décorer comme on veut, à sa pure fantaisie et dans le style qu'on affectionne, tout monument, de quelque forme, de quelque dimension qu'il soit, comme si le mode de construction ne commandait pas par lui-même le caractère de la décoration. Ainsi voilà le pavillon de Flore, le plus massif des pavillons, de taille colossale, et destiné par son auteur et par la nature des choses à n'être revêtu que de rares sculptures d'un dessin ferme et arrêté; vous le reconstruisez, vous ne changez rien à sa structure, à sa hauteur, ni à son épaisseur, c'est bien le même pavillon, solennel, imposant, se prêtant mal au badinage, et vous vous croyez le droit, parce que tel est votre plaisir, de le couvrir du haut en bas de cette parure délicate dont notre renaissance, toujours intelligente, même quand elle badine, s'amuse à revêtir ses propres monumens, constructions tempérées, aux membres fins, aux dimensions moyennes! Trouvez un édifice dans les proportions formidables du pavillon de Flore que la renaissance ait osé recouvrir de ses méandres et de ses arabesques sculptés à fleur de pierre? Les Tuileries primitives, les Tuileries de Catherine, étaient-elles donc comme aujourd'hui dominées par l'épaisse calotte d'un énorme monceau de pierre? Ne sait-on pas que Louis XIV a quadruplé ce pavillon central en l'amplifiant sur ses quatre faces? Le pavillon de Philibert de Lorme n'était-il pas svelte, souple, élégant, en harmonie avec le fin décor qui en revêt encore quelques colonnes? Il faut être arrivé à l'an de grâce où nous voici pour que l'idée d'habiller de la sorte le robuste pavillon de Flore ait osé se produire. Nous ne savons rien de plus étrange qu'un contre-sens pareil dans un temps qui se pique sinon de produire des chefs-d'œuvre et de faire pratiquement de la bonne architecture, du moins d'en connaître l'histoire et d'en expliquer les lois.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que, dans l'art de bâtir, les faux pas et les inadvertances ne se réparent pas comme on veut. Allez donc demander qu'on nous rende le pavillon de Flore tel qu'on l'avait reçu! Faites gratter ces pierres si finement sculptées, détruisez tous ces charmans détails! Que de main-d'œuvre, que de talent, que d'habileté perdus! On se révoltera contre votre purisme, il n'y faut pas songer, il faut subir le contre-sens. Notre gros pavillon restera tout cousu de fines broderies et surmonté de figures tapageuses : toutes les disparates à la fois! C'est un genre de spectacle que nous devront nos arrière-neveux! S'ils se raillent de nous, vous n'y pouvez plus rien, l'affaire est consommée; mais au moins faut-il obtenir, il en est temps encore, qu'on ne déguise pas ainsi cet autre pavillon encore debout, là-bas, à l'autre extrémité de ces longues façades. Il est peut-être un peu morose ou tout au moins austère; sa toilette est modeste, mais il est calme et comme il faut, il a bon air et quelque chose de bonne compagnie. Qu'on le conserve, ne fût-ce qu'à titre de témoin du luxe de Louis XIV comparé au luxe d'aujourd'hui.

La symétrie sans doute exigerait deux pavillons exactement semblables; mais comme ici la forme générale des deux constructions est à peu près la même, et qu'à si grande distance l'œil ne peut comparer des différences de détail et se tient satisfait par des analogies d'ensemble, on peut, nous le croyons, demander hautement que le pavillon de Marsan, encore solide, ce nous semble, et loin de menacer ruine, soit indéfiniment maintenu tel qu'il est. Et ce n'est pas le seul vœu de ce genre que nous devions former. Demandons grâce avant tout pour les anciennes Tuileries, pour le pavillon central, ses deux ailes et les deux pavillons de Bullant. C'est là comme une arche sainte devant laquelle, espérons-le, la destruction s'arrêtera. Ces cinq corps de logis ont déjà bien assez souffert et des additions de Leveau et d'autres additions plus récentes, sans qu'on s'avise encore de les remanier.

Quant aux deux ailes qui relient les deux pavillons de Bullant aux pavillons de Marsan et de Flore, l'une d'elles, la plus voisine de la rivière, est déjà en partie entamée. On en a démoli et reconstruit une tranche, probablement à titre d'échantillon. Que veut dire en effet ce fronton arrondi posé là en retour d'équerre, et entièrement semblable aux huit autres frontons qui surmontent le nouveau bâtiment substitué à l'ex-galerie d'Henri IV? Évidemment c'est une amorce qui semble dire : Donnez des fonds et nous continuerons. Eh bien! franchement l'échantillon n'a rien qui nous séduise. C'est déjà bien assez de tout ce luxe et de tous ces frontons arrondis sur un des côtés de la cour, sans qu'il soit nécessaire

d'en faire autant sur l'autre. Si les yeux sont comme éblouis de cette chamarrure telle qu'elle est aujourd'hui, que sera-ce lorsqu'on l'aura doublée! — Voulez-vous donc, va-t-on nous dire, que ce tronçon de façade et de toiture reste éternellement là inachevé, interrompu? Puisqu'on a commencé, ne faut-il pas finir, au moins jusqu'au pavillon de Bullant? — Nous savons bien que ce langage a grande chance de réussir. Pour l'honneur des principes, pour établir par un exemple qu'on ne peut engager l'état dans d'onéreuses constructions sans que des plans publiquement débattus aient indiqué d'avance et le caractère du monument et le montant de la dépense, nous souhaiterions que ce bout de façade restât toujours tel qu'il est là, sans faire un pas de plus; ce serait une preuve parlante de l'efficacité des règles financières, et dans un autre genre un autre moulin de Sans-Souci; ou bien encore, si cette amorce semblait trop déplaisante, nous aimerions qu'on la fît disparaître en se bornant à rétablir les choses telles qu'elles étaient; mais c'est trop demander : l'issue la plus probable est qu'on persuadera au corps législatif qu'il faut finir ce qui est commencé. On prolongera donc la splendide façade jusqu'au pavillon de Bullant : seulement, une fois là, ne sera-t-il pas permis d'exiger qu'on s'arrête?

Nous nous flattons peut-être, mais il nous semble difficile qu'on ne respecte pas les vieilles Tuileries. Ces cinq corps de logis sont de date trop noble et de trop haut renom pour n'avoir pas leur sauvegarde. Ils subiront peut-être un nettoyage, quelques embellissemens de toiture, quelques remaniemens de l'attique dont la toilette peut sembler par trop simple; mais aller plus avant, réformer les ordres, les profils de Philibert et de Bullant, ravager ces chefs-d'œuvre, on n'oserait. Ce n'est qu'au-delà, à partir de la seconde aile de Leveau, qu'on deviendra plus audacieux. Au nom de la symétrie, on nous persuadera qu'on ne peut laisser tels qu'ils sont ni les pilastres de Leveau, ni le pavillon de Marsan, ni l'aile commencée par Napoléon Ier, continuée par la restauration et achevée sous le présent règne; qu'il faut nécessairement refaire et reproduire du côté de la rue de Rivoli les constructions de toute forme qui, du côté de la rivière, sont maintenant en cours d'exécution.

Or sait-on bien quel engagement il s'agirait de prendre? Rien n'est plus compliqué que ces constructions. Il n'y a de clair et d'achevé jusqu'ici que la partie la plus proche du pavillon de Flore; puis vient l'énorme brèche ouverte l'an passé entre le quai et la place du Carrousel, brèche déjà comblée jusqu'au premier étage, mais dont on ne saurait, à moins de voir les plans, se figurer exactement la partie supérieure. Ce qu'on devine cependant à la seule inspection de toutes ces pierres épannelées, c'est qu'une grande va-

riété de bâtimens et de toitures remplacera la longue uniformité des combles de l'ancienne galerie. Cette ligne horizontale, tout d'une venue depuis le pavillon de Flore jusqu'au grand salon carré, jetait sur la façade tout entière une froideur désolante, et c'est avec grand'raison qu'en restaurant et achevant le Louvre on avait introduit par l'exhaussement d'un simulacre du grand salon carré un peu plus de variété dans une partie de ces toitures. Nous craignons seulement qu'on n'aille cette fois un peu trop loin dans ce nouveau système. Si l'uniformité produit l'ennui, l'extrême variété mène à l'incohérence. Ainsi, pour ne parler d'abord que du côté du quai, on nous élève en ce moment, outre une seconde galerie de Charles IX, un second pavillon de Lesdiguière, un troisième grand salon carré, plus un corps de logis tout nouveau surmontant trois immenses arcades ou plutôt trois arches de pont destinées à la circulation des voitures. C'est donc, de compte fait, y compris le pavillon de Flore et le pignon de la galerie d'Apollon, dix constructions indépendantes, dix toitures différentes, qui seront ainsi juxtaposées. Nous ne prétendons pas que la combinaison soit mauvaise, elle nous plaît à beaucoup d'égards; ces répétitions symétriques sont ingénieusement conçues, seulement nous n'avons pas la certitude que des diversités de toiture aussi multipliées ne brisent pas un peu trop la ligne qu'il était bon de rompre, et que l'effet en soit complétement heureux.

Du côté de la place, nos doutes sont les mêmes. On ne peut encore juger qu'imparfaitement quelle sera la silhouette des constructions qui s'élèvent. Une seule est connue d'avance, le second pavillon de Lesdiguière, copie nécessairement fidèle du premier. Nous n'éviterons donc ni les deux frontons l'un sur l'autre, ni la coiffure cubique surmontée du petit campanile. Pour tout le reste, élévations et toitures, nous ignorons ce qu'on prépare. Une addition très importante, un pavillon qui contiendra, dit-on, la salle définitive des États, fait déjà saillie sur la place : quelle en sera l'ordonnance? quelle hauteur lui veut-on donner? quelle forme affectera le comble? Nous n'en savons rien encore. Même ignorance en ce qui touche la partie supérieure de ces arches de pont. Nous devons même confesser quelque inquiétude à ce sujet. Au-dessus de ces immenses vides, comment trouver quelque motif heureux? Comment sauver le porte à faux? Triomphât-on de la difficulté, à quoi bon l'être allé chercher? Pourquoi ces ouvertures démesurément larges eu égard à une hauteur que le plain-pied du premier étage ne permet pas de modifier? On veut sous chaque arcade donner passage à deux voitures marchant en sens contraire: ce qu'on leur donne, à vrai dire, c'est l'occasion de s'accrocher. Six guichets de

dimension normale, et attribués trois à l'aller, trois au retour, n'auraient-ils pas aussi bien fait l'affaire? Et du moins vous n'auriez rien changé aux proportions de votre ordonnance, tandis que ces gigantesques voûtes rompent toute harmonie.

Suspendons, si l'on veut, notre jugement à ce propos, tant que l'étage supérieur ne sera pas en place, tant que le ravalement n'aura pas expliqué la vraie pensée de l'architecte. Nous ne constatons pour le moment qu'un fait acquis, que rien ne peut changer; ce fait, c'est que les constructions qui s'achèvent en ce moment sont d'une telle importance et modifient d'une façon si notable l'ancien état de choses, que pour les reproduire de l'autre côté de la place, pour en donner un exact pendant, ce n'est pas un simple placage, un simple remaniement qu'il faudrait entreprendre, c'est une reconstruction de fond en comble, et Dieu sait à quel prix! Voudra-t-on nous lancer dans de telles aventures? Nous n'osons rien prédire, car la manière dont les travaux actuels ont été mis en train, sans que la portée en pût être comprise, n'a rien de très rassurant; mais les choses qu'on fait une première fois, on n'est pas toujours apte à les recommencer. Le public était convaincu, lorsqu'il vit démolir la galerie d'Henri IV et le pavillon de Flore, qu'on allait les refaire exactement tels qu'ils étaient. Il acceptait cette reconfection comme un cas de force majeure; mais maintenant qu'il voit ce qu'on a fait, on est moins bien placé pour lui dire : laissez-nous en refaire autant. Aussi nous avons quelque espoir que cette fois du moins la question ne sera pas entièrement résolue avant d'être posée. On n'aura plus cet argument magique dont on a fait si merveilleux usage, la vétusté des bâtimens. Ici c'est le contraire, la plus grande partie des murs qu'il faudrait démolir ne datent que d'hier. Refaire à neuf dès aujourd'hui ce qu'ont bâti Napoléon Ier et même Napoléon III, c'est pousser un peu loin l'amour de la symétrie. Il est vrai que sans plus de raison on a, depuis quinze ans, fait parfois bon marché d'œuvres non moins récentes, d'œuvres impériales, témoin l'escalier du musée, la création par excellence de MM. Percier et Fontaine, la gloire à peu près unique de l'architecture de ce temps-là. On n'a pas fait le moindre effort pour en tirer parti dans les nouvelles constructions, on l'a démoli sans pitié; il n'en reste plus trace, et dans la même cage, ou peu s'en faut, on se promet d'en construire un autre. Qu'un des gouvernemens précédens eût toléré ce sacrilége, les amis de l'empire l'auraient pour le moins lapidé : ils n'ont pas dit mot cette fois; on se passe tout en famille. D'où il suit que, le cas échéant, on pourrait bien laisser encore abattre sans émotion et en silence l'aile de la rue Rivoli, bien que bâtie par deux Napoléon. Si donc l'espoir nous reste que

le *statu quo* puisse être maintenu, ce n'est pas que nous comptions sur l'âge et sur l'origine des constructions qu'il s'agirait de démolir, nous avons plus de confiance dans les défauts de celles qu'il faudrait imiter.

Attendez-vous pourtant, quand cette architecture sera presque terminée et dégagée des échafauds, attendez-vous à un premier concert d'officieuses louanges; on se battra les flancs pour admirer, et cette partie du public qui croit ce qu'on lui dit, que les détails amusent, que le luxe éblouit, pourra venir en aide aux Aristarques complaisans. Ce ne sera pas pour longtemps. Le vrai public a des instincts qui font bientôt justice des admirations de commande, et ce n'est pas seulement au théâtre que le parterre est souverain. Hâtons-nous d'ajouter que la critique aussi saura remplir sa tâche. Les arts ont encore chez nous ce privilége qu'ils sont parfois jugés avec indépendance, même au bas des colonnes où le pouvoir chaque jour reçoit pour sa politique des brevets d'infaillibilité. Quant aux artistes, aux amateurs tant soit peu clairvoyans, ils sont tout convertis, leurs convictions sont faites. Jamais peut-être, sur une question de goût, inévitable source de divergences et de contradictions, nous n'avons rencontré un accord si parfait, un sentiment si unanime; c'est comme un chœur à l'unisson. Y a-t-il un seul approbateur, un admirateur éclairé et désintéressé de ce luxe à la Sardanapale? Nous sommes encore à le trouver, tandis que les improbations, les plaintes, les regrets, les exclamations désolées, on en recueille plus qu'on n'en veut. Nous nous gardons de rapporter ici, comme empreints d'une vivacité qu'on pourrait croire hostile, bien qu'elle soit seulement pittoresque, les jugemens qu'à tout propos nous entendons émettre sur ces travaux et sur certains détails de l'ornementation, par exemple sur les gaufrures de plomb si épaisses et si volumineuses, sur les crêtes à grand fracas, sur les galons massifs dont tous ces combles sont surchargés, aussi bien ceux du Louvre que ceux des Tuileries. Vous en trouvez partout : ils s'enroulent en bosse autour des moindres ouvertures, lucarnes ou chatières, dont tous ces toits sont percés. Vit-on jamais pareil abus d'un des motifs décoratifs les plus fins et les plus gracieux qu'aient pratiqués nos architectes jusqu'au milieu de l'avant-dernier siècle? Des crêtes découpées se détachant sur le sommet d'un toit, ou bien encore quelques galons en bordant les arêtes, mais tout cela léger, délicat, aérien, n'attirant pas les yeux, parure de plume en quelque sorte servant à enlever le toit, à lui donner des ailes, voilà ce dont jadis on a pu faire chez nous, ce dont on pourrait encore faire un heureux usage; mais ici, c'est un affreux fardeau, une accablante charge qu'on impose à ces pauvres toitures! Et pourquoi? Pour

faire de la richesse, pour employer beaucoup de plomb! Beau résultat! Ces ornemens seraient vraiment riches, s'ils étaient autrement conçus, sauf à coûter la moitié moins.

Nous citons cet exemple parce qu'il est un des plus saillans; mais ce n'est pas seulement ce luxe de plomberie qui ouvre les yeux au public. Pierre ou plomb, peu importe, il aperçoit le vice de ces décorations; il en pèse le prix; son bon sens se révolte et ses goûts sont choqués. Aussi nous espérons, sans trop grand optimisme, que nous touchons au port. Le grand projet, le plan de reconstruction, ou pour mieux dire de destruction totale, nous semble devenu à peu près impossible. Ce qui subsiste restera, tout au moins à partir des vieilles Tuileries; on n'ira pas plus loin, la part du feu est faite. Nous serions moins confians si la première campagne avait été conduite avec plus de prudence et de sobriété, on en pourrait tenter une seconde. C'est le pompeux étalage de ces magnificences qui nous devient une garantie. Qui voudrait maintenant, de sang-froid, sciemment, prendre à son compte une seconde fois, autoriser par de nouveaux crédits des travaux que personne n'approuve? Les plus dociles reculeraient, on ne les mettra pas à l'épreuve.

Ce sera donc une consolation pour tous les gens de goût, pour les amis de notre art national, que de sauver le peu qui reste de ces constructions historiques. Quant à la disparate qui en pourra résulter entre les deux côtés de la place du Carrousel, c'est la moindre des choses; dans un si vaste espace, où est la nécessité d'une parfaite symétrie? Passe encore pour les monumens dont on saisit l'ensemble d'un coup d'œil; il est bon que les parties qui se correspondent n'aient pas entre elles par trop de dissemblance. Et encore est-ce un bien grand malheur qu'une des tours de Saint-Sulpice ne soit pas trait pour trait l'imitation de l'autre? A plus forte raison doit-on se résigner lorsqu'il s'agit de constructions si éloignées les unes des autres que jamais le regard ne les embrasse en même temps. Cette disparate après tout ne sera pas sans intérêt pour les générations qui nous suivront : elle servira de commentaire à bien des choses de ce temps-ci.

Ce qui sera pour nous, si nos vœux s'accomplissent, un sujet plus sérieux de regrets que ce défaut de symétrie, ce n'est pas seulement la perte irréparable de tant de nobles pierres dont sans raison on a hâté la chute, ou, ce qui est pis encore, qu'on a déshonorées comme ce pavillon de Pierre Lescot, c'est avant tout une occasion manquée, une grande occasion de donner à notre architecture, et par elle à tous nos arts du dessin, de solennels et salutaires exemples. Jamais en ce pays, quelque prospérité, quelques

coups de fortune que l'avenir lui prépare, jamais, sous aucun régime, un concours plus étrange de circonstances favorables ne mettra dans les mains du pouvoir les flots d'or qui depuis quinze années ont été répandus sur le Louvre et sur les Tuileries. Louis XIV lui-même et tous nos rois les moins soumis aux règles de finances n'ont jamais, en si peu d'années, disposé pour bâtir et orner leurs palais de sommes aussi fastueuses, et quant à ceux de nos monarques qui n'ont régné que sous l'égide d'une constitution, on sait de quelle manière leur étaient marchandées ces sortes de dépenses. Il a fallu les hasards de ce règne pour que, sans embarras, sans remontrances, par la vertu d'un mécanisme constitutionnel tout nouveau, dépassant en largesses les plus riches épargnes de la monarchie absolue, un crédit à peu près sans limites fût ouvert au pouvoir pour accomplir les plus somptueux travaux. Que de bienfaits pouvaient sortir d'un pareil réservoir! Quel renouvellement des meilleures traditions, des plus saines études! Quel réveil de ce noble art français qui n'a pas dit son dernier mot, qui ne demande pas mieux que de vivre pourvu qu'on sache le cultiver, de vivre non tel qu'il fut, mais tel qu'il devrait être, en conservant ses lois et ses principes, pour se prêter à notre temps; de cet art dont l'accent délicat, intelligent et ferme se trahit et s'accuse aussi bien dans les élégances chevaleresques de la seigneurie d'Écouen que dans les sévérités du cloître des Invalides! Voilà ce que ces trésors auraient dû nous donner! Et dire qu'ils n'auront servi qu'à stimuler le goût le plus frivole, le goût du faste et du clinquant, à détourner des voies sévères non-seulement la jeunesse, mais nos meilleurs artistes, à les surexciter, à les lancer sans frein et malgré leurs instincts, malgré l'habileté persévérante de leur ciseau, en pleine décadence, en plein courant de bas-empire!

Devant de tels mécomptes, comment se consoler? Nous n'osons vraiment dire quel chagrin c'est pour nous que cette occasion manquée! Si du moins nos regrets s'arrêtaient à la barrière du Louvre! mais, hélas! au-delà du palais vient la ville! En passant de ce Louvre nouveau, de ces nouvelles Tuileries, dans le nouveau Paris, nous n'avons certes pas sujet de reprendre courage. Là aussi, grâce au même concours de chances merveilleuses, grâce encore, car il faut être juste, à d'audacieuses combinaisons, non pas toujours fondées sur les meilleurs moyens, mais poursuivies avec un rare mélange d'énergie, de persévérance et de sagacité, il a pu s'accomplir depuis ces quinze années des travaux gigantesques qui passent la croyance, et dont naguère encore on aurait prudemment confié l'entreprise à deux ou trois générations ne perdant pas leur temps. Bien que dans ces travaux le but soit souvent dépassé, bien

qu'ils abondent en contradictions, tantôt prodiguant sans raison l'espace et la lumière, tantôt s'en montrant avares, et laissant quelquefois l'utilité publique assez problématique pour provoquer des conjectures d'utilité privée; bien qu'il y ait en un mot dans cette transformation fabuleuse d'une immense cité beaucoup à blâmer sans doute, il y a beaucoup à louer aussi. Ces larges ouvertures, ces trouées, ces raccords, ces vastes débouchés abrégeant les distances, ces créations de quartiers tout entiers subitement sortis de terre, ces arbres, ces jardins, cette eau interrompant et coupant çà et là la série fastidieuse des rues et des maisons, ce sont vraiment des conquêtes. Tout cela, vous l'achetez sans doute au prix de quelque monotonie; ces boulevards se ressemblent tous; ces trottoirs, ces candélabres se répètent à satiété; un je ne sais quoi d'Américain s'est répandu sur notre ville, et néanmoins sans ces travaux que deviendraient les habitans? C'est par eux qu'ils circulent, c'est par eux qu'ils respirent. Le Paris matériel, l'œuvre de l'ingénieur, a donc fait des progrès qui tiennent du miracle; mais au milieu de cette vie plus facile, moins heurtée, moins étouffée, que devient l'art? qu'en a-t-on fait? C'est ici que nos douleurs se réveillent! L'art du nouveau Paris ne vaut pas mieux que l'art du nouveau Louvre; il est peut-être pis encore. Si quelque jour nous prenons le courage d'accomplir la même tâche qu'aujourd'hui, de nous donner le soin pénible d'affliger des hommes de talent en leur disant avec franchise les atteintes aux lois du goût, qu'à notre avis on leur a fait commettre, nous essaierons de parcourir Paris, d'en étudier et les maisons nouvelles et surtout les nombreux monumens éclos depuis quinze années. Là nous serons aux prises avec les mêmes ennemis que dans nos deux palais, avec le même goût de parures inutiles, les mêmes contradictions et le même mélange de luxe et de mesquinerie; mais nous aurons surtout affaire à un véritable fléau, le défaut d'originalité provoqué et entretenu, selon nous, par une organisation vicieuse du corps des architectes. Soumis à une hiérarchie qui leur interdit le droit d'exécuter leurs propres œuvres, d'en conserver l'honneur et la responsabilité, simples rédacteurs de projets, ou surveillans passifs de projets qu'ils n'ont pas conçus, les architectes de la ville de Paris sont aujourd'hui des ingénieurs. Faut-il donc s'étonner que l'art en leurs mains soit en souffrance? Il est paralysé dans sa racine même.

N'entamons pas ce sujet aujourd'hui, il demande à lui seul de trop longs commentaires.

L. VITET.

JOACHIM DE FLORE

ET

L'ÉVANGILE ÉTERNEL[1]

L'idée fondamentale du christianisme naissant fut la foi à l'inauguration prochaine d'un royaume de Dieu qui renouvellerait le monde et y fonderait l'éternelle félicité des saints. Jésus, à plusieurs reprises, déclara que ceux qui l'écoutaient ne goûteraient pas la mort avant d'avoir été témoins de son avénement; toute la première génération chrétienne croyait à chaque instant voir poindre dans le ciel le grand signe qui devait annoncer la venue du Fils de l'homme; l'auteur de l'Apocalypse, plus hardi, voulut supputer les jours. Lorsque, le monde s'obstinant à durer, de complaisantes explications eurent ménagé une retraite à ces annonces trop précises, le levain d'espérances infinies qui était au sein de la religion nouvelle ne périt point pour cela. Une famille non interrompue d'enthousiastes, en un sens très vrais disciples de Jésus, se continua de siècle en siècle, annonçant le prochain accomplissement de l'idéal promis. Ce grand instinct d'avenir a été la force du christianisme, le secret de sa jeunesse sans cesse renaissante. Les congrégations

(1) Les recherches qui forment la plus grande partie de ce travail furent faites en 1852, à la demande du vénérable doyen de la Faculté des lettres de Paris, M. Victor Le Clerc. M. Le Clerc, ayant à parler de l'Évangile éternel dans le tome XXIVe de l'*Histoire littéraire de la France*, désirait connaître ce que le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, auquel j'étais alors attaché, pouvait contenir sur cette obscure question. Quelque temps avant sa mort, mon savant maître me rendit l'étude que je lui avais remise, et m'autorisa à la publier.

de « saints du dernier jour, » qui se multiplient encore en Angleterre et aux États-Unis, que sont-elles à leur manière, si ce n'est un reste du vieil esprit, un fruit direct de l'Apocalypse chez un parti de millénaires attardés, gardant en plein XIXe siècle les espérances qui firent la consolation des premiers croyans?

Entre toutes les utopies qu'ont fait naître ces appels à une forme nouvelle de l'humanité devant mettre le sceau aux figures et aux prophéties, la plus originale sans contredit a été la tentative de la secte religieuse et monastique qui, au XIIIe siècle, prétendit réformer l'église et le monde, et inscrivit hardiment sur son drapeau *Évangile éternel*. Le mauvais succès de cette tentative et les rigueurs dont elle fut l'objet ont détruit les monumens qui nous l'eussent directement fait connaître. Il faut aujourd'hui la plus minutieuse enquête pour retrouver la trace de ces hardies nouveautés, et plus d'une fois, dans l'étude qu'on va lire, nous devrons nous rapprocher des formes reçues dans les recueils d'érudition. Mais il s'agit d'un des faits les plus extraordinaires du plus grand siècle du moyen âge; rien ne doit paraître fastidieux ou puéril quand on recueille le souvenir de ceux qui ont aimé l'humanité et souffert en croyant la servir.

I. — JOACHIM DE FLORE.

Un nom à demi légendaire brille en tête de la doctrine de l'Évangile éternel. Vers la fin du XIIe siècle et dans les premières années du XIIIe vécut en Calabre un saint abbé de l'ordre de Cîteaux, nommé Joachim (1). Placé sur les confins de l'église grecque et de l'église latine, il vit avec une rare clairvoyance l'état général de la chrétienté. Le monde entier le reconnut pour prophète; un ordre nouveau, celui de Flore, tira son nom du lieu, voisin de Cosence, où il se retira. L'étroite et soupçonneuse théologie scolastique, qui devait bientôt dessécher tous les bons germes que le siècle portait en son sein, n'était pas encore dominante. La doctrine de Joachim ne fut jamais attaquée de son vivant. Il fut fort honoré des papes Lucius III et Clément III. On convenait généralement qu'il avait reçu, pour expliquer les oracles obscurs contenus dans les livres saints, des lumières surnaturelles et une assistance spéciale.

Doué d'une imagination ardente, le Calabrais enthousiaste conçut dans ses rapports fréquens avec l'église grecque, gardienne plus fidèle de l'ancienne discipline, et peut-être avec quelque branche de l'église cathare, une grande aversion contre l'organisation de

(1) Voir sa vie dans les Bollandistes, *Acta SS. Maii*, t. VII, p. 93 et suiv.

l'église latine, contre l'intrusion de la féodalité dans les choses sacrées, contre les mœurs corrompues et mondaines du haut clergé simoniaque. L'idée qui, trois siècles plus tard, amènera une révolution religieuse, je veux dire la profonde dissemblance de l'église du moyen âge et de l'église primitive, est déjà chez lui tout entière. La Bible et surtout les prophètes, dont il faisait sa lecture habituelle, lui révélèrent une philosophie de l'histoire qu'il appliquait sans hésiter au présent, par laquelle même il prétendait régler l'avenir. Les destinées de l'église catholique, telle que l'avait faite le cours des siècles, lui parurent toucher à leur terme. L'église grecque, disait-il parfois, est Sodome, l'église latine est Gomorrhe (1). Il sembla croire que la doctrine du Christ n'était pas définitive, et que le règne du Saint-Esprit, obscurément promis par l'Évangile, n'était pas encore fondé.

Comme remède à la corruption du siècle, il rêva la pauvreté. Il prédit, à ce qu'on assure, l'apparition d'un ordre composé d'hommes spirituels, qui dominerait d'une mer à l'autre et jouirait de la vision du Père; mais ce que vingt ans plus tard devait réaliser François d'Assise, Joachim ne fit que l'entrevoir. Son ordre de Flore n'acquit jamais une bien grande importance, et les doutes graves qui pesèrent après sa mort sur son orthodoxie empêchèrent l'opinion de sa sainteté de prévaloir d'une manière définitive en dehors de la Calabre. La physionomie de cet homme étrange, entourée d'une auréole de mystère, resta toutefois vivement empreinte dans le souvenir de ses contemporains. La légende s'en empara de très bonne heure. On raconta de lui d'innombrables miracles, on lui fit prédire les révolutions de l'église et des empires. L'imagination dès lors ne s'arrêta plus. Dante lui donne un brevet formel de prophète (2). C'est encore un curieux spectacle que celui des manuscrits assez nombreux qui contiennent les prédictions attribuées à Joachim. On voit qu'ils ont été lus avec foi et anxiété. Les marges sont chargées de notes : *Nota, nota, nota! Nota bene! Nota mirabilem prophetiam!* Au bas de la page, des chiffres et des calculs; le lecteur inquiet a voulu supputer ses terreurs et voir si les redoutables événemens annoncés par le livre s'accompliront bientôt (3).

Joachim est d'ordinaire présenté comme l'auteur de l'*Évangile éternel*. Tout le moyen âge, depuis le milieu du XIIIe siècle, a cru, et les critiques modernes ont généralement admis que ce mot d'*Évangile éternel* fut le titre d'un livre secret, dont on essayait méchamment de substituer la doctrine à l'Évangile du Christ. Des

(1) Lettre *Loquens Dominus Ezechieli*, n° 58 de Saint-Germain, dernier fol. verso.
(2) *Paradis*, XII, 140-141.
(3) Voir par exemple le manuscrit ancien fonds latin, n° 427.

doutes s'élèvent sur ce point lorsqu'on voit la plupart des auteurs contemporains ne parler d'un tel livre que vaguement, sur ouï-dire, et sans jamais le citer textuellement, quand on remarque d'ailleurs entre leurs témoignages les contradictions les plus flagrantes sur la nature et l'origine du livre. En voyant ce volume introuvable servir d'aliment et de prétexte aux passions et aux intérêts qui se disputaient le monde au XIIIe siècle, on est par momens tenté de le placer dans la même catégorie que le livre des *Trois imposteurs*, qui bien certainement n'a jamais existé (1), au rang de ces chimères créées par la calomnie, et toujours tenues en réserve contre ceux qu'il importe de perdre. Le mot d'*Évangile éternel* en effet, pris comme le nom d'une école, apparaît pour la première fois dans le monde théologique en 1254. C'était le moment où les querelles de l'université avec les ordres mendians et des ordres mendians entre eux avaient atteint le plus haut degré de vivacité. L'*Évangile éternel* devint dans cette mêlée générale une arme pour les différens partis. Les dominicains le reprochaient aux franciscains et ceux-ci aux disciples de saint Dominique. L'université, par l'organe de Guillaume de Saint-Amour, en accusait les mendians, et, en vertu d'un singulier retour, Guillaume de Saint-Amour en passait lui-même pour l'auteur aux yeux de l'opinion (2).

A bien des égards, nous pouvons mieux que les contemporains démêler ces confusions. Certes l'*Évangile éternel* ne provient ni des dominicains ni de l'université; il provient de cette fraction dissidente de la famille de Saint-François qui, gardant au milieu de l'amollissement général de l'ordre l'esprit du fondateur, continua de croire, durant le XIIIe siècle et une partie du XIVe, que la règle séraphique renfermait le principe d'une régénération de l'humanité, un second Évangile supérieur au premier par sa perfection et par la durée qui lui était assurée. Sur ce point, le doute n'est plus permis; mais sur tout le reste que d'incertitudes! A-t-il réellement existé un livre intitulé l'*Évangile éternel?* S'il a existé, quel en est l'auteur? Ce livre est-il conservé en tout ou en partie? reste-t-il quelque espérance de le retrouver? Telles sont les questions que je vais essayer de résoudre au moyen de certains documens ou inédits ou dont la critique n'a pas encore tiré tout le parti possible. Les écrits de Joachim, en toute hypothèse, ayant été le prétexte et ayant fourni la matière de l'*Évangile éternel*, une discussion critique de l'authenticité des ouvrages de Joachim

(1) Voyez mon essai sur *Averroès et l'Averroïsme*, p. 292 et suiv. (2e édit.).

(2) Voyez l'article de M. Daunou sur Jean de Parme, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 23 et suiv., et les additions aux articles de Guillaume de Saint-Amour et de Gérard d'Abbeville, dans le t. XXI, p. 468 et suiv.

doit précéder toute recherche sur le sujet qui nous occupe. Ce travail n'ayant trouvé place dans aucun recueil d'histoire littéraire ou ecclésiastique, je suis obligé de l'entreprendre ici.

II. — DISCUSSION SUR L'AUTHENTICITÉ DES OUVRAGES DE JOACHIM DE FLORE.

Dans une lettre en guise de testament datée de l'an 1200 (1), Joachim, exposant avec détail l'état où se trouvaient alors ses écrits, mentionne comme terminés trois ouvrages : la *Concorde de l'Ancien et du Nouveau Testament*, le *Commentaire sur l'Apocalypse* et le *Psaltérion décacorde*, « sans parler, ajoute-t-il, de quelques opuscules contre les Juifs et contre les adversaires de la foi catholique. »

Ces trois écrits sont les seuls grands ouvrages attribués à Joachim dont l'authenticité soit bien établie. Joachim mourut le 30 mars 1202, selon l'opinion la plus probable; en tout cas, il mourut peu après 1200. On ne peut croire qu'en ses deux ou trois dernières années il ait composé les autres ouvrages qu'on lui attribue, et qui forment à eux seuls une masse plus volumineuse que les livres dont la rédaction occupa le reste de sa vie. Luc, depuis archevêque de Cosence, qui fut son secrétaire, ne mentionne que les trois ouvrages précités (2). Guillaume de Saint-Amour, combattant ses erreurs, n'en connaît pas d'autres (3). Les cardinaux qui condamnèrent sa doctrine à Anagni ne citent qu'une lettre en dehors de ces trois écrits (4). Florent, évêque de Saint-Jean-d'Acre, qui remplit les fonctions de promoteur en cette affaire, n'allègue que les trois grands ouvrages. Guillaume d'Auvergne ne mentionne que le « Commentaire sur l'Apocalypse » et la « Concorde » (5). Enfin nous montrerons bientôt que les autres livres dont on a grossi les œuvres du saint abbé portent tous les caractères intrinsèques de la supposition.

Les trois grands ouvrages authentiques dont nous venons de parler ont été imprimés plusieurs fois, et se trouvent dans un grand nombre de manuscrits. Nous n'avons donc pas à les décrire. Il importe seulement d'observer que les éditions ont été faites avec beaucoup de négligence, et qu'il a pu se glisser dans le texte une foule de gloses et d'additions postérieures n'appartenant pas à Joachim. Il faut aussi remarquer que les six livres du « Commentaire

(1) On peut la lire en tête des éditions de la *Concorde de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Venise 1519), et du *Commentaire sur l'Apocalypse* (Venise 1527), ou dans d'Argentré, *Collectio judiciorum*, I, p. 121, ou dans les Bollandistes, *loc. cit.*, p. 104.

(2) *Act. SS.*, *l. c.*, p. 93.

(3) Dans Martène et Durand, *Amplissima Collectio*, t. IX, col. 1323.

(4) Voir ci-dessous, p. 109 et suiv.

(5) *De Virtutibus*, c. XI, p. 152 (Paris 1674).

sur l'Apocalypse » sont précédés d'un *Liber introductorius in Expositionem Apocalypsis*, qui est souvent présenté comme un ouvrage à part sous le titre d'*Enchiridion* ou *Apocalypsis nova* (1).

Aux ouvrages authentiques de Joachim il faut cependant, à ce qu'il semble, ajouter deux lettres :

1° Une lettre inédite adressée à tous les fidèles et commençant par ces mots : *Loquens Dominus Ezechieli prophetæ*; on la trouve dans les manuscrits 3595 de l'ancien fonds, fol. 19 verso; Saint-Germain, 58, dernier feuillet, verso; Sorbonne, 1726, fol. 59;

2° Une lettre *De articulis fidei, ad quemdam filium suum Joannem*, identique sans doute à un traité *De articulis fidei* mentionné dans les anciennes listes des écrits de Joachim (2). Cet ouvrage n'est connu que par l'extrait qu'on en trouve dans les procès-verbaux de la commission d'Anagni qui condamna l'*Évangile éternel* en 1255, procès-verbaux dont nous parlerons bientôt (3). Joachim recommande à son disciple de tenir le livre soigneusement caché, pour échapper aux soupçons de faux zélés qui ne cherchent que des prétextes pour crier au scandale. On comprend que le caractère ésotérique et secret que Joachim voulut donner à cet écrit ait empêché les copies de se répandre. C'était là peut-être qu'il soutenait sur la Trinité ces doctrines opposées à celles de Pierre Lombard, qui lui attirèrent une condamnation au quatrième concile de Latran (4). Les procès-verbaux d'Anagni contiennent encore deux fragmens du même ouvrage, l'un extrait du premier chapitre, intitulé : *De fide Trinitatis*, l'autre du dernier, intitulé : *Confessio fidei*

(1) Ms. Sorb. 1726, fol. 92 v., lignes 27 et 28; fol. 103, lignes 2 et 3. — Ce même ouvrage, dans le n° 427 de l'ancien fonds latin, est intitulé, je ne sais pourquoi, *Liber de diversitate mysteriorum Dei.*

(2) *Joachim abbatis et Florensis ordinis chronologia* (Cosenza 1612), p. 92. — *Acta SS. Maii*, t. VII, p. 103, 105. Les Bollandistes n'ont émis sur cet ouvrage que des conjectures invraisemblables.

(3) On y lit (fol. 104 v. du Ms. de Sorbonne, 1725) : « Item habetur apertius in libello ipsius Ioachim *De articulis fidei*, descripto ad quemdam filium suum Iohannem, quod opus suspectum est ex ipso prologo, ubi sic incipit dicens : « Rogasti me attentius, fili Iohannes, ut tibi compilatos traderem articulos fidei, et notarem illa quæ occurrerent Scripturarum loca, in quibus solent simplices frequenter errare. Ecce in subjecta pagina invenies quod petisti. Tene apud te, et lege sub silentio, observans ne perveniat ad manus eorum qui rapiunt verba de convallibus, et currunt cum clamore, ut vocentur ab hominibus Rabbi, habentes quidem speciem pietatis, virtutem autem ejus penitus abnegantes. » Ecce qualiter in hoc prologo vult iste Ioachim articulos fidei legi in abscondito, more hæreticorum qui in conventiculis dogmatizant. Item inhibet ne tractatus suus veniat ad manus magistrorum, quos etiam tam impudenter quam superbe vituperat. »

(4) Le concile semble cependant avoir en vue un traité distinct. « Libellum sive tractatum quem abbas Joachim edidit contra magistrum Petrum Lombardum, de unitate seu essentia Trinitatis. » Dans d'Argentré, *Coll. Jud.*, I, p. 120-121.

ejus, id est Joachim (fol. 105); mais ces extraits ne renferment que des arguties théologiques d'un médiocre intérêt.

Peut-être faut-il aussi regarder comme appartenant à Joachim deux hymnes sur le paradis, l'une en vers saphiques, l'autre en vers trochaïques, que l'on trouve dans les éditions de ses œuvres à la suite du « Psaltérion décacorde. » La seconde de ces compositions, présentant le récit d'un voyage dans le monde surnaturel, est curieuse comme antécédent de la *Divine Comédie* (1).

Abordons maintenant la discussion des ouvrages qui ont été attribués à Joachim, et que la critique peut ou doit lui contester.

Le plus important est le *Commentaire sur Jérémie* (2), censé dédié à l'empereur Henri VI et imprimé plusieurs fois à Venise. Le caractère de cet écrit est fort différent de celui des ouvrages authentiques de Joachim. Quand Joachim veut être prophète, il l'est sobrement et avec réserve. Il ne nomme personne; les événemens sont à peine indiqués; l'ampleur du style biblique lui permet ces phrases vagues qui deviennent prophétiques quand les événemens s'y prêtent, sans être compromettantes quand les faits prennent un autre tour. Le « Commentaire sur Jérémie » au contraire est d'une extrême précision. Les allusions aux événemens du XIIIe siècle y sont évidentes. Frédéric II, qui n'avait que deux ans à l'époque où Joachim aurait écrit cet ouvrage, est déjà désigné par les métaphores habituelles à ses ennemis, *vipera, regulus*. Son règne est présenté comme celui d'un tyran ennemi de l'église, destructeur de ses priviléges, persécuteur de ses ministres, d'un nouvel Évilmérodach qui s'assoira dans le temple et se fera adorer comme dieu.

« Dans son enfance, dit le prophète, il paraîtra doux et aimable, il sera allaité des mamelles de l'épouse de l'agneau; mais dans la suite, comme un autre Balthazar, il ne suivra que la fougue de ses passions et profanera avec des femmes les vases sacrés du temple de Dieu. Mais parce que vous me demandez quelle sera sa fin, écoutez Isaïe qui vous l'apprendra. Une épée non humaine le renversera, une épée qui n'est autre que le glaive de la parole de Dieu l'exterminera, afin que vous sachiez que Dieu n'a pas besoin de la main des hommes pour tirer ce monstre de sa caverne. »

Le guelfe du XIIIe siècle se révèle ensuite dans ces curieuses paroles :

(1) Ni M. Ozanam, ni M. Labitte, ni M. Thomas Wright n'ont, je crois, parlé de cette pièce dans leurs travaux sur les origines de la trilogie dantesque.

(2) Depuis la composition de ce travail, a paru, dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie* de M. Hilgenfeld (2e année, Iena, 1859), un mémoire de M. Karl Friderich relatif à ce commentaire et au « Commentaire sur Isaïe, » également attribué à Joachim. M. Friderich est arrivé au même résultat que nous sur la question d'authenticité.

« Le Seigneur dégainera son épée, car l'empire des Allemands a toujours été pour nous dur et cruel. Il faut donc que le Seigneur le renverse par le glaive de sa fureur, afin qu'au bruit de sa ruine tous les rois tremblent (1). »

Et ailleurs :

« L'armée des Chaldéens combattant contre Jérusalem et Juda, à l'exception de Lachis et d'Azecha, représente les Allemands et les autres persécuteurs armés contre l'église romaine et les cités latines de l'Italie, à l'exception de celles qui sont fortes par le peuple ou qui ont su se concentrer en elles-mêmes (2). Le schisme de l'église et de l'empire, commencé par les Normands, se consommera par les Allemands, dont les flots étoufferont la liberté des pontifes, — en sorte que l'empire, qui servit d'abord à élever l'église, en sera la ruine aux derniers jours (3). »

« L'empire des Chaldéens, dit-il encore, tend au néant. L'aigle viendra, comme dit la sibylle Érythrée, léopard par la férocité, renard par la fraude, lion par la terreur. Sous prétexte de réprimer les patarins, il marche traitreusement contre l'église, et malgré la résistance de l'Italie, malgré les anathèmes de l'église, il satisfait sa rage. Quels seront les maux qui pèseront alors sur la Ligurie et sur toute l'Italie, il sera plus facile de le sentir que de le dire. Sous l'effort des Germains et des Francs, toute la noblesse romaine périra; le pontife sera banni, les monastères seront renversés, le culte chrétien sera effacé de la terre. »

La France n'excite pas moins les appréhensions du prophète ultramontain :

« Que l'église y prenne garde! L'alliance de la France est un roseau qui perce la main de celui qui s'y appuie (4). »

Sans doute les personnes les mieux disposées à reconnaître en Joachim le don prophétique admettront difficilement qu'il ait pu partager à un si haut degré les passions d'un siècle dont il n'a vu que les premières années. Une dernière preuve suffirait, s'il en était besoin, pour démontrer notre thèse. L'ouvrage dont nous parlons est dédié à Henri VI, qui mourut en 1197 : il a dû par conséquent être composé avant cette époque. Or, dans la liste de ses écrits dressée en 1200, Joachim ne fait aucune mention du « Commentaire sur Jérémie. »

(1) Fol. 46 et 62 (Ven. 1525). Cette édition paraît tronquée en quelques passages. Le texte cité par dom Gervaise (*Histoire de l'abbé Joachim*, p. 357 et suiv.) est plus complet.

(2) « Exceptis illis quæ vel fortes populariter sunt, vel quæ esse appetunt in suis munitionibus singulares. »

(3) Fol. 58 v. — Comparez 53 v.

(4) « Videat generalis ecclesia si non fiet ei baculus arundineus potentia gallicana, cui siquidem si quis nititur perforat manum suam. » Voir la chronique *De rebus in Italia gestis*, publiée par M. Huillard-Bréholles, p. 257; cf. *ibid.*, p. XXXVI.

Le « Commentaire sur Jérémie » doit certainement être considéré comme une production de l'école sortie de l'ordre de Saint-François qui, ainsi qu'on le verra bientôt, chercha vers le milieu du XIIIe siècle à se prévaloir du nom de Joachim pour faire triompher ses doctrines. Les idées des joachimites franciscains s'y retrouvent à chaque page. L'année 1260, conformément aux théories de cette école, est donnée comme le terme de la grande affliction, qui clora le règne du Christ et ouvrira celui du Saint-Esprit (1). Les allusions aux deux grands ordres mendians, dont on voulait que Joachim eût annoncé l'institution future, reviennent fréquemment. Enfin, comme si le parti qui prêtait ses opinions à Joachim eût craint que des pensées exprimées d'une façon énigmatique n'atteignissent pas suffisamment le but qu'il se proposait, quelques adeptes de ce parti prirent soin d'expliquer les passages obscurs dans un opuscule qui nous a été conservé, au n° 836 de Saint-Germain, sous ce titre : *Verba quædam de dictis Joachim abbatis explanativa super Jeremiam.* Là chaque anathème porte son adresse, et à chaque menace est appliqué un nom propre.

Notre démonstration sera portée au comble de l'évidence quand on verra la place importante que tiennent ces productions apocryphes dans l'école de l'Évangile éternel. La *Chronique* récemment publiée (2) de frà Salimbene, franciscain du XIIIe siècle, nous fournit à cet égard de précieuses lumières. Le commentaire de Joachim sur Jérémie y est souvent cité. Salimbene en eut pour la première fois connaissance en 1248 (3). La brouille irréconciliable de Frédéric II avec le parti italien et pontifical ayant commencé vers 1239, l'époque de la rédaction du « Commentaire sur Jérémie » est ainsi fixée entre des limites assez étroites.

On a imprimé plusieurs fois à Venise et on trouve dans quelques manuscrits (4) sous le nom de Joachim des commentaires sur Isaïe, Ézéchiel, Daniel et les petits prophètes. Ces ouvrages prêteraient aux mêmes observations que le commentaire sur Jérémie. On ne peut croire qu'en deux ou trois années Joachim ait composé tant d'écrits. Les anachronismes et les traces de supposition s'y retrouvent d'ailleurs fréquemment.

Il faut ranger dans la même classe les commentaires attribués à Joachim sur les prophéties de Merlin et de la sibylle Érythrée,

(1) F. 45 v., 58 v., 62.
(2) Parme, 1857.
(3) P. 102, 122, 176, 389.
(4) Voir Bolland., *Acta SS. Maii*, t. VII, p. 103, 105. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, t. IV, p. 40-41. — J. Wolf, *Lectionum memorabilium et reconditarum centenarii XVI*, t. Ier, p. 488 et suiv.

dédiés également à Henri VI. On peut les lire dans le n° 3319 de l'ancien fonds, et en partie dans le n° 865 de Saint-Victor. Ces textes, très peu arrêtés, se découpaient selon le caprice des compilateurs, et il est difficile d'en fixer l'identité. Ainsi le n° 3319 contient à la suite l'une de l'autre deux rédactions différentes de notre commentaire. Il est remarquable du reste que Merlin et la sibylle Érythrée sont souvent cités dans le « Commentaire sur Jérémie ». Ici encore les idées franciscaines éclatent à chaque instant. Frà Salimbene a connu toutes ces prophéties apocryphes et les rapproche du « Commentaire sur Jérémie » (1).

Le *De oneribus prophetarum* est encore adressé à Henri VI, et porte les mêmes caractères de supposition. Il se trouve dans les manuscrits 3595 de l'ancien fonds, 836 de Saint-Germain et 865 de Saint-Victor (incomplet). Il est clair qu'il y eut chez les faussaires une intention arrêtée de dédier ces pièces apocryphes à Henri VI, pour leur donner un air d'authenticité. Ajoutons que les épîtres dédicatoires sont d'une telle inconvenance et pleines de menaces si injurieuses que le ton seul suffirait pour en démontrer la fausseté (2).

Le *De oneribus provinciarum* est un ouvrage distinct du précédent. Je ne l'ai trouvé que dans le n° 836 de Saint-Germain (3). C'est un très curieux livre, où l'auteur range par provinces toutes les villes du monde dont il connaît le nom, et prononce sur chacune d'elles un mot prophétique. Indépendamment de l'intérêt d'un pareil ouvrage pour la géographie, on y trouve une foule de renseignemens historiques sur les affaires de la première moitié du XIIIe siècle. L'auteur est dominé par les mêmes préoccupations que le commentateur de Jérémie. L'animosité contre la maison des Hohenstaufen se révèle sans cesse. La Sicile est le foyer de la tyrannie et de l'erreur (*alumpna tyrannidis et erroris*); la Calabre est la caverne des roitelets, le trou des vipères (4). L'Ombrie et l'Espagne verront s'élever, comme deux étoiles, deux ordres destinés à prêcher l'Évangile du royaume, vêtus de sacs et de cilices. Le diable suscitera contre eux une bête féroce; c'est la secte des patarins (5).

(1) P. 175-176; cf. p. 106 et suiv.

(2) Comparez Salimbene, p. 4.

(3) Il semble résulter d'un titre assez vague donné par Fabricius (*Bibl. med. et inf. lat.*, t. IV, p. 40) que cet ouvrage ou le précédent aurait été publié à Venise (1517) à la suite du « Commentaire sur Isaïe. » Je n'ai pu trouver cette édition dans aucune bibliothèque de Paris.

(4) Fol. 83 v., 84.

(5) Fol. 80 v. — Je signalerai quelques autres passages sur les patarins, que M. Schmidt n'eût pas négligés sans doute dans son *Histoire des Cathares*, s'ils avaient été publiés : « Hæresis Patarena in Lombardiæ terminis invalescens adeo suos circumquaque stimu-

Dans les nos 58 de Saint-Germain (avant-dernier feuillet) et 3595 de l'ancien fonds, fol. 22, se trouve joint à d'autres ouvrages de Joachim un opuscule sans titre et sans nom d'auteur, sous forme de tableau synoptique, et commençant par ces mots : *Helyas jam venit, et non cognoverunt eum.* C'est l'exposé de toute la philosophie de l'histoire de Joachim rapportée symboliquement à l'ouverture des sept sceaux de l'Apocalypse. Frà Salimbene le cite sous le titre de « Livre des Figures » (1). On peut l'identifier aussi au *De septem sigillis*, mentionné par Trithème et par d'autres comme un ouvrage de Joachim. La fin du Nouveau Testament y est fixée à l'an 1260. Alors apparaîtra Élie, et l'église romaine, qui aura été détruite par l'empereur, sera rétablie. Le dernier pape nommé dans cet opuscule est Innocent III, qui régna de 1198 à 1216. L'auteur ne semble cependant employer aucun artifice pour faire croire qu'il est Joachim.

Frà Salimbene déclare avoir reçu, à Hyères, du grand joachimite Hugues de Digne, et avoir copié à Aix, pour Jean de Parme, un commentaire de Joachim sur les quatre Évangiles (2). Je n'ai trouvé nulle part aucune autre trace de cet écrit (3), certainement supposé.

La *Glose sur les Prophéties de Cyrille*, imprimée à Venise en 1517, et dont il existe plusieurs manuscrits, est aussi une œuvre évidemment apocryphe. Les prophéties sur les papes, attribuées à Joachim, qui jouirent au moyen âge d'une si grande popularité, méritent encore moins d'être discutées. Une fois le rôle de prophète attribué à l'abbé de Flore, son nom devint le couvert à l'abri duquel se placèrent ceux que l'enthousiasme et la politique engagèrent à prédire l'avenir. Un même sentiment paraît inspirer les auteurs de ces singulières compositions et donne une grande unité aux œuvres apocryphes de Joachim : c'est la haine de la cour de Rome assimilée à la courtisane de l'Apocalyse, du pape identifié avec l'antechrist, de l'empereur présenté comme l'oppresseur de l'Italie. Tout décèle la main d'une secte dominée par une pensée de réforme pro-

los pravitatis extendit ut non minus sit infesta catholicis quam olim prophetis Domini fuit Athalia filia Jezabelis, etc... Lombardorum gens impia... Deo detestabilis,... quia quæ de fumo putei, doctrina scilicet seculari, hæreticos imbuit et aerem ecclesiasticæ puritatis infecit, æternæ rhomphæam ultionis necesse est ut non evadat... Verona nutrix hæresis dirum deflebit excidium filiorum (fol. 81 v., 82). — Ut si campus tribulis et urticis, scilicet Patarenis, Gazaris et aliis schismaticis in Tholosa, Livonia (*sic*) et Ausonia et Liguria diversisque partibus per Italiam occupetur, quum de fumo erroris eorum partes etiam remotissimæ denigrantur. (Fol. 93 v.)

(1) P. 85, 124, 224.

(2) P. 124, 125.

(3) Voir cependant *Acta SS.*, *l. c.*, p. 103.

fonde et de révolte avouée contre l'église. Il nous suffit pour le moment d'avoir établi qu'on ne saurait faire remonter la responsabilité de ces productions bizarres jusqu'à l'abbé de Flore, et d'avoir prouvé que trois grands ouvrages, savoir : la « Concorde du Vieux et du Nouveau Testament », — « l'Exposition de l'Apocalypse », le « Psaltérion décacorde » et quelques lettres ou traités d'importance secondaire méritent seuls de porter le nom de Joachim.

III. — L'ÉCOLE FRANCISCAINE EXALTÉE. JEAN DE PARME.

La discussion à laquelle nous venons de soumettre les écrits du prophète calabrais suffirait pour prouver qu'aucun des ouvrages authentiques ou apocryphes qui figurent sous son nom ne portait le titre d'*Évangile éternel*. Si des savans tels que Tillemont, Crevier, d'autres encore, ont supposé que Joachim avait composé un ouvrage ainsi nommé, cela vient d'une confusion que nous expliquerons bientôt. Il paraît même que Joachim ne s'avoua jamais bien clairement l'idée séditieuse qu'on lui prêta plus tard. Le quatrième concile de Latran (1215), tout en condamnant l'opposition qu'il fit à Pierre Lombard sur un point de métaphysique, reconnaît la soumission du saint abbé à l'église et sa parfaite docilité.

Joachim n'eût donc pas dépassé le renom d'un théologien de second ordre et d'un exégète aventureux, sans une fortune inespérée qui vint relever son nom et l'attacher à l'une des tentatives les plus hardies dont l'histoire des réformateurs chrétiens ait conservé le souvenir.

On n'a pas encore assez montré toute la signification historique de l'ordre de Saint-François. L'institution monacale, qui a surtout préoccupé les historiens des ordres religieux, l'incomparable élan poétique, qui a surtout frappé les hommes d'imagination et de goût, n'ont point permis d'apprécier à leur juste valeur les aspirations politiques et sociales qui se cachaient sous ce mouvement en apparence purement ascétique. Le fait est que, depuis les premiers jours du christianisme, on n'avait jamais osé concevoir de telles espérances. Le livre des *Conformités*, de Barthélemi de Pise, n'est pas une œuvre isolée; c'est le manifeste tardif de la plus secrète pensée de l'ordre. Le but de saint François ne fut pas d'ajouter une règle nouvelle à la liste déjà longue des règles monastiques; son but fut de réaliser l'idéal chrétien, de montrer ce qui pouvait sortir du discours sur la montagne pris à la lettre comme loi de la vie. Au fond de la tentative franciscaine, il y avait l'espérance d'une réforme générale du monde, d'une restauration de l'Évangile. On admettait que pendant douze cents ans l'Évangile n'avait pas été bien

pratiqué, que le précepte essentiel de Jésus, le renoncement aux biens terrestres, n'avait pas été compris; qu'après des siècles de veuvage la Pauvreté avait enfin retrouvé un époux (1). N'était-ce pas avouer que la naissance de François d'Assise avait été l'ouverture d'une ère nouvelle pour le christianisme et pour l'humanité?

Ces prétentions audacieuses, dominées chez le fondateur par une grande tendresse mystique et par un tact souvent très fin, ne se dévoilèrent que peu à peu; mais la pensée que la sainteté est tout entière dans le renoncement à la propriété devait porter ses fruits. Quand on soutenait que l'homme a le droit de chercher une perfection plus élevée que celle dont l'église a le secret, ne disait-on pas assez clairement que l'église allait finir pour faire place à la société qui enseignait cette nouvelle perfection? Du vivant même du fondateur, et surtout au premier chapitre tenu après sa mort, deux partis se manifestèrent dans l'ordre. Les uns, incapables de soutenir l'entreprise surhumaine qu'avait rêvée le sublime mendiant, et plus sages selon la chair que ne le voulait l'esprit de l'institut séraphique, croient que la rigueur primitive de la règle est au-dessus des forces de l'homme, que cette règle admet des adoucissemens, que le pape peut en dispenser. Les autres soutiennent avec une surprenante audace que l'œuvre de saint François n'a pas encore donné tous ses fruits, que cette œuvre est supérieure au pape et à l'église de Rome, que la règle est une révélation qui ne dépend que de Dieu. Au fond de leur cœur était, sans qu'ils l'avouassent, cette croyance, que l'apparition de François n'était ni plus ni moins que l'avénement d'un second Christ, aussi grand que le premier, supérieur même par la pauvreté. De là cette étrange légende où le séraphin d'Assise, égalé en tout au Christ, est mis au-dessus de lui, parce qu'il n'a rien possédé en propre, pas même les choses qui se consomment par l'usage. De là enfin cette prétention hautement avouée, que l'institut de Saint-François était destiné à absorber tous les autres ordres, l'église universelle elle-même, et à devenir la forme définitive de la société humaine à la veille de finir.

Ces idées exaltées, comprimées par le bon sens et aussi par l'esprit assez terrestre de la majorité, étaient le secret d'un petit nombre, lorsque l'élection de Jean Borelli ou Buralli à la dignité de général, vingt et un ans après la mort du patriarche d'Assise, en 1247, amena un éclat et donna un nom définitif à la doctrine nouvelle. Jean Buralli, né à Parme vers 1209, était le représentant le plus décidé du parti qui, voulant l'accomplissement litté-

(1) Dante, *Paradis*, XI, 58 et suiv.

ral des révélations de l'Alvernia, ne reculait pas devant les applications sociales les plus exagérées du principe de la pauvreté. Il rejetait toutes les interprétations de la règle, même celles qui avaient été proposées par des docteurs et sanctionnées par des papes. Persuadé que dans l'institution de Saint-François était renfermé l'avenir de l'église et du genre humain, il conçut le projet de relever la pensée du fondateur, que la mollesse des disciples avait laissé tomber dans l'oubli. Le commencement de son généralat fut une sorte de retour à l'idéal franciscain le plus pur. La règle fut partout remise en vigueur. Il était arrivé dans le sein de l'ordre d'Assise ce qui se passe à l'origine de toutes les religions. Les vrais disciples du fondateur, les saints, les austères, étaient devenus vite un embarras; dans les années qui suivirent la mort de François, les héritiers de son esprit avaient été presque tous exilés ou emprisonnés; un ou deux furent même assassinés. Jean de Parme rappela les saints bannis. La légende de François fut reprise et embellie (1). On supposa un testament dicté, disait-on, par François stigmatisé, et qui renchérissait encore sur les prescriptions de la règle. Par sa haute piété, par son mépris des grandeurs terrestres, par son aversion pour l'éclat mondain des dignités ecclésiastiques, Jean de Parme rendit durant quelque temps aux zélés de l'ordre l'image vive de leur saint fondateur; les neuf années que dura son généralat furent le règne d'une coterie pieuse que nous connaissons à merveille depuis que les mémoires de l'un des affiliés, le naïf et aimable frà Salimbene, ont été livrés au public (2). Joachim était après François d'Assise l'oracle de cette petite école. Ses écrits y étaient avidement lus et copiés avec ardeur. L'abbé de Flore, qui n'avait laissé en Calabre que des disciples inconnus, trouvait ainsi dans un autre ordre une famille dévouée et d'ardens continuateurs.

Nous sommes ici certainement à l'origine de l'Évangile éternel. Déjà au XIVe siècle le dominicain Nicolas Eymeric, dans son *Directorium inquisitorum*, désigne Jean de Parme comme l'auteur du livre dont il s'agit, et ce sentiment est resté celui de presque tous les critiques et historiens ecclésiastiques. Les efforts désespérés tentés par les auteurs de l'histoire littéraire des franciscains, Wadding et Sbaraglia, pour écarter d'un supérieur de leur ordre la tache d'hérésie, n'ont pu obscurcir une vérité dont la certitude va jusqu'à l'évidence (3). Pourtant une foule de questions restent encore à résoudre. Le livre de l'*Évangile éternel* existe-t-il dans les collections de manuscrits? Quelle en était la nature? Quelles furent dans

(1) La rédaction du récit des « trois compagnons » est de l'an 1247.
(2) Voyez surtout p. 98 et suiv.; 101 et suiv.; 104, 317 et suiv.
(3) Voir l'article précité de M. Daunou.

la rédaction la part du maître et celle de son disciple Gérard de Borgo San-Donnino, qui, selon frà Salimbene, fut le seul auteur de l'ouvrage? C'est ici que les documens inédits viennent jeter beaucoup de lumière. Nous espérons montrer que des fragmens de l'*Évangile éternel* et les pièces de la procédure dont il fut l'objet sont venus jusqu'à nous.

IV. — DOCUMENS ORIGINAUX QUI SERVENT A ÉCLAIRCIR LA QUESTION DE L'ÉVANGILE ÉTERNEL.

Ces documens sont conservés dans deux manuscrits de la bibliothèque de l'ancienne Sorbonne, maintenant à la Bibliothèque impériale (fonds de Sorbonne, nos 1726, XIVe siècle, 1706, XVe siècle), et dans un manuscrit ayant autrefois appartenu au collége de Navarre, maintenant à la bibliothèque Mazarine (no 391, XVe siècle). Ces manuscrits ne sont pas restés entièrement inconnus aux critiques. Les deux savans dominicains, Quétif et Échard, qui se livrèrent à un dépouillement minutieux des manuscrits de la Sorbonne, avaient cité un passage tiré du no 1726, incidemment il est vrai, à l'article de Hugues de Saint-Cher (1). M. Daunou eut connaissance du fragment cité par Quétif et Échard, et en fit usage dans son excellent travail sur Jean de Parme; mais il ne recourut pas au manuscrit original. M. Victor Le Clerc aperçut immédiatement l'importance des documens contenus dans ce manuscrit et le parti qu'on en pouvait tirer. Le no 1706, bien moins complet que le no 1726, fut employé par l'évêque de Tulle, Du Plessis d'Argentré, pour sa grande compilation : *Collectio judiciorum de novis erroribus* (tome Ier, Paris 1724). M. Hauréau l'a repris et examiné. Quant au manuscrit actuellement déposé à la bibliothèque Mazarine, j'en dus l'indication au savant M. Taranne, qui l'avait décrit en vue du catalogue commencé par lui des manuscrits de ladite bibliothèque.

Les pièces relatives à l'*Évangile éternel* contenues dans ces trois manuscrits sont au nombre de quatre.

I. — Dans le no 1726 de Sorbonne, et seulement dans ce manuscrit (2), se trouve un écrit portant pour titre : *Exceptiones librorum viri eruditissimi venerabilis Joachim, primi Florentium abbatis, de pressuris seculi et mundi fine et signis et terroribus et*

(1) *Script. ord. Præd.*, t. Ier, p. 202.

(2) Le manuscrit de Sorbonne 1726 se compose de fragmens divers réunis ensemble et ayant chacun une pagination distincte. La partie qui seule nous intéresse renferme 106 feuillets. On lit sur le dernier feuillet les notes suivantes écrites de différentes mains : *Errores qui continentur in Introductorio in Evangelium eternum et in libro Concordiarum Joachim;* puis : *In hoc volumine continentur extractiones libro-*

ærumnis, seu etiam de pseudo-christis et pseudo-prophetis, quorum plura scripta sunt in divinis sermonibus, sed idcirco non omnibus clara, quia multis sunt nodis perplexa et occultis mysteriis. Quæ omnia spiritualiter intellecta ostendunt nobis multa quæ futura sunt novissimis diebus, laboriosos scilicet rerum fines et, post multos et magnos agones et certamina, pacem victoribus impertiri.

L'ouvrage continue ainsi pendant soixante-dix-huit feuillets et se termine brusquement sans *explicit* ni conclusion. C'est un extrait des ouvrages authentiques ou apocryphes de Joachim, sans aucune glose du compilateur (1). L'intention qui a présidé à la composition de ce recueil est évidente. On a voulu resserrer sous un petit volume toute la doctrine de l'abbé Joachim. Nous aurons à examiner si la compilation contenue dans notre manuscrit peut être identifiée avec quelqu'un des écrits qui jouèrent un rôle dans l'affaire de 1254.

II. — Le second document, qui se trouve dans les trois manuscrits cités, est l'extrait des propositions condamnables trouvées dans le livre intitulé *Introductorium in Evangelium æternum* par la commission de cardinaux que le pape Alexandre IV nomma en 1255 pour examiner ledit ouvrage. Ce document a été publié par Du Plessis d'Argentré d'après le manuscrit 1706 de Sorbonne (2), qui est le moins bon des trois. L'édition de d'Argentré offre des lacunes qui portent sur des passages importans, en particulier sur les renvois très précis que font les censeurs pontificaux au texte de l'*Introductorium*. Nous donnerons en note le texte original toutes les fois qu'il sera nécessaire pour compléter celui de d'Argentré (3). Dès à

rum Joachim, et extractiones de Evangelio eterno, et reprobationes eorumdem. — Quod volumen est pauperum magistrorum de Sorbona, ex legato magistri Petri de Lemovicis, quondam socii domus hujus. — Pretii 20 solidorum. — 39us inter originalia mixta sanctorum. — Residuum require in papiro post librum de gradibus electorum. — Chatenabitur.

(1) Les ouvrages ainsi abrégés sont au nombre de sept. 1° Du fol. 1 au fol. 38 v., s'étendent des extraits du livre de la *Concorde de l'Ancien et du Nouveau Testament.* — 2° Du fol. 38 v. au fol. 48, s'étendent des extraits du *Liber introductorius in Apocalypsim*, qui, comme nous l'avons vu précédemment, sert d'introduction à l'*Exposition de l'Apocalypse* par Joachim. — 3° Du fol. 48 au fol. 49, extraits du *Psaltérion décacorde.* — 4° Du fol. 49 au fol. 59, extraits du *Commentaire sur Jérémie*, attribué à Joachim. — 5° Du folio 59 au fol. 63 v., la lettre de Joachim commençant par : *Loquens Dominus Ezechieli*, dont il a été parlé ci-dessus. Elle est inachevée et suivie d'un petit fragment français d'une autre main : *Cest que len dit es profecies de Ioachim escrit ou grant liure de Concordances : an lan de grace mil et* cc. *et* IIIIxx *et* v. *serunt batallies es pleins de Nerbone de quatre rois esqueles morront*, etc. — 6° Une lacune, puis, du fol. 65 au fol. 76, des extraits du *De oneribus prophetarum*, attribué à Joachim. — 7° Du fol. 75 au fol. 78 v., des extraits du *Commentaire sur Ézéchiel*, attribué de même à Joachim.

(2) *Coll. jud.*, I, p. 163 et suiv.

(3) Voici le commencement, écourté par d'Argentré : « Hæc notavimus et extraximus de *Introductorio in Evangelium æternum*, misso ad dominum papam ab episcopo Pa-

présent, il importe de relever un passage capital omis par le savant évêque. « Au XIIe chapitre, vers la fin, on lit ces mots: ... Jusqu'à cet ange qui eut le signe du Dieu vivant (1) et apparut vers l'an de l'incarnation 1200, ange que frère Gérard reconnaît n'être autre que saint François (2). » Ce Gérard est sûrement Gérard de Borgo San-Donnino, à qui Salimbene attribue le rôle principal dans l'affaire de l'Évangile éternel.

III. — Après cette énumération d'erreurs vient, dans le manuscrit de Sorbonne 1726 (fol. 91 v.) et dans le manuscrit de la Mazarine (fol. 86 v.), un procès-verbal étendu d'une des séances de la commission d'Anagni. Cette pièce, ne se trouvant pas dans le n° 1706, a échappé à d'Argentré; elle est tout à fait inédite.

« L'an du seigneur 1255, le 8 des ides de juillet, à Anagni, devant nous, Eudes, évêque de Tusculum (3), et frère Hugues, cardinal prêtre (4), commissaires nommés par le pape, ainsi que le révérend père Étienne (5), évêque de Préneste, qui s'est fait excuser par son chapelain, et nous a remis ses pouvoirs pour cette affaire, a comparu maître Florent, évêque d'Acre (6), qui nous a soumis quelques passages tirés des livres de Joachim qui lui paraissaient suspects..... Et pour l'examen de ces passages, nous nous adjoignîmes deux autres personnes, savoir frère Bonvalet, évêque de ... (7), et frère Pierre, lecteur des frères prêcheurs d'Anagni, dont l'un tenait les livres originaux de Joachim de Flore et vérifiait devant nous si les citations que ledit évêque d'Acre lisait ou faisait lire par notre greffier se trouvaient en effet dans les susdits livres. Il commença ainsi :

« D'abord il faut noter le principe fondamental de la doctrine de Joachim : il consiste à distinguer trois états dans l'histoire de ce monde; c'est ce qu'il fait au IVe chapitre du IIe livre qui commence par ces mots : *Intelligentia vero illa,* disant : *Aliud tempus fuit in quo vivebant homines secundum carnem,* etc. (8). »

risiensi, et tradito nobis tribus cardinalibus ad inspiciendum ab eodem domino papa, videlicet O. Tusculanensi, Stephano Prænestino episcopis, et Hugoni Sanctæ Sabinæ presbytero cardinali. »

(1) Les stigmates.

(2) Item in XII. capitulo versus finem, ponit hæc verba : « usque ad illum angelum qui habuit signum Dei vivi, qui apparuit circa M.CC. incarnationis dominicæ, quem angelum frater Gerardus vocat et confitetur sanctum Franciscum. »

(3) Eudes de Chateauroux, qui joue un rôle important dans la vie de saint Louis. Voyez Fleury, *Hist. eccl.*, livre LXXXII, n° 33; LXXXIII, n° 45; LXXXV, n° 7.

(4) C'est le célèbre Hugues de Saint-Cher.

(5) Hongrois, archevêque de Strigonie. Voyez Fleury, *Hist. eccl.*, LXXXV, n° 7.

(6) Florent ou Florentin, évêque d'Acre, devint ensuite archevêque d'Arles. Nous le trouverons vers 1260 condamnant de nouveau les joachimites au concile d'Arles. *Cf. Gallia Christiana*, t. Ier, p. 569.

(7) Ce nom d'évêché est douteux. Serait-ce l'*ecclesia panidensis* de l'*Oriens christianus*, III, p. 966-967?

(8) « Anno Domini M°.CC°.LV°, VIII. idus Julii, Anagniæ, coram nobis, Odone episcopo

Ce qui suit se compose principalement d'une série de passages tirés des ouvrages authentiques de Joachim, c'est-à-dire de la « Concorde », de l'*Apocalypsis nova* ou *Liber introductorius in Apocalypsim*, et du « Psaltérion décacorde », avec la critique des propositions malsonnantes qui s'y rencontrent. De temps en temps on trouve des citations d'un commentateur de Joachim nommé *frater Gerardus* (1), qui n'est autre que Gérard de Borgo San-Don

Tusculano, et fratre Hugone presbytero cardinali, auditoribus et inspectoribus datis a papa, una cum reverendo patre Stephano Prænestino episcopo, se excusante per proprium capellanum suum, et nobis quantum ad hoc vices suas committente, comparuit magister Florentius, episcopus Acconensis, proponens quædam verba de libris Ioachim extracta, suspecta sibi, ut dicebat, nec publice dogmatizanda aut prædicanda, nec in scriptis redigenda, ut fieret inde doctrina sive liber, prout sibi videbatur. Et ad hæc audienda et inspicienda vocavimus una nobiscum duos alios, scilicet fratrem Bonevaletum, episcopum Pavendensem, et fratrem Petrum, lectorem fratrum prædicatorum Anagniæ, quorum unus tenebat originalia Ioachim de Florensi monasterio, et inspiciebant coram nobis utrum hæc essent in prædictis libris quæ prædictus episcopus Acconensis legebat et legi faciebat per tabellionem nostrum, et incipiebat sic :

« Primo notandum est fundamentum doctrinæ Ioachim. Et proposuit tres status totius seculi, III. capitulo secundi libri, quod incipit : *Intelligentia vero illa*, etc.... dicens : « Aliud tempus fuit in quo vivebant homines secundum carnem, hoc est usque ad carnem, cui initiatio facta est in Adam..... » Ce passage se lit en effet dans la *Concorde* (p. 8, édit. de Venise, 1519).

(1) Je donne ici les principaux endroits où figure cet important personnage :

Fol. 94 du manuscrit 1726. Quod exponens frater G. scripsit : « Hæc abominatio erit pseudopapa, ut habetur alibi. » Et istud alibi reperitur longe infra, v. libro *Concordiæ* de Zacharia propheta, ubi dicitur : « In Evangelio dicitur : Quum videritis abominationem desolationis quæ dicta est a Daniele, etc... » Rursus et ibi frater G. : « Hæc abominatio quidam papa erit simoniaca labe respersus, qui circa finem sexti temporis obtinebit in sede, sicut scribit in quodam libello ille qui fuit minister hujus operis. »

Fol. 96 v°. Après une citation du Commentaire sur l'Apocalypse : « Hucusque verba Ioachim et fratris Gerardi. »

Fol. 99. Item habetur per notulam fratris Gerardi super principium ejusdem capituli Danielis, ubi dicit sic frater Gerardus : « Hæc tribulatio, quæ erit talis qualis nunquam fuit, debet fieri, ut ex multis locis apparet tam in hoc libro quam in aliis, circa M. CC. LX annum incarnationis dominicæ; post quam revelabitur Antichristus. Hæc tribulatio erit in corporalibus et spiritualibus maxime. Sed tribulatio maxima, quæ statim sequetur interposito tamen cujusdam spatio quantulæcumque pacis, erit magis in spiritualibus; unde erit periculosior quam prima. »

Fol. 100 v°. Super hoc Girardus in glossa : « In hoc mysterio vocat terram scripturam prioris Testamenti, aquam scripturam novi Testamenti, ignem vero scripturam Evangelii æterni. »

Ibid. Super hoc glossa fratris Girardi : « Declaratio est ejus quod dicitur Evangelium æternum in secundo libro Psalterii decem chordarum, scilicet XIX. capitulo, quod incipit : *In primo sane tempore.* »

Fol. 102. Notula fratris Girardi : « In hoc loco vir indutus lineis, qui fuit minister hujus operis, loquitur de se et de duobus qui secuti sunt eum statim post M.CC.um annum incarnationis dominicæ; quos Daniel dicit se vidisse super ripam fluminis; quorum unus dicitur in Apocalypsi Angelus habens falcem acutam, et alius dicitur Angelus qui habuit signum Dei vivi, per quem Deus renovavit apostolicam vitam. » Idem ibidem

nino, dont nous avons déjà trouvé le nom dans le second document ci-dessus mentionné. Nous tirerons plus tard les conséquences de tout ceci.

IV. — Le quatrième document ne se trouve que dans le n° 1706 de Sorbonne. D'Argentré l'a publié d'après ce manuscrit avec quelques fautes et omissions (1). C'est une nouvelle énumération des erreurs contenues dans l'*Evangile éternel*, erreurs identiques à celles qui sont attribuées par Nicolas Eymeric à Jean de Parme (2); mais Nicolas Eymeric se contente d'énoncer les erreurs sans dire d'où elles sont tirées, tandis que notre manuscrit fournit à cet égard des indications importantes. Usserius et après lui Meyenberg (3) ont reproduit d'après la chronique de Henri de Herwerden un texte semblable à celui de notre manuscrit, beaucoup moins correct en général, mais plus complet vers la fin. Au lieu de s'arrêter, en effet, comme le texte de d'Argentré, aux erreurs tirées du quatrième livre de la seconde partie, le texte de Meyenberg distingue deux traités dans ce quatrième livre (4), donne les erreurs de l'un et de l'autre, puis passe au cinquième livre, et y distingue quatre traités, un traité *de septem diebus*, un autre *de Jobo*, un troisième *de Joseph et pincerna cui somnium apparuit*, un quatrième *de generibus, videlicet Israeliticis, Ægyptiacis, Babyloniis.*

V. — LE LIVRE DE L'ÉVANGILE ÉTERNEL.

Après avoir indiqué les textes sur lesquels j'ai l'intention d'appuyer mon argumentation, il me reste à en tirer les conséquences. Quelle idée peut-on se faire du livre intitulé *Évangile éternel?* — Ce livre était-il distinct de l'*Introduction à l'Évangile éternel?* — Ce second ouvrage existe-t-il encore? — L'ouvrage de Gérard qui est cité dans le procès d'Anagni est-il identique à l'*Introduction à l'É-*

super illud verbum *Evangelium regni :* dicit similiter Girardus in notula : « Evangelium regni vocat Evangelium spirituale quod beatus Ioachim vocat Evangelium æternum, quod in adventu Helyæ prædicari oportet omnibus gentibus, et tunc veniet consummatio. »

Fol. 102 v°. Dicit frater Girardus in notula : « Iste doctor sive angelus apparuit circa M.CC. annum incarnationis dominicæ, hoc est ille liber de quo loquitur hic, in quo VII. tonitrua locuta sunt voces suas, quæ sunt mysteria VII. signaculorum. »

(1) *Coll. jud.*, I, p. 164 et suiv.

(2) *Direct. Inq.*, p. 188-189 (Romæ, 1578).

(3) *De pseudo-Evangelio æterno* (præside J. A. Schmidt), p. 11 et suiv. (Helmstadt, 1725).

(4) Au lieu de « De quarto libro hujus duo errores extrahi possunt » (d'Argentré), il faut lire : « De quarto libro hujus partis, in primo tractatu, duo errores extrahi possunt. »

vangile éternel? — Dans quelle relation étaient tous ces ouvrages avec les livres mêmes de l'abbé Joachim? — A quelle date ont-ils été composés?

Les embarras que présentent des questions en apparence aussi simples ne doivent pas nous surprendre. Il n'est pas de questions historiques plus difficiles à résoudre que celles où l'on cherche à retrouver dans le passé des catégories créées par l'esprit moderne. Les scrupules d'une bibliographie exacte n'existaient guère au moyen âge. L'individualité rigoureuse du livre est une idée récente. La typographie elle-même, qui devait opérer à cet égard un changement si profond, ne modifia que lentement les habitudes du public.

La composition et la forme de « l'Évangile éternel » nous sont clairement révélées par le rapport des cardinaux d'Anagni (la deuxième des pièces énumérées ci-dessus). Il y est dit en propres termes (1) que « l'Évangile éternel » était divisé en trois parties et formé par la réunion des trois ouvrages authentiques de l'abbé Joachim, savoir la « Concorde de l'Ancien et du Nouveau Testament, » formant le premier livre; « l'Apocalypse nouvelle (2) » formant le second; le « Psaltérion décacorde, » formant le troisième. Les parcelles que nous avons des notes de Gérard supposent la même chose. Gérard, en effet, a pour habitude de désigner Joachim par ces mots : *ille qui fuit minister hujus operis.* Une curieuse note marginale du manuscrit de la bibliothèque Mazarine, qui a appartenu au collége de Navarre, est conçue dans le même sens (3). Cette note attribue formellement à Joachim un livre intitulé *Evangelium æternum,* distinct de l'*Introductorium in Evangelium æternum,* et elle indique sa place dans la bibliothèque du collége de Navarre. Il y avait donc encore au XIVe siècle et au XVe des manuscrits où les trois écrits de Joachim étaient réunis et portaient le titre commun d'*Evangelium æternum.* De semblables manuscrits devaient être un fruit du mouvement de 1254, puisque nous avons vu que Joachim lui-même ne donna jamais ce titre ni à aucun de ses écrits ni à la collection de

(1) D'Argentré, p. 163. Après *hæc verba*, il faut suppléer : « In primo libro Evangelii æterni, videlicet in secundo secundæ Concordiæ. Et tria prædicta probantur similiter expresse XXI. capitulo, B, ubi distinguitur triplex littera. Ibi : « Attendent vero, etc... » et similiter ante finem ultimi capituli, ubi dicitur : « Illud attendendum, etc. »

(2) Voir ci-dessus, p. 98-99. On remarquera qu'il ne s'agit pas ici du commentaire complet sur l'Apocalypse, mais du livre préliminaire que Joachim mit en tête de son exposition sur l'Apocalypse.

(3) Voici cette note, correspondant à *Item quod per virum* du second document : « Nota ista usque ad finem de erroribus contentis in libro abbatis Joachim, quem vocavit de Evangelio æterno, qui liber est in pulpitro affixo parieti. » Cette note est d'une main du XVe siècle.

ses écrits. Je ne crois pas que dans aucune bibliothèque il existe aujourd'hui un manuscrit ainsi intitulé.

Le quatrième document énuméré ci-dessus, malgré une contradiction apparente, confirme le résultat auquel nous venons d'arriver touchant la composition de « l'Évangile éternel, » et prouve que ce n'était pas là seulement une vue personnelle des commissaires d'Anagni. Nous y trouvons en effet que « l'Évangile éternel » proprement dit contenait au moins deux parties. La première s'appelait *Præparatorium in Evangelium æternum*, la seconde s'appelait *Concordia Novi et Veteris Testamenti* ou *Concordia veritatis*, et était divisée en cinq livres. Il est évident que l'auteur de ce document aura considéré l'*Introductorium* ou *Præparatorium in Evangelium æternum*, qui ailleurs est distinct de « l'Évangile éternel, » comme un premier livre de ce même « Évangile éternel. » La « Concorde » se trouve ainsi n'être plus que le second livre. S'il n'est pas ici question de « l'Apocalypse » et du « Psaltérion decacorde, » c'est sans doute parce qu'on jugeait ces parties moins importantes, ou parce qu'elles ne faisaient que répéter les erreurs du *Præparatorium* et de la *Concordia*. Mais ce qui prouve invinciblement que notre hypothèse est véritable, c'est : 1° que les erreurs données dans le quatrième document comme extraites de la première partie de l'Évangile éternel, intitulée *Præparatorium in Evangelium æternum*, sont identiques à celles que nous avons trouvées dans le rapport des cardinaux d'Anagni comme extraites de l'*Introductorium in Evangelium æternum*; 2° que les erreurs données par le quatrième document comme extraites de la seconde partie de « l'Évangile éternel » sont bien réellement extraites du livre de la « Concorde » de Joachim, dont l'ordre et les divisions sont suivies de point en point. Il n'y a là qu'une simple différence d'arrangement. Nous adopterons comme préférable la division suivie par la commission d'Anagni.

Il reste donc tout à fait acquis que « l'Évangile éternel » proprement dit n'était autre chose que la réunion des trois principaux écrits de Joachim, et par conséquent que « l'Introduction à l'Évangile éternel » en était distincte, bien qu'on l'y réunît quelquefois comme un premier livre. Cette distinction résulte avec évidence du rapport de la commission d'Anagni. Nous y voyons en effet que les cardinaux avaient entre les mains un ouvrage intitulé : *Introductorium in Evangelium æternum*, qui avait été adressé au pape par l'évêque de Paris; nous y apprenons en outre que cet ouvrage était simplement divisé en chapitres et non en livres; enfin c'est d'après cet ouvrage que les cardinaux concluent que « l'Évangile éternel » proprement dit était formé par la réunion des trois ouvrages de Joachim. Voici une nouvelle preuve de la même dis-

tinction. Ce même Florent, évêque d'Acre, qui remplit les fonctions de promoteur dans la commission d'Anagni, devenu ensuite archevêque d'Arles, présida vers 1260 un concile où il condamna de nouveau les erreurs de Joachim. Or il résulte du discours qu'il tint à ce concile que l'assemblée d'Anagni voulut condamner des *opuscules* qu'on répandait sous le titre « d'Évangile du Saint-Esprit » et « d'Évangile éternel, » et non les ouvrages mêmes de Joachim, qui étaient restés jusque-là peu lus et non discutés (1). Enfin frà Salimbene appelle l'ouvrage de son ami Gérard « un petit livre, » *libellum* (2). Malheureusement, embarrassé pour l'honneur de son ordre de toute cette affaire, il évite de nous donner le titre exact de l'opuscule de Gérard.

L'idée que nous sommes amené d'après ces renseignemens à nous former de « l'Introduction à l'Évangile éternel » est celle d'un livre destiné à résumer la doctrine de Joachim et à la faire revivre au profit des idées franciscaines. Toutefois le peu de précision que le moyen âge portait en bibliographie amena sur ce point beaucoup de méprises. Presque toujours le nom « d'Évangile éternel » fut appliqué à « l'Introduction ». Nous venons d'en avoir la preuve dans les paroles de l'archevêque Florent au concile d'Arles. Matthieu Paris et Guillaume de Saint-Amour commettent la même confusion, le premier quand il dit que les frères composèrent un livre qui commençait par ces mots : *Incipit Evangelium æternum*, livre qu'il appelle un peu plus loin : *Novus ille liber quem Evangelium æternum nominant* (3); le second, quand il cite comme de « l'Évangile éternel » des mots qui ne se trouvent pas, du moins avec la même intention, dans les ouvrages de Joachim (4). Nicolas Eymeric (5)

(1) « Et licet nuper, præsentibus nobis et procurantibus, a sancta Dei sede apostolica damnata fuerit nova quædam, quæ ex his pullulaverat, doctrina venenata Evangelii spiritus Sancti pervulgata nomine, ac si Christi Evangelium non æternum nec a Spiritu Sancto nominari debuisset; tanquam pestis hujusmodi fundamenta non discussa fuerint nec damnata, liber videlicet Concordantiarum et alii libri Joachitici, qui a majoribus nostris usque ad hæc tempora remanserunt intacti, utpote latitantes apud quosdam religiosos in angulis et antris, doctoribus indiscussi; a quibus si ruminati fuissent, nullatenus inter sacros alios et sanctorum codices mixti remansissent, quum alia modica Joachitica opuscula, quæ ad eorum pervenere notitiam, tam solemniter sint damnata;... etc. » (Labbe, *Conc.*, t. XIV, col. 241.) Ne semble-t-il pas que Florent eut sous les yeux une note de classement analogue à celle qui se lit à la fin du ms. 1726 de Sorbonne, *29us inter originalia mixta sanctorum?*

(2) P. 102, 233, 235, 236.

(3) P. 1254 (édit. Londres, 1571).

(4) Scripta sunt tria ista verba *Mane Thecel Phares* in illo maledicto libro quem appellant *Evangelium æternum*, quod jam in ecclesia propalatum est, propter quod timendum est de subversione ecclesiæ. *De peric. noviss. temp.*, p. 37.

(5) *Directorium Inquisitorum*, p. 188 (Romæ 1578).

présente comme extraits de « l'Évangile éternel » les erreurs que la commission d'Anagni relève dans le *Liber introductorius*. Enfin le bibliothécaire de la maison de Sorbonne qui a ajouté au XIVe siècle diverses notes à la fin du n° 1726 a commis sans le moindre souci la même confusion.

Il faut avouer que les documens d'Anagni ne disent pas avec toute la clarté désirable que Gérard soit l'auteur de « l'Introduction à l'Évangile éternel. » Le premier document d'Anagni présente « l'Introduction à l'Évangile éternel » comme un livre composé d'un texte suivi et divisé en chapitres. A propos de ce livre, les cardinaux citent bien une opinion de frère Gérard, mais sans dire si cette note se trouve dans l'ouvrage même, ni si frère Gérard est l'auteur de cet ouvrage. Ailleurs ils disent vaguement : *Scriptor hujus operis* (1), et ils l'accusent de se faire passer pour un des douze anges de saint François, envisagé comme un second Christ (2). Le second document d'Anagni, qui n'est plus relatif à « l'Introduction », cite toujours les ouvrages de Joachim d'après leurs divisions propres, et mentionne comme distinctes les notes de Gérard. Ce qui résulte de là avec le plus de vraisemblance, c'est que deux ouvrages furent censurés par la commission d'Anagni : d'abord, l'*Introductorium*, texte suivi composé par Gérard en second lieu, une sorte de nouvelle édition, ou, si l'on veut, une série d'extraits des trois ouvrages authentiques de Joachim, avec des notes de Gérard (3), soit à la marge soit dans le texte même. C'est ce dernier livre que tenait à la main maître Florent, le promoteur de la commission, et dans lequel il lisait. Les deux lecteurs-adjoints, au contraire, frère Bonvalet et frère Pierre d'Anagni, tenaient les œuvres mêmes de Joachim, vérifiaient les citations et distinguaient ce qui appartenait à Joachim de ce qui appartenait à Gérard. Quelquefois, en effet, les

(1) Ce passage est omis presque en entier dans d'Argentré. « Item quod per virum indutum lineis intelligat Joachim scriptor hujus operis probatur XXI. capitulo circa medium per verba de quinque intelligentiis generalibus et septem typicis, ubi sic ait : « Vir indutus lineis in apertione mysteriorum Ieremiæ prophetæ : ecce, ait, præter historicum, moralem, tropologicum, etc... » Item XXIII. circa principium, ita dicitur : « Ad quam scripturam tenetur populus tertii status mundi, quemadmodum populus primi status ad Vetus Testamentum, et populus secundi ad Novum, quantumcumque hoc displiceat hominibus generationis istius. »

(2) « ... Sic in principio tertii status erunt tres similes illorum, scilicet vir indutus lineis, et angelus quidam habens falcem acutam, et alius angelus habens signum Dei vivi (ici le ms. 1726 porte en interligne : scilicet sanctus Franciscus). Et habuit (d'Argentré « habebit ») similiter angelos duodecim, inter quos ipse fuit unus, sicut Jacob habuit duodecim in primo statu, et Christus duodecim in secundo. »

(3) La forme de la glose est sensible en particulier dans des passages comme celui-ci ... Illæ generationes valde breves erunt, ut apparebit inferius in multis locis » (omis par d'Argentré).

procès-verbaux d'Anagni semblent donner les paroles des deux auteurs comme indivises. Un accord parfait existe, du reste, entre les idées contenues dans les *notes* de Gérard citées par la commission d'Anagni et les idées du *Liber introductorius*. Toutes ces notes sont écrites dans le sens de Jean de Parme et de la fraction exaltée de l'ordre de Saint-François. L'antipathie contre la papauté temporelle, la haine contre le clergé riche, la croyance que l'abomination finale viendrait d'un pape mondain et simoniaque, la fixation de cette date fatale à l'an 1260, la croyance que l'apparition de l'antechrist est proche et qu'il s'élèvera de Rome, saint François désigné comme le rénovateur du siècle et Joachim présenté comme son précurseur, ce sont là autant de traits qui appartiennent, à n'en pas douter, à l'école qui, vers le milieu du XIIIe siècle, releva le nom de Joachim pour appuyer ses projets de réforme sociale et religieuse. Plusieurs des propositions de cette école relevées par Salimbene (1) et par Jean de Meung (2) se retrouvent textuellement dans les fragmens de Gérard dont nous devons la conservation aux rapporteurs d'Anagni.

Quant à la part respective de Jean de Parme et de Gérard dans la composition de l'*Introductorium*, nos documens ne disent rien à cet égard. Le passage où « l'auteur » se met au nombre des douze anges de saint François conviendrait mieux à Jean de Parme qu'à Gérard. Les rapports ne nomment que Gérard, sans doute parce que l'on voulut ménager le général des franciscains. Salimbene, de son côté, fait tout peser sur Gérard, et met beaucoup d'affectation à montrer comment l'ordre a su punir de tels écarts (3). Il ne peut nier cependant que Jean de Parme n'ait été joachimite décidé, et ne se soit créé par de telles opinions beaucoup de difficultés (4). Plus tard, Nicolas Eymeric, en sa qualité de dominicain, n'ayant plus les mêmes motifs de réserve, met purement et simplement sous le nom de Jean de Parme la liste d'erreurs qui constituait la doctrine de « l'Évangile éternel. » Certainement Jean de Parme fut en un sens l'apôtre et le principal interprète des doctrines qui cherchaient à s'autoriser du nom de l'abbé Joachim. Toutefois rien n'autorise à croire que Jean de Parme ait participé directement à la rédaction du livre poursuivi de tant d'anathèmes. A l'égard de Gérard de Borgo San-Donnino, les preuves sont positives. Frà Salimbene, son confrère, son compatriote et son ami, l'accuse à plusieurs reprises d'avoir composé un livre déplorable

(1) P. 123, 240.
(2) *Roman de la Rose*, vers 12014 et suiv.
(3) P. 103, 203, 235.
(4) P. 98, 124, 131 et suiv.

en falsifiant la doctrine de Joachim (1), et il raconte les redoutables disgrâces qui l'atteignirent sans fléchir son opiniâtreté. Affò, qui le premier connut ce texte capital, alors inédit, et après lui Sbaraglia et Tiraboschi se sont rangés avec raison à l'autorité péremptoire de frà Salimbene.

Il résulte de tout ce qui précède que nous avons le texte de ce qu'on appelait proprement « l'Évangile éternel » dans les trois principaux ouvrages authentiques de Joachim. Quant aux notes de Gérard, elles sont très probablement perdues sans retour, à l'exception des fragmens qui nous ont été conservés par l'acte d'accusation de la commission d'Anagni. A plus forte raison, doit-on désespérer de retrouver jamais le texte complet de l'*Introductorium*. La rigueur avec laquelle les livres hétérodoxes étaient proscrits au moyen âge explique une telle disparition. Plusieurs années après la condamnation de 1255, Salimbene vit un exemplaire sur papier de l'ouvrage de Gérard, lequel avait été copié à Rome par un notaire d'Imola. Le gardien du couvent vint le consulter comme ancien joachimite sur la valeur de cet écrit. Salimbene eut peur, craignit peut-être quelque piége, et dit qu'il fallait sur-le-champ brûler le volume; ce que l'on fit (2).

Comme le volume que tenait maître Florent avait pour texte principal une suite d'extraits des écrits de Joachim, on peut se demander si la compilation contenue dans le n° de Sorbonne 1726, du fol. 1 au fol. 78 (le premier document indiqué ci-dessus), ne doit pas être identifiée avec ce livre mystérieux. Mais les notes de frère Gérard, telles qu'on les trouve dans les actes de la commission d'Anagni, ne se lisent pas dans notre manuscrit. On trouve seulement à la marge de courtes scolies, destinées à faire remarquer les principales idées de Joachim, précisément celles sur lesquelles Gérard insistait de préférence. Une difficulté bien plus grave, c'est que, parmi les extraits que tenait maître Florent, il n'y avait de citations que des trois grands ouvrages authentiques de Joachim, tandis que dans notre manuscrit les commentaires apocryphes sur Jérémie, sur Ézéchiel et le *De oneribus provinciarum* tiennent une place importante. Il faut remarquer du reste que la compilation contenue dans notre n° 1726 semble faite parfois un peu au gré du copiste : il y a des blancs, des reprises (3). On ne peut pas l'identifier avec l'édition donnée par Gérard. Nous croyons que, parmi les écrits

(1) P. 103 et suiv.; 233 et suiv.

(2) P. 235-36; comparez p. 234-35.

(3) C'est sans doute à des compositions de cette nature que Florent fait allusion dans son concile d'Arles : « Plurima super his phantasiis commentaria facta descripserunt. » (Labbe, t. XIV, p. 242.)

joachimites qui nous ont été conservés, celui qui se rapproche le plus de l'ouvrage de Gérard est l'opuscule commençant par *Helias jam venit*, mentionné ci-dessus, p. 104.

A quelle date fixer la composition du *Liber introductorius in Evangelium æternum?* Le quatrième document mentionné ci-dessus nous donne à cet égard l'indication la plus précise. Une des erreurs qu'on relève dans le *Liber introductorius* est de fixer le commencement du règne du Saint-Esprit à un terme de *six* années, à l'année 1260 (1), ce qui reporte la composition du livre à l'an 1254. C'est aussi la date précise assignée par Guillaume de Saint-Amour (2), et bien connue de tous les savans qui ont traité des affaires de l'université de Paris et de la cour romaine à cette époque (3).

En réunissant les principaux faits qui sortent de cette discussion, nous arrivons aux conclusions suivantes :

1° L'*Évangile éternel* désigna dans l'opinion du XIIIe siècle une *doctrine*, censée de l'abbé Joachim, sur l'apparition d'un troisième état religieux qui devait succéder à l'Évangile du Christ et servir de loi définitive à l'humanité.

2° Cette doctrine n'est que vaguement exprimée dans les écrits authentiques de l'abbé Joachim. Joachim se contente de comparer l'Ancien et le Nouveau Testament, et ne jette que très timidement les yeux sur l'avenir.

3° Le nom de l'abbé Joachim fut relevé vers le milieu du XIIIe siècle par la fraction ardente de l'école franciscaine. On lui fit prédire la naissance de saint François et de son ordre; on lui prêta à l'égard de François d'Assise un rôle analogue à celui de Jean-Baptiste à l'égard de Jésus; enfin on donna à la doctrine qu'on lui attribuait le nom d'*Évangile éternel*.

4° Ce terme ne désignait pas, pour la plupart de ceux qui l'entendaient ou le prononçaient, un ouvrage distinct. C'était l'étiquette d'une doctrine, comme le mot des *Trois imposteurs* résumait l'incrédulité averroïste, sortie de l'étude des philosophes arabes et de la cour de Frédéric II.

5° Néanmoins, dans un sens plus précis, on donnait le nom d'*Évangile éternel* à la réunion des principaux ouvrages de Joachim.

6° Comme distincte de cette collection, il y eut une *Introduction*

(1) D'Argentré, p. 164. Quod Novum Testamentum non durabit in virtute sua nisi per sex annos proxime futuros, scilicet usque ad annum incarnationis M.CC.LX. Le texte de d'Argentré porte à tort 1269. Comp. d'Argentré, p. 165 haut; Salimbene, p. 123, 223. 131, 240.

(2) « Jam publice posita fuit ad explicandum anno Domini 1254. » (*De peric. noviss. temp.*, Opp., p. 38.)

(3) *Hist. litt. de la Fr.*, t. XX, p. 27-28.

à l'Évangile éternel, ouvrage de médiocre étendue, qui fut composé ou du moins mis au jour par Gérard de Borgo San-Donnino en l'année 1254.

7° Cette *Introduction* était la préface d'une édition abrégée des œuvres de Joachim, accompagnée de gloses par Gérard. Ces deux écrits, compris sous le nom sommaire d'*Évangile éternel*, transmis par l'évêque de Paris au pape en 1254, furent l'objet des censures de la commission d'Anagni en 1255.

8° Le texte de l'*Introduction à l'Évangile éternel* semble perdu; mais la doctrine nous en a été conservée, dans les actes de l'assemblée d'Anagni et dans les autres condamnations qui frappèrent l'*Évangile éternel* (Mss. de Sorbonne, 1706, 1726; Bibl. Mazarine, 391). Quant aux notes de Gérard, il nous en reste quelques fragmens dans le second document d'Anagni.

Un exemple fera mieux comprendre les rapports de ces textes divers, et comment l'un est sorti de l'autre par amplification ou par interpolation. « Au chapitre VIII de l'*Introduction à l'Évangile éternel*, disent les cardinaux de la commission d'Anagni, l'auteur prétend que, de même qu'au commencement du premier état, sont apparus trois grands hommes, Abraham, Isaac et Jacob, dont le troisième, c'est-à-dire Jacob, a eu douze personnes à sa suite (ses douze fils), de même qu'au commencement du second état il y a eu trois grands hommes, Zacharie, Jean-Baptiste et le Christ homme-Dieu, qui semblablement a eu douze personnes à sa suite (les douze apôtres); de même au commencement du troisième état, il y aura trois grands hommes semblables aux premiers, savoir l'homme vêtu de lin, l'ange tenant la faux aiguë, et un autre ange ayant dans sa main le signe du Dieu vivant. Celui-ci aura pareillement à sa suite douze anges, comme Jacob en a eu douze dans le premier état, et le Christ douze dans le second. Que par l'homme vêtu de lin, continuent les cardinaux, *l'auteur de cet écrit* entende Joachim, c'est ce qui est prouvé par le chapitre XXI vers le milieu..., et par le chapitre XII, où nous trouvons ces mots : « Jusqu'à cet ange qui tient le signe du Dieu vivant, et qui apparut vers l'an 1200 de l'incarnation du Seigneur, ange, ajoutent les cardinaux, que *frère Gérard* reconnaît formellement n'être autre que saint François. »

Voilà une théorie claire, arrêtée, et qui ne pouvait se produire que vers le milieu du XIIIe siècle, au sein de l'école franciscaine exaltée. Que si nous ouvrons la « Concorde » de Joachim, nous y trouvons, au deuxième traité du livre Ier, le parallèle d'Abraham, Isaac et Jacob d'une part, — de Zacharie, Jean-Baptiste et Jésus d'autre part, — plusieurs fois répété, mais non exprimé avec autant de précision; nulle trace surtout d'une triade future des-

tinée à fonder un nouvel état religieux de l'humanité, triade dont Joachim ferait partie. En général, les vues de Joachim sur un troisième état devant succéder au Nouveau Testament, comme le Nouveau Testament a succédé à l'Ancien, sont très voilées et à peine indiquées (1). La netteté qu'on prêta plus tard à sa doctrine sur ce point, ses prophéties sur l'institution des ordres mendians et sur le remplacement de la cléricature par un ordre qui devait marcher nu-pieds, la prédiction en un mot de l'*Évangile éternel*, tout cela fut le fait des joachimites du XIIIe siècle, lesquels, trouvant dans les idées de l'abbé de Flore sur le parallèle des deux Testamens une base commode pour leur théologie, adoptèrent ces idées et y ajoutèrent l'annonce d'une troisième révélation, dont Joachim aurait été le précurseur, saint François le messie, et dont eux-mêmes seraient les messagers.

VI. — LA DOCTRINE DE L'ÉVANGILE ÉTERNEL.

L'étude des documens confirme donc de point en point le récit de frà Salimbene. La doctrine de « l'Évangile éternel » arriva à un éclat public dans l'ordre de Saint-François sous le généralat et avec la protection plus ou moins avouée de Jean de Parme; mais Jean de Parme n'écrivit rien sous ce titre. L'auteur du livre maudit fut Gérard de Borgo San-Donnino. Gérard et Jean de Parme eux-mêmes ne furent pas les inventeurs du système qui effraya la chrétienté en 1254. Depuis longtemps, le joachimisme avait pris racine chez les disciples ardens de saint François. Salimbene raconte (2) que, vers l'an 1240, un vieux saint abbé de l'ordre de Flore vint au couvent de Pise prier les religieux de prendre en garde les livres de Joachim que possédait son couvent. Ce couvent était situé entre Lucques et Pise, et il craignait, disait-il, de le voir pillé par Frédéric II. Les meilleurs théologiens du couvent de Pise se mirent à lire les livres apportés par le vieil abbé; ils furent frappés des coïncidences que les prophéties de Joachim offraient avec les événemens du temps, et, laissant là la théologie, ils devinrent de fougueux joachimites. Il ne serait pas trop téméraire de supposer que les livres ainsi mystérieusement confiés aux franciscains de Pise étaient les écrits apocryphes de Joachim, tels que le commentaire sur Jérémie, lesquels furent justement composés vers ce temps (3). L'en-

(1) Voyez cependant *Concorde*, l. IV, dernier chapitre, et surtout l. V, ch. 84. Il se peut que ces passages soient des interpolations de Gérard, ainsi que le passage où Joachim prédit expressément les ordres mendians.

(2) P. 101.

(3) Les adversaires des joachimites semblent se douter de la fausseté de ces écrits, les appelant *prophetias hominum fantasticorum*. Salimbene, p. 131.

thousiasme n'entend pas la véracité comme le bon sens vulgaire; il ne se croit pas assujetti aux règles scrupuleuses de probité littéraire qui sont le propre des siècles de critique et de réflexion. Persuadé de la vérité supérieure des inspirations de sa conscience, le prophète ne se fait pas scrupule d'appeler à son appui ce que l'homme de sens rassis appelle fourberie et imposture. Près de quarante ans s'étaient écoulés depuis la mort de l'abbé de Flore; ses livres, tenus secrets et cachés au fond des cellules de quelques moines (1), n'étaient connus que d'un petit nombre d'adeptes; sa personne, entourée de reflets légendaires, son caractère de prophète déjà universellement accepté, la croyance où l'on était qu'il avait reçu du Saint-Esprit une inspiration spéciale pour prédire les destinées de l'église, en faisaient un excellent patron pour la doctrine que l'on voulait établir, et dont les germes se trouvaient réellement en ses écrits. On mit le patriarche de Flore en rapport avec le mouvement nouveau; on lui fit prédire l'apparition de deux ordres destinés à changer la face de la chrétienté (2). Sa légende fut calquée sur celle de saint François. La grande autorité de saint François venait des stigmates, qui l'assimilaient au Christ : Joachim eut aussi ses stigmates. Comme François, il allait nu-pieds; comme lui, il confondait la nature et les animaux dans un amour universel. Joachim devint ainsi tantôt le précurseur de François d'Assise, tantôt le fondateur d'une foi nouvelle, supérieure à celle de l'église catholique, destinée à la remplacer et à durer éternellement. On lui donna pour précurseur à lui-même un certain Cyrille, ermite du Mont-Carmel, prophète comme lui, et dont les oracles portaient un singulier caractère d'illuminisme et de hardiesse. Ses écrits, soit authentiques, soit apocryphes, furent aux yeux de la petite église une sorte de révélation. Bien moins enlacés que les dominicains dans les liens de la théologie scolastique et parfois à peine chrétiens, les franciscains eurent en fait de spéculations mystiques, comme en fait de science et de poésie, une liberté d'allure qu'on chercherait vainement au moyen âge en dehors de leur institut.

(1) « ... Libri Joachitici, qui a majoribus nostris usque ad hæc tempora remanserunt intacti, utpote latitantes apud quosdam religiosos in angulis et antris, doctoribus indiscussi. » (Concile d'Arles, Labbe, t. XIV, col. 241.)

(2) Salimbene, p. 118, 123-124, 338, 389, 403. Une tradition fort accréditée parmi les chroniqueurs des ordres mendians voulait même que Joachim eût fait peindre, dans l'église Saint-Marc de Venise, saint François et saint Dominique dans le costume que l'iconographie chrétienne leur a depuis consacré. L'opinion qui voit dans les mosaïques de saint Marc tirées de l'Apocalypse la représentation figurée des idées de Joachim n'est guère moins invraisemblable. Ce qu'il y a de curieux, c'est que plus tard les jésuites voulurent aussi avoir été prédits par Joachim. V. *Acta SS. Maii*, t. VII, p. 141-142.

On ne saurait se figurer en effet, à moins d'avoir lu le curieux ouvrage de frà Salimbene, à quel degré les idées joachimites avaient pénétré l'ordre et combien elles y faisaient travailler les têtes. Un saint homme de Provence, Hugues de Digne, de la famille de Sabran, qui prêcha devant saint Louis, était l'oracle de la secte; on accourait de toutes parts à sa cellule d'Hyères, pour entendre les terreurs et les espérances contenues en la nouvelle Apocalypse (1). Il possédait tous les ouvrages de Joachim écrits en grosses lettres. On le tenait généralement lui-même pour prophète, et il fut le père d'une sorte de tiers-ordre étrange de mendians vagabonds qu'on appelait *saccati* ou *boscarioli*. Hugues fut l'ami intime de Jean de Parme et peut-être son initiateur en ces dangereuses nouveautés. Salimbene vint souvent le voir et parle de lui comme d'un inspiré. La fièvre du joachimisme atteignait les meilleurs esprits. Un des premiers hommes du siècle, Adam de Marsh, l'ami de Roger Bacon, au fond de l'Angleterre, recevait avec empressement d'Italie les moindres parcelles des ouvrages de l'abbé de Flore et les transmettait sur-le-champ à son ami Robert Grossetête, évêque de Lincoln (2), en lui faisant remarquer les menaces qu'on y lisait contre les vices du clergé. Remontant rapidement de couvent en couvent le long du Rhône et de la Saône, le joachimisme se répandit surtout en Champagne. C'est à Provins que Salimbene rencontra les deux coryphées de la secte, Barthélemi Ghiscolo de Parme et Gérard de Borgo San-Donnino (3). En général, tous ces joachimites étaient de vrais saints, mais des croyans fort libres, attachant à leurs idées propres et aux écrits de leur maître autant d'importance qu'à l'enseignement de l'église et à l'autorité de la Bible.

Le général de l'ordre, Jean de Parme, partageait hautement ces chimères (4); plusieurs des affiliés lui accordaient une place parmi les anges précurseurs de l'Évangile nouveau (5); on voulait qu'il eût douze compagnons comme saint François (6). Mais de beaucoup le plus exalté joachimite était frère Gérard de Borgo San-Donnino. Gérard avait fait son éducation dans le royaume de Sicile; c'était un homme jeune encore, instruit à la façon du temps, d'un caractère

(1) Salimbene, p. 98 et suiv., 103 et suiv., 124, 141-142, 148, 319-320. Comp. *Hist. litt.*, XXI, p. 293.

(2) « Paucas particulas de variis expositionibus abbatis Joachim, quæ ante dies aliquot per quemdam fratrem venientem de partibus transmontanis mihi sunt allatæ, » dans les *Monumenta franciscana*, publiés par J. S. Brewer (Londres 1858), p. 146-147. Comp. Salimbene, p. 99.

(3) Salimbene, p. 101 et suiv., 318.

(4) *Ibid*, p. 124, 131-133.

(5) Voyez ci-dessus, p. 116.

(6) Salimbene, p. 317-319.

aimable, de mœurs pures (1). Nous le trouvons, dès 1248, au couvent de Provins, plongé dans la lecture des écrits de Joachim, cherchant à faire des prosélytes, troublant déjà toute la maison par ses sombres prophéties. Ghiscolo et Salimbene le soutenaient; mais les frères de France lui faisaient une vive opposition. Vers l'an 1249, le petit cénacle joachimite de Provins fut dissous. Ghiscolo fut envoyé à Sens, Salimbene à Autun, Gérard à Paris, pour y représenter aux études de l'université la province de Sicile. Il y étudia quatre années. Ses idées durant ce temps ne firent que s'exalter, et en 1254 il publia le livre qui devait produire un si grand scandale. De nombreuses prophéties désignaient déjà l'année 1260 comme l'année critique du monde chrétien. Gérard annonça hardiment que cette année verrait l'inauguration de l'ère nouvelle. Des passages mal compris de l'Apocalypse (XI, 3; XII, 6; XX, 3 et 7) étaient censés appuyer ces étranges calculs. A vrai dire, tous les rêves des nouveaux millénaires sortaient par une exégèse arbitraire, mais conforme à l'esprit du temps, de la grande source des espérances chrétiennes, du volume écrit à Patmos.

On lit au chapitre XIV de ce livre mystérieux : « Je vis un ange qui volait au zénith, tenant « l'Évangile éternel » pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, à tout peuple. » L'imagination du moyen âge ne devait pas laisser ce texte dans l'oubli : on le rapprocha des oracles sibyllins, acceptés par la tradition des pères, et qui, sortis eux-mêmes de l'effervescence des anciennes sectes millénaristes, renfermaient de puissantes aspirations vers l'avenir. La corruption de l'église, bien éloignée des prédictions de l'Évangile, portait les esprits à concevoir un état imaginaire où la perfection tant de fois promise serait enfin réalisée.

« Le Père a régné 4000 ans dans l'Ancien Testament, disaient les prédicateurs de la foi nouvelle (2); le Fils a régné jusqu'à l'an 1200; alors l'Esprit de vie est sorti des deux Testamens pour faire place à « l'Évangile éternel; » l'an 1260 verra commencer l'ère du Saint-Esprit. Le règne des laïques, correspondant à celui du Père, a duré dans l'ancienne loi; le règne du clergé séculier, correspondant à celui du Fils, a duré dans la nouvelle; le troisième âge sera le règne d'un ordre composé en proportions égales de laïques et de clercs (3), et spécialement voué au Saint-Esprit. Un nou-

(1) Salimbene, p. 102 et suiv., 233 et suiv.

(2) D'Argentré, *op. cit.*, p. 163 et suiv. D'Argentré a omis le passage suivant : « Item in III. capitulo circa medium dicitur : « Opera quæ fecit Deus trinitas ab initio usque nunc sunt opera Patris (le ms. 1706 porte : Trinitatis) tantum, » et post pauca : « Et illud tempus in quo operatus est Deus Pater est principium temporis Patris, et potest dici primus status mundi, etc. »

(3) C'était là une particularité de l'ordre de saint François, lequel admettait des laïques dans sa confraternité.

veau sacerdoce remplacera l'ancien; on ne sera prêtre alors et l'on n'aura droit d'enseigner qu'à la condition de marcher nu-pieds (1).

« Jésus-Christ et ses apôtres n'ont pas été parfaits dans la vie contemplative. La vie active a sanctifié jusqu'à Joachim; maintenant la vie active est devenue inutile; c'est la vie contemplative, dont la tradition se conserve chez les successeurs de Joachim, qui justifie. D'où il suit que l'ordre clérical périra, et sera remplacé par un troisième ordre plus parfait, l'ordre des religieux, prédit par le psalmiste quand il a dit : Des *cordes* excellentes me sont tombées en partage (2). Cet ordre se fortifiera justement quand l'ordre des clercs finira. Ce sera l'ordre des petits (3). Dans le premier âge du monde, le gouvernement de l'église fut confié par le Père à certains grands hommes de l'ordre des gens mariés, et c'est ce qui fait la légitimité de cet ordre. Dans le second âge du monde, le règne a été confié par le Fils à certains de l'ordre des clercs, et c'est ce qui fait la gloire de cet ordre. Dans le troisième âge, le règne sera confié par l'Esprit-Saint à un ou à plusieurs de l'ordre des moines, lequel sera ainsi glorifié. Quand les prédicateurs de cet ordre seront persécutés par le clergé, ils pourront passer chez les infidèles, et il est bien à craindre, ajoutait-on, qu'ils ne passent chez eux pour les mener au combat contre l'église romaine (4).

« L'intelligence du sens spirituel des Écritures n'a pas été confiée au pape; ce qui lui a été confié, c'est seulement l'intelligence du sens littéral. S'il se permet de décider du sens spirituel, son jugement est téméraire, et il n'en faut pas tenir compte. Les hommes spirituels ne sont pas tenus d'obéir à l'église romaine, ni d'acquiescer à son jugement dans les choses de Dieu.

« Les Grecs ont bien fait de se séparer de l'église romaine; ils marchent plus selon l'esprit que les Latins et sont plus près du salut (5). Le Saint-Esprit sauve les Grecs, le Fils opère le salut des Latins, le Père éternel veille sur les Juifs et les sauvera de la haine des hommes, sans qu'ils aient besoin pour cela d'abandonner le judaïsme (6).

« L'Ancien Testament, œuvre du temps où opérait le Père, peut être comparé au premier ciel ou à la clarté des étoiles; le Nouveau Testament, œuvre du temps où opérait le Fils, peut être comparé au second ciel ou à

(1) D'Argentré a imprimé à tort *independentium* pour *nudipedum*. Il a retranché l'indication des passages visés par la censure et qui sont au nombre de cinq. On lit dans le quatrième document : « Quod nullus est simpliciter idoneus, etc., nisi illi qui nudis pedibus incedunt. » D'Argentré porte ici « idoneus Evangelio. » Nicolas Eymeric porte : « Quod nullus simplex homo est idoneus ad instruendum hominem alium de spiritualibus et æternis, nisi.... »

(2) Je n'ai pas besoin de faire remarquer aux hébraïsans le curieux contre-sens que l'on commettait ici.

(3) Ordo parvulorum, allusion au nom des Frères Mineurs. Cf. Salimbene, p. 122.

(4) « Quod prædicatores et doctores religiosi, quando infestabuntur a clericis, transibunt ad infideles; et timendum est ne ad hoc transeant, ut congregent eos in prælium contra romanam ecclesiam, juxta doctrinam beati Joannis, Apoc. XVI. »

(5) « Quod papa græcus (Nicolas Eymeric : populus græcus) magis ambulat secundum Evangelium (Meyenberg : Spiritum). Les centuriateurs de Magdebourg ont aussi : « Papa græcus. »

(6) D'Argentré, p. 165; au lieu de *infime* lisez *in fine*.

la clarté de la lune; l'Évangile éternel, œuvre du temps où opérera le Saint-Esprit, peut être comparé à la clarté du soleil (1). L'Ancien Testament représente le vestibule (2); le Nouveau Testament représente le saint; l'Évangile éternel, le saint des saints. Le premier a été l'âge de la loi et de la crainte, le second l'âge de la grâce et de la foi, le troisième sera l'âge de l'amour. Le premier a été le temps de l'esclavage, le second le temps de la servitude filiale, le troisième sera le temps de la liberté. Le premier a été une nuit étoilée, le second a été l'aurore, le troisième sera le plein jour. Le premier représentait l'hiver, le second le printemps, le troisième représentera l'été. Le premier était l'écorce, le second la coque, le troisième sera le noyau. Le premier portait des orties, le second des roses, le troisième portera des lis. Le premier est représenté par l'eau, le second par le vin, le troisième par l'huile, ou bien encore le premier par la terre, le second par l'eau, le troisième par le feu. Le premier est figuré par la septuagésime, le second par le carême, le troisième par les joies pascales (3). L'Évangile du Christ est littéral, l'Évangile éternel sera spirituel, et méritera d'être appelé l'Évangile du Saint-Esprit. L'Évangile du Christ a été énigmatique, le nouvel Évangile sera sans paraboles et sans figures; c'est de lui que saint Paul a dit : « Nous voyons maintenant comme en un miroir et par énigmes, mais alors (c'est-à-dire dans le troisième état de l'humanité) nous verrons face à face (4). » La vérité des deux Testamens apparaîtra sans voile; les Écritures divines se diviseront en trois parties, l'Ancien Testament, le Nouveau Testament et l'Évangile, en entendant par ce mot l'Évangile éternel (5). Ce dernier sera aussi obligatoire pour les hommes du troisième état que le Vieux Testament l'a été pour les hommes du premier état, que le Nouveau l'a été pour les hommes du second état,

(1) D'Argentré donne mal ce passage. Il faut lire : « ... comparat vetus Testamentum primo cœlo, Evangelium Christi secundo cœlo, Evangelium æternum tertio cœlo. »

(2) *Atrio*. D'Argentré donne à tort *sanctuario* d'après 1706.

(3) Voir *Concorde*, l. v, c. 84. Je suppose que beaucoup d'interpolations de Gérard se sont glissées ici dans le texte de Joachim.

(4) Ce passage est mal donné par d'Argentré : « Item, x. capitulo, D, dicit quod tertius status mundi, qui est proprius Spiritus Sancti, erit sine ænigmate et sine figuris; unde circa medium ejusdem capituli ponit hæc verba : « Apostolus, I Cor., XIII, loquens de fide et caritate, distinguendo statum fidei, scilicet secundum statum mundi, qui ænigmaticus est, a statu caritatis, qui proprius Spiritus Sancti est et est sine ænigmate, figuravit duorum Testamentorum [differentiam], ut patet alibi, quia comparando unum ad aliud dicit : *Ex parte cognoscimus, et ex parte prophetamus*, et hoc quantum ad secundum statum; *quum autem venerit quod perfectum est*, scilicet tempus caritatis, quod est tertius status mundi, *evacuabitur quod ex parte est*, quasi dicat : Tunc cessabunt omnes figuræ, et veritas duorum Testamentorum sine velamine apparebit, et statim subdit : *Videmus nunc per speculum*, etc. »

(5) D'Argentré a omis presque tout ce passage : « Item, XXVIII. capitulo, A, dicit Sacram Scripturam divisam in tres partes, scilicet in Vetus Testamentum et Novum et Evangelium, quod capitulum totum est notabile, et totum legatur. Item expresse habetur XXX. capitulo, ubi dicit : « Hæc tria sacra volumina; » et eodem capitulo, D, dicit : « Alia est Scriptura divina quæ data est fidelibus eo tempore quo Deus Pater dictus est operari, et alia quæ data est christianis eo tempore quo Deus filius operari dictus est, et alia quæ nobis data (d'Argentré : « danda ») est eo tempore quo Spiritus Sanctus proprietate mysterii operatur (d'Argentré : « mysterii Trinitatis operabitur »). »

« quoique cette vérité, ajoutait-on, déplaise aux hommes de cette génération. »

« Trois grands hommes ont présidé à l'inauguration de l'Ancien Testament, Abraham, Isaac et Jacob, le dernier accompagné de douze personnages (les douze patriarches). Trois grands hommes ont présidé à l'avénement du Nouveau Testament, Zacharie, Jean-Baptiste et le Christ accompagné de ses douze apôtres. De même trois grands hommes présideront à la fondation du troisième état, qui est celui des moines : l'homme vêtu de lin (Joachim), l'ange portant la faux aiguisée (saint Dominique (1) ?), et l'ange portant le signe du Dieu vivant (saint François), par lequel Dieu a renouvelé la vie apostolique, et qui a eu douze apôtres comme le Christ. L'an 1200 a été ainsi l'année de l'avénement des hommes nouveaux, l'année où l'Évangile du Christ a perdu sa valeur.

« La doctrine de Joachim abroge l'Ancien et le Nouveau Testament. L'Évangile du Christ n'a pas été le véritable Évangile du royaume; il n'a pas su bâtir la véritable église (2). Il n'a conduit personne à la perfection (3). Le règne appartient maintenant à l'Évangile éternel, qui, annoncé par la venue d'Élie, va être prêché à toute nation. Les prédicateurs de ce nouvel Évangile seront supérieurs à ceux de la primitive église. A l'approche du jour solennel, ceux qui président à l'ordre des moines devront se détacher de plus en plus du siècle, et se préparer à revenir au peuple antique des Juifs. Le triomphe de l'ordre des moines, ajoutait-on obscurément, s'effectuera par un homme ou par quelques hommes qui en seront les représentans, et dont la gloire sera celle de l'ordre lui-même. Il s'élèvera de l'ordre des religieux un homme qui sera préféré à tous les autres en dignité et en gloire. Ce triomphe sera précédé du règne de l'abomination, c'est-à-dire du règne d'un faux pape simoniaque, qui occupera le siége pontifical vers la fin du sixième âge du monde. « Cette tribulation, disait frère Gérard, sera telle qu'il n'y en aura jamais eu de semblable, et elle se produira aussi bien dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel; elle aura lieu vers l'an 1260. Alors paraîtra l'Antechrist. Puis, après un court intervalle de paix, commencera une tribulation pire encore. Celle-ci sera toute spirituelle et par conséquent plus dangereuse. »

A ces vues se rattachaient des calculs empruntés à Joachim sur les généalogies de l'Ancien Testament considérées comme prophétiques (4), et un ensemble de prédictions où la haine contre l'église de Rome et contre les puissances du siècle se donnaient pleine

(1) Cette interprétation n'est pas donnée dans les manuscrits, sans doute parce que les censeurs dominicains hésitèrent à mêler le nom de leur patriarche à ces systèmes dangereux.

(2) « Nec ædificatorium ecclesiæ », et non « Nec ædificatio », comme porte d'Argentré.

(3) « Quod evangelium Christi neminem ducit ad perfectionem, » omis par d'Argentré.

(4) « Primus est error enumerandi carnales genealogias, » et non « annales » comme porte d'Argentré. Il faut lire ensuite : « Secundus est studium noscendi momenta et tempora eorum quæ venient vel venerunt in secundo statu mundi per ea quæ venerunt in primo statu mundi.... »

carrière. Tous les prophètes étaient appelés en témoignage pour annoncer la substitution d'une église monacale et pauvre à l'église officielle, la prochaine venue de l'antechrist, l'abomination de la désolation trônant dans le lieu saint, c'est-à-dire l'avénement d'un pape mondain qui introduirait dans l'église ses courtisanes et ses chevaux, enfin la ruine imminente de cette Babylone orguéilleuse qui se gorgeait des tributs du monde entier et persécutait les justes quand ceux-ci lui reprochaient ses impiétés. On racontait que Joachim, consulté par Richard Cœur-de-Lion sur l'Antechrist, avait répondu qu'il était déjà né à Rome, et qu'il y régnerait pour s'élever, comme dit l'apôtre, au-dessus de ce qui porte le nom de Dieu (1). D'autres disaient qu'il désapprouvait les croisades, parce que les infidèles étaient moins éloignés que les Latins de l'Évangile éternel (2). A ceux qu'irritaient ses perpétuelles jérémiades il répondait, à ce qu'on assure : « Ceux qui haïssent le royaume du ciel ne veulent pas que le royaume du monde périsse; ceux qui n'aiment pas Jérusalem ne veulent pas la fin de l'Égypte (3). » Les plus fortes images de l'Écriture étaient invoquées pour peindre à l'imagination le châtiment des prélats mercenaires et la vengeance des saints. Les abus des richesses et du pouvoir temporel de l'église étaient poursuivis avec une virulence que les plus grands emportemens de la réforme ont à peine connue.

Telles étaient les pensées étranges qui fermentaient sous le froc de quelques moines, et qui en 1254 osèrent se montrer au grand jour. Je ne sais si je m'égare sur la portée réelle de ces essais; mais en voyant la persistance avec laquelle, sous une forme ou sous une autre, de telles idées se produisirent durant plus d'un siècle, et toujours au sein de la famille franciscaine; en voyant quelle correspondance elles avaient dans les hérésies, les mouvemens populaires, les révolutions politiques du temps; en voyant des sectaires exaltés déclarer que les Grecs schismatiques, les Juifs, les infidèles eux-mêmes, chez qui ils espéraient trouver moins d'opposition, valaient mieux que l'église latine, dont ils désespéraient de triompher, je ne crois point exagérer en disant qu'il y eut là une tentative avortée de création religieuse. Il n'a tenu qu'à peu de chose que le XIIIe siècle, si extraordinaire à tant d'égards, n'ait vu éclore une religion nouvelle, dont l'institution franciscaine renfermait le germe; si cela n'eût dépendu que des membres fanatiques de l'ordre nou-

(1) Roger de Hoveden, apud Savile, *Rer. angl. script.*, p. 681-82. — On attribuait à Joachim une autre réponse toute semblable faite à Adam de Persénie. V. *Acta SS. Maii*, t. VII, p. 138-139.

(2) J. Wolf, *Centenarii*, p. 497. — Il est bien remarquable qu'en 1248, lors du départ de saint Louis, les joachimites se montrèrent peu satisfaits. — Salimbene, p. 102.

(3) Salimbene, p. 103.

veau, le monde de *chrétien* serait devenu *franciscain* (1). Nous allons voir comment ces prétentions échouèrent devant la rigueur scolastique de l'église gallicane, la fermeté de la cour de Rome, le bon sens d'une société laïque qui commençait à naître, et surtout par l'impossibilité même des projets qu'on voulait accomplir.

Paris, où le nouvel Évangile choisit de naître, était le point du monde le moins favorable à ses progrès. Ces rêves d'une perfection imaginaire, ces vagues aspirations vers un état idéal et surhumain, vinrent se briser contre le tour pratique de l'esprit français. On est surpris de la justesse et de la netteté avec laquelle les grands représentans de l'université de Paris à cette époque, les adversaires de la mendicité religieuse, Guillaume de Saint-Amour et Gérard d'Abbeville, aperçurent la portée sociale des nouvelles institutions monastiques (2). Sans doute les religieux qui ne partageaient pas les théories exagérées des franciscains, et surtout les dominicains, qui, loin de les partager, en furent les plus constans adversaires (3), pouvaient réclamer avec justice contre l'affectation que l'on mettait à confondre la doctrine de la pauvreté monastique avec celle de l'*Évangile éternel*. Saint Thomas d'Aquin se montre presque aussi sévère que Guillaume de Saint-Amour dans le blâme qu'il inflige aux idées de l'école joachimite, et Guillaume de Tocco, son biographe, rapporte qu'ayant trouvé dans un monastère les ouvrages de l'abbé de Flore, il les lut en entier, souligna tout ce qui lui parut erroné, et défendit impérieusement de lire et de croire ce qu'il avait ainsi annulé de son infaillible autorité (4). On ne peut douter que, dans la chaleur de la lutte, à un moment où l'on faisait arme de tout pour amener la condamnation de ses adversaires, l'université n'ait saisi l'*Évangile éternel* comme une bonne fortune pour décréditer les religieux, de même que ceux-ci exploitaient contre l'université le reproche d'*averroïsme* et le blasphème des *Trois imposteurs*. Rarement la polémique des partis s'abstient de combattre ses adversaires par l'exagération de leurs propres idées. Cette fois cependant

(1) Ainsi l'entendait certainement Guillaume de Saint-Amour : « Jam sunt 55 anni quod aliqui laborant ad mutandum Evangelium Christi in aliud Evangelium, quod dicunt fore perfectius, melius et dignius, quod appellant Evangelium Spiritus Sancti, sive Evangelium æternum, quo adveniente, evacuabitur, ut dicunt, Evangelium Christi. » *De peric. noviss. temp.*, p. 38. (Opera, Constantiæ [Parisiis] 1632.)

(2) Voir l'article de M. Daunou sur Jean de Parme (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XX) et surtout celui de M. Victor Le Clerc sur Guillaume de Saint-Amour et Gérard d'Abbeville (*ibid.*, t. XXI).

(3) Salimbene, p. 104-108.

(4) « Ubi aliquid erroneum reperit vel suspectum, cum linea subducta damnavit, quia totum legi et credi prohibuit quod ipse sua docta manu cassavit. » *Acta SS. Martii*, t. I, p. 667.

la calomnie n'était pas sans quelque fondement de vérité. L'abus de la logique et l'autorité accordée aux gloses arabes donnaient quelque couleur aux accusations intentées contre l'université. Il y avait d'un autre côté entre l'*Évangile éternel* et la doctrine de la pauvreté religieuse une affinité réelle, que les docteurs de l'université reconnaissaient avec beaucoup de pénétration. La mendicité était devenue le prétexte des plus étranges doctrines. Guillaume de Saint-Amour ne cessait de prêcher contre les truands, les bons-valets et autres sectes de mendians, qui disaient « que le travail des mains est un crime, qu'il faut toujours prier, que la terre porte bien plus de fruits par la prière que par le travail. » L'évêque de Paris, voulant donner à l'université le plaisir de voir un moine convaincu des erreurs les plus graves, déféra au pape Alexandre IV l'*Introduction à l'Évangile éternel*. Le pape nomma la commission de trois cardinaux dont nous avons parlé. Au mois de juillet 1255 fut prononcée la condamnation dont les pièces préliminaires nous ont été conservées. C'était une satisfaction que la papauté, suivant sa règle de sacrifier les extrêmes les uns aux autres, accordait à l'université; mais, par égard pour l'ordre qu'une telle condamnation semblait frapper, le pape ordonna de brûler secrètement à Anagni le livre condamné, tandis que la sentence prononcée l'année suivante contre le *De periculis novissimorum temporum* de Guillaume de Saint-Amour reçut le plus grand éclat (1). Cette digne église gallicane n'en fut pas moins fière d'avoir arrêté les progrès d'une doctrine perverse, et crut avoir préservé la chrétienté d'un grand danger. Le sentiment de naïf contentement qu'elle éprouva de sa victoire se retrouve dans ces mauvais vers du poète universitaire, Jean de Meung :

Et se ne fut la bonne garde
De l'université qui garde
Le chief de la crestienté,
Tout eust été bien tourmenté
Quant, par maulvaise intention,
En l'an de l'incarnation
Mille et deux cents cinq et cinquante,
N'est homs vivant qui m'en démente,
Fu baillé, et c'est chose voire,
Pour prendre commun exemploire,
Ung livre de par le grant diable
Dit l'Évangile pardurable,
Que le Saint-Esperit menistre
Si com il aparoit au tistre...

(1) Matthieu Paris, *loc. cit.* Fabricius remarque en effet que la condamnation de l'Évangile éternel n'est pas mentionnée dans le *Bullaire*, tandis que celle du *De periculis* y est rapportée tout au long. (*Codex apocryphus N. T.*, 2e édition, t. I, p. 337-338.)

A Paris, n'eut home ne feme
Au parvis devant Nostre-Dame
Qui lors avoir ne le péust
A transcrire, s'il li pléust...
L'université qui lors ière
Endormie, leva la chière,
Du bruit du livre s'esveilla,
Ains s'arma pour aller encontre,
Quand el vit cet horrible monstre...
Mais cil qui là le livre mirent
Saillirent sus et le reprirent... (1)

Le coup qui frappa l'*Évangile éternel* ne pouvait manquer d'atteindre les apôtres de la nouvelle doctrine. Bien que Jean de Parme eût eu la sagesse de rester dans l'ombre et qu'il se fût gardé, on peut le croire du moins, des exagérations de ses propres partisans, son zèle pour l'observation de la règle, sa sévérité contre les membres tièdes lui avaient fait de puissans ennemis qui saisirent cette occasion pour le perdre. Un chapitre général tenu à l'*Ara Cœli* en février 1256 souleva contre lui les accusations les plus graves. On l'accusait de préférer la doctrine de Joachim à la foi catholique, et d'avoir pour amis intimes Léonard et Gérard, joachimites déclarés. Il fut forcé d'abdiquer le généralat. Un parti intermédiaire se forma entre la portion relâchée de l'ordre et la partie rigoriste : le mysticisme orthodoxe et réglé l'emporta en la personne de saint Bonaventure. Le premier soin du nouveau général fut de faire juger son prédécesseur et ses deux affidés Léonard et Gérard. Ces deux moines furent condamnés aux fers, au *pain de la tribulation et à l'eau de l'angoisse*, c'est-à-dire à l'horreur d'une prison souterraine où nul ne devait les visiter. Gérard y mourut sans vouloir renoncer à ses espérances (2). On le priva de la sépulture ecclésiastique; ses os furent enterrés dans le coin du jardin réservé aux ordures.

Quant à Jean, les sympathies que lui avait values son noble caractère et surtout l'amitié personnelle du nouveau général adoucirent sa disgrâce. Il obtint de choisir le lieu de sa retraite et opta pour le petit couvent de la Greccia, près de Rieti. Là il vécut trente-deux ans dans une solitude profonde. Il garda ses opinions joachimites sans qu'on l'inquiétât. Deux papes songèrent même, dit-on, à le faire cardinal; les plus grands personnages de la cour de Rome venaient s'édifier près de lui (3). Vers 1289, il rentra un moment

(1) *Roman de la Rose*, vers 11994 et suiv., de l'édition de Méon.

(2) Salimbene, p. 102, 103, 233. Selon une autre version, Gérard fut délivré de prison par saint Bonaventure dix-huit ans après, et Léonard y mourut. — Fleury, *Hist. eccl.* livre LXXXIV, n° 27. Salimbene ne parle pas de Léonard.

(3) Salimbene, p. 131, 133, 317.

dans la vie active; il voulut retourner chez les Grecs, à la réconciliation desquels il avait déjà travaillé dans sa jeunesse. Une maladie le surprit à Camerino, et il y mourut. Sa légende avait commencé de son vivant; elle se modela de point en point sur celle de François d'Assise (1). Des miracles s'opérèrent sur sa tombe; son parti fut même assez fort pour le faire mettre au rang des bienheureux.

Les joachimites, ses amis, à l'exception de Gérard, finirent tous comme des saints. Ghiscolo, à son lit de mort, eut des visions si frappantes que tous les frères qui étaient présens en furent émerveillés (2). Le bon Salimbene continua sa joyeuse vie de spirituel vagabond, tantôt reniant ses erreurs de jeunesse et regrettant le tort que Jean et Gérard avaient fait à l'ordre, tantôt avouant avec un certain plaisir qu'il a été lui-même du cénacle de joachimites et qu'il n'a jamais connu d'hommes si pieux et si aimables (3). Comme tous les héros de ce singulier mouvement étaient fort jeunes, le mot d'*Évangile éternel* mourut longtemps avant eux. Depuis 1256 en effet, ce nom disparaît de l'histoire, où il ne figura que durant une ou deux années. Son sort rappelle celui de ces drapeaux d'un jour, usés vite par les partis, qu'on voit s'élever dans les temps de crise pour représenter un moment des causes réservées à bien des transformations ultérieures.

VII. — FORTUNES DIVERSES DE LA DOCTRINE DE L'ÉVANGILE ÉTERNEL.

Tout le monde est à peu près d'accord aujourd'hui sur les grandes divisions de l'histoire intellectuelle du moyen âge. Loin de présenter une ombre uniforme, comme on se l'est souvent figuré, la grande nuit qui s'étend de la ruine de la civilisation antique à la reprise de la civilisation moderne offre à l'œil attentif des lignes très claires, d'un dessin très lisible. La nuit ne dure réellement que jusqu'au XIe siècle. Alors a lieu une renaissance en philosophie, en poésie, en politique, dans les arts. Cette renaissance, qui d'abord se fait par la France, atteint son plus beau moment dans la première moitié du XIIIe siècle, puis elle s'arrête. Le fanatisme, l'esprit étroit de la scolastique, les atrocités de l'inquisition dominicaine, le pédantisme de l'université de Paris, l'incapacité de la plupart des souverains amènent une complète décadence. Le XIVe et le XVe siècle sont pour toute l'Europe, l'Italie exceptée, de bas siècles, des siècles où l'on ne pense plus, où l'on ne sait plus écrire, où l'art s'affaiblit, où la poésie se tait. Un feu nouveau cependant couve au sein

(1) Salimbene, p. 137-138. Pour la circonstance des douze compagnons, p. 317-319.
(2) *Ibid.*, p. 101. 318.
(3) *Ibid.*, p. 102, 103, 122, 129, 130, 131, 141, 148, 227, 233, 235, 236.

de l'Italie. La vraie et définitive renaissance se prépare; l'Italie fait une seconde fois pour l'humanité ce que la Grèce avait fait une première fois; elle retrouve les règles du vrai et du beau; elle devient la maîtresse de tout art, de toute science, l'éducatrice du genre humain.

Il n'y a pas de grand siècle sans mouvement religieux. La renaissance du XIIe et du XIIIe siècle eut ses tentatives de réforme. Le plus grand étonnement de ceux qui étudient de près l'histoire du moyen âge est que le protestantisme ne se soit pas produit trois cents ans plus tôt. Toutes les causes d'une révolution religieuse existaient au XIIIe siècle; toutes furent étouffées. Il arriva au XIIIe siècle ce qui serait arrivé au XVIe si Luther eût été brûlé, si Charles-Quint eût exterminé les réformés, si l'inquisition eût réussi dans toute l'Europe comme elle réussit en Espagne et en Italie. Des aspirations vers une église spirituelle et un culte plus pur se faisaient jour de tous les côtés. L'Évangile éternel ne fut qu'une tentative entre plusieurs autres pour substituer un nouvel ordre religieux et social à celui qui était fondé sur l'autorité de l'église établie.

De même que la renaissance italienne ne put se faire sans un souffle venant du monde grec, les mouvemens religieux du XIIIe siècle furent aussi à beaucoup d'égards un effet de l'influence de l'église orientale. En ce qui concerne l'Évangile éternel, je ne doute pas qu'il n'en faille chercher l'origine dans l'église grecque. L'abbé Joachim, durant toute sa carrière, fut dans les rapports les plus intimes avec la Grèce. La Calabre, où il vécut et où son école se continua par une tradition à peine interrompue, était un pays à demi grec. Ses principaux disciples, les rédacteurs de sa légende, les personnages prophétiques avec lesquels on le met en rapport sont des Grecs (1). Lui-même voyage en Grèce à plusieurs reprises, afin, comme on disait alors, de travailler à la réunion des deux églises. Cette réconciliation est donnée comme la préoccupation principale de tous ceux qui relèvent sa doctrine. Jean de Parme passa plusieurs années chez les Grecs, et, sur la fin de sa vie, voulut aller mourir parmi eux (2). Toute l'école de l'Évangile éternel, depuis Joachim jusqu'à Télesphore de Cosence, à la fin du XIVe siècle, n'a qu'une voix pour proclamer que l'église orientale est supérieure à l'église latine, qu'elle est bien mieux préparée à la rénovation qui va s'accomplir, que c'est par le secours des Grecs que la réforme triomphera de l'église charnelle des Latins, que cette réforme ne sera pas autre chose qu'un retour à l'*église spirituelle* des Grecs. La Grèce est le refuge des *fraticelli* chassés d'Italie par Boni-

(1) *Acta SS. Maii*, t. VII. p. 91, etc.
(2) Salimbene, p. 148-149, 297, 319.

face VIII. Elle nous apparaît à cette époque comme le pays idéal auquel songeaient tous les réformateurs. « Peut-être, dit Fleury, avaient-ils été frappés de quelques bons restes de l'ancienne discipline qu'ils y avaient vus, surtout de la frugalité et de la pauvreté de leurs évêques, si éloignées du faste et de la grandeur temporelle des évêques latins de ce siècle (1). » Quand on songe que la Grèce était le foyer du catharisme (2), dont les analogies avec les doctrines de l'Évangile éternel ne peuvent être méconnues, quand on voit d'ailleurs l'école de l'Évangile éternel suivre une voie toute semblable à celle du catharisme et s'identifier presque avec lui, on est tenté d'envisager la première de ces doctrines comme une branche détournée de la seconde, formée non par affiliation directe, mais par des influences secrètes et non avouées. Le catharisme semble ainsi avoir pénétré en Occident par deux routes et avoir déterminé au moyen âge deux courans d'hérésies parallèles, qui aboutissent presque au même résultat, se confondent dans l'opinion et sont arrêtées par les mêmes moyens. Ces affinités deviennent plus frappantes encore quand on surprend les auteurs contemporains attribuant à Amaury de Chartres, dans les premières années du XIIIe siècle, des doctrines analogues à celles de l'Évangile éternel (3), doctrines qui avaient elles-mêmes la plus grande analogie avec celles des hérétiques d'Orléans de 1022, que M. Schmidt rattache sans hésiter à l'église cathare (4).

Quoi qu'il en soit de ce point, il est impossible de douter que de telles idées de réforme ne répondissent à des besoins profonds. Même après leur condamnation, les idées joachimites continuèrent encore près d'un siècle d'agiter les esprits. Elles vivaient surtout dans le midi de la France, où les écrits de la secte se copiaient avec activité et se passaient de main en main (5). En 1260, un concile rassemblé à Arles par ce même Florent qui remplit les fonctions de

(1) *Hist. eccl.*, l. LXXXIV, n° 35.

(2) Voyez l'excellente *Histoire des Cathares ou Albigeois* de M. C. Schmidt, de Strasbourg (Genève 1848).

(3) Cf. J. M. Meyenberg, *De pseudo-Evangelio æterno*, § 2 et 3; Hauréau, dans la *Revue archéologique*, décembre 1864. — Saint Antonin attribue à Amaury des doctrines tellement identiques à celles de l'Évangile éternel qu'il faut supposer qu'il en parlait, non d'original, mais par induction et d'après un type convenu pour toutes les sectes empreintes de catharisme et de mysticisme.

(4) *Hist. des Cathares*, t. Ier, p. 28; t. II, p. 151, 287. — Voir dom Bouquet, t. X, p. 35, 536, etc.; *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, t. Ier, p. 100 et suiv., et l'introduction de M. Guérard, p. CCXIV et suiv.

(5) « Præsertim quum in partibus provinciarum quibus licet immeriti in parte præsidemus, jam plurimos etiam litteratos hujusmodi phantasiis intellexerimus eatenus occupatos et illectos ut plurima super iis commentaria facta descripserint, et de manu ad manum dando circumferentes, ad externos transfuderint nationes (Concile d'Arles en 1260, dans Labbe, t. XIV, col. 242). »

promoteur auprès de la commission d'Anagni condamne avec insistance les partisans des ternaires joachimites et ceux qui annonçaient comme prochains l'ère du Saint-Esprit, le règne des moines, la cessation des images, des figures, des sacremens. Cette même année, si longtemps annoncée comme fatale, vit en effet éclore plusieurs nouveautés, les folles tentatives de Gérard Ségarelle et de ses apôtres, la première épidémie de flagellans (1). Jamais on ne vit un tel déluge de prophéties de toute espèce (2), ni tant de sectes de mendians (3). Le dernier écrit de Guillaume de Saint-Amour, qui date de la même époque, ce livre *De Antichristo*, qui nous est si bizarrement parvenu sous l'anagramme de Nicolas Oresme (4), est consacré presque tout entier à la réfutation des erreurs joachimites, contre lequel l'énergique défenseur de l'université s'était si vivement escrimé quelques années auparavant. Partout on se préoccupait de l'avenir de l'église, de ses épreuves futures. — Les uns, dit Guillaume, annoncent avec l'abbé Joachim qu'une ère pacifique va s'ouvrir par l'avénement du Saint-Esprit et l'apparition d'un troisième Testament, où les hommes seront exclusivement spirituels. D'autres, frappés du refroidissement de la charité et des maux qui se multiplient de plus en plus dans l'église, annoncent pour la fin des temps l'apparition de prédicateurs excellens, qui ranimeront la foi; d'autres enfin, promettant à l'église de longs jours de paix et de prospérité, prétendent que sa vieillesse durera autant que ses autres âges et ne leur sera point inférieure. — L'inflexible recteur de l'université se refuse à toutes ces hypothèses consolantes: il consacre son livre à exposer les sombres théories de l'antechrist, les horreurs de la dernière persécution, le débordement d'erreurs qui précédera le jugement. La cessation de l'empire romain par le grand interrègne, l'arrivée de faux missionnaires (les mendians) qui envahissent le champ des vrais pasteurs, l'aveuglement et la lâcheté des prélats, la translation de l'office de la prédication, la fausse sécurité où l'église s'endort, la cessation des miracles, les progrès de l'infidélité, le refroidissement de la charité, et surtout l'annonce d'une loi nouvelle que l'on donne comme devant remplacer l'Évangile, paraissent à Guillaume les signes certains d'une catastrophe prochaine. Il s'élève à ce propos avec une grande force contre Joachim et ses disciples, contre ces ministres non du Saint-Esprit, mais

(1) Salimbene, 123-124, 228, 240.

(2) *Ibid.*, p. 234-235, 265 et suiv., 284, 303, 308 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 109-124, 241-242, 262, 330-331, 371-372, etc.

(4) Voyez à cet égard la discussion de M. V. Le Clerc (*Hist. litt. de la Fr.*, t. XXI, p. 470 et suiv.). — L'ouvrage de Guillaume peut se lire dans Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. IX, col. 1273 et suiv.

de l'antechrist, qui osent dire que le *Mane Thekel Phares* a déjà été écrit sur les murs de l'église, que les sacremens de la loi chrétienne vont finir, que le Saint-Esprit est encore à venir. Joachim n'a-t-il pas annoncé que douze cents ans environ après l'incarnation du Christ s'élèverait de Babylone un chef nouveau, pontife de la nouvelle Jérusalem, c'est-à-dire de l'église à son troisième état? Plus de soixante ans se sont écoulés depuis cette prédiction, et rien n'a paru (1). Il n'est donc qu'un faux prophète.

Je sortirais du plan que je me suis tracé en suivant l'influence de l'Évangile éternel dans la deuxième moitié du XIIIe siècle et la première moitié du XIVe (2). S'il nous était donné d'écrire cette curieuse histoire, nous montrerions l'idée franciscaine et joachimite passionnant encore durant près d'un siècle une foule d'âmes enthousiastes; nous assisterions presque à son triomphe, quand la papauté est tombée entre les mains du faible Pierre Célestin; nous verrions le ferme successeur de ce pieux et incapable vieillard, Boniface VIII, réagir avec énergie contre les concessions de son prédécesseur, et la haine des *fraticelli*, inspirant les amères satires de frà Jacopone, contribuer puissamment à la réputation que ce pontife a laissée (3). Vers le même temps, un religieux exalté, Pierre-Jean d'Olive, renouvelle dans le midi de la France les doctrines les plus révolutionnaires de Gérard de San-Donnino (4), soutenant que le rénouvellement du monde est à la veille de se faire, et qu'elle s'accomplira par la règle de Saint-François observée à la lettre; que de même que le crucifiement du Christ a ouvert une ère nouvelle, de même le moment de la stigmatisation de saint François a mis fin à l'église charnelle et a marqué le commencement d'un âge où la vie évangélique sera pleinement pratiquée; que c'est par les vertus et les travaux des frères mineurs que s'opérera la conversion des infidèles, des Juifs, de l'église grecque, destinés à prévaloir sur l'église charnelle des Latins; que, la règle de Saint-François étant

(1) Col. 1333-34. Dans le *De periculis novissimorum temporum* (p. 38), Guillaume, exprimant une pensée toute semblable, dit *55 ans*, ce qui reporte la composition du *De Antichristo* cinq ans environ après celle du *De periculis*.

(2) Un des plus curieux ouvrages écrits sous l'influence de la philosophie de l'histoire de Joachim est le traité de symbolique chrétienne composé par Jacques de Carreto, et contenu dans le n° 124 du fonds de Saint-Germain. Je recommande ce volume singulier à quelque jeune travailleur.

(3) Voir dom Luigi Tosti, *Storia di Bonifazio VIII*, I, p. 183 et suiv. Les prophéties joachimites sur ce pape sont un flot de haine : « Ecco l'huomo della progenie di Scarioto..... Neronicamente regnando, tu morirai sconsolato..... Perchè tanto desideri il babilonico principato?... »

(4) Gui de Perpignan, en sa *Summa de hæresibus*, identifie expressément les erreurs de Joachim et celles de Pierre-Jean.

ie impure, la grande prostituée, que la simonie, l'orgueil et
s vices précipiteront dans l'enfer, ainsi que l'altière Vasthi a
udiée et l'humble Esther couronnée. L'église charnelle alors
échera, dévorée par la haine ardente qu'elle aura vouée à la
e des saints.

verrions autour de Pierre-Jean d'Olive une foule d'hommes
d'un zèle ardent et pur prêcher plus fermement que jamais
me du monde par la pauvreté, et leur mémoire rester sus-
entre la canonisation et l'anathème, selon que l'admiration
par leur noble caractère ou l'horreur de leurs témérités
te, hérétiques pour les uns, saints à miracles pour les autres.
siècle, les mêmes prétentions relevées par Ubertin de Casal,
cino, Michel de Césène, acquièrent une importance politique
le toute nouvelle par l'alliance de la partie exaltée de l'ordre
t-François avec Louis de Bavière. Une fois encore nous ver-
a question de la pauvreté diviser le monde chrétien, allumer
chers, créer un anti-pape; nous verrions un général des
mineurs, Michel de Césène (1), défendre la pensée francis-
ontre la papauté, et chercher hors de l'église un appui contre
, qui le condamnait. Le tiers-ordre de Saint-François nous
ait comme le foyer principal d'où émanaient ces sectes moitié
ses, moitié laïques, dont l'ambition effraya l'église et la so-
vile : béguins, fratricelles, frérots, bizoques (*binzocchieri*,
is, bisets), *barbozati*, frères pyes, frères agaches, frères aux
ères de la pauvre vie, flagellans, *frati gaudenti*, lollards,
iques, *apôtres* même (car ils allaient jusqu'à se donner ce
auxquels correspond l'apparition de plusieurs messies apo-

doute, quand on entend tous les sectaires que nous venons de nommer déclarer unanimement qu'ils ne relèvent que de Dieu, qu'ils ne sont assujettis à aucune obédience, qu'ils imitent la vie du Christ et des apôtres, et que toute l'autorité de l'église romaine, de cette église condamnée à cause de la malice des cardinaux et des prélats, a passé au peuple (1). L'habit monacal n'était souvent, au moyen âge, qu'un sauf-conduit, une garantie d'inviolabilité, souvent aussi un prétexte pour le vagabondage, comme le prouvent les innombrables décrets des conciles provinciaux contre les moines et les écoliers gyrovagues, portant indûment le vêtement religieux. L'habit de Saint-François, confinant à celui du mendiant, servit ainsi, en Italie et dans le midi de la France, à couvrir de dangereuses associations populaires, les unes érigeant la mendicité en devoir, proclamant que la perfection serait d'aller nu, que la prière n'est efficace que quand on la fait nu, condamnant le travail, pleines de déclamation et de colère contre les riches et les hommes du monde, les autres déclarant qu'elles seules avaient le droit de faire descendre le Saint-Esprit par l'imposition des mains, qu'on ne pouvait se sauver que dans leur ordre, que les prélats de l'église charnelle ne méritaient que le mépris, que tous les papes, depuis saint Silvestre, n'avaient été que des séducteurs, à l'exception toutefois de Pierre Célestin, que nulle excommunication ne pouvait les atteindre, puisque la règle de Saint-François est supérieure au pape et à l'église. L'ordre de Saint-François, dans son ensemble, avait droit assurément de repousser la responsabilité de ces extravagances; cependant l'opinion qui supposait des liens de parenté entre les familles diverses de mendians religieux reposait sur des fondemens réels. La même confusion avait lieu pour les cathares, que la longueur de leur vêtement et leur extérieur austère faisaient souvent ranger parmi les frères du tiers-ordre sous le nom de bonshommes et de cagots. Que l'on parcoure les registres de l'inquisition de Toulouse et de Carcassonne (2), on y verra non sans étonnement que tous les condamnés de ce redoutable tribunal sont des frères du tiers-ordre ou des béguins. On s'en tenait à l'extérieur et souvent à des indices plus légers encore, témoin ces inquisiteurs qui envoyaient au bûcher des malheureux suspects de catharisme, uni-

(1) *Direct. inq.*, p. 201 et suiv.

(2) Voir Ph. de Limborch, *Hist. Inquis., cui subjungitur liber sententiarum Inquis. Tolosanæ, ab anno 1307 ad 1323.* (Amstelodami, 1692.) —Baluze, *Miscell*, t. Ier, p. 213 et suiv. — Manuscrits de Saint-Germain, nos 395, 396 (actes de l'inquisition de Toulouse, de 1285 à 1304, inédits), et plusieurs pièces de la collection Donat. Comparez ancien fonds, no 6193. Étudier surtout le procès de Bernard Délicieux. La bibliothèque de la Minerve à Rome possède beaucoup de pièces du même genre.

quement à cause de la pâleur de leur teint : *audierat enim eos solo pallore notare hæreticos, quasi quos pallere constaret, hæreticos esse certum esset* (1).

On ne saurait se figurer, à moins d'avoir parcouru les documens originaux que nous venons de citer, l'importance que de telles sociétés secrètes et errantes avaient acquise dans le midi de la France. La corruption du clergé provoquait ces réactions pires encore que le mal. Il est remarquable, en effet, que chez les auteurs du temps qui nous ont réellement transmis l'écho de l'opinion publique, toutes les sympathies sont pour les béguins et les cathares : ceux-ci sont les saints et les purs, les prêtres orthodoxes au contraire sont les hérétiques (2). Le même fait se produisait d'une manière non moins frappante en Lombardie. Milan surtout était devenu un centre redoutable d'hostilité contre l'église. Le catharisme y était ouvertement professé. En 1280, la béguine Guillelmina s'y fit passer pour le Saint-Esprit, et après sa mort il se fit des miracles sur son tombeau. Au milieu de l'extrême complication des luttes de ce temps, il est d'ailleurs très difficile de tracer toujours avec certitude les limites des différens partis. Les contraires faisaient souvent alliance : c'est ainsi que nous voyons les cathares ouvertement protégés par les gibelins, et le parti franciscain exalté, allié plus d'une fois à l'empereur contre le pape.

Mais ni ces coalitions trompeuses, ni aucun des stratagèmes par lesquels les sectaires cherchaient à donner le change à l'autorité, ne suffisaient pour les protéger. L'église romaine, secondée par un ordre autrement discipliné que celui de Saint-François, ne cessa de poursuivre les associations populaires qui sortaient de la règle d'Assise. D'une part, elle essayait de régulariser les parties inoffensives de ces foules dévotes; de l'autre, elle faisait aux parties séditieuses la terrible guerre de l'*immuration* et du bûcher. Ce fut par milliers que les frères du tiers-ordre et les béguins furent brûlés dans le nord de l'Italie, dans le midi de la France, en Flandre et en Allemagne, tandis qu'ailleurs ils passaient pour des saints, et faisaient arriver leurs adeptes aux honneurs de la canonisation populaire. Même contradiction dans les textes historiques sur le caractère de leur vie et de leurs mœurs. Ici on les présente comme des oisifs, se plaisant dans le vagabondage et la mendicité, livrés aux plus ignobles dépravations; là, comme des associations laborieuses, vivant de leur travail et dans une grande pureté de mœurs. Il est probable que, suivant les différens pays et selon les noms divers

(1) *Gesta episcoporum Leodiensium*, dans Martène et Durand, *Ampliss. collectio*, t. IV, col. 901.

(2) Voir C. Schmidt, *Hist. des Cathares*, t. Ier, p. 189.

que recevaient les associations, de tels jugemens avaient leur vérité. Ces pauvres gens n'avaient de commun qu'un vêtement analogue à celui des religieux mendians, un air austère et dévot qui les faisait aimer du peuple, les rendait suspects aux gens d'église, et les faisait railler des gens d'esprit et de qualité.

Le moyen âge appliquant le nom d'*hérésie* à toute déviation de la règle tracée par l'église, on ne manqua pas de le leur appliquer. Ce mot ne doit pas faire supposer qu'ils eussent toujours une doctrine cachée et un symbole arrêté. Quelquefois sans doute des idées cathares, plus souvent encore les idées de l'Évangile du Saint-Esprit, se cachaient sous le vêtement de ces petits moines; mais le plus souvent leur hérésie n'était que dans le caractère dangereux ou suspect de leur manière de vivre. Après le milieu du XIVe siècle, ces associations ne sont plus que des confréries pieuses, assujetties à l'église, réglées par elle, et c'est ainsi qu'elles se sont prolongées jusqu'à nos jours en Belgique, en Italie et dans le midi de la France. La pensée de réforme qu'elles renfermaient à l'origine, limitée sans cesse par l'église officielle, par les universités, par la société laïque, fut ainsi étouffée ou bornée à un petit nombre d'adeptes, réduits à l'impuissance par l'esprit dominant de leur ordre et de leur siècle.

Ces aspirations vers un avenir religieux inconnu reparurent cependant encore par intervalles jusqu'au seuil des temps modernes, et même au-delà. Le déplorable spectacle que présentait la papauté à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe excita de nouveau les imaginations. Le prophète avignonnais Jean de Rochetaillade rivalisa parfois avec Joachim de sévérité contre le haut clergé et de hardiesse chrétienne (1). Un ermite de Calabre, Télesphore ou Théolosphore de Cosence, essaya de relever le nom et l'autorité de son compatriote Joachim (2). Le matin du jour de Pâques de l'année 1386, comme il pleurait sur les douleurs du grand schisme et sur le déclin de l'église, un ange lui apparut et lui ordonna de lire les prophéties de Cyrille et de Joachim, en lui annonçant qu'il y trouverait la prédiction des malheurs présens et de la fin que Dieu y réservait. Télesphore s'empressa de recueillir les prophéties de Joachim qu'il trouva répandues dans les monastères de Calabre, et écrivit un livre pour en faire l'application à son siècle. Il essaya de démontrer au moyen de ces mystérieux oracles que l'église romaine était à la veille d'être exterminée par les Grecs, les Sarrasins, les Tartares, instrumens de la colère di-

(1) D'Argentré, *Coll. jud.*, I, p. 374-76.

(2) *Acta SS. Maii*, t. VII, p. 139-140. — Meyenberg, *De pseudo-Evangelio æterno*, p. 21 et suiv.

vine, lesquels la purifieraient en lui enlevant les biens temporels qui l'avaient corrompue, — qu'à la place du faux pontife apparaîtrait un pasteur angélique, qui, unissant ses forces à celles de l'empereur, ferait fleurir par toute la terre l'Évangile éternel (1). Ce sera le règne du Saint-Esprit, âge de perfection et de bonheur, où disparaîtront les schismes et les scandales qui ont affligé l'église aux siècles passés. L'intelligence alors sera pour tous, car la vie contemplative sera ouverte à tous, sans qu'on ait besoin du ministère des docteurs. Les Grecs et les Juifs, que la loi évangélique n'a pas eu la force de s'assimiler, se convertiront et surpasseront à leur tour l'ancien peuple latin en sainteté et en ferveur. C'était, on le voit, une reproduction pure et simple des rêves de Joachim, de Jean de Parme, de Pierre-Jean d'Olive.

En 1388, ces idées furent prêchées de nouveau à Paris par un certain Thomas de Pouille, lequel annonçait après mille autres l'avénement du règne du Saint-Esprit, la fin de la domination des prélats, et proclamait l'inutilité des sacremens. L'évêque de Paris, Pierre d'Orgemont, le livra au bras séculier; mais depuis le règne de Charles V le bon sens avait pris quelques droits dans le monde : les médecins le déclarèrent fou, et on ne brûla que son livre (2). Guillaume de Hildernissem et les « frères de l'intelligence » renouvelèrent les mêmes doctrines dans les pays flamands vers 1411 (3). Ils trouvèrent dans Pierre d'Ailly, alors évêque de Cambrai, un autre Guillaume de Saint-Amour, je veux dire un zélé gardien de la tradition gallicane, tradition essentiellement épiscopale, toujours opposée à l'esprit sectaire et monacal.

Le XVIe siècle vit se renouveler plus d'une fois les mêmes songes (4). Il est bien remarquable que, pour les premiers auteurs de la réforme, Joachim fut un auxiliaire. Ses ouvrages apocryphes furent lus avidement par les publicistes protestans, jaloux de se trouver des ancêtres. J. Wolf, en particulier, dans la compilation qu'il intitula *Lectionum memorabilium et reconditarum centenarii XVI* (Lauingen 1600), réunit tous les passages de Joachim et des joachimites qui favorisaient les doctrines ou les antipathies de ses coreligionnaires. On ne peut imaginer un concert plus bizarre de malédictions. Ceux qui regardent le moyen âge comme l'époque

(1) « Insurget sanctissima et nova religio, quæ erit libera et spiritualis, in qua romanus pontifex dominabitur spiritualiter in omni gente a mari usque ad mare. Erit autem illud in tempore vel circa tempus persecutionis Babylonis novæ, id est Romæ, tempore angelici Pastoris, quando afflicta nimis ecclesia liberabitur a jugo servitutis illius. »

(2) D'Argentré, *Coll. jud.*, I, 2e partie, p. 151.

(3) *Ibid.*, p. 207.

(4) Voir sur ce point la monographie de Meyenberg déjà plusieurs fois citée.

de la parfaite soumission à l'Église seraient surpris de ce ton d'hostilité implacable et de rage concentrée.

Nous nous abstiendrons de rechercher si de nos jours Joachim pourrait encore réclamer quelque postérité légitime (1). Pour conserver un sens précis au mot d'*Évangile éternel*, nous croyons qu'il faut le restreindre à la première phase de ce vaste mouvement, dont le centre est dans l'ordre de Saint-François, et qui devait aboutir à de si curieuses aberrations populaires. Telle qu'elle est, malgré ses défaillances et son mauvais succès, cette tentative n'en est pas moins l'essai le plus hardi de création religieuse dont les siècles modernes offrent l'exemple, et l'on peut dire qu'elle eût changé la face du monde, si toutes les forces disciplinées et réfléchies du XIIIe siècle ne l'eussent brusquement arrêtée. L'église romaine, l'université de Paris, l'ordre de Saint-Dominique, le pouvoir civil, si souvent ennemis, se trouvèrent ligués contre des prétentions qui n'allaient à rien moins qu'à changer les conditions fondamentales de la société humaine. L'atrocité des moyens employés pour anéantir ces étranges doctrines nous révolte; une foule d'instincts louables furent enveloppés dans la condamnation qui les frappa; on peut dire néanmoins que le véritable progrès n'était pas avec ces bons sectaires. Il était dans le mouvement parallèle qui portait l'esprit humain vers la science, vers les réformes politiques, vers la constitution définitive d'une société laïque. Dès 1255, on put déjà reconnaître que le progrès, comme l'entendent les sociétés modernes, vient d'en haut et non d'en bas, de la raison et non de l'imagination, du bon sens et non de l'enthousiasme, des hommes sensés et non des illuminés qui cherchent dans de chimériques rapprochemens les secrets de la destinée. Certes le penseur ne peut que saluer avec respect l'homme qui, pénétré d'une haute idée de la vie humaine, proteste contre l'imperfection nécessaire de tout état social et rêve une loi idéale conforme aux nobles besoins de son cœur; mais tous les efforts humains ne sauraient déplacer la limite du possible. Le monde est le résultat de causes trop compliquées pour qu'on puisse espérer de le faire tenir dans les cadres d'un système absolu. Aucun symbole ne saurait exprimer la marche de l'humanité dans le passé, encore moins contenir la règle de son avenir.

ERNEST RENAN.

(1) Comment oublier cependant le beau roman de *Spiridion*, où la figure de Joachim a été heureusement devinée, et introduite dans l'ensemble du tableau avec un art merveilleux?

LES SEPT

CROIX-DE-VIE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVII.

Trois mois s'étaient écoulés depuis cette enivrante soirée où le marquis avait franchi pour la première fois le seuil du boudoir de Violante. On touchait à la fin de septembre, les grands coups de vent de l'équinoxe avaient passé sur la chênaie. Çà et là, l'un des géans, abîmé sur le sol ouvert par sa chute énorme, gisait au milieu d'un effroyable arrachement de branches et de jeunes arbres mutilés. Tous avaient perdu déjà une partie de leur couronne sombre, car les rafales qui traversent ces nuits terribles emportent par longues volées les feuilles encore vertes; le chêne, dépouillé avant l'hiver, étend ses grands bras nus vers le ciel encoléré; puis à ces redoutables fureurs succède tout à coup un repos étrange. La mer s'apaise et le ciel se détend; un pâle soleil chasse les nuées qui s'abattent sur la forêt; le brouillard se lève le matin dans les halliers, glisse sous la colonnade immense et descend dans les prairies. Tout est gris, doux et triste; l'automne sied bien à cette nature qui ne veut jamais sourire; l'air est tiède, et l'attrait de ces matinées est unique au monde. Aussi le marquis de Croix-de-Vie et sa jeune femme avaient-ils formé la veille le projet de sortir de bonne heure ce jour-là; ils revenaient d'une longue promenade en calèche dans les bois de Sainte-Marie.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin.

La calèche, traînée par quatre chevaux menés à grandes guides, n'avançait pourtant guère qu'au petit pas dans ces chemins aventureux, semés d'ornières. On allait ainsi, la main dans la main, le marquis songeant quelquefois à ses sermens violés et aux délices du ciel qu'il goûtait maintenant sans remords auprès de Violante. La jeune femme regardait la campagne, écoutait Martel; son âme peu à peu se remplissait, et tout à coup s'épancha. Elle trouva des paroles émues pour louer tout ce que voyaient ses yeux à travers ce grand et continuel enchantement d'amour dont elle était entourée, et elle s'accusa de n'avoir pas compris plus tôt que cette nature était belle. Martel tressaillit de joie; ce qu'elle venait de dire là lui allait au cœur. Elle lui avait demandé depuis trois mois bien des preuves de docilité et de tendresse, et il ne lui en avait refusé aucune. Il n'était qu'une demande, une seule qu'il redoutait: tout lui faisait croire que Violante songeait à lui proposer de quitter Croix-de-Vie pendant la mauvaise saison qui approchait, et sans cesse il tremblait d'entendre sortir une telle prière de ces lèvres adorées qui ne devaient jamais prier en vain. — Vous verrez, dit-il doucement, que l'hiver même a encore ici du charme.

— Et ne sais-je pas bien ce qu'il vaut ce charme du vent, de la tempête et de la pluie? s'écria en riant la jeune marquise. N'ai-je point déjà passé quatre hivers dans le manoir?

— J'en ai passé bien plus au château, fit Martel; mais alors je ne vous avais pas.

— Alors vous n'aviez que votre humeur sombre pour compagne, et vous en étiez satisfait. Que suis-je venue faire ici, moi? Troubler ce bonheur-là, qui était étrange; mais il vous était aussi bien cher.

— Violante!...

— Ah! Martel, reprit Violante, peut-on aimer d'une si folle passion les lieux où l'on a souffert?

— Les lieux où je suis né, interrompit-il, et où vous voilà maintenant descendue comme l'envoyée d'un autre monde...

— Oui, oui, s'écria la jeune marquise en recommençant à rire et en le menaçant du doigt, d'un autre monde, il est vrai, Martel.

Et, se tournant vivement vers les deux valets de pied qui se tenaient derrière la voiture, elle pria qu'on allât lui cueillir des fleurs qui croissaient à quelque distance au bord d'une prairie; c'étaient des colchiques, fleur gracieuse et délicate, signe brillant de l'automne dans les prés humides. Martel fit un mouvement pour s'élancer lui-même sur le chemin, mais elle le retint par le bras. — Non, non, dit-elle, pas vous.

Ce qu'elle voulait, ce n'était point de tenir ces colchiques, c'était de se délivrer pour un moment du regard des valets. Dès qu'elle les vit à terre tous les deux, elle se pencha vers Martel, et lui pré-

sentant son front à baiser : — Croyez-vous que je ne lise point dans votre pensée? lui dit-elle. Ah! je vous fais une belle peur. Eh bien! non, rassurez-vous, Martel, cet hiver encore je ne vous demanderai point de quitter Croix-de-Vie.

— Que je vous remercie! s'écria-t-il. Violante, j'aime encore mieux votre cœur que votre visage. Nous demeurerons donc au château, nous aurons de longues soirées, jamais trop longues pour échanger nos pensées ensemble; vous achèverez de me convertir aux vôtres, vous aurez bien du loisir pour m'enseigner à n'être plus, comme vous dites, un portrait de famille.

— A la bonne heure! interrompit-elle. Il faut donc que cette conversion s'opère dans l'hiver qui va commencer, car, pour celui qui le suivra, n'espérez point trop vite de le passer ici. Je vous avertis que dans un an vous me trouverez bien plus rebelle.

Le marquis eut un indéfinissable sourire. — Je ne regarde pas si loin, dit-il.

On apportait les fleurs de colchique, on les déposa dans la voiture devant la jeune marquise. Martel en prit une, et la considérant : — Ceci contient du poison, dit-il.

— Allez! cria Violante au cocher. Les chevaux partirent, sentant le fouet. Violante rassembla les colchiques et les jeta sur le chemin. Les deux valets durent penser que la jeune marquise était capricieuse. Martel voulut reprendre la main de sa femme, mais elle la retira. — Violante, lui dit-il... Elle ne répondit point.

La calèche courait dans le chemin cahotant vers la Sèvre, qui était proche. A cet endroit, elle était profonde, et l'on allait la traverser en bac à trois lieues du gué qu'on avait passé le matin. Soudain, à la vue d'une habitation qui s'élevait, avec l'air d'un castel ruiné, du milieu d'un épais bouquet d'aulnes et de peupliers, au pied de la dernière ondulation du sol, au ras des basses prairies, le marquis poussa une exclamation étouffée. Il n'avait pas pris garde à la direction que ses gens lui faisaient suivre, et, s'adressant à eux à son tour, il leur rappela qu'il n'aimait pas à prendre cette route.

Mais il était trop tard pour retourner en arrière. Cette maison se cachait si bien derrière le pli du terrain où elle était adossée, qu'on la joignait presque aussitôt qu'on l'avait vue; on passa devant au grand trot. Un homme se tenait sur le seuil de la cour, il salua. Violante reconnut le maître des Aubrays. Un autre homme était à la fenêtre du logis. La marquise n'avait point regardé, et cependant elle savait que ce n'était pas Lesneven; mais elle tressaillit. Était-ce une vision, une hallucination, ou bien un hasard encore? Cet homme qu'elle n'avait fait qu'entrevoir, cet homme ressemblait à Martel.

Violante tourna les yeux vers son mari, elle le vit à demi renversé sur les coussins de la voiture, pâle, les dents serrées. Elle leva la tête, et son regard courut aux valets. Ils cherchaient à cacher leur embarras sous un air d'impassibilité béate, et visiblement ils tremblaient. Aucun d'eux n'ignorait que dans cette maison il y avait deux maîtres, deux frères, qui se nommaient des Aubrays l'un et l'autre, et que le second cependant, le plus jeune, celui que depuis deux ans on ne voyait plus, aurait aussi bien pu porter un autre nom. Dans toute la contrée, on appelait en souriant le cadet des Aubrays le bâtard de Croix-de-Vie. — Le cocher fouetta donc ses chevaux avec colère, la calèche vola parmi les fondrières, au risque de se briser en mille pièces. Et pourtant, malgré le fracas des roues, malgré le formidable piétinement des chevaux, on entendit un éclat de rire sauvage, le rire d'un fou.

— Fouette, cocher, fouette, cria des Aubrays, ils l'ont vu!

Et se tournant vers la croisée d'où était parti ce terrible rire et où s'agitait et grimaçait encore le malheureux qui l'avait poussé, ce cadet des Aubrays qu'on ne voyait plus depuis deux ans: — Faites-le rentrer, cria-t-il.

Cet ordre fut exécuté par une servante qui se tenait dans l'intérieur de la chambre, non sans quelque lutte et des cris, puis la croisée se referma. Le maître des Aubrays lui-même traversa la cour et rentra dans le logis, un triste logis au milieu d'une grande cour jonchée de paille. La paille devient fumier, le fumier se change en marécage. Aux endroits trop défoncés, on avait jeté des fascines de bois épineux, et le sol artificiel et empesté de cette cour n'était praticable qu'à la botte d'un gentilhomme chasseur, au sabot des vilains ou au pied des bœufs. Les gens de service, hommes et bêtes, vivaient pêle-mêle sous un chaume plus qu'à demi effondré; l'on appelait cela la métairie. La maison du maître y faisait face: quatre murs enfumés, percés ici d'une grande croisée, là d'une meurtrière, surmontés d'un toit plat en débris d'ardoises et de cheminées éventrées. Cette masure était moderne; le chevalier des Aubrays, père du présent *seigneur*, l'avait construite en un tour de main après la guerre avec les pierres de son manoir incendié, et c'est pourquoi ces pierres étaient noires. De la route, aux yeux des passans, les Aubrays faisaient encore figure de gentilhommière, grâce à l'enceinte de hautes murailles ornées au faîte d'une maçonnerie dentelée en forme de créneaux, qui subsistait presque tout entière, grâce surtout au grand colombier qui s'élevait orgueilleusement dans la cour, le pied dans le fumier, au milieu du marécage. En Vendée, les seigneurs ayant fief, cent arpens de terre pour le moins et la censive, pouvaient seuls avoir un colombier à pied; la fuie sur un perchoir de bois demeurait à la rôture. Les Aubrays

étaient vieux, la révolution les avait traités de Turc à More; ils le lui avaient bien rendu, ils le lui rendaient tous les jours : une vraie lignée d'enragés!

Charles-Louis-Dieudonné des Aubrays, décoré des noms de plusieurs de nos rois, mais de leurs trésors point, entra chez lui par la cuisine, qui était aussi le vestibule et la grande salle de son palais très champêtre. Le garde-manger vide dansait follement au bout de la corde qui le tenait suspendu par un croc de fer aux solives mal jointes du plafond, le tourne broche se rouillait en paix devant l'âtre désert et morne; point d'apprêts de repas, ni le moindre vestige de chère prochaine, si ce n'était la soupe des chiens dans une large écuelle. M. des Aubrays, la trouvant sur son passage, la renversa d'un coup de pied. Ingratitude pure! car s'il gardait encore un clair revenu, c'était la chasse, et les chiens nourrissaient le maître; mais Dieudonné des Aubrays eût renversé en ce moment un bataillon tout aussi bien qu'une écuelle. Personne ne se souvenait d'avoir entendu ce gentilhomme incommode parler jamais d'un ton posé. Jamais on n'avait vu ce visage de brique, surmonté de cette chevelure de paille, que contracté par la même furieuse grimace, et il s'encolérait comme d'autres respirent; mais le sentiment qui le menait et le poussait à cette heure était autrement rude et puissant que ses rouges colères accoutumées : c'était quelque chose de plus haut et de plus fort que lui-même, de la haine et non de la rage. Lorsqu'il mit le pied sur la première marche de l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur, cet escalier, qui n'était, à proprement parler, qu'une échelle, faillit s'écrouler tout d'une pièce. Il le franchit en quatre enjambées, et l'on n'aurait pu dire ce qui faisait le plus de bruit, ou des marches gémissantes, ou des effroyables jurons que le gentillâtre proférait en montant. Il songeait au chevalier des Aubrays, son père, à sa longue absence et à son retour indiscret dans sa maison; il songeait à l'enfant qui trop tôt après était venu au monde et qui était un homme à présent, si c'était un homme! Il songeait au marquis de Croix-de-Vie de ce temps-là et à son fils. Lequel? L'insensé qui était là-haut? ou l'autre, celui qui venait de passer sur la route, riche, honoré, heureux maintenant, et toujours, toujours gardant sa raison?.. Il poussa la porte qui se trouvait devant lui, ou plutôt la fit voler d'un coup de poing.

Le cadet des Aubrays n'était pas d'une taille beaucoup moins haute que son aîné; mais à sa vue il fut atteint d'un tremblement convulsif et se pelotonna comme un chat effrayé dans son fauteuil. Le maître alla tout droit à lui et le secouant par le bras : — Morbleu, Siochan, cria-t-il, maintenant il faut être sage!

Siochan, puisque c'était son nom, le nom primitif des Croix-de-

Vie, que Mme des Aubrays, sa mère, n'avait pas craint de lui faire porter après la mort du chevalier son mari, Siochan des Aubrays était enveloppé dans une longue robe de chambre de bure brune qui ressemblait à une jupe de femme. Revenu de sa frayeur, il se mit à se lamenter avec des paroles sans suite. Il avait de grands traits, l'œil bleu largement ouvert, mais voilé d'un brouillard stupide. Le bizarre accoutrement dont on l'avait affublé ajoutait encore au sinistre effet de ces plaintes à peine articulées qui sortaient de sa bouche; les pauvres d'esprit sont tenus en jupe toute leur vie dans ces contrées. Siochan avait aussi une magnifique chevelure blonde qui, n'ayant pas été touchée par le ciseau depuis longtemps, retombait en longues boucles dorées sur ses épaules amaigries. Ces grands traits, ces yeux bleus, ces cheveux blonds, autant de signes connus à vingt lieues à la ronde. Siochan se plaignait encore, il cherchait autour de lui, d'un regard effaré, un objet qu'il ne voyait point, et il recommençait à gémir. — Que voulez-vous? lui dit sa gardienne.

— Dieudonné! dit-il.

— Oui, mordieu! c'est mon nom! fit le maître des Aubrays, un nom qui ne vous irait guère, car si quelqu'un vous a envoyé dans le monde, ce n'est pas le bon Dieu, c'est bien le diable.

— Dieudonné! reprit le fou, pardonnez-moi, la fenêtre n'est pas assez haute.

— Sa manie l'a repris ce matin. Il voulait se jeter par cette fenêtre, dit la servante.

— Non, murmura-t-il, je ne me tuerais point.

Le maître des Aubrays s'assit, morne et dévorant son cœur, sur un escabeau boiteux qui formait, avec le lit et le fauteuil du malade, le seul ameublement de cette misérable chambre. La détresse et le déshonneur, voilà donc quels étaient les hôtes du logis. Il considérait tour à tour d'un œil brûlant le dénûment qui l'entourait et le malheureux égaré, le fils de la honte que sa *manie* venait de reprendre.

Cette sombre manie que Siochan avait héritée de la galanterie de sa mère n'était pas moins reconnaissable que sa chevelure blonde et ses yeux bleus : elle était aussi un signe; mais ce signe là, personne pouvait-il se vanter de l'avoir jamais vu de ses yeux dans le cadet des Aubrays? Si l'on savait qu'il était fou, on ignorait au moins de quelle folie, tant son aîné le tenait exactement renfermé. Cette fenêtre venait de s'ouvrir pour la première fois depuis deux ans. Deux ans! Siochan des Aubrays en avait trente-cinq, dix-huit mois de plus que Martel VI de Croix-de-Vie. Il avait trente-trois ans tout juste lorsque la fatalité lui avait posé sur le front sa griffe sanglante, afin de témoigner qu'elle le reconnaissait bien pour être

de la race maudite et qu'elle la poursuivrait jusque dans ses écarts et jusque dans ses plaisirs. — Mets donc des bâtards au monde, Croix-de-Vie, pour tromper le destin! — Dieudonné, dit le fou, n'avez-vous pas un couteau?

Le maître ne répondit point, il se mit à parcourir la chambre à grands pas, se parlant à lui-même avec ces gestes frénétiques qui lui étaient ordinaires, puis il s'arrêta. On l'appelait d'en bas, de la cour. Sa longue figure rouge et sombre s'éclaira soudain. Celui qui l'appelait, c'était la vengeance, cette voix était celle de Lesneven. Le maître poussa un rugissement de plaisir.

— Un petit couteau, Dieudonné, répéta le fou, si vous aimez votre frère!

— Si je vous aime!... s'écria le gentilhomme. Il s'interrompit. La servante, toujours souriant, venait de prendre sur la cheminée l'objet que demandait Siochan, un petit couteau à manche de buis, un de ces outils innocens que l'on donne aux enfans des villages pour couper leurs maigres tartines, et le montrait de loin tout ouvert à l'insensé. Siochan vit la lame devant ses yeux, il se renversa sur son fauteuil. — Pas encore! pas encore! murmura-t-il; je n'ai pas la force, je ne peux.

Le fils de l'amour ne tenait des Croix-de-Vie que les traits et la manie funeste, il ne leur avait pas pris leur courage; mais Dieudonné des Aubrays n'écoutait plus ce triste frère qu'une faute de sa mère avait fait naître dans cette maison, et qu'un caprice moqueur du destin avait fait tel qu'il était. Le maître, laissant l'idiot prier et menacer, était descendu dans la cour. Il se mit à siffler un air de chasse pour se donner bonne contenance vis-à-vis de l'ancien garde-général, qui l'observait.

— Monsieur, lui dit Lesneven, je vous remercie de l'hospitalité que vous m'avez généreusement donnée; je pars. Je compte me rendre à Nantes; je m'y embarquerai pour l'Amérique.

— Là-bas! là-bas! grommela le maître des Aubrays en étendant la main vers l'ouest. C'est le paradis des républicains, vous y serez reçu comme un apôtre. Je vous souhaite un bon voyage... Mais vous ne partirez point.

— Soit, fit Lesneven. Libre à vous de ne pas m'en croire. Vous avez pu douter souvent de la force de ma volonté et de ma raison.

— Êtes-vous amoureux? ne l'êtes-vous point? s'écria le gentilhomme. Que me parlez-vous de l'Amérique, si vous l'êtes? Et si vous ne l'êtes point, que faites-vous céans depuis trois mois?

— Il est vrai, dit Lesneven, que je suis demeuré chez vous trop longtemps.

— Où étiez-vous tout à l'heure? Savez-vous que Croix-de-Vie et notre nouvelle épousée viennent de passer sur la route?

— Je le sais, murmura Lesneven. J'étais loin alors, car depuis cette nuit votre maison m'étouffe.

— Bien obligé! repartit le gentilhomme. Vraiment cette fille de Bochardière fait une dame de Croix-de-Vie fort bien tournée. Quand je songe que cette jolie figure-là est le fruit des amours de cet effronté robin qui s'est engraissé de nos sottises!... Je suppose que la nouvelle marquise est toute la première étonnée de son bonheur et de sa fortune : elle se croit reine; mais voilà où est le plaisant, c'est que Mme la marquise, accoutumée à voir tout céder devant elle, défie maintenant Dieu et le diable. Elle a décidé que ce Croix-de-Vie, qui est son bien, lui resterait, et qu'il ne devait point se tuer ni devenir fou comme les autres. Elle ne veut pas qu'il devienne fou, ni qu'il se tue, entendez-vous? elle ne le veut pas!

Et le maître des Aubrays se prit à rire. Cette grossière et furieuse gaîté ployait en deux son corps immense, la couleur de brique de son visage passait au pourpre. — Oh! oh! répétait-il, c'est qu'elle ne le veut pas!

— Mais vous, dit Lesneven en le regardant en face, vous le voulez bien! Que vous ont fait ces Croix-de-Vie? Pourquoi les haïssez vous si fort?

— Sang de Dieu! répliqua le gentilhomme, je ne les hais point.

Son ricanement farouche s'arrêta tout court; il posa la main sur le bras de Lesneven. — Une question à mon tour, lui dit-il. Pourquoi, le jour de l'assaut de Bochardière, le marquis a-t-il saisi un fusil en entendant votre nom? Il s'est ensuite évanoui, et il a dormi deux jours. Qu'avez-vous de commun avec ce marquis du diable? Qu'est-ce que votre nom de Lesneven fait aux Croix-de-Vie?

— Laissez-moi! s'écria Lesneven, ne me tentez point. Ne sentez-vous pas bien que ce mystère étrange est la seule raison que j'aie eue jamais de devenir votre hôte, votre instrument, votre jouet peut-être, dans tous les lâches et vains projets que nous n'avons cessé de former ensemble? Je m'étais juré de savoir quelle puissance avait mon nom sur ce marquis que j'abhorre comme vous; mais moi je connais du moins la source de ma haine. J'ai eu la curiosité d'apprendre pourquoi M. de Croix-de-Vie s'est troublé à ma vue, pourquoi il a voulu me frapper du fusil de son valet...

— Pourquoi? pourquoi? fit le maître des Aubrays. Eh! je m'y perds. Je devrais pourtant connaître leur histoire.

— Et moi je renonce à percer cette sotte énigme! Je quitte ce pays où la raison humaine est malade. J'emporte une douleur que vous n'êtes point fait pour comprendre, et que je rougis de vous avoir permis de connaître.

— Grand merci, dit le maître des Aubrays. Je vois que vous emportez aussi de la reconnaissance pour l'ami...

— Dites pour l'ennemi! interrompit Lesneven.

— Pour l'ennemi donc qui vous a prêté son toit, continua presque tranquillement le gentilhomme. Je vous ai rencontré un jour dans la forêt de Croix-de-Vie, vous vous y seriez fait tuer par Chesnel; le vieux chouan en a mis bien d'autres que vous par terre. Eh! ce n'était pas notre première rencontre. Vous vous souvenez bien de l'auberge au bord de la Sèvre. Nous sommes ennemis, morbleu! je ne l'oublie point. Les vôtres me feraient bien encore couper la tête, s'ils le pouvaient.

A ce moment, un cri aigu, déchirant, remplit la maison, traversa la cour. L'insensé qui était là-haut avait juré de faire damner ce jour-là son frère et sa gardienne.

— Encore ces cris! dit Lesneven en pâlissant. Ils me glacent, ils me font horreur; ils ont pris depuis hier un accent terrible.

— Quoi! fit le maître des Aubrays, c'est mon frère. Ne savez-vous pas qu'il est fou?... Et si je vous disais que ces cris sont pour vous le gage de l'espérance?

— Si vous raillez, dit Lesneven, je vous plains.

— Et si ces cris vous annonçaient que le marquis de Croix-de-Vie perdra la raison à son tour comme mon frère, malgré la marquise Violante elle-même, et que la jeune marquise bientôt sera libre?...

— Je ne vous comprends pas, répondit le jeune homme. Adieu.

Il s'éloignait. Le maître des Aubrays demeurait immobile. Un effroyable combat se livrait dans son âme orgueilleuse et frénétique. L'orgueil fléchissait pourtant, les pensées de vengeance l'emportaient sur tout le reste; coûte que coûte, il voulait garder cet hôte précieux : en disant tout, il le pouvait, car Lesneven, frappé par cette fatalité implacable qui poursuivait les Croix-de-Vie jusque dans leurs fautes, leurs galanteries, leurs péchés de jeunesse, et voyant devant ses yeux Violante bientôt libre, Lesneven alors devait rester.

— Monsieur *de* Lesneven, cria le maître, bien que républicain, vous êtes gentilhomme.

— Je vous ai dit que mon père l'était, répliqua Lesneven, moi je suis un homme.

— Eh bien! fit l'intraitable gentillâtre, allez au diable!

Il n'était point d'humeur à mettre à nu le déshonneur de sa famille devant un *homme*, et d'ailleurs il avait fait le serment que personne ne connaîtrait jamais l'espèce de folie de son cadet.

Lesneven avait disparu, et avec lui tous les projets dont il devait être le nœud, toutes les espérances vengeresses dont sa présence en ce logis était l'âme. Le maître des Aubrays se mit à errer dans la cour; il s'arrêta devant la croisée du fou, montrant le poing, les

dents serrées; les terribles accens qui avaient mis le garde-général en fuite lui répondirent. Alors un souvenir et un rapprochement jaillirent comme deux éclairs des ténèbres naturelles de son esprit et de l'aveuglement de sa fureur. Puis malgré sa hardiesse et sa dureté grossières, malgré sa haine, il baissa la tête et sentit qu'il tremblait.

Ce jour était le 22 septembre. Martel VI de Croix-de-Vie, dont apparemment M. des Aubrays connaissait l'âge, avait eu trente-trois ans et demi ce jour même. Voilà pourquoi le fou Siochan était agité depuis la veille. Le marquis venait d'atteindre la moitié du terme funeste. Son père n'était pas allé si loin. Martel V n'avait que trente-trois ans et deux mois lorsqu'il s'était broyé la tête sur les rochers.

XVIII.

Violante, en rentrant au château, était allée trouver la douairière, et celle-ci avait parlé. La jeune marquise connaissait désormais le lien qui rattachait les des Aubrays aux Croix-de-Vie. Elle sortit de l'appartement de sa belle-mère; le hasard la conduisit au salon de famille, elle s'y accouda sur une croisée. Chose étrange, elle se sentait à peine émue de ce qu'elle venait d'entendre, et ce nouvel avertissement du destin ne l'avait pas effrayée. Elle se prit à songer que Martel, en l'aimant, avait fait non-seulement une belle et douce chose, mais aussi une chose sage. Une autre femme l'eût rendu aussi heureux peut-être, mais pas une femme au monde ne l'aurait si bien défendu; pas une n'aurait fixé d'un regard si net et si sûr la trame funeste qui enveloppait à Croix-de-Vie les âmes et les raisons. Toutes se seraient troublées au premier signe du péril, toutes auraient essayé maladroitement de se débattre contre ce réseau terrible, comme des oiseaux prisonniers se heurtant aux barreaux de leur cage et du premier coup y brisant leurs ailes, et toutes auraient perdu sans retour la paix du visage et la puissance du sourire.

La marquise Violante sentait sa force et souriait. Ses yeux cherchèrent Martel dans les jardins. Elle prêta l'oreille pour saisir le bruit de ses pas, si, comme elle n'en doutait point, il suivait sa trace dans la maison. Elle ne vit et n'entendit rien : où était-il? Son front tout à coup se plissa, elle quitta ce salon où ils passaient toujours ensemble la fin des après-dînées, sûrs de le trouver désert à cette heure, et où il ne songeait pas, ce jour-là, à venir la rejoindre; elle prit avec impatience le chemin de son appartement. Martel y était. Violante ne s'attendait point à l'y trouver. Elle laissa échapper un petit cri de plaisir. Il était seul; mais elle lui

permettait la solitude dans ce lieu où, même absente, elle était présente encore et où tout lui parlait d'elle.

Il frissonna pourtant quand il la vit. Pourquoi cette émotion, passagère il est vrai? car il s'en re mit aussitôt; mais elle n'avait point échappé à Violante. La jeune femme se dit que la triste aventure du matin devait y être pour quelque chose. Elle venait de le surprendre abandonné sans doute à des pensées qu'elle lui avait interdites et dont il ne pouvait pourtant se défendre lui-même. Ce terrible frère qu'il avait aux Aubrays poussait encore autour de lui son rire sinistre, cette vision n'avait point cessé si tôt de s'agiter devant ses yeux. Pauvre grande âme, qu'un rien effarouchait toujours, que le moindre ressouvenir, la plus petite image du passé suffisait pour rejeter durant de longues heures hors de la voie toute neuve de l'amour et de la sagesse! Violante réfléchissait à ce qu'elle devait faire. Elle voyait bien que sa présence embarrassait Martel, qu'il souhaitait qu'elle se retirât. Rester auprès de lui en ce moment, c'était le contraindre. Elle ne devait manier que d'un doigt léger l'autorité qu'elle voulait garder toujours. Elle était reine, mais son pouvoir ne devait pas être incommode, son sceptre enfin n'était pas une férule. — Que je ne vous trouble point! lui dit-elle; je vous laisse.

Il lui répondit qu'il avait trop négligé depuis leur mariage une certaine affaire pressante, qu'enfin cette affaire ne pouvait plus souffrir de retard, et qu'il allait écrire jusqu'au soir. — Eh bien! écrivez, dit-elle. Il ajouta que ce qu'il voulait faire était un devoir plus que sacré. Elle leva doucement les épaules, et, le considérant à la dérobée, pensa qu'il n'y avait pour lui qu'un devoir sacré désormais, le devoir d'être heureux et de vivre. Alors il quitta son fauteuil, disant qu'il allait passer chez lui... Pour cela non! Décidément elle l'aimait mieux chez elle! Et la voilà, avançant une table, préparant l'écritoire et la plume. Il la regardait à son tour, allant et venant par la chambre avec sa grâce souveraine, de ce petit pas net et ferme qui battait le parquet en cadence. Naguère il lui avait donné un pupitre mignon, d'écaille incrustée d'argent, portant sur le petit tapis de velours où les mains s'appuyaient pour écrire les armes de Croix-de-Vie richement brodées. Elle le prit, puis le remit à sa place. — Vraiment, fit-elle, votre grande croix rouge me déplaît. Vous écrirez bien sur la table. — Et comme elle était penchée, elle se redressa tout à coup. Ce mouvement fut trop rapide, Martel n'eut point le temps de détourner la tête. Elle vit une larme qui roulait sur sa joue. Elle en demeura glacée.

Il l'attira pourtant vers lui, prit sa main en s'asseyant devant la table, la tint serrée un moment, mais sans lever les yeux vers les siens, et lui dit: — A ce soir, Violante! — Elle ne répondit pas,

elle s'en allait lentement, ne pouvant se décider à passer la porte de cette chambre et à le laisser seul. Un soupçon étrange, indéfinissable, le vague pressentiment de quelque grand choc prochain, de quelque immense douleur déjà prête et mûre, la retenait là, peut-être sans raison. Pourquoi s'émouvoir si fort de cette larme qu'elle venait de surprendre sur le visage de Martel? Souvent elle avait vu le marquis pleurer sur ses mains. C'est que son cœur alors était trop plein d'elle, et le vase s'épanchait; mais elle ne s'y trompait point, la source de ces pleurs d'à présent était différente.

Elle s'éloigna pourtant, elle retournait au salon, puisque enfin on la chassait de chez elle, et cette réflexion lui arracha encore un sourire; mais l'inquiétude et la crainte, une crainte mortelle, étaient entrées comme des larrons de nuit, le poignard à la main, dans son cœur. Elle ne voulut point demeurer seule en compagnie de ses pensées qui l'obsédaient, qui n'étaient que menaces. Elle sortit et s'avança sur le perron, au milieu des myrtes et des grenadiers, dont les cloches de pourpre, moissonnées par l'automne, jonchaient les dalles autour d'elle. Toute son espérance était que l'un des hôtes du château, se promenant en ce moment dans les jardins, la verrait et viendrait la rejoindre. Et vraiment il en arriva suivant son désir; l'abbé, qui se tenait auprès du grand bassin, regardant cette eau dormante semblable à son âme, s'il fallait en croire la douairière, leva la tête, et, apercevant sa belle cousine, se dirigea vers le perron.

— Soyez béni, l'abbé, pour arriver une fois à propos! — De tous les compagnons de sa vie, sous ce toit superbe et morose, la marquise Violante n'en connaissait aucun dont la présence pût lui être plus agréable en ce moment que celle de l'abbé. Y avait-il dans le monde entier un être plus doux à entendre et à voir? Sa robe noire répandait tout autour d'elle comme une ombre où il faisait bon se reposer des fatigues de l'esprit et du tumulte de l'âme. Il ne fallait pas lui demander sans doute de consolations actives; ce qu'il portait avec lui, c'était l'apaisement. L'abbé au bois dormant ne se fût jamais avisé de combattre par des raisonnemens qu'il n'aurait point menés jusqu'à la fin les douleurs qu'il rencontrait sur son passage; il les engourdissait plutôt par la placidité de son regard blanc comme une nuée, il les endormait par son exemple. Violante sentit qu'à son approche quelque chose se détendait dans l'atmosphère et dans son cœur. Elle salua l'abbé du plus joyeux signe de tête, et M. de Gourio s'arrêta un moment pour goûter tout à son aise le plaisir qu'il en ressentait. Et puis elle s'assit parmi les grenadiers et l'attendit, car l'abbé se faisait toujours attendre. Enfin il atteignit le sommet de ce terrible escalier de quinze marches. Après une si rude ascension, tout essoufflé, il prit une chaise rustique, la plaça près de celle de Violante, et d'abord ne songea qu'à retrouver l'ha-

leine et à rassembler ses pensées. — Ma cousine, dit-il pourtant au bout d'un long silence, l'automne est arrivée, et notre soleil s'en va.

— Vraiment! s'écria Violante avec une franche gaîté, nous ferons là une belle perte, mon cousin. *Votre* soleil, comme vous dites, se lève le matin dans le brouillard et se couche le soir dans la pluie. C'est ce que je disais ce matin à Martel.

— Notre soleil brille quelquefois, interrompit l'abbé, mécontent de cette réplique, qui dérangeait tout ce qu'il voulait dire. Souvenez-vous du jour de votre mariage. Jamais on n'avait vu le ciel si radieux. Tout le monde comprenait bien que c'était Dieu qui là-haut avait voulu vous sourire.

— J'espère qu'on ne se trompait point, dit Violante.

— Sûrement non. Si Dieu ne regardait pas avec complaisance celles de ses créatures qui vous ressemblent, il faudrait désespérer qu'il eût jamais personne en sa grâce.

— Mon cher abbé, répliqua Violante, je suis heureuse de voir que vous me trouvez à votre gré, et que vous avez de l'amitié pour moi.

— Comment n'en aurais-je pas? dit-il. Que voulez-vous que je fasse pour vous le prouver?

— Mais, dit la jeune femme, quelque chose qui ne serait point trop malaisé. Vous pourriez... non je n'ose... Enfin, monsieur l'abbé, si ce n'était par respect pour votre robe, je vous prierais bien d'aller me chercher ma broderie.

— Où est-elle?

— Dans le salon, sur la grande console, à gauche...

Il disparut. Violante se leva, s'avança vivement sur le perron, interrogea du regard les fenêtres de l'aile méridionale du château : elles ne s'étaient point ouvertes. Martel écrivait donc toujours. Violante reprit sa place.

L'abbé revint, il apportait la broderie. — Ma cousine, dit-il à demi-voix, j'aimerais à vous parler une fois librement. Me le permettez-vous?

— Oui, fit-elle, avec un signe de tête, et en même temps elle tirait distraitement son aiguille.

— Il s'est opéré en vous, reprit l'abbé, un changement que je ne comprends pas. Je ne sais ce que vous avez fait de votre mine sévère d'autrefois.

— Bon, répliqua Violante en riant, la regrettez-vous?... Non. Ce n'est pas cela. Vous êtes seulement curieux d'apprendre d'où elle me venait quand je l'avais. Ah! monsieur l'abbé, d'une cause bien naturelle : je m'ennuyais depuis quatre ans.

— Ce n'était point un air d'ennui que vous aviez lorsque vous êtes venue à Croix-de-Vie pour la première fois. C'était...

L'abbé s'arrêta.

— Qu'était-ce donc? dit Violante en riant tout à fait.

— C'était un air d'archange descendant d'en haut pour rendre ici la justice, murmura l'abbé. Oh! quel regard! On formait alors ici contre vous des projets qui ne vous plaisaient point. Je crois bien même qu'ils vous blessaient...

— Mortellement, interrompit-elle.

— Vous vous étiez promis de les rompre et de les punir. Vous aviez juré qu'on ne vous ferait point aimer mon pauvre cousin Martel malgré vous, ni l'épouser...

— Ni l'épouser sans l'aimer, dit Violante. Vous avez bien deviné tout cela. Qui vous croirait si habile à lire dans la pensée d'autrui? Ah! mon cousin, c'est bien votre air à vous et point du tout le mien qui est trompeur.

— Quel regard! reprit l'abbé en levant les mains au ciel. Je me disais en ce moment-là : Les anges ne sont pas toujours si doux qu'on aime à le croire, — les archanges particulièrement, ma cousine; ils sont justes, forts et purs. Vous veniez comme ils viennent, avec une mission, vous ne la connaissiez pas encore. Ah! je tremblais alors pour Martel, car je savais bien aussi que vous alliez vous rendre la maîtresse de son âme et la gouverner aisément...

— Oui, dit Violante en riant de plus belle, et vous trembliez que ce ne fût par la force.

— Non, balbutia-t-il, non certainement, ma cousine.

— Force ou douceur, reprit Violante en laissant tomber sa broderie, je n'ai pas choisi, monsieur l'abbé. Le second moyen qui se présentait de soi-même à ma raison s'est imposé tout de suite à mon cœur. N'ai-je pas bien travaillé à guérir la pauvre âme malade? Depuis trois mois, ai-je quitté Martel un moment? J'ai vécu, nuit et jour, penchée sur ses pensées, et je les connais toutes... Si j'allais maintenant être vaincue! Tout le monde ici veut bien louer mon ouvrage et croire au succès; on voit déjà le ciel ouvert. On me dit que ce qu'il me reste à faire n'est rien; mais si peu de chose que ce soit, si j'allais n'y plus réussir!

— Que dites-vous donc? s'écria l'abbé. C'est impossible, puisque c'est Dieu qui vous a envoyée.

— Vous croyez cela, n'est-ce pas? s'écria-t-elle. Dieu est avec moi, vous le croyez?

— Moi, dit une voix rauque auprès du perron, dans le buisson de myrtes, je fais mieux que de le croire, j'en suis sûr!

Chesnel passait, il avait entendu les derniers mots de la marquise Violante, et il y répondait; mais il ne s'en alla point aussitôt après : il demeura là parmi les myrtes, les yeux levés vers sa jeune maîtresse, la contemplant d'en bas avec l'attendrissement de la force

sauvage devant la grâce et la faiblesse. L'abbé, de son côté, reprit la parole. — Savez-vous bien, ma cousine, dit-il naïvement, que nous n'avions jamais causé si longuement ensemble?

— C'est votre faute, monsieur l'abbé, répliqua Violante, venez à moi plus souvent.

— Je n'y manquerai pas, fit l'abbé en poussant un gros soupir d'aise; puis il baissa les yeux, et jouant avec son anneau, suivant sa coutume : — Ah! vous êtes le salut et la lumière, murmura-t-il, vous êtes l'âme de la maison!

Il se fit dans le salon un grand tapage, M. de Bochardière entrait. Comment n'eût-on point reconnu le père d'une marquise? Ce fut un terrible fracas de portes tirées et poussées d'une main qui connaît son poids dans les affaires de ce monde, un effroyable tumulte de chaises écartées pour élargir le passage. L'avocat parut sur le perron, il vit l'abbé et daigna le saluer d'un geste; il vit aussi Chesnel au pied des degrés, et se penchant à l'oreille de sa fille : — Si vous n'y prenez garde, dit-il, Chesnel deviendra ici trop familier.

C'était son père qui lui parlait, et elle ne l'oublia point, car elle ne leva pas les épaules et se contenta de sourire. Si fort tenté qu'il fût de s'estimer maître et seigneur au château de sa fille, M. de Bochardière n'avait pourtant de lien avec aucun des hôtes qui l'habitaient. Chesnel, à sa vue, s'était hâté de s'éloigner, l'abbé avait quitté sa chaise et se tenait debout, prêt aussi à céder la place à cet homme remuant et grand parleur qu'il n'aimait pas. L'avocat au contraire s'assit; il paraissait bien soucieux malgré la belle entrée qu'il venait de faire. — Parbleu! dit-il en touchant du doigt la broderie que tenait sa fille, avouez que, pour une personne comme vous, voici une occupation bien singulière!

— Il sied bien à une femme chrétienne de filer le lin, murmura l'abbé, fût-elle duchesse...

— Fût-elle reine! reprit ironiquement Violante.

Elle savait bien que son père lui en voulait amèrement pour la simplicité opiniâtre de ses pensées et de sa vie dans ce qu'il nommait sa nouvelle grandeur. — Voyez la reine Berthe! ajouta-t-elle en riant.

— Brodez! brodez! s'écria M. de Bochardière. A chacun ses fantaisies! Je ne dispute point sur les vôtres; mais Mme la douairière n'a-t-elle point paru? Et le marquis mon gendre?

— Il s'est enfermé pour écrire, répliqua Violante.

L'avocat fit un mouvement si brusque que Violante, redressant la tête, le regarda. — Pour écrire! répéta-t-il. — Quoi donc? L'ambition et la vanité rendent-elles la mémoire plus nette que la fidélité, que la tendresse et que l'amour?... O triste nature humaine!

La pensée qui tourmentait en ce moment M. de Bochardière, ni

Chesnel, ni la douairière, ni Violante ne l'avaient eue. Seul à Croix-de-Vie, il se souvenait que ce jour était le 22 septembre, que le marquis avait eu trente-trois ans et demi le matin même, et que la moitié de l'année fatale était écoulée.

— Violante! dit-il tout à coup, pourquoi laissez-vous votre mari seul?

Violante se leva sans répondre et se dirigea vers son appartement. Le marquis n'y était plus.

O cœur farouche dont trois mois de bonheur n'avaient amolli que l'écorce! Digne rejeton de tous ces durs et sombres seigneurs dont il enviait la mort et la vie, incorrigible lignée, race maudite!... Elle avait cru pourtant le tenir à jamais dans ses mains! Lui, pendant ce temps, ne songeait qu'à se révolter et à la fuir. Il ne lui avait engagé qu'une partie de lui-même, il gardait l'autre: il se retranchait lentement, en silence, et quand il lui disait qu'il ne voulait vivre que par elle et avec elle, il la trompait. Cœur orgueilleux que la domination d'une femme avait si tôt lassé! Que souhaitait-il donc? Il avait l'amour, il avait l'ivresse; mais de tous ces biens il ne se souciait plus. Ce qu'il voulait, ce n'était que sa liberté sauvage!

Où le joindre maintenant? Où était-il allé porter sa rêverie sinistre? Lorsqu'il avait annoncé qu'il voulait écrire, avait-il dit vrai? Peut-être n'avait-il alors d'autre envie que se débarrasser de sa gardienne! Un beau nom pour celle que la veille encore il nommait son sauveur et sa reine! Violante s'approcha de la table; la plume était trempée d'encre; il avait écrit, écrit longtemps d'une main bien lourde, cette plume était usée. Point de trace de cette longue correspondance qu'il avait dû mettre à jour, ce qui était pour lui *un devoir sacré!* Point de lettres commencées, puis abandonnées, point de fragmens de papier déchirés sur le tapis. Les yeux de la jeune femme se portaient par toute la chambre, avides, pleins de flammes et mouillés aussi de quelques larmes. Ils s'arrêtèrent sur le pupitre dont Martel naguère lui avait fait présent, et dont elle n'avait point voulu qu'il se servît pour écrire. Ce pupitre, Martel l'avait déplacé; Violante y courut et l'ouvrit. Un grand pli scellé de cinq cachets était là devant ses yeux. Elle s'en saisit. Point de suscription; une enveloppe blanche et ces cinq cachets! Violante le retournait entre ses mains. Une pensée traversa son esprit, elle poussa un grand cri, s'appuya au marbre de la cheminée, car elle se sentait défaillir. — Un testament! murmura-t-elle.

Aussitôt elle se redressa; ses yeux se pôrtèrent à l'horloge. Sept heures! Il y avait deux heures déjà qu'elle avait quitté Martel. Depuis combien de temps avait-il achevé sa folle, sa détestable besogne? Elle toucha du bout du doigt les empreintes de cire sur cet

horrible pli; il lui sembla qu'elles étaient encore tièdes. Martel peut-être venait seulement de sortir de cette chambre. Où le trouver? où le poursuivre? La nuit tombait. Violante jeta l'enveloppe sur le parquet et la foula aux pieds; les pleurs l'étouffaient, des sanglots, des cris sortaient de sa poitrine. Martel, Martel! ingrat, implacable pour lui-même et pour les autres comme tous ces Croix-de-Vie, et fou, plus fou cent fois qu'eux tous! Voilà donc le devoir sacré qu'il avait voulu remplir! Par ce testament, il enrichissait sa femme; mais il lui reprenait sa vie, un bien qui était à elle, qu'il lui avait donné par serment. Elle s'élança vers la porte pour appeler du secours; mais non!... S'il était temps encore de le sauver, lui, et d'arrêter sa main, qui donc serait plus fort qu'elle? Elle mit son mouchoir devant sa bouche de peur que, rencontrant quelque serviteur de Croix-de-Vie, il ne vînt à saisir ses sanglots au passage, et d'un regard chercha le ciel. Ce regard ne rencontra que les voûtes écrasantes de cette demeure funeste. Violante n'en marcha pas moins d'un pas ferme. Où allait-elle? Où la guidait le premier instinct de son cœur, vers ce lieu si cher à Martel où dix ans entiers il avait agité ses pensées comme des torches funèbres, où il avait vécu devant les portraits de ses terribles ancêtres, en compagnie de leurs fantômes, — vers cette triste galerie du nord où la nuit même de leur mariage il s'était encore enfermé, cherchant contre l'amour et la raison et contre le salut qu'ils apportaient un dernier refuge, s'efforçant de puiser un suprême réconfort dans la dure opiniâtreté de son orgueil. C'est là qu'il était sans doute, — là qu'il a dû retourner, se disait-elle, s'il n'a voulu que me fuir. — Mais depuis trois mois Martel l'avait en vain priée d'entrer dans cette partie du château qu'elle détestait, jamais elle n'avait voulu y consentir; à peine en connaissait-elle le chemin. Elle allait, poussée par son courage, elle se perdait dans ces salles immenses où la nuit devenait épaisse, et le temps s'écoulait. En entrant dans la salle des gardes, elle reconnut pourtant dans l'ombre la cheminée colossale et les chevaliers de pierre que souvent elle avait entendu décrire comme une des gloires de Croix-de-Vie. Quelles gloires!... Elle approchait donc de la galerie, mais elle s'égara encore une fois, et, cherchant à se guider avec la main le long de la muraille, rencontra l'encadrement d'une porte, puis au milieu le mur nu. Elle savait aussi qu'il devait y avoir là une porte murée, et que derrière était ce qu'on nommait au château la chambre des morts. Elle recula, les plis d'une tapisserie l'enveloppèrent, elle la souleva et vit devant ses yeux une longue enfilade de croisées qui versaient le dernier reste du jour. C'était la galerie du nord; mais si Martel n'y était point!

Ce filet tremblant de lumière qui pénétrait par ces hautes fenêtres se heurtait à l'or des vieux cadres accrochés au mur. Il y en avait là une longue suite; les premiers ancêtres, les Siochan, qui avaient tressé de leurs mains de fer le berceau de cette grandeur fatale, puis leurs héritiers, riches de leurs travaux et de leurs peines, les heureux et puissans Robert, et puis les Martel sans doute... Violante demeura d'abord près du seuil. Elle était vêtue de blanc; si Martel était là, il devait la voir. Elle prêta l'oreille; rien que le silence dans cette tombe ouverte... Elle avança, elle avait dépassé déjà les trois premières croisées; rien. Elle fit quelques pas encore. Tout à coup ses yeux distinguèrent dans l'ombre une forme assise. —Martel!—Il ne répondit point. Elle s'élança, c'était bien lui, assis près d'une grande table. — Martel! — Le marquis se redressa tout d'une pièce; sa main en même temps écartait brusquement un objet qui était sur la table devant lui. — Laissez cela, s'écria Violante en le repoussant de toute sa force.

— Quoi! fit-il, c'est ma carabine, vous le voyez bien, ma carabine de chasse. Violante!...

Elle s'était saisie de l'arme et la tenait serrée. Il voulut la lui arracher. Dans la lutte, la main de la jeune femme pressa la détente; la balle siffla, puis on entendit un bruit sec; elle avait dû pénétrer dans le cadre de l'un des portraits. Violante n'avait pas poussé un cri. Martel l'enveloppa de ses bras, elle était glacée. — Violante, murmura-t-il d'une voix tremblante et basse, cette arme était chargée depuis ma dernière chasse, depuis trois mois.

— Écoutez! fit Violante.

Un grand bruit, des cris, des pas résonnaient dans le château. — On a entendu le coup de feu, dit Violante, on vient. Votre chambre d'autrefois n'est-elle pas au bout de cette galerie? Il faut vous y tenir caché.

— Caché! s'écria-t-il. Pourquoi?

— Voulez-vous donc que l'on sache ce que vous faisiez ici devant cette table? répliqua-t-elle. Ah! ne vous défendez pas. Ce n'en est pas le moment. Allez dans cette chambre, je vous en prie. Je sais que mes prières et mes désirs n'ont plus guère d'effet sur votre cœur. N'importe! vous me devez une complaisance pour le mal que vous venez de me faire; entrez dans cette chambre.

— Je vous obéis, dit Martel.

Les pas approchaient. Deux ou trois valets effrayés couraient en avant, portant des flambeaux. La douairière entra soutenue, portée plutôt par Chesnel. M. de Bochardière la suivait. Violante était debout, au milieu de la galerie; la carabine gisait sur le tapis, à ses pieds.

— Mon fils! cria la douairière, où est mon fils?

— Il est chez moi, répondit Violante d'une voix claire, j'étais auprès de lui il n'y a qu'un instant. Il n'a pas cessé d'écrire.

Puis, s'avançant vers la marquise : — Je vois bien que je suis la cause de toute cette alerte, dit-elle; je savais que cette carabine était ici, et je ne voulais point qu'elle y restât. Je suis venue pour la prendre, mais ma manche a maladroitement accroché la détente; je vous ai effrayée, ma mère !

— Ma fille, dit M. de Bochardière, êtes-vous donc folle?

— Oh! que non! s'écria la douairière en saisissant la tête de Violante, qu'elle baisa au front; elle est sage et vaillante au contraire, elle n'oublie rien, elle veille.

Chesnel avait relevé la carabine, il la regardait d'un air de méfiance. — Elle était donc armée, grommela-t-il. — Alors il prit un flambeau des mains des valets. Ses yeux se portèrent au-dessus de lui, cherchant les traces de la balle. Il poussa une sourde exclamation, et, touchant le bras de la douairière, il lui montra le portrait de Martel Ier. C'était ce portrait que la balle avait atteint; elle n'avait pas entamé que le cadre, elle avait aussi percé et déchiré la toile et frappé le premier des maudits à la tête. Le front du terrible seigneur était ouvert.

Un court silence régna d'abord dans la galerie. — Ma mère, dit Violante à la douairière, je veux vous reconduire chez vous.

Mais avant de prendre le bras de sa belle-mère elle passa derrière Chesnel. — Restez! lui dit-elle tout bas, votre maître est là.

La douairière la retint auprès d'elle; il fallut que Violante imaginât un prétexte pour recouvrer sa liberté, dont elle avait si grand besoin. Elle dit que Martel l'avait priée de relire avec lui ces fameuses lettres qu'il écrivait depuis la fin de l'après-dînée. La marquise croyait à ces lettres; elle voyait à regret sa fille la quitter parce qu'elle se sentait un peu de tristesse, et elle s'en plaignait avec sa grâce accoutumée, heureuse, bien heureuse de n'être que triste! D'un mot, Violante aurait pu changer toute cette mignarde mélancolie en désespoir et en épouvante; mais elle s'était juré de garder pour elle seule ce poids terrible. La marquise ne soupçonnait rien. Aucun doute ne lui était venu après ce qu'elle nommait l'aventure de la soirée; elle était remise de cette balle maladroite qui avait percé le portrait; elle souriait de l'équipée de Violante et se demandait comment il se pouvait bien faire que le marquis n'eût pas entendu le coup de feu et ne fût pas accouru comme tout le monde. Aucune voix secrète ne l'avait avertie qu'on la trompait, le pressentiment ne s'était pas levé dans l'âme de sa mère.

Ah! Violante ne lui enviait point le bienfait de cette tranquille

ignorance qui devait durer si peu. Le voile allait se déchirer sans doute, et l'effroyable vérité luire pour tous. Du moins l'aurait-elle cachée un jour, du moins aurait-elle l'honneur d'avoir entrepris toute seule ce combat corps à corps avec le destin; mais ce grand effort de courage l'avait brisée, et, songeant qu'elle avait dépensé et épuisé d'un coup toute sa force, elle se demandait avec effroi ce qu'elle allait faire tout à l'heure en revoyant Martel, ce qu'elle ferait le lendemain et les jours qui devaient suivre. Brûlante de fièvre, elle s'avança vers son appartement, ne doutant point que Chesnel n'y eût conduit le marquis et ne veillât à ses côtés; mais Chesnel était un homme, il avait la vigueur du corps. Pour elle au contraire, tout son être fléchissant et meurtri l'avertissait qu'elle était faible; sa chair blessée criait comme son âme et demandait grâce. Arrivée à la porte de son boudoir, elle s'y appuya un moment, défaillante, avant que d'entrer.

Martel était bien là. Quoi! Chesnel l'avait laissé seul? Le marquis était assis sur une chaise basse devant le foyer. Le pli qui renfermait le testament se trouvait sous ses pieds, et il ne l'avait pas vu. Il avait pris sur ses genoux le petit pupitre d'écaille et considérait les arabesques que formaient les incrustations d'argent; sa main reposait sur le petit tapis de velours où les armes de Croix-de-Vie étaient brodées, et il faisait passer et repasser son doigt sur la croix rouge. Au frôlement de la jupe de Violante, il tressaillit; le pupitre tomba de ses genoux sur le marbre du foyer, et le frêle écritoire de cristal qu'il contenait se brisa. Le marquis regarda l'encre répandue, ses yeux en même temps rencontrèrent l'enveloppe blanche. Il se leva, frissonna de tout son corps et s'avança en trébuchant vers sa femme. Portant alors la main à son front : — Est-ce que je rêve? lui dit-il.

La mémoire, la raison, l'amour, lui revenaient à la fois; ce fut dans son cœur comme un flot pressé de lumière jaillissant de cette nuit profonde; l'homme et l'amant se réveillèrent ensemble. Le marquis enveloppa la taille de Violante, l'attira sur un sofa et se mit à ses pieds. — Qu'avez-vous pensé de moi? lui dit-il. Avez-vous donc cru que je voulais vous quitter si tôt?

— J'ai cru ce qu'il fallait croire, répliqua-t-elle, que l'amour n'est pas éternel et qu'il s'en faut bien. Ce n'est pas par nous apparemment qu'il commencera de le devenir, nous subissons la loi commune. Vous ne m'aimez plus.

— Violante! s'écria Martel.

Violante le regarda. Lui ne plus l'aimer! Que disait-elle? Non, son pouvoir n'était pas mort. Martel cherchait son pardon sur ses lèvres, et les reproches même qui s'en échappaient le rattachaient à la vie. Il s'enivrait de la voir et de l'entendre même quand elle lui

disait ces choses cruelles, et déjà il était sauvé, car il avait retrouvé dans ses yeux le charme de vivre. Était-ce bien le même homme qui se débattait moins d'une heure auparavant contre la tentation et le mal de sa race? Il avait donc eu raison de demander s'il ne sortait pas d'un rêve. Toute trace d'égarement avait disparu maintenant de son visage. Violante lut clairement dans son âme, elle n'y vit pas une pensée qui ne fût à elle.

Alors elle laissa tomber sa main sur l'épaule de Martel comme pour reprendre possession de son bien, et pensa que le destin avait cessé d'être le plus fort. Le marquis voulut parler, d'un signe elle le pria de se taire. Tout ce qu'ils auraient pu se dire à cette heure aurait encore été plein de fièvre; elle ne voulait que le repos, elle songeait qu'à présent elle avait de longs jours, des mois, des années devant elle pour écouter Martel lui dire qu'il l'aimait et pour lui répondre. En ce moment, elle trouvait bien plus doux de s'émerveiller en silence de la facilité de sa victoire. Elle respirait enfin après cette affreuse soirée; son sein reprenait peu à peu le mouvement égal et lent qui lui était ordinaire, ses yeux se noyaient dans le ciel sans bornes de l'espérance, et il lui semblait qu'elle y voyait ses craintes s'enfuir au loin comme une sinistre volée... Mais Chesnel entr'ouvrit la porte. A la vue de la jeune marquise, il demeura sur le seuil; M. de Croix-de-Vie, qui était toujours aux pieds de sa femme, se releva.

— Ah! fit-il avec une douceur navrante, Chesnel était là qui me gardait. Holà! Chesnel!

— Que me voulez-vous? dit Chesnel de sa voix rauque. Vous m'avez fait du mal tout à l'heure, Croix-de-Vie n'aime plus ceux qui sont à lui. Aussi n'en sera-t-il plus aimé.

— Chesnel, fit le marquis en lui tendant la main, t'ai-je donc offensé sans le vouloir, mon vieux compagnon?

— Chesnel n'est plus votre vieil homme, reprit le terrible chouan; ses oreilles n'entendront pas plus longtemps les choses que vous dites, et il quittera votre maison.

— Que vous a-t-il donc dit? s'écria Violante.

— Je le répéterai, dit Chesnel, et après cela il n'y a pas jusqu'à vous qui ne l'aimerez plus, madame la marquise. Il m'a dit qu'il devait mourir comme son père, mais que pourtant son heure n'était pas venue.

— Oui! dit Violante en souriant et en passant son bras sous celui de son mari; mais alors il rêvait, Chesnel.

— Et savez-vous quand son heure viendra, madame la marquise? Lorsqu'un autre Croix-de-Vie sera près de naître... Voilà ce qu'il a dit...

Et le vieux chouan sortit sans ajouter un mot.

XIX.

Le matin approchait lorsque Violante, sortant de sa chambre en robe de nuit, revint errer dans son boudoir. Les lueurs mourantes du foyer éclairaient seules ce salon coquet, tendu et plafonné de bleu comme le ciel. Un dernier jet de flamme s'éleva de la bûche à demi consumée, atteignit le testament parmi les cendres et le dévora en un moment. Violante s'était arrêtée devant la cheminée et regardait. Tout à coup la voix du marquis murmura son nom dans la chambre voisine. Après de longues heures passées en prières, en sermens, il s'était endormi. Il dormait, il rêvait d'elle, il la cherchait à ses côtés. Les puissances de l'amour n'avaient point cessé de le posséder sans partage, la douce influence l'emportait encore. Combien de temps devait durer ce semblant de victoire? Violante s'affaissa sur le sofa. Le rude avertissement que Chesnel avait voulu lui donner se retraçait à ses yeux en lettres de sang sur la muraille. Après tant de joies si cruellement reconquises, lorsque déjà elle se flattait que Martel lui était rendu pour jamais, après ce dernier triomphe, après ce dernier songe, quel réveil! — Jusqu'à ce qu'un Croix-de-Vie fût près de naître! avait dit Chesnel. Il ne savait pas... Violante porta la main à son sein. Est-ce qu'elle ne l'avait pas senti tressaillir?... — Violante! répéta le marquis dans son rêve. — Elle se leva, se traîna sur le seuil de la chambre, puis recula. Non, elle ne pouvait plus... La pensée de retourner près de Martel ne lui causait plus que de l'épouvante, cette voix qui l'appelait la remplissait enfin de plus d'horreur que de tendresse.

Quelle nuit! Enfin l'ombre grisonna, le jour se leva triste et blême. Le silence n'était plus aussi profond à Croix-de-Vie, les pas de quelques serviteurs déjà debout, qui marchaient dans les grands corridors, firent tressaillir Violante. Ce bruit allait tirer Martel de ce sommeil bienfaisant qui pour lui était le repos et pour elle la liberté de la douleur. Elle se glissa doucement vers la porte qui faisait communiquer la chambre à coucher et le boudoir, et la ferma. Alors elle respira et s'habilla promptement. La robe de nuit qu'elle laissa tomber à ses pieds était trempée de pleurs. Et pourtant dans un moment, si elle restait là, si Martel s'éveillait et l'appelait de nouveau, il faudrait qu'elle retrouvât son sourire. Ah! dors, oublie, pauvre âme en peine! pardonne à celle que le sommeil et l'oubli n'ont point visitée dans la longueur de cette nuit terrible, pardonne-lui d'aller un instant chercher loin de toi un peu de force et de courage, un court relâchement à cette contrainte déchirante, un peu de soulagement à cette feinte éternelle. — Violante sonna.

Les femmes de service n'étaient point levées sans doute, et c'est

ce qu'elle espérait. Elle pensait bien que si quelqu'un venait à cette heure, ce serait Chesnel. C'est lui en effet qui accourait. Le fidèle valet montait les degrés avec la légèreté d'une ombre, lui dont le pied formidable ébranlait ordinairement les pierres. Il se tenait prêt depuis le soir, il avait couché sur le seuil de cet appartement, sur les dalles. Violante mit un doigt sur sa bouche pour lui commander de parler bas. Il la regarda, il vit que ses yeux étaient brûlés par les larmes. — Vous avez assez veillé, lui dit-il, c'est mon tour.

Violante allait s'éloigner sans répondre, mais elle sentit qu'il la retenait doucement et se retourna. Le vieux chouan avait mis un genou en terre comme il faisait souvent quand il s'approchait d'elle; il avait saisi le bas de sa robe et il le baisait. — Vous avez le cœur d'un homme, fit-il avec cet enthousiasme sauvage que lui inspirait sa jeune maîtresse. Hier soir vous avez gardé pour vous seule toute la peur et toute la peine, et personne ici ne sait rien. Chesnel n'aurait pas eu tant de courage. Croix-de-Vie sera sauvé par vous, madame la marquise, ou bien il est trois fois damné.

— Oui, murmura Violante; oui damné, je le crois à présent, Chesnel.

— Ayez foi, dit-il. Hier aussi vous avez frappé à la tête Martel Ier, le père des maudits; c'est un présage. Vous sauverez Croix-de-Vie.

— Ma force est à bout, dit Violante.

Et pourtant elle considérait avec un sentiment étrange d'apaisement et de confiance renaissante ce terrible paysan, plus robuste lui-même que les chênes, qui lui disait qu'elle était forte et qu'elle devait avoir la foi. Chesnel tenait toujours les plis de sa robe et les pressait de temps en temps sur ses lèvres. — Vous avez aussi l'âme d'une sainte, lui dit-il.

— Et c'est pourquoi il ne me reste plus qu'à pratiquer la vertu des saintes, dit Violante avec un sourire égaré. Je veux parler de la résignation, Chesnel.

— Bon! répondit-il en se relevant, quand madame la marquise Violante et Chesnel se résigneront à voir finir Croix-de-Vie, le ciel ne sera plus le ciel, et la Sèvre aura cessé de couler à travers la chênaie. Cette nuit, tandis que vous veilliez, Chesnel n'a point perdu son temps. Il a dérobé ici toutes les armes.

— Les armes, répéta Violante, ah! je n'y avais pas songé.

— Les fusils, les épées, les vieilles dagues, tout, j'ai tout pris, dit le paysan. Madame la marquise Violante ne pourra plus jouer avec une carabine. Tout cela est dans les douves.

— Merci, Chesnel, répliqua Violante. Vous avez bien fait. Vous venez de me rendre, je crois, un peu de courage par votre exemple...

— Oh! fit le chouan, il n'était pas nécessaire de vous rendre le

courage, car vous ne l'aviez point perdu. Après ce que j'étais venu dire devant vous hier à mon maître, vous n'avez pas tremblé à ses côtés, et si vous avez pleuré, c'est qu'il s'était endormi; mais vous êtes restée là, seule, toute la nuit, à le garder : ce n'est pas Mme la douairière qui aurait fait une pareille chose en son temps.

Violante avait tressailli et chancelé. — Taisez-vous, murmura-t-elle, ne me rappelez pas ce que vous avez dit hier soir.

— Aussi, continua le paysan, le cinquième Martel n'a-t-il point échappé au sort de ses pères. Le sixième n'était pas encore né.

— Il allait naître, fit Violante.

— Qui le savait? dit Chesnel, pas même ce Martel V qui mourut alors et qui était son père; mais cela devait arriver ainsi. Il était décidé là-haut que ce serait la marquise Violante qui romprait le maléfice.

— Et qui sauverait le sixième Martel, n'est-ce pas? s'écria Violante.

— Qui sauverait Croix-de-Vie pour toujours, dit Chesnel.

Violante lui saisit le bras; son cœur brisé s'élançait sur ses lèvres, elle allait tout dire à Chesnel; mais elle réfléchit que cela était impossible, et, se couvrant le visage de ses mains, elle quitta précipitamment le serviteur opiniâtre et fidèle qui ne voulait point supposer que la fidélité pût demeurer vaine, le courage inutile et l'amour impuissant. — Qui le sait? disait-elle comme lui en traversant les salles basses. Qui savait qu'un septième Croix-de-Vie fût déjà vivant dans le sein qui le portait? Personne, pas même celui qui en était le père. Martel V, lorsqu'il s'était broyé la tête sur les roches de la rivière, ignorait aussi qu'il allait avoir un fils; mais, à la fureur subite qui s'était un matin saisie de son âme, il aurait pu le deviner sans doute. Depuis cent cinquante ans, jamais un Croix-de-Vie n'était mort sans avoir créé un rejeton. Il fallait un gage d'avenir au destin.

Le matin descendait du ciel par larges ondes blanches, un linceul immense de brouillard enveloppait le château, les jardins et la forêt. Violante sortit par la grande cour et commença de suivre l'avenue. L'humidité de l'air avait, au bout de quelques minutes, pénétré ses vêtemens; des gouttes d'eau ruisselaient sous le capuchon de sa longue mante, qu'elle tenait, pour toute coiffure, relevée au-dessus de sa tête, et ses beaux cheveux blonds decrêpés retombaient autour de son visage défait et pâli. Elle marcha rapidement d'abord. Une pensée la poursuivait, unique et implacable. — Martel ne sait pas, se disait-elle... Mais ne pressentait-il rien? On pouvait bien lui cacher, comme jadis à son père, que le vieil arbre foudroyé de Croix-de-Vie venait encore de produire un

rameau; mais au trouble héréditaire qui l'avait envahi soudain à son tour, n'allait-il pas reconnaître bien mieux que Martel V pourquoi il était frappé? Son âme et son esprit étaient bien plus éclairés que l'esprit et l'âme de son père, il avait bien plus que lui médité dans sa tristesse hautaine et solitaire sur les malheurs de sa maison; il savait où le destin l'attendait.

— S'il ne le savait point, se demandait Violante, pourquoi cette résolution qu'il avait prise en l'épousant de vivre à ses côtés comme un frère? L'histoire de cette résolution si explicable à présent, elle ne l'avait jamais que vaguement connue par les gais propos de la douairière. Mme de Croix-de-Vie lui disait souvent en riant aux larmes: — Sans moi, mon fils n'aurait jamais osé vous aimer tout de bon. — Violante alors se souvenait de la nuit de ses noces et ne savait que penser. Pourtant une circonstance qui l'avait frappée était venue bientôt jeter du sens et de la couleur sur le badinage de la marquise. Martel un jour, peu de temps après leur mariage, s'épanchant près d'elle, avait laissé tomber cette parole significative : — J'avais cru tromper le destin en vous aimant, Violante, et c'est lui qui m'a joué. — Comment avait-il cru tromper le destin, si ce n'était en jurant de ne point perpétuer sa race? Et comment le destin l'avait-il joué à son tour, sinon en lui rendant ce sacrifice impossible et en conjurant tout autour de lui pour qu'il violât ce serment? Oh! Violante n'ignorait pas à qui Martel devait sa démence de la veille, à qui elle devait elle-même la cruelle gloire d'être épouse aussi bien que celle d'être mère! C'était à la douairière, à ses fines moqueries trempées au bout de l'aile du mal de son siècle, et dont ce grand, ce noble et simple Martel avait eu la faiblesse de rougir, au terrible émoi où la marquise était entrée en apprenant les bizarres projets de son fils si contraires à la loi universelle, aux usages du monde et aux devoirs d'un gentilhomme de haut lieu comme il était. O les causes mesquines, misérables, toutes entachées de ce funeste esprit du temps passé qui se croyait délicat, qui ne fut jamais que sec et frivole! Violante pourtant se doutait bien que la marquise en cette conjoncture étrange avait cru prendre son parti et travailler pour son bien; elle avait pensé que la chasteté serait une peine pour celle que Martel jugeait digne de porter son nom et de marcher dans le monde appuyée sur son bras! Et puis Mme de Croix-de-Vie avait voulu sauver sa maison.

Ah! si Violante alors avait pu deviner les secrètes pensées du marquis et ce noble renoncement qu'il espérait d'elle, comme elle serait allée à lui la première! Sans fausse rougeur, sans pudeur équivoque, elle lui aurait dit : — Me voici! ne prenez de moi que ce que vous voudrez, pourvu que je sois la moitié de votre âme! —

Peut-être auraient-ils trouvé tous les deux plus de charme à cette possession morale qui excluait l'autre. Et Violante se prit à penser qu'elle serait demeurée devant les yeux de Martel comme la pure image des félicités inconnues, comme une vision idéale que rien n'aurait pu jamais obscurcir, et que sa puissance sans doute n'en aurait fait que grandir sur son cœur. Quelle douce vie toujours égale, sans frémissemens, sans alarmes! Oui, le destin eût été trompé, moqué, abattu; il n'aurait pas reconnu dans Martel la proie qu'il cherchait, il ne voulait point d'un Croix-de-Vie qui n'avait pas de fils. — O chimère! s'écria tout à coup Violante. Rêves insensés! Faiblesse du désespoir qui veut refaire l'histoire du bonheur perdu! A quoi bon s'abandonner à la pensée de ce qui pouvait être, de ce qui n'avait pas été? que servaient tous ces songes d'or? la réalité n'était-elle point là, impitoyable et présente? La démence au château, et dans le sein de la jeune mère épouvantée cet enfant condamné comme ses pères!

Violante avait cessé de marcher; elle s'adossa au tronc d'un chêne. Elle ne vit point dans la cour du château, dont elle était encore assez proche, sur le seuil de la grande porte, un groupe de serviteurs assemblés. Ils apercevaient de loin, au milieu du brouillard, les plis de cette longue mante qu'ils connaissaient, cette tournure svelte et sans pareille qu'ils admiraient vingt fois le jour, et ils se frottaient les yeux, ne sachant s'il fallait les croire. Eh quoi! la marquise Violante dans ce flot épais de brume glacée et à cette heure!... Violante n'avait pas vu ni entendu davantage une voiture qui accourait au grand trot de l'autre bout de l'avenue. C'était celle de son père, accoutumé à se rendre à Croix-de-Vie peu après le petit lever de la douairière pour le déjeuner de famille, et qui ce jour-là faisait diligence. Il conduisait ses chevaux lui-même, il les arrêta tout court, appela sa fille, l'invitant à monter près de lui pour retourner au château; mais Violante s'y refusa d'un geste. M. de Bochardière sauta par terre, donnant l'ordre à son valet de continuer sa route avec la voiture. Sa mauvaise humeur était aussi vive que la fantaisie de Violante de demeurer là était bizarre. Il jeta un regard de furieuse répugnance sur ce long passage d'herbe ruisselante qu'il fallait traverser pour arriver jusqu'à elle. Et pourtant il se mit en chemin. Il voulait parler en particulier à sa fille; il n'avait point le choix du lieu ni de l'heure, et il craignait le temps perdu. — Violante, dit-il brusquement, n'auriez-vous pu imaginer une retraite plus sûre que l'abri de ce chêne pour cacher ces yeux rouges et ce visage bouleversé? Le triste équipage où je vous vois suffirait à vous trahir.

— A me trahir, répéta-t-elle en le regardant fixement.

— Je crois, reprit l'avocat, que vous avez bien fait de laisser ignorer à Mme la douairière ce qui s'est passé hier soir au château. Votre conduite a été généreuse et belle, je vous en loue de tout mon cœur.

— Quelle conduite? répliqua Violante avec un terrible effort pour reprendre possession de soi-même et de son courage; je ne vous comprends pas, mon père.

Elle n'avait pas prévu ce nouvel assaut, mais déjà elle était prête à le soutenir.

— Il n'est jamais bien aisé de me tromper, reprit M. de Bochardière; mais en cette circonstance, où tout le monde est aveugle, seul je ne le suis point et n'ai pas de raison de l'être. Violante, ce n'est pas vous qui aviez fait partir cette carabine.

— Et qui donc, fit Violante, si ce n'est pas moi?

— Le marquis...

— Le marquis était-il dans la galerie, mon père?

— Eh! s'écria M. de Bochardière avec un geste d'impatience, voilà justement ce qui m'échappe. Je vous supplie de croire que, si je vous interroge, ce n'est point par curiosité, et je vous engage fort à ne pas user de votre opiniâtreté ordinaire pour ne point me répondre. Vous avez beau être raisonnable et hardie et vous en flatter souvent, vous ne pouvez prétendre follement à vous gouverner toute seule au milieu de conjonctures si graves qu'elles m'effraient presque moi-même. Je viens vous offrir du secours. Eh! vraiment n'en ai-je pas le droit? Ne suis-je pas votre père? Vous m'accorderez peut-être aussi que je possède quelque clairvoyance. Eh bien! je la mets à votre service. Mes yeux ici ne veulent être pleins que de votre intérêt.

— Je vous remercie, dit Violante; mais je ne sais de quelles conjonctures vous parlez.

— Violante, s'écria l'avocat, si votre mari était atteint du mal de ses pères?...

— C'est une chose qui ne peut arriver, répliqua lentement Violante, puisqu'il y a bien peu de temps encore, quatre mois à peine, lorsque vous vouliez me faire marquise de Croix-de-Vie, et que je ne voulais point l'être, vous m'avez assuré qu'elle n'arriverait pas.

— Quatre mois suffisent quelquefois à changer le monde, grommela M. de Bochardière en baissant la tête. Vous raisonnez comme un enfant. Certes mes prévisions alors étaient sages. Qui eût pu soutenir qu'elles n'étaient point justes? Pourtant si quelque événement se présentait qui vînt tout à coup les démentir, si cet horrible malheur auquel j'ose à peine faire allusion vous frappait, Violante, que feriez-vous?

— Je n'y ai jamais songé, reprit Violante à voix basse. J'espère que la folie des Croix-de-Vie me tenterait à mon tour!... Mais si je me déterminais à continuer de vivre, je ne voudrais affliger personne du spectacle de mon découragement et de ma tristesse, et je me retirerais seule, bien loin d'ici, dans ma maison de la montagne.

— Oh! fit ironiquement M. de Bochardière, vous auriez encore la ressource de vous enfermer dans un couvent. Je vois avec plaisir et avec peine que vous aimez votre mari plus fortement encore que je ne le pensais.

— Qui l'a voulu? s'écria-t-elle en se redressant tout à coup. Qui m'a jetée malgré moi sur le chemin de M. de Croix-de-Vie, que je fuyais avec tant de soin depuis trois ans? Qui m'a circonvenue, assiégée, torturée jusqu'au jour où j'ai consenti à venir dans cette maison maudite?...

— Bon! interrompit l'avocat avec un calme étudié, je sais bien que c'est moi, et je ne suppose pas que vous m'en fassiez sérieusement des reproches. Vous avez été heureuse, Violante, dans cette maison maudite. Si jamais votre bonheur vous échappait, sachez bien qu'il faudrait en porter haut le souvenir et l'image, et surtout garder votre rang. La marquise de Croix-de-Vie retirée dans une façon de grande chaumière, à la montagne, quelle pitié! Il est vrai que grâce aux empressemens de Mme la douairière, qui aurait voulu que les noces se fissent sur l'heure une fois la chose convenue, vous avez été pitoyablement mariée. L'honneur que nous faisait un Croix-de-Vie en vous épousant était trop grand, nous ne pouvions avoir l'air de le mettre à prix. Vous avez grand besoin de mes conseils à présent, ma fille, et moi je tiens fort à réparer les effets de mon imprudence passée. Aussi je faisais hâte ce matin pour vous trouver seule; l'aventure d'hier me cause pour vous un grand souci. Je veux tout d'abord vous soumettre une réflexion bien délicate qui m'est venue pendant la nuit, et la voici dans un mot : si vous perdez votre illustre et cher mari, — cela est affreux à penser, — mais si vous le perdiez enfin, Violante...

— Je perdrais tout avec lui, murmura Violante... Ah! je vous entends.

— Pas aussi bien que je le voudrais, reprit M. de Bochardière. Je n'ai pas tout dit. Il est une question que seul au monde je puis vous faire sans vous offenser, car je ne me lasserai point de vous représenter que je suis votre père... Ne portez-vous pas un enfant, ma fille?

— Non, non! s'écria-t-elle. Qui peut vous faire croire cela?... Je vous jure que non, mon père!

— Tant pis; un enfant est la meilleure des consolations. Et

puis la mère garde la tutelle. La vie, après tout, est chose fort positive. Le deuil nous arrive ou nous menace, nous souffrons, nous tremblons, nous pleurons, — car vous ne pourriez soutenir que vous n'avez pas pleuré toute la nuit. — Eh! mon Dieu, si grandes que soient nos douleurs, nous ne sommes pas moins toujours forcés de nous y arracher quelques momens pour songer à des choses répugnantes, amères, j'en conviens, mais nécessaires. Votre douaire est mal réglé, Violante, ou plutôt il ne l'est point. Votre mari cependant vous aime sans doute autant que vous l'aimez. Il doit avoir pris soin de marquer expressément ses volontés dernières. Ce n'est jamais là qu'affaire de prudence. J'ai lieu de croire que ces dispositions seront en faveur de celle qui lui avait dévoué sa vie. Cependant il vaudrait mieux pour vous qu'il n'eût point ce pénible devoir à remplir, et qu'il vous eût donné un fils.

— Un fils! dit Violante en se tordant les mains sous son manteau. Le septième Croix-de-Vie! De quelle mort pensez-vous que celui-là aurait fini, mon père?

— Ah! s'écria l'avocat, la légende vous occupe, et vous n'êtes pas superstitieuse! Hier encore, vous auriez refusé d'y croire. Je vois votre tristesse et vos alarmes. Le marquis a l'esprit malade!... Je le devinais bien.

— Le marquis a l'esprit si sain et si net, reprit-elle d'une voix haute et vibrante, qu'hier même il a voulu remplir ce pénible devoir dont vous parliez tout à l'heure. Martel considérait ce devoir-là comme sacré. Tranquillisez-vous donc, mon père, le testament de M. de Croix-de-Vie n'est plus à écrire.

— Il est écrit! fit M. de Bochardière. Hélas! cela est toujours meilleur; mais ce testament, le marquis vous l'aura remis sans doute; qu'en avez-vous fait?

— Je l'ai brûlé, dit Violante... Mon père, reprit-elle, voulez-vous que nous nous séparions? Rentrez au château, je vous en prie, et ne me demandez pas en ce moment de vous y suivre. Si je restais auprès de vous, je vous dirais quel sentiment m'inspirent vos calculs, et je ne dois pas vous le dire. Vous m'aimez et je vous aime, mais vous savez bien que nous ne pourrons jamais nous entendre. Ce n'est pas vous qui m'avez appris à penser. Enfant, vous m'avez abandonnée aux soins de mon aïeule, vous êtes venu dans ce pays, vous y avez vécu, loin de moi, d'ambitions nouvelles. N'arrivais-je pas bien à point pour vous servir à les couronner il y a quatre ans? Le marquis de Croix-de-Vie, dans toute la province, n'avait pu trouver de fille si pauvre, si délaissée, qui voulût mettre la main dans sa main sanglante, ni de père surtout qui consentît, quel qu'en fût le prix et l'éclat, à cette chose horrible. Vous, sans vous arrêter

à ces craintes peu sensées, vous qui écrivez l'histoire des Croix-de-Vie et qui deviez la connaître, vous avez dit à la marquise : J'ai une fille et je vous l'offre. Je ne vous en fais pas un crime : j'ai résisté à vos projets tout le temps que mon cœur ne m'a pas dit de m'y soumettre, et je me suis donnée librement en paraissant vous obéir. Les joies ou le désespoir qui rempliront le reste de ma vie seront bien mon œuvre et non la vôtre; il ne faut plus que vous en preniez de souci. Je vous sais gré de vos conseils, mais vous n'avez pas espéré un seul moment que je songerais à les suivre. Je n'ai pas épousé ce château ni ces domaines, j'ai aimé Martel de Croix-de-Vie; si je le perds, je ne veux pas qu'une pierre de sa maison, qu'un pouce de sa terre soit à moi. Je n'ai pris de lui qu'un bien, c'est lui-même. Oui, M. de Croix-de-Vie a écrit un testament, et je crois bien, comme vous, que c'était en ma faveur; mais je l'ai brûlé sans le lire. Ah! vous m'avez faite marquise, et l'inquiétude vous saisit à présent sur les suites de ma fortune. Vous me voulez riche; c'est dans votre pensée le premier des biens. Nos âmes sont différentes. Ce n'est point pour cela que je vous blâme et que je vous accuse. Vous ne m'auriez point frappée au cœur, ma conscience ne se lèverait pas contre vous, si vous ne m'aviez tout à l'heure souhaité que des richesses; mais Dieu vous pardonne de m'avoir souhaité un fils!

XX.

M. de Bochardière demeura d'abord tout étourdi par cette leçon sévère; il rappela pourtant sa fille, qui le fuyait; il lui cria de loin qu'il ne comprenait pas ce grand ressentiment qu'elle lui témoignait, et que, si elle était devenue mère, elle n'aurait fait enfin que suivre la loi commune et user, selon les règles de la société, du droit que lui aurait conféré la nature. — Cette phrase sonore et juridiquement si bien tournée donna une fois de plus à Violante la mesure de l'âme paternelle. Elle ne répondit point et ne se retourna pas. M. de Bochardière l'appela de nouveau; il la suppliait de ne pas se méprendre sur le sens et la portée de leur entretien et de revenir afin qu'il s'expliquât mieux avec elle; il lui dit encore que, si ces conseils ne lui plaisaient point, elle demeurait la maîtresse de ne pas les suivre, qu'elle était assez riche pour ne pas se soucier du bien de son mari. Ce mot fut le dernier qu'elle entendit clairement : elle fut sur le point d'y répondre. Hélas! son père était peut-être bien moins coupable envers elle qu'elle n'en avait jugé dans le premier feu de son ressentiment. Il était fait comme la plu-

part des hommes, il poursuivait ses calculs ordinaires et cherchait son profit parmi des cœurs effarés qui n'étaient pleins que de leur désespoir, et, s'il n'avait pas de plus haute pensée que de sauver les débris du navire au milieu de ce terrible naufrage, ce n'était pas sa faute... Mais pourtant Violante ne pouvait oublier qu'il lui avait souhaité un fils!

Elle s'éloignait donc, marchant le long de l'avenue, vers l'extrémité opposée au château. La voix de M. de Bochardière cessa enfin d'arriver jusqu'à elle; alors elle ralentit le pas, et ses larmes recommencèrent à couler. Jamais elle n'avait compté pour rien le secours de son père dans un tel malheur, elle savait ce qu'elle devait attendre de lui; leur vie commune n'avait jamais été qu'une longue suite de différends et de querelles; mille fois la distance qui séparait leurs âmes l'avait effrayée; tout à l'heure, après tant de piqûres d'épingles et de blessures, il venait de la frapper en plein cœur d'un coup mortel. Et cependant la pensée que son père aussi lui manquait dans cette suprême détresse où elle se voyait réduite, qu'aucune main ferme et dévouée ne se tendait vers la sienne, que dans cet effroyable écroulement de son bonheur elle n'avait pour la soutenir au-dessus du sang et des ruines que l'appui d'un valet fidèle, cette pensée soudain l'accabla d'un poids si lourd que ses genoux fléchirent, et que, ne pouvant aller plus loin, voyant devant ses yeux à l'entrée de l'avenue la croix de pierre, elle s'y traîna comme elle put et s'assit sur les degrés. En ce moment, elle ne songeait plus à rien; elle regardait tout autour d'elle comme un enfant égaré qui s'est laissé tomber sur le sol et demeure là, n'espérant plus retrouver le chemin. Peu à peu la mémoire et la réflexion lui revinrent, mais son accablement restait le même. Rien n'aurait pu l'arracher de cette pierre froide et nue; il lui semblait que les degrés de la croix étaient une roche au milieu de la mer sans bornes et qu'on l'y avait abandonnée. Et pourtant n'avait-elle pas ainsi toujours vécu, isolée dans le monde? Son cœur était de ceux qui se tiennent au-dessus du flot des sympathies vulgaires et des amitiés faciles, qui ont cependant leur prix quand vient la douleur; jamais il ne s'était donné que deux fois et deux fois seulement elle avait été aimée, — par Martel, qu'elle allait perdre, par son aïeule, qui n'était plus. Ce dernier souvenir la ranima cependant un peu comme un rayon consolateur au milieu de sa faiblesse; elle se prit à penser à cette aïeule vénérée.

Voilà l'âme forte et tendre qui l'aurait soutenue à l'heure de l'épreuve; mais elle s'était envolée vers la demeure ténébreuse ou sereine d'où l'on ne revient plus, l'aïeule avait quitté sa fille. Quatre ans auparavant, comme elle allait mourir, regardant Violante qui

sanglotait à son chevet, elle lui avait pris la main, et lui montrant le ciel : — Violante, lui avait-elle dit, je vous suivrai de là-haut. Et maintenant dans ce grand écrasement de ses espérances et de son courage, Violante, se reportant de quatre années en arrière, s'adressait à l'aïeule tant aimée dans ce doux langage dont elle se servait parfois encore pour lui parler en cet heureux temps. — Grand'mère, murmurait-elle, me voyez-vous? — La douleur l'avait ramenée à la faiblesse, et la faiblesse la ramenait aux tendres habitudes et au ton caressant de l'enfance : — Grand'mère, dit-elle, priez pour moi!

Oh! pourquoi l'aïeule était-elle morte si tôt? Violante avait dû quitter la tranquille maison du Jura pour suivre son père, qu'elle ne connaissait point. Au lieu de l'atmosphère libre et pure de la montagne, elle avait respiré l'air épais du manoir; au lieu des cimes neigeuses et des couchans dorés, ses yeux n'avaient plus rencontré d'autre horizon que la forêt monotone, éternelle, sinistre couronne de ce funeste Croix-de-Vie qui se dressait là-bas, dans son orgueil cinq fois réprouvé déjà, parmi les chênes. Dieu l'avait amenée de si loin, d'un autre monde, après lui avoir pris tout ce qu'elle aimait! Ici elle devait aimer encore, mais de quelle force inconnue, de quelle ardeur plus profonde! Et ce trésor de son cœur, cette ivresse de sa vie, le ciel se préparait encore à les lui reprendre. — Grand'mère, disait-elle tout bas, si vous me suivez de là-haut, saviez-vous donc ce que Dieu me voulait? — Puis elle se souvint qu'à peine arrivée à Bochardière, un soir elle avait écouté l'histoire des Croix-de-Vie comme dans un rêve. A peine avait-elle mis le pied sur cette terre fatale, qu'elle s'était heurtée à la légende. Et cette légende, elle avait depuis follement espéré de la démentir ou de la vaincre. — Grand'mère, répéta-t-elle encore, priez pour moi! — Mais le ciel, toujours enveloppé de ces nuées sombres et d'où tombaient en ce moment des pleurs glacés, ce ciel était insensible et sourd, et celle qu'elle appelait à son aide ne l'entendait pas. Violante, assise sur les degrés de la croix, mit son visage dans ses mains. Un moment après, elle y sentit passer un souffle joyeux et tiède. Le chien Magnus l'avait suivie et venait la rejoindre. Elle attira Magnus vers elle, mit sa tête contre la sienne, qu'elle enveloppa de ses deux bras, et pleura ainsi longtemps en silence. Tout à coup Magnus fit entendre un sourd grognement, Violante releva la tête. — Lesneven était à quelques pas d'elle, devant la croix.

Le maître des Aubrays lui avait bien dit qu'il ne partirait pas. Lesneven errait depuis la veille aux alentours de Croix-de-Vie, il n'avait pu s'arracher si tôt des lieux où respirait Violante, il sentait dans le fond de son cœur qu'il tenait aussi fortement que les chênes

au sol de ces bois. Le vaisseau qui eût dû l'emporter en Amérique avait gagné maintenant la pleine mer. Pour lui, il ne se souciait guère de trouver un nouvel asile dans la contrée; il attendait le lendemain, la soirée prochaine, l'heure suivante peut-être qui devait lui rendre la force et la raison, et il se flattait de partir dès qu'il en serait le maître. Il venait de reprendre le chemin qui conduisait du château à la Sèvre, lorsqu'il avait reconnu de loin Violante à travers les feuilles dans l'avenue, et, la suivant du fond de la chênaie, il était arrivé près de cette croix de pierre. Elle s'était assise sur ces degrés, et depuis un long moment il se tenait devant elle. Il considérait avec une stupeur profonde cette douleur insensible à tout dont elle semblait atteinte. Il ne voyait point son visage, qu'elle cachait entre ses mains, et pourtant il devinait qu'elle pleurait. Il cherchait la cause de cet accablement et de ces larmes, d'étranges pensées se levaient autour de lui, et il ne se serait jamais lassé de contempler et d'épier la jeune femme qui soupçonnait si peu sa présence; mais Magnus gronda soudain et le trahit.

— Qui se fût attendu, dit Lesneven en se découvrant, à rencontrer Mme la marquise de Croix-de-Vie assise sur cette pierre sans souci du froid et de la pluie qui tombe?...

Et il s'arrêta; maintenant il pouvait voir le visage de la jeune femme, et il oubliait tout au monde. Violante s'était levée; s'appuyant d'une main sur la tête de Magnus, elle s'accrocha de l'autre main à la traverse de la croix, car elle se sentait encore bien faible, et n'osait essayer de reprendre sa route vers le château.

— Les forces vous manquent, lui dit Lesneven. Vous n'avez d'autre pensée que de me fuir; mais il vous faut bien demeurer un moment. Oh! votre gardien ordinaire est là près de vous. Et d'ailleurs que craignez-vous de moi?

— Je dois tout craindre, dit Violante avec effort. Je m'étais trop hâtée de vous bien juger la première fois que je vous ai vu...

— Et la seconde fois? interrompit Lesneven. C'est à celle-là qu'il faut songer. C'était auprès des charmilles de Bochardière, vous vous en souvenez, madame; la seconde fois vous m'avez condamné.

— Je ne pensais pas alors que votre folie serait durable, reprit Violante avec plus de fermeté et sans s'arrêter aux derniers mots du jeune homme. Je ne pensais pas qu'au mépris de toute raison et de toute délicatesse vous me réduiriez à ne plus oser sortir de ma maison. Si je suis seule ici aujourd'hui, c'est que j'avais un moment oublié que votre présence est pour moi une menace éternelle.

— La vôtre est pour moi un tourment sans nom et une joie céleste, s'écria-t-il. Avant de vous voir, qu'avais-je donc aimé?

Des rêves, et je n'avais haï que des ombres. Vous m'êtes apparue comme la beauté vivante, et pourtant hier j'avais fait le serment de mettre entre vous et moi l'espace sans fin; mais je ne sais quelle puissance m'a ramené cette nuit vers votre château. Je voulais dire adieu du moins aux pierres qui vous gardent; je vous ai revue!

— Et vous ne songez plus, dit Violante, à tenir votre serment.

— Dites-moi d'où viennent ces larmes que vous versiez tout à l'heure?... Mais non, je ne vous le demande point. Ah! j'ai oui dire que le cœur se trompait quelquefois. On peut prendre pour de l'amour ce qui n'était qu'un aveuglement de générosité sublime. Votre bonheur a-t-il déjà cessé, madame? Il n'est pourtant vieux que de trois mois; mais vous saviez, en épousant le marquis de Croix-de-Vie, que les mauvais jours devaient venir. Le marquis ne peut-il pas rencontrer un autre Lesneven sur sa route? Se fureurs mystérieuses se réveilleront alors et ne s'éteindront plu si tôt.

— Monsieur, s'écria Violante, le marquis de Croix-de-Vie dédaigne vos insultes.

Lesneven secoua la tête. — Ce n'est que vous que je crains d'offenser, dit-il.

Au lieu de s'éloigner, il fit pourtant un pas vers la croix. Magnus grondait. Lesneven regardait Violante. — Votre manteau ruisselle de pluie, lui dit-il d'une voix tremblante; vous frissonnez, et vos mains se glacent contre cette pierre. Votre corps est brisé, votre âme est abattue...

— Partez, monsieur! fit Violante.

— Non! s'écria-t-il. J'avais juré de partir, je fais le serment contraire. Je ne sais quelle folle confiance se lève dans mon cœur. Je ne partirai pas, car je vous ai vue pleurer...

Il disparut sous la chênaie. Violante le suivait du regard. Elle ne se tenait plus appuyée au bras de la croix, les derniers mots de Lesneven l'avaient soudainement ranimée et lui rendaient de la force; il lui semblait que ces mots cruels demandaient justice. La confiance, avait-il dit, il n'avait osé dire l'espérance, renaissait dans son cœur : l'espérance que le marquis de Croix-de-Vie reviendrait à ses fureurs héréditaires, l'espérance qu'il mourrait comme ses aïeux, et qu'elle, la marquise, redeviendrait libre. Eh! qui sait? Lesneven se flattait peut-être qu'elle pourrait l'aimer quelque jour. Dérision, aveuglement, cruauté stupide! Après Martel aimer Lesneven! L'ancien garde-général avait été plus modeste une autre fois. Lors de leur première entrevue, Violante s'en souvenait bien, auprès de ces charmilles de Bochardière dont il parlait sans cesse, il lui avait dit en la quittant : Vous aimez le mar-

quis, c'est lui qui vivra! Il sentait en ce moment-là que Martel avait à vivre un droit supérieur au sien. Et Violante, que les superstitions dont elle était entourée commençaient à frapper, Violante alors n'avait pu s'empêcher de considérer ces paroles comme prophétiques. Celui qui les avait prononcées s'appelait Lesneven. Lesneven avait été le premier instrument de la fatalité contre Croix-de-Vie; il pouvait aussi bien, sans le savoir, être la voix du destin annonçant que les Croix-de-Vie étaient rachetés et sauvés. Quand il avait dit : Le marquis vivra, il disait peut-être vrai.

Pourquoi non? Il y avait une chose que Chesnel répétait sans cesse et qui sûrement avait du sens. — Lesneven et Croix-de-Vie ont péché ensemble, disait le vieux chouan. Ce fut Lesneven le plus coupable, puisqu'il était le conseil, et pourtant depuis cent cinquante ans c'est Croix-de-Vie qui est puni et qui meurt. Dieu verra qu'il se trompe, et cela changera. — Violante songea que si Dieu avait remis pour la première fois Lesneven et Croix-de-Vie face à face, que s'il l'avait appelée elle-même pour la placer entre eux, c'est qu'il avait reconnu son erreur et que le changement prédit par Chesnel allait arriver; mais aussitôt elle s'interrompit au milieu de ces pensées si vaines. — Eh quoi! après ce qui s'était passé la veille et dans la dernière nuit, quand le septième Croix-de-Vie était près de naître, encore des rêves! Oui, des rêves sans doute et de bien puérils! La fatalité a des lois et n'a point de caprices; c'était toujours un Croix-de-Vie qu'elle voulait. Hélas! ce Lesneven semblait à mille lieues de perdre sa raison. Quelle apparence que jamais il fût tenté d'accomplir sur lui-même l'œuvre terrible? Il ne savait point qu'il était mêlé à ce jeu implacable du destin, il était plein de la sagesse vulgaire qui conseille à l'homme de garder sa vie comme le premier de tous les biens, celui qui ne se perd qu'une fois. S'il avait l'esprit troublé, ce n'était que par des visions tout humaines! — Et pourtant Violante pensait encore tout bas qu'ayant pris cette folle passion pour elle et sentant bien que déjà elle appartenait au marquis, Lesneven lui avait dit naguère que celui des deux qu'elle aimerait devait vivre!...

O ténèbres, ô nuit où elle s'efforçait en vain de faire luire un rayon, sachant bien qu'il allait glisser un moment, puis disparaître, mais se flattant tout bas qu'il reparaîtrait encore! Elle descendit les degrés de la croix, et, se retournant vers le château, elle vit au milieu de l'avenue le marquis et Chesnel qui cheminaient vers elle côte à côte. — Et n'aurait-elle point dû s'y attendre! — Croix-de-Vie en effet ne pouvait être loin, puisque Lesneven tout à l'heure était là.

Le marquis avait la tête nue sous le brouillard; il marchait rapi-

dement, il semblait parler avec une animation fébrile. Parfois il s'arrêtait avec des gestes véhémens, les yeux dans le vide, comme s'il se fût adressé à quelque personnage imaginaire qu'il voyait devant lui. D'autres fois il frappait sur l'épaule de Chesnel, paraissant le prendre à témoin de ce qu'il venait de dire, et Chesnel répliquait. Le marquis alors demeurait muet et immobile. Violante approchait; il se mit à la regarder de loin, puis fixement, quand elle ne fut plus qu'à dix pas. Il ne la salua ni d'un signe ni d'un sourire : ne la reconnaissait-il point? Il reprit tout à coup son discours étrange, Violante en entendit les derniers mots. — Que me veulent ces contes? disait-il. Je suis un homme de mon temps, je ne crois plus aux légendes; c'est Lesneven qui a frappé mon aïeul, il a retourné contre lui sa propre épée! Qu'y a-t-il donc là qu'on ne doive point croire? Ne peut-on m'arracher mon épée et s'en servir ensuite contre moi-même? C'est ainsi que Martel Ier est mort.

— Celui qui a dit le contraire, fit Chesnel, méritait bien d'être enfermé.

— Je veux remettre à mon doigt le brillant de Martel Ier, reprit le marquis. Où est ce diamant?

— Vous l'avez donné, dit Chesnel.

Le marquis tressaillit. Ses yeux hagards se jetèrent vers sa femme, il lui saisit la main. Il la reconnaissait maintenant! — Je m'en souviens, dit-il, ce diamant, le jour de notre mariage, c'est à elle que je l'ai envoyé; c'est toi qui le portais, Chesnel... Violante, ne me quittez plus...

— Vos mains ont le froid du marbre, reprit-il, la pluie a débouclé vos cheveux.

— Nous avons appris que madame la marquise Violante s'était mise en promenade sous ces vilaines nuées, dit Chesnel; nous sommes venus à sa rencontre.

— Oui, fit Martel, c'est moi qui l'ai voulu, car je me passerais aisément de la lumière du jour, mais je ne saurais un instant me passer de votre présence. Je vous aime, Violante. Pourquoi me regardez-vous de cet air de blâme?

— Ce n'est point du blâme, répondit Violante d'une voix étouffée, c'est de la tristesse et du doute. Je ne veux point cesser de croire que votre tendresse pour moi n'est plus la même. A quoi me sert-il d'ailleurs que vous m'aimiez, puisque vous faites justement ce que vous feriez, si vous ne m'aimiez pas?...

— Que sais-je? que sais-je? s'écria-t-il. Mon âme est comme un cheval furieux et fidèle. Mettez-lui le mors, il renversera tout, mais vous le vaincrez avec une caresse. Ne demandez plus de compte de mes pensées, je ne peux plus vous en rendre. Combattez-les, écra-

sez-les. Violante, il est écrit que la femme triomphera de l'esprit du mal. Écrasez donc la tête du serpent.

— Emmenez-le, dit tout bas Chesnel à Violante.

Elle passa son bras sous celui du marquis. — Où me conduisez-vous? demanda-t-il. Cet air glacé me rafraîchissait le front, cette pluie qui tombe me faisait du bien. Vous voyez que je vous obéis cependant; je veux toujours vous obéir. Je suis à vous, Violante, tout à vous. Oh! je vous aime; mais où allons-nous? Ne me ramenez point dans ce château noir.

— J'y retourne avec vous, dit Violante, nous allons rentrer dans ce boudoir où vous vous plaisiez jadis à laisser couler les longues journées près de moi.

— Et puis, reprit Chesnel, ne faut-il point que madame la marquise Violante change ses vêtemens qui sont trempés d'eau? Croix-de-Vie ne songe à rien.

— Oui, oui, tu as raison, dit le marquis. Elle tremble, elle a froid. Il faut rentrer.

Ils marchèrent ainsi quelques momens, tous les trois en silence. Chesnel s'était mis auprès de Violante, afin de la soutenir, si le cœur ou les forces lui manquaient. Le marquis se laissait conduire; il s'amusait comme un enfant à presser le sol sous ses pieds pour en faire jaillir l'eau sur son passage. — La terre aussi pleure, murmurait-il. Puis il releva la tête, ses yeux errèrent un instant dans le vague du brouillard et du ciel; ils retombèrent sur la main de Violante, qui reposait sous son bras. — Voilà mes doigts de fée, dit-il.

Ce fut la dernière lueur de sa raison. En ce moment, on arrivait à la grande porte du château. Tout à coup il se rejeta en arrière. — Les voyez-vous? cria-t-il, ils sont là! je les reconnais tous, ils m'attendent, Martel Ier une épée dans le corps, Martel II la tête fracassée, le troisième a bu le poison. Ils m'appellent! je n'entrerai pas!

— Croix-de-Vie, dit Chesnel, regardez à vos côtés la marquise Violante que vous faites mourir.

Martel poussa un gémissement sourd. — Oui, oui, dit-il en baissant la tête, elle tremble, elle a froid, il faut rentrer.

Quelques serviteurs se tenaient dans les communs sur le seuil des portes. Ils virent passer le marquis accompagné de sa femme et de Chesnel, et appuyé sur tous les deux. Pas un cri ne se fit entendre en ce premier moment de surprise et de peur. La plupart des gens de Croix-de-Vie n'étaient plus jeunes : beaucoup avaient connu Martel V; pas un d'eux ne laissa même échapper un geste, mais aucun ne douta de ce qu'il voyait. Un silence mortel s'étendit

sur la cour et la maison; tous eurent à la fois la même pensée : c'est que le château et le domaine n'avaient plus de maître et que la fin des Croix-de-Vie était arrivée. — C'est le dernier, dirent-ils.

L'abbé de Gourio sortait de la chapelle. A la vue de ces trois personnes qui s'avançaient, des vêtemens ruisselans de Violante, de la mine sombre de Chesnel, de Martel chancelant, la tête nue, il sentit lui-même que la terre se dérobait sous ses pas. La même épouvante sacrée qui l'avait déjà saisi, trois mois auparavant, à la nouvelle que Martel VI dormait, dans le manoir de Bochardière, d'un sommeil semblable à la mort, s'empara de nouveau de son faible cœur. Cette fois encore, comme l'autre fois, le gentilhomme fit honte au prêtre de son peu de courage, et le prêtre essaya de faire son devoir. M. de Gourio s'avança; mais la nature demeura la plus forte ou la plus lâche, l'abbé se sentait défaillir; il rentra dans la chapelle en se couvrant le visage de ses mains.

La marquise douairière de Croix-de-Vie, veuve de Martel V, mère de Martel VI, descendait gaîment le grand escalier du château en compagnie de son voisin de Bochardière. Martel, Violante et Chesnel entraient sous le vestibule. La douairière jeta un grand cri et s'élança vers son fils. Le marquis la saisit par les bras.

— Qu'est-ce que la vie? lui dit-il. On scutient que c'est un présent de Dieu ; le beau présent! Qu'est-ce que Dieu? L'ennemi de ma maison et le mien. La vie n'est qu'un peu de sang dans nos veines. En l'en faisant sortir, à qui nuisons-nous? A ceux qui nous aiment? Mon père s'est brisé la tête sur les roches de la rivière, ma mère ne s'en souvient pas.

— Martel! s'écria Violante, Martel!

— Mon fils! murmura la douairière en s'affaissant sur les dalles.

— Il y a des malheureux qui ont des enfans! reprit le marquis en éclatant de rire. Je n'en ai pas, moi, je n'en ai pas. Plus de Croix-de-Vie, race maudite! Je suis le dernier, le dernier!

PAUL PERRET.

(*La dernière partie au prochain n°*).

LES

VOIES ROMAINES

EN ITALIE ET EN GAULE

I. Cartes des voies romaines, de M. Pietro Rosa. — II. Recherches de M. Matty de Latour sur les voies romaines en France. — III. Travaux des épigraphistes Borghesi, Mommsen, etc.

Les relations de plus en plus fréquentes qui se sont établies entre les peuples ont contribué pour une part considérable aux progrès de la civilisation. Il s'est opéré un échange continu d'idées, d'institutions, d'œuvres d'art, de produits de l'industrie, qui a été la source de perfectionnemens et de transformations de tous les genres. Cette vérité que les temps modernes ont surtout rendue sensible, l'étude des temps anciens la manifeste également. Les nations qui s'élevèrent dans l'antiquité au plus haut degré de puissance matérielle et morale sont précisément celles que leur situation ou les événemens avaient mises en contact avec le plus de contrées étrangères. Tel a été le cas pour les villes maritimes du bassin de la Méditerranée, pour les capitales des grands empires de l'Asie. Partout l'établissement et l'extension des routes ont joué un rôle capital dans l'histoire des progrès de l'humanité. L'âge de barbarie est pour ainsi dire indiqué par l'absence de viabilité régulière. Dès qu'on commence à ouvrir de grands chemins, les sociétés, les gouvernemens bien constitués apparaissent.

Il a fallu, pour arriver à une bonne viabilité, un temps presque

aussi long que pour passer de l'état sauvage à l'état policé. Durant une longue période d'où certains peuples ne sont pas encore sortis, on s'est contenté des routes que le relief du sol avait comme tracées; on a accepté les voies telles qu'elles étaient sorties des mains de la nature. Là où des plaines unies, de longues vallées permettaient de se transporter sans difficulté et sans encombre, là où s'abaissaient les chaînes de montagnes, où s'offraient des cols accessibles, des défilés praticables, s'établissait comme de soi-même un grand chemin. La configuration topographique marquait ainsi à l'avance les directions itinéraires, et l'on ne s'en écartait que dans un cas d'absolue nécessité. Les voyages s'opéraient alors presque toujours suivant certaines lignes; on longeait les mêmes rivières, on côtoyait le même littoral, on gravissait les mêmes pentes, on s'engageait dans les mêmes détours. Il n'y avait donc pas, à proprement parler, de routes; il existait seulement des itinéraires. Les tracés changeaient d'autant moins qu'on avait bien des motifs pour ne pas les abandonner; il ne suffisait pas d'avoir fait choix d'une voie facile, il fallait pendant le trajet être assuré de rencontrer de quoi se ravitailler, de quoi s'abreuver, soi et ses bêtes de somme; il était indispensable d'avoir de distance en distance des lieux convenables pour les haltes, des endroits commodes et bien défendus pour passer la nuit. Une fois la direction qui réunissait ces divers avantages reconnue et adoptée, on s'y tenait. C'est là ce qui explique comment en Asie, en Afrique, les voies commerciales n'ont pas subi de changemens pendant des milliers d'années. Depuis un temps immémorial, elles continuent à être suivies par les caravanes; elles ont gardé le plus souvent les mêmes stations, déterminées par la présence d'oasis, de puits, de passages de rivière, qui subsistent aujourd'hui comme par le passé. Les races asiatiques qui ont, à diverses époques, pénétré en Europe s'avancèrent par les mêmes chemins et marchèrent sur les traces les unes des autres. Les migrations se sont opérées suivant des directions presque constantes que la seule inspection de la carte pourrait faire deviner, et qui représentent aussi le mouvement des armées dans les grandes expéditions militaires.

Les fleuves furent à l'origine les artères habituelles de communication; on en longeait les bords, l'on en descendait ou remontait le cours : aussi les fleuves principaux de l'Europe marquent-ils la route qu'ont parcourue pour l'envahir presque toutes les hordes barbares. Dans l'ancien monde, partout où existe un long et large cours d'eau, — dans l'Assyrie, que traverse l'Euphrate, dans la Bactriane, que baigne l'Oxus, dans l'Hindoustan occidental, où coule l'Indus, dans l'Hindoustan oriental, que le Gange arrose, dans la

Chine, que sillonne le Fleuve-Jaune, dans l'Égypte, qui n'est en réalité que la vallée du Nil, — les communications ont été plus multipliées et plus constantes qu'ailleurs, et la civilisation a de bonne heure atteint un développement remarquable. Couvertes de forêts impénétrables, coupées par des marécages, traversées par des chaînes inaccessibles, une foule de régions n'avaient guère dans le principe d'autres routes que leurs fleuves. Il en était ainsi de l'Amérique équinoxiale quand, au commencement de ce siècle, elle fut explorée par Alexandre de Humboldt. Avant la conquête de la Gaule par les Romains, le Rhône, la Saône, la Loire, la Seine, le Rhin et la Garonne étaient à peu près les seules voies commerciales; les transports ne se faisaient par terre que dans l'espace qui séparait la Loire de la Saône et la Seine du Rhin. C'est cette circonstance qui valut de bonne heure à Lyon son importance, située qu'est cette ville au confluent de deux des plus grands cours d'eau de notre pays. En Grèce, au ve et au vi^e^ siècle avant notre ère, hormis sur les territoires fort restreints d'Athènes, de Sparte et de Thèbes, à proprement parler, il n'y avait pas de routes. La résistance du sol, due à la sécheresse habituelle, à la constitution rocailleuse du terrain, dispensait de tout entretien. Sans doute il existait des voies, ce que les Grecs appelaient ὁδός, c'est-à-dire des bandes de terrain que respectait la culture, que suivaient les piétons, les cavaliers et les chars, et par lesquelles s'opéraient d'ordinaire les transports. Au temps des gouvernemens républicains, on donnait aux voies de grande communication l'épithète de *léophores* (1). Sous la domination macédonienne, elles furent connues sous le nom de *basiliques*, autrement dit royales; mais ce n'étaient encore là que des chemins naturels, où l'on faisait tout au plus, en cas de graves dégradations, une réparation passagère. L'œuvre était généralement abandonnée aux riverains ou exécutée par ceux-là mêmes qui fréquentaient la route. Les travaux d'entretien semblent avoir été plus habituels et plus réguliers pour les voies que les Grecs appelaient *sacrées*, parce qu'elles conduisaient à des villes saintes, qu'elles étaient suivies par des processions et des pèlerinages, ou, comme on disait en langue hellénique, par des *pompes* et des *théories*. Telles étaient la voie d'Athènes à Éleusis, la voie d'Athènes à Delphes, celle d'Élis à Olympie. Toutefois il n'est pas fait mention de magistrats spéciaux commis à la surveillance de ces routes incessamment parcourues, et c'est là une preuve qu'on n'avait pas songé à en assurer la viabilité par des réparations annuelles et opportunes. Strabon fait remarquer que ce qui distinguait les Hellènes des Romains en ma-

(1) Λεωφόροι, mot à mot, qui portent le peuple.

tière de travaux publics, c'est le peu de souci qu'avaient les premiers des égouts, des aqueducs et des grandes routes, objets constans au contraire de la sollicitude des derniers. Les Athéniens seuls se préoccupèrent du bon état et de la police de leurs voies. Dès le IVe siècle avant notre ère, ils avaient institué sous le nom d'*hodopoios* (ὁδοποιός) des magistrats particuliers auxquels était confiée l'inspection des routes, et qui, à raison de leur importance, furent investis dans la suite des attributions les plus diverses. Cependant il est probable que les voies dont l'*hodopoios* avait l'administration n'étaient d'abord que des voies urbaines, autrement dit de grandes rues. Le développement du commerce et de la culture rendit nécessaire l'établissement de chemins nouveaux à travers l'Attique, dont les points principaux étaient reliés à Athènes par des routes qui n'étaient elles-mêmes que les prolongemens des voies principales de la ville de Périclès. L'une de ces voies, la plus fréquentée de toutes, conduisait au Pirée, le grand port des Athéniens, la station principale de leurs navires de guerre.

On le voit, les Grecs ne sortirent que très tard de cet état de viabilité qu'on peut appeler l'état naturel, et dans lequel l'homme ne s'est point encore élevé à l'idée de la construction systématique de voies de communication. La civilisation grecque était trop fractionnée et trop locale pour avoir compris le besoin de ces grandes lignes itinéraires qui rattachent les peuples entre eux. Ce sont les gouvernemens centralisés qui ont les premiers senti la nécessité d'ouvrir des chemins là où la nature n'avait souvent créé que des obstacles.

Le vaste empire d'Assyrie par exemple posséda un système de voies destinées à relier fortement la métropole aux provinces qui lui étaient subordonnées. C'est à Sémiramis que la tradition fait remonter l'établissement des premières routes dans la véritable acception du mot. Cette reine célèbre fit exécuter de grands travaux, ouvrir des tranchées à travers les montagnes, aplanir le sol là où les inégalités gênaient la circulation, jeter des ponts sur les rivières qu'on traversait auparavant à gué. Cet exemple a été vraisemblablement suivi par d'autres monarques assyriens; les inscriptions cunéiformes, dont l'intelligence commence à être dévoilée, attestent l'importance et la multiplicité des travaux qu'un Nabuchodonosor ordonnait dans Babylone. Des canaux étaient creusés, des digues élevées pour empêcher les débordemens de l'Euphrate et du Tigre, la viabilité était assurée sur une foule de points. Les Perses, héritiers de la grandeur et de la civilisation des Assyriens, suivirent leur exemple et établirent aussi de grandes routes. Xerxès dépensa des sommes considérables à l'exécution de travaux de

ce genre. C'est sur ces routes que furent établis les services de courriers appelés dans la langue perse *angares*, dont Xénophon attribue la création à Cyrus. Au temps d'Hérodote, l'Asie-Mineure était déjà traversée par une de ces grandes voies persiques, qui allait de Suse à la mer Égée, et sur laquelle on avait élevé cent onze maisons de relais situées à environ une journée de marche les unes des autres. Les courriers se relayaient de station en station, comme les chevaux, et cette invention fut empruntée plus tard par les empereurs romains au gouvernement du grand roi. Le mot perse lui-même passa dans la langue grecque et latine; on le retrouve jusque dans le code théodosien, qui renferme divers règlemens relatifs à ce qu'on peut regarder comme l'origine de nos postes.

Les Carthaginois firent aussi exécuter en Afrique, et vraisemblablement sur le littoral de l'Espagne, de grandes routes, afin de faciliter l'expédition des marchandises qu'ils répandaient chez les peuples soumis à leur domination. Les lourds chariots employés par les anciens pour les transports creusaient sur le sol, quand il n'était pas suffisamment compacte, de profondes ornières qui devaient rendre promptement les routes impraticables. La nécessité de voies pavées se présenta de bonne heure à l'esprit de ce peuple marchand; voilà pourquoi on leur en a attribué l'invention. Les travaux que les Carthaginois firent exécuter en vue d'établir de grandes lignes de communication n'ont pas laissé de vestiges; ces routes anciennes ont été remplacées par de nouvelles dont le tracé toutefois reproduit encore en bien des directions la voie primitive. Sur les côtes d'Espagne, de la Gaule narbonnaise et de la Sicile, il existe quelques chemins qui paraissent dater du temps des Carthaginois.

Au reste, ce n'était qu'en l'absence de voies fluviales que les peuples de la primitive antiquité perçaient des routes et se livraient à des travaux destinés à rendre les transports praticables. Les eaux étaient la voie préférée; le commerce se faisait surtout par mer, et les petits bâtimens des Phéniciens, des Carthaginois, des Grecs, des Ibères et des Gaulois remontaient facilement le cours des fleuves qui se jettent dans la Méditerranée. Quand on étudie l'histoire des colonies des deux premiers de ces peuples, on voit que c'est presque constamment en suivant le bord des fleuves qu'ils ont pénétré dans les continens. Jusqu'au commencement de notre ère, les pays qui se trouvent situés le plus loin des côtes, le plus à l'intérieur de l'Europe, de l'Afrique ou de l'Asie, étaient précisément les plus barbares. Malgré ses dangers et l'imperfection de la navigation, l'Océan était alors plus sûr et plus accessible que les forêts dont

l'Europe centrale était couverte, les déserts de la Scythie, les sables de la Libye, les montagnes des Alpes ou du Caucase.

C'est à Rome que revient l'honneur d'avoir réellement conçu l'idée d'un système régulier de routes. Il appartenait au peuple centralisateur par excellence de donner en fait de voies de communication les plus grands exemples, de réaliser ou de préparer les plus grands progrès. Parler des voies romaines, c'est remonter aux sources mêmes de la viabilité moderne. C'est encore étudier le monde romain sous un de ses aspects les plus caractéristiques.

I.

Le peuple-roi comprit la nécessité qu'il y avait, pour assurer sa domination sur les contrées de plus en plus lointaines où il portait ses armes, d'unir sa ville aux extrémités de ses frontières par des routes où pussent se transporter sans retards ses armées, ses magistrats, ses ambassadeurs. L'établissement de la puissance romaine avait eu pour conséquences de créer des rapports incessans de commerce et d'affaires entre Rome, les municipes et les colonies. Les habitans des provinces qui avaient le droit de cité romaine venaient ou pouvaient venir voter tous les ans dans les comices. Nombre de provinciaux faisaient le voyage de Rome, où ils allaient solliciter l'appui de quelque patron; plusieurs y fixaient leur résidence tout en continuant d'entretenir avec leurs enfans, qu'ils avaient laissés dans leur ville natale, des relations de famille et d'intérêts. Tout tendait donc à multiplier dans l'empire romain les communications; on n'avait encore senti nulle part ailleurs aussi vivement l'importance des routes et des moyens rapides de transport. Cette nécessité se manifesta dès que les Romains eurent uni à leur territoire la Campanie, qui en était notablement éloignée et qui allait devenir une des plus riches provinces de leur empire. En l'an 313 avant notre ère, le censeur Appius Claudius fit établir la voie qui prit son nom et qui a été le prototype de celles dont fut traversée dans la suite toute la péninsule italique. Les Romains n'avaient jusqu'alors connu dans le Latium que ces chemins naturels qu'ils appelaient *iter* (au pluriel *itinera*), et qui demeurèrent en usage après l'établissement des voies soit pour l'exploitation des champs, soit pour le service de petites localités sans grande importance et sans grand commerce. Ces *iter*, fort analogues à ce qu'ont été longtemps nos chemins vicinaux et qui se retrouvent encore aujourd'hui en grand nombre dans la campagne de Rome, servaient à la fois de route et de frontière entre le territoire des diverses tribus. Beaucoup n'avaient été à l'origine que de simples passages

(*actus*) qui, à force d'être battus et suivis, prirent l'aspect de véritables chemins. Tout autre chose était la voie Appienne. Dès l'origine, quoique n'étant point encore dotée des améliorations nombreuses qu'on y apporta plus tard, elle présentait le caractère d'une véritable route ayant sa chaussée et ses accotemens construits d'après un système régulier et bien entendu d'empierrement. Cette voie s'étendait de la porte Capène jusqu'à Capoue sur une longueur de 142 milles; elle passait par Bovilles, Aricie, Terracine, Fundi, Fornies et Minturnes. Elle fut prolongée plus tard jusqu'à Brindusium, aujourd'hui Brindisi, le grand port de la vieille Italie, que l'établissement du chemin de fer qui suit le littoral de l'Adriatique promet de rendre bientôt à son antique importance. La voie Appienne, qui avait été dans l'ordre chronologique la première voie de la presqu'île, en devint ainsi la plus longue, car elle embrassa un parcours de 380 milles; aussi le poète Stace l'appelle-t-il la reine des voies, *regina viarum* (1). L'intérêt qui s'attache à son histoire, les monumens nombreux qui s'élevaient sur ses bords ont appelé les recherches des antiquaires; on l'a explorée en une foule de points, mais surtout dans la partie qui avoisine Rome. Des fouilles ont mis à découvert la longue suite de tombeaux répandus entre la ville éternelle et l'ancienne Bovilles. Les travaux exécutés sous le pontificat de Pie IX du cinquième au douzième mille ont été des plus féconds en découvertes de monumens antiques. La voie Appienne devint une véritable tête de ligne; d'autres voies ouvertes à l'instar de celle qu'on devait à Appius Claudius se détachèrent de celle-ci et relièrent la ville éternelle aux plus importantes bourgades de ses environs : telles étaient la *via Ardeatina*, qui conduisait à Ardée et s'embranchait sur la voie Appienne un peu avant la deuxième borne, la *via Triumphalis*, appelée aussi *via Numinis*, qui menait au temple de Jupiter Latialis, construit au sommet du mont Albain.

De grandes lignes itinéraires furent donc tracées par les Romains au nord et à l'ouest de leur ville, et mirent en communication cette glorieuse métropole avec les nouvelles provinces dont ses victoires lui assuraient la soumission. L'Italie fut sillonnée dans les directions principales par de larges routes dont le réseau, enveloppant les peuples italiotes, les retenait dans la dépendance du centre où venaient aboutir les extrémités de ces fils puissans qui les assujettissaient. Ces voies furent comme les artères qui portaient à la périphérie du corps romain le sang, le fluide nourricier élaboré

(1) On peut lire dans l'*Essai sur la topographie du Latium*, de M. E. Desjardins, la description de cette voie, qui avait fini par devenir une véritable rue extra-muros, bordée comme les rues de Rome des édifices les plus variés et les plus élégans.

dans Rome, à la fois la tête et le cœur de cet organisme. La plupart de ces voies prirent comme leur aînée le nom du magistrat qui en avait dirigé la construction. Elles avaient une destination avant tout stratégique; elles facilitaient la marche des armées et le transport des approvisionnemens. Je me bornerai à citer les plus anciennes de ces voies qui sont aussi restées les plus célèbres. La *via Aurelia*, qui partait de la porte Janicule, aujourd'hui Saint-Pancrace, se dirigeait vers la mer par Lorium et conduisait en Étrurie. Après la conquête de la Ligurié, elle fut prolongée jusqu'à Gênes, et plus tard à travers la Gaule narbonnaise jusqu'à Arles; on en retrouve encore, dans le département du Var, des vestiges connus sous le nom de *chemin d'Aurèle* ou *chemin Aurélian*. La *via Flaminia*, qui partait de la vieille porte Ratumène, en suivant la direction du Corso, mettait Rome en communication avec les points principaux du littoral nord-ouest de l'Adriatique; elle traversait l'Ombrie et aboutissait à Ariminum, aujourd'hui Rimini. Cette grande voie fut continuée, plusieurs siècles après, jusqu'à Plaisance, par une voie nouvelle dite *via Æmilia*, du nom du général qui la fit exécuter, Æmilius Lepidus, nom qui a fait attribuer celui d'Émilie à une portion du pays qu'elle traversait. Les Romains eurent ainsi une grande ligne qui tenait à la fois en respect les Ombriens, les Étrusques et les Cisalpins. De plus, la *via Flaminia* se bifurquait sur la frontière toscane, et tandis que la branche principale suivait la rive droite du Tibre et passait par Ocriculum, l'autre branche dite *via Cassia* conduisait à Sutrium, Viterbe et Bolsena. L'allongement de ces voies permit ainsi d'aller de Rome dans la Gaule cisalpine par des routes différentes, les communications entre la métropole et Modène pouvant s'établir par trois lignes distinctes.

La consolidation de l'autorité du peuple-roi en Italie, les guerres qu'il soutint incessamment au dehors de la péninsule ne firent qu'accroître la circulation sur ces routes, qui se transformèrent peu à peu en artères commerciales, sans perdre pour cela leur importance militaire; car si Rome n'avait plus à craindre le soulèvement des peuples italiques, il lui fallait encore lever des troupes pour les conquêtes lointaines. Ces troupes devaient pouvoir se porter rapidement là où elles avaient à combattre, dans les ports d'où elles s'embarquaient pour l'Asie et l'Afrique, en sorte que la péninsule était sans cesse traversée par des soldats en marche. Les rapports politiques et administratifs avaient aussi singulièrement multiplié les transports. Le sénat entretenait avec les préteurs, les proconsuls et les souverains alliés ou amis du peuple romain des relations régulières et presque périodiques. Chaque année les gou-

verneurs des provinces se rendaient dans le pays dont le commandement leur était attribué; ils voyageaient d'ordinaire avec un grand appareil, accompagnés d'une suite nombreuse. La centralisation romaine nécessitait un échange assez fréquent de lettres, et au service de l'état venaient se joindre la correspondance de famille, celle de l'amitié, dont les lettres de Cicéron nous ont laissé de si curieux témoignages. Des messagers, des courriers devaient ainsi se croiser à tout instant sur les routes de l'Italie. Rome, dont la population augmentait sans cesse, avait besoin d'approvisionnemens de plus en plus abondans. Sans doute la plus grande partie des blés et des produits étrangers que consommait la ville éternelle étaient apportés par mer, débarqués à Ostie et conduits dans la ville soit sur des barques qui remontaient le Tibre, soit sur des chariots qui encombraient la *via Ostiensis;* mais la Gaule cisalpine, la Gaule narbonnaise, la Grande-Grèce commençaient à expédier plusieurs de leurs produits par ce que nous appellerions aujourd'hui le roulage. De lourds chariots, des bêtes de somme apportaient les denrées, les matières premières, les étoffes que le peuple romain demandait aux Gaulois, aux populations pastorales ou agricoles de l'Apennin et des Alpes. Les voies de l'Italie devaient donc offrir une circulation assez active. Dans les derniers temps de la république, des communications existaient entre presque toutes les villes principales de la péninsule. Les voyages étaient longs sans doute, si nous en jugeons par le tableau piquant qu'Horace nous a tracé de son voyage à Brindusium, mais ils étaient toujours possibles, et c'est là ce qui constituait, comparé à l'état ancien, un véritable progrès.

On comprend que l'importance de la viabilité ait fait de la voirie l'une des branches les plus élevées de l'administration romaine. Le peuple statuait quelquefois par des lois sur les mesures à prendre pour l'établissement ou la réparation des routes. Au lieu d'être abandonnées aux soins incertains de ceux dont elles traversaient ou bornaient les terres, les routes furent confiées à de hauts magistrats. La loi des Douze-Tables avait placé dans les attributions des censeurs l'inspection des voies et des eaux de la ville; c'étaient eux qui adjugeaient les ouvrages à faire, et voilà comment ils furent amenés à ordonner aussi dans le principe l'établissement des routes qui servaient de prolongement à diverses rues de Rome. Les édiles veillaient à l'exécution des travaux. Au commencement du VIe siècle de la fondation, on institua quatre magistrats spéciaux (*quatuorviri viarum curandarum*) en vue de la police et de l'entretien des rues, et, un peu plus tard, deux autres magistrats à qui étaient dévolus les mêmes soins pour les voies extra-muros (*duumviri viis*

extra urbem purgandis); ceux-ci subsistèrent jusqu'au règne d'Auguste. Le sens qu'avait en latin le mot *purgare* indique que ces magistrats étaient chargés non-seulement de faire tenir les voies en bon état, mais encore de veiller à ce qu'on ne construisît, qu'on ne déposât rien qui pût les obstruer, gêner la circulation. Les duumvirs commis à la surveillance des voies n'avaient dans leurs attributions que celles qui allaient des portes aux extrémités de la banlieue de Rome. Au-delà commençaient les grandes routes proprement dites ou voies militaires, qui répondaient chez les Romains à ce que sont chez nous les routes impériales. Pour ces routes-là, dès les derniers temps de la république, on avait commencé à nommer des curateurs spéciaux choisis parmi les personnages qui avaient déjà exercé de hautes magistratures. Un certain Thermus, dont nous parle Cicéron, avant de briguer le consulat, avait été curateur de la voie Flaminia, et César, après avoir exercé la questure, fut curateur de la voie Appienne. Il dépensa dans ces fonctions des sommes considérables afin, d'accroître sa popularité. C'était presque toujours pareille préoccupation qui faisait rechercher les magistratures telles que celle-ci, où celui qui l'exerçait était entraîné à mettre de son patrimoine. C'est là, il faut le dire, un des beaux côtés du gouvernement de l'ancienne Rome. Ceux qui occupaient les plus hauts emplois, au lieu de recevoir de gros traitemens, contribuaient de leur bourse aux œuvres d'utilité publique. Sans doute cette conduite libérale n'était pas complétement désintéressée, on visait à se faire des électeurs pour monter plus haut; mais le peuple y trouvait son avantage.

L'institution des curateurs spéciaux pour les voies de l'Italie fut généralisée et définitivement constituée par Auguste. Ces fonctions devinrent permanentes et furent données à vie. Afin d'en relever encore l'importance, Auguste se chargea lui-même de la curatelle de la voie Flaminia, qu'il répara de ses propres deniers. Il choisit pour curateurs des autres voies des généraux qui avaient obtenu les honneurs du triomphe; c'était un moyen adroit de faire restituer à la chose publique les dépouilles ennemies dont ces généraux s'étaient enrichis. Les curateurs des voies ne formaient pas au reste une institution à part, ils rentraient dans la catégorie de ces différentes sortes de magistrats ou plutôt d'inspecteurs appelés *curatores* et à qui était confiée la surveillance de tous les grands travaux publics. Il y avait à Rome un curateur des constructions publiques (*curator operum publicorum*), un curateur du lit et des rives du Tibre (*curator alvei et riparum Tiberis*), un curateur des eaux et des égouts (*curator aquarum et cloacarum*). Plus tard, dans certaines circonstances, lorsqu'il s'agissait de grands travaux

de routes exigeant une certaine unité d'exécution, le sénat nommait, sans doute sur la proposition de l'empereur, un curateur ou commissaire spécial, dont les fonctions étaient alors temporaires et d'une durée fixée par le sénatus-consulte qui les instituait; c'est ce dont témoignent les inscriptions. Semblable mesure fut prise en France au XVIIe siècle, pour la réparation de certaines routes importantes, quand la surveillance des ingénieurs ordinaires était jugée insuffisante.

L'extension de la domination romaine avait amené tout naturellement dans les provinces nouvellement conquises la construction de voies semblables à celles qui sillonnaient l'Italie, et, dans les Gaules attenant à la péninsule, ces routes nouvelles n'étaient en réalité que le prolongement des premières; elles avaient surtout pour objet de livrer le pays aux armées du peuple-roi et de permettre aux légions de se porter promptement sur les endroits menacés. Les généraux employaient leurs soldats à cette œuvre essentiellement militaire, comme nous le faisons encore de nos jours en Algérie. Outre que les légionnaires romains, accoutumés à la fatigue et familiarisés avec de pareils travaux, étaient plus propres à construire ces routes que les gens du pays, il y avait encore une raison pour préférer leurs services. Les peuples conquis, surtout ceux qui, comme certaines tribus gauloises et ibères et la plupart des Germains, vivaient de déprédations et de la guerre qu'ils faisaient à leurs voisins, devaient voir de très mauvais œil le percement de ces voies, car elles permettaient de réprimer leur brigandage, leur enlevaient les moyens de défense, faisaient disparaître une partie de leurs retraites, détruisaient leurs chasses et éclaircissaient leurs forêts. Lors de l'union de l'Écosse à l'Angleterre, les *highlanders*, qui menaient un genre de vie fort analogue à celui des peuplades celtiques ou germaines et ravageaient continuellement le plat pays, virent avec un mécontentement qui ne s'était pas encore effacé à la fin du siècle dernier l'établissement des routes. Pour les mêmes motifs, les Indiens de l'Amérique du Nord se sont souvent refusés à conclure avec les *yankees* des traités avantageux parce qu'une des clauses qui s'y trouvaient inscrites était l'ouverture de routes sur leur territoire.

Dans les municipes dont l'administration était constituée sur le modèle de celle de Rome ou des anciennes villes du Latium, la surveillance des voies appartenait aux édiles institués à l'instar de ceux de la ville éternelle. Une inscription découverte à Bénévent mentionne deux de ces édiles locaux qui avaient fait construire une route et établir des étangs; mais hors du territoire des municipes les voies se trouvaient placées sous la direction du proconsul ou du pré-

teur de la province. C'était lui qui, en sa qualité de commandant militaire, en ordonnait la construction; de là le nom de voies *consulaires* ou *prétoriennes* sous lequel elles furent parfois désignées. On a vu plus haut qu'une des voies de l'Italie avait été continuée jusqu'en Gaule. Ce pays est un des premiers que les Romains dotèrent d'une bonne viabilité; il fut traversé par de grandes routes qui facilitèrent singulièrement les relations entre nos ancêtres et leurs dominateurs. La *via Domitia* était due à Domitius Ænobarbus et datait de l'an 629. Le gendre d'Auguste, Agrippa, fit percer quatre grandes lignes itinéraires qui partaient de Lyon et se reliaient sans doute aux tronçons déjà existans dans notre patrie : la première traversait les Cévennes et conduisait dans le pays des Santons (Saintonge) et l'Aquitaine; la seconde allait vers les embouchures du Rhin; la troisième menait au littoral de la Manche, à travers le pays des Bellovaques et des Ambiens; la quatrième descendait vers la Narbonnaise. Ces quatres voies furent comme le canevas sur lequel s'établit le réseau des communications de la Gaule, qui se rattachait à l'ensemble des voies de l'Italie. Au temps de Strabon, on pouvait pénétrer de ce dernier pays en Gaule par trois points, Nice, Suse et les Alpes pennines (le Saint-Bernard). La création de la *via Egnatia*, qui conduisait d'Apollonie à l'Hèbre et poussait, au temps de Cicéron, jusqu'à l'Hellespont, assura de bonne heure aux Romains leurs communications à travers l'Épire et la Macédoine; ils s'ouvrirent l'accès de la Germanie par une voie qui reçut, comme celle de la Narbonnaise, l'épithète de *Domitia*.

Non-seulement le peuple romain voulut avoir des routes qui rendissent les transports aussi rapides que faciles et les mouvemens de troupes toujours praticables; mais avare d'un temps qu'il savait si bien utiliser, et apportant dans tout ce qu'il exécutait la régularité et la méthode, il eut l'idée d'indiquer au voyageur la longueur du chemin en faisant dresser de mille en mille une stèle ou borne, sur laquelle étaient inscrites les distances des localités voisines. Ces bornes, de forme cylindrique ou quadrangulaire, hautes de 2 mètres environ, reposaient sur un piédestal et étaient en pierre, quelquefois en marbre. On en doit l'introduction au célèbre Caïus Gracchus, qui, entre autres moyens de gagner la faveur populaire, avait déployé un grand zèle pour tout ce qui touchait à la viabilité. Les distances furent comptées des portes de Rome. L'érection du fameux *milliaire doré* avait fait supposer aux érudits que sous Auguste on les avait toutes rapportées à un point central de la ville marqué par cet édicule; mais les antiquaires ont démontré dernièrement qu'il ne fallait voir dans ce milliaire qu'une construction commémorative. Quelques-unes de ces bornes romaines ont

été retrouvées encore en place. Plusieurs, par le soin apporté dans l'exécution et la beauté des caractères qu'on y a gravés, constituent de véritables monumens; on y lisait souvent tout un ensemble d'indications de distances analogues à celles que l'on trouve aujourd'hui consignées sur des plaques ou des écriteaux à l'entrée de nos villes. C'est ce qui a été observé pour le milliaire découvert à Tongres et pour celui d'Alichamp.

On comprend qu'il suffisait de relever sur les grands chemins de l'empire ces indications lapidaires pour dresser un tableau donnant la longueur, la direction et le parcours des voies de l'empire. C'est ainsi qu'on arriva à composer ce qu'on appela des *itinéraires*, véritables livres de poste dont se servaient les voyageurs en vue de régler leur route et leurs étapes. Quelques-uns de ces itinéraires nous sont parvenus : l'un d'eux porte le nom d'*Itinéraire d'Antonin*, parce que la rédaction première de cet ouvrage remonte à l'empereur de ce nom; mais sous la forme où nous le possédons aujourd'hui, il a évidemment subi des additions et des remaniemens. On conçoit qu'il fallût donner de temps à autre de nouvelles éditions de pareils livres, afin d'y introduire les routes récemment ouvertes, les changemens de stations qui avaient été opérés et les rectifications dues à une connaissance plus exacte des distances. Un autre itinéraire, d'une date plus récente, car il ne remonte qu'à la fin du IVe siècle de notre ère, donne le tracé de la route de Bordeaux (*Burdigala*) à Jérusalem et d'Héraclée à Milan (*Mediolanum*), en passant par Rome. Des itinéraires étaient aussi quelquefois inscrits sur des vases consacrés sans doute comme *ex voto* par des pèlerins qui voulaient y rappeler la longue route qu'ils avaient parcourue. C'est ainsi qu'en 1852 on a découvert à Vicarello, près de l'ancien lac Sabatinus, là où se trouvaient les *aquæ Apollinares*, très renommées par leur vertu chez les anciens, quatre vases d'argent sur chacun desquels est inscrit l'itinéraire de Gades (Cadix) à Rome. On y lit, comme dans les deux itinéraires dont il vient d'être question plus haut, le chiffre des distances évaluées en milles romains. Pour le nord de la Gaule, on comptait de préférence par lieues, mesure qui était environ le double du mille romain. Ces chiffres de distances sont très précieux pour déterminer l'emplacement des localités antiques. Malheureusement ils sont loin d'être toujours concordans, les copistes ayant commis de nombreuses erreurs. Ce n'est que par une discussion attentive et sévère de ces documens qu'on peut arriver à éclairer les problèmes géographiques auxquels ils se rattachent (1).

(1) C'est ainsi qu'a procédé la commission instituée par l'empereur en vue de dresser

Les stations qui forment les points de repère des voies romaines étaient soit des villes, soit des forteresses, soit de simples hôtelleries ou maisons de halte, ce que les Romains appelaient *mansiones*, soit des lieux de relais (*mutatio*), des endroits où l'on prenait un cheval de renfort (*equus tuticus*). La fixation régulière et définitive de ces étapes remonte à Auguste, qui fit pour l'empire ce que Louis XI et Henri IV firent pour nos postes. Cet empereur ordonna que ces étapes fussent fournies de chars et de chevaux pour les besoins des voyageurs.

J'ai dit que les itinéraires peuvent être comparés à nos livres de postes; ce n'était pourtant pas, à proprement parler, ce que nous appelons aujourd'hui des livres, c'étaient plutôt des rouleaux (*volumina*) en papyrus ou en parchemin, où l'on dessinait d'une manière grossière la direction de chaque voie, où l'on cotait les distances en regard des stations respectives. Nous en avons la preuve par la célèbre table de Peutinger, actuellement conservée à la bibliothèque impériale de Vienne, et à laquelle on a donné ce nom en mémoire du conseiller d'Augsbourg qui en fut un des premiers possesseurs. Ce document curieux, écrit sur douze feuilles de parchemin et transcrit au moyen âge par un moine, figure le monde connu des Romains vers la fin du IVe siècle de notre ère. Les villes, les *castella*, les établissemens d'eaux minérales y sont indiqués, aussi bien que certaines forêts et certaines chaînes de montagnes. Ce document atteste qu'à l'époque de Théodose II, à laquelle en paraît remonter la rédaction, l'empire romain était sillonné par de grandes routes sur presque toute son étendue. La comparaison de l'itinéraire d'Antonin et de la table de Peutinger accuse des changemens assez notables apportés dans le parcours des voies du IIe au Ve siècle. On avait dû en effet mesurer avec plus d'exactitude les distances, et les travaux exécutés dans les pays montagneux commençaient à permettre de gravir des pentes que l'on était auparavant réduit à contourner. Des progrès ne cessèrent de s'opérer dans la viabilité de Dioclétien à Constantin, et, jusqu'à la fin de l'empire, on continua de veiller à l'entretien des routes. Au temps de Théodose Ier et d'Honorius, alors que le clergé avait le privilége d'être dispensé de concourir à la plupart des charges de l'état, on ne faisait d'exception que pour les ponts et les chaussées. Un édit de ces princes

la carte des Gaules, et à laquelle nous devons, pour cette contrée, un tracé des voies romaines plus complet et plus rigoureux que celui qu'on avait jusqu'à présent tenté. Les deux membres les plus actifs de cette commission, M. le général Creuly et M. Alexandre Bertrand, sont ainsi parvenus à corriger les erreurs nombreuses dont ne sont pas même exempts les travaux du géographe D'Anville, si supérieurs à ceux qui ont été exécutés après lui.

déclare que, quels que soient le rang et le caractère des dignitaires ecclésiastiques, il ne leur est pas permis de se soustraire à l'obligation de contribuer à l'entretien des ponts et des voies publiques.

A cette époque, l'ancien système des *redemptores*, qui avait prévalu durant les premiers siècles de l'empire, semble avoir été abandonné. Ce système était fort analogue à celui de nos travaux *soumissionnés*. Les Romains remettaient, comme on sait, la levée des impôts en argent ou en nature, la culture et l'exploitation des biens du domaine public à des traitans qu'ils appelaient publicains et qui se recrutaient généralement, vers la fin de la république, dans la classe des chevaliers. Ceux de ces publicains qui se chargeaient des travaux à exécuter soit sur les routes, soit dans les édifices publics, étaient désignés par le nom de *mancipes*, de *redemptores operum publicorum;* ils rentraient dans la classe des *conductores*, c'est-à-dire des entrepreneurs. Ils se remboursaient, par le produit des péages et des droits de circulation, des sommes déboursées pour le service de ce que nous appellerions aujourd'hui les ponts et chaussées. Ce mode d'administration, analogue à celui des fermiers-généraux, ouvrait la porte à de graves abus, permettait des exactions dont les provinciaux se plaignaient continuellement au temps de Cicéron. Sans doute une loi fixait la quotité des impôts à percevoir; il était interdit sous les peines les plus sévères aux magistrats d'exiger des contribuables plus que le tarif arrêté par le sénat; mais les publicains et leurs agens trouvaient moyen de faire produire aux taxes plus qu'elles ne l'auraient dû et pressuraient les malheureux provinciaux. Ceux qui prenaient à l'entreprise les routes ne négligeaient jamais de percevoir le montant des péages, sans s'acquitter toujours pour cela de leur obligation de maintenir les voies en bon état. Sous Tibère, Corbulon s'était plaint de la dégradation des voies de l'Italie, devenues pour la plupart impraticables et qui étaient parfois complétement interceptées par suite de l'infidélité des *mancipes* et de l'incurie des magistrats. Il s'offrit lui-même, nous dit Tacite, pour surveiller cette administration, mais il servit moins les intérêts du public qu'il ne nuisit à ceux de beaucoup de particuliers, dépouillés par lui de leurs biens, atteints dans leur honneur par des condamations. Corbulon voulait faire un exemple; ceux qu'il châtiait ne lui pardonnèrent pas sa sévérité, et le public lui tint peu compte de son zèle. Ce qui est arrivé à ce grand citoyen a été l'histoire de bien d'autres, et voilà ce qui dans tous les temps a peu encouragé les honnêtes gens à tenter une campagne contre les abus.

Malgré le système d'administration adopté par les Romains en matière de routes, leurs voies n'en demeurèrent pas moins pendant

des siècles les lignes itinéraires les plus sûres et les mieux entendues qui existassent dans l'univers; elles furent la cause principale de l'extension croissante des relations de l'empire avec les contrées lointaines. Cependant la translation de la capitale à Constantinople enleva à plusieurs des voies une partie de leur importance; il n'y eut plus, comme auparavant, convergence de toutes les grandes voies vers le centre politique, et la ruine graduelle de la vieille administration romaine réagissant sur tous les services, les routes en souffrirent. Toutefois la solidité de la construction leur permit de résister pendant des siècles, comme on le verra plus loin.

II.

Quand les Barbares envahirent l'empire romain, ils trouvèrent donc pour pénétrer jusqu'à Rome des chemins tout tracés : ils en profitèrent; mais, étrangers à l'art de l'ingénieur, ils ne songèrent pas à les réparer, encore moins à en percer de nouveaux. Leur cavalerie nombreuse, les lourds chariots dans lesquels ils traînaient leurs femmes, leurs enfans, leurs bagages, fatiguèrent ces voies à la conservation desquelles ne veillait plus une administration intelligente. On ne voit pas en effet que les rois mérovingiens et goths se soient occupés des routes. Aussi les communications dans la Gaule et les autres contrées qui étaient passées au pouvoir des populations barbares devinrent-elles de plus en plus difficiles et périlleuses. La meilleure preuve qu'il n'existait point alors d'autres routes que celles qu'avaient exécutées les Romains, c'est que le souvenir de ceux-ci demeura attaché aux chaussées alors subsistantes, souvenir qui s'est transmis jusqu'à nous. En une foule de lieux, les tronçons de voies romaines que le temps et la culture ont respectés portent le nom de *chemins des Romains*, ou encore celui de *chemin*, de *levée de César*, par allusion non à Jules César, mais aux empereurs qui les avaient construits ou réparés. Les Barbares connaissaient si peu les routes avant de s'établir sur le territoire romain qu'ils furent forcés d'emprunter aux Latins le mot qui leur servit à les désigner. Les Romains appelaient *stratum* une route pavée ou cailloutée; ce mot s'est altéré au moyen âge en celui d'*estrée*, usité dans le nord de la France, en celui d'*estrade*, usité dans le midi. Les Germains en ont tiré leur mot *straat* ou *strasse*, les Anglo-Saxons leur mot *street*, que les Anglais appliquèrent aux rues, réservant aux anciennes voies romaines le nom de *fosseway*, c'est-à-dire de *chemin creusé*, adopté par opposition aux chemins naturels, les seuls que connussent à l'origine les Bretons. On se servait en

latin pour exprimer la partie compacte et élevée de la route, du mot *calceium*, dont le moyen âge a fait par corruption *cauchie*, *chauchie*, et d'où vient en dernier lieu *chaussée*.

A mesure qu'on s'éloigna de l'époque de la domination romaine, le souvenir du peuple-roi tendit à s'effacer. Les routes qu'il avait établies ne s'offrirent plus en certains lieux à l'esprit du vulgaire que comme de merveilleux ouvrages dont l'origine se perdit dans la nuit des temps; la fable s'empara de l'histoire. En Bretagne, on attribua la construction des voies romaines à une fée ou princesse légendaire, la reine Ahès. Entre Angers et Nantes, une voie romaine dite *chemin des Main-Berthes* était jadis regardée par les paysans comme le lieu de réunion des esprits follets ainsi désignés.

Dans la Gaule belgique, on supposa que ces routes étaient l'œuvre d'un certain Brunehaut, quatrième successeur du fabuleux roi Bavon, et qui était tenu pour un grand magicien. La tradition disait qu'en trois jours il avait fait exécuter par des démons obéissant à ses ordres ces routes, qui paraissaient gigantesques. Bref, il arriva en France pour les voies romaines ce qui est généralement arrivé pour les constructions d'un âge reculé et dont les auteurs sont oubliés. On mit sur le compte d'êtres surnaturels ou fabuleux ce qui semblait dépasser la puissance des forces humaines. C'est ainsi qu'en Grèce on attribuait aux cyclopes la construction des murs et des portes de Mycènes, qu'en diverses provinces de France on donnait pour l'œuvre des fées les dolmens et les menhirs, que, dans les contrées germaniques, on associe le nom du diable, des géans ou des génies aux tumulus, aux antiques *castella*, aux vieilles fortifications. Parfois ces traditions légendaires ont été oubliées à leur tour. Le nom des auteurs n'a plus été compris, et l'on a cherché à l'expliquer par des faits historiques et l'intervention de personnages réels. Tel a été le cas pour Brunehaut. La reine d'Austrasie de ce nom avait fait construire pour racheter ses crimes force églises et force monastères; elle fut regardée comme l'auteur des voies auxquelles était rattaché le nom du fabuleux roi des Belges. Voilà pourquoi la chronique de Saint-Bertin prétend qu'on doit à cette princesse la grande voie allant de Cambrai à Arras, et de là, par Thérouanne, jusqu'à la mer, ouvrage dont ne disent pas un mot les historiens les mieux informés de l'époque mérovingienne, Grégoire de Tours, Aimoin et Sigebert. Cette prétendue chaussée de Brunehaut, les itinéraires anciens en font foi, n'est autre qu'une voie romaine. Des routes auxquelles on attribue ce même nom de Brunehaut sont pareillement l'ouvrage des Romains; nous citerons en particulier celle de Soissons à Senlis, qui est marquée dans l'*Itinéraire d'Antonin*.

Le seul indice de quelque attention de nos premiers rois pour nos grandes routes nous est fourni par une ordonnance qu'on rapporte à Dagobert Ier, et dont l'objet était de punir les entreprises et les usurpations faites sur les chemins. On y trouve distinguées trois catégories de voies : les *viæ publicæ*, qui sont évidemment les anciennes voies romaines, les *viæ convicinales* et les *semitæ*. Cette distinction n'est pas au reste propre aux Francs; elle était empruntée à la législation romaine, qui employait des noms différens suivant la largeur et la destination des chemins. C'est seulement sous les Carlovingiens que l'on pourvut par des mesures générales à l'entretien des voies les plus indispensables aux besoins de la guerre, de l'agriculture et du commerce. Charlemagne, qui reprenait sur tant de points la tradition des Romains, employa comme eux les soldats de ses armées à la réparation des routes. Dans les provinces, les municipes, les *vici*, les colonies subvenaient aux frais de l'établissement, de l'entretien et du bornage des routes, ainsi que nous le montrent les inscriptions. Le monarque franc imposa pareillement l'entretien des chemins et des ponts aux habitans des localités sur le territoire desquelles ils étaient établis. L'œuvre s'exécutait d'ordinaire par ban, autrement dit par corvée, et un capitulaire de l'an 819 inflige une amende de 4 sols à quiconque n'aura pas répondu au ban. Ce système, en vigueur au temps de Charles le Chauve, subsista pendant toute la période des IXe et Xe siècles. C'était l'une des attributions des officiers appelés *missi dominici*, institués par Charlemagne, d'inspecter les grandes routes afin de veiller à ce qu'on y fît les réparations. Ils devaient s'entendre avec l'évêque et le comte sur le choix des commissaires chargés de diriger l'œuvre. Sous les empereurs romains, les *curatores* paraissent avoir rempli des fonctions analogues. En Italie, dès le temps de Trajan, les magistrats ayant mission de faire répartir des secours aux enfans pauvres, et qui portaient le nom de *curatores alimentorum*, de préfets des alimens, étaient en même temps préposés à l'inspection des voies publiques, que leurs fonctions les obligeaient sans cesse à parcourir.

Les possesseurs de terres faisaient exécuter les travaux auxquels ils étaient astreints par des gens de mainmorte, des serfs, et tout annonce qu'en Gaule la viabilité eut à souffrir du peu de soin qu'apportaient ces ouvriers dans leurs tâches. On s'écarta de plus en plus du système régulier et bien entendu des chaussées imaginé par les Romains et que relate Vitruve. Ce système est reconnaissable sur quelques anciennes voies de l'Italie dont les tronçons demeurent apparens. On peut surtout l'observer pour la voie Appienne, et la conservation jusqu'à nos jours de cette voie est la preuve qu'on y avait réuni à beaucoup de commodité tous les élé-

mens possibles de durée. Aussi, au VIe siècle, cette voie faisait-elle encore l'admiration générale. L'historien byzantin Procope nous en a laissé une curieuse description. Il la déclare la plus belle des routes qu'il connaisse. Ce qu'il dit de la solidité et de la perfection des matériaux employés et apportés d'assez loin; du soin que l'on avait pris de donner à la chaussée une constitution compacte et si serrée qu'on l'eût prise pour une chaussée naturelle, prouve que les autres voies étaient loin d'offrir une si belle apparence. « Quoique depuis bien des siècles, écrit l'auteur de la *Guerre des Goths*, cette voie soit journellement parcourue par des chariots et des bêtes de somme, elle est restée dans le meilleur état; elle n'a subi ni défoncement ni rétrécissement, elle n'a rien absolument perdu de son antique magnificence. » Quiconque a été à Pompéi a pu remarquer la superbe apparence de la voie antique allant de cette ville à Herculanum et qui est encore nettement tracée; tout y est en place, chaussée, trottoirs, pierres de parement disposées sur les côtés. Les Romains ne négligeaient rien pour l'établissement solide de la voie; si elle devait traverser un vallon ou un marais, ils bâtissaient une levée pour la soutenir. On observait de ces levées qui avaient dix, quinze et vingt pieds de haut et quinze ou dix-huit milles de longueur. Sur un rocher situé au village de Saint-Geniez, à deux lieues au nord de Sisteron, l'ancienne *Segustero*, et qui est connu dans le pays sous le nom de *Peiro escritto* (la pierre écrite), on lit une inscription qui constate que pour établir la voie en cet endroit, on avait taillé les montagnes à vif. C'est également ce qui ressort d'une autre inscription trouvée sur les bords du Lycus, en Asie-Mineure, et qui date du temps de Caracalla. L'élargissement de la voie, nous dit ce monument épigraphique, avait été obtenu par la section des montagnes qui la bordaient : *montibus imminentibus cæsis, viam dilatavit*. Là où il y avait des surfaces à aplanir, on se servait de cylindres en fer, comme on le fait encore aujourd'hui, et ainsi que le rappelle Virgile dans ses *Géorgiques*. C'était depuis Caïus Gracchus que les Romains étaient entrés dans le système des grands travaux de viabilité, et que le véritable art de l'ingénieur avait pris la place de l'exécution grossière des chemins dont on se contentait auparavant. Ce grand homme, écrit Plutarque, fit tirer les voies en ligne droite à travers les terres; il les fit daller et renforcer sur les côtés par une couche de gravier et de sable battus. Quand il se rencontrait des fondrières et des ravins formés par des torrens ou des eaux stagnantes, il les faisait combler ou couvrir de ponts, de façon à avoir une route toujours de la même hauteur et une ligne agréable à l'œil.

Vitruve nous a laissé la description du mode de construction à

l'aide duquel les Romains établissaient ce qu'on peut appeler une chaussée complète. On creusait le sol à une certaine profondeur et l'on donnait à cette excavation la largeur que la route devait avoir; on étendait alors dans cette espèce de cuvette une couche de mortier composée de chaux et de sable de deux à trois centimètres d'épaisseur. On plaçait sur ce mortier un lit de pierres larges et plates couchées les unes sur les autres et liées entre elles par un ciment qui les rendait étroitement adhérentes. Cette fondation s'appelait *statumen*. Par-dessus était établi le *rudus*, couche de béton formé de pierres plus rondes, ovales ou cubiques, de petite dimension, qu'on jetait à la pelle, en les mélangeant avec du ciment, et qu'on battait avec force, en sorte que cette seconde couche n'était pas moins compacte que la sous-jacente. Une couche imperméable de ciment de chaux et de tuiles battues, de la nature de celles dont on faisait les aires des granges et dite *nucleus* (noyau), recouvrait le *rudus* sur une épaisseur de 25 à 30 centimètres. C'était au-dessus de ces trois couches que les Romains établissaient la couverte ou endossement supérieur appelé par eux *summa crusta*, formée tantôt par un pavé composé de grands polygones irréguliers, généralement en Italie de pierres volcaniques, tantôt par une couche de cailloux (*glarea*) fortement cimentés. Quand la route était dallée, le cailloutage était ordinairement réservé pour les parties latérales de la chaussée, de manière à fournir aux chevaux une voie qui ménageât leurs pieds. Les quatre couches constitutives de la chaussée romaine offraient une épaisseur d'environ un mètre. Dans les voies les plus parfaites telle qu'était la voie Appienne, les deux lisières de la chaussée étaient renforcées par des marges en pierre de taille (*gomphi*) qui présentait un chemin pour les piétons. Au croisé des routes (*quadrivia*), les espaces angulaires étaient recouverts par le même cailloutage qu'on employait pour les accotemens. La description que nous a laissée Vitruve fit croire pendant longtemps que cette manière d'établir la chaussée devait se retrouver dans toutes les voies romaines. Nicolas Bergier, avocat au présidial de Reims, et qui a écrit au commencement du XVIIe siècle une histoire des grands chemins de l'empire romain, œuvre d'une érudition remarquable pour son temps, fit défoncer trois routes antiques aux environs de sa ville et crut y retrouver les diverses parties qu'énumère l'architecte latin. Cependant les témoignages des anciens attestent que les Romains, qui n'étaient arrivés que par degrés à une intelligence si complète de la construction des voies, n'avaient pas dû établir dans les provinces des routes toujours aussi parfaites que celles dont était dotée l'Italie. La voie Appienne, ainsi que l'a observé L. Canina dans son ouvrage sur cette voie, ne fut pas dans

l'origine construite avec tout l'art, toute l'élégance qu'on y apporta plus tard. Ce n'est qu'en 298 avant Jésus-Christ que l'on dalla le sentier qui allait de la porte Capène au temple de Mars, sentier qui formait le commencement de la voie. Un peu plus tard, on poussa le dallage jusqu'à Bovilles. En 191 avant Jésus-Christ, on refaisait en pierres dures et l'on élargissait de façon à lui donner l'ouverture d'une véritable voie le sentier compris entre la porte Capène et le temple de Mars, sans doute parce qu'on s'était servi auparavant de la pierre d'Albano, qui est d'une nature tendre et s'use vite. Ce travail nécessita l'aplanissement de la montée dite *Clivus Martis*.

En Gaule, on a constaté que la construction des voies romaines était beaucoup plus simple qu'on ne l'avait d'abord admis. M. Bruyelle, en étudiant celles du nord de la France, y a reconnu l'absence du *statumen* et du *rudus*, c'est-à-dire de la première base de pierres volumineuses posées à plat et du second lit en maçonnerie de moellons cassés et de chaux battue. Tantôt un cailloutis de plus ou moins d'épaisseur remplace ces deux couches, tantôt un amoncellement de terre battue tient lieu de *statumen;* un lit de calcaire grossier ou siliceux disposé presque à plat compose le *rudus*, une couche de calcaire désagrégé ou craie remplace le *nucleus*. Dans tous les pays crétacés, une dernière couche de silex ou cailloux recouvre le tout et sert de ciment. Dans les pays de calcaire grossier, la chaussée repose ordinairement sur des grès bruts entassés en masses énormes. L'absence de règles fixes pour la construction des voies ressort en particulier de l'inspection du magnifique chemin romain élevé sur l'étang de Berre et appelé *chaussée de Marius*, en souvenir des travaux exécutés par ce grand homme de guerre pour assurer la navigation à l'embouchure du Rhône. Marius avait fait creuser par ses soldats un canal dans lequel il détourna une grande partie des eaux du fleuve, que les ensablemens rendaient difficilement navigable. C'est ce qu'on appela les *fosses Marianes* et ce qui permit aux navires de remonter en tout temps de la mer jusqu'à Arles. Le long de ce canal s'étendait une voie romaine encore en partie subsistante, et qui est simplement formée par un empierrement de galets mélangés de pierres et de sable. On doit à M. Alfred Saurel une intéressante dissertation sur ces *fossæ Marianæ* qui ont valu au village de Fos son nom; elles montrent quelle intelligence le peuple-roi avait des travaux publics.

Tous ces faits ont été mis surtout en évidence par les recherches persévérantes d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. de Matty de Latour. Presque nulle part il n'a observé la succession régulière et systématique dont nous parle Vitruve. Les Romains ont

généralement utilisé le terrain tel qu'ils le rencontraient. Des déblais et des remblais n'ont que rarement précédé l'établissement du massif; c'est ce dont M. de Matty de Latour s'est assuré en faisant opérer de nombreuses tranchées sur divers tronçons de voies romaines. Sur la voie antique de Besançon à Langres, il n'a pas pratiqué moins de trois cents coupures. Chose digne de remarque, il est ressorti des études de cet ingénieur que le mode d'empierrement lié par des matières d'agrégation et la fondation en béton proposés de nos jours comme une invention nouvelle étaient déjà connus des Romains.

Toutefois on ne doit point oublier, pour ne pas prêter à ces résultats des conséquences trop générales, que les voies antiques ne se présentent plus aujourd'hui que dans l'état où les avaient fait passer les grossières réparations du moyen âge. La décadence de l'art de l'ingénieur dut faire chercher à simplifier un mode de construction beaucoup trop savant pour nos ancêtres. La chaussée proprement dite, ce que les Romains appelaient l'*agger*, pavé de pierres assujetties avec du ciment, reposant sur plusieurs couches de décombres et légèrement élevé au centre, comme on peut le voir à l'ancienne *via Sacra* près Rome, s'usa peu à peu et ne fut plus refaite; il y a deux cents ans, quelques-uns de ces pavages antiques subsistaient encore en France. L. Guichardin parle avec admiration de la voie romaine allant de Paris à Tongres, et qui était au XVIe siècle pavée de larges dalles. Le célèbre antiquaire portugais André Resend dit avoir vu dans le midi de la France les restes d'une voie pavée avec une profusion presque insensée de pierres équarries à la règle et au marteau. *Quadratis saxis pene insana profusione*, écrit-il.

Les investigations de M. de Matty de Latour prouvent d'autre part que les Romains n'avaient pas à beaucoup près été aussi esclaves de la ligne droite qu'on était enclin à le supposer. En cela on s'était également trop guidé sur la voie Appienne qui, de Rome à Terracine, dans une longueur d'environ 60 milles, ne s'infléchit qu'en deux endroits. L'ingénieur français a reconnu dans les voies de la Gaule des déviations défectueuses et des courbes qu'il eût été facile d'éviter. Même exagération à l'égard de la largeur, qui était loin d'égaler celle de la voie Appienne, dont l'ouverture est de 13 à 15 pieds et qui en atteint quelquefois 26. Pour la majorité des voies établies par les Romains dans la Gaule, la largeur ne dépassait jamais 8 mètres; elle était d'ordinaire bien moindre. C'est que la circulation n'était pas à beaucoup près, dans notre pays, ce qu'elle devait être aux abords de Rome, où affluaient tant d'étrangers et de marchandises.

D'ailleurs toutes les voies étaient loin d'avoir une égale importance, et de même qu'aujourd'hui on distingue plusieurs classes de routes, il y avait chez les Romains des localités principales, des embranchemens menant à des voies secondaires (*diverticula*), des voies de traverse (*compendium*), qui permettaient d'abréger la route, presque toujours un peu plus longue par les grandes voies établies originairement dans les parties les plus ouvertes et les plus accessibles. La ville de Compiègne, où les rois de la première race avaient une maison de chasse, paraît avoir dû son nom à une de ces routes abrégées qui dispensait de suivre la *chaussée de Brunehaut*, la seule qui avant François Ier traversât la forêt de Compiègne ou, comme on disait jadis, la forêt de Cuise. A la fin du XIIIe siècle, du temps du jurisconsulte Beaumanoir, on distinguait encore plusieurs catégories de voies; les plus grandes portaient le nom de *chemin de Jules César*. On a vu plus haut que dans un capitulaire, qu'on fait remonter jusqu'au temps de Dagobert, les chemins sont partagés en trois classes : *viæ publicæ, viæ convicinales* et *semitæ*. Les premiers sont devenus plus tard nos chemins royaux.

Il est certain qu'aux Xe et XIe siècles la viabilité tomba dans un piteux état. On n'exécutait de réparations qu'à l'entrée des ponts et des grandes villes, aux endroits devenus absolument impraticables. Les ponts n'étaient souvent pas mieux construits que les chaussées, et des chutes nombreuses n'attestaient que trop le peu de solidité des fondations. L'absence d'uniformité dans la largeur des routes qui variait suivant les coutumes locales de 24 à 60 pieds, en même temps qu'elle nuisait à la circulation, favorisait l'envahissement des riverains. Ceux-ci ne se faisaient pas faute d'arracher du pavé romain encore subsistant les pierres dont ils avaient besoin; ils défonçaient le sol pour y chercher de la bonne terre à leur usage; ils prolongeaient leurs sillons jusque sur les accotemens; ils plantaient des haies et des arbres pour masquer leurs usurpations. Les plus osés allaient jusqu'à intercepter complétement la route qui, déviée forcément de son ancienne direction, était rejetée dans des parties parfois inaccessibles et inutilement allongée. C'est ce qui explique les courbes que ne tardèrent pas à faire d'anciennes voies originairement rectilignes. Ce déplorable état de choses se continua pendant des siècles. On ne s'en préoccupait guère, car on était habitué dans les transports et les voyages à des lenteurs, à des obstacles de tout genre. Comment aurait-on été révolté d'une telle condition de la voirie, quand à Paris même, jusqu'à l'époque de Philippe-Auguste, les voies ne furent pas pavées? Après qu'elles l'eurent été, les communications ne devinrent pas pour cela beaucoup plus aisées. Le pavé de la capitale était

formé de petites dalles minces, qui, en vertu des règlemens, devaient être mises de champ afin de présenter plus de solidité; mais les propriétaires obligés d'entretenir à leurs frais la chaussée contiguë à leur maison, visaient à l'économie et faisaient poser les dalles à plat; celles-ci se fendaient promptement, d'où il résultait des trous et des ornières dans lesquelles séjournaient les eaux. Aussi nous représente-t-on les charrettes cahotant sans cesse sur ces chaussées inégales, y répandant de la terre ou des gravats qui venaient encore augmenter l'impraticabilité de la rue. En 1348, les chaussées de Paris étaient pleines d'immondices; nul ne nettoyait, ne réparait, et pourtant le prévôt de Paris n'avait encore porté aucune condamnation pour obliger les bourgeois à faire leur devoir.

Cependant le mouvement commercial lié au développement des communes, qui se produisit au XIIe siècle, paraît avoir apporté de passagères améliorations dans l'état de nos routes. La naissance de nouveaux centres de populations qui s'élevaient dans les lieux de pèlerinage, autour des châteaux, des églises et des monastères, l'institution des *villes neuves* amenèrent, comme l'a remarqué M. F. Bourquelot dans un curieux travail sur les foires de Champagne, l'augmentation des voies. Ce savant a montré que, malgré l'imperfection des moyens de transport, le commerce avec l'étranger était alors beaucoup moins restreint qu'on ne l'avait cru. Les foires de Champagne dénotent des relations de trafic et d'affaires assez actives, non pas seulement entre nos provinces, mais avec l'Italie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et jusqu'avec l'Orient. Les denrées les plus diverses faisaient l'objet d'un commerce souvent considérable. Les marchands se transportaient, comme cela se pratique encore en Asie, par caravanes et en armes, afin de pouvoir repousser les attaques auxquelles ils étaient exposés. Dans le midi de la France, on les voit élire un chef ou capitaine, qui réglait la route, en même temps qu'il statuait sur les contestations. Les retards, les difficultés ne résultaient pas seulement du mauvais état des routes, des dangers que faisaient courir les larrons, les brigands et les soudards : outre les rançonnemens irréguliers, il y avait les rançonnemens légaux qui se produisaient sous forme de *droits de travers* et de *péages* de différentes natures, impitoyablement imposés aux voyageurs pour leur personne, leurs serviteurs, leurs bêtes de charge et leurs montures, leurs voitures et leurs marchandises. Ces droits avaient été originairement établis en vue de la construction et de l'entretien des chemins et des ponts; mais ils avaient fini par être détournés, en bien des lieux, de leur destination première. D'ailleurs sous ce régime de la féodalité qui, malgré le lien du vasselage, laissait en fait le seigneur indépendant, celui-

ci recourait à tous les moyens pour se créer des ressources; il usait de ruses ou de violences, et les impôts de circulation dégénérèrent comme bien d'autres en extorsions. Charlemagne et Louis le Débonnaire, au temps desquels ces abus s'étaient déjà produits, tentèrent d'y porter remède et interdirent l'établissement de péages illicites. Leurs prescriptions ne paraissent pas avoir été longtemps observées. Aux droits exigés par les seigneurs vinrent se joindre ceux dont les villes frappaient la circulation. Imitant l'exemple de la noblesse, les bourgeois, réunis en corps, constitués en communes, soumirent à des redevances la faculté d'entrer dans leurs murs. Les droits étaient ordinairement perçus par les baillis, les prévôts des marchands, quelquefois ils les affermaient; de là des fraudes et des exigences illicites qui retombaient sur les voyageurs.

Tout était local dans l'administration du moyen âge, et ce même caractère se retrouve alors pour la surveillance des voies de communication. L'existence des lignes itinéraires anciennes ou nouvelles que suivaient les armées, les pèlerins ou les marchands, de ce qu'on appelait jadis les *chemins ferrés*, ou de *grande chevauchée*, dépendait d'une foule d'autorités étrangères aux intérêts généraux et qui n'avaient chacune en vue que leur canton ou leur paroisse. Les dépenses des routes n'étaient pas encore portées aux budgets provinciaux; elles incombaient aux communes. Le roi ne se chargeait des travaux à exécuter que dans son domaine et sur les terres dont il était le seigneur immédiat; encore recourait-il souvent au concours obligatoire des localités qui devaient en profiter, leur imposant une levée spéciale de deniers. D'autres fois les communautés d'habitans fournissaient le principal de la dépense, et le roi se bornait à les aider, à les encourager par une subvention. Chose remarquable, tandis que le principe de la corvée apparaît dans une foule de servitudes féodales, il n'était point appliqué aux grands chemins, et l'on avait abandonné à cet égard les vues des Carlovingiens, indiquées notamment dans un capitulaire de 854. Sans doute le seigneur pouvait obliger son vassal à faire réparer ou entretenir un chemin privé, l'avenue d'un château, mais ces réquisitions passagères ne constituaient pas un système de travaux réguliers destinés à la conservation des voies publiques. Les riverains n'étaient tenus à aucun travail manuel, à aucune contribution spéciale pour assurer le maintien en bon état des voies que les Romains avaient léguées au moyen âge, de celles qui s'étaient depuis eux établies.

On comprend qu'une viabilité si imparfaite fit préférer les voies fluviales aux voies de terre; on y trouvait d'ailleurs plus de sécurité et moins d'entraves. Aussi y eut-il au moyen âge un retour au mode de transport anciennement usité dans la Gaule. La navigation

du Rhône, du Rhin, de la Seine et de la Loire prit une nouvelle activité et reçut des améliorations. Charlemagne avait essayé d'unir le Rhin au Danube. Charles V forma le projet de réunir la Loire et la Seine par un canal; mais ce projet ne fut pas exécuté. La Loire était l'artère principale de communication. Les paroisses des bords de ce fleuve auxquelles était imposée l'obligation d'entretenir les chaussées et les *turcies*, obtenaient des exemptions de subsides dans les années où le fleuve débordait. Quand la taille fut devenue perpétuelle elles eurent le privilége d'en être entièrement affranchies. Ce n'est pas que sur les fleuves les marchands et les voyageurs fussent complétement à l'abri de ces impôts de passage dont étaient frappées les routes. Des chartes nous montrent l'établissement de droits perçus sous le nom de *tonlieu*, au profit de l'abbaye de Saint-Denis, sur les bateaux qui apportaient dans la capitale les marchandises. Il y avait à Paris une *hanse* ou corporation de ceux qu'on appelait les *marchands de l'eau*; elle remontait à l'époque romaine. On la trouve en effet mentionnée sur une inscription latine sous le nom de *nautæ Parisiaci*; de pareils *colléges* de bateliers étaient au temps des empereurs chargés des transports sur les principaux cours d'eau de la Gaule. Philippe-Auguste, par lettres patentes de 1213, accorda aux *marchands de l'eau*, dont il est déjà question sous ses prédécesseurs, un droit de navigation pour subvenir à la construction d'un port destiné aux barques qui approvisionnaient la capitale de vin, de bois, de fourrages et de sel. D'autres corporations, des communautés jouissaient également du droit de percevoir des taxes sur les marchandises venues par eau. Les abus qui se glissaient partout au moyen âge pénétrèrent dans la perception de ces droits et portèrent souvent grand préjudice au commerce. Ils se continuaient encore pour la navigation de la Loire au temps de Louis XIV; Colbert chercha à y mettre un terme. Les délégués choisis parmi les marchands des villes situées sur le fleuve employaient souvent pour leurs besoins personnels le produit de l'impôt perçu sur les bateaux et qu'on appelait *droit de boëte*. Un siècle plus tard ce furent les officiers des élections où passaient les levées qui perçurent des droits illégaux sur les fonds destinés aux réparations, sous prétexte d'assistance aux adjudications, aux visites et réceptions des travaux.

Le morcellement de l'administration et de l'autorité tendit donc à perpétuer chez nous le mauvais état de la viabilité. Aussi les premières tentatives de centralisation exercèrent-elles sur nos voies une heureuse influence. Louis XI, ce grand adversaire de la féodalité, renouvela l'ancien système des postes des Romains, afin de s'assurer des communications faciles avec les différentes parties de

son royaume. Il fit établir sur les routes des stations, ou *gîtes*, dans lesquels on pût trouver des chevaux, et il parvint ainsi à établir une correspondance régulière avec ses diverses provinces. Ces postes étaient sans doute bien imparfaites, et c'est seulement sous Henri IV que des relais à distances égales furent établis sur toutes les routes importantes. Les deux premières routes qui jouirent de cet avantage furent celles de Paris à la frontière d'Espagne et à Calais, pour lesquelles la mesure fut prise dès 1597. La création de Louis XI n'en constituait pas moins un progrès considérable sur le régime antérieur; elle eut pour conséquence de faire sentir la nécessité d'une meilleure administration des chemins, d'un entretien plus uniforme et plus suivi qui ont marqué le XVIIe siècle.

III.

La France n'eut donc qu'à revenir au système romain pour entrer dans la voie du progrès. Ce qui avait lieu en matière de ponts et chaussées se produisait aussi pour la législation, la philosophie, les lettres et les arts. C'est un retour à l'antiquité qui éveilla en Europe cette préoccupation du mieux qui nous a valu tant de merveilles et a si fort agrandi notre horizon. Le moyen âge, en fait de viabilité, comme sur bien d'autres points, rétrograda visiblement. Il vécut des débris de l'héritage que Rome lui avait légué, il n'eut point l'intelligence de l'accroître et de le féconder. Loin de là, il dénatura ses plus belles œuvres et en dérangea la magnifique ordonnance. Cette grande unité romaine avait été le plus puissant élément de civilisation que l'antiquité eût possédé. Le système féodal, introduit par les barbares et étendu par la force des choses sur toute l'Europe, a morcelé et disjoint là où la domination du peuple-roi avait rapproché et réuni. Aussi les nations qui ont conservé le plus d'unité, celles chez qui les tendances à constituer un seul corps politique sont les plus énergiques et les plus vivaces, sont-elles celles qui ont subi davantage l'influence romaine. Les peuples germains, qui ont le plus échappé à l'action absorbante de la ville éternelle, n'ont pu encore complétement secouer les restes de l'organisation féodale. Le fractionnement en petits états séparés a persisté pendant tant de siècles, qu'il a élevé entre des groupes d'hommes parlant la même langue et ayant une foule d'intérêts communs, des barrières quasi infranchissables. Des rivalités, des antipathies sont nées de cet état de division. En Allemagne et en Angleterre, l'administration romaine n'avait pas poussé comme en Italie, en Gaule et en Espagne de profondes racines d'où pussent sortir des

rejetons vigoureux, une fois que l'édifice féodal ébranlé eut permis au sol de revenir à son état primitif. Quoique les Romains n'eussent opéré que lentement et avec une singulière prudence l'œuvre de l'unification, qu'ils aient plutôt fait rechercher leur système de gouvernement qu'ils ne l'aient imposé, ils réussirent à façonner à leur propre image la plupart des contrées de l'Europe occidentale qui avaient passé sous leur autorité. Plus on pénètre dans l'étude de l'administration du peuple-roi, plus on constate l'intelligence et la prévoyance de ses mesures. La connaissance plus approfondie que nous possédons maintemant de l'épigraphie latine nous a permis de reconstruire la hiérarchie et les rouages de ce vaste système que dominaient les empereurs. Ces décrets inscrits sur la pierre, ces expressions publiques d'hommage et de reconnaissance, ces épitaphes où sont rappelés les titres et les services du mort, ont jeté sur l'histoire de l'empire romain un jour nouveau et comblé bien des lacunes laissées par les auteurs. On a pu dresser année par année le tableau presque complet de ceux qui avaient occupé les principales magistratures, non-seulement dans Rome, mais dans les provinces, se rendre un compte exact des conditions imposées pour l'avancement dans l'armée et dans l'ordre civil. Les renseignemens que l'épigraphie latine a ajoutés aux données que les livres nous fournissaient sur les voies romaines, ne sont qu'un faible échantillon de ceux dont nous lui sommes redevables pour d'autres parties de l'archéologie. C'est la gloire du savant italien Borghesi d'avoir, par la manière dont il l'a comprise et poursuivie, donné tant d'importance à l'étude des inscriptions latines. Cet illustre antiquaire, du fond de sa petite ville de Saint-Marin, a renouvelé une science que cultivent avec succès des savans éminens, formés par ses enseignemens : M. Th. Mommsen, le célèbre auteur de l'*Histoire romaine*, M. Henzen, aujourd'hui secrétaire de l'institut archéologique de Rome, et qui a complété et corrigé le recueil si précieux d'Orelli, M. Léon Renier, qui occupe au Collége de France la chaire d'épigraphie latine. Ces textes nouveaux, que des fouilles nombreuses grossissent incessamment, sont ceux surtout qu'il faut interroger pour avoir une idée de tout ce qu'ont fait les Romains. La connaissance des voies romaines y a gagné beaucoup pour sa part, non pas seulement en ce qui touche à l'histoire de l'administration et de la construction, mais aussi pour les questions qui rattachent cette étude à celle de la géographie ancienne.

C'est ainsi que, grâce aux explorations de M. Léon Renier, qui a rapporté de l'Algérie la plus riche moisson épigraphique, à celles d'un voyageur infatigable, M. Victor Guérin, qui a visité la régence de Tunis, et aux recherches si consciencieuses et si louables de la

société archéologique de Constantine, on peut aujourd'hui refaire d'une manière bien plus complète qu'il y a trente ans la géographie de l'Afrique romaine. Les investigations de M. Hübner dans la Péninsule ont fourni les premiers élémens d'un travail analogue pour l'Espagne et le Portugal. L'Angleterre possède maintenant assez d'inscriptions latines trouvées sur son sol pour reconstruire sa carte au IIIe siècle de notre ère; mais quoique ce pays compte des antiquaires et des philologues distingués, il ne possède pas d'épigraphistes éminens, et un travail semblable à celui qu'a entrepris la commission de la carte des Gaules ou à celui qui a été exécuté pour une partie de l'Allemagne méridionale et occidentale est encore à faire pour l'antique Albion. C'est de l'ensemble de ces travaux que sortira la restitution complète du vaste réseau de routes dont le peuple-roi avait couvert son empire. En Italie, l'œuvre est à peu près terminée. On peut, avec une grande approximation, dessiner le tracé des routes célèbres qui rayonnaient autour de Rome et dont on retrouve en tant de lieux le pavé et la vieille disposition. Un explorateur d'une grande sagacité, M. Pietro Rosa, aujourd'hui directeur des fouilles exécutées au Palatin par les ordres et aux frais de l'empereur, est certainement celui qui a le plus contribué à la restauration des itinéraires de l'Italie ancienne. Il n'est aucun point de la campagne de Rome qu'il n'ait visité à plusieurs reprises, et il a scruté dans les moindres détails tous les problèmes de la topographie du Latium. Ses recherches, libéralement mises à la disposition d'une foule de voyageurs et d'érudits, ont facilité des publications où nous ne savons pas assez la part qu'il a prise. On ne peut jeter les yeux sur les belles cartes que M. Pietro Rosa a dressées et où il a consigné toutes ses découvertes, indiqué le parcours exact des voies, l'emplacement d'une foule de villes détruites, sans être frappé du génie organisateur de la petite population qui devait faire de ce canton de l'Italie le centre de l'univers. Les Grecs avaient déjà, avant les Romains, manifesté à un haut degré l'intelligence des constructions et le génie des arts, mais, chez eux, le sentiment esthétique dominait. A Rome, la pensée politique, la préoccupation de l'utile l'emportent sur l'instinct du beau. Les nombreux travaux que les Romains exécutent ont pour objet de consolider leur autorité, de perpétuer leur mémoire, de rattacher par des besoins communs la métropole aux villes des provinces, d'établir en un mot un courant d'idées, d'usages et d'habitudes qui romanise tous les peuples et les absorbe dans la vie de leurs dominateurs. Entre ces constructions, les voies sont peut-être celles qui personnifient le mieux le caractère, la marche et les progrès de la puissance romaine; elles s'étendirent chaque jour davantage, por-

tant aux extrémités de l'empire l'activité et les lumières dont Rome était le foyer et y ramenant des flots de populations qui accouraient dans la métropole se pénétrer de l'esprit romain, apprendre la langue latine et se façonner à la civilisation romaine.

Quand la chute de l'empire eut détruit l'union entre la ville éternelle et les provinces et rendu à leur indépendance les peuples de l'Europe occidentale, les routes que les Romains avaient tracées sur leur territoire demeurèrent encore pendant bien des siècles les liens les plus puissans qui rattachassent ensemble les parties séparées du grand tout. L'unité politique avait disparu dans le monde romain, mais l'unité subsistait dans l'ordre intellectuel et moral; elle était maintenue par ces mêmes liens que le peuple-roi avait établis pour retenir les provinces à la métropole. L'unité de la foi catholique avait remplacé l'unité de pouvoir; les papes s'étaient constitués les héritiers des empereurs, et pour exercer leur autorité, ils avaient repris à leur profit tout ce qui avait survécu du système centralisateur de Rome. Ce n'étaient plus des armées, des magistrats, des citoyens se rendant aux comices qui parcouraient les voies, c'étaient des pèlerins allant chercher dans la ville sainte les enseignemens de la foi et de la piété, des prêtres et des moines chargés de maintenir entre le saint-siége et ses sujets d'incessans rapports d'obéissance, des docteurs qui allaient étudier la théologie, comme naguère les lettrés et les soldats de la Gaule, de l'Espagne, de la Bretagne, allaient apprendre dans la ville impériale la politique, l'éloquence et la guerre. Ainsi l'œuvre d'unification avait été si habilement conçue que les peuples barbares, quand ils voulurent s'unir par la religion et la science, durent prendre les mêmes voies que les Romains avaient jadis ouvertes pour se les assimiler et les absorber dans leur immense empire.

ALFRED MAURY.

SCIENCES NATURELLES

LE DRONTE

ET LES ESPÈCES PERDUES.

Les matelots de l'amiral hollandais Wybrand de Warwyk, qui fut jeté, en 1598, sur la côte de l'île Maurice, découvrirent dans l'intérieur de cette île un oiseau aux formes lourdes et massives, impropre au vol, se traînant pesamment sur deux pieds très courts, qui ressemblaient à deux gros piliers. Sa tête, plantée sur un cou épais et court, était en partie nue, c'est-à-dire couverte d'une peau blanchâtre et presque transparente; elle était coiffée d'un bourrelet de duvet noir qui a fait donner à cet oiseau le surnom de *cygne à capuchon*. Le bec, d'une grandeur démesurée, était armé de mandibules renflées par les deux bouts et fortement recourbées de façon à figurer deux cuillers pointues qui s'appliqueraient l'une sur l'autre par la concavité; les narines s'ouvraient vers le milieu de la longueur du bec, qui, à partir de ce point jusqu'à l'extrémité, était d'un vert clair mêlé de jaune pâle et noirâtre en dessous. Tous ceux qui nous ont laissé des descriptions de cet oiseau ont été frappés de l'expression mélancolique de ses deux gros yeux noirs, entourés d'un cercle blanc. « Sa physionomie, dit le naturaliste Herbert, porte l'empreinte d'une tristesse profonde, comme s'il sentait l'injustice que lui a faite la nature en lui donnant, avec un corps aussi pesant, des ailes tellement petites qu'elles ne peuvent le soutenir en l'air, et servent seulement à faire voir qu'il est oiseau, ce dont sans cela on serait disposé à douter. »

Les ailes du *dronte* (tel est le nom sous lequel on désigne ordinairement l'oiseau de l'île de France) n'étaient en effet représentées que par deux

touffes de plumes jaunâtres. Cinq plumes de la même couleur, à barbes ébouriffées et crépues, remplaçaient la queue. La forme du corps était à peu près celle d'un cube ou d'un dé à jouer; un duvet de plumes grises, molles et douces au toucher, le couvrait en entier. Il était soutenu sur deux jambes noires, longues d'un décimètre et ayant presque autant de circonférence. Le dronte était plus gros qu'un cygne et pesait environ cinquante livres.

La faim poussa les matelots hollandais à tuer un grand nombre de ces animaux lourds et stupides qui se laissaient assommer sans résistance. Cependant la chair du dronte exhalait une odeur désagréable, elle était d'un goût si rebutant que tout l'équipage pris ensemble ne put jamais consommer plus de deux bêtes en une fois. C'est en souvenir des haut-le-cœur causés par ces repas que les Hollandais ont donné à cet oiseau le nom de *walg-vogel,* qui veut dire *oiseau de dégoût*. Ils l'appellent aussi *dodaerts*. Les Portugais le nomment *dodo,* en raison de sa stupidité, dit Herbert. Latham l'a classé parmi les autruches et en a fait un genre à part sous le nom de *didus* (*didus ineptus*).

Le massacre auquel se vit obligé l'équipage de l'amiral Wybrand a été funeste à la race du dronte. Dernier débris d'une génération d'animaux qui n'était plus de ce temps, sa vitalité était en quelque sorte épuisée; il n'a point résisté aux persécutions répétées dont il a été l'objet. Déjà en 1607, c'est-à-dire neuf ans seulement après leur découverte, le nombre des drontes diminuait énormément sur la côte de l'île Maurice, au dire du commerçant Paulus van Soldt, dont l'équipage n'avait vécu pendant vingt-trois jours que de ces oiseaux et de quelques tortues. C'est en 1681 qu'il est fait mention pour la dernière fois de l'existence du dronte à l'île Maurice. Ainsi en moins d'un siècle il a totalement disparu de la surface du globe. Une forme créée, conçue par la nature, est rentrée dans le néant.

Il y a là quelque chose de plus grave que la mort, quelque chose qui trouble l'esprit. Nous sommes habitués à voir l'existence de l'individu arriver à son terme naturel; il meurt, mais pour renaître dans sa postérité :

. . . . . At genus immortale manet.

Combien de formes cependant sont ensevelies dans les couches successives de terrains superposés dont se compose l'écorce terrestre! combien d'espèces ont probablement disparu sans laisser la moindre trace de leur passage! Les temps historiques nous offrent plus d'un exemple de ces sortes d'événemens, et en y regardant de plus près nous reconnaîtrons qu'ils ne constituent qu'une des formes sans nombre sous lesquelles se manifeste une grande loi de la nature.

Sur la terre, il n'y a place que pour un nombre déterminé d'êtres vivans. La tendance à la multiplication indéfinie est sans cesse contre-balancée par de nombreuses causes de destruction. Dès sa naissance, l'individu est

obligé de lutter contre les conditions physiques de la vie, contre ses semblables qui lui disputent les moyens d'existence, et contre ses ennemis naturels, que leur instinct pousse à le détruire. Ainsi vivre, c'est combattre. L'existence de chaque être dépend de la somme de résistance qu'il peut opposer à la *concurrence vitale*.

Certaines espèces ont une chance de salut dans leur fécondité extraordinaire, qui leur permet de combler sans retard les vides que la persécution ouvre dans leurs rangs, et de profiter immédiatement de chaque augmentation fortuite des moyens de subsistance pour se multiplier en proportion. Aussi les voyons-nous envahir une contrée aux dépens des espèces moins fécondes. Dans d'autres cas, une espèce s'accommode d'un climat donné avec une facilité toute particulière pendant qu'une autre y dépérit; le froid, la pluie, les vents, servent d'auxiliaires dans cette lutte aux espèces favorisées, hâtent la destruction des espèces condamnées à céder la place aux premières. C'est ainsi que certaines plantes ne peuvent croître dans un champ à côté de certaines autres sans en être invariablement étouffées. Cette rivalité devient encore généralement plus vive et plus ardente entre les individus et les variétés d'une même espèce, obligés de se disputer plus directement leur subsistance. On a constaté que certains moutons de montagnes affament à tel point les autres variétés de moutons qu'on ne peut les faire paître ensemble. Il en est de même pour les plantes. Si on sème deux variétés de pois de senteur, et qu'ayant recueilli et mêlé les graines on les ressème de nouveau, au bout de très peu de temps on pourra remarquer que l'une des deux variétés seulement a survécu et a complétement supplanté l'autre; c'est celle qui, mieux appropriée au sol et au climat, tire de là quelque avantage sur sa rivale. En Russie, la petite blatte orientale a partout chassé devant elle et remplacé sa grande congénère. Toutes les fois qu'une espèce ou une variété a été diminuée par une cause de destruction quelconque, d'autres en profitent pour s'accroître en nombre et pour s'affermir dans la possession du terrain. Dans cette lutte générale d'individu à individu et d'espèce à espèce, les faibles succombent et disparaissent; ce sont les êtres les plus vigoureux, les plus sains et les plus heureux qui survivent et se multiplient. Tout est soumis à la loi du plus fort.

En suivant cette idée jusque dans ses dernières conséquences, un célèbre naturaliste anglais, M. Darwin, s'est vu conduit à une explication fort ingénieuse de l'origine et de la disparition des espèces. Sa théorie est loin d'être à l'abri de toute objection, et en France elle compte peut-être encore, à l'heure qu'il est, plus d'adversaires que de partisans; mais elle semble résoudre un si grand nombre de problèmes, coordonner tant de faits et lever d'un seul coup tant de difficultés en portant la lumière dans les coins les plus obscurs de la science, qu'il n'est point aisé de se soustraire à la séduction qu'elle exerce sur l'esprit. Voici le raisonnement sur lequel M. Darwin appuie ses déductions.

Les organes et les instincts sont variables jusqu'à un certain point. Or,

grâce à la concurrence vitale, toute variation favorable devra se perpétuer, tandis que les déviations nuisibles seront éliminées. Les variations les plus légères, pourvu qu'elles soient avantageuses à l'individu dans lequel elles se produisent, en le favorisant par rapport à ses congénères, contribuent à sa conservation et se transmettent par héritage à sa postérité; celles au contraire qui diminuent la résistance vitale de l'individu hâteront sa destruction et disparaîtront le plus souvent avec lui. C'est là ce que M. Darwin appelle le principe de l'*élection naturelle*.

On sait à quels résultats étonnans les éleveurs et les jardiniers arrivent par une élection méthodique qui a pour but de fixer les déviations utiles, en accumulant avec soin toutes les variations accidentelles qui se produisent dans le sens voulu. L'élection naturelle, selon M. Darwin, produit des effets incomparablement plus grands, et de modifications en modifications fait naître d'abord les variétés, puis ensuite les espèces, qui ne sont au fond que des variétés bien tranchées dont les liens intermédiaires se sont perdus. Ce procédé naturel a donc pour conséquence finale un perfectionnement graduel par lequel toute forme vivante devient de mieux en mieux appropriée à ses conditions d'existence. Les formes de transition qui ne répondent à ces exigences que d'une manière imparfaite sont bientôt sacrifiées. On en retrouve quelques-unes dans ce vaste cimetière que nous appelons les couches géologiques, et chaque jour les fouilles qui sont exécutées dans les terrains anciens nous font connaître quelque chaînon perdu de l'immense série des êtres organisés.

Les circonstances locales et les conditions climatériques jouent sans doute un grand rôle dans ce développement progressif basé sur l'élimination des élémens faibles ou imparfaits. Prenons, par exemple, une île ou un lac, c'est-à-dire une région isolée, entourée de barrières naturelles. Dans les étroites limites d'un pareil habitat, les chances de variations utiles sur lesquelles l'élection naturelle pourrait agir, se trouveront évidemment diminuées, ce qui retiendra le procédé de transformation progressive. En outre l'isolement, en empêchant l'invasion d'organismes mieux adaptés aux conditions particulières du sol, mettra les races indigènes à l'abri de la concurrence et de la destruction. Elles se conserveront plus longtemps, leurs variations seront plus lentes et beaucoup moins nombreuses; mais en même temps ces races seront en retard sur le reste de la création et moins aguerries, pour ainsi dire, que les autres. Vienne alors une modification subite de leurs conditions d'existence, elles ne résisteront que faiblement, et leur destruction ne tardera pas à s'accomplir. C'est dans les bassins d'eau douce, dont l'étendue est relativement petite, que nous rencontrons encore quelques-unes des formes les plus anormales telles que l'ornithorhynque et le lépidosiren, sortes de fossiles vivans qui relient entre eux des ordres zoologiques aujourd'hui profondément séparés. Leur conservation n'est due sans doute qu'à l'isolement de leur habitat. Dans les îles du Grand-Océan, les premiers colons découvrirent égale-

ment de ces formes en quelque sorte surannées; elles ont rapidement disparu en cédant la place aux nouveaux venus. Au contraire, les formes nées en de vastes régions continentales ont déjà triomphé de nombreux compétiteurs, elles pourront prendre une extension rapide aux dépens des espèces aborigènes lorsqu'on leur offrira une nouvelle patrie. Les espèces européennes naturalisées dans les îles de l'Océanie en ont fourni la preuve. C'est ainsi que certaines contrées du globe ont peut-être souvent changé d'aspect par suite de révolutions semblables. « Comme les bourgeons en se développant, dit M. Darwin, donnent naissance à d'autres bourgeons qui, lorsqu'ils sont vigoureux, végètent avec force et dépassent une multitude de branches plus faibles, ainsi je crois que, par une suite de générations non interrompues, il en a été du grand arbre de la vie qui remplit les couches de la terre des débris de ses branches mortes et rompues, qui en couvre la surface de ses ramifications toujours nouvelles et toujours brillantes. »

Il est aisé maintenant de concevoir tout l'intérêt que présente, au point de vue de la philosophie naturelle, la disparition d'une espèce entière, surtout si cette disparition s'opère en quelque sorte sous nos yeux et s'il est possible de la suivre pas à pas. Les deux derniers siècles nous ont offert ce spectacle plus d'une fois. La courte histoire du dronte est surtout instructive sous ce rapport.

En 1638, on montrait encore en Angleterre un dronte vivant. Sa peau empaillée fut longtemps conservée au célèbre musée de John Tradescant; mais la commission administrative de cet établissement jugea utile en 1775 de faire réformer tous les animaux endommagés, et le dronte était de ce nombre. On ne sauva de la destruction que la tête et l'une des pattes, et ces débris ont pris place aujourd'hui dans la collection Ashmoléenne à Oxford. Une autre patte du dronte fut donnée au Musée britannique; un crâne se retrouva en 1842 à Copenhague; le Musée de Prague possède un bec du même oiseau; enfin il existe à Londres, à Vienne, à Berlin et à La Haye des peintures du dronte dues à des artistes hollandais. C'était là, il y a six mois, tout ce qui restait de cet animal bizarre.

Aucun des différens navires qui se sont arrêtés à l'île de France à l'époque où elle ne portait pas encore ce nom n'avait à son bord un naturaliste; c'est ce qui explique pourquoi les renseignemens qui nous ont été transmis sur le dronte sont si incomplets. Au commencement de ce siècle, Bory de Saint-Vincent fit des recherches sur les lieux mêmes, et il constate que jusqu'au souvenir du dronte s'était perdu dans l'île; il n'en était même plus question dans les traditions populaires. Il y a une vingtaine d'années, MM. Strickland et Melville ont réuni dans un gros volume accompagné de gravures tout ce qu'on savait jusqu'à cette époque sur l'oiseau perdu de l'île Maurice (1).

(1) Strickland et Melville, *The Dodo and its Kindred*, 1847.

L'île Rodrigue et la Réunion (île Bourbon) possédaient aussi à l'époque de la découverte des Mascareignes de grands oiseaux impropres au vol, dont la race s'est rapidement éteinte lorsque ces îles, précédemment désertes, furent occupées par les hommes. A Rodrigue, il y avait le solitaire, connu des naturalistes par un certain nombre de pièces osseuses recueillies à la fin du siècle dernier et pendant le siècle actuel dans les cavernes de l'île. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède quelques-unes. A la Réunion, on a trouvé, paraît-il, des oiseaux dont l'un était comparable au dronte et l'autre au solitaire, mais qui différaient néanmoins de ces deux espèces. Il n'en reste aucun vestige, aucune description. Les anciens créoles de la Réunion désignent encore l'un des deux sous le nom d'*oiseau bleu*.

Les fouilles qui avaient été entreprises à Maurice et à la Réunion par divers naturalistes pour retrouver quelques ossemens des oiseaux perdus étaient toujours restées sans résultat. On avait déjà presque renoncé à l'espoir d'en savoir jamais davantage sur ces anciens habitans des Mascareignes, quand au mois d'octobre 1865 un heureux hasard a mis au jour à l'île Maurice des ossemens de dronte en quantité suffisante pour reconstituer plusieurs fois le squelette de cet oiseau. Un habitant de Mahébourg, M. George Clark, s'était livré depuis longtemps à d'actives, mais vaines recherches en différens points de l'île. Dans ces dernières années, l'ouverture des tranchées nécessitées par la construction du nouveau chemin de fer semblait devoir amener la découverte tant désirée; mais cet espoir fut encore trompé. Enfin en septembre 1865 M. Clark apprit qu'un propriétaire des environs, M. Gaston de Bissy, faisait retirer d'un marais appelé la *Mare aux Songes* des boues d'alluvion destinées à servir d'engrais, et que ses terrassiers y rencontraient des ossemens de cerfs et surtout de tortues. Dès lors M. Clark entrevit la possibilité de mettre la main sur les restes introuvables du dronte. Il obtint de M. de Bissy toutes les mesures propres à conduire à ce résultat; mais ce ne fut que lorsqu'il décida quelques ouvriers à entrer jusqu'à la ceinture dans l'eau noire et bourbeuse et à tâter la vase du fond avec leurs pieds qu'il eut l'inexprimable satisfaction de voir retirer du marais un fragment authentique d'os de dronte. Encouragé par ce premier succès, il organisa immédiatement des fouilles plus sérieuses, et bientôt il eut entre ses mains de quoi approvisionner plusieurs collections. La *Mare aux Songes* était un véritable ossuaire.

L'endroit est d'ailleurs particulièrement propice au séjour des bêtes dont on y rencontre les restes. C'est un vallon étroit, entouré de collines à pentes douces; le fond en est formé par des masses rocheuses dont les interstices sont comblés par des alluvions de plusieurs siècles, de sorte que la profondeur de la vase est très variable d'un point à l'autre. Plusieurs sources qui se font jour entre les roches entretiennent l'humidité dans les sécheresses les plus prolongées. Des plantes aquatiques ont poussé sur les bords du vallon et ont formé une sorte de natte qui recouvre les parties

où l'eau est la plus profonde. En coupant cette natte ou en l'enlevant par portions, on a rendu accessible la vase qui est au-dessous, et c'est là seulement que se trouvent les os du dronte. Dans le sol tourbeux, qui forme en d'autres points une couche assez épaisse au-dessus de la vase, on n'a rencontré que des os de tortues, de cerfs, de flamans, de poules d'eau, de pluviers et de quelques autres oiseaux, mais pas un seul de dronte. L'existence des flamans à l'île de France était encore connue des parens de plusieurs habitans du pays.

M. Clark a envoyé une certaine quantité de ses ossemens de dronte à Londres, où une partie a été vendue aux enchères, une autre déposée au Musée britannique. Tout récemment, M. Charles Coquerel en a rapporté une collection de Saint-Denis (de la Réunion). Ces précieux échantillons ont été accueillis par nos naturalistes avec une satisfaction facile à comprendre.

Malgré ces découvertes, il est une question qui divise encore les naturalistes. Quelles sont les affinités du dronte avec les espèces actuelles? Tout récemment l'Académie des Sciences recevait dans une même séance deux mémoires sur cet oiseau réfractaire aux classifications. L'un est de M. Alphonse Milne-Edwards; il établit que le dronte doit prendre place à côté des colombes; l'autre est de MM. Gervais et Coquerel, il a pour but de mettre en évidence les rapports d'affinité du dronte avec les vautours. Colombe ou oiseau de proie, nous avons le choix.

MM. Gervais et Coquerel se fondent principalement sur l'étude du sternum et du bassin du dronte pour en faire une famille distincte alliée aux vautours en même temps qu'à certains gallinacés et à quelques échassiers. M. Milne-Edwards, de son côté, convient que ces deux parties essentielles du squelette semblent éloigner le dronte des colombides, avec lesquels il a, sous d'autres rapports, et surtout en ce qui concerne les pattes, des ressemblances frappantes et incontestables. M. Owen, l'illustre anatomiste anglais, qui vient d'examiner à son tour les os nouvellement arrivés de l'île Maurice, n'hésite même pas à considérer le dronte simplement comme un pigeon marcheur. M. Milne-Edwards fait ses réserves sur ce point : suivant lui, les particularités de structure que l'on remarque dans le bassin et dans l'appareil sternal du dronte ne sont pas de l'ordre de celles qui, chez les pigeons, caractérisent l'appropriation à un genre de vie de plus en plus terrestre. Il faudra donc ranger le dronte à côté des colombides, mais dans une division particulière de la même valeur.

Comme les îles Mascareignes ont servi d'asile au dronte et au solitaire jusqu'à la venue de l'homme, la plupart des îles situées entre Madagascar et la Nouvelle-Zélande ont probablement encore hébergé dans les temps historiques un certain nombre d'oiseaux, de types plus ou moins étranges et pour ainsi dire arriérés. A la Nouvelle-Zélande, leur race n'est même pas encore complétement éteinte; certaines espèces indigènes, aux formes bi-

zarres, y existent encore, pendant qu'il ne reste de quelques autres que des débris plus ou moins bien conservés. A Madagascar, on trouve encore chaque jour des œufs d'un oiseau gigantesque dont la disparition ne saurait remonter à une époque très reculée. Cet oiseau n'est autre que l'oiseau Roc des *Mille et Une Nuits*. Selon la fable arabe, ses ailes déployées mesuraient seize pas, et il pouvait enlever de terre un éléphant. En rabattant un peu de ces exagérations poétiques, tout ce qui a trait à cet oiseau s'applique très bien à l'*epyornis* de Madagascar. Le voyageur Marco Polo, dont la véracité n'a pas été autant appréciée de ses contemporains qu'elle l'est aujourd'hui, rapporte déjà que l'oiseau Roc habite Madagascar. Le Grand-Mogol des Tartares, intrigué par tout ce qu'il avait entendu dire de cet oiseau merveilleux, envoya un jour dans cette île des messagers chargés de prendre des informations exactes; ils revinrent avec une plume longue de quatre-vingt-dix empans et ayant deux palmes de circonférence, qui parut procurer au sultan une grande satisfaction.

Ce récit de Marco Polo fut traité de conte bleu jusqu'au jour où des indigènes malgaches qui venaient à l'île de France pour acheter du rhum y apportèrent des œufs gigantesques dont ils se servaient en guise de calebasses. Ils disaient qu'on en trouvait de temps à autre dans les joncs, et que l'oiseau lui-même avait été vu plusieurs fois. Cette nouvelle rencontra en Europe beaucoup d'incrédulité; mais l'on dut se rendre à l'évidence lorsqu'en 1851 le Muséum d'histoire naturelle de Paris reçut un œuf parfaitement conservé, d'environ dix litres et demi de capacité, qui venait d'être trouvé à Madagascar dans un éboulement. Aujourd'hui le Muséum possède déjà cinq de ces œufs, dont trois ont été acquis en 1852 au prix de 5,500 francs, avec quelques fragmens d'os de l'oiseau et deux autres donnés récemment par l'Académie des Sciences. L'oiseau a reçu le nom d'*epyornis maximus*. Un naturaliste de Bologne, M. Joseph Bianconi, le rapporte au type du condor et du vautour d'après l'étude qu'il a faite du *tarso-métatarsien* ou *os de la patte* de l'epyornis. Ce serait un vautour quatre fois plus grand que le condor. Les Malgaches assurent d'ailleurs qu'il existe encore dans les forêts vierges de leur île un oiseau colossal qui cherche à se dérober aux regards des hommes; tout espoir de le voir vivant n'est donc pas perdu.

Mais c'est surtout dans les îles de la Nouvelle-Zélande que les ornithologistes ont trouvé un champ fécond en découvertes. Dans ce nouveau palais de Pallagonie, les extrêmes se touchaient : des formes naines complétement inconnues se mêlaient à des types monstrueux, étonnans, démesurés. Le mieux connu de ces oiseaux néo-zélandais est un oiseau sans ailes ni queue, à peine plus grand qu'une poule, le kiwi ou *apteryx australis* de Shaw : il vit encore en troupes nombreuses dans les forêts les plus inaccessibles, et le jardin zoologique de Londres en a reçu en 1862 un exemplaire vivant; mais les plus curieux à étudier sont les diverses espèces de

moas. Les Maoris ou indigènes de la Nouvelle-Zélande désignent indistinctement sous le nom de *moa*, qui signifie *poule*, plusieurs espèces d'oiseaux de grande taille qui peuplaient encore leurs îles dans les temps historiques, et contre lesquels leurs aïeux ont soutenu de terribles combats. Dans une conférence faite à Vienne, M. Ferdinand d'Hochstetter, naturaliste de la célèbre expédition de la *Novara*, a donné sur ces espèces perdues des renseignemens pleins d'intérêt.

C'est aux missionnaires envoyés dans ces contrées sauvages que l'on doit les premières informations sur les moas de la Nouvelle-Zélande. Ils ont recueilli les traditions relatives à ces oiseaux; on leur montrait encore l'endroit où le dernier moa avait été tué après une lutte meurtrière qui coûta la vie à plusieurs indigènes, et on leur faisait voir, comme les restes de ces animaux, de grands os qui se rencontraient dans les alluvions des rivières, sur la côte, dans les marais et dans les cavernes. En 1839, on vit pour la première fois en Europe un os de moa qu'un navire avait apporté à Londres; par son volume, il pouvait avoir appartenu à un bœuf, mais M. Owen le reconnut aussitôt pour un os d'oiseau. Trois ans plus tard, un missionnaire anglais envoya au célèbre géologue Buckland plusieurs caisses remplies d'os de la même provenance, et M. Owen, à qui les précieux débris furent confiés, réussit à construire avec ces matériaux les deux pieds d'un oiseau qui reçut le nom de *dinornis giganteus*. Ces pieds ont plus d'un mètre et demi de hauteur, la taille d'un homme; le tibia seul mesure 90 centimètres. L'animal entier a dû atteindre au moins 3 mètres; c'est l'oiseau le plus grand peut-être qui ait jamais existé.

Dix ans plus tard, M. Walter Mantell rapporta de la Nouvelle-Zélande un millier d'os isolés et quelques fragmens de coques d'œufs qui ont fourni à M. Owen la base de son grand travail sur les espèces perdues désignées sous les noms de *dinornis* et de *palapteryx*. Le *dinornis aux pieds d'éléphant* n'avait point la taille du *dinornis géant*, il n'avait qu'un mètre et demi de hauteur; mais ses pieds, extraordinairement massifs, lui assignent une place à côté des pachydermes, dont il est en quelque sorte le représentant parmi les oiseaux.

Grâce aux recherches de M. Owen, nous connaissons déjà quatorze espèces d'oiseaux géans néo-zélandais. La plupart ont trois doigts, comme l'*emeu* d'Australie; M. Owen les range dans le genre *dinornis*. Ceux dont le tarse offre une dépression rugueuse qui semble être l'indice d'un quatrième doigt forment le genre *palapteryx*, voisin des *apteryx* actuels.

Dans ces dernières années, les matériaux à l'aide desquels les zoologistes ont pu chercher à établir les caractères anatomiques de ces grands oiseaux se sont considérablement accrus. Le naturaliste de la *Novara* que nous avons déjà nommé, M. d'Hochstetter, obtint de faire un séjour prolongé à la Nouvelle-Zélande, afin d'y poursuivre à son aise ses recherches de paléontologie. Il commença par explorer minutieusement tous les re-

coins de l'île du Nord, mais sans résultat. Les indigènes, dont la cupidité s'était allumée lorsqu'ils virent de nombreux amateurs fouiller le sol pour en retirer les os de moa, avaient soigneusement recueilli tout ce qui en restait et l'avaient vendu aussi cher qu'ils avaient pu. Le seul débris sur lequel le naturaliste autrichien put mettre la main, c'étaient deux os qu'un vieux chef de Touhouas consentit à retirer d'un coin de sa cabane où il les cachait depuis longtemps. Après d'interminables négociations, il les céda pour une couverture de laine et un peu d'argent. Ce trésor se composait d'un petit bassin et d'un tibia enfumé qui avait probablement servi de massue. M. d'Hochstetter résolut alors de visiter l'île du Milieu. Dans la province de Nelson, il apprit par les *gold-diggers* (chercheurs d'or) l'existence d'une caverne où l'on venait de découvrir le squelette à peu près complet d'un oiseau de grande taille, et qui, disaient-ils, devait encore renfermer une grande quantité d'os isolés. M. d'Hochstetter s'empressa de s'y faire conduire, et il eut bientôt la satisfaction de retirer des os de moa du sol argileux de la caverne. Aussitôt il organisa dans le même endroit des fouilles plus sérieuses; mais, ne pouvant y prolonger son séjour à cause des recherches qu'il avait encore à faire dans les champs aurifères et les houillères de cette contrée, il confia la direction des fouilles à deux de ses compagnons, MM. Haast et Maling. On se donna rendez-vous dans la ville de Collingwood, qui est située sur la côte de l'île.

Au bout de trois jours, M. d'Hochstetter vit en effet arriver ses *moa-diggers* avec un convoi de bœufs tout fleuris et pomponnés qui portaient une charge considérable d'ossemens fossiles, et qui mirent en émoi toute la population de la petite ville. M. Haast avait découvert deux nouvelles cavernes, et la collection qu'il avait réunie contenait les squelettes plus ou moins complets d'une dizaine d'individus appartenant à six ou sept espèces différentes.

L'un de ces squelettes, qui ont été rapportés à Vienne, est très complet. Il appartient à un jeune oiseau de l'espèce *palapteryx ingens,* dont on n'avait encore jusque-là que des rudimens. Sa hauteur est de deux mètres, c'est la taille moyenne de l'autruche; mais l'oiseau adulte a dû être plus grand. Le palapteryx avait quatre doigts, comme les échassiers. Il se distingue de l'autruche surtout par un bassin ouvert et par la solidité de ses extrémités postérieures. La conformation de l'appareil sternal montre qu'il ne pouvait avoir que des ailes tout à fait rudimentaires.

Il y a deux ans, une trouvaille encore plus intéressante a été faite par es chercheurs d'or, près de Dunedin, dans la Nouvelle-Zélande. Ils ont découvert, dans le sable mouvant de la côte, un squelette de moa presque complet auquel adhéraient encore des cartilages, des ligamens et des tendons, dans un état de conservation assez parfaite. L'oiseau devait être mort dans son nid, car ses ossemens couvraient ceux de la couvée. D'après M. Huxley, à qui on a soumis ces débris, le moa ne devait être mort que

depuis dix à douze ans. Si cette nouvelle, que nous avons trouvée dans un journal anglais, est exacte de tout point, on pourrait en conclure que les moas ont trouvé une retraite dans les forêts de l'intérieur où l'homme n'a pas encore pénétré.

Quand les premiers Maoris, chassés des îles Samoa par la famine et par des guerres meurtrières, se réfugièrent dans les îles de la Nouvelle-Zélande (il y a de cela environ six siècles), il les trouvèrent peuplées de ces oiseaux gigantesques. C'est un souvenir conservé par leurs traditions. Il y a vingt ans, les plus vieux parmi les indigènes affirmaient encore avoir mangé de la chair de moa dans leur jeunesse. Pourquoi ces grands animaux ont-ils disparu? Leur destruction, comme celle du dronte, du solitaire et des autres grandes espèces contemporaines de l'homme, est une simple conséquence de la guerre naturelle et de la rivalité vitale qui obligent chaque individu et chaque espèce à lutter pour son existence.

Il est facile de voir que, lorsque cette lutte s'est terminée par l'extinction d'une espèce, l'homme y a généralement joué le rôle principal, celui du vainqueur. Ce sont d'ailleurs les animaux les plus grands qui, dans cette guerre exterminatrice, succombent les premiers. On peut même dire que tous les animaux de grande taille, à l'exception de ceux qui ont acheté leur existence par la servitude, sont fatalement condamnés à périr par la main de l'homme; voici pourquoi. Le profit que nous pouvons espérer de tirer d'un animal est proportionné à sa taille aussi bien que le danger dans lequel il peut nous mettre. L'éléphant, la baleine, le lion, voilà un gibier qui vaut la peine qu'on s'y attaque, la proie sera plus riche, le combat plus glorieux, le résultat sous tous les rapports plus important; l'attraction est donc encore ici en raison directe de la masse, et la grande taille d'une bête la signale à la persécution. Ce qui abrége encore la lutte et en hâte le terme fatal, c'est que les grands animaux sont toujours relativement peu nombreux à cause de la difficulté qu'ils ont à trouver leur subsistance; leur entretien coûte trop cher à la nature pour qu'ils puissent se multiplier comme le petit peuple. Or le grand nombre des individus protége la propagation de l'espèce en laissant plus de champ à l'élection naturelle et au perfectionnement progressif. Toute forme qui n'a qu'un petit nombre de représentans, exposés à des fluctuations inévitables dans leurs conditions d'existence, court plus de chances qu'une autre d'être anéantie. C'est ainsi que l'élan et l'aurochs ont disparu des forêts de l'Allemagne; la baleine aura peut-être disparu des eaux de l'Atlantique dans un avenir peu éloigné.

Voici encore un autre exemple qui montrera la rapidité avec laquelle se termine quelquefois cette lutte entre l'homme et la création.

En 1741, le zoologiste Steller, qui accompagnait le capitaine Behring dans son second voyage, découvrit sur la côte de l'île de Behring des troupes nombreuses d'un lamentin de taille colossale. Cet animal, qui reçut le nom de *rhytine de Steller,* se recommandait aux chasseurs par sa chair

d'un gout agréable et par sa graisse abondante; chaque individu adulte pesait environ quatre tonneaux. Vingt-sept ans après sa découverte, on tuait la dernière *rhytine*. Un fragment de crâne conservé dans le musée de Saint-Pétersbourg est tout ce qui reste aujourd'hui de cet utile animal. Aucun autre vestige n'en a été retrouvé malgré toutes les primes qui ont été offertes aux chasseurs de phoques et aux baleiniers qui hantent ces parages. Sans la description que Steller nous en a laissée, nous n'aurions même pas connu l'existence d'une espèce encore vivante au siècle dernier.

Le mammouth lui-même n'appartient peut-être pas à un passé aussi éloigné qu'on l'a cru jusqu'ici. Bien des indices se réunissent pour nous faire admettre qu'il fut contemporain de l'homme. M. Lartet a découvert en 1864, dans une caverne du Périgord, une lame d'ivoire fossile qui porte des incisions constituant un dessin. Cette lame était cassée; mais en rapprochant les fragmens il était facile de reconnaître que les traits de gravure représentaient une tête d'éléphant à longue crinière, c'est-à-dire une tête de mammouth. Ce grand proboscidien, dont les restes se retrouvent encore partout en si grand nombre, paraît donc avoir été contemporain des premiers habitans du sol de la France. On sait qu'on a plusieurs fois trouvé des cadavres de mammouth parfaitement conservés dans les glaces du pôle. En ce moment même, on attend le retour d'un naturaliste qui est allé reconnaître dans la baie du Tas un mammouth signalé par les Samoïédes. Comme son aïeul, l'éléphant actuel tend aussi à disparaître du globe; on sait qu'il devient de plus en plus rare aujourd'hui.

La dernière phase de l'histoire des oiseaux qui peuplaient autrefois les forêts de la Nouvelle-Zélande est très propre à nous faire apercevoir toutes les conséquences de la lutte pour l'existence dans le cas où elle a lieu en champ clos. A l'époque où les Maoris, à la recherche d'une patrie nouvelle, furent jetés à la côte néozélandaise, les moas vivaient en grand nombre dans l'intérieur des trois îles, et se nourrissaient probablement des racines d'une fougère qui est très commune dans ce pays. Les immenses forêts qui couvrent ces îles n'offraient aux immigrans d'autre gibier, en dehors des moas, qu'un tout petit rat et quelques oiseaux de petite taille. Il paraît certain en effet que le rat est le seul mammifère indigène de la Nouvelle-Zélande. En fait de nourriture végétale, les racines de fougère représentaient la seule ressource du pays. Les nouveaux habitans firent donc une guerre acharnée aux monstrueux volatiles qu'ils y rencontrèrent, et grâce aux produits de cette chasse leur peuplade prospéra et se multiplia à vue d'œil. Quand les Européens visitèrent ces îles pour la première fois vers la fin du siècle dernier, ils y trouvèrent une population de deux ou trois cent mille âmes.

Les plumes de moa ornaient les armes des Néozélandais; les œufs se plaçaient dans les sépultures, comme viatique pour le voyage aux sombres bords. Il existe encore des poèmes en langue maori où un père enseigne

à son fils la manière de combattre les moas et de s'emparer de leurs dépouilles. Le poète décrit les orgies qui suivent une grande chasse lorsqu'elle a fourni un abondant butin. Dans le voisinage des anciens foyers des indigènes, on trouve d'énormes monceaux d'os de moa qui donnent une idée de ce qu'étaient ces repas de Gargantua. Quoi d'étonnant si, dans le cours de quelques siècles, la race de ces oiseaux géans a disparu du sol de la Nouvelle-Zélande? Les cavernes où nous trouvons leurs squelettes étaient sans doute leur dernier asile.

Mais, une fois ces grands animaux détruits, où prendre un aliment comparable à celui qu'ils avaient fourni? La population des îles s'était accrue avec une effrayante rapidité, la famine menaçait de nouveau ces habitans d'une terre inhospitalière. C'est alors que prit germe ce cannibalisme affreux qui naguère encore régnait dans ce pays infortuné. L'histoire de la Nouvelle-Zélande pendant le siècle dernier n'est qu'une longue suite de récits de guerres d'anthropophages; mais ces monstruosités ont cessé en moins de vingt ans, lorsque l'introduction du cochon et de la pomme de terre par les Européens ouvrit à ces insulaires des ressources moins barbares. Le célèbre chef néozélandais Rauparaha, qui est mort il y a vingt ou trente ans dans un âge très avancé, avait connu les trois genres de nourriture : enfant, il avait encore mangé du moa; devenu homme, il avait fait la guerre pour se procurer de la chair humaine; vieillard, il dînait à la manière des Européens à bord d'un vaisseau anglais qui l'emmenait prisonnier.

Le cannibalisme même n'est qu'une des formes multiples sous lesquelles s'accomplit la lutte pour l'existence. C'est la faim, c'est le besoin qui poussent l'homme aussi bien que les animaux à s'entredévorer. Les Néozélandais, à la fin du siècle dernier, étaient comme des naufragés privés de vivres; le sort des armes décidait qui d'entre eux devait servir de pâture aux autres. Aujourd'hui les indigènes ne s'exterminent plus entre eux; mais la lutte continue toujours, seulement sous une autre forme. Placé en face des grands animaux, l'insulaire est sorti vainqueur du combat; il était le plus fort. Aujourd'hui il se trouve en présence de l'homme blanc, c'est-à-dire d'une race supérieure à la sienne, et il doit succomber. Il ne s'agit point ici d'une guerre ouverte, il s'agit de ces influences multiples et mystérieuses qui font que, partout où la race caucasienne s'introduit, les indigènes lui cèdent peu à peu la place et finissent par s'éteindre. La diminution progressive et très rapide des sauvages indiens dans les forêts de l'Amérique nous en offre un exemple frappant; mais on a fait la même observation en Australie, au cap de Bonne-Espérance, dans la terre de Van-Diémen, enfin partout ou les colonies des Européens ont rencontré des aborigènes à l'état sauvage.

La même lutte de rivalité continue, sans trêve ni repos, au sein des règnes animal et végétal, comme au sein des sociétés humaines. Ce qui est imparfait succombe, s'élimine, disparaît, cédant la place à des êtres mieux

organisés ou plus fortement trempés. Il ne saurait en être autrement, si on considère que, sans les innombrables causes de limitation qui résultent de cette concurrence ardente, chaque espèce tendrait naturellement à se multiplier en progression géométrique et à envahir le monde; mais la place au soleil est mise au concours : tout individu, à un moment donné, doit soutenir une lutte plus ou moins vive pour son existence, et ce sont les *élus* qui survivent. Maintenant est-il vrai, comme le suppose M. Darwin, que les variations accidentellement avantageuses, après avoir assuré la conservation de l'individu où elles se sont produites, se transmettent ensuite de préférence par voie d'héritage, et se fixent à la longue de manière à déterminer les variétés et les espèces? *L'élection naturelle,* qui a pour résultat la divergence des caractères, suffit-elle pour expliquer des différences aussi profondes que celles qui séparent les espèces, c'est-à-dire les groupes dont les individus ne peuvent pas se féconder d'une manière continue par croisement? Les espèces connues ne sont-elles réellement que des chaînons géologiques isolés par la destruction des intermédiaires? Toute séduisante qu'elle soit par sa simplicité, cette théorie du renouvellement des formes et de la filiation des espèces est loin de s'appuyer sur des faits incontestables. Elle gagne en probabilité à mesure que l'étude des couches terrestres fait découvrir des liens plus intimes entre les êtres d'époques consécutives; mais il reste d'immenses lacunes à combler : il n'est que trop vrai que les documens géologiques sont encore insuffisans pour démontrer d'une manière positive que les espèces que nous connaissons sont descendues les unes des autres par d'insensibles dégradations. D'un autre côté, il reste à prouver que le progrès organique général tel que le conçoit M. Darwin, comme une conséquence nécessaire de l'élection naturelle, est un fait réel, et que les modifications successives d'une espèce ont toujours lieu dans le sens d'un perfectionnement, d'une plus grande force ou d'une plus grande beauté. L'examen des bassins géologiques les mieux étudiés ne semble pas confirmer cette hypothèse dans sa généralité, et la persistance des types inférieurs lui est, jusqu'à un certain point, contraire. M. Darwin lui-même ne se dissimule pas la gravité de ces objections. Il est possible que l'avenir les fasse disparaître une à une en comblant les vides qui existent encore dans nos connaissances paléontologiques, et en éclaircissant les conditions qui influent sur la mutabilité des types. La théorie de l'élection naturelle, si elle rencontre de grandes difficultés lorsqu'il s'agit d'expliquer l'origine des espèces, en revanche peut rendre un compte très satisfaisant de leur disparition. Les formes organiques qui ne sont plus en harmonie ou en équilibre avec le milieu ambiant décroissent, deviennent de plus en plus rares, puis s'éteignent, et la nature se rajeunit par la mort et la destruction.

RADAU.

SYMPTOMES DU TEMPS

UN ESSAI DE ROMAN NATIONAL

PAR MM. ERCKMANN-CHATRIAN.

Rien assurément ne serait plus désirable que de rencontrer enfin, dans le roman comme ailleurs, ce que MM. Erckmann-Chatrian prétendent avoir trouvé, et de pouvoir dire le *national* comme on dit le beau, le sublime ou le grotesque. Cette trouvaille dissiperait les incertitudes des esprits inquiets, enclins à croire que le national de la veille n'est pas toujours celui du lendemain, que le mot et la chose varient suivant l'époque ou le degré de latitude. — National! ne l'est pas qui veut, et n'est pas sûr de l'être encore qui se vante de l'avoir été. Il est parfois difficile de bien savoir ce que pense et ce que veut la nation tout entière, et de ne pas confondre la localité avec la nationalité. Tel parti fut national et ne l'est plus. Tel journal n'a porté ce titre que pour montrer à quel point il était illusoire, et a paru cesser de le mériter au moment même où la nation semblait lui donner raison. Fixer, fût-ce dans des œuvres d'imagination, cette volage épithète, ce serait une vraie bonne fortune, et il n'en faudrait pas davantage pour faire amnistier les imperfections ou les vulgarités de détail. MM. Erckmann-Chatrian l'ont essayé; y ont-ils réussi?

Soyons sérieux à propos de choses sérieuses et même tristes. La France n'avait pas su jusqu'ici mettre d'accord deux sentimens contradictoires : son goût très vif pour la gloire des armes et sa légitime reconnaissance pour les bienfaits de la paix. La question dès l'abord, après les dernières guerres de l'empire, fut posée à faux. Par un singulier effet d'optique dont la poésie fut complice et dont la liberté fut dupe, la popularité se trompa d'adresse; elle se refusa aux pacificateurs pour se prodiguer aux *Victoires et Conquêtes*. On confondit tout, la nation, la bourgeoisie, l'armée,

le jeune libéralisme, le vétéran de nos batailles, l'ouvrier de nos villes, le paysan de nos villages, l'étudiant de nos écoles, les refrains de nos chansons, dans un pêle-mêle de regrets et de gloire. On persuada au peuple qu'il était le héros de ces vastes hécatombes dont il avait été la victime. En lui rappelant ce que la révolution lui avait donné, on lui faisait oublier ce que la guerre lui avait pris.

Aujourd'hui les points de vue ne sont plus les mêmes; un triage a eu lieu; certaines séparations se sont faites; certains rapprochemens se sont opérés, et ceux qui dans l'histoire ou dans le roman veulent se poser en interprètes du sentiment populaire peuvent obéir à une inspiration plus libérale et plus humaine. Il ne s'agit, bien entendu, ni de chicaner vingt ans de victoires, ni d'enseigner au peuple à maudire ce dont il a droit d'être fier. Ce qu'il faut, c'est le placer à son plan dans ces tableaux de batailles où l'on ne voyait autrefois que les habits brodés; c'est nous le montrer là, dans toutes les misères de son obscur héroïsme, changé en chair à canon, fauché, haché, broyé, pour que cinq ou six noms de plus prennent rang dans l'histoire, pour que ces tueries effroyables se terminent par des traités où chancelleries et monarques font échange de cérémonial et de cordons. L'œuvre qui n'était héroïque qu'à force de sacrifices à de magnifiques mensonges redeviendra humaine, si l'on prend l'homme du peuple, non plus au moment où son cœur s'est bronzé, où il a cessé d'être fils, mari, citoyen, pour n'être que soldat, mais à cette heure transitoire où il tient encore à son foyer par mille liens, où, en attendant qu'il soit entraîné dans l'engrenage de fer et d'acier, son âme naïve et droite proteste contre l'idée de souffrir et de périr pour des intérêts qu'il ne connaît pas, pour une cause qui n'est pas la sienne. Rendre en un mot la guerre haïssable en nous la présentant dans ses rapports immédiats avec les plus petits, les plus humbles de ceux qui la font et qui la subissent, telle est désormais la note juste.

Dirons-nous que MM. Erckmann-Chatrian ont rempli les conditions de ce programme, ou même qu'ils ont été les premiers à ouvrir cette voie? Pour ne citer que trois noms de physionomie bien différente, Voltaire dans bon nombre de ses écrits, Lamennais dans les *Paroles d'un Croyant*, Alfred de Vigny dans *Servitude et grandeur militaires*, ont dénoncé cette glorieuse duperie qui livre des milliers d'honnêtes gens à une mort certaine pour le bon plaisir d'un roi ou d'un conquérant. Chez Voltaire, sauf de rares occasions, la sensibilité s'exhalait en moquerie, et d'ailleurs son esprit essentiellement *grand seigneur* s'inquiétait assez peu de la misère des petits. L'irascible génie de Lamennais déguisait ses anathèmes sous des airs de parabole évangélique. Alfred de Vigny, en indiquant ce qu'il y a d'excessif dans cette absorption d'existences innombrables par la volonté d'un seul, gardait sa réserve aristocratique de gentilhomme-poète. Habitué à tout voir de haut et à ne rien regarder de près, il rendait l'impression sans s'arrêter au détail. Dans ces nobles pages

présentes à toutes les mémoires, l'abnégation du soldat restait toute militaire; elle s'exerçait au nom de la discipline et du devoir. Le sentiment de l'humanité et de la justice ne dépassait pas le domaine des idées générales, cher à cet esprit délicat qui fut le Vauvenargues de la poésie.

Donc, au risque d'être accusé de malice en nommant Voltaire, Lamennais et Alfred de Vigny avant de passer à MM. Erckmann-Chatrian, on peut leur accorder le mérite d'une originalité relative, pourvu qu'on ajoute que c'est par la vérité locale qu'ils sont arrivés au sens national, distinction essentielle qui nous aidera à rétablir les proportions et les mesures. Ces deux mots, qui pour eux expriment la même idée, ne seraient pas acceptés partout comme synonymes,et en lisant certaines pages de ces romans *nationaux* nous avions presque envie de parodier la charmante boutade d'Alfred de Musset :

« Le cœur humain de qui? le cœur humain de quoi? »

National! aurions-nous dit volontiers : national *de qui?* national *de quoi?* Les ouvrages de MM. Erckmann-Chatrian sont à peu près le contraire de ce qu'eût été un roman national sous M. de Villèle ou sous M. Guizot. On ne saurait pourtant les accuser d'avoir fait une seule concession de détail à l'esprit de réaction qui essaya d'obscurcir cette légende de gloire meurtrière, et qui, — grave sujet de réflexion pour les romanciers nationaux, — fut un moment secondée par le sentiment populaire. Ils se sont même, sur ce point, si vivement expliqués, qu'ils semblent en maint endroit perdre de vue leur idée favorite, et qu'ils oublient leur rôle d'amis de la paix pour redevenir ennemis de la restauration, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. N'importe! ce qu'ont voulu les auteursdu *Conscrit de 1813* et du *Fou Yégof,* c'est combiner de leur mieux le patriotisme avec la haine de la guerre : ils l'ont prise à son point de départ et à son point d'arrivée, aux premiers chagrins qu'elle éveille et aux derniers malheurs qu'elle cause; ils ont décrit les larmes de l'adieu, les horreurs de la bataille et les émotions du retour. Par une fiction très simple, et qui dans des récits d'un autre genre ressemblerait à une gaucherie, ils ont cédé la parole à ceux-là mêmes qui devaient personnifier leur idée. Ce récit à la première personne, si usé, si maladroit quand il s'agit d'aventures que le romancier pourrait retracer ou analyser lui-même, devient ici une habileté. Il affirme avec plus de force le *quæque ipse miserrima vidi;* il permet une foule de réflexions qui, écrites après coup et de sang-froid, seraient traitées de naïvetés oiseuses ou de vérités trop vraies, et qui sur le terrain même, jaillissant avec les événemens, suggérées au personnage par tout ce qu'il souffre et tout ce qu'il voit, semblent les commentaires naturels de cette narration poignante.

En laissant parler le héros ou le témoin de leurs histoires, MM. Erckmann-Chatrian s'assuraient aussi le bénéfice de cette couleur locale qui leur a rendu de si grand services, et sans laquelle, encore une fois, ils

perdraient autant de leur physionomie nationale que de leur valeur littéraire. Ce qu'ils ont fait, d'autres à talent égal n'auraient pu le faire. Sans accepter dans toute leur rigueur les théories ingénieuses de l'influence de la *race* et du *milieu*, on doit pourtant reconnaître ce qu'ajoutent à la vérité de certains ouvrages les affinités de naissance, d'éducation et de famille, les premières impressions de jeunesse, les traditions recueillies toutes vivantes sur les lieux qui leur ont servi de berceau. Il est impossible de se figurer des récits tels que *Madame Thérèse, le Fou Yégof, le Conscrit de 1813*, écrits par un habitant du centre ou du midi de la France. Les douleurs de l'invasion ne pouvaient être ressenties avec cette intensité et peintes avec cette énergie que par les enfans d'un pays où l'invasion a passé. Ces pays de frontières, l'Alsace, les Vosges, cette pointe de la Lorraine où se trouve la petite place forte de Phalsbourg, offrent ce caractère particulier qu'annexés tardivement à la France, ils sont plus français que bon nombre de nos anciennes provinces, mais français à leur façon, en gardant leurs mœurs, leur accent, leur couleur locale, leur physionomie germanique. Notre vieille monarchie n'avait pas eu le temps de s'enraciner sur cette terre qui ne la connaissait que par ce surcroît de servitude qu'implique toujours l'idée de conquête. C'est en devenant républicaine qu'elle acheva de se naturaliser française, et c'est pour cela que révolution, république, nationalité, patriotisme, vibrèrent à l'unisson dans l'âme de ses habitans; c'est pour cela qu'ils combattirent au premier rang des volontaires, et que plus tard, quand survint l'heure de l'invasion étrangère, elle rencontra chez eux les plus ardentes résistances et les rancunes les plus implacables. Le sentiment populaire s'unit là si étroitement à l'esprit militaire que MM. Erkcmann-Chatrian, voulant tirer de l'ombre ce type de l'enfant du peuple transformé de force en soldat, se battant bravement sans oublier son village et resté sous l'uniforme fidèle à ses premières affections, n'ont eu qu'à peindre d'après nature.

Cet avantage n'est pas le seul. Nous avons dit que le pays où se passent ces récits avait gardé son originalité primitive, qu'il parlait français avec l'accent allemand. Ce trait caractéristique n'a pas été perdu pour les auteurs. Dans un temps où il semble que l'on ait tout décrit, que la prose descriptive ait épuisé et même dépassé tout ce qui peut parler à l'imagination ou exciter la curiosité, ils rencontraient sans se déranger une nouvelle veine, et il leur suffisait de rester simples, exacts et vrais, pour suppléer à cette légèreté de main, à cette élévation de style, où se révèlent les artistes d'un ordre supérieur. Cette Allemagne française ou cette France allemande, mille fois moins connue que la Suisse ou les bords du Rhin, ils la savent par cœur, ils en connaissent tous les villages, ils en nommeraient au besoin, sans se tromper d'une consonne, toutes les montagnes, toutes les rivières, tous les plis de terrain et tous les habitans. Or, comme on est toujours quelque peu enclin à abuser de ses avantages et à faire montre de ses connaissances, il est certain qu'au premier abord cette pro-

digalité de noms à désinence tudesque, cette profusion de petits détails ayant tous le goût du terroir, cette consommation effrayante de lard et de choucroûte, produisent un singulier effet sur les lecteurs *qui ne sont pas de la paroisse*. On s'y accoutume pourtant; on se laisse gagner à cet air de vérité locale, et l'on comprend à quel point ces récits doivent sembler nationaux dans le pays même dont ils décrivent si exactement les sites, les mœurs et les figures. Ce n'est pas tout encore : ces provinces étaient les seules, en France du moins, où le genre fantastique, le sentiment national et l'effet pittoresque eussent la bonne chance de s'associer intimement et de se fondre. MM. Erckmann-Chatrian, on le sait, se sont révélés au public par des contes fantastiques, et le fantastique reparaît, dans *le Fou Yégof*, au milieu des réalités de l'invasion. Peut-être est-ce encore les offenser ou les amoindrir que de traiter ce fantastique sans plus de cérémonie et de ne pas y découvrir tout un commentaire de la chanson des *Gaulois et des Francs*, tout un plan de philosophie humanitaire et de métempsycose druidique; mais ce sont là de bien grands mots pour de petits contes. Ce qui est positif, c'est que plusieurs de ces récits s'emparaient vivement de l'imagination. Pourquoi? Parce qu'ils avaient la saveur germanique et la physionomie populaire : le peuple leur servait de rhapsode, et ils s'encadraient dans des pays dont l'aspect, le climat, les usages se prêtent au surnaturel, et rendent le merveilleux vraisemblable. Ainsi chez MM. Erckmann-Chatrian l'essai fantastique et l'essai de roman national devaient offrir ce trait de ressemblance, que tous deux s'affirment en se *localisant*, et que, dans ce cadre heureusement choisi, on accepte ce qui serait contesté ailleurs.

Cette alliance entre deux ordres d'idées et de souvenirs qui semblent si différens, nous la trouvons en germe dans *la Maison forestière*, publication de date plus récente que les romans nationaux, mais qui, dans le fait, pourrait leur servir de frontispice et de prologue. Dans ce livre, où la guerre n'apparaît que comme un point noir dans le lointain d'un rêve, les auteurs nous mettent en présence d'une autre époque d'oppression, d'un autre genre de monstruosités. Ces mots du vieux garde forestier Frantz Honeck rentrent dans la *gamme* des récits qui ont précédé *la Maison forestière* : « A vingt-deux ans, je faisais ma première campagne contre Custine; d'un seul trait, il nous passa sur le ventre et tomba sur Mayence. On nous envoya Hoche, Kléber et Marceau, et finalement on nous mit en quatre départemens, et nous partîmes tous ensemble, bras dessus, bras dessous, conquérir l'Italie. Nous étions devenus Français sans savoir comment ni pourquoi. » Ainsi les premiers souvenirs du vieux Frantz sont contemporains des événemens et des personnages que nous retrouvons dans *Madame Thérèse*; ils expliquent la transformation singulière qui donna pour recrues à la révolution et à la France ces populations de Pirmasens, du Rothalps, d'Anstatt, de Kaiserslautern, des Vosges allemandes, averties par un secret instinct que, dans cette première période, la que-

relle ne se renfermait pas dans une question de territoire, mais touchait aux intérêts du peuple et de l'humanité.

Il n'y a pas, dans *la Maison forestière*, d'autre écho des guerres de la révolution : le début est une idylle allemande, et c'est ici que l'on rendrait très volontiers justice aux auteurs, si on ne craignait de leur déplaire : qui sait si leur envie de se *nationaliser* ne les dispose pas à faire bon marché de leurs qualités de paysagistes? Quoi qu'il en soit, les cent premières pages de *la Maison forestière* sont au nombre de celles qui ne nous laissent pas regretter les raffinemens d'un art plus délicat, les recherches d'une palette plus variée. En les lisant, on s'abandonne, on a d'emblée l'impression de ce qu'elles décrivent, et pourvu qu'on aime l'air libre, les courses à pied sous les grands arbres, dans les sentiers remplis d'ombre, ces pages vous donnent cette nostalgie des montagnes, des bois et des solitudes, qui est un des triomphes de la littérature descriptive. Par malheur, l'aimable récit tourne court; l'idylle des fraîches amours du peintre Théodore et de la petite-fille du garde forestier a pour envers une sombre et sanglante histoire qui rappelle un peu trop *Hugues-le-Loup*, des mêmes auteurs. Nous passons brusquement du chalet tapi dans le feuillage au burg bâti dans le roc, du nid de colombe au nid d'orfraie. Ce bon vieux garde, cette innocente Loïse, plient sous le poids d'un sinistre héritage, qui, malgré ses airs fantastiques, pourrait bien rentrer dans le plan général des auteurs et représenter à leurs yeux le contraste de l'innocence moderne avec les crimes de la féodalité. Si Théodore ne peut pas épouser Loïse, si à certaines époques de l'année elle a des crises de sommeil magnétique qui font passer dans ses rêves une chasse de fantômes menée par des démons, la faute en est à Vitticab Burckar, *dit* le Comte-Sauvage, et à son veneur favori, Zaphéri Honeck, aïeul du vieux Frantz et complice des forfaits de Vitticab. Ce tableau du moyen âge germanique, le châtiment de ce farouche Burckar qui, à force de se conduire en bête fauve, finit par être pris au mot par la nature et par avoir pour fils un vrai monstre, la chasse fantastique qui nous montre Vitticab, pareil à un cavalier de ballade, arrivant au terme de sa course pour voir déchirer par ses chiens ce fils, pauvre créature intermédiaire entre l'homme et la bête, tout cet ensemble a de l'ampleur, du mouvement, et produit un effet habilement gradué de saisissement et de surprise. Nous n'en regrettons pas moins l'églogue matinale que cette formidable histoire condamne à ne pas avoir de dénoûment. Une moitié du volume s'adresse aux amateurs de beaux paysages, d'émotions douces, de naïves et poétiques tendresses; l'autre moitié s'adresse au public ami des sensations fortes : l'ensemble du livre n'est pas un roman, ou plutôt le livre n'a pas d'ensemble.

Nous n'essaierons pas de déguiser nos sympathies pour *Madame Thérèse*. D'abord, si l'on nous permet de considérer un moment la gloire des armes et la délivrance d'une nation sous les traits d'une personne qui passerait par les différens âges et subirait les diverses conditions de la

vie, on comprendra qu'il y ait plus de charme dans la jeunesse d'un peuple et d'une victoire que dans ces heures de déclin où les illusions se dissipent, où les triomphes se paient, où un nuage sombre passe sur les visions radieuses du matin. Le village d'Anstatt, habité par les braves gens que nous voyons aux prises avec les malheurs de la guerre, — le docteur Jacob, la vieille Lisbeth, le neveu Fritzel, le Mauser, Koffel le menuisier, — est caché dans un pli des Vosges, au dehors de la frontière; il ignore ou peut ignorer ce qui se passe en France, les atrocités qui déshonorent la république et marquent d'un fer rouge ces années néfastes. Ce qu'il subit, c'est le contre-coup des attaques et des retraites, des victoires et des revers qui s'échangent entre les Autrichiens et l'armée républicaine. Ce qu'il entrevoit, c'est cette république des camps, aussi pure, aussi héroïque que la république des clubs et des tribunaux révolutionnaires était sanguinaire et barbare. Le lieu de la scène est bien choisi, les sentimens de chaque personnage s'accordent bien avec la situation. Richter, le petit-fils d'un valet de chambre de grand seigneur, résume les vices de la domesticité aristocratique. Jacob, le Mauser, Koffel et le groupe de leurs amis représentent l'amour de la paix et cette somme d'idées démocratiques que la révolution française commençait à propager en Europe. Le narrateur est le petit Fritzel, devenu vieux, qui nous raconte son premier souvenir d'enfance. Ce choix est heureux, il fait songer à cette parole évangélique, « que la vérité est dans la bouche des enfans; » il permet aux auteurs de nous faire deviner leur pensée au milieu d'effusions naïves, de multiplier des détails qui, gravés dans cette imagination enfantine, donnent au récit plus de précision et d'effet. L'arrivée des Français repoussés et en désordre, l'incendie des maisons, le sang répandu dans les rues, la frayeur de ces pauvres paysans réfugiés sous leurs fagots ou dans leurs caves, cette première révélation des maux que la guerre entraîne après elle, tout cela est vrai, pris sur le fait, d'un ton simple et juste, et l'ingénuité même du conteur, en nous préservant de toute déclamation, rend le tableau plus saillant. L'émotion redouble devant le corps inanimé de Thérèse, que l'on a trouvé sous un hangar, la poitrine traversée par une balle, que l'on allait jeter avec les autres cadavres dans la charrette des morts, et que le docteur Jacob rappelle à la vie. Cette scène est pathétique, et la figure de Thérèse offre ce trait remarquable, qu'elle garde dans son héroïsme la simplicité et le naturel. Cantinière d'un bataillon républicain, exaltée par toutes les passions patriotiques du moment, rien n'était plus facile que d'en faire une *virago* ou de tomber dans l'emphase. Les auteurs ont évité cet écueil. Thérèse est une jeune fille laborieuse et modeste, élevée pour les travaux d'aiguille ou de campagne. Les circonstances, l'enrôlement de tous les siens sous les drapeaux de la république, la mort de son père et de deux de ses frères, en ont fait fortuitement une héroïne, sans qu'elle ait rien perdu de sa droiture de cœur et de son

honnêteté virginale. Invraisemblable peut-être, cette création n'est pas impossible; on conçoit, sous ce baptême de feu, dans la première ivresse de cet enthousiasme populaire et militaire, une jeune fille s'attachant aux pas de ses frères, les suivant sur le champ de bataille et restant pure sous ses habits de cantinière. La moindre dissonance eût violemment rejeté Thérèse dans le domaine du mélodrame et le répertoire du Cirque-Olympique. Elle échappe à ce faux idéal de patriotisme guerrier que le langage moderne a désigné sous le nom de *chauvinisme*, et dont MM. Erckmann-Chatrian, malgré tous leurs efforts, n'ont pas toujours su se préserver. La *grâce* républicaine a été pour elle ce qu'elle fut, dans un ordre d'idées plus hautes et plus troublées, pour Charlotte Corday, — ce que la grâce divine et chevaleresque fut pour Jeanne d'Arc.

Nous insistons sur ce personnage parce que, dans la pensée des auteurs, Thérèse a certainement une signification particulière. Elle leur est apparue, avec ses grands yeux, ses cheveux noirs, la blancheur délicate de sa poitrine et de ses mains, comme une personnification de la jeune république, pure et vaillante, ne demandant qu'à rester paisible, si on ne lui disputait pas ses légitimes conquêtes. Le docteur Jacob, l'ami de la paix, ne tarde pas à s'éprendre de Thérèse, et il finit par l'épouser. Lui aussi, il traduit sous une autre forme l'idée du roman et des récits qui vont suivre, lorsqu'il dit à son neveu : « Fritzel, voilà la guerre! Regarde et souviens-toi!... Oui, voilà la guerre!... Quand le Seigneur nous envoie la peste et la famine, au moins ce sont des fléaux inévitables décrétés par sa sagesse; mais ici c'est l'homme lui-même qui décrète la misère contre ses semblables, et c'est lui qui porte au loin ses ravages sans pitié... »

Cette idée devient plus frappante et s'accentue davantage lorsqu'au lieu d'un petit village perdu dans la montagne, au lieu de souffrances qui se réduisent à quelques maisons brûlées, nous assistons, dans *le Conscrit de 1813*, à cette terrible campagne qui fut une véritable moisson d'hommes, marqua l'agonie de la grande armée et amena les étrangers en France, — dans *le Feu Yégof*, aux horreurs et aux fureurs de l'invasion, — dans *Waterloo*, à la crise suprême qui fit tomber l'empereur sur des monceaux de cadavres. Dans cette espèce de trilogie, les aspects se modifient et les horizons s'élargissent; la haine de la guerre se complique d'autres sentimens qui tantôt s'unissent et tantôt se combattent: patriotique colère contre l'étranger, sourde révolte contre *la raison du plus fort* et l'esprit de conquête, enfin méfiance, rancune préventive contre cette affreuse réaction *anti-nationale* qui a fait tout le mal, et qui sans doute va profiter de ces désastres! Les auteurs, s'ils eussent parlé en leur nom, auraient eu peine à arranger tout cela, et en exprimant une opinion individuelle ils eussent risqué de se heurter contre les opinions contraires; mais on ne saurait se tenir en garde contre un pauvre conscrit, un jeune homme de vingt ans, apprenti horloger, qui boite légèrement de la jambe gauche, qui se croit

sûr d'être exempté du service militaire, et qui n'a d'autre idée politique que son bon sens mis en éveil par son intérêt personnel. Le désespoir de Joseph Bertha, quand, malgré son infirmité, il est déclaré *bon à partir*, ses adieux à sa fiancée, sa loyale résistance aux conseils de sa tante Grédel qui l'engage à se cacher dans la montagne ou à s'enfuir en Suisse, l'austère langage de son patron Melchior Goulden qui, tout en maudissant les excès de la guerre, adjure Joseph de faire son devoir, voilà qui en dit plus que les réflexions les plus éloquentes. Sans cesse le récit est relevé et comme fixé dans l'âme du lecteur par des mots dont on complète aisément le sens. On a sous les yeux le contraste du deuil et de l'inquiétude de presque toutes les familles de Phalsbourg avec les *Te Deum* perpétuels qui célèbrent de ruineuses victoires. Plus loin, Goulden révèle par ces simples mots le funeste effet de l'absolutisme militaire : « puisque les soldats étaient tout chez nous, et que nous n'avons plus de soldats, nous ne sommes plus rien! » — Et il s'écrie : « Si ceux qui sont nos maîtres pouvaient se figurer, au commencement d'une campagne, les pauvres vieillards, les malheureuses mères auxquelles ils vont en quelque sorte arracher le cœur et les entrailles pour satisfaire leur orgueil; s'ils pouvaient voir leurs larmes et entendre leurs gémissemens au moment où on viendra leur dire : « Votre enfant est mort... vous ne le verrez plus jamais!... s'ils pouvaient se figurer les larmes de ces mères, je crois que pas un seul ne serait assez barbare pour continuer... » — Voilà la note dominante. Sur les lèvres de ces obscures victimes de la guerre, cette thèse, commentée par les événemens qui se pressent et amènent chaque jour de nouvelles scènes de carnage, est plus persuasive que si elle empruntait ses argumens à la philosophie et à l'histoire.

Ces citations nous suffisent pour caractériser le procédé de MM. Erckmann-Chatrian. Nous ne les suivrons pas sur ces champs de bataille, à travers ces journées terribles où la guerre prit des proportions plus effrayantes et plus destructives qu'elle n'en avait jamais eu, et ressembla à une lutte de titans déchaînés par les furies. Chaque détail en a été consigné dans des livres dont on connaît l'autorité et l'éloquence, et qui peuvent, eux aussi, passer pour nationaux. Entre ces livres et le genre de récit des auteurs du *Conscrit* et de *Waterloo*, il y a la même différence qu'entre les grands tableaux de bataille où le peintre semble s'être placé sur une hauteur, dans les rangs de l'état-major, à deux pas du général en chef, hors de la portée des boulets, et ces toiles épisodiques qui représentent un jeune soldat mourant seul au fond d'un ravin ou un blessé étanchant sa soif au bord d'un ruisseau. Des batailles de Lutzen, de Leipzig, de Mont-Saint-Jean et de Waterloo, Joseph Bertha ne raconte que ce qui se trouve en contact direct avec lui. C'est une voix au milieu de cette immense clameur, une larme dans cette tempête de gémissemens et de sanglots, une goutte de ces torrens de sang qui emportent la vie d'une génération et d'un pays.

il n'est pas toujours héroïque; il est toujours vrai dans ses alternatives de faiblesse et d'intrépidité, d'attendrissement et d'ardeur guerrière; il obéit à ses chefs qui lui crient : « En avant! » — et en même temps il tourne la tête en arrière, vers cette pauvre maison où il ne demandait qu'à vivre paisible et où il a laissé toute son espérance ou tout son bonheur. On suit, dans cette âme naïve, le *va-et-vient* des sentimens naturels et de la grâce d'état, suivant qu'il se débat contre le malheur d'être soldat malgré lui ou qu'il se laisse étourdir par ce bruit, enflammer par cet air en feu : ce n'est plus la représentation du courage militaire théâtral, personnifié dans un type de convention ; c'est un enfant de la grande famille humaine qui ressent profondément une iniquité tout en s'acquittant d'un devoir, l'humble et populaire traduction du célèbre passage des *Paroles d'un croyant :* « jeune soldat, où vas-tu? »

Quant au *roman* en lui-même, il varie peu dans ces divers récits, et il n'a pas exigé de grands frais d'invention : un docteur sentimental épousant la cantinière blessée qu'il a sauvée et guérie; un jeune artisan forcé de se séparer de la jeune fille qu'il allait épouser, puis de la jeune femme qui va lui donner un enfant; une fiancée attendant son futur mari retenu sous les drapeaux et se préparant elle-même à ne pas rester inactive pendant que son village se soulève contre l'invasion, voilà à quoi se réduit, dans ces ouvrages, l'intrigue romanesque. A ce point de vue, toute proportion gardée entre l'idéal chevaleresque et la réalité populaire, Thérèse, Catherine, Louise, seraient de dignes sœurs des héroïnes de Walter Scott et de Cooper; elles pourraient prendre rang à côté d'Edith, de Diana, de Rebecca, de Jeanie Deans, de Cora, d'Alice, de ces chastes jeunes filles pour lesquelles tout se réduit à savoir si leur amant restera digne d'elles, si les événemens et la volonté divine les sépareront de leur fiancé ou leur permettront de s'unir à lui. Le *roman*, après bien des excès et des aventures, revient ainsi à sa plus simple expression, et passe même d'un extrême à l'autre. Il n'en est pas moins honorable pour MM. Erckmann-Chatrian d'avoir, en reléguant l'amour romanesque à un rôle aussi secondaire, réussi à intéresser des lecteurs blasés par les emportemens de la passion ou les raffinemens de l'analyse. Et d'autre part, quoi qu'on puisse dire de la dépravation du goût public, leur succès prouve qu'il suffit de frapper juste et de toucher à une corde sensible pour qu'à l'instant cette corde vibre et réveille des échos.

Ce succès, qu'il ne faudrait pourtant exagérer ni en largeur ni en hauteur, ne donne-t-il pas lieu à bien des réserves? Ne porte-t-il pas avec soi des leçons et des conseils? En montrant aux auteurs du *Fou Yégof* et du *Conscrit de 1813* leur véritable voie, ne leur indique-t-il pas celles où les attendent d'inévitables mécomptes? Tomber du côté où ils penchent, céder à tous les entraînemens de la littérature actuelle, — deux périls dont MM. Erckmann-Chatrian nous semblent également et volontairement me-

nacés. Nous venons de nommer Walter Scott. Lorsque vers 1816 il publia son premier roman, il y ajouta ce titre : *l'Écosse il y a soixante ans.* Soixante ans! C'est à peu près l'intervalle qui sépare l'époque où nous vivons de celle à laquelle se rattachent les récits de MM. Erckmann-Chatrian. Au moment où Walter Scott prenait la plume, les passions politiques, celles du moins que ses romans auraient pu ranimer, étaient complétement apaisées, et cependant que sa main est douce et légère quand elle passe sur ces blessures cicatrisées! Avec quelle égalité de sympathie et de respect il traite les illusions et les douleurs de ses divers personnages, qu'ils soient royalistes ou républicains, hanovriens ou jacobites, dévoués à Charles ou à Cromwell, *Tros Rutulusve fuat!...* Avec quelle sûreté de ton il invoque les deux bons génies auxquels il est réservé de clore ou d'humaniser les discordes civiles, la justice et la pitié! Ne voulant plus chercher que les poésies du passé dans les agitations d'autrefois, il comprend, il accueille, il admire tous les genres d'héroïsme ou d'enthousiasme, l'enthousiasme monarchique de Diana Vernon et d'Alice Lee comme l'énergie républicaine des têtes-rondes, comme l'ardeur farouche des puritains. Chez lui, les vices ou les travers de la nature humaine appartiennent tout entiers au monde moral; ils ne servent jamais de points de ralliement à une passion, d'étiquette à un parti.

C'est aussi la justice et la pitié qu'invoquent MM. Erckmann-Chatrian; c'est en leur nom qu'ils viennent, plus d'un demi-siècle après la chute du premier empire, rappeler les souffrances et revendiquer les droits des petits et des faibles dans ces trois phases également terribles qu'ils eurent à traverser : les luttes de la république, l'agonie de la grande armée et l'invasion étrangère; mais les vaincus sont aussi des faibles, et ils méritent, tandis qu'ils souffrent, qu'on les assimile aux petits. En se plaçant à ce point de vue, les auteurs du *Conscrit* et de *Waterloo* se sont créé une obligation qui n'a plus rien de commun avec les rancunes ou les prétentions de la démocratie : ils se sont faits pacificateurs et justiciers. Or à quoi bon faire haïr la guerre, à quoi bon prêcher la paix entre les nations, si on n'écarte pas avec soin tout ce qui peut la retarder ou la troubler entre les divers partis et les diverses classes du même peuple? Rien de mieux assurément que de s'intituler *national,* mais à la condition de ne pas oublier que la nation se compose d'élémens différens, et qu'il ne saurait y avoir ni justice absolue, ni nationalité véritable, ni paix solide, si ces élémens, au lieu de se fondre, sont maintenus dans leurs divisions et leurs méfiances.

MM. Erckmann-Chatrian croient-ils avoir été fidèles à ce rôle d'apaisement, à cette pensée réparatrice? Était-il bien nécessaire de nous montrer dans *le Conscrit de 1813* je ne sais quelle grotesque famille de gentilshommes émigrés dansant au piano et se livrant aux ébats d'une gaîté folle parce qu'elle apprend le désastre et l'incendie de Moscou? Si le fait est vrai, n'est-il pas de ceux que l'éloignement doit éteindre, comme s'é-

teignent dans les lointains, aux pâles clartés du soir, les tons criards et les éclats de lumière qui blessent la vue? Était-il bien utile, dans *Waterloo*, de tant insister sur les fautes d'un régime à qui il aurait fallu une habileté surhumaine pour résoudre des difficultés insolubles? Le tableau aurait-il eu moins de sombre grandeur, la leçon moins de portée, la part du peuple eût-elle été moins glorieuse et moins assurée, si les auteurs eussent négligé des détails qui, à cette époque fatale, créèrent deux peuples dans un peuple? Que dis-je? Ces détails mêmes ne sont-ils pas en opposition directe avec l'inspiration générale de ces récits destinés à nous rappeler qu'il y a des momens où l'intérêt populaire est d'un côté, et la gloire militaire de l'autre?

Voilà ce qu'objecterait à MM. Erckmann-Chatrian le vrai sentiment national, pris dans son acception la plus générale et la plus haute. La critique leur tiendrait au besoin un langage analogue; elle leur dirait que l'héroïsme n'a toute sa grandeur, toute sa beauté, que lorsqu'il marche avec le désintéressement pour guide et l'abnégation pour compagne, lorsqu'il se rattache à quelque chose de plus élevé, de plus chimérique peut-être, que l'intérêt personnel et le motif égoïste. Rien de plus beau par exemple que le patriotisme d'une centaine de bûcherons ou de sabotiers se soulevant contre l'invasion étrangère; mais quand leur chef s'écrie pour enflammer leur courage : « Si vous laissez passer les Autrichiens et les Russes, ils vont rétablir les corvées, les dîmes, les couvens, les priviléges et la potence! » l'héroïsme, par cela même qu'il invoque des appuis trop solides, perd de son prestige ou plutôt cesse d'être; nous sommes loin de ces inspirations généreuses qui, dans le roman comme dans la vie, faisaient battre autrefois les nobles cœurs!

Nos remarques auraient en somme moins d'importance, si tout se bornait à quelques pages de ces romans *nationaux*, et si les auteurs ne paraissaient disposés à s'accentuer plus violemment dans le sens que nous indiquons. Si nous en jugeons par leur plus récent ouvrage, ils ne seraient pas éloignés de confondre les animosités démocratiques avec les souvenirs populaires, les exagérations révolutionnaires avec les vraies conquêtes de la révolution : dès lors la discussion aurait à se placer sur un autre terrain. Nous n'insisterons pas, et nous reviendrons, en finissant, aux aperçus purement littéraires. D'abord, et au risque de nous répéter nous n'accorderons jamais que la collaboration soit compatible avec ces deux conditions suprêmes de toute œuvre vraiment belle, l'inspiration qui conçoit et l'art qui exécute. En dehors de ces gais vaudevilles qui n'ont aucune prétention sérieuse, et pour lesquels l'un fournit son idée, l'autre son bon mot, un troisième son couplet, la collaboration appliquée aux ouvrages de l'esprit les déclasse, et, si elle multiplie les ressorts d'activité et de succès, on peut être sûr qu'elle n'en augmente ni la finesse ni la force. Que dire de ces bizarres tentations du théâtre auxquelles succombent

aujourd'hui même les écrivains les moins propres à y réussir? Dans le drame, toutes les qualités descriptives ou plutôt *locales* de MM. Erckmann-Chatrian leur deviennent absolument inutiles, et, pour remuer la fibre populaire, ils sont obligés de grossir le ton, d'accuser un peu plus leurs deux péchés mignons, partialité et vulgarité. Combien de fois n'a-t-on pas déjà répété que le réalisme est la démocratie dans l'art? Eh bien! la démocratie peut avoir une bonne et une mauvaise littérature, comme elle a une bonne et une mauvaise politique. Nous ne demandons pas mieux que de la suivre et de saluer son règne, surtout quand elle proteste contre ces gloires monstrueuses qui se font avec du sang et avec des larmes : ceci est de l'histoire; dans le roman, MM. Erckmann-Chatrian ont souvent démontré qu'il y avait plusieurs façons d'être *réaliste,* que l'on n'avait pas besoin, pour être réel et vrai, d'exploiter toutes les laideurs matérielles et morales, qu'il était possible d'émouvoir en surprenant la vérité locale dans ses aspects les plus familiers, en donnant place aux petits et en dégageant leur cause des *Te Deum* de convention et des magnificences d'apparat; mais cette heureuse chance tournerait bien vite contre eux, s'ils cédaient aux grossières amorces, au tapage insolent, au misérable gaspillage de cette littérature qui se dit populaire, et qui n'est en réalité que la complaisante, la courtisane du peuple. Cette littérature fait peu à peu descendre à un même degré d'abaissement les intelligences cultivées et les esprits ignorans. L'autre, au contraire, relève le niveau intellectuel, rend aux petits leur âme, leur rang, leur valeur morale, et les fait sortir de ces ombres où se cachaient leurs servitudes et leurs souffrances. MM. Erckmann-Chatrian, en dépit de leur penchant ou de leurs amis, doivent rester dans cette limite, observer cette nuance, s'ils ne veulent pas compromettre leurs premiers succès.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1866.

La guerre a beau avoir été prévue à loisir et annoncée par de longues controverses préliminaires; elle éclate toujours avec des effets de coup de théâtre comme un changement à vue qui modifie profondément les situations et produit soudainement des émotions nouvelles. Les conditions de la politique deviennent d'un instant à l'autre toutes différentes. La discussion, le raisonnement, sont frappés d'une déchéance subite. Ce qu'on pourrait appeler la liberté intellectuelle de l'action politique est temporairement suspendu; on est à la merci des faits; on se sent exclusivement soumis aux arrêts de la force. La vie politique sort de ses canaux ordinaires et se renferme dans les camps. Les rôles changent avec les sensations. Dans ces momens d'attention passive et d'anxiété intense, on comprend tout à coup ce que valent le patriotisme et l'héroïsme des soldats, ce que peut surtout le génie heureux des grands hommes de guerre investis de la souveraineté absolue de la force et devenus les maîtres suprêmes des événemens.

Nous sommes entrés, comme témoins, dans cet ordre de sensations et d'intuitions depuis que les hostilités ont commencé entre l'Italie et l'Autriche, entre l'Autriche unie à la confédération germanique et la Prusse. D'importans faits de guerre sont déjà accomplis, sans cependant qu'aucun événement décisif se soit produit. Partout l'offensive a été prise par les ennemis de l'Autriche. Les Italiens ont affronté le choc les premiers. Le résultat ne leur a point été heureux. Après avoir franchi le Mincio, ils ont été forcés de le repasser, repoussés des positions de Custozza par les Autrichiens. Il serait difficile, en l'absence de documens officiels suffisans, d'apprécier les causes de l'échec des Italiens dans cette première rencontre; tout ce que l'on sait, et d'après même le témoignage loyal des Autrichiens, c'est que ce n'est point le courage des soldats italiens qui a été en faute dans cette journée : la conduite des troupes a été excellente, et donne le droit de compter sur les qualités militaires de la jeune armée ita-

lienne. Le plan de campagne de l'Italie, si l'on en peut juger par les différentes attaques entreprises ou préparées, était hardi et sérieux. Il devait y avoir quatre attaques à peu près simultanées : celle du Mincio par l'armée du roi, celle du Pô par le général Cialdini, celle du Tyrol par les volontaires garibaldiens, celle de Venise et du Frioul par la flotte de l'amiral Persano. Si l'armée du roi eût pu s'établir au-delà du Mincio, il n'est guère douteux que le général Cialdini n'eût réussi à traverser le Pô, et alors on eût vu converger avec énergie vers le foyer des forces autrichiennes tous les efforts des armées de terre et de mer de l'Italie. L'effet de l'échec de Custozza a été de retarder cette grande tentative d'irruption simultanée. Elle peut être reprise prochainement. Pour notre part, nous conseillerions aux Italiens de ne point apporter de précipitation téméraire dans leur prochain essai d'offensive. Malgré l'insuccès, ils ont obtenu l'estime de leurs adversaires, et ils ont donné à leurs amis la conviction qu'ils sont capables de tenir tête à l'Autriche sans avoir besoin de réclamer un concours étranger; la prudence ne leur conseille-t-elle point d'attendre, pour engager une nouvelle opération grave, que les événemens militaires aient pris en Allemagne une tournure plus décidée?

On ne peut nier que les débuts de la campagne n'aient été en Allemagne favorables à la Prusse. M. de Bismark semble avoir communiqué aux mouvemens de l'armée prussienne quelque chose de la brusquerie tapageuse et téméraire de sa politique. Dès l'entrée de jeu, la Prusse a mis la main sur le Hanovre et l'électorat de Hesse, et a ainsi établi et assuré une communication continue entre ses provinces rhénanes et le corps de la monarchie. Elle s'est en outre emparée, par une rapide promenade militaire, de la Saxe, qui ne lui a été disputée ni par l'armée saxonne ni par les Autrichiens. Le profit de l'alliance de la Saxe au point de vue stratégique a été perdu ainsi pour l'Autriche. Cette puissance a par là renoncé à l'un des points d'attaque les plus redoutables auxquels la Prusse fût exposée, et la Prusse, de son côté, s'est trouvée en possession de toutes les commodités de l'offensive. Que l'occupation de la Saxe par la Prusse soit un fait défavorable à l'Autriche, c'est incontestable. Il n'est cependant point difficile de pressentir les causes qui ont forcé l'Autriche à laisser cet avantage au moins apparent et temporaire à son ennemi.

L'Autriche a dû compter, pour la résistance aux agressions de la Prusse à l'ouest, sur le concours de l'armée fédérale. C'est un succès politique pour elle d'avoir obtenu contre la Prusse l'alliance des états importans de la confédération de l'ouest et du sud et les décisions légales de la diète; mais le bénéfice militaire du concours fédéral n'a pu se faire sentir aussi vite. On sait combien les contingens fédéraux ont été lents à se réunir, et on a pu craindre un instant que le prince Alexandre de Hesse ne fût point en état de protéger la capitale de la confédération, Francfort, contre une insulte prussienne. Une autre conséquence pénible de la lenteur des fédéraux a été la capitulation de la petite armée hanovrienne, qui, malgré la

ténacité de sa résistance, n'a pu parvenir à se faire dégager par les confédérés. Si l'Autriche d'ailleurs voulait à la fois être en mesure de résister efficacement à tout mouvement agressif des armées prussiennes avec le dessein de reprendre elle-même, lorsque les mouvemens de l'ennemi se seraient dessinés, une offensive décisive, sa principale préoccupation devait être de concentrer ses ressources en Bohême, au lieu de les éparpiller d'une extrémité à l'autre d'une ligne trop vaste. Quand on réfléchit à la situation de l'Allemagne et à l'état encore incomplet de l'organisation de l'armée fédérale, il semble que le parti le plus sûr pour l'Autriche était d'attendre sur son terrain et non de prévenir par des pointes hasardeuses les attaques de la Prusse. L'offensive, à moins qu'elle n'atteigne du premier coup la victoire décisive, est ordinairement exposée à des inconvéniens graves. L'Autriche en a fait la fâcheuse expérience en 1859; aux affaires de Montebello, de Palestro, de Magenta, c'était elle qui attaquait. Quoique ce soit la Prusse qui marche en avant, quoique l'armée du prince Frédéric-Charles et celle du prince royal, l'armée prussienne de l'Elbe et celle de Silésie, fassent des efforts vigoureux pour se réunir en Bohême et couper les lignes de chemins de fer qui servent de bases d'opération et de moyens de concentration à la grande armée autrichienne du général Benedeck, il faut se garder encore de considérer cette offensive comme annonçant une supériorité des armées prussiennes. Il y a eu sans doute sur cette lisière de la haute Bohême, à Turnau, à Munchengraetz, à Nachod, à Skalitz, des engagemens partiels considérables, où, lors même qu'on n'ajouterait point foi aux télégrammes présomptueux de Berlin, on doit reconnaître que les Prussiens ont fait preuve d'une extrême énergie; mais l'invasion de la Bohême est une entreprise hasardeuse où échoua le grand Frédéric lui-même. Avant de prononcer leur attaque principale sur les approches de Josephstadt, les Prussiens ont essayé de détourner l'attention des Autrichiens et de diviser leurs forces par des démonstrations à la limite extrême de la frontière méridionale de la Silésie, sur Oderberg et même sur Oczewin. Les engagemens partiels dont parlent les dernières dépêches n'ont jusqu'à présent qu'une signification : ils indiquent un effort convergent des deux armées prussiennes; l'armée de l'Elbe, celle du prince Frédéric-Charles, semble avoir pénétré le plus avant; l'armée du prince royal, celle de la Silésie, paraît au contraire être arrêtée dans sa marche sur Josephstadt. Dans l'entre-deux, entre Josephstadt et Pardubitz, est évidemment concentrée l'armée de Benedeck, prêt à faire face avec la masse de ses forces à celui de ses assaillans qu'il pourra combattre dans les conditions les plus avantageuses. On le voit, il est permis de croire qu'on est à la veille d'une grande bataille; les armées prussiennes, malgré l'apparence de l'offensive, sont dans une position critique. De l'avis des juges militaires, l'armée autrichienne attend cette épreuve dans une situation plus favorable, et si le général Benedeck a les qualités d'homme de guerre qu'on lui attribue, il pourra bientôt faire repentir les Prussiens de l'impa-

tience imprudente avec laquelle ils se présentent à lui. Enfin un autre acteur, l'armée fédérale, dont l'organisation doit être aujourd'hui fort avancée, et à qui la diète a désigné pour chef le prince Charles de Bavière sous la direction du général Benedeck, va bientôt entrer en ligne, et à moins que les Prussiens n'obtiennent des succès rapides et décisifs, fera une diversion importante à leurs opérations en Bohême.

Qu'on se place au point de vue militaire ou au point de vue politique, il est manifeste que le grand intérêt de la guerre actuelle est en Allemagne. A côté des chocs qui auront lieu en Allemagne, les opérations dont l'Italie sera le théâtre n'auront qu'un caractère épisodique. Il importe surtout à la France de ne point se méprendre sur cette importance relative des deux guerres; c'est à cette condition qu'elle conservera la neutralité et la liberté d'action que le gouvernement a déclaré vouloir nous ménager dans cette crise. Le péril serait de nous laisser entraîner par nos sympathies si naturelles pour l'Italie à des mesures qui pourraient indirectement altérer notre neutralité envers l'Allemagne. Certes notre neutralité toute seule, telle qu'elle a été expliquée par l'empereur à M. Drouyn de Lhuys, est déjà d'une utilité singulière pour les entreprises de la Prusse. Elle équivaut pour cette puissance à la disponibilité d'une armée. La Prusse laisse ses provinces rhénanes et la Westphalie entièrement dégarnies de troupes, et peut tourner contre l'Autriche des forces qui devraient être occupées à garder ses possessions occidentales, si elle n'était point assurée des dispositions de la France. Il faut souhaiter du moins que nous en restions là. La guerre est trop peu avancée encore pour qu'il soit opportun d'envisager au point de vue de la politique française les transformations de l'Allemagne qui en seront la conséquence. Il faut cependant prendre acte et tenir note des sentimens avec lesquels les peuples germaniques abordent cette crise. L'esprit de l'Allemagne est positivement contraire à la politique arbitraire et violente du gouvernement prussien. Ce gouvernement méconnaît l'esprit allemand; il entre en lutte avec les tendances véritables du patriotisme allemand; il est au sein de la confédération un promoteur de guerre civile, il fait acte de sécesssion. Ses desseins et ses entreprises sont jugés presque aussi sévèrement par le peuple prussien lui-même que par les autres populations germaniques. Les manifestations d'opinion qui ont précédé la guerre rendent sur ce point le doute impossible. Malgré l'ébranlement que la guerre imprime toujours aux opinions et aux sentimens d'un peuple, la protestation morale des populations prussiennes continue. Les élections primaires de la nouvelle chambre se font au cri de « point d'argent, si les garanties constitutionnelles continuent à n'être point respectées par le gouvernement. » Le mandat de l'opposition, qui formera certainement la majorité, sera de refuser les crédits demandés par le ministère, si les prérogatives parlementaires continuent à être foulées aux pieds. Le roi, dit-on, ne veut point faire de concessions au parti constitutionnel avant la fin d'une

guerre victorieuse; personne d'ailleurs ne met en doute que, sous le coup d'une défaite, non-seulement M. de Bismark serait forcé de quitter le pouvoir, mais le roi serait contraint d'abdiquer. Quelle que soit d'ailleurs l'issue de la guerre, une chose est certaine, c'est que l'esprit de l'Allemagne en sortira fortement surexcité, et la constitution germanique sérieusement modifiée. En face des calamités déchaînées sur eux et sur l'Europe par l'arbitraire monarchique, les Allemands éclairés ne repoussent même point la perspective d'une confédération républicaine. Sans aller jusqu'à cette extrémité, il est impossible qu'après la guerre le lien fédéral ne soit fortifié, et que les institutions fédératives ne soient retrempées dans la liberté et la démocratie. Pour voir l'avenir sous cette couleur, nous n'avons certes point la simplicité de nous laisser leurrer à cette jonglerie de suffrage universel que M. de Bismark entend accommoder, en homme qui est de son temps, aux convenances du pouvoir despotique; nous n'avons pas besoin d'accueillir avec trop de confiance les projets de réforme fédérale que l'on attribue aux gouvernemens restés fidèles à la confédération: il nous suffit d'avoir foi dans l'inexorable nécessité des choses.

C'est parce que nous croyons à un réveil vigoureux de l'esprit germanique, à une reconstitution plus vivace de la grande confédération allemande, que nous regrettons surtout le silence systématique auquel notre chambre des députés s'est condamnée sur des suggestions dont la prudence nous échappe. Il n'avait point suffi d'empêcher M. Jules Favre de s'expliquer sur l'état de l'Europe. A la fin de la session, il n'a point été permis à un des membres dont la probité d'esprit fait le plus d'honneur à la majorité, il n'a pas été permis à M. Larrabure de faire entendre tranquillement l'expression d'une opinion pacifique, écho incontestable des sentimens du pays. Nous ne pouvons parvenir à comprendre le danger qu'ont trouvé certaines gens dans une discussion semblable. Nous n'avons point ici en vue les intérêts particuliers de la France, qui eussent pu rencontrer en cette occasion d'utiles et habiles organes; mais, au moment où les âmes de deux grands peuples sont émues par les passions et les misères de la guerre, n'eût-il pas été opportun de laisser voir quelque chose de ce qui se passe véritablement dans l'âme de la France? Les sentimens patriotiques, les idées éclairées, le langage élevé des représentans naturels du pays, pouvaient-ils être considérés comme des intrus dans le débat solennel engagé en Europe? Les manifestations des assemblées avec la libre variété d'opinions qu'elles comportent ne sont-elles point utiles au gouvernement lui-même? N'y peut-il point trouver pour le présent des indications profitables, pour l'avenir, selon la tournure incertaine des événemens, des points d'appui précieux? Considérera-t-on toujours chez nous la vie publique comme une chambre de malade? Et alors où est le malade? Croit-on qu'il n'existe dans le monde que des cabinets, et que l'influence des peuples les uns sur les autres, librement exercée par la saine ventilation des opinions, doive être toujours subordonnée aux entretiens confidentiels des diplomates? Si

l'on revenait à de pareils erremens, on aurait rétrogradé en-deçà de 1789, on serait revenu à la politique du XVIIIe siècle. Au fond, ce qui scandalise le plus l'esprit moderne dans la guerre actuelle, c'est qu'elle est née en effet comme les guerres du XVIIIe siècle, concertées à l'insu des peuples, qui n'avaient pas eu encore leur avénement, par d'inquiets, vaniteux ou frivoles politiques. La douleur de cette exclusion des peuples dans la décision des questions qu'on vient de livrer aux jeux de la force n'a été nulle part plus profondément ressentie et plus éloquemment exprimée qu'en Prusse même. Il y a en Prusse un journal, la *Volks Zeitung*, qui est le plus répandu de l'Allemagne et se publie à quarante mille exemplaires. Peu de jours avant le commencement de la guerre, l'éminent publiciste, M. Berstein, qui rédige cette feuille y écrivait les lignes suivantes : « Devant le tribunal de l'histoire, le peuple prussien sera innocent. Quels que soient les devoirs qui nous puissent être imposés, les souffrances que nous ayons à endurer, l'énergie qu'il nous faudra déployer, une chose demeurera gravée à jamais dans l'esprit de la nation : ce n'est pas nous, ce n'est pas le peuple, ce ne sont pas la voix et les passions ou les préjugés de la nation qui ont rompu la paix. Cette guerre n'a été provoquée entre les diverses tribus de la Germanie ni par une haine fratricide, ni par une dispute d'avantages matériels. Ce n'est pas même une cause plus excusable, la lutte pour un idéal, qui a allumé ce funeste incendie. On ne peut point montrer dans le grand peuple allemand un antagonisme d'opinions assez considérable pour servir de prétexte, encore moins de cause impérieuse, à une lutte sanguinaire. Si néanmoins la guerre, avec les horreurs et les douleurs qui l'accompagnent, est déchaînée, ce sera l'épreuve la plus sévère qui aura frappé une nation dont les tribus différentes sont d'accord et n'ont d'autre désir que de vivre en paix et en bonne amitié l'une avec l'autre. La morale qu'il faudra tirer de ceci, c'est que la négation opposée à une nation du droit de se gouverner elle-même n'est point seulement, comme le croient quelques-uns, un mal théorique, mais devient parfois la cause des malheurs les plus positifs et les plus douloureux. Cette nation a été conduite maintenant par ceux qui la gouvernent au bord d'un abîme de sang et de haine, de mort et de désolation. Un pays industrieux et prospère est sur le point d'être converti en charnier; les germes de toutes les passions mauvaises vont croître dans le sang, là où le travail recueillait sa moisson. Les cadavres des vaincus aussi bien que des vainqueurs seront autant de preuves de la malédiction qui s'attache aux gouvernemens irresponsables. » Les peuples s'entendraient cordialement, s'ils pouvaient communiquer entre eux par d'aussi honnêtes organes. La belle protestation que nous venons de citer trouvait, il y a quelques jours encore, un écho sympathique dans le cœur des Prussiens, maintenant conduits au combat par une force qui n'a pas voulu se laisser pénétrer par le sentiment populaire. Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve; mais, si contre notre espérance nous étions nous aussi conduits à la guerre sans l'avoir voulu, ce n'est point la

parole publique qui nous aurait entraînés à cette calamité, nous nous y serions laissés lentement dériver dans l'obscurité du silence.

Au point où en sont les choses, en présence du vaste foyer où la guerre commence à sévir, il y aurait une garantie sérieuse soit pour la sécurité du reste de l'Europe, soit même pour les chances d'une restauration prochaine de la paix entre les belligérans dans la situation des trois grandes puissances, la France, l'Angleterre et la Russie, momentanément vouées à la neutralité. Une entente complète entre ces puissances marquerait des limites à la guerre et pourrait presser le rétablissement de la paix. Cette entente est peut-être difficile, car si la situation est la même pour les trois, les intérêts ni les responsabilités ne sont les mêmes par chacune d'elles. La La Russie avec ses intérêts orientaux, la France avec ses responsabilités italiennes, l'Angleterre, à qui sa constitution ne permet point de se lier à des combinaisons futures, ne sauraient tomber d'accord sur un même plan de conduite. Quelles sont du moins les intentions de la Russie? Telle est la question que nous entendons poser depuis quelque temps par de naïfs curieux qui ne s'attendent point apparemment à une réplique toute simple de la part de la Russie : quelles sont les intentions de la France? La Russie nous a pris le mot de neutralité attentive en accentuant peut-être un peu plus encore l'épithète. Il est à croire par exemple que ses regards sont tournés avec défiance vers les principautés, et que le traité de Paris de 1856 doit lui paraître aussi dépourvu d'existence que l'est, à notre dire, le traité de 1815. Ne pourrait-on pas calmer les préoccupations de la Russie à l'endroit des principautés en ménageant un mariage entre le prince de Hohenzollern et une princesse de Leuchtenberg? On voit que nous savons prendre notre parti de nous retrouver en plein XVIIIe siècle et d'employer le mariage comme expédient diplomatique. Au fond, que la Prusse et la Russie eussent l'idée de se marier en Roumanie, cela ne nous chagrinerait point, si l'on pouvait à ce prix mettre les pauvres Roumains à l'abri de ces affreux Turcs. Quant à l'Angleterre, nous ne croyons point que l'on puisse en tirer ou en redouter grand'chose. Il est certain cependant, si nous avons intérêt à nous rapprocher de l'Angleterre, que l'on eût bien fait de laisser s'expliquer le corps législatif sur la politique extérieure de la France. Les Anglais nous ont prouvé que, quand leurs intérêts sont en jeu dans les questions étrangères, leur libéralisme ne connaît guère la pruderie. Cependant un instinct de tempérament les porte à préférer en matière d'alliances celles où ils rencontrent les garanties du régime représentatif. Nous n'osons espérer que l'on verra renaître l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre; ce qui est sûr du moins, c'est que désormais les progrès de l'amitié entre les gouvernemens des deux pays se mesureront aux progrès mêmes qu'en France il sera donné à la liberté d'accomplir.

La chute du cabinet de lord Russell est maintenant un fait consommé. Nous la pressentions depuis plusieurs mois. Quoi qu'on ait dit, la minorité où s'est trouvé le cabinet à propos de l'amendement de lord Dunkellin a

été seulement l'occasion et n'a point été la cause profonde de la chute du ministère. Dès le premier jour, l'administration formée par le comte Russell paraissait être mal agencée. Le parti peu homogène qui avait soutenu lord Palmerston était sorti des élections avec une majorité de 70 voix. La mort de lord Palmerston devait inévitablement dissoudre cette majorité, que le vieux ministre n'avait pu maintenir qu'au moyen d'une politique d'inaction. En effet, dès qu'il prit la succession de lord Palmerston, lord Russell dut porter le premier coup à l'ancienne majorité. Il fut obligé d'introduire dans l'administration des élémens nouveaux; il ne pouvait choisir ces élémens sans accuser d'une façon prononcée les tendances du ministère. Il y avait deux groupes de candidats aux fonctions vacantes : d'un côté des whigs distingués par un remarquable talent oratoire et qui étaient déjà passés aux affaires, tels que MM. Robert Lowe et Horsman, mais qui s'étaient depuis plusieurs sessions opposés avec éclat aux tendances radicales du parti en matière de réforme électorale; de l'autre côté étaient des libéraux avancés ou des radicaux inclinant plus ou moins vers les opinions de M. Bright, tels que MM. Göschen, Forster, Stansfeld. Lord Russell prit hardiment son parti sur les choses et sur les hommes; quant aux choses, il se décida sur-le-champ à proposer un bill de réforme; quant aux personnes, il tint à l'écart les libéraux conservateurs et appelait à lui les jeunes hommes distingués du libéralisme radical. M. Gladstone eut naturellement la direction de la chambre des communes, que personne dans son parti ne put songer à lui contester. La franchise de ses idées, la fougue et l'éclat de son talent ne pouvaient que donner plus de relief aux tendances accusées de la nouvelle administration. Avant même la présentation du bill de réforme, il était visible que la majorité ministérielle serait inévitablement réduite, et que les libéraux de la nuance de MM. Lowe et Horsman glisseraient vers l'opposition.

Le bill relatif à la franchise électorale et la stratégie adoptée par le ministère pour la présentation des mesures de réforme firent éclater tout de suite la dissidence. On comprend malaisément qu'un homme tel que lord Russell, qui a toute sa vie affronté avec une froide assurance les difficultés au lieu de les tourner, et qu'un homme comme M. Gladstone, au talent expansif et franc, aient pu s'assujettir à la tactique suivie dans la combinaison des mesures de réforme. Une mesure qui devait embrasser à la fois une extension populaire du suffrage électoral et un reclassement des districts électoraux, une mesure qui équivaut pour les Anglais à la réforme de leur constitution, devait être soumise à la chambre des communes avec une franchise courageuse dans son ensemble, afin d'en livrer le système entier au jugement de l'opinion publique et aux décisions du parlement. Au lieu de cette manière grande et confiante d'attaquer une question si importante, le ministère sembla vouloir employer la ruse et la finesse. Il eut l'air de se défier à la fois de lui-même et de la chambre, et cependant il prit vis-à-vis de celle-ci une attitude impérieuse. La réforme, lui disait-il, se composera

de deux lois, l'une relative à la franchise électorale, l'autre au reclassement des siéges; il faudra que vous les votiez séparément; nous ne vous ferons connaître la seconde que lorsque vous aurez adopté la première. Cette conduite bizarre et bien puérile dans un grand pays d'hommes libres semblait dire à la chambre, outre l'affront du mystère : Nous ne voulons pas vous faire connaître la seconde loi parce que, malins que nous sommes, nous savons bien que vous ne voteriez pas la première, si vous connaissiez la seconde. Ce manége absurde indisposa beaucoup de libéraux indépendans; il condamna le ministère à des allures embarrassées et contradictoires; l'amendement de lord Grosvenor, opposé à la prétention ministérielle de la scission anormale des deux lois, ne fut rejeté que par une majorité de 5 voix, véritable minorité en réalité, car elle n'était obtenue qu'à la faveur du vote dans leur propre cause d'une vingtaine de membres de l'administration. Cette tactique porta une atteinte irréparable à l'autorité du ministère, qui fut d'ailleurs forcé d'y renoncer au dernier moment et de reconnaître l'union solidaire des deux lois de réforme.

D'autres erreurs de conduite aggravèrent cette faute originelle. Les qualités exceptionnelles du talent de M. Gladstone semblent le rendre peu propre au rôle de *leader* de la chambre des communes. Un chef destiné à maintenir la cohésion de son parti est soumis lui-même, s'il veut réussir, à une discipline qui doit paraître insupportable à certains esprits d'élite. Il ne semble guère possible d'être un grand artiste en fait de conception et d'éloquence politiques et d'être à la fois un chef de parti parlementaire, c'est-à-dire un homme qui, pour donner aux autres la bonne tenue et le bon exemple, est sans cesse obligé de s'observer, de se contraindre, de se couper les ailes et de se mettre les entraves. En Angleterre, on ne peut appuyer des propositions de progrès que sur des convenances d'utilité pratique, des raisons d'*expediency*, comme disent les Anglais. M. Gladstone est trop grand orateur pour ne point éclater dans le cercle étroit des petits argumens utilitaires; il n'a pas pu y tenir, et s'est avisé de défendre les mesures d'*expediency* qu'il était chargé de proposer à l'aide de ces principes généraux et de cette logique absolue si familiers à notre génie français; il a employé ainsi parfois, lorsqu'il proposait d'attacher la capacité électorale au paiement d'un loyer, non de dix livres sterling, ni de six, mais de sept, ces grands argumens par lesquels se fonde la théorie du suffrage universel, du *manhood suffrage*, grave et impardonnable scandale qui n'a pas manqué de faire passer M. Gladstone, aux yeux de quelques-uns, pour un démagogue *yankee* ou pour un suppôt de despote continental. Enfin M. Gladstone a trop laissé voir ses sympathies pour certaines idées et pour le magnifique talent de M. Bright. C'en était assez pour que ses adversaires pussent le représenter et le cabinet avec lui comme un instrument de l'éloquent tribun du peuple. Il faut convenir aussi que M. Bright et M. Gladstone ont eu parfois le tort, dans les entraînemens oratoires que leur a inspirés l'apologie de la réforme, de forcer un peu la note

et de débiter sur l'antagonisme supposé de l'aristocratie et des classes laborieuses quelques-uns de ces lieux communs populaciers qui ne correspondent point, grâce à Dieu, au sentiment vrai du public actuel, ne choquent pas moins le bon goût que le bon sens, et ne sont plus à l'usage des gens qui se respectent.

Nous ne pensons point que la perte du pouvoir soit un dommage pour les hommes éminens du parti libéral anglais et pour les idées généreuses et justes qu'ils représentent. Les libéraux feront mieux peut-être les affaires de leur cause dans l'opposition qu'au pouvoir. En matière de réforme électorale, les tories au pouvoir seront obligés, si le pays y met son cœur, de concéder plus que les ministres libéraux n'auraient pu accorder. Comment douter de l'influence, de la force et de l'avenir d'un parti dominé par des figures telles que celles de MM. Gladstone, Bright et Stuart Mill, celui-ci surtout, qui, depuis sa récente entrée au parlement, a acquis d'emblée une autorité d'orateur égale à celle que lui avait assurée sa supériorité de philosophe, d'économiste et d'écrivain. Considérés comme parti parlementaire, les libéraux gagneront dans l'opposition une cohésion et une habitude d'action collective qu'ils semblaient perdre sous le dernier ministère de lord Russell. Si le rôle de chef de parti convient à l'ambition de M. Gladstone, il en fera mieux l'apprentissage pratique sur les bancs opposés aux bancs ministériels; il se débarrassera, dans cette épreuve, de ces non-valeurs que le vieux népotisme whig imposait aux cabinets du parti; à côté de lui se formeront et se prépareront aux grands postes les hommes jeunes de l'opinion libérale, MM. Göschen, Stansfeld, Forster et leurs amis. Il ne faut donc point trop déplorer le stage d'opposition que vont faire les libéraux : ce sera pour eux un changement d'air, une précaution de santé. Soyez tranquille, l'Angleterre aura sa réforme électorale, et les libéraux ne seront probablement pas longtemps absens des offices ministériels.

Nous ne doutons point, d'un autre côté que lord Derby ne soit en état de composer, s'il le veut, un ministère fort respectable. La première pensée qui s'était présentée à lui était bien naturelle. Il aurait désiré, paraît-il, que le groupe des 44 libéraux qui ont voté l'amendement de lord Dunkellin consentît à fournir un contingent à son administration. Ce groupe renferme des influences parlementaires considérables; il suffit de nommer des noms tels que ceux de lord Grosvenor, lord Elcho, M. W. Beaumont, M. Lowe, M. Horsman. Après tout, l'ancien torysme, avec ses superstitions et ses violences, a depuis longtemps cessé d'exister. S'il est des whigs qui tiennent aujourd'hui à s'appeler libéraux conservateurs, nous ne croyons point qu'il y ait beaucoup de tories qui voulussent refuser d'être appelés conservateurs libéraux. Entre des hommes qui ne se distinguent que par une transposition de substantif et d'épithète, la conciliation ne devrait pas être difficile. On dit pourtant que soit par respect pour les traditions de parti, soit par tactique, les libéraux conservateurs, les *abdullamites*,

pour les appeler par leur sobriquet désormais historique, tout en promettant l'appui de leurs votes à une combinaison tory, aiment mieux demeurer en dehors des places. Quant à nous, dans la formation du cabinet nouveau, ce qui nous intéresse le plus, c'est la résolution que prendra lord Stanley touchant la place qu'il y doit remplir. Ainsi que nous le pressentions déjà, il y a quinze jours, il est question de lord Stanley pour les affaires étrangères. Ce serait un événement important pour le continent que l'arrivée d'un pareil homme à un pareil poste. Certes nous ne demandons point à l'Angleterre de se mêler au chaos des affaires continentales, et nous comprenons la répulsion que lui inspirent ces combinaisons politiques qui commencent par l'intrigue occulte pour aboutir aux horribles carnages. Cependant les Anglais vont d'un excès à l'autre : il y a eu des temps où ils se mêlaient de tout, et ils ont fini par ne plus vouloir se mêler de rien. Entre les deux systèmes, entre l'activité tracassière et l'inertie, il devrait y avoir un milieu conforme à l'honneur de l'Angleterre et aux intérêts de la communauté européenne. C'est ce milieu que nous voudrions voir remplir par lord Stanley. A la place où se sont trop longtemps épanouies les finesses usées et l'aménité fade des vieux *dandies,* nous voudrions voir l'application sérieuse, l'intelligence solide, la droiture simple d'un homme jeune, à l'esprit tout moderne, absolument déniaisé des superstitions continentales, et qui, toujours nommé avec éloge par les plus éminens de ses adversaires politiques, M. Mill, M. Gladstone, M. Bright, ne pourrait manquer d'acquérir l'estime des libéraux européens. E. FORCADE.

L'ESPAGNE ET L'INSURRECTION DE MADRID.

Pendant qu'en Italie et en Allemagne se livrent des batailles qui ont au moins leur grandeur par les intérêts généraux, par les idées, par les passions nationales qu'elles mettent en jeu, l'Espagne, elle aussi, a ses batailles, profondément tristes, d'abord parce que ce sont des batailles de rues, de purs déchiremens intérieurs, et puis parce qu'elles ne sont visiblement que le dangereux symptôme d'une situation poussée à bout. L'Espagne a de singuliers à-propos dans ses agitations et ses soulèvemens. Il y a deux ans, elle choisissait le moment où une grande guerre naissait sur le continent pour faire une révolution qui immobilisait sa politique en la séquestrant de tout le mouvement européen. Aujourd'hui voilà une guerre nouvelle qui est la crise décisive de l'Europe, où tout le monde peut être engagé un jour où l'autre, et les convulsions recommencent au-delà des Pyrénées. L'ère des insurrections militaires semble se rouvrir, si tant est qu'elle ait jamais été close. Il y a six mois, c'était le général Prim qui entrait en campagne avec quelques escadrons. Hier c'était une partie de la garnison de Madrid qui faisait son *pronunciamiento,* et qui n'a été réduite que par le déploiement instantané d'une extrême énergie. Et, qu'on le remarque bien, à mesure qu'ils se renouvellent ces désordres s'aggravent, prennent le caractère d'un travail continu et redoutable, nécessitent des répressions sanglantes qui ne sont qu'une complication dou-

loureuse de plus. La vérité est que l'Espagne vit dans un état permanent de crise, que le trouble profond de l'armée ne peut que répondre à une situation morale, politique, sur laquelle on peut jeter toute sorte de voiles, qu'une main vigoureuse peut encore maîtriser à un moment donné, mais qui ne reste pas moins pleine d'orages, et qui est d'autant plus dangereuse que le remède, à ce qu'il semble, devient chaque jour plus difficile.

L'Espagne aujourd'hui ne fait point une brillante figure en vérité, ni dans sa politique extérieure, ni dans ses affaires intérieures, ni dans ses finances, et ce n'est pas par ses campagnes dans l'Océan-Pacifique qu'elle se relèvera, malgré la bonne volonté qu'on a mise à tirer de médiocres exploits une satisfaction d'orgueil national. Lorsque le ministère actuel, qui se résume, à vrai dire, dans le général O'Donnell, arrivait au pouvoir il y a moins d'un an, il se présentait avec la pensée hautement avouée de replacer la politique de l'Espagne à l'extérieur et à l'intérieur dans des conditions plus normales. Ce n'était pas tout de proclamer cette pensée; il fallait la réaliser, et le résultat a malheureusement jusqu'ici bien peu répondu aux intentions. Ce qui est certain particulièrement, c'est que le ministère n'a pas voulu ou n'a pas su débarrasssr à temps la politique espagnole de toutes ces querelles avec les républiques sud-américaines dans lesquelles il y a certainement plus de dommages que de gloire. Et qu'est-il arrivé? L'escadre espagnole est allée sur les côtes du Chili bombarder Valparaiso, c'est-à-dire une ville sans défense, un des principaux entrepôts commerciaux de l'Océan-Pacifique; elle a tiré vengeance du Chili en frappant tous les intérêts étrangers accumulés à Valparaiso. Voilà sa première victoire! Du Chili elle est allée au Pérou, où elle a recommencé; elle a bombardé le port du Callao, qui s'est défendu, et cette fois, après avoir éprouvé des pertes assez sérieuses, elle s'est retirée en se tenant pour satisfaite parce qu'elle avait fait essuyer des pertes égales aux fortifications péruviennes. C'est sa seconde victoire, — après quoi la campagne de l'Océan-Pacifique a été déclarée terminée. C'est là ce qu'en plein parlement on a comparé à l'attaque de Sébastopol et aux plus grands exploits maritimes du siècle! L'Espagne avait définitivement conquis son rang de puissance de premier ordre! — Que l'Espagne ressente l'émotion des combats livrés par ses marins, soit, ce n'est point ce qu'il y a d'extraordinaire. Encore faudrait-il rester dans la mesure et voir de sang-froid le résultat. Le résultat, c'est que l'Espagne en est toujours au même point, qu'elle a aussi ses *expéditions lointaines,* qu'elle a simplement accompli une œuvre de destruction sans profit, puisqu'elle n'a pas même conquis la paix, et qu'elle n'a fait au contraire qu'envenimer ses querelles avec les républiques américaines, dont elle s'est fait pour longtemps sans doute des ennemies.

C'est donc là, somme toute, une assez médiocre campagne, et le calcul serait plus médiocre encore, si on avait espéré couvrir de ce voile d'une satisfaction d'orgueil national les troubles d'une situation intérieure singulièrement altérée. Les exploits lointains n'ont rien couvert et ne couvrent rien. Tous les partis peuvent se réunir un jour pour envoyer des applaudissemens à une escadre qui est au feu; le lendemain, ils ne restent pas moins profondément divisés en présence de difficultés que le cabinet lui-même est loin de dominer de son autorité morale. Nous ne voulons

pas dire que le ministère n'a rien fait, ou que, s'il a fait peu, il soit seul responsable. Il a en face de lui des adversaires de toute sorte, modérés et progressistes, également acharnés à le combattre; il n'a pas su même ou il n'a pas pu garder tous les amis qu'il avait à l'origine; la question est seulement de savoir si le ministère lui-même n'a pas contribué à créer cet état compliqué par ses hésitations, par les incertitudes, par l'absence d'un système arrêté et d'une résolution suffisante pour faire prévaloir ce système.

Une des plus graves questions qu'il eût à résoudre était certainement celle des finances. Le ministre chargé de ce lourd fardeau, M. Alonso Martinez, ne s'y méprenait pas. Il savait qu'indépendamment des économies nécessaires pour rétablir l'équilibre dans le budget, il fallait recourir au crédit pour couvrir les déficits anciens, que, pour recourir au crédit, il fallait avant tout entrer en composition avec les créanciers étrangers, faire cesser l'interdit qui ferme les bourses européennes à toute nouvelle valeur espagnole. Tout se tenait dans sa pensée; mais en même temps M. Alonso Martinez n'ignorait pas qu'il allait rencontrer de formidables oppositions. Le ministère a fini par se risquer : il s'est risqué seulement d'une façon sommaire et maladroite, mêlant la politique et les finances. Il a lancé dans les chambres une demande de pleins pouvoirs embrassant une multitude de choses. Il a réclamé d'un seul coup l'autorisation de percevoir les impôts, de faire un emprunt, de régler l'affaire des coupons anglais, d'augmenter l'armée selon les circonstances. C'était assurément de quoi donner prise à toutes les oppositions, qui n'ont pas manqué d'accuser le cabinet d'aspirer à une dictature politique et financière. On a discuté pendant six semaines dans le congrès seulement. M. Alonso Martinez a fini par donner sa démission, et la question n'est pas beaucoup plus avancée que le premier jour; elle a dans tous les cas traîné assez pour aller se perdre dans des complications bien autrement redoutables, dans une explosion nouvelle de tous ces élémens d'anarchie intime qui sont depuis quelque temps l'essence de la politique de l'Espagne.

Là est le danger désormais. Ce qu'il y a de grave dans les événemens qui viennent d'ensanglanter Madrid, c'est qu'ils sont le fruit d'une situation profondément minée, c'est qu'ils sont le dernier mot d'un travail obstiné qui se poursuit depuis quelques années, qui, à travers le jeu artificiel des partis, vise plus haut qu'un cabinet, dont les signes visibles sont jusqu'ici la retraite du parti progressiste de l'arène légale et l'esprit de défection se propageant dans l'armée. Déjà la levée de boucliers du général Prim aux premiers jours de janvier avait laissé entrevoir le progrès de ce travail. Il est facile de reconnaître aujourd'hui que la défaite de cette première insurrection avait à peine interrompu le mouvement révolutionnaire, si bien qu'en vérité les derniers événemens n'avaient rien d'imprévu, rien d'inattendu. Le général O'Donnell les prévoyait si bien que depuis quelques jours il se couchait à peine, sans savoir d'ailleurs où le mouvement éclaterait et d'où viendrait le signal. On attendait, lorsque le matin du 22 juin on apprenait tout à coup que des détachemens nombreux des régimens d'artillerie en garnison à Madrid venaient de se mettre en insurrection, chassant ou tuant leurs officiers, restant maîtres de leurs casernes et de leurs canons et armant la populace.

La situation devenait doublement et triplement périlleuse, parce que les insurgés étaient armés d'une façon formidable, parce que le mouvement pouvait se propager dans Madrid, parce qu'on ne savait encore si la défection ne se mettrait pas dans le reste de la garnison. Un instant d'hésitation eût tout perdu; c'est le général O'Donnell qui a tout sauvé véritablement par l'énergie foudroyante avec laquelle il s'est emparé des troupes et les a poussées, sans les laisser respirer, à l'assaut de la caserne occupée par les insurgés. Il faut tout dire aussi : dès le premier moment, tous les généraux de toutes les nuances d'opinion sont accourus. Le général Narvaez est allé se faire blesser dans la rue; le général Serrano a passé la journée sous les balles; le général Concha, marquis del Duero, a marché au feu un des premiers. La lutte a été courte, mais elle a été terrible; elle a fait autant de victimes qu'une vraie bataille, et parmi les victimes on compte beaucoup d'officiers, même des généraux. O'Donnell a montré que la révolution trouverait en lui un rude adversaire capable de se mesurer avec elle. Un jour lui a suffi pour pacifier matériellement Madrid. Il ne faut point cependant s'y tromper, cette situation dans laquelle se trouve jetée l'Espagne n'a rien de normal : c'est une lutte ouverte, et la preuve c'est que le gouvernement vient de demander aux chambres la suspension des garanties constitutionnelles, tandis que commençaient les exécutions des insurgés pris les armes à la main. Or combien de temps peut se prolonger cet état de lutte flagrante? Le jour où il serait avéré que la sécurité de l'Espagne n'est plus qu'au bout de l'épée d'O'Donnell, combien d'étapes la révolution aurait-elle encore à faire avant de toucher le but? CHARLES DE MAZADE.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

La question est aujourd'hui de savoir si par son vote du 14 juin l'Allemagne confédérée s'est donné volontairement la mort, comme le prétend M. de Bismark, ou si au contraire ce ne serait pas sous l'influence de ce vote que l'Allemagne est destinée à revivre. D'abord point de confusion dans les termes. Quand la Prusse dit confédération, elle entend par là ce qui, en Allemagne, est en dehors d'elle et la gêne, et quand elle affirme que ladite confédération est morte, elle cherche à faire comprendre qu'un certain tout vient de s'écrouler dont les pièces et les morceaux lui reviennent, à elle Prusse. Or c'est là que la discussion commence. De ce que le grand corps siégeant à Francfort est désorganisé, s'ensuit-il que l'Allemagne confédérée n'existe plus? De ce que cette forme de l'union s'est dissoute, faut-il conclure que le vrai corps germanique n'ait plus d'unité? La Prusse dit oui. Reste à savoir si les événemens s'empresseront de ratifier sa parole, question véritablement dominante de la situation actuelle et bien autrement compliquée que la question italienne par exemple, dont la solution se laisse aisément prévoir. Une victoire décisive de l'Autriche sur la Prusse, et la Vénétie est aux Italiens, et l'Autriche, relevée militairement, encouragée à ses nouvelles destinées par un retour manifeste de la fortune sous ses drapeaux, a le droit désormais d'étonner le monde par sa générosité. Vis-à-vis de la Prusse, l'attitude ne saurait être la même. D'une Prusse *trop* vaincue sortirait nécessairement une Autriche

dirigeant l'Allemagne, et cette diète si bien tuée par M. de Bismark aura toujours eu le temps, avant de trépasser, d'envoyer au camp ennemi les plus forts soutiens de son droit. Bavière, Wurtemberg, Saxe, Hesse, Baden, où sont-ils à cette heure? Tous, réunis comme par un coup de théâtre autour du drapeau de l'Autriche, obéissent au prince Alexandre de Hesse sous les murs de la vieille ville libre de Francfort! Essayons un moment de parcourir à vol d'oiseau ces divers pays, voyons se profiler leurs personnages les plus marquans et cherchons à reconnaître par où ce principe dissolvant que guette la Prusse a le plus produit de dégâts, le plus travaillé à la gloire des descendans de Frédéric II.

C'est d'abord le grand-duché de Baden qu'on rencontre, — un suspect celui-là, dira-t-on, mieux encore, un défectionnaire. Et comment ne le serait-il pas? Le grand-duché a vu de trop près les gloires de la maison de Hohenzollern pour en être fort ébloui; à cette longue intimité de soumission au souverain prussien, l'ardeur des anciens jours s'est usée. Il faut maintenant compter avec le pays, avec le nouveau ministère. Aux heureux temps de M. de Roggenbach, l'état de Bade passait pour si bien *annexé* que ce n'était vraiment pas la peine de s'en préoccuper à Berlin; mais M. d'Edelsheim a changé tout cela, et, pour incliner aujourd'hui vers la Prusse, besoin serait de commencer par changer de ministre. Quand le cabinet Roggenbach fut renversé, il y a quelques mois, on mit à la tête des affaires du grand-duché le baron d'Edelsheim, ministre de Bade à Vienne et frère du général de cavalerie du même nom, physionomie très particulière et dont la bravoure et l'entrain ont déjà marqué leur type dans la jeune armée autrichienne. Le baron d'Edelsheim a eu le sort de beaucoup d'hommes intelligens et impartiaux, payant partout d'une impopularité relative sa modération et sa clairvoyance. A Carlsruhe, c'était « l'Autrichien, » tandis qu'à Vienne on craignait sa franchise, on le blâmait, voulant une Autriche forte, de trouver mauvais tout moyen terme qui faisait obstacle à sa politique. Longtemps M. d'Edelsheim, ministre de Bade à Vienne, fut en suspicion et à qui le voyait et à qui le recevait. Il est vrai qu'aussitôt la crise venue tout ce monde s'empressa de lui rendre justice, de recourir à lui, les états de Bade comme au plus ferme, au plus honnête représentant de la cause fédérale en qui leur dernier espoir repose, et l'Autriche comme à un de ces amis dont la parole quelquefois peut déplaire, mais dont la gravité des circonstances nous rappelle et fait prévaloir la solidité. Une chose est donc à prévoir, c'est que tant que le ministère Edelsheim se tiendra debout, les Badois ne se feront pas Prussiens, et le ministère est aujourd'hui très populaire.

Après Bade, voyons la Hesse. Personne, à coup sûr, n'a jamais soupçonné la cour de Darmstadt d'avoir « un tendre » pour la Prusse, — pour la Russie à la bonne heure; c'était du moins l'accusation que les ultra-libéraux ne lui ménageaient pas. L'impératrice de Russie est, on le sait, une princesse de Darmstadt; son frère, le général Alexandre de Hesse, en ce moment même défend le pays. Je consens à faire bon marché du premier ministre, M. de Dalwigk, dans le passé du moins, car à cette heure la haine qui s'attache au nom prussien l'a relevé, comme tant d'autres, de son impopularité pristine. Toujours est-il qu'alors M. de Dal-

wigk passait pour rétrograde chez certains bons esprits dont le parti prussien exploitait avec habileté le mécontentement, et qu'on eût souhaité à ce ministre plus de résolution à se séparer des intérêts cléricaux. Il résultait de là bien des tiraillemens entre le parti gouvernemental conservateur et le parti démagogique appuyé par la Prusse, et persistant à se poser dans l'avenir comme l'appui par excellence de la princesse Alice d'Angleterre, laquelle se voyait d'avance, et bon gré, mal gré, vouée au rôle d'une grande-duchesse *progressiste* de Hesse-Darmstadt : discussions domestiques qui naturellement devaient se taire devant l'entrée en scène des Prussiens de M. de Bismark, car en présence de cette pièce-là toute comédie cesse. Il n'y a plus désormais qu'unité d'action et de haine, libre à chacun d'être Russe s'il veut; la grande affaire est d'être anti-Prussien. Chose étrange, voilà M. de Dalwigk qui devient populaire, et tous les cœurs lui savent gré d'avoir déclaré, il y a deux mois, que « l'ennemi était celui qui le premier violerait la diète fédérale! »

Entrons en Wurtemberg; qui trouvons-nous? « Un roi et une reine, » comme dans les contes de fées. Encore une cour russe, dit l'étranger dans sa légèreté. L'étranger se trompe, on n'est pas Russe dans ces vallons et ces forêts de la vieille Franconie, de l'antique Souabe; sous l'ombre de ces montagnes d'où sont partis les Hohenstaufen, de ces chênes séculaires qui abritèrent Charlemagne, il n'y eut jamais, il ne saurait y avoir jamais que des Allemands, Allemands depuis le grand comte Eberhard de la légende jusqu'au grand poète Uhland, Allemands exclusifs, invétérés! Personne sans doute n'oserait contester le crédit de la grande-duchesse Olga, femme à tous les points de vue supérieure, et qui naturellement exerce une influence considérable, qui l'exercerait partout; mais ce qu'on ne se dit point assez, c'est que la grande-duchesse de Russie est aujourd'hui bel et bien une souveraine allemande, qu'elle met à l'être toute sa gloire, et très sagement, dans tout ce qu'elle fait, prend conseil du roi Charles.

Une grande rectitude d'esprit, beaucoup d'honnêteté, de bonté, d'intelligence, un vrai libéralisme, voilà le roi de Wurtemberg. Son père, ainsi que trop souvent il arrive, se plaisait à le déprécier, voyant en lui moins un fils qu'un successeur. Lorsqu'il monta sur le trône, tout le monde l'ignorait, sa populalarité, grâce à l'excellent fond qu'il possède à part lui, n'en devait pas souffrir. Entre le roi de Wurtemberg et son peuple existe un étroit lien d'estime et d'affection. La première mesure de son gouvernement fut la levée des restrictions gênant la liberté de la presse et le droit de réunion, et l'on peut dire que, depuis ce jour et par l'initiative même de son souverain, ce petit pays de Wurtemberg jouit d'une somme de libertés politiques et autres dont de bien grands états aimeraient à s'enorgueillir. Le roi Charles est un patriote allemand fort décidé et fort résolu à défendre les droits fédéraux. A monarque déterminé, ministre énergique : M. de Varnbühler est cet homme, pratique, tout moderne, cherchant beaucoup du côté de l'économie politique, épris des problèmes commerciaux et industriels; à lui, le Wurtemberg doit en grande partie la prospérité de sa situation actuelle, l'état progressif de ses finances. Au portefeuille des affaires étrangères M. de Varnbühler réunit celui des travaux publics. Il a couvert le territoire de chemins de fer, de communications de toute sorte, mis en pleine vigueur

les lois commerciales, les traités internationaux, qui, depuis les réformes de 1861 sous le dernier ministère, ont doté le Wurtemberg d'un régime de liberté industrielle qui ne le cède en rien à celui de la libre Angleterre. Ajouterai-je que M. de Varnbühler est un anti-Prussien fieffé, un Allemand pur sang, servant sa cause et sa patrie avec une activité, une énergie imperturbables, et cela est d'autant plus à remarquer que des liens d'amitié personnelle l'attachaient à M. de Bismark.

Du Wurtemberg on ne saurait plus maintenant séparer la Bavière. Wurtemberg, Saxe et Bavière aujourd'hui ne font qu'un, et M. de Bismark peut se vanter d'avoir lié ce faisceau-là de main de maître. A cet excès d'astuce et d'arrogance, à ce débordement de violences hautaines, les trois rois du sud-ouest n'avaient désormais qu'une force à opposer, la ligue, *viribus unitis;* il n'y a pas deux manières de marcher contre l'ennemi commun. Rattachée par tous les côtés à la maison de Habsbourg, ayant donné à l'Autriche deux générations de souverains, la famille régnante de Bavière ne peut guère s'empêcher de regarder Munich et Vienne comme deux parties componentes d'un même tout. Et là précisément se trouvait le danger. Le peuple bavarois, fort dévoué à sa dynastie, affectionné surtout au dernier roi Maximilien II, n'en conserve pas moins certaines défiances avec lesquelles il serait très maladroit de vouloir plaisanter. Il déteste l'ultramontanisme, et son œil ne se tourne point sans suspicion du côté de la frontière par laquelle le pays touche à l'Autriche, au Tyrol fanatique. Sur ces ombrageuses velléités, ces répugnances, la Prusse avait beaucoup spéculé, non sans raison. D'autres motifs semblaient également devoir favoriser ses plans. La reine-mère est Prussienne, et le roi Louis Ier, poursuivant pendant tant d'années son œuvre d'artiste, multipliant dans Munich les ateliers de peinture, de sculpture, les écoles d'architecture, éveillant, excitant par les Cornelius, les Schwanthaler, les Kaulbach, les goûts poétiques du pays, traçait une voie de communication intellectuelle avec la Prusse. Entre Munich, tel que l'a fait le roi Louis Ier, et le Berlin de ce noble Frédéric-Guillaume IV, il y avait d'irrécusables affinités. Notons en outre que dans les deux pays existe une classe moyenne, riche, cultivée, *an upper middle class,* qu'une alliance pure et simple avec l'Autriche pouvait dès le premier abord effaroucher un peu; mais ici M. de Bismark aura compté sans M. de Bismark, car si mainte affinité se laissait surprendre entre Munich et Berlin, il n'y en a aucune entre le Berlin d'aujourd'hui et celui d'il y a quatre ou cinq ans.

C'est donc la Prusse elle-même qui s'est bénévolement chargée du soin de sauver la Bavière d'une alliance prussienne. On verra par la suite quels profits l'Allemagne et l'Autriche devaient retirer de cette politique de la Prusse, et d'autre part quelle sécurité préparait à l'avenir des institutions libérales cette crainte un moment ressentie à Vienne d'une chance possible de rapprochement entre la Bavière et la Prusse. Quoi qu'il en soit, la chose est maintenant définitive, et ni le jeune roi, Allemand de cœur et d'esprit, ni son premier ministre ne reculeront devant leurs engagemens fédéraux. M. von der Pfordten n'a pour lui ni l'application pratique du baron de Varnbühler, ni la perpétuelle activité de M. de Beust. Son éducation professorale l'éloigne de l'économie politique, de la recherche des

problèmes commerciaux, et sa santé lui interdit le mouvement continuel. M. von der Pfordten est un esprit plus théorique que son collègue de Stuttgart. Il y a chez lui plus de passion que de volonté, moins de fermeté que d'obstination. En ce qui concerne la question allemande, il se tient plus peut-être avec M. de Beust qu'avec le baron de Varnbühler, penche pour « un troisième groupe, » un état compacte formé par les états du sud-ouest. De 1849 à 1859, le baron von der Pfordten porta la peine d'erreurs qui n'étaient point les siennes, mais celles de ses collègues, et tomba avec le cabinet que le dernier roi (Maximilien II) congédia en disant : « Je veux vivre en paix avec mon peuple! » Ce serait toutefois mal juger M. von der Pfordten que de ne pas voir en lui un libéral, et la meilleure preuve en est que les libéraux par excellence qui jadis le renversèrent sont aujourd'hui ses amis et ses soutiens. J'allais oublier de dire, tout au moins de rappeler, qu'en fait de jurisprudence fédérale, de droit confédéré allemand, M. von der Pfordten ne connaît pas de maître.

Si, comme il plaisait tant à M. de Bismark de l'affirmer, la confédération germanique était morte, elle n'aurait eu de son vivant qu'un seul délégué dans les congrès européens. J'ai nommé M. de Beust. Représentant de la diète à Londres en 1864, le ministre saxon se trouvait en contact immédiat avec les chefs de la diplomatie; par lui, la diète prenait corps, c'était la première fois que la confédération se faisait représenter au dehors : innovation flatteuse pour l'homme d'état qui en était l'objet, trop flatteuse sans doute, car lord Palmerston tout d'abord en prit ombrage. Qui à Londres ne se rappelle cette fameuse réception du samedi à Cambridge-House, où parmi les divers ambassadeurs des puissances coopératrices M. de Beust fit son apparition, non plus comme ministre du roi Jean, mais comme envoyé de la confédération? Personnellement M. de Beust n'avait pas encore été présenté au premier lord de la trésorerie; c'en était assez pour que lord Palmerston affectât de ne pas le reconnaître, et son nom déjà célèbre courait dans toutes les bouches lorsque, jugeant sans doute convenable de mettre fin à cette scène de comédie, M. Murray, le ministre de la reine Victoria près la cour de Drèsde alla droit à lui, et l'amenant au maître de la maison : « Mylord, dit-il en souriant, le baron de Beust. » Sur cette attitude presque hostile de l'homme d'état octogénaire plus d'un se méprit; on crut y voir une certaine répulsion pour la *politique brouillonne* de l'Allemagne. Il n'en était rien. Lord Palmerston aimait le pouvoir d'une ardeur si intense, qu'il lui venait par momens des bouffées de jalousie à l'endroit de ceux qu'il reconnaissait capables de l'exercer. A ses yeux et pour le quart d'heure, M. de Beust était *trop* quelqu'un. « Le représentant de l'Allemagne, » qu'était-ce que cela? Il eût à coup sûr mieux aimé l'ignorer; c'était en effet trop pour cet Anglais qui trouvait l'Europe un théâtre trop étroit pour que lui et le prince Félix Schwarzenberg y pussent figurer ensemble.

Physionomie curieuse et attrayante que celle de ce ministre du roi Jean à qui les événemens paraissent finalement vouloir donner raison! Très populaire chez lui, M. de Beust, depuis 1863, n'a pas un instant fléchi dans la ligne qu'il a prise vis-à-vis des deux états prédominans. Dès le début, on le voit soutenir le droit national allemand en face de l'Autriche et de la

Prusse, disant à chacune ses vérités, récriminant avec courage, avec hauteur, sur la faute commise dans l'affaire des duchés, contestant la validité légale des actes des deux puissances, et revendiquant pour l'Allemagne le privilége d'agir en son propre nom. Naguère encore, lorsque la Prusse, avec des cris d'aigle qu'on va plumer, poussait si fort ses réclamations à propos des armemens saxons, il répondait que « les forces militaires de toute puissance confédérée étaient aux ordres de la confédération, et que la Saxe se tenait prête pour marcher dès que la diète l'appellerait. » Gagern, celui qu'on nomme encore en Allemagne « le grand Gagern, » parlant de son ami M. de Stein, écrit : « Au plus profond, au plus intime de son être était la soif d'agir. » Volontiers j'appliquerais ce mot au baron de Beust. Trop plein d'idées fécondes pour ne pas encourir le reproche de mobilité, trop réellement de son temps pour ne pas déplaire à ces conservateurs de vieille roche à qui la vie fait peur, M. de Beust se sépare du comte de Bismark de toute la distance qu'il y a entre une nature agissante et une nature remuante. Pour l'un, la Saxe est une sphère étroite, il y éclate; pour l'autre, la Prusse est trop vaste, il s'y perd. Quand l'Allemagne sera faite, peut-être trouvera-t-elle en M. de Beust son ministre.

En 1813, lorsque les hommes d'état de l'Allemagne commencèrent à saisir des chances de retour vers un passé national, ils placèrent en tête de leur nouveau programme d'unité ces deux principes: indivisibilité de l'Allemagne et remise de la couronne impériale aux mains de l'empereur François. Il est plus que probable que des événemens auxquels nous assistons ressortira pour l'Autriche une suprématie du moins honorifique. Peut-être se retrouvera-t-on au lendemain de 1863 et de ce fameux *Fürstentag* de Francfort, présidé, on se le rappelle, par l'empereur François-Joseph avec tant de tact et d'autorité pondérative. Qu'est-ce maintenant que l'empereur? Peu de gens en Europe le savent. En dehors de ce *certain monde* de plus en plus rare désormais, personne ne se forme dans le public une idée de ce caractère droit, modéré, détestant l'effet. Et penser qu'il existe encore de braves gens qui s'ingénient à vouloir travestir en tyran de mélodrame, en despote de fantaisie, l'une des natures les mieux faites parmi les souverains pour s'approprier les mœurs et les pratiques du régime constitutionnel! Être un despote! à coup sûr, l'empereur François-Joseph n'en eut jamais l'idée, et quand même il le voudrait, est-ce donc bien facile d'être un despote en un temps où les populations se transportent par masse et dans quelques heures d'un endroit à l'autre, où s'opère instantanément la transmission de la pensée humaine, et où l'opinion publique de tel pays libre supplée à l'opinion de tel autre qui l'est moins ou ne l'est pas du tout? Les nations sont devenues tellement solidaires par le libre échange, les chemins de fer et la télégraphie électrique, qu'étant donnés en Europe plusieurs endroits où tout se sait, il n'en pourrait guère plus exister d'autre où tout pût se faire.

H. BLAZE DE BURY.

V. DE MARS.

LE

DERNIER AMOUR

SECONDE PARTIE (1).

Je résolus donc d'être plus fort que moi-même, plus fort que Félicie, et de vaincre l'amour qui s'était allumé en nous dans de mauvaises conditions. Après le repas du soir, je m'adressai à Tonino. — Mon cher baron, lui dis-je en souriant, mais avec une fermeté qui le surprit, j'ai à parler avec nos amis. Il faut me laisser avec eux et ne pas écouter à travers les cloisons.

Il rougit et pâlit en moins de temps qu'il n'en faut à l'éclair pour traverser la nuée; mais il trouva une réponse aimable et enjouée, et se retira.

Je savais bien qu'il se mettrait quelque part pour écouter. Je lui en voulais d'autant moins que mon avertissement avait provoqué son attention et sa curiosité.

Resté seul avec le frère et la sœur, je vis que celle-ci tremblait et me dérobait son visage en feignant de ranger les tasses, tandis que Jean, bourrant sa grosse pipe allemande d'un air de bonne humeur, levait sur moi ses yeux sincères et semblait me dire : Nous y voilà, tant mieux; allons, courage!

Je n'étais pas intimidé. — Mes amis, leur dis-je avec la triste sérénité d'un homme qui accomplit un sacrifice très grand, mais très nécessaire, j'ai beaucoup réfléchi à nos respectives positions. Me

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

voici de la famille en ce sens que vous êtes pour moi un frère et une sœur; mais je suis un frère illégitime, c'est-à-dire que je ne possède rien, tandis que vous êtes riches. Votre amitié m'associerait, je le sais, à votre fortune; cela ne serait pas juste. Je veux rester étranger à tout ce qui est propriété ou contrat quelconque. Vous me garderez chez vous comme un bon ouvrier : quand je serai infirme ou fatigué, vous me garderez par amitié, par reconnaissance ou par charité, peu m'importe, j'ai confiance en vous; je ne veux pas d'engagemens réciproques. Voilà le résultat des réflexions que je vous avais promis de faire sur notre association. Elles sont faites, et elles sont absolues.

Et comme Jean s'apprêtait à répondre tandis que Félicie baissait la tête comme brisée ou offensée, je me hâtai d'ajouter : Une circonstance eût pu nous lier davantage les uns aux autres. C'est la possibilité d'un mariage entre Félicie et moi, et, quelque bizarre que puisse vous paraître cette prétention chez un homme de mon âge, je veux vous confesser que l'idée m'en est venue et m'a paru par momens admissible; mais pardonnez-la-moi. Si j'ose vous en parler naïvement aujourd'hui, c'est parce qu'elle s'est effacée entièrement de mon esprit, et que je me la reproche comme une folie et une impertinence; c'est que je l'ai repoussée sans retard, et que je suis sûr de n'y revenir jamais.

— Eh bien! dit Jean avec un gros soupir, vous avez eu tort. L'idée n'était pas si folle, elle m'était venue aussi, à moi, et peut-être que ma sœur,... bien qu'elle n'y ait jamais songé, ne l'eût pas apprise avec colère : qui sait? Réponds donc, Félicie!

J'empêchai Félicie de répondre, je voyais bien, à l'orage intérieur que la fierté lui faisait réprimer, qu'elle n'était pas dupe de mon stratagème. — Félicie, dis-je à Morgeron, n'est pour rien dans tout cela, en ce sens que nous lui parlons d'une chose tout à fait nouvelle pour son esprit. Si j'ai été insensé, qu'elle m'absolve en faveur du motif. Ce n'est ni la cupidité lâche, ni la passion ridicule à mon âge qui m'avaient suggéré l'idée de lui offrir mon éternel dévouement : c'était le besoin de réparer l'injustice de sa destinée et de lui donner la plus grande preuve de respect et d'estime qu'il soit au pouvoir d'un homme de donner à une femme; mais j'ai réfléchi également là-dessus. Je me suis dit que Félicie Morgeron était trop belle et trop jeune encore pour faire un mariage de pure convenance ou tout au moins de paisible amitié. Elle doit inspirer l'amour, elle doit y prétendre, et, mon plus grand désir étant de la voir heureuse, je me garderai de lui offrir un sentiment purement paternel. Vous me direz que je n'avais pas besoin de me confesser ainsi devant elle. C'est un scrupule que je n'ai pu vaincre et

qui m'aurait troublé, si je ne l'eusse avoué. A présent que j'en suis débarrassé, je suis sûr qu'elle ne m'en veut pas de l'avoir trouvée digne d'un homme sage et, je crois, irréprochable. Ma confession est un hommage que je lui rends et que je lui devais peut-être. A présent, si je ne donne pas suite à mon rêve, elle saura que ce n'est pas par orgueil, mais par dévouement et par modestie.

Jean ne comprenait plus rien et me regardait avec un étonnement comique, se demandant si c'était de ma part une timide déclaration ou une rupture. Il me savait gré de ne l'avoir pas trahi et de prendre sur moi seul tous les risques de l'explication. Il attendait avec anxiété ce que Félicie allait me répondre.

Quant à celle-ci, elle ne s'y trompa point, et, se levant avec résolution, elle vint à moi et me tendit la main.—Je vous remercie de votre franchise, me dit-elle. Vous m'absolvez du passé, mais ce n'est pas une raison pour vous fier à l'avenir. Vous me trouvez trop jeune et vous sentez que je ne suis pas la compagne raisonnable et calme qu'il vous faudrait; vous êtes dans le vrai. Je ne veux pas faire un mariage d'amitié, et, comme je ne crois pas inspirer jamais l'amour, je compte ne jamais me marier.

Jean fit la remarque assez judicieuse que nous étions deux cerveaux par trop romanesques, l'un s'abstenant du mariage faute d'éprouver l'amour, l'autre faute de l'inspirer. — Écoutez, lui répondit Félicie avec feu, je suis positive au contraire! Je ne comprends pas le mariage sans fidélité réciproque, et l'amour est la seule garantie à laquelle je croie. Ni le devoir ni l'amitié ne peuvent lutter seuls dans le cœur d'un homme contre les tentations de la vie; il faut aussi l'amour! Je ne veux donc être aimée ni par pitié ni par devoir, M. Sylvestre l'a compris, et je lui sais gré de ne m'avoir pas laissée prendre le change.

Elle nous quitta en nous disant un bonsoir amical, et, comme Jean restait triste et absorbé, je voulus lui démontrer que, Félicie étant parfaitement calme et nullement piquée, j'avais bien agi dans l'intérêt de tous en faisant cesser un quiproquo ridicule et pénible.

Jean secoua la tête. — Ma sœur est trop fière, dit-il, pour se fâcher de votre froideur. Elle n'en souffre peut-être pas : je ne sais plus rien de ce qui se passe entre vous deux; mais je vous déclare que, si elle en souffre, elle en souffre beaucoup. Personne ne le saura, mais le mal intérieur sera grand. C'est une fille qui ne sent rien à demi.

L'idée du chagrin de Félicie me rendit très malheureux, je l'avoue, et vingt fois, le lendemain, je fus prêt à lui dire que j'avais menti, que je l'aimais passionnément et que j'étais jaloux. Je

ne pus cependant me résoudre à cette humiliation, d'autant plus que cette nature énergique ne donnait guère de prise au retour. Son parti était pris, il semblait même qu'il le fût d'avance, et elle ne laissa paraître ni froissement d'amour-propre, ni pitié pour elle-même, ni regret de son illusion perdue. Elle travailla comme à l'ordinaire, prodigua les mêmes soins à la famille et à moi, et il n'y eut pas sur son visage la moindre trace de larmes ou d'insomnie. Peut-être fus-je piqué, moi, de son courage ou de son indifférence. Je m'aperçus d'une chose illogique et mauvaise qui se passait en moi; j'aurais voulu qu'elle eût un grand chagrin. Je tâchais de m'excuser de mon injustice à mes propres yeux en me disant que ce chagrin sincère et profond eût banni mes craintes et désarmé ma prudence. Étais-je dans mon droit, n'y étais-je pas? Je ne lisais plus bien clairement dans ma conscience, tant l'amour y avait porté de trouble et soulevé de questions.

Peu de jours après avoir ainsi brûlé mes vaisseaux, je sentis un grand besoin de solitude, et l'occasion me servit. Les Morgeron avaient un procès qui durait depuis des années, et qui leur mangeait de l'argent en pure perte. Comme ils s'en tourmentaient un peu, je me fis expliquer l'affaire, et j'y trouvai une solution dont on ne s'était pas avisé encore. Pour la proposer et la faire accepter, il fallait aller à Sion. J'offris de m'y rendre, on accepta, je partis.

Je restai un mois absent, occupé tout le jour des intérêts de mes amis, et me promenant seul le soir dans la montagne. Là, je recouvrai le calme qui m'avait fui, et je me crus si bien guéri de l'amour que je retournai avec joie à la Diablerette. De grands chagrins m'y attendaient.

Je trouvai Félicie si changée et si vieillie que je me demandai si l'illusion de l'amour me l'avait fait trouver jeune et belle, ou si une profonde douleur avait fait sur elle, en un mois, l'ouvrage de plusieurs années. Elle m'assura qu'elle se portait bien; Jean me jura qu'elle n'avait pas été malade; l'ayant vue tous les jours, il ne s'était pas aperçu qu'elle eût souffert. Tonino était absent, il avait été à Lugano recevoir la dernière bénédiction de sa mère mourante. Félicie avait gardé un tendre souvenir à cette parente charitable par qui elle avait été accuelllie dans son malheur. Je pus penser que sa mort et le chagrin de Tonino l'avaient vivement affectée, et qu'absorbée par ces chagrins de famille, elle ne songeait plus à moi; je n'étais plus jaloux, je rougissais de l'avoir été; je me flattais d'inspirer désormais une amitié bienfaisante et sérieuse.

Un soir, Jean me prit à part et me dit : J'ai mal rêvé cette nuit. Je ne suis pas superstitieux, je ne crois pas que les songes annon-

cent l'avenir; mais ils ont cela de triste ou d'utile qu'ils nous font penser à ce qui peut nous arriver, à ceux que nous laisserions dans la peine. J'ai rêvé que j'étais à la chasse et que je tuais un chamois; mais la bête morte, c'était moi-même. Je me voyais accroché à une roche, saignant, les flancs ouverts; mon chien Médor venait pour m'achever, je voulais lui parler, je ne pouvais pas, et il ne me reconnaissait pas. Je me suis éveillé tout effrayé et tout malade. J'en ris à présent, mais je me demande tout de même si, en cas d'accident, mes affaires sont bien en ordre. Il faut que vous m'aidiez à voir cela. Le procès que v ous avez heureusement terminé à Sion vous a mis à même de bien connaître ma situation et les dispositions de ma famille à l'égard de Félicie. Mes parens ne l'aiment pas; ils sont tous riches, et je veux qu'elle soit, sans conteste, mon unique héritière. Mon testament est fait, examinons-le ensemble; sachez s'il est bien fait et s'il assure l'avenir de ma sœur.

Après examen attentif, tout me sembla arrangé pour le mieux. Je rassemblai et rangeai tous les titres, et Jean me montra où il cachait la clé de son bureau. — A présent, me dit-il, je suis tranquille, et je pourrai faire tous les rêves du monde sans m'en souvenir le lendemain.

Malgré son air enjoué, il me sembla qu'il était poursuivi par un pressentiment sinistre. Les gens doués d'une forte vitalité ne pensent pas à la mort sans un ébranlement sensible de tout leur être. Je vis un nuage passer plusieurs fois sur ce front large et bas qui commençait à se dégarnir et à montrer à nu la puissance de ses facultés d'obstination et de bonté.

Cette impression de tristesse fut bientôt effacée. Un jour, Jean me proposa une partie de chasse. — Il faut, dit-il, que je tue un chamois pour faire mentir mon rêve.

Je l'accompagnai. La chasse fut bonne : au lieu d'un chamois, nous en rapportâmes deux. Médor se conduisit admirablement, et son maître lui prodigua les complimens et les caresses. Félicie, à qui nous nous étions bien gardés de parler du rêve de son frère, se mit avec joie en devoir de conserver les parties du gibier destinées à la venaison, en même temps qu'elle nous prépara les morceaux les plus choisis. Le souper fut très gai. Jean avait invité quelques voisins, entre autres Sixte More, qui me parut toujours épris de Félicie, bien que toujours rebuté par elle. C'était un bel homme encore jeune, riche, sans éducation, mais non sans jugement et sans esprit naturel. Jean but un peu plus que de coutume, et, sans être ivre, il s'exalta un peu en paroles. Félicie nous laissa au dessert. Je remarquai qu'elle s'était remise avec son ancienne ardeur aux soins matériels du ménage, et qu'elle ne craignait plus de ger-

cer ses belles mains en plongeant les vases dans la rigole d'eau courante qui traversait sa vaste cuisine.

Alors Jean se mit à parler d'elle, à vanter son courage, son dévouement, ses vertus domestiques. Il s'attendrit, et, prenant en amitié celui qui se trouvait à ses côtés, il embrassa Sixte à plusieurs reprises en lui disant : — Si je venais à mourir, je veux que tu ne te décourages pas du passé, et que tu persuades à Félicie de te prendre pour mari. Tu l'aimes toujours, je le sais, je le vois, et toi seul es digne d'elle. Jure-moi que tu la rendras heureuse!

Quand on se sépara, Jean était encore plus surexcité, et, oubliant ce qu'il avait dit à Sixte More, il me dit absolument les mêmes choses, me recommandant de ne jamais quitter sa sœur et voulant me faire jurer de l'épouser. L'idée de la mort, écartée dans la première joie de la réunion, était revenue fixe et redoutable dans l'ivresse.

Jean était habituellement sobre. Je ne le vis donc pas sans inquiétude continuer à boire et à s'étourdir les jours suivans, comme si, se croyant condamné à une fin prochaine, il voulait l'oublier et noyer dans le vin ses idées noires.

Félicie s'en inquiéta aussi. Elle essaya de l'arrêter, elle s'y prit mal, elle échoua. Je fus plus habile ou plus heureux, je rattachai Jean à sa chère idée, et il reprit avec entrain les travaux de l'île Morgeron. Nous y étions de nos personnes et de nos bras depuis quelques jours, quand un orage gonfla le torrent et nous amena les premières terres que le brisement de la roche nous permettait enfin d'attendre et de recueillir. A ce premier succès, Jean devint comme fou d'orgueil et de joie. Il parla de dresser une tente sur son nouveau domaine aussitôt que le soleil aurait séché le sol, et d'y donner une fête à tous les habitans riches et pauvres de la contrée; mais tout à coup, jetant sa pioche avec une sorte d'égarement : — A quoi bon, s'écria-t-il, avoir pris tant de peine et tant combattu pour ne pas jouir du triomphe?

Félicie, qui était présente, s'effraya, et me demanda vivement l'explication de ce désespoir subit. Je dus lui avouer que depuis quelque temps une idée sombre poursuivait son pauvre frère. Elle s'en alarma beaucoup. — Je ne crois pas aux pressentimens, me dit-elle; mais j'ai toujours pensé que mon frère avait trop d'imagination, trop d'ardeur dans ses projets, et qu'il pourrait bien devenir fou. Voilà pourquoi je crains tant pour lui l'excitation du vin et des repas. Que faire pour le distraire de tout cela? Si nous lui parlons de se reposer du travail et de voyager pour changer d'idée, il ne nous écoutera pas. Tâchez donc d'imaginer quelque chose, car moi je ne sais plus... Quand je le retiens et le contredis, je l'irrite; quand

je cède et flatte ses manies, elles lui donnent la fièvre. Que faire, monsieur Sylvestre, que faire? Assistez-nous d'un bon conseil, car je me sens devenir folle aussi.

J'avais assez étudié le caractère et le tempérament de Jean Morgeron pour les connaître. Je savais que la locomotion, le changement continuel d'air et de lieu étaient nécessaires à sa nature inquiète. Mon absence et celle de Tonino l'avaient cloué toute une saison à ses travaux. C'était trop pour lui. Félicie, à qui je fis part de cette réflexion, la trouva juste, et nous cherchâmes ensemble un prétexte pour faire voyager le cher patron, sans lui laisser voir nos préoccupations.

Je trouvai vite ce prétexte. Tonino était retenu à Lugano par le chagrin de son vieux père, qui ne voulait pas quitter son pays, et qui tombait pourtant dans le désespoir à l'idée de se séparer de lui. Le comte tisserand était fier et ne voulait pas être à la charge des Morgeron, qui ne pouvaient lui garantir l'emploi de son métier dans leur vallée. Jean, avec sa bonté, sa rondeur et sa franchise, pouvait seul vaincre les scrupules du vieillard et le décider à venir avec son fils habiter la Diablerette. Quand on invoquait le bon cœur de Jean en flattant son amour-propre, on était sûr de le déterminer bien vite. Aussi son départ fut-il décidé le lendemain même. L'idée de voyager, d'agir, de parler, de convaincre, d'être utile, de se montrer aimable et généreux, dissipa sa mélancolie; il fit avec gaîté les apprêts de son excursion, me confiant le soin des travaux à continuer, et remettant à son retour avec Tonino la fête d'inauguration de son île.

Il détestait les voitures publiques, il y étouffait quand il y trouvait des compagnons de route, et quand il n'en trouvait pas, il s'y ennuyait mortellement. Il faisait donc toutes ses courses à cheval, et il équipa lui-même avec soin son robuste et fidèle bidet de voyage. Nous le pressions, craignant qu'il ne se ravisât. Hélas! en croyant le sauver, nous le poussions à sa perte.

Je pris un autre cheval pour l'escorter jusqu'à la sortie des montagnes. Je le quittai quand nous eûmes atteint la plaine, après avoir déjeuné avec lui dans une petite auberge où il fut gai et aussi calme qu'il lui était permis de l'être. Ses fantômes semblaient complétement dissipés, il causait avec raison et bonté de la situation de Tonino et de sa famille.

Quand nous nous fûmes cordialement embrassés, quand il eut lestement enfourché sa monture ardente et solide, qui partit à fond de train, faisant résonner son équipage plaqué d'argent et ses fontes de pistolet, je le suivis des yeux longtemps à travers la plaine. Pouvais-je croire que je voyais pour la dernière fois cet homme si ro-

buste et si énergique, dont la vie était une continuelle expansion, un débordement de puissance, si l'on peut ainsi dire?

J'allais le perdre de vue lorsque je remarquai que Médor, son inséparable compagnon, qu'il prenait par la peau du cou et plaçait en travers sur le garrot de son cheval quand il le voyait fatigué, ne le suivait pas. Jean, sachant que l'animal chasseur faisait souvent des pointes dans la campagne et le rejoignait toujours, ne s'en inquiétait guère. Médor était sûr d'être mis sur le cheval quand il arriverait exténué d'une course forcée. Pourtant je le cherchai des yeux, et je le vis avec surprise derrière moi, couché sur le flanc, d'un air morne. Je voulus le renvoyer à son maître, la persuasion et la menace furent inutiles. L'animal, épuisé et haletant, me regarda comme pour me dire qu'il était malade, et qu'il aimait mieux périr sous les coups que de tenter une nouvelle course.

Jean était trop loin pour voir ce qui se passait et pour revenir sur ses pas. Je dus ramener le chien à la maison. Le lendemain, il ne voulut ni manger ni boire; on crut que c'était le chagrin de n'avoir pu suivre son maître. Le jour suivant, on le chercha en vain; il avait disparu. Ce brave Médor, pensa-t-on, a couru après son ami dès qu'il s'en est senti la force. Il saura le retrouver.

Il le retrouva en effet aux portes de Lugano. Il se jeta sur lui pour le caresser, et il le mordit. L'hydrophobie, ce mal terrible, combattu durant plusieurs jours par l'affection, la mémoire et la fidélité, éclata au moment de la joie. Quelques jours après, je reçus une lettre de Tonino. Jean était gravement malade, et on ne pouvait savoir la nature de son mal. Il avait une fièvre ardente et un délire furieux. Je dus préparer Félicie à apprendre quelque chose de grave. Elle me devina, elle m'arracha la lettre. — Mon frère est fou! s'écria-t-elle; il devait finir ainsi, j'en étais sûre!

Nous partîmes une heure après, à cheval tous deux, pour gagner la poste la plus prochaine. La nuit nous surprit dans une gorge étroite et sombre, et nous dûmes nous ranger contre la paroi du rocher pour laisser passer un cavalier qui arrivait sur nous au galop.

Il s'arrêta en nous voyant, et nous demanda en italien le chemin de la Diablerette. Il venait de la part de Tonino pour nous empêcher de partir. La lettre du matin n'était qu'une préparation à l'horrible nouvelle. Jean était mort dans une exaspération atroce. On avait dû tuer le chien. Le médecin avait reconnu une morsure au bras du malade. Ainsi s'était réalisée, avec la rapidité de la foudre, le fantastique et affreux rêve du pauvre Jean.

Tonino ajoutait par la bouche de l'exprès : — Ne partez pas, je connais les idées et les sentimens de Félicie. Le corps de son frère

sera embaumé et conduit par moi dans notre vallée. Qu'elle l'attende. Je ne sais pas encore par quelle route je pourrai le transporter, nous risquerions de nous croiser en chemin.

Félicie écouta ces détails avec un sang-froid effrayant. Elle se les fit répéter plusieurs fois comme si elle ne les eût pas compris; puis se tournant vers moi : — Nous allons rentrer chez nous, me dit-elle. Envoyez ce courrier devant, pour qu'il nous annonce et soit hébergé comme il faut.

Dès que cet homme nous eut devancés, elle se remit en marche au pas, sans rien dire, sans pleurer, sans témoigner aucun désordre d'esprit, aucune défaillance de volonté. J'étais bouleversé et navré, mais je me taisais, inquiet de Félicie. L'obscurité ne me permettait pas de voir sa figure, et j'avais peine même à me rendre compte de son attitude. Je marchais tout près d'elle, craignant une explosion ou un évanouissement. Le calme apparent où elle était plongée dura près d'un quart d'heure. Tout à coup elle éleva les bras et fit un grand cri, comme si la lune, qui venait de dépasser la crête rocheuse dont nous suivions la base, et qui jeta une vive lumière sur notre chemin, l'eût rappelée à la notion du réel. — Est-ce que c'est vrai? s'écria-t-elle en sautant à bas de son cheval, sans s'inquiéter de le retenir auparavant. Est-ce que j'ai rêvé cela? est-ce que mon frère est mort? Non, ce n'est pas arrivé, dites-moi que je dors, réveillez-moi, tuez-moi plutôt que de me laisser continuer ce rêve?

Et elle marchait au bord du précipice, sans savoir où elle était ni où elle voulait aller.

Je vis que la crise était venue. Je me hâtai d'attacher les chevaux ensemble, je courus auprès d'elle, je l'arrêtai, je lui parlai, je tâchai de provoquer les larmes; mais avec une exaspération terrible elle me repoussa. — Laissez-moi, dit-elle, laissez-moi mourir, je le veux! Qu'est-ce que cela vous fait à vous qui ne m'aimez pas? Un seul être m'a aimé, c'est lui, et il est mort, et je ne le verrai plus!

Elle voulait alors se jeter dans l'abîme; je ne pus l'en empêcher qu'en lui parlant du corps de son frère qui allait arriver bientôt, et à qui elle devait rendre les derniers devoirs. Elle se soumit et me jura qu'elle n'attenterait pas à sa vie. Je crus ajouter à sa résignation en lui parlant de son oncle et de Tonino, ces derniers représentans de sa famille, qui avaient besoin de son appui et de son dévouement. Le souvenir de son vieux parent la frappa de respect; mais, quand je nommai le jeune homme, elle me défendit avec amertume de lui en parler jamais.

J'essayai de lui persuader de remonter à cheval; nous étions à trois lieues de la maison, et je sentais que ses jambes la soutenaient

à peine. Elle parut vouloir m'obéir; mais tout à coup elle se jeta sur le sable du chemin en criant: — Laissez-moi, laissez-moi ici; vous voyez bien qu'il faut que je pleure!

L'infortunée ne pleura pas. Ses sanglots furent des rugissemens dont semblait s'effrayer le lieu sauvage où nous étions. Abrités, enfermés dans deux parois de roches escarpées, nous n'entendions presque plus gronder sous nos pieds le torrent, enfoui à une immense profondeur. La lune avait déjà dépassé l'étroite zone du ciel où elle nous était apparue. Elle n'envoyait plus sur les flancs du ravin que de brusques lueurs, livides comme des lames d'épées. L'horreur de l'abîme était augmentée par l'ombre vague des nuages que le vent chassait devant lui : pas un arbre, pas un buisson, aucun murmure de feuillage. Le vent sifflait aigrement sur nos têtes sans nous effleurer, et le roulement d'un caillou dans le précipice était la seule réponse que cette solitude envoyât aux cris éperdus et stridens de la pauvre Félicie.

La pitié est comme une passion dans les âmes tendres. Dans sa détresse, l'infortunée réveilla en moi, sans le savoir et sans le vouloir, la tendresse ardente que je croyais avoir vaincue. Sa douleur déchira mes entrailles, et en la voyant se rouler par terre, s'arracher les cheveux, je sentis, à mon propre désespoir, que sa souffrance était mienne et que je l'aimais avec passion. Alors j'eus de l'énergie, de la ferveur, de l'éloquence, pour la ranimer ou l'attendrir. Elle fut longtemps sans me comprendre, et puis tout à coup je ne sais laquelle de mes paroles entra dans son cœur et offrit un sens à son esprit; elle m'écouta avec étonnement, chercha mes mains dans l'obscurité et me dit d'une voix déchirante: — Est-ce vous qui êtes là? est-ce vous qui me parlez? est-ce vous qui m'aimez? Non, ce ne peut être vous! personne ne m'aime à présent; personne ne m'aimera plus! Ni amitié ni amour! il n'y a plus rien pour moi.

— Jurez-moi de surmonter cette douleur, lui dis-je; ayez la volonté de vivre, et ma vie est à vous!

— C'est impossible, reprit-elle; vous ne pouvez pas être mon frère! Et, dans un de ces paroxysmes d'exaltation où il n'y a plus ni fierté ni réserve, elle s'écria en me repoussant : Non! vous ne pouvez rien être pour moi, puisque je vous aime d'amour, et que vous étiez décidé à me laisser mourir plutôt que de m'aimer de même. Votre amitié, votre pitié, je n'en veux pas, je vous l'ai dit. J'en suis humiliée et offensée ; il faut que je vous adore ou que je vous déteste. Je suis comme cela, vous ne me changerez pas; j'ai renoncé à vous, mon cœur s'est vengé en vous maudissant. Je n'aime plus rien, je ne veux plus aimer personne. J'ai de l'argent;

je suis riche, très riche, à présent que je n'ai plus de frère et que je ne suis plus obligée de me ruiner pour lui faire plaisir. Je donnerai tout mon argent, toutes mes terres, tous mes troupeaux à ma famille italienne. Ils seront heureux, Tonino se mariera, je ne l'aime pas, moi ; je n'ai pas besoin de vivre pour lui; vous voyez bien que j'ai le droit de mourir.

— Et si je vous aimais, moi, Félicie, si je vous aimais autant et plus que vous ne m'aimez?

— L'amour ne se commande pas; vous m'eussiez aimée plus tôt!

Mon secret m'échappa. Je ne sais plus comment je le lui confiai, ni comment j'expliquai la lutte soutenue contre moi-même. Je sais que je n'avouai point ma jalousie, que je ne prononçai pas seulement le nom de celui qui l'avait excitée. J'eusse rougi de m'en confesser, j'eusse cru outrager Félicie dans un moment où il fallait la relever à ses propres yeux; mes soupçons, ajoutés à l'amertume de son malheur, eussent été pour elle, je le croyais ainsi, un nouveau calice. Elle ne les devina pas, elle m'écouta avec surprise, avec saisissement et sans m'interrompre; puis elle se remit à sangloter, mais avec des larmes cette fois, demandant pardon à Dieu et à son frère d'aimer encore quelqu'un sur la terre.

L'exaltation revint bientôt. Elle se leva et reprit machinalement la bride et l'étrier de son cheval en me disant : Partons! L'idée du bonheur ne peut pas entrer à présent dans ma tête; mais je sens le courage me revenir avec la pensée de pouvoir encore me dévouer à quelqu'un. Tenez, mon frère m'entend! il est là, il nous voit! Il voulait que nous fussions l'un à l'autre. Jurez que vous m'avez dit la vérité, et son âme sera contente! Moi, je lui jure que je vivrai, que je continuerai ses travaux, que je donnerai son nom à cette terre, à cette île qui était son rêve, et que je ne manquerai plus de foi ni de volonté! Il le veut ainsi, n'est-ce pas? Si je mourais maintenant, il serait oublié; son œuvre serait abandonnée. Aimez-moi, aimez-moi, ou tout est fini pour lui comme pour moi.

Je la pris dans mes bras et la remis sur sa selle en baisant ses genoux tremblans, en lui jurant qu'elle avait désormais le droit et le devoir de vivre. Nous partîmes au galop. Le surlendemain, Tonino arrivait avec le corps de Jean sur un chariot. Son cheval, attaché derrière, suivait la tête basse. Une caisse renfermait un objet que Tonino cachait avec soin et enterra d'avance, durant la nuit, au lieu où Jean devait être enseveli. Je fus initié à ce secret étrange. Au moment où Jean s'était senti malade, il avait dit : Il faut tuer mon chien, il est dangereux; mais c'est malgré lui qu'il m'a mordu, et si je dois en mourir, il faut qu'il soit enterré à mes pieds, je le veux.

Félicie avait retrouvé la vaillance austère de son énergie. On cacha le genre de mort du pauvre Jean; toute la vallée vint assister avec respect à ses funérailles, et Félicie eut la consolation de voir que, malgré un peu de jalousie, de méfiance et de moquerie dans le passé, tous les habitans regrettaient sincèrement celui qu'ils avaient maintes fois blessé. Ils rendaient justice à ses immenses qualités. Après la cérémonie, un grand repas leur fut servi selon la coutume. Félicie veilla elle-même sans faiblir à tous les devoirs de l'hospitalité. Quand tout fut rentré dans le silence, elle pleura silencieusement, me serra chastement les mains, et se retira en me disant : — Vous voyez, j'ai du courage!

Tonino était venu seul, sans que lui ni Jean eussent pu persuader à son père de l'accompagner. Il y renonçait; mais dès le lendemain Félicie lui ordonna de repartir. — Tu n'as pas su faire ton devoir, lui dit-elle d'un ton sévère. Ton père a tout perdu en perdant son excellente femme. Tu auras beau lui donner de l'argent, c'est de l'amitié et de la société qu'il lui faut; à son âge, on meurt quand on se trouve seul. Va-t'en le chercher, et dis-lui que j'irai le chercher moi-même, s'il le faut. Je partirais avec toi, si je n'étais brisée de fatigue; mais il ne faut pas que je tombe malade, j'ai encore des devoirs à remplir en ce monde.

Tonino résista. Il assurait que rien ne pourrait décider son père à se dépayser. — Eh bien! reprit Félicie, si tu ne réussis pas, tu dois rester auprès de lui, je le veux.

Leur discussion s'animant, je ne sais par quel respect humain je ne voulus plus savoir quel sentiment poussait l'un et retenait l'autre devant cette séparation. Je sentis ou crus sentir que j'étais pour quelque chose dans la sévérité de Félicie et dans la résistance de son cousin. Je les laissai ensemble, j'allai reprendre les travaux suspendus. Quand je rentrai le soir, Tonino était parti.

— Nous voilà seuls ensemble, me dit Félicie en attachant sur moi un regard plus sévère que tendre. — Voulez-vous que nous soyons seuls pour jamais?

— Pourquoi cette question, Félicie?

— Tonino vous déplaît!

— Au contraire je l'aime; mais, puisque vous provoquez ma franchise, je dois vous dire que je persiste à le croire épris de vous, et que cette situation me devenait très difficile à accepter. A présent tout est changé; vous m'aimez, et vous voulez que je vous aime. A moins de vous outrager, je ne dois pas douter que vous n'ayez trouvé un moyen de faire cesser ma souffrance.

— C'était donc une souffrance?

— Très grande et très amère.

— Que ne le disiez-vous?

— J'en rougissais.

— Vous êtes bien étrange, monsieur Sylvestre! Vous m'avez fait cruellement souffrir aussi, moi, car je vous ai cru dédaigneux et indifférent, et vous me cachiez avec soin ce qui devait me consoler.

— Vous ne croyez donc pas que la jalousie soit une offense envers la personne aimée?

— Je n'en cherche pas si long que vous; la jalousie est inséparable de l'amour, et je suis fière de vous l'avoir inspirée.

Nous ne pensions pas de même, mais Félicie avait besoin de consolation et non de discussion, et d'ailleurs je ressentais auprès d'elle ce trouble délicieux qui fait l'amour indulgent sinon aveugle. Sa soumission instinctive à mon secret désir de voir éloigner le jeune baron me touchait profondément. Je l'en remerciai; mais, honteux de mon égoïsme, je me hâtai de lui dire que je n'entendais pas faire durer longtemps la séparation qu'elle s'était imposée. — Vivons quelques jours tête à tête, lui dis-je. J'ai un immense besoin de vous voir sans être observé d'un œil d'envie, de vous parler et de vous entendre, sans qu'un témoin inquiet ou curieux nous écoute. Nous avons bien des choses à nous dire, car l'amour est un inconnu pour les amis qui se connaissent le mieux d'ailleurs. Nous ne savons pas ce qu'il sera pour nous; ne cherchons pas trop à nous en rendre compte, ce serait peut-être impossible, mais préparons son règne sur nous par ce doux recueillement qui ouvre la porte aux songes dorés. Habituons-nous, par une entière confiance, à ne faire qu'une âme. Quand il en sera ainsi, que votre enfant revienne! Je me sentirai bien fort contre les vaines chimères ou les justes susceptibilités qui m'ont tourmenté. S'il vous aime, comme je le crois, nous travaillerons ensemble à le guérir. Si je me suis trompé, vous me guérirez à jamais de l'injustice et du soupçon.

— Je vais vous dire la vérité, répliqua Félicie. Vous avez deviné quelque chose que vous ne comprenez pas. Tonino m'aime comme sa mère ou comme sa sœur, c'est-à-dire qu'il m'aime beaucoup et d'une bonne amitié; mais au fond c'est en vue de lui-même, car il est égoïste comme tous les enfans gâtés. Ajoutez à cela qu'il est dans l'âge de l'amour, et que ses sens lui parlent pour toutes les femmes, pour moi comme pour les autres; cela, j'ai été forcée de m'en apercevoir. Vous rougissez, monsieur Sylvestre, vous espériez encore vous être trompé? Eh bien! non; il m'a désirée, il me désire, il me désirera peut-être encore. Si cela vous blesse, il ne faut pas qu'il revienne. Si cela vous est aussi indifférent qu'à moi, il reviendra, et je le marierai pour qu'il soit occupé d'une autre femme.

— A-t-il osé vous dire qu'il vous aimait?

— Oui, depuis que vous l'avez rendu jaloux.

— Et vous l'avez grondé... ou plaint?

— Ni l'un ni l'autre. J'ai fait semblant de ne pas comprendre, c'était le mieux.

— Vous n'avez éprouvé aucune émotion, aucun regret?..

— Je ne sais pas, monsieur Sylvestre. J'ai réfléchi. Dans ce moment-là, vous sembliez me fuir et me dédaigner. Il y a eu des momens où mon regret de vous me rendait folle, et où je me suis dit: Il faut en finir, je souffre trop! Il faut que je sois aimée passionnément, n'importe par qui, et moi j'aimerai comme je pourrai. Voilà cet enfant dont j'ai l'amitié, et qui en outre me trouve encore belle; eh bien! voyons cette ivresse, faisons quelqu'un heureux, sauf à n'avoir que cette joie-là. Ce sera mieux que de me voir seule à jamais; cela ne m'est plus possible. J'ai vécu treize ans seule, sans y songer; mais depuis que j'aime, c'est un songe affreux. Je ne peux pas le supporter davantage. Que quelqu'un m'éveille et me dise : Voilà la vie, ce n'est pas ce que tu avais rêvé; c'est peut-être mauvais, c'est peut-être pire que ta solitude, mais c'est la vie!

La franchise terrible de Félicie me faisait beaucoup de mal, tout en m'inspirant un grand respect pour sa loyauté courageuse. Je voulus aller jusqu'au bout de cette brûlante confession, et mes questions, calmes en apparence, l'engagèrent à continuer.

— J'ai donc songé à épouser cet enfant, reprit-elle. J'aurais voulu pouvoir m'y décider. Je n'ai pas pu. Il y a en moi une répugnance morale pour lui. Je ne l'estime pas beaucoup. Je sais ses défauts. Je crains ses plus innocentes caresses comme des insultes, Je le crois capable de devenir ingrat le jour où il n'aurait plus rien à désirer de son meilleur ami. Vous verrez qu'il oubliera Jean très vite, et puis il est faux. Je n'ai jamais pu le corriger de cela. Enfin je le hais un peu depuis qu'il est amoureux de moi, et je ne saurais trop dire pourquoi. Il m'impatiente, il m'irrite. J'éprouve un soulagement et un repos quand je ne le vois plus, et si vous me dites qu'il vous gêne et vous blesse aussi, je crois que j'en serai contente. Je m'arrangerai pour qu'il ne revienne pas.

— Eh bien! m'écriai-je emporté par un mouvement irrésistible, qu'il ne revienne pas, Félicie! qu'il ne revienne jamais!

Je n'osai pas lui dire que Tonino me paraissait plus dangereux pour elle qu'elle n'était dangereuse pour lui. Et pourtant la vérité, la délicate ou la brutale vérité de cette situation m'apparaissait dans toute son évidence. Les sens ardens du jeune homme réagissaient sur les sens inassouvis de Félicie. Un magnétisme, involontaire peut-être de part et d'autre, les avait, dès les plus jeunes années de To-

nino, poussés l'un vers l'autre. Ils ne s'aimaient pas, ils ne se convenaient pas, ils étaient peut-être destinés à se haïr : je n'avais pas sujet d'être moralement ni intellectuellement jaloux; mais cet attrait physique, cette curiosité inquiète, ce désir de l'un, cette crainte de l'autre, ce je ne sais quoi d'ému et de sensuel qui flottait entre eux me causait bien naturellement une sorte de fureur, et, chose étrange, au lieu de rougir de me l'inspirer, Félicie semblait s'en réjouir comme d'un hommage que je lui rendais! Elle accepta avec une joie vulgaire l'arrêt que je venais de porter en tremblant. — C'est cela, dit-elle, c'est le mieux! qu'il ne vienne plus nous troubler! Je vais lui faire une belle dot et lui dire que je quitte le pays avec vous. Nous voyagerons un peu, si vous voulez, et quand nous reviendrons, il sera fixé à Lugano auprès de son père. Je lui écrirai ce soir...

— Vous lui direz donc que nous nous marions?

— Oui, je compte le lui dire et lui ôter toute espérance.

Ce dernier mot de Félicie me fut si amer, que je me hâtai de prendre congé d'elle pour ne pas laisser percer mon déplaisir. Tonino avait donc de l'espérance, elle lui en avait laissé concevoir! Cette femme austère n'était pas vraiment chaste. Et pouvait-elle l'être? Sa première faute, sur laquelle ma pensée ne s'était guère arrêtée jusque-là, m'apparut comme une véritable souillure, un délire précoce, un entraînement tout animal que la pudeur et la fierté n'avaient peut-être pas seulement songé à vaincre. Je me rappelai qu'en parlant de cette faute, Félicie n'avait jamais montré de confusion ou de repentir véritable. Elle relevait la tête au contraire, et semblait menacer plutôt que rougir.

Le lendemain, j'étais triste et inquiet. Félicie au contraire était calme et comme ranimée par une grande résolution. Elle avait écrit à son cousin; elle voulut me montrer la lettre, je refusai de la lire. Je craignais d'y trouver la confirmation de mes doutes et de n'avoir plus le courage de me dévouer. Je sentais bien qu'il fallait l'avoir, que je ne pouvais plus briser une âme que j'avais juré de guérir, enfin qu'il s'agissait pour moi non d'être heureux et tranquille, mais d'accepter toutes les conséquences de ma passion.

Ma passion! elle était indéfinissable; elle me brûlait, et tout à coup elle me laissait si froid qu'elle semblait évanouie. Auprès de Félicie, je subissais ce vertige que l'amour d'une femme intelligente et belle fait naître en l'éprouvant. Dès que je me retrouvais seul, il me semblait avoir rêvé, et ce qui me choquait dans cette étrange nature m'apparaissait comme la seule chose réelle de mon émotion.

Des jours et des semaines passèrent sur ce déchirement intérieur

et le dissipèrent. Je ne savais plus rien de Tonino, sinon qu'il n'espérait plus fléchir son père, et qu'il obéissait à Félicie en restant près de lui. Il écrivait beaucoup, j'avais refusé de voir ses lettres; je n'aimais pas à parler de lui. Je voulais laisser à Félicie tout le soin, toute la responsabilité, je n'osais dire tout le mérite de cette exécution...

Elle ne parut pas lui être pénible, tout au contraire. Si une lueur de gaîté lui revenait au milieu de la tristesse où la perte de son frère la tint longtemps plongée, c'étaient les jours où elle me disait : — L'enfant commence à s'habituer là-bas. Il me dépense un peu d'argent, et je crois bien qu'il ne s'occupe guère; mais, lorsque son parti sera pris, j'aviserai à lui procurer un état. Il était trop gâté ici par mon frère. Il faut qu'il apprenne à faire comme les autres.

Je ne répondais rien, Félicie souriait comme à la dérobée. Il y avait une joie craintive dans ce mystérieux sourire. Elle était heureuse de me sentir jaloux; mais mon front sévère l'empêchait de me le dire.

Dans ce tête-à-tête plein d'attraits et de souffrance pour moi au commencement, Félicie apporta une vaillance extraordinaire. Elle prit possession de moi avec une confiance sans bornes, et, se regardant comme ma fiancée, elle me parla de son amour sans réserve et sans trouble. Elle se montra dès lors à moi vraiment grande, car elle fut chaste et hardie en même temps. Elle s'était fait une sorte de prescription religieuse de ne pas songer à elle-même tant qu'elle porterait le deuil de son frère, et, tout en me parlant sans cesse de notre future union, il ne lui arriva pas une seule fois d'y chercher pour elle un rêve de bonheur. Elle n'était occupée que du mien, et elle me conjurait de la rendre capable de le réaliser.

— Je suis trop inférieure à vous, me disait-elle, et je ne voudrais pour rien au monde vous appartenir avant que vous ne m'ayez élevée autant que possible à votre niveau. J'ai de l'intelligence et de la volonté; apprenez-moi tout ce que j'ignore, redressez mon jugement, éclaircissez mes idées, faites-moi comprendre tout ce qui vous occupe; mettez-moi à même de causer avec vous, de m'intéresser à ce qui vous intéresse, de voir clair en vous et en moi-même. Vous m'avez grondée autrefois; il ne faut plus me faire cette peine-là. Il ne faut pas vous étonner de mon ignorance et de mes travers, il faut me les ôter; soyez sûr que c'est très facile.

En effet, c'était en apparence très facile. Elle ne résistait plus à aucun enseignement, elle ne discutait plus, elle m'écoutait avec avidité, elle buvait mes paroles, elle était douce et docile comme

un enfant. Son naturel inquiet et nerveux reparaissait dans les soins qu'elle prenait de ses affaires et de son ménage, dans les ordres qu'elle donnait à son monde et dans les impatiences que lui causaient les tracas puérils. J'obtins d'elle la promesse que cette activité fébrile serait combattue, qu'elle apprendrait à commander avec calme et à supporter philosophiquement la négligence ou l'inintelligence inévitable de ses subordonnés. Ce fut d'abord au-dessus de ses forces; mais un jour que je lui expliquais les idées de Lavater sur la physionomie, je lui traçai son propre profil au bout de la plume, et je lui montrai les diverses expressions de son visage modifié par la nature de ses émotions intérieures; elle se vit jouant du violon et elle se trouva belle; elle se vit grondant ses valets et elle se trouva laide. Consternée de ma clairvoyance, elle prit du chagrin et pleura; mais, à partir de ce moment, elle redevint douce avec tout le monde comme au moment où pour la première fois elle s'était observée pour me plaire.

Comment n'aurais-je pas été touché de sa soumission? Bientôt je fus ravi de son intelligence; elle avait une facilité de compréhension merveilleuse. Deux ou trois semaines de leçons lui suffirent pour réformer ses mauvaises locutions allemandes et françaises; elle m'en demanda une liste, elle l'étudia la nuit au lieu de dormir. Quand sa mémoire les eut bien classées, elle n'y retomba plus jamais.

Elle eut plus de peine à corriger son accent, mais elle sut très vite en faire disparaître les intonations vulgaires. Ce fut pour elle comme une leçon de musique que je lui donnais, et son instinct musical la servit admirablement pour cette réforme. Elle apprit aussi à causer, et c'est ce qu'elle avait toujours ignoré le plus complétement. Elle était de ces esprits impétueux qui n'écoutent de ce qu'on leur dit que ce qui répond à leur préoccupation. Ainsi elle s'emparait d'un seul mot qui l'avait frappée, et, comme un critique de mauvaise foi qui s'attaque à une citation tronquée, elle dénaturait avec une habileté ingénue et tenace le sens de ce qu'on lui avait dit, pour répondre à ce que l'on n'avait pas songé à lui dire. Elle abjura formellement ce procédé intellectuel, non pas tout de suite après que je lui en eus démontré les inconvéniens, mais aussitôt que je lui en eus fait sentir le côté puéril et ridicule. Elle avait un amour-propre immense avec moi, et pour la corriger il me fallait faire la chose la plus contraire à mon naturel, il fallait employer la raillerie. Moi qui suis tout bienveillance, je souffrais d'en venir là, car je la faisais beaucoup souffrir elle-même; mais elle le voulait en somme. — Ma volonté est souple, disait-elle, mais mon instinct est rétif. J'ai beau vouloir ce que vous voulez,

quelque chose en moi résiste par habitude. Il faut donc froisser ma vanité de vous plaire, amener une crise, me faire du mal en un mot et me mettre au défi; alors la leçon se grave dans ma mémoire si vivement qu'elle ne s'efface plus.

Je m'étonnais de cette résistance de l'être moral si différent en elle de l'être artiste. Celui-là ne se rendait qu'en se brisant, l'autre vibrait et se complétait au moindre souffle.

Pourtant il y avait, sous cette rudesse du caractère, des délicatesses exquises. C'était une situation difficile, dans les termes où nous étions, que de ne pas tomber dans l'égoïsme, car Félicie sentait bien que sans le malheur qui l'avait si brutalement frappée, j'aurais triomphé de mon amour pour elle, et certes j'allais devenir dans sa vie un appui plus direct et plus précieux encore pour elle que son excellent frère. Elle le sentait si vivement que je craignis quelquefois l'explosion d'un sentiment de personnalité farouche... Cette crainte ne se réalisa point. La douleur eut chez cette femme généreuse une austérité réelle, et si elle fut tentée parfois d'oublier et de se réjouir, un énergique retour sur elle-même lui arracha des pleurs dont je devinai, mais dont elle ne trahit pas la cause.

Je compris quelle victoire elle remportait sur elle-même un jour qu'elle me dit: — Vous voyez bien clairement mes défauts, et vous travaillez à me les ôter; c'est un grand service que vous me rendez. Je suis à la fois honteuse et fière de vous donner tant de peine, et je me dis que, pour accepter ce travail-là, doux et indulgent comme vous êtes avec tous les autres, il faut que vous m'aimiez plus que tout au monde.

Et comme je lui affirmais que je l'aimais effectivement plus que moi-même, elle effaça un rayon de joie qui passait dans ses yeux.

— Mon pauvre Jean m'aimait bien aussi, dit-elle. Il n'avait pas votre intelligence, et il souffrait de mes travers sans en connaître le remède; mais il les acceptait, il me prenait comme j'étais; il me disait: « Comment fais-tu, étant si bonne, pour être si méchante? » Et il riait, il jurait, il m'embrassait pour n'être pas tenté de me battre. C'était rude et touchant... Ah! il m'aimait bien! Vous m'aimerez autrement, avec plus de douceur et de patience; mais je n'aurai jamais le droit de vous demander autant de tendresse paternelle.

L'hiver se fit tard et nous permit d'avancer les travaux de l'île, au point d'y pouvoir semer des céréales et planter des arbres fruitiers. La région que nous habitions jouissait d'un climat délicieux, et si les glaciers qui nous dominaient n'eussent menacé de leurs ravages partiels les terres basses que ne protégeait pas partout le ressaut vigoureux des rochers, nous eussions joui d'un printemps

de dix mois sur douze; mais ces envahissemens subits et pour ainsi dire mécaniques de l'âpre hiver au milieu de notre station tempérée ajoutaient au pittoresque et à l'étrangeté du site. Il n'était pas rare de voir descendre une dentelure de glaces tout auprès de nos figuiers chargés de fruits, ou de voir, au milieu de l'été, nos prairies altérées reverdir sous l'inondation passagère d'une fonte de neiges.

Je menais toujours la même vie active et régulière. Tout le jour, je travaillais en faisant travailler; tous les soirs, je trouvais mon repos et ma récompense dans le tête-à-tête avec mon intéressante et chère compagne. J'arrivais à me sentir plus heureux que je ne l'avais été de ma vie, et à croire à cette chimère qu'il y a quelque chose de durable en ce monde.

Il était convenu que nous nous marierions au printemps, et tout effroi s'était évanoui chez moi. Un soir je trouvai Félicie en larmes. — Mon pauvre oncle est mort, me dit-elle. Il n'était pas très âgé, mais son métier de tisserand dans un atelier humide l'avait tellement vieilli qu'il n'a pu supporter une courte maladie. C'était un homme excellent et qui m'avait accueillie comme sa fille au temps de mon malheur. Me voilà seule au monde, mon ami! je n'ai plus que vous...

Je partageai sa douleur tout en lui promettant de remplacer de mon mieux la famille qu'elle voyait impitoyablement moissonnée autour d'elle depuis un an. Je n'osai lui parler de Tonino; j'attendais qu'elle me fît part de quelque projet relatif à ce jeune homme. Elle garda le silence le plus absolu sur son compte, et ce ne fut qu'au bout de quelques jours que je me décidai à le lui faire rompre. — J'ai des remords, lui dis-je. Je ne puis souffrir l'idée que vous êtes, pour me complaire, devenue indifférente à l'avenir de votre fils adoptif. Il devient le mien d'ailleurs du moment que vous m'acceptez comme chef de famille, et je sens que nous avons des devoirs envers lui. Dites-moi donc ce que vous comptez faire pour le soustraire aux dangers de l'inaction et de l'isolement.

— Je n'en sais rien, répondit-elle. Depuis six mois, je ne le connais plus. Il ne me parle plus avec confiance, nous sommes à peu près brouillés. Il dit qu'il saura se faire un état et se passer de ma protection. A vous dire vrai, je n'en crois rien, et si nous l'abandonnons, je crains fort qu'il ne se perde.

Je fus surpris de la sécheresse d'accent de Félicie, et je la regardai fixement pour m'assurer qu'elle ne faisait pas un grand effort sur elle-même en se montrant prête à sacrifier cet enfant à mon égoïsme. Était-ce un muet reproche? était-ce une insinuation habilement dissimulée?

— Félicie, lui dis-je, il faut rappeler Tonino, il faut l'interroger ou l'observer, voir s'il réclame sincèrement son indépendance, et s'il est capable d'en faire un bon usage, après quoi nous prendrons un parti.

— Pourquoi, me dit-elle, essayez-vous de me cacher que son retour vous sera très désagréable?

— Je ne veux pas vous le cacher, mais je veux surmonter ma répugnance; il y a là un devoir à remplir, je vous l'ai dit...

— Et pour vous le devoir passe avant tout?

— Oui, mon amie; c'est ma religion, à moi.

— Pourtant rien ne devrait passer avant l'amour, ce me semble, reprit-elle timidement.

— L'amour profite des sacrifices faits au devoir.

— Comment cela?

— Il s'élève et s'ennoblit.

— S'élever, s'ennoblir,... oui, voilà mon rêve, mon ambition! Je crois vous comprendre; vous voulez triompher de la jalousie, n'est-ce pas? Eh bien! essayez; mais prenez garde de ne plus m'aimer quand vous verrez avec indifférence un homme me regarder avec amour.

— Je ne verrai jamais cela avec indifférence, mon amie, à moins que vous n'encouragiez ce regard lascif, qui vous souillerait à mes yeux et aux vôtres.

— Grand Dieu! s'écria-t-elle impétueusement, que dites-vous là? Si je ne suis pas parfaite, vous cesserez de m'aimer!

— Je ne sais pas si vous êtes ou si vous serez parfaite sous tous les rapports. Telle que vous êtes ou telle que vous serez, je vous chéris et vous chérirai toujours; mais, en fait d'amour, je suis exclusif, et je ne comprends pas que la fidélité complète soit une vertu difficile à un cœur aimant.

— Vous savez bien, reprit-elle après un silence, que je n'ai jamais été coquette. Cela n'est pas dans ma nature. Pourtant si je le devenais à présent que j'aime, si pour entretenir votre amour je vous faisais quelquefois sentir que je peux en inspirer aux autres, seriez-vous si rigide que de regarder ce désir de vous plaire davantage comme un manque de fidélité?

— Oui certes, je suis rigide à ce point-là, m'écriai-je, et je ne croirais pas être injuste. Toute coquetterie a besoin d'un complice, et la femme qui associe un autre homme à la tentative fort peu innocente dont vous parlez fait plus que de tromper son époux, elle l'avilit. Qu'elle se fasse un jeu de sa souffrance, ce n'est qu'une méchanceté, et cela se pardonne; mais qu'elle encourage un étranger à tourmenter avec elle l'homme qu'elle a juré de respecter,

voilà ce que je n'admettrai jamais, et ce qui m'inspirerait un invincible mépris.

— Je vous trouve cruel, reprit Félicie, et vous avez aujourd'hui une façon de dire les choses qui m'épouvante et me blesse. Vous ne voulez pas supposer que l'étranger en question serait un ami qui se prêterait chastement à une épreuve dans l'intérêt du mari?

— Où avez-vous pris cette morale de vaudeville, Félicie? Êtes-vous assez enfant pour croire qu'en jouant la comédie de l'amour, le faux rival que vous choisiriez pour aviver l'imagination ou les sens de votre mari n'aurait pas lui-même les sens et l'imagination occupés de vous? Ah! si jamais vous aviez la fantaisie de faire servir le masque expressif de Tonino à cette prétendue épreuve,... prenez garde! je...

— Vous nous tueriez tous les deux? s'écria Félicie revenue à la joie involontaire de son instinct sauvage.

— Vous vous trompez, lui dis-je. Je ferais quelque chose de pis, je vous dédaignerais profondément l'un et l'autre.

Cette réponse l'irrita, et pour la première fois je la vis courroucée contre moi. — Vous ne m'aimez pas, dit-elle; vous admettez l'idée que votre amour peut fondre comme une première neige. Qu'est-ce donc pour vous que d'aimer? Rien ou presque rien! Vous parlez de passer, en un jour, de l'adoration au mépris, comme de changer votre vêtement d'été pour un vêtement d'hiver! C'est donc comme cela qu'on entend l'affection quand on est philosophe? On se trace un plan, on établit une loi, et hors de là il n'y a point le moindre écart possible. Si l'on n'a pas pour compagne une femme sans défauts, un autre soi-même, on ne la tue pas dans un accès de colère... oh non! on n'est pas assez ému pour cela! on la tue dans son estime et dès lors dans son cœur. Allons! une pelletée de terre sur ce cadavre, et tout est dit! Eh bien! je trouve cela horrible, et j'aimais mieux l'éternelle brusquerie, l'éternel reproche et l'éternel pardon de mon pauvre Jean. Il n'avait pas d'orgueil, lui, et quand je le contrariais, il me contrariait aussi; nous étions quittes.

Elle sortit sans vouloir m'entendre, et s'en alla, en pleine nuit, pleurer sur la tombe de Jean. Ainsi Tonino absent était encore l'obstacle à notre mutuelle confiance. Son nom ne pouvait revenir entre nous, l'idée même d'un rapprochement de quelques jours ne pouvait être évoquée sans donner lieu à une querelle sérieuse et sans ébranler de fond en comble l'édifice de notre bonheur! Après tant d'efforts sincèrement tentés de part et d'autre pour fonder et consolider ce grand ouvrage, le résultat était mortellement triste.

Je réfléchis toute la nuit au parti à prendre pour concilier nos mutuelles susceptibilités avec l'assistance et la sollicitude que nous

devions à Tonino. Dès le matin, j'en parlai à Félicie. — Occupons-nous de l'enfant, lui dis-je. Querellons-nous encore, s'il le faut, à propos de lui, mais ne l'oublions pas. Votre intention a toujours été d'en faire un cultivateur? Eh bien! à défaut d'un peu de science que j'eusse pu lui donner en le gardant près de nous, donnons-lui une véritable éducation spéciale. Envoyons-le dans une ferme-école. Il en existe à notre portée. J'irai le voir souvent, je le surveillerai comme mon fils, et quand il en sortira...

— Il n'en sortira pas, parce qu'il ne voudra pas y entrer, répondit Félicie en m'interrompant avec vivacité. Il est trop âgé, songez-donc! il a aujourd'hui vingt-deux ans. Ce serait humiliant pour lui de faire son apprentissage avec des enfans. Il a de la vanité, vous le savez, et le voilà en âge de ne plus nous obéir comme un petit garçon. Il n'est point dit d'ailleurs qu'il acceptera votre autorité paternelle comme il acceptait celle de Jean. Le mieux, c'est de lui faire une pension convenable et de l'envoyer chercher de l'ouvrage selon son idée. J'ai assez souffert de vous à cause de lui. Je n'en pourrais supporter davantage; j'en deviendrais folle. Je ne veux plus de lui ici!

Félicie redevenait exagérée et presque tragique; mon sourire l'irrita encore. N'est-ce donc rien, reprit-elle, que les menaces que vous m'avez faites hier? J'avais d'abord cru que vous parliez en thèse générale; mais, quand le nom de Tonino est venu sur vos lèvres au milieu de tout cela, j'ai bien vu que je ne vous avais jamais compris. J'y ai songé cette nuit, allez! Si vous avez tant dédaigné mon amour au commencement, c'est parce que vous étiez jaloux de Tonino. Moi, je croyais que ce serait le contraire, et que vous n'étiez pas encore assez jaloux. Voilà pourquoi je vous ai révélé des misères que j'aurais mieux fait de garder pour moi. A présent je vous connais! Quand vous soupçonnez, vous n'aimez plus, vous méprisez! Ah! j'ai été bien imprudente, et je me déteste pour cela.

— Félicie, m'écriai-je, dites-moi que vous m'avez trompé pour éprouver mes sentimens; dites-moi que Tonino n'a jamais été épris de vous : je pardonnerai un mensonge dont vous n'avez pas compris la gravité; j'en rirai avec vous, je vous en remercierai même et avec transport, si vous me délivrez de ce tourment que votre apparente sincérité a fait naître.

— Je n'ai pas menti, reprit-elle, je ne mens jamais; mais quelquefois l'imagination m'emporte, et, sans bien m'en rendre compte, j'exagère. Cela a dû m'arriver quand je me suis plaint à vous des idées de Tonino. Et puis je suis une nature inquiète, vous le savez bien. J'ai pu, j'ai dû me tromper. Peut-être que l'enfant n'a jamais

eu les sentimens que je supposais. Le fait est qu'il n'y paraît plus aujourd'hui, et qu'il est très froid pour moi. N'y songez donc plus; moi j'avais oublié tout cela, ne pouvez-vous l'oublier aussi? Et faut-il que, pour quelques paroles imprudentes, vous soyez à chaque instant sur le point de me retirer votre confiance?

— Non, certes, répondis-je, il n'en sera pas ainsi. Je veux oublier; je veux accepter vos nouvelles explications, et je veux d'autant plus me préoccuper de l'éducation de votre enfant.

— Eh bien! parlez-lui, répondit Félicie tranquillisée. Le voilà pour vous écouter et vous répondre; je vous laisse ensemble.

Et elle sortit comme Tonino entrait dans la salle, à ma grande surprise. Il vint à moi d'un air triste, mais sincère, et m'embrassa avec effusion.

— Vous paraissez étonné de me voir, dit-il; ne saviez-vous pas que j'étais ici avant le jour?

— Votre cousine ne me l'avait pas dit.

— Oh! ma cousine est bien singulière avec moi à présent! Elle ne m'aime plus du tout depuis qu'elle vous aime. Pourquoi cela, monsieur Sylvestre? Que vous ai-je fait pour que vous me haïssiez, moi qui vous étais si attaché et si dévoué? Voyons, voici le moment de s'expliquer. En arrivant ici à cinq heures du matin, je me suis arrêté naturellement devant le cimetière pour regarder la tombe de mon pauvre cousin. J'y ai vu ma cousine agenouillée. Je l'ai appelée. Elle a fait un grand cri, et, venant à moi, elle m'a dit que j'arrivais pour faire son malheur. Elle voulait me forcer de repartir tout de suite, et j'ai dû faire semblant de m'éloigner; mais le chevreau connaît trop le bercail. Je suis venu ici par un détour, et j'ai encore vu Félicie en colère contre moi. Alors je me suis fâché aussi, et je lui ai dit que, puisque vous étiez à présent le seul maître, je ne me laisserais chasser que par vous. Parlez, monsieur Sylvestre, je veux bien vous obéir, moi, si je vous suis importun ou odieux; mais dites-moi pourquoi! N'ayant jamais rien eu à me reprocher envers vous, j'ai bien le droit de vous demander une franche explication.

Il parlait si ingénument que je lui répondis avec l'ancienne affection. Je le rassurai et je lui demandai s'il m'avait cru hostile au point de ne plus compter sur moi.

— Je l'ai cru, dit-il. Bien que ma cousine ait toujours pris sur son propre compte la résolution de m'éloigner, naturellement je vous attribuais ce changement à mon égard. Voyons, que faut-il faire? Dois-je m'en aller tout à fait, ou rester ici un peu de temps, ou y rentrer pour toujours? Du moment que vous êtes bon pour moi, tout ce que vous me conseillerez, je me ferai un devoir de m'y conformer.

— Eh bien! commencez par me dire bien sincèrement ce que vous souhaitez.

— J'aurais souhaité reprendre ici mon ancienne vie, travailler sous vos ordres, et avoir le bonheur de recevoir vos leçons comme au temps passé. Vous me paraissez toujours aussi doux et aussi paternel; mais, si ma cousine m'a pris en aversion, j'aime mieux partir et devenir ce que je pourrai.

— Que deviendrez-vous, mon cher enfant? avez-vous quelque projet?

— Quel projet voulez-vous que j'aie? Je suis dans une position qui n'a pas le sens commun. Me voilà comte del Monte, et je suis forcé de m'appeler Tonino Monti pour n'être pas ridicule. Je ne sais rien autre chose à fond que la gouverne des troupeaux, je suis pasteur, comme disait mon pauvre cher cousin Jean, — un bel état, lorsqu'on a à faire prospérer un troupeau à soi ou à sa famille, et un état fort doux quand on vit dans sa famille, quand on y trouve de l'amitié et qu'on y reçoit un peu d'instruction; mais l'instruction que j'ai acquise jusqu'ici ne me met pas à même de remplir une fonction dans l'administration, dans l'industrie ou dans les arts. Je suis un mauvais comptable, je ne mordrai jamais aux chiffres écrits, bien que je sois fort à calculer de tête. Je ne suis pas assez musicien pour donner des leçons comme le grand-père Monti; je ne sais même pas le dur et triste métier de mon père. Je ne suis bon qu'à entrer berger dans quelque ferme. Eh bien! est-ce là un sort pour moi, et ma cousine souffrira-t-elle que je devienne valet aux gages d'un paysan? Pourquoi m'a-t-elle pris chez elle? pourquoi a-t-elle voulu m'élever à sa guise, m'inspirer de la fierté, me rendre intelligent et un peu artiste, si c'est pour m'abandonner à l'âge que j'ai? Elle a parlé de me faire une pension; pourquoi? Je ne suis pas infirme, je veux travailler; je rougirais de recevoir de l'argent pour me croiser les bras, et je ne dis pas que je ne deviendrais pas un bandit, si je me laissais payer pour ne rien faire. Pourquoi ne pas me souffrir ici? Si ma présence vous gêne, qu'on me laisse construire un bon chalet dans *les hauts;* qu'on me confie une belle vacherie, et je ne descendrai ici que quand on voudra. Je prendrai un ou deux petits gardeurs pour m'aider dans mon exploitation; je cultiverai même un peu, si l'endroit n'est pas trop mauvais; j'emporterai mon violon, vous me donnerez quelques livres à lire, et je ne m'ennuierai pas. Je gagnerai ma vie honnêtement, sans faire honte à personne et sans me faire honte à moi-même. N'est-ce pas ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus facile?

Tonino avait si parfaitement raison que je ne pouvais trouver aucune objection. Il connaissait très bien le commerce et l'élevage des bestiaux, et il aimait la vie champêtre. C'était bien vraiment le

seul état qu'il pût exercer. Pour tout le reste, il avait une teinture insuffisante, et sa nature rêveuse et contemplative ne se prêtait nullement aux prodiges de travail intellectuel qu'il eût fallu faire pour réparer le temps perdu.

Il fallait donc le réintégrer dans la famille, sauf à l'envoyer dans *les hauts*, comme il disait, s'il me donnait quelque véritable sujet de plainte. Au besoin, on pouvait l'occuper encore plus loin, du côté de Sion, où Félicie, par suite de l'héritage de son frère, avait quelques autres propriétés à faire valoir.

J'accueillis donc le retour du jeune comte avec une cordialité sincère, résolu à être d'autant plus sévère envers lui, s'il me trompait, mais ne pouvant me décider à admettre que cela fût possible. L'amitié que je lui témoignais lui fit verser des larmes, et il me jura passionnément qu'il m'aimait de toute son âme. A ces effusions se mêlait l'expression de la douleur qu'il venait d'éprouver en perdant son père. Il en parlait en des termes si naïfs et si tendres qu'il m'émut, et que je me serais trouvé odieux de le bannir en pareille circonstance.

Je rappelai Félicie, je lui montrai autant de confiance qu'à lui. Elle garda une attitude assez froide avec nous deux, et parut gênée et comme impatientée quand Tonino insista pour savoir la cause de sa dureté envers lui. — Ne me direz-vous pas, s'écriait-il avec animation, ce que j'ai fait pour vous déplaire depuis la mort de notre pauvre Jean? Jusque-là vous aviez été ma mère, et puis tout à coup je n'ai plus été qu'un ennui et un fardeau! J'accusais M. Sylvestre, et j'étais injuste. C'est un ange, c'est un dieu pour moi. Il est content de me voir, il veut que je reste ici; donc c'est vous, vous seule qui me repoussez. Faut-il que je sois malheureux! Qu'est-ce que j'ai donc dit ou pensé de mal pour être malheureux comme cela?

— Rien, répondit Félicie en me regardant, comme si elle eût voulu me prendre à témoin de chaque parole qu'elle lui adressait. Tu n'as rien fait de mal, mais tu étais contraire à mon mariage avec n'importe qui. Souviens-toi, tu es un enfant gâté, très jaloux de l'amitié qu'on t'accorde, et cela prouverait que tu n'es pas sûr de la mériter. J'ai craint de te voir manquer de respect à M. Sylvestre, car une ou deux fois, sans dire rien de mal sur son compte, — la chose ne serait pas possible, — tu m'as parlé de lui avec dépit. Or je t'avertis, moi, que si tu n'es pas décidé à le chérir et à le servir comme ton maître et ton meilleur ami, je ne te souffrirai pas auprès de moi. Il veut que tu restes, tu resteras; mais fais grande attention à ce que je te dis: pas de jalousie, pas de dissimulation, pas d'humeur, pas de plainte, car je jure qu'au premier mot, au premier regard qui témoignerait que tu lui en veux, tu ne resterais pas une heure dans la maison.

Tonino parut atterré un instant de cette dure mercuriale, qui me blessait moi-même, et tendait à me faire de nouveau suspecter la sincérité à laquelle je venais de me fier.

Il marcha dans la chambre avec agitation, presque avec colère; puis, venant à moi et se mettant à genoux malgré moi : — Puisque ma cousine me reproche devant vous mes fautes, il faut que vous m'en accordiez le pardon. Eh bien! oui, j'ai été jaloux d'une grande amitié qui allait lui faire paraître la mienne bien petite. N'est-ce pas naturel? où est le crime? Jamais un fils n'a vu sa mère se remarier sans avoir chagrin et peur. C'est de l'égoïsme, si vous voulez; mais à mon âge on n'a pas la raison et la vertu du vôtre. On est un enfant, et vous avez tant d'indulgence, vous! C'était à vous de me rassurer, de fermer ma blessure, de me dire que je serai encore quelque chose pour ma cousine et pour vous... Vous l'avez fait, je vous remercie, je vous crois; mais elle! pourquoi cette froideur et de si méchantes menaces? On ne m'avait pas habitué à ça, moi! Je devais être le soutien de sa vieillesse et le but de sa vie. Oui, voilà comment elle me parlait pour me rendre bon et sage quand j'étais petit. Voyez comme elle a changé! Et si j'en souffre, est-ce mal?

— En voilà assez, dit Félicie. Sois bon et sage, sois ce que tu dois être, et mon amitié te reviendra comme autrefois; mais ce n'est plus si facile, je t'en avertis! J'étais seule les deux tiers de l'année, je n'avais que toi à gâter, et je croyais bien ne me marier jamais. Mon sort a changé, j'ai eu le bonheur inespéré d'inspirer une grande amitié à un homme très au-dessus de moi, et qui est devenu tout pour moi. Ne faut-il pas que, pour ne pas contrarier un bambin de ta sorte, je renonce au devoir de consacrer ma vie à celui qui daigne l'accepter? Nous sommes devant lui pour nous expliquer comme devant un juge et pour dire la vérité comme à Dieu. Tu as eu la hardiesse de prétendre me détourner du mariage! Tu pouvais avoir quelque raison quand il s'agissait de Sixte More, et je te laissais dire : cela m'était bien égal; mais quand tu as voulu me prouver que M. Sylvestre ne me considérerait jamais que comme une servante, je t'ai imposé silence. Tu as insisté, tu as été colère, presque insolent. Tu m'as offensée et tu m'as fait de la peine. Je n'ai pas voulu ennuyer M. Sylvestre de tout cela. Il ne l'a pas su. Il l'a peut-être deviné, il a eu la délicatesse de ne pas vouloir connaître les détails, et je l'en remercie. Tu me forces à les lui dire. Eh bien! fais-toi pardonner, et ne recommence plus jamais, si tu veux que j'oublie ta sottise.

Tonino pleura de nouveau, et il plaida sa cause avec une candeur qui me vainquit entièrement. Je l'observais pourtant avec toute la clairvoyance dont j'étais capable, et rien dans son langage, dans

son regard, dans son accent, ne sentait plus l'impertinence ou la ruse. Ce n'était plus le Tonino que j'avais redouté en croyant le pénétrer. C'était l'enfant naïf et tendre que j'avais aimé avant d'aimer Félicie, et plus il montrait de repentir de sa jalousie, plus cette jalousie me paraissait innocente et naturelle.

Je fus presque tenté de gronder Félicie quand nous fûmes seuls ensemble. Elle avait été trop dure, elle m'avait fait un rôle de maître et de juge qui n'allait pas à la douceur de mes instincts. Elle s'y était prise de façon à me rendre haïssable, ridicule peut-être, moi qui ne voulais régner sur elle et sur les siens que par la persuasion. A coup sûr, elle s'était trompée en attribuant à ce jeune homme une sorte d'amour offensant et déplacé. Ne s'était-elle pas confessée d'avoir exploité cette supposition pour me passionner davantage?

— Voyons, chère fiancée, lui dis-je : il serait bien nécessaire de ne pas me bouder en ce moment décisif de notre vie. Vous voilà redevenue mystérieuse comme au temps où j'avais peur de votre sourire triste et hautain. Je sais, je vois et je sens qu'hier, pour la première fois, je vous ai blessée. Est-ce une raison pour briser votre cœur en me faisant un sacrifice que je ne demande pas? Vous aimez Tonino, vous avez le devoir autant que le besoin et l'habitude de l'aimer. Justifiez-le complétement, s'il n'est pas coupable, et, s'il l'est, pardonnez-lui avec la tranquillité d'une âme pure que ne peuvent jamais troubler les pensées d'un esprit égaré. Parlez-moi de lui comme s'il était notre fils à tous deux. Empêchez-moi d'être trop confiant, empêchez-moi aussi d'être injuste. Ne laissez pas sur tout cela je ne sais quel voile, et si vous trouvez que je suis trop crédule après avoir été trop soupçonneux, avertissez-moi.

Je ne pus obtenir aucune réponse satisfaisante; Félicie était sous le coup d'une terreur inouie de ce mépris dont je l'avais menacée. Laissez-moi me remettre de cela, dit-elle. Aujourd'hui je suis trop bouleversée. J'ai veillé et pleuré toute la nuit; l'arrivée de Tonino m'a saisie. Je me suis imaginé que vous me croiriez complice de son retour, qui est une désobéissance; j'ai été véritablement en colère, je l'ai haï comme s'il venait m'ôter votre estime, me voler le seul bien que j'aie à présent en ce monde. Vous me demandez s'il a eu réellement de mauvaises pensées, je n'en sais plus rien, je n'ose plus le croire; ce serait donc ma faute? J'en aurais donc eu aussi? Vous avez dit qu'une femme était toujours complice d'un homme qui la désire... Peut-être que vous me méprisez déjà! Cette idée-là me rend folle, et s'il faut que la présence de Tonino vous rende jaloux un jour ou l'autre, comment voulez-vous que je l'accepte avec plaisir? Que me parlez-vous du besoin que j'ai de le voir, du devoir que j'ai de l'aimer? Il me semble que je le hais depuis que

vous m'avez menacée de votre indifférence. Et vous voulez que je vous dise si vous faites bien ou mal de l'accueillir avec bonté! Est-ce que je sais, moi? Peut-être me croirez-vous un mauvais cœur si je vous dis que vous avez tort, et une mauvaise conscience si je vous dis que vous avez raison.

Il fallut me contenter de ces réponses évasives. Il est d'étranges natures que l'on ne confesse jamais, parce qu'elles ne savent pas rendre compte d'elles-mêmes. Je sentis en frémissant qu'il y avait encore là un abîme entre nous; mais n'était-ce pas ma faute? n'était-il pas creusé par moi? n'était-ce pas mon pédantesque besoin de logique qui remplissait de glaces et d'épines le chemin de soleil et de fleurs où s'épanouit l'amour? Pourquoi voulais-je absolument que Félicie n'eût jamais tort? Ne pouvais-je accepter les défaillances d'une âme souffrante qui, en somme, se donnait à moi sans regret et sans réserve? Étais-je un enfant pour croire que je n'aurais jamais rien à lui pardonner? ou étais-je si parfait moi-même, que j'eusse le droit d'exiger la perfection chez elle?

Je me raisonnai, je me réprimandai. Je soumis ma rigide conscience du vrai à toutes les transactions que la tolérance et la bonté peuvent accorder. Je résolus d'accepter la situation telle que je venais de la faire, de garder Tonino près de nous et de passer outre. Je sentis bien que je renfermais au fond de mon cœur une plaie vive et que je ne la refermais pas. Il s'agissait de vivre avec ce mal sans en faire souffrir injustement les autres. Je me flattai d'avoir cette force, et je l'eus.

La destinée, la fatalité peut-être amena une diversion imprévue à mes secrètes agitations, et cela le jour même de l'arrivée de Tonino.

Vanina, la gardeuse de chèvres, avait grandi; elle était devenue une fort jolie fille blonde, bien prise dans sa taille élancée, très gracieuse avec ses longs bras ronds et minces comme ceux d'une figure étrusque. On disait dans le pays que c'était une fille illégitime du vieux Tonio Monti, ce qui était assez invraisemblable, mais non impossible. Elle avait bien la fraîcheur de ton de la race germanique à laquelle appartenait sa mère; mais l'élégance et la grâce italiennes se retrouvaient dans ses mouvemens et dans son accent doux et sonore. La supposition d'une sorte de parenté mystérieuse avec elle ne déplaisait pas à Tonino. Jean s'en était expliqué avec moi par un *peut-être* laconique et insouciant. Il était le parrain de cette enfant et l'avait recueillie, toute petite, par charité. Félicie, qui n'entendait pas raillerie sur les mœurs de son grand-père, l'avait longtemps tenue à distance pour ne point encourager les commentaires. Aussi l'éducation de Vanina était-elle fort négligée, et ses manières très rustiques. Pourtant, depuis deux ans, son in-

telligence s'était développée dans les fréquens entretiens qu'elle eut avec Tonino, et on l'avait vue, de jour en jour, devenir plus correcte dans sa tenue et dans son langage. Ces entretiens l'avaient rendue fort distraite. Félicie avait surveillé sa conduite, et à la suite de quelques réprimandes la jeune fille, craignant d'être chassée, s'était mise à l'ouvrage avec ardeur. On était alors très content d'elle; elle se rendait utile à la ferme, précieuse même dans la maison, et sa maîtresse lui témoignait de l'amitié, surtout depuis que l'absence de Tonino avait coupé court aux soupçons que pouvait faire naître leur intimité. Vanina, partie dès l'aube pour faire paître son troupeau sur le versant opposé de la colline, ne savait rien de l'arrivée inattendue de Tonino. Au moment où nous venions de nous mettre à table pour le dîner, elle entra dans la salle, étouffa un cri, eut un vertige, devint pâle, et se laissa tomber sur une chaise.

Cette joie naïve, aussitôt réprimée, mais suivie d'une rougeur révélatrice, fit sourire Tonino. Il alla vers elle et l'embrassa sans façon en la tutoyant comme par le passé. Au bout d'un instant, il se leva pour l'aider à nous servir, Félicie et moi, et, à mesure que le repas se prolongeait, nous étions de plus en plus mal servis. Il arriva même que nous ne le fûmes plus du tout, tant ces deux jeunes gens chuchotaient avec entrain dans la cuisine. Félicie dut appeler la Vanina et l'avertir; mais elle ne la gronda point et ne s'en prit qu'à Tonino, à qui elle ordonna de se rasseoir avec nous et d'être plus convenable. — Si tu commences ainsi, lui dit-elle, je vois bien que je serai aussi mécontente de toi que je l'étais l'an passé. Tu as failli me faire renvoyer cette petite. Je la croyais coquette et dévergondée, à présent je sais qu'elle est bonne et sage; mais elle est simple, et si tu cherches à la détourner de son devoir, c'est toi que je renverrai.

— Encore cette menace! répondit Tonino avec un peu d'arrogance tempérée par l'enjouement. Je vois bien qu'il faudra s'y habituer et justifier toutes mes actions et toutes mes paroles. Sachez donc, cousine, que j'aime Vanina de tout mon cœur. Je vous ai dit *non* dans le temps : c'est que je ne croyais pas l'aimer; mais j'ai pensé à elle tout le temps de mon absence, et à présent que je la retrouve si jolie, si proprette, si charmante fille, et m'aimant toujours... comme son frère! aujourd'hui surtout que je sens que vous ne m'aimez plus comme votre fils, je me dis que l'amitié d'une chevrière vaut mieux que rien, et je fais cas de ce que le ciel m'envoie pour me consoler.

— Aime-la, reprit Félicie, tu ne peux pas mieux placer ton amitié; mais si tu lui parles d'amour...

— Vous me renverrez, vous l'avez déjà dit. Eh bien! je vous réponds que je lui parlerai d'amour, et que vous ne me renverrez pas.

— Tu comptes l'épouser alors?

— Oui, ma cousine,... avec votre permission et celle de M. Sylvestre.

— Et c'est de cela que tu lui parles à voix basse depuis une heure?

— Non, ma cousine; je ne lui parle encore que d'amitié. Il me faut votre permission pour lui parler mariage : me la donnez-vous?

— Moi?... Oui, de premier mouvement; mais je veux l'avis de M. Sylvestre, et tu auras la bonté de l'attendre.

— Je l'attendrai... à moins qu'il ne veuille avoir la bonté, lui, de me le donner tout de suite.

— Mon cher enfant, lui dis-je, je n'ai que des conseils d'amitié paternelle à vous donner. Vous me les permettez, et j'en suis reconnaissant. Me permettez-vous aussi de vous faire quelques questions?

— Faites, répondit-il en m'embrassant.

— Eh bien! repris-je, ne pensez-vous pas que vous êtes bien jeune pour vous marier?

— Je suis jeune en effet; mais la Vanina est jeune aussi. J'ai vingt-deux ans, elle en a seize. Je suis assez raisonnable pour elle. Si je l'étais davantage, elle aurait le droit de trouver que je le suis trop.

— Mais le mariage est une chose grave!

— Pour vous et pour ma cousine, oui, très-grave, mais non pour des jeunes gens qui ne sont rien, qui ne possèdent rien, dont l'avenir ressemblera beaucoup au passé, et qui n'ont pas l'habitude de se creuser la cervelle pour résoudre des problèmes. Nous travaillerons, nous nous aimerons, nous ne réfléchirons guère, et nous serons très heureux...

Félicie voulut faire une objection : il ne lui en laissa pas le temps.

— Oh! vous, ma cousine, lui dit-il, vous n'y entendez rien, permettez-moi de vous le dire. Vous en cherchez trop long pour moi. Vous m'avez fait de grandes morales autrefois, et je vous écoutais, tout confit en Dieu et en vous. C'était l'âge où vous vouliez faire de moi quelque chose de très bien, où vous rêviez pour moi dans l'avenir un mariage bourgeois; mais j'ai réfléchi. Depuis que vous ne vous souciez plus de moi, je me suis dit qu'épouser une riche fermière ou une chevrière sans le sou, c'était toujours déroger pour un gentilhomme, et qu'il me fallait trouver une princesse ou me contenter d'une bergère. Or la princesse ne me tombera certainement pas du ciel, autant vaut dont choisir la bergère qui me plaira, et celle-ci me plaît. Donnez-la-moi, j'irai vivre avec elle sur la montagne, et avant peu je vous réponds que vous aurez beaucoup

de chevreaux superbes et plusieurs petits cousins très gentils que vous aimerez peut-être comme vous m'avez aimé — du temps que j'étais gentil...

J'écoutais Tonino en souriant. Il y avait quelque chose de si sympathique dans sa bonne humeur! Quant à Félicie, elle l'écoutait froidement et comme mécontente de sa légèreté.

— Vous vous fiez à lui, me dit-elle, vous avez peut-être tort. C'est un garçon qui rit de tout, et je n'ai pas bonne idée de ses projets sur la Vanina.

— Certes, quand il s'agit de moi, reprit Tonino, vous doutez de tout, même de mon honneur; mais vous, monsieur Sylvestre?

— Moi, j'y crois, à votre honneur : reconnaissez-vous qu'il est engagé du moment que vous demandez l'autorisation d'aimer une jeune fille que votre cousine a le devoir de protéger?

— Si je vous dis oui, serez-vous tranquille?

— Je serai tranquille, si vous dites oui.

— Eh bien! je dis oui, et je jure de respecter la Vanina jusqu'à ce qu'elle soit ma femme.

Il tint parole, et tout en montrant à cette jeune fille un attachement très vif, il ne mit plus sur son front aucune rougeur. De craintive et souvent troublée qu'elle était, la Vanina devint, sinon calme, du moins souriante et comme ravie dans la pensée d'un légitime triomphe. Il me parut évident que Tonino lui avait promis de l'épouser, qu'elle était sûre de lui et fière de l'amour qu'elle lui inspirait.

C'était là de quoi effacer le pénible souvenir de ma jalousie, et il se fût effacé entièrement, si Félicie eût franchement accepté l'idée de marier ces enfans en même temps que nous nous marierions nous-mêmes; mais elle persistait à ne pas croire Tonino sérieux et à lui parler avec une sorte d'aigreur railleuse. Je commençais à la trouver injuste. Tonino s'en plaignait, mais avec cette extrême douceur qui était le fond de son caractère, et qui rendait son commerce agréable et séduisant. Il ne connaissait ni l'emportement ni la rancune; il jetait sur toutes choses un rayon de gaîté, et il me montrait une affection dont j'étais véritablement touché. C'était à moi qu'il demandait raison des préventions de Félicie, et toujours avec une aménité caressante qui m'obligeait à le justifier et à les réconcilier sans cesse.

— J'ai bien besoin que vous m'aimiez, me disait-il alors, car, vous le voyez, elle est froide et dédaigneuse. Son cœur m'est fermé depuis que vous y régnez, et c'est justice. Je ne suis rien qu'un étourdi et un ignorant, tandis que vous êtes un homme et presque un ange. Aussi je me console de toutes les rigueurs de ma cousine

avec une bonne parole de vous. Vous pouvez faire de moi tout ce que vous voudrez, un ami, un chien, un esclave; vous êtes doux, je le suis aussi; entre nous, il n'y a besoin que d'un regard et d'un sourire. Votre commandement me rend heureux, j'ai du plaisir à vivre de vous et par vous. Sans cela, j'aurais beaucoup de chagrin; mais je me dis que Félicie est comme cela. Elle ne peut aimer qu'une personne à la fois. Quand j'étais son fils, il ne fallait pas lui parler de mariage; à présent qu'elle a mis son âme dans le mariage, il ne faut plus lui rappeler que j'ai été son fils. Qu'est-ce que cela me fait après tout, si vous êtes mon père? Je m'habituerai à ne voir dans Félicie que ma cousine, à ne rien regretter du passé, à me dire ce que je me dis déjà: c'est que j'ai gagné au change, car vous valez mieux qu'elle et que le monde entier.

— Même mieux que Vanina? lui dis-je en riant.

— J'adore Vanina, répondait-il; mais, si vous me défendiez de songer à elle, je briserais mon cœur pour vous obéir. Je me dirais que vous ne pouvez pas avoir tort, que vous voyez clair dans les âmes comme Dieu y voit, et que c'est pour mon bonheur que vous me rendez malheureux.

Je m'attachai à pénétrer la nature de son affection pour Vanina. Il me sembla que c'était une affection vraie, sinon élevée. — Elle n'est pas bien fine, la chevrière, me disait-il; sans être sotte, elle est simple. Elle comprend tout ce qu'on lui dit, elle le comprend même trop, car elle le croit sans réserve. Si vous lui disiez que par des paroles magiques je peux la soutenir en l'air, elle se jetterait du haut de la montagne, la tête la première. C'est bête cela, mais c'est beau, et je ne désire point qu'on la rende savante et questionneuse. Je la trouve bien comme elle est, et belle selon mon goût. Je n'aime que les blondes, peut-être parce que je suis trop brun. Je suis amoureux fou de cette peau blanche et de ces yeux d'azur. J'aimerai ma femme avec les sens avant tout, je vous en avertis; ne me chapitrez pas là-dessus. Je suis un jeune homme, et je ne me suis jamais assouvi. Si vous me demandiez pourquoi, je serais embarrassé de vous le dire. Je suis moqueur et par conséquent difficile, peut-être un peu trop recherché pour un homme dans ma position. Je me sens de haute race, que voulez-vous? Les grosses manières me blessent par leur côté risible, et quand la lourdeur de l'esprit perce sous la beauté, je ne la vois plus belle. Vanina a quelque chose de noble dans le sang; je n'en suis pas sûr, mais je le crois. Je n'en sais rien, mais je le sens d'une manière vague. Elle fait avec grâce les choses les plus prosaïques: mon sens artiste n'est jamais choqué quand je la regarde, et je me prends à la désirer follement; mais je vous ai donné ma parole, et je la res-

pecte. Pourquoi non? Cette petite lutte que je soutiens contre moi-même aiguise mon amour et le rend plus ardent encore. Je vous réponds que nous aurons, elle et moi, une belle et longue lune de miel. — Et il ajoutait avec un franc rire : Ami, je vous en souhaite une pareille!

La liberté d'esprit, à la fois candide et cynique, avec laquelle ce jeune homme me parlait désormais de mon prochain mariage avec sa mère adoptive me troublait bien un peu quelquefois. Tonino manquait de ce je ne sais quoi de voilé et de profond qui caractérise les âmes vraiment émues. Il y avait en lui comme une soudaine sécheresse sceptique dont il ne paraissait pas se rendre compte, mais qui sautait à pieds joints sur le respect de soi et des autres. Il était impossible de le lui faire comprendre, car, bien plus que Félicie, il était incapable d'écouter avec fruit et de saisir le vrai sens des mots dans un certain ordre d'idées. Un réalisme brutal apparaissait tout à coup sous cette gentillesse d'expansion, et il me faisait rougir, moi, homme de cinquante ans, quand je le laissais se livrer à ses rêves de volupté.

Ces amours d'enfans, qui côtoyaient pour ainsi mes austères amours avec Félicie, avaient peut-être la rude vérité de l'âge d'or, et parfois je me demandais si l'amour jeune n'était pas le seul légitime, si cette pudeur recherchée que ne connaissent pas les mœurs rustiques n'était pas un résultat de la corruption sociale, enfin si, à force de vouloir relever ma fiancée par mon respect, je ne lui ôtais pas ce que son cœur avait de puissance et de spontanéité.

Un matin, Tonino vint me trouver embarrassé plutôt qu'ému. — J'accours me confesser, dit-il; il faut me laisser épouser tout de suite la Vanina. Nous ne pouvons plus attendre. Que ma cousine ne veuille pas de fêtes dans sa maison avant la fin du deuil qu'elle s'est imposé, c'est bien : je respecte cela; mais nous pouvons bien nous marier sans violons, la fillette et moi. S'il faut un festin et un bal champêtre, on remettra ça au jour de vos noces.

— Voyons, enfant, répondis-je, est-ce que vous avez manqué à votre parole?

— Non, mais je sens que je ne peux plus la tenir. J'ai pris quelques baisers à ma fiancée, chaque jour un peu plus prolongés que ceux de la veille, et que voulez-vous? elle me les a rendus. Il faut me délier de mon serment ou me faire vite prononcer le serment conjugal.

— Je vais en parler à votre cousine.

— Oui, mais attendez! Il ne faut pas la consulter, il faut lui dire que vous le voulez.

— Je ne lui parle pas sur ce ton-là, mon cher enfant!...

— Vous avez tort. Vous ne saurez jamais la prendre, si vous ne lui parlez pas avec autorité. Elle ne se rend pas aux raisons, elle aime qu'on la commande.

— Permettez-moi de croire que je la juge et la connais mieux.

— Je ne crois pas, moi; mais cela vous regarde en général. Pour cette affaire-ci, qui m'intéresse et me concerne, ne m'exposez pas, je vous en prie, à être forcé de me parjurer envers vous ou de désobéir à ma cousine; elle ne voit déjà pas d'un si bon œil mon amour pour la Vanina.

— Pourquoi supposez-vous cela?

— Parce qu'elle est jalouse de moi.

Je crus avoir mal entendu; mais Tonino impassible répéta ce qu'il venait de dire : — Oui, oui, elle est jalouse de moi, monsieur Sylvestre; cela vous étonne?

— Oui, certes! répondis-je en m'efforçant de cacher mon trouble.

— Moi, je suis étonné de votre étonnement, reprit Tonino sans se déconcerter. Vous voyez bien que vous ne la connaissez pas! Ma cousine est née jalouse, et si je suis devenu jaloux de son amitié, elle a tort de me le reprocher : c'est elle qui m'a donné l'exemple. Quand j'étais petit, elle ne pouvait souffrir qu'on me fît plus d'amitiés qu'elle ne m'en faisait, et quelquefois elle me disait : — Personne ne m'aime, tu dois donc m'aimer pour tout le monde, et si tu me préférais quelqu'un, ce serait me tuer. — Elle a oublié cela, parce qu'elle ne m'a plus aimé à mesure que je grandissais; mais l'habitude lui est restée de vouloir régner seule sur mes volontés. Elle est despote comme toutes les personnes ombrageuses. Quand elle me donne un ordre, si je m'attarde un peu pour rendre un petit service à la Vanina, elle ne s'emporte plus, vous l'avez corrigée de la colère : elle nous boude et nous parle froidement pendant trois jours. Jalouse de son autorité, jalouse de la liberté et du bonheur des autres, voilà ce qu'elle est et ce qu'elle a toujours été depuis quinze ans : c'est la conséquence de sa faute.

— De sa faute! m'écriai-je; est-ce que vous osez prononcer ce mot-là, vous, Tonino? est-ce que vous savez si votre mère adoptive a commis une faute?

— Comment ne le saurais-je pas? J'ai bercé son enfant. On me disait alors qu'elle était veuve : c'était bien inutile, je ne songeais pas à questionner; mais plus tard, quand j'ai vécu ici, il m'a bien fallu savoir, comme tout le monde, qu'elle n'avait jamais eu de mari.

— Vous eussiez dû ne l'apprendre jamais, ne pas l'entendre, ne pas le croire, et aujourd'hui encore vous devriez parler comme si vous ne le saviez pas.

— Ah! permettez-moi de vous dire, monsieur Sylvestre! vous exagérez toutes ces choses-là; vous les jugez en homme du grand monde apparemment. Nous autres paysans, nous n'y voyons rien de si grave; nous disons : C'est un malheur, et ça nous paraît si facile à pardonner que nous ne nous faisons pas un devoir de l'ignorer et un mérite de le taire.

Et comme je me taisais, moi, attristé et blessé au fond de l'âme, il reprit :

— Monsieur Sylvestre, je suis désolé de vous avoir fait de la peine, mais est-ce ma faute? Je suis un gardeur de vaches, et je ne peux pas sentir et penser comme vous, qui êtes un aristocrate et un philosophe. Tenez, vous n'êtes pas ici dans le monde qu'il vous faudrait. Jamais vous ne vous habituerez à la rudesse de nos pensées et de nos paroles, et Félicie a beau vouloir élever son esprit et ses manières pour arriver jusqu'à vous, elle vous blessera toujours par quelque endroit; car si elle est la petite-fille du comte del Monte, elle n'en est pas moins la fille du père Morgeron, qui battait sa femme et s'enivrait avec de l'eau-de-vie quand il était de mauvaise humeur. Et puis elle a eu ce malheur dont nous parlions, dont vous ne voulez pas qu'on vous parle, et ça lui a aigri le cœur... Vous la guérirez, je ne dis pas non, mais ce ne sera pas sans peine, et vous aurez plus d'un gravier dans votre pain quotidien. Vous avez du savoir, du courage et un grand esprit, vous vous en servirez, c'est affaire à vous; mais il faudra passer sur beaucoup d'ornières et de cailloux avec des gens mal élevés comme nous autres. Pardonnez-moi d'avoir réveillé un souvenir qui vous déplaît, et de vous dire que ma cousine n'aime pas la Vanina. La Vanina n'a pas eu de *malheur*, elle! je ne veux pas qu'elle en ait par ma faute. Faites donc que ma cousine nous marie, voilà tout ce que j'avais à vous dire. Ne le prenez pas en mauvaise part; j'aimerais mieux mourir que de vous offenser.

C'est ainsi qu'avec son ingénuité pénétrante et son prétendu gros bon sens, si délié, Tonino me torturait. J'en revenais à me demander s'il n'avait pas l'âme profondément perfide, s'il n'amenait pas habilement toutes ces explications, en apparence fortuites, pour me punir d'avoir inspiré l'amour auquel il avait prétendu, qu'il avait obtenu peut-être avant moi, et que je lui avais ravi...

Devant cette atroce supposition, la loyauté de mon âme se révoltait et criait : — Non! c'est impossible! Quelle autre énigme alors me présentait l'attitude de Félicie? Était-ce pour me punir de mes soupçons qu'elle brisait avec tant d'opiniâtreté le pacte de famille où Tonino avait sa place marquée, légitime, pour ainsi dire inaliénable? Elle semblait vouloir se rendre coupable envers lui, en-

vers moi et envers elle-même, pour m'apprendre qu'il ne fallait pas jouer avec son orgueil et la mettre au défi de se justifier.

Et, comme si tout devait se flétrir et s'empoisonner en nous et autour de nous, voilà que Tonino, l'objet de ses dédains affectés, se plaignait à moi, — se vantait peut-être, — de lui inspirer de la jalousie!

Il y avait des jours où je croyais voir clair dans toute cette intrigue : Tonino feignait d'aimer la Vanina pour irriter Félicie et l'attirer dans ses bras lascifs et incestueux. La Vanina elle-même se prêtait à ce jeu infâme pour plaire à son amant et contraindre ensuite Félicie à payer son silence vis-à-vis de moi. Félicie, en proie à je ne sais quel fatal vertige, était d'autant plus prête à tomber dans le piége qu'elle s'en éloignait avec terreur ou le bravait avec audace. Elle n'aimait ni moi ni Tonino. Elle était tout orgueil froissé, tout dépit contre la destinée, tout besoin de vengeance ou de réhabilitation. Il lui plaisait fort de devenir ma femme, affaire de vanité. Il lui plaisait peut-être mieux d'avoir Tonino pour esclave, affaire de sens.

Je luttais contre ce cauchemar, il me poursuivait dans mes rêves; mais au soleil levant, si j'entendais les sons graves et purs du violon de Crémone vibrant sous la noble inspiration de Félicie, ou si je voyais passer la jeune chevrière allant aux champs avec ses yeux bleu de ciel et son grand geste harmonieux pour indiquer aux chiens de rassembler le troupeau, ou bien si Tonino, levé avant moi et par moi cherché avec angoisse, se laissait surprendre à genoux dans la litière fraîche, tandis que la Vanina tourmentait en riant, dans sa main, les touffes épaisses de la noire chevelure du jeune homme, je me reprochais ma folie, je croyais sentir un souffle pur, venu des plus pures régions de cette Arcadie, passer sur mon front brûlant, et je ne sais quelles voix légères comme des brises frémissaient à mon oreille pour rire de mes idées sombres et de mon cerveau malade.

Ma souffrance aidait à ma souffrance, et j'empirais mon mal en agissant sous l'impression de mon mal. Quand j'invitai Félicie à hâter le mariage de Tonino, ma voix tremblait sans doute, et si mes paroles ne furent pas dites d'un ton d'autorité, peut-être mes regards trahirent-ils le désir que j'avais de ne pas rencontrer de résistance. Il me sembla que Félicie frissonnait de colère ou de crainte, et qu'elle me répondait *oui* avec une répugnance secrète. Je lui demandai étourdiment pourquoi elle hésitait. — Je n'hésite pas, répondit-elle; à quoi pensez-vous de me dire cela?

Je ne pus répondre. — Vous êtes préoccupé, reprit-elle. Je mentis en donnant un autre motif, un motif quelconque à ma préoccupation.

Elle fixa le mariage de Tonino au dernier jour du mois. Nous étions au 15 avril, en plein printemps. La floraison hâtive des arbres à fruits était exubérante. Tout chantait, tout brillait dans la campagne. Vanina, enivrée par les regards et les sourires de son jeune fiancé, était comme étouffée de bonheur. Lui, sans perdre l'habitude de son petit sang-froid doucement railleur, avait dans la poitrine des respirations étranges, comme des oppressions d'impatience contenue, ou des élans de joie mystérieuse. Je ne pouvais pas m'empêcher de les trouver beaux dans la naïveté de leur mutuel désir.

Félicie était tranquille, résolue, impénétrable. Elle s'occupait du trousseau des mariés avec sa générosité ordinaire et des soins tout maternels. Vanina, honteuse de la voir coudre, marquer et repasser tout le jour pour elle, venait l'aider; mais, malgré elle, c'était toujours à quelque harde de son futur qu'elle travaillait avec ardeur et intelligence. De sa propre toilette, elle se souciait à peine, et Félicie était obligée de corriger ses bévues. Elle le faisait avec patience, parlant peu, souriant à peine, affairée, absorbée, pensant à quelque chose qui ne s'exprimait pas et qui semblait impossible à exprimer.

Enfin le grand jour arriva. La mariée, éblouissante de fraîcheur et de parure, vint avec Tonino demander à genoux la bénédiction de la patronne et la mienne.

— Toi, lui dit Félicie en l'embrassant, je te bénis de tout mon cœur. Je n'ai pas de reproches à te faire, tu es une enfant sans malice et sans volonté; mais je fais un effort pour bénir ton mari. Il aurait dû attendre la fin du deuil de cette maison, où mon frère l'avait reçu et traité comme son fils. Les raisons qu'il a données pour se dispenser de le pleurer une année entière sont des raisons lâches, des raisons d'égoïste. J'y ai cédé à cause de toi, par pitié de ton inexpérience et de ta faiblesse. Je n'attendais pas de toi de grandes vertus, je n'avais pas le droit de t'en demander, ne t'ayant pas élevée avec autant de soin que j'aurais peut-être dû le faire; mais lui... Enfin n'en parlons plus. Aimez-vous et soyez heureux.

Je trouvai le discours de Félicie gratuitement amer et peu convenable pour les oreilles d'une jeune fille qu'elle devait supposer pure. Je ne sais si la Vanina le comprit; elle rougit beaucoup et pleura. Tonino lui serra vivement la main sans répondre un mot à Félicie, et quand elle les eut embrassés tous deux, il emmena sa fiancée en lui parlant à l'oreille, comme s'il la consolait des sévérités de la patronne et comme s'il lui disait : Tu sais qu'elle est jalouse; mais sois tranquille, je te protégerai contre elle.

Est-ce cela qu'il lui disait, ou cela se passait-il dans mon imagination? Je regardai Félicie. Elle était pâle, et son œil courroucé suivait le jeune couple sans rien voir autre chose.

Je ne me trompais donc pas? Tonino ne s'était donc pas trompé? Elle était jalouse, si jalouse qu'elle ne songeait plus à me le cacher! Mais quel genre de jalousie était-ce?

Je voulus le savoir; ma langue, enchaînée par la délicatesse, rompit ses liens. Je fus sévère, terrible peut-être. Je blâmai ce qui venait de se passer, je questionnai durement. Félicie trembla, balbutia, faillit s'évanouir : je fus impitoyable. Elle prit tout à coup son parti, comme elle le prenait toujours quand on l'y forçait. Eh bien! oui, dit-elle, je suis jalouse de cette jeunesse, de cette innocence, de cette virginité, qui est pour moi comme un vivant reproche. Ce n'est pas de Tonino, c'est de vous que je suis jalouse quand je regarde la Vanina. Je la trouve trop heureuse d'être aimée avec ardeur par ce jeune homme et contemplée par vous avec une sorte de respect, comme si elle méritait votre estime! Qu'a-t-elle fait pour vous paraître sainte? Sans moi, sans mes menaces, Tonino eût depuis longtemps flétri cette pureté de hasard, et c'est à moi qu'elle doit de pouvoir mettre aujourd'hui le bouton d'oranger à sa ceinture! Comment voulez-vous que je ne sois pas irritée de l'air de triomphe avec lequel Tonino va la conduire à l'église? Il fallait bien rabattre un peu leur orgueil! Et vous me blâmez de l'avoir essayé! C'est me dire que je n'ai pas le droit de faire la morale aux autres; c'est m'humilier cruellement! Et avec cela vous me demandez si je regrette que Tonino soit heureux, comme si j'étais une mauvaise mère, ou comme si... Non, je ne veux pas aller jusqu'au fond de votre pensée. Il me semble que j'y trouverais toujours suspendu sur ma pauvre tête ce mépris qui doit me tuer.

Elle pleura amèrement, je dus la calmer, la rassurer, la consoler. Tonino m'appelait avec impatience. On nous attendait pour partir. Il entra et vit Félicie en larmes. Ses yeux expressifs se portèrent sur moi. Ils me disaient clairement : Je le savais bien que vous ne pouviez pas être heureux l'un par l'autre!

J'entraînai Félicie, honteux et irrité de sa figure souffrante, encore sillonnée de larmes. La Vanina la regardait timidement, avec un mélange de compassion, de respect et de fierté, comme si elle eût été tentée de lui demander pardon de l'avoir emporté sur elle.

Quand le prêtre eut béni leur union, les mariés, qui n'avaient eu pour escorte que nous, les témoins et les gens de la maison, nous remercièrent et nous demandèrent la permission d'aller passer trois jours chez la mère de Vanina, qui demeurait dans la montagne. Félicie acquiesça froidement à ce désir et leur dit à peine adieu.

Ils partirent seuls, se tenant par le bras, mais d'une étreinte si souple et si forte qu'ils semblaient ne faire qu'un. Tonino se retourna pour m'envoyer un baiser, et il me montra le soleil de mai comme pour le prendre à témoin de son droit à l'ivresse de la vie.

J'essayai de distraire Félicie de sa tristesse. — Ces enfans sont des ingrats, me dit-elle. J'avoue que je ne m'attendais pas à les voir quitter la maison aujourd'hui.

— Ce n'est pas quitter la maison que de s'absenter trois jours.

— Ils s'absentent tout à fait, soyez-en sûr. Ils ont formé, en cachette de nous, quelque projet d'établissement. La mère de Vanina est une femme de mauvaise vie, et ce n'est pas chez elle que Tonino, à moins qu'il n'ait perdu l'esprit, irait abriter sa lune de miel.

— Ils ont pris pourtant le chemin de sa demeure?

— Ils vont la voir pour la consoler de l'humiliation que je lui ai infligée en lui défendant d'assister au mariage.

— C'est le devoir de Vanina. Quelle que soit sa mère...

— Ah! vous êtes indulgent pour de plus grandes pécheresses que moi!

— Je ne suis pas indulgent pour cela; mais vous devriez l'être davantage pour ces jeunes gens. Ils ont besoin d'être heureux sans arrière-pensée, sans lutte contre vous, qui leur reprochez d'être égoïstes. Ils vont cacher leur ivresse dans quelque chalet où ils oublieront tout.

— Même la mort du pauvre Jean?

— Eh bien! oui, c'est leur droit après tout, c'est leur devoir peut-être. Dieu a fait de l'amour une loi si grande et si puissante, qu'il faut savoir la subir sans songer ni au passé ni à l'avenir. Les oiseaux qui bâtissent leur nid aujourd'hui se demandent-ils si l'orage l'emportera demain? Respectons donc le caprice de nos enfans, et, puisqu'ils paraissent désirer l'isolement, songez à leur préparer pour l'été un gîte comfortable dans la montagne. N'était-ce pas l'intention de Tonino et la vôtre? N'avez-vous rien décidé encore à cet égard?

— Rien, répondit Félicie.

— Pourquoi?

— J'attendais votre volonté. Si j'avais décidé quelque chose sans vous, vous auriez pu le mal interpréter.

Je parvins à dissiper son amertume en la distrayant par des projets. Le raisonnement, qui, pendant nos semaines et nos mois de tête-à-tête, avait paru la convaincre, perdait toute action sur elle depuis que j'avais involontairement blessé son cœur et son amour-propre. Elle était comme anéantie moralement. On ne la réveillait

qu'en la mettant aux prises avec les devoirs, les difficultés et les amusemens de la vie matérielle. Elle y portait ce dévouement sans bornes qui était le grand côté de sa nature énergique.

Dès que je lui eus dit qu'il fallait assurer la liberté, la dignité et le bien-être du jeune couple : — Eh! sans doute, répondit-elle; j'y ai bien songé, mais j'attendais votre encouragement. Au reste tout est prêt. La grande laiterie du Vervalt, que j'ai donnée en dot à Tonino, n'est pas à fin de bail; mais je sais que pour une faible indemnité le fermier nous la laisserait occuper tout de suite. Il y faut des réparations; j'ai le bois tout débité sous les hangars, la pierre toute tirée dans la carrière. Je n'ai pas voulu dire cela aux jeunes gens. J'aurais souhaité qu'ils fussent plus humbles, et qu'au lieu d'attendre mes dons et mes soins comme une chose qui lui est due, Tonino me priât un peu ou me montrât quelque désir. Il n'a pas jugé à propos de le faire. Il a eu l'air de me dire que, du moment où il possédait une jeune et jolie femme bien éprise de lui, il n'avait plus besoin de rien sur la terre, et que je ne pouvais rien ajouter à son bonheur. Il a évité de me parler de ses projets : compte-t-il vendre la laiterie pour s'installer plus loin de nous? Et si j'y fais de la dépense pour qu'il y soit bien, ne me dira-t-il pas que c'est inutile?

— Allons toujours voir, répondis-je, quelle dépense on aurait à faire dans tous les cas pour entretenir cette ferme; nous consulterons ensuite Tonino.

— Comment n'êtes-vous pas au courant de cela? me demanda Félicie en se dirigeant avec moi vers la laiterie, qui était à une heure de chemin dans la montagne. N'allez-vous jamais vous promener par là?

— Rarement, le temps me manque; l'ouvrage d'en bas absorbe toutes mes journées, vous le savez bien. D'ailleurs ceci rentre dans la vie pastorale, dont Jean ne s'occupait pas et faisait bien de ne pas s'occuper. Vous suffisiez à cette besogne, à laquelle vous vous entendez merveilleusement.

La laiterie était fort belle, et le terrain environnant, de première qualité en pâturages, constituait un don assez considérable. Comme j'en faisais avec satisfaction la remarque : — Peut-être trouvez-vous, me dit Félicie, que j'ai fait la part bien large à Tonino?

— Non, je n'y trouve rien de trop. Les époux sont jeunes, ils auront des enfans.

— Oui, ils en auront, répondit-elle. Ils sont nés heureux, ils les conserveront.

Je vis une larme couler sur sa joue. C'était la première fois que devant moi elle pleurait sa fille. Jamais elle ne m'en avait parlé

qu'avec une douleur sombre, et comme elle s'efforçait de me cacher cette larme : — Pleurez, pleurez, lui dis-je; soyez femme, soyez mère. Je vous aime mieux ainsi que tendue et irritée.

— Mais ce souvenir qui me brise, ne le détestez-vous pas?

— Non, quand vous pleurez, je ne déteste rien dans le passé. Les larmes effacent tout, et la vraie douleur se fait toujours respecter.

Elle essuya ses yeux avec ma main et la baisa; puis elle attacha sur moi ce regard clair et profond où l'énergie et la passion de son âme s'exprimaient d'une façon victorieuse quand elle se livrait. — J'ai eu deux désespoirs dans ma vie, dit-elle, la mort de mon enfant et celle de mon frère. Le jour où vous m'aimerez comme je vous aime, je les oublierai.

— Pourquoi oublier? lui dis-je. La douleur est saine aux belles âmes, et j'aime mieux partager la vôtre que de l'effacer. Vous me tiendrez par la tendresse encore plus que par l'énergie, soyez-en sûre. Je ne demande qu'à vous sentir faible pour me dévouer à mon tour.

Elle fut tout à coup ranimée, cessa de protester intérieurement contre le témoignage de mon affection, et s'occupa de la propriété de Tonino avec ardeur, presque avec gaîté. Elle voulait tout abattre pour tout reconstruire, et faisait des plans sur le sable du chemin avec le bout d'une branche. J'admirais son intelligence, son entente des détails, la promptitude de son coup d'œil. J'établissais ses comptes à mesure qu'elle développait ses projets. Quand j'eus atteint un certain chiffre : — Non, je n'irai pas jusque-là, dit-elle; ce serait trop cher, vous me gronderiez.

— Jamais! répondis-je; vous avez de l'ordre, vous aurez toujours le moyen d'être généreuse.

— Mais c'est votre fortune que je dépense là, monsieur Sylvestre!

— Non, c'est la vôtre. Moi, je n'en ai pas et n'en veux jamais avoir. Nous nous marions séparés de biens, comme cela doit être quand l'un apporte tout, et l'autre rien.

— Pourquoi faut-il que cela soit?

Et comme j'hésitais un peu à répondre, elle s'écria : — Ah! oui, je comprends; vous ne voulez pas qu'on croie que vous épousez une fille déchue pour vous enrichir!

— Je n'y songeais pas, lui dis-je; mais, puisque vous le prenez ainsi, j'accepte la supposition. Je veux qu'on sache que je vous épouse parce que je vous aime.

Elle fut ravie de ma réponse et se remit à faire ses plans, tout en causant avec le fermier et en réglant l'indemnité à lui donner.

Nous en étions là, le soleil baissait, lorsque Tonino et Vanina se trouvèrent tout à coup à quelques pas devant nous sur le sentier.

— Ah! voyez, s'écria Félicie, les voici déjà! Ils viennent regarder leur domaine. Ils ne sont pas si enivrés que vous disiez! Ils pensent déjà au lendemain.

— Ils sont dans le vrai, dans la nature. Ils songent au nid tout de suite, pendant la chanson d'amour et de printemps.

— Comment, vous êtes là, cousine? dit Tonino tout surpris, en doublant le pas.

— Oui, répondit-elle avec douceur; je suis venue préparer ton nid, comme dit M. Sylvestre. Est-ce ici que tu veux demeurer?

— Oui, certes, si j'ai le moyen de l'arranger quand le fermier sortira.

— Le fermier sort demain, et demain on commence les travaux. Regarde le plan avant que la brise du soir ne l'efface. Voici votre chambre, très grande pour contenir les berceaux et les petits lits. Voici la salle pour causer, manger, faire de la musique. Voici l'étable doublée, séparée en trois, pour les élèves des deux âges et les mères. Voici le grenier à fourrage, le séchoir, le rucher, la fontaine, etc.

— Mais c'est un rêve, s'écria Tonino; il me faudra vingt ans de travail pour payer tout cela!

— Vous ne paierez rien, lui dis-je. C'est votre cadeau de noces en sus de la dot.

Tonino eut un beau mouvement très spontané, improvisation de l'intelligence artiste, ou cri sincère du cœur. — Mère! s'écria-t-il en tombant aux genoux de Félicie, tu m'aimes donc encore?

Elle fut vaincue et l'embrassa sans réserve ni méfiance. — Si tu pouvais redevenir sincère et bon comme jadis, je t'aimerais comme jadis, lui dit-elle.

— Aimez-moi comme jadis, reprit-il, car me voilà guéri de mes folies et naïf comme à douze ans. C'est à elle que je le dois, ajouta-t-il en montrant Vanina. J'avais encore du dépit ce matin; elle m'a grondé, elle m'a dit que j'étais injuste et ingrat. J'ai senti qu'elle avait raison. Je me suis repenti, et si nous nous trouvons ici, c'est que nous étions en chemin pour aller vous demander pardon.

Dès ce moment, le calme revint dans la famille; Tonino ne fut plus taquin, Félicie ne fut plus sombre. Vanina, douce et affectueuse, semblait être le trait d'union entre eux. Il y eut comme une convention tacite, moyennant laquelle les jeunes époux n'habiteraient pas notre domicile avant de pouvoir prendre possession du leur. Je le regrettai, je ne voyais pas sur ce chapitre comme Félicie. L'amour consacré me paraissait chose trop sérieuse et trop

sainte pour que notre maison en deuil en fût profanée. Félicie ne s'expliquait pas, pour ne point se trouver en désaccord avec moi; mais Tonino me disait tout bas : — Laissez-moi faire ainsi. Je sais que la vue de nos amours blesserait sa religion fraternelle. C'est assez puéril, car il n'y aura pas de raison pour admettre dans deux ou trois mois ce que l'on interdit aujourd'hui, à moins que le chagrin ne doive durer tout juste un an, tant que durent les vêtemens noirs, et finir juste le jour où ils sont usés; enfin c'est l'idée de ma cousine, et il faut la respecter. Elle me souffrirait bien chez elle avec ma femme, elle serait bonne tout de même; mais quelque chose la froisserait au fond du cœur, et je ne veux plus lui faire de peine.

En attendant qu'il s'installât au Vervalt, Tonino emmena sa femme faire une excursion. Félicie le chargea d'aller donner un coup d'œil à ses propriétés dans la vallée du Rhône; il en profita pour parcourir toute la Suisse et fut absent trois mois.

Il devait revenir pour notre mariage, fixé au mois de juillet. Malgré le désir que j'avais de revoir cet aimable enfant, j'étais bien forcé de reconnaître que son absence était bonne à Félicie et à moi. La vie se faisait calme et belle. Félicie recommençait à modifier les côtés âpres de son caractère et à ouvrir son esprit à la science de l'amour, car, si à l'âge de Tonino et de Vanina il n'y a qu'à laisser faire le soleil et la loi divine, à l'âge que nous avions, Félicie et moi, et après de si amères expériences de la vie, il nous fallait toute une philosophie, toute une religion pour nous entendre.

Ce moment de fusion intellectuelle et morale semblait venu, et lorsque nous nous engageâmes l'un à l'autre, j'étais fort, j'étais content d'elle et de moi; je me sentais ardent et austère, je la sentais pudique et confiante. Notre lune de miel, à nous, ne fut pas un emportement d'écoliers à travers les buissons en fleur; c'était une solennelle moisson de joies intimes et profondes sous le chaud et silencieux rayon de l'été.

Nous avions dû nous marier sans attendre Tonino. La veille du jour fixé pour son retour, il nous avait écrit que Vanina avait fait une petite chute, et que dans la crainte d'un accident plus grave elle devait rester en repos pendant quelques semaines. Il ne revint qu'à l'entrée de l'automne avec sa femme bien portante et en bon espoir de maternité. Il m'avoua alors qu'elle n'avait pas eu le moindre accident, mais qu'il avait craint de gêner Félicie par sa présence. — Je ne peux pas toujours m'expliquer, dit-il, les bizarreries de son humeur; mais je les sens, je les devine avant qu'elles ne se montrent, et, croyez-moi, j'ai bien fait de ne pas assister à son mariage. Il faut si peu de chose pour la troubler! Tout est mieux ainsi, n'en doutez pas.

Je sentais que Tonino avait raison, mais pas plus que lui je n'aurais su dire pourquoi.

Il alla passer l'automne au Vervalt, et l'on se vit rarement. C'était le moment des grandes occupations de la campagne. On labourait les terres, on rentrait les fruits, on faisait le vin et les fromages, on se rencontrait dans la campagne avec plaisir, on se réunissait quelquefois le dimanche avec affection; mais on ne se sentait plus nécessaires les uns aux autres, et je dois dire que je me trouvais très heureux de n'avoir personne entre ma femme et moi. C'était un esprit trop impressionnable pour prendre la vie en douceur. Les violentes émotions de sa jeunesse lui avaient laissé l'habitude de dramatiser le moindre incident et de voir un abîme ouvert dans toutes les ornières du prosaïque chemin de l'existence. Mon ascendant faisait rentrer en elle la notion de la mesure des faits; mais c'était un soin continuel à prendre, une éducation toujours à refaire, une sérénité à ramener ou à entretenir, travail ingénieux et tendre dont je ne me lassais pas et dont elle me témoignait une reconnaissance passionnée, mais qu'il ne fallait pas laisser interrompre ou troubler par la moindre émotion venue du dehors.

Dans les commencemens, elle se créa un chagrin inattendu. Autant elle avait aspiré à la réhabilitation par le mariage avec un homme sérieux, autant elle en fut effrayée quand elle l'eut obtenue. Il lui suffisait d'un mot surpris au passage pour la mettre au désespoir : « elle est bienheureuse, Mlle Morgeron, après ce qui lui est arrivé! » ou de la réflexion toute crue de quelque voisin : « dame! c'est un beau mariage qu'il fait là, M. Sylvestre! » Elle ne se vengeait pas comme moi par un sourire de pitié de l'inoffensif attentat commis sur nous par une pensée brutale; elle s'alarmait et regimbait comme si l'offense fût tombée du ciel. — Je le vois bien, me disait-elle alors : les uns croient que la cupidité vous a rendu indulgent, j'ai beau leur dire que vous n'avez pas voulu avoir la moindre part à ma fortune, ils ne comprennent pas et ils ne croient pas; les autres vous respectent, mais ils vous plaignent, et ma faute leur paraît d'autant plus énorme que vous me l'avez pardonnée. Ah! j'ai été une égoïste; je n'ai pas prévu que l'opinion ne se rendrait pas, et que vous porteriez votre part de ma honte. J'ai eu bien tort, ami, de ne pas suivre mon instinct. Savez-vous que cent fois j'ai failli vous dire : Aimez-moi et ne m'épousez pas! Je serai votre maîtresse et votre esclave, je ne me sens pas digne d'être votre femme.

— Vous avez bien fait, lui disais-je, de ne pas me présenter cette lâche tentation. J'aurais cru que vous me jugiez capable d'y céder et que vous ne m'estimiez pas.

— Vous êtes bien rigide! quel si grand crime auriez-vous commis en me donnant votre amour sans me donner votre nom?

— J'eusse manqué de foi envers votre frère et vous qui m'aviez accueilli comme un frère. Puis ces liaisons-là, Félicie, ont pour excuse la jeunesse, qui brise tous les freins sans en avoir conscience; elles sont une honte pour l'homme dans la force de l'âge, surtout quand il n'y a pas d'obstacle entre lui et l'objet de sa passion.

Elle arrivait à comprendre que l'on pouvait allier la passion au devoir. Ce n'est pas sans peine qu'elle avait consenti à le comprendre.

Du reste, je l'égayais; je venais à bout de la faire rire d'un propos de commère ou d'une maxime de paysan avare. Il est bien certain que j'avais fait des jaloux, et que Sixte More particulièrement, bien qu'il ne fût pas un méchant homme, avait glosé sur notre mariage. Qu'est-ce que cela pouvait me faire? Je trouvais dans le témoignage de ma conscience une sérénité complète. Félicie en était jalouse et me le disait. J'avais bien de la peine à obtenir qu'elle se pardonnât le passé, et qu'elle s'estimât assez elle-même pour laisser couler l'injure; mais je réussissais à lui faire voir le côté ridicule de la médisance et à l'empêcher d'en grossir le côté odieux.

En dépit de ces troubles passagers, nous étions heureux. Si Félicie ne réalisait pas l'idéal de sérénité et de charme intellectuel que j'avais pu rêver dans ma jeunesse, je ne le savais plus, je ne m'en souvenais pas. Il est un moment de la vie où l'on n'a plus d'exigence qu'envers soi-même. On sent le possible de la perfection, puisqu'on l'adore; mais on en sent le difficile, puisqu'on ne l'atteint pas soi-même. Cette poursuite du beau et du bien, toujours vaine malgré de grands et sincères efforts, rend indulgent pour ceux qu'on aime. On voudrait leur épargner les écueils où l'on s'est heurté, les épines où l'on se déchire encore, et l'on se fait humble à force d'ambition, doux à force de zèle.

Certes à cette époque d'adoption paternelle d'une âme orageuse et tourmentée, j'étais meilleur que je ne l'avais jamais été, j'étais pour ainsi dire meilleur que moi-même. Quand ma compagne me disait : Je ne vous savais pas encore aussi bon que vous l'êtes, je lui répondais en toute sincérité : C'est que je n'étais pas si bon avant de vous aimer autant.

GEORGE SAND.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES

PRÉCURSEURS ITALIENS

NICCOLINI ET LA VIE TOSCANE.

I. *Ricordi della vita e delle opere di G. B. Niccolini*, raccolti da Atto Vannucci.
II. *Lettere dal 1798 al 1857*, 2 vol. Lemonnier, Florence 1866.

C'est une banale faiblesse de croire que les événemens arrivent tout seuls, par la grâce soudaine d'une fortune complaisante ou même par l'audace d'un homme habile à saisir l'occasion. C'est une illusion au moins aussi dangereuse de penser que les grandes métamorphoses publiques sont les filles des conspirations ourdissant leurs trames secrètes dans l'ombre de la vie des peuples. Ni la fortune, ni l'occasion, ni les conspirations n'ont cette puissance souveraine qui renouvelle une nation. Quand une révolution arrive et réussit, quand elle apparaît avec ce caractère impérieux des grandes choses irrévocables, c'est qu'elle a eu déjà une mystérieuse préparation. Elle a eu ses victimes, ses héros et ses précurseurs, soldats, écrivains, proscrits, serviteurs obstinés d'une même idée. Avant d'exister, elle a son histoire. Le dénoûment n'est que le dernier mot d'un long et obscur travail auquel les uns et les autres ont mis la main quelquefois sans le savoir, qui s'est déroulé à travers toutes les contradictions. L'Italie nouvelle s'est faite ainsi. Le germe est éclos aujourd'hui seulement, il s'est épanoui tout à coup dans une sorte d'explosion; mais ce germe a été réchauffé et mûri dans la fermentation des âmes et des intelligences, dans les excitations

d'une vie pleine de complications et de mystères. Ce qui est devenu une réalité a été longtemps un idéal vainement poursuivi, l'idéal fascinateur de la patrie italienne.

Ce n'est pas que pour ces cœurs surexcités sans cesse par leurs souvenirs et par leurs espérances cette idée de patrie et d'indépendance se soit présentée toujours sous une forme unique et invariable, sous la forme qui a définitivement triomphé. Elle est née, elle a grandi au sein de toutes les diversités locales et traditionnelles, elle s'est pliée aux fluctuations et a subi les nécessités oppressives de la politique; elle a épuisé toutes les combinaisons et a passé par toutes les métamorphoses; mais au-dessus de tout planait comme un éclatant mirage la pensée commune résumée dans un mot magique, — l'Italie! L'Italie n'était point dans les faits, elle n'avait rien d'une puissance reconnue, elle vivait dans les esprits, dans les imaginations; elle rassemblait sous son drapeau invisible et inavoué le bataillon rebelle des poètes et des penseurs. Cette idée d'une patrie commune existant indépendamment des démarcations imposées, maintenues par la politique, elle a son symbole à Florence, dans cette église de Santa-Croce à la façade de marbre d'une éblouissante blancheur, dans ce panthéon des grands morts rassemblés sous la même coupole et formant de leur cortége comme une Italie idéalement unie par la pensée, par le culte religieux des souvenirs. Elle a son expression sensible et poétiquement saisissante dans ce monument du Piémontais Alfieri sculpté par Canova et placé à côté des monumens de Dante, de Machiavel, de Galilée, de Filicaia, d'Alberti. Au-dessus du profil sévère et irrité du poète gravé sur une face du tombeau, il y a un seul personnage, c'est l'Italie debout sous la figure d'une femme superbe. Elle laisse pendre un de ses bras dans une sorte d'abandon désespéré, et de l'autre elle s'appuie sur l'urne funèbre, à demi enveloppée de son manteau, à demi penchée, comme si elle écoutait un dernier tressaillement dans ce sépulcre. Elle ne pleure pas, elle ne se lamente pas, son visage pensif respire plutôt la fierté amère et triste d'une majesté outragée. Son regard profond et fixe semble chercher quelque chose dans le vague, l'avenir sans doute, et, comme on l'a dit, cette méditation frémissante « sur le tombeau du plus acerbe ennemi de tous ceux qui furent les ennemis de l'Italie » n'éveille d'autre pensée que celle d'une éternelle revendication.

C'est dans cette église de Santa-Croce, le Westminster du génie italien, qu'on portait, il y a quelques années à peine, un homme qui pendant sa vie ne fut rien si ce n'est académicien et un peu professeur, mais qui, par l'intégrité de son âme, par l'énergique et incorruptible ardeur de sa foi a été un de ces précurseurs dont je

parlais. S'il fallait les nommer tous, ces précurseurs, ils s'appelleraient *légion;* ils formeraient le faisceau des forces morales d'une nation. Ce dernier venu dans l'illustre compagnie des morts de Santa-Croce était Giovanni-Battista Niccolini, le poète d'*Antonio Foscarini*, de *Giovanni da Procida*, d'*Arnaldo da Brescia*, le critique philosophe qui a écrit sur *le Sublime et Michel-Ange*, sur André Orgagna, sur Machiavel, sur Guicciardini, l'homme le moins fait pour l'action, le plus libre et le plus hardi d'inspiration; physionomie singulière, caractère original dans une vie simple, esprit passionné et mordant, nature pleine de saillies, impétueuse et sensée, âpre et sensible, mélange de patriote et de lettré studieux, type égaré dans notre temps de vieux Florentin nourri de Dante, de Machiavel, de Pétrarque!

A lire ses ouvrages, animés d'un feu secret, à suivre le vol de son inspiration, qui embrassait l'Italie, on eût dit un homme dévoré d'un irrésistible besoin d'agitation, de l'impatience de se répandre, tout au moins de ce désir d'errer et de voir que ressentent les poëtes. Au contraire il ne quitta presque jamais Florence que pour quelque villa de la campagne toscane. Une seule fois il était allé jusqu'à Venise et à Milan, et il avait été obligé d'emprunter cent écus pour cette excursion de sa jeunesse. Lorsqu'il aurait peut-être aimé les voyages, il ne pouvait pas se donner ce luxe; il avait à peine de quoi vivre. Lorsqu'il eut les ressources, il n'eut plus l'envie. Il borna l'horizon de ses vœux en laissant la liberté à son esprit : il se partagea entre sa villa, sa petite maison de la *via Larga* à Florence, l'intimité de quelques amis et quelques sociétés choisies auxquelles il se prêtait un peu sans se donner. Niccolini a vécu quatre-vingts ans de cette vie, fier dans sa pauvreté tant qu'il fut pauvre, modeste dans son aisance quand la fortune lui sourit, fuyant le bruit par goût, les honneurs par indépendance, échappant aux persécutions par la modération dans l'inflexibilité, et ne connaissant d'autres événemens que les aventures de ses tragédies dans cette Italie où elles allaient retentir. Ce qu'a été le poète, je me souviens de l'avoir dit autrefois; ce qu'a été l'homme, on peut le voir dans ses *Lettres*, qui viennent d'être recueillies comme l'ont été celles de ses contemporains Foscolo, Leopardi, Giordani, Giusti; on peut le voir mieux encore peut-être dans ces récits dont M. Atto Vannucci accompagne les lettres, dans ces *Souvenirs* qui ne sont pas seulement l'histoire morale d'un personnage considéré de l'esprit, qui font revivre une époque, une société, la société florentine au temps où la Toscane n'était encore que la Toscane avec son génie, ses goûts d'art et de littérature, ses mœurs faciles et ses traditions de liberté amorties dans une douce servitude.

De toutes les contrées de l'Italie, aucune n'a plus d'originalité et d'attrait que cette Toscane où le paysage et l'histoire, le passé et le présent semblent former un perpétuel contraste. — Le paysage, vous l'avez sous les yeux en abrégé des hauteurs de Fiesole, la ville étrusque qui domine Florence, du dernier gradin de ce pittoresque amphithéâtre où est allé se poser un couvent de franciscains. Sur le penchant du coteau fourmillent et s'étagent les villas, dont quelques-unes ont été fameuses, — les villas Médicis, la villa Mozzi, où fut nouée la conjuration des Pazzi et qu'habita le grand condottiere Jean des *bandes noires*, la petite maison cachée dans la verdure où se rassemblaient les jeunes femmes de Boccace allant oublier la peste en écoutant des histoires galantes. Au bas du coteau se déploie nonchalamment Florence, coupée par l'Arno, qui s'enfuit vers la campagne en longeant les cascines et que vous retrouverez à Pise. Au-delà du fleuve, les gracieuses et verdoyantes hauteurs de Bellosguardo et de San-Miniato. A droite, la chaîne de l'Apennin qui se déroule, les monts de Carrare qui étincellent de blancheur sous le soleil à l'horizon, et plus loin encore les montagnes de la Spezzia qui se dessinent à l'extrémité dans le bleu du ciel. Dans cette vallée de l'Arno, rien de violent, rien de heurté, aucune de ces oppositions saillantes de longues plaines et de cimes gigantesques comme dans l'Italie du nord, de volcans et de bois d'orangers comme dans l'Italie du midi : tout se fond par gradations harmonieuses dans un ensemble dont le vrai signe est une sorte de proportion ingénieuse. — L'histoire, elle est écrite sur ces monumens massifs et sévères, palais Vieux, palais Pitti, palais Strozzi, qui dressent leurs murs noircis sous un ciel riant, témoins survivans et impassibles d'un autre âge où la lutte était partout, où ces fières villes disputaient leur liberté et leur indépendance avec un Ferruccio pour guide, où de ces républiques de marchands sortaient de grands poètes, de grands artistes, de grands hommes d'état. Le caractère toscan, transformé, pétri, émoussé par les révolutions, se ressent de cette nature extérieure et de cette histoire : il a la délicatesse de l'une, la fierté de l'autre, avec le scepticisme d'une race raffinée et frondeuse. C'est dans ce pays aux contours adoucis et aux grands souvenirs, qui dans son histoire va des vieilles agitations locales à l'Italie unifiée d'aujourd'hui à travers la domination brillante, quelquefois éclairée, plus souvent corruptrice des Médicis et des Lorrains, c'est dans cette Toscane que Niccolini avait vu le jour et n'avait cessé de vivre.

Il était né aux bains de San-Giuliano de Pise le 29 octobre 1782, enfant d'une famille de patriciens de Florence et descendant par sa mère du poète Vincenzo Filicaia, l'auteur de ce sonnet, qui ne fut

célèbre que parce qu'il faisait retentir le nom de la patrie dans le silence du XVIIe siècle : « Italie, Italie ! ô toi à qui la fortune a fait don de la beauté,... etc. » Il avait reçu l'éducation qu'on pouvait recevoir alors en Toscane dans une famille patricienne, mais pauvre et bientôt encore plus appauvrie par la mort prématurée du père. Il avait eu pour premier maître un frère des *écoles pies* qui ne le gâtait pas, — « peut-être parce que j'étais pauvre, dit Niccolini, et que mes parens ne lui faisaient pas de cadeaux, » qui s'appliquait à le faire mordre au travail d'une singulière façon, en l'injuriant, en lui répétant : « Vous êtes noble, et vous ne serez qu'un sot comme les autres vos pareils. » Il était allé à l'université de Pise étudier la philosophie et les lois. Quand il quitta l'université de Pise avec le titre de docteur, je ne sais s'il avait étudié beaucoup les lois; mais il avait senti se remuer en lui le démon poétique, il s'était formé au goût et à l'étude de l'antiquité, la souveraine maîtresse de l'imagination; il lisait avec enthousiasme Euripide et Eschyle aussi bien que Dante, et de plus il avait passé à une école terriblement instructive : il avait grandi dans ce tourbillon d'événemens de la fin du siècle où la Toscane avec l'Italie était emportée, où elle allait devenir le jouet des événemens, transformée tour à tour en république, en petit royaume d'Étrurie, en grand-duché napoléonien ou en province française. Poète, Niccolini l'était certainement : il le montrait à vingt-deux ans par ces premiers vers de la *Pietà* que lui inspira une épidémie abattue sur Livourne et qui commencèrent sa renommée, où on sentait « l'esprit de Dante et la volupté de la douleur; » il le montrait encore par une multitude d'essais préludant à cette belle étude antique de *Polixene*, sa première tragédie, pour laquelle il partageait le prix décennal fondé en Italie comme en France. Patriote, il ne l'était pas moins; il était un des chefs de cette jeunesse universitaire qui, aux heures de crises, allait demander des armes contre ce qu'on appelait le *parti vieux*, et quand se déchaîna la réaction furieuse de 1799, quand descendit jusqu'à Florence cette étrange insurrection d'Arezzo, que soufflaient les prêtres et qu'une femme conduisait au nom de la vierge Marie et des Autrichiens, Niccolini lui-même n'échappa pas tout à fait aux persécutions; il fut un moment enfermé à la forteresse. C'est, je crois, la première et la dernière fois qu'il s'est trouvé personnellement enveloppé dans un orage public. Ce ne fut jamais une nature de conspirateur, ou du moins ce n'était qu'un de ces conjurés de l'esprit qui en imposent quelquefois à la force par la candeur même de leurs pensées et de leur vie.

Jeune, signalé comme un brillant espoir, mêlé à tous les hommes qui cultivaient les lettres ou les sciences, Niccolini se distinguait

déjà par une sorte d'austérité alliée à une imagination ardente, par un sentiment précoce de dignité morale; il était de ceux dont on craint les saillies, qui sont comme la conscience vivante de ceux qui les entourent. Obligé de recourir pour vivre à un petit emploi, — il fut successivement attaché aux archives, professeur d'histoire et de mythologie, secrétaire de l'académie des beaux-arts, bibliothécaire; — il ne s'appartenait pas moins et relevait par son indépendance de cœur ce qu'il regardait quelquefois comme « son esclavage. » Foscolo l'appelait « un jeune homme de mœurs pures, d'âme italienne et de noble génie. » On a cru quelquefois qu'il avait été le type du Lorenzo de *Jacopo Ortis*. Il n'en était rien; Lorenzo n'était qu'un personnage imaginaire. Ce qu'il y avait de vrai, c'est que Foscolo et Niccolini, malgré l'inégalité d'âge, s'étaient liés dès leur première rencontre d'une amitié fraternelle dont on retrouve des traces dans les lettres de l'auteur d'*Ortis*. Niccolini n'était pas Lorenzo, mais il savait qui était la Thérèse du Werther italien, il était initié à tous les orages intimes de cette étrange existence de Foscolo, l'homme à « la superbe figure mélancolique, » selon le mot de Sismondi, à la conversation impétueuse et colorée, aux passions ardentes, qui semblait promettre les plus grandes choses et qui était destiné à finir misérablement dans l'exil. Quand Foscolo, après avoir refusé de prêter serment au royaume d'Italie, fut relégué à Florence, qu'il appelait « son hôpital, son théâtre, son école et son jardin, » il s'était fixé sur la charmante colline de Bellosguardo. Niccolini le voyait souvent et s'entretenait avec lui de politique, de poésie et d'art. L'un et l'autre, avec des caractères très différens, avaient cela de commun qu'ils nourrissaient le même instinct patriotique, qu'ils avaient la même haine des littérateurs de cour, des poètes prosternés devant toutes les dominations, des écrivains faméliques et des charlatans de l'esprit. Les deux amis se quittèrent en 1813 pour ne plus se revoir. Foscolo revint à Milan, où il assistait un an après à la tragédie populaire qui coûta la vie au comte Prina. Niccolini restait à Florence et suivait l'auteur des *Tombeaux* d'un regard inquiet.

Ce qu'il y a de caractéristique dans cette amitié, c'est qu'elle fut refroidie tout à coup au lendemain de 1815, non par l'absence, non par des froissemens d'amour-propre ou de l'indifférence, mais par un soupçon. Foscolo, l'homme toujours en guerre avec les autres et avec lui-même, s'était-il laissé aller, comme il en fut accusé, à prendre quelques engagemens avec les Autrichiens? Niccolini le crut, et de longtemps il ne put lui pardonner; il ne souffrait pas même qu'on essayât devant lui une justification de celui qui avait été son ami. « Non, disait-il brusquement, c'est inutile, point d'a-

pologie! Foscolo a payé un amer tribut à la faiblesse humaine, il s'est oublié lui-même, il a traité avec les ennemis de l'Italie, et nous ferons bien d'oublier cette période de sa vie, de jeter le manteau de Sem sur les hontes du père... » Niccolini se trompait; il le reconnut. Foscolo était un cœur capable de toutes les faiblesses, excepté de celle-là; mais cette sévérité même de Niccolini n'est-elle pas la vive revélation de ce qu'il était et de ce qu'il pensait dans ce temps de la fin de l'empire et de la restauration?

Nul peut-être ne représente mieux que Niccolini, avec son ingénuité de poète indépendant, ce que tous ces événemens faisaient passer d'émotions violentes et contradictoires dans une âme vraiment italienne. La domination française, arrivée au-delà des Alpes par la révolution, étendue et régularisée par l'empire, cette domination n'était point aimée. Il ne faut pas se faire illusion là-dessus. Sous un nom ou sous l'autre, c'était toujours l'étranger, dont la présence était une insulte et une oppression. Tout ce qu'il y avait d'instincts patriotiques se révoltait à la vue d'une Italie incessamment remaniée, coupée, déchiquetée en départemens français ou en principautés feudataires. Sous l'empire, il y eut toujours un groupe de dissidens et d'indépendans obstinés; mais en même temps ces hommes sincères s'avouaient tout bas que cette France qui était pour eux l'étranger laissait sur son passage une semence féconde, que c'était toujours la révolution, que l'œuvre de transformation intérieure accomplie par elle partout où elle passait était le gage d'une indépendance future. De là les sentimens passionnés et complexes qu'inspirait cette domination à la fois oppressive et sympathique. Quand Niccolini voyait les autorités françaises se substituer à toute action italienne, l'usage de la langue laissé à peine par grâce, toute liberté de parole supprimée, quand il voyait les œuvres de l'art disparaître de la Toscane, des livres français employés à l'enseignement des Italiens dans les écoles italiennes, quand il voyait tout cela, il s'indignait, il se répandait en sorties amères. Il était sincère dans ses indignations contre les « maîtres superbes venus des bords de la Seine, » et à mesure que la catastrophe approchait, il n'était pas moins sincère dans ses retours vers Napoléon, dans sa haine des dominateurs nouveaux devant lesquels disparaissait la prépondérance française. « De la honte et des chaînes, voilà la paix des rois, » écrivait-il avec rage. Il répétait dans ses lettres l'épigramme qui courait partout : « voilà les destins de l'Italie, le typhus, les Allemands et les moines! — *Ecco d'Italia i fati : — tifo, Tedeschi e frati!* » C'était là l'impression première que 1814 éveillait chez Niccolini, une impression d'amertume, de découragement et d'irritation. Et puis, en voyant l'Italie

passer d'une domination étrangère à une autre domination plus dure, il ne pouvait s'empêcher de faire un retour sur toutes ces destinées individuelles brisées ou compromises dans les révolutions. Il avait la pitié des désastres privés. Il voyait une multitude de jeunes gens, « espérance de notre patrie, » disait-il, réduits à manquer de pain et à s'expatrier. Il avait plusieurs frères dans l'armée, et il en était à se demander avec anxiété où ils étaient, s'ils vivaient encore. La petite position qu'il occupait, il ne savait si on la lui laisserait, et il s'irritait presque autant d'être épargné que d'être frappé. Il se réfugiait en lui-même, et il écrivait avec une émotion virile : « Incertain de la gloire, je tâche d'acquérir la vertu, parce que si la première est belle, la seconde est bonne et a des récompenses qui ne dépendent pas des hommes... Opprimé de malheurs trop réels, je ne peux guère m'occuper de fictions. Je cherche néanmoins dans l'étude de la poésie *sollicitæ oblivia vitæ*, mais je ne les trouve pas... »

Ce fut en effet une heure de singulière épreuve que cette heure de 1815 qui semblait sonner le réveil de tout un passé. Pour l'Italie, c'était le commencement d'une étape d'un de i-siècle de servitude et de malaise; c'était le point de départ d'une lutte plus ou moins voilée, plus ou moins éclatante entre l'instinct national comprimé et tous ces pouvoirs nés d'un reflux de l'esprit de conquête et d'absolutisme. Niccolini avait alors trente-deux ans, l'âge où l'imagination est dans sa force et où le caractère a pris son pli. Il sortait de cette crise publique déjà plus qu'à demi renommé comme poète, attristé et déçu comme citoyen, froissé dans ses affections d'homme. Il n'avait guère quitté Florence qu'un moment vers 1804, plus que jamais il s'y renfermait, sans se désintéresser des événemens, mais les voyant passer sans illusion du fond de sa retraite studieuse. « Dans une modeste maison qu'il habita longtemps avec sa mère, *via Larga*, près de la place Saint-Marc, dans le voisinage de l'Académie, où il avait un emploi, il y avait une petite chambre capable à peine de contenir quatre ou cinq personnes. Là, en face de son unique table, il avait écrit de sa propre main ces mots : *nulla dies sine linea*. Dans cette chambre, il composa la plus grande partie de ses tragédies, il médita..., » et là aussi il voyait défiler de jeunes et de vieux amis. On ne toucha pas à sa position, on eût cherché plutôt à l'attirer. Le grand-duc Ferdinand, nouveau souverain de Florence, aurait voulu le retenir comme bibliothécaire à la Palatine, où il allait quelquefois le trouver dans les premiers momens et s'entretenir familièrement avec lui. Ce fut Niccolini qui ne voulut pas garder cette place, donnant sa santé pour prétexte, mais en réalité parce qu'il ne respirait pas à l'aise dans l'air du pa-

lais Pitti. Il préféra rester simplement professeur à l'Académie des beaux-arts, tenant avant tout à sa liberté et réalisant ce qu'il écrivait un jour de lui-même : « je ne laisse pas rouiller mon esprit; je garde et garderai mon âme à l'abri de tout ce qui pourrait l'abattre. Ni le temps ni les hommes n'auront sur moi cette victoire. Je me tais, mais je ne mens pas. » Le grand-duc Ferdinand du reste ne lui en voulait nullement de cette humeur libre et un peu farouche, et il le défendait quelquefois contre ceux qui auraient voulu le traiter en ennemi, comme il résistait à ceux qui auraient voulu imprimer le sceau de la vengeance et de la réaction au rétablissement de l'ancien ordre de choses à Florence.

C'est qu'en effet, entre toutes ces restaurations italiennes qui se signalaient par leurs puérilités et par leurs excès, la restauration toscane avait un caractère particulier de bénignité et de tolérance. Elle avait un peu l'apparence d'une résurrection paisible dans un pays de mœurs tempérées, de goûts fins et de vie facile. Elle avait en quelque sorte des traditions libérales dans le règne de Léopold, le grand-duc philosophe qui avait réformé la législation toscane avant la révolution française. Au premier moment, il est vrai, l'esprit de réaction avait menacé de faire invasion. Rospigliosi, envoyé avec le titre de commissaire à Florence, ne voyait dans la Toscane reconquise que le vieux *patrimoine de l'Autriche,* et n'avait d'autre pensée que de tout remettre entre les mains du clergé, d'effacer toute trace d'une civilisation nouvelle. Le grand-duc Ferdinand III, en rentrant à Florence, ne partageait pas ces fureurs. C'était un prince bienveillant, humain, éclairé et adouci par l'infortune, qui voulait fonder un gouvernement indépendant des prétentions de Rome, autant que possible indépendant de la suprématie autrichienne, et le vrai représentant de la politique toscane de cette époque, ce n'est pas Rospigliosi, c'est Fossombroni, le ministre universel du nouveau règne : personnage singulier, mathématicien, ingénieur, économiste et un peu poète comme tout Italien, sceptique, passablement matérialiste, grand partisan des réformes léopoldines et assez habile pour que sa longue administration ait paru être une victoire du libéralisme sur les idées rétrogrades. C'était quelque chose. Il ne faut pas s'y tromper cependant, ce libéralisme était un mirage, et c'est un Toscan qui a dit que ce mirage était l'œuvre des phthisiques reconnaissans de recouvrer la santé, des diplomates charmés d'oublier les affaires dans la galanterie, des jeunes *misses* sentimentales et des littérateurs frivoles recueillant leur érudition sur l'Italie au milieu d'un bal. Fossombroni a été un type de ce qui s'est appelé le despotisme éclairé; tout son système consistait à croire que le pays le plus heureux est celui qui fait le

moins parler de lui, que le mieux est de ne rien faire et que le monde va tout seul, *il mondo va da se;* aussi n'était-il pas difficile avec ses employés, à qui il ne demandait de paraître que le jour où on les payait. Son gouvernement aurait pu s'appeler la *sbirocratie.* Niccolini écrit plus d'une fois : « Les sbires sont tout-puissans ici. » Qu'est-ce donc que cette *sbirocratie?* C'est un gouvernement de police enveloppant doucement un pays, lui coupant le nerf moral en lui donnant les jouissances matérielles, et tenant suspendus sur toutes les têtes ces fameux procès dits *économiques,* sans doute parce qu'ils économisaient des frais de justice et qu'ils étaient simplement un mandat sommaire de *buon-governo.*

Tout ce qui était bruit, agitation, politique courante et active était minutieusement banni de ce petit royaume, où on aurait pu élever un temple à l'inertie et au silence comme les anciens élevaient un temple au sommeil; mais en même temps ce régime n'était pas sans douceur et sans tolérance pour les écrivains, pour ceux que Fossombroni appelait les *dottorini.* La littérature avait un privilége d'indépendance. Florence devenait le lieu de refuge ou de pèlerinage de tout ce qui se sentait le goût des choses de l'esprit. Les échappés de Modène ou de Parme, qui n'avaient pas le droit d'être difficiles, admiraient presque tout : bon prince, bon gouvernement, — et ce qui peut paraître incroyable, une *police du haut en bas courtoise, gracieuse et aimable.* « Ici, écrivait un de ces réfugiés pour qui la Toscane était un *paradis terrestre,* ici on peut penser, parler, écrire, imprimer, vivre en un mot, car tout cela est la vraie vie de l'homme de lettres. Je respire! Il me semble être dans un autre monde. » Et la preuve que tout n'était pas mort pour l'esprit et pour l'imagination, c'est que dans ces années, dans cette première période de la restauration toscane qui va jusqu'en 1830, Niccolini lui-même pouvait écrire cette tragédie de *Nabucco,* inférieure peut-être comme œuvre d'art, puisque sous le voile de la vieille histoire elle n'était que la mise en scène de la chute de Napoléon, mais qui respirait les plus fiers sentimens et qui se fondait sur cette donnée virile, qu'il n'y a point de grandeur individuelle sans la liberté, par la toute-puissance unique de la force et des armes. Il pouvait s'élever de cette étude harmonieuse, mais froide de *Polixène* à l'inspiration toute moderne, toute nationale d'*Antonio Foscarini,* de *Giovanni da Procida,* de cette tragédie de la vieille Sicile qui était presque un événement, dont la diplomatie française avait le tort de s'effaroucher, et qui faisait dire à l'ambassadeur d'Autriche se tournant vers le ministre de France : « L'adresse est pour vous, mais la lettre est pour moi. » Quand il ne pouvait parler, il se taisait, selon son expression; si l'occasion s'offrait,

il prononçait devant l'Académie des beaux-arts l'éloge de l'architecte Alberti, le discours sur *le Sublime et Michel-Ange*, de l'accent d'un homme qui cherche dans le passé une excitation pour le présent. Quand s'agitaient des questions de langue qui mettaient le feu à toutes les imaginations italiennes, que l'Autriche favorisait parce qu'elle y voyait un dérivatif ou un élément de plus de discorde municipale, Niccolini élevait ces questions au-dessus des vaines puérilités des pédans et les traitait en philosophe, en patriote. Jusque dans ces entraves de police qui comprimaient tout mouvement, il trouvait un stimulant pour son esprit. A côté du monde mort de la politique, c'était le monde vivant de la pensée. C'est ce qui explique ce renom de libéralisme qui est resté attaché à la Toscane d'autrefois.

A défaut de liberté dans la vie publique, c'était la liberté, une certaine liberté dans la vie privée et dans le domaine de l'intelligence. Pendant que les autres parties de l'Italie retombaient bientôt dans des convulsions nouvelles, se débattant encore une fois entre les révolutions et les réactions, la Toscane ressemblait à un territoire neutralisé. Florence était le centre de tout un mouvement brillant qui n'était pas seulement florentin, qui était peut-être encore plus italien. Je voudrais peindre ce mouvement toscan qui a laissé comme une trace légère et lumineuse dans l'histoire contemporaine. Là se réunissaient des hommes de toutes les contrées de la péninsule, le Napolitain Giuseppe Poerio, le Parmesan Pietro Giordani, Colletta, qui écrivait l'histoire de Naples, le Grec Mustoxidi, Giacomo Leopardi, le jeune mélancolique de Recanati, qui portait à Florence le douloureux fardeau d'un génie comprimé, Francesco Forti, le neveu de Sismondi, le publiciste de Pescia, qui développait avec une vigueur précoce ses théories sur la civilisation nouvelle, le philosophe Mamiani, le Vénitien Tommaseo, le sculpteur Bartolini et bien d'autres.

Il y avait des figures curieuses, aujourd'hui un peu effacées, comme Mario Pieri, cet Ionien qui avait eu presque autant d'aventures que son compatriote Foscolo, mais avec moins d'éclat. Il avait été secrétaire de la république septinsulaire sous Capo d'Istria; il avait été successivement professeur à Trévise, à Padoue; il avait voyagé partout, s'intéressant à tout et se liant avec tout le monde, avec Cesarotti, avec Pindemonte. Il avait écrit des vers pleins de feu et d'amour de la liberté, et sous l'empire il avait même adressé tout un poème à Napoléon pour lui proposer la gloire de faire l'Italie une et indépendante. Suffoqué par la domination autrichienne après la restauration, il avait fini par quitter l'université de Padoue et par aller se fixer à Florence, préférant la pauvreté et la liberté. C'é-

tait un homme étrange, ombrageux, passionné, irritable, extravagant et honnête, aussi prompt à se dévouer qu'à se mettre en colère. Classique enragé dans les luttes littéraires du temps, il avait de véritables fureurs contre les rois de l'Europe, contre la sainte-alliance et contre les marquis littérateurs qui lui infligeaient le supplice de leurs vers. Il a laissé à la bibliothèque Riccardienne, à Florence, neuf gros volumes de mémoires inédits, pleins de faits et d'anecdotes patiemment recueillis au jour le jour et reflétant les impressions mobiles de l'homme. Il y avait aussi des femmes : Isabella Abbrizzi, qui avait été l'amie de Foscolo, Massimina Rosellini, et entre toutes une jeune fille, Angelica Palli, qui était née à Livourne de parens originaires de l'Épire, qui écrivait dans la langue grecque aussi bien que dans la langue italienne, qui improvisait des tragédies et des vers gracieux qu'on vendait au profit des Grecs. « Ce soir, écrit un jour le fidèle chroniqueur Pieri, il y a eu une belle réunion pour fêter la Palli de Livourne, fille d'un Grec épirote, riche négociant. Cette jeune fille a un génie singulier, porté surtout à la poésie; elle a de l'esprit, de l'amabilité; elle n'est pas belle, mais elle a une physionomie vive, toute grecque, des yeux et des cheveux très noirs; elle a improvisé deux fois. » Le lien de tous ces esprits était l'*Anthologie*, œuvre du Genevois Vieussieux, qui, sous le nom modeste de salon de lecture, créait au palais Buondelmonte le vrai foyer de cette renaissance toscane, et faisait de son journal un terrain neutre où, sans trop dévier d'une certaine unité de tendance, se rencontraient les opinions les plus diverses, les théories opposées de Romagnosi et de Carmignani, de Forti et de Capei, le sensualisme français de Montani et le spiritualisme catholique de Tommaseo.

Niccolini vivait naturellement dans ce monde, où sa physionomie gardait un relief singulier, où il était aimé, recherché et entouré. Il avait été, avec Gino Capponi, le patricien libéral d'une génération nouvelle, un des premiers à désirer, à seconder la création de l'*Anthologie*. Il la soutenait de sa coopération. C'est là qu'il publiait ses essais sur la philosophie de la langue, ses poésies de jeunesse, des morceaux de critique d'une mâle éloquence. C'est dans ce monde aussi qu'il essayait la lecture de ses tragédies. Sa position de fortune d'ailleurs s'était affermie. Un héritage l'avait fait riche sans changer sa vie, sans altérer la dignité et l'indépendance de son esprit, et surtout sans le détourner de l'étude. Il avait recueilli un domaine qui lui venait par sa mère du poète Filicaia. C'était une villa située entre Prato et Pistoïa, non loin de Montemurlo, où Filippo Strozzi livrait son dernier combat pour la liberté florentine, dans cette plaine gracieuse et fertile le long de laquelle court l'A-

pennin. Cette villa de *Popolesco* ou de l'*Agna*, avec ses prairies, ses frais ombrages et ses paysages séduisans, était pour Niccolini plus que la médiocrité dorée. Il y allait souvent chercher le repos; il y réunissait ses amis, il aimait à s'entretenir avec eux du passé, du temps présent, de tout ce qui passionnait les esprits, mêlant dans ses saillies l'amertume et la gaîté, prodiguant la verve, éclatant en épigrammes amusantes ou dédaigneuses, offrant le spectacle d'une âme libre et haute dans une vie simple. Riche ou pauvre, Niccolini n'était point le personnage le moins original de ce mouvement florentin de la restauration, auquel il donnait l'éclat de son caractère et de son imagination industrieusement ardente.

C'était, somme toute, un temps heureux pour la Toscane, un temps de vie animée et facile malgré la maussade figure de la police toujours prête à se montrer au bord de la scène. Le plus souvent on se réunissait chez Vieusseux, et les jours de fête étaient ceux où Angelica Palli venait de Livourne, où Manzoni venait de Milan, où passait quelque étranger comme Champollion, comme Savigny, comme Cooper, le romancier américain. Souvent aussi on se retrouvait dans la maison Lenzoni, où la soirée se passait à écouter de la musique et des vers. « Soirée extraordinaire à la maison Lenzoni, écrit Mario Pieri. La célèbre Carlotta Marchionni a lu quelques scènes d'*Antonio Foscarini*, faisant le rôle de Teresa, tandis que la Massimina Rosellini représentait Mathilde... La chansonnette nocturne de Foscarini a fait une agréable surprise, chantée à l'improviste et très bien dans une chambre voisine par la Carolina Testa.» Quelquefois la *brigade*, comme s'appelait cette bande d'esprits distingués, faisait des excursions. Un jour elle allait à Vallombreuse et aux Camaldules, dans l'Apennin, sur ces hauteurs solitaires d'où on voit encore Florence, la vallée de l'Arno et la mer, où deux siècles auparavant Milton s'était assis, « désireux de voir l'eau tomber de l'alpestre Vallombrosa. » C'était Vieusseux qui avait organisé et qui dirigeait l'excursion. « *Cara mia*, écrivait Niccolini à l'actrice Maddalena Pelzet, celle qui avait été son idéal dans la création de la Teresa de *Foscarini*, — *cara mia*, c'est affreux de vivre dans une ville comme celle-ci. J'ai fait un voyage à Vallombreuse et aux Camaldules, et en gravissant ces montagnes j'ai guéri mon corps et mon âme. J'ai été six jours parmi les hêtres et les sapins, et au milieu des éternelles beautés de la nature j'ai senti toute la vanité des choses humaines. » Niccolini ne disait pas tout. « Vous souvenez-vous, écrivait peu après un de ses compagnons, Montani, à un autre des voyageurs de la *brigade*, vous souvenez-vous de notre journée à Poppi? Les histoires du secrétaire florentin rendaient bien émouvante la visite de ce château. Une scène inattendue nous causa

une plus douce émotion. Ces bons enfans qui, sachant parmi nous l'auteur de *Foscarini* et l'ayant découvert, s'en emparent et le traînent en triomphe au petit théâtre où va être jouée sa tragédie, sont toujours devant mes yeux. Rien ne pouvait m'aller plus au cœur, rien ne pouvait me sembler plus flatteur pour le poète que ce transport ingénu, gage précieux et sûr des sentimens de la population entière... »

Un autre jour, on allait à Varramista, la splendide villa des Capponi, où Colletta et Giordani revoyaient l'*Histoire de Naples*, à la villa Puccini de Scornio, où le maître s'occupait tout à la fois de fonder des écoles populaires et d'orner ses jardins de toutes les œuvres de l'art. Dans ces courses, Niccolini étonnait ses amis par la verve libre et hardie avec laquelle il parlait de tout, de littérature, de philosophie, de politique; il portait dans ses entretiens, dans ses communications familières je ne sais quelle ironie âpre et subtile, témoin le jour où, étant chez son frère, à Tracolle, il écrit avec une brusque irrévérence : « Ici je ne vois que des chênes, des châtaigniers, des brebis, des porcs et des *frati*, toutes choses qui, moins les *frati*, valent mieux que les chambellans et les conseillers. Je me promène dans les bois armé d'un bâton en cas de rencontre de quelque rejeton de race royale, je veux dire un loup; mais les contadins ne respectent pas la légitimité, et, quoique je sois allé jusqu'à l'abbaye de Monte-Scalari, lieu montueux et inaccessible, je n'ai trouvé aucun de ces royaux personnages. Les renards, véritable image des conseillers, rôdent la nuit, et selon l'habitude égorgent la pauvre volaille, qui est toujours écorchée et dévorée malgré ses cris. » Les lettres de Niccolini sont l'histoire familière de ce temps-là et de cette vie; elles peignent l'homme et cette efflorescence de civilisation florentine.

Il y a un moment où Niccolini passe visiblement comme son petit pays par une douloureuse crise intérieure, et où, sans se laisser atteindre dans son intégrité, dans ses facultés natives, son caractère semble se replier en lui-même. Il n'était pas de ceux qui plient facilement; mais il était de ceux qui ressentent vivement, qui ont toute la mobilité des natures nerveuses, pour qui tout devient aiguillon et tourment. Les circonstances publiques étaient peut-être les premières à exercer sur lui leur influence. Cette demi-liberté de l'esprit dont jouissait la Toscane commençait à être menacée. Le grand-duc Ferdinand avait été un prince bienveillant et facile; sous son successeur le grand-duc Léopold, la réaction montrait déjà ses griffes. Louer le libéralisme et la douceur du prince mort était un acte de jacobinisme. Un article préparé pour l'*Anthologie*, écrit avec autant de discrétion que de dignité, et où une

sorte de rapport était établi entre la vie de Ferdinand et les maximes de Marc-Aurèle, cet article était interdit par le gouvernement. Bientôt, la révolution de 1830 aidant, l'absolutisme levait plus hardiment le masque. Le grand-duc Léopold revenant de Vienne refusait une fête populaire qu'on lui offrait à Florence pour l'enhardir au libéralisme, et au lieu de concessions, on chassait les réfugiés illustres, Poerio, Giordani, qui jouissaient d'une paisible hospitalité en Toscane. Enfin l'*Anthologie* elle-même n'échappait pas au mouvement de réaction : elle était supprimée. D'un autre côté, si Niccolini obtenait les plus éclatans, les plus populaires succès par ses tragédies, s'il recevait une médaille du public florentin, il avait à lutter avec la censure, avec toutes les inimitiés littéraires et politiques. « Vous n'avez point d'idée, écrivait-il à Mustoxidi, combien la méchanceté, qui n'a point d'excuse, cherche à me tourmenter et à me faire payer la fortune de mon *Foscarini*. Ce ne sont pas des critiques, ce sont des calomnies, des persécutions. Il y a un je ne sais quoi d'indélébile dans la nature des peuples, et les trois étincelles dont parle Dante sont le seul feu qui soit resté allumé ici!... » Niccolini ressentait douloureusement cette guerre qui, rapprochée d'une situation publique aggravée, redoublait ce qu'il appelait sa *féroce mélancolie*. Niccolini n'avait-il pas eu d'autres déceptions plus intimes? Je ne sais : il badine quelquefois sans cesser d'être d'une discrétion absolue, il se dit à tout instant dégoûté, il ne se croit plus fait pour éprouver de l'amour; mais en même temps il parle dans une lettre, comme en passant, à la dérobée, de « certaines choses qu'il a ressenties si vivement, que deux fois elles ont failli lui coûter la santé, la raison et la vie... » C'était assez pour laisser des traces et pour ajouter peut-être au sentiment attristé d'une situation publique assombrie, au dégoût des guerres littéraires subalternes.

Ce qui est certain, c'est qu'à un moment donné qui coïncide avec une recrudescence de réaction en Toscane, sous l'influence de causes diverses, publiques ou particulières, Niccolini se sentait pris d'un goût plus vif de retraite ou de demi-solitude. Il se dérobait un peu et semblait se rattacher à un idéal de vie intérieure inaccessible aux orages et aux tracasseries; il se livrait moins au monde. Niccolini ne renonçait pas au théâtre; mais, retiré dans sa pensée, il se préoccupait moins des conditions scéniques, et il préparait des œuvres conçues en dehors de toute idée de représentation théâtrale, des drames à la Shakspeare, classiques encore de forme, révolutionnaires par la donnée, par le mouvement, par la multiplicité des personnages. Il mettait la main à ces vastes tableaux historiques, *Filippo Strozzi*, *Arnaldo da Brescia*. Dans sa vie privée, il res-

treignait ses relations. Il mettait tout son plaisir à donner régulièrement des dîners intimes, délicats et sobres avec un petit nombre d'amis de choix, Pieri, Montani, le peintre Bezzuoli, Vincenzo Salvagnoli. La salle était grande, spacieuse, sans aucun ornement moderne. Il y avait toujours sur une table un atlas historique, quelques livres pour résoudre toutes les questions sur lesquelles pouvaient s'élever des doutes, et entre deux plats on discutait sur l'esthétique, sur la philologie, sur la philosophie, sans oublier la politique, avec la vivacité, l'abondance, la verve de gens d'esprit qui ne se sentent pas écoutés. Le héros de ces repas et le grand ami de Niccolini en ce temps-là était Salvagnoli, nature merveilleuse de fécondité, de souplesse et d'animation, orateur éloquent, chaud patriote, avocat occupé, homme de société, et qui, au milieu des affaires de son état, au milieu des distractions mondaines, ne trouvait pas moins le temps de cultiver les lettres, les études d'histoire et de politique. Il est mort, il y a quelques années, presque en même temps que l'auteur de *Foscarini*, après avoir été de ceux qui donnèrent le signal de la révolution toscane du 29 avril 1859. Salvagnoli était la joie, la verve, l'animation de ces repas de sybarites de l'esprit où Niccolini se plaisait à se renfermer à cette époque de sa vie. C'étaient ses fêtes intimes, préférées; il n'y ajoutait que quelques visites habituelles dans une ou deux maisons où il était toujours attendu, et rien ne le peint mieux que sa manière d'être dans ces réunions, qui n'étaient plus tout à fait l'intimité.

Quand il entrait avec son visage grave et ses yeux perçans, il semblait défiant et timide. Il s'asseyait avec une sorte d'incertitude soupçonneuse. Peu à peu son front se rassérénait, son regard perdait son inquiète mobilité. Sa belle figure silencieuse faisait tout oublier. Quelquefois, pour le contraindre à parler, une des personnes présentes, une femme d'habitude, prenait malicieusement le rôle d'adversaire, et se faisait un jeu de le heurter dans quelqu'une de ses opinions bien connues. Il commençait à secouer la tête et à murmurer. La piquante provocation continuait; alors un rien suffisait pour faire perdre patience à Niccolini, et d'une verve excitée, par mille traits d'une éloquence mâle, impétueuse, acerbe, il se mettait à défendre tout ce qu'on attaquait, à dérouler ses idées. Quand il avait fini, il lui arrivait souvent de penser qu'il en avait trop dit; il s'accusait de ne pas savoir se contenir, il se plaignait qu'on l'excitât, et alors il se levait moitié gai, moitié grondeur, pour s'en aller, et quelquefois il tournait longtemps sans pouvoir trouver la porte de la chambre. Les opinions que Niccolini exprimait dans la familiarité, dans ses conversations ou dans ses lettres, étaient souvent bizarres, intolérantes. Elles procédaient

d'une nature entière et libre. Le fier sentiment moral qu'il nourrissait lui inspirait de méprisantes saillies sur son temps, qu'il voyait prosterné devant l'or et la matière... « Si la peinture allégorique était en usage, disait-il, et que je fusse peintre, voici comment je peindrais le siècle présent : un homme gras et ennuyé avec le cigare à la bouche, la vapeur aux pieds, assis sur un faisceau énorme de billets de banque, avec un gilet couleur du ciel sous lequel se montrerait un cœur de fer avec une monnaie d'or au milieu. Et ce serait là la véritable image de notre temps, qui est l'âge de l'intérêt et de l'ennui... » Quant à lui, il se réfugiait dans le culte d'un idéal généreux. Il croyait à l'amour, « une des plus grandes preuves de l'existence de Dieu, parce que sans lui les hommes deviendraient des loups, et la terre ne serait plus qu'un désert. » Il croyait fortement à la vertu, parce que, disait-il, « cette foi est un besoin de mon âme, de l'âme de tous les hommes, et qu'une société où chacun croirait que son voisin est un bandit ne subsisterait pas un moment, et qu'il n'est même pas possible de l'imaginer... » Je ferai seulement remarquer que, sans se départir d'un idéal élevé, Niccolini, en vrai Toscan de la renaissance qui a passé par le XVIIIe siècle, prenait un peu la vertu et l'amour par les côtés utilitaires.

Niccolini, dans ses momens d'humeur, était assez sévère pour la France, ou du moins il était sévère pour les doctrinaires de France, qu'il accusait d'avoir trahi toutes les espérances généreuses, d'avoir donné de belles paroles aux peuples pour se faire ensuite les complices des despotismes européens. Quelquefois il revenait d'esprit et de souvenir vers Napoléon, mais sans faiblesse. Un jour il écrivait à une femme qui était à Monza, près de Milan : « Je me réjouis de savoir que vous passez des jours délicieux dans cette campagne de Monza. Je ne me suis pas fait grand dévot à la couronne de fer, persuadé avec un mien ami qu'elle a été faite non pas avec les clous qui transpercèrent notre Seigneur, mais avec le fer de quelque cheval des barbares qui ravagèrent notre pays. N'importe, quand vous la verrez, dites un *Pater* pour l'âme de Napoléon, pour que Dieu lui pardonne de n'avoir pas fait à l'Italie le bien que seul il pouvait lui faire. » Une des antipathies les plus curieuses, les plus imprévues de Niccolini était contre la musique. Ce n'était pas, bien entendu, une antipathie de goût; c'était une aversion de patriote contre l'*abus de la musique dans l'Italie esclave*. « Aujourd'hui, s'écriait-il, toute l'Europe n'est que son, trilles, rumeurs de machines et hypocrisie de magnifiques paroles chrétiennement humanitaires; mais qui n'est point un niais voit qu'au fond il ne s'agit que d'argent. » Contre la musique, il ne tarissait pas de saillies, d'irrévérences. « La musique fait la guerre aux études sévères, et

à l'Italie, qui a la nature de l'âne, — *asinina*, — comme en fait foi son antique patience; les oreilles ont grandi et grandissent tous les jours, et l'intelligence va diminuant... » Homme singulier et plein de feu, atrabilaire, emporté et au fond aimable, bon, cordial dans ses affections, qui méritait qu'une dame française qui l'avait vu souvent à Florence lui écrivît : « J'aurais besoin de passer quelques jours avec vous, de vous entendre, de voir la mobile et éloquente expression de votre visage, vos petits yeux noirs, brillans, et quand je devrais entendre un long défilé d'injures contre ma pauvre patrie, je me résignerais pour avoir la consolation de signer avec vous un traité de paix. »

Les opinions de Niccolini dans leur familière et bizarre impétuosité, ses inspirations comme poète procèdent de la même source et se confondent. Les unes et les autres sont l'expression d'une idée fondamentale, unique, l'idée de la patrie italienne à délivrer, à reconquérir, — à délivrer de ses préjugés, de ses passions de discorde aussi bien que de l'étranger, et c'est ce qui fait la sérieuse originalité de la poésie de Niccolini, c'est ce qui lui donne un rôle dans le mouvement des choses contemporaines, c'est, à proprement parler, sous la forme d'un art savant et perfectionné, la poésie nationale et libérale de l'Italie. Niccolini continue Alfieri et Parini avec plus de philosophie, avec un sens plus direct, aiguisé par les révolutions nouvelles. Dans les combats littéraires du temps, est-il classique, est-il romantique? Ce n'est plus qu'une question puérile. Il avait commencé par le goût et l'étude de l'antiquité dans *Polixène*. A dater d'un certain moment, son esprit se fixe sur le passé italien, sur ces époques pleines de liberté et de servitude d'où jaillissent à la fois les fiers appels et les reproches sanglans. De là cette suite d'œuvres, — *Antonio Foscarini*, *Giovanni da Procida*, *Lodovico Sforza*, *Filippo Strozzi*, *Arnaldo da Brescia*, — où la pensée va en grandissant, en se fortifiant et en prenant plus de précision. Pour Niccolini d'ailleurs, l'indépendance n'était pas l'existence plus ou moins respectée, plus ou moins tolérée, de petites autonomies inertes, bonne tout au plus à faire prospérer les chambellans; l'Italie n'était point un ensemble de petites nationalités endormies dans le culte jaloux de leurs traditions locales. Sa pensée de jeune homme et de vieillard, c'est visiblement l'Italie se dégageant indépendante et unifiée de son histoire, du travail des choses. Niccolini est un unitaire de la première heure. Dès 1812, il écrivait : « Il serait bien temps d'en finir avec les discordes provinciales, qui ne nous ont jamais rapporté que dommage et encore plus de honte que de dommage. Pour moi, entre Toscan et Lombard, je ne fais d'autre distinction que celle qui résulte des qualités du cœur et de l'esprit. Je

voudrais qu'une bonne fois on dît : Nous sommes tous frères, tous Italiens, et alors je serais content de mourir. » Pur Florentin par les traditions et par le goût, vrai Toscan par le génie, il abdique devant la grande patrie dont il évoque l'image. Il ne cesse toute sa vie de faire la guerre à l'esprit municipal. De plus l'idéal de Niccolini, — et c'est là justement ce qu'il a de caractéristique, c'est là ce qui fait de l'auteur de *Foscarini* un précurseur, — l'idéal de Niccolini, c'est l'Italie arrivant à l'indépendance et à l'unité par l'affranchissement de toute domination étrangère sans doute, mais aussi par son émancipation de la tutelle papale. Quand il préparait *Giovanni da Procida,* dès 1820, il écrivait : « Là est le nœud politique de la tragédie, et Procida n'est qu'un gibelin qui, comme l'Alighieri, veut que l'Italie soit une, que l'épée ne soit pas jointe au bâton pastoral. » Ni guelfe, ni gibelin, ni domination étrangère allant chercher sa consécration à Rome, ni domination papale vivant de l'appui de l'étranger, c'est la pensée d'*Arnaldo da Brescia,* ce vaste poème dramatique où le moyen âge revit avec ses fortes passions, ses préjugés et ses troubles, où du sein des villes en ruine s'élève le cri de l'Italie opprimée, tandis que César et Pierre, Frédéric Barberousse et Adrien, l'empereur et le pape, scellent leur alliance, mortelle pour la liberté des peuples.

Aussi, lorsque des questions d'indépendance se réveillaient plus que jamais au-delà des Alpes en 1846, lorsque sur les pas de Gioberti, de Balbo, l'Italie se précipitait vers un pape qui apparaissait la tête ceinte d'une auréole de libéralisme, Niccolini résistait-il au mouvement. Ce n'est pas qu'il fût insensible aux premiers actes de Pie IX, à l'amnistie, aux velléités réformatrices, aux promesses généreuses; mais dans son esprit la vieille idée persistait. Ce qu'on tentait n'était pas possible selon lui, ou ne pouvait que prolonger l'asservissement de l'Italie. Entre Niccolini et la jeune école guelfe qui se formait, qui comptait surtout des adhérens dans l'université de Pise, les Montanelli, les Centofanti, il y avait une rupture complète, et comme toujours ce que l'auteur d'*Arnaldo* avait mis dans ses vers, il le développait dans ses conversations avec une verve inépuisable, avec une passion redoublée par les attaques dont il était l'objet. « Si j'ai tort, disait-il à un homme distingué, j'ai vécu en vain. Trompeuse a été pour moi la lumière de l'histoire, trompeuse la lumière de la philosophie. Les pensées qui ont inspiré mes paroles n'ont été que des illusions vaines, et il ne me reste qu'à faire publiquement amende honorable de mes erreurs... Dites à ces professeurs de Pise qu'ils recouvrent d'un voile la statue de Galilée, parce que, si Gioberti a raison, Rome a eu raison aussi de condamner Galilée. » On essaya de le gagner à l'enthousiasme

universel qu'excitait le nouveau pontificat. Montanelli renouvela ses tentatives auprès de lui. Cela ne fit que l'exaspérer, au point qu'il ne voulait plus voir ses jeunes amis. « On m'a cru faible, et on m'a tenté, » répétait-il avec amertume. Un jour, vers cette époque, M. Orlandini alla le voir; il frappa plusieurs fois à la porte de sa bibliothèque. Niccolini finit par arriver en grondant et ouvrit la porte. « Il me regarda fixement, mettant la main sur ses yeux, raconte M. Orlandini; puis, se frappant le front, il s'écria : Oh! excusez-moi, je vous avais pris pour Montanelli, qui vient tous les jours m'exorciser pour que je devienne papiste, comme le sont devenus presque tous les imbéciles de mes vieux amis qui sont noyés dans l'eau bénite. — Puis, reprenant sa promenade dans sa bibliothèque en s'appuyant sur mon bras, il continua : Mais aussi qui pourrait garder sa patience avec ces bouffons qui se laissent prendre à l'hameçon, et qui prétendent que la raison humaine, pour un songe de dix-huit jours, va effacer l'histoire de dix-huit siècles? Je suis brouillé avec tous. Je sais qu'ils en reviendront bientôt, mais je ne veux plus les voir... — Et, venant à la Toscane et à ses gouvernans, il s'écriait : Un bel état, qui commence à Orbetello et finit à Scalaricalasino! état bien digne de ce second Côme III, sous-préfet de l'Autriche! — Il termina en disant : Retenez bien ceci, ou l'Italie sera une, ou pour des siècles encore elle ne sera rien. Je suis vieux, mais je crois à Dieu et à la vertu humaine! » Ces idées, qui depuis ont fait leur chemin, étaient alors si loin de la réalité qu'elles ressemblaient à un rêve.

Elles étaient évidemment un rêve à cette époque, et elles n'avaient pas cessé de l'être en 1848; l'Italie n'était pas mûre encore pour cette destinée qu'entrevoyaient des esprits qui ont fait assurément plus pour elle que tous les conspirateurs. Les premiers actes de Pie IX avaient donné tort à l'auteur d'*Arnaldo*. Le premier désaveu de la guerre de l'indépendance commença de lui donner raison. Quand éclata cette crise de 1848, Niccolini semblait devoir naturellement prendre un rôle : il ne fut rien et ne voulut être rien. Il fuyait les agitations. Toujours fidèle à lui-même, il refusa une décoration que lui donna le premier ministère constitutionnel de Florence, et il ne voulut jamais aller au sénat toscan, créé à cette époque. Était-ce parce que le petit sénat toscan lui semblait trop loin de son idéal? Un homme qui l'a connu en donne une autre explication. Niccolini n'était pas fait pour la vie publique. « Il fut de tout temps d'une constitution irritable, l'organisme nerveux de son corps n'ayant pas, pour ainsi dire, assez de force pour régulariser la pression du génie qui habitait en lui. De là un contraste singulier entre l'énergie de son intelligence et la faiblesse de son

caractère, entre la hardiesse déployée par lui sur la scène comme écrivain et la timidité de son attitude dans la vie ordinaire... » Révolutionnaire par la pensée, c'était un enfant dans l'action, dans toutes les choses de la vie. C'était le même homme qui, étant allé voir le chemin de fer de Pise à Livourne, restait confondu de tout ce qu'il voyait, de la rapidité avec laquelle fuyaient les objets, et, mettant sa tête dans ses mains, s'écriait : « Quelle chose! quelle chose! C'est véritablement un prodige! » Les révolutions quelquefois ne vont pas moins vite que les chemins de fer. Niccolini assista donc à la révolution italienne de 1848 sans s'y mêler, ou du moins il ne s'y mêla que comme poète, de toute l'ardeur de son imagination ébranlée par l'insurrection de Milan, par les premières victoires sur l'Autriche. C'était assez pour lui. Quand les désastres vinrent, il les ressentit avec amertume, et il se rejeta de nouveau dans la solitude, restant plus que jamais en tête-à-tête avec lui-même, avec ses pensées assombries par la défaite, par la catastrophe, où semblaient périr toutes les espérances italiennes. La vieillesse d'ailleurs ajoutait à ses tristesses. Il ne cessait pas cependant de travailler. L'humeur épigrammatique n'était pas surtout épuisée en lui. Il s'efforçait de renouer le fil de ses pensées, et sous le coup des récentes déroutes, il se reprenait à rêver un nouveau Marius qui précipiterait l'étranger au-delà des Alpes. Cette idée de Marius et des Cimbres s'était tellement emparée de son imagination, qu'il avait commencé une tragédie sur ce sujet, et il se plaisait à imaginer que l'Italie devenue libre élèverait sur les Alpes à Marius une colossale statue de fer, qui serait là comme une menace perpétuelle pour les barbares; il fit même l'inscription de la statue. Le Marius qu'il appelait ne vint pas. Ce qui vint réchauffer, réjouir son déclin, ce fut la guerre de 1859, ce fut cette révolution prodigieuse, fille de la guerre, et c'était assurément un des plus curieux spectacles que celui de Niccolini, l'unitaire de tous les temps, allant recevoir le roi Victor-Emmanuel à son entrée à Florence et lui offrant des vers dans lesquels, trente ans auparavant, il invoquait un roi puissant ayant un casque pour couronne et pour sceptre une épée. Le vieux poète se sentait un instant reverdir en voyant vivre et marcher sa pensée, en présence de tous ces événemens merveilleux, — la Lombardie reconquise, un nouveau Procida paraissant près de l'Etna, Rome démantelée, l'unité italienne presque à demi accomplie. C'était le moment de répéter le mot de 1815. « Je voudrais qu'une fois on se dît : Nous sommes tous Italiens, et alors je serais content de mourir. » Niccolini était au bout en effet; il avait près de quatre-vingts ans. Il mourait le 20 septembre 1861, et le lendemain une foule immense l'accompagnait à Santa-Croce, le

temple des grands Italiens. La municipalité de Florence lui avait accordé cet honneur comme à un des grands ouvriers de l'unité nationale.

Qu'est-ce donc après tout que ce dernier venu à Santa-Croce? Un poète, rien qu'un poète, une imagination épurée, disciplinée par le goût antique, enflammée par l'étude des annales italiennes, éclairée et conduite par l'instinct patriotique. Je me trompe : ce n'est pas seulement une intelligence, c'est une âme, un caractère, une personnalité morale passant à travers l'histoire contemporaine. Son rôle n'a point été d'agir, de dominer ou de conduire les événemens; son originalité, c'est d'être resté debout, c'est d'avoir représenté pendant toute une existence la même idée, audacieux d'esprit dans la vie la plus inoffensive, passionné et âpre de verve avec des mœurs douces, impétueux avec circonspection, mordant, ingénieux, aimable et incorruptible. Avec lui s'achève la race des grands Italiens, de Dante, de Machiavel, qui ont poursuivi de siècle en siècle le même rêve; avec lui s'évanouit cette vie toscane dont il était une des personnifications par les goûts, par les habitudes, et qu'il dépassait par le génie. Sur la tombe du dernier des grands Florentins, comme on l'a nommé, c'est l'Italie qui se lève, qui marche, qui se déploie, qui règne à Florence, qui combat aujourd'hui, et si cet idéal de l'Italie indépendante et une a pu devenir une réalité, n'est-ce pas parce qu'il a commencé par être la passion de certaines âmes d'élite, l'obsession de certains esprits obstinés dans leur rêve, acharnés à leur pensée fixe, formant en quelque sorte une tradition d'espérances et de protestations à côté de la tradition des épreuves et de la servitude séculaire?

CH. DE MAZADE.

LA

GUERRE EN 1866

LES ARMES ET LES ARMÉES DES BELLIGÉRANS.

I. *L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne*, par Edmond Favre, colonel fédéral. — II. *L'Autriche et ses institutions militaires*, par le même auteur. — III. *Cours de tir, études théoriques et pratiques sur les armes portatives*, par M. Cavelier de Cuverville, lieutenant de vaisseau. — IV. *Das Vierpfündige Feldgeschütz* (*Le canon de campagne de 4*), par le capitaine R. Roerdantz. — V. *Les canons rayés de campagne et de montagne autrichiens à fulmi-coton* (système du général Lenk), par MM. A. Rutzki et O. Grahl.

Les résultats extraordinaires que vient de produire une campagne de quelques jours, le dénoûment probable qui semble lui être réservé, et que certainement personne n'attendait dans un délai aussi prochain, fourniront aux écrivains politiques et militaires un sujet d'études des plus instructifs, bien qu'au fond cette guerre si lestement menée ne fasse que confirmer une vérité vieille comme le monde et universellement acceptée comme un axiome applicable dans toutes les branches de l'activité humaine, à savoir que l'économie du temps, la rapidité de l'action, la vitesse en un mot, considérée sous toutes ses faces, est la condition la plus importante de la puissance. L'adage si connu des Anglais : *time is money*, le temps c'est de l'argent, ne signifie pas autre chose, et quand Napoléon disait : « La victoire est dans les jambes du soldat, » il exprimait la même vérité.

Les énormes dépenses auxquelles ont consenti les peuples civilisés pour construire des chemins de fer prouvent la force des convictions instinctives ou calculées qui poussent les intérêts et les

esprits à obtenir la vitesse à tout prix pour servir de la manière la plus avantageuse les rapports mutuels des hommes et des nations. C'est une autre face de la même idée, que l'on croyait d'abord n'appliquer qu'à l'ordre industriel, et qui, en fait, est devenue un instrument de guerre de plus en plus considérable.

Le télégraphe électrique, c'est encore le même principe, mais se manifestant dans la pratique avec un tel éclat que, malgré la jalousie des gouvernemens, il a fallu accorder l'usage du télégraphe aux simples citoyens, même jusqu'à l'emploi des dépêches chiffrées. Les services de paquebots, auxquels la France et l'Angleterre seules consacrent des subventions annuelles de près de 50 millions de francs, ont-ils une plus grande raison d'être que la rapidité avec laquelle ils distribuent aujourd'hui par toute la terre les correspondances des individus et des gouvernemens? Si ce n'était cette rapidité et la nécessité indispensable de l'obtenir pour avoir les avantages de tout genre qu'elle rapporte, qui consentirait à entretenir à si grands frais des navires qui, précisément à cause des sacrifices qu'ils font à la vitesse, sont incapables de subvenir par leurs recettes propres aux dépenses qu'ils entraînent? Lorsque la marine militaire, abandonnant le système moins coûteux de la navigation à voiles, se met à construire exclusivement des bâtimens à vapeur, développe ses appareils jusqu'à plusieurs milliers de chevaux de force, et consent, pour loger ces immenses machines avec le combustible qu'elles consomment, à réduire le nombre de ses canons dans la plus large proportion, que nous enseigne-t-elle, sinon que la vitesse est devenue pour elle une puissance au moins égale à celle du canon?

Tous les faits de l'histoire, depuis le jour ou l'on construisit la première charrue et la première route, concourent à confirmer cet axiome, et chaque progrès de la civilisation contribue à le faire ressortir d'une manière plus éclatante. La courte campagne de 1866 lui apportera son contingent de preuves à l'appui et de preuves d'autant plus frappantes qu'il semblait au premier abord que la balance des avantages réciproques entre les deux adversaires devait pencher en faveur de celui qui a été vaincu, et que celui qui a été vainqueur ne peut devoir son triomphe qu'à la rapidité de ses manœuvres et à la rapidité du tir de son infanterie. Le fusil à aiguille, qui a joué un si grand rôle dans ce sanglant conflit, serait en effet, si on le comparait seulement coup pour coup, une arme très inférieure au fusil de toutes les infanteries de l'Europe pour la justesse, pour la portée, pour la pénétration; mais cette infériorité, il l'a rachetée avec un bénéfice incalculable par le nombre de balles que dans un temps donné il pouvait envoyer à

l'ennemi. C'est la proportion de trois contre un qu'il faut pour le moins compter à l'avantage du fusil prussien, c'est-à-dire que, sur un espace donné et sur un front égal pour les deux adversaires, les Prussiens entretenaient une grêle de balles au moins triple en épaisseur de celle qu'ils pouvaient recevoir eux-mêmes, et concentraient des feux dont l'extrême vivacité semble avoir en toute occasion triomphé du courage et de la solidité de l'armée autrichienne.

Dans l'ensemble de cette si courte campagne, l'armée autrichienne s'est laissé vaincre par la rapidité des mouvemens de son adversaire, et sur le champ de bataille elle a été vaincue par la rapidité du tir du fusil à aiguille. C'est ce que nous essaierons de prouver.

I.

Au moment où s'ouvrait la campagne, on devait croire que la supériorité numérique, de quelque manière qu'on voulût l'entendre, appartenait à l'Autriche et à ses alliés. Si l'on prend d'abord le chiffre des populations engagées par leurs gouvernemens dans l'une ou l'autre alliance pour mesure de la force respective des belligérans, on trouvera que l'on ne saurait estimer à moins de 52 millions d'hommes la population qui était réunie officiellement sous le drapeau de l'Autriche, soit comme sujette, soit comme alliée; 38 millions pour l'empire proprement dit, 14 millions pour les états qui avaient voté avec elle à la diète et qui par suite devaient lui prêter le concours de leurs armes. De l'autre côté, dans l'alliance prussienne, on ne comptait au plus que 43 millions d'hommes : 18 millions pour la Prusse, 3 millions pour ses confédérés allemands, 22 millions pour l'Italie. La différence est grande et d'autant plus importante que, dans une querelle qui était surtout allemande, l'Autriche ne possédait pas seulement la supériorité absolue; elle avait aussi la majorité dans les populations allemandes, quoiqu'il fût très naturel de supposer que cette majorité serait bientôt entamée. En votant avec l'Autriche à Francfort, les princes, et c'étaient eux seuls qui votaient à la diète, n'avaient pas fait que prendre le parti de ce qu'ils considéraient comme le droit; ils combattaient aussi *pro aris et focis*, car c'était bien à toutes les dynasties allemandes que M. de Bismark déclarait la guerre avec ses projets d'agrandissement de la Prusse et de réforme fédérale. Or, parmi ces princes, il en est quelques-uns, comme l'électeur de Hesse-Cassel par exemple, dont le gouvernement est tout à fait impopulaire, et il en est d'autres qui, sans être

impopulaires par eux-mêmes, ne peuvent invoquer pour raison de leur existence que l'histoire et les traités. C'est sans doute une raison respectable, mais qui ne suffit pas toujours aux peuples. Malgré le goût qui entraîne naturellement des populations d'origine germanique et de religion protestante à s'assurer toujours une certaine dose de *self-government*, ou, pour employer une expression allemande, d'autonomie particulariste, il n'en est pas moins vrai que, depuis un demi-siècle et principalement depuis vingt ans, il s'est développé en Allemagne des aspirations très sincères et très sérieuses pour la constitution d'une unité plus réelle que celle qui était sortie des traités de 1815, lesquels cependant avaient réduit à trente-quatre, en y comprenant les villes libres, le nombre des souverainetés, au lieu des trois cents et plus qui existaient en 1805, avant la paix de Presbourg. Enviant noblement pour leur pays la puissance que l'unité donnait à leurs voisins de l'est ou de l'ouest, humiliés de l'inertie à laquelle ses divisions politiques réduisaient en mainte occurrence la confédération germanique, craignant peut-être aussi le retour de ces crises où l'on avait vu trop souvent dans le passé les intrigues des maisons princières appeler l'étranger sur le territoire allemand, beaucoup de bons citoyens et de patriotes respectables se mirent à désirer la fondation de plusieurs ou même d'un seul grand état qu'il fût désormais impossible de séparer des intérêts généraux de l'Allemagne, qui tirerait le pays du chaos où le retenaient tant d'organisations particulières, et qui, dans les conseils de l'Europe, assurerait à l'Allemagne une place plus digne d'elle : vœux patriotiques, mais qui allaient directement à l'encontre des intérêts des princes, car la conséquence première de la réalisation de ces vœux devait être la suppression d'une foule de principautés allemandes. De là des luttes que beaucoup de circonstances concomitantes ont aggravées, et qui font qu'aujourd'hui beaucoup de trônes en Allemagne, surtout des petits, sont minés et vont peut-être s'écrouler en partie sous les coups de M. de Bismark et de son parlement élu par le suffrage universel.

Nous ne savons si ce parlement parviendra à fonder quelque chose, mais on peut tenir pour certain que, si jamais il se réunit, il fera œuvre révolutionnaire, et qu'il changera la condition de la plupart des princes, comme le voulait faire en 1848 le parlement de Francfort, lorsqu'il offrit au roi Frédéric-Guillaume de Prusse la couronne de l'empire germanique. Nous rappelons ce précédent avec intention, parce qu'il doit éclairer pour nous le présent et l'avenir, parce qu'il nous fait voir quelles sont depuis longtemps déjà les tendances de tous ceux qui, dans l'Allemagne, au nord du Mein, rêvent un changement de la constitution politique. On ne saurait

nier en effet que leurs désirs, leurs intérêts, leurs sympathies, ne les poussent dans les bras de la Prusse. Sans doute on ne saurait blâmer trop sévèrement les moyens que le premier ministre du roi Guillaume Ier a employés pour forcer la crise à se résoudre, mais il faut reconnaître aussi que ce n'est pas lui qui l'a créée, que sous tous ses rois la Prusse a travaillé à la produire et ne s'est point toujours pour cela servie de moyens condamnables. Ce n'est pas seulement par ses défauts ou par ses erreurs à l'endroit de la morale que la Prusse a réussi à devenir ce qu'elle est, ce n'est pas seulement parce que l'éclat de sa puissance éclipse celle de tous ses microscopiques voisins que tant de regards en Allemagne se tournent vers elle : c'est aussi parce que, depuis le jour où elle a pris place sur le grand théâtre du monde, elle n'a cessé, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, de déployer la vitalité la plus énergique, — parce qu'elle a donné tous les gages que l'on peut demander à une nationalité vivace et sûre d'un avenir qui ne saurait lui échapper, — parce que depuis deux siècles elle est le représentant le plus autorisé du génie de l'Allemagne, — parce qu'elle a exceptionnellement brillé de l'autre côté du Rhin dans les lettres et dans les arts, dans les sciences et dans la philosophie, dans tous ces travaux de l'intelligence que la race germanique entoure d'un culte si sincère et si honorable, — parce que son administration a toujours été meilleure que celle de ses voisins, — parce qu'enfin elle s'est faite le champion armé de la commune patrie, et que, pour jouer ce rôle, elle soutient avec un dévouement admirable les charges d'une organisation militaire qui serait probablement insupportable à tout autre peuple de l'Europe.

Voilà ce qui a valu à la Prusse, ambitieuse et résolue, le rang qu'elle occupe, et ce qui explique pourquoi elle a trouvé un appui moral, sinon matériel, dans plusieurs des états dont les gouvernemens avaient pris parti pour l'Autriche. Maintenant que la victoire a prononcé et lorsqu'il s'agit de donner à la confédération une constitution nouvelle, c'est-à-dire presque de refaire la carte de l'Allemagne, nous allons voir sans doute toutes ces tendances se manifester avec beaucoup de force. Avant la lutte, elles n'existaient qu'à l'état latent; du moins on n'a vu nulle part les populations se soulever contre leurs princes, ni les armées manquer à leurs gouvernemens. L'exemple de la Saxe et du Hanovre est là pour le prouver, comme aussi celui du duché de Bade, où l'opinion a contraint le grand-duc, gendre du roi de Prusse, à se déclarer malgré lui contre le gouvernement de Berlin. On peut donc dire qu'au moment où la guerre a commencé, la majorité numérique dans les populations appartenait à l'Autriche et à ses alliés.

En second lieu, si nous cherchons à supputer le nombre des soldats, nous arriverons à une conclusion moins frappante, mais à peu près pareille, quoiqu'il semble, à première vue, que la proposition doive presque se renverser. L'effectif de l'armée autrichienne était sur le papier de 600,000 hommes, et les contingens qu'aux termes de l'acte fédéral ses alliés devaient en tout temps tenir sous le drapeau s'élevaient au chiffre de 250,000 hommes. C'était de première mise un effectif de 850,000 soldats, sur lequel il semblait qu'on pût compter, et qui devait offrir peu de déchets, d'autant moins qu'en vertu de ses institutions militaires l'Autriche dispose encore d'une réserve de 200,000 hommes, sans compter les appels extraordinaires qu'elle peut faire, sans compter aussi que les gouvernemens de ses alliés, Bavarois, Saxons, Wurtembergeois, peuvent appeler sous les armes un nombre d'hommes beaucoup plus considérable que celui qui est fixé par les règlemens fédéraux. Aussi était-on fondé à croire qu'en vue d'une guerre prochaine l'Autriche et ses alliés, pour peu qu'ils eussent montré une activité ordinaire, auraient dû être en mesure d'entrer en campagne avec 1 million d'hommes. Ce n'était pas trop demander à leur zèle, aujourd'hui surtout qu'il faut s'engager dans la guerre avec l'ensemble de tous ses moyens. La puissance des coups qui se portent dès les premiers chocs est si énergique et si destructive, que celui qui hésite à se compromettre d'emblée avec toutes ses ressources, sous prétexte de ménager l'avenir, s'expose à subir dans le présent des désastres dont il ne pourra plus se relever.

L'alliance italo-prussienne accusait sur le papier des chiffres plus considérables que ceux de ses adversaires : 700,000 hommes pour la Prusse et 500,000 pour l'Italie; mais dans un pays comme la Prusse, où tout le monde est tenu au service militaire, où l'armée, quand on la met sur le pied de guerre, se compose, pour plus de moitié, de citoyens qu'il faut arracher subitement à la vie civile, on peut compter que l'effectif présenté sur le papier subit dans la pratique et par la force des choses un déchet beaucoup plus considérable qu'il ne s'en produit dans une organisation militaire comme celle de l'Autriche, où des corps permanens, recrutés seulement parmi la fleur de la jeunesse, veillent avec un soin jaloux sur la composition et sur l'entretien de leur personnel. Aussi les estimations les plus avantageuses ne portent-elles pas à plus de 500 ou de 550,000 le nombre des soldats que la Prusse a réellement pu mettre en campagne. Quant à ses alliés allemands, ce n'est presque pas la peine d'en parler : entre eux tous, ils ne comptaient que pour un contingent fédéral de 32,000 hommes, et quelques-uns d'entre eux étaient déjà fusionnés dans l'armée prussienne. Quant à l'Italie,

elle accusait sur le papier un effectif de 500,000 hommes, lequel présentait aussi beaucoup de non-valeurs, assez pour qu'il ne faille peut-être pas croire qu'il ait pu fournir plus de 350,000 hommes à l'armée active.

C'était compter très largement que d'attribuer à l'alliance italo-prussienne 900,000 hommes sous les armes, et, sans forcer les chiffres, l'alliance autrichienne aurait dû entrer en campagne avec un million de soldats. Il paraît cependant, à en juger par les bulletins qui ont été publiés, que les Prussiens se sont trouvés dans presque tous les engagemens en nombre supérieur. D'où cela vient-il? comment cela peut-il s'expliquer, lorsqu'il est notoire que l'Autriche, pleine de confiance dans la force du quadrilatère, n'avait laissé à l'archiduc Albrecht qu'une armée relativement peu nombreuse, afin de pouvoir porter le gros de ses forces sur l'armée du nord? Comment aussi expliquera-t-on l'attitude et les manœuvres des alliés de l'Autriche, qui s'y sont pris de telle façon que la campagne paraît terminée avant qu'ils aient trouvé le temps de réunir et d'organiser l'armée qui devait couvrir Francfort? Il y a là-dessous des énigmes dont le mot ne nous est pas encore donné; mais, quel qu'il soit, il ne saurait prouver qu'il n'a pas dépendu de l'alliance autrichienne de s'assurer l'avantage du nombre.

II.

Au point de vue stratégique, l'alliance autrichienne jouissait encore d'avantages réels sur l'alliance italo-prussienne. Il ne faut pas regarder comme un inconvénient pour la première d'avoir pu être attaquée à la fois au nord et au midi, et il ne faut pas dire qu'elle était ainsi prise entre deux feux. Les choses veulent être considérées sous un autre rapport, et l'on doit regarder au contraire que c'était un avantage pour l'Autriche d'occuper une position qui divisait les forces de ses adversaires et les tenait à des distances où ils ne pouvaient ni s'entendre, ni s'aider d'une façon assez bien liée pour mener d'accord contre elle une opération positive et bien définie. Ils étaient séparés par de trop grands espaces, ils avaient trop peu de moyens de communications suivies pour faire autre chose, s'ils étaient sages, que de s'accorder une liberté d'action réciproque à peu près entière, à peine dirigée par les vagues prévisions d'un plan de campagne général. Or on sait ce que dans l'exécution il advient presque toujours de ces plans. L'alliance autrichienne au contraire occupait une position centrale bien délimitée, qui lui permettait de réunir ses forces avec une aisance comparativement très grande, et non-seulement de parer à une brèche

imprévue, mais aussi de porter à un moment choisi des masses écrasantes sur un point donné de la circonférence. Par contre, les ennemis de l'Autriche ne pouvaient diriger contre elle que des efforts en quelque sorte divergens. Pour tenir dès le début l'alliance autrichienne dans une position compromettante, il eût fallu que les deux parties de l'alliance italo-prussienne pussent se donner la main, et surtout disposer d'une supériorité numérique très considérable. Or, comme nous venons de le voir, tel n'était pas le cas. C'était donc un véritable avantage que d'avoir à opérer en tenant toutes ses ressources sous la main, sur un territoire bien compacte et bien protégé par la nature, couvert à l'est par la Russie et par la Turquie, à l'ouest par la France et par la Suisse, au midi par les Alpes et par le fameux quadrilatère, au nord par cette chaîne de montagnes qui, partant de la Bavière, dessine la frontière de Bohême, sépare la Silésie prussienne de la Silésie autrichienne, et va finir en Hongrie sous le nom de monts Carpathes, affectant dans son parcours la forme de ces arcs qui, dans les tableaux mythologiques ou dans les statues de l'antiquité, sont donnés pour armes à l'Amour ou à l'Apollon pythien. La poignée, le rentrant de cet arc, qui semble dirigé vers le nord, indique précisément la frontière des deux Silésies et le point qui vient d'être le théâtre de la guerre.

Pourquoi l'armée autrichienne du nord, qui devait ou qui aurait dû être pour le moins égale en nombre aux deux armées du prince Frédéric-Charles et du prince royal de Prusse, a-t-elle laissé envahir la Saxe, un pays allié et contigu à son propre territoire? Pourquoi n'a-t-elle pas disputé aux Prussiens ces plaines où depuis tant de siècles s'était toujours décidé le sort de l'Allemagne, où la supériorité incontestable de sa cavalerie et la supériorité probable de son artillerie auraient réservé à l'armée autrichienne de précieux avantages? Comment a-t-elle été réduite à ne faire qu'une guerre défensive, et, s'il s'agissait seulement pour elle d'une guerre défensive, pourquoi n'a-t-elle pas défendu les passes des montagnes par lesquelles l'armée prussienne est descendue en Bohême? C'est cependant la disposition de terrain la plus favorable à une armée qui garde la défensive. Faut-il répondre à toutes ces questions et à d'autres encore en accusant l'incurie de la cour de Vienne et cette lenteur proverbiale des Autrichiens que raille la chanson si connue en Allemagne : *Langsam, nur langsam, voran*, « lentement, seulement lentement, en avant? » Il est difficile de prendre un parti dans un sujet aussi délicat; il nous semble plus équitable, sans accuser personne, de faire ressortir la très remarquable activité des Prussiens et l'habileté avec laquelle, usant des moyens de trans-

port que la paix et l'industrie avaient créés pour d'autres fins, ils ont su pousser leur armée en avant et paraître sur tous les champs de bataille avec l'avantage du nombre. Au reste, on ne peut manquer d'être bientôt éclairé sur ces questions, non-seulement par le récit des impressions personnelles, mais aussi par les enquêtes et les instructions judiciaires qui paraissent devoir être instituées en Autriche. Le gouvernement de l'empereur François-Joseph, d'accord sans doute sur ce point avec l'exaspération du sentiment populaire, ne se refuse pas la suprême, mais peu généreuse et toujours stérile consolation des vaincus. Il faut des victimes expiatoires pour dégager la responsabilité des uns et pour venger l'orgueil des autres. Un certain nombre de généraux et d'officiers seraient, dit-on, traduits devant des conseils de guerre. La liste des noms qui ont été prononcés est déjà beaucoup trop longue, et nous espérons qu'elle est exagérée. Bien des gouvernemens ont provoqué ou se sont laissé imposer, dans la colère de la défaite, de pareils sacrifices; en est-il beaucoup qui ne les aient pas regrettés, beaucoup qui aient vu confirmer par l'histoire les jugemens qu'ils avaient fait rendre dans les accès de leur désespoir et de leur faiblesse? Le supplice de l'amiral Byng n'est-il pas une des taches de l'histoire de l'Angleterre? La république française envoyait à l'échafaud les généraux malheureux, n'est-ce pas une de ses hontes? et cette barbarie lui fut-elle même jamais d'aucun profit? Après Solferino, le cabinet de Vienne fit aussi ce que, dans les jours de malheur, on appelle des exemples; son armée en a-t-elle été fortifiée? Après la campagne de 1866 va-t-on recommencer? Lorsque dans le nombre des morts et des blessés on signale une si forte proportion d'archiducs, de généraux, d'officiers, osera-t-on, parmi tous ces braves trahis par la fortune et non par leur courage, aller chercher des coupables, et s'il est des coupables, n'est-ce pas ailleurs peut-être qu'ils se trouvent? Instruite par l'infortune, la cour de Vienne ne devrait pas oublier que de tous les traits de la grandeur des Romains il n'en est peut-être pas de plus célèbre, ni qui ait été plus admiré que la conduite du sénat lorsque, après la bataille de Cannes, au moment d'un danger suprême pour la république, il se porta en corps au-devant de Varron, et le remercia de n'avoir pas désespéré de la patrie.

Tandis qu'ils faisaient ou devaient faire de grands efforts pour assurer l'égalité et peut-être même la supériorité numérique à leur armée du nord, les Autrichiens ne faisaient rien de semblable sur leur frontière du sud. Presque tous les témoignages s'accordent pour constater que l'armée sous les ordres de l'archiduc Albrecht, le fils du célèbre archiduc Charles, ne s'élevait pas au chiffre de

200,000 hommes, à peu près la moitié du nombre que les Italiens comptaient lui opposer. En acceptant une aussi grande différence de nombre, les Autrichiens étaient sans doute conduits par la confiance qu'ils avaient dans la force de leurs positions, et cette confiance était légitime. Les Alpes du Tyrol, qui leur appartiennent et qui dessinent presque toute leur frontière, constituent un pays d'une difficulté extrême, que les armées ont toujours respecté. C'est une forteresse naturelle, occupée par une race de montagnards passionnément dévoués à la maison d'Autriche, guerriers, habiles au maniement des armes, et que la connaissance des localités non moins que l'amour exalté de leur pays transforme en adversaires des plus redoutables quand ils défendent leurs montagnes. Nous l'avons appris par expérience en 1809; le général Garibaldi aurait pu l'apprendre à son tour en 1866, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il voulût réellement tenter avec ses volontaires l'invasion du Tyrol. C'est un territoire que les armées ont toujours évité ou tourné. Quand la guerre s'est faite de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est, c'est par les vallées du Danube ou du Pô que les armées prenaient leur direction; quand la guerre se faisait du nord au sud, de l'Allemagne en Italie ou réciproquement, c'était toujours par les pays bas qu'ont créés les atterrissemens des cours d'eau descendant des Alpes pour se rendre dans l'Adriatique par la Vénétie, c'est-à-dire par le fameux quadrilatère d'aujourd'hui, que passaient les armées.

C'est par là qu'est passé Napoléon poussant sa marche victorieuse jusqu'à Leoben, non point que ce fût facile de son temps, mais parce qu'il ne pouvait passer ailleurs. Les innombrables cours d'eau, les fleuves comme le Pô et l'Adige, les lacs, les étangs, les marais, qui couvrent le terrain et qui en font le séjour empesté de la fièvre, présentaient déjà de son temps des obstacles sérieux, si sérieux même qu'il lui fallut illustrer par une victoire presque chacun des villages que rencontra son armée. La plupart des noms que porte la carte de cette région nous rappellent des noms glorieux pour nos armes, et sont devenus populaires chez nous, témoignant par cela même de l'importance des avantages que la disposition topographique offre à la guerre défensive. C'était déjà une route très difficile, mais c'était la seule qui fût accessible. Or, depuis trente ans, la science de l'ingénieur militaire s'est employée à faire l'étude de tous les obstacles que la nature a créés dans le pays, à en construire un système, à le compléter par des travaux qui ont coûté des sommes énormes, et qui ont fait de l'ensemble une des plus fortes positions militaires qui soient dans le monde. On l'appelle le quadrilatère, et il est bien nommé, car, pour se rendre compte de la situation, il ne faut pas seulement considérer les quatre places fortes

qui déterminent ses angles, Peschiera et Mantoue, Vérone et Legnano; il faut considérer le tout comme un vaste camp retranché (1) dont toutes les parties se protégent en conservant chacune son indépendance défensive, où une grande armée, couverte partout d'ouvrages qui ne sauraient être emportés que par des siéges réguliers, peut attendre l'ennemi de tous les côtés en lui imposant une ligne de marche et d'attaque des plus défavorables, — en le forçant à recevoir des batailles pour soutenir les siéges qu'il voudrait entreprendre, — en conservant elle-même sous le canon de ses places des débouchés qui lui permettent à son jour et à son heure de prendre l'offensive dans toutes les directions, et, si l'offensive ne lui réussit pas, de venir se refaire, se réorganiser ou attendre des renforts dans ses casernes, ses hôpitaux et ses magasins. Aussi ne faut-il pas faire trop grand état de la supériotité numérique qui appartenait sur cette frontière à l'Italie; aussi convient-il de dire que son honneur militaire n'eût pas été compromis, si elle n'avait pas réussi dans l'entreprise ardue qui lui était imposée par les circonstances, tandis qu'au contraire c'eût été le plus glorieux de tous les débuts pour sa jeune armée, si elle fût parvenue à débusquer l'Autriche d'une position aussi forte.

III.

Une question qui a joué un rôle considérable dans cette campagne est celle de l'armement. Autrefois toutes les puissances, à vrai dire, avaient les mêmes armes; les fusils, les canons et jusqu'aux calibres étaient partout presque identiques, à tel point que l'on pouvait ramasser les boulets de l'ennemi pour les lui renvoyer. Cela se pratiquait souvent dans les siéges. A Saint-Jean-d'Acre, où nous n'avions pu mener qu'un si petit équipage, nos batteries étaient dans une proportion notable alimentées par les boulets que la place et la flotte anglaise nous envoyaient, et que l'on payait aux soldats qui les rapportaient. C'est une ressource qui était encore employée jusqu'à un certain point, même en 1854 et en 1855, devant Sébastopol. Il n'en est plus de même aujourd'hui, chaque puissance a des calibres particuliers, et non-seulement des calibres, mais aussi des armes complétement différentes de celles qui sont en usage chez ses voisins. C'est le résultat inévitable des études qui se poursuivent isolément dans chaque pays pour le perfectionnement des armes rayées et de la diversité des

(1) La superficie du quadrilatère est au plus de 800 kilomètres carrés, c'est-à-dire qu'elle n'égale pas le double de celle du département de la Seine, qui est de 475 kilomètres carrés.

doctrines qui se produisent sur ce sujet nouveau; il n'a pas encore été donné à ces études de se fixer pour tout le monde avec l'autorité d'une démonstration mathématique.

Quand nous disons que c'est un sujet nouveau, nous voulons dire qu'il s'est depuis peu imposé à l'attention publique, car, si l'on s'en rapportait aux documens officiels, on verrait aisément que la plupart des inventions ou des projets qui frappent aujourd'hui les esprits ont mis bien du temps à obtenir la notoriété dont ils jouissent. En ce monde, c'est le lot ordinaire des inventeurs et de leurs inventions. Ainsi c'est depuis la campagne d'Italie, depuis 1859 seulement, que le public a entendu parler du canon rayé, et a su par *le Moniteur* que la part principale dans la création de cette arme est due à M. le colonel Treuille de Beaulieu, qui prouvait par documens authentiques que les travaux entrepris par lui dans cette direction remontaient jusqu'à l'année 1842. Le temps d'attente a été long sans doute, mais il n'a pas été plus long que celui qui a été imposé en Prusse à l'inventeur du *Zündnadelgewehr*, du fusil à aiguille, sur lequel sont maintenant fixés tous les regards des militaires.

En effet, c'est en 1841, après un nombre d'années d'études et d'expériences que nous ne saurions préciser, qu'un professeur de chimie à l'université d'Iéna, M. Dobereiner, mort vers 1848, proposa et fit adopter à Berlin l'arme dont toutes les troupes prussiennes sont aujourd'hui pourvues. Vivement prôné par les uns, mais décrié par les autres, le fusil à aiguille parut d'abord n'être appelé qu'à une fortune assez médiocre. En 1849, il n'en avait encore été distribué aux troupes que quelques milliers à titre d'essai plutôt que d'arme réglementaire; mais en cette année un corps d'armée prussien commandé par le prince de Prusse, aujourd'hui le roi Guillaume Ier, ayant fait dans la vallée du Rhin contre les bandes révolutionnaires la campagne qui se termina par le siége de Radstadt, on fut frappé des avantages que présentait la nouvelle arme, et, malgré les critiques qui persistaient toujours, on décida d'en pourvoir toutes les troupes d'infanterie et de cavalerie.

Néanmoins il fallut encore la campagne du Slesvig, et surtout celle dont nous venons d'être les témoins, pour appeler sur cette arme l'attention publique. Les militaires et les hommes du métier s'en occupaient cependant, et faisaient des efforts pour créer une arme équivalente ou même supérieure; mais leurs travaux ne sortaient pas de l'enceinte des comités ou des commissions, qui ne semblent avoir encouragé ces essais dans aucun pays. Quant aux gouvernemens, effrayés sans doute des dépenses qu'entraînerait pour eux la création à nouveau de tout le matériel d'armement de

leurs infanteries, ils attendaient avec patience que les comités et les commissions eussent terminé leurs rapports et leurs travaux, leurs études et leurs expériences. Cela n'empêche pas le fusil à aiguille prussien d'être très connu dans le monde de la spécialité et d'avoir été maintes fois décrit dans ses livres; la théorie même de l'arme était enseignée dans tous les cours d'art militaire. En voici une description que nous citerons de préférence. Elle est empruntée à un livre qui a paru en 1864 avec l'approbation du ministre de la marine et des colonies. Il a pour titre : *Cours de tir à l'usage de MM. les officiers qui n'ont pu suivre les cours de l'école normale de tir de Vincennes, par M. Cavelier de Cuverville, lieutenant de vaisseau*, qui a lui-même été un élève de l'école normale de Vincennes. On lit page 517 (1) :

« Le fusil rayé prussien est appelé *Zündnadelgewehr*, parce que l'inflammation de la charge est produite par *une aiguille* qui traverse la cartouche pour aller frapper la poudre fulminante contenue dans un sabot en bois ou en papier comprimé. Vers la partie inférieure du canon se trouve une *chambre* légèrement conique, destinée à recevoir la cartouche, et un fort conducteur ou canal ouvert, à l'extrémité antérieure duquel est vissé le canon. Entre les côtés du canal conducteur est un tube de fer auquel est attachée une forte poignée passant à travers une ouverture pareille à l'entaille de la douille d'une baïonnette, et qui permet de le porter en arrière ou en avant. Lorsque ce tube est poussé en arrière autant que le permet cette entaille, il se trouve une ouverture entre son extrémité et celle du canon par laquelle on introduit la charge. Le tube est alors poussé en avant jusqu'à ce que son extrémité, qui a la forme d'un tronc de cône, vienne s'adapter au canon, qui a en creux une forme semblable pour la recevoir. La poignée étant ensuite tournée dans l'entaille, le tube se trouve parfaitement serré dans le canon.

« Le tube présente à sa partie antérieure une portion pleine sur laquelle réagit la charge, comme sur la culasse des armes ordinaires, et au milieu de laquelle est vissée une tige qui, au lieu d'être pleine comme dans les armes à tige, est percée dans toute sa longueur pour livrer passage à l'aiguille qui doit enflammer la charge. Cette aiguille est formée d'un fil d'acier d'environ 3 millimètres de diamètre, et terminée brusquement en pointe vers l'extrémité qui doit enflammer la charge; à l'autre extrémité, elle est vissée dans un tube de cuivre, vissé lui-même dans la partie inférieure d'un autre tube autour duquel s'enroule un ressort en spirale; deux gâchettes à ressort dirigent le *tube porte-aiguille* dans l'intérieur du *tube-culasse;* ce dernier ayant été serré contre le canon au moyen de sa poignée, l'aiguille se trouve liée à la détente de la batterie et l'arme prête à être tirée.

(1) On trouvera une autre description du fusil à aiguille prussien dans l'intéressante brochure que M. le colonel fédéral Edmond Favre a publiée à Genève sous ce titre : *L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne.*

« Dans le tir, 1° le soldat soulève d'abord la poignée, la porte à gauche dans l'entaille du conducteur et ouvre la chambre;

« 2° Il porte l'aiguille en arrière par le moyen d'une gâchette qui est sur le second tube;

« 3° Il place la cartouche dans la chambre du canon;

« 4° Il applique le tube-conducteur contre l'extrémité du canon entaillée, où il est parfaitement maintenu et sans fuite d'air, en poussant la poignée à droite contre la face légèrement inclinée du bord droit du conducteur de fer;

« 5° Il pousse l'aiguille à travers la poudre de la cartouche, où elle est maintenue prête à toucher l'amorce par la seconde gâchette du ressort du second tube, et en même temps il arme le fusil;

« 6° Il tire en poussant la détente, qui a une forme particulière et porte une cheville qui s'abat en tirant; en poussant la détente, la cheville s'abaisse et lâche le ressort en spirale, l'aiguille est poussée avec une grande vitesse dans la composition fulminante placée à l'extrémité du sabot, et la détonation se produit.

« Le fusil à aiguille entrait autrefois pour un tiers dans l'armement prussien (les hommes du troisième rang en étaient armés); dans le principe, il employait une balle de forme *sphéro-oblongue* (oblongue à sa partie antérieure, sphérique à sa partie postérieure) présentant un épaulement à la séparation de l'hémisphère et du cône; au-dessous de la balle se trouvait le sabot en bois ou en papier comprimé à la machine, d'égal diamètre, couvert de papier gris bien serré autour, présentant un creux à la partie supérieure pour recevoir la partie inférieure de la balle, et en-dessous une petite capsule pour contenir la composition fulminante, qui y était comprimée par un moyen mécanique.

« Dans ces conditions, le fusil à aiguille, malgré l'extrême rapidité de son feu, restait en arrière de la plupart des nouvelles armes à feu tant sous le rapport de la justesse du tir aux distances supérieures à 400 mètres que sous celui de la tension plus ou moins rasante de ses trajectoires; mais depuis l'introduction de nouveaux perfectionnemens, et entre autres depuis l'adoption de la *cartouche Langblei,* le tir a été considérablement amélioré.

« Le calibre de l'arme est : dans la chambre, 70 points (le point est de un quart de millimètre), dans le canon (mesuré à la partie inférieure) de 62 entre les pleins, et de 67,25 entre les rayures. Le vent, très considérable, est rempli par le sabot; celui-ci porte quatre entailles de 30 points de longueur, dirigées parallèlement à l'axe et destinées à faire que la balle soit régulièrement enveloppée et fortement comprimée par les parois du sabot lorsqu'il pénètre dans l'âme plus étroite. Le sabot est censé communiquer à la balle son mouvement de rotation et entraîner avec lui les résidus de la combustion de la cartouche. — La construction de la balle, qui est toute massive, paraît bien entendue et particulièrement appropriée à la condition de diminuer les effets de la résistance de l'air : longueur notable, position favorable du centre de gravité, allongement avec diminution graduelle des diamètres des sections transversales en arrière de la

section maximum, forme plane de la base, etc... A chaque millimètre carré de la section transversale correspondent environ 2 décigrammes de plomb, ce qui est presque autant qu'à la balle suisse. Si, malgré cela, les trajectoires n'ont pas la même tension que celles de cette dernière balle, on ne peut l'attribuer qu'à ce que le calibre est plus grand, et le forcement moindre. »

A cette description nous ajouterons quelques chiffres :

Poids total du fusil prussien	5 kilog. 215.
— — sans baïonnette	4 kilog. 850.
Calibre	15 millim.
Calibre de la balle	13 millim. 4.
Vent	1 millim. 8.
Poids de la balle	31 gr.
— de la charge de poudre	4 gr. 90.
— du sabot de la cartouche avec le fulminate	3 gr.
— de l'enveloppe de la cartouche	1 gr. 3.
— total de la cartouche	40 gr. 2.

Le principal et très grand avantage du fusil prussien, c'est de fournir un tir d'une rapidité très supérieure à tout ce que l'on peut obtenir avec les armes réglementaires encore en usage chez toutes les autres puissances de l'Europe. Pour préciser les choses, nous dirons qu'un homme très expérimenté, il est vrai, a pu tirer avec ce fusil jusqu'à vingt-trois coups en trois minutes, soit presque huit coups par minute. La pratique ne donne pas sans doute de pareils résultats, mais on peut compter que dans le rang le soldat exercé peut arriver à tirer presque cinq coups par minute avec le fusil prussien, tandis qu'il ne peut atteindre à plus d'un coup et demi dans le même espace de temps avec le meilleur des fusils à percussion et à chargement par la bouche.

Avoir la faculté d'envoyer à l'ennemi trois et même peut-être quatre balles pour une, c'est un avantage très manifeste, et qui a paru en Prusse si important qu'il semble avoir été recherché même aux dépens d'autres considérations. Avant d'exposer ce que l'on reproche au fusil prussien, nous ajouterons qu'il se compose d'élémens très simples et très faciles à ajuster ensemble, même par le soldat le moins intelligent, que depuis vingt-cinq ans il est dans les mains des troupes, qu'il a fait trois campagnes, et que par conséquent il doit être considéré comme une arme pratique. Quant aux imperfections que l'on signale, la justesse, la portée et la puissance de ce fusil laissent beaucoup à désirer. D'expériences faites avec grand soin, il résulte qu'à 300 mètres la justesse est bonne, qu'elle décline à 400, qu'elle est médiocre à 500 et presque nulle à 600, où la puissance de l'arme expire. Les balles, même celles du

nouveau modèle, que l'on tirait à cette distance retombaient au pied de la cible sans avoir subi presque aucune déformation, preuve sans réplique du peu de force vive qu'elles possédaient encore au point de chute, tandis que les fusils des autres armées de l'Europe font sentir leurs coups à 1,000 et même jusqu'à 1,200 mètres. De même, le but en blanc de l'arme étant fixé à 250 pas, soit 188 mètres, il en résulte qu'au-delà de cette distance la trajectoire décrite par la balle est très courbe, en fait la plus courbe de toutes les trajectoires connues, ce qui revient à dire que le fusil prussien est aussi de tous celui qui bat le moindre espace de ses feux.

D'où viennent ces imperfections? Presque exclusivement des sacrifices que l'on a faits et que l'on a été obligé de faire pour obtenir la plus grande rapidité de tir qui serait possible. Le fusil prussien n'est que très imparfaitement fermé derrière la cartouche, et tous les gaz que celle-ci produit ne sont pas uniquement employés à chasser la balle. Ils se dépensent encore autrement et au préjudice de la puissance de l'arme. Non-seulement le rapprochement du bord postérieur du canon et de la tête du tube-culasse ne peut pas être si hermétiquement clos, qu'il ne s'échappe par là des flammes et de la fumée en quantité quelquefois assez considérable pour gêner très notablement le tireur, surtout quand il reçoit le vent dans la figure; mais encore il a fallu laisser derrière la cartouche un espace vide, une chambre ardente, un réservoir de gaz. Ceux-ci, partant du réservoir et cherchant à s'élancer au dehors par le canon, chassent devant eux tous les débris de papier enflammé qui sans cette combinaison auraient pu rester dans l'intérieur et par suite nécessiter le nettoyage du canon après le tir de chaque coup, ce qui eût singulièrement ralenti cette rapidité des feux qui est la qualité principale du fusil à aiguille. Une autre conséquence du mode de chargement dans le fusil prussien, c'est qu'il a besoin d'être démonté et lavé très fréquemment. La crasse de la poudre se dépose en quantité notable entre les tubes dont le libre jeu est indispensable pour la manœuvre de l'arme, ce qui revient à dire que là encore se trouvent des espaces vides par lesquels s'échappe, au préjudice de la puissance de la balle, une certaine quantité de gaz dont les résidus tendent à salir et à engorger le mécanisme. En temps de pluie, l'encrassement qui se produit par suite des conditions du système détermine une boue, et en temps sec, surtout par la chaleur, un enrochement qu'il faut faire disparaître par le lavage, sinon l'arme serait paralysée. Combien de coups en moyenne peut-elle tirer sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à cette opération? Nous avons entendu dire une cinquantaine.

Quoi qu'il en soit, les Prussiens, gouvernement et armée, ont

une confiance extrême dans le mérite de cette arme, et l'on soupçonne que cette confiance compte pour quelque chose dans les motifs qui ont poussé M. de Bismark avec tant de précipitation dans les voies de la guerre. Attribuant les succès que la France a remportés dans la campagne d'Italie à la supériorité de son canon rayé sur le canon lisse des Autrichiens, il n'aurait pas douté que le fusil à aiguille ne dût produire des résultats analogues en 1866, et il se serait hâté d'arriver à la guerre pour ne pas laisser à ses adversaires le temps de se procurer des armes du même genre. La Prusse est en effet la seule puissance dans le monde dont l'armée soit pourvue de fusils qui se chargent par la culasse; mais, comme nous l'avons dit, il n'est pas de pays où il ne se soit produit des projets pour la construction d'armes de cette nature, pas de pays où ces projets n'aient été expérimentés et étudiés.

Il serait bien long et sans doute inutile d'exposer au lecteur tous les projets qui ont occupé l'étranger; d'ailleurs, voulussions-nous l'entreprendre, nous ne pourrions le faire que d'une manière inexacte et incomplète. Les gouvernemens ne se soucient pas d'appeler la lumière sur les travaux qu'ils poursuivent dans cet ordre de faits, et c'est seulement lorsqu'ils ont obtenu quelques résultats éclatans que l'on parvient à pénétrer le mystère dont ils cherchent toujours à s'entourer. L'Angleterre, plus avancée que les autres puissances, sauf la Prusse, distribue en ce moment à toute sa cavalerie des armes qui se chargent par la culasse, et il vient de se produire aux États-Unis un nouveau fusil dont M. Cochrane est l'auteur et dont on dit des merveilles. Ce serait une arme qui permettrait de tirer jusqu'à quatorze coups par minute, mais elle n'a pas encore été décrite, et nous n'en saurions parler.

En France comme ailleurs, on s'occupe aussi depuis longtemps de construire pour l'armée des armes portatives à chargement par la culasse. La liste est longue de tous les projets qui ont été soumis à l'administration militaire; nous mentionnerons seulement le fusil des cent-gardes, dû au colonel Treuille de Beaulieu et adopté pour l'armement de cette troupe dès 1853, le fusil dit à inflammation centrale de M. Gastine-Renette, le fusil de MM. Manceau et Vieillard, le fusil de M. Chassepot, contrôleur d'armes au dépôt central de l'artillerie, que l'on étudie et que l'on éprouve depuis bientôt dix ans. De tous les projets soumis au jugement des autorités militaires, c'est celui qui paraît avoir trouvé le plus de faveur; il est même sorti des limbes où flottent toutes les inventions à leur naissance, car un des bataillons de la garde impériale présens au camp de Châlons doit en être pourvu. Les études préliminaires sont terminées, les objections présentées par les diverses commissions

ont reçu des solutions satisfaisantes, et l'on a cru pouvoir enfin passer à l'armement d'une troupe.

Le *Cours de tir* de M. C. de Cuverville donne (page 529) une description du fusil Chassepot; mais depuis l'époque où parut ce livre, c'est-à-dire depuis 1864, cette arme a reçu des perfectionnemens qui ont beaucoup modifié et sa construction et sa cartouche, laquelle importe autant à la puissance de l'arme que le mécanisme lui-même. On ajoute qu'à cet égard le dernier mot n'est pas dit, et que l'on espère beaucoup de nouvelles modifications qui sont en cours d'étude. Par suite, il n'existe pas une description de cette arme dans l'exactitude de laquelle on puisse avoir confiance; il faut se contenter d'exposer les résultats que l'on en a obtenus avec des soldats pris dans les rangs et non pas choisis pour leur adresse et leur agilité.

En ce qui touche la rapidité du tir, qui semble être aujourd'hui la qualité la plus recherchée, un tireur à côté de qui l'on met des cartouches libres sur une table ou sur un banc peut, avec le fusil Chassepot, tirer douze coups par minute; mais c'est un tir que le soldat le plus robuste et le plus habile ne peut soutenir au-delà d'une trentaine de coups; passé ce chiffre, le nombre diminue sensiblement. La même circonstance se produit avec le fusil prussien, dont on n'a pas pu obtenir huits coups à la minute, et dont le tir faiblit aussi, même dans la main de l'homme le plus expérimenté, vers le vingt-cinquième coup. Ce n'est pas la réaction de la poudre et le recul qui sont la cause de ce fait, c'est tout simplement la fatigue, surtout celle du bras gauche, qui porte toujours l'arme et souvent en supporte le poids tout seul. Au lieu de fournir les cartouches libres à la disposition du soldat, si on le contraint à puiser dans sa giberne, le tir descend à six coups par minute; il remonte à sept ou à huit, si l'on permet au tireur de prendre ses munitions dans la poche droite de son pantalon. Pour éprouver la justesse de l'arme, on a fait tirer sur des cibles de deux mètres de haut et deux mètres de large, à distance de 500 mètres, en permettant au soldat d'assurer son fusil sur un appui, et il s'est trouvé qu'avec cent cartouches beaucoup d'hommes logeaient cent balles dans les cibles. Pour le fusil Chassepot, la portée de but en blanc, que l'on peut regarder comme la portée normale, est réglée à 500 mètres, la portée absolue dépasse 1,000 mètres, l'arme n'a pas besoin d'être lavée avant d'avoir tiré 250 coups. Avec le même fusil, on a tiré consécutivement 1,000 et 1,200 coups sans qu'il se soit jamais produit aucune avarie.

Le fusil Chassepot peut donc soutenir très avantageusement la comparaison avec le fusil prussien. L'excellence de ses qualités

vient surtout de la supériorité du mode d'obturation, qui est complète, tandis qu'elle est défectueuse dans le *Zündnadelgewehr*. Il utilise sur la balle tous les gaz produits par l'inflammation de la poudre, et en même temps qu'il gagne par là beaucoup en force et en portée, il se soustrait à la nécessité des lavages, qui sont si fréquens avec le fusil prussien. Les esprits chagrins pourront sans doute encore regretter que l'on ait mis un temps aussi long pour arriver à ces résultats; mais, pour être juste, il faut reconnaître que ces résultats sont considérables. Ajoutons enfin, mais ceci est le revers de la médaille, que si le fusil Chassepot était adopté pour l'armement réglementaire de la France, qui comporte au moins 2 millions de fusils, il faudrait demander au corps législatif un crédit de plus de 100 millions de francs pour les construire.

Quoi qu'il en soit, les Autrichiens, malheureusement pour eux, n'avaient pas d'armes de cette valeur à opposer au fusil prussien. Leur fusil à chargement par la bouche, construit sur les plans de M. Lorenz, était cependant une arme nouvelle qui eût certainement brillé dans une comparaison avec toutes les autres armes du même système; mais le système lui-même allait être condamné par une expérience que tout le monde aujourd'hui sans doute accepte comme définitive : aussi n'y a-t-il pas lieu de donner une description du fusil Lorenz (1), et l'on comprendra les perplexités que, malgré les mérites, malgré la supériorité de justesse et de portée de ce fusil, le général Benedek et ses officiers devaient ressentir quand ils pensaient à l'armement de leurs adversaires. On en a eu d'ailleurs la preuve dans l'ordre du jour où le général autrichien, parlant à ses soldats de la rapidité du tir du fusil à aiguille, leur conseillait de n'en tenir compte que comme d'une incitation nouvelle à employer la baïonnette et la crosse. Le conseil était d'un brave, mais était-il facile ou même seulement possible de le suivre? La portée utile du fusil prussien, si réduite qu'elle soit, est encore de 500 mètres au moins, et c'est une grande distance lorsqu'il s'agit de la franchir sous une grêle de plomb aussi épaisse que celle dont l'infanterie prussienne est capable de remplir l'espace en avant d'elle. Le général Benedek, qui était à Solferino, où il a déployé une énergie et des talens peu communs, devait savoir qu'à cette bataille il n'y eut ni cavalerie autrichienne ni cavalerie française qui, malgré tout son bon vouloir, ait pu joindre à l'arme blanche l'infanterie qui lui était opposée. De part et d'autre, la vivacité des feux désorganisait toutes les charges avant qu'elles pussent aboutir, et en dépit de la vaillance

(1) Le lecteur curieux pourra trouver une description complète de cette arme dans le livre que le colonel fédéral Edmond Favre vient de publier tout récemment sous ce titre : *L'Autriche et ses institutions militaires*, 1 vol. in-8°, Paris et Leipzig, 1866.

avec laquelle elles furent fournies. Les chevaux courent cependant plus vite que les hommes, et des deux côtés on n'employait que le fusil ordinaire à percussion.

Si l'armement de l'infanterie prussienne lui assurait des avantages certains sur ses adversaires, il se pourrait bien qu'en matière d'artillerie la proposition dût être renversée. Les Prussiens ne l'admettront sans doute pas, et même, s'il en faut croire la brochure en forme d'instruction que M. Roerdantz, capitaine d'artillerie prussienne, a publiée sur ce sujet, la Prusse posséderait un canon supérieur à tout ce qui est connu en ce genre. On ne tardera pas à être édifié sur cette question; mais en attendant nous rappellerons qu'en 1860, après les expériences de Juliers, nous avons vu afficher les mêmes prétentions à propos du canon que l'on venait d'emprunter au système du comte suédois de Wahrendorf. On fit alors très grand bruit de ce canon, si grand que les Belges, séduits par tout ce qu'on leur en racontait, se déterminèrent à l'adopter aussi pour leur propre compte. Dans la discussion relative aux fortifications d'Anvers, qui occupa une douzaine de séances du congrès, le ministre de la guerre, M. le baron de Chazal, prôna les mérites de ce canon avec une ardeur et une conviction extrêmes. Peu de temps après cependant ce canon était abandonné, par la Prusse au moins, et remplacé par une nouvelle arme, qui, du nom de l'inventeur, s'appela le canon Wesener. Ce canon, employé pendant la campagne du Slesvig-Holstein, ne donna pas de meilleurs résultats que celui qui l'avait précédé. L'artillerie rayée qui fut mise en jeu par les Prussiens au siége de Düppel y succomba presque tout entière, non pas sous le feu de l'ennemi, qui ne pouvait l'atteindre avec ses pièces lisses, mais par les défauts inhérens au système, et succomba si bien que, lorsqu'il fut question de faire le siége de Fredericia, on dut, pour composer le nouvel équipage, aller reprendre dans les reliques des arsenaux de vieilles pièces des anciens modèles. Depuis lors les Prussiens ont fait un troisième canon, qui, du nom de l'inventeur encore, s'appelle le canon Krainer. Le peu de temps qui s'est écoulé depuis la campagne du Slesvig-Holstein n'a pas permis d'armer exclusivement l'artillerie prussienne de cette nouvelle pièce; cependant elle domine comme nombre dans les parcs de l'armée, et à Berlin on en a dit des merveilles.

Comme ses deux aînés, le canon Krainer est en acier forgé et se charge par la culasse. Il est, comme pièce de campagne, du calibre de 4, tandis que les autres étaient de 6; mais, à vrai dire, la différence réelle qui distingue ces trois modèles entre eux, c'est l'appareil qui sert aux manœuvres de la culasse. L'appareil Krainer paraît être supérieur aux deux autres; néanmoins c'est toujours

à la culasse que se trouvent les points faibles de la pièce, et de plus, si ne se faisant pas juge de la question, on s'en rapporte aux avis incessamment répétés par le prôneur du système, le capitaine Roerdantz, de n'employer pour le service de cette pièce que des hommes aguerris, prudens, attentifs, adroits, on est autorisé à conclure que la manœuvre de cet appareil est toujours une chose délicate et compliquée. Le capitaine Roerdantz raille quelque peu nos officiers de la passion, exagérée, selon lui, de la simplicité qui les a poussés à sacrifier, il le croit, la puissance des effets pour obtenir la plus grande facilité de manœuvre. S'il y avait une polémique à soutenir sur ce point, combien il serait aisé de prétendre que cet amour de la simplification, qui paraît excessif à une imagination germanique, est une qualité militaire des plus précieuses, et qui a déjà produit à notre avantage de très grands résultats! Au lieu d'avoir besoin de chercher pour le service de nos pièces des canonniers comme ceux que demande le capitaine Roerdantz, et que l'on ne trouve presque pas, nous avons pu remplacer sur le champ de bataille même, et tout à fait à l'improviste, le canon lisse par le canon rayé, sans que jamais ni officiers ni soldats aient hésité sur la manière de s'en servir; c'est un tour de force comme on n'en avait point encore vu, et que l'on ne renouvellerait sans doute pas avec le canon Krainer. Ne serions-nous point en droit d'ajouter que notre canon rayé, étant le premier de son espèce qui ait été employé dans une armée, est cependant le seul qui, depuis le premier jour de son apparition, soit resté tel qu'il avait été d'abord conçu, si bien que, dans le cas où il faudrait reprendre les armes, nous reparaîtrions encore sur le champ de bataille avec les canons de Solferino? Tandis que tous les autres venus après nous ont dû changer et rechanger sans cesse tous leurs modèles, le nôtre est resté le même malgré le nombre des diversités au milieu desquelles nous pouvions choisir, — que nous n'avons pas été assez aveugles pour ne pas expérimenter, mais qui toutes ont produit, comme ensemble de qualités, des résultats inférieurs à ceux que nous avions obtenus de notre petite pièce, si légère, si simple, si facile à manœuvrer, si régulière et si sûre dans son action, si bien appropriée aux vicissitudes de la campagne et du combat.

S'il en est ainsi, on se demandera sans doute pourquoi ceux qui sont venus après nous n'ont pas profité davantage de notre exemple, et pourquoi surtout ils ont presque tous recherché pour leurs pièces de campagne le chargement par la culasse, — que nous n'avons encore voulu appliquer qu'aux grosses pièces, et seulement en vue d'obtenir une plus grande facilité de manœuvre. La réponse n'est pas difficile à faire. D'abord une armée n'aime pas en général à copier trop exactement ce que fait sa voisine; il y a les mœurs,

l'organisation, les institutions qui l'en détournent, il y a aussi l'esprit de corps et l'amour-propre national qui répugnent à paraître recevoir une leçon. Sans sortir de chez nous, nous avons une preuve bien frappante de l'existence de ce sentiment instinctif dans les efforts qu'a faits et que fait encore l'artillerie de la marine pour se créer un système différent de celui de l'armée de terre. Ensuite il y a le désir bien naturel, lorsqu'on vient en second, de faire mieux que ses prédécesseurs. Or c'est ce désir qui a poussé presque tous les officiers étrangers à rechercher, même pour le service de campagne, des canons à chargement par la culasse. En effet, la théorie enseigne par principe, mais sans tenir compte d'une foule de considérations pratiques qui diminuent singulièrement l'autorité de ses leçons, qu'un projectile forcé doit en thèse générale porter plus juste qu'un projectile qui ne l'est pas. C'est pour essayer d'obtenir le bénéfice de cette justesse théorique que la plupart des artilleries étrangères ont voulu tirer des projectiles forcés, et partant se sont soumises au chargement par la culasse, qui est le moyen le plus simple de forcer un projectile, en le recouvrant d'une substance molle comme le plomb, qui entre facilement dans les rayures de la pièce. Pour bien des raisons qu'il serait trop long sans doute d'expliquer en ce moment, ce système du projectile forcé, que nous n'avons jamais appliqué, car nos pièces à chargement par la culasse peuvent aussi se charger par la bouche, ce système a été successivement abandonné par la plupart des artilleries qui l'avaient adopté, ou s'il subsiste encore chez quelques-unes, c'est seulement à l'état de nouvelle édition qui n'a pas encore subi l'épreuve de la pratique. Les Prussiens, pour leur part, en sont à leur troisième édition, mais qui vient seulement de paraître.

Les Autrichiens, qui nous avaient pris un canon à Magenta, ont débuté comme les autres, lorsqu'ils ont tenté la création d'une artillerie rayée en voulant faire quelque chose de tout à fait original, et même ils sont allés dans ce sens plus loin que personne. Ils commencèrent, sous la direction d'un officier très ingénieux et très distingué, le général baron Lenk, par adopter un canon qui, au lieu de poudre ordinaire, se chargeait avec du fulmi-coton. Un nombre assez considérable de batteries, une trentaine, dit-on, soit deux cent quarante pièces, avaient été déjà construites dans ce système, lorsque l'expérience et l'explosion spontanée d'un magasin forcèrent de reconnaître que le fulmi-coton, même perfectionné comme il l'avait été par le général Lenk, n'était pas encore devenu une matière propre au service de guerre. Forcés de revenir sur leurs pas, les Autrichiens ont depuis construit une artillerie de campagne moins ambitieuse comme nouveauté. Pour les poids, les dimensions, les attelages, le calibre, le nombre des

rayures, etc., elle ressemble de si près à la pièce française, que l'on peut la regarder comme une inspiration assez directe de la nôtre. Le trait essentiel par lequel elle en diffère, c'est le projectile, qui est cependant du même poids et du même calibre, mais qui est construit de façon à réduire autant qu'il est possible le vent que nous accordons au nôtre. C'est toujours la même idée qui revient, quoiqu'il faille reconnaître que, dans l'application, les Autrichiens ont donné au problème une solution qui est particulière à leur artillerie. Leur boulet est revêtu d'une chemise de zinc et d'étain que l'on pourrait qualifier d'ailette continue, destinée qu'elle est à s'emboîter aussi exactement qu'il est possible dans les rayures, à réduire le vent au minimun, et surtout à centrer le projectile, à faire en sorte que son axe se confonde avec l'axe de l'âme de la pièce. Cette dernière condition est importante pour la justesse du tir; mais de tous les moyens de l'obtenir, est-ce le meilleur que les Autrichiens ont choisi? Les Anglais, qui, les premiers avec sir W. Armstrong, avaient construit des projectiles sur des données semblables, les ont abandonnés avec le temps, qui a révélé dans la pratique des inconvéniens sur lesquels la théorie n'avait pas compté, ou, pour mieux dire, sans lesquels elle avait compté. La soudure des trois métaux, qui, ayant à résister au choc violent des gaz, a besoin d'être très solide, est une opération qui ne se fait pas toujours d'une manière suffisamment sûre dans les ateliers des arsenaux, et ensuite la juxtaposition de métaux différens produit des actions chimiques qui, au bout d'assez peu de temps, les désagrégent, détruisent la régularité des calibres, modifient les conditions en vue desquelles les projectiles avaient d'abord été fabriqués. Ce n'est pas tout. La chemise de zinc ou de plomb se déchire souvent irrégulièrement dans l'âme de la pièce, et alors la justesse du tir en est très compromise; d'autres fois la chemise s'arrache, et les morceaux se transforment en une sorte de mitraille à faible portée qui rend dangereux les alentours de la pièce. En Chine, les Anglais employant des projectiles de ce genre, et voulant tirer par-dessus leurs lignes, comme nous le faisons impunément avec nos canons, blessèrent bon nombre de leurs propres tirailleurs. Le fait, qui fut contesté d'abord, a depuis été authentiquement constaté. Enfin ces chemises de zinc ou de plomb, étant ainsi forcées dans les rayures, y laissent des couches de métal qu'il faut fréquemment gratter, qui rendent le lavage de la pièce souvent nécessaire, toutes circonstances qui contribuent à l'usure du canon, et qui peuvent nuire grandement à la rapidité du tir.

Ces observations s'appliquent avec plus de force encore à l'artillerie prussienne, qui de plus, dit-on, a déjà fourni des cas d'éclatement assez nombreux, — qu'ils fussent causés par un vice de con-

struction ou bien par une méprise dans le choix qui a été fait de la qualité du métal employé. Les bruits qui courent à ce sujet sont sans doute exagérés, mais ils émanent de telles sources qu'il est impossible de ne pas leur attribuer quelque fondement. Quoi qu'il en soit, et même en mettant à part cette question de la sécurité des servans, qui a certes une grande importance, nous pouvons dire qu'en France du moins les autorités les plus compétentes regardent la pièce autrichienne, qui se charge par la bouche, comme devant fournir un meilleur service, plus sûr, plus simple, plus facile, plus militaire enfin que la pièce prussienne à projectile forcé et à chargement par la culasse.

Nous n'avons pas à parler de l'armement des Italiens, car nous leur avions donné nos armes. C'est avec nos canons et nos fusils qu'ils ont figuré à Custozza, et ils y ont fait bonne figure. La jeune armée qui a reçu le baptême du feu dans cette sanglante bataille en est sortie à son honneur. Sans doute elle n'a pas eu la victoire pour elle; qui oserait cependant prétendre que dans les mêmes conditions toute autre eût mieux réussi? La position des Autrichiens enfermés dans leur quadrilatère comportait de tels avantages qu'il eût fallu presque un miracle pour obtenir un succès dès la première rencontre; néanmoins il ne faut pas blâmer le gouvernement du roi Victor-Emmanuel et ses généraux d'avoir affronté cette rencontre. En l'état moral de la cause, ils n'étaient pas libres de ne point aller chercher les Autrichiens dans leur fort; s'ils n'y fussent allés, il n'y aurait point eu assez de sarcasmes pour leur reprocher une pusillanimité dont le simple soupçon est cent fois plus désastreux pour une armée qu'une bataille honorablement perdue. Cette nécessité était surtout imposée à une jeune armée qui n'avait pas encore eu l'occasion de faire ses preuves, et qui savait que sa valeur était contestée par une malveillance active. L'épreuve a été rude, mais les troupes qui l'ont subie n'ont pas à la regretter, car elles ont su y conquérir leurs titres à la considération de l'Europe politique et militaire.

IV.

Il serait téméraire de porter dès aujourd'hui un jugement d'ensemble sur tous les événemens de cette courte et sanglante campagne; cependant le peu que nous ont encore appris les dépêches télégraphiques et les rares bulletins qui ont été publiés suffit déjà pour confirmer de la manière la plus éclatante quelques idées générales qui ne sont pas toutes nouvelles, mais qui ressortent de la situation avec une force plus grande que jamais.

Les longues guerres sont devenues presque impossibles en Eu-

rope, ou du moins, si l'on doit voir encore des guerres qui durent, on peut être certain que le cours en sera nécessairement interrompu par des trêves plus longues que les périodes mêmes des opérations actives. Le développement de la richesse générale, le perfectionnement de la viabilité et des moyens de transports, les progrès extraordinaires que la science a fait faire à la puissance destructive des engins de guerre, permettent de réunir sur le champ de bataille des masses d'hommes dont on n'avait pas l'idée autrefois, de préparer des chocs auprès desquels les plus terribles batailles des temps passés semblent presque d'innocentes idylles; par contre, ce sont des efforts que ni vainqueurs ni vaincus ne peuvent soutenir pendant longtemps. Les pertes d'hommes et de matériel qui se font en quelques jours trouvent bientôt leur terme dans l'épuisement tout au moins momentané des parties. L'esprit recule d'abord effrayé à la seule pensée de ces hécatombes épouvantables. Cependant, en allant au fond des choses, on ne sait s'il faut regretter les conditions où jadis se faisait la guerre. Aujourd'hui l'on immole sans doute plus de monde en moins de temps sur le champ de bataille; en revanche le nombre de ceux qui mouraient lentement et obscurément de toutes les maladies que les armées traînent à leur suite, ce nombre est infiniment moindre. Le général Préval calculait que dans le système des guerres anciennes il fallait compter pour un homme frappé dans l'action au moins deux autres hommes qui périssaient de maladie dans les hôpitaux ou dans les fossés des routes; mais pour produire l'épuisement qui forçait enfin les adversaires à la paix, il fallait un temps infiniment plus long, temps de cruelles misères pour ceux qui étaient enlevés par les armées, et aussi pour les peuples. En définitive, pour arriver au but de la guerre, c'est-à-dire à la paix, on ne sacrifiait sans doute pas moins de victimes qu'aujourd'hui, seulement l'on y dépensait plus de temps. Était-ce meilleur pour l'humanité? Valait-il mieux périr miné par la fièvre et par les privations, épuisé par le typhus et par les dyssenteries plutôt que de mourir de la mort glorieuse du soldat? Il n'est pas un militaire qui hésiterait, s'il pouvait choisir.

Mais le choix n'est pas à faire. Que la guerre soit plus ou moins meurtrière aujourd'hui qu'autrefois, que l'on regrette ou que l'on ne regrette point le passé, ce sont là discussions oiseuses; ce qu'il importe de savoir et de ne pas oublier, c'est que de nos jours le démon de la guerre, utilisant à son profit les créations de la paix, de la science et de l'industrie, est devenu capable, dès son premier mouvement, de porter des coups qui désemparent les armées les plus nombreuses, les plus vaillantes et les mieux organisées. Jamais la vitesse, l'économie du temps, la rapidité de l'action, qu'elles viennent des combinaisons et de la résolution de l'esprit ou de la

puissance des engins, n'ont été un gage plus certain de la force. En 1859, nous livrions notre première bataille à Montebello le 20 mai, et la dernière à Solferino le 24 juin, après quoi l'Autriche recevait la paix à Villafranca. En 1866, la guerre était déclarée de fait le 14 juin par le vote de la diète qui ordonnait la mobilisation des armées fédérales, et les Prussiens occupaient Dresde le 18 du même mois; ils livraient leurs premiers combats le 25, ils gagnaient la bataille de Sadowa le 3 juillet, et le 4 l'empereur François-Joseph réclamait la médiation de la France.

On ne saurait justifier au point de vue de la morale les thèses qu'a soutenues M. de Bismark, et les procédés qu'il a employés pour faire éclater cette guerre; toutefois il serait absurde de ne pas reconnaître que, voulant la faire, le gouvernement prussien l'a préparée avec une prévoyance qui n'a été mise en défaut sur aucun point, et qu'il a conduit ses opérations avec une habileté et une énergie qui, vaillamment secondées par la nation tout entière, ont mérité les brillans succès qu'elles ont obtenus.

Les Autrichiens, qui n'avaient pas pour eux tous les avantages, mais qui auraient dû en avoir de très considérables, si leurs affaires eussent été aussi bien menées que celles de leurs adversaires, les Autrichiens ont été vaincus et réduits en une semaine. Ils ont dû commettre des fautes énormes, cela est certain, quoique l'on ne puisse dire encore à qui il convient d'en attribuer la responsabilité. Nous en savons cependant assez pour être dès aujourd'hui convaincus que ce n'est pas à l'armée qu'il faut s'en prendre, et qu'il est injuste autant qu'impolitique de vouloir lui faire porter les conséquences des fautes que d'autres ont commises. Cette armée vouée à la défaite a fait noblement son devoir. Dans aucune des rencontres où elle a été compromise et toujours contre des nombres très supérieurs, contre un armement dont la puissance était écrasante, on ne voit qu'elle ait manifesté le moindre symptôme d'humiliante faiblesse. Ce n'est pas elle qui est coupable, si elle ne s'est pas trouvée prête, si elle n'était pas pourvue du fusil à aiguille. Les pertes qu'elle a faites sont immenses, cent mille hommes peut-être tués, blessés ou prisonniers dans l'espace de huit jours; mais la grandeur même du sacrifice enseigne que cette armée a conservé ses droits au respect, et que sur ses drapeaux couverts de tels flots de sang il n'y a place pour aucune souillure. La honte, si honte il y a, serait à ceux qui poursuivraient encore le courage malheureux, et elle retomberait d'un poids accablant sur l'Autriche, si la cour de Vienne croyait réparer son honneur en cherchant à flétrir ceux qui ont versé leur sang pour la défendre.

XAVIER RAYMOND.

LA

CULTURE DU COTON

EN ÉGYPTE ET AUX INDES

LE TRAVAIL LIBRE AUX ÉTATS-UNIS

I. *Reports of the commissioner of agriculture for the year 1864*, Washington, *government printing office*, 1865. — II. Tableaux officiels des douanes anglaises, etc.

Au début de la rébellion américaine, on était loin en France et en Angleterre de se faire une idée juste du contre-coup que notre industrie et notre commerce allaient éprouver. On voyait sans être trop ému se tarir la source d'où l'Europe et pour ainsi dire l'univers entier retiraient le coton. Nous nous en procurerons ailleurs, disait-on. Les économistes de cabinet faisaient à cet égard un calcul bien simple : quatre millions de noirs travaillant mal, quelques centaines de mille de petits blancs pauvres et mal outillés, produisent 4 millions 1/2 de balles de coton sur une superficie moyenne de 5,500,000 acres, ce qui fait un peu moins d'un homme par acre; comment ne trouverait-on pas dans tout l'univers de quoi combler la lacune qui va résulter de l'interruption du travail aux États-Unis? La presse anglaise particulièrement développait ce thème avec complaisance. A l'entendre, les Indes, le Brésil, l'Afrique, la Turquie, la Chine, l'Australie, stimulés par l'appât de prix exceptionnels et aidés par l'or britannique, allaient pouvoir

avant peu exporter des quantités immenses de coton. Dans un an, la production normale serait rétablie, et au-delà; on aurait même gagné de pouvoir se passer des Américains, à qui on avait un peu imprudemment laissé accaparer le monopole de la production cotonnière. Il se mêlait à ces calculs et à ces espérances des sentimens peu sympathiques pour la grande république américaine. Les gouvernemens eux-mêmes partageaient la sécurité générale sur les résultats économiques que la guerre de sécession allait entraîner pour l'Europe. Guidés par des considérations politiques que nous n'avons pas à discuter ici, ils s'empressaient de reconnaître aux rebelles le titre et les droits de belligérans. Ils donnaient ainsi à l'insurrection, en même temps qu'une certaine force morale et une sorte de légitimité, des moyens d'action puissans, la possibilité d'agrandir et de prolonger la lutte. Les intérêts que compromettait si gravement cette mesure la laissèrent cependant passer avec une sorte d'indifférence. Les événemens allaient se charger de secouer cette torpeur des esprits. Bientôt le manque de coton prit les proportions d'une calamité publique; la misère dans les districts manufacturiers devint effrayante, et en dehors même des chômages désastreux qui réduisaient des milliers d'ouvriers à la famine, les troubles les plus graves survinrent dans toutes les branches du commerce européen. Nous avions dès 1861 prévu ces tristes résultats. En présence des calculs optimistes de la presse anglaise, du silence de la presse française et de l'attitude des gouvernemens, nous avions essayé de montrer que la levée de boucliers de ces esclavagistes, objet de tant de complaisances, n'allait à rien moins qu'à nous ruiner. On ne nous écouta point. Aujourd'hui l'opinion publique a semblé passer d'un excès à l'autre. Elle exagère les craintes, comme elle avait exagéré les espérances; elle semble croire que les prix du coton ne baisseront pas, elle craint que la suppression du travail servile et l'insuccès des tentatives faites pour remplacer les États-Unis comme centre producteur ne maintiennent les cours élevés et quelque peu extrêmes que nous subissons aujourd'hui. Telle n'est pas notre opinion, et nous allons en donner les motifs. Quel avenir est réservé à la production cotonnière dans les diverses contrées du globe où on a essayé de l'acclimater depuis la rébellion? quelle sera l'influence de l'abolition de l'esclavage sur le rendement en coton des plantations des états du sud? Voilà les deux points que nous allons examiner. Comme dans l'étude que nous avons déjà consacrée à la crise cotonnière (1), nous ne nous appuierons que sur des faits bien établis et sur des chiffres. En ma-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1861.

tière industrielle et agricole, rien ne vaut contre l'expérience, c'est là le vrai criterium auquel on se doit attacher.

I.

Si les résultats obtenus dans divers pays pour la culture du coton n'ont pas répondu aux vœux qu'on formait et à l'espoir qu'on avait conçu, ce n'est pas que de très grands efforts n'aient été tentés. Partout où le climat et la nature du sol permettaient d'exploiter la précieuse fibre, on s'est jeté dans cette voie avec ardeur, parfois avec une sorte de fièvre. De tous côtés surgirent les plantations, et la première partie du programme des économistes se réalisa de point en point : le coton fut essayé d'un bout du monde à l'autre comme ils l'avaient annoncé. Restait à remplir la seconde partie du programme, produire avec le concours de tout l'univers autant de coton que le faisaient les seuls États-Unis. Ici les premiers expérimentateurs se heurtèrent à des difficultés que les statisticiens avaient négligé de prévoir, à des écueils qu'ils avaient omis de signaler. Nous allons raconter avec quelques détails l'histoire de ces méprises, en dégager autant que possible les élémens contingens et transitoires, et montrer sur quelle production totale il est permis de compter pour l'avenir.

Parmi les pays qui se signalèrent dans cette joute pour la production du coton, l'Égypte se place au premier rang. Elle a même réalisé un véritable tour de force : la récolte cotonnière n'y avait jamais dépassé, jusqu'en 1860, 580,000 quintaux; elle est montée successivement à 800,000 quintaux, 1 million de quintaux, et s'est enfin arrêtée au chiffre (un peu incertain cependant) de 1,800,000 quintaux (1). Il semble que ce soit là un résultat merveilleux, un exemple éclatant et sans réplique des prodiges que peut enfanter la spéculation. Il y a néanmoins bien des ombres à ce brillant tableau. Le prix du coton brut avait plus que triplé; il s'était élevé de 15 à 54 talaris le quintal. De là cette fièvre cotonnière, dont on ne peut se faire une idée en Europe, et qui, du fellah au bourgeois, du dernier artisan au plus haut fonctionnaire, s'empara un moment de toute l'Égypte. Cette production forcée et anormale, à laquelle tout fut sacrifié, au lieu d'enrichir le pays, attira sur lui une succession de fléaux. On fut d'abord menacé de la famine, et, chose inouie dans la fertile vallée du Nil, il fallut demander à l'étranger les grains et les farines pour nourrir bêtes et gens. Malgré les envois que faisaient Marseille, Trieste, Odessa, la panique s'en mêla, le grain monta à

(1) Le quintal de coton est de 45 kilogrammes.

des prix fous. Les petites fèves de Saïd et Béhéra, ce mets égyptien par excellence, sextuplèrent de prix; les fourrages suivirent cette progression. Les bestiaux, mal nourris, commencèrent à dépérir; on n'en exigea pas pour cela moins de besogne, au contraire. Outre les labourages, on les attelait aux puits à roue, ou *sakies*, qui fournissaient l'eau d'arrosage. Il fallait arroser, arroser à tout prix la plante qui rapportait tant d'or; on surmena les attelages, une épizootie se déclara. Quelques milliers de bœufs moururent d'abord sans que personne y prît garde; on avait bien d'autres préoccupations! Cependant la mortalité grandit dans des proportions effrayantes. On s'en fera une idée quand on saura qu'il est mort, de l'aveu du gouvernement même, plus de 600,000 têtes de bétail en Égypte. Comme il arrive d'ordinaire, et comme il ne pouvait manquer d'arriver chez le peuple le plus fataliste de tout l'Orient, une panique pire que le mal vint encore le compliquer. Le gouvernement s'émut, le vice-roi fit à l'étranger d'immenses achats de chevaux, de mules et de bœufs, qu'en prince soigneux de sa fortune non moins que des intérêts de ses sujets il se chargeait de vendre aux fellahs à des prix fixés par lui. Les sept huitièmes des bêtes qu'on lui expédia étaient des bêtes de rebut. Marseille, Trieste, la Syrie, inondèrent le marché égyptien de chevaux et de mulets trop faibles, qui, non acclimatés, mal nourris, écrasés de travail dès leur arrivée, périssaient par centaines. Les bœufs venaient de la Russie méridionale; ils apportaient avec eux la peste des steppes, qui règne constamment dans ces régions; beaucoup mouraient en route, on s'empressait de vendre, à peine débarqués, les autres, qui ne valaient guère mieux. Ni viande de boucherie mangeable, ni lait, ni beurre dans toute l'Égypte! Se passer de beurre était impossible, on en demanda à la Russie, qui en fournit beaucoup et de détestable. Trieste à cette occasion se créa une singulière spécialité et y réalisa de gros profits : diverses maisons européennes passèrent avec le gouvernement du vice-roi des contrats par lesquels elles s'engageaient à livrer d'immenses quantités de beurre fondu. Ce beurre se fabrique à Trieste, il se compose par portions égales de lard de porc, de suif de l'Adriatique et de beurre du Tyrol. Le vice-roi prenait livraison de ces fournitures, et les revendait à son tour aux ministères de la guerre et de la marine, aux particuliers, jusque dans les villages. Il y a quelque chose de piquant à voir un prince mahométan devenu sans le vouloir et le savoir le propagateur dans ses états d'un mets formellement prohibé par le Coran et le vendre lui-même à ses administrés. Ceux-ci ne se doutent pas encore, à l'heure qu'il est, que sous forme de beurre fondu ils mangent tous les jours leur condamnation.

A défaut de bêtes de somme, on recourut à des machines à va-

peur. L'Angleterre s'empressa d'envoyer divers modèles de locomobiles et de pompes; bientôt le marché fut encombré de machines de toute sorte, la plupart mauvaises. Les fellahs, qui s'étaient jetés sur les premières arrivées, ne tardèrent pas à entrer en défiance et n'achetèrent plus rien. Ici intervint encore l'initiative active, sinon toujours désintéressée, du gouvernement. Ismaïl-Pacha fit venir un grand nombre de locomobiles attelées à des pompes centrifuges d'un bon modèle, et les céda ensuite aux cultivateurs. C'était quelque chose, il restait encore néanmoins de grandes difficultés à résoudre. Une machine à vapeur dans une campagne suppose une organisation industrielle bien supérieure à celle de l'Égypte. On n'avait ni mécaniciens, ni chauffeurs, ni ateliers de réparation. Des mécaniciens, il en vint un peu de partout; les neuf dixièmes ne savaient pas donner un coup de lime. On peut se figurer ce que devaient devenir les machines en de pareilles mains. Il faut ajouter que l'on ne pouvait pas toujours se procurer du combustible, même en le payant à des prix excessifs. Une tonne de houille, qui vaut 12 francs 50 centimes chargée sur navire à Newcastle ou à Cardiff, revenait sur la plantation à 75 ou 100 fr.; nous avons souvent payé ce prix-là nous-même à la station de Zagazig. Le service du chemin de fer ou les expéditions par voie de terre se faisaient du reste si mal que souvent du charbon d'Europe arrivé à Alexandrie en avril ne parvenait qu'en août ou septembre à destination, mettant de quatre à cinq mois pour faire une cinquantaine de lieues. Il fallut, en présence de tant d'obstacles, renoncer aux pompes locomobiles; il ne s'en vend plus une seule aujourd'hui à Alexandrie. Un ingénieur vénitien, M. Lucovich, avait eu l'heureuse idée d'établir de puissans appareils élévatoires mus par des machines fixes de 50 à 100 chevaux de force. Installés dans des endroits convenablement choisis, ces appareils fournissaient aux propriétaires voisins l'eau d'irrigation moyennant redevance. M. Lucovich était même parvenu à organiser une compagnie pour l'exploitation de cette idée. Le gouvernement égyptien n'approuva pas ce plan; il redoute tout ce qui peut donner dans l'intérieur des campagnes trop d'influence à l'élément européen. Cette détermination d'Ismaïl-Pacha a été pour l'Égypte un grand malheur, c'est par millions qu'il faut évaluer les pertes qu'elle lui a occasionnées. Le système imaginé par M. Lucovich assurait en effet l'irrigation de toutes les terres à coton de la manière la plus économique (1).

(1) Voici une comparaison du prix de revient de l'irrigation par les divers systèmes :

Irrigation par puits à roue.	Le feddan (*)	104 fr. 80 cent.
— par pompes à vapeur.	—	78 fr. 40 cent.
— à forfait (système Lucovich). . .	—	41 fr.

(*) Le feddan vaut 1 acre 1/4 ou 1/2 hectare environ.

Rien néanmoins ne découragea les fellahs. Il n'était pas rare d'en voir s'atteler à la charrue ou au manége d'un puits à roue et faire office de bêtes de somme. Ni la famine, ni l'épizootie, ni la désastreuse expérience des machines à vapeur, ni deux inondations manquées du Nil, l'une trop forte, qui submergea et ravina les terres, l'autre trop faible, qui les laissa arides, rien ne déconcerta ces travailleurs acharnés, âpres au gain, et que les prix magiques auxquels s'était élevé le coton avaient électrisés.

Les pauvres fellahs avaient beau s'exténuer de fatigue, ils n'en étaient pas plus riches, et nous voici amenés à envisager le côté moral de cette situation, dont nous n'avons indiqué que le côté matériel. Sous l'opulence malsaine qui avait envahi l'Égypte, une véritable misère la consumait. Si le fellah gagnait beaucoup, il dépensait promptement cet argent gagné trop vite. On le voyait courir les foires : esclaves, argenterie, bijoux, meubles, dîners fins, il ne se refusait rien; après avoir satisfait quelques fantaisies puériles et ruineuses, il se trouvait plus pauvre qu'auparavant, dans un milieu où le prix de toute chose avait quadruplé, et à la merci des usuriers. L'usure en effet n'avait pas tardé à s'abattre comme une calamité dernière sur une société où s'étaient développés d'aussi ardens appétits de lucre. Une compagnie avait essayé d'abord de constituer une banque agricole semi-indigène, qui aurait été une sorte de société de crédit mutuel et aurait prêté de l'argent aux fellahs à un taux modéré. Ce qui était arrivé pour la compagnie Lucovich se renouvela. Ismaïl-Pacha craignit que cette banque ne contribuât à faire prévaloir l'influence européenne dans le cœur du pays, et il s'opposa à cette institution, qui eût rendu les plus grands services. Le prêt libre fit bientôt monter le taux de l'intérêt jusqu'à 60 pour 100; le pauvre fellah s'en trouva écrasé et cessa de payer. Le gouvernement, les chancelleries passèrent plusieurs mois à chercher un remède à une situation aussi tendue. Ismaïl-Pacha en trouva un : il offrit de payer toutes les créances couvertes par de bonnes hypothèques en se substituant sans autre forme de procès au lieu et place des propriétaires. Ainsi fut fait, et les malheureux débiteurs se trouvèrent débarrassés du même coup de leur dette et de leur terre. Pour la plupart des fellahs, c'est en définitive le résultat le plus clair qui a été retiré de ces brillantes campagnes cotonnières. — L'Égypte commence à s'apercevoir qu'en faisant un rêve d'or elle a fait un mauvais rêve. Elle se réveille, elle n'a plus ni céréales, ni légumes, ni fourrages, ni bestiaux, ni pain, ni viande; les petits propriétaires sont dépossedés ou ruinés; voilà ce qu'a produit une spéculation enfiévrée. On en revient maintenant, on reprend la culture des céréales, des légumes; on la re-

prendra de plus en plus à mesure que les cours du coton fléchiront. Avant la guerre américaine, le *mako* se vendait de 70 à 87 francs le quintal; le prix de revient était, pour le propriétaire égyptien arrosant sa terre avec un puits à roue, de 60 à 70 francs le quintal. Ce prix de revient s'est élevé, par suite de l'épizootie, de l'enchérissement de la main-d'œuvre, du taux élevé de l'argent et de la rareté des vivres, à environ 114 fr. 50 c. On peut compter que, grâce à l'introduction des pompes locomobiles, le coton ne coûtait pas au producteur égyptien dans ces derniers temps plus de 102 fr. le quintal; il ne lui aurait coûté que 83 francs, si on avait appliqué sur une large échelle le système Lucovich. Le prix de vente est monté au contraire à 275 francs le quintal. Ces chiffres servent à montrer les larges bénéfices dont le coton a été la source pour l'Égypte; ils montrent également que, si le prix tombe à 130 francs le quintal, le fellah n'aura plus guère d'avantage à le cultiver. La production cotonnière reviendra sans doute à ce qu'elle était avant que n'éclatât la rébellion américaine. Elle se relèvera un peu, si le gouvernement, ce qui n'est guère probable, renonce à ses préventions contre les compagnies européennes, et se décide à faciliter l'irrigation économique des terres à coton. Même avec les taux actuels, l'épuisement de l'Égypte et l'appauvrissement général feront certainement descendre la récolte de 1866 au chiffre de 1 million de quintaux. Telles sont les ressources que l'on peut attendre de l'Égypte pour l'avenir.

Ne quittons pas la côte septentrionale de l'Afrique sans mentionner l'Algérie, pour mémoire seulement, car elle ne figure dans la liste des contrées qui ont contribué à l'approvisionnement régulier de l'Europe que pour un chiffre insignifiant. Les encouragemens du gouvernement français n'ont pas manqué, quelques efforts isolés ont été faits; le sol et le climat favorisent singulièrement sur certains points la croissance de la plante; néanmoins la production cotonnière a été presque nulle. Cela était facile à prévoir : la main-d'œuvre est trop chère en Algérie pour que la culture du coton puisse s'y propager et devenir rémunératrice. Il en sera ainsi tant que le Bédouin n'aura pas renoncé à la vie nomade, tant qu'il professera pour le travail des champs un suprême mépris, et qu'il se contentera de cultiver d'un air dédaigneux et superbe quelques lopins de terre disséminés dans de vastes déserts, sans renoncer, même dans l'accomplissement de ces sommaires besognes agricoles, au long mousquet, son inséparable compagnon. Les cours excessifs qui ont régné sur les marchés du continent depuis 1861 ont été à peine suffisans pour que les rares planteurs algériens qui se sont livrés à la culture du coton aient pu réaliser un bénéfice raison-

nable. Comment dans ces conditions aurait-il pu se rien fonder de stable? Aux premiers symptômes de baisse, la production s'est arrêtée.

En Syrie, où la culture du coton était pratiquée depuis longtemps et où habite une population d'agriculteurs laborieux, la récolte cotonnière a triplé de 1862 à 1865. Ce n'est pas un résultat bien important au point de vue de la consommation générale, mais c'est un résultat honorable pour ce courageux petit pays. En Anatolie, la récolte ordinaire du coton a quadruplé pendant la même période. L'Anatolie a la spécialité du coton désigné dans le commerce sous le nom de « Smyrne; » on ne l'avait employé jusqu'à l'année 1862 qu'à la fabrication des mèches de lampe et de bougie. Le gouvernement ottoman a mis à la disposition des propriétaires des semences étrangères destinées à améliorer la qualité du coton indigène. Le « Smyrne » entre aujourd'hui pour une large part dans la filature. Ces deux pays ne paraissent ni l'un ni l'autre disposés à entreprendre une lutte sérieuse pour maintenir le rang qu'ils ont conquis parmi les pays à coton. Les quantités qu'ils livrent au commerce diminuent à mesure que les prix baissent, elles seront bientôt ramenées à ce qu'elles étaient en 1860.

Les provinces ottomanes, situées de chaque côté de la mer de Marmara, en Europe et en Asie, les îles de Chypre et de Candie, méritent une mention spéciale pour l'ardeur qu'elles ont déployée dans cette noble lutte d'ingénieuse activité dont tout le Levant était le théâtre. Dès le premier moment de la crise cotonnière, le gouvernement du sultan n'était pas resté inactif; il avait fait venir de tous côtés les semences les plus appropriées au sol et au climat de la Turquie. On donna surtout la préférence au *mako* d'Égypte, et cette variété réussit fort bien sur les rives du Bosphore. La température moyenne y est cependant plus faible que sur les bords du Nil, et quelques-uns des fruits, ceux qui se nouaient tard, ne pouvaient venir à maturité complète. C'est là un inconvénient qui disparaîtra à mesure que la plante sera mieux acclimatée. Le lent travail de l'acclimatation la modifiera de manière à lui faire acquérir des aptitudes correspondant aux conditions du milieu nouveau dans lequel elle a été transportée. Une nouvelle variété en résultera, participant du mako sans se confondre avec lui, et qui ne tardera pas à prendre une dénomination et une cote commerciale distinctes. Doit-on espérer cependant que la production cotonnière se généralisera dans ces contrées, et que l'Europe en retirera des approvisionnemens importans? Non sans doute. Les plantations turques, en raison du mauvais état des routes, de la difficulté des communications, de l'instruction et des ressources bornées des propri-

taires, se trouvent placées dans une situation d'infériorité en présence des pays plus avancés, mieux organisés et plus instruits. La Turquie a pu, dans un moment de cherté excessive, obtenir des résultats brillans; elle n'avait à lutter alors qu'avec des pays placés dans les mêmes conditions qu'elle. Quand les États-Unis seront rentrés en lice, elle sera distancée, car son coton coûtera trop cher et sera inférieur. D'abord la cueillette est pratiquée d'une manière défectueuse, qui nuit à la qualité de la fibre et produit un déchet sensible : au lieu d'enlever le coton qui pend aux noix mûres et ouvertes, le paysan coupe les fruits et les entasse dans un sac. Beaucoup des fruits ainsi enlevés ne sont pas tout à fait mûrs; le paysan est d'autant moins difficile à cet égard qu'il trouve plus simple de bien remplir son sac et de revenir moins souvent faire la cueillette. Les noix ainsi récoltées sont portées au village et jetées dans un coin sans autre précaution. Elles sont toujours humides, il en résulte un commencement de fermentation qui noircit et détériore la fibre. Arrive le marchand, une sorte de marchand ambulant qui court les villages avec ses chameaux et ses mulets. Il examine le lot, établit le prix d'après la blancheur, la propreté, la maturité du coton, et le transporte à un établissement central où se fait tardivement l'opération la plus essentielle, la véritable cueillette. Les fruits bien ouverts et bien mûrs sont dépouillés à la main de leur houppe soyeuse. Les autres vont au soleil ou aux fours, sont ensuite ouverts de force avec les doigts pour qu'on puisse en arracher le coton; mais ce coton est court, laineux, sans consistance, le classificateur le reconnaît vite dans la masse, et il taxe à un prix inférieur tout le lot auquel il est mêlé.

La cueillette doit se faire tous les jours, dès que la rosée s'est évaporée sous les rayons du soleil; elle doit être faite à la main et sans arracher le fruit. Dans les pays qui cultivent bien, des enfans sont généralement employés à ce travail facile et peu rétribué; ils arrachent le coton, qui se présente en flocons sur les fruits ouverts et béans. A ce moment, la fibre est à point; il n'y a d'autre précaution à prendre que de la préserver de l'humidité jusqu'au jour où on la dirigera sur la filature. Telle est la méthode constamment employée aux États-Unis et adoptée dès le principe en Égypte. Quand on vend son coton en *coques*, comme le font les Turcs, on vend du coton inférieur, on le vend moins cher et on se prive volontairement du bénéfice que peuvent procurer les graines, cotées à Londres 200 fr. le tonneau. Ces graines donnent de l'huile à brûler, et après qu'on les a pressées pour en extraire cette huile, le résidu peut servir encore à faire des tourteaux dont le bétail se montre friand. Il faudrait donc amener la Turquie à cultiver avec plus de

soin. Il serait également à désirer que les districts producteurs fussent pourvus des machines connues sous le nom de *Mac-Arthy's cotton gin.* Ces machines séparent la graine et la fibre d'une manière irréprochable; non-seulement elles n'altèrent pas la soie, mais elles l'étirent au contraire, lui donnent une première façon qui en augmente considérablement la valeur. Des négocians anglais ont déjà importé en Turquie quelques-unes de ces machines; elles ont rendu d'excellens services, mais elles n'ont profité qu'au commerce européen. Le cultivateur indigène, qui vendait son coton brut, devait se contenter du maigre bénéfice d'une exploitation tout à fait primitive. C'est une vérité élémentaire que celui qui vend son blé en farine y gagne deux choses, d'abord la farine, puis la plus-value offerte par la consommation impatiente à un produit qu'elle peut utiliser immédiatement. Cette règle s'applique à tous les produits du sol : plus ils ont subi de main-d'œuvre industrielle, plus ils rapportent de profits. Le gouvernement ottoman pourrait forcer les districts à se procurer à leurs frais ces utiles machines. Sans doute, en thèse générale et dans des pays suffisamment avancés, il est déplorable de voir l'administration supérieure réglementer les efforts de l'initiative individuelle et s'immiscer dans les intérêts privés. En Turquie, aux Indes anglaises et hollandaises, en Russie, cette intervention de l'état peut avoir néanmoins de bons effets.

L'élément dirigeant, par suite de relations fréquentes avec l'Europe occidentale, a dans ces contrées une instruction soignée et des vues souvent généreuses; la grande masse de la population au contraire y croupit dans une affreuse ignorance, elle a besoin de recevoir une impulsion extérieure pour vaincre son inertie traditionnelle et se mettre en mouvement. Une fois l'élan donné et la voie indiquée, on pourra s'en remettre, pour continuer l'œuvre, aux populations elles-mêmes; la prospérité matérielle ne tardera pas à developper en elles les qualités et les aptitudes qu'exige la pratique de la liberté. La Turquie offre un exemple des résultats heureux que peut produire une action administrative intelligente dans un pays arriéré. C'est aux efforts persévérans des membres du gouvernement, au zèle déployé par tous les fonctionnaires, qu'elle doit le succès de ses quatre dernières campagnes cotonnières, succès qui a de beaucoup dépassé ce que l'Europe espérait des provinces ottomanes.

Ce n'était néanmoins ni sur l'Égypte ni sur la Turquie que les optimistes faiseurs de calculs de la presse européenne et surtout de la presse anglaise comptaient pour combler le déficit : c'était sur les Indes anglaises. Là, on devait voir de véritables miracles. L'énergie anglo-saxonne, les capitaux anglo-saxons allaient trouver dans l'Inde

un admirable champ d'opération. On ne parlait de rien moins que de fournir bientôt du coton à tout l'univers. Il faut rendre cette justice aux spéculateurs anglais, qu'ils abordèrent cette colossale expérience avec un élan, un entrain extraordinaires. De grandes compagnies furent créées, des exploitations immenses entreprises, des chemins de fer concédés et commencés pour évacuer les énormes quantités de coton qu'on ne pouvait manquer de produire, des canaux d'irrigation tracés et creusés, l'argent répandu à profusion. Il s'agissait de bouleverser la situation agricole des Indes; une occasion inespérée se présentait, il fallait la saisir aux cheveux. On ne procédait pas par demi-mesures. Qu'est-il résulté de ce déploiement d'activité? Une démonstration nouvelle de deux vérités qu'on savait déjà : on a pu apprécier qu'en toute chose il est dangereux de vouloir aller trop vite, et on a pu s'apercevoir une fois de plus que l'organisation de la propriété foncière aux Indes, élément dont les capitalistes de Londres n'avaient pas songé à se préoccuper, s'opposait à la réussite d'aussi vastes combinaisons.

D'abord on voulut aller trop vite. On donna tête baissée dans des innovations qui n'avaient reçu la consécration ni du temps ni de l'expérience. Les exploitations étaient confiées, comme il arrive souvent dans les grandes compagnies, à une armée de directeurs, d'inspecteurs, de surveillans, d'employés, de commis de tout titre et de tout grade, gens bien intentionnés, ardens, sûrs d'eux-mêmes, mais nullement cultivateurs de coton. La première faute commise fut le choix de la semence. De tout temps, on a cultivé dans l'Inde l'espèce de coton connue sous le nom de *gossypium herbaceum*. Le duvet en est court et chargé, il ne convient qu'aux tissus grossiers. On voulut d'abord acclimater les espèces des États-Unis de qualité ordinaire, celles qui donnent les tissus courans. C'est pour tisser cette fibre que la plupart des métiers d'Europe étaient installés; ils n'auraient pu en tisser une autre à moins de modifications coûteuses. D'ailleurs on avait l'air de redouter de produire des fibres trop longues et trop belles : les tissus communs s'adressent à une clientèle qui se compte par millions, les tissus fins et riches n'ont qu'un débouché restreint. Commercialement l'idée était donc irréprochable; au point de vue agricole, on n'avait oublié qu'une chose, c'est que le sol et le climat des Indes ne ressemblent en rien au sol et au climat des États-Unis. Le *sea-island* cultivé en Amérique, à l'est des états à esclaves, sur des atterrissemens de la mer, doit sa force, sa longueur, sa souplesse à l'humidité qui lui est apportée par les vents du large et aux chaudes brises qui ont passé sur le *gulf-stream*. La fertilité du sol riche en détritus et en élémens salins sur lequel il pousse contribue sans doute à développer les

qualités qui le distinguent; elle n'a cependant qu'une influence secondaire, car la plante puise dans l'air ambiant plus que dans le sol l'eau qui lui est nécessaire.

La plupart des variétés de *gossypium* d'Amérique sont dans le même cas; elles ont des racines pivotantes dépourvues de ces appendices chevelus qui pompent par mille suçoirs les sucs de la terre. L'eau d'irrigation, si abondante qu'on la leur fournisse, ne leur suffit pas, elles n'ont pas d'organes pour se l'assimiler. C'est une atmosphère chargée de vapeurs aqueuses, ce sont d'abondantes rosées qu'elles réclament, et c'est justement ce que l'Inde, si bien douée sous le rapport de la chaleur et du sol, ne pouvait leur offrir. Les plaines y sont vastes, déboisées, parcourues par des vents desséchans, les rosées y sont peu abondantes, les pluies y sont rares, et quand elles arrivent, elles sont torrentielles et produisent des effets plus désastreux que profitables. Soumises à un régime hygroscopique si différent de celui qui convient à leur nature, les variétés de coton essayées dans l'Inde ne tardèrent pas, comme toutes les plantes ainsi acclimatées brusquement, à se modifier, à se créer une constitution mieux appropriée aux exigences de ce climat nouveau. Elles dégénérèrent dès la seconde récolte. Quand on s'aperçut qu'on avait fait fausse route, il y avait donc déjà deux ans de perdus en essais infructueux. Nous avons eu nous-même l'occasion d'étudier cette dégénérescence des espèces végétales par suite de l'acclimatation dans des conditions où toutes les mesures étaient prises pour en atténuer les effets. Cette expérience nous a conduit à des résultats assez caractéristiques. L'idée nous était venue, ainsi qu'à beaucoup d'autres planteurs, d'acclimater le *sea-island* en Égypte, où des terres de choix lui furent libéralement accordées, soit au sud, soit au centre du pays, soit enfin dans les riches terrains d'alluvion qui touchent à la Méditerranée. Nulle part la plante, propagée par ses propres semences, n'est restée pure seulement deux ans. Dès la première récolte, on constatait, avec un rendement inférieur à celui du *mako* ordinaire, que les fibres étaient maculées de petits points verdâtres moussus. La graine était déjà entachée du signe de bâtardise, elle était recouverte d'une sorte de bourre végétale qui en compromet la puissance germinatrice et les qualités oléagineuses. En 1855, nous fîmes venir à Londres, pour compléter des expériences entreprises sur la première *Mac-Arthy's cotton gin* importée par nous en Europe, une balle de ce *sea-island* égyptien, première récolte; il avait été cultivé à Solimanieh, à quatre lieues au nord-est du Caire. Après l'avoir façonné avec soin, nous envoyâmes un échantillon de ce coton à des courtiers de Liverpool pour en avoir la classification

officielle et commerciale, sans leur indiquer l'origine de l'échantillon. Ils le trouvèrent « assez semblable au *sea-island;* » mais, ajoutaient-ils, « d'après les *spots* et les petits nœuds dont la fibre est constellée, nous sommes portés à croire que ce coton a été produit ailleurs qu'aux États-Unis. Nous le classons *sea-island* légèrement inférieur. » L'année suivante, ce *sea-island* était classé parmi les makos plus ou moins supérieurs; le prix en était descendu de 26 à 19 deniers. Les quatrièmes semis ne donnèrent qu'une fibre décidément irrégulière, quoique fine, et perdue parmi les diverses productions indigènes de l'Égypte. Ajoutons que le climat d'Égypte et le voisinage des bouches du fleuve font de ce point du globe celui qui, après les États-Unis, est peut-être le plus favorable à la culture du *sea-island.*

Cette difficulté ne fut pas la seule à laquelle vinrent se heurter dans l'Inde les spéculations impatientes. Nous avons dit qu'on avait fait de nombreux chemins de fer, c'est peu dire, on essaya de les improviser. Les voies de communications ordinaires étaient détestables, il est vrai, il était urgent d'y remédier sans retard, et les compagnies se mirent à l'œuvre avec ardeur. Les lignes ferrées furent construites avec une rapidité qui, à distance, émerveillait l'Europe. A les examiner de près, cette admiration se refroidit. En effet, ces lignes sont déjà dans un état déplorable. Les ponts, les ouvrages d'art, l'installation de la voie, les modèles choisis pour les locomotives, tout porte la trace de deux préoccupations exclusives : promptitude dans l'exécution, parcimonie dans la dépense. Il semble que l'on ait eu le dessein moins d'assurer un service régulier et de satisfaire aux exigences d'un trafic durable que d'établir un railway provisoire pour répondre à des besoins passagers. La plupart de ces lignes n'ont qu'une voie, le matériel roulant est insuffisant, les halles, les hangars, les magasins, lorsqu'il arrive qu'une station en possède, sont trop exigus. De là d'insurmontables embarras : avec une voie unique, on ne peut avoir que peu de trains, et chaque train se compose d'un petit nombre de wagons, par la double raison que les compagnies n'ont pas assez de wagons et que les machines sont trop faibles. Dans ces conditions, il est rigoureusement vrai de dire que le chemin de fer est plus nuisible qu'utile. Sur la ligne *East-Indian,* les abords des stations sont encombrés sur une superficie de plusieurs acres de balles de coton, de riches produits, qui séjournent là pendant des mois entiers, attendant qu'on les expédie; le bord des routes en est également couvert. Pendant ce temps, les malheureux négocians à qui ces marchandises appartiennent paient, pour le capital dont elles représentent le gage, des intérêts qui varient entre 12 et 20 pour 100. « Les négocians indi-

gènes, ajoute le correspondant du *Times*, à qui nous empruntons ces détails, se frappent la poitrine, s'arrachent les cheveux, maudissant les Anglais qui les ont induits à croire à l'efficacité des lignes ferrées. Ils regrettent, non sans motif, le bon vieux temps où les transports se faisaient d'une façon plus lente, mais plus sûre, avec les classiques attelages de bœufs. » Il est résulté de cette situation un système de concussion régulier; les chefs de station, dont le salaire annuel est de 100 livres sterling, font fortune. Ils expédient de préférence les marchandises de celui qui offre le plus gros cadeau. Du reste nous en avons vu autant en Égypte il y a quelques mois. Voilà donc où en étaient les chemins de fer indiens au mois de mars 1866. Ils ne pouvaient suffire aux besoins du service, ils soulevaient une « universelle clameur, » et les négocians indiens se désolaient d'avoir eu foi dans ce mode de transport, si économique et si rapide au dire des Européens. N'eût-il pas mieux valu créer moins de lignes, les établir avec moins de hâte, les construire avec plus de solidité et une meilleure entente?

Rien de tout cela pourtant n'est irréparable. Le service des chemins de fer ira s'améliorant sans aucun doute. Avoir trop de matières à transporter, c'est là pour une compagnie un mal qui n'a rien de désespérant et dont beaucoup de compagnies européennes voudraient se voir affligées. On a fait fausse route, il est vrai, dans le choix de l'espèce de coton qu'il était opportun de cultiver; mais on sait en quoi et pourquoi l'on s'est trompé : ce n'est donc qu'une perte de temps, et il y a lieu d'espérer qu'on se livrera désormais à des tentatives plus heureuses. A cet égard, voici quelle serait, selon nous, la meilleure voie à suivre. Il faudrait, d'un côté, s'appliquer à améliorer les espèces indigènes par des soins intelligens et un *ginage* scrupuleux; d'un autre côté, importer des espèces déjà accoutumées aux irrigations artificielles et aux vastes plaines, le *mako* par exemple, le *brésil*, les cotons de la côte occidentale d'Afrique. Si ces cotons, dont la fibre est longue et fine, ne pouvaient être utilisés sur les métiers communément adoptés, il n'y aurait pas trop à s'en effrayer; l'industrie européenne ne reculerait pas devant la dépense de nouveaux métiers appropriés à ces qualités nouvelles, si elles se présentaient sur le marché en abondance, et si les fabricans pouvaient, en toute sécurité, compter sur des approvisionnemens réguliers. Il est évident que l'Inde est, depuis l'abolition de l'esclavage, le coin du globe où la terre et la main-d'œuvre sont le meilleur marché. Elle peut affecter à la culture du coton une superficie trois fois plus considérable que celle qu'y consacraient les états du sud aux États-Unis; elle possède une population agricole au moins aussi intelligente, et ce n'est pas beaucoup dire, que les

esclaves nègres qui étaient employés sur les plantations du Nouveau-Monde; enfin la ténacité anglo-saxonne et les capitaux britanniques, qui ne sont ni l'un ni l'autre près de s'épuiser, se sont réciproquement promis de faire réussir cette culture dans l'Inde. Elle y réussira, nous le pensons. Y réussira-t-elle promptement? Peut-on espérer que les immenses domaines de la reine Victoria que baigne l'Océan-Indien détrôneront bientôt sur les marchés du monde le pays cotonnier qui y régnait en souverain, la terre classique des récoltes presque illimitées? Non. Il s'écoulera beaucoup de temps encore avant que les Indes aient pu conquérir ce haut rang; elles ont, avant d'en arriver là, bien des épreuves à subir, bien des difficultés à surmonter, et la plus grave est l'organisation intérieure de la colonie et le régime de la propriété.

L'inextricable chaos des lois sur la propriété foncière ne s'est pas débrouillé depuis que le gouvernement de la reine a succédé à la compagnie des Indes, et le magique *fiat lux*, grâce auquel on pourra enfin s'y reconnaître, n'est pas sur le point d'être prononcé. Conflit entre l'autorité et celui qui, à un titre quelconque, détient la terre, conflit entre les grands propriétaires et les paysans ou *ryots*, système féodal et anarchique, tel est le résultat inévitable de la législation en vigueur. Les vues pratiques des gouverneurs qui se succèdent, les efforts persévérans qu'ils font pour modifier cet état de choses n'y peuvent rien : c'est une suite du système. Tant que ce système n'aura pas été radicalement changé, tant que des institutions libérales, dans la plus franche et la plus complète acception du mot, ne seront pas introduites dans la colonie, tant que la propriété ne sera pas clairement définie, tant que l'achat et la cession des terres seront entourés de difficultés, hérissés de formalités coûteuses, jamais les grandes compagnies cotonnières ne pourront s'asseoir solidement aux Indes, jamais la culture du coton n'y passera dans les habitudes des *ryots*. Aux États-Unis, les propriétaires de la terre formaient un corps compacte, homogène et puissant; ils savaient que leurs titres de propriété étaient en règle, qu'ils n'avaient à redouter ni éviction, ni intervention du gouvernement, ni tracasserie administrative. Ils avaient de grandes fortunes, d'immenses exploitations que leur unique souci était de faire prospérer. Dans ces conditions, une agriculture peut devenir florissante, même en n'ayant pour travailleurs que les « outils noirs. » Il faut à tout prix arriver à asseoir la propriété aux Indes sur les mêmes bases que dans les autres pays civilisés; il faut que des plantations considérables, pourvues d'un matériel perfectionné et disposant de capitaux importans, puissent s'y établir. Jusqu'à nouvel ordre, à part quelques nababs grands propriétaires, la produc-

tion du coton est laissée aux *ryots*. Ceux-ci ont de la bonne volonté, mais l'argent et l'entente leur manquent. Ils sont pauvres, pressurés, disséminés en villages misérables sur un vaste territoire, hors d'état de s'outiller convenablement. Les compagnies cotonnières et les grandes maisons de commerce leur font bien des avances d'argent sur récoltes pendantes, mais à des taux usuraires qui dévorent le plus clair du bénéfice et réduisent le cultivateur à la portion congrue indispensable pour vivre. Comment dès lors aurait-il de l'élan, de l'émulation, de l'initiative? Il bêche, laboure, arrose tant bien que mal, récolte au plus vite, et, la cueillette faite, envoie le coton en graine ou même en *bolls* à son créancier, entre les mains duquel il le consigne pour retirer son obligation. Cette récolte ne lui appartient plus, il ne s'y intéresse guère. Il n'a pas même l'idée de s'assurer le bénéfice du *dressing*, d'avoir une *Mac-Arthy's cotton gin*; il y gagnerait pourtant la semence, qu'il donne pour rien, et la plus-value sur le coton qui résulte de l'emploi de cette machine. Le consommateur n'y gagnerait pas moins, puisqu'on lui livrerait une fibre étirée et bien nettoyée. On pourrait peut-être espérer voir ce perfectionnement, et bien d'autres qui ne sont pas moins à désirer, s'introduire et se généraliser dans l'agriculture aux Indes, si un bénéfice régulier et légitime inspirait au *ryot* le goût de l'épargne, si l'instruction, croissant avec le bien-être, l'encourageait à améliorer ses cultures; mais, tant qu'il sera exploité comme il l'est, il ne faut compter sur rien de semblable.

L'usure, voilà en définitive le plus grand obstacle à tout progrès. La loi de Mahomet était sage de n'admettre aucune des réclamations que provoquent ces honteuses transactions. Le gouvernement des Indes orientales a un moyen bien simple de remédier à cet état de choses; qu'il réglemente le taux de l'argent, qu'il prenne des mesures pour que les banques agricoles ne deviennent pas les acquéreurs définitifs des récoltes, par cela seul qu'elles ont fait des avances au propriétaire, qui devrait rester maître de disposer du produit de son travail. C'est là de la centralisation, de l'ingérence administrative, de la tutelle, nous dira-t-on. Malheureusement oui; mais cette tutelle est nécessaire, et cela ne fait pas l'éloge des *systèmes civilisateurs* que la religion dominante, — le dogme de l'argent, — a enfantés en Europe, et que les Anglais, maîtres de l'Inde, mettent en avant dans leurs discours avec tant de complaisance. En abritant leurs actes derrière ces philosophiques tirades, ne rappellent-ils pas les Mèdes envahissant l'Égypte et faisant marcher en tête de leurs armées les animaux révérés sur le bord du Nil?

En résumé, la moyenne du coton que les Indes ont importé en Europe à partir de 1862 a été de 1,250,000 balles environ, ou

4,375,000 quintaux par année, contre un peu moins de 2 millions de quintaux qu'elle importait avant 1861. — Cette augmentation dans l'importation européenne n'indique pas du reste une augmentation correspondante dans la culture. Les Indes fournissaient du coton à la Chine et aux contrées avoisinantes; les prix s'élevant en Europe, tout le coton destiné à la Chine prit le chemin de l'Angleterre. Il est très difficile de donner le total exact du coton produit annuellement dans les Indes anglaises, car il n'existe pas de rapports officiels. On affirme que la récolte pour la campagne qui va s'ouvrir ne dépassera pas 3,250,000 quintaux, soit un peu moins du double de la récolte de 1862-63 en Égypte. Nous avons sous les yeux néanmoins des tableaux publiés en Angleterre et qui paraissent mériter une certaine confiance. Voici à combien ils évaluent la production annuelle :

1862.	1,190,000	balles de 3 quintaux 1/2.
1863.	1,310,000	—
1864.	1,460,000	—
1865.	1,347,000	—
Total. . .	5,307,000	balles de 3 quintaux 1/2.

Ces résultats sont bien loin de ceux sur lesquels on comptait, quand on annonçait que l'on comblerait en peu de temps le vide causé sur le marché cotonnier par la guerre américaine. La récolte de 1860-61 aux États-Unis, récolte qui fut très inférieure à celle de 1859-60, dépassa de 273,537 quintaux le total des récoltes des Indes anglaises pendant les quatre dernières années. Si l'on compare cette même récolte de 1861 aux quantités de coton produites dans le monde entier en 1865, c'est-à-dire après cinq années d'efforts, on trouve une différence de 3,250,000 quintaux environ en faveur des États-Unis; c'est un peu moins du quart de ce que les États-Unis produisirent cette année-là. Ajoutons, pour que le tableau soit complet, que la qualité des cotons que l'Europe faisait ainsi venir à grands frais de toutes parts était très inférieure en moyenne aux qualités même les moins appréciées des États-Unis. L'Angleterre est de toutes les puissances occidentales celle qui a su attirer à elle les plus grandes quantités de coton; elle est parvenue en 1865 à avoir, comme quantité sinon comme qualité, des approvisionnemens qui sont égaux et même un peu supérieurs à ceux que lui fournissaient les États-Unis. Elle importa en effet d'Amérique en 1860 2,580,700 balles; elle en a reçu en 1865 de diverses provenances 2,755,310 : différence, 174,610, qui se réduisent à 120,000 balles, si on exprime tout en balles américaines, celles-ci étant un peu plus lourdes que la moyenne des balles des

différens pays cotonniers. L'équilibre est donc à peine rétabli pour l'Angleterre après cinq ans, il ne l'est pas pour les autres pays. Ce sont les tableaux des douanes et les documens officiels fournis par les grands marchés anglais qui donnent ces chiffres. Ils sont d'une authenticité indiscutable; sans cela, on aurait peine à croire à d'aussi faibles résultats.

Terminons par quelques mots sur l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud ce rapide exposé des tentatives qui ont été faites pour naturaliser la culture du coton dans tous les pays où elle offrait quelque chance de succès. Nous empruntons la plus grande partie de ce qui va suivre à une sorte d'enquête générale sur la question faite par les États-Unis et publiée par les soins du gouvernement de Washington (1). Dans le Honduras (possessions anglaises), le climat, le terrain, l'abondance de l'eau, assureraient des récoltes admirables, mais il a été impossible de décider les habitans à cultiver le coton. Le travail des champs est peu en honneur parmi ces descendans des anciens flibustiers : la vie des bois a fait place aux succès « du large. » Ils exploitent leurs forêts, où abondent des essences recherchées pour la menuiserie de luxe; en dehors de cela, rien ne les tente. Les Anglais ont eu beau faire luire à leurs yeux l'appât de gros bénéfices; ils sont restés fidèles aux vieilles traditions, et n'ont voulu ni labourer, ni bêcher. Quelques Américains se sont installés néanmoins et ont planté du coton. Outre les difficultés de toute sorte que leur a occasionnées le caractère des indigènes, ils se plaignent de pluies diluviennes arrivant à contre-temps et de l'apparition d'un ver destructeur. Malgré tout cela, les récoltes sont belles, le sol est d'une fertilité admirable : la canne à sucre rend 4 tonnes de sucre par acre, le riz et le tabac y prospèrent. Ce sont des Américains qui sont à la tête de toutes les plantations. S'il y avait dans le pays quelques centaines de capitalistes ayant à leur dispositions quelques milliers d'hommes de couleur sachant leur métier, cette riche contrée deviendrait bientôt un vaste jardin. Au Nicaragua et dans la province de Panama, même sol, mêmes habitans, mêmes résultats.

Au Pérou, le tableau change. On se mit avec enthousiasme à produire du coton, déjà connu et cultivé du temps des Incas. Depuis que les Espagnols avaient ruiné l'agriculture du pays, cette plante n'y croissait plus que spontanément à l'état sauvage. Les Indiens apportaient les fibres dans les ports pour les vendre aux marchands européens. Le coton valait en 1862 de 30 à 40 centimes la livre; il

(1) *Report of the commissioner of agriculture for the year 1864* (Washington, *government printing office, 1865*).

monta presque immédiatement à 1 franc la livre. Les capitaux anglais se hâtèrent d'affluer au Pérou, et la riche vallée de la Chira, qui s'étend de la mer jusqu'aux Cordillères, ne fut bientôt plus qu'une vaste plantation. Le *mako*, le *sea-island*, y prospèrent si bien qu'ils y atteignent les proportions d'un arbre. « La culture du coton, dit M. C.-F. Winslow, consul américain à Payta, est appelée au plus grand avenir au Pérou tant à cause des pluies périodiques que des facilités qu'offre l'irrigation. » Dans plusieurs endroits, il sera simplement nécessaire, pour arroser abondamment, de réparer d'anciens canaux creusés par les Incas, et dont quelques-uns sont d'un travail remarquable. On en montre encore qui ont été taillés dans le roc vif sur une longueur de 6 mètres, une largeur de 2 et une profondeur de 6 ou 7. Les qualités de coton que produit le Pérou sont estimées, quoique un peu trop fines. Ce qui manque surtout, ce sont des routes. Chaque balle de coton pesant 3 quintaux 1/2 coûte en moyenne une livre sterling de transport pour arriver à la côte. Dès que les prix de vente baisseront en Europe, pourra-t-on payer aux muletiers cette prime exorbitante? Avec des routes, le Pérou conquerra certainement un rang honorable parmi les pays à coton.

Le Brésil a fait quelques efforts. Le coton y vient bien, surtout dans les provinces de Maranham, San-Paulo, Cora, Pernambuco. La plante y dure cinq ans sans qu'il soit besoin d'en renouveler la semence, et, les trois premières années surtout, elle donne des produits abondans. Il ne paraît pas cependant que l'on puisse fonder pour l'avenir de grandes espérances sur le Brésil. Lorsqu'on examine les quantités de coton exportées par cette immense contrée de 1859 à 1865, on est frappé de la lenteur des progrès. En 1861, le Brésil exportait 100,000 balles de coton; en 1863, il ne s'était encore élevé qu'à 138,000 balles; en 1865, il arrive seulement à 340,000 balles. On le voit, malgré les encouragemens du gouvernement, la nouvelle culture fut abordée avec mollesse, et il est facile de prévoir que la production moyenne retombera, dès le premier symptôme de baisse, au chiffre de 1861. Sans doute cela tient d'abord au caractère indolent des Brésiliens, cela tient aussi à des causes dont ils ont davantage sujet de se louer. Au Brésil en effet, le coton est considéré comme un accessoire. Le pays a depuis longtemps accordé ses préférences à d'autres produits très riches aussi et d'une vente facile, le café entre autres, qu'on y cultive avec un grand succès. Dans la seule province de Rio-Janeiro, la récolte du café en 1864 a dépassé 2 millions de sacs.

II.

Voilà tout l'univers passé en revue, voilà, en dehors des États-Unis, quelles sont les ressources cotonnières du globe. Il semble au premier abord que chaque contrée ayant ainsi fait ses preuves, ayant donné la mesure de ce qu'elle pouvait fournir, les prix auraient dû devenir plus accessibles et surtout plus réguliers. Les stocks sont rétablis, l'importation du coton dans la Grande-Bretagne, que nous prenons à juste titre comme le point de comparaison le plus exact, est redevenue ce qu'elle était avant 1861; on pourrait croire qu'il y a là des raisons suffisantes pour que la sécurité se rétablisse complétement et pour que les cours retombent à leur taux normal. Le commerce européen n'en a pas jugé ainsi. Il a vu tout autour de lui des situations qui ne lui ont pas semblé nettes. Partout où il jette les yeux, il trouve matière à complications, dont le temps finira par avoir raison, mais dont l'issue ne peut être indiquée à une date certaine. En Égypte, la misère des fellahs, les défiances du gouvernement envers les Européens; en Turquie, une population laborieuse, mais dont toute l'éducation est à faire, un pays en retard, mal administré, sans routes; dans l'Inde, trois ou quatre races distinctes et rivales, une sourde inimitié entre les races, entre les castes, une hostilité latente et générale contre les Européens, des populations pressurées et malheureuses, dont les progrès sont lents, dont l'esprit de subordination est douteux; dans l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, des institutions instables et des sociétés en enfance, dont il faut faire, avant de pouvoir compter sur elles, l'éducation morale, l'éducation agricole, commerciale, industrielle et politique : voilà ce que le commerce européen a envisagé, et il n'a trouvé là rien de bien rassurant. Ce qu'il demande, ce sont des approvisionnemens réguliers, des arrivages certains. Hors de là, il est inquiet, et, pour peu qu'on y aide, la panique s'en mêle. La régularité de la culture improvisée au sein de sociétés imparfaites ne lui paraît rien moins qu'assurée. La fin de la guerre qui désolait les États-Unis, la perspective de voir le travail reprendre dans les états du sud, devaient produire une baisse. Voilà un pays qui avait fait ses preuves d'une façon éclatante et qui présentait, une fois revenu de ses malencontreuses idées de sécession et de son ardeur pour le maintien de l'esclavage, les garanties de bonne organisation, d'ordre, de continuité dans le travail, dont le commerce se montre si jaloux. Si cette baisse ne s'est pas immédiatement produite, comme tout le monde se croyait en droit de

l'espérer, cela tient à des causes toutes spéciales, et que nous allons indiquer.

Dès que la paix fut proclamée, on crut que cette série de crises dont le commerce avait tant souffert était enfin terminée. Un mouvement de baisse se déclara, dont la spéculation s'empara pour l'exagérer. De 30 pence, on tomba à 14, à 12 pence la livre; une variation de prix aussi brusque et aussi subite n'avait aucune raison d'être; les stocks, du jour au lendemain, étaient invendables, toutes les transactions bouleversées. Ce fut l'origine d'un malaise considérable, de pertes immenses, de faillites inattendues. Cette panique ne pouvait durer; quand on essaya de se rendre compte de la situation, on s'aperçut que non-seulement le coton n'encombrait pas le marché, mais qu'il était demandé de toutes parts d'une façon pressante, et que dans un avenir peu éloigné on allait se trouver en présence de besoins immenses à satisfaire. La spéculation choisit ce moment pour manœuvrer en sens inverse et faire tomber les esprits dans l'excès contraire; les cours remontèrent aussi rapidement qu'ils avaient baissé, ils atteignirent presque le taux auquel on les avait vus vers la fin de la guerre; les manufactures déployèrent une grande activité. Cette ardeur de fabrication était du reste plus impétueuse que sage, et on ne pouvait voir sans quelque appréhension l'industrie s'engager avec tant d'ardeur dans cette voie périlleuse. Naturellement, tous les yeux sont fixés sur les États-Unis. C'est d'eux que l'on attend des envois pour suffire à cette fabrication, et on se demande quels seront les effets de l'affranchissement des noirs sur la production cotonnière dans les anciens états esclavagistes.

L'affranchissement des noirs a été accueilli en Europe avec des élans de sensiblerie qui ont un moment rappelé les beaux jours de la *Case de l'oncle Tom*. L'Angleterre, qui est animée, comme on sait, des sentimens de philanthropie les plus purs et ne hait pas d'en faire un peu parade, ne pouvait à cette occasion se refuser l'innocent plaisir de se montrer émue, de se livrer à des démonstrations de joie, d'organiser des *meetings*, dont plusieurs, pour le même objet, ont eu lieu à Genève et dans les principales villes de la Suisse. Ces assemblées, où furent prononcés quelques beaux discours, rappellent le titre de la comédie de Shakspeare : *Beaucoup de bruit pour rien*. Elles ont abouti en définitive à de vaines manifestations, et à l'envoi de quelques vieux vêtemens. Les Américains sont médiocrement flattés de « ce grand mouvement des haillons, » *rags movement*, comme on a appelé de l'autre côté de l'Atlantique ces témoignages un peu puérils de sympathie pour les noirs. Les hommes d'état américains ont peu de goût pour les lieux-

communs et ne font pas étalage d'attendrissement; ils ont en revanche des idées qui, quoique très pratiques, ne manquent pas de grandeur. Ils n'avaient pas entrepris la guerre pour abolir l'esclavage; mais, trouvant sur leur chemin cette tâche à accomplir, ils n'ont pas reculé pour consommer leur œuvre devant des difficultés qui eussent arrêté et atterré l'Europe; ils n'ont besoin ni de subsides de friperie, ni d'encouragemens, ni de tirades. Après avoir résolu la question au point de vue théorique avec beaucoup de netteté et de vigueur, ils se sont placés en face des difficultés pratiques avec résolution, sans phrases.

Du moment que les noirs étaient affranchis, il fallait ou les garder ou les renvoyer; on s'est prononcé pour la première de ces deux alternatives, et il ne pouvait en être autrement. La terre de servitude était devenue leur patrie, il y aurait eu cruauté et injustice à les en chasser, il y aurait eu de plus maladresse. Esclaves, les nègres travaillaient; libres, ils travailleront encore et seront payés selon leurs œuvres. Ce n'est pas le moment de se priver de leurs services. Les produits bruts dont la culture et la récolte leur étaient confiés sont plus demandés que jamais. Les états du sud, qui sont essentiellement agricoles, étaient ruinés, si les quatre millions de nègres employés sur les plantations étaient venus à leur manquer. L'habile président Johnson, qui est du sud et en connaît les besoins, l'a bien compris. Il s'est attaché, malgré les reproches déclamatoires qu'on ne lui ménageait pas, à réinstaller les nègres émancipés dans ces fertiles plaines dont ils doivent devenir les ouvriers, les paysans naturels. L'entreprise est délicate; il ne faut pas compter trouver chez les planteurs, ruinés par l'abolition de l'esclavage et élevés dans un profond mépris de la race noire, des sentimens bien tendres pour leurs anciens esclaves; il est prématuré d'attendre de ceux-ci qu'ils comprennent bien leurs nouveaux devoirs et se montrent du premier coup à la hauteur de leur nouvelle situation. La transition sera peut-être malaisée; mais la grande république américaine possède à sa tête un homme qui a fait preuve d'énergie non moins que d'esprit de conciliation, et qui paraît disposé à se dévouer tout entier à l'accomplissement du rôle que la Providence lui a confié. Ce qui contribuera sans doute à opérer un rapprochement entre les planteurs et les affranchis, c'est le besoin qu'ils ont les uns des autres. Les nègres ont besoin de travail pour ne pas mourir de faim; les planteurs ont besoin de se relever à force d'énergie de la situation affreuse à laquelle leur pays a été réduit par la guerre, les nègres leur sont indispensables pour cela. C'est après les hostilités, quand les passions qui avaient amené la lutte et l'ardeur qui l'avait accompagnée furent

tombées devant la défaite, que l'on vit dans toute leur étendue les funestes conséquences de cette guerre sans exemple, et qu'on se rendit compte de la ruine générale. Pendant quelques jours, les habitans du sud contemplèrent avec une sorte de stupeur et un abattement profond l'état auquel leur patrie était arrivée : les caisses vides, les villes détruites, les campagnes dépeuplées, la fortune publique et les fortunes privées également anéanties; mais ce sont gens pratiques et vigoureux qui ne s'abandonnent pas facilement au désespoir. La matière première, les outils, la terre et les bras leur restaient encore, les vainqueurs n'avaient pu les enlever; quant à l'argent, on en trouverait : le nord ne demandait pas mieux que d'en fournir. On allait rentrer dans l'ancien état de choses, d'où une prospérité si grande était née; le nord prêterait de l'argent, le sud cultiverait la terre à profits communs. Avec des peuples animés de ce sens pratique et doués d'une vitalité si énergique, l'œuvre de reconstruction ne saurait marcher lentement.

Les tiraillemens qui se manifestent entre les différens élémens actifs de la république ne prouvent rien; le soin intelligent de leur intérêt privé qui anime tous les membres de la confédération nous est un sûr garant de la promptitude avec laquelle s'opérera la réorganisation; nous comptons plus sur cela que sur les discours, éloquens sans doute, des membres du congrès. L'intérêt privé au sein d'une nation bien douée finit toujours par être d'accord avec l'intérêt général. Au début de la rébellion, on était persuadé en Europe que la disparition de l'esclavage supprimait toute possibilité de cultiver le coton aux États-Unis, et que la culture du sucre et du tabac était compromise. Les nègres, disait-on, sont paresseux, dépourvus d'esprit industrieux, ils ont peu de besoins, pas du tout d'ambition. Voyez ce qui s'est passé aux colonies anglaises, françaises et espagnoles après l'affranchissement. Que sont devenues Haïti, cette burlesque contrefaçon des institutions d'Europe, la Jamaïque, où des in-folio de lois n'ont abouti qu'à une sanglante rébellion? Il y a du vrai dans ces remarques, mais entre l'Amérique et les pays dont on invoque l'exemple aucune comparaison n'est possible. A Saint-Domingue, les noirs restèrent maîtres du territoire et livrés à eux-mêmes; ils restèrent ce qu'ils avaient été sous leurs anciens maîtres, futiles, changeans, incultes, faciles à dominer, quoique enclins à la révolte; il en résulte qu'ils sont livrés à une anarchie chronique. A la Jamaïque, l'élément blanc était en infime minorité, et les blancs, colons, fonctionnaires ou magistrats, venus de la mère-patrie pour faire fortune, n'aspiraient qu'à y retourner. Que leur importait l'avenir de la colonie? Leur grand souci, c'était de retirer de ces nègres, dont l'émancipation paraissait d'un bout à

l'autre de la colonie un acte regrettable, le plus de travail possible; pour cela, chaque colon stimulait la paresse naturelle de ces êtres méprisés par des mesures de coercition que la loi n'autorisait pas, mais qu'encourageait une sorte de complicité générale. De l'éducation des noirs, de ce qui devait amener leur émancipation réelle et définitive, il n'en était pas question. Aux États-Unis, rien de semblable. Les Américains sont maîtres du sol qu'ils habitent; ils y sont nés et ne songent pas à en sortir. Ils n'y forment pas une caste peu nombreuse, ils composent une nation compacte; le nègre est en contact perpétuel avec eux, il a reçu une première éducation grossière, qui lui a permis néanmoins de respirer leur souffle, de s'imprégner en une certaine manière de leur esprit; il ne peut plus, dans un tel séjour, ni rétrograder ni rester stationnaire. Nous ne voulons pas affirmer qu'il y aura fusion, nous ne le pensons pas; nous affirmons qu'il y aura progrès, et que la nature du nègre sera lentement métamorphosée, élevée à la hauteur de la société dont il fait maintenant légalement partie. L'esclavage a été une époque de transition entre l'état sauvage et l'état de civilisation. Les nègres n'auraient pas supporté un brusque passage, ils ne se seraient pas modifiés, et encore auront-ils longtemps besoin de tutelle, de direction, d'encouragement avant d'être des citoyens et de pouvoir être investis des droits politiques. Ce sont aujourd'hui des affranchis, ce ne sont pas tout à fait des hommes libres : ils ne possèdent pas encore ce fier sentiment de la dignité humaine et de la responsabilité personnelle qui caractérise les républicains au milieu desquels ils vivent; mais ils sont à bonne école, ils y viendront. Enfin les nègres étant chrétiens comme leurs anciens maîtres, on ne doit redouter rien de semblable à ce que nous voyons aux Indes anglaises, où le fanatisme religieux creuse un abîme entre les indigènes et leurs dominateurs.

On peut donc compter que les nègres travailleront, que leur travail sera de plus en plus intelligent et productif, à mesure qu'ils seront plus instruits. Après avoir travaillé par nécessité, ils travailleront par devoir, puis par émulation, pour conquérir leur place au soleil, prendre rang dans la société civile. Revenons à la période actuelle; c'est d'elle surtout que nous devons nous occuper, et nous occuper au point de vue de la production cotonnière; or nous croyons que cette production sera plutôt augmentée que diminuée par la suppression de l'esclavage. — Celui-ci d'abord ne fournissait pas la main-d'œuvre à un prix aussi bas qu'on a bien voulu le dire. On a souvent donné le prix de la journée d'un nègre en tenant compte des faux frais, de la mortalité, des dépenses accessoires, et il est peu inférieur aux prix des journées d'ouvriers libres dans

beaucoup de pays. En revanche, les nègres, par cela seul qu'ils n'étaient que des esclaves, cultivaient mal. Une grande partie des terres ne rapportaient rien. L'étendue des plantations était ordinairement trop grande pour que les nègres attachés à la plantation pussent tout mettre en valeur. On ne cultivait dans une propriété qu'un certain nombre de champs, on les cultivait à outrance, sans les fumer ou en ne les fumant pas assez pour entretenir et rajeunir la fertilité du sol; quand un champ était complétement épuisé, on passait à un autre où l'on procédait de la même façon.

On est étonné de trouver des procédés agricoles aussi barbares dans les florissans états du sud; en y réfléchissant, on voit que c'est là un résultat direct de l'esclavage. Le planteur ne pouvait avoir de journaliers à côté de ses nègres, il ne pouvait augmenter sur son exploitation le nombre de bras qu'à la condition d'augmenter dans la même proportion le capital immobilisé par l'achat des esclaves, le *black stock*, comme on disait aux États-Unis. Il laissait donc une partie des champs en friche. C'est là une perte que l'on n'a pas fait entrer généralement dans le prix de revient du travail servile, et qui en bonne justice mériterait d'y figurer. Aujourd'hui rien n'empêchera de tout cultiver, — de là un notable accroissement dans la production générale. Un autre non moins important résultera des conditions nouvelles dans lesquelles vont se trouver ceux qu'on appelait les *poor whites* (pauvres blancs). A côté des riches planteurs vivaient ou plutôt végétaient ces parias de la population blanche. Trop pauvres pour avoir des esclaves, ne pouvant avoir de travailleurs libres, ils cultivaient eux-mêmes quelques champs étroits, gagnaient peu, vivaient mal, et étaient un objet de mépris pour leurs opulens voisins. Ces déshérités viennent de conquérir par l'abolition de l'esclavage des avantages importans. Rien ne les empêchera de prendre à leur solde les affranchis; l'agriculture ne sera plus une sorte de monopole réservé aux grands capitaux; les petits propriétaires pourront prospérer, et comme ils sont industrieux, laborieux, entreprenans et élevés à la rude école de l'infortune, il est bien certain que les efforts qui viendront de ce côté apporteront au chiffre des récoltes annuelles un appoint considérable.

Voici quelques chiffres qui permettront de juger combien la position des planteurs était fausse et combien elle sera en définitive améliorée au point de vue du rendement dans le nouvel état de choses. Une plantation occupant cent esclaves mâles et valides représentait en *black stock* au minimum un capital de 70,000 dollars. L'intérêt du capital, l'entretien des travailleurs et des bouches inutiles, la mortalité, la dépréciation produite par l'âge sur les individus, faisaient monter la dépense annuelle à 35 pour 100 de cette

somme, soit à 24,500 dollars. Si nous supposons au contraire la plantation exploitée par cent ouvriers affranchis, travaillant à la journée pendant huit mois de l'année et coûtant chacun 30 dollars par mois (évaluation fort exagérée, comme on va le voir plus loin), cette plantation ne coûtera que 24,000 dollars par an comme main-d'œuvre, c'est-à-dire 500 dollars de moins que dans le système précédent, et cela sans faire courir au planteur aucune chance de mortalité, avantage immense et facile à apprécier. Ce n'est pas là le seul bénéfice : ces ouvriers feront un travail plus considérable, et élèveront très probablement de 30 pour 100 le rendement de la terre qu'ils cultiveront.

Nous ne basons pas ces calculs sur de simples hypothèses; nous avons sous les yeux le tableau des heureux résultats obtenus dans l'Arkansas sur une plantation de 1040 acres de superficie exploitée au moyen du travail libre avant la fin de la guerre. Cette plantation occupait 117 hommes de couleur, dont beaucoup avaient femme et enfans. Ils ont été employés à la journée pendant 6 ou 7 mois chaque année; le salaire a varié entre 16 et 25 dollars par mois, suivant les aptitudes de chaque individu. Ils ont fait beaucoup de besogne, et l'ont bien faite; ils auraient travaillé davantage sans la peur qu'ils éprouvaient d'être capturés par les guérillas du sud, qui infestaient encore le pays. Cette crainte les décidait souvent à passer plusieurs jours et plusieurs nuits dans les bois, laissant la plantation à l'abandon. Dans ces conditions défavorables, la dépense ne s'est pas élevée à plus de 30 dollars par acre, y compris le loyer du terrain, les taxes, les faux frais. En adoptant comme base ce chiffre, donné par M. le docteur Landon, d'Helena, dans un travail adressé au gouvernement américain et consigné dans un document officiel, le *Report of the commissioner of agriculture*, ainsi que le rendement moyen de 3 quintaux 1/2 de matière textile (nette de graines) par acre ordinaire, on trouve que le quintal de coton pourra se vendre 55 francs sur la plantation. Si on ajoute à ce prix celui du transport, on voit que le coton vaudra environ de 56 à 60 fr. le quintal rendu au port d'embarquement. C'est 18 fr. de moins que le cours moyen actuel du coton aux États-Unis. Encore ce prix de main-d'œuvre est-il établi sur les résultats d'une exploitation à ses débuts, installée dans un pays mal pacifié, et ne disposant que d'un matériel rudimentaire. Il ne peut que s'abaisser dans de notables proportions.

Il y a pour les États-Unis une ombre à ce tableau, un danger à conjurer. Ce danger, c'est l'émigration en masse des nègres du sud vers le *far-west* ou vers les états du nord. Les nègres seraient très difficiles à remplacer sur les plantations, ce sont presque les seuls

ouvriers capables de résister pour un travail en plein champ aux ardeurs de ce climat. C'est aux planteurs du sud de se préoccuper de cette éventualité, de retenir les nègres auprès d'eux par de bons traitemens et de bons bénéfices. Leur intérêt, à défaut de leur cœur, doit le leur conseiller. Les États-Unis vont donc prospérer de plus belle, tout l'annonce, et produire plus de coton que jamais. Ce n'est pas une raison pour l'Europe de négliger les ressources qui ont été créées pendant la guerre en dehors de la république américaine, et de s'endormir de nouveau dans une périlleuse sécurité. Elle a été obligée une fois de se passer du concours des États-Unis, elle doit bien se dire aujourd'hui que les conditions de ce concours sont changées, et que dans un avenir plus ou moins éloigné les États-Unis, tout en continuant à produire, cesseront de nous approvisionner dans les mêmes limites, parce qu'ils consommeront une forte portion de leurs approvisionnemens eux-mêmes. Avant un demi-siècle, l'Amérique, sauf pour les articles de luxe, se suffira et rendra même l'Europe tributaire des produits variés qu'elle doit à un sol et à un climat exceptionnels. Elle est aujourd'hui le plus grand producteur de coton et de céréales; son sol renferme d'immenses richesses métallurgiques et des mines inépuisables de charbon; sa population est vivace, intelligente, douée d'un étonnant esprit d'initiative; enfin la rébellion a hâté l'inauguration d'un nouvel ordre de choses en habituant le peuple à employer chez lui les matières premières dont le pays abonde. Ce qu'ils ont fait pour l'horlogerie, dont la Suisse et la France inondaient naguère leurs marchés, les États-Unis le feront avec le temps pour tous les articles manufacturés qui ne sont pas soumis aux capricieuses exigences de la mode parisienne, et déjà l'on a vu pendant la guerre ce phénomène incroyable de l'importation de Londres à New-York de coton *upland* américain à l'état brut. On songe de plus en plus dans les états de l'Union à développer l'industrie nationale. Les Américains n'ont pas pour le libre échange un platonique enthousiasme; ils ont protégé leurs manufactures naissantes de tarifs d'entrée qui équivalent pour certains articles à une prohibition. Abritées derrière cette législation, secondées par l'énergie de la race et par les institutions intérieures, les usines des États-Unis acquerront vite une importance inquiétante pour leurs rivales d'Europe. — Voilà ce que nous avons gagné à une guerre qui devait, on l'annonçait du moins, et sans en exprimer trop de regrets de ce côté-ci de l'Atlantique, arrêter l'essor prodigieux de la république américaine.

JOHN NINET.

Alexandrie, juillet 1866.

LE

GRAND ŒUVRE

ENTRETIENS SOUS UN CHATAIGNIER

PREMIÈRE PARTIE.

J'avais reçu ta lettre; mais tu t'imagines à tort que je me suis offensé de ta mercuriale. Tu es malade, mon pauvre ami; je te pardonne tout, à toi le plus découragé des rêveurs politiques, à toi qui ne crois plus au progrès et ne veux voir désormais dans l'histoire qu'une pitoyable mystification dont tu as juré de n'être plus la dupe, à toi qui me reproches amèrement d'espérer encore. J'avais décidé de te répondre longuement, et tu es cause que durant ces deux mois j'ai tenu un journal dans lequel je consignais tour à tour mes réflexions sur ta maladie, certains entretiens qui m'ont aidé à passer le temps et une espèce d'aventure où j'ai joué un rôle assez médiocre. Or il se trouve que cette aventure et ces entretiens prouvent à peu près la même chose et sont une réponse à ton réquisitoire contre le genre humain. Je t'envoie tout ce papier noirci à ton intention; fais-en ce qu'il te plaira.

I.

2 septembre.

Ris, si tu veux; — je suis devenu propriétaire. — Qui? toi vieux Sicambre! — Moi-même, et le pis de la chose est que je n'en rougis

pas. A vrai dire, ma propriété n'est pas grande, deux arpens à peine qu'une paire de bœufs labourerait commodément en moins de deux jours; mais je n'en ferai pas l'essai : mes bruyères me plaisent; jamais, au grand jamais, la charrue n'y passera. Une masure qui se tient à quatre pour ne pas tomber, une châtaigneraie en pente que termine une falaise, les transparences d'un beau lac, un large pan de ciel, voilà mon domaine, ce que j'ai et ce que je vois.

Si je voulais t'amadouer, je te conterais comment, passant d'aventure par ici, j'appris qu'un Anglais, établi dans le voisinage et désireux de s'arrondir, était en marché pour acheter ce morceau de terre. Souffler le marché à mylord! Le tour me parut bon : c'était une revanche de la gueuserie sur le million. Qu'eût-il fait, le barbare, de ce lieu agreste? Je crois le voir abattant la masure, convertissant les bruyères en pelouse, déracinant les arbres creux, rongés de mousse. Les dryades, les sylvains embrassèrent mes genoux, me conjurèrent de les préserver des injures du soc et de la cognée. Voilà mon histoire. Qu'en penses-tu?

Seulement, avant de me condamner, rappelle-toi la figure que j'avais il y a deux ans, mes yeux caves, mes joues avalées, figure de pauvre diable bien las, bien recru, mortellement excédé de ses ambitions trompées, de tant de métiers pris et quittés, de tant d'essais malencontreux où il s'était démontré à lui-même son impuissance, sans qu'il pût dire si la fortune lui avait manqué ou s'il avait manqué à sa fortune. Je n'en pouvais plus; je pliai bagage, et pendant deux ans j'ai couru, vrai pied poudreux, la besace au dos, me désintéressant de ma vie et regardant vivre les autres. A la fin, mes jambes me refusèrent le service; des châtaigniers qui se trouvèrent là me firent signe, me promirent un peu d'ombre, de repos, de silence. Leur éloquence, le désir d'obliger des sylvains et de faire pièce à mylord,... bref ma vertu succomba. Note que, court de finance comme je suis, sans recourir à la boîte de Perrette, j'ai tout payé rubis sur l'ongle. Voilà le miracle. Mes deux arpens sont francs et quittes de toute dette, c'est un bien net et liquide. Aussi de mon mince patrimoine, écorné déjà par les voyages, que me reste-t-il? Tout juste assez pour vivre, en vrai pythagoricien, de fenouil et de salade. Qu'importe? je ferai longue messe et court dîner; mais je suis chez moi, je dis : ma maison, ma treille, mon sentier, — et pour la première fois je puis méditer avec quelque satisfaction sur le profond mystère du mien et du tien.

Tu ne ris plus; je vois se plisser ton large front de censeur romain. — A qui se fier désormais? t'écries-tu. — A personne. Tu as raison. Qui peut se flatter de ne pas changer?

Pendant des années, nous avons conspiré ensemble contre la

terre et contre le ciel. Nous avions décrété que ce vieux monde était malade à en mourir, que la gangrène était dans la plaie, et chaque soir nous faisions rougir les fers pour la brûler. Si le grenier que tu sais avait eu des oreilles et une langue, quels bizarres récits n'eût-il pas faits! Souvent le matin nous y surprit gesticulant comme deux échappés de Charenton, défaisant et refaisant l'univers, aplanissant les montagnes et comblant les vallées, promulguant des lois agraires, dispersant à tous les vents les débris de l'infâme capital, et tantôt enfourchant à cru le coursier roux de l'Apocalypse, tantôt penchés sur la fournaise où bouillait l'airain de notre république de Platon. En ce temps-là j'étais un buveur de sang plus déterminé que toi; tes scrupules me faisaient pitié. Un jour, à déjeuner, tu me refusas tout net les cent mille têtes que je te demandais pour sauver le genre humain. J'avais fait mon compte, je n'en pouvais rien rabattre; je mets cela sur ta conscience... Quand quelque mouche m'avait piqué, je faisais le procès à la Providence; plus d'une fois tu te constituas son défenseur officieux; tu invoquais en sa faveur des circonstances atténuantes; tu alléguais qu'il ne faut pas juger les gens sur la mine, et tu me suppliais d'accorder un délai de grâce à l'Être suprême : il ne pouvait manquer d'en profiter pour se rétablir dans mon estime. Je te traitais de feuillant, de modérantiste. A qui, diable! en avais-je? Je conspirais même en dormant; lorsque je fus malade, le médecin qui me soignait s'étonnait de m'entendre rugir dans mes rêves comme un lion, il ne se doutait pas que je m'étais endormi dans les marais de Minturnes, et que, l'ombre du grand Marius m'étant apparue, j'allais m'éveiller la rage au cœur et une torche au poing... O mes colères et mes songes d'autrefois, utopies ébauchées entre la poire et le fromage, sermens d'Annibal, foudres vengeurs, trompettes éclatantes qui faisiez crouler les murs de Jéricho!... que tout cela est loin de moi! Tâte-moi le pouls, Cassius; — Brutus n'a plus la fièvre.

Écoute plutôt. Hier, assis sur le pas de ma porte, je buvais à petits coups d'un vin vieux qu'ont vu mûrir nos coteaux. Il en reste dix bouteilles derrière mes fagots. Quand la dernière sera vide;... mais ne prévoyons pas les malheurs de si loin... La journée était chaude. Au bout du chemin parut un gendarme, s'avançant avec la démarche cadencée qui caractérise cette institution. Il suait à grosses gouttes, avalait sa langue. En passant devant moi, il allongea sur ma bouteille un regard amoureux plein de convoitises inavouées. Je ne sais quel attendrissement me prit. Je fis réflexion que si jamais quelque maraudeur, quelque malfaiteur... Cette providence en tricorne avait l'air paterne et six pieds de haut... Écoute,

te dis-je, et frémis : la gendarmerie impériale et ton frère le Sicambre ont bu dans le même verre. Ah! pour le coup, à qui se fier désormais?

Tu vas t'imaginer que l'ombre de mes châtaigniers est aussi dangereuse que celle d'un mancenillier des Antilles. Ne crois pas cependant que ce soit le propriétaire qui ait tué en moi l'utopiste. Il était mort pendant mes voyages, ce bon compagnon.

Je n'avais pas quitté Paris pour aller visiter des villes; je traversai en courant celles qui se trouvèrent sur mon chemin et ne séjournai qu'aux champs. J'ai vécu, comme on dit, sous le chaume; peu s'en faut que je n'aie gardé les moutons sur la montagne. C'est au village, Paul, que j'ai senti mon pouls se calmer. Ce remède est sûr, je te le recommande. Au village, tout le monde est actif, personne n'est affairé; au village, les journées sont longues, et l'homme est patient. C'est un calmant que la vie des champs. La régularité des habitudes, la tenacité des traditions, la permanence des âmes et des choses, les jours semblables aux jours, le petit-fils vêtu de la défroque de l'aïeul, le passé partout visible dans le présent, la paresse des heures, la lenteur de la terre à répondre aux questions de l'homme, des mains rugueuses, des bras agissans et des âmes dormantes, tout, jusqu'au cri de la charrue, jusqu'au long mugissement des bœufs, tout me prêcha l'apaisement, le mépris des rêves et le goût des longues et solides pensées. J'ai connu un vieux porcher, vrai portrait de l'antique Eumée; il en avait la vigueur, la barbe et la sagesse : grave, sentencieux comme un patriarche, rien n'existait pour lui que ce qui n'était plus; du présent, il ignorait tout, mais il savait des histoires et vivait dans le passé. J'avais peine à croire qu'il ne fût pas né depuis deux mille ans; il me faisait l'effet de quelque chose d'éternel, d'un monument, d'une pyramide. Je m'asseyais souvent avec lui au pied d'un chêne trois fois centenaire; tour à tour je regardais l'arbre et l'homme, et je sentais tout désir mourir en moi.

Nous sommes trop pressés, Paul; il semble que le souffle et le temps vont nous manquer. Il est certain que nous n'en pouvons faire provision; nous avons toujours le couteau sur la gorge... Mais qu'importe au genre humain? Le temps ne lui manquera pas, à lui; aussi n'a-t-il cure de nos impatiences. Tu sais que, pour expliquer le soulèvement des montagnes, les géologues d'aujourd'hui préfèrent à l'hypothèse des secousses violentes et des catastrophes soudaines celle d'un travail lent, mais continu, qui, les siècles succédant aux siècles, fit sortir les continens du sein des mers, comme nous voyons encore s'exhausser par un mouvement insensible les rivages de la Suède et de la Finlande. C'est avec la même lenteur

qu'émergent du fond des abîmes flottans de la barbarie les lois, les arts, les états et la mystérieuse ordonnance des sociétés. Nous qui mourrons ce soir, nous voudrions forcer la nature et hâter les destins. Le genre humain nous répond qu'il ne mourra pas, qu'à chaque jour suffit sa peine, qu'il est au large dans le temps et que les siècles sont ses journées.

Voilà ce que j'appris en me retirant, comme la belle Herminie, parmi les bergers :

> E quel saggio parlar che al cor le scende
> De' sensi in parte le procelle acqueta.

Ma colère tomba; je compris qu'il est quelque douceur dans l'habitude, et je m'accoutume à attendre. S'il faut te décliner mon *credo*, je ne suis plus aussi fermement convaincu que nous fissions le bonheur du genre humain en le mettant à la lanterne, d'autant qu'il se pourrait bien faire que nos lanternes fussent des vessies; je n'ai plus la certitude que la révolution française soit une affaire manquée; je ne me sens plus au cœur une haine aussi farouche pour la civilisation, et je ne voudrais pas jurer qu'elle n'est que la friponnerie organisée. Quel que soit mon respect pour l'attraction passionnelle, je n'y vois plus une infaillible panacée; il m'est venu des doutes au sujet de la liberté amoureuse et de la gastronomie combinée. Je doute aussi (la chair est faible) que dès la quatrième année d'harmonie cinq lunes viennent s'échelonner autour de notre globe, et je ne donnerais plus ma tête à couper que la grande couronne boréale convertira l'eau de mer en limonade. Je ne dis pas non; mais je ne jure de rien et me résigne à mourir sans avoir vu ces pompeuses merveilles.

Propriétaire et philosophe! Quelle métamorphose! C'est ce qui s'appelle tourner casaque. Que d'injures ne lui avons-nous pas dites, à cette pauvre philosophie! C'était proprement notre bête noire. Te souviens-tu de ta définition : l'art de se persuader qu'on a le droit d'être content de soi et de l'univers? Soit! Cette fantaisie m'a pris. Philosophie, ma nouvelle patronne, on ne m'accusera pas d'avoir choisi, pour te faire un doigt de cour, le temps de ta faveur et de ton triomphe. Jamais tu ne fus moins fêtée; croyans et gentils te décrient à l'envi. Les enfans de Rome et ceux de Genève te condamnent parce que tu aspires à tout expliquer, même leur Dieu, qui ne s'explique pas; les gens du monde te rient au nez, les poètes te tiennent à distance, les sceptiques t'éconduisent parce que la vérité est exigeante, et qu'il leur déplairait de se mettre à sa discrétion; les optimistes t'en veulent de tes *distinguo*, et les chercheurs d'avenir de ce que tu respectes le passé; les utilitaires te deman-

dent où sont tes œuvres, et si, dans les champs où tu passes, le grain lève mieux et ne craint pas la nielle. Quant aux mélancoliques, aux prophètes de malheurs, ils te font un crime de ta sérénité, ils déclarent tout haut que tu manques de cœur, et que ton métier est d'amuser nos maux par des sophismes byzantins.

Ce qui m'afflige, Paul, c'est que parmi vous, enfans de la jeune Sparte, la mélancolie est à la mode. Vous avez décidé que désormais nous devions nous battre la poitrine et expier par nos lamentations les péchés de nos aïeux. Je ne vois pas trop de quoi nous serviront ces actes de contrition et ce que vous en attendez. Au demeurant, vos doléances sont excusables. Il y a quelque vingt ans, les âmes avaient conçu de trop vastes espérances; on était dans l'attente, on se préparait à entrer dans la terre promise; du haut d'une taupinière qu'ils prenaient pour une montagne, les plus enthousiastes croyaient déjà entrevoir à leurs pieds les eaux courantes, les palmiers, les gras pâturages et des pavillons dressés d'avance pour Israël. Le mirage se dissipa; il fallut recharger les chameaux, lever le camp, se remettre en marche à travers le désert et se rabattre sur la manne, après avoir rêvé des festins. Il se fit alors un grand déchirement dans ces âmes exaltées; ce fut vraiment la banqueroute de l'idéal. Je sais bien que depuis un concordat a été signé : ses livres, papiers et effets ont été remis au failli, qui en donna décharge et promit que tout le monde serait content; mais les créanciers récalcitrans attaquent le concordat en nullité, et, leurs titres de créances à la main, prennent le ciel à témoin du dol dont ils ont été les victimes.

Dans votre douleur, vous accusez de vos illusions trompées le passé comme le présent. Vous avez découvert qu'en 89 on fit force sottises, qu'on pouvait tout, mais qu'on n'a pas voulu ou pas su, que si vous eussiez vécu dans ce temps-là, d'un coup de baguette, sans molester personne, sans tuer une mouche, vous auriez tout transformé et inauguré l'âge d'or. A vous entendre, tout le mal est venu de certains hommes poltrons et d'un esprit faux, comme il parut bien à leurs actions, lesquels, ayant rencontré dans une chenevière un épouvantail à moineaux, rentrèrent chez eux tout effarés et décrétèrent en petit comité d'égorger tout, pour mettre en sûreté eux et leurs biens. Après cela, qu'on n'essaie pas de vous représenter qu'à le bien prendre 89 n'a pas été absolument stérile pour l'humanité : tout ou rien est votre devise; vous parle-t-on du 4 août, du code civil, vous haussez les épaules, vous faites fi de l'égalité, et si on vous pressait un peu, votre dépit se ferait fort de démontrer que les majorats et le retrait lignager avaient du bon.

Les plus conséquens d'entre vous s'en vont chercher plus avant dans le passé l'origine de tous nos malheurs; — ils affirment que depuis deux mille ans le genre humain fait fausse route. A un certain carrefour, chemin à droite, chemin à gauche; il a pris à gauche, et le voilà condamné aux fondrières à perpétuité, jusqu'à ce qu'il s'y casse le cou. Déplorable erreur! Hélas! tout est accident, aventure, et notre triste espèce est abandonnée à tous les hasards de ses caprices; car d'admettre dans les affaires humaines un plan, une règle, — de s'imaginer, par exemple, qu'il est des événemens nécessaires, que, comme l'a dit un grand pape, « le mal concourt avec le bien pour l'harmonie de ce monde, » et qu'il y a pour le moins autant de logique dans l'histoire universelle que dans une pièce de théâtre passablement conduite, — cette idée n'a pu venir qu'à des rhéteurs, aux endormeurs de peuples, aux sophistes byzantins. Qui a le goût de la logique, qu'il étudie l'astronomie! Mais l'histoire est un imbroglio où tout ne tient qu'à un fil, et ce fil casse à tout instant sans avertir...

Va pour sophiste! J'en tiens. Ce mot ne me fait plus peur; j'ai toute honte bue. L'astronomie a ses charmes; il me plaît d'aimer mieux l'histoire. Les astres se laissent faire; les hommes résistent, et je prends plaisir à voir comme, malgré eux, leurs passions font le jeu de la raison. Je te le dis, Paul : il est quelque chose de plus grand que l'obéissance des soleils accomplissant sans se lasser leur éternel voyage; c'est le consentement involontaire des peuples à leurs destinées.

Ma foi! mon cher, déraisonne qui voudra! J'ai payé ma dette à la folie, elle m'a donné quittance. Vingt fois le jour, je répète cet adage : la raison gouverne le monde. — Et cet autre : tout ce qui est est raisonnable. Ajoute encore celui-ci : il faut s'accommoder du monde tel qu'il est, tout en lui demeurant supérieur. Un philosophe qu'il est de mode de décrier sans l'avoir lu m'a fourni ces trois apophthegmes, et à force de les répéter, ma parole d'honneur! j'ai fini par y croire.

Je t'entends : tu vas me dire que ma morale est très immorale, qu'elle me condamne à vivre sans haine et sans amour, à tout respecter, le mal comme le bien... Un instant, s'il te plaît! Les naturalistes peuvent s'assurer, le scalpel à la main, que le requin et le serpent à sonnettes sont deux êtres supérieurement organisés pour leur fin particulière, et qu'ils devaient nécessairement figurer dans la série des ébauches par où la nature s'est essayée à de plus nobles enfantemens; — les naturalistes s'engagent-ils par là à vénérer le serpent, à s'extasier sur les grâces du requin?... Trêve de vaines chicanes! Admire plutôt comme ma doctrine est consolante,

car s'il est vrai que tout ce qui est soit raisonnable, le mal, qui n'a plus de raison d'être, ne saurait durer; les circonstances changeant, il s'évanouit dans le vide. Lève les yeux! Cela est écrit là-haut. La raison est comme Saturne; elle dévore ce qu'elle a engendré.

Ne m'objecte pas non plus que ma doctrine est propre à engourdir les courages, qu'elle prêche l'inertie, que si la raison est toute-puissante, nous n'avons qu'à nous croiser les bras, lui laissant le soin de faire elle-même ses affaires. J'en atteste l'histoire : ces stoïciens qui donnèrent à Rome ses dernières vertus, et lui prouvèrent que César ne peut rien sur qui sait mourir, les Arabes et plus tard ces fameux sultans qui firent quelque bruit dans le monde, les huguenots de France, les gueux de mer, les puritains, ces héros de la résistance, tous ces gens-là, Paul, surent vouloir et firent de grandes choses; cependant ils ne laissaient pas de croire au destin, et on ne voit pas que leur fatalisme leur eût appauvri le sang. L'homme est de soi si faible, si dépendant! Sans la complicité des choses, que lui sert-il de vouloir? Otez-lui la confiance qu'il est l'instrument des nécessités et qu'il a les secrets de l'avenir, vous le réduisez à néant; il n'osera rien, s'il ne sent le destin debout derrière lui. Et vraiment n'avons-nous pas sous les yeux un assez bel exemple de ce que peut sur une âme forte la foi à l'étoile? On débute par des équipées; on finit... par ce que nous voyons.

Paul, faisons la paix. La raison, que j'aime et à laquelle je commence à croire, n'exclut rien, car elle se sert de tout; diversité est sa devise; elle assigne à chacun son lot et sa tâche. Il faut à ce pauvre monde des rêveurs et des impatiens qui harcèlent sa paresse, lui communiquent leur inquiétude et l'empêchent de se contenter de ce qu'il a; il lui faut aussi des poètes qui le bercent de leurs chansons, des fleurs à respirer, des papillons à poursuivre, voire des contemplatifs qui le consolent en raisonnant sur l'enchaînement des causes et des effets. Il est bon que tu aies la fièvre et que l'ambition des grandes choses te dévore; il est bon aussi que j'aie lu Hegel et *l'Esprit des lois* chez les Gangarides, que mon sang se soit calmé, que, venant ici, ce lopin de terre m'ait plu, que mylord ait eu la goutte, qu'il ait injurié le notaire et l'ait traité de *scoundrel*, d'où il résulte que je t'écris, assis au pied d'un arbre, levant parfois le nez pour couver de l'œil mes bruyères et mes genêts ou un lac tranquille qui s'endort sur la grève. Laisse-moi couler ici des jours contemplatifs. Les sages de la Grèce estimaient que penser est plus divin qu'agir. Je ne nuis à personne; c'est bien quelque chose. Plus tard, si je découvre que vous avez besoin de moi, je saurai quitter mes sylvains, et j'irai te dire : Me voici; fais apporter le brasier de Scévola!...

Va, le vieil homme n'est pas tout à fait mort, et le Sicambre n'a pas brûlé ce qu'il adora. Ce mot que nous aimions à répéter : — « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi... » Sache que par respect pour la grande ombre de Jean-Jacques je n'ai eu garde d'enclore mon champ. Ni palissades, ni fossés; y passe qui veut. L'autre jour, des indiscrets étant venus faire un repas champêtre à l'ombre de mes châtaigniers, reconnais ton frère, plutôt que de troubler leur festin, je me suis renfermé chez moi, et m'y suis tenu coi jusqu'à ce qu'il leur plût de lever la séance. Et veux-tu savoir encore à quoi je pensais ce matin en me promenant? Je cherchais à m'expliquer le charme particulier qu'a pour moi le voisinage du lac. Ce n'est pas seulement la beauté de cette nappe liquide qui à chaque heure du jour change d'aspect et de teinte. L'eau est mon élément favori, parce que je lui sais gré de se refuser à tout partage; l'usufruit en est commun à tous, mais elle ne se laisse pas posséder; où elle commence, la propriété cesse; nul ne peut l'enclore et dire : Ceci est à moi. Tu vois que, tout propriétaire que je suis, je rêve encore quelquefois. Il faut se défier du chapelet du connétable.

Dans le loisir où je vis, j'écris beaucoup. Je t'enverrai tout ce barbouillage. Tu me représentes mon passé, et il me plaît de causer avec lui. Adieu; je te quitte pour aller observer de plus près une barque qui range la côte, et dont j'entrevois la grande voile latine entre deux trembles. Le vent est faible, et la voile bat le mât; les bateliers sont obligés de s'aider de la gaffe. Qu'importe? Cette barque sait son chemin; peut-être le vent fraîchira-t-il cette nuit; demain, après-demain, elle entrera au port.

II.

15 septembre.

J'ai des voisins; je n'en suis pas fâché. Je n'ai pas atteint ce degré de sagesse où l'homme se suffit à lui-même et trouve dans sa seule pensée de quoi remplir sa vie. « Ne possédant qu'un plat et un bâton, méditant avec délices sur l'essence subtile de l'âme suprême, assis sur des tiges de cousa, inaccessible à tout désir sensuel, sans autre société que son âme, que le brahmane vive ici-bas dans l'attente de la béatitude éternelle! » Je ne suis pas encore ce brahmane accompli, et, contrairement aux préceptes de Manou, j'entre souvent « dans des maisons fréquentées par de petites gens, des oiseaux et des chiens. »

Il est charmant, notre village. Ancien bourg fortifié, il a conservé ses portes ogivales d'une assez fière apparence; mais il a vu

ses fossés se changer en jardins, en fouillis de verdure, ailleurs en pentes herbues ombragées de superbes noyers. Peu à peu les maisons sont venues s'appliquer familièrement contre le mur d'enceinte où elles se sont percé des jours discrets, ici une fenêtre, là une lucarne. C'est plaisir de voir ces vieilles murailles ouvrir des yeux étonnés au milieu du lierre et des rosiers grimpans qui les tapissent. Elles se souviennent des rudes assauts que leur ont livrés jadis les Bernois, et, respirant le parfum des jardins, elles ne savent qu'en penser. A quoi faut-il croire, au présent ou au passé, aux Bernois ou aux roses? C'est à cela qu'elles rêvent en se chauffant au soleil.

Du côté de la rue, les maisons offrent un aspect pittoresque qui fait ma joie. Ce ne sont qu'angles rentrans ou saillans, des escaliers branlans aux ais disjoints, des balcons de guingois, des soupentes aériennes décorées de guenilles et de festons de maïs, des recoins sombres où dorment de vieux socs de charrue et des tessons de bouteilles, des fumiers où picorent des poules, des ruisseaux où tripotent et barbotent des bambins à demi nus qui mangent les passans de leurs grands yeux fixes. Plante ce tohu-bohu de chaumines délabrées sur le promontoire le plus avancé d'une falaise découpée en criques que la vague, qui les bat, a modelées à son image, — au-dessus un coteau, des vignes en hutin, un grand bois taillis de jeunes chênes, d'épais bouquets de ces châtaigniers chargés d'ans et de fruits qui sont l'honneur du Chablais : voilà mon village. J'y vais chaque jour, je cause avec le paysan; mi-bonhomme, mi-sournois, sa simplicité est fourrée de finasserie, et j'aime à le voir, se défiant de mes intentions, n'avancer que pied à pied et en sondant le gué.

J'ai cependant des voisins plus huppés. Je ne parle pas de l'Anglais, dont le vaste domaine n'est séparé de mon clapier que par la largeur d'une route. L'Anglais et moi ne voisinerons jamais. Il ne m'a pas pardonné. Son comfortable chalet étant situé en arrière de ma masure, mes ombrages l'offusquent, et si je ne l'eusse gagné de vitesse, il rêvait de faire un bel abatis pour se ménager une échappée de vue sur le lac. L'insolence d'un pauvre diable qui, sans crier gare, est venu se jeter en travers de ses plans le révolte. Je l'aperçus un matin se promenant avec la gravité d'un juge de Westminster, et le regard qu'il me jeta témoignait de ses ressentimens. C'est ainsi qu'un bouledogue regarde un roquet qui croque à sa barbe une gimblette. Je ne suis pas fâché de lui déplaire, car sa figure ne me revient pas, figure régulière d'Endymion britannique, à laquelle il ne manque rien pour être belle; le malheur est qu'on a oublié d'éclairer la lanterne. Ce personnage au col raide fait par-

er de lui; il passe ici pour un homme fort mystérieux; mon ami le notaire prétend... Mais qu'as-tu affaire de ces commérages?

Un voisinage dont je me promets plus d'agrémens est celui d'un petit gentilhomme à lièvre, triste et doux, qui habite une tourelle sur la hauteur. Le hasard nous fit nous rencontrer dans nos promenades; je fus frappé de sa laideur spirituelle, et qui a je ne sais quoi de touchant, de son air de résignation digne, de mélancolie stoïque. A notre troisième rencontre, il me regarda, parut balancer s'il m'aborderait, se décida, vint à moi, et la liaison se fit. Je ne puis le voir sans penser au Socrate de Rabelais : « simple en mœurs, rustique en vêtemens, pauvre de fortune, infortuné en femmes, inepte à tous offices de la république; mais, ouvrant cette boîte, eussiez au dedans trouvé une céleste drogue, sobriété non pareille, déprisement incroyable de tout ce pourquoi les hommes tant veillent, courent, travaillent, naviguent et bataillent. » Voilà mon nouvel ami, le comte Armand de Lussy.

L'autre jour, je dînai chez lui. Grande salle à manger voûtée, des tapisseries de haute lisse; aux quatre coins des trophées d'armes surmontés de ramures de cerf; longue table en chêne sculpté relevée d'écussons; de la porcelaine de prix, de la vaisselle plate. Mais la chère fut maigre : du pain bis, du vin du cru, quatre noisettes vides pour dessert. Le repas fut servi par une façon de vieux majordome *in fiocchi*, au chef branlant. Pensif comme une porte de prison, je crois qu'en me versant à boire il méditait, à l'exemple des murailles de mon village, sur le passé et sur le présent. Le passé, c'était le flacon en fin cristal de Bohême, — le présent, ce qu'il y avait dedans, c'est-à-dire un petit vin de cabaret qui sentait le fût.

Mon notaire m'a conté que M. de Lussy est le dernier héritier d'une vieille famille ruinée. Quand je dis ruinée, les morceaux en sont bons. Il est des malheurs dans ce monde dont bien des gens s'acommoderaient. Le fait est que le dernier des Lussy a vu son patrimoine se réduire à un verger, à quelques plants de vigne et aux quatre murs d'un castel. En revanche, son castel renferme, paraît-il, des richesses. Sans parler du reste, son aïeule maternelle possédait une parure de diamans sans pareille, aigrettes, chaîne, rivière; il garde tout cela précieusement serré dans des écrins, et, par esprit de famille, plutôt que de toucher à son trésor, il aime mieux laisser s'effondrer son toit et vivre de régime. Assurément cette manière de sentir n'est pas commune. Mon notaire, qui sait tout, m'a conté aussi que cet Amadis porte au cœur une blessure d'amour mal fermée. Il s'était épris d'une riche héritière; sa fierté l'empêcha de se déclarer; il la vit se marier, et ne s'est jamais consolé.

Les sympathies sont bizarres. Nous ne nous ressemblons guère,

M. de Lussy et moi, l'un très brun, l'autre très blond, l'un trottant menu comme une souris, l'autre haut enjambé, comme tu sais, — lui adorateur mélancolique du passé qu'il voit en beau, moi serviteur très humble de l'avenir qui sera ce qu'il pourra. Cependant de prime abord nous nous sommes pris en gré. Je crois que chacun de nous était las d'être toujours de son avis; il nous tardait de goûter les douceurs de la contradiction. Hier nous disputâmes longtemps; il a beaucoup lu, raisonne bien, sans s'échauffer, mais non sans une certaine émotion qui fait trembler sa voix.

Ce petit homme basané t'intéresserait, j'en suis sûr; il a de la flamme dans le regard et un certain guingois dans l'esprit qui ne déplaît pas. C'est un mélancolique qui s'oublie et ne demande rien pour son compte; il se plaint seulement que les affaires du monde vont tout de travers, qu'à chaque révolution le genre humain tombe de fièvre en chaud mal, que le progrès indéfini n'est qu'une illusion à perte de vue, et que nous périssons tout à la fois par nos mœurs qui se perdent, par nos croyances qui s'en vont et par les chimères qui nous dévorent. En vain je lui représentais qu'à toutes les époques les esprits chagrins ont crié à la décadence, et à ce propos je lui citais ce *dit notable* d'un chroniqueur du XIIIe siècle, lequel se plaignait que de son temps le monde empirait : preuve de cela, c'est que les enfans nés depuis l'année où la croix du Seigneur était tombée aux mains de Saladin n'avaient que vingt ou vingt-deux dents au lieu de trente ou trente-deux qu'avaient les enfans d'autrefois. — A ce compte, lui dis-je, combien reste-t-il de dents aux enfans d'aujourd'hui?

Cet argument ne le toucha point. Il croit obstinément au passé; nourri de vieilles doctrines et de vieilles chroniques, il les étudie en poète, remue toutes ces cendres avec délices, et tour à tour s'émerveille de la grandeur de ce qui fut et s'indigne du peu que nous sommes. Vraiment je ne sais si on lui rendrait service en ébranlant sa foi raisonnée dans la dégénération de notre espèce. Il y a du bonheur même dans les croyances tristes, tant l'homme a besoin de trouver où s'appuyer. N'as-tu pas observé que les plus aimables, les plus sémillans des sceptiques prennent de l'humeur en prenant de l'âge, tournent à l'aigre? Après s'être applaudis de leur indépendance nomade, à la longue ils se fatiguent d'être toujours sur leurs pieds, en plein vent, sans feu ni lieu, et ils en viennent à se fâcher tout rouge contre les gens logés et assis.

Après ses chroniqueurs, dont il fait son épée de chevet, les écrivains préférés de M. de Lussy sont de Bonald et de Maistre. Il les appelle *ses auteurs*, et il m'a mis le pistolet sur la gorge pour me les faire lire. Il prétend que mon philosophisme ne tiendra pas contre la dialectique serrée de l'un, contre la verve brûlante et les

vives imaginations de l'autre. Un soir, son domestique vint déposer chez moi toute une hottée de volumes, et voilà huit jours que j'emploie à méditer la *Législation primitive* et les *Considérations sur la France.*

De Maistre ne m'était pas nouveau. Qui ne connaît les *Soirées?* En revanche, je n'avais pas lu, je crois, trois lignes du vicomte. Qui se soucie encore de sa théorie de la cause, du médiateur et des effets, dont le corollaire est un pouvoir émané de Dieu, un ministère inamovible et héréditaire et des sujets qui ont droit à être gouvernés comme un enfant à être nourri? Ces vieilleries méritent cependant d'être étudiées; ce qui s'écrit aujourd'hui dans le même genre est de moins bon aloi et d'un coloris moins vigoureux. Sans compter qu'ils étaient des esprits supérieurs, les deux théoriciens de la réaction ont écrit sous le coup de grands événemens qui communiquaient un peu de leur grandeur à toutes les âmes. Les haines alors comme les tendresses étaient de taille à remplir le cœur; il y avait de la passion dans l'injustice, il y avait du génie dans l'erreur; on avait vécu dans les tempêtes, et à la faveur des éclairs on avait vu beaucoup de choses qu'éclairent assez mal nos petites lanternes sourdes. Aux petites ironies et aux superbes dégoûts qu'affectent aujourd'hui les ennemis de la révolution, je préfère des mots tels que ceux-ci :

« La révolution est le mal élevé à sa plus haute puissance.

« La révolution française est mauvaise radicalement; c'est la pure impureté; elle a un caractère satanique.

« La liberté, l'égalité, la fraternité ou la mort ont eu dans la révolution une grande vogue. La liberté a abouti à couvrir la France de prisons, l'égalité à multiplier les titres et les décorations, la fraternité à nous diviser; la mort seule a réussi.

« On suppose assez souvent, par mauvaise foi ou par inattention, que le *mandataire* seul peut être représentant : c'est une erreur. Tous les jours dans les tribunaux l'enfant, le fou et l'absent sont représentés par des hommes qui ne tiennent leur mandat que de la loi; or le peuple réunit éminemment ces trois qualités, car il est toujours enfant, toujours fou et toujours absent. Pourquoi donc ses tuteurs ne pourraient-ils se passer de ses mandats? »

Voilà parler. Ces traits d'humeur sauvage, ces grands coups de boutoir me réjouissent; j'aime les colères rouges qui flambent.

M. de Lussy est venu me voir cette après-midi, et nous causâmes de *ses auteurs.*

— Je les lis sans me fâcher, lui dis-je. On ne se fâche pas contre des ombres. Je conviens même qu'ils ne se sont point trompés de tout point. Et par exemple ils ont eu le mérite de sentir fort bien le vide d'un certain libéralisme, en quoi ils se sont rencontrés avec

les Saint-Simon et les Fourier. L'homme ne se nourrit pas de politique, et ce qu'il y a de plus précieux dans la vie sociale ne dépend pas des lois. Dans une société désorganisée proclamer des droits, c'est proclamer des souffrances. Sous le règne absolu de l'intérêt privé, tous les liens se relâchant, toute communauté de biens et de maux, de croyances et de pensées ayant disparu, chacun se sentirait seul dans la foule, et plus les mouvemens seraient libres, plus les chocs seraient violens et les rencontres dangereuses. Malheur aux chétifs! Il ne leur resterait qu'à plaider en rescision du pacte social, car mieux leur vaudrait la sauvagerie. Au sein des bois, les égoïsmes ne se coudoient pas.

— Convenez encore, me dit-il, que mes deux auteurs ont eu raison de protester à l'envi l'un de l'autre contre les improvisateurs politiques, contre les bâcleurs de constitutions. Il est certain qu'on n'invente pas une société comme on peut inventer une nouvelle espèce de métier à bas ou de tournebroche, et qu'on ne saurait constituer les nations avec *un peu de liqueur noire et une plume*. Les institutions durables ont germé silencieusement dans la nuit; de leurs origines, on ne sait rien; ce qui est grand a toujours de petits commencemens; ce qui est nécessaire a l'apparence du fortuit; le génie et le hasard ont un air de famille. Aussi les vrais législateurs n'inventent rien, ils mettent de l'ordre dans le chaos et se contentent de découvrir et de déclarer ce qui est. Vos révolutionnaires avaient la manie des décrets. Ils n'auraient pu croire en Dieu, s'ils n'en eussent préalablement décrété l'existence. O vanité des décrets! on peut à la rigueur décréter le néant, comme ce plaisant, en 48, avec son article premier et unique : « il n'y a plus rien; » mais pour créer, c'est autre chose. En fait de lois, je ne crois qu'aux enfans trouvés.

— Il est possible, lui dis-je, que nous écrivions trop et que l'abus de l'écritoire...

— Mon cher Lucien, interrompit-il, qu'il s'agisse de science ou de religion, de mœurs ou de lois, des choses de l'esprit ou de celles de l'âme, soyez sûr que le meilleur ne s'écrit pas.

— En ce cas, repartis-je, proscrivons l'abus, mais gardons l'usage. Pouvons-nous faire autrement? Dans leurs invectives contre l'écritoire, vos auteurs ne tenaient pas compte du caractère des temps. De Maistre se moquait de Thomas Payne, qui prétend qu'une constitution n'existe pas lorsqu'on ne peut la mettre dans sa poche. Quoi qu'on puisse penser des constitutions de poche, codifier est un besoin de la société moderne, car il nous est aussi naturel de chercher notre règle de conduite dans des principes abstraits qu'il l'était à nos pères de se gouverner par des coutumes ou par des superstitions.

Non, ne vous flattez pas, continuai-je, que de Bonald et de Maistre puissent exercer aujourd'hui quelque influence sur les esprits. Nous avons trop lu l'histoire qu'ils travestissent étrangement pour le besoin de la cause. Comme Hercule luttant avec Antée, leur tactique ordinaire est de faire perdre terre à l'ennemi et de le tenir en l'air pour l'étouffer. Quand on veut se dérober à leurs étreintes, il faut se rappeler bien vite quelque fait bien patent, quelque grosse vérité de sens commun qui d'un coup met à bas tous leurs raisonnemens. Ils étaient passionnés, et la passion, même sincère, est toujours sophiste. Ainsi, pour avoir meilleur marché de la société moderne, que font-ils? Ils comparent aux misères du temps présent l'idéal ou les rêves du passé. Ce procédé de discussion est trop commode pour être équitable, et me rappelle l'argumentation de ces prédicateurs qui pensent établir la supériorité du christianisme sur toutes les religions de la terre en opposant le programme de la foi chrétienne, tel qu'il se trouve dans l'Évangile, aux pratiques des bonzes et des talapoins. De grâce, opposons programme à programme ou pratiques à pratiques et renvoyons tous les bonzes dos à dos.

Nous disputâmes longtemps, comme tu peux croire. En le reconduisant, je lui dis : — Mais que parlez-vous toujours de vos deux auteurs? Êtes-vous bien sûr qu'ils s'entendirent constamment entre eux? A la vérité, ils se sont rencontrés dans une commune horreur pour la révolution, dans le mépris de l'écriture, dans la foi au droit divin et au péché originel, qui est la clé de tout. Hors de là, que de différences! De Bonald est l'esprit le plus dogmatique qui fut jamais, se plaisant aux formules, aux déductions suivies et rigoureuses, et qui s'est peint lui-même quand il a dit que le travail du cerveau dans la composition ressemble à celui d'une femme qui dévide un peloton; le malheur est qu'il raisonne très serré d'après des principes très arbitraires, et qu'il a tout prouvé sauf son commencement. Vous vous souvenez de cette rêverie hindoue qui fait reposer la terre sur le dos d'un éléphant, lequel repose sur une tortue. Et la tortue? L'auteur de la *Législation primitive* n'en a cure; il n'a pas su faire un sort à sa tortue; il bâtit en granit des châteaux en l'air... Tout au rebours, de Maistre ne se pique guère de méthode. Esprit primesautier que sa fougue emporte, il s'avance par bonds; il y a de l'imprévu, du soudain en lui; c'est une imagination de proie; il a de l'aigle les ailes, les serres, le cri aigu et l'éclair du regard. Le moins dogmatique des hommes, vrai Voltaire retourné, ce qu'il pardonna le moins à la révolution, ce fut d'être entrée dans la nuée, et d'avoir, elle aussi, dogmatisé. Ce nouveau Sinaï l'irritait, et par haine du dogme révolutionnaire il se fit le champion du vieux dogme; mais dans cet esprit de feu tout

fond comme dans un creuset, tout s'évapore, se subtilise, et les mystères de la foi révélée se transforment en imaginations bizarres, la folie de la croix en je ne sais quel romantisme de l'histoire. Oh! qu'on a eu raison de dire que ce catholique est effrayant.

Mais ce n'est pas tout, de Bonald voulait ramener la société à l'état agricole patriarcal. Il met la simplicité des peuples agriculteurs bien au-dessus « de tout l'esprit des oisifs de nos cités. » Il condamne les capitales, les fabriques, les manufactures, le commerce, le progrès des lumières, le télégraphe, le coton, la chimie qui crée des poisons nouveaux et des gaz inflammables; il loue Sparte, son brouet, sa monnaie de fer, tout ce qui rendrait moins rapide la circulation de l'argent, — ce qui ne l'empêchait pas d'estimer l'argent très nécessaire à la dignité des pères nobles, et, drapé dans le manteau de Caton, de gémir sur sa pauvreté... Que de Maistre est loin de ces utopies patriarcales! Un Lycurgue chrétien n'est pas son fait. Il aime les arts, la littérature, admire le progrès des sciences et de l'industrie. C'est un homme de civilisation qui déclare la perfectibilité le plus bel attribut de notre espèce. Voyez plutôt dans ses lettres ce qu'il pensait des Sardes, de leur antique simplesse, de leurs sottes traditions, de leur routine aveugle! Il les eût volontiers livrés à quelque gouvernement révolutionnaire pour qu'il se chargeât de les refaire à neuf, car cet élève des jésuites était en politique assez coulant sur les moyens; pas de préjugés, peu de scrupules. En définitive il tient pour les gouvernemens qui donneront le plus de bonheur possible au plus grand nombre d'hommes possible. Je l'en crois sur parole : placez-le sur un théâtre digne de lui et supprimez l'épouvantail de la révolution, il y aurait eu en lui l'étoffe d'un Pombal, d'un de ces hommes d'état du XVIIIe siècle qui rêvaient l'émancipation par le pouvoir.

Ajoutez que de Bonald déteste cordialement les Anglais, qu'il retrouve chez eux tous les caractères des peuples sauvages, le vol, la passion pour les liqueurs fortes, le divorce, l'imperfection des lois, le goût de la viande crue et sans pain; de Maistre traite la constitution anglaise de chef-d'œuvre de l'esprit humain. Et tandis que l'un fait profession de mépriser la Grèce parce qu'il est impossible d'avoir des mœurs et des statues, l'autre ne se lasse pas de citer les poètes et les sages de ce peuple enfant, depuis Plutarque, où il découvre toutes les vérités sociales, jusqu'à Platon, qui *renferme des pages plus qu'humaines*. Enfin demandez-leur à tous deux ce qu'ils pensent des femmes. De Bonald, qui n'a pour elles que des paroles dures et les renvoie volontiers à leur quenouille, vous dira par exemple que même chez les femmes qui ont le plus d'esprit le goût n'est pas sûr. De Maistre convient qu'il a toujours eu un faible *pour ce superbe animal*.

— Oh! sur ce point, me dit-il, je prends la liberté grande d'abandonner mes auteurs, et ne suis de l'avis ni de l'un ni de l'autre; mais je pardonne plus aisément à de Bonald ses duretés à l'égard des femmes qu'à de Maistre le propos que vous venez de citer. Oserai-je vous le dire? en matière d'amour, je suis de l'école d'Honoré d'Urfé. J'aime l'Astrée, Céladon ne me semble point ridicule. Il y a du courage dans un tel aveu, n'est-ce pas? — Berger, allez-vous me répondre, que l'âge où nous sommes est contraire à tes maximes! Aimer comme toi, c'est aimer *à la vieille gauloise.*

Nous suivions en ce moment le sentier qui conduit à Lussy et serpente au-dessus du village. A un détour du chemin, nous fîmes une rencontre qui me surprit. Une négresse s'avançait vers nous le nez en l'air, vêtue de jaune et coiffée d'un foulard rayé. A quelques pas derrière elle marchait, les yeux baissés et d'un pas nonchalant, une jeune fille d'une beauté exotique que rehaussait l'étrangeté de son costume. Enveloppée d'une grande étoffe blanche, elle portait autour du front un châle roulé en bandeau, aux couleurs éclatantes.

— Voilà une fleur, dis-je à mon compagnon, qui n'a pu croître que sous le soleil de Géorgie.

En passant près de nous, la jeune étrangère releva de terre ses grands yeux de gazelle et me jeta un regard d'une tristesse presque effrayante. Ce regard me causa une sorte de saisissement, et je m'arrêtai pour suivre de l'œil les deux femmes, jusqu'à ce qu'une haie les eût dérobées à ma vue. Quand je me remis en marche, les deux grands yeux tristes faisant trotter mon imagination, j'écoutai d'une oreille plus distraite la dissertation platonique de M. de Lussy. Il s'en aperçut et me dit en riant :

— Je me flattais de vous entraîner à ma suite sur les bords du Lignon; mais vous êtes en Géorgie, et ce n'est pas dans ce pays-là qu'il faut chercher des Céladons; servir sans récompense y passe pour folie... Adieu, ajouta-t-il, j'irai souvent me disputer avec vous sous vos beaux ombrages; j'ai trop vécu en solitaire et trop longtemps gardé mes pensées pour moi. J'éprouve le besoin de les *sortir* un peu; mais il est bien entendu, n'est-ce pas, que jamais vous ne me reparlerez du superbe animal?

III.

17 septembre.

Quel étrange original que mon Anglais!

Hier, assis à l'ombre de l'un de mes châtaigniers, je faisais un croquis. Quel croquis? Parbleu! le croquis d'un autre de mes châtaigniers, car j'en ai jusqu'à douze. Le fait est que je raffole si fort

de mes arbres qu'il ne me suffit pas de les posséder en nature, je veux avoir leur portrait.

Je dessinais donc, sans penser à mal, lorsque tout à coup, entre mon modèle et moi est venu se placer un grand corps de cinq pieds dix pouces. Je lève le nez; c'était l'Anglais, ce bellâtre que je t'ai dit, Apollon travesti en juge de Westminster.

Il se tenait planté devant moi, immobile, et je t'assure que son chapeau ne bougeait non plus sur sa tête. Quand il m'eut bien examiné :

— Vous êtes, je pense, me dit-il, M. Lucien Valmont. Moi, je suis M. Adams, baronnet d'Angleterre, votre voisin et votre ennemi. Je viens vous demander, monsieur, à quel prix il vous plairait me céder votre jolie petite châtaigneraie.

Je les regardai un instant, son chapeau et lui : — Monsieur, dis-je, ma jolie petite châtaigneraie n'est pas à vendre.

— Je vous demande pardon, j'ai pris des informations...

— Je suis votre serviteur, mais on vous a mal informé.

Et je me remis à dessiner. Je dois lui rendre cette justice, qu'il eut un moment d'embarras; mais il prit bien vite son parti, s'assit à côté de moi, ajusta son lorgnon sur son œil, examina mon croquis d'un air capable, et me complimenta sur mon joli petit talent. Après quoi il me dit :

— Vous avez tort, je suis très bien informé, et si vous voulez bien m'écouter, je me charge de vous prouver que votre petite châtaigneraie est à vendre.

— Allez, lui dis-je, je suis curieux de vous entendre.

— Et d'abord votre châtaigneraie me plaît; j'ai décidé que je m'en passerais l'envie. Je dois vous dire que je suis bilieux en diable, et que j'ai toujours aimé à faire ma volonté.

— Grand bien vous fasse! interrompis-je en riant; mais de mon côté je suis têtu comme une mule.

— Laissez-moi parler. Il est absurde que cette châtaigneraie soit à vous. Je ne veux pas vous humilier : pauvreté n'est pas vice; mais j'ai appris que vous êtes un pauvre diable, et les pauvres diables ne doivent jamais acheter de la terre. Vous avez un préjugé, monsieur; les préjugés sont une peste, il vaudrait mieux que vous eussiez la fièvre quarte. Vous vous êtes imaginé qu'en devenant propriétaire vous seriez quelque chose. Vous n'êtes pas de votre temps. Autrefois toute la richesse résidait dans le sol; nos pères avaient la sottise de n'estimer que les biens immeubles. Aujourd'hui les idées ont bien changé; nous ne disons plus : *Res mobilis, res vilis.* La *res mobilis* est fort en faveur; les puissans du siècle lui font les yeux doux; c'est elle qui rapporte les gros intérêts, sans parler des dividendes, et pour juger des hommes on ne regarde plus au pa-

trimoine, mais au revenu. Aspirez-vous à l'estime publique, achetez des meubles, c'est-à-dire de bonnes petites actions dans des compagnies de finance, de commerce ou d'industrie. Remarquez qu'un jour viendra où la culture de la terre aussi se convertira en entreprise industrielle; les petits propriétaires fonciers vendront leurs fonds, et le sol sera exploité par des compagnies dont les pauvres diables pourront acheter les actions; dans ce temps-là, si vous vivez encore, vous pourrez posséder, sans vous gêner, des vignes en Champagne, des champs de blé en Beauce, des oliviers en Provence, et vos champs, vos vignobles, vos vergers, tout cela tiendra dans un petit morceau de papier que vous serrerez dans un coin de votre portefeuille... Aujourd'hui la propriété foncière est un article de luxe, et les pauvres diables doivent laisser la terre à ceux qui, ayant de l'argent de trop, peuvent la mettre en valeur. Soyez raisonnable, monsieur! Que représentent à vos yeux cette vilaine petite masure et ces bruyères? Un peu de considération; c'est votre préjugé, et vous ne voyez pas que vous en acquerrez dix fois davantage en achetant un cheval et en buvant du vin de Bordeaux retour des Indes. Moi, je vois sous ces bruyères un capital qui dort et cela m'afflige, parce que les capitaux ne sont pas faits pour dormir, et qu'en remettant dans votre poche l'argent que vous avez sottement enterré ici, vous pourriez vous procurer bien des petites jouissances... Allons, convenez-en, votre châtaigneraie est à vendre, je l'achète; vous placez votre argent au 8 pour 100, vous mangez gaîment vos rentes, et vous m'êtes fort obligé de vous avoir guéri de votre préjugé, sans compter que, lorsque vous repasserez par ici, vous aurez le plaisir de voir vos bruyères converties par mes soins en un fin gazon anglais, ce qui ne laissera pas, j'en suis sûr, de vous être fort agréable.

Je lui répondis : — Il est certain que je suis un pauvre diable, il est certain aussi que vous êtes un plaisant original qui par charité se mêle fort impertinemment de ce qui ne le regarde pas. Ce qui m'affligerait à votre place, c'est qu'il n'a tenu qu'à vous de posséder ces châtaigniers; mais au moment de conclure vous avez été pris d'un accès de lésine, vous avez chicané sur le prix, et, survenant à l'improviste, je vous ai prouvé que les pauvres diables vont quelquefois plus rondement en affaires que les millionnaires. Prenez-en votre parti et buvez frais; mon bien est à moi, je le garde; en attendant que je possède des vignes dans un carré de papier, il me plaît d'être le propriétaire de quelques châtaigniers en nature, d'où je conclus que mes bruyères ne seront pas converties par vos soins en un fin gazon anglais, et que vous aurez beau faire, vous ne réveillerez jamais le petit capital qui dort ici sur ses deux oreilles. Et là-dessus trêve de discours! Vous gesticulez trop, cela me trouble, et

je ne pourrai terminer de si tôt mon croquis, dont je me propose de vous faire hommage. En le regardant, vous pourrez vous dire : L'original fait les délices d'un pauvre diable qui a trouvé le secret d'être heureux sans boire du vin de Bordeaux retour des Indes, ce qui ne laissera pas, j'en suis sûr, de vous être fort agréable.

Pendant que nous causions ainsi, la châtaigneraie offrait le coup d'œil le plus enchanteur; il semblait qu'elle y mît de la coquetterie et se plût à déployer toutes ses grâces pour faire honneur à son maître et pour irriter les désirs de celui qui n'avait pas eu honte de la marchander. Représente-toi un terrain inégal, accidenté, hérissé de bruyères, de houx, de genévriers, et qui s'abaisse par un mouvement onduleux jusqu'au bord du plus beau des lacs. Çà et là se dressent de gros blocs de granit, venus on ne sait d'où, à demi ensevelis dans les grandes herbes, festonnés de mousse et de lierre; on dirait des tables d'autel qui ont dû servir autrefois aux mystérieuses cérémonies de quelque culte aboli. Le soleil, quelque temps offusqué par des vapeurs, venait de reparaître; ce doux soleil d'automne faisait pleuvoir ses rayons comme une limpide rosée à travers les feuillages luisans des châtaigniers et dessinait des lacis de lumière dans les grandes flaques d'ombre dormante auxquelles les bruyères en fleur prêtaient des reflets rougeâtres. A nos pieds, le lac était d'un bleu pur; plus loin, du côté de Thonon, il présentait une nappe argentée, rayée en largeur de longues bandes purpurines, comme si la vague eût passé par endroits sur des bancs de violettes... Mon baronnet ne perdait pas un détail de ce tableau unique, la convoitise allumait ses yeux, et je goûtais le plaisir de Candaule étalant devant l'ébahi Gygès les charmes de sa chère sultane.

M. Adams ne se découragea pas. Il recommença de plus belle à raisonner sur mon préjugé, sur les biens corporels et incorporels, principaux et accessoires, fongibles et non fongibles, et sur la supériorité de la *res mobilis*. L'Anglais me démontra, clair comme le jour, qu'il y allait de mon intérêt le plus sacré d'acheter un cheval et de bien dîner, parce que l'équitation assouplit les muscles, et que les bonnes digestions exaltent les esprits animaux, procurent des idées riantes; il me représenta qu'à la longue la cuisine froide, jointe au manque d'exercice, assombrirait mon humeur, que ma santé s'en irait grand'erre, que je finirais par prendre en grippe mes châtaigniers; il daigna m'autoriser à les lui vendre avec faculté de réméré : excellente affaire pour lui, car il eût profité du délai pour faire un grand abatis d'arbres, et, quoi qu'il arrivât, s'ouvrir une vue sur le lac; puis il m'offrit successivement le double du prix d'achat et le triple, et, ses convoitises s'irritant par mes résistances, jusqu'à cent mille francs. Je haussai les épaules. Alors il entra dans

une violente colère, pesta, jura. Je lui ris au nez. Hors de lui, il se leva brusquement, et dans le mouvement qu'il fit, son chapeau roula à terre, ce qui ne me fit point de peine. Il le ramassa, l'enfonça dans sa tête et se campa devant moi, rouge comme un coq, me foudroyant de ses gros yeux ronds, serrant les poings dans l'attitude d'un homme qui se dispose à boxer. Ce que voyant, je me levai aussi, retroussai mes manches et me mis sur la défensive.

Mais tout à coup je le vis desserrer ses poings, ôter son chapeau, me tendre la main en disant : — Jeune homme, vous avez du caractère, beaucoup de caractère; je vous estime et veux me lier avec vous.

Et à ces mots, s'étant rassis, il me pria fort gracieusement de me remettre à dessiner.

— J'ai vu dans ma vie beaucoup d'hommes, reprit-il; mais je n'en ai connu aucun, excepté moi, qui fût capable de refuser cent mille francs pour avoir le plaisir de faire sa volonté. Monsieur, *you are a fine fellow*, *you are a fine gentleman*. Je veux devenir votre ami, et je vais vous raconter ma vie.

Il tint parole et entama un long récit de ses faits et gestes, je veux dire de ses voyages, car il a passé tout son temps à courir le monde, à la seule fin de se débarrasser de ses préjugés, en laissant un à Stockholm, un autre à Lisbonne, un troisième à Constantinople. Au nombre de ces sots préjugés qu'il se félicite d'avoir jetés aux orties, il faut compter le patriotisme; il fait profession de mépriser fort *the old England*, j'imagine toutefois qu'il ne faudrait pas lui en dire trop de mal, et qu'il en use comme ces mères qui ne se refusent pas le plaisir de donner les étrivières à leurs enfans, mais qui ne souffrent pas que les autres s'en mêlent. Le mariage, — autre préjugé, le plus dangereux de tous, à l'entendre. J'ai compris qu'il en parlait par expérience, et qu'il a été dans le temps quelque peu marié. Quant aux questions de conscience, s'il consent à tolérer la haute et la basse église,

> Il aime fort aussi les dieux Lath et Nésu...
> Mais il hait les cagots, les robins et les cuistres,
> Qu'ils servent Pimpocau, Mahomet ou Vishnou.

Je l'écoutai, non sans plaisir. En me quittant, il m'annonça qu'il viendrait souvent respirer le frais sous mes ombrages, et ajouta qu'il était content de sa journée, puisqu'il avait découvert un homme.

— Je vous ai offert cent mille francs. Si vous vous ravisez, j'en serai enchanté; mais, *my good boy*, je ne vous reverrai de ma vie.

Et il s'en alla d'un pas mesuré, comme il était venu.

IV.

19 septembre.

Je proposai à M. de Lussy de lui faire faire la connaissance de mon baronnet. J'étais curieux de voir en présence deux esprits si différens. Armand fit des difficultés, m'objecta que l'encolure de M. Adams ne lui plaisait pas, qu'il avait dans le village la réputation d'un loup-garou, qu'il courait sur lui certains bruits, que la belle Géorgienne...

Le fait est que la belle Géorgienne vit sous le toit de M. Adams. Est-ce une fille naturelle qu'il a ramenée de ses pérégrinations lointaines? Est-ce autre chose?... On devient curieux au village. L'autre jour, je me surpris à appliquer un œil indiscret à l'une des fentes de mon volet pour observer M. Adams arpentant avec cette charmante fille l'allée qui descend de son somptueux chalet à la route. Ils allaient et venaient, ne se parlant pas, lui le teint échauffé et l'air furibond, — c'est son air habituel, — elle, la tête penchée, le suivant d'un pas languissant et promenant à droite et à gauche ses grands yeux vides de pensée, où la tristesse paraît comme à nu. Quelle tristesse? Celle d'un oiseau captif, d'une gazelle blessée, celle d'une fleur qui plie sous la chaleur du jour, celle d'une source dont l'eau vient à s'échapper par quelque invisible fissure et qui se sent mourir. En Orient, l'homme et les choses n'ont pas encore rompu leur antique alliance et semblent obéir au même destin. Un Turc et une montagne ont la même façon d'être graves, et je ne puis rendre la mélancolie de cette belle fille qu'en disant qu'elle a l'air d'une chose qui souffre, et qu'il y a dans son regard comme un silence qui fait peur... M. Adams finit par s'asseoir au bout d'un banc de pierre, juste en face de mes fenêtres; elle s'assit à l'autre bout, cueillit dans l'herbe, d'un doigt nonchalant, une fleur de sauge dont elle froissa les feuilles, et tour à tour elle approchait la fleur de son visage pour la respirer, ou tournait vers mon volet ces grands yeux qui se taisent, — jusqu'à ce que le baronnet s'étant penché vers elle et la regardant fixement, je crus la voir frissonner... M. de Lussy a raison; ce ne peut être sa fille.

Hier Armand vint dîner chez moi; nous sortions de table quand M. Adams parut. Je retins le gentilhomme savoyard, qui cherchait à s'esquiver, et je réussis à le mettre aux prises avec l'Anglais. Il lui exposa sa théorie du gouvernement paternel et divin des sociétés, lui montra dans les révolutions les fléaux de la colère céleste : Dieu tour à tour châtie les peuples coupables et jette les verges au feu; le désordre, aujourd'hui triomphant, se détruira par ses propres violences, et la Providence, qui sait tirer le remède de l'excès

même du mal, à force de malheurs, rétablira le règne des lis et de la religion.

— Il y a des lois, s'écria-t-il avec de Bonald, pour la société des fourmis et pour celle des abeilles. Comment peut-on penser qu'il n'y en a pas pour la société des hommes, et que Dieu les abandonne au hasard de leurs inventions?

M. Adams, en l'écoutant, ouvrait de grands yeux, et, quand il eut fini, demeura bouche béante comme en extase. Armand profita de son ébahissement pour gagner au pied. Ce fut moi qui reçus toute la bordée.

— Quel est ce maître fou? me demanda le baronnet revenant à lui.

— Un honnête gentilhomme savoyard qui a l'esprit fort sain.

— Cela vous plaît à dire; on en a lié de moins fous.

— Il sied mal à un esprit fort d'être intolérant.

— Que me reprochez-vous? Je l'ai écouté jusqu'au bout; mais il me le paiera. Cet homme est atteint au plus haut degré du *morbus theologicus*. Il se flatte que la Providence lui a dit son secret. C'est le plus sot des préjugés mystiques.

— Où avez-vous laissé celui-là?

— A Téhéran. Un libre penseur persan m'a fait comprendre que si l'on croit à un Dieu, il faut lui attribuer une occupation plus noble que celle de gouverner notre pétaudière... Mais à quel dieu croyez-vous, monsieur?

— Je crois comme les sauvages à un grand-esprit qu'on trouve partout où on ne le cherche pas. *In eo vivimus et movemur.*

— C'est-à-dire que vous n'en prenez qu'à votre aise. Vous subtilisez le dogme. Vous videz la cloyère d'huîtres, mais vous laissez les écailles aux imbéciles. Votre ami le gentilhomme les avale pieusement. Je l'en estime, et, si jamais je le fais enfermer, j'entends qu'il ait dans sa cellule toutes les petites douceurs de la vie.

— Mon ami le gentilhomme et moi, nous nous accordons à reconnaître que le monde est gouverné; comment? C'est là-dessus que nous disputons. Il croit fermement à un dieu du dehors; moi je crois au dieu du dedans.

— Mon libre penseur persan, qui savait rire, me disait un jour : Parmi les philosophes, les uns veulent mettre Dieu à la porte et les autres cherchent à le mettre dedans; mais laissons ces subtilités. Vous estimez, seigneur Pangloss, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles?

— Non; j'incline à croire que tout est nécessaire et que Dieu fait ce qu'il peut. Vous, maître Adams, vous croyez au hasard. J'estime que c'est une autre manière d'avaler l'huître avec son écaille.

— Qui vous parle de hasard? Je crois à l'accident et à la logique des conséquences.

— C'est-à-dire que vous expliquez tout par le nez de Cléopâtre, par le grain de gravier du lord protecteur, par le champignon qui empoisonna l'empereur Charles VI, par la jatte d'eau que la duchesse de Marlborough renversa sur la robe de Mme Masham... Vieille chanson!

— Vous prenez tout de travers. Donnez-vous la peine de m'écouter. Plus j'observe les hommes, plus je me convaincs de la puissance de l'accident. Ils sont sous la main de l'événement et dépendent toujours de leurs impressions, qui dépendent de Dieu sait qui.

— Et moi, plus j'étudie les hommes, plus je me persuade que chacun porte avec soi sa fortune, et que notre étoile résiste aux accidens. Ne voyez-vous pas sans cesse les mêmes causes produire des résultats contraires? Les sévérités outrées d'un père font, selon les cas, des chenapans ou des héros, et, quoi qu'en dise le fabuliste, donnez la même nourriture à César et à Laridon, César sera toujours César, et toujours Laridon fuira les hasards. Jean-Jacques a été laquais. On ne s'en aperçoit guère à le lire. Combien d'hommes qui ne le furent jamais passent leur vie à briguer les honneurs de la livrée!

— Tudieu, monsieur *Staubborn*, ne voyez-vous pas que vous me donnez gain de cause? Eh oui! que Laridon s'imagine un beau jour qu'il est né pour les exploits! Cela s'est vu, cela se verra. Un cerf passe, il court le cerf; mais si, dans la chaleur de la poursuite, il aperçoit un tournebroche, adieu la chasse, les aventures! Son destin l'appelle, il lui répond : Me voici!... C'est un cri du cœur. Et voilà pourquoi de tout temps les Laridons servirent un maître qui leur fait tourner la broche... Raisonnons sérieusement comme deux *proctors* d'Oxford. Qu'est-ce donc que le caractère chez la plupart des hommes? Voltaire l'a dit : des impressions dominantes, qui s'altèrent chaque jour selon qu'on a mal dormi ou mal digéré; mais sur vingt mille hommes il s'en trouve un peut-être qui a la faculté de vouloir et de savoir ce qu'il veut. Ces volontés qui se connaissent et s'imposent sont les accidens qui gouvernent le monde. Et tenez, on a prétendu que la constitution anglaise est le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Pauvre esprit humain! Savez-vous qui a fait ce chef-d'œuvre? Un accident fort respectable, car il date du XIe siècle. Pourquoi les Anglais sont-ils libres? Pensez-vous que d'un commun accord et de propos délibéré... Allez, je vous déclare que mes compatriotes sont, quand ils s'en mêlent, d'assez plats courtisans et qu'on les a vus lécher dévotement la main du maître, surtout quand le maître avait quelques taches de sang au bout des doigts. L'Angleterre est libre parce que le bâtard normand qui la conquit en 1066 avait une volonté de fer, et qu'ambitieux, cupide, dans l'intérêt du fisc il imposa ses grands vassaux comme les vilains. Point

d'immunités, point de priviléges! Liés par une oppression commune, barons et bourgeois se liguèrent contre les successeurs du bâtard, et, forts de leur union, leur arrachèrent *magnam chartam libertatum*. Sur le continent au contraire, faute d'un bâtard assez puissant pour rançonner grands et petits, il y eut d'une part des imposables, de l'autre des privilégiés, lesquels s'érigeant en petits potentats, on vit les vilains, pour leur résister, demander de l'aide à la royauté. Vous qui aimez les petites fables, vous vous rappelez ce qui advint au cheval quand il eut obtenu que l'homme s'entremît dans sa querelle avec le cerf. Une fois en selle, l'homme y resta.

— Vos explications, lui dis-je, se distinguent par une simplicité qui m'est suspecte.

— Vous avez raison, jeune homme, reprit-il, et je conviens que les bâtards n'expliquent pas tout dans l'histoire des sociétés. Il faut tenir compte de certaines fictions qui font fortune dans l'imagination des hommes et qui sont le grand secret de l'art de les gouverner. Les Chinois, par exemple, sont convenus de croire que leur souverain est le fils du ciel, et qu'à la lettre il fait la pluie et le beau temps. Tout leur gouvernement repose sur cette belle opinion. Leurs voisins les Hindous ont admis de tout temps que les brahmanes furent créés de la bouche de Para-Brahma, et que les soudras sortirent de ses pieds, d'où il résulte qu'un brahmane peut en toute sûreté de conscience s'approprier le bien d'un soudra. Ailleurs on crut fermement pendant des siècles que les anges avaient apporté à un saint une petite fiole pleine d'huile, et que quelques gouttes de cette huile, répandues sur le front d'un quidam, en faisaient un roi par la grâce de Dieu. Ailleurs on tombe d'accord que dix mille hommes qui, pris isolément, sont des sots, réunis en corps d'électeurs, rendent des oracles aussi infaillibles que ceux de l'antre de Trophonius; c'est là le beau mystère du suffrage universel. Quant à nous, Anglais, qui consommons moins d'opium que les Chinois, et ne vivons pas de riz comme les Hindous, mais de bon *roastbeef* saignant, nous ne laissons pas d'avoir nos petites fictions de droit, qui sont comme le clou auquel nous pendons les tables de la loi; arrachez le clou, vous mettez les trois royaumes en désarroi, et c'en sera fait du chef-d'œuvre de l'esprit humain. Ainsi nous sommes tous convaincus que nos gracieux souverains sont impeccables, parfaits, ne pouvant mal faire, *the king can do no wrong*, — que, le mort saisissant le vif, ils ont l'avantage de ne jamais mourir; quand on les enterre à Westminster, ils sont réputés donner leur démission, *demise of the crown*; — ajoutez qu'ils ne sont jamais mineurs, que, leurs sujets étant leurs tenanciers, ils sont propriétaires de tout

le sol anglais, et que, possédant tout, ils ne doivent rien; c'est pour cela que nous disons les revenus du roi et la dette nationale. Enfin ils ont le don d'ubiquité, car du fond de leur cabinet ils assistent, sans s'en douter, à toutes les audiences des tribunaux et tous les coups de bâton dont on porte plainte, ce sont eux qui les ont reçus, ce qui, à vrai dire, n'est pas le plus beau de leur affaire. Autrefois nous admettions par surcroît que les rois d'Angleterre, défenseurs de la foi, étaient aussi rois de France, et qu'en cette qualité ils guérissaient les écrouelles; mais le 1er janvier 1801, George III s'avisa que la France n'était pas à lui. N'importe, il reste à nos gracieux souverains assez de titres et de priviléges pour que leur couronne tienne solidement sur leur tête, et voilà pourquoi chaque Anglais peut s'endormir tranquillement dans sa maison, qui est un château, et abandonner les révolutions aux peuples qui sont friands de ce genre de spectacles.

Après cela, jeune homme, si vous continuez de vous plaindre que mes explications sont trop simples, je conviendrai qu'il faut encore à une société, pour se bien porter, de bons petits abus, bien enracinés dans le sol et protégés contre les intempéries par la rouille d'une vénérable antiquité. Les abus sont le salut des nations, et nos honnêtes radicaux de Manchester me font rire quand ils pérorent sur la justice et l'égalité.

En nous délivrant de nos abus, ils nous délivreraient de notre santé. Cela me rappelle certaine comédie que j'ai vu jouer au Théâtre-Français. Comme le gentilhomme limousin : — Morbleu! répond la société aux enragés médecins qui la veulent médicamenter, mon père et ma mère n'ont jamais voulu de remèdes. Allez au diable, je me porte bien... L'Angleterre, monsieur, est le pays du monde où la distribution de la richesse est le plus inégale et le plus inique; mais, grâce à cette iniquité, nous avons une noblesse qui ne jouit de toutes les prérogatives que parce qu'elle se soumet de grand cœur à toutes les charges, une noblesse dont la seule affaire est de faire celles du pays, une noblesse qui n'est pas une caste, mais un office politique héréditaire. Comment ne pas trouver de l'ordre chez un peuple où les aînés, ayant tous les titres et tous les biens, sont tenus de faire vivre leurs cadets en leur procurant des places dans le gouvernement, dans l'armée, dans l'église, de telle sorte que tous les corps de l'état sont faits de la même pâte et animés du même souffle? Quelle entreprise contre la loi peut-on appréhender d'une armée dont les officiers, cadets de famille, ont des frères dans la chambre haute, dans la chambre des communes, dans les bureaux, dans l'épiscopat? Et quels dangers peut courir la liberté, quand les juges sont d'assez grands seigneurs pour rendre

les tribunaux souverains et imposer leur compétence dans les matières de droit public, et lorsque les offices de l'administration sont exercés la plupart gratuitement par d'honorables *esquires*, juges de paix, qui achètent au prix de leurs loisirs l'avantage d'être quelque chose et de pouvoir dire non? Supprimez la *nobility*, c'en est fait de l'ordre; supprimez la *gentry*, c'en est fait de la liberté; supprimez les priviléges, qui se fera honneur de servir l'état sans émarger? Établissez l'égalité et rétribuez toutes les fonctions afin qu'elles deviennent accessibles à tous, adieu l'indépendance des fonctionnaires! nos juges de paix seront des valets. En un mot, faites que tout soit selon la raison et selon la nature, et rien ne sera selon la politique, et la prospérité de l'état s'engloutira dans le triomphe de la justice. A tout Anglais bien né, les abus de l'Angleterre sont chers. Et voyez plutôt ces fameux bourgs pourris qui ont servi de thème à tant de belles déclamations!... Les *rotten boroughs* ont ouvert l'entrée du parlement à Sheridan et à Pitt!...

Après tout, vous comprenez, monsieur, que cela m'est bien égal. Je déteste cordialement l'Angleterre, ses brouillards et son *cant*. La seule institution qui me plaise dans mon pays, c'est le divorce; mais il est trop cher : je voudrais qu'il n'en coutât pas un penny pour se débarrasser d'une méchante femme. Il n'en est pas moins vrai que des accidens heureux, des fictions utiles et de gros abus qui sautent aux yeux sont le secret de la félicité des peuples. Ce qui revient à dire que l'univers est gouverné par quelques hommes qui se portent bien, qui ont le sang chaud et point de préjugés, mais qui, sachant exploiter ceux des autres, se chargent de vouloir et de penser pour tous. Bref, le monde appartient à qui sait vouloir. Dites cela de ma part à votre ami le gentilhomme qui raisonne si bien sur la Providence. *Good bye, my dear*. On s'enrhume chez vous; le serein, l'air du lac, vos bocages... Ignorez-vous que l'ombre des châtaigniers est malsaine? Coupez vos arbres, monsieur, ou vous êtes un homme mort. J'en serais fâché, car vous êtes un joli garçon, *a fine fellow*.

V.

21 septembre.

M. Adams n'est pas un homme contre qui l'on dispute. C'est toi, Paul, que je veux prendre à partie, car, toi aussi, tu ne crois plus qu'aux accidens, et ta mélancolie a juré de n'en prévoir que de funestes. Rachel ne voulait pas se consoler parce que ses enfans étaient morts. O le plus détrompé des songeurs, te tiendras-tu toujours penché sur le berceau où gisent tes rêves mort-nés?

« Foin des illusions! m'écris-tu. Pour qui s'obstine à croire au progrès, il n'y a plus de refuge, après tant de déceptions, que dans les spiritualités d'un mysticisme de commande. S'alambique l'esprit qui voudra! Les chimères des souffleurs ne sont pas mon fait; je ne sais pas oublier la terre en me berçant sur les nuages. »

Qu'il est doux, Paul, de vivre au village et de s'éveiller au chant des coqs! On lit l'histoire au pied d'un arbre; là, parmi des buissons, des genêts, entouré d'êtres immobiles qui ne laissent pas de vivre, enveloppé d'ombre et de silence, on entend parler la raison, et sans se réfugier dans les spiritualités on trouve à se consoler, on refait un avenir au genre humain. Lue au village, l'histoire prêche l'espérance; elle enseigne que, s'il n'est rien de plus attristant qu'un fait, rien n'est plus rassurant qu'une longue suite de faits.

Si M. Adams avait des oreilles, voici ce qu'on lui dirait : — Tout ce qui naît de l'accident périt par l'accident. Dans l'ordre social comme dans la nature, les causes de dépérissement lent ou de violente destruction sont si multiples et si actives, que vivre est un effort perpétuel, un combat quotidien. Les institutions ont à se défendre contre les événemens, contre les intérêts, contre le temps qui flétrit tout, contre les passions qui, si on les laissait faire, ramèneraient tout au chaos, contre les espérances des ambitieux, contre les dégoûts des raisonneurs, contre les nouveautés toujours délicieuses à l'inconstance humaine. Quand une institution résiste à tant d'influences funestes, on peut dire qu'elle triomphe par un principe de durée qui est en elle et par une conformité secrète avec la raison qui conduit le monde.

Que la cupidité de Guillaume le Conquérant ait préparé de loin l'établissement des libertés anglaises, cela ne se peut contester; mais que de hasards n'ont pas courus ces libertés! Elles ont grandi dans les alertes. Plus d'une fois l'édifice inachevé parut pencher; on vit trembler ses fondemens et le sol vaciller sous lui. Des souverains sans scrupules et non sans gloire, toujours occupés de s'agrandir, toujours attentifs aux occasions; quarante ans de guerre civile, l'Angleterre inondée de sang, une noblesse moissonnée laissant le champ libre aux convoitises de la couronne; au sortir de ces tourmentes, un jeune roi, refuge agréable aux lassitudes de tout un peuple et lui apportant avec la paix les tribunaux d'exception et l'arbitraire de la chambre étoilée. Puis bientôt une révolution religieuse où la tyrannie trouve son compte, un despote impatient de toute résistance se proclamant l'arbitre de la doctrine, accroissant son pouvoir de l'empire des consciences, faisant main basse sur les biens de l'église et engraissant de ces riches dépouilles une aristocratie nouvelle que ses libéralités semblaient vouer à l'éternelle ser-

vitude; après sa mort, les fureurs d'une femme, l'altier génie d'une autre, des Stuarts infatués de droit divin, une tête qui tombe, plus de lois, l'universelle confusion, et, plus redoutable encore pour la liberté, l'épée victorieuse d'un soldat-tribun; puis un retour soudain de fortune, des exilés — qui n'avaient rien appris — rentrant en triomphe; des soumissions, des empressemens, des adulations sans exemple, suivies de l'usurpation d'un étranger au génie sombre qui licencie de mauvaise grâce ses gardes hollandaises et ne subit la liberté que par politique; enfin, quand la médiocrité ou l'imbécillité de ses princes sert de gage à la nation et que leurs entreprises ne sont plus à craindre, le parlement succédant aux prétentions de la couronne, affectant l'omnipotence; la parole, la plume, les consciences gênées par les rigueurs des juges et la barbarie des peines, le pilori, des déportations, des livres brûlés de la main du bourreau, le règne d'une oligarchie qui envie à Venise et l'impuissance de ses doges et l'asservissement de son peuple, et l'inviolable mystère des affaires d'état, et peut-être son Pont-des-Soupirs, oligarchie ombrageuse et hautaine, violente et corrompue, à laquelle il faudra arracher une à une toutes ces garanties qui sont les sûretés et l'honneur des sociétés modernes,... tant de dangers, tant d'aventures, tant de fortunes diverses, la liberté anglaise a tout surmonté, tout vaincu. Par quel secret? Suis-je un mystique, Paul? Je crois que chaque peuple a sa destinée parce que chaque peuple a son caractère.

Ne mettons pas l'homme hors de la nature, c'est-à-dire hors la loi. La langue nous le défend, elle proclame qu'il est une *nature humaine*, d'où il suit que le monde des esprits, comme l'univers physique, est soumis à des règles fixes et certaines. Le roseau pensant a l'avantage de pouvoir connaître les lois dont il dépend; mais son éternelle illusion est de se figurer qu'il dispose de la rose des vents et qu'il s'incline du côté qu'il lui plaît. Pour se défaire de cette illusion, il faut considérer non plus les individus, que leur caprice semble mener, mais une multitude assemblée dans une action commune. C'est alors que, tous mettant en commun ce qui appartient à tous, la nature se montre, et qu'on voit ce grand corps agir par une impulsion irréfléchie qui a la soudaineté et la fatalité de l'instinct; au parfait concert de tous les mouvemens, on dirait des abeilles ou des castors. Seulement les castors sont toujours architectes et la géométrie des abeilles ne se dément jamais; dans l'homme, la vie de l'instinct est intermittente. Il pense : c'est dire qu'en quelque sorte l'univers habite en lui, qu'il a le don d'être à la fois ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, qu'il possède dans son esprit toutes les formes, tous les types, voire toutes les chimères, et

que sujet, selon le mot d'un vieux poète, à *se fantasier le cerveau*, il peut méconnaître et violer sa nature, jusqu'à ce que les conséquences de ses erreurs le fassent rentrer en lui-même.

Que sous l'empire des accidens ou sur la foi d'une illusion un peuple vienne à faire fausse route, il ne tarde pas à en être averti par une sorte de malaise, par une vague souffrance que j'appellerais la tristesse politique. Depuis quelque temps, on s'amuse à courir après la définition du bonheur; j'en connais une qui me suffit. — L'homme heureux est celui qui s'est fait une existence conforme à son caractère, de sorte qu'il peut jouir de lui-même dans sa vie. — Faute de cette conformité nécessaire entre ses institutions et son génie natif, un peuple souffre; en vain cherche-t-il à s'étourdir, il ne peut tromper sa fièvre; son état est une espèce de langueur agitée qu'il est malaisé de décrire. De quoi se plaint-il? En apparence, rien n'est changé. Les champs n'ont pas cessé de produire, la terre s'entr'ouvre sous le soc, l'épi mûrit, le foyer n'est pas mort, témoin le filet de fumée qui sort des toits; mais le foyer est devenu muet, les champs produisent sans joie, on se surprend à rebuter ce qu'on aimait, on soupire après je ne sais quoi qui semble préférable à la vie, on prend son bonheur en dégoût, ses plaisirs en pitié : il s'est fait tout à coup comme un grand vide dans les cœurs et dans les choses. L'homme est ainsi fait : soit que par intervalles il aperçoive plus nettement le rapport qu'a l'intérêt de chacun avec la fortune de tous, soit que le besoin de se donner lui soit aussi naturel que celui de s'appartenir, à de certaines heures cet être si personnel se déprend de lui-même pour se laisser envahir par les passions générales, — et dans une société en proie à quelque désordre qui n'attaque que la chose publique sans compromettre les intérêts, on voit les hommes, devenus subitement indifférens à leur petite félicité privée, ne se soucier que de ce qui ne les touche pas; un mal qu'ils ne sentent point, mais qu'ils imaginent, suffit pour leur rendre la vie insupportable, et, sans avoir rien perdu, ils ne jouissent plus de ce qu'ils possèdent ni d'eux-mêmes; car chacun ne vit plus que dans le tout, chacun, atteint d'une invisible blessure, ne sent plus battre dans sa poitrine que le cœur d'un peuple qui souffre, — et la société tout entière s'émeut, travaillée par une sourde inquiétude, comme il arrive aux êtres qui, nés pour une certaine fin, se voient traversés dans leur effort. Alors il se fait une crise : tout un peuple semblait dormir; il est debout, et personne ne l'a vu se lever.

L'inquiétude inguérissable de l'esprit humain, voilà l'âme de l'histoire et du progrès. C'est par elle que, semblables aux bêtes nobles qui vivent dans la liberté des bois, les nations s'en vont cherchant de çà, de là, ce qui leur convient, s'égarant, prenant le

change, mais se ravisant, cherchant toujours et poursuivant jusqu'au bout leur immortelle aventure. C'est l'aiguillon de cette divine inquiétude qui tant de fois réveilla l'âme de l'Angleterre quand elle semblait s'engourdir, et lui rendit le repos impossible avant qu'elle eût accompli sa destinée en se donnant les institutions que réclamaient ses instincts. Et n'est-il pas curieux de la voir en tout temps mettre au service de son entreprise ses qualités et ses défauts, l'étonnante vigueur comme l'étroitesse de son proverbial bon sens, lequel, n'étant ni artiste, ni philosophe, est également insensible aux séductions des belles apparences et aux glorieux, mais périlleux entraînemens des idées générales? Que les ambitions déploient toutes leurs ressources, que la corruption s'unisse à la violence, le génie d'un peuple est là, tantôt combattant à ciel découvert, tantôt, dans les temps néfastes, se réfugiant sous terre, et, armé de la sape, minant secrètement le sol sous les pieds de l'oppresseur... Bien travaillé, bonne taupe! s'écrie Hamlet.

— Halte-là! dis-tu. Et les grands hommes? Il nous a été démontré que l'histoire universelle se réduit à quelques biographies mises bout à bout. Des fils de Jupiter, abreuvés de nectar, nourris d'ambroisie, descendent parmi les hommes, ils veulent et pensent pour l'inerte vulgaire, ils conduisent le troupeau, le paissent, le tondent, ramènent à coups de gaule le mouton qui s'écarte. Où vont-ils? Où leur humeur les pousse. Le besoin qu'ils ont de se donner du mouvement pour se bien porter, le plaisir qu'ils prennent à exercer leurs talens, leur goût pour le gros jeu, pour les hasards, le diable enfin qui les tente, décident de nos destinées... Qu'est-ce donc que cette théorie des grands hommes inventée pour la consolation de nos disgrâces? Un lambeau de pourpre jeté sur la doctrine de l'accident. En vain mêle-t-on la Providence dans cette affaire. Des joueurs sont nos maîtres, et l'enjeu, c'est nous. Le pis est qu'on pourrait avoir raison et que les faits conspirent avec la théorie, tant nous sommes une espèce méprisable!...

Paul, ta bile déraisonne. J'en suis fâché : *you are a fine fellow*. Tu n'as jamais aimé les grands hommes, *ces grands fléaux*. Mais vois plutôt dans quel embarras tu nous jettes! Le génie a cela de commun avec les révolutions, qu'il fournit les peuples de spectacles. N'est-ce donc rien qu'un spectacle? Il nous en faut; s'il ne se passe rien dans le monde, nous irons au cirque, et nous prierons le mirmillon de mourir avec grâce. Ami Paul, entre dans une chaumière. Cet homme qui vit de la glèbe et par la glèbe, qui marche le long du jour courbé sur son sillon et dont la fête est de compter et recompter son magot, sais-tu ce qui par instans l'arrache à son vulgaire souci, lui ouvre un jour sur le monde, le fait homme?

Le souvenir d'une grande destinée qu'il entrevoit à travers une légende. Vraiment, si je devais opter entre une société troublée par les rêves du génie et une autre fort tranquille où chaque jour ressemblerait à la veille, où toutes les têtes seraient de niveau, où chacun jouirait avec délices de la liberté d'être médiocre, je crois que mon choix serait bientôt fait. J'ai vu sur les côtes de l'Océan des bancs d'huîtres; j'ai senti leur bonheur, je ne l'ai pas envié.

Et puis s'il est prouvé que le génie est funeste, comment nous y prendrons-nous pour nous défaire de ce forban? Faudra-t-il le tenir sous clé, le déporter dans une île, lui crever les yeux? Étoufferons-nous dans leurs langes les enfans qui semblent promettre et sur le front desquels brille une lueur suspecte? Ce serait digne de Sparte; mais, Sparte, où es-tu? Les grands moyens nous répugnent... Ami Paul, prenons garde qu'à vouloir rapetisser ce qui est grand, on risque de ne rapetisser que soi-même. Ne nous donnons pas le ridicule de ces maîtres d'école dont parle un philosophe, qui passent leur vie à déclamer contre les folles ambitions d'Alexandre; aux vices du conquérant de l'Asie, ils opposent avec complaisance leur propre modération, la sagesse de leurs désirs, et ils en donnent pour preuve qu'ils n'ont jamais gagné la bataille d'Arbelles ni détrôné Darius. Ces dénigreurs de renommées, ces aboyeurs à la lune, Homère déjà les connaissait et leur a donné un nom : ils s'appellent Thersite. Frère, ne déroge pas; tu es de ceux qui sont nés pour bâtonner Thersite.

Donne-moi la main, marchons droit au fantôme; il s'évanouira. Suppose un peuple heureux et paisible qui fait une halte à l'une des étapes de son voyage à travers le temps, une société encore jeune et déjà mûre, qui a trouvé son assiette, où les lois et les mœurs sont d'accord, où les abus même ne blessent personne, parce qu'ils concourent au bien public. Je reconnais que dans cet état de prospérité, de contentement général, le génie politique est un hors-d'œuvre. A quoi servirait-il? Aussi ne prend-il guère ce moment pour venir au monde, ou, s'il s'est trompé d'heure, ses ambitions sont condamnées d'avance; tous ses efforts se briseront contre la puissance des souvenirs, contre des habitudes qui plaisent, contre des institutions qui ont toute leur séve; les choses seront plus fortes que lui. Puisse la nature, prenant pitié de sa détresse, lui enseigner à changer de métier! Et souhaitons que, renonçant à gouverner des hommes qui se gouvernent eux-mêmes, il mette ses rêves en musique ou en bâtisse une épopée. Les époques faites pour les grands hommes sont les commencemens des sociétés, alors qu'il s'agit de débrouiller un chaos; ce sont aussi ces heures troubles où, après avoir épuisé une phase de son histoire, un peuple ne voit plus clair

devant lui. Que faire? où aller? Le sphinx interroge; il faut lui répondre ou mourir. Thèbes se prépare à mourir. OEdipe paraît et répond.

Non, les grands hommes ne sont pas des fils de Jupiter, nourris de nectar et d'ambroisie; ils sont les fils de leur race et de leur temps, — ils ne représentent pas l'omnipotence d'un caprice, mais les aspirations d'un peuple et les idées d'une époque. En eux, rien de surhumain; écartez de leur front cette auréole qui blesse mes yeux; ils sont pétris de notre argile, le sang qui coule dans leurs veines est bien le nôtre; ils sont plus grands que nous, voilà tout; ils ont une volonté plus forte, une âme mieux trempée, des pensées qui courent si vite que nous nous essoufflons à les suivre, une vivacité dans l'action qui déroute nos lenteurs, des yeux plus clairs et plus fixes qui peuvent contempler les destinées. Ce qui les rend extraordinaires, c'est la puissance exceptionnelle de leurs instincts. Cette faculté mystérieuse qui, dans les animaux, est une divination mise au service de leurs appétits, et qui est chez l'homme un exercice irraisonné de la raison s'emparant de la vérité par violence ou par surprise, les grands hommes la possèdent dans une mesure inconnue au vulgaire. L'instinct n'est pas autre chose que le sentiment de la destinée, et l'on peut dire que la mission du génie est de révéler leur destinée aux peuples qui l'ignorent encore et à ceux qui ne la comprennent plus. Qu'une société naissante, encore incertaine d'elle-même, se cherche, pour ainsi dire, à tâtons, c'est d'ordinaire un grand homme qui se chargera de lui dire ce qu'elle est. Il peut arriver aussi que lorsqu'un peuple a longtemps vécu, de violens troubles intestins, la lutte incessante des partis, la confusion d'idées qui naît du choc des passions, obscurcissent sa conscience; il est devenu en quelque manière étranger à lui-même, il ne comprend plus son passé, il a perdu la piste de l'avenir; le fil de son histoire menace de se rompre. Alors paraît un grand homme qui, pénétrant le sens des événemens, arrachant au chaos son secret, renoue le passé à l'avenir; la volonté générale qui s'ignorait se reconnaît en lui; à sa voix, ce qui dormait dans les cœurs se réveille et les peuples tressaillent, car il a prononcé le mot qu'ils cherchaient.

Irons-nous lui marchander notre admiration en alléguant que, sous couleur de faire les affaires du monde, il fait les siennes, et lui reprocherons-nous l'hypocrisie de son ambition? L'homme se met toujours dans ce qu'il fait, et il ne fait rien de grand sans passion; hélas! toute passion a son égoïsme et sa lie. — Ou, par un autre excès, louerons-nous ces héros de se sacrifier à notre bonheur et tresserons-nous des couronnes au désintéressement de César?

César lui-même se charge bien de faire justice de cette illusion. L'homme qui épouse une idée se dévoue rarement à elle sans réserve; tôt ou tard, dans l'enivrement du succès, il lui donne pour rivale une chimère. Cette lutte de la fantaisie et de l'instinct, de l'utopie personnelle et de la mission, est le côté tragique de la vie des grands hommes. La fantaisie l'emportant, tels qu'un cheval qui a la bouche égarée, ils ne sentent plus la bride, ne connaissent plus de frein, s'irritent contre la sagesse qui leur résiste, et on les voit, se précipitant dans les aventures et dans le malheur, commettre des fautes dont l'énormité crève les yeux du vulgaire. C'est alors que le bon sens prend sa revanche; longtemps muet d'admiration, il se venge de son éblouissement par ses railleries ou ses pitiés, et, témoin de la catastrophe, il sent que son tour est revenu.

A l'homme extraordinaire que la révolution avait choisi pour être son dictateur et son législateur, elle avait dit : Tu me couvriras de ton épée contre mes ennemis et contre mes propres fureurs, et, interprétant mes oracles, tu graveras ma pensée sur une table d'airain. L'aveuglement de l'esprit de parti peut seul nier que cet homme ait rempli sa mission; mais le jour vint où, ébloui de sa gloire, tout lui semblant facile, il crut pouvoir disposer de la révolution comme de son bien; il voulut accommoder l'idée à sa guise, la concilier avec je ne sais quel rêve de saint empire romain dont son orgueil était possédé, vieux rêve décrépit qu'il eût fallu laisser à Charlemagne. Les chimères ne portent pas; il sentit tout à coup sa fortune s'abattre sous lui, et les ressources de son indomptable génie ne lui servirent qu'à étonner le malheur, qui n'osait se saisir de cette proie. Il tomba sans pouvoir croire à sa chute. Comme le héros d'Homère, il ne voyait pas un dieu irrité qui, enveloppé dans la nuée, brisait sur lui son armure, et, mettant à nu sa poitrine, montrait à la haine ameutée l'endroit où il fallait frapper.

Et puisque j'ai nommé César, quel exemple du combat de l'idée et de la chimère! Confident des secrets de son époque, ce clairvoyant génie avait compris que c'en était fait de la vieille constitution romaine, qu'ayant conquis le monde, Rome devait changer de face, qu'une ville ne pouvait gouverner la terre et la tenir à ferme, et il sentit que le temps était venu d'une vaste confédération de peuples unis sous le protectorat d'un prince trop haut placé pour avoir encore une patrie. Mais quand Pompée et Caton furent morts, et que César fut tout-puissant, il exécuta mal ce qu'il avait conçu; soit ivresse du succès, soit mépris excessif pour les hommes, soit que l'Orient et Cléopâtre eussent versé dans son sang quelque philtre, son instinct politique parut s'obscurcir. Laissant à la plèbe romaine une vaine apparence de comices, il s'adjugea l'univers, et on

le vit réaliser à son profit l'idéal du gouvernement le plus personnel qui fut jamais, et dont le moindre vice était de supposer que César vivrait toujours. Une seule institution, bien que déchue, était encore vivante; c'était la seule aussi qui, modifiée selon les besoins du temps, pût s'adapter au gouvernement du monde par le monde. Ne prenant conseil que de ses rancunes, César eut à cœur de réduire à néant le sénat. C'était bien la peine d'introduire les Gaulois dans la curie, si le maître avait arrêté que la curie ne serait rien! C'est ainsi que César ne se sert plus des cartes qu'il a en main, il ruine son jeu en écartant, il se jette dans des combinaisons impossibles; tournant ses regards vers un passé à jamais aboli, il rêve de donner un successeur aux sept rois de Rome, il fait placer son image au Capitole parmi leurs statues, il revêt la robe de pourpre, il chausse les bottines rouges des rois d'Albe. O triomphe de la chimère! Bravant les traditions, les usages, les habitudes qui survivent aux institutions, César oublia que lorsque les âmes ne s'offensent plus de rien, les regards conservent encore quelque pudeur, et il parut se plaire à les irriter, se flattant que Rome consentait, parce que tout se taisait, et disant toujours : Ils n'oseront pas! jusqu'à ce que, poussé à bout, dans le silence universel, le poignard de Brutus parla... Quelques années plus tard, on put s'assurer que le bon sens réussit souvent où le génie a échoué. N'acceptant l'héritage de son oncle que sous bénéfice d'inventaire, instruit par ses fautes, fidèle observateur des mœurs quand il allait changer les lois, on vit Octave d'abord désespérer Cléopâtre et venger sur elle par ses mépris la dignité romaine, puis créer le principat, c'est-à-dire le gouvernement du monde par l'empereur et par le sénat, gouvernement dont il est facile de médire, mais le seul dont le monde fût capable, le seul qui pût assurer à la civilisation antique une vieillesse, lui donner le temps de se répandre sur les provinces, et de nous laisser dans ses codes un testament qui a mérité de traverser les siècles.

Et pendant qu'Auguste régnait, naquit en Galilée un homme qui, se sentant possédé de Dieu, parla des choses du ciel comme personne n'avait fait avant lui; il enseignait que Dieu est esprit, qu'il faut l'adorer en esprit et en vérité, que le royaume des cieux appartient aux miséricordieux, aux débonnaires, à ceux qui ont soif de justice. Si intime était son commerce avec la Divinité, qu'il se sentit comme détaché de l'humaine nature, et il enseigna aussi qu'il était le messie annoncé par les prophètes, que ses miracles prouvaient sa doctrine, qu'il apparaîtrait un jour sur les nuées pour juger les vivans et les morts, et qu'il enverrait au feu de la géhenne ceux qui lui auraient refusé leur cœur. C'est pourquoi il y a deux Christ: l'un dont nous vivons encore, l'autre qui a vécu.

Je me résume. Le bon sens et le génie possèdent alternativement l'empire du monde. Quand le bon sens s'endort, le génie le réveille; quand le génie rêve, le bon sens fait justice de ses fantaisies, et, selon les temps, quelqu'un a raison contre tout le monde, jusqu'à ce que tout le monde ait raison contre lui. Grâce à ces alternatives, le genre humain cherche et trouve sa destinée... Des instincts et des grands hommes, je n'en demande pas davantage pour faire *une histoire à notre espèce.*

VI.

24 septembre.

Je ne me lasserai pas de le redire : il est doux de s'éveiller au chant des coqs. On ouvre sa fenêtre, il entre une fraîcheur qu'on respire à pleins poumons, et on sent que la vie est bonne. Ce matin, je me suis levé avant le soleil, je suis allé m'asseoir sur la crête de la falaise. Le lac était sombre et semblait fumer. Quand les vapeurs se furent élevées, un frisson courut à la surface des eaux qui se hérissèrent de petites écailles cuivrées; puis, le jour grandissant, elles reprirent leur aspect accoutumé, ici plus claires, plus foncées ailleurs, par endroits tachées de lie de vin. Je restai longtemps assis, me gorgeant d'air pur; les coqs chantaient toujours; d'un juchoir à l'autre, ils se racontaient d'une voix passionnée je ne sais quel événement de basse-cour. J'écoutais et je regardais, et selon que la brise fraîchissait ou tombait, je voyais tout le lac s'argenter ou bleuir.

Enfin je ramassai mon bâton, je quittai la place; des chemins montans, bordés de grandes haies touffues, me conduisirent à l'entrée d'un vallon que resserrent de toutes parts des coteaux. Là je fis une halte sous un pommier sauvage près d'un tas de pierres. A ma droite, je voyais courir le chemin dont la blancheur disparaissait dans un taillis de jeunes chênes. Devant moi s'étendait un grand champ de sarrasin fleuri ombragé de deux noyers. Le ciel était d'un bleu pâle voilé de nuées blanchâtres si ténues qu'on savait à peine où la nuée finissait, où commençait le ciel. J'admirais la douceur des ombres indécises, la douceur des lumières vagues qui tour à tour s'éteignaient ou se ravivaient. Des corbeaux voletaient à travers le champ; j'entendais au loin la voix d'un laboureur invisible haranguant ses bœufs.

Dans ce recueillement d'une belle journée d'automne, près de ce chemin solitaire et de ces taillis qui se taisaient, en face de cet horizon borné qui suffisait à mes yeux, je sentis une paix délicieuse couler jusqu'au fond de mon âme. J'aurais voulu rester là toujours, ne jamais me relever, demeurer immobile dans un éternel tête-à-

tête avec cette solitude, ne voyant que ce chemin, ces bois, cet horizon court, n'entendant d'autre bruit que cette voix lointaine qui parlait à des bœufs. Sans oser me le dire, je prenais en déplaisance mes coqs et mon lac, les uns trop bruyans, l'autre trop vaste. Un grand silence dans un petit espace me semblait tout le secret du bonheur.

L'homme est étrange. Comme l'a dit un vieux moraliste, *il peut avoir satiété par le peu et défaillance par le beaucoup*. Selon son humeur, il lui semble que l'univers n'est pas à la mesure de sa pensée, et tout à coup, reployant ses ailes, il s'effraie de l'immensité et demande qu'on lui cache le monde. Hier il était à l'étroit dans la vie; aujourd'hui ce qui lui plaît dans cette vie bornée, ce sont ses bornes mêmes qu'il s'était cru impatient de franchir. L'amour seul concilie tout : il a le don des miracles, il nous fait voir l'infini dans le néant, un infini que nous pouvons épuiser d'un regard et enfermer dans nos bras; mais à défaut de l'amour et de ses prestiges nous oscillons perpétuellement entre le besoin de tout posséder et le besoin de nous réduire à nous-mêmes : tour à tour il nous faut le ciel ou le creux d'un nid.

Un incident fort commun me procura d'autres pensées; aux champs, tout donne à penser. Ma solitude fut troublée par deux jouvenceaux qui dévalèrent la pente d'un coteau, se pourchassant l'un l'autre. Le plus grand, beau garçon bien découplé, avait de l'avance; il s'arrêta sous un noyer et attendit de pied ferme son adversaire, qui, tout haletant, fondit sur lui à corps perdu et s'efforça en vain de le terrasser. La partie n'était pas égale; mais le plus fort se comporta en bon prince : il recevait mollement les assauts et se contentait de tenir en échec l'assaillant. Celui-ci finit par pleurer de rage; l'autre le consola, lui restitua une serpette de quatre sous qu'il lui avait prise, et tout se termina par une embrassade. Lorsqu'ils se furent éloignés, je n'étais plus auprès de mon tas de pierres, mais à Paris; ce combat corps à corps au pied d'un arbre m'avait transporté dans Saint-Sulpice, à l'entrée de la chapelle des Saints-Anges, et je voyais, sous un autre arbre plus magnifique, Jacob luttant avec l'ange. Le combat dure depuis longtemps, la tête de la caravane a déjà atteint le sommet de la montagne; chameaux et chameliers, l'arrière-garde achève de défiler dans un tourbillon de poussière. Jacob s'acharne, le genou levé et la tête baissée comme un bélier qui cosse; l'ange résiste comme en se jouant; il va toucher la hanche de Jacob, « et voici, le soleil se leva et Jacob était boiteux d'une hanche. »

Sur le mur d'en face, Héliodore, étendu à terre, est battu de verges par les ministres du Très-Haut, vengeurs de la majesté du

temple violée. Un cheval, tel que le visionnaire de Pathmos en voyait passer dans ses rêves, lève son pied sur la poitrine du colosse terrassé. Le guerrier céleste qui monte ce cheval est une des créations les plus sublimes du génie; son attitude, sa figure, son geste, tout exprime une aisance fière et surhumaine dans l'action, l'éternelle jeunesse, l'inaltérable sérénité, le sourire de la force qui se connaît. C'est à peine si sa victoire lui a coûté l'effort de vouloir.

Il semble que sur les murs de cette chapelle, où préside saint Michel triomphant du dragon, le grand artiste ait voulu représenter ces facilités merveilleuses qu'ont les puissances divines dans leurs luttes avec l'homme. Chaque siècle a pour divine patronne une idée; malheur aux Héliodores qui la combattent!... Idées immortelles et invincibles, comme vous vous jouez de l'orgueil des puissans! Ils ne croient pas en vous, ne vous ayant pas vues descendre du ciel comme un éclair. Vous naissez dans les profondeurs de la conscience humaine, dans le sein de cette « nuit aux ailes noires que le désir rend féconde. » Filles du désir et, comme lui, silencieuses, ailées comme votre mère, vous entrez dans le monde sans bruit, et bien que vous rôdiez sans cesse autour de nous, nos yeux ne vous aperçoivent point; nous ne savons pas voir l'invisible, ni écouter le silence; seulement, quand Héliodore est tombé, les plus avisés d'entre nous reconnaissent à la soudaineté de cette chute les coups que vous seules savez frapper... Mais vous vous révélez au génie, et tant qu'il vous est fidèle, vous faites la garde autour de lui. Heureux ceux qui vous servent! Vous les rendez forts parmi les hommes, vous touchez leurs lèvres du charbon sacré, vous leur mettez dans la bouche des paroles que la terre ne peut oublier. Heureux aussi celui qui vous combat par erreur, et, vous reconnaissant dans la lutte, s'écrie comme Jacob : « J'ai vu Dieu face à face! »

Henri Heine raconte que lorsqu'il lisait Plutarque le soir, ce qui était sa plus chère habitude, il était souvent tenté de sauter à bas de son lit et d'aller prendre la poste pour devenir un grand homme. Et moi aussi j'ai plus d'une fois rêvé de devenir un grand homme, c'est une fantaisie dont je suis mal guéri. Dût-on finir par une catastrophe, se sentir durant quelques années le dépositaire des secrets d'un siècle et des destinées d'une nation, parler et se faire écouter, vouloir et se faire obéir, voilà vivre. Malheureusement je vois bien que je n'ai pas la taille et que l'étoffe me manque; il faut me faire réformer. Si haut que saute Petit-Jean, en l'air ou par terre, ce ne sera jamais que Petit-Jean. Un jour Roland prit un capucin par la barbe et le lança à dix lieues plus loin dans un pré où il ne tomba, dit l'histoire, qu'un capucin. Ma vocation est

d'être un bon garçon; dans le feu de ma première jeunesse, j'aspirais à couper quelques têtes; aujourd'hui je n'égorgerais pas un poulet. Gouverner ma vie tant bien que mal est une besogne suffisante pour mon génie, et ne pas nuire sera, je le crois, l'effort suprême de ma vertu. Et vraiment bien m'en prend, car si j'étais un grand homme et que je vinsse à passer dans certain vallon, je dirais aux peuples de mon empire : — Mes enfans, laissez-moi m'asseoir sous mon pommier sauvage et regarder ces collines; tenez-vous en paix, ne faites pas de bruit et tâchez de m'oublier.

C'est à peu près la réflexion que je faisais quand quelqu'un me frappa sur l'épaule. Je levai le nez; c'était Armand.

— Que faites-vous ici? me demanda-t-il. Vous paraissez ruminer quelque affaire d'état.

— C'est tout le contraire, lui repartis-je. Je renonce aux grandeurs, j'abdique comme Charles-Quint et me retire à Saint-Just; mais vous, mon cher, vous avez l'air tout émoustillé et guerroyant. Êtes-vous en train de tailler des croupières à la révolution?

— Je lis Isaïe, me répondit-il?

Il disait vrai, il tenait le livre à la main, et, reculant d'un pas, il me récita d'un ton solennel ce verset du prophète : — « Écoutez, Israël et Juda. Le Seigneur viendra vous enlever vos filets de perles, vos croissans d'or, vos boucles d'oreilles, vos chaînons et vos voiles, vos rubans de tête et vos petites chaînes de pieds, vos ceintures, vos flacons de senteurs, vos amulettes, vos bagues, vos manteaux et vos miroirs. »

— Voilà bien du bruit, lui dis-je, à propos de *benoîtones*. Ne savez-vous pas qu'au XIIe siècle les moralistes, dont le métier fut de se plaindre toujours, reprochaient amèrement à leurs contemporains et la courbure de leurs pigaces, et leurs robes traînantes qui balayaient la poussière, et l'artifice infini de leurs frisures, et leurs cottes d'écarlate mouchetées de fourrure, et leur effrénée passion pour le vair et le gris?

— C'est possible, répliqua-t-il; mais au temps de saint Bernard il y avait le bien à côté du mal. Aujourd'hui le mal est partout. Esprit fort qui admettez la plus incroyable des superstitions, celle du progrès, je me charge de vous démontrer tout à l'heure que le moyen âge valait mieux que nous.

— De grâce, lui dis-je, remettons à demain cette démonstration. Aujourd'hui le temps est beau, je suis de belle humeur, et vous perdriez vos peines à me représenter que le plus admirable de tous les siècles n'est pas celui où je suis né.

— A demain! me dit-il. Et, enfonçant son chapeau sur ses yeux, il s'éloigna en compagnie de son prophète.

Le charme était rompu; je me levai et tirai de mon côté. Je passais dans le chemin qui longe la propriété de M. Adams, quand j'eus l'idée de regarder par-dessus la haie, et j'aperçus une jolie veste soutachée d'or. Ma philosophie est encore jeune, sa barbe ne grisonne pas. « M. Adams, pensai-je, est venu deux fois me voir chez moi, mais il ne m'a pas marqué le désir de me voir chez lui. » Cette raison me décida.

Je poussai une petite porte, je suivis une allée de rosiers, et, sans avoir le temps de me repentir, je me trouvai en face d'une verandah. Mlle Georgette était là, assise sur un carreau de velours, le dos appuyé contre un divan. Elle ne daigna pas avoir l'air de m'apercevoir, ce qui ne m'empêcha point de la regarder. Je ne te décrirai pas sa toilette, mais je n'ai pas encore oublié le luisant de sa jupe en soie de Brousse, ni la petite calotte rouge posée sur le sommet de sa tête, ni ses longues tresses qui tombaient jusqu'à terre, ni ses babouches de maroquin jaune, ni son collier de sequins, ni l'image de la Vierge en or pendue à son cou. Mlle Georgette était sérieusement occupée. Elle tenait sur ses genoux deux poupées, dont elle passa l'une à sa négresse, accroupie derrière elle. — Endors Dudu! lui dit-elle.

La négresse prit délicatement la poupée et la berça dans ses bras en murmurant d'une voix nasillarde :

— Dormez, Dudu. Petite maîtresse veut qu'on dorme. Travail pas bon; sommeil meilleur. Les songes sont des mensonges.

Pendant ce temps, Georgette s'était mise en devoir d'habiller l'autre poupée, qui s'appelle, je crois, Naïda. Elle lui prenait mesure, choisissait parmi des coupons d'étoffe étalés en cercle autour d'elle, assortissait les couleurs, tout entière à son travail, grave comme un évêque et par instans secouant la tête d'un air tragique, parce que apparemment Naïda est difficile à contenter, et qu'elle craignait de ne pas rencontrer son goût. Étrange était le contraste entre cette enfantine occupation et cette pâle figure, ces grands yeux au regard paresseux, ces petites mains blanches veinées d'azur, fines, nerveuses, effilées, un peu maigres, qui semblaient s'acquitter à contre-cœur de leur office. Elles se souvenaient bien d'avoir été autrefois des mains roses et potelées de petite fille, mais il s'était passé tant d'événemens depuis lors! Elles avaient fait connaissance avec la vie et peut-être avec la souffrance; il leur était venu de l'esprit, elles avaient réfléchi sur beaucoup de choses, et elles s'étonnaient qu'on les employât à préparer des nippes pour Naïda. On ne pouvait leur ôter de l'idée qu'elles n'étaient pas faites pour cela. Aussi avaient-elles de petits mouvemens saccadés, de petites impatiences fébriles, de petites gaucheries tout à fait amu-

santes; elles se crispaient, chiffonnaient les coupons, et, je crois, les égratignaient un peu du bout de leurs ongles.

— Mademoiselle Georgette, dis-je, M. Adams est-il chez lui?

Cette fois elle daigna me regarder, mais ce fut tout; pas un mot. Il lui échappa seulement un geste qui signifiait : — A qui parlez-vous? Nous ne sommes pas du même monde. J'habite les espaces, le pays des poupées. La voix des hommes n'arrive pas jusque-là.

— Dormez, Dudu! répétait toujours la négresse en balançant sa grosse tête. Dormez, les songes sont des mensonges.

J'allais battre en retraite quand une porte s'ouvrit. C'est un vrai braque que M. Adams. A peine m'eut-il aperçu qu'il serra le poing, grinça des dents, roula les yeux comme un possédé. En cet instant, il ne ressemblait plus à Apollon. Sa grimace était si drôle que je ne pus m'empêcher de rire. Il paraît que le rire est chose insolite en cette maison, car Georgette tressaillit, et sa poupée lui échappa des mains. M. Adams maîtrisa son courroux, prit un air radouci. Il s'avança vers moi, me serra la main à me démancher le bras.

— Mon cher et excellent voisin, me dit-il d'un ton sarcastique, allons causer plus loin pour ne pas réveiller Dudu.

Dès que nous eûmes dépassé le coin de la maison, me prenant au collet : — Je vous savais très entêté, me dit-il; mais je ne vous savais pas très indiscret.

— Que ne m'avertissiez-vous, lui répondis-je, que vous aviez quelque chose à cacher?

Il entra en fureur : — Et qui vous dit que j'aie rien à cacher? Cacher qui? Cacher quoi? Je voudrais que ma maison fût de verre. Apprenez que M. Adams n'a pas couru le monde en vain pour se défaire de ses préjugés, que sa conduite est toujours selon la droite raison, et qu'il voudrait rendre toute la terre témoin de tout ce qu'il fait.

Et à ces mots, changeant de visage, il s'assit sur le rebord d'une caisse d'oranger et s'écria avec un geste de désespoir : — *The stubborn little brute!* Ce qui signifie à peu près en français : — L'entêtée petite sotte!... Il est triste de penser, ajouta-t-il, que M. Adams, qui n'a plus de préjugés, songe sérieusement à se pendre, parce qu'il plaît à une petite folle de jouer du matin au soir à la poupée.

— Il est certain, repartis-je, que l'éducation des enfans est une grosse affaire.

Il me regarda au blanc des yeux pour s'assurer si j'étais sérieux : — Ne plaisantez pas! Je vous défends de plaisanter. Je suis très malheureux. Jusqu'à l'âge de quarante ans, j'ai toujours fait ma volonté; mais depuis tantôt dix mois rien ne me réussit. Je voulais acheter les châtaigniers, vous m'avez soufflé le marché. Bagatelle

encore que cela! Je voulais... j'avais juré... Si je dois en avoir le démenti, je vous le dis, il ne me restera plus qu'à me pendre. C'est une chose qui réussit toujours quand on le veut bien.

— Le point, lui dis-je, est de bien vouloir.

Il se tut un instant, puis il reprit : — Avez-vous jamais pensé à vous pendre?

— Jamais. La seule sottise impardonnable est celle qui empêche d'en faire d'autres.

— Cela signifie que vous avez toujours réussi?

— Non, mais je me suis toujours consolé.

— Et aujourd'hui vous n'avez plus même besoin de vous consoler?

— J'ai doublé le cap des Tempêtes.

— Ainsi vous seriez homme à tâter le pouls d'une jolie fille sans que le vôtre battît plus vite?

— Je me crois capable de cet exploit.

— Et si vous aviez juré d'être sincère...

— Je dirais tout ce que je pense ou je ne dirais rien. Je n'ai jamais manqué une bonne occasion de me taire.

Il se frotta les mains comme s'il venait de faire une trouvaille : — *You are a fine fellow,* me dit-il. Adieu, j'irai demain vous prier d'un petit service.

Voilà ce qu'on gagne à être propriétaire. On a des voisins. L'un a le goût d'argumenter, l'autre a des chagrins. Faute de trouver à qui parler, celui-ci se pendrait, celui-là mourrait d'un argument rentré; mais je suis là : démonstrations, confidences, je subirai tout de bonne grâce. Ne serait-ce pas une belle chose si j'allais ramener au bon sens ces deux brise-raison, convertir le Savoyard au progrès, l'Anglais à la vertu? Allons, je m'en vais devenir une façon de moraliste qui donne des consultations. Ce nouveau métier me plaît. La vie se partage en deux périodes, celle où l'on ne s'occupe des autres qu'à propos de soi et celle où l'on aime à s'occuper de soi à propos des autres; bref il y a l'âge où l'on plaide et l'âge où l'on juge. Je veux juger; mon pauvre moi ne me suffit plus; le règne *des autres* va commencer... Jeannette, ma bonne servante, apportez-moi mon rabat de docteur *in utroque jure*... L'audience est ouverte. Parlez, messieurs. On vous écoute.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES SEPT

CROIX-DE-VIE

DERNIERE PARTIE (1).

XXI.

Croix-de-Vie était muet; la porte d'honneur qui demeurait ordinairement toujours ouverte était close, l'avenue déserte. — Un homme suivait en ce moment le bord des douves qui entouraient le château. Lesneven, c'était lui, avait tenu son second serment, il n'était point parti. Il avait retrouvé son ancien asile dans le hameau de Sainte-Marie, il payait de ses dernières oboles la maigre hospitalité qu'il recevait d'une vieille femme plus pauvre encore que son hôte. Le jour, il n'avait pas d'autre toit que les chênes, déjà couverts des moisissures de la pluie et de la triste rouille de l'automne. Cette vie errante et incertaine effaçait peu à peu de son visage l'air de confiante audace et de vive jeunesse qui en faisait le charme autrefois; pourtant il ne se lassait point de sa misère, il n'abandonnait pas son rêve. Chaque matin le revoyait au pied du château; il tournait des heures entières autour de cette enceinte morne et comme enchantée. Ce jour-là, son impatience devenant plus forte, il s'était jeté parmi les buissons et les arbres qui s'élançaient en un fourré inextricable du fond et des berges de ces larges fossés. Il avançait, s'accrochant aux branches, défiant les épines

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, des 1er et 15 juin, et du 1er juillet.

qui le déchiraient, mesurant la haute muraille qui se dressait sur l'autre bord et la perçant des yeux. — Enfin il s'arrêta les mains toutes sanglantes; il venait d'apercevoir ce qu'il cherchait, — une brèche dans ce mur; puis il réfléchit une seconde et hardiment descendit dans la douve. Sans doute il ne songeait pas à pénétrer comme un larron dans ce sombre Croix-de-Vie, il ne voulait que se hisser jusqu'à cette brèche, et de là faire courir un moment son âme et son regard jusqu'à la partie du château habitée par celle que depuis un mois il n'avait pu revoir.

Il savait que l'appartement de la jeune marquise était situé dans l'aile gauche. C'est là que depuis un mois Violante priait, veillait, pleurait auprès de ce mari qu'elle avait assez aveuglément aimé pour se flatter de le guérir. C'en était fait à présent de cette illusion orgueilleuse! La fée blanche et blonde, malgré sa puissance magique, n'avait pu charmer ni vaincre le mal mystérieux qui frappait ce débris vivant d'un autre âge; le dernier des Croix-de-Vie était fou, bien fou comme ses pères. Et Violante, qui s'était vouée à son salut d'abord, puis à sa garde, demeurait enfermée avec lui dans cette tombe, combattant sans relâche ce furieux délire; mais cette lutte inhumaine ne pouvait être éternelle, et la marquise Violante allait être délivrée bientôt en dépit d'elle-même. Lesneven, agitant cette pensée comme un flambeau qui éclairait le chemin devant lui, marchait lestement dans la douve sur les buttes de terre recouvertes d'herbes ou d'osier qui s'élevaient au-dessus de l'eau bourbeuse. Il sautait ainsi d'îlot en îlot, il allait atteindre le pied du mur, le flot coulait plus profond autour de lui. Le jeune homme tout à coup poussa une exclamation de surprise; ses yeux venaient de rencontrer comme un large scintillement d'acier sous l'eau, il se baissa : là il y avait une épée, puis un fusil dont le canon brillait et dont la crosse avait disparu dans la vase. On eût dit tout le harnais de guerre d'un vieux chouan, jadis noyé dans ces fossés.

Telle fut en effet la première idée qui vint à l'ancien garde-général, mais il l'abandonna presque aussitôt. Seize ans écoulés depuis la dernière guerre auraient changé l'acier de cette lame en un informe tronçon rongé par la rouille. Lesneven d'ailleurs, étendant la main, saisit à fleur d'eau, dans une touffe d'osier, le manche en argent ciselé d'un poignard qui n'avait jamais été une arme de combat, et dont la pointe s'était enfoncée dans les racines de l'arbrisseau; près de ces racines, sous le flot épais, gisait un amas d'armes de toute sorte, quelques-unes curieuses et de grand prix, comme ce poignard. Comment ces armes étaient-elles là? C'est qu'une main vigoureuse les avait lancées en un faisceau du haut de ce mur. Cette étrange exécution ne datait sans doute que

des jours précédens, puisque tout cet acier reluisait encore dans le limon de la douve. Lesneven se releva avec un sourire amer. Il comprenait, il devinait au moins; il pensa qu'on avait enlevé du château tout ce qui pouvait donner la mort. Dagues antiques et précieuses, vieilleries féodales et fusils modernes, engins de chasse et de guerre, les trophées même conquis autrefois par les anciens seigneurs, tout, jusqu'aux épées de parade, on avait tout pris, tout jeté au plus profond de ces eaux noires. Qui avait donné cet ordre bizarre, sinon la marquise Violante elle-même? C'était Violante, Lesneven s'en croyait sûr, il reconnaissait là une pensée de femme. — On ne se tue pas avec des armes seulement, se disait-il; mais elle n'a point songé à cela. Un jouet d'enfant même peut devenir meurtrier dans des mains éperdues! Voilà ce que la jeune marquise ne savait pas. Elle pensait avoir éloigné la tentation des yeux du marquis et respirait sans doute bien plus librement à cette heure. Cette précaution touchante, puérile et vaine, montrait bien qu'elle ne s'avouait pas vaincue. Tout le temps que le marquis vivrait, elle ne devait pas renoncer à l'espérance. — Mort ou vivant, murmura Lesneven, elle l'aimera toujours. — Et s'appuyant le front contre le mur, il songea.

Il se reportait aux jours heureux où son cœur n'était plein que d'abstractions et de redondantes chimères. Il aimait les hommes en ce temps-là, il repoussait bien loin de lui la pensée de jamais aimer une femme. Son père, Marius Lesneven, lui parlant de l'amour, lui disait : — A quoi bon! — Et tous deux de lever les épaules. — Garde bien ta liberté, ajoutait le père. Et puis ils discouraient ensemble, le vieillard l'âme encore toute pleine des anciennes tempêtes, ranimant le passé de son souffle vigoureux, le jeune homme créant l'avenir tout d'une pièce par un acte de sa pensée. Le père et le fils appelaient à l'envi la reprise de la grande œuvre et le règne de la justice; mais le vieux Marius était mort : s'il revenait à la vie maintenant, reconnaîtrait-il ce fils qu'il avait élevé avec un soin si jaloux, et qu'il croyait avoir fait à son image? Le jeune homme ne se reconnaissait plus lui-même. Son âme brisée dans cette grande chute se débattait contre la souffrance sans cris ambitieux et sans emphase, il avait trouvé la simplicité dans la douleur, et en ce moment même il essuya deux larmes qui roulaient sur ses joues amaigries. Il se souvint alors d'un de ces propos à la tournure antique, dont son père n'était rien moins qu'avare. — Sois le maître de toi, disait Marius Lesneven à son fils, tu seras le maître du monde. Demeurer le maître de soi, prétendre diriger sa vie à sa guise, n'est-ce point là de toutes les utopies la plus candide et vraiment le rêve des rêves? Le jeune homme se frappa le front

contre ce mur humide, et, repassant dans sa mémoire tous les événemens qui depuis quatre mois se faisaient un jouet de son cœur, il se demanda si sa volonté y avait eu jamais part. Était-ce lui qui avait voulu disperser de ses mains ses propres croyances, déplacer toutes les forces de son être et l'idéal de ses yeux? Avait-il cherché sa misère? Six mois auparavant, lorsqu'il était entré dans la carrière de forestier, le caprice de ses chefs lui avait assigné ce poste, qu'il devait garder si peu. L'avait-il choisi? Mais étaient-ce bien ses chefs, n'était-ce pas plutôt le mystère de sa destinée qui l'avait amené dans ce pays sombre? Le jour de l'émeute dans la ville, quand le peuple l'appelait et qu'il se refusait à l'entendre, qui l'avait poussé hors de son logis malgré lui-même? Qui l'avait jeté avec ceux qu'il conduisait sur la route funeste de Plémures, devant le manoir de Bochardière? C'est là que sa destinée l'attendait. Elle lui était apparue sous les traits de Violante à la fenêtre du manoir. Et depuis... O comble de la dérision! Lesneven allait-il, lui aussi, commencer à croire à la fatalité comme ces seigneurs maudits, dont le dernier luttait en ce moment contre la mort et la folie dans ce château noir?... Non, non!... il n'y a point de fatalité. Les passions de l'homme font son destin... Malheur à celui qui, sentant l'ennemi, ne songe pas aussitôt à le vaincre! Lesneven se cacha le visage dans ses mains. Il savait bien qu'après l'assaut de Bochardière il aurait dû quitter le pays sur l'heure, qu'après son entrevue avec Violante à côté des charmilles il aurait dû fuir au bout du monde. Il ne l'avait pas fait, il était demeuré; il n'avait pourtant ni projets ni espérance. Violante elle-même de sa bouche lui avait dit qu'elle aimait le marquis de Croix-de-Vie, et il était resté!... Elle avait épousé presque sous ses yeux celui qu'elle aimait, et il était resté encore! Jamais il n'avait eu qu'une pensée, mais une pensée aveugle comme l'instinct, inexorable comme la passion : respirer l'air qu'elle respirait et la voir.

Le mur, dont le pied se baignait profondément dans l'eau, se dressait à une prodigieuse hauteur; point de saillies, point de courbures, il s'élevait tout droit comme un mur de défense; seulement un lierre énorme, enfonçant ses vrilles patientes dans les interstices des pierres, grandissait là depuis des siècles et tapissait le rempart jusqu'à peu de distance de la brèche que Lesneven venait de découvrir. Cette brèche apparaissait à trente pieds environ au-dessus du niveau des douves. — Lesneven prenait lentement ses mesures avec ce sang-froid apparent de la passion qui n'est que le comble du délire. Il se souvint du poignard qu'il avait un moment auparavant relevé dans l'herbe; il pouvait s'en servir dans son audacieuse escalade, il le mit entre ses dents; puis, se suspendant des

deux mains au lierre, il commença de monter. Tout alla bien d'abord; les basses branches de l'arbuste gigantesque pouvaient supporter un poids plus lourd que celui d'un homme; l'ancien garde-général était leste et robuste, il montait. Les feuilles de lierre écrasées sous ses pieds répandaient une âcre odeur autour de lui. Une volée de grives attirées par ces baies noires, puis troublées dans leur maigre repas d'hiver, s'enfuirent à tire-d'aile. Le jeune homme avait dépassé la tête des aunes qui croissaient au milieu du fossé; les chênes immenses, avec leurs longs bras étendus sur l'autre berge, le défendaient du côté de l'avenue de tout regard curieux. Il montait en sûreté, et sans crainte d'ailleurs il approchait du but désiré; le jour versé par la brèche tombait déjà sur son front, mais les longues tiges du lierre devenaient plus menues et plus cassantes. Lesneven pourtant ne se décourageait point, il poursuivait sa folle ascension. Tout à coup la périlleuse échelle manqua. Plus de branches. Du point où se trouvait le jeune homme jusqu'à la brèche, rien que le mur, et dans cette muraille glissante une seule crevasse. Lesneven y planta son poignard, et sans hésiter mit le pied sur ce nouvel échelon si hardiment improvisé, tandis qu'il s'accrochait d'une main au bord de la brèche. Par malheur le poignard était trop faible, la lame se tordit, une pierre céda, Lesneven roula dans l'abîme.

Il était tombé sur le lit épais des osiers qui recouvraient presque entièrement la douve. Point de blessures, point d'évanouissement après cette terrible chute, et cependant le jeune homme restait étendu sans mouvement; mais sa pensée demeurait active. Un grand éclat de rire sortit tout à coup de ses lèvres, les déchirant au passage, et il se retrouva debout. Cette aventure hardie qu'il avait voulu courir et qui finissait par cet accident ridicule ne semblait-elle pas l'image de tout ce qui lui était arrivé depuis quatre mois? Des rêves dont la vanité n'avait d'égale que la folie, des entreprises téméraires que ne justifiait aucune espérance, et qui se terminaient par des chutes semblables en tout à celle qu'il venait de faire du haut de cette insolente muraille, voilà pourtant à quoi il avait employé ce long moment de sa vie! Tout lui démontrait cruellement son impuissance; mais son humiliation n'était pas au comble, il prévoyait quelque égarement plus complet encore de son esprit, quelque abaissement plus profond de son cœur. Impuissant à se faire aimer de Violante, impuissant même à la voir, impuissant à s'éloigner d'elle, impuissant surtout à se faire à lui-même la seule justice qu'il méritât, et à mourir! La mort ne voulait pas de lui, puisque, roulant dans un abîme, il avait trouvé ce lit d'osier pour le recevoir, et qu'il se relevait sans blessure. Il remonta sur la berge,

se refit un chemin dans les buissons, à travers les épines, et regagna l'avenue. Croix-de-Vie se montra devant ses yeux; la prison qui gardait Violante était toujours close et muette, le château se dressait dans la brume, ses profils immenses se détachaient sur le fond uniformément gris d'un ciel morne. Tout à coup la cloche de la chapelle se mit à sonner, la porte d'honneur s'ouvrit.

Une longue file d'hommes et de femmes apparut dans l'avenue. Ils sortaient du hameau de Croix-de-Vie, situé à l'est de l'enceinte, et s'acheminaient silencieusement vers le château. Ils tenaient des chapelets à la main. La cloche sonnait, tout ce monde allait à la chapelle prier pour le maître malade. Les yeux de Lesneven s'étaient jetés dans la cour par cette porte ouverte, mais il eût fallu s'avancer jusque sur le seuil et doubler les communs du regard pour apercevoir l'aile méridionale qu'habitait Violante, et le jeune homme ne l'osait. Les gens de Croix-de-Vie passèrent près de lui, quelques-uns le saluèrent. Chemin faisant, ils marmottaient des *ave*. — Priez! priez! bonnes gens, se disait Lesneven avec un cruel sourire. Les serviteurs du château traversèrent aussi la cour pour se rendre à la chapelle. Pieux vassaux, serviteurs fidèles, les uns et les autres espéraient dans leurs prières. Et peut-être aussi la marquise Violante se flattait-elle encore que les supplications sorties de ces âmes simples fléchiraient Dieu ou le destin; les illusions de l'amour sont robustes! Lesneven sentit qu'on lui frappait sur l'épaule. — Bonjour, mon hôte, lui dit le maître des Aubrays.

Le gentilhomme était venu à cheval. Ayant mis pied à terre, il tenait sa monture par la bride. Lesneven remarqua qu'il était vêtu de noir de la tête aux pieds. L'air presque insultant de joie et de triomphe qui se lisait sur son visage contrastait singulièrement avec ce sévère ajustement de deuil. Il n'attendit pas la réponse de Lesneven à son salut gaillard, il paraissait même se soucier médiocrement du peu d'accueil que lui faisait le jeune homme. Avisant un dernier groupe de paysans qui sortaient du village, il s'avança vers ces braves gens, tirant toujours sa monture derrière lui. — Mes amis, leur dit-il, je me joins à vous; je vais prier, moi aussi, pour l'âme de mon frère Siochan, qui est mort.

Les gens de Croix-de-Vie s'entre-regardèrent; aucun ne répondit. Ils reprirent leurs chapelets et passèrent. Le maître des Aubrays se mit fort paisiblement en devoir d'attacher son cheval à l'un des chênes de l'avenue. Il sifflait suivant sa coutume; mais tout à coup, se souvenant que Lesneven était là qui l'entendait, il s'interrompit. — Hélas! dit-il, monsieur de Lesneven, ce pauvre Siochan a rendu cette nuit son âme à Dieu, qui la lui demandait depuis longtemps.

Il s'arrêta court. — Ah! reprit-il, c'est ici un mauvais présage.

Puis, se rapprochant du jeune homme et lui frappant une seconde fois l'épaule : — Pourquoi ne viendriez-vous pas à la chapelle avec moi? lui demanda-t-il.

Lesneven détourna la tête.

— Quoi! reprit le maître des Aubrays, vous ne l'osez point! La chapelle de Croix-de-Vie est à tout le monde, c'est la paroisse. Je vous croyais plus hardi. Si vraiment la passion vous tenait d'entrer dans ce château, vous sauriez bien m'y suivre...

Le jeune homme ne le laissa pas achever. Il avait reculé déjà d'un pas sans lui répondre. Le maître des Aubrays n'insista point, seulement il poussa ce ricanement qui lui était ordinaire, et qui ressemblait au grincement d'une roue trop sèche; puis il entra dans la cour et de là dans la chapelle.

Lesneven était déjà bien loin. Il s'applaudissait de la froide mine qu'il avait opposée à la joie cruelle et si peu déguisée de son ancien hôte. Il n'avait montré naguère que trop de complaisance à écouter le furieux langage de ses passions farouches; il n'avait que trop longtemps consenti à vivre près de lui, sous son toit effondré. Songeant à Siochan des Aubrays, il se dit qu'il n'y avait encore qu'une bête fauve de moins dans cette tanière. Les rumeurs du village de Sainte-Marie lui avaient appris à la longue comment Siochan était né et ce qu'il était aux Croix-de-Vie. C'est pourquoi l'air et les propos du maître des Aubrays à cette heure venaient de soulever dans le fond de son âme une généreuse houle d'indignation et de colère. Il avait eu la pensée de lui barrer le passage, de défendre l'entrée de la maison à ce gentillâtre grossier, qui se donnait le féroce plaisir d'y apporter lui-même cette nouvelle de deuil, cette menace, *ce mauvais présage;* mais ce n'était pas son affaire, défendre Croix-de-Vie ne le regardait point. Il s'éloignait.

Le vent d'automne, lourd, égal, soufflant ce jour-là sans fureur, mais aussi sans trêve, remplissait la forêt de sa vaste plainte. Parfois le bruit du bois mort se cassant aux branches, ou bien le claquement métallique des houx entre-choquant leurs pointes vertes, jetaient une note plus précise et plus claire, mais non moins triste au milieu de cette lamentation incessante. Lesneven marchait sur l'épaisse litière des feuilles sèches; rien que des débris sur le sol, au ciel des nuées et toujours ce vent lugubre. L'ancien garde-général songeait au sentiment qu'il avait éprouvé quatre mois auparavant en foulant du pied pour la première fois cette terre des tempêtes et des batailles. Sa conscience criait alors, son cœur protestait contre tant de souvenirs encore saignans et vivans qu'il trouvait sur son passage. Ses yeux troublés cherchaient dans le gazon les tertres qui recouvraient les morts. Eh bien! il l'aimait à

présent cette terre sinistre. Elle avait été le confident et le témoin de ses souffrances et de sa faiblesse. Souvent elle lui avait servi de couche et d'oreiller dans les longues nuits qui semblent ne devoir jamais finir, il avait respiré de près sa rude haleine, et vraiment il sentait qu'elle lui était devenue presque chère. En même temps il croyait sentir aussi qu'il lui appartenait, qu'il était lié désormais à elle par un lien mystérieux qui ne pouvait plus se rompre, et qu'elle lui gardait sa place au pied des chênes. Quelque chose lui disait qu'il n'avait fait encore qu'obéir à sa destinée en se refusant à quitter ce pays sombre, et qu'en effet il n'en sortirait point.

Il s'assit au pied d'un arbre. La pensée d'en finir avec tant de maux méritait qu'il l'examinât lentement, à loisir. Cette heureuse pensée traversait son esprit vingt fois le jour, comme une lueur encore lointaine, mais qui se rapprochait sans cesse, apportant l'apaisement et une douce chaleur avec elle. Oui, le poids de tout ce qu'il souffrait était trop lourd, il voulait le suprême soulagement, il voulait la délivrance. Comment cette délivrance arriverait-elle? Il sentait bien que la chaîne de sa vie était usée; fallait-il attendre qu'elle se rompît? Devait-il se résigner à mourir de lassitude et de dégoût? ou bien devait-il imiter l'exemple du marquis de Croix-de-Vie et lui emprunter sa fureur sacrée? Il était bien sûr d'y céder, s'il la laissait naître, car il n'avait point de fée près de lui pour la charmer et l'adoucir. Là-bas, on retenait la main du marquis; mais qui serait là pour arrêter la sienne? Il était son maître, il était libre de se frapper à son gré, à son heure, de choisir la place où il tomberait, comptant sur les feuilles chassées par le vent et sur l'herbe qui croissait pour lui servir de tombe, et tout serait dit. Personne au monde ne prendrait souci de s'informer de lui désormais, pas une âme n'aurait de pensée pour le pauvre hère, pour le vagabond qu'on ne verrait plus; pas une bouche ne prononcerait son nom. Qui sait? la marquise Violante pousserait peut-être un soupir d'aise en se voyant délivrée d'une poursuite incommode et d'un amour dont elle rougissait. Plus tard, agenouillée devant le tombeau de son mari, dans la chapelle de Croix-de-Vie, se disant pour se consoler dans son désespoir que, si elle n'avait pu sauver le marquis, elle avait au moins l'honneur d'avoir prolongé sa vie de quelques jours, de quelques mois, elle ne soupçonnerait même pas qu'elle avait abrégé d'une longue suite d'années la vie d'un autre. Plus tard encore, si, le cœur apaisé déjà par la fuite du temps, laissant errer son regard sur le passé, elle se souvenait vaguement de ce hardi jeune homme qui, pour la seule ivresse de la voir deux fois, avait affronté si longtemps dans la chênaie le fusil de ses paysans sauvages, l'âpreté de la saison, le froid, la faim

même, peut-être bien alors lèverait-elle les épaules avec un fugitif sentiment de pitié. Jamais elle ne saurait que ce Lesneven était mort par elle. — Il a disparu, se dirait-elle en souriant... Non, non! Mourir était bien; mais mourir sans que Violante le sût, jamais! Le jeune homme se releva, il traversa les houx qui se dressaient devant lui; les charmilles de Bochardière lui apparurent sous la chênaie moins épaisse. Il s'arrêta encore un instant, comprimant avec ses deux mains les battemens de son cœur. Derrière ces charmilles, où naguère il avait pour la première fois surpris Violante, il vit son image. L'illusion qui se levait là devant ses yeux était trop belle et la tentation trop forte. Il s'élança en avant, et ce qu'il n'avait osé faire à Croix-de-Vie, il le fit à Bochardière; il franchit d'un bond cette haie.

Il baisa le banc où Violante s'était assise le jour de leur entrevue, il baisa l'herbe que ses pieds avaient foulée. — Qui lui aurait dit que de sa raison creuse et de ses sens glacés d'autrefois naîtrait jamais un tel délire? Il se mit à sonder du regard les différentes allées qui aboutissaient à cette place verte où le banc était situé. Laquelle Violante, en ce jour déjà si lointain, avait-elle suivie pour arriver aux charmilles? Il en choisit une qui longeait le bois, parce qu'elle était tortueuse et couverte, pensant que la jeune femme,— qui était une jeune fille alors, — avait voulu s'approcher de ce lieu sans être vue. Épuisé par son émotion, Lesneven n'avançait qu'en se traînant. Ses yeux cherchaient follement sur le sable la trace des pas de Violante. Il se disait bien que quatre mois s'étaient écoulés depuis que la jeune marquise avait passé dans ce sentier, que vingt orages avaient bouleversé la terre, et que la pluie ne se lassait point de tomber de ce ciel en pleurs; mais il ne voulait pas prêter au temps ni à la pluie le pouvoir d'effacer ces empreintes divines. Hélas! ces jardins avaient perdu jusqu'au souvenir de celle qui les animait autrefois de l'enchantement de sa présence. Depuis qu'elle avait quitté ce manoir pour aller s'enfermer là-bas, au fond de ce Croix-de-Vie détesté, avec son amour funeste et son dévouement stérile, ils ne l'avaient pas vue. Ce n'était plus que des jardins vulgaires. Et cependant Lesneven ne pouvait se résoudre à quitter ces ombrages qui avaient abrité si longtemps l'idole et la fée. Il avançait encore; le cours sinueux de cette allée le trompa, et tout à coup, sortant d'un bosquet, il se trouva sans l'avoir voulu au bord de la terrasse qui dominait la cour et la maison.

C'est là que les chouans du marquis de Croix-de-Vie étaient apparus soudain le jour de l'assaut. Lieu cruel, plein d'ironie et de souvenirs! Le jeune homme chercha la place où il demeurait alors

immobile, oubliant sa colère contre le peuple ingrat et sauvage dont il avait été le chef et dont il était devenu le prisonnier, ne songeant plus qu'à regarder Violante, qui venait de se montrer à sa fenêtre. Les yeux et l'âme attachés à cette vision subite, il avait reconnu en un moment que sa vie jusqu'alors avait été sans but, que son esprit cherchant la lumière, son cœur poursuivant le beau et le bien, s'étaient égarés, et il s'était dit : Mon idéal, le voilà! — Cette fenêtre était close, le manoir semblait désert comme les jardins. M. de Bochardière était à Croix-de-Vie sans doute, auprès de sa fille, qu'il soutenait et fortifiait de son mieux dans la rude et amère épreuve qu'elle traversait depuis un mois. Les valets, en l'absence du maître, prenaient de tranquilles vacances, et une femme de service qui travaillait à un ouvrage de couture sur le seuil des cuisines paraissait être la seule gardienne du logis. Elle entendit les pas de Lesneven sur la terrasse, leva la tête, aperçut le jeune homme, poussa un cri d'effroi, et s'enfuit de toute sa vitesse par la poterne et par le chemin qui bordait la Sèvre. Lesneven sauta dans la cour; la maison désormais était à lui, il entra. Il traversa les salles basses; il vit des degrés et il monta, puis un long corridor, il le suivit. Une croisée était ouverte, il vint s'y pencher et compta les fenêtres du manoir. A partir de la tour et en regardant vers le bois, cette façade en avait neuf; il croyait être sûr que celle de la chambre de Violante était la première : or il s'appuyait en ce moment sur la seconde. La porte qui se trouvait à sa gauche dans le corridor était donc celle qu'il cherchait. Il poussa cette porte en tremblant et pénétra dans la chambre en fermant les yeux.

Cette pièce était tendue de damas rouge. Au milieu s'élevait un grand bureau de bois de rose et d'ébène chargé de papiers de toute sorte, de livres de compte et de vieux dossiers. Lesneven recula, s'apercevant que son désir l'avait égaré. Et en effet il était entré dans la tour; c'est dans le cabinet de M. de Bochardière qu'il venait de se glisser en tremblant. Il ne pouvait douter de sa méprise. Le portrait du maître était là, suspendu à la muraille, au-dessus d'un meuble gothique; le jeune homme reconnut l'avocat sans peine, bien qu'il ne l'eût jamais vu qu'une fois, le jour de l'assaut de son manoir, lorsque M. Lescalopier de Bochardière commandait aux chouans de Croix-de-Vie de tout tuer dans sa cour et leur criait : Feu! feu! du haut de sa croisée. Aussi Lesneven, songeant à l'attitude tragi-comique de l'avocat dans cette circonstance, qu'il avait lui-même tant de raisons de n'avoir pas oubliée, ne put s'empêcher de le saluer d'un sourire. D'ailleurs cette chambre ne l'intéressait guère, il se souciait peu de ce qu'on y voyait, et il allait

la quitter lorsqu'en passant devant le bureau il aperçut parmi les dossiers un large cahier relié en maroquin vert avec des coins et des fermoirs d'argent. Sur cette couverture de maroquin, M. de Bochardière avait collé une bande de papier blanc et de sa plus belle main écrit ces mots en gros caractères : *Histoire de la maison de Croix-de-Vie.* Autrefois ce n'étaient que des mémoires, l'entreprise depuis lors s'était anoblie. Naguère encore le titre de l'ouvrage n'était écrit qu'à l'intérieur du livre, sur le premier feuillet; mais M. de Bochardière avait sans doute cru devoir faire cette adjonction et cet embellissement à son œuvre depuis qu'il s'était allié aux nobles gens qu'il y célébrait en un si beau style. Lesneven s'approcha, prit ce livre, puis le rejeta sur la tablette et s'éloigna en disant : Que m'importe l'histoire des Croix-de-vie? — Il revint pourtant, reprit le cahier vert. Il songeait que Violante avait dû le tenir souvent dans sa main; c'était là quelque chose qu'elle avait touché et qu'il touchait après elle. Il ouvrit les fermoirs et machinalement il lut.

Les premières pages lui parurent ressembler à ces petits livres vulgaires où de vieux régens de collége travestissent l'histoire avec tant d'amour et de soins religieux pour l'instruction des enfans. Il pensa que tout ce qui se disait dans la province de la finesse et de l'habileté de M. de Bochardière n'était rien que calomnie pure. Un homme capable d'écrire ces pauvretés innocentes ne l'était guère des noirs calculs, des traits subtils et des bons tours de politique patiente et profonde qu'on reprochait au maître du manoir. Lesneven, fils des temps nouveaux, n'avait jamais trouvé d'amusement dans les légendes. Une seule chose lui parut sérieuse dans la prose épique de l'avocat racontant les gloires de Croix-de-Vie, c'est que Violante durant des années avait dû être le témoin et l'auditeur complaisant de l'œuvre paternelle; c'est que, bercée sans relâche de la grandeur des Croix-de-Vie, elle avait fini par en être éblouie, séduite peut-être; si elle avait aimé le marquis, il n'en fallait pas chercher plus loin la cause... Mais, non! pourquoi lui faire cette injure? Son amour et son aveuglement avaient une source plus pure, et son âme était plus haute. Si elle avait aimé M. de Croix-de-Vie, ce n'était point pour sa naissance, mais pour ses malheurs. Et Lesneven laissa tomber le livre.

Il le reprit encore. Violante l'avait lu, ses doigts de fée avaient effleuré ces pages. Les mains du jeune homme y demeuraient à son tour attachées comme par une force invincible, et tout en levant les épaules il tournait les feuillets. Tout à coup ses yeux se troublèrent, et d'abord il ne voulut point les croire; il venait de lire son nom, là, dans le manuscrit, son nom écrit en toutes lettres et plusieurs fois répété : Lesneven!

XXII.

Lesneven, à la nuit tombante, marchait le long de la Sèvre, tantôt lentement et se parlant à lui-même, tantôt d'un pas précipité, avec des gestes violens. Il cherchait à regagner son asile de Sainte-Marie. L'agitation où il était et l'ombre grandissante lui permirent à peine de reconnaître le gué qu'il devait traverser, — le hameau de Sainte-Marie étant situé sur l'autre rive. En cette saison d'automne, où les eaux, souvent grosses, déplacent le fond mouvant de la rivière, et surtout à cette heure du crépuscule, ce passage n'était pas sans péril; Lesneven le savait. Il songeait que si un faux pas le portait dans l'eau profonde, il n'aurait point le courage de se débattre contre le flot; alors tout serait consommé. Plaise à Dieu que cette heureuse chose arrive! pensa-t-il. En ce moment, il entendit le trot d'un cheval dans la forêt. Le cavalier et sa monture descendirent dans le gué. Lesneven ne se retourna point, il avait deviné le maître des Aubrays. Le castel ruiné du gentillâtre s'élevait en effet de l'autre côté de la rivière, non loin du village, dans les prés. Le maître y rentrait sans doute, revenant de sa tournée de deuil, ayant voulu sans tarder recueillir lui-même les complimens de condoléance de tout le pays sur la triste fin de son frère. Il toucha le bord presque en même temps que son ancien ami, et s'adressant à lui, tandis que son cheval se hissait lourdement sur la berge : — Morbleu, monsieur *de* Lesneven, lui dit-il, c'est aujourd'hui un jour funèbre, tout le monde veut mourir.

Saluant le jeune homme et le laissant là sur cette énigme, il remit son cheval au trot. Lesneven, sentant ses jambes se dérober sous lui, s'était appuyé au tronc d'un saule. — Tout le monde veut mourir, répéta-t-il tout bas. — Est-ce que le marquis avait voulu suivre de si près le pauvre Siochan, le fatal bâtard de son père? Est-ce que ce sombre roman était fini? Le jeune homme pouvait encore se faire entendre du cavalier, qui n'était qu'à une faible distance, l'arrêter et l'interroger; mais il lui répugnait trop de donner ce plaisir au maître des Aubrays. Il leva les épaules comme s'il eût voulu se persuader à lui-même de son indifférence à tout ce que le forcené gentilhomme eût pu lui apprendre, et continua sa route.

Le village ne s'était pas endormi, suivant sa coutume, avec le déclin du jour. Des lumières brillaient dans toutes les maisons. Arrivé devant la chaumière de son hôtesse, au moment de soulever le loquet de la porte vermoulue, Lesneven hésita : le logis était plein de monde. Une dizaine d'hommes et de femmes rassemblés causaient entre eux de leurs voix lentes et monotones; à la vue de

l'ancien garde-général, tous se turent. On ne l'aimait pas, c'était un *bleu*, car il n'entrait jamais dans l'église. Le souvenir de l'attaque de Bochardière, où il avait joué un rôle qu'on ne s'expliquait point, et l'étrange vie qu'il menait dans la forêt depuis trois mois l'avaient rendu suspect aux moins ombrageux. Ils lui firent place cependant, et le fils de son hôtesse lui montra d'un geste son souper tout prêt qui l'attendait. La vieille hôtesse elle-même, assise sous le manteau de la cheminée, les pieds dans la cendre chaude, se souleva sur son escabeau et parlant pour le nouveau-venu sans s'adresser à lui : — Ceux qui n'ont pas de pain ont grandement perdu aujourd'hui, dit-elle; la douairière de Croix-de-vie a rendu ce soir son âme au bon Dieu.

Alors plusieurs voix s'écrièrent ensemble que le bon Dieu faisait toujours bien ce qu'il faisait, que la douairière, toute noble et riche qu'elle fût née, avait passé une triste vie sur la terre qu'il était bien heureux pour elle d'être morte avant son fils. Ces derniers mots rétablirent tout à coup le silence dans la chaumière. L'hôtesse ranima les cendres et jeta un fagot dans le foyer. Une vive lumière remplit le logis et s'éteignit en un moment; mais elle avait suffi pour montrer à Lesneven tous ces visages sérieux et attristés. Une femme se tenait seule dans un coin de la chambre, ses lèvres s'agitaient, elle priait tout bas. La piété profonde qui règne dans ces contrées, le respect et l'amour des seigneurs, que rien encore n'y a pu détruire, éclataient dans cette prière muette. Et pourtant les terres de Croix-de-Vie, bornées par la rivière, ne s'étendaient pas jusqu'à ce village, les gens de Sainte-Marie n'étaient point tenanciers du domaine; mais ils l'avaient été autrefois, avant les temps nouveaux, avant la guerre, lorsque Croix-de-Vie embrassait tout le pays, et de cœur au moins ils l'étaient restés. Le fils de l'hôtesse se leva : il raconta que, tout enfant, il avait vu un jour le précédent seigneur, Martel V, passer à cheval auprès de lui, dans la forêt. Une heure après, on relevait le marquis, la tête brisée sur les rochers. L'enfant encore était là. — En faisant ce récit, le jeune paysan passait la main sur son front, comme pour chasser cette vision sanglante, et tous ceux qui l'écoutaient se mirent à trembler. La vieille femme qui priait dans un coin interrompit son oraison, et demanda s'il était vrai que le marquis actuel eût déjà voulu se tuer un mois auparavant d'un coup de fusil, et qu'il se fût manqué. Ce bruit s'était répandu dans le pays. — Bon! fit un homme en secouant la tête, il ne se manquera pas toujours, il saura bien en finir. — Une jeune fille prit la parole et dit : — Peut-être.

Elle ajouta qu'elle était allée la veille à Croix-de-Vie entendre la messe, et qu'elle avait demandé des nouvelles du marquis. Per-

sonne ne le voyait plus. Il était enfermé dans l'aile du sud avec la marquise Violante et Chesnel; sa mère seule était entrée dans son appartement depuis un mois, et chaque fois en était sortie plus malade et plus affaiblie. On disait à Croix-de-Vie que la douairière était morte de peur au moins autant que de chagrin, mais que rien ne pouvait effrayer la marquise Violante. Elle avait donné l'ordre de tenir le château fermé, et de n'ouvrir la grande porte qu'aux gens du pays qui venaient à la chapelle; les médecins même ayant été mandés par la douairière, la marquise Violante n'avait point voulu les recevoir. Elle soignait son mari toute seule, le veillait la nuit et le jour. — On disait encore à Croix-de-Vie qu'elle le guérirait.

Les paysans écoutaient de toutes leurs oreilles, Lesneven de toute son âme. L'hôtesse quitta sa place sous le manteau de la cheminée; ce fut le signal du départ pour les gens du village. Lesneven ne bougeait point. Les coudes appuyés sur la table où son repas était servi, le front dans ses mains, il agitait de si étranges pensées que parfois il doutait si, lui aussi, il n'entrait pas en démence. La vieille hôtesse s'approcha. — Vous oubliez votre souper, lui dit-elle. Ne recevant pas de réponse, elle regarda son fils, qui secoua les épaules d'un air de mauvaise humeur et de pitié; puis tous deux passèrent dans la chambre voisine. La salle commune, où Lesneven paraissait vouloir demeurer cette nuit-là, n'était plus éclairée que par la lueur fumeuse d'une lampe où brûlait une huile grossière extraite des graines du chanvre; le foyer était mort. Lesneven redressa la tête et se vit seul dans le misérable réduit, il se leva. Il songeait à tout ce qu'il venait de lire à Bochardière dans le manuscrit de l'avocat. Maintenant il savait pourquoi le marquis de Croix-de-Vie avait saisi un fusil pour l'en frapper le jour de l'assaut du manoir, pourquoi ce pauvre seigneur s'était évanoui, pourquoi il avait perdu l'esprit en entendant son nom! C'est que ce nom était celui de l'homme qui avait poussé son ancêtre aux crimes que sa maison expiait encore après six générations et deux siècles. Ce nom était le nom fatal! Et Lesneven se mit à rire de tout ce tissu de superstition, de crédulité, de faiblesse, de cette simplicité mêlée à un si grand égarement d'orgueil dont cinq hommes vaillans et robustes étaient morts. Il pouvait bien rire enfin, puisqu'il était seul, rire de la peur que lui, chétif, abandonné, deshérité de tout bien, de toute puissance, de toute force en ce monde, il avait fait à ce noble, à ce riche Croix-de-Vie rien qu'en se nommant. Et il se laissa tomber sur une chaise en s'écriant : — Aurais-je pu jamais deviner que j'étais pour lui l'homme du destin?

Et il riait. Sa gaîté pourtant était convulsive; il ne s'en apercevait point, il la croyait pleine et franche. — Suis-je bien le descendant de ce Lesneven qui a mis à mal ce Martel Ier, disait-il tout haut? Alors je sors de bonne souche; l'avocat l'atteste, il s'y connaît. — Un souvenir tout à coup le frappa : son père autrefois ne lui disait-il point qu'un de leurs ancêtres, au dernier siècle, avait passé vingt ans dans une prison d'état et y était mort? Voilà bien l'ancien Lesneven; point de doute, ce prisonnier, c'était lui; le tentateur, le maître en débauches du marquis vendéen dans la grande cité de perdition, le Paris de la régence, le voilà! Pauvre seigneur de Croix-de-Vie! pauvre sire! Il faut avouer que jamais ni le vieux Marius Lesneven ni son fils ne s'étaient souciés de connaître les crimes qui avaient fait jeter leur aïeul dans cette terrible prison. Eh bien! c'étaient ceux que le hardi compagnon de Martel Ier avait commis de moitié avec ce marquis dont la figure était si sombre. Ces crimes, le sixième descendant de Martel Ier les expiait encore. Lesneven y songea; la loi d'expiation s'étendait peut-être bien jusque sur lui-même! Voilà pourquoi il était malheureux, voilà pourquoi il était pauvre. Lui aussi, il payait sa dette à l'éternelle justice; lui aussi, il était puni pour les mystérieux forfaits dont un de ses ancêtres s'était rendu coupable en 1720!

Le jeune homme entr'ouvrit un moment la porte de la chaumière et respira l'air de la nuit. La Sèvre, dans le lointain, roulait ses flots avec un bruit menaçant; la chênaie poursuivait là-bas sa plainte pesante. — Où suis-je? se dit Lesneven en portant la main à son front. Où il était? Dans le passé, dans le vieux monde, dont la seule mention autrefois lui faisait lever les épaules, tant il le croyait bien abattu pour jamais. De quel ton présomptueux il disait en ce temps-là : le vieux monde est mort! — Il ne s'attendait guère à le voir si tôt debout devant ses yeux, à se trouver face à face avec un fantôme vivant, bien vivant, encore tout armé de ses lois vengeresses et de ses croyances aveugles. — Et moi, s'écriait-il, en parcourant la chambre à grands pas, moi le fils de mon père, je jouais sans le savoir un rôle dans une légende! — Il repassait alors dans sa mémoire tout ce qu'il avait lu ce jour même à Bochardière. Cependant il ne riait plus. Ce vent de folie et de terreur qui soufflait sans relâche autour de lui était fait pour troubler les plus fermes cœurs, et le sien depuis longtemps était faible. C'est pourquoi, un instant auparavant, il se demandait : Où suis-je? Il songeait d'ailleurs que le manuscrit de l'avocat n'avait pas servi seulement à lui apprendre pourquoi son nom faisait tomber en défaillance le marquis de Croix-de-Vie; il savait aussi maintenant d'où venait le trouble de Violante à sa vue.

Ce n'était pas un éloignement ordinaire que Violante ressentait pour lui; il aurait dû s'en douter plus tôt. Lorsqu'il l'avait rencontrée le mois passé dans l'avenue près de la croix de pierre pour la dernière fois peut-être, comment n'avait-il point cherché une cause à la force de son indignation et de ses alarmes? Il lui avait demandé : — Que craignez-vous de moi?— Tout, avait-elle dit. Oh! la dure parole! mais il la comprenait à cette heure. Violante en effet craignait tout de lui, puisqu'il semait, sans le vouloir, un redoublement de folie sur son passage.

Il retourna vers la porte entr'ouverte. Il étouffait. Quelle nuit! Pas une lueur au ciel. Les noires nuées, poussées par la marée qui montait au loin dans le bas de la rivière, couraient toutes gonflées de pluie au-dessus de la chênaie : le vent grandissait, de larges gouttes d'eau fouettaient déjà les toits du village, se mêlant comme des larmes à ce gémissement éternel. Debout sur le seuil de la chaumière, recevant cette lourde pluie sur le front, insensible à tout, Lesneven songeait encore; il se demandait si Violante croyait à la légende. — Non, elle n'y croyait pas; son âme était trop droite, sa raison trop sûre! Non, elle n'acceptait point ce roman puéril et sombre, elle ne faisait que le subir durement sans doute, en protestant tout bas. Ce nom de Lesneven ne lui faisait pas peur; elle ne voyait pas en lui, comme tous ces insensés qui l'entouraient, le messager du destin; elle ne voyait qu'un malheureux qui souffrait à cause d'elle. Peut-être même lui eût-elle pardonné son aveugle passion, mais la légende était là, et quand la jeune femme eût voulu lui montrer du moins un peu de pitié l'odieuse légende parlait et Violante était forcée de le haïr.

Hélas! devait-il croire qu'elle ne le haïssait que par force? Pouvait-il bien se flatter que la nécessité toute seule lui imposait cette dureté amère dont il l'avait vue sans cesse armée contre lui? Il eût été presque beau de penser qu'en d'autres circonstances elle aurait voulu du moins lui être plus douce; mais non! si faible et si vide que fût cette consolation, Lesneven n'osait encore en repaître son cœur. Il rappelait l'image de Violante devant ses yeux, il se retraçait ce beau visage de glace tel qu'il lui était apparu, quatre mois auparavant, près des charmilles du manoir, le mois passé près de la croix. — Non, non, se disait-il, elle ne saurait faire l'aumône d'un peu de compassion, même à ceux qu'elle n'aime point. Sa bouche n'a jamais eu de sourire que pour un seul homme, son âme n'a jamais eu de chaleur que pour le malheureux qu'elle veille là-bas, seule, sans vouloir de secours, et qu'elle se flatte encore de guérir. Et il pensa que, lorsque le marquis ne serait plus, Violante aimerait encore son souvenir et son ombre, que

rien n'aurait changé dans le cœur de la jeune femme, et que pour lui il ne devait rien espérer de plus qu'autrefois, ni de sa douceur, ni de sa pitié.

Dès lors pourquoi vivre? à quoi bon traîner plus longtemps sa lâcheté vagabonde? Que lui servait d'attendre la mort du marquis avec cette impatience dont il se reprochait parfois la cruauté? Était-il donc si curieux de voir le spectacle de cette fidélité par-delà le tombeau? Il se mit à parcourir la chambre à grands pas. — A quoi bon? répétait-il. Puis il vint s'asseoir sous le manteau de la cheminée, à la place favorite de sa vieille hôtesse, et remuant machinalement du bout du pied les cendres froides : — Pourquoi vivre? disait-il; pourquoi? — La lampe s'éteignit, l'obscurité remplit la chambre. Après toutes les émotions de cette longue et douloureuse journée, Lesneven était bien las. Ces ténèbres profondes, le vent qui le berçait en s'engouffrant dans la cheminée, appesantirent bientôt ses paupières. Déjà les rêves le gagnaient. — Si elle m'avait aimé! murmura-t-il, et il soupira longuement; puis d'autres images bien différentes s'agitèrent dans son âme troublée. Il rêvait du marquis maintenant. — Elle le guérira! cria-t-il. Le fils de l'hôtesse, qui entrait dans cette salle, à la pointe de l'aube, l'entendit, et pensant qu'il s'agissait du marquis de Croix-de-Vie, car il était encore tout plein de la conversation du soir : — Dieu vous entende! répondit-il en passant. — Lesneven se réveilla en sursaut.

Le fils de l'hôtesse, chemin faisant, réfléchissait. Il ne comprenait pas bien pourquoi Lesneven s'intéressait à la guérison du marquis au point d'en rêver tout haut. Il s'en allait donc sous le vent et la pluie, remontant la rue du village, avec de grands mouvemens d'épaules, comme il en avait toutes les fois qu'il pensait à l'ancien garde-général. Le sentiment que celui-ci lui inspirait était un extraordinaire mélange de surprise, de défiance et de pitié. Le jeune chouan n'était pas encore bien loin de sa maison lorsqu'il entendit un bruit de pas, et, se retournant, il aperçut ou devina plutôt dans l'ombre grise du matin Lesneven, qui, suivant aussi la rue, mais dans la direction opposée, descendait vers la Sèvre. Il regarda le ciel noir, tendit l'oreille vers l'ouest dans la direction de la futaie d'où sortait une rumeur sourde, confuse, traversée par momens d'un fracas semblable à celui de la foudre lointaine, et levant les épaules de plus belle : — Holà! cria-t-il, n'allez point dans le bois, les chênes s'écroulent.

— Elle le guérira! murmurait Lesneven, marchant toujours vers la Sèvre. Je lui ai dit il y a quatre mois auprès des charmilles : C'est le marquis que vous aimez, c'est lui qui doit vivre. — Mais je ne verrai point cela.

Il n'avait pas même songé à suivre l'avertissement de son hôte. Il traversa d'un pas pesant les prairies qui avoisinaient le village; la Sèvre était au bout de ces prés, c'était la route du bois. La maigre rivière se soulevait, se couvrait d'écume, la force terrible du vent semblait près de la rejeter tout entière hors de son lit; les arbres, sur l'autre rive, se tordaient avec des lamentations déchirantes. Lesneven entra dans le gué. Les eaux avaient grossi pendant la nuit, et il s'y enfonça jusqu'à mi-jambes; la pluie l'aveuglait, il gagna pourtant la berge. Là il s'assit un moment sur le sol détrempé; les forces lui manquaient, l'idée lui vint qu'il n'avait pas soupé la veille, il sourit. Il eut alors un ressouvenir de cette grande emphase dont il était autrefois plein jusqu'aux lèvres, et dont il avait si bien perdu le goût dans l'accablement de sa douleur. — Je souperai ce soir chez les morts! s'écria-t-il; puis il s'engagea sous la futaie.

A peine le jour encore naissant et voilé par les torrens de cette pluie furieuse pénétrait-il sous la ramure dépouillée; mais l'ouragan s'y déchaînait sans contrainte. Les branchages arrachés volaient de toutes parts; les jeunes arbres se débattaient, se ployaient jusqu'au sol et relevaient en gémissant leurs têtes fracassées, la tempête hurlait avec un redoublement de rage. Tout à coup la terre trembla; puis on entendit comme un roulement de tonnerre, puis un formidable craquement : c'était un chêne qui tombait. Il sembla que la forêt entière allait le suivre dans sa chute. L'un des bras du géant était venu s'abîmer à quelques pas de Lesneven; un épais tourbillon d'éclats de bois et de débris environna le jeune homme comme une nuée meurtrière et ne l'atteignit pas.

Il était là immobile, il aurait pu fuir, il était resté. Un moment, il avait espéré que la chute de cet arbre le délivrerait du souci de prendre une résolution dernière. Espérance vaine! Si mourir est un bienfait, Lesneven voyait bien maintenant qu'il ne pourrait jamais tenir ce bienfait que de lui-même. Il continua sa route, la tête haute, songeant à son père, le vieux soldat de la grande cause, qui le regardait d'en haut, si nos âmes nous survivent. Il avait pris un pistolet dans la poche de son habit et le tenait serré dans sa main; il gagna l'avenue de Croix-de-Vie.

D'un côté, le château lui apparut, de l'autre la croix de pierre, le château toujours clos et morne et comme enchanté. C'est là que Violante, en ce moment peut-être, opérait le miracle de l'amour et charmait la folie. Les yeux de Lesneven se tournèrent vers la croix, témoin de sa dernière rencontre avec la jeune femme. — C'est là que je l'ai vue pleurer, murmura-t-il. Et il remonta l'avenue.

XXIII.

Ainsi la douairière n'était plus. Tout ce charme piquant avec ce grand air si naturel, toute cette grâce incomparable, tout cet esprit railleur, tendre, ingénu, armé pourtant d'une si subtile clairvoyance et d'une si redoutable finesse, tout cela était évanoui; mais le souvenir en devait rester ineffaçable dans le cœur de ceux qui avaient aimé la marquise. Pour elle, jamais elle n'avait eu qu'un sentiment sérieux et profond, — la passion de son fils. Vaillante et frivole comme elle avait toujours été jusqu'alors, elle avait pu supporter tous ses malheurs et les oublier; mais le poids de la dernière, de la suprême épreuve avait écrasé le ressort de son cœur. Depuis le matin où le marquis était rentré au château mené par Violante et Chesnel, frappé comme ses pères, la douairière était condamnée. La vie s'était retirée lentement de ses veines glacées par la terreur qu'elle voyait pour la seconde fois s'abattre sur cette maison maudite. La pauvre marquise n'avait plus trouvé la force de défier le ciel ni de le prier; elle n'avait fait que trembler, languir et pleurer; son âme légère s'était envolée dans un soupir. Le fils qu'elle avait si chèrement aimé n'avait pu la reconnaître à l'heure des adieux! La douairière était morte depuis deux jours, on venait de porter sa dépouille dans le caveau des Croix-de-Vie et de sceller la pierre. Un grand concours de peuple s'était pressé à ces tristes funérailles, dix paroisses étaient accourues pendant la nuit, malgré la tempête qui ne cessait de souffler; puis toute cette foule s'écoula. La cour redevint déserte; le château, dont la façade jusqu'au premier étage était tendue de noir, rentra dans son lugubre silence.

Alors M. de Bochardière, l'abbé de Gourio et Chesnel apparurent tous trois sur le seuil de la chapelle, d'où ils sortaient les derniers. L'abbé était pâle; ses longues mains blanches tremblaient le long de sa soutane, l'anneau pastoral était devenu bien large pour ses doigts amaigris. Rien n'était changé sur la face puissante de Chesnel, toujours rude et sombre. M. de Bochardière considérait la pierre du seuil; c'en était fait de son air superbe et de sa mine fleurie. Il calculait tout bas ce que son ambition et sa vanité satisfaites lui avaient coûté depuis un mois d'émotions navrantes, de regrets cuisans et de tardifs remords; c'était un cruel décompte. L'abbé, d'une voix qui s'entendait à peine, dit : Il n'y a plus ici qu'une marquise. — M. de Bochardière releva brusquement la tête : Ne pourrais-je voir ma fille? demanda-t-il à Chesnel.

— Quand *il* dormira, *lui*, dit le valet.

Les regards de ces trois hommes se heurtèrent. Ceux de l'avocat

et de l'abbé contenaient une question que leurs bouches n'osaient plus faire depuis longtemps; Chesnel était accoutumé à ces interrogations muettes que tout le monde au château lui adressait dix fois le jour. — Rien de bon encore, dit-il. — L'abbé mit sa main devant ses yeux et murmura : Cela doit être horrible à voir!... — Chesnel, s'écria M. de Bochardière, espères-tu vraiment toujours?

— Toujours, fit Chesnel.

Et puis ils se séparèrent; l'abbé rentra dans la chapelle, qui était devenue son unique refuge contre l'épouvante qui pressait son faible cœur. Là il était chez lui, il priait, il tremblait à son aise. — Chesnel se dirigea vers le château. M. de Bochardière le suivait de loin. Le valet monta les degrés qui conduisaient à l'aile du sud. L'avocat traversa les grandes salles du rez-de-chaussée, toutes somptueusement meublées, tendues d'étoffes rares et de tapisseries curieuses, magnifique désert à présent, puisque celle qui n'était plus avait emporté tout l'esprit vivant de cette demeure avec elle. Il arriva devant l'appartement de la douairière, et il entra.

Le respect flatteur dont il avait de tout temps entouré la marquise survivait et devait éternellement survivre à l'amie qui en avait été l'objet. L'avocat pénétra dans cet appartement de ce même pas discret et léger dont autrefois il approchait d'elle; on eût dit qu'il avait peur de troubler ou d'incommoder son ombre. La seule impulsion de son cœur l'amenait dans ces lieux encore tout pleins d'une chère présence; il apportait à l'aimable et noble femme qui venait de partir pour le grand voyage le tribut de sa première tristesse et la fleur de ses regrets. La marquise n'avait-elle pas fait tout l'embellissement de ses vingt dernières années? — Elle avait même décidé de la tournure définitive de sa vie. Le rusé Picard savait bien que sans elle il aurait pu se laisser prendre à l'appât de quelque nouvelle aventure; depuis longtemps, le vent du succès n'enflait plus la cause qu'il s'était choisie, il pouvait avoir envie d'en changer; mais la douairière avait transfiguré ses ambitions, et leur avait donné comme une âme sensible et comme un but attendri qui devait les rendre constantes.

Hélas! voilà donc ce salon où pendant tant d'années il avait passé près d'elle les longues soirées de l'automne et de l'hiver. Voici la table de whist où la marquise se montrait toujours si moqueuse et si vive. Et comme elle savait rendre l'abbé de Gourio plaisant en le forçant à recevoir de cet air béat qui n'appartenait qu'à lui les traits légers qu'elle lui lançait en plein visage! Cette grande bergère où Mme de Croix-de-Vie s'asseyait redisait encore les jolis contes, les propos enjoués qui pétillaient sur sa bouche, quand

la partie était achevée, dans l'heure délicieuse qui précédait le moment du départ. Tout était charmant à cette heure pour ceux qui entouraient la douairière, tout, jusqu'au souci de détourner ses pensées lorsqu'elle en changeait soudain, lorsque la mémoire du passé, la terreur de l'avenir, rentraient par surprise dans son âme troublée, lorsque les pas du marquis venaient à résonner tout à coup au-dessus de sa tête sur le plancher de la galerie du nord. La mère affligée appuyait alors ses deux mains sur son cœur et demeurait muette; mais pour ses amis tout était doux, jusqu'au soin de chapitrer et de calmer sa peine. Ils savaient pourtant bien si cette douleur, qu'ils accusaient de n'être point raisonnable, était clairvoyante et juste! — L'avocat s'était assis dans la bergère, il se leva. Il ouvrit la porte de la pièce voisine; c'était la chambre à coucher de la marquise. Le désordre qui suit la mort régnait dans cette chambre... Ce spectacle était trop cruel; M. de Bochardière recula, et, rentrant dans le salon, il se laissa retomber dans la bergère en murmurant : Si tout encore était fini!... Mais le malheur présent n'était point le dernier; un autre deuil planait sur cette maison maudite. L'avocat, songeant à cela, frissonna comme un homme pris de fièvre. L'image de sa fille enfermée là-haut avec ce terrible mari qu'il lui avait donné passait devant ses yeux; il se demandait où Violante avait puisé un si grand courage, et il se confessait tout bas que ce n'était point de lui qu'elle le tenait; puis sa conscience, qu'il s'efforçait en vain de rendre muette, reprenait malgré lui la parole et lui disait : Tout ce qui arrive est ta faute! Il avait voulu que sa fille fût marquise, elle l'était; il avait envisagé sans trop de crainte pour elle la pensée de la voir douairière; elle était près de l'être... M. de Bochardière bondit hors de son fauteuil en entendant de grands cris qui retentissaient autour du château.

..... Non, Violante ne croyait pas avoir perdu toute chance de victoire! non, elle ne renonçait ni au combat ni à l'espérance! Peut-être eût-elle consenti à courber la tête devant un mal ordinaire, peut-être eût-elle abandonné Martel à la main de Dieu, qui prend ceux qu'elle veut prendre et qui fait les veuves; mais l'abandonner à son propre délire, non, non!... Elle était là, dans sa chambre bleue comme le ciel, dont les douces couleurs avaient été choisies pour encadrer le bonheur et l'amour, — assise sur le sofa, le marquis à ses côtés. Les grands traits de Martel, bien qu'un peu amaigris, n'avaient rien perdu de leur beauté mâle. Ses longs cheveux d'or, signe de sa race, ne flottaient point en désordre sur ses épaules, car une fée était là qui en prenait soin; mais ses yeux, errant comme ceux d'un enfant dans la chambre, s'arrêtaient à tous les objets brillans, et il souriait. En même temps il cherchait un

jouet auprès de lui; Violante lui donna sa main. La chaleur de cette main délicate et vaillante, se communiquant à son sang, ralluma comme une lueur subite dans son âme.

— Le mauvais esprit est sur moi, s'écria-t-il. C'est lui qui m'aveugle et qui m'agite. Je ne sais plus ce que je fais, je ne suis plus mon maître, je déchire le cœur de ceux qui m'aiment... Ma mère? où est ma mère? qui m'a donc dit qu'elle allait mourir?

— Personne ne vous a dit cela, répliqua Violante. Revenez auprès de moi, Martel.

Mais ce pressentiment d'une âme égarée la frappait plus douloureusement que tout le reste. Martel, contre sa coutume, ne lui obéissait pas. Il s'avançait vers la fenêtre. Violante essaya de se lever pour aller à lui; elle ne le put, et, réfléchissant que cette croisée s'ouvrait sur les jardins et que le marquis, de ce côté du château, ne verrait point les tentures noires, elle demeura sur le sofa.

Elle songeait à la douairière qui l'aimait, et que, retenue dans cette chambre, elle n'avait pu payer même d'un faible retour en l'assistant à l'heure suprême. Les derniers mots de la marquise avaient été pour elle : — Dites à ma fille qu'elle combatte toujours! — Puis elle avait murmuré le nom de son fils. — Ma mère va mourir! répéta le marquis debout devant la croisée.

Ces paroles n'avaient plus de sens sur ses lèvres; mais elles s'y étaient fixées, et il les répétait en souriant. — Taisez-vous, Martel, balbutia Violante. — Il se tut, et il appuya son front contre les les vitres. — Oui, pensait Violante, oui, je combattrai; mais aujourd'hui je suis faible! — Ces cruelles funérailles de la douairière étaient encore trop près d'elle; le plus ferme courage a ses heures de déclin, et puis Violante ne s'avouait pas la vérité tout entière; elle n'était point que faible, elle était lasse, car elle sentait bien qu'elle s'épuisait lentement dans cette lutte poignante, et que l'œuvre du salut de Martel n'avançait point. Que faire contre cette âme inerte? Attendre, veiller, défendre le marquis de lui-même?... Eh quoi! rien de plus! Et les jours s'écoulaient, et Violante ne trouvait pas le moyen d'arracher ce pauvre esprit à ses ténèbres. Il lui semblait pourtant que si les yeux de Martel la reconnaissaient, si son cœur l'entendait, ne fût-ce qu'un moment, il lui serait rendu. Il fallait une grande crise pour le sauver; l'idée vint à la jeune femme de le ramener à ses côtés et de lui crier : Eh bien! oui, votre mère est morte! — puis à la faveur de la clarté déchirante qui se ferait alors dans son âme, de lui jeter un suprême appel... — Martel, dit la jeune femme, revenez donc près de moi.

On eût dit qu'il reconnaissait la voix magique qui l'appelait, il tressaillit. Dans ce mouvement, son bras toucha la patère de l'un des rideaux; cette patère mal attachée tomba sur le tapis; la verge

de fer qui la portait, terminée par une pointe aiguë, brilla devant les yeux du dernier des Croix-de-Vie, qui n'avait point d'épée comme le premier des Martel, point de poison comme le troisième et qu'on tenait prisonnier. Le marquis jeta du côté de Violante un regard craintif. Le front dans ses mains, se fortifiant tout bas dans la grande résolution qu'elle venait de prendre, la jeune femme ne le voyait pas. Alors il respira longuement et se redressa de toute sa taille, ses yeux retrouvèrent une clarté vivante. Il mesura froidement la hauteur de la patère, s'assura que la pointe de fer lui viendrait au cœur et se mit à écarter soigneusement le rideau, puis recula d'un pas pour doubler l'élan qu'il voulait prendre... Violante releva les yeux, jeta un grand cri, et, se précipitant vers son mari, l'enveloppa de ses bras...

— N'appelez point, dit-il; vous m'avez retenu à temps, cette pointe de fer était moins bien affilée que je ne le pensais, la blessure n'est pas profonde.

— Le sang coule, murmura Violante.

— Laissez couler le sang, s'écria Martel. Ne voyez-vous pas que mon mal s'échappe avec ce flot rouge? C'est le sang de mes pères; c'est lui qui faisait bouillonner la folie dans mes veines.

— Martel! Martel....

— Mon langage vous trouble encore. Ne craignez rien, ma raison m'est revenue, j'en suis le maître..... Combien de temps en ai-je donc été privé? Combien de temps avez-vous pleuré sur moi, Violante?

— Je ne sais, dit Violante, quelques jours à peine... Laissez-moi du moins panser cette blessure qui me fait mal à voir et étancher ce sang.

— Ce n'est qu'une égratignure. Voyez! le sang va s'arrêter tout à l'heure. Je veux retourner à cette croisée; les arbres du jardin me diront ce que vous refusez de me dire. Il y a plus d'un mois que je suis fou, s'ils ont perdu toutes leurs feuilles; et s'ils en ont de nouvelles!... Mais non, non! il n'y a pas un an...

— Vous n'irez point à cette fenêtre, dit Violante. Vous êtes assis près de moi; n'êtes-vous pas bien?

— Je suis toujours resté dans cette chambre, n'est-ce pas? demanda-t-il. C'est ici que vous me gardiez?

— Je ne vous gardais point. Quelle pensée avez-vous là? Je demeurais près de vous. Ne suis-je pas votre femme?

— Oui, ma femme! s'écria Martel; la plus vaillante, la plus noble, la plus adorée de toutes les femmes. Ah! que cela est beau de vous regarder avec des yeux qui vous voient! Comme vous voilà pâlie! c'est ma faute. Vos mains de fée sont amaigries. Est-ce que je songeais à les baiser quand j'étais fou? Que vous disais-je alors?

Mais pourquoi ce front plissé? Qu'ai-je donc fait qui ait pu vous déplaire?

— Rien, répliqua Violante; mais vous dites tout ce qui peut m'affliger. Je voudrais vous voir plus calme.

— Eh bien! vous allez être satisfaite. La raison, qui est déjà rentrée dans mon esprit, va venir habiter mes lèvres. Voyez! je vous dis froidement que je vous aime, et la sagesse de mes actions va vous prouver si je dis vrai. Aidez-moi donc à cacher ce sang, Violante, il est temps d'aller voir ma mère.

— Votre mère! murmura-t-elle.

Il la regarda, devina tout et voulut se lever, mais les forces lui manquèrent; il retomba sur le sofa, les yeux fermés. Violante, éperdue, s'était élancée vers la porte, appelant Chesnel. Heureusement le valet accourait.

Une étrange expression de joie illuminait son rude visage; il s'approcha en levant les épaules de son maître évanoui; puis il aperçut du sang, et il écarta vivement les habits du marquis. Le vieux chouan avait pansé bien d'autres blessures dans les anciens combats sous les chênes; en examinant celle-ci, il ne put s'empêcher pourtant de secouer la tête. — Où s'est-il frappé? demanda-t-il à Violante.

La jeune femme lui montra la pointe du fer. Chesnel se mit à rire de ce rire sauvage qui ressemblait au sifflement de la bise d'hiver dans le creux des vieux arbres. — Chesnel! fit Violante d'un ton de reproche.

Il déchirait, sans lui répondre, un mouchoir de batiste qu'il avait trouvé sur le sofa. — Parlez donc, lui criait-elle, parlez.

Mais il continuait sa besogne. — N'ayez peur, fit-il, le corps ira bien, soignez l'âme.

— Hâtez-vous d'arrêter ce sang, fit Violante.

— Soignez l'âme! grommelait Chesnel en bandant la blessure.

Et, se relevant, il saisit Violante par la main. — Écoutez crier les gens des paroisses, lui dit-il. Croix-de-Vie est sauvé, puisque Lesneven est mort.

On entendait en effet dans la cour une grande rumeur qui venait d'arracher M. de Bochardière du triste salon où il rêvait. Les paysans qui sortaient des funérailles et qui traversaient l'avenue avaient trouvé le corps de l'ancien garde-général. Ils venaient chercher l'abbé.

XXIV.

Violante tenait la main de Martel dans les siennes; la tête du marquis reposait sur les genoux de sa femme; il revenait lentement à lui-même, et sa blessure de temps en temps lui arrachait des

plaintes. Violante le considérait avec une tendresse profonde; en même temps elle se demandait si la vie et le salut de cet être si noble et tant aimé n'avaient pas coûté enfin assez de deuils!... Elle songeait que s'il eût recouvré deux jours plus tôt la raison, ce premier miracle peut-être en eût fait un autre, et que la marquise aurait puisé dans sa joie la force de se guérir; mais sans doute il fallait une douleur de plus dans cette maison funeste! Il fallait aussi un trait de plus à la légende de Croix-de-Vie, et ce trait, Lesneven venait de le fournir. Ah! Violante aurait voulu comme Chesnel attribuer cette cruelle aventure à un caprice du destin se plaisant à changer de victimes; mais elle savait bien qui avait fait le destin de ce jeune homme, et pourquoi Lesneven avait voulu mourir.

Elle posa doucement la tête du marquis sur un coussin et se mit à errer dans la chambre. Une seule pensée se levait devant ses yeux, une résolution suprême se formait et grandissait dans son esprit et dans son âme : quitter ce château sombre, le quitter à jamais, non point lorsque Martel serait guéri de sa blessure, non point dans un mois, mais le lendemain, mais le soir même. Tout ne lui commandait-il pas d'arracher le marquis de ces lieux où jamais la lumière de la raison ne brillerait en lui franche et pure? N'avait-elle pas autrefois juré vengeance à ces vieilles murailles, à ces salles orgueilleuses, à ces galeries magnifiques et désolées qui parlaient du passé, qui redisaient par cent voix la fatale histoire? L'enfant qu'elle cachait dans son sein et que depuis quelques jours elle y sentait déjà tressaillir devait-il naître dans ces ténèbres? Elle retourna vers le marquis, et penchant son visage sur le sien : — M'entendez-vous? lui demanda-elle.

— Ma mère est morte, dit-il, morte de douleur à cause de moi. Je n'avais jamais été un bon fils.

— Écartez un moment ce triste souvenir, reprit Violante. Écoutez-moi, Martel; il le faut.

— Qui m'a bandé ma blessure? s'écria-t-il en rouvrant les yeux. Que n'a-t-on laissé s'écouler le reste de ma folie!...

— Votre folie n'a jamais été dans votre sang, interrompit Violante d'une voix ferme. Elle est dans l'air que vous respirez, elle est dans vos souvenirs, dans l'erreur cruelle dont vous avez été bercé tout enfant, elle est aussi dans votre orgueil. Sachez-le donc, je ne crois pas à votre légende, je ne crois pas au destin. Il est vrai que cette légende a quelque chose de flatteur dans sa démence cruelle. N'est-il pas beau de penser qu'une puissance mystérieuse s'acharne depuis deux siècles contre la grandeur des Croix-de-Vie? C'est un combat d'égal à égal. On se dit que le destin ne pouvait choisir de plus illustres victimes. On se complaît dans sa folie, puis un jour vient qu'on en meurt...

— Mais vous êtes là! fit Martel, et vous tenez le salut dans vos mains.

— Je le crois fermement, reprit Violante; je crois que la lumière que j'ai ramenée dans votre âme est mon bien. Je la ferai donc briller où il me plaira maintenant, je ne consulterai point vos désirs. Votre raison ne vous est pas revenue tout entière, si vous pensez que je vais vous rendre ici la liberté de vos tristes rêves. Je hais cette maison toute pleine de tentations et d'alarmes; je suis venue vers vous tout à l'heure pour vous dire une chose qui va soulever contre moi tout ce qu'il vous reste d'orgueil. Vous m'aimez, je le sais; mais je sais aussi que votre cœur est opiniâtre. N'importe, je suis prête au combat... Je veux dès ce soir quitter ce château avec vous, Martel.

— Quitter Croix-de-Vie, s'écria-t-il, quitter le berceau de ma famille et ces lieux d'où je ne suis jamais sorti, quitter la maison où dort à présent ma mère! — Et pour combien de temps, Violante?...

— Pour jamais.

Le marquis se leva. — Non, murmura-t-il, je ne le peux...

— Vous ne le pouvez! répéta Violante. — Et, reculant d'un pas, elle mit ses mains sur son visage; elle rassemblait toutes les forces de son être, elle savait bien qu'elle allait tenter une chose suprême, jouer un jeu terrible... Et pourtant, revenant au marquis: — Voulez-vous élever dans ce château l'enfant que je porte dans mon sein? lui demanda-t-elle.

Le marquis chancela d'abord, puis il saisit sa femme dans ses bras: — Vous serez obéie, dit-il, nous partirons ce soir.

Un jour, la maison de l'aïeule de Violante, à la montagne, s'est rouverte, les maîtres y venaient passer un été. Le bruit de leur arrivée se répandit bientôt jusque dans la ville, et toute la montagne s'arrangea pour voir au passage la fille de ce petit avocat Lescalopier, qui était devenue marquise. M. et Mme de Croix-de-Vie revenaient alors d'un long voyage; ils menaient avec eux leur premier-né, âgé de deux ans; ils n'étaient accompagnés que de quelques femmes et d'un seul valet; mais quel valet!

Petit, trapu, avec des membres énormes et une face plus sombre qu'un ciel de décembre, il faisait reculer d'effroi dans les chemins les montagnards hauts de six pieds. Jamais il ne parlait à personne. Chesnel, c'était lui, morne comme un exilé, regrettait durement la futaie, les fossés pleins de morts, et les chauds souvenirs des anciens combats, et le vent de la mer rendant un bruit d'armes rouillées dans les chênes; mais il ne l'avouait point, il disait que sa patrie était attachée aux traces des Croix-de-Vie, et il suivait le marquis sans se plaindre.

On le vit au printemps guider dans les sentiers escarpés les premiers pas du jeune enfant de son maître. L'enfant et le vieillard s'en allaient tous deux sous les grands épicéas cueillir les fraises parfumées, ou bien ils se cachaient dans la forêt de sapins parmi les hautes herbes pour voir passer et bondir les chevreuils. M. de Croix-de-Vie et la marquise gravissaient au soleil couchant le flanc de la montagne et venaient à la rencontre de ce fils adoré. — Ils n'avaient dû d'abord passer qu'une saison dans l'ancienne demeure de l'aïeule; mais deux étés et deux hivers s'étaient écoulés déjà, ils ne parlaient point de reprendre leurs voyages.

Retourner à Croix-de-Vie, le marquis n'y songeait plus, et il avait fait le serment de n'y plus songer, il s'était fortifié lui-même contre toute pensée de retour. Il avait donné à M. de Bochardière par un acte en bonne forme, le château de Croix-de-Vie et dix des quarante domaines qui l'entourent; mais devenu châtelain, l'avocat n'a jamais eu le courage de rentrer dans la belle demeure où tout lui rappelle la mémoire de la douairière et l'absence de sa fille, à jamais perdue pour lui. Il a laissé tomber Croix-de-Vie en ruine, nourrissant tout bas la pensée de le vendre, et l'on sait qu'il l'a vendu à un marchand enrichi qui le pille. L'ambition est-elle une vertu? est-elle un vice? Ce n'est pas du moins une vertu féconde, et jamais elle n'a semé autour d'elle d'heureux fruits pour la vieillesse. M. de Bochardière périt d'isolement et d'ennui dans son manoir et dans sa tour. L'orgueil et le souvenir de ses pitoyables aventures, trente ans auparavant dans la petite ville du Jura, lui défendent de céder à l'invitation de Violante qui l'appelle. Dans son désœuvrement, il a contracté avec son voisin des Aubrays une sorte de paix fourrée qui tourne à l'amitié solide et bien assise. M. de Lescalopier de Bochardière est le partenaire assidu du maître des Aubrays au jeu du soir, quelquefois son compagnon de chasse le matin; il est aussi son créancier.

L'abbé de Gourio, tous les ans, pendant l'automne, visite le marquis son cousin et sa belle cousine qu'il aime si fort. Le marquis, las de le voir sans cesse regarder d'un air contristé l'anneau pastoral qu'il portait depuis si longtemps au doigt comme un gage d'espérance, a écrit à ses parens et à ses amis; tout le monde s'est ébranlé pour lui plaire et pour contenter le pauvre abbé languissant de désir. Ce fut une rude campagne; le succès enfin l'a couronnée: M. de Gourio est évêque, — *in partibus*, il est vrai. Le nouveau prélat n'en a pas moins la liberté de passer les automnes à la montagne, car son siége n'est pas de ceux qui obligent à la résidence: il est en Polynésie.

PAUL PERRET.

DE L'AUTHENTICITÉ

DES

LETTRES DE MARIE-ANTOINETTE[1]

J'avais pu croire fermé le débat ouvert sur l'authenticité de quelques-unes des lettres de Marie-Antoinette imprimées dans mon tome 1er. Après la réponse que j'avais faite en tête de mon troisième volume il me semblait que j'avais acquis le droit de garder enfin le silence et de rester dans le repos; mais on m'a attaqué de nouveau avec une ardeur, avec un luxe de détails critiques et agressifs qui me forcent à reprendre en sous-œuvre une dernière réponse. Que le sillon opiniâtrément suivi par mes adversaires, sillon très droit à leur sens, mais à coup sûr très étroit, leur paraisse la seule grande voie de la critique, ils sont dans leur rôle; mais ils auraient mauvaise grâce à se révolter devant la contradiction. En effet, que doivent-ils chercher? Que cherchent-ils en définitive, et que cherché-je moi-même? La vérité sur un point historique jusqu'ici trop bruyamment discuté. La vérité est comme un flambeau que les uns cherchent à allumer, que les autres s'efforcent à

(1) Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude de M. Geffroy sur *Marie-Antoinette d'après les documens authentiques de Vienne*. Dans ce que nous donnions comme un simple et curieux travail de critique historique, M. Feuillet de Conches a vu une vive agression contre le recueil de lettres de Marie-Antoinette qu'il a publié; il nous a donc adressé ce mémoire en réponse à l'étude qui a paru dans la *Revue* du 1er juin. Comme on va le voir, l'auteur du mémoire ne se refuse point l'espace pour répondre; mais la *Revue* ne s'en plaint pas : elle tient seulement à déclarer, cela va sans dire, qu'elle entend laisser à M. Feuillet de Conches la responsabilité et de ses développemens et de son argumentation. La *Revue* d'ailleurs ne peut enlever à M. Geffroy son droit de réplique.

éteindre. Eh bien! travaillons à l'allumer de concert; étudions en honnêtes gens la question, pièces sur table, sans préoccupation, sans passion, aigreur, arguties ni voies de fait oratoires. Le public, seul vrai juge en dernier ressort dans ces matières, décidera.

I.

Circonscrivons d'abord le débat. Qu'il y ait quinze ou vingt lettres discutées dans le nombre de quinze cents à deux mille que j'ai données ou que je réserve au public, ces lettres, tout historiques qu'elles soient et rentrant dans l'ensemble des documens, n'ont pas un intérêt assez marqué pour faire faute essentielle dans mon recueil, si elles n'y existaient pas; elles en sont de tout point les moins importantes. M. Geffroy paraît, il est vrai, vouloir étendre le cercle en déclarant qu'on ne peut désormais admettre comme authentique, parmi les lettres que j'ai données de Marie-Antoinette à sa mère, que celle que j'ai imprimée sous la date du 14 juin 1777. Rien de plus commode que de se faire ainsi à soi-même son terrain et son siége, d'écarter tout document importun qui gêne le triomphe d'une thèse préconçue. Procéder par assertion est de toutes les méthodes la plus aisée, mais aussi la plus périlleuse; ce n'est point là de la critique, c'est de l'arbitraire. Je me demande comment un homme qui a eu l'honneur de toucher à l'histoire peut descendre aux minuties dont il nous secoue la poussière, comment il peut espérer de faire admettre que d'hier seulement, rien que d'hier, on soit en mesure de parler avec justesse de Marie-Antoinette. Loin de nous à coup sûr la pensée de déprécier les intéressans recueils viennois sur lesquels il s'appuie. Nous avons été au contraire le premier à en annoncer tout l'intérêt, en même temps que nous avons proclamé le mérite de l'éditeur dans une lettre adressée de Milan au *Journal des Débats;* mais je n'admets point qu'il faille tout sacrifier sur cet autel nouveau : *Lugdunensem ad aram.* Ce serait d'ailleurs diminuer ma propre publication, car, pour compléter son second volume, M. d'Arneth m'a fait l'honneur de réimprimer *vingt pièces* déjà publiées par moi, et qu'apparemment il a trouvées bonnes. C'est parce que, dans ce nombre, se compte celle du 14 juin 1777, qu'elle a trouvé grâce devant mon censeur français.

Dans mon opinion, ce dernier se trompe, de même que l'honorable professeur de Bonn. J'espère en donner ici la preuve. Discutons donc, car aussi bien ce qu'on ne discute pas ne vit pas, en France surtout.

Et d'abord, il eût été par trop insensé de notre part de mêler de gaîté de cœur à une masse de documens précieux tirés d'ar-

chives publiques, de cartulaires privés, de collections connues, le ragoût de pièces fausses. A quoi bon? Que si encore ces lettres tendaient à introduire violemment dans la biographie des faits importans, extraordinaires, propres à changer des physionomies consacrées, à exalter ou à diminuer perfidement tels ou tels caractères historiques, je comprendrais jusqu'à un certain point la virulence de l'attaque et l'acharnement froid qui la fait poursuivre. Mais non, ces lettres ont pour elles la vérité morale; elles peignent la reine Marie-Antoinette comme les traditions nous l'ont faite. La preuve qu'elles ne contiennent pas uniquement, comme on l'a prétendu, un vain et prétentieux bavardage, et qu'elles offrent un caractère historique, c'est que personne en France, ni en Angleterre, ni même en Allemagne, avant la publication de M. d'Arneth, avant la critique de M. de Sybel, ne les a attaquées. Si elles eussent été controuvées, est-ce qu'elles eussent gagné par surprise les critiques français et anglais, si merveilleusement avisés, qui connaissent si bien, dans ses moindres détails, le siècle de Louis XVI, percé à jour par tant de mémoires et d'écrits multipliés? Tout homme est faillible, il est vrai, et le plus habile peut être trompé. « Les curieux sont aussi des amoureux, comme me l'écrivait un éminent critique, et les amoureux peuvent avoir leurs illusions; » mais, pour ne pas être des « amoureux, » les adversaires sont-ils donc infaillibles? « Les lettres en question, ajoutait le maître, ont pu paraître un peu suspectes, par cela même qu'elles étaient trop ce qu'on pouvait désirer. » Or, sur ce point même, tous ceux qui se sont prononcés sont en désaccord. L'un dit qu'elles n'ont répondu à aucune de ses attentes; un autre, qu'elles n'ont nul esprit; un autre, qu'elles en ont trop, et qu'elles aspirent à figurer dans un choix de chefs-d'œuvre épistolaires. D'autres encore n'y voient qu'un esprit de caillette et de femme de chambre! Choisissez entre tous ces jugemens aussi étranges que disparates et contradictoires. Nous reviendrons sur ces appréciations et nous rétablirons le véritable caractère de la correspondance. Jusqu'ici, je défends ce que je crois, et je crois parce que j'ai comparé.

Le recueil publié à Vienne par M. d'Arneth, je l'ai prouvé ailleurs, contient de flagrantes contradictions, sans être pour cela moins incontesté. Quelle est donc la correspondance qui ne soit criblée de contradictions? Les variations et impulsions en quelque sorte nerveuses de la plume sont l'essence même du genre épistolaire, composé, pour ainsi parler, de pièces écrites à tous les vents. A plus forte raison sera-ce l'essence des correspondances d'une enfant, d'une jeune femme, qui tantôt cède à ses propres inspirations, tantôt se fait à son insu l'écho de ce qui bruit autour d'elle. Je

m'en méfierais, s'il n'y avait jamais rien à reprendre sous le rapport de la conduite de l'idée comme du maniement de l'expression.

Telle pièce m'aura été communiquée par une collection particulière, par un historien illustre, par quelque grand personnage, par un curieux et connaisseur étranger; j'en reporterai naturellement l'honneur à qui de droit. En bien! l'on s'écriera que rien ne prouve que le possesseur n'ait pas été trompé. Comme si j'eusse dû manifester ma gratitude en faisant sur cette possession une ridicule et injurieuse enquête! comme si les cabinets n'étaient pavés que d'ignorance et de duperie! Je dis où sont les pièces; libre à vous d'aller les contrôler *de visu;* mais on aime mieux prononcer de haut que d'aller voir : c'est quelquefois si embarrassant que d'avoir vu! Je conteste, on dit que j'élude; j'attaque de front une objection, on dit que je glisse à côté, que je réponds à la question par la question. En vérité, tout cela est-il bien sérieux? Qui ne sait d'ailleurs que l'agression est autrement facile que la défense? L'attaque, pour peu qu'elle soit spécieuse et piquante, la malice publique s'en amuse. La défense, qui est forcée d'être longue pour dérouler par le menu l'écheveau des détails, fatigue, est niée, ou la plupart du temps n'est pas lue.

Un critique bienveillant avait exprimé le regret que je me fusse borné à désigner, d'une manière générale, au début de mon premier volume, les sources où j'avais puisé mes lettres, et que je n'en eusse pas indiqué l'origine au bas de chacune d'elles. J'en étais alors au milieu de l'impression du tome second; je commençai, dès ce moment, à donner ces renseignemens, et dans la préface du troisième volume je fis connaître qu'en un second tirage des deux premiers j'avais partout satisfait à cette juste exigence. Il est bizarre, mais il est vrai qu'en sa réplique M. de Sybel a eu le courage d'écrire que ce second tirage, « *s'il existe réellement,* n'a pas été livré à la circulation, et qu'*après d'assez longues recherches* son libraire lui a répondu qu'un exemplaire en était *introuvable.* » Introuvable! quand deux mille exemplaires venaient d'en être tirés et livrés au commerce, quand il n'en restait plus d'autres chez mon éditeur, à qui la question n'avait pas été faite, bien qu'il fût le premier à qui l'on eût dû s'adresser. Le plus curieux c'est que M. Geffroy, si fort au courant des coutumes de la librairie parisienne, s'est fait, à cette occasion, l'écho du docteur prussien, et qu'il a pris ensuite la peine d'argumenter sur des différences entre le tirage primitif et le nouveau, qu'apparemment il avait réussi à découvrir dans les raretés de deux mille exemplaires ajoutés aux trois mille du premier tirage épuisé.

Et encore ces imperceptibles différences étaient-elles bien dignes de l'attention de la critique? Assurément non. C'était d'abord la rectification de la signature des deux premières lettres, signées par négligence, au premier tirage, *Marie-Antoinette* à cause de la dénomination vulgaire, et qu'on eût dû signer seulement du second nom comme aux originaux. Rien de fixe en effet dans la signature de cette princesse, qui signait même parfois non plus *Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne*, comme sur son acte de mariage, non plus *Marie-Antoinette*, comme depuis ce mariage, ou bien *Antoinette* tout court, comme dans beaucoup de ses lettres jusqu'en 1780, mais *Antoine*, ainsi que cela résulte d'une lettre de notification de son mariage à sa sœur Amélie, duchesse de Parme (1). C'était ensuite le rétablissement du vrai texte de quelques lettres de Mme Élisabeth, imprimées d'abord sur un cahier de copies dont m'avait gratifié à Vienne le comte Henri de Bombelles, gouverneur des archiducs. Le comte tenait dans ses mains les originaux en me remettant, à l'ambassade de France, ces copies, que je devais croire littérales, mais qui malheureusement avaient été tronquées, comme la correspondance publiée par le comte Ferrand. Quand on reçoit une chaîne d'or en présent, il ne faut pas, comme l'Arétin, commettre l'impertinence de la peser; j'aurais eu mauvaise grâce à demander de collationner *hic et nunc* ces lettres. Mais j'avais pu depuis les rectifier et compléter mot à mot à Paris, au moyen des autographes entrés dans les papiers de famille du marquis de Castéja, et j'en avais avisé le lecteur, page VIII de la préface de mon troisième volume. Le fait était acquis à la notoriété, à quoi bon alors relever ce détail?

Ce n'est pas tout. Trop occupé par mes fonctions publiques et par des travaux en cours d'exécution pour avoir encore recueilli et commenté toutes les pièces qui devaient concourir à l'ensemble de mon recueil de *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth* et pour avoir achevé une longue étude diplomatique et maritime que je méditais sur ce règne, je n'étais pas prêt à livrer ce recueil à la presse, quand M. d'Hunolstein publia son volume. J'avais ignoré jusque-là l'existence entre ses mains de tant de lettres de l'infortunée reine. L'alarme me prit, je dus craindre qu'au moyen de ses propres pièces et de communications étrangères il ne me fît perdre le fruit de mes efforts et recherches de vingt années, je me mis sur-le-champ à l'œuvre pour prendre date. En moins de

(1) Cette lettre, qui n'est point autographe, pas même la signature, est cependant originale, car elle est revêtue du cachet de la dauphine. Les archives royales de Parme, où elle est déposée, ont bien voulu en relever pour moi un *fac-simile*, qui jouera tout à l'heure un rôle important dans la question d'authenticité des écritures de Marie-Antoinette.

six semaines, préface, notes, impression du premier volume, tout fut fait, tout fut publié. C'était trop de hâte, je le reconnais et je l'ai bien regretté, car l'exécution de ce premier volume devait s'en ressentir. Par exemple, sur la foi d'indications trop conjecturales de mains étrangères sur les lettres, des dates erronées se sont glissées qu'heureusement j'ai pu contrôler et redresser depuis, et qui ont été peupler mes *errata*.

Ces misérables dates inexactes, qui arrêtaient et jetaient de la confusion, et n'ont que trop souvent donné carrière à une critique spécieuse; ces dates qui en disent parfois plus qu'un texte, portent malheur à tout le monde, à commencer par moi. Ainsi page 40 de mon premier volume, une lettre totalement sans date, écrite de La Muette, — le mercredi 1er juin 1774, — veille de la Fête-Dieu, à l'occasion de laquelle Louis XVI annonce qu'il suivra le lendemain la procession du Saint-Sacrement à l'église paroissiale de Passy, avait été portée par je ne sais quel possesseur antérieur à la date du *samedi 4 juin*, date impossible, puisque la fête se célébrait le jeudi et non le dimanche. Cette date erronée a été reproduite maladroitement, dans la hâte de l'impression. Pures misères, il est vrai, comme il en échappe à tout travailleur; mais il y a tant de gens qui cherchent, comme on dit, la petite bête, et sont à l'affût pour vous en faire autant de gros crimes! Qu'on prenne et qu'on étudie avec la même ardente préoccupation les grandes correspondances, celle de Voltaire, par exemple, sur laquelle tout le monde a travaillé, et l'on verra combien, malgré la sagacité si scrupuleuse du dernier éditeur, il s'y est maintenu d'attributions erronées dans les dates. Il faudrait avoir bien peu tenu la plume pour ne pas être ménager de critiques en pareil cas. Ainsi un certain nombre de lettres copiées par moi aux archives impériales de Vienne manquaient de dates originales, et la main qui y avait suppléé était loin d'avoir toujours été heureuse.

Les dates ont aussi méchamment trahi l'attention de M. le chevalier d'Arneth. Il a pris la peine de dresser l'*errata* de quelques-unes de mes lettres, pages 161 et 173 de son livre de *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, publié il y a environ *six semaines*. Je ne puis que l'en remercier, tout en avouant qu'il eût pu s'en épargner les frais, car déjà la correction avait été faite par moi-même, depuis tantôt *deux ans*, dans mon second tirage. Et en effet les lettres du 6 mai et du 6 juin 1791, auxquelles il m'accuse d'avoir donné la date de 90, sont à leur vraie place, à leur date réelle, pages 44 et 81 du second volume de ce tirage. Que dirait, par exemple, mon censeur, si je lui reprochais d'avoir daté du 15 mars 1775, dans sa première publication, une lettre de Marie-Thérèse à laquelle la reine aurait répondu (un peu vite pour l'épo-

que), le *surlendemain* du jour où elle était écrite de Vienne? Il me répliquerait que sa seconde édition, adoptant la date vraisemblable du 5, m'a ôté tout droit de censure, et je serais de son avis.

Cette lettre n'est point la seule qui, dans le même recueil de M. d'Arneth, démontre la difficulté de manier les problèmes de dates et d'éviter les faux pas dans le champ des conjectures. Il donne une lettre (page 87), cotée 29 *juillet* 1791, que M. Geffroy rapporte d'après lui à l'époque des relations de Barnave et des Lameth avec la reine, et qui, on va le voir, ne peut regarder que le comte de Mirabeau, un an auparavant. M. d'Arneth fait précéder la lettre de cette note : « remise par l'abbé Louis au comte de Mercy. » Si elle eût été apportée par cet abbé, il la faudrait dater en effet de 91, puisque c'est l'époque où l'abbé Louis s'entremit dans les affaires de la reine auprès de Léopold et de Mercy; mais la lettre, dont j'ai là sous les yeux la copie primitive relevée par moi aux archives de cour et d'état, ne porte ni la date ni la note que par mégarde M. d'Arneth a inscrites. C'est la lettre que j'ai imprimée, p. 342 de mon premier volume, sous la date du 3 juillet [1790]. (Il faut lire le 30 : le zéro a sauté à l'impression.) Elle ne portait point de millésime, mais seulement le n° 12 et une date ainsi formulée : « *ce* 30 *juillet* (1). » Le millésime était donc livré aux conjectures. Pouvait-on adopter l'année 1791? Assurément non. La reine dit : « La position où je me trouve me fait désirer votre présence (M. d'Arneth écrit *personne*) à Paris. » Plus loin, elle dit encore : « J'ai besoin de vos conseils, de votre attachement pour moi, de votre *présence ici*. » Or Mercy avait quitté la France depuis le 3 octobre 1790 et se serait gardé d'y reparaître, assuré qu'on lui eût fait un mauvais parti. Dès le mois d'août 89, il était menacé d'assaut et d'incendie à sa maison de campagne de Chennevières. La reine parle des dispositions favorables de l'assemblée à son égard; mais Barnave et les Lameth étaient loin, ni alors, ni avant, ni depuis, de personnifier l'assemblée. N'oublions pas qu'en juillet 91 on était presque au lendemain du fatal retour de Varennes, que le 17 un attroupement avait demandé au Champ-de-Mars la déchéance du roi, et que peu de jours après l'alliance entre l'Allemagne et la Prusse avait passionné la constituante. En juillet 90 au contraire, le comte de Mercy était encore en France, retiré le plus souvent à Chennevières. Rien de plus simple que de l'appeler aux Tuileries, comme le faisait fréquemment la reine à cette époque, tout observé qu'il fût et taxé de présider le comité autrichien. Elle l'avait déjà mandé quatre jours auparavant pour lui faire préparer un courrier. Les esprits

(1) 30 juillet sans plus. Or avec un 3 et un 0 l'on ne saurait faire *29 juillet 1791*.

étaient dans l'effervescence, et la reine, livrée à tout le feu de son activité, ne savait plus à quoi entendre. Le 14 avait eu lieu cette fédération où le mouvement inspiré de Marie-Antoinette présentant le dauphin du haut du balcon de l'École militaire à la foule assemblée avait excité un si vif enthousiasme. Ce mouvement avait bien disposé pendant quelque temps l'assemblée nationale, qui, loin de vouloir le désordre et l'abolition de la royauté, pressait alors le Châtelet de rendre compte de sa procédure sur les événemens des 5 et 6 octobre et mandait le 31 à sa barre le procureur de ce tribunal pour lui ordonner de poursuivre les écrits excitant à l'insurrection. A cette époque, Mirabeau était en communication avec la cour soit directement, soit par l'entremise du comte de La Mark. La lettre fait allusion à l'un et à l'autre et ne peut être de 1791.

Je citerai de même, mais pour mon compte, un autre tour joué par une date à propos d'une lettre de Marie-Antoinette écrite à la princesse de Lamballe le 29 décembre 1774. Cette lettre a été portée par *lapsus* au millésime de 75. Même erreur a été commise pour les lettres de Louis XVI et de Marie-Antoinette touchant l'affaire du collier. M. Campardon lui-même, tout plein cependant des notes de ce premier coup de tocsin contre la reine de France, M. Campardon, juge si compétent des pièces de cette époque, n'en avait pas été frappé, et il avait exclusivement abandonné à son lithographe le soin de la reproduction de lettres que je lui avais confiées pour les joindre en *fac-simile* à son livre spécial sur l'affaire du collier. Alors le copiste, qu'eût pu avertir la différence des nuances d'écriture et d'encre, prit le change, comme la rapidité de la mise sous presse l'avait déjà fait prendre pour le texte, et il exécuta ses calques du même ton. *Inde mali labes.* J'ai donc vérifié en ma trop rapide publication du premier volume ce qui a été dit tant de fois, que celui qui commence un livre est l'écolier de celui qui l'achève et qu'une première édition n'est qu'une épreuve. Mais hélas! que d'aménités ces *lapsus* et minuties ne m'ont-ils pas values! Or une telle accumulation de pointilleries, de petites querelles, de petits faits, séparément sans valeur ni portée, forme comme un faisceau, amasse comme un nuage obscur qui inquiète la confiance du lecteur, tend à égarer l'opinion et à causer l'amoindrissement d'un recueil sincère et historique.

Quelle injustice cependant! Ne sait-on pas de reste combien même les plus habiles sont exposés à payer leur tribut à l'erreur? Voyez plutôt l'article du 15 septembre 1865 en cette *Revue*, — celui-là même où M. Geffroy a traité pour la première fois la question de l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette. Il y dit que le comte de Stedingk, le gentilhomme suédois qui eut l'honneur d'être distingué par la reine, partit en 1778 sur la flotte du comte d'Estaing.

Cet amiral mit à la voile de Toulon, le 9 avril 1778, à la tête d'une escadre composée de douze vaisseaux et quatre frégates avec huit cents hommes d'infanterie. Il entra dans la Delaware le 7 juillet suivant (1). Or Stedingk n'a pu partir avec d'Estaing, puisqu'il y a de ce Suédois, dans ce qu'on appelle ses *Mémoires*, une lettre du 11 décembre 1778, écrite de Paris, où il était resté, à ce même Gustave III de Suède, dont s'est tant occupé M. Geffroy (2). Il ne s'embarqua que le 1er de mai 1779 (un an plus tard) avec Lamothe-Picquet, qui appareilla de Brest pour aller renforcer le comte d'Estaing après la fameuse affaire de Sainte-Lucie. Arrivé à la Martinique, il partit le 27 du mois suivant avec le chevalier de Lameth et Gaultier de Kerveguen, sous les ordres du comte d'Estaing, pour la Grenade, qui fut enlevée le 4 juillet.

Suivant M. Geffroy, d'Estaing aurait pour cette glorieuse affaire débarqué *trente mille* hommes. Or ce sont douze cents hommes qu'il faut lire d'après le rapport officiel écrit par d'Estaing lui-même au ministre de la marine, le 12 juillet 1779, en rade du Fort-Royal de Saint-George. Stedingk, en ses mémoires, dit treize cents. Un enseigne de vaisseau nommé Besson de Ramazane, qui était présent à l'affaire, et dont une lettre sur ce sujet est conservée aux archives de la marine, dit quatorze à quinze cents. Le comte de Lapeyrouse-Bonfils, ancien officier de marine, qui a écrit une *Histoire de la marine française*, dit aussi, tome III, p. 88, quinze cents; mais M. Geffroy dit *trente mille*. Il est vrai qu'il est professeur d'histoire. Ce n'est pas tout, il ajoute qu'après avoir fait voile pour Rhode-Island, d'Estaing força les Anglais à *lever le blocus de New-York*. Comment leur eût-il fait lever le blocus de cette ville quand on sait qu'elle était en leur pouvoir? Les Anglais avaient alors trente mille hommes cantonnés dans Philadelphie et dans New-York.

Voilà des erreurs qui assurément n'ôtent rien à l'intérêt des charmantes correspondances de femmes données par M. Geffroy dans son travail sur Gustave III de Suède, mais qui sont bien propres à rendre modeste quiconque tient une plume. Et ce ne sont pas les seuls *lapsus* que nous aurons à mentionner de notre sévère critique.

Je lui ai répondu à l'avance, dans un *errata de proprio motu*, en ce qui touche aux lettres de Louis XVI relatives à la Fête-Dieu et à l'affaire du collier. L'auteur des articles critiques conteste l'authenticité de cette dernière lettre, parce que le roi y ordonne de faire *redemander le cordon de ses ordres* au cardinal de Rohan. Tout le monde sait en effet qu'en règle générale on devait passer par l'or-

(1) *Histoire maritime de France*, par Léon Guérin, t. II, édition de 1846, p. 49.

(2) Voyez tome Ier, page 25 des *Mémoires posthumes de Stedingk*, publiés en 1844 par le général comte de Björnstjerna.

dre de Saint-Michel avant d'arriver à celui du Saint-Esprit. De là cette qualification de chevalier ou *cordon des ordres* quand on était en possession de l'un et de l'autre. Mais les prélats étaient dispensés de suivre cette filière, ils recevaient d'emblée le Saint-Esprit et n'avaient point Saint-Michel. M. de Rohan avait donc de droit, en sa double qualité de cardinal et de grand-aumônier, le collier de commandeur de l'ordre suprême, et dès lors il ne pouvait avoir à rendre un cordon qu'il n'avait point reçu. La distinction est énoncée en grosses lettres aux statuts, cela est incontestable autant que minutieux; mais il n'en est pas moins incontestable aussi qu'il fallait imprimer ce que j'ai imprimé pour être conforme au texte de la lettre du roi. La critique tombe sur Louis XVI, pour lequel je demande indulgence. Sa lettre offre d'ailleurs les caractères les moins douteux de l'authenticité, y compris le cachet royal, très bien conservé.

Il y a une égale témérité à soutenir que Louis XVI n'a pas pu écrire qu'il a assisté à Paris à la première représentation de l'*Iphigénie en Aulide* de Glück, attendu « qu'il n'alla point au spectacle de Paris avant d'être prisonnier dans cette ville (c'est M. Geffroy qui parle), sans doute, ajoute-t-il, par un effort de réaction morale contre le règne de Louis XV. » A une lettre d'aussi flagrante authenticité, prise par le conventionnel Courtois dans les papiers de la maison du roi, opposer les *Mémoires de Bachaumont* et l'*Almanach des spectacles* ne suffit pas à établir que le roi n'a pas assisté, comme il le fit par égard pour la reine, à la représentation. Marie-Antoinette parut accompagnée de Monsieur, du comte d'Artois et de leurs femmes; mais il faut remarquer que cette princesse, qui se faisait voir pour la première en public après le deuil de Louis XV, ne parut point dans la grande loge royale, au fond de laquelle pouvaient pénétrer tous les regards, mais en demi-*incognito*, en seconde loge. Un curieux de Londres possède une lettre de Glück constatant la présence du roi, qui, à raison du deuil encore trop récemment déposé, avait voulu garder l'*incognito* complet. Les notes du temps mentionnent la reine, ses beaux-frères et belles-sœurs, mais elles s'abstiennent sur le roi, parce qu'il avait voulu qu'on s'abstînt. Pas une ne dit formellement : le roi n'y était pas. Il est bien possible du reste, ce qui ne ferait rien à la question, que Louis XVI n'assistât à la représentation que par pure complaisance pour la reine, car il n'avait pas de lui-même un grand entraînement pour les beaux-arts. Au surplus avait-il donc d'une manière aussi absolue les scrupules antithéâtraux que lui prête le critique, ce prince qui de Versailles accompagnait la reine au bal de l'Opéra, bien autrement en dehors de ses mœurs austères qu'un spectacle purement lyrique?

M. Geffroy s'en prend encore à deux lettres de Louis XVI, adressées, en 1775, l'une à Turgot, l'autre à Malesherbes. L'exemplaire de premier tirage qu'il possède de mon premier volume donne l'épithète de *mon cher* à l'un et à l'autre de ces ministres, et le critique fait observer qu'au second tirage il n'y a plus *mon cher Turgot*, *mon cher Malesherbes*, mais *monsieur Turgot*, *monsieur Malesherbes*. Après ce que j'avais dit dans mon introduction sur les formes de langage, dignes et jamais familières, de Louis XVI à l'égard de ses ministres, au début de son règne, il sautait aux yeux que ce ne pouvait être là qu'une faute de copiste et d'impression. Une étrange préoccupation pouvait y voir autre chose. En effet, même nombre de caractères, mauvaise lecture, faute typographique qui a échappé dans la hâte de l'achèvement du premier volume. L'interprétation était bien simple à donner, mais on s'est gardé de l'adopter pour voir en ces coquilles un noir mystère. A la lecture de cette observation, je consultai sur-le-champ mon exemplaire de premier tirage : les coquilles n'y étaient pas. Il me fallut recourir à mon imprimeur-éditeur, qui me rappela ce que, grâce à Dieu, j'avais oublié depuis trois ans, que pour réparer cette erreur, tardivement remarquée, on avait imprimé deux cartons, lesquels très probablement doivent, soit à la rapidité du brochage, soit surtout à la négligence des gens d'atelier de n'avoir pas figuré dans tous les exemplaires, surtout les premiers vendus. Qui a imprimé connaît ce genre de mécomptes.

II.

Un point surtout se dresse comme un épouvantail, c'est la question de la provenance des pièces, c'est la prétendue impossibilité que les lettres écrites par une même personne à des correspondans divers, aillent se grouper, même après quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans de date, en un même cabinet. Examinons.

Qu'y a-t-il de surprenant, demanderons-nous d'abord, à ce que des autographes, aujourd'hui que ce genre de curiosités est devenu un objet de commerce et s'en va de tous les points du globe converger vers deux ou trois villes, Londres, Leipzig, et avant tout Paris, qu'y a-t-il de surprenant à ce que les documens se pressent en un centre commun, dans les mains d'un même curieux? Les dons, les révolutions, les invasions, les négligences, les infidélités ont disséminé les cartulaires privés de même que les archives d'état de tous les pays. De là ces myriades de documens historiques qui défraient les ventes publiques et les ventes à l'amiable. Je possède neuf cents lettres de la marquise de Maintenon, adressées à trente correspondans différens; j'en ai quinze cents de

Voltaire, écrites à plus de cent correspondans, tant français qu'étrangers, même à des souverains; — la communauté de possession rapprochée de la diversité d'origine sera-t-elle ici un motif de suspicion légitime en matière d'authenticité? Toutes les lettres de Voltaire au grand Frédéric sont-elles où elles devraient être, c'est-à-dire dans les archives de Prusse? Non assurément, j'en possède, et j'en sais de très nombreuses encore dans les collections privées. Or la question des lettres de Marie-Antoinette est identique.

« Où a-t-on eu tout cela? » s'écrie incessamment la jalousie ou la curiosité, la jalousie surtout, et après elle la critique, qui, sans s'en douter, se fait l'organe de l'une et de l'autre. On a eu tout cela avec le temps, qui, s'il détruit, sait aussi édifier; on a eu tout cela par la puissance attractive d'une idée fixe, par la persistance de la volonté et de sacrifices pendant quarante à cinquante années, ce qui n'implique pas, ce semble, qu'on soit *de plano* dupe constante de fabrications; on a eu tout cela comme la fourmi meuble son grenier d'hiver; on a eu tout cela sou à sou, comme ces gens à vie économe et sévère qui laissent des sommes considérables après leur mort.

Quand on tient de première main un document, la réponse sur la question va de soi, mais la plupart du temps on ignore par quelles filiations ont passé les pièces qu'on possède. A part les archives d'état proprement dites, dont le titre parle assez de lui-même, ouvrez les grandes collections publiques ou privées; prenez une à une les pièces qu'elles ont acquises, et dites s'il ne serait pas impossible d'assigner avec netteté la provenance de tous ces documens *quos fama obscura recondit*. Pourrait-on, depuis sa source, tracer la filière suivie par la masse si considérable de papiers français qu'a recueillie le Polonais Dobrowsky sous nos pavés révolutionnés en 93, documens qui font aujourd'hui la richesse de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg? Saurait-on remonter pas à pas à l'origine des lettres de la grande collection formée en France sous l'empire et la restauration par le lord Egerton de Bridgewater, et qui constitue de nos jours un des ornemens du Musée britannique? Essayez de vous rendre compte de la marche des pièces trouvées sur la personne de Charlotte Corday lors de son arrestation après la mort de Marat. L'une de ces pièces, la fameuse adresse de Charlotte aux Français, se trouve d'abord, on ne sait comment, dans la possession du moine Chabot, qui ramassait les épaves révolutionnaires, comme le faisaient de leur côté Robespierre, Courtois et d'autres encore, et voilà qu'un jour on la voit briller aux mains de notre contemporain le célèbre avocat Paillet, pour être signalée

tout à coup, sans transition, en d'autres collections privées, et enfin aboutir à la mienne. Comment ont circulé les papiers recueillis par l'abbé de Vermond? Comment le testament de Louis XVI, cette sainte relique, titre de famille pour la France, et dont l'armoire de fer, aux Archives générales de l'état, conserve religieusement le double, était-il allé s'égarer en Hongrie, où je l'ai découvert ou plutôt exhumé? Les lettres originales de Marie-Antoinette, absentes de la bibliothèque particulière de l'empereur d'Autriche et que M. d'Arneth a publiées *sur des copies;* que sont-elles devenues? Une seule est arrivée dans ma collection; il faut bien que les autres soient quelque part. Je ne doute pas qu'elles ne se retrouvent un jour, si déjà elles ne sont dans quelque cabinet de curieux; mais par quelles obscures coulisses auront-elles passé? Je crains fort que ce ne soit toujours un mystère. S'agit-il d'un tableau de maître, l'histoire de l'art en suit la trace de cabinet en cabinet, et le prix considérable qu'on le paie en marque les étapes dans les catalogues; mais les pérégrinations d'aussi subtils documens que les autographes sont trop fugitives pour que le plus souvent le marchand ne les ignore pas lui-même. Et d'ailleurs, connût-il la généalogie de sa marchandise, il ne révélerait jamais ses sources et garderait soigneusement pour lui ses secrets de métier, par peur de la concurrence. Demandez donc à un libraire le nom à inscrire sur le catalogue d'une bibliothèque anonyme ou pseudonyme! A coup sûr il le refusera. Les curieux font des questions sur des noms qu'il serait plus qu'indiscret de révéler. Tel personnage vous ouvrira son cabinet ou son cartulaire, qui mettra pour condition de n'être point nommé, soit pudeur de la publicité, soit désir de s'épargner l'importunité des demandes. Tel a été le cas pour un petit nombre de pièces de mon recueil, que j'ai copiées du reste sur les originaux. Ailleurs de beaux documens proviendront d'une famille insouciante ou pauvre qui vend ses papiers, — et l'exemple n'est pas très rare, — le secret du nom n'est pas notre secret.

J'ai eu le soin d'indiquer en tête de chaque lettre la source où je l'ai puisée. Que pouvais-je faire de mieux? *Les quatre-vingt-quinze centièmes* des pièces que j'imprime ont été tirées des archives officielles de Vienne, de Moscou, de Stockholm, de Darmstadt, de Paris. Le riche cartulaire de Mgr l'archiduc Albert d'Autriche m'a fourni des trésors. Les nobles familles de Gramont, de Fitz James, de Polignac, de Bouillé, d'Amelot de Chaillou, m'ont communiqué avec bienveillance ce qu'elles conservent de Louis XVI et de notre infortunée reine. En outre les lettres de Mme Élisabeth faisant partie des papiers de famille des marquis de Raigecourt, de Castéja et de Soran ont passé en totalité dans mon recueil; ce sont là tous docu-

mens irrécusables. Ce ne serait cependant pas une raison pour qu'ils ne rencontrassent pas d'incrédules. Qui sait? L'envie et la légèreté humaines sont susceptibles de tant de singularités!

J'ai reçu de deux conventionnels dont l'un est Courtois, toutes, ou très peu s'en faut, les pièces que je possède de Louis XVI, et particulièrement le manifeste autographe laissé par ce prince en partant pour Varennes, document paraphé sur toutes les pages par le marquis de Beauharnais, alors président de la constituante. D'eux je tiens encore quelques lettres de la reine à Mme de Lamballe, quelques autres à Léopold II, lettres interceptées et peut-être écrites pour qu'elles eussent ce sort, enfin des papiers de Vermond trouvés dans une cachette en une maison qu'il avait habitée à Bielle (1). A une vente amiable de l'expert Charon, qui était fort habile connaisseur, j'ai trouvé à Paris la lettre de Marie-Antoinette à sa mère, en date du 14 juin 1771, dont j'ai donné en mon troisième volume un *fac-simile*, qui malheureusement est loin d'en rendre exactement la physionomie, mon éditeur ayant hésité, à cause des frais, à reproduire en son tirage la vignette coloriée qui entoure la feuille. Ce n'est plus à Paris que j'ai acheté l'autre lettre, de même papier vergé, également encadrée, datée du 20 novembre même année, et dont on a aussi, en ce troisième volume, le *fac-simile*, incomplet comme le précédent; ce n'est pas à Paris, dis-je, c'est à Vienne en Autriche, lors de mon premier voyage, chez un de ces bouquinistes qu'on appelle antiquaires, et qui demeurait tout près de la rue de Carinthie. Enfin c'est chez ce vieil antiquaire que j'ai trouvé, avec leurs enveloppes revêtues du sceau aux armes accouplées de France et d'Autriche, des lettres de la reine à son frère Léopold II et au comte de Mercy, avec une lettre de Louis XVI à l'empereur, scellée à lacs de soie bleue, et un énorme paquet des plus précieuses pièces de princes, d'hommes politiques, d'écrivains ou d'artistes du XVIe siècle, provenant d'Espagne.

III.

La question de la nature et du format du papier des lettres de Marie-Antoinette est un point dont l'étude est des plus essentielles pour arriver à la démonstration de l'authenticité des pièces discutées. L'espace nous manque ici : nous épuiserons la question ailleurs.

La question de l'écriture n'est pas aussi facile à trancher qu'on le suppose, et les lettres ne fussent-elles pas toujours d'une iden-

(1) A 25 kilomètres d'Oloron, dans les Basses-Pyrénées.

tité graphique absolue, ce ne serait pas une raison pour qu'elles ne fussent point authentiques; on en verra plus bas le motif.

Dans tous les cas, animé du désir de pousser à ce sujet l'enquête aussi loin que possible, j'ai voulu m'éclairer des lumières des hommes du métier les plus compétens. Et d'abord un fait évident, indiscutable, c'est que Marie-Antoinette, à partir de l'année 1774, avait une écriture fixée, qui se soutint constamment la même jusqu'à sa mort. La preuve en est, pour nous appuyer uniquement sur les documens viennois, que les caractères du *fac simile* d'une lettre du 17 décembre 1774 fourni par M. d'Arneth sont identiquement les mêmes que ceux des derniers billets écrits par cette princesse dans la prison du Temple au courageux baron de Jarjayes, qu'ils sont les mêmes que ceux de sa dernière lettre à Mme Élisabeth, testament écrit en 1793, tout près de l'échafaud.

Que tantôt, dans l'intervalle, l'écriture ait été plus serrée ou plus lâche, tantôt plus penchée ou plus droite, plus grosse ou plus fine dans telle ou telle circonstance, peu importe (exemple : les *fac simile* de février, du 17 décembre 1774, de février 1775 et d'avril 77, — recueil Arneth). La différence de plume, la variété des impressions morales et physiques sous lesquelles on écrit changent le mouvement et les effets de main, comme disent les experts; mais, après tout, le fond de l'écriture reste le même, et là est la question entière : base typique, en dehors de laquelle la discussion ne serait que vaine et puérile. L'examen ne devait donc porter que sur les lettres des quatre premières années.

Or nous avions en présence deux écritures différentes, antithétiques : celle de 1770 à 1774, fournie par les documens de Vienne, et celle de 74 à 93, qui est partout. Quelle était la vraie? quelle était la supposée, s'il y avait supposition? Étaient-elles authentiques toutes les deux aux époques correspondantes, bien que l'une d'elles dût ne pas être essentiellement autographe? Remontons d'abord à l'éducation qu'avait reçue Marie-Antoinette avant d'arriver en France, et suivons-la à Versailles.

Quand l'abbé de Vermond, qui avait un si grand intérêt à ramener une dauphine accomplie, était arrivé à Vienne auprès de la jeune archiduchesse, il s'était tout d'abord employé à connaître la tournure d'esprit de son élève et le degré d'instruction où elle était parvenue. Il avait reconnu que la comtesse de Brandis, à qui avait été confiée son enfance, cette femme excellente qui l'aimait beaucoup, l'avait fort gâtée et ne l'avait gênée pour aucune espèce d'obligation. Dans une lettre du 21 janvier 1769 au comte de Mercy, l'abbé écrivait de Vienne que l'on ne pouvait guère dater l'instruction de la princesse que depuis environ neuf mois qu'elle était

sous la direction d'une nouvelle grande-maîtresse, la comtesse Marie-Walburge de Lerckenfeld, dont la sévérité lui imposait (1). Il lui manquait alors la facilité d'expression qu'elle acquit si remarquablement dans la suite; mais en somme, et sans s'aveugler sur ce qui pourrait manquer encore à la princesse au temps fixé pour le départ, Vermond se flattait qu'elle ne manquerait en rien d'essentiel, et qu'on la trouverait, à beaucoup d'égards, supérieure à son âge (2).

En effet, les progrès furent rapides. « Il lui reste, écrit l'abbé en octobre 1769 au comte de Mercy, quelques mauvais tours de phrase dont elle se corrigera promptement lorsqu'elle n'entendra plus l'allemand et le mauvais français des personnes qui la servent. Elle ne ferait presque aucune faute d'orthographe, si elle pouvait se livrer à une attention suivie. Lorsque j'examine ses écritures, je n'ai besoin que de montrer les mots avec le bout de mon crayon, elle reconnaît tout de suite ses méprises. Son caractère d'écriture n'est pas fort bon; le plus fâcheux est qu'un peu par paresse et distraction, un peu aussi, à ce qu'on croit, par la faute de ses maîtres d'écriture, elle a contracté l'habitude d'écrire on ne peut pas plus lentement. Comme rien de ce qui peut être utile à son altesse royale ne me paraît étranger à mes devoirs, j'assiste souvent à ses écritures, mais j'avoue que c'est l'article sur lequel j'ai le moins gagné (3). »

Lorsque le subtil abbé écrivait ces mots, il était encore à Vienne, que Marie-Antoinette quitta seulement le 21 avril de l'année suivante. Il revint avec elle. A l'arrivée en France de la jeune dauphine, Mme Campan écrivait d'elle : « Elle savait parfaitement ce qui lui avait été enseigné. Sa facilité à apprendre était inconcevable, et si tous ses maîtres eussent été aussi instruits et aussi fidèles à leurs devoirs que l'abbé Métastase, qui lui avait enseigné l'italien, elle aurait atteint le même degré de supériorité dans les autres parties de son éducation. La reine parlait cette langue avec grâce et facilité, et traduisait les poètes les plus difficiles. Elle n'écrivait pas le français correctement, mais elle le parlait avec la plus grande aisance, et mettait même de l'affectation à dire qu'elle ne savait plus l'allemand (4). »

A Versailles, le mouvement de la cour prit beaucoup sur son temps, et comme elle aurait rougi aux yeux de sa nouvelle famille d'avoir l'air d'être encore en éducation, elle s'adonna d'abord fort peu à l'étude. Elle n'avait jamais eu et n'eut jamais de grands atta-

(1) Arneth, p. 353.
(2) *Id.*, p. 357.
(3) *Id.*, p. 360.
(4) Mémoires, t. Ier, p. 40.

chemens à la lecture, et c'était en vain que sa mère lui demandait un compte écrit de ses lectures historiques; elle ne rendait compte que de peu.

Dans les premiers temps de son arrivée à Versailles, elle avait peur de tout. Par exemple, au témoignage de Vermond, elle ne croyait aucun papier en sûreté chez elle. Elle craignait les doubles clés, ou qu'on ne prît les siennes dans ses poches pendant la nuit. Un jour qu'elle voulait mettre de côté une lettre de sa mère pour la relire, elle n'avait cru mieux faire que de la cacher dans son lit, et c'est par suite de ces terreurs bizarres qu'elle n'écrivait le plus souvent, dit-on, que le jour même du courrier (1). De là trop de hâte, de là souvent aussi mauvaise écriture, mauvaise orthographe. Aussi Marie-Thérèse lui écrivait-elle le 10 février 1771 : « Je dois vous relever que le caractère de vos lettres est tous les jours plus mauvais et moins correct. Depuis dix mois, vous auriez dû vous perfectionner. J'étais un peu humiliée en voyant courir par plusieurs mains celles des dames que vous leur avez écrites (2). » Au mois d'octobre de la même année, pareils reproches. « Vous perdrez tous vos soins, lui disait-elle, si vous prenez la plume à la main : ni le caractère ni la diction (ne) préviendront pour vous (3). »

Marie-Antoinette avait donc, de 1770 à 1773, une mauvaise écriture suivant sa mère et suivant Vermond. Elle n'en eut d'ailleurs jamais une bonne en aucun temps. L'écriture constatée de 74 à 93 est lâche, mauvaise, bien qu'assez régulière et lisible : véritable écriture d'allumette, non de plume; des jambages jetés séparément, jamais une liaison. Et c'est là précisément ce qui criait en face des *fac-simile* viennois de lettres des quatre premières années, où tous les caractères serrés sont liés comme dans l'écriture la plus rapide. Or Vermond vient de nous dire que Marie-Antoinette avait contracté l'habitude d'écrire *on ne peut plus lentement*.

Aussi les premiers *fac-simile* viennois excitèrent-ils à Paris un étonnement universel, et l'exclamation contraire à l'authenticité des originaux fut-elle tout d'abord unanime chez les hommes du métier, qui ne pouvaient comprendre que de ces rudimens de 1770 à 1774, tout gradués qu'on eût pris soin de les produire, sortît un jour l'écriture connue de la reine. La femme n'était point là dans l'enfant. Que la première enfance, dont la plume est conduite par un maître, imite et ne soit pas elle-même, cela se comprend; mais abandonnez la main de la jeunesse à sa propre allure, le naturel reviendra au galop au bout de la plume, résultat chez chacun de nous de notre organisation musculaire et nerveuse, de notre tem-

(1) Vermond, dans Arneth, p. 369, année 1770.
(2) Arneth, p. 25.
(3) *Id.*, p. 53.

pérament. Or Marie-Antoinette n'en était plus alors aux premiers temps de la salle d'étude, elle était mariée, elle était dauphine de France. En 1774, elle avait dix-neuf ans. Pour changer son écriture du tout au tout et maintenir le changement, il faut un je ne sais quoi de plus qu'une volonté de fer. Cette volonté, Marie-Antoinette l'avait-elle eue, et pourquoi l'eût-elle eue? Comment, en un mot, aurait éclaté tout à coup, après son avénement, après l'écriture des documens allemands, de 1770 à 1774, cette écriture *sui generis*, si différente de physionomie et qui ne changea plus? Comment, après avoir eu des habitudes contractées, après avoir affecté des F glissant avec facilité, des D *toujours* italiens, c'est-à-dire composés d'un O et d'un jambage de T, des R de coulée, aurait-elle tout à coup et comme par enchantement passé aux doubles F, si nerveux et comme fébriles, à ces R de bâtarde, à ces P aussi de bâtarde, enfin à ces D encore de bâtarde jetés d'un seul coup et bouclés si curieusement, sans que jamais une seule fois, en près de vingt ans, la facture des lettres anciennes revînt sous sa main, si ce n'est çà et là en imperceptibles éclairs. Comparez en effet, dans les *fac-simile* Arneth, la lettre du 21 septembre 1773 à celle du 17 décembre 1774, le contraste est-il assez saillant?

C'est radicalement invraisemblale, répétait-on; mais le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, et si une première impression d'instinct a son prix, il faut néanmoins, en matière d'expertise, s'en méfier. Aussi mes amis et moi crûmes-nous devoir suspendre notre opinion jusqu'à plus ample informé. Instruit de l'existence d'une lettre originale de Marie-Antoinette à Parme, celle du mois d'avril 1770, indiquée plus haut, j'en demandai un *fac-simile*. J'eus l'idée aussi de relever aux registres de l'état civil de Versailles tout ce qui pouvait s'y trouver de signatures de la reine, et particulièrement celle de son acte de mariage. La moisson fut abondante. Outre cette dernière, qui est écrite de tous ses noms :

1° *Marie-Antoinette-Josèphe-Janne* (sic), j'en trouvai dix-huit autres;

2° Une du 14 mai 1771, ainsi formulée : *Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne;*

3° Une du 4 septembre de la même année, écrite seulement *Marie-Antoinette.*

A partir de cette époque, la signature est toujours de ces deux noms seuls. En voici les dates :

4°, 5° et 6°. — 11 mars, 23 mai, 16 novembre 1773;

7° et 8°. — 6 et 21 août 1775, la première est sur l'acte d'ondoiement du duc d'Angoulême;

9°. — 5 août 1776;

10°, 11° et 12°. — 24 janvier 1778, 25 mars 1779, deux signatures à cette dernière et même date;

13°. — 28 septembre 1783;

14°. — 17 mai 1785, acte de baptême du duc d'Enghien;

15° et 16°. — 28 août 1785, deux signatures du même jour pour le baptême du duc d'Angoulême et du duc de Berry;

17° et 18°. — 12 mai 1788, deux signatures du même jour pour le baptême de Louis-Philippe d'Orléans et du duc de Montpensier;

19°. — 19 avril 1789, acte de baptême de Mme Adélaïde d'Orléans.

Toutes ces signatures sont d'une grande variété d'aspect. Tantôt les initiales des deux noms sont de grandes lettres, tantôt de petites. A partir de 75, l'A initial d'*Antoinette* est toujours minuscule de forme, rarement un peu forcé de grosseur. Les deux signatures du même jour, 12 mai 1788, ne sont pas semblables; à la première, l'M est majuscule, l'a est minuscule. Pas de majuscules du tout à la seconde.

Tantôt l'écriture des signatures est penchée, tantôt elle est droite. Deux d'entre elles offrent une barre ou paraphe au-dessous. Il y en a une très forte à la signature d'une autre lettre au duc de Choiseul, et où les deux initiales ne sont point majuscules. (*Iconographie* Delpech.)

La première de toutes les signatures des registres de Versailles, celle du mariage, est fort timide; un pâté couronne le J du nom *Josèphe*. La seconde est moins timide; la troisième l'est moins encore, et l'on ne peut pas se dissimuler que toutes trois ne rentrent dans la physionomie des premiers *fac-simile* de Vienne. Là s'arrête l'analogie.

Enfin on retrouve dans les trois lignes du *post-scriptum* de la lettre de Parme la même physionomie que dans l'écriture des *fac-simile* des lettres antérieures à 1774, fait important et décisif dans la question. En résumé, la lumière était faite pour les lettres viennoises, et il eût été difficile, en présence de tels documens français et parmesan, précis, authentiques, de ne pas reconnaître que Marie-Antoinette avait eu deux écritures, dont une de 1770 à 1774, et qu'à partir de cette dernière année elle avait fait en secret, pour changer son écriture, les efforts héroïques qu'elle avait faits pour la musique. La dauphine avait voulu protéger et protégea en effet, autant qu'elle le put, la réputation de l'archiduchesse. Persécutée à outrance et tournée en ridicule pour le mauvais aspect de son écriture de jeune fille, amalgame bizarre de tous les genres, et qui gardait quelque chose du caractère anguleux de l'écriture allemande, elle la métamorphosa à force de dominer la constitution

naturelle de sa main. Elle se fixa en définitive à l'écriture essentiellement bâtarde, si répandue alors en France. Cet acte de volonté est un trait des plus frappans.

Au surplus, cette écriture primitive a-t-elle été tracée avec lenteur? Nous ne le pensons pas; il y a là une impossibilité physique. Il suffit du premier coup d'œil pour s'en convaincre, et cette opinion n'est pas seulement la nôtre. La dauphine a bien pu, par défiance d'elle-même, par peur de sa mère, se montrer lente à prendre la plume, lente à assembler ses phrases, non pas à jeter son écriture. J'avoue de plus que je ne suis pas de ceux qui trouvent si singulièrement ridicule sa première écriture, parce qu'elle manquait de tenue et de propreté. J'en excepterai la première lettre, celle du 9 juillet 1770, barbouillage informe, malpropre, impossible comme missive d'une dauphine à une impératrice. Les caractères en sont généralement mal formés, les fautes les plus grossières y abondent; on dirait l'œuvre d'un enfant indocile de sept à huit ans. Et cependant, à y bien regarder, on trouve déjà, même dans cette lettre si étrange, des caractères d'un jet remarquable. Puis, dans la lettre de l'année suivante, si ferme à tout prendre, on sent au fond d'une écriture haute, serrée, irrégulière, mauvaise, même grossière, mais qui dessine bien ses effets, on sent germer les rudimens d'une belle et grande écriture à l'instar de celle de nos anciens rois. En brisant les tendances graphiques de la jeune dauphine pour la contraindre à un autre type, on lui a fait perdre ce que son type primitif avait de bon et de naturel; en un mot, on lui a donné une écriture artificielle.

La main de la lettre de Parme paraît être celle d'un homme qui de l'abbé de Vermond passa à Marie-Antoinette, lui donna des leçons en France, écrivit sous sa dictée, fit ses copies, fut un secrétaire de la main. Si les minutes ou les transcriptions de lettres de Marie-Antoinette trouvées chez l'abbé, si les deux lettres passées du cartulaire de la maison La Trémouille aux mains d'un des honorables conservateurs de la Bibliothèque impériale de France, M. Rathery, et dont j'ai reproduit un *fac-simile*, ne sont pas de la main de Marie-Antoinette, elles sont de ce secrétaire.

Résumons en un mot formel la question. Faute de documens autographes de Marie-Antoinette des années 1770 à 1774, soit à notre Cour des comptes, soit à notre Bibliothèque impériale, soit à nos grandes Archives nationales, qui ne possèdent que des pièces d'années postérieures; faute de points de comparaison en un mot, on avait pris jusqu'ici en France pour l'écriture primitive de cette princesse une écriture qui n'était point la sienne. Écrivant mal, elle faisait le plus souvent écrire pour elle jusqu'au jour où elle se pro-

duisit avec sa plume métamorphosée. Tous tant que nous sommes, nous avions pris le change. J'ai réussi à fournir des élémens de conviction sur ce point, et je m'en applaudis.

Marie-Antoinette, à l'exemple de presque tous les rois et de quelques reines de France, avait son secrétaire de la main. Tout le monde sait de reste quelle était la fonction spéciale de cet officier de maison souveraine, imitateur confidentiel, contrefacteur autorisé, si l'on peut associer de pareils mots. Ainsi Henri IV eut le fameux religionnaire Du Pin, qui reproduisait, à s'y méprendre, son mouvement de plume et jusqu'à son orthographe et ses fautes. L'homme distingué qui a le plus étudié Catherine de Médicis est à peu près en mesure d'affirmer que cette défiante princesse n'a point eu de secrétaire de la main; mais sa longue familiarité avec le XVIe siècle le porterait volontiers à croire le contraire de Jeanne d'Albret, attendu qu'il a maintes fois rencontré des lettres authentiques d'elle qui, à première vue, semblaient être de sa propre main, et dans lesquelles, avec plus d'attention, il avait vu se trahir une imitation habile. Des lettres, même assez familières, de Marie de Médicis à sa sœur Éléonore, duchesse de Mantoue, femme de Vincent Ier de Gonzague, et qui se voient aux archives de Mantoue et de Florence, attestent que Paul Phélyppeaux de Pontchartrain, frère de Phélyppeaux d'Herbaut, avait la délégation de la main de cette princesse. La reine Anne avait aussi son secrétaire intime de la main, dont je n'ai pas encore retrouvé le nom. Louis XIII eut d'abord Beaugrand, son ancien maître, qui lui avait enseigné l'écriture depuis les premiers élémens jusqu'à lui tracer au crayon des épîtres que le jeune dauphin repassait à la plume. Louis XIV eut deux secrétaires de la main qui affectaient le laisser-aller du roi, et dont le premier, de beaucoup le plus habile, fut le président Rose, si connu à cause du témoignage de Saint-Simon. Louis XV avait, au département des affaires étrangères, un calligraphe auquel il avait délégué sa main pour ses lettres autographes aux souverains étrangers. Louis XVI, qui aimait à écrire, n'a jamais eu que je sache de secrétaire de la main; mais Marie-Antoinette, harcelée à cause de sa mauvaise écriture et pressée ensuite par le temps, alors qu'elle se fut mêlée d'affaires, eut le sien nommé Dessales, qui, pour cette fonction, se tenait dans l'ombre comme ces sortes d'officiers intimes, et par la suite devint en même temps, je crois, professeur des pages. Le rôle de cette plume est manifeste pour des lettres des premiers temps, authentiques et revêtues de cachets; il l'est également pour quelques-uns de ces doubles qu'en dépit des périls du transport la reine expédiait par de courageux affidés. Y a-t-il quelque part un danger à courir, soyez assuré qu'il se trouvera vingt dévouemens pour un prêts à l'affronter. Les noms de ces généreux

messagers sont connus. L'intervention d'un secrétaire de la main se constate surtout aussi dans une lettre de quinze pages de la reine : la moitié est d'elle, le reste trahit une autre plume par quelques nuances dont une attention soutenue se rend compte. Même encre du reste, même papier, et la fermeté coulante des caractères exclut l'imitation étudiée d'un croque-notes de hasard. Le fait est évident et acquis. Sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient et en faire une règle, il est bon cependant d'être averti.

Louis XVIII qui, dans sa jeunesse, avait en même temps deux écritures très différentes dont j'ai sous les yeux un exemple aussi curieux qu'extraordinaire, délégua son écriture et même sa signature officielle pour l'étranger dans la dernière année de sa vie, alors que les infirmités lui interdirent le facile usage de la plume. A force de copier une écriture, un secrétaire finit par y mouler la sienne. C'est ainsi que Mlle d'Aumale avait pris l'écriture de son illustre patronne, la marquise de Maintenon, et finit par écrire souvent pour elle. Quelques particuliers ont eu aussi ce luxe d'un secrétaire de la main. En dehors du cardinal de Richelieu, l'on pourrait nommer plusieurs ministres de nos jours, plusieurs grandes dames. Tel croit posséder l'écriture du baron Gérard, le peintre célèbre, qui n'a qu'une imitation due à la calligraphie de sa fidèle élève, Mlle Godefroid. Les exemples de cette nature se pourraient multiplier à l'infini.

Quant aux signatures, elles ont été moins souvent déléguées que l'écriture. Henri IV préférait donner des blancs seings à son confident Jacques L'Allier, sieur Du Pin, et ne délégua jamais sa signature, non plus que Louis XIV. Marie-Antoinette délégua la sienne pour toutes les lettres d'étiquette qui allaient à l'étranger. C'étaient ses secrétaires des commandemens Beaugeard père et Augeard qui étaient investis de cette mission de confiance.

Cette princesse a dit elle-même, dans une lettre à sa sœur Marie-Christine, que son écriture est facile à imiter; c'est possible, quand on songe à ce qu'il y avait d'artificiel, de lâche et de décousu de mot à mot, de lettre à lettre, de jambage à jambage dans son écriture. Cependant, à l'exception des faux commis par la femme de Villiers, puis par Rétaux de Villette dans l'affaire du collier, faux du reste très mal exécutés et qui n'ont pu induire en erreur que des aveugles, on ne cite pas des imitations constatées de cette écriture royale, trop étrange, trop nerveuse, ce semble, et trop nuancée pour être facile à contrefaire.

Voilà pour la partie graphique, pour ce qui frappe tout d'abord les yeux; mais il en est d'un monument écrit tout comme d'un tableau. De même que l'aspect d'une peinture trahit, à ne s'y pas tromper, aux yeux d'un artiste ou d'un curieux exercé, la pensée,

la composition comme le faire de tel ou tel maître, de même l'étude intime d'une pièce, l'accord du style et de toutes les circonstances qui se rattachent au document, la critique historique et littéraire en un mot, fournissent des élémens de certitude tout aussi concluans pour ou contre l'authenticité que l'examen matériel du papier, de l'encre, de l'écriture même. Assurément la physionomie d'une pièce a son éloquence propre; mais la logique des faits mis en rapport avec l'expression a une valeur aussi considérable. Abordons ce nouveau terrain.

IV.

« En face de la vie réelle, a dit l'auteur des deux articles critiques auxquels je réponds, la vraie Marie-Antoinette a l'expression forte et grave. Elle sent vivement et elle écrit de même, soit qu'elle rende sa profonde et inébranlable affection envers sa mère ou ses propres sentimens maternels (1). » Oui, sur ces derniers sentimens, le jugement est juste. Il y a de M. de Lescure un mot déjà remarqué, mot que j'aime et qui porte coup, parce qu'il est vrai : « Marie-Antoinette fut une grande mère (2). » Elle le fut en effet, non pas seulement le jour qu'elle eut à disputer son second dauphin à des bourreaux calomniateurs et qu'elle en appelait d'eux à toutes les mères, mais dès les premiers temps, bien avant le calvaire, alors qu'elle tenait ses trois enfans sous son aile, alors qu'elle écrivait pour Mme de Tourzel cette admirable instruction si pleine de tendresse et de sagacité. Quant à l'autre partie du jugement qui se rapporte aux premières années de Marie-Antoinette en France, n'oublions pas qu'il s'agit de la correspondance de la dauphine, de la jeune reine avec l'impératrice, et qu'on y chercherait en vain cette « profonde et inébranlable affection filiale » dont parle un peu complaisamment le critique. Comment oublier en effet que « Marie-Thérèse, imposante par ses grandes qualités, inspirait aux archiduchesses plus de crainte et de respect que d'amour? C'est au moins, ajoute Mme Campan, dont nous empruntons les paroles, ce que j'ai remarqué dans les sentimens de la reine pour son auguste mère (3). »

Respect, vénération, culte même, si vous le voulez, mais crainte et non pas tendresse, voilà ce qu'il eût fallu dire pour être dans le vrai.

La grande âme de l'impératrice a dominé sa famille et son empire pendant un règne de quarante années qui parcourut avec calme et fermeté une révolution d'éclat et de revers. Sa vivante et

(1) *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 septembre 1865.
(2) *La vraie Marie-Antoinette*, p. 11, 44 et suivantes.
(3) Mémoires, t. Ier, p. 37.

austère image plane encore de nos jours en Autriche à l'instar d'une sorte de palladium, mais plus imposante que touchante, comme chez nous la figure olympienne de Louis XIV. Malheureusement elle avait fort négligé l'enfance de Marie-Antoinette, sa dernière fille, et ses vives sollicitudes pour cette princesse ne se sont guère éveillées qu'à partir de l'heure où l'enfant fut destinée au trône de France. La souveraine songeait alors, avec chaleur il est vrai, mais un peu tardivement, à payer les dettes de la mère.

Le 21 avril 1770, jour du départ de la jeune archiduchesse-dauphine pour la France, Marie-Thérèse lui remit un papier renfermant un règlement à lire tous les mois et remplis des plus sages conseils (1).

La suite de la correspondance de Marie-Thérèse avec Marie-Antoinette est animée souvent de cette raison suprême, de ce sens droit et ferme qui avaient donné le vol à sa politique, avaient fait d'elle la mère de la patrie et lui avaient valu d'être proclamée un des grands hommes de son siècle. Aussi lit-on généralement ses lettres avec un mélange d'émotion et de respect. Au début, le 1er novembre 1770, elle l'encourage par des paroles toutes charmantes, puis viennent les plus sages conseils; mais par-dessus tout dominent les vifs reproches, les gronderies incessantes, parfois amères. Trop obéissante aux suggestions d'une maternité jalouse, trop crédule aux dénigremens envieux qui empoisonnaient la vie de sa fille, trop facile à prêter l'oreille aux mauvais propos et aux calomnies venues d'informateurs maladroits et trop zélés ou des gazetiers de Berlin et de Cologne, Marie-Thérèse fatiguait la pauvre Marie-Antoinette de remontrances non toujours méritées, et qui n'avaient d'intermittences que les jours où la mère pressentait qu'elle aurait à réclamer l'intervention de sa fille pour quelque service politique. Elle la voulait aimable, gracieuse, plaisante et accorte à tous; elle la voulait *amusante,* comme elle dit dans ses instructions, et elle, femme triste, âgée, toujours assombrie sous les livrées de son veuvage, elle l'excède et l'effarouche de vertes admonestations sur ce qu'elle se plaît trop à la jeunesse, aux amusemens du bal, à la toilette, aux courses à cheval, que cependant ne désapprouvent ni le roi ni le dauphin. Elle la fait morigéner par son ambassadeur Mercy, *chargé de lui parler clair* (2). Plus tard, elle lui reproche âprement d'être séparée de lit avec son mari, comme si c'était sa faute; puis, revenant sur ses courses à cheval au bois de Boulogne avec cet aimable étourdi de comte d'Artois, elle

(1) *Maria-Theresia und Marie-Antoinette,* seconde édition, p. 1.
(2) 17 août 1771. Arneth, p. 40.

écrit de sa meilleure plume à la pauvre jeune reine qui n'y entend pas malice : « Ce lit à part, ces courses avec le comte d'Artois ont mis d'autant plus de chagrin dans mon âme, que j'en connois les conséquences et ne saurois vous les présenter trop vivement pour vous sauver de l'abyme où vous vous précipitez (1). »

La sauver de l'abîme! à propos de courses à cheval faites, de l'aveu du roi, au milieu de groupes nombreux d'hommes et de femmes de la cour! Il y avait de quoi transformer toute arrivée de courrier en un sujet de fièvre. Il est vrai que les saillies et pétulances du comte d'Artois allaient parfois jusqu'à l'indiscrétion; mais on sait par la reine elle-même avec quelle fermeté elle les réprimait. « Le comte d'Artois, disait-elle à Marie-Thérèse, est turbulent et n'a pas toujours la contenance qu'il faudrait; mais ma chère maman peut être assurée que je sais l'arrêter dès qu'il commence des polissonneries (2), et loin de me prêter à des familiarités, je lui ai fait plus d'une fois des leçons mortifiantes en présence de ses frères et de ses sœurs (3). » L'impératrice lui a recommandé d'être attachée à ses tantes, « princesses, avait-elle dit, pleines de vertus et de talens; » puis un jour, la croyant gouvernée par elles, la voilà qui se répand en dures paroles sur ces princesses, « qui ne se sont fait estimer ni de leur père, ni du public, ni aimer dans leur particulier, qui se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes et l'objet des cabales et tracasseries. » C'étaient là, il faut le reconnaître, de bien dangereuses suggestions contre la famille au sein de laquelle la jeune Marie-Antoinette était appelée à vivre. Grave inconvénient que de faire la guerre de loin : on court le risque d'être mal informé, de mal voir ou d'exagérer et de dicter de fausses démarches. Les paroles de l'impératrice auraient pu pousser trop loin la dauphine; mais déjà les jalousies de la tante Adélaïde et ses dénigremens souterrains avaient éveillé les défiances de Marie-Antoinette, et lors de la disgrâce des Choiseul elle s'était trouvée dans l'isolement et traitée en étrangère. Au mois de décembre 1771, ses yeux s'étaient entièrement dessillés : elle avait compris qu'elle aurait gâté auprès des tantes « le fond de tendresse et de bonté » dont l'avait dotée la Providence, et qu'elle était traitée en enfant et en poupée. Alors, sans blesser aucun de ses entours, elle s'enveloppa prudemment de silence et voila son cœur.

Une autre pierre d'achoppement pour elle était la présence de

(1) 2 juin 1775. Arneth, p. 148.

(2) Il faut s'entendre sur ce mot comme il le faut faire pour tant d'autres des XVIIe et XVIIIe siècles. Ici *polissonnerie* veut dire étourderie, liberté, indiscrétion de jeunesse, et n'a point la portée que l'on y pourrait donner de nos jours.

(3) 16 novembre 1774. Arneth, p. 133.

Mme Du Barry. Nous reviendrons avec développement plus loin sur cet intéressant détail à propos d'une lettre controversée relative à cette favorite.

Occupons-nous maintenant d'un point non moins discuté, à savoir la différence d'esprit et de ton qu'on trouve entre les lettres publiées à Paris et les lettres publiées à Vienne. On n'écrit pas toujours d'un ton uniforme, même à sa mère, à plus forte raison à sa sœur. Lorsque dans les lettres en question cette différence se manifeste, elle est relative, elle est sans disparate criante, et d'ailleurs s'explique. On a exagéré dans tous les cas, et voir *de plano* des apocryphes en des lettres parce que l'identité de manière et de style avec d'autres lettres du même personnage n'est pas absolue serait de tout point déraisonnable. Le plus souvent, quand Marie-Antoinette écrivait à sa mère, dont elle avait peur, elle se mettait tout d'abord sur la défensive et s'efforçait à plus de réserve; elle se faisait en quelque sorte plus Allemande pour lui complaire. Le critique persiste néanmoins à dire que le contraste du tour et des idées est continuel et frappant entre les lettres de différente origine. Eh bien! pour ma part, après une nouvelle étude comparative des textes, je ne puis pas ne point persister dans l'opinion contraire, qui est également celle de M. Charles de Mazade, comme celle d'autres esprits élevés non prévenus (1).

M. Geffroy a exagéré en relevant quelques-unes des prétendues disparates et dissonances. Il s'est étonné de ce qu'en général chacune des lettres françaises traitât « d'un sujet particulier; il y en a une, dit-il, sur la vie de Compiègne, une sur le mariage du comte de Provence, une sur une prise de voile à Saint-Cyr, une sur madame Élisabeth, » tandis que les lettres allemandes traitent de plusieurs sujets à la fois. Pourquoi pas? et qu'y a-t-il là qui doive surprendre? D'abord ce ne sont pas toutes des espèces de monographies, comme le critique se plaît à le remarquer; tant s'en faut : sur cent, il en relève quatre. Qu'est-ce à dire? Est-ce que des lettres familières seront toutes forcément taillées sur le même patron? Sont-ce donc des épîtres, des essais de rhétorique à la façon des lettres de Pline? Prétendra-t-on que la libre allure ne soit plus le caractère du genre épistolaire, cependant soumis à tant d'influences et de variations? La mobilité d'humeurs et d'impressions ne sera-t-elle plus l'attribut de la nature humaine? J'avoue que les phrases détachées par M. Geffroy, l'espèce de cahier d'expressions qu'il a relevées, n'ont rien qui me choque. Marie-Antoinette, au témoignage de Sénac de Meilhan, avait quelque chose qui tenait de l'inspiration et qui lui faisait trouver au moment ce qu'il

(1) Voyez son article de la *Revue*, n° du 15 juillet 1865.

y avait de plus convenable aux circonstances. En un mot, chez elle l'âme dominait l'esprit. Aussi ne m'étonné-je pas de l'exclamation : « O ma bonne mère! » qui lui échappe sous la première impression de la mort du roi et de son propre avénement au trône, à un âge si tendre, tandis que, dans la lettre qu'elle écrit, quatre jours après, à sa mère, elle débute par l'entrée ordinaire : « madame ma très chère mère. » Autre moment, autre mouvement de l'âme, autre langage. A côté de cela, elle aura ses échappées de séve juvénile. Qu'elle ait jeté sur le papier le fusain du comte d'Artois, « qui, toujours monté en gaîté, a un mot sur tout, est léger comme un page, et s'inquiète peu de la grammaire ni de quoi que ce soit » (notez qu'il venait d'être question de grammaire, à propos d'une faute de langue sur laquelle le précieux comte de Provence avait repris sa sœur Clotilde, qui de confusion ne savait où se cacher); qu'elle ait remarqué aussi que ce dernier prince « se livre peu, se tient dans sa cravate et glisse sur ses pointes » (se tenir dans sa cravate, expression courante; glisser sur ses pointes, autre locution technique et banale, pour rendre la marche des talons rouges, corps en arrière, cou-de-pied tendu); qu'elle ait décrit encore la comtesse d'Artois lors de son entrée en cour : « toute petite de taille, avenante de figure et fraîche comme une rose, avec un nez qui n'en finit pas; » je ne vois là que des lieux communs d'enfant espiègle un jour de gaîté. Tout au plus soupçonnerais-je que le crayon de l'abbé de Vermond eût passé par là, ou plutôt que la mémoire de l'écrivain eût fait les frais du style. La dauphine, si neuve encore dans le pays, était à cet âge tendre où l'on n'est pas toujours entièrement soi-même, et il ne serait pas surprenant que ses entours eussent un peu déteint sur elle. Il ne faut pas oublier en effet qu'elle avait eu tout d'abord pour dame du palais et malheureusement pour favorite cette étrange duchesse de Pecquigny, enjouée, piquante, emporte-pièce, qui s'exhalait en bons mots et en portraits plaisans, et qui l'avait rendue ironique et frondeuse. Femme singulière, en vérité, que cette duchesse de Pecquigny, non moins spirituelle et sarcastique que sa belle-mère, la fameuse duchesse de ce nom, depuis duchesse de Chaulnes, et enfin « la femme à Giac, » comme elle se qualifiait elle-même, dont l'esprit, suivant la marquise Du Deffand, « ne pouvait être comparé qu'à l'espace, en avait pour ainsi dire toutes les dimensions, la profondeur, l'étendue et le néant! » Marie-Antoinette comprit un jour ou l'on comprit pour elle le tort que lui faisait cette amazone de l'épigramme et de la moquerie. Elle s'en sépara et fit bien, mais l'empreinte était prise et dura, et les sourires qu'elle cachait derrière l'éventail, ceux-là surtout qu'elle laissa encore échapper le jour de la révérence pour le deuil du feu roi, avaient fait une impression

si profonde que les douairières retirées en province lui en gardaient encore rancune quinze ans après.

Il est des momens où Marie-Antoinette a des paroles de regret pour le silence et pour la retraite. On en aurait à moins, et qui donc n'a eu de ces momens-là? L'auteur de la critique ne pense point cependant qu'elle ait pu déplorer à son heure « la destinée des filles du trône » qu'elle ait eu « des instans de noir qu'elle avait peine à secouer, » et qu'enfin elle eût voulu « se laisser aller et s'écouter vivre. » Il ne voit là que des *mièvreries indignes de la fille de Marie-Thérèse.* — Des mièvreries! mais dans la véritable acception du mot ce seraient de petites malices, des légèretés d'enfant : que veut dire ici la critique par l'emploi d'une telle expression pour qualifier des pensées de chagrin et d'ennui? Quant au fond du reproche, je lui en demande pardon, il est injustifiable alors qu'on se souvient des tracasseries que Marie-Antoinette essuyait incessamment dans sa propre famille, quand on connaît son imagination portée à la rêverie, quand on se rappelle la jeune femme s'envolant à son Trianon pour oublier les contraintes du trône, pour se *sentir vivre,* comme elle disait, pour y *être elle-même*, quand on se souvient aussi des termes si pleins de sentiment de ses correspondances de tous les temps avec la princesse de Lamballe, avec la duchesse de Polignac, quand on se rappelle surtout encore ces derniers mots romanesques d'une de ses lettres à la duchesse, dont on n'a pas la ressource de nier l'authenticité: « Dans les malheurs qui nous accablent, nous avons besoin de plus de courage que sur un champ de bataille, ou plutôt, à vrai dire, c'en est un réel ici... Il y a des entraves, et des combats continuels à livrer. En vérité, je suis honteuse et indignée du peu d'énergie des honnêtes gens; une captivité perpétuelle dans une tour isolée sur les bords de la mer serait moins cruelle (1)... »

Mais, m'objectera-t-on, cette lettre est de l'époque virile et affligée; de tels mots alors n'ont rien qui étonne. Eh bien! retournons à ce Trianon, qui lui-même est une démonstration des goûts de la nature et en quelque sorte idylliques de la reine; relisons quelques lignes de ces correspondances avec Mme de Lamballe que nous nous étions tout à l'heure abstenu de reproduire, parce qu'elles sont dans toutes les mémoires, de ces lettres de 1774 à 1785 à propos de Trianon, à propos des jeunes filles qu'elles mariaient de concert, et nous les retrouverons pleines de traits de cette vivacité subitement voilée, de ces sourires en quelque sorte mouillés qui attestent les dispositions tendres, rêveuses, romanesques, mé-

(1) 17 mars 1792.

lancoliques même de Marie-Antoinette. — Voyez par exemple cette lettre si charmante : « Je la ferai venir, dit-elle de sa jeune protégée, et sans qu'elle s'en doute nous saurons toutes ses petites affaires de cœur, nous adoucirons tous ses petits chagrins... Le bonheur des autres fait du bien partout, mais il semble qu'il en fait encore plus devant la simple nature et loin du bruit où nous sommes condamnés à vivre. » Et cette autre dont l'heureux posseseur est M. Ambroise-Firmin Didot : « Je veux être marraine du premier enfant de la petite Antoinette. J'ai été tout attendrie d'une lettre de sa mère qu'Élisabeth m'a fait voir, car Élisabeth la protége aussi. Je ne crois pas qu'il soit possible d'écrire avec plus de sensibilité et de religion. Il y a dans ces classes-là des vertus cachées, des âmes honnêtes jusqu'à la plus haute vertu chrétienne. Pensons à les savoir distinguer. Je chargerai l'abbé de travailler à en découvrir (1). »

Toute la correspondance de Trianon est pleine de ces doux épanchemens d'une Allemande française. Plus tard elle trouve des expressions sublimes qui ont encore été critiquées comme faisant trop saillie, comme trop *littéraires*; mais quoi de plus beau, quoi de plus vrai et de plus *littéraire* que sa réponse : « J'en appelle à toutes les mères qui sont ici ? » Et le mot à Mme de Lamballe : « Ne venez pas vous jeter dans la gueule du tigre. » Il faut cependant bien se résigner à reconnaître que Marie-Antoinette avait trop de caractère pour ne pas s'être fait peu à peu un style : style parlé, sensé, ingénieux, avec des éclairs touchans ou naïfs en 1774; rêveur, vaporeux même en ses beaux jours contemplatifs de nature et de cœur; plus tard cornélien. Elle avait peu de souvenirs précis littérairement parlant, mais elle les avait pleins de bonheur et d'à-propos. Dans la première période, elle ne se souviendra que par hasard, elle n'aura d'abord que des réminiscences en général toutes féminines et frivoles; elle songera encore aux *Contes bleus* et à *Robinson;* ensuite elle s'élèvera à *Esther*, à *Athalie*, aux opéras de Glück, aux vers de Métastase. Plus tard elle aura le langage d'une reine qui est mère, qui a relu son histoire romaine, son histoire d'Angleterre, et certainement Corneille, qu'admirait Louis XVI, et qu'à la même époque ont dû lire Marie-Antoinette et Charlotte Corday.

Et qu'on ne nous dise pas ici que nous peignons un *fantôme légendaire*, que nous *satisfaisons à tout prix une manie* romanesque; nous n'avons caractérisé que ce qui est vrai, que ce qui est historiquement irrécusable. Où donc en ce que nous avons rappelé est la mièvrerie? Des mièvreries, des naïvetés, des enfantillages, la

(1) 27 novembre 1781.

correspondance de Vienne en fourmille, et il serait d'ailleurs surprenant qu'il n'en fût pas ainsi. Chaque chose en son temps et à sa place! Soyons pratiques et ne mentons pas à la nature. Peignons des êtres vivans dans toutes les conditions de l'humanité et non pas des statues. Traduisons la vérité comme elle arrive dans le monde des faits, avec tous ses caprices et ses hasards, avec ses influences impérieuses et dominatrices, comme avec ses causes secondaires, toujours désavouées, toujours puissantes. Personne n'est tout d'une pièce. Marie-Antoinette ne l'était pas, ne le pouvait pas être. Elle était femme, et, comme nous l'avons déjà dit, la plus réellement femme qui ait orné un trône.

Aux portraits qu'en se jouant elle a faits en 1771 de M. de Provence, du comte et de la comtesse d'Artois, M. Geffroy oppose les lignes, qu'il appelle « sanglantes, » écrites par elle quatre ans après contre le premier de ces princes, qui « n'a pas les inconvéniens de la vivacité et turbulence du comte d'Artois, mais qui à un caractère très faible joint une marche souterraine et quelquefois très basse, qui emploie pour faire ses affaires et avoir de l'argent de petites intrigues dont un particulier honnête rougirait (1). » Déjà, dès le 21 janvier 1772, elle avait écrit à sa mère : « Je me suis bien trompée sur ce que je vous ai mandé sur le comte de Provence; il s'est beaucoup déshonoré dans l'affaire de Mme de Brancas. Sa femme le suit en tout, mais ce n'est que par peur et par bêtise, étant, comme je le crois, fort malheureuse. Au reste, je vis fort bien avec eux, quoique je me méfie de leur caractère, qui n'est pas aussi sincère que le mien (2). »

En bonne conscience, y a-t-il là parité de situation? Est-ce que l'Antoinette de 1772 et de 1775 est et peut être la même que celle de 1771? Son esprit d'observation n'a-t-il pas mûri d'année en année dans cette serre chaude de la cour, et ce qu'elle avait à dire de Monsieur, quand elle l'eut mis à l'épreuve, pouvait-il être ce qu'elle en pensait et disait au début? D'abord elle n'a vu que la figure des princes, plus tard elle a connu leur caractère. Elle a commencé par d'innocentes gaîtés, elle finit par des paroles de gourdin. Et dans ce sens l'adversaire eût pu citer aussi le passage écrasant de la lettre à Mme de Lamballe, lettre tombée de la chevelure de la princesse dans le sang, quand elle fut massacrée (3) : « Je n'ai pas changé d'avis sur ce dont je vous ai parlé, puisque les choses sont toujours

(1) 12 novembre 1775. Arneth, p. 162.

(2) Arneth, p. 58.

(3) Un dessinateur nommé Gabriel, qui a fait à La Force le portrait de la princesse de Lamballe deux heures avant la mort de cette malheureuse victime, lui avait vu glisser cette lettre dans ses cheveux. Ce portrait a été gravé.

les mêmes. Soyez sûre, ma chère Lamballe, qu'il y a dans ce cœur-là plus d'amour personnel que d'affection pour son frère et certainement pour moi. Sa douleur a été toute sa vie de ne pas être né le maître, et cette fureur de se mettre à la place de tout n'a fait que croître depuis nos malheurs, qui lui donnent l'occasion de se mettre en avant (1). » Tout cela est également vrai suivant la diversité des circonstances, des temps et des personnes, et de toutes ces lettres le critique eût dû dire ce qu'il a dit d'une seule, à savoir : qu'elles respirent la vérité morale.

C'est en vain qu'aujourd'hui, pour décréditer la correspondance d'origine française, on voudrait lui faire un crime du ton léger de quelques-unes des lettres qui la composent, la seconde édition, maintenant parue, du premier recueil Arneth s'est chargée de répondre pour nous à une pareille prétention. En effet, qu'on lise une certaine lettre, deux même, aux pages 144 et 152 de cette nouvelle édition, et qu'on dise si elles ne donnent pas raison aux prétendus apocryphes français. Elles sont adressées au comte de Rosenberg-Orsini, le même qui avait accompagné en France le jeune archiduc Maximilien et lui avait servi de mentor en février 1775. Ancien ministre de l'empereur à Copenhague, puis ambassadeur à Madrid jusqu'à l'année du mariage de Marie-Antoinette, il avait été ensuite grand-maître de la cour à Florence et finalement favori de Joseph II.

Voici la première de ces lettres, qui est du 17 avril 1775. La reine avait alors vingt ans :

« Le plaisir que j'ai eu à causer avec vous, monsieur, doit bien vous répondre de celui que m'a fait votre lettre. Je ne serai jamais inquiète de contes qui iront à Vienne, tant qu'on vous en parlera; vous connoissez Paris et Versailles; vous avez vu et jugé. Si j'avois besoin d'apologie, je me confierois bien à vous. De bonne foi, j'en avouerois plus que vous n'en dites. Par exemple, mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurois assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serois pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourroit lui déplaire beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. . . . . .

« Notre vie actuelle ne ressemble en rien à celle du carnaval. Admirez mon malheur, car les dévotions de la semaine sainte m'ont beaucoup plus enrhumée que tous les bals. . . »

Cette lettre qui, par son tour français et par le ton, dépasse comme style les lettres de Marie-Antoinette qu'on incrimine avec

(1) 19 juillet 1791.

tant d'ardeur et d'injustice, est authentique; elle est autographe et tirée des papiers de famille des princes de Rosenberg. Personne ne songerait à la contester; mais malheur à elle, si elle se fût avisée de paraître pour la première fois dans les recueils français! On eût crié sur tous les tons à l'apocryphe. Il faudra bien reconnaître maintenant que celle qui l'a écrite n'a pas uniquement *l'expression forte et grave;* il faudra bien reconnaître que, si en résumé elle montre généralement un genre de style fait de simplicité et de justesse, elle avait aussi dans son âge tendre ses momens risqués de gaîté folâtre et ses étourderies de plume.

Voici la seconde lettre adressée au même personnage, et qui mérite d'être notée au même titre que la première.

« Le 13 juillet 1775.

« ..... Vous aurez peut-être appris l'audience que j'ai donnée au duc de Choiseul à Reims. On en a tant parlé que je ne répondrois pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui. Vous croirez aisément que je ne l'ai point vu sans en parler au roi, mais vous ne devinez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. Je lui ai dit que j'avois envie de voir M. de Choiseul et que je n'étois embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que le pauvre homme m'a arrangé lui-même l'heure la plus commode où je pourrois le voir. Je crois que j'ai assez usé du droit de femme dans ce moment. »

On a parlé de lettres de caillette; certes je ne me permettrais pas de classer dans cet ordre celle dont on vient de lire un passage et dont le ton général se soutient au même diapason; mais je la renvoie aux adversaires qui nous l'ont eux-mêmes fournie comme argument. En est-il une dans les recueils français si fort incriminés, en est-il d'une telle frivolité d'allure, d'une telle vivacité de ton, sans cependant oublier la précédente où Vulcain et Vénus sont en jeu? Une seule eût suffi pour justifier toutes les autres : en voilà deux. Mais, s'il est possible et probable que Vermond ait mis du sien dans la première, je ne le retrouve plus dans la seconde; il est douteux qu'il eût laissé ces mots : « le pauvre homme. »

Alors, sur cette façon étrange de ménager une audience à un ministre disgracié, et sur le langage un peu leste qu'elle a tenu à l'endroit de son « pauvre homme » de mari, Joseph II, qui a eu communication de la lettre écrite à son favori, se fâche et admoneste vertement « la petite reine de vingt ans. »

L'impératrice-mère n'a pas fini ses remontrances que déjà l'empereur, son fils, plein de zèle, et, il faut le dire, de raison sévère, rude, brutale même, mais affectueuse, a taillé sa plume, pour faire

aussi sa leçon avec l'autorité de son âge et de son expérience. La malheureuse jeune femme ne sait plus à qui entendre.

A ces conseils de 1775 Joseph II en ajouta de plus développés qu'il laissa en 1777 entre les mains de sa sœur, et dont il avait gardé copie sous le titre de *Réflexions données à la reine de France.* Comme sa lettre, cet écrit fait autant d'honneur à son droit sens qu'à sa vive affection fraternelle. Je ne parle pas de la forme qui a toujours la même rudesse et brutalité de paysan du Danube. Passant en revue tous les devoirs que doit remplir Marie-Antoinette, et comme femme et comme reine placée à la tête de son sexe auquel elle doit le bon exemple, il insiste particulièrement sur sa tenue publique et privée, sur sa conduite envers son mari, sur le scandale de sa présence aux bals de l'Opéra.

Et toutefois, en même temps que Joseph II écrivait ces paroles confidentielles, la grande Marie-Thérèse rendait compte, le 21 août, à Marie-Antoinette, de l'enthousiasme que rapportait l'empereur de sa première visite à la cour de France. « Il est bien content du roi, surtout de sa chère et belle reine, disait-elle; s'il trouvait une femme pareille, il passerait d'abord aux troisièmes noces. » — Mais il l'eût voulu parfaite.

Ainsi, au milieu des rayons de lumière que répandent les documens nouveaux sur la première jeunesse, si pure, mais un peu légère de Marie-Antoinette; sur le procès de révision qui s'agite de nos jours, il y a des ombres. Les indiscrètes révélations que Joseph II redoutait, du vivant de sa sœur, la postérité les recueille. Le mot fâcheux qui lui a échappé, elle ne l'eût point dit le jour où, s'ouvrant à Mme Campan et à son beau-père, elle voulait recevoir leurs complimens sur ce « qu'enfin elle était reine de France et qu'elle espérait avoir bientôt des enfans (1). » Reine nominale, sans être jusqu'en 1777 la femme du roi, à côté d'une belle-sœur qui donnait des princes à la famille royale, elle portait alors au cœur la vague inquiétude et la douleur poignante d'une destinée non accomplie; il lui manquait cet intérêt domestique et en même temps public qui relève la dignité de la femme, la majesté de la reine, qui lui fait prendre au sérieux son grand rôle social. Elle cherchait à s'étourdir. Mère, elle fut transfigurée, et c'est seulement alors qu'elle devint entièrement elle-même, qu'elle grandit de tout l'orgueil de sa situation nouvelle. A ce mot fâcheux sur le roi opposez tant d'autres bonnes paroles sur Louis XVI, opposez ce qu'elle écrivait à Rome en décembre 1790, à la duchesse de Fitz-James :

« J'ai été si touchée ce matin que j'ai oublié de vous parler d'une

(1) Mémoires de Mme de Campan, t. Ier, p. 186.

chose qui me tient pourtant fort à cœur. Vous savez que souvent je vous ai parlé du roi et de ma peine de voir qu'on est si injuste pour lui. Tâchez donc, dans votre conversation, de bien prouver qu'il n'est pas si insouciant qu'on le dit, et qu'il est aussi malheureux qu'il peut l'être, car c'est bien vrai. »

V.

Il est un point à signaler, beaucoup plus important que les adversaires n'affectent de le reconnaître, à savoir que les lettres du recueil viennois ne sont guère, à le bien prendre, qu'un triage anciennement fait des plus intimes et secrètes, où l'éditeur, par respect pour ses lectrices, a dû beaucoup élaguer. Malgré le tact qu'il a su mettre dans ses omissions, il n'a déjà que trop laissé de ces détails incompatibles avec la publicité. Ce n'est donc là en fin de compte qu'une minime portion des correspondances échangées entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette.

Arrêtons-nous un instant et comptons.

Le volume ne se compose, avec les additions de la seconde édition, que de soixante-treize pièces de Marie-Thérèse et de quatre-vingt-quatorze de Marie-Antoinette. Or celle-ci écrivait régulièrement tous les quinze jours par les courriers de la maison d'Autriche, sans préjudice des envois par les courriers français, par les occasions, par la poste. A ne supputer, à la dernière rigueur, que deux lettres par mois, il devrait, en dix ans (de 1770, époque du mariage de Marie-Antoinette, à 1780, date de la mort de sa mère), il devrait se trouver deux cent quarante-deux lettres de la reine de France. Et de fait on constate que, dans cette correspondance de la mère et de la fille, les épîtres sont loin de se toujours répondre. Ainsi Marie-Thérèse a écrit le 9 juillet et le 17 août 1771. Dans ces mois-là, nulle lettre de la dauphine. Sa dernière était du 21 juin; la première qui vient ensuite est du 2 septembre. Des lacunes se succèdent ainsi, d'une part et de l'autre, de trois mois en trois mois, de quatre mois, de cinq, même de six : preuve évidente que le cahier de copies fait par Pichler, secrétaire de Marie-Thérèse et chef de son cabinet noir, ne l'a été que longtemps après coup. Quand il le fit, des lacunes existaient déjà dans la collection des originaux, comme cela résulte du défaut de suite des lettres. Depuis la copie faite, nouvelles lacunes : il a disparu encore plus des deux tiers de la correspondance. La preuve, c'est que des quatre-vingt-douze lettres de Marie-Antoinette composant les transcriptions du secrétaire impérial, M. d'Arneth n'a plus trouvé que

trente et un autographes. Le reste est copie, toujours copie. Comment les critiques expliquent-ils ces lacunes dans une correspondance de famille conservée en de si inviolables palais? L'impératrice, diront-ils, aura détruit les originaux, comme elle avait annoncé devoir le faire; mais alors, si elle les voulait anéantir, pourquoi en tirer copie? Or, de ces originaux qui viendraient servir de lien entre les séries française et allemande et dont quelque jour le hasard, cet *incognito* de la Providence, comme l'appelait Michaud, fera découvrir la partie cachée; — de ces originaux je possède une pièce : il eût pu tout aussi bien m'en venir trente. Le fait de la possession de cette seule est contre les critiques un argument sans réplique. Ils l'ont si bien senti qu'ils n'ont pas manqué de recourir à leur ressource habituelle : ils en ont nié l'authenticité graphique, arrêt sommaire et de justice commode, mais thèse usée maintenant. Il eût fallu qu'un faussaire, s'escrimant sur le vrai, fût assez devin pour fabriquer tout juste cette lettre et non une autre, celle-là que l'on avait deux fois en copie à Vienne, dans deux séries diverses, l'une connue, l'autre secrète. En résumé l'on comprend que les adversaires n'aiment pas que l'on argumente des lacunes de la collection viennoise; mais, soyons de bonne foi, ces lacunes expliquent et lèvent bien des difficultés et constituent un point capital dans la discussion. Oh! que si les lettres par moi imprimées et qui vont se fondre dans les dossiers Arneth tombaient aux mêmes jours, traitaient des mêmes sujets, en un mot allaient se choquer contre la vraisemblance en faisant double emploi, je comprendrais les airs de dédain et les récriminations de l'attaque; mais il n'en est pas ainsi : les documens que j'ai donnés de la catégorie discutée, en petit nombre du reste, complètent ceux de Vienne; ils en sont des dérivés.

Marie-Antoinette avait bien des motifs, indépendamment de la recommandation que lui avait faite sa mère, pour commencer ses lettres à l'avance et pour varier ses envois : elle recevait de Vienne des lettres par tous les côtés. « Voyant, lui écrit l'impératrice le 4 mai 1773, le tendre intérêt que vous prenez à nous, vous serez servie, et *toutes les semaines* vous recevrez une lettre de vos sœurs ou frères qui le font avec plaisir pour vous en procurer (1). » L'ancienne gouvernante, la comtesse de Brandis, était aussi du nombre des correspondantes hebdomadaires. La jeune dauphine n'eut pas toujours ces quatorze ans et demi qu'on rappelle à satiété. A mesure que les mois et les années marchèrent, elle prit l'habitude d'écrire davantage, et elle eut le temps de

(1) Arneth, p. 85.

beaucoup écrire, car elle se couchait fort tard. Elle écrivait mal, mais n'en n'écrivait pas moins à tout le monde. Le recueil d'Arneth en fait foi, tout incomplet qu'il puisse être.

Pour mon compte, je suis d'avis que beaucoup des lettres dont Marie-Antoinette sema l'Autriche et la France dans ses premières années, lettres variées de ton comme la classe et le rang de leurs destinataires, ne lui appartiennent guère que par la pensée, par l'inspiration et aussi par ces éclairs de raison ou ces saillies de jeune séve dont elle animait le travail de ses secrétaires intimes. Il y a telle de ses épîtres où l'on pourrait suivre le crayon ou la plume de Vermond. Je sais bien qu'on ne manquera pas, sur ce point, de m'opposer la note écrite en novembre 1770 par ce même abbé au comte de Mercy, note dont on semblerait devoir conclure à la négation de toute participation quelconque de Vermond à la correspondance de son élève.

« Je ne suis presque jamais, dit-il, chez Mme la dauphine lorsqu'elle écrit. Elle me fait quelquefois appeler lorsqu'elle finit ses lettres, mais elle observe de me garder fort peu de temps l'écritoire ouverte. Elle me dit quelquefois : *On ne manqueroit pas de publier que vous me dictez mes lettres.* Cette crainte n'est pas sans fondement; je ne pourrois pas hasarder d'écrire en présence et sous la dictée de Mme la dauphine, ni même de lui dire ce que j'aurois écrit chez moi. — M. le Dauphin me trouve quelquefois dans le cabinet de Mme la dauphine; il entre toujours sans être annoncé. — D'autres fois une femme de chambre, un garçon de chambre, entrent pour une commission de mesdames. — Votre excellence connoît notre cour : quels contes ne feroit-on pas si on m'avoit trouvé lisant des papiers (1) ! »

Voilà qui semble catégorique; mais qu'à ces paroles adroitement combinées du précepteur qui voulait conserver avec sa position la dignité de son élève devant l'ambassadeur, — cet œil inquiet et jaloux de l'impératrice-reine, — qu'à ces paroles, qui de temps à autre ont pu être vraies, on oppose le témoignage de Mme Campan :

« L'abbé de Vermond, dit-elle, *revoyoit toutes les lettres qu'elle envoyoit à Vienne.* La fatuité insoutenable avec laquelle il s'en vantoit dévoiloit le caractère d'un homme plus flatté d'être initié dans les secrets intimes que jaloux d'avoir rempli dignement les importantes fonctions d'instituteur (2). »

« Marie-Antoinette, dit à son tour le comte de La Marck, avoit pris une telle habitude de se servir de l'abbé de Vermond et avoit

(1) Arneth, p. 368. *Lectures de Madame la dauphine.*

(2) Mémoires, t. Ier, p. 42, 43.

en lui une telle confiance, que c'étoit lui qui faisoit la plupart de ses lettres, *qu'elle se bornoit à recopier* (1). »

Qu'on choisisse entre ces témoignages. Notons d'abord que le premier remonte à novembre 1770, c'est-à-dire aux premiers six mois du séjour de la dauphine en France, et que les deux autres sont plus généraux. M. Geffroy dit, pour infirmer celui de Mme Campan, qu'elle était jalouse de Vermond et *peut en avoir médit*. Elle le peut sans doute, car tout est possible en ce genre à la nature humaine; mais des conjectures que chacun peut imaginer à sa guise ne sont pas des faits. Le critique ajoute que du reste l'abbé manquait de crédit personnel auprès de Marie-Antoinette et déplaisait à Louis XVI. Il est vrai que Louis XVI, peu communicatif, avait été très longtemps sans lui parler quand il le rencontrait chez la dauphine, parce qu'il le pensait fort engagé dans les doctrines des encyclopédistes. Il est vrai aussi qu'il y avait eu quelque nuage en 1773 entre la dauphine et l'abbé, qu'on avait desservi auprès d'elle et qui ne se trouvait plus assez bien traité; mais tout se rajusta à merveille par l'entremise de Mercy. D'ailleurs, si Vermond n'eût joui d'aucun crédit auprès de son élève, — de quoi donc M. et Mme Campan eussent-ils été jaloux? Non, il n'est point exact de dire que l'abbé, si justement goûté par la reine pour son dévouement éprouvé, fût sans influence sur l'esprit de son élève. C'est un paradoxe insoutenable. L'abbé était l'unique confident de Marie-Antoinette; et bien qu'elle n'eût pas de son génie une idée très élevée, la force de l'habitude et de la confiance l'emportaient. Quoi! n'avait-il donc aucun crédit, cet homme qui savait si habilement rester dans la coulisse et que Marie-Thérèse avait « recommandé très particulièrement au comte de Mercy, en lui indiquant qu'il devait d'autant plus le soigner qu'il avait gagné la confiance de Mme la dauphine (2)? » Une anecdote racontée par Mme Campan atteste en effet le parti que l'ambassadeur en savait tirer auprès de la reine (3). N'avait-il donc aucun crédit, celui qui traitait d'égal à égal avec les plus puissans et recevait dans son bain des ministres et des évêques, qui a su fatalement porter la reine à de graves démarches dont elle ne pressentait pas les conséquences, qui enfin, à force de patience et d'insinuations, vint à bout de persuader à la reine de faire monter au ministère l'archevêque de Toulouse? Tous ces faits sont incontestables, et les libelles jacobins du temps prouvent de reste, par leurs violences contre l'abbé, qu'on ne s'y trompait pas.

(1) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Mark*, t. Ier, p. 40.
(2) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Mark*, t. Ier, p. 40.
(3) Mémoires de Mme de Campan, t. Ier, p. 44.

Quant à la participation de l'abbé à la correspondance, elle est tout aussi bien prouvée; elle résulte des témoignages que nous avons rapportés plus haut, elle résulte encore de l'existence de corrections de sa main sur trois lettres de la reine (1). Libre à nos censeurs d'user ici de leur méthode courante, de crier à l'apocryphe; mais encore une fois le moyen est caduc, et tombe devant l'examen des pièces. Et toutefois je ne prétends nullement avancer qu'il n'y ait aucune lettre de Marie-Antoinette qui, jusqu'en 1789, époque de l'émigration de l'abbé de Vermond, n'ait porté la griffe de cet abbé. Il me paraît au contraire impossible qu'il n'y en ait point eu que la dauphine, que la reine n'ait réservées et soustraites à ses regards. Qui n'a des secrets intimes? qui n'a plus ou moins son idéal, son rêve, sa joie d'au-delà, son nuage de bonheur, sa vraie couronne de là-haut? Marie-Antoinette avait un peu de tout cela : son aspiration suprême était la gloire d'être réellement reine de France, d'être la mère d'un dauphin, et cette gloire lui était refusée. Ces légitimes épanchemens qu'à peine les femmes se murmurent à l'oreille, ces hontes sacrées qui font monter la rougeur au front d'une fille, même devant sa mère, ne peuvent avoir passé sous les yeux de Vermond. Fiez-vous-en à l'instinct de la jeune femme.

En résumé, la question est ici nettement et catégoriquement posée. De deux choses l'une : ou vous reconnaissez comme étant sorties uniquement de la minerve de Marie-Antoinette ses lettres à Rosenberg, ou vous admettez au contraire que la correction, que la vivacité française du style décèleraient, au moins en l'une d'elles, l'intervention d'une main étrangère. Alors le dilemme est inexorable : il faut nécessairement admettre dans l'un et dans l'autre cas celles des lettres de mon recueil que vous avez attaquées.

Cet art savant, mais dangereux et si plein de chimères de la critique, s'est aventuré à dire que les lettres qu'il attaque ont volé leur semblant d'originalité aux mémoires du temps : — à Mme Campan, à Weber, à la *Gazette*. M. Geffroy a même été jusqu'à ajouter le nom de ce méprisable et audacieux menteur Soulavie. J'ai déjà répondu à des assertions aussi mal justifiées. Eh! tant mieux si les lettres sont d'accord avec les chroniques publiques ou secrètes du temps; c'est une preuve d'authenticité de plus. Mme Campan, femme de chambre de la reine, jouissant de cette liberté d'allure de l'intimité dont on ne se méfie plus à force de s'en servir, initiée aux secrets, saisissant à la volée les moindres paroles, lisant probablement les lettres de la reine, Mme Cam-

(1) 16 avril 1778, 21 juin 1782, 16 novembre 1783.

pan, en mesure de tout savoir, tenait note de tout. Et d'ailleurs un tel système de dénigrement ferait courir des risques au livre même de M. d'Arneth. Il serait bien facile en effet, comme je l'ai déjà démontré ailleurs, de le prendre en flagrant délit de concordance, de faits présentés à la fois et dans ses lettres et dans les mémoires ou gazettes. Les critiques, repoussés sur ce point, se retranchent derrière une autre assertion; ce n'est plus tant, disent-ils, cette concordance dont ils accusent les lettres françaises que l'absence complète de tout autre renseignement que ceux que l'on connaissait par Mme Campan : assertion d'aussi peu de valeur que la première, car si les lettres eussent été totalement vides et muettes, on ne les eût pas lues comme elles l'ont été; c'est par elles qu'on a connu le beau mot de Louis XV sur Marie-Thérèse, et vingt autres détails qui ont leur intérêt dans l'ensemble, et qu'il nous serait facile de relever.

La critique revient sur l'éternelle discussion de la lettre de Marie-Antoinette qui parle de Mme Du Barry; elle se refuse à reconnaître qu'avant les temps agités Marie-Antoinette ait fait des minutes ou gardé des copies; elle soutient enfin que la signature des lettres françaises est contredite par celle des lettres viennoises, et que le nom donné par Marie-Antoinette à sa sœur dans les premières n'est pas le nom sous lequel celle-ci était connue, qu'au surplus les deux sœurs n'eurent point entre elles de correspondance. Perçons ce nuage, et la tempête qu'il amasse va s'évanouir.

La lettre sur Mme Du Barry, lettre si vivement controversée, ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Je fais assurément bien bon marché de la variante *reparlé*, que par pure exactitude matérielle j'avais substituée au mot *parlé*, imprimé dans un certain nombre d'exemplaires du premier tirage de mon recueil. Tant que le mot n'est accompagné que de l'adverbe *jamais*, qu'il y ait *parlé* ou *reparlé*, c'est tout un dans la question. N'ayant nulle raison, tant s'en faut, de suspecter l'authenticité de la pièce, et ne prévoyant pas qu'elle pût devenir l'objet de tant de récriminations, je n'avais pas songé à la soumettre, comme je l'ai fait depuis, à un conseil de révision sévère; mais aujourd'hui, ayant voulu, avant de reprendre la plume, appeler le clair soleil sur la dispute d'authenticité, j'ai livré cette lettre, avec plusieurs autres, à l'examen d'experts et connaisseurs. Que m'ont signalé ces yeux de lynx armés de verres? Sous des ratures et surcharges ornées d'éclaboussures d'encre, ils ont lu distinctement le mot *assez*. Il s'ensuit que la phrase, si elle eût été bien transcrite, eût dû se construire ainsi, comme on en jugera par le brouillon original et par le *fac-simile* : « Je ne vous ai jamais *assez* reparlé de Mme Du

Barry. » Discutez donc maintenant. Les choses les plus simples ne sont pas toujours celles qui apparaissent en premier. Cet exemple, comme tant d'autres déjà cités, ou que je pourrais citer encore, démontre l'attention scrupuleuse que l'on doit savoir mettre dans l'interprétation et l'usage des documens écrits; mais si c'est un tort de ne pas se donner tout le temps de les examiner et contrôler, viser et reviser sous toutes les faces avant de les admettre, le tort assurément ne serait pas moindre de les condamner sans les mêmes et rigoureuses précautions. Cependant, la difficulté matérielle écartée, surgit un point plus important encore : les adversaires attaquent la lettre non plus dans sa partie graphique, mais au cœur, mais dans son esprit. La dispute ne fait que changer de terrain.

La jeune dauphine, cédant à son instinct natif, ne voulait rien avoir affaire avec Mme Du Barry. Aussi, pendant toute l'année 1771, fut-elle continuellement en querelle à ce sujet avec sa mère. Celle-ci voudrait qu'elle adressât la parole à la favorite par déférence pour le roi, qu'elle la traitât avec bienveillance, avec égard, au moins à l'égal des autres dames qui avaient bouche à cour, tandis que Marie-Antoinette, dont l'honnêteté n'avait pas eu le temps de se tempérer de politique et de ménagement pour ce qui n'était pas sa famille, répugnait absolument à faire amitié avec ce qu'elle n'aimait pas. Dès son arrivée en France, alors que Louis XV lui a imposé l'humiliation de s'asseoir à côté de cette femme, sortie, comme Vénus, « de l'*écume* de l'onde, » suivant le mot rimé par Nivernais, elle écrit à sa mère, un jour de sainte austérité, un jour de confesse (1) : « C'est à faire pitié la faiblesse que le roi a pour Mme Du Barry, qui est la plus sotte et impertinente créature imaginable. » Appuyée, comme elle le doit, sur le bras de son mari, dont les répugnances sont au moins égales aux siennes, Marie-Antoinette ne veut absolument pas plier, car c'est plier, devant le scandale de la favorite. La mère revient à la charge avec une insistance impérieuse. La fille, dont le cœur se soulève, dans la première naïveté de ses impressions, répond qu'elle a des raisons de croire que le roi lui-même (après tout homme d'esprit et d'équité dans son abandon et qui n'exige rien, à cet endroit, du dauphin) ne désire pas qu'elle parle à « la Barry, » comme elle la nomme. Le roi, ajoute-t-elle, « me fait plus d'amitié depuis qu'il sait que j'ai refusé, et si vous étiez à portée de voir comme moi tout ce qui se passe ici, vous croiriez que cette femme et sa clique ne seraient pas contens d'une parole, et ce serait toujours à recommencer. Vous pouvez être as-

(1) 9 juillet 1760. Arneth, p. 10.

surée que je n'ai pas besoin d'être conduite par personne pour tout ce qui est de l'honnêteté. » Enfin elle déclare qu'elle a parlé à la favorite à Marly. « Je ne dis pas que je ne lui parlerai jamais, écrit-elle en terminant, mais je ne puis convenir de lui parler à jour et heure marqués pour qu'elle le dise d'avance et en fasse triomphe (1). » Et à ce propos, on comprend à merveille que la dauphine cachât les lettres de sa mère quand elles contenaient sur un pareil sujet des admonestations qui eussent blessé les sentimens de haute pudeur du futur Louis XVI. La lettre de Marie-Antoinette était du 13 septembre 1771; le 30 du même mois, nouvelle lettre de Marie-Thérèse. La grande politique dont l'austérité dévotieuse avait eu, disait-on, avec l'élégance suprême et la toute-puissance de la marquise de Pompadour de si curieux accommodemens, se récrie encore contre les protestations de sa fille : « Vous êtes la première sujette du roi, lui dit-elle, vous lui devez obéissance et soumission, vous devez l'exemple à la cour... Si on exigeait des bassesses, des familiarités, ni moi ni personne ne pourrait vous les conseiller; mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur!... » Et la dauphine, tout excédée qu'elle soit de tant d'insistance sur un sujet qui la blesse et blesse le dauphin, tâche de s'aguerrir contre elle-même. Aux réceptions du mois de janvier 1772, elle prend sur elle et accueille « la Barry » de façon à contenter sa mère. « Vous pourrez bien croire, lui écrit-elle (2), que je sacrifie toujours tous mes préjugés et répugnances tant qu'on ne me proposera rien d'affiché et contre l'honneur. » Paroles bien solennelles qui donnent la mesure des révoltes de cette âme candide, neuve aux luttes de la vie! Au mois d'août précédent, l'impératrice l'avait félicitée d'avoir « commencé à traiter poliment le parti dominant, et même adressé quelques propos vagues, ce qui a fait un effet merveilleux (3). » Ce parti est celui du duc d'Aiguillon, qui fait cause commune avec la favorite et dont les intrigues obsèdent la jeune dauphine; mais celle-ci, qui s'observe, évite tout scandale, s'arme de tact, de réserve et de mesure. « Quand je vous écris, dit-elle, ma chère maman, sur la Barry, c'est à cœur ouvert, et vous pouvez croire que je suis trop prudente pour en parler sur le même ton avec les gens d'ici (4). »

Un jour, le 7 décembre 1771, elle écrit à sa mère : « Je me suis tenue devant la *Faiblesse* (sobriquet de cour de la favorite, on

(1) Arneth, 45 à 47.
(2) Arneth, p. 57, 21 janvier 1778.
(3) Arneth, p. 40.
(4) 18 décembre 1771. Arneth, p. 56.

n'était pas toujours aussi poli pour ces reines de la main gauche) avec toute la réserve que vous m'aviez recommandée. On m'a fait souper avec elle, et elle a pris avec moi un ton demi-respectueux et embarrassé et demi-protection. Je ne me départirai pas de vos conseils, dont je n'ai pas même parlé à M. le dauphin, qui ne peut la souffrir, mais n'en marque rien par respect pour le roi. Elle a une cour assidue, les ambassadeurs y vont, et toute personne étrangère de distinction demande à être présentée. J'ai, sans faire semblant d'écouter, entendu dire sur cette cour des choses curieuses : on fait foule comme chez une princesse; elle fait cercle, on se précipite, et elle dit un petit mot à chacun. Elle règne. Il pleut dans le moment où je vous écris : c'est sans doute qu'elle l'aura permis. »

Après ce portrait ironique où perce tout le déplaisir qu'elle se sent au cœur contre « la créature, » elle ajoute avec la mobilité de son bon naturel : « Au fond, ce n'est point une méchante femme; c'est plutôt une bonne personne, et l'on m'a dit qu'elle fait beaucoup de bien à de pauvres gens. » Cette bonhomie de jugement si fort explicable chez une jeune femme douce par excellence et qui n'avait de malice que sur les lèvres ne la rendit cependant pas prodigue d'avances pour Mme Du Barry, laquelle de son côté s'efforçait de lui aliéner le roi et ne l'appelait devant lui que la *Petite Rousse*. Son propre instinct, l'orgueil de race et de rang, d'accord avec l'exemple du dauphin, l'emportèrent. Cependant à la longue la difficulté sembla s'aplanir tant bien que mal, sans que de part ni d'autre on y mît beaucoup du sien.

Voilà donc cette lettre si criminelle aux yeux des critiques. Et vraiment il y a lieu de s'émerveiller de leur appréciation. Que reproche-t-on à la lettre? D'être de ton plus précis et plus littéraire qu'il n'appartient à l'inexpérience de la jeune dauphine. A la bonne heure; mais la pensée est sienne; mais l'amère ironie jetée sur cette cour de hasard va bien à la hauteur de cœur de Marie-Antoinette; mais la lettre n'offre rien qui ne soit selon la portée de la plume mythologique correspondante de Rosenberg; mais, si la main de la dauphine a été aidée, nous savons par qui. Marie-Thérèse avait insisté pour bien faire comprendre à sa fille qu'elle n'exigeait de sa dignité aucun sacrifice de familiarité, encore moins de bassesse. Elle n'a demandé qu'*une parole indifférente et de certains regards*, non pour la dame, mais pour le roi. L'impératrice n'a plus à se plaindre, la dauphine est restée dans la réserve conseillée par sa mère; elle n'a fait ni trop ni trop peu en traitant avec politesse le parti dominant et la favorite. En résumé, la lettre a toute la vérité morale, toute la vérité historique désirables? En conscience, il fait beau s'étonner du jugement que la générosité charitable de Mme Du

Barry arrache à la dauphine; est-ce que l'antipathie chez un noble cœur n'a plus le droit d'être impartiale?

La critique ne se risque pas à affirmer péremptoirement que la reine, à l'époque où elle prit part aux affaires, n'a point écrit des minutes, qu'elle n'a point fait ou fait faire des copies de ses lettres. « Vous me garderez cette lettre : je serai bien aise de la revoir un jour, » disait-elle quand elle se voyait pressée par le prompt départ d'un courrier diplomatique ou de tout autre messager, et qu'elle prévoyait ne pas avoir le temps de faire transcrire un double. On sait qu'elle amassait des dossiers et des notes pour écrire des mémoires. Comme toute âme haute, elle pensait à la postérité. Mais peut-on raisonnablement prétendre qu'elle n'ait jamais fait un brouillon dans les premières années qui suivirent son arrivée à Versailles? C'est le contraire, ce semble, qu'il faudrait plutôt admettre, quand on connaît sa force de volonté à surmonter sa paresse, quand on se rappelle tous les ennuis que sa mauvaise écriture, que ses mauvaises dictées lui avaient valus. Si trop souvent le mouvement de cour dut la distraire et la dissiper, il ne faut pas oublier que, dès l'époque de son éducation à Vienne, au rapport de Vermond, elle se montrait « fort capable de raisonnement et de jugement, surtout dans les choses de conduite (1). » A Versailles et dans les autres résidences royales, elle écrivait le soir et de bon matin, comme le rapporte l'abbé lui-même. D'ailleurs, une fois reine. elle fut bien plus maîtresse de sa personne; elle avait secoué ces terreurs enfantines qui lui faisaient croire que tout le monde en voulait à ses papiers. Les soins du trône, les audiences, les chasses, les ouvrages mécaniques préoccupaient le roi, et Marie-Antoinette eut bien plus de loisirs, quand il lui plut de s'en créer et de s'isoler. Elle put faire des brouillons ou des copies tout à son aise.

Quelque « pédant » (c'est un mot de M. de Sybel) avait prétendu que les lettres étaient suspectes à raison de l'inexactitude des noms donnés et des signatures. Rappelons d'abord que toutes les filles de Marie-Thérèse avaient reçu le prénom de Marie, et que généralement, dans les relations de pure intimité, elles se distinguaient entre elles par leur second prénom. L'aînée, Marie-Christine, était la Marie par excellence. Marie-Élisabeth, qui habitait un couvent à Inspruck, était désignée sous le nom d'*Élisabeth* tout court. Une autre archiduchesse avait été nommée *Marianne* de ses deux prénoms réunis. Marie-Caroline, depuis reine de Naples, était connue sous son second prénom de *Caroline* ou Charlotte, etc., et la plus jeune, notre dauphine, était l'*Antoinette* tout court, et

(1) 14 octobre 1769. Arneth, p. 359.

même, comme on l'a vu, *Madame Antoine;* mais quand en France elle eut signé de tous ses prénoms son acte de mariage et que le roi Louis XV eut fixé l'appellation sous laquelle elle serait désignée, l'habitude de famille se relâcha sous sa plume. Le premier billet qu'elle écrivit de Versailles à sa mère, immédiatement après la célébration de son mariage, pour lui annoncer qu'elle est dauphine de France, billet que j'ai relevé sur une copie aux archives de Vienne, portait les deux noms pour signature. Toutes ou presque toutes celles qui figurent au recueil viennois sont *Antoinette* tout court. Cependant M. d'Arneth a donné le *fac-simile* d'une lettre au prince de Kaunitz qui est signée de deux noms. Sur les vingt signatures des registres de l'état civil de Versailles, *pas une*, comme on l'a vu, n'est uniquement *Antoinette*, et la seule lettre signée entre les vingt-sept écrites par la reine de France à son ancienne compagne d'enfance, la langravine Louise de Hesse-Darmstadt, est signée *Marie-Antoinette*. La critique tombe d'elle-même; il est maintenant avéré que, pendant un certain temps, la princesse signa tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, et que le caractère même de ses signatures fut très varié, même dans ce qu'elle écrivit un même jour, à une même heure.

Autre objection : le nom de Christine donné seul à l'archiduchesse Marie-Christine, duchesse de Saxe-Teschen, dans les lettres par moi imprimées de Marie-Antoinette à cette princesse. Elle eût dû, objecte-t-on, ne l'appeler que *Marie*, puisque dans l'intimité de famille elle était la *Marie* par excellence. Guerre d'épingles! Et d'abord. dans ces lettres elle est appelée tantôt *ma chère sœur*, tantôt *Marie*, tantôt, et le plus souvent il est vrai, *Christine* tout court; mais il ne faut pas oublier que gouvernante de Hongrie, puis des Pays-Bas, elle avait pris ses deux noms, que les actes publics les lui donnaient tous deux, que des lettres d'elle à son mari, aujourd'hui dans les archives de Mgr l'archiduc Albert, sont signées des deux noms, qu'en un livre publié par M. Adam Wolf lui-même, qui depuis s'est fait si disertement son historien, elle est appelée uniquement *Christine*, jamais Marie, aux mémoires du comte de Khevenhüller, grand-chambellan de leurs majestés impériales, lesquels mémoires constituent le fond du livre. Ce nom de l'archiduchesse *Christine*, toujours Christine, y revient vingt fois. Or il est peu présumable que le grand chambellan d'Autriche se trompât sur l'appellation affectée à l'aînée des filles de sa souveraine. Passons. Aussi bien y a-t-il mieux que tout cela. Pour le faire court, on allègue qu'à raison de leur différence d'âge, les deux sœurs se sont à peine connues et qu'il n'a pu dès lors exister entre elles aucune correspondance familière et surtout active. Tout au plus avoue-

t-on deux lettres ou billets de la reine à sa sœur, une notamment du 29 mai 1790. Sur quoi appuie-t-on une assertion aussi exclusive? Sur l'historien spécial de Marie-Christine, M. Adam Wolf, qui dans les archives de cette princesse, n'a trouvé, en bien cherchant, que ces deux lettres. En effet M. Wolf, attaché à la maison de l'illustre archiduc Albert d'Autriche, post-héritier du cartulaire du duc Albert de Saxe-Teschen, a écrit sur la sœur de notre reine un livre de lecture très agréable, et qui atteste les recherches les plus consciencieuses. Il n'a donné, en fait de correspondance, que ce qu'il a trouvé, que ce que j'ai trouvé moi-même après lui dans les archives. S'ensuit-il absolument et sans réplique qu'il n'y ait eu aucun lien épistolaire entre les deux sœurs, et que pour n'avoir mis la main dans les papiers de Saxe-Teschen que sur une ou deux lettres de Marie-Antoinette, on n'eût pas dû en rencontrer d'autres dans ces archives?

Marie-Antoinette, si gracieuse et si douce, mélange de tout ce qui intéresse et qui charme, s'épanouissait avec ouverture d'esprit et de cœur au milieu de la grande famille de l'impératrice-reine. Déjà elle annonçait ce qu'elle serait un jour, ce qui devait lui valoir quand elle fut dauphine des témoignages si flatteurs de Marie-Thérèse au milieu de ses plus amères gronderies. Telle était la vraie Marie-Antoinette sortant des mains de la nature, la vraie Marie-Antoinette exerçant dès alors les séductions de son aimable caractère sur tout ce qui l'entourait.

Marie-Christine, née en 1742, avait treize ans de plus que Marie-Antoinette, née en 1755, et quand la duchesse quitta Vienne en 1766 après son mariage avec le duc de Saxe-Teschen, Marie-Antoinette avait onze ans. Cette différence d'âge, on en peut juger dans les grandes familles, est bien loin d'exclure les liens étroits entre les enfans. Marie-Christine, dont l'esprit très intelligent avait beaucoup de culture, qui aimait par-dessus tout à parler français et qui dans sa jeunesse ne voulait pas qu'on lui parlât en une autre langue (1), servait à sa plus jeune sœur comme de seconde mère, alors que Marie-Thérèse était absorbée par les soins du trône. Elle lui apprenait ses petites leçons, lui faisait réciter des vers, et si elle ne fût pas partie pour la Hongrie, Marie-Antoinette, restée en Autriche, eût fait d'autres pas qu'elle n'en fit dans son éducation. Cependant la duchesse reparaissait souvent à Vienne, à Schœnbrunn, à Laxenbourg, et se complaisait à parachever de temps à autre son œuvre.

(1) *Der Wiener Hof in den Jahren 1746, 1747 und 1748.* Lettre du comte de Podewils, ministre du grand Frédéric à Vienne, à ce prince, publiée par le Dr Adam Wolf.

Marie-Antoinette s'était montrée dès son plus jeune âge amoureuse de l'amitié, et ce sentiment la suivit sur le trône : son attachement pour Christine et la vivacité si aimable de ses affections pour Mme de Lamballe et Mme de Polignac en sont la preuve. Ce besoin d'épanchement et d'intimité elle le satisfaisait avec la plume quand elle ne pouvait le faire autrement. Pour aider à rendre invraisemblable et supprimer toute correspondance entre l'aînée et la plus jeune, M. Geffroy introduit une autre correspondance. « On a beaucoup de preuves, dit-il, que Marie-Antoinette en entretenait une assez active, et qui n'est pas publiée, avec Charlotte de Naples. » On est, à cet égard, réduit à des conjectures, car pour des preuves il y en a tout autant en faveur de l'une que de l'autre de ces correspondances, et forcément une première admission entraîne celle de toutes les deux. Sans doute M. Geffroy se fonde-t-il sur la mention, au recueil Arneth, de l'envoi de quelques lettres de Marie-Antoinette allant à Naples par Vienne, chemin bien détourné, mais qui avait l'avantage de les pouvoir faire passer par l'étamine du cabinet Pichler. Sans doute se fonde-t-il encore sur le passage suivant des instructions de Marie-Thérèse, remises à la dauphine le jour de son départ pour la France : « Je ne crois pas que vous deviez écrire à votre famille hors des cas particuliers, et à l'empereur (Joseph II), avec qui vous vous arrangerez sur ce point. Je crois que vous pourriez encore écrire à votre oncle et à votre tante (1), de même qu'au prince Albert (2). La reine de Naples souhaite votre correspondance. Je n'y trouve aucune difficulté : elle ne vous dira rien que de raisonnable et d'utile. » Suivent de pompeux éloges de la reine de Naples (3).

Marie-Caroline, spirituelle, brillante, démonstrative, le cœur gonflé de passions et d'orgueil de race, hardie et poussée par un besoin effréné de mouvement, était un des instrumens que Marie-Thérèse se réservait de mettre en œuvre pour sa politique. Les yeux toujours tournés vers l'Italie, l'impératrice avait compté que par elle il lui serait facile de conduire le cabinet sicilien, et elle eût souhaité qu'une si bonne élève qui avait dominé sans peine l'indolence et l'indécision de son mari, le pauvre Ferdinand IV, correspondît avec Marie-Antoinette, et pût exercer quelque influence sur cette jeune princesse, dans les intérêts d'une politique commune. On trouve en effet au recueil Arneth, cinq ou six mois après

(1) Le prince Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas jusqu'en 1780, époque de sa mort, et la princesse Charlotte de Lorraine, frère et sœur de l'empereur François Ier, père de Marie-Antoinette.

(2) Mari de Marie-Christine.

(3) Arneth, p. 5.

le mariage de la dauphine, la mention d'une lettre de Caroline que Marie-Antoinette a communiquée à sa mère (1). Il y a encore, *passim*, le rappel de quelques autres lettres allant ou venant sur la route de Naples. Néanmoins l'impératrice ne réussit pas du côté de la reine Charlotte à l'égard de Marie-Antoinette : la reine de Naples, importunée d'entendre parler sans cesse du charme et de la beauté de sa sœur de France, en était jalouse et ne l'aimait pas. Sans me montrer aussi absolu que mes adversaires, Dieu m'en garde! sans contester toute liaison épistolaire entre les deux sœurs, je ne puis m'empêcher de douter que leur correspondance ait eu jamais beaucoup d'activité. Toujours est-il que de vieux serviteurs de l'ancien gouvernement napolitain antérieur au régne de Murat m'ont affirmé qu'aux archives de la maison de Naples on n'a jamais possédé de Marie-Antoinette qu'un petit nombre de lettres sans nul intérêt général, et qui roulaient sur des notifications d'événemens de famille ou des envois de poupées de modes. Dans tous les cas, une correspondance à laquelle la défiance de Marie-Thérèse faisait faire l'étrange détour de Vienne n'eût pu guère, ce semble, offrir un caractère d'abandon bien familier.

Quant à Marie-Christine, Marie-Antoinette en reçut au mois de novembre 1770 une table en présent (2); elle dut écrire pour remercier, comme elle avait écrit à sa sœur de Parme en pareille occasion. J'ai cherché en vain cette lettre aux archives de l'archiduc Albert d'Autriche. — Le 15 août 1789, elle veut écrire à sa *sœur de Bruxelles*, et elle demande au comte de Mercy l'adresse de cette sœur, *en cas qu'elle soit encore à Spa!* — Le 13 octobre même année, elle dit au même ambassadeur : « *Voici une lettre pour Bruxelles;* je suis bien inquiète de ma sœur. » — Le 11 janvier 1791, elle écrit encore à Mercy, qui est à Bruxelles : « Vous recevrez une cassette... vous *la remettrez à ma sœur* pour moi. » — Au même, le 5 septembre 1791, elle écrit de nouveau : « Quant au nécessaire, si vous pouvez obtenir qu'il vous arrive, c'est vraiment un présent que je fais à ma sœur, et je serai bien aise qu'elle s'en serve. »

Ce sont là, ce semble, des preuves irrécusables qu'il y eut entre les deux sœurs de nombreuses occasions de relations épistolaires. Où sont les lettres qui ont été écrites et devraient se trouver aux archives de Saxe-Teschen? On n'a pas non plus oublié cette visite faite à Marie-Antoinette par Christine et son mari, visite projetée depuis 1780 et remise d'année en année à cause des difficultés d'é-

(1) Arneth, p. 18. Lettre du 1er novembre 1770.
(2) Lettre de Marie-Thérèse du 1er novembre 1770. Arneth, p. 19.

tiquette, toujours faciles à lever pour un homme au moyen de l'*incognito*, mais inextricables pour une femme qui n'était pas tête couronnée. Eh bien! cette entrevue, qui eut lieu en 1786, avait laissé des traces de la main de la reine, puisqu'une lettre de Joseph II, copiée par moi chez Mgr l'archiduc Albert et imprimée à la page 129 de mon troisième volume, dit formellement que la reine avait écrit à sa sœur pour l'inviter. Où est la lettre de Marie-Antoinette? On la chercherait en vain où elle devrait être.

Ne trouve-t-on pas encore une preuve nouvelle de l'existence des relations écrites entre les deux sœurs dans l'anecdote de ce riche négociant des colonies, M. Péraque, père de M. d'Oudenarde, qui, venant de Bruxelles à Paris lors des premières commotions de 89, fut averti à un relais que tout porteur de lettres à l'étranger, surtout pour la reine, courait le risque de la vie. Or il avait dans son portefeuille une lettre de l'archiduchesse Christine pour Marie-Antoinette. Alors il prit sur lui de la décacheter, fit l'effort surprenant pour son grand âge de l'apprendre par cœur, la transcrivit à Paris et porta sa copie à la reine émerveillée (1).

Ce n'est pas tout, Marie-Thérèse avait stipulé dans ses instructions de 1770 à la dauphine qu'elle pourrait écrire au prince Albert; elle a donc dû lui écrire. Encore une fois, où sont les lettres? Nulle trace ni de cette correspondance ni de celle de la reine, hormis la lettre du 29 mai 1790, pas même de ces communications d'étiquette ou de familiarité des événemens de famille. Est-ce naturel? Est-ce explicable? Est-ce possible? N'est-il pas évident que tout un dossier a disparu.

On objecte, il est vrai, le passage obscur et équivoque que j'ai cité moi-même (t. III, p. 132) des mémoires manuscrits du duc de Saxe-Teschen, duquel il semblerait résulter que Christine n'aurait guère été à même de connaître cette sœur avant son départ de Vienne, — et qu'avant ce départ de mauvaises langues l'auraient prévenue contre Marie-Antoinette, comme si tous les enfans de Marie-Thérèse, élevés avec la simplicité lorraine, ne vivaient pas, quel que fût leur âge, en cercle de famille, comme si une sœur aînée, une femme de vingt-quatre ans, pouvait entretenir des préventions malignes contre une petite sœur, contre une enfant de onze ans, si douce, affable et avenante! On comprend à merveille la diversité de nuances dans l'amitié de deux sœurs si différentes d'âge; mais le temps a bientôt rétabli le niveau. Du reste, le duc n'a déclaré formellement en aucun endroit de ses mémoires que, depuis son mariage avec Christine, il n'ait point

(1) Mémoires de Mme Campan, t. II, p. 55.

existé d'intimité entre les deux sœurs. Ne tombe-t-il pas d'ailleurs sous le sens que, si elles eussent été étrangères l'une à l'autre, l'impératrice n'aurait pu songer à mettre le mari sur la liste, si restreinte, des correspondans de la jeune dauphine partant pour la France?

Quant aux prétendues préventions sur lesquelles il y a évidemment erreur de date, on était loin encore, lors du mariage de Christine, on était loin du temps de triomphe de la jeune archiduchesse, loin du temps de son brillant établissement politique, dont toutes ses sœurs devinrent jalouses, et de cette jalousie il paraît certain que Marie-Antoinette soupçonnait Christine de ne pas avoir été tout à fait exempte (1). Mais les liens de famille n'étaient pas brisés pour si peu, et la courtoisie de cour, qui après tout est celle de tout monde qui sait vivre et celer au besoin une pensée secrète, ne restait point pour cela en arrière. Que les mauvais discours semés plus tard contre la malheureuse Marie-Antoinette et qui retentissaient si vite, accrus sur la route en passant par les correspondances particulières et par les gazettes de Prusse, aient inspiré de loin à l'aînée des sœurs des préventions contre la plus jeune, cela se conçoit; mais de l'aveu du mari, l'aînée en était revenue. La suspension que l'on remarque dans leur correspondance, et qui s'est renouvelée à l'époque du grand litige avec la Hollande, fixe la date de ces soupçons, dont les charmes de l'entrevue firent évanouir les dernières traces.

Les critiques contraires à l'existence de rapports épistolaires entre les deux sœurs tombent donc d'elles-mêmes. On ne saurait être plus favorable à une autre opinion que met en avant l'auteur des articles au sujet de l'affaire du collier. Pour ôter tout crédit aux lettres de la reine, de source française, relatives à ce terrible drame précurseur de tant de maux, M. Geffroy part du plus faux point de vue. « On se tromperait singulièrement, dit-il, si l'on croyait que la reine y eût attribué une si grande importance et en eût été émue jusqu'à l'excès. » Et là-dessus il s'appuie de l'analyse de quelques lettres écrites à ce sujet par Marie-Antoinette à Joseph II, et il en fait ressortir, en faveur de sa thèse, le ton calme et ce qu'il appelle « l'indignation sobre et contenue. » L'histoire ne saurait se plier à être ainsi méconnue. Quoi! vous n'avez pas toutes les lettres, et vous tenez un tel langage qui ne tendrait à rien moins qu'à travestir les faits et réduire une affaire si grave à la proportion d'une anecdote! La reine n'aurait traité que d'un air dégagé l'arrestation en plein palais, en habits pontificaux, d'un

(1) Voyez à ce propos une lettre de Vermond de septembre 1776. Arneth, p. 387.

grand-aumônier, d'un cardinal, allié à tous les plus grands du pays, et dont les périls, elle le savait bien, avaient remué jusqu'à la révolte la plus haute société, la cour, le parlement! Quoi! le coup terrible de cette affaire qui avait livré son nom royal en proie aux plus abominables calomnies aurait glissé sur son cœur sans laisser de traces! Les témoignages unanimes des contemporains ne seraient qu'un vain murmure! Lisez donc les mémoires du temps. Eh! ne voit-on pas que la reine avait intérêt à se voiler, en cette occurrence, devant ce Joseph II surtout, qui l'avait si rudement flagellée sur sa tenue publique et privée, sur sa présence aux bals de l'Opéra. Voilà de ces paradoxes qui portent malheur.

L'auteur des articles déchire également d'une dent superbe les trois lettres de la reine relatives à Mirabeau (1). Ces lettres qui proviennent de l'un des agens de confiance de Marie-Antoinette, le général baron de Flachslanden, sont tout aussi authentiques que celles des archives impériales de Vienne, que, dans l'exagération de son système, le critique oppose comme les seules dignes de foi. Je ne demande d'indulgence à personne, et ne m'en soucie point; mais tous les hommes se doivent les égards de la mesure et de la justice. J'ai le droit, pour mon compte, de l'exiger, et j'avoue ne point comprendre le ton absolu avec lequel on se permet de répéter, en parlant de pièces excellentes sorties de sources honnêtes : « l'œuvre apocryphe, » « les textes apocryphes, » « la correspondance apocryphe, » « les faux, » « les documens supposés. » Il y a là une agression téméraire et provocante dont il faut faire justice. Ne pourrait-on donc discuter sans essayer de flétrir? Ne pourrait-on circonscrire rondement le débat, et la bonne foi comme l'équité ne commandent-elles pas, lorsqu'on oppose un recueil étranger à un recueil national, de laisser à ce dernier la place qui lui est due, de ne pas en parler de façon à jeter un voile général, une entière confusion dans l'esprit du lecteur, de façon à faire oublier que les quatre-vingt-quinze centièmes du recueil proviennent d'archives d'état et de portefeuilles de grandes familles? Malgré cette accumulation de misérables tracasseries, j'achèverai sans broncher l'œuvre de conscience que j'ai entreprise, et qui servira, je l'espère, les historiens à venir. Aussi bien fallait-il une contre-partie aux clameurs de ces classiques de la révolution, de ces hideux hurleurs de l'éloquence des clubs, qu'on affecte d'exhumer et d'exalter de nos jours : les Marat, les Danton, les Anacharsis Clootz, les Saint-Just, les Robespierre, ces saints de la montagne : terribles voix qui chantent le paradis perdu de l'assassinat et du sang.

(1) Jeudi 22 avril 1790, 7 juillet 1790, 22 octobre 1790.

Revenons aux lettres qui parlent de Mirabeau et dont je maintiens l'authenticité. Suivant M. Geffroy, Marie-Antoinette n'aurait communiqué sur ce délicat sujet qu'avec Mercy. Qu'en sait-il? Sa raison est qu'elle n'eût pas voulu faire courir le risque de la vie au tribun qui la servait; mais le risque ne menaçait que de Paris à la frontière. Celle-ci une fois franchie, la voie vers Vienne était libre. Or, depuis le 3 octobre 1790, Mercy était parti pour Bruxelles et La Haye. Ce grand épisode malheureusement stérile de la fin du règne de Louis XVI demandait à être étudié d'un autre point de vue. La reine, qui n'avait plus auprès d'elle pour la guider la sagesse de Mercy, était livrée, comme le roi, à tous les tiraillemens de conseils contradictoires. Après l'entrevue de Mirabeau avec la reine, le roi, encore plus que Marie-Antoinette, avait conçu la confiance la plus enthousiaste dans le secours que leur apportait le géant de la parole; mais bientôt, en même temps que la cour recevait, à l'insu de son ministère, les mémoires de Mirabeau, elle accueillait ceux de Bergasse. De là ces tergiversations, cette politique de bascule qui précipita le trône. Mirabeau ne voulait point de la guerre étrangère, qui eût brisé les dernières ressources du pays; mais il ne répugnait pas autant à la guerre civile, qui en eût retrempé les ressorts. Comme première condition au succès de son plan, il avait prescrit que le roi quittât Paris avec la famille royale. Cette pensée d'évasion avait été agitée dès les derniers mois de 89. Il aurait voulu que Louis XVI partît en plein midi, publiquement et en roi, qu'il se rendît soit à Fontainebleau, soit à quelque autre résidence royale, pour de là se retirer sous la protection de troupes fidèles. En vain la reine pressait, le roi ne se déterminait pas, et le projet praticable en 89, praticable encore en 90, cessait de l'être à mesure qu'on laissait monter le flot révolutionnaire. Alors Mirabeau, aigri, désespéré de la marche incendiaire et fatale de l'assemblée, de la torpeur non moins fatale encore du roi, de l'inertie de son ministère, de l'audace des factions bouillonnantes de fureurs et de crimes qui voulaient immoler Marie-Antoinette, Mirabeau ne voyait plus que le tableau du trône abîmé dans le sang.

Une fois 1791 arrivé, l'arrestation de Mesdames à Arnay-le-Duc le 24 février, l'irruption du peuple aux Tuileries, le 17 avril, pour empêcher le voyage du roi à Saint-Cloud, tout concourait à prouver qu'une fuite ostensible serait impossible désormais. Mirabeau était mort le 2 de ce même mois d'avril; mais la question de la fuite avait été agitée auparavant. Le comte de La Marck, envoyé par le roi auprès du marquis de Bouillé, dans les premiers jours de février, pour instruire le général de l'entente de la cour avec Mirabeau et se concerter sur la fuite vers Montmédy, avait au retour

rendu compte à son ami de tout ce qui s'était passé. Il y a, sur les conseils du grand orateur dans la question de la fuite, un point fort délicat sorti de la récente publication de M. d'Arneth, et qu'il est difficile de concilier avec l'opinion jusqu'ici connue de Mirabeau. On sait, par tout ce que renferme le livre de M. de Bacourt, que le nouveau conseil de Marie-Antoinette répugnait avant tout à la guerre étrangère, et cependant les archives de Vienne nous fournissent la lettre suivante de la reine au comte de Mercy, en date du 12 juin 1790 :

« Il me semble qu'un point des plus raisonnables du plan de M. (1), est, si la paix se soutient entre la Prusse et l'Autriche, d'engager ces deux puissances, sous prétexte des dangers qu'elles peuvent courir elles-mêmes, à paroître, non plus pour faire une contre-révolution ou entrer en armes ici, mais comme garans de tous les traités de l'Alsace et de la Lorraine, et comme trouvant fort mauvais la manière dont on traite un roi (2). »

Et plus loin, dans la même lettre, elle propose à l'ambassadeur de lui envoyer de nouveau La Marck pour lui expliquer les plans de Mirabeau sur l'Allemagne.

En désespoir de cause et à la vue des circonstances arrivées à l'extrême, Mirabeau aurait-il modifié ses plans et fini par reconnaître, dès le milieu de 1790, qu'il n'y aurait de salut pour la monarchie qu'en s'appuyant vers la frontière de l'assistance d'un cordon de troupes étrangères, l'arme au pied? Des lacunes, qu'on rencontre précisément en ce moment de 90, au livre de Bacourt, dans les mémoires de Mirabeau, empêchent de se bien rendre compte des limites fixées par lui à une semblable concession, si opposée à ses premiers sentimens. Il est plus que présumable que les paroles de la reine vont au-delà de la pensée de son conseil, et néanmoins, quelque atténuation qu'on y apporte, on ne saurait les supprimer tout à fait. Ce qu'il y aurait de mieux à dire, c'est que la reine elle-même dépassait dans son expression sa propre pensée. Et de fait, quand les circonstances devinrent encore plus urgentes, ce n'est point une invasion étrangère qu'elle réclama; elle essaya, comme nous l'avons déjà dit, de combattre en négociant; elle ne cessa de condamner les témérités de l'émigration et de résumer ses efforts, à leur dernière phase, en un congrès armé, en un cordon de troupes étrangères respectant la frontière comme une barrière inviolable.

Le curieux en tout cela, c'est que M. Geffroy se place, en discu-

(1) Mirabeau.

(2) Arneth, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold II*, p. 130.

tant ce grave incident, en plein 91, quand il faudrait se placer en 90. « Nous ne trouvons, dit-il, absolument rien dans le riche recueil de M. de Bacourt qui réponde à de telles vues exprimées par Mirabeau. *Il est vrai qu'il y a précisément vers juin* 1791 *des mémoires perdus.* » Je le crois bien, puisque le chaleureux athlète était mort depuis deux mois. Or, comme le critique vient à l'instant même de citer février 1791, comme il vient de rappeler la fuite de Varennes, qui date aussi de juin 91, le mouvement de la phrase fixe le lecteur dans cette année-là. Pur *lapsus*, dira-t-on, pure inadvertance ou faute d'impression! A la bonne heure; mais vraie malencontre pour un homme qui se pose en critique si minutieux et si rude envers le prochain touchant les dates.

Au surplus, pour être tardive, la fuite qui échoua à Varennes était loin d'être *insensée* en elle-même, comme l'avance M. Geffroy. Si Louis XVI n'en eût pas fait avorter la réussite, la face des choses politiques était changée; on n'aurait pas eu ce lamentable retour qui fit évanouir les derniers prestiges de la couronne, et la révolution française ne se fût pas noyée dans le sang. Je ne saisis pas bien ce qu'a voulu dire M. Geffroy par « les fausses couleurs d'une mise en scène dramatique » qu'il reproche à mes lettres de la reine sur Mirabeau. Suivant son appréciation, ces lettres seraient entachées de suspicion, en ce que Marie-Antoinette n'avait dû avoir que des relations fort rares avec son frère Léopold, grand-duc de Toscane, et qui n'était monté sur le trône de l'Allemagne que le 20 février 1790. Raison de plus pour ouvrir promptement avec lui sous forme intime et de famille des rapports politiques, afin de le mettre au courant des affaires et de se le concilier, en même temps qu'elle communiquait avec son *alter ego*, le comte de Mercy. Léopold lui-même avait voulu se mettre en communication avec elle par l'entremise du comte de Durfort. Les lettres qu'il lui écrit sont longues et appelaient naturellement à l'occasion des réponses développées, ce qui n'empêche pas l'auteur de la critique de ne regarder, par conjecture bien entendu, comme vrais que les petits billets retrouvés par M. d'Arneth.

Avant de terminer, j'aurais désiré de remercier M. Geffroy de m'avoir fait l'honneur de citer quelques unes de mes lettres, — et celle de la reine à Mercy (7 octobre 1789) sur la manière dont elle a été reçue par le peuple à l'hôtel de ville de Paris après le terrible enlèvement de la veille à Versailles, et celle de Joseph II à Christine (3 novembre 89) sur Marie-Antoinette « encore à la merci de la plus vile canaille, » et celle de cette princesse (juillet 89), dont il exalte avec tant de raison la fierté et dignité de style, au sujet du prince de Lambesc, et celle qu'il cite comme émanant du

recueil de M. d'Arneth, bien que, depuis plus de deux ans, elle figurât dans le mien à sa véritable date du 30 juillet 1790; mais eût-il été indiscret de s'attendre à ce que M. Geffroy, en les citant, daignât faire connaître où il les avait prises et ne laissât pas croire qu'elles fussent encore un emprunt fait au livre allemand? S'il les avait trouvées assez bonnes pour en orner son travail, en dépit des dénigremens dont il a cru pouvoir poursuivre le mien, il lui était loisible du moins d'imiter l'exemple de M. d'Arneth qui, en m'empruntant vingt ou vingt et une pièces, n'avait pas commis l'inadvertance de le taire.

Avant le rôle politique où l'entraîna la fatalité, avant les rêves téméraires de réaction et ces terribles menaces de l'avenir sortant de toutes parts des embarras du présent, Marie-Antoinette s'était franchement nationalisée Française, et ce mot sanglant : « l'Autrichienne, » dont les clubs l'avaient poursuivie et qui fit tomber sa tête, n'était qu'un cruel et gratuit outrage. Et cependant M. Geffroy, poursuivant sa thèse, proteste, comme peu vraisemblables, contre les paroles mêmes de cette princesse qui, en présence d'un triomphe de son mari, se dit « Française jusqu'aux ongles, Française avant d'être Allemande. » Qu'il efface donc ce qu'elle a fait pour le souvenir du chevalier d'Assas, et cette grâce tout exceptionnelle dont elle a honoré, bien qu'étranger, le comte Charles de Stedingk, en l'invitant à ses petits soupers, à raison de sa brillante conduite dans nos armées en Amérique; qu'il efface également ce témoignage du comte de Ségur : « elle me parla du succès de nos armées sur terre et sur mer, et des avantages d'une paix glorieuse pour la France, avec la fierté et le sentiment d'une reine, et d'une reine française (1). » Qu'il efface donc aussi les paroles si souvent répétées de Marie-Thérèse à sa fille, qui avait oublié l'allemand : « On est étonné du peu d'empressement et de protection que vous avez pour les Allemands (2). » — « On répète partout que les Allemands ne sont pas distingués par vous; rendez justice au vrai mérite de cette nation. » — « Faites des bontés à tous les Allemands, surtout ceux de mes sujets et des premières maisons. » — « Ne tombez pas dans les défauts où toute la famille royale de France est tombée depuis longues années. » — « N'adoptez pas la légèreté françoise; restez bonne Allemande. » — « Ne soyez pas honteuse d'être Allemande jusqu'aux gaucheries. » — « Voyez plus souvent Mercy, ne craignez pas les qu'en-dira-t-on? » — Laissez-vous conduire par Mercy. » — « Écoutez et suivez les conseils de Mercy;

(1) *Mémoires ou Souvenirs*, t. II, p. 5.
(2) Arneth, p. 32.

suivez sans hésiter et avec confiance tout ce qu'il vous dira ou exigera. » Mercy! toujours Mercy! Est-ce que le retour incessant de pareils avis n'est pas la preuve que la dauphine, que la reine ne s'y conformait pas; qu'en un mot elle était trop Française pour la cour de Vienne, qui tentait par tous les moyens de la séduire et d'en faire un des ressorts, une des sentinelles avancées de sa politique à Versailles, et qui n'y réussissait qu'en vaines paroles?

Joseph II, avant d'avoir visité la France, qu'il quitta plein d'étonnement et d'une sorte de jalousie, avait, encore plus que son père, des préjugés contre la nation, et surtout contre les mœurs de la cour de Versailles. En quittant le pays, il exprima d'une manière très nette et très vive l'estime qu'il emportait pour la personne de sa sœur.

« L'empereur, écrivait Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, a été touché de vous goûter. Il trouvoit une grande douceur dans votre conversation et amitié. Je ne le trahis pas en mettant ses propres paroles, que je ne pourrois jamais rendre si bien :

« J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur. J'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avois renoncé, mais je vois que le goût ne m'avoit pas quitté. Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle sans m'apercevoir comment elles s'écouloient. Sa sensibilité au départ étoit grande, sa contenance bonne; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller (1). »

Vingt jours avant cette lettre de l'impératrice, Joseph lui-même, s'épanchant en toute familiarité dans une lettre à sa sœur Christine, lui avait dit :

« La reine est une femme charmante en vérité, et sans sa figure elle devroit plaire par sa façon de s'expliquer et l'assaisonnement qu'elle sait donner à toutes les choses qu'elle dit (2). » Et plus tard : « Je suis charmé que la reine et ses enfans se portent bien; mais elle est un peu francisée, et du bon gros allemand il n'y a plus que la figure (3). »

Ne trouve-t-on pas encore dans les lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à sa sœur des mots qui prouvent combien elle était ravie d'être devenue Française? « Je sens tous les jours de plus en plus ce que ma chère maman a fait pour mon établissement. J'étois la dernière de toutes, et elle m'a traitée en aînée; aussi mon âme est-elle remplie de la plus tendre reconnoissance (4). »

(1) Schlosshof, 29 juin 1777. Arneth, p. 212.
(2) 9 juin 1777, page 17 de mon troisième volume.
(3) 31 août 1786, page 141 de mon troisième volume.
(4) Arneth, p. 90, 14 juin 1773.

Et plus loin : « Quoique Dieu m'a fait naître dans le rang que j'occupe aujourd'hui, je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi, la dernière de vos enfans, pour le plus beau royaume de l'Europe. Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins et de travail pour me procurer ce bel établissement. Je n'ai jamais tant désiré de pouvoir me mettre à ses pieds, l'embrasser, lui montrer mon âme tout entière, et lui faire voir comme elle est pénétrée de respect, de tendresse et de reconnoissance (1). »

« Quel bon peuple que les François ! » disait-elle à son entrée en France. « La nation est excellente, dit-elle ailleurs; les critiques et oppositions de mon frère ne font que me renforcer encore dans ces idées. » Plus tard, les élémens de sympathie sont les mêmes.

Que veut-on de plus ? Mais quoi ! préoccupé d'une pensée d'opposition, on la porte à son insu jusqu'à l'extrême pour achever, s'il est possible, de jeter le doute sur l'authenticité de documens sincères et de déprécier un recueil qui n'a contre lui que le tort impardonnable du succès.

« Prêter à Marie-Antoinette un sentiment libéral, ardent, exclusif, de nationalité française, ajoute M. Geffroy, serait une de ces fausses vues qu'ont autorisées les récentes publications suscitées par la généreuse réaction de notre temps en faveur de sa mémoire. » A la bonne heure : n'exagérons rien de part ni d'autre. Si l'union constante des deux cours de France et d'Autriche n'a cessé de paraître à Marie-Antoinette la condition de leur salut; si jamais elle n'a fait difficulté d'admettre un grand nombre d'étrangers à la cour de Versailles, qu'y a-t-il là d'anti-français? Cette vieille France, l'étranger le sait à merveille, a toujours été l'*Eldorado* de ce qui vient du dehors. L'affluence des étrangers, souvent même à l'exclusion des nationaux, a toujours été l'un des attributs de notre hospitalité de cour sous toutes les monarchies. Eh ! mon Dieu, Française ! l'infortunée reine l'a été par sa fille, par ses deux dauphins; elle l'a été même par ses défauts comme par ses qualités; elle l'a été par son caractère, par sa grâce, par son charme, par la mobilité de son esprit. Elle ne demandait pas mieux que de s'assimiler de tout son être aux entrailles du pays. Elle a été tout ce qu'elle devait, tout ce qu'elle pouvait se montrer selon son cœur et selon sa chair au milieu des épouvantables circonstances sous lesquelles était comprimé l'essor de ses sentimens. Elle avait ses préjugés d'éducation, elle

(1) 14 mai 1774. Arneth, p. 107.

avait ce que l'aveugle postérité, qui juge trop à son point de vue actuel, lui a reproché, l'orgueil de race. D'accord. Elle ne s'était pas laissé porter au flot des grandes idées de réforme du siècle; en un mot, la révolution avait marché beaucoup trop vite pour qu'elle en pût suivre le pas.

Enflammé par toutes les grandes pensées qui ont occupé l'esprit humain depuis l'origine des sociétés, saisi de cet enthousiasme philosophique dont l'Amérique devenue indépendante avait donné l'exemple, 89 avait entrepris d'achever l'œuvre de Louis XVI et de Turgot en abolissant à jamais la torture et les corvées; il avait, par l'organe de la constituante, proclamé la liberté des cultes la plus complète, remis la religion à sa véritable place, c'est-à-dire dans le sanctuaire de la conscience, et, prenant la liberté pour but et pour moyen, il avait proclamé la liberté civile pour tous, l'égalité de tous devant la loi, et répandu un bien-être général par la division des fortunes. Mais, encore une fois, la révolution avait marché trop vite pour la reine : elle eut peur des concessions faites, elle eut peur de la guerre civile, elle eut peur de la guerre étrangère et de l'émigration, qui les appelait toutes deux; trop d'horreurs avaient accompagné les élans généreux et calomnié la liberté, trop de fois le couteau lui avait été mis sur la gorge pour qu'elle dût croire que les commotions sanglantes pussent aboutir à étendre et consolider les notions de justice, à placer plus haut l'avenir social. Les surprises de la première heure l'avaient montrée frivole. Elle s'est bien corrigée de ces funestes surprises, elle les a bien expiées par ses luttes, par ses dévouemens héroïques, par les cruelles stations de son martyre de 89, de 91, de 92, de 93. Que de fois, à l'offre de la faire évader avec ses enfans, n'a-t-elle pas répondu que son sort était inséparable de celui du roi de France, et qu'elle ne partirait qu'avec lui! Elle s'est défendue sans jamais frapper, et de fait quel est donc le sang français qui jamais ait pu crier contre elle? M. Cuvillier-Fleury a raison, « le patriotisme l'accusait, la démagogie l'a condamnée, l'humanité l'absout (1). »

Eh quoi! toutes ces victimes, monarchistes comme elle, livrées aux tigres de la ménagerie de Marat, de Chaumette et d'Hébert, n'étaient-elles donc pas françaises?

Malheureuse reine! calomniée de son vivant, immolée comme trop Autrichienne; trop Française pour les Allemands, aujourd'hui trop Autrichienne encore pour certains critiques français qui, importunés de ce qu'on relève une reine, ne voient que des paroles

(1) *Études et Portraits*, Marie-Antoinette.

menteuses et de mélodrame dans de sincères et légitimes accens de douleur et d'angoisse, et qui donnent le nom de *période de l'expiation* au temps de son emprisonnement, de son procès et de sa mort!

F. FEUILLET DE CONCHES.

Comme il était facile de le prévoir, M. Geffroy a voulu user de son droit de réplique; nous mettons sa réponse sous les yeux de nos lecteurs : ils se trouveront ainsi à même de pouvoir conclure, et auront entre les mains tous les élémens d'information dans ce débat.

Il y a beaucoup de choses dans les nombreuses pages qu'on vient de lire. Je ne dirai qu'un mot de ce qui s'y trouve d'exclusivement personnel et qu'il conviendrait d'écarter d'abord. M. Feuillet répète sans cesse qu'on l'attaque et qu'il se défend; il eût dit plus justement qu'on attaque l'authenticité d'un certain nombre de pièces publiées par M. d'Hunolstein et par lui, et qu'il défend son propre avis. Si j'avais pu ne pas nommer M. Feuillet, je l'eusse fait; mais comment désigner son recueil? Il est clair en tout cas que c'est l'éditeur seul qui a été dénommé, c'est l'éditeur dont j'ai dit les variantes, c'est l'éditeur dont j'ai combattu l'opinion : la personne de M. Feuillet n'a été ici nullement mise en cause. Mon rôle a été fort simple, et le voici dans toute sa sincérité. Amené par les études dont je m'occupais à consulter les livres de MM. d'Hunolstein et Feuillet de Conches, j'ai dû faire un examen scrupuleux des doutes émis en France et en Allemagne, j'ai eu le strict devoir de me former à moi-même une conviction raisonnée, et, cette conviction une fois acquise, de l'exprimer, qu'elle se trouvât favorable ou contraire aux éditeurs français. C'était mon droit, et, je le répète, c'était mon devoir au nom de la vérité, au nom des plus nobles figures historiques, au nom de nos plus graves souvenirs. Ne rendait-on pas d'ailleurs un service à nos éditeurs eux-mêmes en leur démontrant qu'un faussaire les avait trompés? J'ai toutefois voulu, pour ma part, ne présenter d'abord que les considérations morales et littéraires (1); j'obtenais ainsi ce double résultat d'avoir suffisamment dénoncé l'apocryphe sans avoir dû montrer par le menu les erreurs commises. En présence des premiers doutes, l'un de nos deux édi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1865.

teurs, M. le comte d'Hunolstein, avait provoqué de lui-même l'examen; M. Feuillet, lui, s'est irrité, et la publicité qu'il a donnée, il y a déjà six mois, à son langage tout au moins peu mesuré, a conduit pour ainsi dire malgré eux dans la carrière ceux-là mêmes qui se proposaient de garder et qui avaient gardé en effet jusqu'alors une excessive réserve. En vérité il ne devra accuser que lui seul si le résultat n'est pas à son entière satisfaction.

J'ai contesté d'abord l'authenticité de quelques lettres attribuées à Louis XVI. Dès le commencement du siècle, une fausse correspondance de ce roi fut fabriquée par Sulpice de La Platière et Babié. Ce dernier a raconté vers la fin de sa vie comment, l'idée leur étant venue à tous deux de hasarder, pour gagner quelque argent, cette petite spéculation, ils se mirent à l'œuvre. « Tous les matins, dit-il, je me rendais chez Sulpice de La Platière, et là, en prenant du thé, nous fabriquions quelques lettres; quand nous en eûmes une quantité suffisante, nous vendîmes notre travail à M. L..., qui nous en donna cent louis. » On n'est pas plus franc; nous aurions besoin, nous aussi, de pareilles confessions et de plus complètes encore, car de nos jours on ne s'est pas contenté d'inventer des lettres, on a fabriqué des autographes.

J'ai discuté en premier lieu une prétendue lettre de Louis XVI affirmant qu'il a été entendre à Paris l'opéra d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck. J'ai dit : Il est de tradition que le roi n'allait pas de Versailles aux spectacles de Paris; le roi n'assistait pas à cette représentation du 13 janvier 1775; il faut donc que la lettre soit fausse. M. Feuillet répond que le roi y était *incognito*, « une lettre de Gluck l'atteste. » A la bonne heure, voilà une démonstration. Elle m'étonne, car les journaux du temps, qui ne taisent rien de la cour, parlent au long de cette soirée, énumèrent avec soin les personnes royales qui y sont présentes, et ne nomment pas le roi. Si je consulte le *Journal* manuscrit de Louis XVI, où sont marquées avec un soin minutieux toutes ses sorties, je lis, à la date du 13 janvier 1775 : « tiré aux lisières, tué 141 pièces; » pas un mot de plus. Louis XVI allant à l'Opéra de Paris après une journée si laborieuse, singulier démenti à toutes ses habitudes. L'*incognito* m'étonne quand le roi dit à son ministre qu'il a complimenté l'auteur après le spectacle, et qu'on doit préparer un présent; tout cela est d'allure bien officielle après un *incognito* si sévère;... mais enfin, dit M. Feuillet, il y a une lettre de Gluck. Voyons la lettre. Est-elle de bonne provenance? est-elle autographe? Mais quoi! M. Feuillet ne répond à aucune de ces questions; il ne produit pas même la pièce de lui connue qui serait son seul appui... Que veut-il que nous fassions de sa prétendue preuve? Jusqu'à ce qu'il ait publié ce document avec des témoignages suffisans d'authenticité, nous sommes bien forcés de

tenir sa lettre pour entièrement apocryphe. — J'ai contesté ensuite une prétendue lettre de Louis XVI à M. de Breteuil sur le cardinal de Rohan et le tout récent arrêt rendu dans l'affaire du collier. J'ai dit que l'expression de *chevalier des ordres du roi* appliquée au cardinal, qui était à un double titre commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et ne faisait pas partie de l'ordre de Saint-Louis, me semblait être une erreur que le roi n'aurait pas commise; j'ai demandé du moins s'il y avait des textes de nature à autoriser cette désignation. M. Feuillet n'a rien produit qui dissipât mon doute. Quant à la date du 1er septembre, qui ne peut convenir à cette lettre, puisque l'arrêt du parlement est du 31 mai, M. Feuillet répond que cette fausse date se trouve inscrite sur son autographe par une main étrangère, « celle de je ne sais quel possesseur antérieur. » Il présente la même explication pour la date, également fausse, d'une lettre de Louis XVI sur la procession de la Fête-Dieu. Dans l'un ni l'autre cas, sa réponse ne paraît acceptable. Si en effet ces deux fausses dates s'étaient trouvées d'une écriture différente des textes mêmes, il n'y aurait pas eu lieu pour M. Feuillet de transcrire de pures erreurs commises par le premier venu; M. Campardon, archiviste, et fort compétent en de telles matières, reproduisant dans son livre sur l'affaire du collier l'autographe de la lettre de Louis XVI d'après la collection de M. Feuillet, aurait certainement remarqué cette différence. M. Feuillet lui-même donne encore cette fausse date comme autographe en tête d'une lettre de Marie-Antoinette à sa sœur Marie-Christine, et M. d'Hunolstein, publiant la même lettre, donne aussi les mots : « ce 1er septembre, » comme faisant partie de l'original autographe. M. Feuillet a eu, quant à lui, une telle confiance dans cette fausse date qu'il l'a introduite jusque dans le texte de ses commentaires. « L'arrêt fut rendu, dit-il, le 31 août (au lieu du 31 mai) 1786. » Or, si l'écriture des dates a pu tromper jusqu'à trois personnes expérimentées, y compris M. Feuillet, n'est-il pas évident que c'était par sa ressemblance avec l'écriture du roi ou de la reine? Et s'il en est ainsi, pourquoi ces trois personnes ne se seraient-elles pas trompées également à l'écriture des lettres mêmes? Encore un effort, et M. Feuillet, qui se dit désormais éclairé sur le premier point, ne nous refusera pas le reste. — En tout cas, je recueille en passant un précieux indice en vue de l'utile recherche sur les provenances : cette erreur identique qui se présente sur plusieurs documens de M. Feuillet et sur une pièce importante dans la collection de M. d'Hunolstein, il est clair qu'elle provient d'une même main; si ce n'est pas celle du fabricateur lui-même, c'est du moins celle d'un possesseur commun. Ce possesseur n'est pas M. Feuillet, puisqu'il déclare qu'il a appris pour la première fois l'existence de ces lettres que possédait M. d'Hu-

nolstein par la publication de ce dernier; ce n'est pas non plus M. d'Hunolstein lui-même, puisqu'il dit dans son *avertissement :* « Toutes les pièces qui font partie de notre collection, nous les avons acquises depuis un certain nombre d'années, ainsi que M. Feuillet a peut-être pu le savoir. » Ce n'est donc ni l'un ni l'autre; mais il n'y aurait pas besoin de remonter bien haut, car l'heureux et maladroit possesseur a connu l'article *Rohan* de la *Biographie universelle* ou bien la continuation de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault; à l'un ou à l'autre ouvrage, où elle se trouve en toutes lettres, il a dû emprunter son erreur.

Pour en finir avec les lettres de Louis XVI, je me suis étonné des changemens pratiqués par l'éditeur dans son second tirage : *monsieur Turgot* au lieu de *mon cher Turgot,* et, page 82, *monsieur* au lieu de *mon cher Malesherbes.* A cette remarque M. Feuillet reconnaît bien la malignité humaine. Avec un peu de bonne volonté, dit-il, l'explication de ces changemens n'était-elle pas facile à trouver? « Même nombre de caractères, mauvaise lecture, faute typographique... » Comment? même nombre de caractères entre *monsieur* et *mon cher Malesherbes!* M. Feuillet y voit double! D'ailleurs comment s'expliquer la coïncidence de ces fautes typographiques avec la suppression, dans l'introduction du second tirage, des lignes par lesquelles l'éditeur nous avait trop charitablement avertis que les lettres fausses de Louis XVI se reconnaissent souvent à cette expression malséante : « mon cher, » adressée à un de ses ministres?

Si, pour ce qui regarde ces prétendues lettres de Louis XVI, la cause est entendue, quelle confiance veut-on que nous ayons dans les autres pièces de cette série, lorsqu'on n'indique pas de provenance qu'il soit facile de vérifier? Cela est très fâcheux, car il y en a d'authentiques dans le nombre; mais il devient très difficile de les distinguer. J'en ai retrouvé plusieurs à nos archives générales, avec d'autres qu'on s'étonne que M. Feuillet n'ait pas données. J'y ai retrouvé par exemple cette lettre de Louis XVI à Bailly, Marly, 16 juin 1789, que l'éditeur a imprimée deux fois dans son recueil, — dans son premier volume d'abord d'après les archives, et puis dans son troisième volume d'après la collection de M. Guizot. Sont-ce deux originaux authentiques, ou bien l'une des deux pièces l'est-elle seule? que de points encore à éclaircir!

Passons aux lettres de Marie-Antoinette. J'ai contesté, sauf deux, toutes celles à la mère et aux sœurs qui se trouvent dans les deux recueils français. J'avais présenté les raisons morales et littéraires dans la *Revue* du 15 septembre 1865, et j'ajoutais quelques-unes des plus fortes preuves matérielles; ce n'étaient pas là des assertions non démontrées. Je n'ai aujourd'hui qu'à chercher si par sa

réponse M. Feuillet a, sur ce nouveau terrain, réédifié ses ruines. — Il avance au préalable que les lettres contestées forment une très faible et très peu importante partie de son vaste recueil. A-t-il toujours été de cet avis? Quant à la quantité, peu importe que la série soit plus nombreuse dans le volume de M. d'Hunolstein; quoi que dise et fasse M. Feuillet, sa cause, — je veux dire, bien entendu, la cause de son recueil, — est fatalement liée à celle de l'autre publication française, tant il est clair que les lettres publiées par M. d'Hunolstein sont des mêmes mains que les siennes, tant il est clair aussi que l'une et l'autre série ont eu mêmes destinées; une vingtaine environ sont d'ailleurs communes, M. d'Hunolstein les donnant d'après ses originaux autographes, et M. Feuillet d'après ses minutes non moins autographes. Quant à l'importance de ces lettres, M. Feuillet est bien ingrat, s'il les dédaigne aujourd'hui. N'est-ce pas là cette fameuse correspondance de la dauphine et de la jeune reine lue d'abord dans quelques sanctuaires privilégiés, et dont la publication, si fort annoncée à l'avance, était hâtée de nos vœux? Livrées à la publicité, n'ont-elles pas ému les cœurs, jusqu'à ce qu'une autre révélation nous arrivât de Vienne pour nous instruire au vrai sur la jeunesse de Marie-Antoinette, et nous permettre de couper court à une mystification dont nos deux éditeurs étaient les premières victimes? Jeter aujourd'hui la pierre à ces lettres tout en persistant à les croire authentiques, ce serait beaucoup rabattre d'un ancien et concevable orgueil.

Il n'y a pas besoin, ce semble, d'une argumentation bien longue pour montrer que M. Feuillet n'a réfuté aucune de nos objections. Sur quoi en effet s'appuie la thèse de l'authenticité? Nous donne-t-on de suffisantes indications de provenance? Non; M. Feuillet continue de se taire sur ce point, et il y a lieu de le regretter. A la vérité, il invoque de graves raisons pour expliquer son silence : un honorable sentiment de discrétion, le respect d'une certaine pudeur devant la publicité, une noble confiance dans les personnes libérales qui lui communiquent leurs trésors. Voilà qui est parfait. Comment arrivé-t-il par malheur que, sauf une lettre à Marie-Thérèse et une à Marie-Christine, toute cette double série, offrant une entière identité de ton moral, d'accent littéraire, d'erreurs sur les noms, sur les signatures, sur les formules de politesse, manque également de toute claire indication à cet égard? On a vu le seul renseignement donné à ce sujet par M. d'Hunolstein; M. Feuillet, lui, met au bas de ses lettres à la mère et aux sœurs ces mots : « autographe de mon cabinet, » qui ne nous instruisent pas beaucoup, ou bien il indique comme source, pour un certain nombre de pièces importantes, un certain *cahier de lettres* dont nous parlerons tout à l'heure, quand lui-même nous y aura amené. Si les préten-

dues lettres de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse et aux sœurs sont dépourvues de toute suffisante indication de provenance, sur quoi se veut-on fonder pour en soutenir l'authenticité? Sur la vraisemblance littéraire et morale? Nous l'avons contestée; quand même d'ailleurs nous accorderions cette vraisemblance, il faudrait quelque chose de plus. Sur la concordance extérieure de ces lettres avec les documens irrécusables? Elles sont maintes fois en contradiction flagrante avec eux. Il n'y a, à vrai dire, qu'un seul argument : c'est qu'elles sont, à ce qu'on croit, autographes. Cela prouvé, il est clair que toutes les objections tomberaient; ce serait à nous de nous en tirer comme nous pourrions, et nos deux éditeurs, les bras croisés, prendraient en pitié l'embarras des sceptiques. Mais cet unique argument n'est-il donc pas ruiné par la seule comparaison de la véritable écriture de Marie-Antoinette, suivant les *fac-simile* de Vienne, avec l'écriture des lettres apocryphes, qui reproduit le caractère dont s'est servie la reine seulement dans la seconde partie de sa vie? M. Feuillet cependant ne nous donne pas gain de cause sur ce point : suivons-le dans son raisonnement.

Il accorde que Marie-Antoinette n'a pas toujours eu la même écriture, et l'année 1774 est à ses yeux l'époque de la transformation définitive de la première manière à la seconde. Nous disons, nous, ayant sous les yeux les *fac-simile* de Vienne, de nos archives et de la mairie de Versailles, que cette écriture ne s'est fixée que vers 1780; mais peu importe : ne discutons pas sur cette date et accordons le plus possible à M. Feuillet, en nous efforçant de résumer avec une loyale exactitude les huit pages qu'il a consacrées — ce n'est pas trop — à ce sujet important. Comment va-t-il expliquer la différence avouée entre l'écriture authentique des *fac-simile* de Vienne et celle des autographes que nous contestons? Rien de plus simple à son gré : cette dernière écriture n'est pas celle de la dauphine; c'est celle de son secrétaire de la main! « Écrivant mal, dit-il, elle faisait le plus souvent écrire pour elle jusqu'au jour où elle se produisit avec sa plume métamorphosée... Marie-Antoinette, à l'exemple de presque tous les rois et de quelques reines de France, avait son secrétaire de la main » chargé de reproduire son écriture. Voilà le mystère éclairci, voilà l'explication demandée; « tous tant que nous sommes, continue M. Feuillet, nous avions pris le change. J'ai réussi à fournir des élémens de conviction sur ce point, et je m'en applaudis. » Nous ne demanderions pas mieux, nous aussi, que d'applaudir; mais achevez du moins le raisonnement avant de chanter victoire. Nous vous accordons que Marie-Antoinette, à l'exemple de Catherine et Marie de Médicis, de Jeanne d'Albret, de la reine Anne, de Mme de Maintenon, de Henri IV, de Louis XIII,

de Richelieu, de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVIII et du baron Gérard, ait eu un secrétaire de la main; soit, et après? qu'est-ce que vous en concluez? Que les prétendus autographes des premières années, de 1770 à 1774, sont de ce secrétaire de la main? Oui; vous le dites en toutes lettres une page plus bas. Qu'est-ce à dire? Le secrétaire de la main aurait imité et reproduit en 1770 l'écriture que la reine devait avoir plusieurs années après! O prodige!

Il peut sembler maintenant superflu de revenir sur les défauts de concordance, les contradictions, les impossibilités, dont fourmillent les prétendues lettres à Marie-Thérèse et aux sœurs. Voyons toutefois par quelle sorte de procédé M. Feuillet triomphe de cette série d'objections. Sa réponse en offre un intéressant exemple à propos de la fameuse lettre sur Mme Du Barry. On avait dit à M. Feuillet comme à M. d'Hunolstein : Votre lettre est fausse par plusieurs raisons, notamment parce qu'elle fait dire à Marie-Antoinette : « Quant à la Du Barry, dont je ne vous ai jamais *parlé*, » alors que, depuis dix-huit mois, la correspondance roule constamment et avec une remarquable insistance sur la Du Barry. M. Feuillet reconnut tout d'abord que ce texte ne pouvait soutenir l'examen, et il répondit que sa transcription était erronée : sa minute autographe donnait, à y regarder de près, *reparlé*. A cette seconde lecture il en ajouta peu de temps après une troisième (page 37 de l'introduction du 3e volume) : « Je ne vous ai *pas encore* parlé. » Voici maintenant que M. Feuillet nous donne une quatrième lecture : « Je ne vous ai jamais *assez* reparlé. » Cependant, tandis que la minute autographe de M. Feuillet se transfigure, l'original autographe de M. d'Hunolstein ne bouge pas, lui, et porte aujourd'hui comme hier ce texte primitif : « La Du Barry, dont je ne vous ai jamais parlé. » Après avoir découvert sa quatrième lecture, M. Feuillet s'écrie avec un air de défi : « Discutez donc maintenant! » Non, certes! M. Feuillet peut défier tout à son aise; son terrain est par trop mouvant : nous ne l'y suivrons pas.

Autre exemple. Comment renverse-t-il l'objection tirée de la mauvaise signature *Marie-Antoinette* au lieu d'*Antoinette* au bas des lettres de famille? Il oppose d'abord un *fac-simile* de la lettre à Marie-Thérèse, 14 juin 1777, inséré dans son troisième volume et signé en effet des deux noms. Malheureusement M. d'Arneth a déclaré apocryphe la pièce que ce *fac-simile* reproduit, et M. Feuillet n'a pas fait la preuve. Le texte de la lettre est parfaitement authentique : on la trouve aux archives de Vienne, en copie et sans signature, dans un cahier contenant une partie de la correspondance de la reine avec Mercy; mais l'original, d'où l'a-t-on obtenu? M. Feuillet a pu être trompé ici comme ailleurs. Mêmes observa-

tions pour une lettre de Marie-Antoinette à Joseph II (page 102 du Ier volume). — M. Feuillet oppose encore le billet adressé par la dauphine à Marie-Thérèse, de Versailles, 16 mai 1770, aussitôt après la célébration du mariage : « Je me suis échappée du grand cercle dans ma grande toilette de mariée, etc. » Ce billet est signé, dans son premier volume comme dans le recueil de M. d'Hunolstein, *Marie-Antoinette;* mais M. Feuillet sait très bien ce que j'ai à lui répondre. Dans son second tirage, il indique ce billet, avec une quinzaine d'autres lettres, comme emprunté d'un certain « *cahier de lettres de l'archiduchesse dauphine de France. — Archives impériales de Vienne.* Ce cahier, ajoute-t-il, copié avec exactitude et par numéro, a été malheureusement négligé. On peut juger par la pagination qu'il a de très nombreuses lacunes. » Il me faut répéter à M. Feuillet ce que je lui ai déjà dit en janvier dernier : son indication, qui paraît fort claire, est ou obscure, ou incomplète, ou erronée, car les archivistes de Vienne affirment qu'ils n'ont jamais connu et qu'ils ne connaissent pas un tel cahier. — Quant aux signatures officielles de Versailles, quant aux lettres à la landgravine de Hesse-Darmstadt, il est trop clair qu'elles n'ont rien à faire ici, où il ne s'agit que des lettres de famille.

Et, pour ce qui est de Marie-Christine, comment raisonne M. Feuillet? On lui a dit que, par beaucoup de raisons, une correspondance intime et active entre les deux sœurs avant 1786 était absolument invraisemblable; il répond que Marie-Antoinette a reçu de Marie-Christine, au mois de novembre 1770, un présent, que le 15 août 1789 elle a voulu écrire à sa sœur de Bruxelles, que le 13 octobre de la même année, puis le 11 janvier et le 5 septembre 91, il y a encore des traces de relations entre elles. « Ce sont là, dit-il, des preuves irrécusables qu'il y eut entre les deux sœurs de nombreuses occasions de relations épistolaires. » Et voilà comment on vous démontre qu'il y a eu *avant* 1786 cette série d'épanchemens et de confidences que nous lisons dans les deux recueils français!

Après cela, M. Feuillet veut bien faire quelques concessions : voyez plutôt son second tirage. Si la signature *Marie-Antoinette* reste quelquefois encore au bas de lettres de famille, assez souvent (j'en ai sous les yeux une dizaine d'exemples), ou bien le seul nom d'*Antoinette* se trouve au lieu du double nom, ou bien la signature que donnait le premier tirage a entièrement disparu. Ne faites pas remarquer ces changemens, qui rappellent ceux de *mon cher* en *monsieur;* ne signalez pas le nom de *Christine* ici changé en celui de *Marie;* ne parlez pas non plus de seize lettres au moins de Mme Élisabeth tronquées étrangement dans le premier tirage, alors qu'on nous annonçait une publication scrupuleuse d'après les ori-

ginaux, obtenus de M. de Raigecourt dès 1856 : on vous répondrait de haut, comme pour *mon cher* et *monsieur*, coquilles! pures coquilles! — « Discutez donc maintenant! »

Passons aux lettres du temps de la révolution, dont j'ai contesté quelques-unes concernant Mirabeau. Nous sommes ici sur un autre terrain, où la démonstration de l'apocryphe est beaucoup moins facile. Dans cette nouvelle période en effet, les fabricateurs rencontraient des lettres connues et authentiques de Marie-Antoinette en nombre suffisant pour leur fournir des points de repère et les préserver des plus choquantes contradictions; de plus l'écriture de la reine pendant cette seconde moitié de sa vie leur était familière; il serait dès lors plus malaisé de reconnaître les faux autographes : cela devient affaire d'archiviste et d'expert. — J'ai déclaré que certaines lettres sur Mirabeau ne m'inspiraient aucune confiance; je n'ai toutefois pas contesté, comme le suppose gratuitement M. Feuillet, je n'ai pas déchiré de ma « dent superbe » celle du 22 avril 1790 au baron de Flachslanden. C'est jouer de malheur que de se tromper de la sorte, car cette lettre est une de celles sur la provenance desquelles je suis le mieux édifié; je l'ai tenue pour authentique. Je n'en puis dire autant d'une série que donnent les deux recueils français (1). La première de ces lettres, adressée à Joseph II, est maladroitement signée *Marie-Antoinette* et se termine par la formule non authentique du baisement de mains : cette formule se retrouve dans la lettre du 7 juillet à Léopold; mais d'autres motifs plus généraux interviennent et font condamner la série dans son ensemble. On a, dans le second volume de M. d'Arneth, pour cette période de quelques mois, une correspondance de Marie-Antoinette avec son frère qui paraît sans lacune, sauf une réponse perdue de Léopold, et où ne paraît pas une fois le nom de Mirabeau : il y est exclusivement question d'affaires de famille ou bien de politique extérieure. Pourquoi la reine aurait-elle fait au sujet du seul Mirabeau une exception à ce qui semble avoir été une règle? Croit-on que, pour la cour, Mirabeau apparaissait avec le prestige que sa mémoire a maintenant pour nous? « Quoique ces gens-là ne soient pas estimables, écrivait Louis XVI, et que j'aie payé le premier très chèrement, cependant je crois qu'ils peuvent me rendre service. » Vous l'entendez : Mirabeau n'est que le premier parmi « ces gens-là; » on reçoit les mémoires de Bergasse en même temps que les siens; Mirabeau ne se distingue de « ces gens-là, » aux yeux de la cour, que par son immoralité et son besoin d'argent. Si d'ailleurs Marie-Antoinette a parlé si instamment de Mirabeau à Léopold, par quel

(1) Deux leur sont communes, celles du 7 juillet et du 22 octobre 1790; le volume de M. d'Hunolstein donne seul une lettre de Joseph II du 26 février, un billet de juin et deux lettres des 27 octobre et 14 novembre de la même année.

hasard se fait-il que nulle de ces lettres si dramatiques ne se rencontre à Vienne, tandis que nos éditeurs français en possèdent à eux deux une série? Pourquoi nulle indication de provenance qui rende une vérification possible? Enfin quelques-unes de ces lettres offrent certaines analogies trop frappantes avec les documens qui sont dans le livre de M. de Bacourt. A des preuves comme celles qui autorisent la lettre du 22 avril nous nous serions rendu.

Veut-on savoir ce qui me rend, pour ma part, si défiant? C'est que, dans cette nouvelle période des années de la révolution, je rencontre, sans le vouloir, une démonstration aussi éclatante que l'était tout à l'heure celle de la fausse écriture. Il y a aux archives du ministère des affaires étrangères de Suède, à Stockholm, en original, une lettre de Fersen à Gustave III, datée du 1er janvier 1792, dont j'ai la copie. Fersen écrit de Bruxelles, où il se trouve avec Mercy; tous deux sont les intermédiaires de la reine avec les souverains étrangers. Après avoir expliqué de son mieux les récentes dispositions de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Fersen dit au roi de Suède : « Pour vous donner, sire, une idée plus précise des sentimens du roi et de la reine, voici quelques passages de la lettre que cette princesse écrit au comte de Mercy. » Suivent quatre fragmens séparés par des points. Cette lettre de Marie-Antoinette à Mercy, je la trouve dans le nouveau volume de M. d'Arneth; elle porte la date du 16 décembre, que Fersen n'avait point indiquée. J'y reconnais naturellement, dans l'ordre où Fersen les a cités, les quatre fragmens de Stockholm, reliés entre eux par d'importans développemens que Fersen n'avait pas jugé à propos de communiquer à son roi. Jusqu'ici tout va bien; mais voici que je rencontre chez M. d'Hunolstein une lettre de Marie-Antoinette à Mercy, dans laquelle, si les quatre fragmens de Stockholm sont reproduits intégralement, les lacunes sont comblées par quelques lignes insignifiantes pour le fond et pour la forme, et différentes en tout des passages correspondans qui sont à Vienne. Comment expliquer ces ressemblances et ces différences? Dira-t-on, comme on l'a dit si souvent, que la reine écrivait plusieurs fois la même lettre pour l'envoyer par diverses occasions, et qu'elle pouvait faire des variantes? Mais comment les variantes, — y compris la date arbitraire, 7 décembre, — ne porteraient-elles que sur les lacunes de Fersen, et pourquoi la lettre de M. d'Hunolstein serait-elle, pour le reste, si semblable à celle de Stockholm, que trois lignes soulignées par Fersen dans un des fragmens qu'il cite à Gustave III se retrouvent soulignées ici, mais non pas dans la lettre de Vienne? — Ce n'est pas tout; voici le couronnement. La vraie lettre, celle des archives autrichiennes, se termine par deux lignes en chiffre, dans lesquelles la reine dit : « Pour plus de précau-

tion, je me suis servie de la main d'un homme sur lequel je compte entièrement. » Et cette même lettre figure en autographe dans la collection de M. d'Hunolstein! — M. Feuillet n'est pas chargé de répondre pour M. d'Hunolstein, je le sais; mais lui-même, en présence de cet épisode où son recueil n'est pas intéressé, peut-il ne pas reconnaître qu'il y ait eu ici fabrication évidente? Y a-t-il quelque hypothèse au monde qui puisse autoriser une autre explication?

Que sert maintenant de continuer cette réplique? sera-ce pour dire à M. Feuillet qu'il abuse, dans ses raisonnemens, du procédé qui consiste à répondre à la question par la question même? Veut-il prouver par exemple que Vermond prenait part à la correspondance de la reine, il s'appuie sur de prétendues corrections de la main de l'abbé en trois lettres à Marie-Thérèse et à Marie-Christine qui sont précisément des plus contestées. Veut-il montrer que Marie-Antoinette avait une tournure d'esprit littéraire, il invoque les lettres de même farine offrant des citations d'*Esther* et d'*Athalie*. Veut-il me réfuter à propos de la lettre de Louis XVI à Breteuil sur Rohan et le jugement du collier : « la critique tombe sur Louis XVI, dit-il, pour lequel je demande indulgence. Sa lettre offre les caractères les moins douteux de l'authenticité. » — Faudra-t-il faire voir que M. Feuillet, lorsqu'il croit signaler les erreurs des autres, se trompe lui-même? Prenez sa triomphante réponse à M. d'Arneth sur la lettre de Marie-Antoinette en date du 29 juillet 91. Suivant lui, la date est erronée, et j'ai participé à cette faute. Par malheur, M. d'Arneth, qui a l'original sous la main, n'y consent pas, ni moi non plus, car je prends soin de lire. Tournez seulement quatre pages dans Arneth; voici une lettre de Marie-Antoinette, en date du 31 juillet 91, où elle dit à Mercy : « Je vous ai écrit le 29 une lettre qui n'est point de mon style; » puis elle explique que, pour satisfaire Barnave et l'abbé Louis, dont elle veut se servir et qui va retrouver Mercy à Bruxelles, elle a dû écrire de la sorte. Quant au voyage de Mercy, la reine lui dit en cette même lettre du 31, que, malgré ses expressions du 29, elle ne l'attend pas; en même temps une lettre de La Marck, du 10 août 91, au tome III de Bacourt, page 174, montre qu'il fut réellement question d'un voyage de Mercy à Paris. Cela est d'importance, car, si la lettre pouvait être de 1790, comme le veut M. Feuillet, elle prouverait que la reine avait fait de réelles concessions au parti révolutionnaire, ce que j'ai nié, et elle autoriserait les lettres sur Mirabeau que j'ai contestées.

Je n'accepte pas davantage la série d'erreurs que me prête M. Feuillet; il peut toutefois avoir raison sur le chiffre de trente mille hommes, et je lui donne gain de cause sur l'évidente faute

d'impression de juin 1791 au lieu de juin 1790 : s'il ne trouve à me reprocher que ces fautes dans une série de dix articles, je m'estimerai heureux. Je le remercie d'ailleurs de m'avoir signalé ces taches; ce sont petits services qu'entre honnêtes gens il ne faut pas refuser de se rendre, et, comme je ne voudrais pas être avec lui en reste, je lui dirai à mon tour : Les dates vous portent malheur. Vous dites que le dernier prince de Conti, gouverneur du haut et bas Rhin, mourut en 1807; erreur : le dernier prince de Conti, gouverneur de Haute et Basse-Marche, est mort en 1814. Vous dites que le vénérable abbé de Juigné, qui devint archevêque de Paris, fut nommé à l'évêché de Châlons en 1747; erreur : mettez 1764. Vous dites que Besenval est mort en 94; erreur : mettez 91. Vous dites que la première représentation de l'*Iphigénie* de Gluck eut lieu précisément le jour où Louis XVI alla, selon vous, à l'Opéra de Paris, c'est-à-dire le 13 janvier 1775; erreur : elle avait eu lieu le 19 avril 1774. Vous dites qu'Armand de Polignac fut le ministre du roi Charles X; erreur : le ministre était Jules, plus jeune de plusieurs années. N'appliquez pas ce joli mot de *coquille* à contresens; écrivez *Gluck* et non *Glück*... Enfin, et pour abréger, ne faites pas figurer, — page 267 de votre second volume, 2e tirage, — sous la forme d'une lettre particulière et apparemment inédite, car vous ne donnez aucune indication de publication antérieure, la déclaration de Pilnitz! Vous indiquez en note que vous tenez ce document des archives de Vienne et de Moscou; fallait-il, pour le trouver, aller si loin? — Avais-je compris ces remarques dans mon argumentation? Non certes, parce que de tels détails, y compris mes fautes d'impression ou mes *lapsus*, ne font absolument rien à la question de critique littéraire qui nous occupe.

Je terminerai par deux observations nécessaires. M. Feuillet me reproche à tort de n'avoir pas nommé son recueil, dont je tirais quelques citations. Après avoir annoncé dans l'étude à laquelle il répond que je m'appuyais sur les documens de Vienne, loin de dissimuler qu'un bon nombre de ces documens se trouvaient dans ses trois volumes, j'ai déclaré non pas, comme M. Feuillet, que M. d'Arneth lui avait « emprunté » une vingtaine de pièces, mais bien — car il ne faut pas exagérer, même en faveur d'un recueil « national, » — que M. d'Arneth s'était abstenu de comprendre ces documens dans sa publication « parce que M. Feuillet de Conches les avait déjà donnés d'après ces mêmes archives. » — Une seconde observation finale m'est suggérée par le reproche mal fondé auquel je viens de répondre. M. Feuillet, lui, cite étrangement : je n'en veux offrir, pour être bref, qu'un exemple. Après une tirade où il transforme à plaisir ce que j'ai dit de l'invraisemblance littéraire et

morale de ces expressions : « je suis toute Française, Française jusqu'au bout des ongles, » fréquemment attribuées à Marie-Antoinette vis-à-vis de sa mère et de sa sœur, il écrit ces lignes : « Malheureuse reine! Calomniée de son vivant, immolée comme trop Autrichienne; trop Française pour les Allemands, aujourd'hui trop Autrichienne encore pour certains critiques français qui, importunés de ce qu'on relève une reine, ne voient que des paroles menteuses et de mélodrame dans de sincères et légitimes accens de douleur et d'angoisse, et qui donnent le nom de *période de l'expiation* au temps de son emprisonnement, de son procès et de sa mort! » M. Feuillet me met ici deux fois en cause. Il résume d'abord, et sans inexactitude, mon opinion sur les lettres que je crois apocryphes. Si, par exemple, je ne me trompe pas sur la prétendue lettre à Marie-Christine en date de septembre 91 : « ... Sans mes pauvres enfans je voudrais être en paix dans ma tombe; ils me tueront, ma chère Christine! » si cette lettre est fabriquée, il est clair, tout le monde en conviendra, que ce n'est pas assez de dire : « paroles menteuses et de mélodrame; » il faut ajouter : profanation insigne! Ce que M. Feuillet ajoute travestit ma pensée et par là dépasse les limites d'une discussion permise. Voici ce que j'ai écrit et qui répondra du même coup à cette étrange insinuation contre « certains critiques importunés de ce qu'on relève une reine. » Le 10 août, ai-je dit, en consommant le divorce devenu inévitable entre la révolution et l'ancienne royauté, « ouvrit pour Marie-Antoinette et Louis XVI *ce qu'on a appelé* la période de l'expiation... » Et j'ai ajouté que ce qu'on avait appelé l'expiation avait montré ce roi et cette reine payant, eux seuls, pour beaucoup de fautes que d'autres avaient commises. « Ils l'ont tous deux compris et accepté, disais-je : cela s'appelle du martyre, c'est le sacrifice qui épure et rachète, et mérite par surcroît un perpétuel respect. »

Cela encore n'a d'ailleurs aucun trait à la question qu'il s'agissait de résoudre. En résumé, si les documens contestés étaient authentiques, comment n'aurait-on pas trouvé, pour le démontrer, de meilleurs raisonnemens? « Faites la part du feu, vous a dit M. Sainte-Beuve. Si vous avez été induit en erreur pour une vingtaine ou une trentaine de lettres, dites-le et reconnaissez-le franchement. » Prenez garde que d'ailleurs « pour un grand nombre d'esprits, et de bons esprits, — c'est encore M. Sainte-Beuve qui parle, — la question d'authenticité soulevée pour une partie de ces lettres n'est plus douteuse et a été tranchée. »

A. Geffroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1866.

Nous n'avions point pris une précaution inutile en déclarant, au moment où les opérations actives commençaient entre la Prusse et l'Autriche, que la guerre imposait silence aux conjectures, et nous livrait aux surprises et aux coups de théâtre. Les coups de théâtre n'ont point manqué depuis quinze jours. Nous en avons eu de militaires et de diplomatiques. Une de ces batailles formidables qui prononcent les arrêts irrévocables de la force sur la destinée des empires a été livrée en Bohême. La bataille de Sadowa a révélé la puissance militaire de la Prusse, et a porté un coup peut-être irréparable à la puissance politique de l'Autriche. Nous avons appris par une découverte soudaine la terrible efficacité du fusil à aiguille; nous avons été instruits surtout de l'unité de pensée et de la vigueur d'action avec lesquelles la politique prussienne est capable d'exécuter ses desseins. Au plus fort de l'émotion excitée chez nous par les péripéties de la guerre de Bohême, nous avons été saisis par une diversion diplomatique étrange qui a violemment emporté dans une autre région les idées et les espérances. On se crut touché par une baguette de magicien quand *le Moniteur* nous annonça la cession de la Vénétie à l'empereur des Français et la médiation de la France invoquée par l'Autriche. On crut voir là pour la France le couronnement victorieux d'une politique habilement temporisatrice. Nous semblions recueillir le glorieux prix de notre savante et profonde neutralité. La France n'avait pas seulement conservé la paix pour elle-même, elle allait la rendre à l'Italie et à l'Allemagne en terminant la question italienne, en présidant aux arrangemens nouveaux de la vaste agglomération germanique. Avec cette naïveté généreuse du patriotisme qui nous fait volontiers croire à la suprême influence de la France, Paris salua ce changement à vue en se pavoisant et s'illuminant; mais ce n'était point la dernière sur-

prise. La Prusse et l'Italie, par l'énergie de leur résistance, ont brusquement dissipé notre joyeuse illusion. Ces deux états ont invoqué les obligations de leur alliance. Ils ont accepté la médiation française pour la négociation de la paix; mais ils ont soumis la conclusion de l'armistice à l'acceptation par l'Autriche de la condition absolue qu'ils placent parmi les préliminaires de la paix. La Prusse ne veut entendre à aucune suspension d'armes avant que l'Autriche n'ait consenti à son exclusion de la confédération germanique. Au lieu de l'armistice, voilà l'ultimatum que nous avons dû porter à l'Autriche. Nous renonçons en fait à la cession de la Vénétie, puisque nous n'avons pu obtenir l'armistice. Nous laissons à la cour de Vienne le choix entre la paix achetée par la déchéance et la guerre continuée par une résolution de suprême désespoir.

En voyant ces oscillations violentes de la politique et de la guerre, nous nous attachons, quant à nous, avec une anxiété chaque jour plus intense à une pensée exclusive et unique. — Au milieu de ces perturbations, où est l'intérêt de notre patrie, quelle est la conduite que la sollicitude la plus vigilante conseille à la France? — Un trop grand nombre d'écrivains politiques parmi nous négligent, dans la discussion des questions extérieures actuelles, le point de vue dominant des intérêts français. On dirait qu'ils assistent aux événemens comme des spectateurs sans patrie, qui ne sentent point que le drame qui se joue doit retentir sur leur pays, et peut l'appeler violemment parmi les acteurs, — comme des amateurs désintéressés à qui il serait permis de s'abandonner sans précaution aux penchans de leurs sentimens et de leurs fantaisies. La question n'est point cependant pour des Français de battre simplement des mains aux succès de l'Italie, de contempler avec curiosité les entreprises énergiques de la Prusse, ou de s'apitoyer sur les désastres de l'Autriche. Un fait nouveau, un fait énorme s'accomplit sous nos yeux avec une rapidité qui frappe d'une égale stupéfaction ceux qui l'appelaient de leurs vœux et ceux qui le repoussaient de leurs craintes. Une concentration politique et militaire de l'Allemagne est en train de s'opérer. Nous voyons se former une Allemagne que les siècles passés n'ont point connue. Nous sommes au moment le plus décisif et le plus périlleux de cette formation, à l'heure qui doit déterminer le caractère définitif que prendra la nouvelle organisation germanique. Quel changement cette transformation peut-elle produire dans la situation de la France vis-à-vis de l'Allemagne? Quelles précautions, quelle conduite cette révolution conseille-t-elle à la politique de notre pays? — Voilà le point unique sur lequel devraient se concentrer toutes les pensées et toutes les affections françaises. En face d'une telle situation, il y aurait pour nous quelque chose d'inepte, de bas et de servile à s'oublier dans les sensations du spectacle et à disputer entre nous de partialité sentimentale pour l'Italien, le Prussien ou l'Autrichien; il faut se ramasser un instant dans un égoïsme patriotique, il s'agit d'être Français et de n'être que Français.

Aussi, au point où les choses en sont venues, faisons-nous bon marché des récriminations qu'on pourrait élever sur la politique qui a laissé se produire et qui a peut-être préparé par des moyens indirects la situation présente; si des fautes ont été commises, et pour notre part nous n'avons pas fait autre chose depuis trois ans que de les signaler d'avance et jour par jour, nous croyons devoir en laisser le jugement à l'histoire, et nous n'en voulons plus mêler l'aigrissant souvenir à la controverse actuelle. Dans une cause où il va des intérêts les plus vitaux de la France, nous renonçons aux critiques stériles; c'est au contraire le concours le plus cordial que nous voudrions donner à un mouvement de politique nationale.

C'est donc l'état de l'Allemagne et le travail qui s'y opère que nous devons prendre avant tout en considération. Nous l'avons déjà dit précédemment, à côté de la question allemande la question italienne est aujourd'hui secondaire et épisodique. La question italienne peut être regardée dès à présent comme résolue et close au point de vue des sympathies françaises, car de toute façon la Vénétie sera réunie à l'Italie, et l'indépendance territoriale de la péninsule sera achevée. Au surplus, toutes les fois que la France a eu des affaires en Allemagne, les affaires italiennes sont devenues secondaires pour elle. L'Italie était le luxe et la fantaisie de notre politique; les périls formidables, les menaces terribles ne nous sont jamais venus de là. Nous y luttions suivant les idées des temps, pour des prétentions héréditaires, pour des influences, pour découper des apanages en faveur des branches cadettes de nos dynasties. Depuis François Ier jusqu'à Napoléon, nos grandes affaires, celles où l'existence nationale a été en jeu et a grandi, ont été avec l'Allemagne. C'est là que nous avons vraiment combattu, nous, les batailles de notre indépendance, que nous avons développé la formation et conquis la configuration de notre territoire. Or la politique de la France envers l'Allemagne n'a point été le produit d'un système : elle est née des circonstances et de la nature des choses; une pratique de trois siècles en a fait une politique en quelque sorte scientifique, c'est-à-dire expérimentale. Ce qui a donné à cette politique son efficacité constante, c'est qu'elle ne prétendait point imposer au corps germanique des conditions arbitraires, c'est qu'au contraire elle était fondée sur la nature même de l'Allemagne. Nous n'avons jamais été, à proprement parler, envers les populations allemandes des conquérans et des dictateurs; l'ennemi que nous combattions en Allemagne fut toujours celui qu'une partie de l'Allemagne regardait elle-même comme son ennemi, celui qui voulait absorber dans son pouvoir toutes les forces germaniques: c'était la maison d'Autriche, la maison impériale. L'esprit de race, les divisions religieuses, la géographie, l'histoire, rendaient l'Allemagne antipathique à l'unité de pouvoir à laquelle aspiraient Charles-Quint et ses successeurs. Il y avait toujours dans les états germaniques des résistances aux tendances unitaires des empereurs de la maison d'Autriche. Pour maintenir

son indépendance et sa sécurité, la France n'avait qu'à s'appuyer sur ces résistances, par lesquelles s'exprimait avec une invincible ténacité le libre génie des autonomies germaniques. Aussi les politiques français étaient-ils toujours prêts à soutenir ces efforts d'indépendance, sans s'inquiéter des dissidences religieuses, à une époque où pourtant les questions religieuses exerçaient un si grand empire sur les gouvernemens. Une inspiration pratique, qui était comme une voix secrète de la patrie, était toujours là, avertissant tous nos grands hommes, tous ceux qui ont fait la France, et leur apprenant à soutenir en Allemagne les élémens de résistance au pouvoir unique. Ainsi firent Henri IV, Richelieu et Louis XIV. Ainsi voulut faire Napoléon lui-même, qui compromit leur pensée en l'outrant avec son exagération ordinaire, lorsqu'il plaça l'Autriche et la Prusse en dehors de l'ancien empire et forma avec les petits états la confédération du Rhin. Il s'agit aujourd'hui de savoir s'il faut dire à jamais adieu à cette ancienne politique française; il s'agit de savoir quel sera l'avenir politique de la France en face de la nouvelle Allemagne que le gouvernement prussien entreprend de fonder par la guerre actuelle.

On devait prévoir que ce problème serait inévitablement posé par cette guerre, quelle qu'en pût être l'issue. Lors même que le sort des armes eût favorisé l'Autriche, l'Allemagne eût été placée sous une prépondérance qu'il eût été de l'intérêt de la France de contenir et de neutraliser. La politique autrichienne cependant, avec les complexités qui lui sont inhérentes, avec ses routines conservatrices, avec ses embarras de toute sorte, n'eût pu soumettre l'Allemagne à une centralisation unitaire; on eût facilement maintenu à son encontre le dualisme de la Prusse et les garanties des institutions fédérales. La victoire de la Prusse pose au contraire le problème de la façon la plus nette et la plus redoutable.

Que l'on compare en effet aux prétentions du gouvernement prussien l'état actuel de l'Allemagne. Il est incontestable qu'il y avait dans les élémens autonomiques de la confédération des moyens sérieux de résistance aux prétentions prussiennes. Malgré les fausses idées qu'on avait répandues en Europe sur les forces militaires de l'Autriche, l'armée autrichienne de Bohême présentait un rassemblement d'au moins 250,000 hommes. Les petites armées de Hanovre et de Saxe ont montré, l'une avant sa capitulation, l'autre à la journée même de Sadowa, qu'elles auraient pu apporter un appoint respectable à la résistance commune. L'armée bavaroise, malgré la lenteur de son organisation, prouve à contre-temps qu'elle n'était point indigne d'affronter les Prussiens. Le corps de l'armée fédérale chargé de la défense de Francfort pouvait remplir un rôle respectable dans une action concertée. Enfin, au-dessous de ces apprêts militaires, il régnait manifestement dans les populations de l'Allemagne méridionale un sincère esprit de résistance aux entreprises de la Prusse. L'événement a fait voir que les Allemands, livrés à eux-mêmes, n'ont point su ou n'ont point pu com-

biner leurs ressources de résistance. En d'autres temps, un Richelieu, un Mazarin, un Louis XIV, un Napoléon, eussent pu tirer un grand parti de semblables élémens pour s'opposer efficacement à une puissance qui eût aspiré à l'hégémonie germanique. A l'heure qu'il est, ce qui reste de ces moyens de résistance est déjà affaibli moralement et matériellement par une série d'insuccès et de défaites. Les partisans de la vieille Allemagne, privés d'encouragemens et de concours extérieurs, n'ont pas su coordonner leurs ressources et concerter leur action commune. L'Autriche paraissait devoir prendre la direction de toutes ces forces partielles: la tâche lui a été rendue impossible par les lenteurs de ses alliés, ou elle a été supérieure au talent de ses hommes politiques et de ses généraux.

Il ne saurait entrer dans notre pensée d'apprécier les fautes de stratégie et de tactique commises dans cette guerre par les généraux autrichiens. Il est possible que même après avoir laissé envahir la Saxe, même après avoir laissé déboucher en Bohême les deux armées prussiennes, même après avoir laissé ces armées opérer leur jonction, le général Benedek eût pu être vainqueur à Sadowa, si dans un moment critique de la journée, avant l'arrivée du prince royal, il eût lancé sur les troupes hésitantes, ébranlées, du prince Frédéric-Charles, la magnifique réserve de cavalerie qu'il n'a point occupée dans la bataille. Ce qui nous frappe, c'est que les causes des revers de l'Autriche ont été des fautes politiques plus encore que des fautes militaires. Ce sont toujours les fatalités de l'esprit d'ancien régime qui perdent l'Autriche; c'est cet esprit qui avait influé même sur la distribution maladroite des commandemens. Un correspondant du *Times* a décrit avec une vivacité pittoresque la physionomie de l'armée autrichienne avant les grands combats. A la peinture du quartier-général, au tableau du général Benedek entouré de son tumultueux état-major, on croit voir cette frivolité brillante, mêlée d'étourderie généreuse et de fantasque maladresse qui emporte et perd les armées d'ancien régime commandées par des gentilshommes. La cour de Vienne a d'ailleurs commis la faute politique de compter sur les contingens fédéraux, et, ceux-ci, comme on devait s'y attendre, faisant défaut, d'opposer à l'ennemi des forces inférieures. Du jour où elle prit le parti d'avoir la guerre à la fois avec l'Italie et la Prusse, l'Autriche eût dû ne compter que pour mémoire les contingens fédéraux et faire face partout à la Prusse avec ses propres armées; il était évident en effet que les premiers coups portés seraient décisifs, et que ce n'était que par la victoire que l'on pouvait gagner et utiliser le concours des confédérés. Il importait aussi, comme l'exemple de la cour de Prusse l'a fait voir, de ne point séparer l'action de la politique de celle de la guerre; il eût fallu que la chancellerie du cabinet autrichien accompagnât le quartier-général de la grande armée. En somme, ce qui a manqué, ce qui manque à la cause des résistances anti-prussiennes, c'est l'unité, la cohésion, la suite, l'énergie concentrée et soutenue, la solidité en un mot, l'application raisonnée et

positive, la décision opportune, qui sont les qualités caractéristiques de l'esprit moderne.

Il faut convenir que, si le gouvernement prussien apporte dans ses prétentions une netteté impérieuse, la guerre a été conduite par lui avec une sûreté et une fermeté d'action rares. Derrière le gouvernement prussien, et quelles que soient les défectuosités constitutionnelles de ce gouvernement, il y a un vrai peuple moderne. On sent bien là une nation fécondée par les travaux intellectuels et par les travaux matériels d'une industrie avancée, assouplie à une savante discipline militaire, et sachant appliquer jusqu'à son armement quelque chose de la précision scientifique. A la façon dont la Prusse a fait la guerre, on voit toute la maturité d'une ambition énergique préparée de longue main, et qui a réduit autant que possible par ses prévisions les chances qui pouvaient lui être contraires. La façon dont la Prusse s'est assuré le succès militaire ne peut manquer de saisir l'imagination des populations allemandes. On attribue au général de Moltke le plan de la campagne que les Prussiens viennent de couronner par la victoire de Sadowa; quel que soit le mérite du plan, l'exécution en a paru plus remarquable encore; les généraux, à qui appartient la tactique des combats, ont montré une grande sûreté, et il faut rendre surtout justice à cette armée recrutée de soldats qui savent lire, et dont le plus grand nombre venait à peine de quitter les travaux de la vie civile. L'incontestable prestige qui s'attache maintenant à l'armée prussienne rend plus redoutables les visées de la cour de Berlin. On dit que les conditions que cette cour met à la paix seront modérées; nous craignons que la modération ne soit que dans la forme et l'apparence. Ainsi on assure que les scrupules légitimistes du roi de Prusse le rendront très coulant sur les questions territoriales. Le roi consentirait, dit-on, à laisser aux chefs des petits états leur souveraineté nominale, il laisserait régner tous les petits princes, il ne contesterait point aux états secondaires l'autonomie administrative; mais que deviendrait dans la réalité ce respect des souverainetés nominales? La Prusse, en excluant l'Autriche de la confédération, entend justement éliminer l'influence sur la rivalité de laquelle les petits états étaient habitués à compter pour la protection de leur indépendance. La Prusse veut avoir l'hégémonie diplomatique et militaire de l'Allemagne du nord; disposant des troupes, ne sera-t-elle pas maîtresse en réalité des populations et des territoires? Mais, ajoute-t-on, la Bavière aura dans le sud de l'Allemagne une position analogue pour la direction des affaires militaires et diplomatiques: la Bavière et les états du sud formeront-ils un contre-poids sérieux au groupe du nord, dominé par la Prusse? L'hégémonie prussienne, par sa prépondérance et son prestige, ne fascinera-t-elle point à la longue le groupe du sud? Il y aura, conclut-on, un parlement fédéral représentant de l'autorité de l'Allemagne collective : connaît-on un moyen d'empêcher que la Prusse ne soit en tout cas assurée de la majorité dans

le parlement fédéral? La représentation dans ce parlement sera-t-elle proportionnée par le nombre des députés aux populations des divers états? C'est, dit-on, la prétention de la Prusse, et il est évident que dans ce système la majorité permanente et par conséquent l'omnipotence lui seraient acquises. Réussirait-on, malgré la Prusse, à maintenir un certain équilibre entre les voix attribuées aux divers états? On n'aurait fait que rentrer dans une fiction que la Prusse n'aurait pas de peine à rompre le jour où elle en serait gênée. Il faut donc en prendre son parti. Si par épuisement l'Autriche se résigne à l'exclusion prononcée contre elle, ou si elle est forcée de la subir par de nouveaux revers au bout d'une résistance prolongée, c'en est fait de l'ancienne Allemagne : la France aura pour voisine et concurrente une Allemagne prussienne.

Nous n'avons point la présomption d'indiquer la politique à laquelle la France doit se préparer en présence d'un événement si considérable et si soudain. Il fut un temps où la politique ne mesurait l'équilibre en Europe qu'à la proportion relative existant entre les territoires et les ressources militaires que pouvaient fournir les populations. En ce temps-là, la Prusse n'aurait point obtenu la direction politique et le généralat des armées allemandes, sans que la France eût réclamé une augmentation correspondante de territoire stratégique et de population militaire. A l'hégémonie prussienne on eût répondu par la revendication des frontières du Rhin. Certes ce n'est point nous qui voudrions invoquer le retour de l'étalon rigoureux de l'ancien équilibre. Nous pensions que l'Europe en avait fini avec ces trafics de territoires et d'âmes humaines qui changent arbitrairement les rapports réciproques des forces entre les divers états. Nous étions de ceux qui espéraient que les peuples se donneraient les uns aux autres les garanties les plus efficaces en cherchant le progrès de leurs ressources et l'accroissement légitime de leurs forces dans la pratique des institutions libres. Une Allemagne, par exemple, arrivant à l'union par la liberté, améliorant les conditions de son gouvernement général en demeurant fidèle à son génie fédératif et finissant par constituer en quelque sorte les États-Unis de l'Europe, ne nous eût inspiré aucune crainte. Les peuples qui se gouvernent eux-mêmes ne connaissent point l'inique manie des conquêtes. Mais en présence d'une Allemagne qui serait dominée par un pouvoir dynastique de droit divin appuyé sur des priviléges et des préjugés de noblesse, par un pouvoir accoutumé aux tentations et aux procédés d'une ambition peu scrupuleuse, il nous serait impossible de conserver une égale sérénité. L'arbitrage suprême des rapports entre les états étant, sous de tels régimes, exclusivement livré à la force, notre premier souci devrait être d'aviser aux forces de la France. En de telles situations, les peuples comprennent les services éminens que sont appelés à leur rendre leurs braves soldats. Avant tout, nous penserions à notre généreuse armée, nous entretiendrions en elle par les soins les plus vigilans donnés à son arme-

ment et à son instruction le sentiment de sa supériorité, nous lui montrerions sans doute le devoir dans le stoïcisme de la patience; mais nous nous inquiéterions aussi et notre cœur battrait de ses patriotiques susceptibilités. Nous voulons donc croire à la modération que l'on prête à la Prusse : nous estimons le peuple prussien, et nous assisterons sans chagrin à sa fortune, s'il consolide par une franche liberté intérieure les conquêtes qu'il doit aux armes; mais si son succès n'était que le succès d'une dynastie et d'une cour, si ses ressources accrues ne devaient être que l'instrument d'un pouvoir arbitraire, on serait bien obligé de se tenir en défiance et en éveil, et de chercher à balancer les agrandissemens prussiens par d'autres moyens que les influences morales et la propagande des idées, qui auraient eu nos préférences, mais qui nous manquent aujourd'hui faute d'un développement suffisant de vie politique intérieure.

Pour que la situation nouvelle de l'Allemagne s'établisse formellement, il ne reste plus qu'à recevoir une réponse de Vienne et à savoir si l'Autriche se résigne ou se refuse à la sentence d'exclusion portée contre elle par la Prusse. Cette réponse ne peut se faire longtemps attendre, et les Prussiens semblent vouloir au besoin l'aller chercher à Vienne même. Si le gouvernement autrichien envoyait un refus, la médiation de la France cesserait nécessairement, et les incertitudes actuelles seraient prolongées encore jusqu'au moment où la guerre aurait dit son dernier mot. Peut-être, si l'Autriche continuait la résistance, pourrait-il se présenter encore des occasions où l'intervention de la France aurait lieu de s'accentuer davantage; mais nous croyons peu à une résolution désespérée de la cour de Vienne : les moyens sérieux de prolonger la lutte semblent lui manquer. Dans cet état de choses, nous ne pensons pas devoir attacher grande importance à l'incident de la cession de la Vénétie. Il ne faudrait point pourtant considérer cette cession comme un expédient demeuré sans effet. L'Autriche, qui a commis la maladresse de retarder à l'excès sa résolution à l'endroit de Venise, a eu cependant le mérite ignoré de prendre cette résolution avant la bataille de Sadowa. C'est deux jours avant le désastre que l'empereur d'Autriche se décidait à céder Venise à l'empereur. Quoi qu'il en soit, les Italiens doivent être convaincus à l'heure présente de l'inopportunité de l'émotion qu'ils paraissent avoir éprouvée à la nouvelle de la cession de la Vénétie. La France en tout cas ne pouvait être entre l'Autriche et l'Italie qu'un intermédiaire, et l'Autriche ne pouvait point avoir la pensée d'en trouver un qui dût être mieux venu de l'Italie. Aussi bien l'Italie, qui est sûre d'avoir Venise, quoi qu'il arrive, sera toujours un peu redevable à quelqu'un de cette annexion. Si elle eût accepté l'offre de la France, notre gouvernement, suivant son système habituel, eût appelé les populations vénitiennes à se prononcer par le suffrage universel, et ce n'est point de la France, c'est des Vénitiens eux-mêmes que le royaume d'Italie eût reçu sa dernière province. L'irritation ressentie par les Italiens

a quelque chose de puéril, c'est une colère d'enfant gâté; nous n'y insistons point. Nous ne croyons point que les politiques italiens oublient les services que la France leur a rendus avec un entraînement désintéressé qui est sans exemple dans l'histoire, et dont nous recueillons maintenant cet étrange profit qui s'appelle l'hégémonie prussienne en Allemagne.

Les graves intérêts qui sont engagés pour la France dans les questions extérieures ne nous laissent guère le loisir de calculer la portée du sénatus-consulte qui retire la constitution du domaine des discussions permises à la presse périodique. Cette nouvelle restriction est un luxe de prévoyance dont l'utilité nous échappe. Nous ne connaissons point les audacieux qui eussent été capables de soumettre dans la presse la constitution à une discussion critique. On a beau faire, les constitutions ne peuvent être des œuvres homogènes; les mieux rédigées contiennent des contradictions inhérentes à tout ouvrage humain. La plus sûre façon de travailler à l'amélioration d'une constitution, c'est de l'invoquer. Il n'est plus permis de discuter la nôtre, mais il ne pourra jamais être interdit de l'invoquer et surtout de faire comme elle, de recourir aux principes de 1789, sous la consécration desquels elle s'est placée comme pour nous donner l'assurance que la France obtiendra la réalisation finale du grand programme révolutionnaire.

L'Angleterre ne comprendrait point que sa constitution fût protégée contre les critiques par une loi prohibitive. La réforme parlementaire qui vient d'exciter de si grands débats dans la chambre des communes, et sur laquelle un ministère vient d'être renversé, équivaut aux yeux des Anglais, — le langage de leurs écrivains et de leurs orateurs en fait foi, — à une réforme de la constitution. Il serait bien difficile de réformer la constitution anglaise, si on ne pouvait pas la discuter, et les Anglais ont la naïveté de croire que leur constitution peut et doit être améliorée, encore bien qu'elle ait une existence de plusieurs siècles. L'entière liberté de discussion empoisonne-t-elle d'esprit révolutionnaire les fidèles sujets de la reine? Qu'on en juge par ce qui vient de se passer. C'était le gouvernement qui, dans la question électorale, était le réformiste, le révolutionnaire, et c'est la majorité de la chambre qui a représenté l'esprit conservateur et a renversé le ministère. Le nouveau premier ministre, lord Derby, a constitué son cabinet. Il n'a pu le recruter que d'élémens conservateurs. La fraction des abdulamites, des libéraux qui ont voté contre le projet ministériel de réforme, n'a point répondu aux avances du chef du parti conservateur. L'opinion de lord Derby, et il l'a exposée à la chambre des lords avec cette parole élevée, facile et brillante qui retient et enchante l'attention de son auditoire, l'opinion de lord Derby est qu'il y aurait lieu de changer en Angleterre la distribution et les dénominations des partis politiques. Il n'y a plus de vieux tories, disait-il, et il ajoutait plaisamment que parmi les contemporains il n'y a que lord Russell et lui qui se puissent souvenir d'en

avoir connu. Lord Derby est d'avis qu'entre les conservateurs et les libéraux qui ne sont point prêts à courir jusqu'au radicalisme, il n'y a plus de différence, et c'est sur l'identité de principes qu'il basait l'alliance offerte par lui aux plus importans des libéraux qui ont voté contre le cabinet de lord Russell et de M. Gladstone. La franchise des ouvertures de lord Derby n'a pu décider les libéraux conservateurs à lui fournir des collègues; ceux-ci n'ont pas voulu que leur conduite pût être attribuée, même en apparence et à tort, à des vues d'ambition personnelle. Ils ont cependant promis au ministère conservateur l'appui de leurs votes. Lord Stanley est revenu sur ce phénomène de la transformation des partis dans son discours aux électeurs qui venaient de le renommer. Il n'a pas dissimulé l'espoir que les scrupules des libéraux seront vaincus l'année prochaine, que leurs membres les plus influens et les plus éloquens pourront accepter des places dans le cabinet, et qu'alors pourra se former une nouvelle majorité gouvernementale certaine et durable. Lord Stanley, ainsi que nous l'avions pressenti et souhaité avant les premiers symptômes de crise ministérielle, a pris dans le cabinet de son père le département des affaires étrangères. Le moment où lord Stanley arrive à la direction de la politique extérieure de son pays n'offre rien d'agréable à un débutant : lord Stanley devra assister passivement aux résultats d'anciennes intrigues et à la liquidation de vieilles fautes. Cependant le choix que lord Stanley, lui qui est considéré par l'opinion publique comme un des plus solides espoirs de la politique anglaise, a fait du département des affaires étrangères prouve que l'on commence à s'inquiéter un peu en Angleterre de l'état du monde et de l'Europe. Dans un discours électoral, lord Stanley ne pouvait sortir de la sphère des considérations générales, mais il a évité les banalités sonores et brillantes; il a montré tout de suite le sens d'un homme réfléchi. Qu'on en juge par cette définition des principes de la politique de non-intervention si populaire en Angleterre. « Je crois, a-t-il dit, qu'il y a dans l'esprit public une méprise sur le sens et le motif de la politique de non-intervention. On la représente parfois comme une politique simplement égoïste, comme si nous devions nous absorber dans la contemplation de notre prospérité et de notre grandeur et demeurer indifférens aux luttes et aux souffrances du reste de l'humanité. Si telle était la politique de non-intervention, je n'aurais rien à faire avec elle. L'égoïsme n'est pas profitable, nous en faisons tous tôt ou tard l'expérience, et l'égoïsme d'une nation ne diffère point de celui d'un individu. La justification d'une politique d'abstention à l'égard des luttes continentales réside en des causes plus profondes. Elle est dans notre vaste domination de l'Inde et dans nos intérêts coloniaux, qui font de l'empire britannique en quelque sorte un monde à part, qui nous imposent des responsabilités et des devoirs ignorés des gouvernemens continentaux, et forment une charge suffisamment lourde à porter pour une nation; elle est en partie dans les devoirs qui nous lient à l'inté-

rieur envers nos classes pauvres, dont nous sommes les tuteurs, dont la condition, quelque amélioration qu'on y apporte, n'est assurément point conforme à leurs désirs, et sur lesquelles une politique contraire ferait tomber le poids écrasant de la dette et par suite des taxes; elle est en partie aussi dans la conviction où nous sommes que l'exemple vaut mieux que le prétexte, et que, par notre simple existence de peuple libre et prospère, se gouvernant lui-même, nous faisons plus pour protester pratiquement contre la politique despotique et la politique révolutionnaire qu'on ne pourrait faire avec des milliers de dépêches et autant de campagnes; elle est enfin dans notre propre expérience, dans le souvenir de nos fautes passées, dans les leçons que notre histoire nous enseigne. Combien de combats n'avons-nous pas livrés autrefois pour des objets qui nous ont échappé, et qui, si nous les eussions atteints, n'eussent pas valu ce qu'ils nous coûtèrent! Un homme peut s'intéresser profondément aux affaires d'Europe, et pourtant mettre raisonnablement en doute la question de savoir si des sentimens chaleureux, des généralisations rapides et une connaissance imparfaite des choses, sont les qualités les plus désirables pour traiter des matières si compliquées. » On peut juger par cet échantillon de la nature d'esprit que lord Stanley apporte aux affaires : il est le plus jeune des ministres des affaires étrangères de l'Europe; il ne faudrait point jurer qu'il n'en est pas aussi le plus honnête et le plus sage.

Après la fureur de ses insurrections militaires, après les rigueurs d'une répression impitoyable, voilà l'Espagne qui revient au jeu des crises ministérielles nocturnes. Le général O'Donnell touche un soir à la dictature, et le lendemain il n'est plus rien. La volonté royale n'a fait que passer escortée du maréchal Narvaez, et O'Donnell n'est plus. Le dernier ministre a cependant accompli avec un courage inflexible une des plus rudes tâches qui aient jamais été infligées à ceux qui aspirent à gouverner leurs semblables. La récompense qu'il en reçoit ne devait point être prévue. On ignore encore à Paris la cause de cette disgrâce subite. Avec Narvaez, ce qu'il y a de plus certain, c'est le maintien de l'ordre. Parmi ses collaborateurs et ses collègues, on remarque quelques hommes de mérite, M. Barzanallana, M. Gonzales Bravo. Que fera ce ministère? qu'y a-t-il de possible en Espagne? quelle administration peut s'y promettre la durée?

Nous ignorons encore jusqu'à quel point il faut ajouter créance au télégramme par lequel on annonce de Constantinople que la Porte et les puissances protectrices ont définitivement reconnu Charles Ier prince de Roumanie, en lui accordant l'hérédité. Toujours est-il que les principautés ne paraissent pas, depuis le règne de Charles Ier, avoir amélioré beaucoup leur situation. Le prince Charles s'est d'abord livré à un seul parti, celui qui se dit le plus avancé et qui n'est peut-être pas le plus prudent. Les scènes fâcheuses se sont rapidement succédé dans les provinces, dans la capitale, dans l'armée et jusque dans l'assemblée. L'autorité nou-

velle n'a pas su éviter les excès de pouvoir, inspirés par un esprit soi-disant révolutionnaire, et nulle part elle n'a su se faire respecter et obéir. Comme on avait appris d'abord que la milice nationale des gardes-frontières avait accueilli assez froidement l'annonce de l'intronisation d'un prince étranger, on a voulu, pour les dominer et agir sur leurs dispositions, les concentrer aux environs de Bucharest. Les gardes-frontières d'Ibraïla et ceux de Kalafat se sont également refusés à accomplir ce mouvement de concentration. On a envoyé à ceux de Kalafat un colonel pour les convaincre. Ils l'ont menacé et lui ont dit « qu'ils ne reconnaissaient pas le prince étranger. » On leur a envoyé ensuite un général auquel on prêtait un certain prestige. Ils se sont emparés de sa personne, l'ont expédié au pacha de Widdin, qui l'a retenu six jours prisonnier, et ils ont même adressé par le télégraphe leurs plaintes et protestations « contre le prince étranger » à Constantinople et à Saint-Pétersbourg. — A Bucharest, les délibérations de l'assemblée sur la question des droits civils et politiques à concéder aux Juifs ont été le prétexte d'une réelle émeute. Le 30 juin, la foule, hurlant contre les Juifs, a assiégé le palais du gouvernement. Après des efforts infructueux pour dissiper les émeutiers, un ministre a dû promettre que l'article en faveur des Juifs serait supprimé de la constitution, et il l'a été immédiatement, ce qui n'a pas empêché quatre ou cinq mille individus de se porter sur la synagogue et d'y tout briser. Enfin le corps des officiers dans l'armée régulière a été extrêmement froissé de l'avancement spécial donné aux divers officiers qui sont entrés dans la chambre de Couza la nuit de la révolution, et lui ont demandé son abdication le pistolet au poing. Cet avancement a été l'un des premiers actes suggérés au prince par son nouveau ministère. La grande majorité des officiers de l'armée a redigé et signé « au nom de l'honneur militaire » une protestation qui a été remise au prince. Sans revenir sur sa décision, le prince a mandé et reçu, malgré l'opposition de son ministère, le corps d'officiers qui avait protesté, et tout en blâmant « comme irrégulière » la protestation des officiers, il s'est presque excusé, disant « que la politique n'était nullement son affaire, à lui, » et que, pour ne plus faire à l'avenir que des nominations justes, il s'arrangerait de manière à connaître personnellement chacun d'entre eux. Toutefois le ministère, voulant avoir le dernier mot, a fait déclarer le lendemain par la chambre, à 74 voix de majorité, « que les officiers du 11 février avaient bien mérité de la patrie; » puis, afin d'éviter d'autres complications, on a fait partir toute l'armée régulière pour le Danube prétendant que les Turcs le menaçaient, et les Turcs n'avaient pas bougé. Ces désordres, joints à toutes les dépenses extraordinaires, telles qu'ambassades à l'étranger, dont l'installation du nouveau service a été le prétexte, n'ont point, on le pense bien, rétabli les finances, déjà tombées si bas sous le prince Couza. Sous prétexte de la guerre à soutenir contre les Turcs, le ministère a, vers le milieu de juin

demandé à l'assemblée de voter « d'enthousiasme » une somme de 32 millions de piastres, qui seraient émis en papier-monnaie ayant cours forcé. Le paysan valaque est certainement le dernier homme de l'Europe dont on vaincra les répugnances pour tout signe de la richesse qui n'est pas espèces sonnantes. Aussi, quoique l'assemblée soit toute à la disposition du ministère, elle n'a pu s'empêcher de rejeter le papier-monnaie. Le prince alors a ordonné par décret de pourvoir aux besoins de l'armée par des réquisitions forcées chez l'habitant. Rien, on le voit, ne ressemble moins à un gouvernement régulier que le gouvernement de Charles Ier. Les procédés révolutionnaires ne réussissent point au prince qui représente aux bords du Danube la maison de Hohenzollern.

La *Revue* vient de faire une perte douloureusement ressentie par tous ses collaborateurs dans la personne de Victor de Mars, frappé il y a peu de jours d'une mort presque subite et prématurée. Cet homme simple et utile, cette douce figure de la vie littéraire de notre époque disparaît en laissant des regrets affectueux aux plus illustres comme aux plus humbles d'entre nous. Le fondateur de la *Revue* en reprend naturellement aujourd'hui la signature.

E. FORCADE.

L'Amérique du Nord est à peine sortie d'une grande guerre que l'Allemagne, un autre empire confédéré, se disloque par une lutte fratricide. L'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1864-1865, qui paraîtra dans peu de jours, jettera un jour nouveau sur les questions qui agitent la confédération germanique, et on remarquera sans doute dans le même volume l'important chapitre consacré à la guerre de la scission américaine.

F. BULOZ.

LE

DERNIER AMOUR

TROISIÈME PARTIE (1).

Ce bonheur dura deux ans. Il ne se compléta point pour moi par les joies de la paternité, et à présent, hélas! je remercie la destinée de m'avoir épargné un terrible sujet de trouble et d'incertitude. Félicie se flattait toujours de devenir mère. Un vieux médecin qui l'avait soignée dès son retour d'Italie, et que je consultai sur son état général, m'apprit que je ne devais pas entretenir de vaines espérances. En même temps il m'engagea à ne pas trop en dissuader ma compagne. — Ce rêve de la maternité, me dit-il, est chez elle une passion. Faites attention au moral! C'est un esprit fortement trempé; mais les idées sont fixes, les volontés exaltées, les instincts tenaces, et la force vitale ne répond pas à l'énergie qu'elle dépense. Je me suis étonné de lui voir accepter la mort de son frère. J'aurais cru qu'elle y laisserait la vie ou la raison. A présent je m'explique sa résignation et son courage, elle vous aimait! Rendez-la toujours heureuse si vous voulez la conserver. Elle ne résisterait pas à un nouveau malheur.

— Croyez-vous donc que la privation de postérité soit pour elle un malheur sans compensation?

— Elle se soumettra en gardant ses illusions le plus longtemps possible. D'ailleurs ceci est un détail. J'appelle votre attention sur

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

un ensemble de circonstances et je vous dis : Faites-lui la vie calme, si vous voulez qu'elle vive.

— Il faut vous expliquer, m'écriai-je. Nous sommes seuls, et vous n'avez personne à ménager, car je suis un homme, et je puis tout accepter, tout prévoir. Je dois savoir si quelque mal sérieux menace ma compagne, afin de le conjurer à tous les instans de notre existence. Parlez.

— Eh bien! reprit-il, je vous parlerai comme un homme simple, mais expérimenté, doit parler à un homme intelligent et sérieux. Mlle Morgeron a été longtemps entre la vie et la mort par suite de malheurs et de chagrins que vous n'ignorez pas. Elle est depuis longtemps rétablie. Une volonté bien entendue et bien employée lui a créé des forces nouvelles; mais si on modifie une organisation, on ne la transforme pas dans son essence, et nous avons ici une organisation anormale. Je l'ai bien étudiée et comme un type rare dans sa classe. Chez la plupart des gens de campagne, — j'appelle ainsi, à quelque rang qu'ils appartiennent, tous ceux qui vivent en contact continuel avec la nature rustique, — le corps réagit sur l'âme avec une bienfaisante énergie, le grand air et l'exercice leur donnent forcément le sommeil, l'appétit et l'équilibre intellectuel. Chez Mme Félicie, il en est autrement; sa volonté est le seul foyer de ses forces physiques, et rien d'extérieur n'agit bien directement sur elle. C'est la disposition de son esprit qui la rend forte ou faible; en un mot vulgaire et rebattu, mais toujours vrai, la lame use le fourreau. Ne la faites pas trop réfléchir, et si elle a la velléité de s'instruire, ménagez l'entendement. C'est chez elle un puissant instrument de perception, mais ce ne sera jamais un magasin d'idées acquises où les choses se classeront dans l'ordre logique. Donnez l'essor à l'activité, l'aliment à la bonté et à la tendresse. Ne lui demandez pas d'être bien conséquente avec elle-même; traitez-la comme un enfant dont on ménage les moyens de compréhension et dont on tâte les aptitudes. Elle n'a point de mal organique particulier, non. Rassurez-vous à cet égard; mais voyez la mobilité de la physionomie à la moindre émotion, tâtez le pouls souvent et reconnaissez que l'état fébrile se déclare avec une soudaineté inouie sous l'empire de la plus légère excitation nerveuse. Surtout cachez toute inquiétude, car elle vous cacherait tout symptôme. Elle a une puissance de réaction extraordinaire, et je l'ai vue très gravement malade sans que personne s'en doutât autour d'elle. Apprenez à la voir avec des yeux clairvoyans qui savent cacher leur clairvoyance. Je ne connais personne de plus difficile à interroger et à soigner. Si, par hasard, elle avait un chagrin sérieux, ne vous demandez pas si elle est malade, soyez certain qu'elle l'est. Elle travaillera

comme de coutume, elle aura l'air de dormir et de manger. Elle sera même gaie, si elle craint de vous affliger; mais elle aura une fièvre violente, et elle la gardera tant que vous n'aurez pas fait rentrer dans l'esprit le rayon consolateur. Les prescriptions du médecin n'y feront rien ou presque rien; soyez donc le médecin de votre femme. Moi, je suis un ami et non un charlatan.

Cette conversation laissa en moi une certaine inquiétude, et, durant plusieurs jours, j'observai Félicie avec une attention plus grande. Je ne découvris rien qui ne me fût déjà connu. Son impressionnabilité datait certes du jour de sa naissance, et ce qui eût été maladie ou destruction pour moi était pour elle action et vitalité. De ceux qui comprennent de telles organisations, les médecins sont les derniers, surtout les vieux médecins instruits et raisonnables. Malgré eux, ils voudraient ramener la nature à la logique naturelle : quoi de plus sage? Mais il se trouve souvent que les types anormaux auraient besoin d'échapper au contrôle de la raison. Peut-être à la folie faudrait-il un traitement antirationnel.

Pourtant je m'efforçais de faire prédominer le simple bon sens dans l'esprit agité de ma compagne, et j'y avais mis tant de patience et d'adresse, j'avais couvert les dehors de l'enseignement avec tant d'enjouement et de douceur que je croyais être arrivé au but. Comment expliquer le désastre qui m'atteignit au milieu de ma confiante sérénité, le coup qui me frappa en pleine poitrine, le déchirement de ce voile du sanctuaire où reposaient ma foi et mes illusions?

Un jour Sixte More passa près de moi dans la montagne. Je savais qu'il avait assez mal parlé de moi, et il me sembla qu'il étai embarrassé pour me saluer. L'âme sans tache et sans reproche sourit de ces attaques et n'en connaît pas la blessure. Je l'abordai le premier et lui demandai des nouvelles de sa famille. Il se troubla tout à fait, haussa les épaules, et s'éloigna d'un air de dépit ou de dédain. Je restai où j'étais, le suivant des yeux. Il se retourna, fit un geste de menace, et puis quelques pas pour revenir à moi. Je l'attendis, il s'arrêta, et nous nous regardâmes dans les yeux, lui exaspéré, moi surpris, mais tranquille.

Tout à coup il prit son parti, leva son chapeau, et, venant tout près de moi, il me tendit sa main, que je reçus dans la mienne en regardant toujours l'expression de son visage. J'y vis du trouble et point de perfidie. Je vous ai dit déjà qu'il était honnête homme, et je le connaissais pour tel.

— Il vous est arrivé quelque malheur, lui dis-je; que puis-je faire pour vous?

— Rien, répondit-il, mais il faut que vous sachiez mes peines. Je ne peux pas m'empêcher de vous les dire, à vous que je n'aimé

pourtant pas. C'est plus fort que moi, votre figure me commande le repentir, et chaque fois que je vous ai rencontré, je me suis dit: Voilà un homme que j'ai méconnu parce que j'étais jaloux de lui. C'est de l'injustice, mais c'est ainsi. Quelque jour je me confesserai à lui, j'y serai forcé par quelque chose de bon et d'honnête qui est en moi, et ça ne m'empêchera peut-être pas de le mal juger encore, car il y a aussi en moi quelque chose de méchant, et cette chose-là, dont je rougis et dont je souffre, c'est l'amour que j'ai eu pour sa femme.

Cet amour-là est passé, ajouta-t-il en voyant que j'attendais pour lui répondre un plus complet développement de sa pensée. Je n'aime plus du tout Félicie, je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi, vous le saurez un jour ou l'autre. Vous pouvez donc me répondre franchement que vous me pardonnez d'avoir eu de l'humeur, et que vous n'en avez point contre moi.

— J'ai eu de l'amitié pour vous, lui répondis-je; j'en avais encore, puisque je vous pardonnais dans mon cœur, sans attendre vos excuses. A présent que vous avez eu le courage de rompre la glace, je vous estime davantage, et suis certain, quoi que vous en disiez, que vous ne reviendrez pas à vos injustices.

— Voyons! s'écria-t-il, étais-je tout à fait injuste? N'êtes-vous pas un drôle d'homme d'avoir épousé Mlle Morgeron? On a dit dans le pays: C'est pour l'argent! Je l'ai dit aussi, sans le croire; mais j'ai pensé que c'était par une de ces idées que l'on a à votre âge et peut-être aussi au mien, car je ne suis que d'une dizaine d'années plus jeune que vous.

— Quelle idée ai-je donc pu avoir? expliquez-moi ça, maître Sixte!

— L'idée de vous dire : Voilà une fille très recherchée par des gens plus riches et plus jeunes que moi, et je veux être aimé d'elle. Je veux, par amour-propre, être préféré à tous les autres, à son cousin par exemple!

— Son cousin?

— Oui, Tonino Monti, qui avait si longtemps compté être son mari, et qui a fait par dépit un autre mariage, ce qui ne l'empêche pas de regretter toujours la bourgeoise et d'être toujours envieux de votre bonheur. Félicie sait bien ça, elle! voilà pourquoi elle ne veut pas le voir devant vous.

— Vous vous trompez, Sixte! Nous voyons assez souvent Tonino, et ce que vous supposez sur le compte de notre cousin est aussi absurde que le sot amour-propre que vous m'attribuez.

— Comme vous voudrez! Alors vous avez épousé Mlle Morgeron par amour?

— Et par amitié.

— On est donc encore amoureux à cinquante ans?

— Certainement oui.

— Et dans dix ans d'ici je serai encore amoureux de votre femme?

— Vous vous disiez guéri?

— Je mentais; c'est-à-dire... il y a des jours où je le suis, et des jours où je ne le suis pas. Cela dépend de choses qui me tourmentent trop, puisqu'elles ne me regardent pas, et qui ne vous tourmentent pas assez, vous qui devriez les empêcher.

— Parlez : quelles sont ces choses?

— Vous ne vous en doutez pas du tout?

— Pas du tout.

— Eh bien!.. Il s'arrêta, la sueur perlait sur son front, il se débattait contre quelque secrète angoisse. — Monsieur Sylvestre, s'écria-t-il en me saisissant le bras avec force, pourquoi est-ce que vous laissez vivre ce maudit chien d'Italien qui vous trompe? Êtes-vous un homme, oui ou non? Les gens comme vous, qui ont reçu de l'éducation et qui ont vécu dans le monde des riches, sont-ils d'une autre nature que nous autres gens de campagne? Leur est-il commandé d'endurer des insultes et de laisser leurs femmes dans le danger de se faire montrer au doigt? Tenez, moi, je ne suis rien pour Félicie : elle ne me doit rien, et je ne lui dois rien non plus; mais si j'arrive à découvrir qu'elle est coupable, je serai guéri de l'amour pour le restant de ma vie. Je mépriserai toutes les femmes et je resterai vieux garçon. Ça me fera un effet de voir Félicie menteuse et lâche, un effet à n'en jamais revenir! Et vous, vous êtes là bien tranquille, un peu pâle, voilà tout, mais souriant encore et me regardant d'un air de pitié, parce que vous me prenez pour un méchant qui se venge, ou pour un fou qui a des visions.

En effet, je le croyais en proie à quelque accès de démence. Il s'en irrita et me défia de venir m'assurer du fait.

— Quel fait? lui demandai-je.

— Il y a une demi-heure, répondit-il en me montrant un massif de rochers, ils étaient là tous deux, ils se cachaient. Le saviez-vous?

— Ce que je sais, c'est qu'ils ne se cachaient pas. Votre soupçon est offensant pour ma femme. Je vous défends de dire un mot de plus sur son compte.

— Vous devez dire comme ça; mais vous allez voir s'ils y sont encore?

— J'irai tranquillement pour le plaisir de les rencontrer et sans aucune crainte de les surprendre.

— C'est ça! vous tousserez pour vous annoncer! Eh bien! allez, faites comme vous voudrez, soyez trompé; qu'est-ce que ça me fait

à moi? Je vous ai averti, j'ai fait mon devoir après tout, car c'est à vous que revenait le soin de punir Tonino. Vous ne le voulez pas? Eh bien! je le punirai peut-être, moi, un jour ou l'autre : il me tombera sous la main, et je l'écraserai comme une mauvaise bête, car voilà dix ans que je souffre de ses intrigues, et je suis à bout de patience. C'est lui qui a empêché Félicie de m'écouter, et c'est lui qui me fait rougir à présent de l'avoir tant aimée! Allez, allez, monsieur le mari, fermez les yeux, bouchez vos oreilles et dormez tranquille; moi, je veillerai pour mon compte.

Il ne me laissa plus lui répondre et s'éloigna hors de lui. Sa colère ne m'avait guère troublé, je le savais vaniteux et susceptible; je ne le croyais jaloux que par amour-propre, je connaissais son aversion pour Tonino, avec qui il avait eu récemment des discussions d'intérêt. J'avais si bien chassé mes soupçons et vaincu le passé que je me dirigeai d'un pas et d'un cœur tranquilles vers le lieu qu'il m'avait assez vaguement indiqué.

C'était à une certaine distance de l'habitation et dans une petite gorge dont le sol appartenait précisément à la famille Sixte More. La roche, très abrupte, se fendillait à pic le long du sentier; il n'y avait par là aucune grotte, aucun enfoncement pouvant servir de cachette ou seulement d'abri pour se reposer. En suivant ce sentier de chèvres, je fis le tour du massif; il était absolument désert. Je pensai que Sixte avait rêvé ou qu'il avait voulu se moquer de moi. Je connaissais mal la localité; j'y avais passé maintes fois, je ne m'y étais jamais arrêté. Je montai doucement une pente gazonnée où je crus voir quelques traces de pas; ces traces, déjà douteuses, disparurent entièrement. Je ne cherchais plus personne, l'endroit était beau, je gagnai le sommet du massif, et j'y cueillis quelques fleurs assez rares qui poussaient là. Je pensai à Tonino, qui m'aimait ardemment, à Félicie, que je me promis bien de ne pas troubler du dépit insensé de Sixte More. Je pensai aussi à moi pour me demander si j'étais digne du bonheur que je goûtais. Je ne pouvais pas me reprocher de l'avoir conquis avec insolence et de m'être réjoui du dépit des autres. J'éprouvais cette sorte de mélancolie des gens modestes dans leurs ambitions, qui demanderaient volontiers pardon aux hommes et à Dieu d'avoir quelque sagesse silencieuse et quelque humble prospérité.

Tout à coup je vis Félicie au bas du rocher, tournant avec rapidité le sentier qui s'enfonçait dans un bois de mélèzes. Elle ne fit que paraître et disparaître; mais c'était bien elle, et sa marche ressemblait à une course furtive. Le cœur me battit bien fort. Je m'en fis reproche, je me levai pour la rejoindre. Je n'osai l'appeler, Sixte More pouvait être quelque part aux aguets et me croire jaloux. Je me rassis sans bruit, et, supposant que j'étais observé, je

recommençai à cueillir des fleurs et des herbes sans montrer la moindre agitation.

Depuis un instant, j'étais observé en effet; mais ce n'était pas par Sixte More, c'était par Tonino, que je vis tout à coup sortir d'un coude que le rocher faisait au-dessus de moi. Il m'avait vu le premier, il avait eu le temps de composer son visage. — Que diable faites-vous là, mon père? me dit-il en souriant et en me caressant de son beau regard, limpide comme une source de montagne.

— Tu le vois, lui dis-je; je cueille ces fleurs qui m'ont tenté.

— Cueillez, dit-il; la cousine les aime beaucoup. Je passe quelquefois ici, c'est mon plus court pour aller vous voir, et quand je lui en porte un bouquet, elle me dit toujours : Où prends-tu de si belles fleurs?

— Tu venais chez nous? repris-je; il y a longtemps qu'on ne t'a vu.

— Ah! que voulez-vous? Avec des petits sur les bras, une femme qui sèvre l'un pour nourrir l'autre! Je ne la laisse guère seule.

— Et tu fais bien. Allons, viens voir ta cousine.

— Elle va me gronder.

— Pourquoi?

— D'abord pour n'en pas perdre l'habitude, et puis parce que je ne lui ai pas donné signe de vie depuis un mois.

— Eh bien! elle te grondera et elle te pardonnera.

Nous suivîmes ensemble le sentier par où Félicie venait de fuir. Il était bien évident pour moi que Tonino ne pensait pas que je l'eusse aperçue; mais l'avait-il aperçue lui-même? Savait-il qu'elle était venue là ou qu'elle venait d'y passer? Il était si calme et si souriant que je ne pouvais croire à une trahison. Rien ne m'expliquait la présence de Félicie en ce lieu particulièrement sauvage; mais sans doute ce hasard allait s'éclaircir naturellement dès que nous la rejoindrions.

Tout en maîtrisant mon émotion, je marchais vite. Tonino m'arrêta à plusieurs reprises sous différens prétextes très vraisemblables et d'un air très naturel.

Tant il y a que Félicie était rentrée depuis au moins dix minutes quand nous rentrâmes nous-mêmes. Elle avait eu le temps de changer de chaussures et de se recoiffer. Comme elle prenait ces soins tous les jours avant de se mettre à table, je lui demandai fort simplement si elle était sortie. J'attendais une réponse simple, vraie, plausible; elle me répondit avec assurance par un mensonge. Elle dit non!... Je répétai ma question comme si quelque distraction m'eût empêché d'entendre la réponse. Elle répondit non!...

Je sentis un vertige passer devant mes yeux et je ne sais quel frisson de mort dans tout mon être.

Non, il n'y a pas qu'une mort; même dans cette courte vie que nous traversons, nous mourons plusieurs fois. Nous périssons à plusieurs reprises. Notre être apparent reste le même, mais au-dedans de nous une âme se détache, s'envole ou s'anéantit; nous la sentons se glacer en nous et peser comme un cadavre. Que devient-elle? Va-t-elle nous attendre ailleurs pour s'ajouter à nos existences successives? Est-ce une chose usée, finie, qui ne servira plus ni à nous ni aux autres?

Où vont-elles, où vont-elles, nos amours passées? qui me le dira? Elles deviennent des fantômes, des ombres, des larves, disent les poètes. Eh quoi! n'étaient-elles rien? Ce monde qui s'efface de devant nos yeux n'a-t-il jamais existé? Les passions sont-elles des rêves aussi vains que ceux du sommeil? Non, c'est impossible. Les rêves du sommeil sont l'action d'un *moi* inconscient et incomplet. Nos passions sont, non pas seulement l'action fatale, mais encore l'œuvre voulue de tout notre être. L'entraînement les suscite, mais la volonté les poursuit, les connaît, les définit, les nomme et les satisfait. Nos passions, c'est notre esprit et notre cœur, notre chair et nos os, notre puissance réalisée, l'intensité de notre vie intime manifestée par notre vie physique; elles aspirent à être partagées, elles le sont, elles agissent, elles deviennent fécondes, elles créent! elles créent des œuvres, des actes, des faits accomplis, l'histoire, — des choses belles, l'art, — ou bonnes, des idées, des principes, la connaissance du vrai. Elles créent des êtres, des enfans qui naissent de nous intellectuellement ou réellement. Ce ne sont donc pas des songes ni des spectres. Otez les passions, l'homme n'existe plus.

Et pourtant une passion peut s'éteindre, et nous ne mourons pas! Ce serait peut-être trop beau de ne pas survivre à sa puissance et de partir avec ce qui nous faisait beaux nous-mêmes, la foi! Il n'en est pas ainsi; il faut à plusieurs reprises dans la vie se sentir brisé, dépouillé, perdu sans ressources et refaire connaissance avec soi-même comme avec un étranger. Il faut se dire, et parfois brusquement foudroyé : — Où donc étais-je tout à l'heure, et quelle est cette autre existence qui me saisit comme une attaque de paralysie? Est-ce que je vais pouvoir vivre ainsi sans ma pensée, sans mon cœur, sans la raison d'être que j'avais tout à l'heure et que je n'aurai plus jamais? Vous avez entendu parler des effets du curare, ce poison qui glace l'énergie vitale sans ôter la conscience de la mort inévitable et prochaine. Je me suis senti pris ainsi dans une chape de plomb, dans un bloc de pierre, sans transition, sans avertissement, sans réaction possible. Tous les êtres humains ont passé par là et l'ont plus ou moins compris. Plaignez ceux qui se débattent en vain et croient s'étourdir par la colère ou l'ivresse.

Plaignez encore plus ceux qui savent que certains poisons ne pardonnent pas, et qui, dès la première atteinte, embrassent d'un regard lucide l'horreur de leur situation. Détrompé en un instant, je le fus sans retour et pour toute ma vie.

Aussi je ne vous promènerai pas à travers une série d'illusions ressaisies et d'espérances déçues. Comment je cachai la violence du choc qui me brisait, je l'ignore, je ne m'en suis pas rendu compte, car je ne m'en souviens pas. Je me trouvai le soir devant mon bureau. Félicie et Tonino faisaient de la musique dans la salle au-dessous de moi. Je ne les entendais qu'à de rares échappées comme si une porte se fût ouverte un instant et brusquement refermée entre eux et moi; mais cette porte n'existait que dans mon cerveau. J'avais pris un livre que je touchais sans le voir. Un instant je m'occupai à me demander des choses puériles. Pourquoi Felicie m'avait-elle fait un mensonge si stupide, quand il lui était si facile de m'en faire un très vraisemblable? Elle eût pu me dire même jusqu'à un certain point la vérité. « J'avais dans l'idée que Tonino viendrait aujourd'hui, j'ai été au-devant de lui, je l'ai attendu; puis je me suis rappelé l'heure du dîner et je suis retournée sur mes pas sans me douter qu'il était tout près. Cinq minutes plus tôt, vous m'eussiez rencontrée, et nous fussions revenus tous trois ensemble. » Que lui en eût-il coûté de me dire cela? — Et s'ils s'étaient donné rendez-vous innocemment, que ne se laissaient-ils surprendre par moi qui depuis mon mariage les avais vingt fois trouvés ou laissés ensemble sans m'en inquiéter?

Quelle fatalité pousse donc au mensonge, qui est le plus flagrant et le plus éperdu des aveux, les coupables auxquels notre confiance assurait l'impunité? Cela me parut pitoyable. Je me pris à rire tout seul, d'un rire de mépris, douloureux comme un sanglot, et qui me fit tressaillir et regarder autour de moi, comme si je m'attendais à voir mon double me railler et m'insulter.

Mais j'étais seul, c'est bien moi qui avais ri. On eût pu m'entendre d'en bas, si le violon de Félicie n'eût couvert ma voix. Elle jouait admirablement ce soir-là. Je l'écoutai un instant et je me pris à rire encore, car tout mentait en elle, la musique comme le reste. Elle ne pouvait plus être autre chose que mensonge de la tête aux pieds. J'écrivis sur le bord de la table : Ton nom est mensonge. Je l'effaçai. Toute manifestation me semblait indigne de ma fierté. Je cessai de rire, je cessai de pleurer, car je pleurais aussi par momens sans en avoir conscience. Je sortis de la maison, je regardai briller les étoiles, et, chose étrange, tout à coup je respirai. Il me sembla que je grandissais jusqu'aux astres, que je les touchais, que je palpitais de leurs flammes, que je tenais le monde et mon cœur dans chacune de mes mains, que j'étais fort comme

Dieu, que j'étais heureux comme l'infini, que je chantais dans une langue inconnue. Que sais-je? j'étais probablement fou dans ce moment-là; mais non, allez, je n'étais pas fou! j'étais surexcité, extra-lucide peut-être! Je voyais, au-delà de ma vie individuelle, la bassesse du mal et la splendeur du bien, ces deux pôles de l'âme humaine. Un crime venait de me plonger dans l'enfer des ténèbres, car les êtres humains sont liés par une terrible solidarité, et ceux qu'on aime particulièrement font en quelque sorte partie de nous-mêmes. En découvrant que les deux objets de ma plus tendre affection étaient gangrenés et pourris, j'avais senti la mort entrer en moi; la honte dont ils étaient couverts m'avait souillé, j'avais rougi et pâli comme si j'étais le complice de leur chute. Le mal était déchaîné sur la terre, il triomphait de tout, de moi comme des autres. Il n'y avait en ce monde que mensonge et brutalité. Puisque deux êtres que j'avais placés si haut dans mon estime et dans ma tendresse ne valaient pas mieux que les derniers des sauvages, pouvais-je être assuré de moi-même? n'étais-je pas capable de descendre aussi bas? Quelle garantie pouvais-je désormais offrir aux hommes et à Dieu de ma propre droiture et de ma propre chasteté?

Mais quand ce nuage se dissipa, quand le rayonnement des astres dans un ciel pur éclaira cette échelle de Jacob que tout homme un peu trempé aperçoit dans sa détresse et saisit avec enthousiasme pour fuir les monstres et leur vomissement, je quittai la triste sphère où s'agitent les problèmes et les sophismes. Je montai vers la région du vrai, où le mal n'est plus que relatif et où son nom même ne signifie plus rien. Nous y monterons tous, épurés par le temps, l'expiation et l'expérience; mais tous n'y monteront pas en esprit dès cette vie. Le royaume de Dieu, j'appelle ainsi le sentiment clair, enivrant et grandiose du beau et du bon éternels et infinis, n'est pas ouvert, même pour un instant, à ceux qui ne voient que des yeux du corps et qui ont méprisé la notion de ce qui est le bien et le mal pour leur espèce. L'homme ne possède pas le bien absolu : c'est pour cela qu'il s'abaisse dès qu'il le cherche en dehors du bien relatif qui lui est accessible. Il ne faut pas de déchéance morale, il ne faut pas de fièvre malsaine et de satisfaction impudemment conquise entre l'élan de l'âme et son but mystérieux, sublime.

Moi, j'étais pur, et d'un mot terre-à-terre, qui, au milieu de mon extase, me venait aux lèvres, je pouvais me résumer. « Le mal qu'on me fait, je n'aurais jamais pu, je ne pourrais jamais le faire aux autres. » En effet, la belle Vanina, cent fois plus jeune et plus belle que ma femme, eût pu être apportée dans mon lit par les démons légendaires de la nuit, mes bras ne se fussent pas noués

autour d'elle, ma pensée n'eût pas seulement effleuré la compagne de Tonino, et cela à vingt-cinq ans tout comme à cinquante. Je pouvais regarder dans mon passé ardent et viril, je n'y trouvais pas une souillure. Je n'avais pas à rougir d'une heure où l'animalité des sens l'avait emporté en moi sur la probité de l'âme.

J'étais donc tout simplement un honnête homme. Il n'y avait pas de quoi s'enorgueillir sans doute, mais il y avait de quoi se consoler et sentir en soi une force patiente et une sorte de joie austère. Ces malheureux qui travaillaient à m'avilir avaient entrepris l'impossible. J'étais mon juge et le leur. Ils m'avaient lâchement volé mon repos, mon bonheur, ma poésie, ma croyance en eux, tout ce qui avait servi de base à ma nouvelle existence. Il ne leur restait plus qu'à m'assassiner. Pourquoi non? Se défaire de la Vanina et de moi eût été logique; mais m'ôter une parcelle de ma valeur morale pour s'en parer aux yeux l'un de l'autre, voilà ce qu'ils ne pouvaient pas!

Tonino partait comme je rentrais. Il me fit, comme de coutume, des adieux enjoués et tendres. — Eh bien! lui dit Félicie, tu ne l'embrasses pas, ton père?

Il m'appelait son père! il m'embrassa. Je pensai à la légende du baiser de Judas. Je me laissai embrasser.

Je m'absentai le lendemain. Sous prétexte de nouvelles observations sur le cours des eaux de neige, j'allai réfléchir et essayer de me reposer à la Quille. J'étais fatigué comme si j'avais fait le tour du monde. L'enthousiasme de la veille était trop surhumain pour être durable; il fallait payer mon tribut à la nature.

J'eus de terribles accès de fièvre, du chagrin amer, des colères dévorantes, des indignations à tout briser. Je fus exaspéré, je fus abattu. Deux jours et deux nuits se passèrent ainsi. Le troisième jour, je fus calme et je dormis. Il fallait prendre un parti au plus vite. Deux fois Félicie, inquiète de mon absence, était montée à mon chalet. Deux fois, la voyant arriver, je m'étais soustrait à l'angoisse de sa présence en me réfugiant dans des retraites inaccessibles. Je ne voulais pas me venger sur sa santé et sur sa vie, je ne voulais pas exploiter ses remords ou ses craintes. Cela ne m'eût point semblé digne d'un homme.

Je ne pus arrêter qu'un plan provisoire. Avant de disposer de mon avenir et de celui de ma femme, il me fallait connaître tous les détails de notre situation, me rendre un compte exact de la vérité, et prononcer dans ma conscience sans erreur et sans défaillance. Interroger Félicie n'était pas le moyen de saisir le vrai; elle savait mentir, je n'en pouvais plus douter. Et quand même j'arriverais à lui arracher la confession complète des faits, jamais elle ne pourrait m'en faire saisir les vraies causes. J'avais bien constaté

qu'elle manquait de logique, je n'avais plus à m'étonner qu'elle manquât de conscience.

Soumettre son complice à un interrogatoire, c'était ouvrir la porte aux plus absurdes romans et aux drames les plus lâchement ridicules. Plutôt que de me commettre moralement avec ce drôle, j'aurais accepté encore l'outrage de ses caresses. Plus il s'avilissait lui-même, moins il pouvait m'avilir.

Je retournai donc à la Diablerette, résolu à ne rien laisser pressentir jusqu'au jour où je tiendrais tous les fils de la trahison.

Ils ne s'écrivaient probablement pas, mais ils avaient dû s'écrire. Tout à coup je me souvins que, peu de temps après notre mariage, Félicie m'avait remis une petite liasse de papiers soigneusement cachetés, en me faisant jurer sur notre mutuelle confiance que je ne l'ouvrirais que si elle mourait avant moi. J'avais pensé que c'était un testament, et, résolu à ne jamais l'accepter, je l'avais serré sans y attacher d'importance. Quelquefois je m'étais pourtant dit que ce pouvait être un récit confidentiel de sa première faute, et, comme je ne m'étais pas engagé à le lire, je comptais ne jamais remuer les cendres d'un passé que mon amour avait anéanti, à moins que Félicie ne m'en reparlât expressément. Elle ne m'en avait pas reparlé.

Maintenant ma pensée pouvait admettre d'autres suppositions. Les femmes de ce caractère ont des besoins passionnés d'expansion qui ne sont que le besoin d'encourager leurs fautes et de poétiser leurs vices. Ces papiers pouvaient avoir trait à la découverte que j'avais cru faire, que j'avais probablement faite dès les premiers jours. Ils m'appartenaient. J'avais juré par quelque chose qui n'existait plus, que l'on avait foulé aux pieds, ma confiance! Je n'eus pas de scrupules, je brisai le cachet. C'était la courte et énergique correspondance de Tonino et de Félicie à partir du voyage de Tonino en Italie, plus d'un an avant notre mariage.

Je traduis de l'italien :

DE FÉLICIE.

Oui, je l'aime, oui, c'est de l'amour, c'est de l'adoration que j'ai pour lui. Puisque tu veux le savoir, sache-le. Je vois bien que tu ne me laisseras pas tranquille que je ne t'aie dit la vérité. Après, que diras-tu encore? Toi, je ne t'aime pas, je ne t'ai jamais aimé, tu le sais bien; faut-il te le répéter éternellement?

DE TONINO.

Eh bien! je le tuerai, ton Sylvestre, et ce sera ta faute. Je l'aimais, tu me le fais haïr. Oui, il est grand, il est bon, il est parfait, je le sais; mais tu le condamnes à mort. Je t'aime, moi; est-ce que

tu es assez folle pour l'oublier? est-ce que tu ne me connais pas? est-ce que tu ne sais pas que ce que je veux, il faut le vouloir?

DE FÉLICIE.

Alors si tu es un fou et un assassin, dis-le tout de suite, car il faut que je meure. Si dans trois jours je ne reçois pas de lettre de toi, je me tuerai.

DE TONINO.

La vie de Sylvestre est dans tes mains. Sois au rendez-vous que tu sais le 5, à une heure du matin.

DE TONINO.

Tu as vaincu le tigre, tu l'as enchaîné. Tu l'as fait bien souffrir, cruelle, mais tu lui as laissé l'espérance. Ah! oui, tu m'aimes, va! Tu as beau le nier, ta colère fond dans mes bras; tu repousses mes baisers, mais tes mains, tes genoux, tes épaules sentent mes larmes, et ces larmes-là finiront par te brûler. Aime-moi donc, folle; est-ce que tu peux t'y soustraire? est-ce que tu ne l'as pas voulu? est-ce que tu ne m'as pas élevé sur ton cœur comme un oiseau tombé du nid, à qui tu donnais ta chaleur et ta vie? Un inceste? allons donc, cousine! le pape a des dispenses, et le ciel rit de tes scrupules. Tu veux me faire croire que nous pouvons être la mère et le fils! C'est bon pour ces lourds protestans ou pour ces catholiques à sang froid qui habitent le pôle. Nous sommes des Italiens, nous, des êtres vivans, ardens, complets. Moi, je n'ai jamais voulu t'appeler ma mère, et je ne t'appellerai jamais que ma vie; mais j'ai bien voulu boire tes caresses, j'en ai été nourri, enivré depuis que j'ai souvenance de moi-même. C'est là l'amour, il n'y en a pas d'autre. Tu n'aimes pas, tu n'aimeras jamais Sylvestre. C'est un vieillard, c'est un père, lui! très bien. Qu'il reste près de toi, vénère-le, adore-le comme une image de saint, je veux bien, ça m'est égal; mais ne l'épouse pas, je te le défends!

DE TONINO.

Tu m'aimes et tu m'aimeras. J'ai consenti, épouse-le, puisque tu le veux! Ambitieuse! il te faut deux amours, un pour l'esprit, un pour le cœur? J'aurai le bon, moi; j'aurai celui que je veux. Il le faudra bien : patience!

DE FÉLICIE.

Non, cent fois non, tu n'auras pas l'amour que tu veux de moi. Quand même je succomberais au trouble où tu me jettes avec tes folies, cela ne prouverait pas que je t'aime. Quel plaisir trouve-

rais-tu à me voir pleurer et mordre la terre? Ah! je le jure, je me tuerais après. Oublie-moi, ne reviens jamais. Quel mal tu me fais! Est-ce là la récompense d'un amour de mère? Oui, je ne voyais en toi que mon enfant. Mon enfant! avoir un enfant qui m'aime comme ma fille m'eût aimée, c'était mon rêve, et c'était si naturel!... Pouvais-je deviner qu'à peine assez grand pour atteindre mon coude, tu avais déjà de mauvais instincts? Souviens-toi quelle colère, quel chagrin, quelle honte j'ai eue quand, pour la première fois, tu as osé me dire que tu voulais être mon mari! J'aurais dû te chasser. Je n'ai pas eu de courage. Je m'étais habituée à t'aimer, et puis je n'aimais pas Sixte, je ne voulais de lui ni d'aucun autre. Je te voyais fou, avec des convulsions, l'écume aux lèvres. J'ai cru que tu allais mourir. Je t'ai promis de ne me marier jamais. Tu es dissimulé, tu as fait semblant d'être guéri, et tu as passé des semaines et des mois sans me donner de nouvelles inquiétudes, et puis un beau matin tu étais plus dangereux que jamais. Et cela a toujours recommencé et fini pour revenir encore, cette folie, jusqu'au jour où je t'ai chassé.

Et à présent que j'aime quelqu'un qui est pour moi comme un dieu, tu crois que je ne te briserai pas, si tu prétends détruire mon bonheur et me rendre indigne de lui? Essaie, et il saura tout! Nous verrons alors si tu oseras reparaître devant lui. Prends garde! Je lui dirai que tu as menacé sa vie, que j'ai été à ce rendez-vous pour t'empêcher de faire un malheur. Je lui raconterai toutes tes sottises, tes pensées criminelles; il te fera arrêter et mettre en prison. C'est tout ce qu'on doit à un enfant ingrat et dénaturé comme toi.

DE TONINO (A DEUX MOIS D'INTERVALLE APRÈS LA MORT DE JEAN).

Ma chère cousine, après le malheur qui nous a frappés, je serais bien coupable si je n'abjurais pas entre vos mains mes folies et mes colères d'enfant. Pardonnez-les-moi, oubliez-les et recevez-moi en grâce. Votre enfant soumis et dévoué.

APRÈS LE MARIAGE DE TONINO AVEC VANINA.

Ma cousine, je suis le plus heureux des hommes, et je fais des vœux pour M. Sylvestre et pour vous. Il est le meilleur des pères, comme vous êtes la plus généreuse des amies. Je n'ai pas toujours été digne de vos bontés. Pardonnez-moi le passé, et bénissez ma chère petite femme qui vous chérit.

UN AN PLUS TARD.

Félicie, je suis heureux, j'ai un fils depuis deux heures! Il s'appelle Félix, le second s'appellera Sylvestre. Vous êtes mes deux

anges gardiens. Chère femme patiente et tendre, tu m'as sauvé de moi-même! Grâce à toi, je serai un homme de bien, comme celui à qui tu as dévoué ta vie! Aime-moi comme je t'adore.....

Ici finissait ce recueil sans dates, mais rangé en ordre et par chiffres.

C'était le premier acte du drame qui m'enveloppait. Il ne m'apprenait que ce que j'avais pressenti dès le début, ce que Félicie m'avait laissé entrevoir, sans oser compléter ses confidences. En s'attachant au sens littéral de ces écritures spontanées, il n'y avait point de torts directs envers moi. Tonino pouvait se dire emporté par une passion aveugle qu'il avait vaincue et qu'il abjurait à mes pieds. Félicie pouvait se dire qu'elle avait triomphé du danger après s'y être exposée pour sauver ma vie, et que son amour pour moi n'avait pas été obscurci un seul instant dans son âme. Voilà pourquoi elle m'avait légué ces preuves de son innocence.

Mais pour qui analyse et approfondit, il n'est point de vraie chasteté dans certaines épreuves, et entre ce que j'avais supposé des vagues et timides désirs de Tonino et la passion sensuelle qu'il avait osé tant de fois déclarer et dépeindre je découvrais un abîme. Cette passion datait de son enfance. Félicie avait eu à la réprimer et à la combattre durant de longues années, elle l'avait redoutée et ménagée, elle en avait eu peur, non-seulement pour moi, mais pour elle-même. Une de ces lettres admettait clairement la possibilité d'y succomber, et à travers des réprimandes et des menaces d'une puérilité presque risible elle trahissait le trouble des sens et l'effroi de la chute. Ce n'est pas ainsi qu'une femme de cœur et de bien arrive à se faire respecter. Elle doit savoir se préserver et n'avoir jamais besoin de se défendre. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir reçu une éducation recherchée pour repousser l'amour qui offense ou déplaît. L'instinct et la sincérité suffisent. Une paysanne ne sait pas dire de ces mots qui glacent et répriment; elle frappe de ses poings et de ses sabots celui dont elle ne veut pas faire son ami. Félicie n'avait été ni la robuste virago qui échappe au baiser par une gourmade sérieuse, ni la femme pudique à qui l'on n'exprime pas deux fois des désirs outrageans. La fièvre de Tonino s'était allumée en elle depuis longtemps déjà quand elle m'avait aimé d'une affection plus digne et plus morale, mais déjà souillée par des appétits secrets d'une âpreté invincible et fatale. Jusque-là pourtant je n'avais pas le droit de m'indigner. Je souffrais et je rougissais de ce partage des sens, mais j'avais déjà, devant quelques aveux de Félicie, subi cette rougeur et cette souffrance. Pourquoi n'avais-je pas poussé plus avant l'examen de sa situation et de son caractère? J'avais craint de l'outrager, je l'avais trop respectée. En la voyant inquiète et blessée, j'avais accepté des ré-

ponses évasives. Si je n'avais pas été mieux éclairé, c'était ma faute; il ne faut jamais s'en prendre aux autres des fautes que l'on commet, même quand ce sont des fautes généreuses.

Que s'était-il donc passé depuis que cet amour de Tonino pour sa cousine avait paru prendre fin dans les bras de Vanina et dans le sourire de son premier enfant?

Rien peut-être?

Allons donc! on m'avait menti, on s'était caché de moi, donc on était coupable, et cette fois criminel, car on s'était indignement joué de ma bonne foi. On m'avait témoigné de part et d'autre une affection ardente, on s'était vanté de dévouemens sublimes. J'étais la plus risible idole qu'on eût jamais encensée et parée de fleurs pour lui cracher à la figure.

Il fallait pourtant le savoir, ce qui s'était passé. J'étais résolu à le savoir pour apprécier le degré d'indulgence ou de sévérité dont j'avais à faire usage. Ah! que j'étais peu fait pour ce métier d'espion, et quel dégoût insurmontable il me causait!

C'était le devoir, je me soumis. Je me mis à explorer le rocher où j'avais failli surprendre le rendez-vous. Je découvris une grotte bien enfouie où l'on pénétrait par la voûte crevassée du massif. Monter au faîte de cet édifice naturel et descendre dans l'intérieur par la corniche était une entreprise assez difficile et périlleuse. Félicie n'avait pas reculé devant l'effort et le danger. Une crypte bien abritée avait caché la honte de ses adultères amours. Un rayon de soleil venait s'éteindre brusquement au seuil, un éboulement de sable fin tamisé par le vent dessinait un méandre à l'entrée, et il fallait marcher sur ce sable pour gagner l'endroit obscur et fermé à tous les regards. Avant d'y poser le pied, je l'explorai attentivement. J'y vis la trace toute fraîche d'une chaussure d'homme.

Tonino était donc là? Il attendait sa complice. Ils ne s'inquiétaient pas de m'avoir vu une fois rôder aux alentours. Ils ne se disaient pas que j'avais pu les apercevoir et concevoir des soupçons? Il fallait que leur faute fût ancienne et que leurs entrevues fussent fréquentes pour qu'il y eût tant d'effronterie et de confiance dans l'impunité acquise.

Je les tenais là, tous deux peut-être, ou j'allais les tenir dans un instant! mais je ne voulais pas encore les briser. Aussi je fus content lorsqu'à la place de Tonino je vis Sixte More sortir de la grotte et venir à ma rencontre.

— Enfin vous y voilà!.. me dit-il avec amertume. Vous avez trouvé leur piste et vous savez la vérité; mais vous venez trop tard; eux, ils n'y viennent plus. Moi qui connaissais cette grotte et qui croyais être seul à la connaître, car c'est ici chez moi, je voulais les y surprendre, leur faire honte, ameuter le pays contre eux;...

vous aviez refusé de faire vos affaires vous-même! J'ai guetté tous les jours de cette semaine. Ils se sont douté de quelque chose, ils n'ont pas reparu, et c'est ailleurs qu'il faut les chercher. Je chercherai.

— Je vous le défends.

— C'est votre droit, si vous voulez vous venger; autrement je garde le mien. Comment ferez-vous pour m'empêcher de l'exercer? Dans votre monde, on se bat en duel, je crois; nous ne connaissons pas cela, nous autres. Je ne veux vous faire aucune insulte et aucun mal. Si vous m'en faites, je me défendrai comme un homme qu'on attaque, et ce sera au plus fort d'assommer l'autre. Je sais que vous n'êtes pas un freluquet; mais je suis solide aussi, et aucun homme ne me fait peur. Vous voyez donc bien qu'il faut raisonner avec moi et ne pas essayer de commander; ce serait ce qu'il y a de plus inutile.

— Raisonnons donc, maître Sixte. Reconnaissez-vous qu'un homme, trompé ou non, ait le droit d'empêcher un étranger de faire justice à sa place?

— Oui, s'il fait justice lui-même.

— Et qui sera juge de cette justice? le chef de famille ou l'étranger?

Sixte hésita, il était intelligent.

— Monsieur Sylvestre, reprit-il, tout le monde est juge de tout le monde. Vous ne pouvez pas empêcher l'opinion...

Il avait raison, j'en convins; mais il dut convenir aussi que l'opinion peut être égarée, et que le devoir de tout honnête homme est de juger sans passion et sans prévention.

— Je suis un honnête homme, dit-il avec orgueil, mes préventions sont fondées... Si vous vous conduisez en chef de famille ferme et clairvoyant, je me tiendrai tranquille; mais si vous êtes faible, je penserai que vous êtes un mari complaisant, et vous ne m'empêcherez pas de le dire. Vous avez voulu être le maître de Félicie Morgeron; ce n'était pas la chose du monde la plus facile, et tout instruit que vous êtes, vous n'avez pas su en faire une honnête femme. Peut-être qu'un ignorant comme moi l'eût mieux gouvernée. J'ai donc le droit de vous critiquer et je vous critiquerai en face, attendez-vous à cela, si vous ne vengez pas votre honneur et mon amour-propre; car, moi aussi, je suis ridicule d'avoir tant aimé cette femme et de me l'être laissé enlever. Je veux qu'on sache qu'elle est méprisable et que je la méprise...

— Eh bien! moi, répondis-je, fût-elle méprisable, je ne veux pas qu'elle soit méprisée. Si j'ai une vengeance à exercer, ce ne sera pas celle-là, et je vous empêcherai de l'outrager et de la diffamer.

Vous me forcez à prendre un parti extrême, le voilà pris. Comptons ensemble.

— Qu'est-ce que vous ferez contre moi?

— Je vous tuerai, maître Sixte, répondis-je avec le plus grand calme.

— Vous me tuerez?

— Probablement! Je vous dirai devant témoins que vous en avez menti, et je vous frapperai, s'il le faut, sans haine ni colère, mais jusqu'à ce que mort s'ensuive de part ou d'autre. Voyez si, pour satisfaire votre dépit et votre rancune, vous voulez mettre votre vie dans le danger le plus inévitable et le plus sérieux.

— Croyez-vous me faire peur?

— Si je croyais vous faire peur, ma menace serait lâche. Je sais que vous êtes tout aussi peu poltron que moi; mais je sais aussi que, pour le plaisir de faire une mauvaise action, un homme qui a du cœur et de la raison ne s'expose pas à tuer ou à être tué. Vous réfléchirez à ce que je vous dis, maître Sixte; c'est à prendre ou à laisser, et c'est mon dernier mot.

— Vous êtes un homme étonnant, reprit-il après avoir rêvé un instant; je vois que vous êtes décidé à faire ce que vous dites, et je me demande pourquoi vous agissez ainsi. Je ne comprends pas.

— Si vous êtes calme, je pourrai me faire comprendre.

— Parlez.

— Veuillez vous souvenir de l'amitié qui me liait à Jean Morgeron, de la confiance qu'il m'avait témoignée, des devoirs que sa mort m'a imposés. Sa sœur avait commis une faute. Il la lui avait pardonnée. Il l'avait protégée envers et contre tous, et il l'avait ainsi aidée à se réhabiliter. Ce que Jean Morgeron avait fait pour sa sœur, je dois ne jamais l'oublier et le continuer autant que possible, car avant d'être son mari j'étais son frère. C'est comme tel que j'étais entré dans la famille.

— Cela, c'est vrai; mais pardonner! Est-il possible que vous pardonniez ce qui se fait maintenant contre vous?

— Si cela était, je n'ai pas dit que je le pardonnerais dans mon cœur, ceci ne regarde que moi; mais je le pardonnerais peut-être en apparence, si ma conscience me le commandait. Or je vous déclare que je ne veux prendre aucun parti avant de savoir si vous n'avez pas cherché à me tromper, et comme je ne veux m'en rapporter qu'à moi-même pour découvrir la vérité, tout ce que vous me direz sera comme non avenu. Renoncez donc à m'éclairer de vos lumières.

— Vous me savez honnête homme, et vous osez dire que je cherche à vous tromper? Vous m'insultez!

— Non, Sixte! la passion, — et le dépit est une passion violente, — fait croire et dire des choses qu'on se repent plus tard d'avoir dites ou pensées. Il est peu d'honnêtes gens à qui cela ne soit pas arrivé au moins une fois dans la vie. Voyons, souvenez-vous de notre entretien de la semaine dernière, ici près. Vous m'avez dit le pour et le contre. Vous étiez ému et même un peu égaré. Vous veniez de voir, ensemble ou séparément, deux personnes dont l'intimité innocente ou coupable vous a toujours été amère. Vous avez supposé le mal, et pourtant vous ne l'avez pas constaté, car vous me disiez : « Je n'aime plus le souvenir de Mlle Morgeron! » et un instant après vous disiez : « Je ne l'aimerai plus, si je découvre le crime dont je la soupçonne! » Aujourd'hui encore vous avez tenu à peu près le même langage, et nous parlerions deux heures sans faire autre chose que de raisonner ou de déraisonner sur une supposition de votre esprit ou du mien.

— Ou du vôtre! Vous mentez, monsieur Sylvestre! Que le mot ne vous fâche pas, vous mentez par un bon motif; vous croyez devoir mentir, mais vous ne doutez pas de la faute; sans cela, vous ne seriez pas ici.

— Pourquoi pensez-vous cela, puisque vous y êtes également?

— Ah! vous êtes plus fin que vous n'en avez l'air. Vous voulez me faire dire ce que je sais.

— Je vous ai défendu de me dire quoi que ce soit!

— C'est-à-dire que vous ne voulez pas m'en savoir gré; mais si je vous le disais malgré moi, vous seriez content. Eh bien! prenez que c'est malgré moi. Mes bergers ont vu, il y a déjà un an, votre femme et Tonino venir ici. Il y a donc un an qu'on vous trompe.

— Voilà une pauvre raison pour le croire. Venir ici ne constitue pas un crime contre moi.

— Le saviez-vous?

— Apparemment, puisque je n'ai pas eu de soupçons.

— Et lundi dernier votre femme vous a-t-elle dit qu'elle y fût venue?

— Comment aurais-je découvert cette grotte, si elle ne me l'eût indiquée?

— Vous avez réponse à tout. Allons, je patienterai. Je ne divulguerai rien encore, mais vous voilà averti. Je vous donne un mois pour savoir et pour agir.

— Et moi je vous donne tout ce temps-là pour réfléchir à ce que je vous ai dit.

— Vous me tuerez, si je parle?

— Ou vous me tuerez; mais ce sera un combat de sauvages entre nous.

— Vous êtes trop philosophe ou trop humain pour tuer votre femme ou votre rival, et vous n'aurez pas de scrupule à menacer ma vie, à moi qui veux sauver votre honneur?

— Vous m'avouerez, lui dis-je en riant, que, le jour où vous feriez un éclat, je serais quitte de la reconnaissance que vous réclamez aujourd'hui. Chacun d'ailleurs garde son honneur et celui de ses proches comme il l'entend, du moment qu'il n'y a pas de lois pour le protéger.

— Des lois? il y en a. Faites-moi un procès en calomnie.

— Pour ébruiter vos insultes et donner à la malignité publique un éternel sujet de gaîté ou de provocation contre moi?

— Eh bien! si j'allais dire partout aujourd'hui que vous m'avez menacé de me tuer, si j'allais en prévenir l'autorité pour me mettre sous sa protection, pensez-vous que vous auriez réussi à endormir l'opinion en cherchant à m'intimider?

— Il faut donc que je vous tue ou que je me fasse tuer tout de suite? répondis-je. Je n'étais pas préparé à cela; mais peu importe, puisque votre folie, votre haine ou votre obstination me met ici le couteau sur la gorge. Défendez-vous, maître Sixte; nous ne sommes armés ni l'un ni l'autre, personne ne nous voit, nous allons nous étreindre et lutter ici, jusqu'à ce que l'un de nous ait étouffé l'autre.

— Parlez-vous sérieusement?

— Vous m'attaquez, il faut bien que je me défende.

— Je vous attaque, moi?

— Vous me déclarez que vous êtes décidé à déshonorer ma femme, et moi par contre, car si je vous laisse sortir d'ici, rien au monde ne pourra vous en empêcher. Il faut bien que je vous en empêche tout de suite.

— Je vous ai donné un mois...

— A la condition que, dans un mois, je verrai par vos yeux et agirai selon vos idées? Je ne peux pas m'engager à cela. Battons-nous sur l'heure, ou jurez-moi que vous ne parlerez jamais, quelque chose que je dise et que je fasse.

— Se battre ici! sans jour presque, et presque sans air! sans espace aussi, c'est un suicide à deux, monsieur Sylvestre.

— Les chances sont égales. Otez votre habit comme j'ôte le mien.

— Allons! s'écria Sixte en bondissant, si je reculais, vous croiriez m'avoir fait peur, et je ne veux subir les commandemens de personne. Je suis un homme riche et considéré, je ne permettrai pas qu'un monsieur me prime dans le pays. Battons-nous, et malheur à vous qui l'avez voulu!

Nous nous prîmes à bras-le-corps. — Attendez, dit-il sans me lâcher, le plus fort poussera l'autre où il pourra.

— C'est convenu.

Il laissa retomber ses bras, il était pâle. — Mourir sans sacremens, ça vous est égal?

— Je suis en état de grâce.

— Jurons-nous au moins que celui qui tuera l'autre ne laissera pas son corps aux vautours et aux aigles!

— Au contraire j'exige que vous laissiez mon corps où il tombera, et que vous vous sauviez.

Il ne pouvait me refuser une chance dont il pouvait profiter. Il se remit en posture de combat et tenta de me frapper; je paralysai son bras sans lui rendre la pareille. Alors, voyant que je n'en viendrais là qu'à la dernière extrémité, il n'osa plus s'écarter des règles de la lutte. Malgré sa force et son courage, il était très ému, et, saisi par l'impression sinistre du lieu où nous nous trouvions, il avait dans le regard je ne sais quoi de lugubre et de terrifié. Je vis bien vite qu'il était perdu si je le voulais, et je le ménageai, cherchant à lui faire sentir ma supériorité sans en abuser. Au bout d'un instant, il tombait assez rudement et je le tenais sous moi. Je lui serrai la gorge sans colère, et comme il ne demandait pas grâce, je la lui offris.

— A quelles conditions? dit-il en bégayant de chagrin et de honte.

— A la condition que vous ne parlerez jamais de ma femme ni de moi, en bien ni en mal.

Il le jura. Je l'aidai à se relever et à se rhabiller. Il était abattu et comme abruti. Il me suivit machinalement dehors jusqu'à une petite source où il but à plusieurs reprises. Quand je vis qu'il n'avait aucune contusion grave, puisqu'il avait tous les mouvemens libres, et que le ton violacé de sa figure s'effaçait sous la salutaire fraîcheur de l'eau, je le quittai. Il me rappela, et en me retournant je vis qu'il pleurait. J'allai vers lui.

— Vous m'avez humilié, dit-il, oh! bien humilié!

— Vous vouliez que je le fusse par vous: le sort a décidé.

— Le sort? oui, c'est cela! je n'avais pas ma force aujourd'hui. L'idée d'être mangé aux chiens ou aux loups!...

— Vous ne voulez pas avouer que cela fait quelque chose aussi de n'avoir pas la bonne cause!

— Je n'ai plus rien à dire; vous pouviez m'achever, nous n'étions pas convenus de faire grâce.

— C'était sous-entendu de part et d'autre.

— Monsieur Sylvestre, vous valez mieux que moi. Adieu! Je sais

à présent que, si vous laissez vivre Tonino, ce ne sera pas couardise. Je tiendrai ma parole, vous pouvez être tranquille; mais je n'ai pas promis de ne pas tuer Tonino, et gare à lui si je le trouve dans mes jambes pour quoi que ce soit! Allez-vous-en. J'ai du chagrin d'avoir été humilié, il faut que je pleure!

Je m'en allai très calme, et aujourd'hui encore, quand je me souviens d'avoir failli étrangler un homme, un peu méchant il est vrai, mais non sans valeur morale et sans honneur instinctif, je ne me repens pas. J'avais bien réfléchi avant de contracter un second mariage. Je m'étais dit, comme la première fois, qu'il n'y a pas à jouer avec le serment par lequel on s'engage à protéger une femme. Il est profond, il a une mystérieuse extension, ce mot de protection que l'homme prononce et signe souvent sans en peser toutes les conséquences. Protéger, c'est défendre, préserver et venger. Sous la lettre de ce mot légal, il y a un sous-entendu qui en développe l'esprit jusqu'à l'illégalité. Plutôt que de laisser outrager sa femme, on doit tuer l'insulteur, et comme avec un mot elle peut-être souillée, il est des cas où l'on peut être meurtrier pour un mot. Cela devient un cas de légitime défense que la loi n'a pas prévu officiellement, mais que le juge serait bien embarrassé parfois de condamner.

Félicie avait cessé de mériter cette protection de ma part. Étais-je pour cela dégagé de mon serment? Non! elle seule pouvait m'en délier en m'abandonnant pour se donner publiquement un autre protecteur, et comme elle ne pouvait le faire sans ma permission, comme je ne pouvais pas la lui donner sans manquer à mes devoirs, nous n'étions libres ni l'un ni l'autre d'accepter le contrôle de l'opinion.

L'opinion est acharnée. Sixte More, avec son caractère aigre et sa personnalité opiniâtre, résumait d'avance, je le voyais bien, la lutte que j'allais avoir à soutenir contre toute la contrée, si je laissais ébruiter ce qu'on allait appeler ma honte. Les coupables qui m'exposaient avec une lâche témérité à cette lutte formidable y avaient-ils songé?

Je mesurais l'étendue de ma tâche, j'étais prêt; mais, pour rendre le péril moins imminent, je devais porter une grande prudence dans mes investigations : en suivant les traces, en épiant les rendez-vous, je pouvais être épié et suivi moi-même. C'est l'inquiétude et l'impatience des jaloux qui éclaire et ébruite ce qu'il faudrait envelopper d'ombre et de silence.

Je fus très patient, très maître de moi. J'avais la certitude d'arriver à la connaissance entière des faits, si je ne me laissais pas surprendre par l'indignation. J'avais affaire à deux êtres profondément

habiles à dissimuler, mais je ne crois pas qu'il soit possible de tromper une personne qui ne veut pas être trompée, et qui, froide, attentive, pétrifiée pour ainsi dire à son poste d'observation passive, ne laisse échapper aucun indice, saisit un regard, commente un mouvement, s'empare d'un souffle, dissèque une ombre, et tout cela sans qu'on se doute de l'impassible contention de son esprit, sans que l'on soupçonne à quel degré de finesse sont arrivées ses facultés de perception.

Je rendais de temps en temps visite à la Vanina. Je ne rendis pas mes visites plus fréquentes, mais je les mis à profit pour observer ce qui se passait dans son intérieur. Elle eût été volontiers jalouse, car elle aimait son mari avec passion; mais elle n'avait aucun soupçon, aucune inquiétude sur son compte. Elle ne doutait pas que Félicie n'eût été éprise de lui, et, fière de l'avoir emporté sur son ancienne patronne, elle vivait encore dans l'ivresse de son triomphe. Elle aimait Félicie quand même, elle la respectait toujours comme une supériorité intellectuelle et sociale; mais elle était trop naïve pour ne pas laisser voir, à moi et à Félicie elle-même, qu'elle ne la craignait pas.

Je les vis ensemble, et un voile tomba de mes yeux. Félicie la détestait! Vanina était bonne et confiante, un peu vaine et un peu bornée. Elle remerciait franchement Félicie d'avoir fait son bonheur, et puis elle avait un sourire enfantin qui semblait lui dire et qui lui disait en effet : Vous n'eussiez pas pu l'empêcher.

A ce sourire, Félicie répondait par un sourire terrible, affreux, que Vanina ne comprenait pas. Il devint clair pour moi que la rivale de Vanina avait horriblement souffert de voir Tonino épris de cette pauvrette, et que le jour où Tonino avait dû lui dire : « Je n'ai jamais aimé que toi, » elle avait été enivrée et séduite.

Vanina était heureuse, elle était riche, et la maternité l'avait embellie merveilleusement. Ses enfans étaient superbes; elle allaitait le dernier avec ostentation, elle montrait l'aîné avec orgueil; Tonino les aimait avec une sorte de férocité. On eût dit qu'en les couvrant de caresses il était prêt à les dévorer. Je vis que devant Félicie il se retenait de les embrasser. Elle était mortellement jalouse de la maternité de Vanina. Elle comblait ces petits de soins et de présens, elle évitait de les regarder et ne leur donnait jamais un baiser.

Tonino aimait-il sa femme? Pauvre misérable Félicie! Vanina seule était aimée! aimée réellement avec les sens et avec le cœur. Elle était trompée pourtant; mais cette âpre jouissance de perversité n'eût pas suffi à l'âme avide et inquiète de Tonino, ou bien l'ivresse du mal était épuisée, et déjà Félicie en était à la jalousie

qui persécute et importune! Juste châtiment dont j'eus à rougir pour elle et dont elle ne sut pas me cacher l'amertume...

Je ne cherchais plus aucune occasion précise de confirmer par le fait ces révélations de tous les instans. J'étais sûr qu'elle se présenterait d'elle-même par la force des choses; elle se présenta.

Nous revenions justement de chez Tonino un soir d'été. Le soleil était encore chaud, et nous prîmes à travers bois. Tonino nous accompagnait, il voulait nous reconduire jusqu'à mi-chemin, ayant, disait-il, quelqu'un à voir aux chalets de Sixte More. Ces refuges à troupeaux étaient situés à une petite distance de la gorge rocheuse où j'avais failli surprendre leur dernier rendez-vous; il y avait de cela quinze jours.

Félicie parlait affaires avec son cousin. Sur le chapitre de l'élevage et du commerce des animaux, ils avaient de fréquentes discussions. Tonino entendait fort bien ses intérêts. Cet artiste contemplatif, à qui Jean Morgeron avait tant reproché autrefois de vivre dans les nuages, de ne pas aimer le travail et de n'être bon qu'à rêver aux étoiles en écoutant ruminer les vaches sur la litière des chalets, était devenu un trafiquant des plus actifs et des plus retors. Chaque année, il augmentait son cheptel et ses profits. Son rêve était d'acheter dans peu un terrain à mi-côte et d'y bâtir une espèce de castel. Il prétendait reprendre alors son vrai nom, *del Monte*, son titre même, et par anticipation il appelait en riant sa femme *la contessina*, et son fils aîné *il baronino*.

Félicie blâmait ces ambitions dont il avait plaisanté longtemps, mais dont il commençait à laisser voir la sérieuse préoccupation. Elle lui disait que la vanité le perdrait, qu'il entreprenait trop, qu'il aspirait à sa ruine, et elle ajoutait avec une ironie bien significative que le pays se moquerait toujours de la comtesse Vanina, élevée à l'hôpital et prise par son mari à la queue des chèvres, qu'elle était alors bien heureuse de garder pour dix écus par an.

Je ne me mêlais pas de leur conversation. Je feignais de m'être pris depuis quelque temps d'un grand amour pour l'histoire naturelle, et j'allais un peu en zigzag, tantôt derrière eux, tantôt à côté, ramassant une chose ou l'autre; mais je ne perdais ni un mot ni un regard.

Je découvris bientôt qu'au fond de leur dispute il y avait, de la part de Tonino, quelque chose d'assez abject. Il exploitait l'amour ou la crainte de Félicie. Il voulait qu'elle plaçât dans ses mains, sous forme d'association, une somme qu'elle lui avait prêtée l'année précédente. Félicie n'insistait pas pour qu'elle lui fût rendue prochainement; elle lui donnait plusieurs années pour s'acquitter. Elle n'exprimait pas même la crainte que Tonino, par ses entre-

prises téméraires, ne se rendît insolvable; mais elle refusait de participer à ses profits et pertes, disant qu'elle ne voulait pas encourager ses folies, et qu'elle comptait le tenir par la nécessité de restituer ce qu'il avait emprunté à elle et aux autres.

Ils furent un moment très irrités. — Vous me traitez comme vous traitiez le pauvre Jean, disait Tonino. Vous l'avez assez fait damner, j'espère, avec vos moqueries et vos critiques. Vous lui reprochiez tout, à lui qui ne vous avait jamais rien reproché!

Ce mot entra comme un poignard dans le cœur de Félicie. Tonino était jaloux du passé maintenant, ou il feignait de l'être. Cette faute ancienne, cette tache indélébile, ma généreuse équité avait cru l'effacer à jamais; Tonino la faisait reparaître, comme cette marque à l'épaule des forçats qu'on ravive en frappant dessus. Le frère et l'époux avaient pardonné, oublié même! eux qui portaient la peine et la honte de cette tache, ils l'avaient acceptée, et il avait fallu à cette femme vraiment ingrate un amant pour la lui reprocher!

Je vis son sein se gonfler et ses yeux se remplir de larmes brûlantes qu'elle laissa couler sur ses joues sans les essuyer, craignant de se trahir vis-à-vis de moi. Elle garda le silence, je m'éloignai à dessein. Je me perdis dans un buisson, feignant d'y poursuivre une couleuvre. Je vis alors Tonino se rapprocher de sa complice, lui prendre la main malgré elle, lui demander pardon par son attitude; mais quel pardon humiliant pour elle! C'est vraiment lui qui faisait grâce, et qui lui accordait comme une faveur une caresse furtive.

Quand je les rejoignis, elle boudait toujours. Je leur demandai de passer près des rochers où j'avais cueilli certains saxifrages quinze jours auparavant, et je feignis de ne pas bien me rappeler l'endroit. Je surpris un certain effroi dans les mouvemens de Félicie. Tonino, parfaitement tranquille, escalada le roc, cueillit les plantes et me les rapporta. Pendant qu'il me rendait avec grâce ce service empressé, j'avais saisi un détail d'une grande importance.

J'étais sur le sentier avec Félicie assise sur une pierre. Je m'étais éloigné un peu, et, sans en avoir l'air, je voyais son visage d'assez près sans que rien pût m'échapper dans les mouvemens de Tonino. Quand il redescendit, il passa près d'une fissure peu visible que j'avais pourtant remarquée déjà, sans croire qu'elle pût ouvrir à la grotte une entrée plus facile que la crevasse supérieure. Quand il fut là, il s'arrêta un instant, et je vis Félicie se lever instinctivement, irritée ou effrayée de l'imprudence ou, pour mieux parler, de l'impudence de son amant. Ils échangèrent quelques œillades rapides, de ces regards qui résument par leur éloquence sensuelle

toute une scène, tout un drame de passion surexcitée. Les yeux de Tonino disaient : *Là!* puis ils cherchèrent à l'horizon le point opposé à celui où le soleil allait disparaître, et ils formulèrent ce commandement triomphal : « Demain matin, réjouis-toi! » — Les yeux de Félicie répondirent d'abord : « Non, je te hais! « Un sourire de Tonino reprit : « Prends garde que je ne te prenne au mot! » — Elle rougit. Ses yeux baissés parlèrent encore plus clairement; ils disaient : « Je suis lâche, je viendrai. »

Il me remit les fleurs qu'il avait cueillies en me disant : — Elles sont en graines, à présent; vous ne pourrez plus les étudier. — En botaniste, j'aurais dû répondre que c'est ainsi précisément que je les voulais; mais je répondis : — Au fait, les voilà passées. J'en ai vu de semblables, moins avancées, du côté de la Quille. J'irai voir demain matin, si elles sont ouvertes.

Et, demandant pardon à Tonino de la peine inutile que je lui avais laissé prendre, je posai les plantes sur le rocher, comme si je n'y tenais pas et les oubliais. C'était promettre de ne plus venir les étudier au lieu où nous étions.

Ils furent contens de moi, ces charmans amis de mon cœur! ils se regardèrent encore à la dérobée. Les yeux de Tonino dirent encore ceci : « Le mari ne nous gênera pas. La fête sera belle, » et les yeux de Félicie dirent de leur côté : « Les joies dont tu vas m'enivrer effaceront le mal que tu m'as fait ce soir. »

Il y eut aussi un muet colloque de ce genre au moment où Tonino nous quitta. Il lui recommandait d'être tendre avec moi, et elle passa aussitôt sa main sous mon bras, afin de me faire croire qu'elle était heureuse de se retrouver en tête-à-tête avec son cher mari. Nous allions rentrer encore une fois à la maison comme une paire d'amoureux! Elle n'osa pas le dire, mais la convulsive pression de sa main osa l'exprimer...

Durant le trajet qui nous restait à faire, elle fut atroce. Le sentier devenu trop étroit pour nous laisser passer de front, je voulus quitter son bras. — Non, dit-elle en marchant comme un chamois sur l'extrême rebord du précipice, sans vouloir me quitter; je ne peux pas tomber, l'amour me porte.

— Quel amour? lui demandai-je, préoccupé du danger qu'elle courait.

— A quoi songez-vous? reprit-elle. Quel amour puis-je avoir dans le cœur? Ah! Sylvestre, c'est vraiment le seul que j'aie jamais connu. Il n'y a que vous qu'on puisse aimer avec toute son âme. Vous êtes la bonté, la patience, la sagesse et la tendresse. Vous êtes la grandeur et la vérité, vous! Tout ce qui n'est pas vous est injuste, ingrat, égoïste, corrompu, cruel et lâche. Je hais et je mé-

prise tout ce qui n'est pas vous! — Et comme je voulais l'empêcher de promener cette exaltation de commande le long des abîmes, elle reprit en s'aventurant de plus en plus : — Oh! vous avez l'air de ne plus me croire depuis quelque temps. Je ne sais pas ce que vous avez, l'étude vous absorbe. Est-ce que vous allez redevenir chercheur et rêveur comme avant notre mariage? Pourtant vous ne pensiez plus à vos livres et à vos recherches, et je croyais que quand vous vous reprendriez d'amour pour tout cela, vous me feriez chercher et étudier avec vous. Vous me l'aviez promis, et voilà que vous recommencez à penser pour vous seul, et à vous promener en ermite! Est-ce vrai que vous voulez encore grimper demain aux chalets Zemmi?

— Je n'irai pas, si cela vous contrarie.

— Allez-y, mais emmenez-moi avec vous, je porterai ma part de vos herbes et de vos cailloux.

— Soit, mais cela vous ennuiera beaucoup, et la course est rude. Vous êtes ce soir un peu souffrante.

— Mais non! Pourquoi vous imaginez-vous cela?

— Vous vous êtes querellée, Dieu sait pourquoi, avec Tonino. Vous savez que je vous interdis les discussions trop vives; elles vous donnent la fièvre et n'amènent aucun bon résultat. Tonino suit la pente de son caractère, de ses instincts et de ses goûts; vous ne la lui ferez pas remonter.

— Alors vous l'abandonnez à sa folle nature? Vous ne l'aimez donc plus?

— Pourquoi ce doute?

— Vous ne lui parlez presque plus. Il s'en aperçoit, allez, et il en souffre.

— Il a tort, il s'apercevra qu'il se trompe.

— Eh bien alors! ne le laissez pas devenir ambitieux.

— Il me semble qu'il l'a toujours été.

— Oui; mais depuis qu'il est marié, c'est bien pis. Vous ne voyez donc pas cela? C'est sa femme qui le perdra. Cette Vanina est sotte; elle rêve d'être comtesse, je vous jure!

— Elle l'est. Qu'importe un peu de gloriole, pourvu qu'elle soit bonne épouse et bonne mère?

— On n'est rien de bon quand on est bête comme elle l'est.

— C'est à mon tour de vous dire ce que vous me disiez de son mari : pourquoi ne l'aimez-vous plus?

— Est-ce que j'ai jamais aimé l'un ou l'autre, moi? Vous, vous êtes bon, vous êtes tendre, vous vous attachez à tous ceux qui vivent autour de vous; c'est un besoin que vous avez. Moi, j'aime ou je hais selon qu'on vous apprécie. Si j'ai un faible pour Tonino,

c'est parce qu'il vous aime plus que tout; mais Tonino n'est point estimable, je vous l'ai dit cent fois; c'est un être sans cœur, qui rapporte tout à lui; et avec cela il est méchant! Avez-vous entendu ce qu'il m'a dit ce soir?

— Non, je n'ai rien entendu.

— Eh bien! tant mieux, vous l'eussiez battu, j'espère, car ses paroles méritaient un soufflet de vous.

— Alors j'ai eu tort de ne pas entendre? J'ai manqué à mon rôle d'époux et à mon devoir d'ami? Mais ne rêvez-vous pas tout cela? Vous redevenez très exaltée, ce me semble.

— Je ne suis que clairvoyante; si vous laissez faire Tonino, il vous ruinera.

— Il *me* ruinera! Je l'en défie. Je ne possède rien au monde.

— Vous ne voulez rien, je le sais; mais *vous avez* quand même! Ma fortune est la vôtre.

— Je ne l'ai pas acceptée.

— Vous avez le devoir de la maintenir et de la conserver.

— Nullement, je n'ai pas accepté ce devoir.

— Pourquoi travailler comme vous faites alors? Pourquoi donner tant de soins et dépenser tant de savoir pour faire prospérer l'île de Jean?

— Par tendresse pour sa mémoire et par dévouement pour vous. Je me plais à augmenter votre richesse et à vous voir faire du bien; mais mon unique devoir serait de travailler pour vous, si vous veniez à être ruinée.

— Le plus court et le plus sage serait d'empêcher ma ruine. Faites attention à Tonino. Il veut m'emprunter encore, et toujours!

— Vous seule êtes juge en cette occurrence. Je ne m'occuperai jamais de ces détails de famille; ils me répugnent. Pour tout ce qui est argent ou propriété, je suis et veux rester ici l'étranger qui passe.

— Qui passe! s'écria-t-elle comme effrayée.

— Qui passe sa vie, répondis-je en souriant, car à aucun prix je ne voulais encore laisser voir mon dégoût.

Elle se pencha sur moi et me tendit son front d'un air à la fois tendre et passionné. J'y mis un baiser qui dut être froid comme celui que donnerait une statue. Elle se doutait si peu de ma clairvoyance qu'elle ne s'aperçut de rien, et comme le sentier était élargi, elle marcha plus tranquille à mes côtés. Elle éprouvait le besoin de se plaindre de Tonino, cela est certain, et c'est moi qu'elle prenait pour confident. Blessée par lui autant que subjuguée, elle se vengeait de lui avec moi, n'osant lui résister en

face. A quelles étranges lâchetés, à quelles incroyables effronteries sont entraînées les âmes ainsi dévoyées! Je puis dire que, malgré mes tristes expériences, jusqu'à ce jour-là je ne connaissais pas le cœur humain, — ce qu'on appelle le cœur humain, ce que j'appelle, moi, le cœur farouche, personnel, antisocial et antireligieux des êtres qui n'ont pas la notion du vrai devoir humain!

Le jour suivant, comme j'avais annoncé une course qui m'éloignait complétement du lieu du rendez-vous, je vis ma femme s'habiller de bonne heure et se disposer à partir avec moi. M'étais-je trompé sur ses intentions? Son regard de consentement avait-il menti à Tonino? ou bien avait-elle eu des remords dans la nuit, et voulait-elle, en s'enchaînant à mes pas, résister à l'attrait fatal qu'elle subissait?

Je vis bientôt que c'était une feinte. Elle eut tout d'un coup la migraine au moment de me suivre. J'étais résolu, en tout état de cause, à ne pas m'absenter et à ne pas la laisser s'absenter elle-même. Je l'engageai à se coucher, et je lui annonçai que, pour la dispenser de la surveillance du ménage, qui était toujours pour elle une si grosse affaire, je ne sortirais pas de la maison ce jour-là.

Elle ne sut pas me cacher sa surprise et son déplaisir. Elle n'était pas, disait-elle, très sujette à la migraine, et cet état, chez elle, n'était ni très grave ni très douloureux; je n'avais pas l'habitude de m'en tourmenter ni de lui servir de garde pour si peu. J'allais perdre une belle matinée pour un bobo dont elle serait guérie avant une heure en se tenant tranquille. — Et comme je persistais, comme elle était agitée et ne pouvait tenir en place : — Eh bien! dit-elle, partons. Je veux vous accompagner, puisque vous êtes décidé à vous inquiéter de moi. Je serais plus malade, si j'étais enfermée, en pensant que vous êtes prisonnier par ma faute.

Elle insista. Nous partîmes; mais au bout de trois ou quatre cents pas elle s'arrêta, disant que la marche augmentait son mal, et qu'elle sentait bien qu'une heure de sommeil la guérirait. — Allez toujours devant, disait-elle, à midi, j'irai vous rejoindre. Attendez-moi là-haut.

Elle voulait m'échapper, j'avais juré que cela ne serait pas. Je prétendis que j'éprouvais aussi quelque malaise, que c'était signe d'orage, et que dans cette prévison il n'était ni agréable ni prudent d'aller sur les hauteurs.

Je rentrai avec elle, elle me remerciait de ma sollicitude; mais elle en était outrée, cela était évident. Elle ne put se défendre de jeter avec dépit la porte de sa chambre, où elle était censée devoir se reposer.

Je montai à mon cabinet de travail. De là je voyais et j'enten-

tout ce qui se passait dans cette maison de bois, aussi légère que solide, aussi sonore que bien percée aux quatre points de l'horizon.

Je savais indubitablement ce qui allait se passer. Félicie écrirait ou mettrait un signal sur le haut de la maison pour avertir son amant d'un contre-temps imprévu. Elle sortit deux fois de sa chambre. Deux fois elle m'entendit marcher avec intention sur le balcon du second étage. Elle ne pouvait se glisser dans les greniers sans me rencontrer. Elle renonça à mettre un signal.

Dès lors elle allait écrire : elle ne voulait pas que Tonino supposât qu'elle le laissait volontairement se consumer dans une vaine attente; mais où lui enverrait-elle sa lettre et par qui? avait-elle un confident? — Non. Tonino était trop méfiant ou trop avare pour accepter la menace qu'un complaisant tient suspendue à toute heure sur la tête des coupables. Il devait avoir un moyen de correspondre que je ne devinais pas et que je voulais surprendre.

Le moyen était simple. Elle devait envoyer un exprès à Vanina avec quelques menus objets et commander à cet exprès de passer par les chalets Sixte More, parce que, lui disait-on, Tonino pouvait s'y trouver, ce qui dispenserait le messager d'aller plus loin. Tonino guettait le sentier, et à la vue de l'exprès il devait aller à sa rencontre, se charger du paquet destiné à sa femme et le congédier.

Voilà ce qui résultait de l'introduction d'un de nos petits bergers dans l'étage au-dessous de moi, et de sa sortie au bout d'un instant avec un petit carton sous le bras. Il partait dans la direction du rendez-vous.

Il fallait le gagner de vitesse. Je sortis avec une précaution affectée, comme si, croyant au sommeil de ma femme, je craignais de la réveiller, et sous les fenêtres de sa chambre je m'enfonçai dans un verger assez touffu qui me dérobait à ses regards. J'allais y travailler souvent, elle pouvait croire que j'y resterais quelque temps. J'en sortis par la clôture opposée, en rampant sous les buissons. Je gagnai ainsi une ravine qui, après s'être enfoncée à gauche, remontait bientôt à droite, dans la direction de la grotte. Une fois hors de la vue, je gravis avec tant de prestesse que je croisai l'enfant avant qu'il ne fût entré dans le bois de mélèzes, un kilomètre au moins avant la gorge où devait être Tonino.

— Où vas-tu, mon petit Pierre? dis-je au messager d'un air de bonne humeur.

— Je vais, répond-il, porter un petit présent au filleul de *la dame*.

— Justement je vais au Vervalt, repris-je. Donne-moi ça, je m'en charge.

— Oh non, monsieur, il ne faut pas!

— Pourquoi?

— Madame a dit : Ne le remets qu'à M. Tonino. C'est une surprise que je veux faire à sa femme.

— Je me charge de la surprise.

— Et si madame me gronde?

— Attends-moi là; nous rentrerons ensemble, et je promets de dire à madame ce qu'il faudra pour que tu ne sois pas grondé. Tiens, descends dans la ravine, cache-toi et fais un somme. Je t'appellerai en repassant.

L'enfant ne se le fit pas dire deux fois. Je gagnai l'extrémité du bois opposée à celle qui touchait aux grottes. J'ouvris le carton qui n'était lié que par un ruban rouge, sans cire ni cachet : il ne contenait qu'un petit bonnet d'enfant; mais le carton était un peu plus lourd que ne le comportait l'épaisseur apparente et la dimension. J'en mesurai exactement la profondeur en dedans et au dehors. Le fond avait une épaisseur un peu trop sensible; donc il était double. Il fallait décoller le papier qui cachait la fraude. Comment opérerais-je sans laisser de traces de cette trop facile effraction? La maison du médecin était peu éloignée; c'était l'heure de sa tournée. J'étais sûr de pouvoir accomplir mon dessein. J'y fus en peu d'instans. Sa servante me permit d'entrer dans son bureau pour écrire une lettre, et, par discrétion et marque de confiance, elle m'y laissa seul. Je cherchai et trouvai de la gomme arabique, le papier blanc ne manquait pas. Je procédai à la séparation des deux feuilles de carton. Je trouvai une lettre des plus explicites.

« *On* ne me quitte pas, je ne pourrai pas m'échapper! et tu vas m'attendre, tu m'attends déjà! Je vois, je sens d'ici ta colère et ta jalousie! Et je sais ce qui va m'arriver! tu bouderas, tu aimeras ta femme, ou tu feras semblant de l'aimer. Des jours, des semaines peut-être se passeront encore sans que tu veuilles m'attendre de nouveau, sans que tu viennes me voir, sans que tu m'envoies un souvenir, un mot de consolation! Et je serai encore obligée, comme hier, d'aller chez toi, et de feindre, et de subir les airs stupidement vainqueurs de ta chevrière! O Dieu, Dieu! est-ce là ce que tu m'avais promis? Que tu es fourbe et cruel! Pourquoi faire semblant d'être jaloux? Je n'ai plus d'amour pour Sylvestre, tu le sais bien. Je l'ai aimé, j'en conviens, je l'aime encore de vénération profonde et d'enthousiasme intellectuel. Il est mon idéal et mon dieu sur la terre. J'ai cru l'aimer autrement, je l'ai peut-être aimé ainsi, que sais-je? Oui, il me semble que j'ai été bien heureuse dans ses bras et comme ravie au ciel! Je ne veux pas te mentir;... mais depuis un an, depuis que pour mon malheur j'ai

connu et partagé ta passion, je n'ai plus senti près de lui que la peur et la honte. Je ne sais pas s'il a senti aussi que je n'étais plus la même. Il réfléchit, lui, et il raisonne; il raisonne tout, non par froideur comme tu le crois, mais par bonté. Il cherche toujours à expliquer en bien et à l'avantage des autres ce qui peut le surprendre ou le chagriner. Il se sera dit peut-être que si je me refroidissais il y avait de sa faute, et il a redoublé de tendresse et de dévouement. Et moi j'ai dû jouer une comédie affreuse pour lui cacher que mon âme était morte sous tes baisers! Ah! malheureuse que je suis! quels reproches j'ai à me faire!... Eh bien! je t'aime si follement que si j'étais vraiment aimée de toi comme j'ai cru l'être, je ne me repentirais de rien. Rappelle-toi les premiers temps de notre bonheur, ce n'est pas si loin, un an! Qu'il a été beau, l'été dernier! Il y avait du soleil dans nos âmes et du feu dans nos veines. Dans ce temps-là, je n'avais pas plus de conscience qu'une fleur, pas plus de scrupules qu'un oiseau. J'étais ivre... Il y avait tant d'années que le feu couvait sous la cendre et que j'avais soif des voluptés que tu m'as données! Je les ignorais... Voilà pourquoi, tout en frémissant de crainte et de vague désir auprès de toi, la peur d'une déception m'a jetée dans le sein d'un ami plus sûr et plus doux. Hélas! il ne m'a pas trompée, lui, et la déception que je craignais de toi, la voilà venue! Ne dis pas non. Tu as des passions trop violentes pour qu'elles soient durables, et je sens que tu ne m'aimes déjà plus...

« Mais voilà qu'au lieu de te calmer, au lieu de te ramener, je te fâche encore!... Tu t'emportes quand je te le dis sans cesse, c'est comme une fatalité! Au lieu de me gronder et de me menacer, rassure-moi donc! Ne sais-tu répondre que par des caresses et du délire? Ces réponses-là, tu sais bien que, venant de toi, elles sont irrésistibles; mais nous vivons séparés, nous nous voyons rarement, et plus rarement encore nous pouvons être seuls et bien cachés. Quand il y a des témoins autour de nous, d'où vient que nous nous querellons, que tu sembles me haïr, que je suis prête à te haïr aussi? C'est monstrueux, le mal que nous nous faisons quand nous voulons revenir à l'amitié, aux relations de famille et d'intérêt commun! Comment peux-tu croire que je ne pense pas à ton avenir avec plus de prévoyance et de raison que toi-même? Je vois bien que je n'aurai pas d'enfans, je suis maudite! Sylvestre en a eu, le malheur vient de moi! Tu m'avais promis... Non, je suis maudite! Il faudra bien que tes enfans soient les miens, quoique je ne les aime pas; mais ce que tu voudras, je le voudrai. Sylvestre ne veut rien, lui. Je l'ai sondé encore hier soir à ce sujet, il ne veut rien. Tu n'as guère à craindre que nous ayons de la famille,

puisque d'ailleurs tu m'ordonnes de n'être plus que sa sœur. Cela sera si tu m'aimes, je trouverai des défaites, je me dirai malade. Il est si crédule et si dévoué! Pauvre Sylvestre! Enfin aime-moi, tout est là. Redeviens ardent et noyé d'amour comme tu l'étais d'abord. Sinon, je me tuerai, vois-tu, car je suis très coupable, je le sais. Je ne le sens pas encore beaucoup. Tant que j'aurai de l'espérance, je ferai taire le repentir; mais si tu me brises, si tu m'abandonnes, je me haïrai moi-même et je ne supporterai pas la vie.

« Je te dis tout cela, il le faut; il faut que tu réfléchisses à l'horreur de ma situation, et que tu prennes garde à toi aussi. Il ne faut pas trop te jouer de ma jalousie et porter aux nues l'imbécile paysanne que tu as épousée par dépit. Je ne réponds pas de ne la point mettre sous mes pieds, si tu la pousses à me braver. — Ah! tiens, je deviens folle, je deviens méchante. Moi qui étais généreuse, je ne le suis plus; tu as tué ma bonté. Je peux encore combler ta femme de prévenances et de présens, mais me défendre de la détester, c'est impossible, quand je pense à ce second enfant, venu si tôt après le premier, et dans un moment où tu me jurais que ta femme n'était pour toi qu'une servante, que tu ne l'aimais pas! — Je suis à plaindre, les heures s'écoulent, Sylvestre s'obstine à rester à son bureau. Je vais employer le moyen que tu m'as donné pour t'écrire, il me paraît sûr. Adieu, viens bientôt, ou donne-moi un autre rendez-vous, — ou crains que je n'aille chez toi, — que je ne dise la vérité à ta femme ou à mon mari. Je suis capable de tout, si tu me laisses encore compter les jours et les semaines dans l'état de désespoir et de fièvre où je suis! »

Pourquoi aurais-je intercepté cette lettre odieuse et déplorable? Elle était une épine de plus dans la couronne de blessures que s'était tressée Tonino en croyant se parer des lauriers de la victoire et des myrtes de l'amour. Ces deux malheureux avaient à se châtier l'un par l'autre; l'expiation était dans son plein. Je ne pouvais que l'abréger par mon intervention. Séparés brusquement, ces deux êtres se regretteraient encore; il valait mieux les laisser devenir le supplice vivant, incessant, inévitable l'un de l'autre. Je fus implacable, moi, dans ce moment-là! — Qu'ils se déchirent et se maudissent! m'écriai-je; qu'ils ruinent l'existence l'un de l'autre! qu'ils se haïssent et se brisent! C'est ici que cesse pour moi le devoir de la protection.

Je repliai la lettre, que j'avais lue presque sans la toucher, tant elle me répugnait. Je recollai rapidement et adroitement la boîte. Je courus retrouver le petit Pierre; je la lui remis. — Je voulais aller au Vervalt, lui-dis-je; mais il m'a fallu passer chez un voisin, qui me prie de lui rendre un service, et j'y retourne. Va donc où

l'on t'a dit, ce n'est qu'une heure de retard dont tu n'auras pas à te confesser et que j'expliquerai, si l'on te gronde.

Il reprit le sentier des chalets de Sixte More, et je me glissai à travers bois jusque vers les grottes.

Je vis Tonino qui errait avec précaution aux alentours, mais sans impatience. Il venait d'arriver : il ne s'était pas gêné, lui, pour laisser Félicie exposée à l'attendre toute une matinée; il n'avait pas prévu qu'elle en serait empêchée, et qu'une lettre pourrait aller jusque chez lui et tomber dans les mains de sa femme. Il reçut cette lettre sur le sentier, renvoya l'enfant et disparut dans les rochers, sans doute pour lire la missive.

Je remarquai dans toutes ses allures l'insouciance hautaine d'un homme qui, par habitude de ruse, se croit devenu impénétrable, et que la feinte commence d'ailleurs à ennuyer profondément. Allait-il répondre? Il avait toujours sur lui des agendas et des crayons, car il passait désormais sa vie à faire des calculs et à prendre des notes. Je me tins caché à distance convenable; j'attendis.

Je le vis bientôt reparaître : il achevait de déchirer en petits morceaux le carton que j'avais recollé avec tant de soin, et il en jetait les débris dans la crevasse du rocher. Il mit le petit bonnet dans sa poche sans souci de le froisser, et descendit hardiment vers la Diablerette. Il n'avait du reste aucun motif pour s'en cacher, et il ne pouvait pas manquer de prétextes pour que sa visite dût me paraître très naturelle.

Je le laissai passer et je m'avisai de ce qui pouvait, de ce qui devait arriver. Félicie avait certainement exploré le verger où elle m'avait vu entrer, et, ne m'y voyant pas, elle avait pu se flatter de trouver encore son amant au rendez-vous. Elle allait venir à sa rencontre. A peine avais-je eu le temps de concevoir cette pensée, que je vis accourir Félicie.

Elle était inquiète et regardait autour d'elle, comme si elle eût craint d'être suivie. Il l'aborda très naturellement, lui parla sans doute de manière à la rassurer et entra avec elle dans le bois où j'étais.

Je les perdis de vue; mais je ne cessai pas d'entendre, non loin de moi, le bruit de leurs pas sur les bruyères sèches et cassantes. Un moment je crus qu'ils s'éloignaient; le son de leurs voix me détrompa. Ils avaient gagné la partie gazonnée d'une suite de petites clairières qui s'enchaînaient à celle dont je m'étais fait un refuge; ils approchèrent à mesure que je reculais. Évidemment le lieu qui m'avait paru le meilleur pour observer sans être vu était celui qu'ils cherchaient pour eux-mêmes, car ils devaient connaître encore mieux que moi tous les détails d'une localité si voisine de leurs rendez-vous.

Je reculai toujours sans bruit, mais je dus bientôt m'arrêter derrière une roche, au-delà de laquelle les arbres et les buissons plongeaient à pic dans le précipice de la ravine. Ils vinrent jusque-là, tout près de moi. Par là il n'y avait plus de sentier à rejoindre : c'était le désert, le silence et l'impunité!

Ils s'assirent si près de moi que je dus retenir mon haleine.

— Quelle idée tu as, disait Tonino, de venir dans ces broussailles, quand la grotte était si facile à gagner sans être vu de personne!

— Je n'irai pas me livrer à toi, répondit-elle, et subir des embrassemens qui m'humilient, parce qu'ils m'ôtent ma volonté, avant que tu n'aies répondu à ce que je t'ai écrit. Il le faut, je le veux, réponds!

— Crois-tu que, si je le voulais, tu me résisterais ici plutôt que là-bas?

— Ici je te résisterais. Rien qu'en élevant la voix, je te donnerais peur. Là-bas, dans cette grotte maudite, j'aurais beau menacer et crier; c'est là que tu es mon maître, c'est là que... Oh! la première fois c'était malgré moi!... Ne fais pas ton méchant sourire... J'ai combattu toute une journée, et quand je voulais fuir, tu fermais la sortie avec tes bras qui étaient de fer. Tu as employé la force!

— Tu mens!

— Tu m'as tenue prisonnière malgré moi, je le jure devant Dieu!

— Est-ce pour revenir avec des reproches sur des souvenirs que bientôt après tu as trouvés si doux et si enivrans, que tu m'amènes ici? Voyons, que veux-tu? Ta lettre est aussi folle que les autres. Tu dis blanc et noir, tu m'aimes et tu me hais, tu aimes ton mari et tu n'aimes que moi. Tu as des remords et tu n'en as pas, tu veux adopter mes enfans et tu ne peux pas les souffrir. Avoue que tu perds l'esprit! Je ne sais plus que faire de toi!

— C'est pourtant à toi de trouver le remède. Puisque je deviens folle, ce n'est pas moi qui le trouverai.

— Mais tu rends tout impossible! Notre vie était si bien arrangée! Nos deux mariages, qui semblaient devoir nous séparer, nous avaient assuré la tranquillité. Nous n'étions plus responsables du bonheur domestique l'un de l'autre, et c'était pour le mieux, car nous sommes trop passionnés pour vivre ensemble, tu le vois bien! Toi avec ton excellent et charmant mari, moi avec ma bête de femme qui est douce et qui me craint, nous n'avions plus qu'à nous aimer avec rage, dans le mystère, sans lequel il n'y a plus d'amour, et en réservant à nos ardens plaisirs ces heures fortunées que l'on guette, que l'on se ménage à l'avance, et que l'on savoure comme une conquête sur la destinée! Quoi de plus beau, de plus jeune, de plus complet que nos premiers rendez-vous? L'hiver les a ren-

dus plus difficiles et plus rares, et tu t'en es prise à moi comme si j'étais l'auteur de l'hiver! Ton cerveau a travaillé, l'ennui est venu, tu t'es rejetée dans la tendresse de ton mari. Tu avais de l'humeur, et tu croyais me piquer au jeu en me parlant de lui. Tu m'as rendu inquiet, chagrin, et pas mal fou aussi pour mon compte. Je t'ai défendu d'être sa femme, je te le défends encore quand la sauvagerie de l'amour m'exaspère; mais il faut bien réfléchir après et reconnaître que cette union sans partage est impossible entre des amans qui sont mariés tous deux. Sois donc raisonnable, ne rends pas malheureux ce cher Sylvestre que j'aime peut-être plus et mieux que tu ne l'aimes, car tu es bien ingrate envers lui, et au lieu de t'amuser à d'inutiles remords, tu ferais mieux de garder ton secret et de lui cacher tes agitations et tes colères contre moi. Il finira par en deviner la cause, et son repos sera perdu à jamais. Moi, j'ai la conscience tranquille à son égard. Je ne lui veux que du bien, je me mettrais au feu pour lui, il n'y a que lui au monde qui me paraisse respectable. Je ne veux pas lui prendre sa femme, sa société, son bonheur. Il ne sait pas que cette femme admirable en tous points a des sens,... des besoins de cœur, si tu veux, que ni lui, ni moi, ni personne au monde ne pourrait assouvir! — Allons, ne te fâche pas, n'enfonce pas tes jolis ongles dans mon pauvre bras! C'est ton éloge que je fais à mon point de vue, car si je t'adore, c'est parce que tu es ainsi. D'ailleurs j'ai voulu être à toi, j'aurais mauvaise grâce à l'oublier! Je l'ai voulu dès le premier battement de cœur de ma vie. Je devinais en toi ce que personne ne savait, ce que tu ne savais pas toi-même; une vapeur brûlante t'enveloppait comme un nuage à travers lequel Sylvestre ne pouvait pas te discerner clairement, comme moi qui m'y tenais plongé à toute heure. Sois sûre que, si cet homme sage et pur t'eût devinée, il ne se serait pas attaché à toi : il eût été ton amant peut-être, jamais ton mari; mais il s'est trompé. Les gens qui n'ont pas de vices ne voient guère ceux des autres. Je dis des vices, puisqu'on appelle comme ça les passions! tu sais qu'au fond je m'en moque, je ne me pique pas de morale, moi; je suis ce que Dieu m'a fait. Que l'on me traite de brute et de sauvage, ça ne m'offense pas. C'était un homme de ma trempe, un athée comme moi en philosophie qu'il te fallait rencontrer et accepter pour connaître l'amour et la vie.— Donc nous pouvions être heureux l'un par l'autre, sans rien ôter au bonheur de ton mari et de ma femme. Ni l'un ni l'autre ne nous connaît, c'est tant pis pour eux! ils n'auront de nous que l'amitié et la déférence; mais, puisque après tout ils ne nous demandent pas autre chose et ne comprendraient point nos transports, disons que c'est tant mieux pour nous quatre, et conviens que j'ai eu raison de vaincre tes scrupules. Tu essaies de gâter par tes caprices

une existence que j'ai faite raisonnable et douce pour nos deux ménages, brûlante et délicieuse pour nous seuls. Je te supplie de te calmer et de reprendre confiance en moi.

Laisse-moi, ajouta-t-il, gouverner ta vie, tes affaires, ton avenir, ton mari lui-même, qui ne demande qu'à se livrer à l'étude des belles choses et à ignorer les émotions poignantes. Ne t'inquiète point de la manière dont j'aime ma chevrière et du nombre d'enfans qu'elle pourra me donner. Elle n'aspire qu'à en nourrir une douzaine. Il n'y a guère à craindre les charmes d'une femme qui n'a d'autre passion que la maternité. Être jalouse de la Vanina, toi! c'est absurde, c'est injuste, c'est même inhumain... Pauvre Vanina! si elle me voyait mourant d'amour à tes pieds, elle tomberait morte d'étonnement et d'humiliation. Veux-tu donc la tuer, toi, si grande et si noble? Non, tu ne le veux pas, pas plus que je ne veux tuer mon cher et bon Sylvestre en cessant de le tromper. Respectons nos liens, voilà toute la morale que je comprenne, et ce que je comprends, je m'y range, qu'il m'en coûte ou non. Soyons très bons, très aimables et très prudens; alors nous serons contens de nous-mêmes, et cela nous rendra contens l'un de l'autre. Savourons nos joies, donnons au travail, aux devoirs et aux affaires les heures qui nous séparent. Ne nous disputons pas pour des misères, pour de l'argent, pour des questions de tien et de mien. Ce sont là des prétextes que tu cherches ou que tu saisis pour épancher ta bile. Laisse-moi conduire ma barque comme je l'entends. Qu'est-ce que ça te fait que je mange mon argent et que j'expose le tien? Depuis quand tiens-tu à l'argent? Qu'est-ce que l'argent peut avoir à faire dans nos amours? Tu dis toi-même que tu n'auras plus d'enfans, et je sais de reste que ton mari méprise les écus. Vas-tu devenir intéressée, toi qui n'as jamais travaillé et amassé que pour les autres? Allons! j'ai répondu à tout, je crois; qu'as-tu encore à dire?

— Je dis, s'écria Félicie, irritée, que tu es un vicieux et un perfide! J'admire que, foulant aux pieds toute morale, tu me prêches les devoirs du ménage! Cela te sied bien, à toi, de prendre la défense de mon mari! Tiens, avoue donc que tu es déjà las de moi, que tu veux bien de temps en temps venir faire un chapitre de folie avec moi, me prendre comme une aventure piquante,... endormir mes soupçons par une comédie de passion ou de sentiment, par tes paroles traîtresses, par des phrases apprêtées à l'avance et qui jurent dans ta bouche. Le reste du temps, tu aimes ta femme à plein cœur et tu ris de moi avec elle! Mais écoute, que tu mentes ou non, je ne veux plus de la part que tu me fais. Ce ne sont plus des extases, des mots, des soupirs et des rugissemens qu'il me faut, c'est ton amitié, c'est ta confiance, c'est ta société, c'est ta soumission, c'est toi à tous les momens de ta vie et de la mienne,

c'est la part de ta femme que je veux... A ce prix, je changerai de rôle avec elle; elle sera ta maîtresse, ton aventure, ta distraction furtive... Je sais maintenant l'amertume et l'indignation de cette position-là, je la lui laisserai sans jalousie; j'aime mieux avoir à la plaindre qu'à l'envier. Voilà ce que je veux, tu m'entends? Tu viendras, sous le prétexte que tu voudras, demeurer chez moi, et tu iras la voir de temps en temps. Elle y consentira. Tu lui parleras le langage qui m'a séduite, elle se croira adorée, elle croira triompher de moi, et c'est moi qui rirai d'elle!

— Très bien, reprit Tonino avec ironie. Voilà qui est très bien arrangé! Et Sylvestre, qu'est-ce que nous en ferons?

— Ah! ne me parle pas de lui, vois-tu, ou je monte sur ce rocher et je me jette en bas.

— Tu vois bien qu'il t'est plus cher que la vie, plus cher que moi, et que ce serait à moi d'être jaloux?...

— Et tu ne l'es plus! C'est facile à voir à présent. Eh bien! moi...

— Toi, tu es jalouse par amour-propre; mais de l'affection, tu n'en as jamais eu pour moi.

— C'est possible. Pas plus que toi pour moi! Qui sait? C'est le vice qui nous a réunis, rien de plus!

— Tu dis des paroles atroces.

— C'est le fait qui est atroce! Allons, va-t'en! Je comprends mon sort. Je réparerai ma faute. J'aimerai mon mari, je t'oublierai.

Elle voulait s'éloigner, il la retint. Certes il était rassasié et fatigué d'elle, et il eût rompu avec empressement, si un intérêt sordide n'eût couvé sous cette passion sensuelle. Il fit sans doute un grand effort pour secouer la lassitude de son esprit et l'épuisement de son cœur. Il lui parla avec ce mélange d'éloquence et de prosaïsme qui lui était propre, et dont mon récit ne peut se permettre de vous rendre les charmes et les platitudes. J'en retranche autant que possible les côtés cyniques, les mots enfiévrés, tantôt exaltés, tantôt choquans, toujours dangereux ou avilissans pour la femme qui les écoute ou qui les accepte. Sans doute il étudiait dans la rougeur ou dans la pâleur de Félicie l'effet irritant ou adoucissant de son argumentation hachée, absurde, tantôt révoltante, tantôt spécieuse.

La conclusion de cet entretien qui devait dénouer la situation et qui la renoua plus étroitement fut qu'il fallait patienter et attendre. Attendre... quoi? La réponse était fatale. Il fallait espérer ma mort et celle de Vanina. J'étais encore jeune et bien constitué, mais je m'exposais souvent dans les glaciers; il ne fallait qu'une petite pierre, une brindille, moins que cela, une distraction d'une seconde pour me faire glisser et disparaître. Je bravais d'ailleurs mille autres périls journaliers; j'étais très humain et aussi très

enfant! Je me serais jeté à l'eau pour sauver une fourmi. Avec ce caractère-là, j'avais bien des chances pour rencontrer la mort. Ma bonne santé elle-même impliquait un danger. Ceux qui, comme moi, n'avaient jamais fait de maladie étaient souvent emportés par la première atteinte. Il ne fallait qu'un refroidissement ou un coup de soleil. Je ne prenais aucune précaution. C'était imprudent à mon âge! la vie tient à si peu de chose! On ne devrait jamais s'effrayer de la longue durée des liens qui pèsent; il n'y a rien qui dure. Tout ce qu'on peut raisonnablement prévoir, c'est que les vieux doivent partir avant les jeunes. Le fruit mûr tombe le premier. Pour conclure, le bon Tonino, tout en me pleurant d'avance, promettait à ma femme de m'enterrer et de me survivre. Quant à la sienne, elle était moins forte qu'elle ne le paraissait; elle avait failli mourir en donnant le jour à son premier enfant, et puisque Félicie le forçait à lui tout dire, il lui confiait, d'un ton odieusement dolent, que depuis ce temps-là la pauvre Vanina avait la poitrine faible; enfin, disait-il, il ne fallait pas rendre l'avenir impossible par la haine et l'impatience du présent. Il y a une destinée; il y croyait, lui, il y avait toujours cru. Il s'était dit dès l'adolescence : « Je serai le mari de Félicie, » et le jour où il avait épousé Vanina une voix fantastique lui avait dit au pied de l'autel : « C'est en attendant que tu possèdes celle que tu aimes! » La possession était arrivée, le mariage viendrait. — « Je ne sais pas quand, je ne sais pas comment, ajoutait-il; mais c'est écrit, je le sens, je le sais, je le vois, et je te le prédis! tu verras! crois-moi ou tais-toi, ne m'ôte pas le rêve qui me fait vivre! »

Je souriais de mépris en entendant Tonino parler ainsi de la destinée arrangée à sa guise. Placé en contre-bas de la roche qui nous séparait et qui surplombait l'abîme, je regardais les assises minées de cette masse qu'emporterait probablement le prochain orage, et je me disais qu'elle était peut-être encore plus ruinée en dessous et menacée d'une chute plus imminente qu'elle ne me paraissait. Qui sait si, en la poussant un peu par mégarde, Tonino ne l'eût pas fait descendre avec le terrain en talus qui me portait? Et qui sait aussi, si, en plantant mon bâton dans le sable, je n'eusse pas pu déterminer l'avalanche et précipiter avec moi ces faiseurs de projets qui bâtissaient leur nid sur ma tombe?

J'étais las d'écouter, j'en savais assez. Je ne sais plus ce qu'ils se dirent; quand ils se furent éloignés, je ne les écoutais plus, je ne les surveillais pas, tout de leur part m'était devenu indifférent.

GEORGE SAND.

(La quatrième partie au prochain n°.)

DE

L'INSTRUCTION DU PEUPLE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

IV.

L'ÉCOLE LAÏQUE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN HOLLANDE.

Le congrès des sciences sociales réuni à Berne au mois de septembre 1865 avait posé la question suivante : « l'enseignement de la morale doit-il être séparé de celui des religions positives, ou convient-il d'assigner un rôle, dans l'école, aux ministres des cultes? » A la vivacité des débats, aux accens d'éloquence passionnée qu'ils provoquèrent, on put juger de l'importance du problème. L'organisation de l'enseignement n'en soulève pas en effet de plus grave. On le discute partout, dans les pays catholiques aussi bien que dans les pays protestans, et partout il remue profondément les âmes, parce qu'il touche à leur plus sérieux intérêt, à leur sentiment le plus intime, l'intérêt et le sentiment religieux. L'école où tous les enfans sont admis sans distinction de culte et où l'on enseigne une morale générale en dehors du dogme, c'est-à-dire l'école mixte ou laïque, est une institution nouvelle qui ne remonte pas au-delà du commencement de ce siècle. Introduite d'abord en Hollande, elle a été successivement adoptée par les États-Unis, l'Irlande, le Haut-Canada, l'Australie, et elle est ré-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1865, des 1er janvier et 15 avril 1866.

clamée par un parti puissant dans beaucoup d'états du continent, en France, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Italie. C'est grâce à elle que l'Amérique du Nord a réussi à organiser cet admirable système d'enseignement populaire qui fait son orgueil et sa force. C'est pour l'avoir repoussée que l'Angleterre, malgré tant de sacrifices et de dévouemens, ne parvient pas à donner à ses populations laborieuses l'instruction dont elles ont besoin. L'éloquent historien des États-Unis qui récemment, en prononçant au capitole de Washington l'éloge funèbre de Lincoln, a fait frémir de satisfaction la fibre patriotique de ses concitoyens et désagréablement frappé l'oreille attentive de la diplomatie européenne, M. Bancroft, a dit dans un de ses écrits que l'école laïque est l'une des plus importantes conquêtes de notre époque. Cette opinion est aussi celle de tout le parti réformiste en Angleterre, depuis Cobden et Stuart Mill jusqu'au comte Russell. Nous étudierons d'abord la question en elle-même en examinant les argumens qu'ont fait valoir les partisans et les adversaires de l'école laïque; nous montrerons ensuite comment le problème a été résolu dans le pays qui l'a abordé le premier et qui a adopté la solution la plus radicale, en Hollande.

I.

Ceux qui veulent que l'enseignement des religions révélées fasse partie de l'instruction primaire, qu'ils soient catholiques ou protestans, font valoir à peu près les mêmes motifs. Leurs raisonnemens peuvent se résumer dans les termes suivans. Empruntant un mot de M. Guizot, il faut, disent-ils, que « l'atmosphère de l'école soit religieuse. » La religion seule peut inspirer au peuple des sentimens de respect, d'ordre, de vertu. Détruisez ou affaiblissez seulement les croyances religieuses, et les classes les plus nombreuses, n'ayant plus d'autre mobile que leurs passions, ramèneront la société à la barbarie. La foi du pauvre est la sauvegarde des jouissances du riche. S'il n'attend pas de compensation dans un autre monde, celui qui n'a rien voudra posséder et jouir dans celui-ci; voilà la source des plus dangereuses révolutions sociales. Or, pour imprimer dans le cœur du peuple la morale et la religion, il faut les enseigner dans l'école. C'est en vain qu'on parle de séparer la morale de la religion; sans la religion, la morale n'a point de base, elle n'est rien, et par religion il faut entendre un culte positif, dogmatique. La religion naturelle, ce déisme vague, froid, abstrait, sans tradition, sans symboles, sans cérémonies extérieures, sans prêtre et sans autel, peut offrir un aliment aux spéculations des philosophes dans leur cabinet; jamais il ne servira de nourriture spirituelle aux âmes simples de ceux qui gagnent leur vie dans l'atelier et dans les champs.

Ainsi donc il faut choisir : ou bien vous enseignerez dans l'école les dogmes de la religion, vous y appellerez le prêtre, et dans ce cas, en donnant satisfaction aux vrais besoins populaires, vous consoliderez l'ordre social; ou bien vous bannirez le prêtre de l'école, et alors par votre enseignement sans religion, sans morale digne de ce nom, vous jetterez dans les cœurs des semences d'incrédulité, d'athéisme, d'immoralité, de révolte, et vous aurez introduit dans la société moderne un irrémédiable ferment de dissolution.

Dans les pays catholiques, le clergé réclame la suprême direction de l'enseignement populaire avec plus d'insistance et au nom de principes plus inflexibles encore. Le plus important objet de l'enseignement, dit-il, est de répandre la morale et la religion. L'instruction, à vrai dire, n'a d'autre but que de préparer l'homme à remplir ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même. Or qui lui enseignera cela? Est-ce le représentant de l'autorité laïque, est-ce la philosophie? Mais qu'est-ce que la philosophie, sinon le recueil de toutes les erreurs humaines, ou une impuissante recherche de la vérité qui toujours fuit et se dérobe? Quant au pouvoir laïque, émanation de la raison éminemment faillible de l'homme, comment pourrait-il faire enseigner le dogme, puisque lui-même se déclare incompétent en cette matière? L'état est athée, l'école de l'état sera donc athée comme lui. L'église seule peut donner au peuple l'instruction religieuse dont il a besoin, car seule elle est dépositaire de la parole divine, seule elle est investie de l'infaillibité que lui a promise le Fils de Dieu. « Allez, lui a-t-il dit, allez et enseignez tous les peuples de la terre. » Voilà son titre à la mission civilisatrice qu'elle remplit depuis dix-huit cents ans. Aussi, dans presque tous les concordats qu'il a conclus, le pape a-t-il stipulé que la haute direction de l'instruction appartiendrait au clergé. Le dernier concordat entre Pie IX et l'Autriche porte : « Article 5. L'instruction de toute la jeunesse catholique dans toutes les écoles tant publiques que privées sera conforme à la doctrine de la religion catholique. Les évêques, selon le devoir de leur charge pastorale, dirigeront l'éducation religieuse de la jeunesse dans tous les établissemens d'instruction publics ou privés... — Article 8. Tous les maîtres d'écoles élémentaires destinées à des catholiques seront soumis à l'inspection ecclésiastique. Quiconque déviera du droit chemin sera écarté. » Tel est le langage de l'église, et tous les pays qui sont restés soumis à l'autorité de Rome lui ont jusqu'à ce jour abandonné l'enseignement moral et religieux.

Voyons maintenant au nom de quel principe, en vue de quel intérêt on réclame la sécularisation de l'école. Les motifs qui ont porté certains peuples protestans à exclure de l'école l'enseignement du dogme diffèrent complétement de ceux qui font réclamer

cette réforme chez la plupart des peuples catholiques. Les peuples protestans ont adopté l'école laïque, non par suite de quelque hostilité contre le culte ou ses ministres, mais en raison de la grande diversité des sectes : c'est affaire non de choix, mais de nécessité. Chez les peuples catholiques, la lutte à laquelle cette question donne lieu est au contraire un des épisodes et des symptômes de la crise religieuse qu'ils traversent. Occupons-nous d'abord des premiers.

Chez les peuples qui ont adopté la réforme, le nombre des sectes différentes est grand déjà, et il augmente chaque jour. Bossuet, qui ne comprenait que l'unité basée sur l'obéissance, croyait confondre et anéantir les partisans de la « religion prétendue réformée, » en montrant les variations et les dissidences des églises protestantes. Qu'aurait-il dit de nos jours à l'aspect de ces confessions innombrables que la liberté illimitée fait éclore chaque jour en Amérique? C'est pourtant la conséquence inévitable de l'émancipation de l'esprit humain en matière de religion. Sans doute la vérité est une, mais que de modes différens de la concevoir, de l'exposer, de se l'approprier! En fait de culte surtout, que de nuances peuvent naître de la diversité des esprits, des tempéramens, des degrés de culture! Ce qui édifie l'un scandalise l'autre; celui-ci croit qu'il convient de louer Dieu avec des chants qu'accompagnent l'orgue et les instrumens de musique; celui-là est convaincu que la prière intime et le discours sont le seul hommage digne de la Divinité; ceux-ci baptisent les enfans, ceux-là prétendent que le baptême ne doit être accordé qu'à l'homme qui adopte le christianisme en connaissance de cause. Ces variétés qui se dessinent sur un fonds commun de croyances chrétiennes prouvent seulement que l'on attache assez d'importance aux résultats du libre travail de la pensée et de la conscience pour rompre avec la routine. La diversité des confessions est ainsi la marque certaine de la vivacité des sentimens religieux. La compression et l'indifférence peuvent seules maintenir l'uniformité. Les dissidences qui se multiplient à mesure que le sentiment religieux prend une forme plus personnelle ne doivent donc ni étonner ni alarmer, mais il faut en tenir compte dans l'organisation de l'école. On ne pourra confier l'enseignement de la religion à l'instituteur, car il appartient à une secte particulière, et ses explications ne sauraient être acceptées par les sectes rivales. Il sera impossible aussi de soumettre l'école à l'inspection et à la direction du clergé, car on ne peut appeler les ministres de toutes les communions, et admettre le ministre d'une seule serait léser les droits de toutes les autres. On est ainsi amené forcément à exclure l'enseignement dogmatique et à séculariser l'école. La notion même de l'état conduit d'ailleurs à l'adoption de cette mesure. L'état est une institution politique et non une institution religieuse. Appuyé sur les principes

généraux de la morale, ayant pour fonction d'assurer le règne de la justice, l'état ne doit point favoriser une confession particulière au détriment des autres. L'école établie par l'état laïque doit être laïque comme lui. Tous les citoyens contribuent pour une part à la soutenir de leurs deniers; il faut donc qu'elle soit ouverte à tous les enfans sans distinction de culte, et elle ne pourrait l'être, si elle était soumise à la direction des ministres de l'une ou l'autre confession.

De ce que l'on n'enseigne point le dogme, on a voulu conclure que l'école était irréligieuse; c'est à tort. Comme on dit en Amérique, elle est *unsectarian* et point *godless;* elle n'appartient exclusivement à aucune secte, mais il ne s'ensuit point qu'elle soit athée. L'instruction que l'enfant reçoit n'a pas pour but de l'enrôler définitivement dans telle ou telle communion, elle le prépare à comprendre les enseignemens de celle dont il fait partie. Il en est de même pour la politique : on ne vise point à inculquer aux futurs citoyens les doctrines de l'un ou l'autre parti; on veut seulement leur donner les aptitudes nécessaires pour se former eux-mêmes des opinions conformes à la justice et au bien de la patrie. Si dans un établissement où l'enfant demeure toute l'année on n'enseignait point la religion, ce serait là une lacune dont à bon droit on pourrait se plaindre; mais comme les enfans ne fréquentent l'école primaire que pendant quelques heures du jour, ils peuvent très facilement recevoir l'instruction religieuse dans leur famille, à l'église, à l'école même, où le prêtre est admis à se rendre en dehors des heures de classe. La religion cessera-t-elle de faire partie de l'instruction de la jeunesse parce qu'au lieu d'être enseignée par le maître elle le sera par le ministre du culte, et celui-ci n'est-il pas plus apte que l'instituteur laïque à bien donner cet enseignement? Dans toutes les confessions, la mission du prêtre est d'enseigner le dogme. Charger l'instituteur de cet enseignement, c'est donc envahir le domaine réservé des cultes, c'est permettre aux ministres des diverses religions de ne pas remplir un de leurs devoirs.

N'est-ce pas le cas d'appliquer ici la parole de l'Évangile et de juger l'arbre d'après ses fruits? Or les sentimens moraux et religieux sont-ils moins répandus, moins profonds dans les pays à écoles laïques que chez les nations qui ont conservé l'école confessionnelle? C'est tout le contraire. Les États-Unis, le Haut-Canada, la Hollande, sont peut-être les pays du monde où la religion, fortement enracinée dans les âmes, exerce le plus d'influence, et l'influence la plus moralisatrice sur la vie nationale. Comparez-leur sous ce rapport l'Espagne, les états romains, où l'instruction primaire est entièrement aux mains du clergé, et voyez de quel côté est l'avantage. En résumé, chez les peuples protestans, c'est la

diversité des sectes qui a conduit à adopter l'école laïque, et jusqu'à ce jour on n'a eu qu'à se féliciter du résultat. Grâce à cette réforme, les pouvoirs publics ont pu organiser partout une instruction commune à tous, qui, en répandant les lumières, a favorisé les progrès d'une religion tolérante et d'une saine morale. Dans les pays catholiques, on veut également, avons-nous dit, la sécularisation de l'école. Elle est réclamée pour deux motifs : d'abord comme une conséquence nécessaire de la séparation de l'église et de l'état, ensuite afin de soustraire l'enseignement du peuple à l'influence d'un clergé qu'on prétend hostile aux principes de la civilisation moderne. Examinons ces deux points.

L'état moderne tend à s'affranchir de la suprématie du clergé en vertu d'une loi dont on peut constater l'action à toutes les époques de l'histoire, et qui veut que la pensée soit le vrai souverain de ce monde. En fin de compte, la puissancee demeure au plus intelligent. Ceux qui possèdent les forces de la raison et les lumières de la science arrivent toujours, dans la paix comme dans la guerre, à l'emporter sur les autres hommes, parce qu'ils connaissent mieux qu'eux les ressorts qui meuvent les affaires humaines. Ils prévoient de plus loin et raisonnent plus juste; ils peuvent donc tirer meilleur parti des événemens. Là où les autres ne voient que le hasard, ils démêlent l'enchaînement des causes aux effets, et ils agissent en conséquence. Ce que l'on appelle le droit du plus fort n'est que le droit du plus clairvoyant, car la force suprême, celle qui dirige toutes les autres, est la raison. C'est ce qu'a bien compris Voltaire en faisant invoquer par Mahomet

> Le droit qu'un esprit fort et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Dans l'antiquité, tant que la caste sacerdotale conserve seule les lumières, elle garde le pouvoir. Les prêtres, à la fois poètes, orateurs, légistes, médecins, astronomes, possesseurs héréditaires des secrets de la science, sont vraiment, en un certain sens, les organes de la Divinité; ils commandent l'obéissance à la foule ignorante, et ils l'obtiennent : nul ne songe à secouer le joug sacerdotal. Le peuple est un troupeau docile que ces bergers dirigent, apprivoisent et tondent. L'état alors est théocratique. Il ne peut être autre, et il est bon qu'il le soit. Telles furent l'Inde, l'Égypte, l'Étrurie. En Grèce et à Rome au contraire, pendant la belle époque, le sacerdoce n'a en propre que quelques mystères antiques et quelques superstitions discréditées dont rient les augures eux-mêmes. Les lumières sont répandues dans la nation, les philosophes sont les vrais savans, tous les hommes libres participent à leurs découvertes et à leurs connaissances. Alors l'état devient laïque; le culte

même semble se séculariser, et la forme du gouvernement est démocratique.

Au moyen âge, par suite de la désorganisation et de l'appauvrissement de la société tout entière, l'ignorance redevint générale, et dans toute la triste Europe de ce temps-là elle présente un caractère plus morne, plus accablant, plus barbare que dans les régions lumineuses de l'Orient. L'église seule avait sauvé quelques traditions de la culture ancienne; elle savait quelque chose au milieu d'hommes qui ne savaient rien. Les couvens étaient les académies, et les évêques les philosophes. Comme en Égypte, comme en Étrurie, tous les arts et toutes les sciences portaient la robe sacerdotale. Ayant plus de connaissances en tout, ouvrant en outre à leur gré les portes du ciel, les prêtres eurent sans peine les richesses et le pouvoir. On vit renaître la théocratie, mais sous une forme mitigée, parce que les croyances au nom desquelles elle s'établissait reposaient au fond sur le principe de l'égalité, et parce que les populations européennes appartenaient à une race faite pour la liberté. Méconnaissant ces germes de l'affranchissement futur, l'église crut que désormais le pouvoir suprême lui appartenait: cette souveraineté, qui n'était qu'un fait, elle l'érigea en droit. Les fausses décrétales, les bulles papales et les écrits des théologiens proclamèrent la toute-puissance du sacerdoce. La théorie de la théocratie fut formulée avec une netteté incomparable. « Tous les hommes, même les princes de la terre, doivent courber la tête devant les prêtres, » disent les décrétales. « De même, dit saint Bonaventure, que l'esprit l'emporte sur le corps par sa dignité et son office, de même le pouvoir spirituel est supérieur au temporel, et il mérite, à cause de cela, le nom de *domination*, d'où il suit que la puissance royale est soumise à l'autorité ecclésiastique. » Le docteur le plus ami de la liberté de cette époque, celui que l'église appelle le docteur solennel, Henri de Gand, ne tient pas un autre langage. « Jésus-Christ, dit-il, comme homme, est le chef et le roi unique de l'église, car il a dit à ses apôtres : *Puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* — Il a conféré ce double pouvoir à saint Pierre en lui donnant les deux clés et les deux glaives. D'ailleurs, par cela même que l'église a le pouvoir spirituel, elle doit avoir le pouvoir temporel; en effet, les choses temporelles ne peuvent être réglées que d'après le spirituel, de même que le moyen est subordonné au but. » Le jour où le pape posa son pied triomphant sur la tête humiliée de l'empereur dans les fossés du château de Canossa, il put croire que la théorie des décrétales et des docteurs l'emportait définitivement, et que désormais il allait être le maître suprême de ce monde, le dispensateur des couronnes, le pasteur des peuples. Il se trompait; au lieu d'être le premier jour de l'ère théocratique,

ce moment en fut l'apogée : bientôt commença le déclin. Depuis lors, la puissance de l'église a sans cesse décru, et la société s'est de plus en plus affranchie de sa tutelle. C'est dès ce moment qu'on voit la raison laïque, acquérant chaque jour des forces nouvelles, s'insurger pour conquérir la liberté et le pouvoir. A chaque révolte la théocratie répond par des anathèmes et des châtimens. Elle emprunte à l'intolérance antique l'art des supplices et des tortures, et le perfectionne encore. Et pourtant l'esprit nouveau qui soulève le monde, que le sacerdoce prétend extirper par le fer et le feu, n'est autre que l'esprit d'égalité, de liberté, dont l'Évangile a répandu partout les divines semences. Cette lutte séculaire est le grand drame des temps modernes, et le dernier acte n'en est pas encore joué. C'est le sanglant enfantement de l'ordre actuel, de la séparation de l'église et de l'état.

Le premier pas, le plus grand est accompli par la réforme lorsqu'elle fit de la religion non plus un ensemble immuable de dogmes et de rites imposés à la fois par l'église et par l'état, mais un sentiment intérieur, une action libre de la pensée individuelle. C'est en vain qu'on couvre l'Europe de bûchers et qu'on extermine des populations entières, le principe nouveau triomphe et la suprématie sacerdotale est coupée dans sa racine. Les États-Unis, puis la révolution française déduisirent hardiment les conséquences logiques du principe posé. — Les différens cultes devaient être des opinions libres, non des établissemens oppresseurs. — L'état avait à les respecter comme toute autre manifestation de la pensée; il ne devait plus ni les instituer ni les rétribuer, et il ne devait point non plus subir en rien leur contrôle. La législation, l'état civil, la justice, l'enseignement même, devaient être enlevés à leur direction, attendu qu'une religion n'est qu'une croyance et ne peut être un pouvoir. La sécularisation de l'école est donc, on le voit, le dernier terme de ce mouvement émancipateur qui aboutit à la ruine de la théocratie et à l'établissement de l'état laïque. La revendication de la liberté religieuse est l'origine de ce mouvement. Pour qu'elle soit complète, il faut établir l'école laïque. Les hommes de la révolution française le comprirent avant la Hollande, avant les États-Unis, et ils l'ont formulé avec cette netteté de langage que donne la vue claire d'un principe. Voici comment s'exprime Condorcet en 1792 : « La constitution, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte, en établissant une entière égalité entre tous les habitans de la France, ne permet point d'admettre dans l'instruction publique un enseignement qui, en repoussant les enfans d'une partie des citoyens, détruirait l'égalité des avantages sociaux et donnerait à des dogmes particuliers une prééminence contraire à la liberté des opinions. Il était donc rigoureusement nécessaire

de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'enseignement public l'enseignement d'aucun culte religieux. Chacun d'eux doit s'enseigner dans ses temples par ses propres ministres. Les parens, quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion, pourront alors sans répugnance envoyer leurs enfans dans les établissemens nationaux, et la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience sous prétexte de l'éclairer et de la conduire. »

En ce point comme en beaucoup d'autres encore, la France a eu l'honneur de proclamer les vrais principes avec plus d'éclat et de rigueur qu'aucun autre peuple; mais elle a échoué quand il s'est agi de les appliquer. La raison s'en découvre aisément : malgré le prodigieux effort de 93, malgré ces violences qui épouvantèrent et ébranlèrent l'Europe, la France n'avait pas échappé aux liens de l'ancienne foi théocratique. Celle-ci vivait au fond des cœurs de ceux même qui pensaient l'avoir secouée à jamais, parce que la foi ancienne n'est jamais définitivement extirpée tant qu'elle n'est pas remplacée. Il y a dans l'âme humaine une certaine place qu'on peut laisser vide quelque temps, mais où les anciennes croyances finissent toujours par repousser, quand on n'y en a pas semé de nouvelles. Le culte de la majorité des Français étant en contradiction complète avec le principe de la séparation de l'église et de l'état, le clergé eut bientôt reconquis son pouvoir, surtout dans la sphère de l'enseignement primaire. Tandis que la France perdait l'école laïque, la Hollande et les États-Unis surent au contraire l'établir et la maintenir, parce qu'elle était conforme aux tendances du culte dominant et rendue nécessaire par la diversité des sectes, résultat de la liberté mise en action. En matière de réformes sociales, tout ce qui se fait avec le concours des idées religieuses réussit facilement et persiste, tout ce qui se fait sans elles s'établit avec peine, s'applique mal et ne dure guère. En 1848, M. Edgar Quinet, pénétré dès longtemps de toute l'importance de la question, proposait à l'assemblée nationale de revenir aux traditions de la révolution et d'adopter le système qui donnait de si bons résultats en Hollande et aux États-Unis. Ce fut en vain; sa proposition ne trouva qu'un faible appui dans l'assemblée issue de la révolution de février. Bientôt la législature, sous l'empire d'idées de réaction, loin de restreindre l'influence du clergé, s'efforça de l'accroître. L'instituteur continua d'être chargé de l'instruction religieuse sous la direction du curé. C'est le système en vigueur dans tous les états catholiques de l'Europe, sauf en Portugal, où tout droit d'intervention dans l'enseignement public est refusé à l'église.

Le système français actuel est mauvais sous bien des rapports. Il est en contradiction avec le principe fondamental de la société mo-

derne, la séparation de l'église et de l'état; il confond deux ordres de vérités dont la distinction devrait toujours être respectée : les vérités de l'ordre naturel et les vérités révélées; il impose à l'instituteur une obligation dont il ne peut convenablement s'acquitter, et il dispense le prêtre de remplir une des fonctions les plus essentielles de son ministère. Au lieu de dire que la morale serait enseignée par l'instituteur et la religion par le ministre du culte, ce qui respectait la séparation de l'ordre laïque et de l'ordre religieux, on a décidé que l'instruction religieuse et morale serait donnée par l'instituteur sous la direction et la surveillance du ministre du culte, ce qui mène logiquement, de conséquence en conséquence, à l'asservissement du pouvoir civil dans le domaine de l'instruction primaire. Qu'on veuille bien en effet suivre la déduction. Pour que l'instituteur laïque enseigne les dogmes révélés, il faut qu'il en soit reconnu capable; or qui constatera cette capacité? Sera-ce l'autorité communale, le ministre de l'intérieur, l'inspecteur civil? Évidemment non, car ils sont incompétens en matière de dogmes, et ils ne peuvent, à moins de se proclamer sous ce rapport supérieurs à l'église même, décider en dernier ressort de l'orthodoxie des maîtres d'école. Le clergé sera donc nécessairement seul juge de l'aptitude de l'instituteur en cette matière, et comme elle est l'une des plus importantes, la plus importante même de celles qu'on enseigne, il serait absurde de nommer aux fonctions de maître d'école un homme que le clergé n'aurait point reconnu apte à donner l'enseignement religieux. Le pouvoir civil doit par conséquent s'incliner toujours devant les décisions des autorités ecclésiastiques. Nommer ou maintenir en place un instituteur qui expliquerait les vérités révélées d'une façon que le sacerdoce, seul juge en ce point, déclarerait erronée, impie, hérétique, ce serait usurper le légitime domaine de l'église et en réalité soumettre l'église à l'état. Pour échapper à cette extrémité, il faut que, directement ou indirectement, le clergé dirige l'instituteur, ou, ce qui est plus simple encore, il faut qu'il le forme en des maisons de préparation, en des *séminaires*, comme disent très bien les Allemands, dans lesquels il inculque ses doctrines à son aise. Cela même ne suffit pas. Puisque l'enseignement religieux est donné sous la direction des ministres du culte, il faut que ceux-ci puissent surveiller de près l'instituteur et s'assurer si l'instruction qu'il donne est complétement orthodoxe. Il sera donc nécessaire d'accorder au clergé le droit d'inspection, et ce droit lui confère sur l'instituteur et sur l'école une autorité toute-puissante; l'existence même de l'école dépendra de sa décision. L'enseignement de la religion est obligatoire, on ne peut se dispenser de le donner. Si le clergé déclare que

l'instituteur donne mal cet enseignement, il ne reste qu'à le renvoyer pour en prendre un autre ou à fermer l'école. Voilà ce qui sort irrésistiblement de cette regrettable disposition qui consiste à charger le maître laïque d'enseigner les vérités révélées. Ce n'est point impunément qu'on confond les deux domaines. Qui pénètre dans celui de l'église n'y peut être que sujet, car elle prétend y exercer une autorité indiscutable. Dès qu'il sort des limites où il est souverain, l'état n'a plus qu'à se soumettre; l'église lui dictera ses conditions, et il devra les accepter; elles sont sans appel.

Ainsi donc l'état asservi à l'église, voilà le premier mal. Ce n'est pas le seul; il en est un autre encore qui est de charger le maître d'école d'une fonction qui n'est pas la sienne. Le dogme est une matière difficile, obscure, où la moindre erreur mène bientôt à des hérésies condamnées par Rome ou par les conciles. La parole de celui qui l'explique doit être l'écho fidèle des interprétations de l'église; or ce laïque que vous chargez d'enseigner la religion connaît-il ces questions ardues où les lumières naturelles de la raison n'éclairent plus l'esprit? A-t-il traversé le long noviciat du séminaire pour oser se faire l'interprète de la révélation? Comprend-il seulement les termes dont il se sert, et n'est-il pas à craindre qu'il ne trouble l'entendement de l'enfant par ses obscurités, ses malentendus, son ignorance? Si l'on se contente, ainsi que cela a lieu maintenant, de faire réciter par cœur les mots du catéchisme, peut-on dire que ce soit là un enseignement de nature à développer les sentimens moraux et religieux? Ce pur exercice de mémoire peut-il avoir pour effet d'ouvrir l'intelligence et d'améliorer les mœurs? Et si l'instituteur ajoute quelques explications, est-il probable qu'en parlant de ces mystères où se trouble même l'esprit du prêtre, il puisse éviter d'en donner d'erronées, de dangereuses même? On affirmait en Allemagne à M. Rendu que les maîtres d'école avaient contribué à répandre dans le peuple les idées de la théologie rationaliste. C'est sans doute en prévision de ces périls que le pape, dans son allocution du 1er novembre 1850, se plaint vivement de ce que l'enseignement religieux soit donné par les instituteurs laïques. Le système en vigueur actuellement est donc contraire et aux intérêts de l'état et à ceux de l'église. Il est condamné à la fois et par ceux qui ont à cœur l'indépendance du pouvoir civil et par le souverain pontife, gardien naturel de l'indépendance ecclésiastique.

Pour résoudre ces difficultés, il est un moyen bien simple, c'est de suivre le conseil si sage de l'Évangile : « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » On admet généralement deux ordres de vérités : les vérités naturelles, qui sont perçues di-

rectement par les forces propres de la raison humaine, et les vérités surnaturelles, qui ne sont connues que par la révélation, et auxquelles on ne croit, comme dit le catéchisme, qu'en vertu d'un don de Dieu qui est la foi. Les vérités morales et religieuses perçues directement par l'esprit humain sans le secours de la révélation sont le fondement de la société civile. Les vérités révélées sont le domaine du sacerdoce, qui affirme avoir reçu la mission de les conserver intactes, de les expliquer, de les enseigner. C'est sur cette distinction que repose la séparation de l'église et de l'état. Prenons pour exemple l'église catholique. Quel est son objet? De procurer aux hommes les moyens de salut en leur faisant connaître les dogmes et en leur administrant les sacremens qui fortifient les âmes et les élèvent à Dieu. Quel est d'autre part l'objet de l'état? Il n'est pas, quoi qu'on en dise, plus temporel, plus matériel que celui de l'église, car il consiste à procurer à l'homme la possibilité de développer toutes ses facultés, de tendre à sa perfection, en d'autres termes de faire son salut; mais la base de l'état et son mode d'action sont différens. C'est d'abord l'organisation de la justice qui permet à chacun de se procurer ce qui lui est nécessaire pour vivre, pour avancer dans la voie du bien-être et de la vertu; c'est ensuite la communication des vérités naturelles par l'enseignement laïque. Du moment qu'on repousse les doctrines théocratiques et qu'on admet l'état reposant sur la raison et les églises reposant sur la révélation divine, rien n'est plus facile ni plus essentiel que de respecter cette distinction dans l'école; il suffit de dire que l'instituteur enseignera la morale, et le prêtre le dogme. De cette façon nul empiétement n'est à craindre; chacun reste dans le domaine où il est souverain.

Je n'ignore pas qu'on soulève ici une grave objection. Point de morale, dit-on, sans religion. Or il n'appartient pas à l'instituteur de parler de religion, s'il n'est contrôlé par le prêtre. J'admets la première de ces affirmations, mais point la seconde, et je vais dire pourquoi. On soutient qu'il y a une morale indépendante, c'est-à-dire qu'en dehors de toute idée religieuse la notion du bien et du mal s'impose, et que l'homme trouve dans les commandemens de sa conscience une raison suffisante pour faire l'un et éviter l'autre sans croire à un Dieu et à une autre vie. Double erreur, semble-t-il, à en juger d'après la connaissance que nous avons de l'homme, de ses facultés, de ses instincts, de ses motifs d'agir, de son histoire! Les deux grandes idées religieuses sont celles de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Or supprimez la première, et la morale manque de base; supprimez la seconde, et elle manque de sanction. S'il n'y a point au dehors et au-dessus des phénomènes de

cet univers, où tout change et passe sans cesse, un type immuable de perfection en qui subsistent éternellement les notions du juste et du bien, où donc résideront-elles? Dans l'humanité, dit-on, en qui elles sont *immanentes*, c'est le mot adopté. N'est-ce pas une dérision amère de prétendre que la justice est *immanente*, c'est-à-dire appartient comme une qualité propre, essentielle, à une espèce qui, depuis qu'elle a paru sur la terre, a vécu toujours souillée de sang et de rapine, au milieu de tous les désordres, de toutes les iniquités, de tous les crimes, anthropophagie, esclavage, brigandage, massacres en masses, guerres atroces? Sans doute l'homme s'améliore, et, s'améliorant, il commence à entrevoir ce qui est vrai, juste et bien; mais ce n'est pas dans l'humanité qu'il peut saisir ces notions : il ne les voit qu'en s'élevant par l'esprit dans l'ordre des rapports absolus, des lois divines, immuables. Si l'on nie l'existence de ces lois divines, intelligibles, idéales, ou, ce qui revient au même pour la pratique, si l'on déclare qu'elles nous échappent, alors il faut avouer que le monde et l'homme, les seules choses que nous puissions connaître, changeant sans cesse, le bien et le juste changent également et varient avec le temps, avec le climat, avec la race. « Plaisante justice qu'une rivière borne, vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà! » Dès qu'on doute de Dieu, on doute de la justice, car, ne régnant à coup sûr point ici-bas, elle n'existe plus nulle part d'une façon essentielle, permanente. Que l'homme cesse de croire à la réalité de l'idéal, et la vue de l'iniquité triomphante ne pourra lui inspirer d'autre pensée que celle de Brutus mourant : « vertu, tu n'es qu'un vain mot! » — Vain mot en effet, car tout ce qui arrive, étant nécessaire, est du même coup légitime, et je n'ai qu'à m'incliner avec respect devant la fatalité qui m'écrase. Si Dieu n'est pas, rien n'est fixe, absolu, immuable. Donc point de morale fixe, absolue, immuable. Quand on a parlé de deux morales, la jeunesse s'est indignée. Ce serait bien à tort en ce cas, car il y aurait autant de morales que de jours dans l'année, d'époques dans l'histoire et de degrés de latitude sur la surface du globe.

Avec l'idée de Dieu s'évanouit donc celle du bien et du juste. Avec l'immortalité de l'âme disparaît plus certainement encore tout motif raisonnable d'être vertueux. Admettons qu'en dehors de la notion de Dieu l'homme puisse concevoir le bien, pourquoi l'accomplirait-il? Il voit ce qui est de son devoir : quelle raison aura-t-il de le faire? On répond : le bonheur de bien agir; mais ne sait-on pas qu'il est des jouissances d'un tout autre ordre, plus grossières, mais plus vives, mieux appréciées par la plupart des hommes, et qui détermineront toujours leurs actions? S'il était vrai

que sur la terre le mal portât avec lui sa peine dans le remords, et le bien sa récompense dans la joie de l'avoir accompli, tous les hommes seraient vertueux, et la justice régnerait. Nous serions portés à bien agir comme nous le sommes à manger, par la jouissance même qui accompagne l'acte. Est-il besoin de montrer qu'il n'en est pas ainsi ? Que d'hommes pervers réussissent, prospèrent, vivent heureux, sans même sentir le trouble d'un remords! L'enivrement du succès efface jusqu'au souvenir de l'iniquité qui l'a assuré. Par l'habitude du mal, l'homme y vit comme dans son élément, la conscience ne s'éveille pas ou cesse de parler. S'il n'y a point une autre vie où la vertu trouve sa naturelle récompense, laquelle évidemment lui échappe ici-bas, sacrifier son bien-être, ses instincts, ses passions à ce grand mot creux de devoir, est la plus insigne des duperies. D'ailleurs, à l'homme qui croit que pour lui tout finit à la mort, quel motif ferez-vous valoir pour qu'il s'immole à la patrie, au bien de ses semblables, au respect de ses croyances ? Que pouvez-vous lui offrir pour qu'il quitte ce par quoi il jouit de tout le reste, la vie? La gloire, la reconnaissance de la postérité? Que m'importe qu'on prononce mon nom avec respect ou avec mépris, si je n'en sais rien, si je ne suis plus rien, si j'ai passé comme passent tous les phénomènes de l'univers matériel? Martyrs de la croix, martyrs de la science, martyrs de la liberté, martyrs de la raison émancipée, vous tous qui avez ouvert au prix de votre sang la voie où s'avance l'humanité, votre folie ne sera jamais imitée par celui qui, revenu de vos illusions enfantines, croit que tout meurt avec le corps, et qui a appris à tirer les conséquences logiques de cette croyance. « Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort, dit l'Ecclésiaste; c'est pourquoi j'ai prisé la joie, car il n'y a rien sous le soleil de meilleur à l'homme que de manger, de boire et de se réjouir. » Faire de l'attachement désintéressé au bien le mobile des actions humaines et par suite le fondement des sociétés, c'est reproduire, sous une autre forme, l'erreur du quiétisme, qui exigeait que l'amour de Dieu fût complétement pur de tout retour vers soi-même. L'homme recherche invinciblement son bonheur, parce que l'amour du *moi* est la garantie de sa conservation. Il faut donc que le bonheur soit la récompense du devoir accompli, et comme il n'en est pas ainsi dans cette vie, l'homme doit pouvoir espérer une compensation dans un ordre meilleur, sinon il cherchera des satisfactions immédiates, et il répétera le mot effrayant de l'Ecclésiaste. Morale intéressée, morale égoïste, c'est-à-dire immorale! s'écriera-t-on. Non, morale humaine, la seule qui ne soit pas chimérique et convienne à un être qui cherche le bonheur avec l'indomptable avidité de l'instinct. Il n'est pas besoin

d'insister davantage pour conclure qu'il est impossible de parler de devoir sans parler en même temps de Dieu et de l'immortalité de l'âme. En s'efforçant d'inculquer dans le cœur des enfans les notions du bien et du mal, on exposera donc aussi dans l'école les idées religieuses générales qui leur servent de base, ainsi que cela se fait en Hollande et en Amérique. Il nous faut établir maintenant que ces principes de morale et de religion ne sont point le monopole exclusif du clergé, et qu'il appartient à l'instituteur laïque de les faire connaître.

Qu'on ne se trompe pas sur la gravité de la question : il ne s'agit de rien moins que de savoir si l'état est indépendant du sacerdoce, ou si, comme continuent de le prétendre les partisans obstinés de la théocratie, le pouvoir civil doit se soumettre aux décisions suprêmes de l'église. Si la raison humaine, par ses propres forces et sans le secours de la révélation, ne peut s'élever aux notions du bien et du juste, le laïque est incapable de gouverner sans le secours de la puissance qui est le dépositaire de ces vérités. L'objet du gouvernement est la déclaration du droit et l'organisation de la justice parmi les hommes. Or le droit et la justice ne sont que des applications de la morale. Le laïque est-il incompétent en fait de morale, il l'est nécessairement aussi en fait de droit, et il ne lui appartient pas de diriger la société, qui doit marcher vers la réalisation de la justice, ou qui tout au moins doit la faire respecter. Si au contraire l'esprit humain, illuminé par cette lumière naturelle « qui éclaire tout homme venant en ce monde, » arrive à posséder les notions morales, il en résulte que le laïque peut d'abord édicter les lois et gouverner l'état sans aucun contrôle ecclésiastique, ensuite faire connaître aux générations nouvelles, par l'organe de l'instituteur, les grands principes de justice, de morale et de religion qui forment la base de la société actuelle. Ainsi donc ou il faut restaurer le système théocratique dans toute sa rigueur et introniser la toute-puissance ecclésiastique sur la ruine de la raison humaine, ou il faut accorder que l'instituteur laïque peut enseigner la morale sans se soumettre au contrôle de l'église.

On vient de voir que la sécularisation de l'école est la conséquence logique de la séparation de l'église et de l'état; mais il ne suffit pas, pour que les hommes adoptent une réforme, qu'elle se déduise logiquement d'un principe abstrait; il faut de plus que l'utilité, l'urgence en soient bien démontrées. Ce qui fait réclamer l'école laïque dans les pays catholiques, c'est, avons-nous dit, l'hostilité déclarée de l'église contre la civilisation moderne. Cette hostilité, disent les partisans de la sécularisation des écoles, est un fait qu'on serait mal venu à contester. L'église, loin de s'en défen-

dre, s'en vante; elle y montre la preuve de sa fidélité aux antiques traditions, la manifestation de son invariabilité. Elle condamne le mariage civil, la liberté de la presse, la liberté de la parole, la liberté de conscience, toutes les libertés chères au monde actuel. La fameuse encyclique *Quantâ curâ* et le *syllabus* qui l'accompagnait n'ont fait que confirmer récemment les anathèmes lancés par le souverain pontife à tant de reprises différentes contre ce qu'il appelle les œuvres de l'esprit du mal, de Satan. Cet antagonisme contre la société actuelle, le prêtre la puise dans ses études du séminaire, dans ses lectures, dans toute l'histoire ecclésiastique depuis que saint Augustin a déchaîné l'intolérance. Il s'effraie à la vue du mouvement des idées; les progrès de la science critique surtout lui inspirent une inquiétude sourde et une répulsion invincible. Représentant du moyen âge, il voudrait ramener les hommes vers ce régime théocratique, qui est pour lui l'âge d'or de l'humanité et l'image de l'ordre légitime. Dans ces conditions, les idées et les aspirations du clergé étant ce que nous venons de dire, n'est-il pas souverainement imprudent de confier à ce clergé la direction morale de l'école, qui doit être le berceau de la cité moderne? L'institution qui a pour but de préparer l'avenir, vous la remettez entre les mains de ceux qui ne rêvent que la restauration du passé : n'est-ce pas rendre impossible l'établissement définitif de la liberté? Vous voulez conserver les institutions que vous a léguées la révolution de 1789 : or il est un corps puissant et obéissant aux ordres d'un souverain étranger, absolu et maintenant toutes les intolérances anciennes; ce corps déclare hautement que ces institutions sont mauvaises, et qu'il ne les tolère qu'à cause de la dureté des temps et de l'impiété actuelle; il espère donc faire refleurir et la piété et les institutions d'autrefois; et c'est à ce corps que vous confiez la direction de vos écoles et le soin de former votre jeunesse! Tel est le langage des partisans de l'école laïque, et il est difficile de ne pas être frappé de la force des considérations qu'ils font valoir. Il nous faut voir maintenant comment on est parvenu à enlever l'école à l'église sans affaiblir le sentiment religieux et en favorisant la diffusion des idées morales. C'est là l'exemple que nous offre la Hollande.

II.

Jusqu'au commencement de ce siècle, la Hollande n'eut point de système général d'enseignement pour le peuple. A côté du temple protestant, des écoles s'étaient établies sous l'influence de la réforme; mais les catholiques n'avaient guère d'institutions où ils pus-

sent envoyer leurs enfans, et toutes les écoles existantes laissaient beaucoup à désirer. Elles durent leur amélioration à un mouvement d'opinion dont une société particulière donna le signal. En 1784, un pasteur mennonite, Jan Niewenhuysen, fonda avec quelques amis une association, — la *Maatchappy tot nut van t'algemeen*, — qui avait pour but de favoriser la diffusion des lumières parmi les classes inférieures. Les moyens pratiques qu'elle adopta étaient parfaitement conçus. Elle publia des livres élémentaires bien faits et à très bon marché; elle fonda des bibliothèques populaires, établit quelques écoles modèles, et enfin ouvrit une enquête sur les meilleures méthodes d'enseignement élémentaire. Elle compta bientôt 7 ou 8,000 membres payant une minime cotisation, mais dévoués à l'œuvre d'émancipation intellectuelle. En 1797, Amsterdam adopta les plans de réforme de la société. En 1801, le célèbre orientaliste Van der Palm, chargé du département de l'instruction publique de la république batave, rédigea un projet de loi qui, remanié par M. van den Ende, « le père de l'instruction primaire en Hollande, » devint en 1806 la base de l'organisation nouvelle. La loi de 1806 est très brève, mais elle contient deux dispositions capitales qui furent la cause du merveilleux succès qu'elle obtint. Elle établit un système complet d'inspection pour les écoles et un examen sérieux pour les candidats instituteurs. Ensuite un règlement organique émanant du grand-pensionnaire Schimmelpenninck introduisit le principe entièrement nouveau de l'école laïque. Il est nécessaire de citer les termes mêmes des articles qui contiennent cette importante innovation. Les voici : « L'enseignement devra être organisé de façon que l'étude des connaissances utiles soit accompagnée du développement des facultés intellectuelles, et que les élèves soient préparés à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. — Il sera pris des mesures pour que les écoliers ne soient point privés d'instruction dans la partie dogmatique de la confession religieuse à laquelle ils appartiennent; mais cette partie de l'enseignement ne sera pas à la charge de l'instituteur. »

Par cette mesure, le principe de la séparation de l'église et de l'état était porté jusque dans le domaine toujours réservé de l'instruction primaire : à l'instituteur la morale, au prêtre le dogme. En 1806, les ministres des différens cultes, à peine remis des redoutables secousses de la révolution, étaient animés de sentimens de tolérance. Tous répondirent dans les termes les plus favorables à la circulaire qui demandait leur concours pour l'application de la loi nouvelle. Les mennonites, les luthériens, les juifs, les calvinistes et jusqu'aux catholiques accueillirent le système nouveau sans objection, sans restriction, « avec allégresse » même, pour employer

l'expression dont ils se servirent. L'archiprêtre de Frise disait dans sa réponse à la communication ministérielle : « Pour voir régner la concorde et la charité entre les diverses communions, il est nécessaire, à mon avis, que les instituteurs s'abstiennent de l'enseignement des dogmes des diverses communions. Afin d'atteindre le but salutaire que le gouvernement se propose et pour lequel il réclame notre active coopération, c'est par les enfans qu'il convient de commencer. » L'école laïque fut donc établie avec l'approbation de tous. Ce système, qui est combattu aujourd'hui avec tant d'animosité par les ultra-protestans et par les catholiques ultramontains, était considéré alors comme le seul moyen de faire régner la tolérance et la charité, et d'obtenir un bon enseignement dogmatique, enseignement que la plupart des instituteurs étaient et sont encore incapables de bien donner.

Malgré les lacunes que présentait la loi nouvelle, elle eut d'excellens résultats. L'inspection fut admirablement organisée, et c'est à elle qu'on dut surtout le progrès accompli. Chaque province était divisée en un certain nombre de districts, à la tête desquels se trouvait un inspecteur. Tous les inspecteurs de la province se réunissaient trois fois par an pour former la commission provinciale de l'instruction primaire, chargée d'examiner les rapports sur la situation des écoles et de délivrer les certificats de capacité aux instituteurs. Une fois dans l'année, chaque commission provinciale envoyait à La Haye un délégué, et ces délégués, en présence du ministre et sous la présidence de l'inspecteur-général, s'occupaient des améliorations à introduire dans le système de l'enseignement. Grâce aux efforts des communes, presque partout convaincues des avantages de l'instruction du peuple, grâce aussi à l'action incessante du pouvoir central, des écoles s'élevèrent en grand nombre, et les méthodes qu'on y suivit les placèrent au premier rang de celles qui existaient alors en Europe. On possède à ce sujet le témoignage de deux juges compétens, Cuvier en 1811 et M. Cousin en 1836. En visitant les écoles des Pays-Bas, Cuvier fut frappé d'étonnement et d'admiration. Il exprime ce sentiment en des termes remarquables. « Nous aurions peine, dit-il, à rendre l'effet qu'a produit sur nous la première école primaire où nous sommes entrés en Hollande. La première vue de cette école nous avait causé une agréable surprise; lorsque nous fûmes entrés dans tous les détails, nous ne pûmes nous défendre d'une véritable émotion. » Ce qui intéressa surtout M. Cousin, ce fut le principe de l'école laïque mis en pratique à la satisfaction générale. Quoiqu'il n'en soit point partisan, il ne peut en nier les bons résultats. Il cite même les paroles de M. van den Ende, l'inspirateur de la loi de 1806, qui, trente

ans après, en surveillait encore l'application. « Oui, disait le vénérable vieillard, les écoles primaires doivent être en général chrétiennes, mais ni protestantes, ni catholiques. Elles ne doivent appartenir à aucun culte en particulier et n'enseigner aucun dogme positif. Il ne faut pas tendre à la division des écoles et avoir des écoles spéciales catholiques et des écoles spéciales protestantes. L'école populaire doit être pour le peuple tout entier. » En visitant les grandes écoles d'Amsterdam, de Rotterdam, de La Haye, M. Cousin vit, assis sur les mêmes bancs, des juifs, des catholiques, des protestans de toutes les dénominations, recevant en commun une instruction pénétrée de l'esprit chrétien, mais non de l'esprit de secte. Le dogme était strictement exclu de l'enseignement public. Il constata qu'aucune animosité religieuse ne divisait ces enfans, et que cet enseignement purement laïque formait des hommes religieux et moraux.

La loi de 1806 demeura en vigueur jusqu'en 1857. Vers cette époque, il fallut se décider à la remanier pour la mettre en rapport avec la constitution de 1848, qui proclamait la liberté d'enseignement. Le principe de l'école laïque eut à soutenir alors un rude assaut. Depuis que les catholiques avaient obtenu l'égalité complète des droits, ils avaient employé leur influence à faire bannir de l'école plus complétement encore qu'auparavant toute instruction religieuse, et ils étaient arrivés à y faire proscrire l'emploi de la Bible, même comme simple livre de lecture et d'édification. Or plus les catholiques réussissaient à imposer l'observation rigoureuse des prescriptions de 1806, plus le mécontentement des ultra-protestans devenait vif. Ne pouvant contester le droit des catholiques de réclamer un enseignement purement laïque dans l'école mixte, ils en étaient venus à attaquer le principe même de l'école mixte. Ils appelaient celle-ci « une école athée, » — « un foyer d'irréligion et d'immoralité. » Ils la dépeignaient comme devant amener l'anéantissement des vertus nationales, la ruine de la patrie. Ils ameutaient contre le système si sage de 1806 les rancunes et les craintes des protestans, effrayés des prétendus progrès de l'église romaine. Ils voulaient à tout prix introduire des écoles confessionnelles, chaque culte ayant ses écoles spéciales.

Les débats des chambres hollandaises sur la révision de la loi organique de l'instruction primaire en 1857 jettent tant de lumière sur la question qui nous occupe, que nous croyons devoir y insister. On retrouve dans cette discussion ce bon sens pratique, cet instinct de la liberté uni au respect du droit qui ont fait autrefois la gloire du peuple hollandais, et qui actuellement encore le rendent si digne de l'attention et de la sympathie de l'étranger. Dans tous

les discours se révèlent un sentiment religieux très sincère, très profond, très éclairé, une certaine nuance théologique, mais nulle bigoterie, une admirable et large tolérance. Tous les orateurs sans exception semblent pénétrés de l'importance des questions religieuses et de la nécessité de donner la morale et la religion pour mobile au progrès de la civilisation; mais, sauf un très petit nombre de protestans et de catholiques exagérés, tous aussi manifestent une répugnance sans bornes pour les envahissemens d'une dogmatique étroite et exclusive. Avec une fermeté qu'on ne peut trop louer, ils repoussent l'intervention de l'église non-seulement dans les affaires de l'état, mais même dans celles de l'école, qui, dans la plupart des pays, est considérée comme le véritable domaine du clergé. Ils distinguent nettement le prêtre de la religion, l'institution extérieure du sentiment religieux, le dogme surnaturel des vérités naturelles, et la confession de foi de la morale. Pour que la séparation de l'état et de l'église soit appliquée jusque dans le domaine de l'instruction primaire, et pour enlever tout prétexte à l'intervention du clergé, ils veulent que l'enseignement du dogme soit laissé aux ministres des cultes, et ne soit point inscrit au programme des matières enseignées, — que la culture des vertus sociales soit confiée à l'instituteur laïque sous le contrôle du pouvoir civil.

Un député de cette province de Groningue aussi remarquable par la perfection de son agriculture que par la justesse d'esprit de ses habitans, M. Blaupot ten Kate, traita la question avec tant de netteté, que nous ne résistons pas au désir de donner un résumé de son discours. Partout, disait-il, où il n'y a plus de religion d'état, partout où les différens cultes ont droit à une protection égale, il faut séparer avec soin ce qui appartient au pouvoir laïque et à l'église. L'état s'occupe de l'instruction dont l'homme a besoin comme citoyen, l'église de l'instruction dont l'homme a besoin comme croyant. Pour l'état, l'enseignement est un intérêt politique; pour l'église, un intérêt religieux. On porterait atteinte aux droits, à l'essence même de l'état, en l'obligeant à faire enseigner ce que croient les diverses confessions, et en même temps on empiéterait sur le domaine réservé des églises. Du moment que vous donnez un enseignement dogmatique, vous devez vous soumettre au contrôle du clergé. Il peut, il doit même, dès lors, réclamer l'inspection des écoles publiques. De là naissent les conflits entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, les froissemens de conscience, l'oppression de la minorité. — Voici comment l'orateur repousse cette accusation si souvent répétée, qu'en écartant de l'école l'enseignement dogmatique on enlève toute base à la morale, et qu'on

fonde ainsi en fait des écoles irréligieuses, athées. Que peut-on attendre de l'école? dit-il. Que les enfans y soient, comme dit M. Guizot, « dans une atmosphère religieuse? » Certainement il doit en être ainsi; mais cela dépend surtout de l'instituteur. Il y a dans le cœur de l'enfant une révélation morale et religieuse sur laquelle le maître peut et doit agir : c'est la conscience de l'enfant. Le maître doit l'éveiller, l'élever par des exemples, des récits, par l'influence de chaque jour, bien plus que par d'arides et froids préceptes. Les deux vérités fondamentales qu'on retrouve dans toutes les religions révélées et dans toute croyance religieuse, c'est qu'il y a un Dieu qui veille sur nous comme père et comme juge, et qu'après cette vie il y en a une autre où le bien est récompensé et le mal puni. Ces deux grandes vérités qui sont la base de toute morale doivent être enseignées dans l'école laïque, afin d'y développer les vertûs sociales, les vertus qui font l'homme de bien et le citoyen utile. Avec ces deux principes de foi, passant du père aux enfans et de génération en génération, la jeunesse trouvera au fond de son cœur une force d'amélioration qui la rendra digne de la liberté et un germe de vertu qui la soutiendra dans l'épreuve, dans le malheur. Non, l'école ne sera pas irréligieuse, athée, aussi longtemps que la vertu et la morale feront partie de la religion, aussi longtemps qu'on y enseignera ces bases éternelles de tout culte, la croyance en un Dieu et en l'immortalité de l'âme, aussi longtemps qu'on pourra y montrer le Christ comme le modèle de l'humanité. Ce seront, il est vrai, des écoles non ecclésiastiques, *kerkelooze scholen*, des écoles laïques; mais c'est ce qu'elles doivent être, si l'on ne veut pas asservir l'état à l'église dans la plus délicate de ses missions, celle de former la jeunesse pour la vie moderne.

Le projet de loi présenté par le gouvernement portait que l'instituteur doit développer le germe des vertus sociales et chrétiennes. Ce dernier mot offusquait les catholiques; ils en demandaient la suppression, parce qu'il pouvait autoriser une certaine tendance dogmatique. Les protestans au contraire en voulaient le maintien, trouvant que la loi ainsi conçue répondait aux vœux de la majorité de la nation. L'homme d'état le plus en vue de la Néerlande et qui a occupé le ministère de l'intérieur presque constamment depuis 1848, M. Thorbecke, détermina le caractère précis de la loi avec une grande lucidité. Dans ce qu'il fait comme dans ce qu'il permet, disait-il, le pouvoir civil doit être complétement indépendant des confessions, comme les confessions doivent l'être de l'état; mais de ce que l'autorité laïque n'est point soumise à l'église pas plus que l'église à l'autorité laïque, en résulte-t-il que le christianisme est étranger à l'état ou à ce qui se fait au nom de l'état? Oui, quand il

s'agit de ce christianisme de secte qui repousse ceux qui n'ont pas les mêmes croyances; non, quand il s'agit de ce christianisme social qui est supérieur aux divisions dogmatiques. On a distingué avec beaucoup de raison, en parlant des phénomènes économiques, « ce qui se voit de ce qui ne se voit pas; » cette distinction est applicable ici. Le travail invisible du christianisme au fond des consciences et en dehors des confessions dogmatiques est infiniment plus général, plus profond, plus puissant que ce qu'on aperçoit à la surface dans le cercle des églises. Le christianisme a pénétré notre législation et nos mœurs, nos idées et la société tout entière. Ce christianisme social domine les églises diverses, comme la science est supérieure aux formes et aux principes au moyen desquels chacun s'efforce de la saisir ou de l'exprimer. Il n'est pas resté enfermé dans les bornes étroites d'une église, il est devenu une force civile, laïque, l'âme de notre civilisation, un courant d'eaux vives qui a pénétré l'ordre social dans tous ses élémens. C'est l'influence de ce christianisme qui se fera sentir dans l'enseignement public, que la loi le dise ou ne le dise pas. L'école sera chrétienne, parce qu'elle sera l'émanation d'une société chrétienne. M. Thorbecke indiquait ainsi la véritable solution de la difficulté. Le christianisme dogmatique, objet de la foi et connu par la révélation seule, est une affaire individuelle et forme la sphère propre de l'église. Le christianisme social, laïque, qui transforme peu à peu la société d'après l'idéal de la justice, est au contraire une affaire de l'état, car il est perceptible, démontrable par les seules forces de la raison; il peut donc être enseigné par le représentant du pouvoir civil, par l'instituteur laïque.

Les mots « vertus chrétiennes, » objet de tant de débats et repoussés avec énergie, avec violence même par les catholiques, furent au contraire acceptés par les juifs. Un député israélite d'Amsterdam, M. Godefroi, déclara qu'il voterait la loi telle qu'elle était proposée. « Les juifs, disait-il, peuvent admettre ces termes « vertus chrétiennes » dans le sens défini par M. Thorbecke, parce qu'ils ne signifient point des dogmes chrétiens, mais des vertus sociales que chacun doit admettre, à quelque religion qu'il appartienne. La pratique de la vertu étant l'objet de la morale, par culture des vertus chrétiennes on a voulu entendre l'enseignement de cette morale élevée et pure que le christianisme porte avec lui, et que les non-chrétiens peuvent accepter aussi bien que les chrétiens eux-mêmes, parce que c'est la morale universelle, la morale qui s'impose à toute conscience droite, à tout esprit éclairé. » Ces paroles d'un orateur juif montrent les progrès qu'a faits la tolérance, et combien les hommes des différens cultes, jadis si hostiles, sont près de s'entendre en s'élevant à une certaine hauteur.

Le parti ultra-protestant, le parti Groen, comme on l'appelait du nom de son chef, M. Groen van Prinsterer, réclamait des écoles confessionnelles. En repoussant cette prétention, le ministre de l'intérieur, M. van der Brugghen, montra clairement comment les divergences d'opinions provenaient d'une manière différente de concevoir le culte. Pour quelques-uns, disait-il, le christianisme signifie le dogme chrétien; les articles de foi, la conception littérale de la vérité révélée, voilà l'intérêt suprême. Le dogme sans doute a une grande importance, mais il ne doit pas absorber complétement la notion du christianisme. Pour tout le parti ultra-protestant, la religion est trop uniquement concentrée dans le dogme. Au contraire, suivant l'école libérale, à laquelle appartiennent tant d'hommes de foi et de savoir, le christianisme n'est pas tant affaire d'intelligence et de vérité abstraite qu'objet de sentiment et de conscience. D'après cette école, il existe dans toute nation chrétienne, malgré de grandes différences spéculatives d'opinions et de dogmes, un fonds commun de croyances religieuses et de sentimens moraux. C'est ce fonds commun de religion et de morale qui peut, qui doit être enseigné dans l'école mixte par l'instituteur laïque.

La loi fut adoptée grâce à l'accord des protestans libéraux et des catholiques modérés. Les dispositions qui concernent l'enseignement de la religion méritent d'être citées parce qu'elles peuvent être utilement étudiées par les pays qui voudront, comme la Hollande, appliquer logiquement la séparation de l'église et de l'état jusque dans le domaine de l'instruction primaire. Ces dispositions, les voici : « Dans chaque commune, l'enseignement primaire est donné dans des écoles publiques en nombre suffisant pour les besoins de la population; les enfans de toutes les communions y sont admis sans distinction. L'instruction doit servir à développer les vertus sociales et chrétiennes. Les instituteurs s'abstiennent d'enseigner, de faire ou de permettre quoi que ce soit qui pourrait blesser les croyances religieuses des communions auxquelles appartiennent les enfans qui fréquentent l'école. L'enseignement de la religion est abandonné aux diverses confessions. A cet effet, les locaux de l'école seront à la disposition des élèves en dehors des heures de classe. »

C'est dans les pays catholiques que l'application d'une loi semblable doit rencontrer le plus de difficultés, parce que le prêtre y est habitué à considérer tout ce qui touche à la morale et à la religion comme son domaine exclusif, et à surveiller l'école primaire comme une institution soumise de droit à l'inspection ecclésiastique. Pour ce motif, j'ai voulu visiter les écoles des provinces catholiques des Pays-Bas, surtout celles du Limbourg, où le clergé exerce une grande influence, même en politique. J'ai trouvé la loi

appliquée sans froissement pour aucun culte et jusqu'à présent sans réclamations sérieuses. Les institutions qui m'ont le plus frappé sont la grande école communale de Maëstricht, et, comme type d'école de village, celle de Meerssen, d'abord par l'excellence de l'instruction qui s'y donne, ensuite parce que j'y ai trouvé réunis sur les mêmes bancs des catholiques, des protestans et des juifs. Quelle prière dira-t-on dans l'école mixte? C'est encore un point qui a donné lieu à de graves difficultés. A Maëstricht, au commencement et à la fin de la classe, les maîtres lisaient d'une voix recueillie une prière très touchante, conçue en termes généraux et tirée d'un recueil depuis longtemps en usage. C'est la solution la plus conforme à l'esprit de la loi. Ailleurs on dit l'oraison dominicale. Il n'y a point de leçons spéciales de morale; l'instituteur doit seulement contribuer par ses leçons ordinaires au développement moral et religieux des élèves. Il semble qu'il n'est point mauvais de procéder ainsi. Il n'est pas nécessaire en effet d'enseigner un système de morale aux enfans; c'est le sentiment même du bien et du mal qu'il faut fortifier, l'idée du devoir qu'il faut faire naître. Ce sentiment, cette idée, l'enfant les porte en lui; il ne s'agit que de les cultiver, de les fortifier par des récits, par des morceaux de poésie et d'éloquence, en racontant des traits de vertu et d'héroïsme empruntés à la biographie des hommes de bien. Une instruction morale donnée immédiatement à propos d'un fait qui vient de se passer à l'école ou d'une faute commise fera beaucoup plus d'impression que des formules abstraites ou des préceptes sans application directe. Partout et toujours les paraboles ont précédé les argumens, comme les hiéroglyphes ont précédé les lettres.

Les écoles de la Néerlande méritent encore aujourd'hui tous les éloges qu'en ont faits Cuvier et M. V. Cousin. Les méthodes sont bonnes, les maîtres très dévoués à leur utile mission, et les résultats obtenus très remarquables. Malheureusement il s'en faut de beaucoup que tous les enfans en âge d'école y soient assidus. La proportion des élèves ne dépasse point celle qu'on a constatée en France et en Belgique. On peut donc regretter que le parlement hollandais ne se soit pas encore décidé à décréter l'enseignement obligatoire, malgré les discours éloquens d'un grand nombre de ses membres. Il est cependant un précédent qui prouve à quel point cette mesure appuyée sur la gratuité serait efficace. Dans la province de Groningue, la plus éclairée du royaume, on remarquait que dans les campagnes surtout le nombre des écoliers allait sans cesse en diminuant. On mit en vigueur en 1839 un règlement qui obligeait tout père de famille à payer la rétribution scolaire pour chaque enfant de 6 à 12 ans, qu'il fréquentât ou non l'école

publique, à moins qu'on ne démontrât qu'il recevait l'instruction à domicile ou dans une école privée. Cette taxe payée, l'école était gratuite. L'effet de cette mesure dépassa toute attente. Le chiffre des élèves s'éleva en peu d'années de 20 à 30,000, et le nombre des absens fut réduit à une proportion presque insignifiante (1).

D'après les derniers relevés (1er janvier 1864), on comptait dans les Pays-Bas 3,608 écoles primaires, dont 2,549 écoles publiques et 1,059 écoles privées, ce qui fait 1 école par 100 habitans. Le nombre total des élèves montait à 391,407, dont 208,735 garçons et 182,672 filles, soit 10 élèves par 100 habitans. Un peu plus du tiers recevait l'instruction gratuitement. Comme en Amérique, les écoles sont communes pour les deux sexes; on a seulement soin de les placer sur des bancs différens, et comme aux États-Unis on s'applaudit des résultats obtenus. Garçons et filles s'habituent à vivre côte à côte sous l'œil du maître; ils ne cherchent pas à se rencontrer hors de l'école. Le mystère disparaît; des relations simples s'établissent comme entre frères et sœurs. Une certaine retenue s'impose aux garçons, et leur manière d'être y gagne. Les instituteurs que j'ai interrogés sur ce système, si contraire aux idées reçues en France, m'ont toujours répondu qu'ils y voyaient de grands avantages, et qu'ils n'en avaient pas encore découvert les inconvéniens.

La Hollande vient de nous montrer comment on arrive à résoudre ce grave problème de la sécularisation de l'enseignement primaire, non-seulement sans ébranler les sentimens moraux et religieux, mais au contraire en les purifiant, en les imprégnant de tolérance et de charité réciproque, en les élevant au-dessus de la sphère orageuse des dissidences dogmatiques. Ce système est la conséquence logique de la séparation de l'église et de l'état : on ne peut y échapper sans aboutir à des conflits avec l'autorité ecclésiastique, à moins que le pouvoir civil ne soit prêt à toujours céder. A l'instituteur la morale reposant sur la raison, au prêtre le dogme émanant de la révélation, voilà la solution simple et qui devrait convenir à tous les partis, même aux catholiques, car le pape, on l'a vu, condamne le système actuel parce qu'il confie l'enseignement du dogme à des maîtres laïques. Il ne s'agit ici, bien entendu, que des écoles publiques entretenues par les contributions de tous les citoyens. L'école privée doit être libre. Elle sera confessionnelle,

(1) Les Hollandais appellent cette mesure coercitive *schoolgeldplegtigkeid*, c'est-à-dire obligation de la rétribution scolaire. Elle a été établie dès 1530 dans la province de Drenth et en 1566 dans celle d'Over-Yssel; « pour tout enfant, disait cet ancien règlement, qui aura atteint sa huitième année, les parens payeront 15 sols par an, que l'enfant aille ou non à l'école. » Le Canada a adopté une mesure semblable avec le plus grand succès.

soumise au clergé, ouverte aux enfans d'un seul culte, si ceux qui l'ont fondée le veulent ainsi. C'est la thèse que M. de Pressenssé défendit au congrès de Berne avec une rare éloquence et une indomptable vigueur. Les partisans de l'école laïque eurent le tort de vouloir imposer celle-ci même dans le cercle où cesse la légitime intervention de l'état, c'est-à-dire dans le domaine de l'initiative individuelle et de l'association libre.

En Belgique, la révolution de 1830 avait été faite en grande partie pour réaliser une séparation plus rigoureuse du pouvoir civil et de l'église. Sous l'empire de ces idées, l'homme d'état qui est depuis près de quarante ans le chef respecté du parti catholique, M. de Theux, nomma une commission pour réorganiser l'enseignement primaire. Cette commission rédigea au sujet de l'instruction dogmatique un article qui en quelques mots résout toutes les difficultés. Il est ainsi conçu : « L'état reste étranger à l'enseignement religieux. Les heures de classe seront combinées de façon que les élèves puissent recevoir cet enseignement des ministres du culte. » Ajoutez que l'instituteur doit tendre à développer chez les enfans les sentimens de morale, de vertu et de patriotisme, et la réforme est accomplie dans la loi. Pour la faire passer dans les faits, il faudrait ensuite des instituteurs capables de remplir leur nouvelle et importante mission; ce serait aux écoles normales de les y préparer. Avant de finir, il reste toutefois encore un mot à dire. Dans les pays où le clergé exerce sur les populations une influence si grande qu'il peut enlever aux écoles une partie des enfans qui les fréquentent, il serait bon d'agir avec une grande prudence, car mieux vaut l'école soumise à l'inspection ecclésiastique que l'école vide. Répandez les lumières, multipliez les livres, améliorez l'enseignement, et les hommes s'affranchiront. Que la science se vulgarise, et les superstitions s'évanouiront; bientôt la suprématie ecclésiastique, en vain revendiquée par les encycliques, ne sera plus qu'un souvenir du moyen âge. On peut avoir confiance dans les forces de la vérité. Dès qu'elle est suffisamment connue, le peuple finit par s'y rallier, parce qu'elle est toujours favorable à son véritable intérêt. Le grand mal, celui qu'il faut avant tout combattre, c'est l'ignorance. Les ténèbres engendrent toutes les servitudes, tandis que l'instruction rend les hommes impatiens du joug et avides de liberté. Les écrivains du XVIIIe siècle et les orateurs de la révolution n'avaient-ils pas été élevés dans les écoles du clergé?

ÉMILE DE LAVELEYE.

SOUVENIRS

D'ALLEMAGNE

BATAILLE DE LÜTZEN. — M. FRIES. — M. SULPICE BOISSERÉE. — M. CREUZER. — M. HEGEL.

Comment passer quelques jours à Leipzig et se dérober au souvenir de la gigantesque bataille où succomba la fortune de la France? J'ai beau me dire que cette catastrophe était l'inévitable châtiment de l'ambition désordonnée de Napoléon, et qu'il serait absurde d'en vouloir à l'Allemagne parce qu'elle a énergiquement revendiqué son indépendance et secoué le joug qui pesait sur elle. Non, l'impartiale histoire ne peut absoudre Napoléon ni dans son dessein de la monarchie universelle, ni encore moins peut-être dans les moyens d'exécution. Un certain équilibre européen, avec quelques agrandissemens mesurés, selon les circonstances, voilà le seul plan juste et raisonnable au XIXe siècle. Ce plan pouvait d'autant plus suffire à une noble ambition que le premier consul trouvait la France sortie victorieuse d'une longue lutte, se pouvant enorgueillir de conquêtes légitimes et solennellement reconnues, en possession de frontières que Henri IV, Richelieu et Mazarin avaient à peine osé rêver, et que la révolution française, leur héritière, avait si promptement atteintes. Ainsi pense et parlerait au besoin le philosophe; mais le Français en moi souffre cruellement à la vue de ces lieux qui me rappellent de récens et lamentables désastres. Du haut de la tour de l'observatoire de Leipzig, j'aperçois distinctement le théâtre de la funeste bataille. Les alliés avaient, dit-on, trois cent

cinquante mille hommes; les Français n'en comptaient pas deux cent mille. Nous venions de Dresde poursuivis par l'ennemi. Nous occupions les devans et toutes les portes de la ville. C'est à la porte de Grimma que se passa le plus sanglant de l'affaire, et aussi vers celle qui conduit à Lützen. La bataille perdue, nous n'avions pour nous retirer sur la route de Francfort que le pont de l'Elster. Ce pont, rompu à contre-temps, avant que l'armée entière fût passée, coûta la liberté ou la vie à plus de vingt mille hommes, contraints de demeurer prisonniers ou de tenter à la nage le passage de l'Elster, petit fleuve assez profond et dont les bords sont escarpés. Que de braves périrent dans cet effort désespéré! C'est à cette place que l'infortuné Poniatowski, déjà mortellement blessé, s'élança à cheval dans le fleuve, et, n'ayant pu gagner la rive opposée, resta enseveli dans les flots.

Parti de Leipzig le lendemain pour arriver le soir même à Iéna, sur toute la route, à chaque pas, je rencontre des lieux qui renouvellent en moi les pensées de la veille. En approchant de Lützen, je sens augmenter mon émotion. Les souvenirs les plus divers se disputent mon âme. Je ne puis échapper à ceux de 1813, si glorieux, mais si tristes, où la victoire d'un jour cache mal les prochains désastres, qu'en évoquant d'autres fantômes aussi grands, aussi illustres, sans être douloureux à mon patriotisme. Je pense à une autre guerre, égale à toutes celles de la révolution et de l'empire, à cette guerre de trente ans qu'ici tout me rappelle, et Gustave-Adolphe m'arrache à Napoléon.

Lützen, aujourd'hui encore une très petite ville, n'était alors qu'un pauvre village sur le chemin de Leipzig à Weissenfelds. Des deux côtés de ce chemin, voilà bien ces plaines que j'ai si souvent rêvées en lisant Schiller; plaines vastes, découvertes, tout unies, qui semblent naturellement faites pour servir de théâtre à une grande bataille, comme Bossuet le dit de la plaine de Rocroi.

Les deux champions qui s'y mesurèrent étaient dignes l'un de l'autre par des qualités contraires : l'un réfléchi, profond, voulant en quelque sorte forcer la fortune à rendre hommage à ses calculs et présidant à la guerre sans presque y prendre part; l'autre encore plus consommé dans la science militaire où il a marqué sa place par des inventions considérables (1), et en même temps aussi soldat que capitaine et payant héroïquement de sa personne. Les deux causes engagées étaient bien grandes aussi : ici l'unité catholique, l'ordre ancien inauguré par Charlemagne, maintenu par Charles-Quint, et qui avait si longtemps couvert l'Europe de bienfaits; là,

(1) C'est à Gustave-Adolphe qu'on rapporte l'invention ou du moins le développement et l'heureux emploi de l'artillerie légère.

datant d'hier, mais grandissant chaque jour dans la lutte, la jeune liberté, fière de ses derniers succès et déjà sûre de ses destinées. Ni l'une ni l'autre ne triomphèrent à Lützen, mais la cause protestante y gagna l'honneur des armes. Wallenstein fit deux fautes : il se tint trop à l'écart du combat, demeurant dans sa litière (1), et de là donnant ses ordres et guidant ses lieutenans avec une force d'esprit admirable, mais n'animant pas ses troupes en se montrant à leur tête, au moins sur la fin de la bataille, pour disputer obstinément et peut-être arracher la victoire à l'ennemi. Puis, le combat à peine terminé, il laissa si vite le champ de bataille aux Suédois que lui-même il sembla se reconnaître vaincu. Gustave-Adolphe ne fit qu'une faute en sens contraire, faute héroïque, mais irréparable, et qui faillit devenir funeste à son armée et à sa cause : abusant de sa maxime que celui-là n'est pas digne de commander à des soldats qui ne leur donne pas l'exemple (2), au lieu de laisser s'engager l'affaire sous des chefs tels que ceux qu'il avait choisis et d'attendre le moment d'intervenir lui-même pour décider la victoire, il se jeta d'abord dans la mêlée comme s'il eût été un simple colonel et se fit tuer presque au début. Et quels hommes encore Gustave et Wallenstein n'avaient-ils pas avec eux! Les lieutenans du généralissime autrichien étaient Papenheim, Piccolomini, Galas, Colloredo, Holck, Mérode, Isolani, etc. Gustave-Adolphe, comme tout grand général, tenait en son camp école de guerre; c'est ainsi qu'il avait formé cette suite de capitaines éminens qui, après lui, sauvèrent la Suède et le protestantisme. Bornons-nous à citer Bernard de Saxe-Weimar. Du petit monticule où je suis, avec une carte passable, on se peut donner aisément le spectacle de la bataille et de ses principales scènes (3).

(1) *Le Soldat suédois*, Rouen, 1633, p. 474 : « La goutte ne lui permit pas de se montrer en une autre posture qu'en une litière. Cet équipage fut sujet à diverses interprétations : les uns crurent qu'en effet il sentait les atteintes d'un mal qui lui était fort familier; les autres trouvèrent cette posture de mauvaise grâce en un jour de bataille, et jugèrent que Wallenstein avait envie de se conserver à son maître et à son parti. » — Voyez la même accusation dans les mêmes termes, *Mercure de France*, 1632, p. 672.

(2) *Mémoires de Richelieu*, t. VII, p. 266 : « Il avait accoutumé de dire qu'un roi n'était pas digne de porter la couronne sur la tête, qui faisait difficulté de la porter partout où un simple soldat pouvait aller. »

(3) On peut en général se fier au récit de Schiller, qui, pour être éloquent et pathétique, n'en est pas moins clair et exact. Pour de plus amples informations et la critique des points incertains, voyez l'ouvrage classique d'Arkenholtz, *Histoire de Gustave-Adolphe*, in-4°, 1764. Arkenholtz s'appuie presque toujours sur Khevenhuller, lequel a connu et cité la relation même de Wallenstein tirée des archives impériales. Il ne faut pas négliger non plus le témoignage de Richelieu, allié et admirateur de Gustave-Adolphe, qui écrivait ayant sous les yeux les dépêches des agens envoyés par lui auprès du roi de Suède, Charnacé peut-être, Feuquières ou Arnauld, tous les trois gens de guerre expérimentés.

L'année 1632 touchait à sa fin. L'électeur de Saxe, Jean-George, un des chefs de la ligue protestante, sauvé l'année précédente par Gustave-Adolphe des mains de Tilly, était dans la Haute-Saxe avec son général d'Arnheim, gardant la ligne de l'Elbe et occupant Dresde, Torgau, Wittemberg. Wallenstein, duc de Friedland, généralissime de l'empereur, crut le moment venu de frapper un grand coup. Il se jeta sur la Saxe, prit Leipzig et s'y établit fortement, dans le dessein d'inquiéter les derrières de l'électeur, tandis qu'il envahirait la Basse-Saxe, restée presque sans défense. Jean-George effrayé avait appelé à son secours son allié, le vainqueur de Tilly, le roi de Suède, Gustave-Adolphe. Celui-ci achevait alors la conquête de la Bavière. Au lieu d'aller attaquer la ligue catholique dans son chef et de marcher sur Vienne, comme le voulait le profond et politique Oxenstiern, le roi avait mieux aimé écraser l'électeur de Bavière, Maximilien; il s'était emparé de Munich, sa capitale, et lui prenait successivement toutes ses villes, afin de n'avoir plus devant lui qu'un seul ennemi debout, l'empereur; mais, en apprenant l'invasion subite de la Saxe, il avait été contraint d'abandonner la Bavière : il s'était rendu à Erfurt, et, après y avoir embrassé et mis à l'abri du danger sa femme bien-aimée qui le suivait dans toutes ses campagnes, il accourut à marches forcées à travers d'affreux chemins dans la Basse-Saxe. Il arriva le 1er novembre à Naumbourg. Là on lui dit que le meilleur des lieutenans de Wallenstein, le comte de Papenheim, venait de quitter l'armée impériale avec un corps nombreux pour aller faire une pointe en Westphalie et délivrer Cologne menacée. Sur-le-champ il prend la résolution de profiter de cette circonstance, et, tournant Weissenfelds dont le général autrichien Colloredo s'était déjà emparé, il s'avance sur le chemin de Leipzig et trouve à Lützen Wallenstein, décidé de son côté à accepter la bataille. Elle eut lieu le 6 novembre 1632.

Les deux armées étaient fort inégales en nombre : les Suédois n'étaient pas plus de vingt mille; les impériaux avaient de trente à trente-deux mille hommes. Le théâtre de l'affaire était la grande route de Leipzig à Weissenfelds : les Suédois au nord, les impériaux au midi, et les uns et les autres touchant à Lützen, ceux-ci par leur droite, ceux-là par leur gauche.

Il fallut attendre que les brouillards du matin fussent dissipés, et le combat ne commença que vers onze heures. Wallenstein avait fait tous ses préparatifs. Sur le bord du chemin qui le séparait de l'ennemi, il avait creusé deux grands fossés et çà et là hérissé le terrain de retranchemens habilement disposés. Nous ignorons comment il avait distribué les postes entre ses différens généraux; mais nous savons que Gustave-Adolphe avait confié son aile gauche au

duc Bernard de Saxe-Weimar, son centre à Nicolas de Brahé, la réserve à Kniphausen avec les Écossais d'Henderson; il s'était réservé la droite.

Vêtu d'un justaucorps de buffle, sans cuirasse ni casque, et avec un simple chapeau, la prière achevée, l'ardent monarque courut à cheval de rang en rang, adressant à tous les paroles les plus capables d'enflammer les courages, tandis qu'après avoir donné ses ordres et dit brièvement ce qu'il fallait dire, Wallenstein, « par sa seule présence et la sévérité de son silence, semblait faire entendre à ses soldats de son regard qu'il les récompenserait ou les châtierait, selon qu'ils auraient bien ou mal fait en cette importante occasion (1). »

Sur un mot du roi, le duc de Saxe-Weimar engagea l'action. Il avait à sa gauche Lützen, occupé par l'ennemi, et en tête une artillerie formidable. Il lui fallut les plus grands efforts pour se soutenir contre elle, et il ne parvint à se délivrer des attaques qui partaient sans cesse de Lützen qu'en mettant le feu au village. Gustave-Adolphe, s'élançant à travers le grand chemin, vint tomber sur l'armée impériale; il s'empara des deux fossés, des nombreux canons qui les défendaient et qu'il tourna sur-le-champ contre les Autrichiens, mit en fuite et dispersa les Croates d'Isolani. Là il s'arrêta, chargea un de ses généraux, le maréchal de Horn, d'achever la déroute de l'aile gauche impériale, et se dirigea au secours du duc de Weimar. Il arrive ainsi devant ces murailles vivantes, les cuirassiers de Piccolomini. Il se jette sur leur première ligne et l'enfonce; mais la seconde fait ferme et donne à la première le temps de se rallier. A cette vue, les Suédois s'arrêtent. Gustave crie au régiment de Steinbock d'avancer et de le suivre; lui-même il se porte en avant, accompagné seulement de quelques domestiques et du jeune duc Albert de Saxe-Lawenburg, personnage équivoque sur lequel pèsent de terribles et vraisemblablement injustes soupçons (2).

En ce moment, dit la tradition la plus accréditée, le roi reçut un coup de mousquet qui lui cassa le bras. On s'écrie autour de lui : *Le roi est blessé!* De peur que ses soldats ne s'intimident, le roi se faisant violence et tâchant de reprendre le visage riant et serein qu'il gardait dans les plus grands dangers : *Ce n'est rien*, dit-il, *suivez-moi et chargez;* mais, se penchant à l'oreille du duc Albert, il lui dit : *Mon cousin, j'ai mon compte, tirez-moi d'ici sans qu'on*

(1) Richelieu, t. VII, p. 258.

(2) Les historiens discutent encore pour savoir si le duc de Lawenburg ne conduisit pas le roi à sa perte par une trahison préméditée; mais la mort d'un général de l'humeur de Gustave-Adolphe s'explique assez par sa témérité et les accidens naturels de la guerre.

s'en aperçoive. Au même instant, une autre balle lui brise les reins. Il tombe de cheval, prononçant ces mots : *Mon Dieu, mon Dieu!* Une mêlée effroyable s'engagea autour de lui. Il fut massacré, dépouillé, et les Suédois eurent bien de la peine à regagner le corps de leur souverain.

La relation de Wallenstein, qui nous a été conservée, est différente. « Le roi (1) voulant venir au secours de ses troupes qui pliaient, un caporal des troupes impériales prit un mousquetaire par la main et lui dit, voyant que chacun faisait place au roi : *Tire sur celui-là, car c'est assurément quelque gros collier;* sur quoi le mousquetaire, ayant couché en joue, tira si juste qu'il cassa le bras au roi. A l'instant même, un de nos escadrons conduit par un homme vêtu d'une cuirasse luisante, qu'on croit avoir été le lieutenant-colonel de Falckenberg, enveloppa le roi, et ledit lieutenant-colonel lui tira un coup à la tête dont il tomba mort, et sur-le-champ il fut dépouillé. Les Suédois ayant ensuite rechassé les impériaux et recouvré le corps de leur roi, Falckenberg fut tué en vaillant homme sur la même place où il avait tué le roi. »

Tel est le premier acte de la bataille, qui semblait alors perdue ou bien compromise. En voici le second :

Après un premier moment de consternation, l'armée suédoise fut saisie d'une fureur héroïque qui changea la face de l'affaire, et parmi les lieutenans de Gustave-Adolphe il s'en trouva un qui se montra digne de lui. Le duc Bernard de Saxe-Weimar prit le commandement de l'armée. Le major-général Kniphausen, qui était à la tête de la réserve, lui montrant ses troupes intactes et dans le meilleur état, lui dit qu'il pouvait faire une belle retraite. « Non, répondit le duc Bernard; il ne s'agit pas de retraite; il faut périr ou gagner la bataille et venger le roi. »

Là-dessus il ordonna au régiment qu'il avait sous la main de le suivre, et, le colonel de ce régiment paraissant hésiter, il lui passa son épée à travers le corps (2); puis, allant successivement aux autres régimens de l'armée, il leur communiqua son âme. La droite de Wallenstein fut attaquée de nouveau avec tant de furie qu'elle s'ébranla. L'infanterie de Nicolas de Brahé chargea les gros bataillons carrés du duc de Friedland et les rompit. Enfin la victoire commençait à pencher du côté des Suédois, quand tout à coup Papenheim arriva.

Dès qu'il avait été décidé dans le conseil de Wallenstein qu'on livrerait bataille, le généralissime s'était hâté de faire courir après

(1) Arkenholtz, p. 562.
(2) Richelieu.

Papenheim et de le rappeler avec la division qu'il avait emmenée. Papenheim était à Halle, et faisait le siége d'une petite place. Il quitta tout, prit avec lui six régimens de cavalerie, et, après avoir ordonné aux autres régimens de le suivre le plus tôt possible, il se précipita sur le chemin de Lützen. L'arrivée d'un tel général avec des troupes fraîches changea encore une fois la fortune du combat. Aussi célèbre par sa dévotion exaltée que par sa bravoure téméraire, Papenheim apparut aux yeux de l'armée impériale comme un sauveur envoyé de Dieu. Un phénomène singulier ajoutait à la terreur qu'il inspirait : la nature l'avait marqué au front d'une tache rouge de la forme de deux sabres en croix. Ce signe fatal lui donnait l'air d'un homme destiné à l'extermination des ennemis de l'église. Ses exploits dans cette grande journée, les ravages qu'il porta dans les rangs des protestans répondirent à l'espérance de ses fanatiques soldats, et vraisemblablement l'affaire aurait mal tourné pour les Suédois, si un coup de canon ne fût venu frapper mortellement le redouté général. On dit qu'avant d'expirer il prononça ces paroles : « Je meurs content, puisque l'implacable ennemi de ma religion est mort avant moi. »

Il était deux heures après midi lorsque Papenheim fut tué (1). Cette perte imprévue troubla autant les impériaux que la mort de Gustave avait animé les Suédois. Ceux-ci, un moment étonnés de la soudaine attaque de Papenheim et forcés de reculer devant la supériorité du nombre, reprirent l'offensive avec une ardeur nouvelle. Il y eut là une dernière lutte acharnée et un carnage affreux. Enfin, à la chute du jour, les impériaux accablés de fatigue plièrent; mais au lieu de profiter des ténèbres naissantes pour aller à quelque distance prendre une autre position, s'y reposer quelque temps et s'apprêter à recommencer le combat le lendemain, ils s'enfuirent jusqu'à Leipzig, abandonnant leurs canons et leurs bagages, et convertissant ainsi la retraite honorable qu'ils auraient pu faire en une défaite et une déroute. Wallenstein arriva le soir à Leipzig, et quelques heures après il était sur la route de la Bohême, tandis que les Suédois, harassés aussi de fatigue et ayant perdu beaucoup de monde, demeurèrent et couchèrent sur le champ de bataille.

Le combat avait duré six heures. Toute la plaine était couverte de morts, de mourans et de blessés. Dix ou douze mille hommes avaient péri. Les généraux s'étaient battus comme des soldats; tous étaient blessés, plusieurs avaient succombé. Isolani, le chef de la cavalerie croate, était resté sur la place. Brahé, le digne comman-

(1) Richelieu.

dant de l'infanterie suédoise, était mort de ses blessures. Piccolomini s'était couvert de gloire à la tête de ses cuirassiers : sept fois il avait eu son cheval tué sous lui et il avait reçu six coups de mousquet. Le duc Bernard avait fait des merveilles de courage et d'habileté; quoique blessé grièvement, il n'avait voulu se retirer qu'après avoir vu les impériaux lâcher pied. Le plus fameux régiment de l'armée suédoise, le régiment jaune, n'était plus : il fut trouvé le lendemain étendu tout entier sur le champ de bataille, dans l'ordre même et sur la place où il avait combattu; mais l'armée, consternée, ne ressentait qu'une seule perte, celle de son roi. On avait recueilli son corps défiguré et méconnaissable. On le transporta à Weissenfelds, où on lui rendit les honneurs suprêmes. La reine sa femme y accourut d'Erfurt pour voir encore une fois son héroïque époux. Le duc Bernard, reconnu officiellement pour le chef de l'armée, ordonna que pendant quinze jours ce corps glorieux fût porté en triomphe au milieu des troupes, escorté de tout ce qui restait des deux régimens de ses gardes (1). C'est ainsi que successivement il reprit Leipzig avec les autres villes de la Basse-Saxe tombées au pouvoir de l'ennemi, et vers la fin de novembre l'électorat tout entier était rétabli dans son premier état.

De ces événemens illustres et du grand homme qui en est le héros, quelles traces reste-t-il dans ces vastes plaines alors si agitées, aujourd'hui paisibles et silencieuses? Le temps a fait un pas et le monde a été renouvelé. D'autres guerres ont succédé à la guerre de trente ans; d'autres héros ont remué et bouleversé ces champs, et de nouvelles ruines sont venues recouvrir les ruines anciennes. Autrefois, à la place où l'on supposa que Gustave-Adolphe avait perdu la vie, on avait placé une grande pierre, dite la *Pierre suédoise*. C'était un haut et large caillou terminé en pointe et mis de champ tout près de Lützen (2). Aujourd'hui, à vingt pas au-dessous du chemin où se livra la bataille, est le simple monument qui conserve la mémoire du grand roi. J'en approche et l'examine avec un respect religieux. Ce sont quelques pierres à peu près disposées en croix. Celle du milieu est debout avec cette inscription en gros et vieux caractères :

G. A.
1632

Ne serait-ce pas là le gros caillou pointu et mis de champ dont parle la tradition?

(1) Richelieu.
(2) Arkenholtz, p. 561.

Sur la pierre qui forme la tête de la croix, et qui est couchée à terre, on lit ces mots :

GUSTAV ADOLPH
KŒNIG VON SWEDEN
FIEL HIER
IM KAMPFE
FÜR GEISTES FREYHEIT
ANNO 1632 (1).

Iéna, 13 octobre 1817.

Depuis près d'un demi-siècle, l'université d'Iéna a jeté un grand éclat en philosophie. Elle a été le foyer des diverses doctrines qui tour à tour ont fait le plus de bruit, et c'est là, dans cette petite enceinte, que s'est accomplie l'histoire entière de la philosophie allemande. Le savant Eichetœdt, professeur de littérature ancienne, rédacteur de la *Gazette littéraire* et président de la *Société latine* d'Iéna, m'a assuré qu'on avait même manqué d'attirer ici et de posséder Kant : la chaire de philosophie étant devenue vacante, on l'offrit à l'illustre philosophe, qui ne l'accepta pas en s'excusant sur son âge, anecdote que je n'ai vue nulle autre part, que personne ne m'a confirmée, et que je suis tenté de rapporter au zèle du vieux philologue pour la gloire de l'université dont il est chargé d'écrire les annales. C'est du moins d'Iéna qu'une voix s'est élevée pour apprendre à l'Allemagne qu'elle avait à Kœnigsberg un homme de génie. Léonard Reinhold, né à Vienne en 1758, étant venu à Iéna vers 1784, et de catholique s'étant fait protestant, on le nomma professeur vers 1787, et pendant sept années il enseigna la *philosophie critique* avec les plus grands succès, qu'il soutint et accrut par ses fameuses *Lettres sur la philosophie de Kant*. Ses lucides et ingénieuses leçons conquirent la vieille université au nouveau système. Fichte, qui succéda à Reinhold, ne se contenta pas de maintenir à Iéna la doctrine victorieuse, il la poussa à ses dernières limites. Kant avait déjà fort *subjectivé*, comme on dit en Allemagne, toutes les connaissances humaines; Fichte alla jusqu'à les déduire directement du moi, et aboutit à cette formule suprême : moi = moi. De là cet idéalisme transcendantal où le non-moi, la nature et Dieu lui-même ne sont plus que des développemens du sujet-moi, lequel, à la place d'objets réels, n'a plus que des idées, c'est-à-dire ses propres créations, en sorte qu'il est ou paraît être à lui-même tout son univers, son unique dieu, l'être unique (2). Voilà le

(1) C'est-à-dire : *Gustave-Adolphe, roi de Suède, est tombé ici, combattant pour la liberté de l'esprit, en l'année 1632.*

(2) Sur Fichte, voyez nos *Fragmens de philosophie contemporaine, Introduction aux œuvres de M. Maine de Biran*, p. 333.

second pas de la philosophie allemande. Il s'accomplit en quelque sorte à son heure, de 1793 à 1799, pendant l'orageuse période de la révolution française, quand l'ordre ancien succombait tout entier pour ne laisser, ce semble, sur la terre que la république universelle. Cette apothéose de la personne humaine, avec ses conséquences sociales et religieuses, ne pouvait manquer d'effrayer le gouvernement grand-ducal. Alors se fit, au commencement du XIXe siècle, le troisième et dernier pas de la philosophie allemande, assez semblable dans la science à celui que faisaient de leur côté la France et l'Europe dans l'ordre politique. Un homme qui commença par être le disciple de Fichte, qui bientôt après devint son adversaire, opposa à l'idéalisme transcendantal un système tout contraire, dont il marqua nettement le caractère en l'appelant la *Philosophie de la nature*, et c'est encore d'Iéna que partit ce grand changement.

M. Schelling, né en Würtemberg en 1775 et élevé au séminaire théologique de Tübingen, s'était rendu à Iéna pour y achever ses études, attiré par la renommée de Fichte. Il s'éprit d'abord de l'idéalisme transcendantal, et il en fit profession dans un écrit qu'il composa à l'âge de vingt ans et publia en 1795 sous ce titre : *Du moi comme principe de la philosophie* (1); mais le jeune philosophe avait l'esprit trop juste pour ne pas reconnaître bientôt qu'il est impossible de s'en tenir à un point de vue aussi étroit, aussi peu compatible avec le sens commun et tous les instincts de l'humanité; il avait d'ailleurs l'âme trop sensible au beau pour fermer longtemps les yeux au spectacle du monde. Il se mit donc, par une réaction inévitable, à étudier la physique, la physiologie, la médecine, et dès l'année 1797 il mit au jour ses *Idées pour une philosophie de la nature* (2). Sa mâle éloquence lui donna bien vite de nombreux auditeurs, et en 1798 il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie. C'est alors que survinrent les tristes démêlés de Fichte avec le gouvernement de Saxe-Weimar.

Plus tard, quand j'eus fait à Munich la connaissance de M. Schelling, il me raconta ces démêlés, auxquels il avait assisté. Fichte était le plus sincère, le plus noble, le plus vertueux, mais aussi le plus obstiné des hommes. Il portait l'admiration de la révolution française, tout en ayant horreur de ses excès, jusqu'à des apparences fâcheuses. Sa théodicée ne pouvait guère être du goût du clergé saxon. Une affligeante polémique s'engagea sur ce terrain délicat. Goethe, l'ami, le favori, le ministre du grand-duc, était à la tête de l'instruction publique. Sa tolérance était égale à son in-

(1) *Vom Ich als Princip der Philosophie oder über das Unbedingte in menschlichen Wissen.*

(2) *Ideen zu einer Philosophie der Natur.*

telligence; mais il lui fallait bien remplir les devoirs de sa charge, et puis jamais deux hommes ne se convinrent moins que le grand poète et le grand philosophe. L'un était un ardent adorateur et l'autre presque un contempteur de la nature. L'austère prédicateur de la volonté libre était tout le contraire d'un spinoziste, et l'ami de Lessing ne dissimulait pas son penchant pour la doctrine du philosophe hébreu. Fichte ne savait pas un mot de physique, et n'attachait d'importance qu'à la haute psychologie et à la morale. Goethe embrassait le domaine entier des sciences, surtout des sciences physiques et naturelles, et il ne semblait porter qu'un médiocre intérêt aux grandes causes qui agitaient l'humanité. A cette vaste, puissante et calme intelligence, Fichte préférait de beaucoup les aspirations libérales, l'âme émue et passionnée de Schiller. Il était lui-même, ainsi que Schiller à cette époque de sa vie, une sorte de marquis de Posa (1), enthousiaste de tout ce qui avait un air de justice et de grandeur. Ses leçons étaient pleines d'un souffle généreux qui des lèvres du professeur passait dans le cœur du jeune auditoire. Le héros de l'idéalisme considérait son excellence M. le ministre de l'instruction publique comme un sublime indifférent, né pour le culte des arts, mais incapable de ressentir les saintes flammes de la vertu et du patriotisme. Et Goethe de son côté était tenté de prendre l'auteur de la *Science de la science* pour un esprit étroit, un puritain ignorant et fanatique dont l'enseignement n'était guère propre à inspirer à la jeunesse ce goût de l'harmonie et de la mesure en toutes choses où lui-même plaçait la perfection de la culture humaine. Il ne put donc obtenir de l'inflexible stoïcien d'adoucir un peu ses principes, de faire à ses ennemis et à la paix les concessions nécessaires, et Fichte dut aller porter ailleurs, dans la capitale de la Prusse, ce viril et ardent génie qui lui donna tant d'ascendant sur la jeunesse allemande, quand vinrent les grandes luttes de 1813 et 1814, où lui-même paya de sa personne et perdit la vie en prenant soin des blessés et des malades accumulés dans les hôpitaux de Berlin.

Pendant que M. Schelling régnait en quelque sorte à Iéna après le départ de Fichte, un de ses compatriotes et amis, M. Hegel, était venu le trouver et s'établir à côté de lui, suivant ses cours, partageant ses idées, marchant dans la même direction. Depuis on sait si le disciple s'est séparé du maître, au moins pour la forme et la méthode; mais il est bien digne de remarque qu'Iéna ait possédé et l'inventeur du système et celui qui a prétendu l'avoir porté à sa perfection. Enfin, pour que rien ne manque à l'honneur de l'université d'Iéna, quand la philosophie de la nature, après avoir

(1) Un des personnages de Don Carlos.

comme enivré l'Allemagne, souleva une énergique résistance, c'est encore Iéna qui se mit à la tête de cette opposition, et j'y rencontrai, en 1817, en possession d'une popularité immense, M. Fries, l'adversaire le plus autorisé de M. Schelling.

J'avais un billet pour M. Fries. Je courus chez lui, pressé de voir et d'entendre un personnage très diversement jugé, que les uns traitaient d'esprit médiocre, mais que d'autres m'avaient donné comme un second Kant. Je savais qu'il était l'auteur d'une *Nouvelle critique de la Raison* (1), et que dans la querelle récente de M. Schelling et de M. Jacobi il s'était hautement prononcé pour ce dernier (2). Pour moi, sans prendre parti dans des débats auxquels j'étais encore trop peu initié, je me présentai à M. Fries comme un très sincère admirateur de Kant, et je lui gagnai le cœur en lui disant que cette année même à Paris j'avais fait un cours assez fréquenté sur la doctrine du grand philosophe de Kœnigsberg.

M. Fries était alors un homme de quarante à quarante-cinq ans, de taille moyenne et d'une mine assez chétive. Il était très simple dans ses manières, paraissait doux et bon, mais la vivacité de ses yeux trahissait l'activité de son âme. Je lui demandai quels perfectionnemens il avait apportés à la *Critique de la raison*, et quels emprunts il avait faits à M. Jacobi. Je comptais sur un entretien intéressant et utile. Mon attente fut déçue. Le même obstacle qui s'était déjà mis entre plusieurs de mes interlocuteurs et moi me priva des explications que j'espérais. M. Fries répugnait trop à compromettre ses idées en les exprimant dans une langue qu'il savait trop imparfaitement pour y bien rendre les distinctions délicates et subtiles que demandait la réponse à mes questions. Malgré toute sa bonne volonté, je n'en pus tirer rien de fort net, sinon l'expression d'une profonde antipathie contre M. Schelling et le dessein de former une ligue d'un bout de l'Allemagne à l'autre contre la philosophie de la nature, sous les auspices de Kant et de Jacobi, qu'il appelait les deux véritables maîtres de la philosophie allemande.

M. Fries n'était pas seulement un métaphysicien distingué, c'était aussi un mathématicien et un physicien d'un savoir et d'un mérite reconnus. Il était tout à fait newtonien et partisan prononcé des mathématiques en physique. La physique sans mathématiques de M. Schelling était aux yeux de M. Fries un abaissement déplorable de la science. Il distinguait deux parties dans l'ouvrage de Goethe sur les couleurs, l'une qui est expérimentale et qu'il approuvait, et l'autre qui lui paraissait un tissu de chimères.

Mais c'est surtout dans la politique et particulièrement dans

(1) *Neue Kritik der Vernunft*, 1807.

(2) *Von deutscher Philosophie, Art und Kunst, ein Votum für Jacobi gegen Schelling*, 1812.

celle du temps présent que M. Fries me laissa voir toute son âme. Lui que j'avais trouvé presque timide dans nos conversations philosophiques, s'anima jusqu'à la passion dès qu'il fut question des affaires du jour. L'Allemagne entière, me dit-il, veut la liberté; mais une aristocratie aussi insolente que celle de vos *ultra* de France pèse sur nous. Les petits états sont bien contraints de suivre le mouvement rétrograde imprimé par les grands. Nous sommes en proie à une réaction honteuse. Les provinces du Rhin sont très mécontentes : elles qui ont tant souffert sous Napoléon regrettent les institutions libérales qu'elles devaient à l'empire. — Vous êtes satisfaits de votre charte, mais il faut la développer dans le sens libéral. — Nous avons tous en Allemagne les yeux sur la France, cette France qui, la première, proclama en 1789 la liberté et les droits de l'homme, non pas seulement pour elle, mais pour tout le genre humain. — Plus heureux que nous, vous êtes une nation. Présentez nos hommages à vos amis de la chambre, à M. Royer-Collard et à M. de Serre. Ils ne disent pas une parole qui ne retentisse dans nos cœurs !

Le 15 octobre au soir, M. Fries vint m'annoncer qu'il partait pour Eisenach où devait se célébrer une grande fête patriotique en souvenir de la délivrance de l'Allemagne et de la bataille de Leipzig. « Il ne sera pas prononcé, me dit-il, un seul mot contre votre pays. On n'y parlera que contre nos petits princes. La révolution française en avait abattu quelques-uns, j'espère bien que l'avenir nous délivrera des autres. On rappellera à la Prusse et à l'Autriche qu'elles étaient par terre, que c'est le peuple allemand qui les a relevées et sauvées, et qu'il est bien temps de lui donner les institutions qui lui ont été promises. »

J'accompagnai de tous mes vœux le généreux philosophe, et quelques années à peine écoulées j'appris sans étonnement qu'une triste influence s'étant particulièrement étendue à la surveillance des universités, M. Fries, resté patriote un peu véhément, avait été accusé de menées démagogiques comme tant d'autres, contraint de renoncer à sa chaire de philosophie pour en prendre une de mathématiques et de physique où il s'est fait beaucoup d'honneur, et a pu se montrer impunément le défenseur de la physique mathématique de Newton, le pouvoir qui dominait alors en Allemagne ayant bien voulu ne pas l'interdire.

Heidelberg, 26 octobre-14 novembre.

Le 26 octobre, descendu des hauteurs de Würzbourg, je vins, à travers des montagnes arides et trois ou quatre petites villes insignifiantes, tomber au milieu du duché de Bade et regagner le chemin de l'université d'Heidelberg, par où j'avais commencé et me

proposais de finir cette première course en Allemagne. Je retrouvai avec plaisir les personnes que j'avais entrevues quelques mois auparavant, surtout M. Hegel, vers lequel me ramenaient une sympathie et une curiosité plus vives que jamais; M. Creuzer, professeur de littérature ancienne, déjà célèbre par ses travaux sur la philosophie néo-platonicienne et sur l'histoire des religions de l'antiquité; M. Sulpice Boisserée, artiste et antiquaire, qui depuis a attaché son nom à une admirable histoire de la cathédrale de Cologne, et demeurait alors à Heidelberg, occupé de mettre en ordre et de restaurer des tableaux de la vieille école allemande qu'il avait recueillis dans un assez long séjour sur les bords du Rhin. Je résolus de passer les derniers beaux jours d'automne dans cette société savante et aimable, au sein d'une nature dont je n'avais encore goûté que les premières douceurs, et qui me pénétra de plus en plus du charme inexprimable de la grandeur unie à la grâce.

M. Sulpice Boisserée avait un frère qui vivait avec lui, spirituel aussi et plein de goût, et tous deux me firent à l'envi les honneurs de leur curieuse collection. Que d'heures agréables et instructives j'ai passées là dans la contemplation de ces toiles précieuses qui me révélaient un art tout nouveau pour moi! Bien novice encore dans l'histoire des arts en général, j'ignorais entièrement celle de l'art allemand. Mon humble érudition en ce genre ne remontait guère au-delà d'Albert Dürer, et je savais tout au plus le nom des van Eyck. C'est chez les frères Boisserée que je commençai à m'orienter un peu dans les obscures origines de la peinture allemande. J'y acquis la conviction qu'avant tout commerce avec l'Italie il y avait eu en Allemagne une école originale de peinture, née sur les bords du Rhin au XIVe siècle, et qui y fleurit pendant toute l'étendue du XVe, tout à fait indépendante de celle de Cimabué et de Giotto. Les véritables pères de cette vieille peinture allemande sont les mêmes que ceux de la première peinture italienne, des artistes grecs de Constantinople qui, venus en Europe au moyen âge, nous apportèrent l'art byzantin, débris de l'art antique et fondement du nôtre. Les Byzantins ont été nos premiers précepteurs, et c'est par eux que le flambeau des arts a passé des anciens Grecs jusqu'à nous. Ces maîtres s'établirent partout où ils rencontraient un peu de civilisation, et pouvaient espérer des encouragemens et des récompenses : au midi, dans la belle Toscane et l'opulente Venise; au nord, dans le puissant duché de Bourgogne et dans les riches cités de la Flandre et du Bas-Rhin. Ainsi s'est formée l'école de Cologne, dont le chef ou du moins le représentant le plus connu, maître Guillaume, paraît dans l'histoire vers 1380. L'école de Cologne étendit ses rameaux de tous côtés autour d'elle. En Allemagne, elle monta jusqu'à Nuremberg, où elle posa le germe d'une

autre école qui se développa vite, et d'où sont sortis successivement et celui qu'on nomme le vieux Wohlgemüth et Albert Dürer, qui commença à entrer en relation avec l'Italie. En Belgique, l'école de Cologne trouva aisément des disciples dans la belle et industrieuse cité de Bruges : de là les frères van Eyck, qui, sans avoir jamais connu l'Italie, découvrirent la peinture à l'huile, et franchirent les limites où s'enfermait l'art byzantin. Gardons-nous d'oublier leur admirable compatriote Jean Hemling. Je n'ai vu chez MM. Boisserée aucune œuvre de maître Guillaume, l'auteur de la grande école qui produisit toutes les autres et remplit le XIVe siècle et même les commencemens du XVe; mais on m'y a montré divers morceaux de cette école, dans tous le même caractère purement byzantin : fond doré, couleurs éclatantes un peu crues, plus ou moins habile emploi d'encaustiques qui les maintiennent et les relèvent; l'unique procédé est toujours la détrempe. MM. Boisserée possédaient aussi quelques tableaux de l'école de Nuremberg avant Albert Dürer; mais c'est celle de Bruges qui faisait la richesse et l'honneur de leur galerie. Comme je n'avais pas encore été en Belgique, les premiers ouvrages de Jean van Eyck et de Jean Hemling qu'il m'était donné de voir me transportèrent d'admiration. Jean van Eyck est un grand artiste par la puissance du coloris et par le fini merveilleux de l'exécution. On dirait un Vénitien égaré dans le nord. Quoique Jean Hemling n'ait pas connu la peinture à l'huile, que son pinceau est doux et pénétrant! Quelle mystique profondeur dans la composition, quel charme dans les moindres détails! Donnons ici une idée rapide des tableaux de van Eyck et d'Hemling qui m'ont alors le plus frappé.

L'*Adoration des Mages* passe pour un des derniers chefs-d'œuvre de Jean van Eyck, qui l'aurait achevé à l'âge de soixante-neuf ans. C'est un travail très considérable et d'une rare perfection. L'ensemble a une grandeur frappante, et dans les détails l'habileté technique approche déjà de ses dernières limites.

Sur le devant, au milieu, attachée au mur d'un temple ruiné et couvert de chaume, est une crèche où repose l'enfant Jésus, auprès de lui la Vierge, et à la crèche, derrière la Vierge, un taureau et un onagre; à droite, les trois rois mages, revêtus des plus magnifiques costumes de l'Orient, en adoration dans des postures différentes. Le premier et le plus âgé baise à genoux la main du Sauveur du monde : la figure de ce noble vieillard est celle de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Le second roi s'incline et laisse paraître les traits énergiques de Charles le Téméraire. Le troisième est presque debout; il doit représenter quelque personnage historique que nous n'avons pu reconnaître. A quelque distance, un groupe d'Arabes qui s'arrêtent avec respect, suivis du cortége des trois rois. A gau-

che, deux personnes différentes d'aspect et d'attitude : la première est un vieillard qui, debout, regarde cette scène avec un air réfléchi et recueilli; la seconde prie. Des deux côtés du tableau, à droite, près de la crèche, un édifice qui commence à sortir de terre, mystique image de la nouvelle église qui s'élève sur les ruines de l'ancienne, figurée par les débris du temple auquel, comme nous l'avons dit, la crèche est adossée; à gauche, Jérusalem se prolonge circulairement. La perspective, déjà bien marquée, porte au-delà de Jérusalem sur des montagnes bleuâtres.

Voici maintenant deux autres morceaux que MM. Boisserée attribuaient aussi à van Eyck. A Dieu ne plaise que j'oppose le jugement d'un écolier à celui de connaisseurs tels que ceux-là! Mais ces deux ouvrages me semblèrent d'une tout autre manière, ou du moins d'une manière plus naïve. Ils se font pendant l'un à l'autre. Ce sont l'*Annonciation* et la *Présentation au Temple*. Ici, une petite chambre et un lit rouge cramoisi; à droite, la Vierge à genoux qui prie, et se retourne pour voir l'ange qui remplit tout l'espace gauche; le coloris est d'une finesse extrême, mais il y a peu d'expression. La Vierge est une jeune fille innocente qui n'a pas encore la conscience de sa sublime mission. Là, Marie est mère et par conséquent déjà grave. Un temple et un autel; saint Joseph avec la Vierge qui présente l'enfant; sur le devant, une jeune fille qui porte la lumière et un vase plein d'eau.

Les trois tableaux d'Hemling que je rencontrai à Heidelberg ne sont assurément pas inférieurs à ceux que je viens de décrire. Je remarque d'abord une tête de Jésus-Christ d'un caractère extraordinaire. Est-ce un reste ou une imitation de l'art byzantin qui, comme l'église orientale, considérait dans Jésus-Christ le Dieu plutôt que l'homme? Jésus est représenté calme, serein, majestueux comme le Jupiter-Sérapis. Ce n'est pas le Verbe fait chair, exprimant en lui les tristesses de la condition humaine; c'est en quelque sorte le Verbe transfiguré, réuni à son Père, et portant déjà l'empreinte de l'éternelle tranquillité.

La pièce de leur cabinet qu'estimaient le plus MM. Boisserée était un *saint Christophe* qui, revêtu d'un manteau de pourpre, appuyé sur un grand bâton et portant l'enfant Jésus sur ses épaules, marche péniblement sur la mer écumante entre deux rochers placés sur le premier plan aux deux côtés du tableau. La scène est éclairée par l'aurore. Le saint retourne un peu la tête pour regarder le merveilleux fardeau dont il est dépositaire, et dans le lointain le soleil se levant sur la mer y produit des accidens de lumière les plus variés et les plus harmonieux. C'est un Claude Lorrain du plus grand éclat avec une teinte mystique. Sulpice Boisserée ne

tarissait pas en éloges sur la perfection de l'ensemble et des détails de cette brillante composition.

Pour moi qui n'avais pas les connaissances techniques de mon hôte, et que mon goût, d'accord avec mon ignorance, porte à rechercher surtout dans les œuvres d'art leur côté moral, mon tableau de prédilection était une *Mort de Marie*, sujet si bien fait pour la peinture, si souvent traité au moyen âge, et qui depuis a comme échappé à l'art moderne. Il semble que nous nous refusions à laisser mourir comme une simple femme celle que nous honorons, que nous adorons presque comme la mère de Dieu, et en fait, depuis le XVIe siècle, je ne connais point de tableau célèbre qui reproduise cette grande scène. On n'est pas bien sûr du véritable auteur de celui-ci. MM. Boisserée le donnent à Hemling, et on peut très bien y retrouver en effet sa manière pleine d'onction et sa touche pathétique.

L'ouvrage a environ cinq pieds de large sur quatre de haut. Marie est le centre de la composition. Elle est couchée sur un grand lit rouge surmonté d'un dais de même couleur; mais ses vêtemens et les oreillers sont blancs, image de sa pureté sans tache au milieu des agitations de sa vie. A droite et sur les bords du lit, les apôtres en diverses postures donnent tous les signes de la plus violente douleur; à gauche, saint Jean, loin de s'abandonner au désespoir, porte un regard plein de foi sur celle qui fut la mère de son maître bien-aimé, et il place dans sa main inanimée un flambeau, symbole de l'espérance. Le visage de Marie semble avoir été peint par Jean de Fiesole ou par Lesueur : il a déjà la pâleur de la mort; les lèvres s'entr'ouvrent légèrement pour laisser passer l'âme sainte qui retourne vers son Fils (1).

MM. Boisserée étaient trop artistes pour ne pas aimer passionnément la riche nature qui avait inspiré leurs peintres favoris. Souvent nous faisions ensemble avec quelques amis de petites courses sur les bords du Rhin, où nous nous plaisions à contempler le beau fleuve couvert de toute sorte d'embarcations, — et qui à toute heure nous offrait un spectacle toujours nouveau, — ou bien nous nous dirigions vers les sources du Neckar, et nous allions dîner à Neckargemünd. Quelquefois aussi nous visitions Schwetzingen, superbe maison de plaisance dont le parc immense est une promenade célèbre près de Manheim; nous poussions même jusqu'à cette charmante petite ville, assise au confluent du Neckar et du Rhin, dont les remparts, détruits par la guerre, sont aujourd'hui remplacés

(1) Les tableaux des frères Boisserée ont été plus tard achetés par le roi de Bavière, et forment aujourd'hui une des plus précieuses parties de la pinacothèque de Munich.

par d'agréables jardins, et qui possède de riches cabinets d'histoire naturelle, une bibliothèque considérable, un observatoire, un musée de sculpture et aussi de peinture rempli de tableaux de tout pays et de toute époque, pour lesquels MM. Boisserée n'auraient pas donné la moindre pièce de leur petite, mais précieuse collection, et où pourtant, faute de mieux, M. Creuzer ne dédaignait pas d'aller voir les plus célèbres statues antiques modelées en stuc sur les originaux.

George-Frédéric Creuzer, né à Marburg en 1771, était encore en 1817 dans toute l'ardeur de ses travaux. Il avait embrassé dans sa jeunesse la philosophie de la nature, jeune aussi, et qui dès son début avait ravivé l'étude de l'antiquité en rappelant l'attention sur les religions de la nature, auxquelles s'appliquait tout particulièrement la philosophie nouvelle. M. Schelling lui-même avait donné l'exemple en 1793 par un écrit fort remarqué sur les mythes, écrit qu'il venait de développer en 1815 dans un mémoire où il tentait de porter la lumière dans la très obscure mythologie de Samothrace (1). Entré de bonne heure dans la nouvelle voie ouverte à l'érudition, M. Creuzer avait publié en 1810 et 1812 un ouvrage considérable : *Symbolique et mythologie des anciens peuples et surtout des Grecs* (2). Il y avait dans cet ouvrage infiniment d'esprit et de sagacité, beaucoup d'imagination, peu de critique, et une explication des religions anciennes assez semblable à celle de l'école d'Alexandrie. Aussi dans ces derniers temps le savant philologue s'était-il fort occupé de cette école; il préparait une édition nouvelle de Plotin, et il y avait préludé en 1814 en mettant au jour, avec un immense commentaire, le chapitre célèbre de Plotin *sur la beauté*. L'auteur me fit cadeau à Heidelberg de ce gros volume. Comme j'en étais alors à mes premières études sur Platon, les recherches passionnées de M. Creuzer sur toute l'école néoplatonicienne venaient comme à point pour m'intéresser, et je passais peu de jours sans aller consulter celui qui me tenait lieu pour ainsi dire à Heidelberg d'un philosophe et d'un mystagogue alexandrin. C'est de là que j'ai pris le goût de la philosophie alexandrine, et je le pris si bien qu'à mon tour j'entrai dans l'arène et entrepris de publier les œuvres inédites de Proclus, le plus illustre philosophe de cette école après Plotin, à l'aide des manuscrits que contenait la bibliothèque de Paris. Cependant je ne tardai pas à reconnaître que l'interprétation des religions de l'antiquité donnée par M. Creuzer n'était rien moins que sûre; je doutai fort que les premiers cultes de la Grèce eussent été saisis et expliqués par

(1) *Uber die Gottheiten von Samothrake.*
(2) *Symbolik und Mythologie der alten Volker, besonders der Griechen.*

les alexandrins dans l'esprit simple et naïf qui avait inspiré ces cultes, et je restai convaincu que le symbolisme de Proclus et d'Olympiodore exprimait bien plus le caractère de leur temps et de leur école que celui de ces vieilles légendes, auxquelles déjà peut-être Homère et surtout Hésiode avaient apporté bien des altérations, chacun à sa manière (1). Mais en 1817, à Heidelberg, je n'y regardais pas de si près, et je me laissais aller à l'attrait de ces études nouvelles. M. Creuzer se complaisait à m'instruire, et j'aimais bien mieux l'écouter que de lui faire des objections. Un peu de bon sens naturel me suggérait bien quelques défiances que le temps a depuis confirmées; je les retenais alors, et les sacrifiais volontiers à la conscience de ma propre faiblesse et à l'admiration sincère que j'éprouvais pour ce grand connaisseur de l'antiquité, doué d'une si riche imagination, et qui n'était guère moins artiste et poète que philologue et antiquaire (2).

Je suivis à peu près la même conduite avec M. Hegel : j'essayai de l'entendre plutôt que de le juger. Il venait de publier son *Encyclopédie des sciences philosophiques à l'usage de ceux qui fréquentaient ses cours.* Je me jetai avidement sur ce livre; mais il résista à tous mes efforts, et je n'y vis d'abord qu'une masse compacte et serrée d'abstractions et de formules bien autrement difficiles à pénétrer que les traités les plus hérissés de la philosophie scolastique. Les ouvrages de saint Thomas et de Duns Scott sont des badinages en comparaison de celui-là. Heureusement je rencontrai chez M. Hegel un étudiant de mon âge, jeune homme instruit et aimable, M. Carové, né à Trèves, et qui, déjà pourvu en son pays d'une petite place de judicature, l'avait quittée pour venir écouter M. Hegel à Heidelderg, s'attacha à sa fortune, le suivit à Berlin et fut quelque temps *privat docent* et même, je crois, professeur extraordinaire à l'université de Breslau. C'est lui qui a bien voulu traduire en allemand mes premiers essais, et dans cet automne de 1817 il me rendit le service de lire avec moi quelques chapitres de la terrible *Encyclopédie.* Plusieurs fois par se-

(1) Sur la mythologie alexandrine, voyez FRAGMENS DE PHILOSOPHIE ANCIENNE, *Olympiodore sur le Gorgias,* p. 392-417, surtout *Olympiodore sur le Phédon,* p. 452 : « Des savans de l'ordre le plus élevé, frappés de l'évidente profondeur des interprétations alexandrines, n'ont pas hésité à demander à cette école des lumières sur les anciennes religions grecques et asiatiques, et selon nous, en suivant ces interprétations, ils ont souvent prêté aux cultes antiques et à l'art, qui a servi d'interprète à ces cultes, des intentions raffinées, inconciliables avec les faits et même avec l'état de la civilisation à ces époques reculées, etc. »

(2) Quelques années après, en 1819-1821, M. Creuzer a donné une nouvelle édition très améliorée de la *Symbolique,* et c'est sur cette édition qu'a été faite la belle traduction de M. Guigniaut avec des changemens, des additions et des notes qui rendent cette traduction bien supérieure à l'original.

maine nous nous réunissions le matin, et à travers les ruines du vieux château, ou par ce sentier charmant que tout le monde connaît à Heidelberg sous le nom de *Sentier des Philosophes*, nous nous promenions, le manuel de M. Hegel à la main, moi lui adressant des questions, lui me répondant avec une complaisance infatigable; mais en vérité le jeune maître n'était guère plus avancé que son écolier : mes questions restaient souvent sans réponse, et le soir nous allions ensemble prendre le thé chez M. Hegel, à la manière allemande, et interroger l'oracle, qui lui-même ne m'était pas toujours fort intelligible. Je vis bien que cette visite à Heidelberg, nécessairement très rapide, puisque le terme de mes vacances approchait, ne pouvait qu'être insuffisante, et je me promis de revenir dans ce beau lieu si près de la France, à la fin de la tournée que je projetais pour l'année suivante dans le midi de l'Allemagne. Là je devais voir l'auteur même du système, ainsi que son rival M. Jacobi; je serais bien plus en état de comprendre son disciple, devenu à son tour un maître célèbre, et de mieux juger des changemens et des perfectionnemens qu'il avait apportés à la philosophie de la nature. Ainsi décidé à revenir bientôt à Heidelberg, je me bornai à y prendre cette fois un simple avant-goût de cette doctrine qui devait faire un jour tant de bruit en Allemagne.

George-Guillaume-Frédéric Hegel était né dans le Würtemberg, à Stuttgart, le 27 août 1770. Il fit au gymnase de sa ville natale d'excellentes études, et à dix-huit ans il entra au séminaire théologique de Tübingen, où il rencontra son compatriote Schelling, plus jeune que lui de quelques années, mais que son esprit inventif et hardi avait rapidement porté à la tête de ses condisciples. Les deux jeunes gens y formèrent une amitié qui semblait devoir être d'autant plus solide que le nœud en était précisément dans le parfait contraste de leur caractère et de leurs qualités, celui-ci doué d'un coup d'œil perçant, celui-là d'une rare puissance d'attention et de réflexion, tous les deux se trouvant ainsi utiles, nécessaires même l'un à l'autre. Ils restèrent plusieurs années dans l'austère et docte maison que l'année suivante je me complus à aller visiter à Tübingen, et qui renferma quelque temps sous son humble toit les deux hommes qui devaient plus tard jeter un si grand éclat et achever le cycle de la philosophie allemande ouvert par Kant et développé par Fichte.

M. Schelling s'étant rendu à Iéna et s'y étant fait vite une haute situation, M. Hegel, à la mort de son père, qui lui laissa un bien très médiocre, alla rejoindre son ami, et, étant promptement entré dans ses récentes opinions, il lui servit de second dans les combats qu'eut à soutenir la philosophie nouvelle. C'est là qu'il fit ses pre-

mières armes et commença à se faire connaître par un petit écrit destiné à établir la *Différence du Système de Fichte et de celui de Schelling*. Il rédigea ensuite avec M. Schelling un *Journal critique de philosophie*. Il n'était encore en 1801 que *privat docent*, et il ne devint professeur extraordinaire qu'en 1805.

M. Hegel demeura à Iéna jusqu'à la bataille qui, en 1806, mit fin au vieux prestige militaire de la Prusse. Il m'a souvent raconté que c'est la veille même de cette bataille qu'il termina son premier grand ouvrage. Retiré la nuit dans un pavillon solitaire, il était occupé à en corriger les dernières feuilles, lorsqu'il entendit les premiers coups de canon. Cet ouvrage était la *Phénoménologie de l'esprit*, qui parut en 1807 sans faire beaucoup de bruit au milieu des tempêtes qui bouleversaient l'Allemagne.

Tels ont été les commencemens de M. Hegel et ses débuts dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant de gloire. La guerre ayant dispersé l'université d'Iéna, il se chargea en 1808 de la direction du gymnase de Nuremberg, jusqu'à ce qu'en 1816 il fût appelé à la chaire de philosophie de l'université d'Heidelberg. Il y faisait depuis une année des leçons très suivies, dont l'*Encyclopédie* était le résumé.

M. Hegel était alors dans toute la plénitude de ses forces. En possession d'un système dont le principe ne lui appartenait pas, il mettait ses soins et son orgueil à imprimer à ce système une forme de plus en plus régulière et méthodique, ainsi qu'à l'enrichir et à le répandre en l'appliquant à toutes les sciences qu'on enseigne dans une université, comme déjà M. Schelling en avait donné le précepte et l'exemple dans ses *Leçons sur les études académiques* (1).

Du premier coup d'œil qu'on jette sur l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*, et avant même d'en avoir sondé les profondeurs, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'étonnante puissance d'esprit qui éclate partout, préside à la construction et à l'exposition du système. Le caractère le plus frappant de ce système est une symétrie, un parallélisme, un ordre inflexible, qui des grandes divisions de l'*Encyclopédie* se réfléchit dans leurs principales subdivisions, et de celles-ci dans leurs applications et jusque dans les moindres détails. Cet ordre est l'ordre ternaire. Tout se fait, tout marche, tout se développe trois par trois. C'est précisément ce bel ordre qui éveilla mes premiers ombrages et me rendit suspect le système entier.

Selon M. Hegel, la philosophie a trois grandes parties : 1° la lo-

(1) *Vorlesungen über die Methode des academischen Studiums*, Tübingen 1803, et 2e édit. 1813.

gique, qui roule sur les idées entendues au sens de Platon, à savoir, les essences des choses; 2° la philosophie de la nature; 3° la philosophie de l'esprit. Voilà la première et fondamentale trinité. Puis, dans la première partie de cette triade, la logique, il y a trois parties encore, ensuite dans chacune de ces trois nouvelles parties trois autres subdivisions, et toujours ainsi jusqu'à la fin. En vérité, si toutes ces divisions et subdivisions ternaires sont vraies, l'auteur des choses a été bien complaisant pour la philosophie : il a merveilleusement servi le besoin qu'elle a d'un arrangement régulier et de classifications commodes.

Abordons la première partie du système, la logique. Cette première partie se compose de trois termes : 1° *l'être en soi, das Seyn;* 2° *l'être déterminé, l'existence proprement dite, das Daseyn;* 3° *l'être qui est pour lui même, das Fürsichseyn.*

Examinons de près l'ordre de ces trois termes. On peut demander si l'ordre dans lequel ils sont ici présentés exprime celui dans lequel nous les acquérons, ou l'ordre même de la nature tel qu'il est en dehors de nous. Si c'est l'ordre d'acquisition de nos connaissances, que de raisons de douter que l'esprit humain procède ainsi! L'idée générale de l'être en soi, de l'être pur et indéterminé, sans aucune qualité, *das in sich Seyn*, ne nous est pas donnée la première; elle ne vient qu'après l'idée particulière de tel ou tel être déterminé, quel qu'il soit. Il répugne que l'esprit débute par une négation à la fois et par une abstraction. Un tel ordre est à nos yeux le renversement de l'ordre vrai. Et si on répond, comme on le fait, qu'il s'agit de l'ordre réel des êtres, il est encore bien plus douteux que tel soit le développement naturel de ces trois termes. Il y a ici, ce semble, une irréparable solution de continuité entre le premier terme et le second. L'être en soi, l'être pur et indéterminé, ne peut produire l'être déterminé, à moins qu'on ne mette déjà dans l'être en soi et indéterminé une secrète et invisible puissance de détermination. Or on ne l'y peut supposer sans détruire l'hypothèse même dont on part, celle d'un être indéterminé sans qualité ni quantité, par conséquent sans causalité aucune, la catégorie de la causalité venant bien plus tard dans les classifications de M. Hegel, c'est-à-dire à la fin de la seconde partie de la logique.

Il faut à l'origine des choses une puissance déterminée et déterminatrice, pour expliquer plus tard un déterminé quelconque, et par exemple ce qu'il y a de plus déterminé qui est moi-même. Cette puissance déterminatrice, efficace par elle-même, à laquelle appartient l'initiative de l'action, M. Hegel ne la rencontre que dans le développement lointain de l'être, tandis que sans elle, sans

ce moteur primitif, je ne conçois qu'une masse indéterminée et à jamais indéterminable.

Cette objection, si elle est fondée, est grave et porte loin, car l'ordre faux de cette première triade, passant dans toutes les autres formées sur ce modèle, atteint toute la série des triades et frappe au cœur le système, convaincu de débuter ou par un paralogisme ou par une impossibilité.

Je n'insistai point sur cet argument, qui est gros de tant d'autres et se présente de lui-même au sens commun : je me bornai à remarquer que toutes ces classifications si uniformément ordonnées de triades qui se suivent et s'engendrent les unes les autres sont bien arbitraires, bien artificielles, et je n'osais pas dire à M. Carové, mais je me disais à moi-même que, si j'avais à choisir entre les principes généraux de l'illustre professeur et les diverses applications qu'il en fait, ce sont ces dernières que je préférerais, et c'était aussi de ce côté que je dirigeais la conversation.

Je n'y avais pas grand'peine. M. Hegel lui-même aimait fort à causer d'art, de religion, d'histoire, de politique. Il m'était ici bien plus accessible, et nous étions plus aisément d'accord. Ses assertions même les plus hasardées supposaient des connaissances aussi solides qu'étendues. J'étais ravi de l'entendre me parler de toutes les grandes choses qu'avait faites l'humanité depuis son apparition sur la terre jusqu'à son développement actuel, depuis les pagodes de l'Inde et de la Chine et les temples gigantesques de l'Égypte jusqu'aux temples harmonieux d'Athènes et de Rome, jusqu'aux majestueuses cathédrales du moyen âge, depuis les épopées indiennes et homériques et les tragédies de Sophocle dont M. Hegel avait un sentiment exquis jusqu'au poème lyrique de Dante et au *Paradis perdu* de Milton, aux drames de Shakspeare, de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Schiller et de Goethe, — depuis la guerre médique et les entreprises militaires d'Alexandre et de César jusqu'à la guerre de trente ans et celles de la révolution et de l'empire.

En politique, M. Hegel est le seul homme d'Allemagne avec lequel je me suis toujours le mieux entendu. Il était, comme moi, pénétré de l'esprit nouveau : il considérait la révolution française comme le plus grand pas qu'eût fait le genre humain depuis le christianisme, et il ne cessait de m'interroger sur les choses et les hommes de cette grande époque. Il était profondément libéral sans être le moins du monde républicain. Ainsi que moi, il regardait la république comme ayant peut-être été nécessaire pour jeter bas l'ancienne société, mais incapable de servir à l'établissement de la nouvelle, et il ne séparait pas la liberté de la royauté. Il était donc sincèrement constitutionnel et ouvertement déclaré pour la cause

que soutenait et représentait en France M. Royer-Collard. Il me parlait de nos affaires comme M. Fries à Iéna, avec moins de vivacité et d'enthousiasme sans doute, mais avec un sentiment profond. Je puis attester qu'ayant souvent revu M. Hegel depuis 1817 jusqu'à sa mort survenue en 1831, je l'ai toujours trouvé dans les mêmes pensées, à ce point que la révolution de 1830, qu'il ne désapprouvait pas en principe, lui semblait très dangereuse en ce qu'elle ébranlait trop la base sur laquelle repose la liberté. Et lorsque, deux mois avant sa mort, je pris congé de lui à Berlin, il était aussi sombre sur notre avenir que M. Royer-Collard lui-même et par les mêmes motifs. Il craignait de jour en jour davantage que la royauté résistât mal à l'épreuve qu'elle traversait. Je me souviens très distinctement que je lui fis un sensible plaisir en lui apprenant que le grand ministre qui tenait alors si fermement les rênes du gouvernement français avait tout fait pour sauver l'ancienne dynastie et empêcher jusqu'au dernier moment une révolution, que le général Sébastiani, que M. Hegel avait vu chez moi à Paris en 1827, avait pensé et agi comme M. Casimir Perier, qu'ainsi, tant qu'il verrait ces deux hommes d'état à la tête de nos affaires, il ne devait pas désespérer de la France.

En religion, nos sentimens n'étaient pas fort différens. Nous étions tous les deux convaincus que la religion est absolument indispensable, et qu'il ne faut pas s'abandonner à la funeste chimère de remplacer la religion par la philosophie. Dès lors j'étais fort partisan d'un concordat sincère entre ces deux puissances, l'une qui représente les aspirations légitimes d'un petit nombre d'esprits d'élite, l'autre les besoins permanens de l'humanité. M. Hegel était bien de mon avis. Il poussait même le goût de cette conciliation si désirable jusqu'à faire toute sorte d'efforts pour gagner à la cause de la philosophie des théologiens tels que Daub à Heidelberg et plus tard Marheinecke à Berlin. Je possède encore une médaille frappée en son honneur à Berlin, en 1830, sur le revers de laquelle M. Hegel est représenté en philosophe antique, écrivant sous la dictée d'un ange, qui lui-même s'appuie sur la Religion tenant entre ses bras la croix de Jésus-Christ. Mais il ne croyait pas qu'aucune conciliation entre la religion et la philosophie pût s'accomplir ailleurs que dans le cercle du protestantisme; dès qu'il était question du catholicisme, M. Hegel oubliait nos communs principes, et quelquefois il se livrait à des emportemens assez peu dignes d'un philosophe. Un jour, à Cologne, allant ensemble à la cathédrale revoir le premier chef-d'œuvre de Rubens, et trouvant dans le parvis des femmes et des vieillards déguenillés étalant leurs misères et faisant marchandise de petites médailles bénites et autres objets

d'une dévotion superstitieuse, il me dit avec colère : « Voilà votre religion catholique et les spectacles qu'elle nous donne! Mourrai-je avant d'avoir vu tomber tout cela? » Je n'étais pas embarrassé pour lui répondre, et il finissait par reconnaître et par convenir que le christianisme, étant la philosophie des masses en même temps qu'il est la religion des philosophes, ne peut pas rester sur les hauteurs où nous élèvent saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas et Bossuet, et qu'il lui faut bien aussi se faire peuple avec le peuple. Cependant le vieux luthérien murmurait toujours, et en dépit de toutes ses lumières M. Hegel demeurait une sorte de philosophe du XVIIIe siècle.

Il l'était en effet, et ni l'âge ni l'expérience ne l'avaient délivré des préjugés de la philosophie de sa jeunesse. Le temps et des instincts d'une incomparable grandeur ont pu conduire M. Schelling dans la dernière partie de sa vie à des vues nouvelles, plus hautes et selon moi plus philosophiques : jamais ni l'esprit ni l'âme de M. Hegel n'ont un moment changé; il ne dissimulait pas ses sympathies pour les philosophes du dernier siècle, même pour ceux qui avaient le plus combattu la cause du christianisme et celle de la philosophie spiritualiste. Comme Goethe, il défendait jusqu'à Diderot, et il me disait quelquefois : Ne soyez pas si sévère, ce sont les enfans perdus de notre cause.

On pense bien que l'histoire de la philosophie tenait une grande place dans nos entretiens. Je dois l'avouer, M. Hegel penchait plus du côté d'Aristote que du côté de Platon, ce qui était juste l'opposé de mes instincts et de mes goûts, quoique assurément j'admirasse beaucoup Aristote, et que depuis j'aie contribué, je crois, à le remettre en honneur parmi nous (1). Et M. Hegel ne parlait pas de ces deux grands hommes sur la foi des historiens : il les avait lus, et il était familier avec leurs écrits les plus célèbres. Aussi m'encouragea-t-il beaucoup dans mon dessein de m'occuper sérieusement de philosophie ancienne, et il approuva fort que j'étudiasse les alexandrins sous les auspices de notre ami Creuzer. Il n'avait aucune connaissance directe de la philosophie scolastique, mais il était tout pénétré de Descartes; il n'hésitait pas à le proclamer le père de toute la philosophie moderne. Que de fois ne m'a-t-il pas dit : « La France a fait assez pour la philosophie en lui donnant Descartes! » Quand plus tard j'entrepris une édition complète des ouvrages du grand métaphysicien, il m'en félicita avec effusion.

(1) Osons dire que depuis deux siècles il n'y avait pas eu en France une étude un peu sérieuse d'Aristote avant le concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur la *Métaphysique* d'Aristote. Voyez FRAGMENS DE PHILOSOPHIE ANCIENNE, p. 109, etc.

Et ce qu'il admirait et célébrait le plus en lui, ce n'était pas sa sagacité, son audace, ses découvertes de toute sorte : il vantait surtout sa clarté, sa précision, sa simplicité, et il mettait dans cet éloge un accent tout particulier, comme s'il m'eût dit : Quant aux idées, j'ai les miennes, que je ne crois pas inférieures à celles de Descartes ; mais que n'ai-je comme lui l'art de les exposer ! Une chose bien surprenante, c'est que M. Hegel n'éprouvait pas une très vive admiration pour Leibniz ; il ne paraissait pas même en avoir une connaissance approfondie, et plus d'une fois j'ai dû prendre la défense de l'immortel fondateur de la philosophie en Allemagne contre son dernier et illustre successeur. M. Hegel avait soumis l'histoire de la philosophie à des classifications systématiques où les individus n'étaient plus que les représentans et pour ainsi parler les ombres de catégories métaphysiques, et perdaient toute physionomie particulière, à l'exception de quelques personnages privilégiés qui imposaient à leur historien une étude spéciale et développée, tels que Socrate, Platon, Aristote, Descartes, et M. Hegel ne mettait pas l'auteur de la *Théodicée* dans cette grande compagnie.

On peut dire que M. Hegel régnait dans ce royaume des abstractions et des généralités qu'on appelle la philosophie de l'histoire. Il se mouvait avec la plus parfaite aisance dans cette espèce de géométrie ou plutôt de scolastique appliquée à l'histoire de l'humanité. Toutes les difficultés qui arrêtent les historiens ordinaires disparaissaient devant lui, et pour vous expliquer les grandes choses et les grands hommes il vous présentait les formules les plus extraordinaires sans le moindre embarras, et comme s'il vous eût tenu les propos les plus simples. Son visage était l'image de sa pensée. Ses traits prononcés et sévères, mais tranquilles et sereins, son parler lent et rare, mais ferme, son regard calme, mais décidé, tout en lui était l'emblème d'une réflexion profonde, d'une conviction parfaitement arrêtée, exempte de toute incertitude et de toute agitation, arrivée à la paix du plus absolu dogmatisme. On n'imaginait pas que, dans quelque condition où le sort l'eût jeté, il eût jamais pu faire autre chose que réfléchir et penser, et M. Hegel était né métaphysicien comme Goethe était né poète et Napoléon général.

VICTOR COUSIN.

LA

VILLE DE MARSEILLE

SES FINANCES ET SES TRAVAUX PUBLICS

Il y a moins de vingt ans, en 1847, alors que Marseille n'était pas encore l'une des extrémités du magnifique réseau de voies ferrées qui relie Paris à la Méditerranée, la *Revue* publiait sur les côtes de la Provence (1) une remarquable étude de M. Baude, où déjà la prospérité, démesurément accrue de l'antique colonie phocéenne, était signalée avec les chiffres les plus significatifs à l'appui. Les résultats déjà obtenus promettaient encore un développement plus rapide; mais quel esprit assez optimiste eût pu s'attendre aux progrès que nous voudrions signaler aujourd'hui?

Marseille, il y a vingt ans, se trouvait à trois jours seulement de Paris, grâce au service accéléré des malles-poste, grâce à la navigation de la Saône, du Rhône surtout, qui, dans les grandes eaux, permettait d'aller de Lyon à Beaucaire en quinze heures, temps très court pour l'époque, et qui suffit à présent pour le trajet entier de Paris à Marseille. Relativement rapproché de la capitale, notre premier port commercial de la Méditerranée, le quatrième de la France par le nombre de tonneaux jaugés sur navires de commerce, n'était plus seulement le centre d'un mouvement d'affaires réduites aux besoins locaux. Pourvu alors d'un service de paquebots à destination du Levant et exploités par l'état, devenu en outre l'intermédiaire

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1847 *les Côtes de la Provence, Arles, l'étang de Berre et le port de Marseille.*

obligé entre la France et l'Algérie, à l'aide de transports périodiques confiés à une compagnie privée au prix d'une modique subvention, magasin général de notre nouvelle colonie où 100 millions étaient dépensés chaque année et 100,000 soldats entretenus, le port de Marseille avait, il y a vingt ans, repris possession du rôle que le génie expansif de ses fondateurs lui avait assigné aux premiers jours de son histoire. Le nombre des habitans, qui était de 96,271 en 1811, s'était élevé en 1846 à 183,000; de 2,221,000 francs en 1810, le produit des douanes avait atteint en 1845 le chiffre de 36 millions; en six années seulement, de 1839 à 1845, le mouvement du port passait de 1,200,000 tonneaux à 2 millions de tonneaux. De tels progrès, à coup sûr, justifiaient bien des espérances : les plus grandes ont été dépassées; c'est un véritable changement à vue que Marseille a réalisé dans ce court espace de vingt années. Par un de ces mouvemens d'expansion dont les États-Unis d'Amérique semblaient seuls avoir le privilége, elle s'est transformée sous tous les rapports, ou plutôt une création toute nouvelle a surgi comme par enchantement, et s'est opérée dans des conditions de virilité politique et sociale, de vigueur commerciale et industrielle, d'esprit libéral et progressif, que nous allons nous efforcer de mettre en lumière.

Aujourd'hui Marseille renferme une population de 300,000 âmes et a déjà bâti des quartiers prêts à en recevoir 100,000 de plus. Ce n'est pas à des étrangers attirés par les plaisirs des grandes villes, à des ouvriers nomades alléchés par les gros salaires de travaux temporaires, que cette agglomération doit exclusivement se rapporter. En dehors de la population sans cesse accrue qui s'attache d'une manière durable aux travaux du port, les besoins renaissans de l'industrie ont appelé et retiennent chaque jour un plus grand nombre de bras. Le territoire communal s'est couvert d'usines de tout genre : manufactures de savon, de produits chimiques, minoteries, verreries, huileries, hauts-fourneaux, qui donnent sur la terre l'image du mouvement qui règne sur la mer. Partout les cheminées fument, la vapeur siffle, et ce paysage, il y a si peu d'années encore sec, aride et morne, s'emplit des rumeurs d'un peuple laborieux. Ici ce n'est pas la ville qui a dépeuplé la plaine; au contraire, la cité a fourni des masses d'ouvriers sédentaires aux champs qui ne retenaient jadis aucun cultivateur. Après l'industrie proprement dite, la culture du sol est venue, ou plutôt l'eau de la Durance, amenée à travers les rochers, a créé un sol et fait une campagne. Le progrès commercial a encore été plus rapide. Le mouvement du port dépasse aujourd'hui 3 millions 1/2 de tonnes, c'est-à-dire qu'il a sextuplé. Depuis 1862 cependant, il semble que l'on soit arrivé

au point culminant de la courbe ascendante (1); mais les causes bien connues de ce temps d'arrêt ne sont point particulières à Marseille, elles ne sauraient durer, et l'élan du commerce ne se sera ralenti que pour reprendre avec plus de vigueur. Un élément nouveau de cette prospérité, la marine à vapeur, n'a d'ailleurs cessé de progresser, ainsi que le constate chaque année le compte rendu de la chambre de commerce. Sur 5,788 navires entrant à Marseille à la fin de la restauration, on n'en comptait pas un seul à vapeur. En 1864, sur 9,095 navires entrés et 8,936 sortis, la marine à vapeur en compte plus de 5,000 à l'entrée et à la sortie, dont 4,000 français. En même temps le tonnage de ces bâtimens s'élève toujours, ainsi que le nombre des passagers. Au tonnage maritime il faut ajouter le mouvement du chemin de fer, dont les chiffres augmentent à chaque exercice. Le chemin de fer en effet est en grande partie le prolongement de la mer; de plus il amène et emporte des marchandises qui ne sont pas destinées à la navigation. La gare de Marseille avait, dès la première année de l'exploitation complète de la ligne principale, en 1856, reçu 566,499 voyageurs à l'arrivée et au départ, et 684,332 tonnes de marchandises; en 1865, le trafic a atteint 1,216,091 voyageurs et 1,318,755 tonnes de marchandises. Un autre indice non moins caractéristique de prospérité nous est fourni par les opérations de la succursale de la Banque de France. Soit pour l'importance des opérations effectuées, soit pour le montant des bénéfices réalisés, elle dépasse toutes les autres, même celles de Lyon, Lille, Rouen et Bordeaux (2). En même temps de nouvelles compagnies financières se fondent, des sociétés de crédit de Paris et de Lyon, des sociétés anglaises créent des comptoirs à Marseille, et malgré la hausse de l'intérêt l'argent est venu de toutes parts alimenter une activité à laquelle l'importance des riches maisons de Marseille ne suffisait plus.

L'aspect extérieur de la ville révèle tout d'abord cette prospérité. L'impression est surtout frappante pour celui qui a pu comparer Marseille à plusieurs époques et qui se rappelle ce qu'il était avant l'achèvement du chemin de fer, avant la création des nouveaux ports et la dérivation des eaux de la Durance. S'il a perdu le ravissement de ce premier regard jeté des hauteurs de la route d'Aix sur un golfe moins vaste, moins riant que la baie de Naples, mais d'une beauté plus sévère, mise en relief dans un cadre plus

(1) En quatre ans, le mouvement commercial du port de Marseille a varié à peine de 20,000 tonnes.

(2) Les sommes escomptées ou avancées par la succursale de la Banque de France à Marseille se sont élevées en 1862 à 334 millions, en 1863 à 475 millions, en 1865 à 606 millions.

étroit, en revanche, quand au débouché du souterrain de la Nerthe le voyageur arrive à la station de l'Estaque, sur les rails placés à mi-côte des localités de Saint-Joseph, du Canet et de Saint-Barthélemy, il voit au milieu de jardins fleuris, de prairies vertes, ornement tout nouveau de cette terre autrefois crayeuse, à côté d'établissemens industriels récemment créés, s'étendre le rivage d'une mer sillonnée de navires. Avant d'entrer dans la ville, il a déjà salué la forêt de mâts qui peuple les nouveaux ports, et dans cette ville même, au lieu d'entrer par les faubourgs d'Aubagne sur la route de Toulon, ou par les masures de la route d'Aix, qui était celle de Paris, on arrive en plein cœur par la gare du chemin de fer, en une station haut placée qu'entoure un riche quartier neuf. Quelques minutes de marche vous amènent au Marseille de Louis XIV et du Puget, aux allées de Meilhan, à cette nouvelle rue de Noailles qui a doublé l'ancienne Cannebière, au cours Belzunce, dont les constructions uniformes conservent, malgré une vétusté précoce, l'air magnifique du grand règne. Quelques pas encore, voici l'ancien port élargi, purifié, disparaissant sous les navires, et à l'entrée même de ce port; après la nouvelle bourse, s'ouvre la perspective de la rue Impériale, cette grande voie des nouveaux ports, des cinq bassins creusés depuis dix ans pour les besoins du commerce. Pour faire cette entrée à la nouvelle ville, on a coupé en deux et jeté à la mer la colline où s'était entassée l'antique colonie phocéenne. C'est la porte grande ouverte à l'avenir qui demain s'appellera le présent.

Au premier regard promené dans son enceinte, au premier pas fait sur son sol, Marseille offre donc le spectacle de ces transformations intérieures dont l'étude nous attire par les intérêts qu'elles mettent en jeu, par l'amélioration physique et morale dont leur sont redevables des millions de créatures humaines. Après Lyon et Paris, le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône peut nous offrir le sujet des questions sociales, financières, administratives et politiques les plus sérieuses. Nous résumerons pour ainsi dire en trois chapitres les améliorations dont cette grande ville a été le théâtre. Nous nous occuperons en premier lieu du canal de la Durance, qui a donné à Marseille, avec l'eau qui lui manquait, la santé pour les habitans, la fertilité pour le sol, l'humidité pour l'atmosphère; de là nous passerons à l'étude des nouveaux ports, qui ont mis Marseille en mesure d'accomplir ses destinées commerciales; enfin nous envisagerons les travaux d'embellissement, de viabilité, les constructions publiques ou privées qui ont imprimé à cette grande ville le caractère monumental dont la fierté nationale n'aurait pas souffert qu'elle restât plus longtemps privée. Toutes ces entre-

prises ne se poursuivent pas sans de grands sacrifices financiers, et après les descriptions louangeuses viennent les humbles, mais nécessaires appréciations du budget. Comment l'administration de la ville a-t-elle aligné les chiffres redoutables qui se résolvent en lourdes charges pour les contribuables? Marseille, plus heureuse sous ce rapport que Paris et Lyon, possède une municipalité issue du suffrage de la population. Quel a été l'esprit de cette autorité municipale élue? Quels entraînemens ont eu lieu? Quelle suite dans les projets ou quelles modifications sont devenues nécessaires? Nous le rechercherons avec soin et nous le dirons avec franchise, jaloux avant tout de faire preuve envers les choses et envers les hommes d'exactitude et d'impartialité.

I. — CANAL DE LA DURANCE. — EAUX DE MARSEILLE.

Des grands travaux exécutés à Marseille, le premier en date est le canal de la Durance. En 1838, les fontaines de cette cité populeuse, qui comptait déjà 150,000 habitans, n'étaient alimentées que par la petite rivière de l'Huveaune et deux sources. Dans les jours d'abondance, le débit total était de 108 litres par seconde; mais il se réduisait pendant les chaleurs de l'été à un filet d'eau si mince qu'il fallait souvent requérir la force armée pour le garder. Ce n'est qu'après un demi-siècle d'essais, et grâce à l'initiative du maire, M. Consolat, que la grande question des eaux fut enfin abordée sérieusement. L'habile ingénieur M. de Montricher la résolut, et par une rare fortune il acheva d'exécuter lui-même le projet qu'il avait conçu.

Avec des recettes de 4 millions seulement, l'autorité municipale n'hésita point à se lancer dans une dépense qui était évaluée à 40 millions de francs. La loi du 4 juillet 1839 autorisa la ville à ouvrir à ses frais un canal dérivé de la Durance de $2^{m}40$ de profondeur, de $9^{m}40$ de large, et d'un débit de $5^{m}75$ centièmes par seconde à l'époque des plus basses eaux. La branche-mère, depuis la prise jusqu'au vallon de Saint-Antoine dans le bassin de Marseille, se prolongeait sur 87 kilomètres, dont 17 en souterrain. Les travaux préparatoires seuls nécessitaient 60 kilomètres de chemins de service. Or en 1846 le canal était ouvert sur toute la ligne, et le 8 juillet de l'année suivante les eaux arrivaient à Saint-Antoine aux acclamations d'une population immense. Il faudrait relater toutes les difficultés vaincues dans cette lutte de la science contre les accidens du sol pour apprécier dignement l'œuvre de M. de Montricher. Les souterrains creusés, parmi lesquels celui des Taillades mérite une mention particulière; les ponts et aqueducs, dont le plus re-

marquable de tous, l'aqueduc de Roquefavour, est deux fois plus haut que le fameux pont du Gard; le creusement des bassins où l'eau devait se trouver réservée pour obvier aux chômages du canal, et dont un seul, celui du Réaltor, s'étend sur une surface de 640,000 mètres carrés; tout cet ensemble de travaux rappelle les créations les plus gigantesques dont les Romains ont laissé la trace dans cette partie même de leur empire, et cependant on peut dire que, défalcation faite du temps employé pour les études, il fut exécuté en six années.

Il ne suffisait pas d'amener l'eau sur le territoire de Marseille, on devait l'y distribuer, et c'est ici qu'éclate la grandeur de la conception. Marseille vu de haut, de la montagne de la Garde par exemple, présente l'image d'une grande conque marine dont les montagnes qui l'entourent forment les bords relevés. C'est sur le sommet de ces collines qu'un premier canal de dérivation d'une longueur de 48 kilomètres fut creusé, et permit ainsi de fertiliser tous les terrains inférieurs. Descendant du haut des montagnes, l'eau de la Durance, utilisée à chaque pas, reçue dans des réservoirs, distribuée sur toutes les pentes, amassée à chaque pli de terrain, a créé un sol tout nouveau, d'où surgit une végétation inconnue jusqu'alors, et où s'épanouirent la flore et la faune des pays du nord frais et humides. La moitié, soit 3,000 mètres cubes, des eaux que débite le canal tombe ainsi d'une hauteur de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer, et se trouve employée, de chute en chute, pour les besoins de soixante-dix usines auxquelles elle procure une force motrice de 660 chevaux (1). En même temps les eaux arrosent les prairies, les jardins maraîchers qui nourrissent la ville, et les parcs des villas dont la banlieue s'est peuplée. Autrefois ce n'était que du côté de la route d'Aix, sur les hauteurs de l'Estaque et de Saint-Joseph, que les riches habitans de Marseille construisaient leurs maisons de campagne : aujourd'hui ces anciennes résidences ont pris, grâce aux eaux de la Durance, un nouvel aspect; mais c'est surtout à la gauche de Marseille, au sud, que la transformation a été remarquable et que la verdure a fait invasion. L'administration municipale, à qui est dû le canal de la Durance, avait aussi créé la promenade du Prado, et projeté de faire de toute cette partie de la ville arrosée par l'Huveaune, grossi du Jarret, quelque chose comme le west-end de Londres, la résidence des familles opulentes. Malheureusement de nombreuses usines se sont élevées aux alentours des maisons de plaisance qui bordent les

(1) Ces chutes ont une telle puissance, qu'elles pourraient fournir une force de 4,000 chevaux-vapeur. 660 seulement étant utilisés, il reste une force nominale de 3,340 chevaux-vapeur à la disposition des industries futures.

boulevards de la place Castellane au château Borély. Déjà l'on s'est ému de cette invasion de l'industrie, et une compagnie s'est formée pour construire un chemin de fer de la future gare Castellane jusqu'à la pointe de Montredon, afin de rejeter dans la banlieue les hauts-fourneaux dont le voisinage incommode les hôtes élégans du bois de Boulogne marseillais.

Cette pointe de Montredon elle-même, arrosée aussi par le canal circulaire de dérivation, est parsemée de châteaux et de parcs magnifiques; mais c'est surtout de l'autre côté de Montredon, dans l'enceinte même de la ville, sur la montagne de l'Endoume, que l'eau de la Durance a produit des merveilles. Tout l'entassement de rocs arides, de terrains pierreux où quelques bouquets de pins rappelaient seuls l'antique végétation disparue, toutes ces pentes abruptes qui séparaient le Prado de l'anse des Catalans et du vieux port, achèvent chaque jour de disparaître pour faire place à des maisons de plaisance dont les villas des environs de Paris n'égalent ni l'élégance ni le luxe. Faisant face au midi, à l'abri du vent de nord-ouest, de ce *mistral* terreur des Marseillais, dans le périmètre de l'octroi, avec la mer à leur pied, et à la hauteur des collines qui bordent l'autre côté de la baie, ont été construites les résidences de printemps et d'automne. Les heureux propriétaires de ces villas se gardent en effet d'y braver les chaleurs de l'été, et pour l'hiver quelques-uns d'entre eux, fidèles aux usages traditionnels, reviennent occuper la modeste maison à trois étages et à trois fenêtres du vieux Marseille.

Le chemin de la Corniche, où aboutissent ces habitations, et qui rattache la plage Borély aux Catalans, est sans contredit la plus belle promenade que jamais ville ait consacrée aux équipages et aux cavalcades des classes riches. Côtoyant la Méditerranée sur un parcours de 7 kilomètres, elle ne le cède en rien à la Corniche de Gênes, et la vue dont on y jouit n'est pas inférieure à celle qui a rendu célèbre la Chiaia de Naples. Le hasard en a fait naître l'idée première, dont M. de Montricher s'est emparé pour la féconder. Dans les plus mauvais jours de février 1848, le commissaire des Bouches-du-Rhône, M. Démosthènes Ollivier, se préoccupant de la cessation du travail, exprimait ses craintes à M. Lepeytre, secrétaire-général de la mairie, qui s'est depuis longtemps signalé par les importans services qu'il a rendus à l'administration de la ville. La question était de savoir comment on utiliserait les ateliers nationaux. Un entrepreneur de travaux possédait une *bastide* au quartier alors inaccessible de l'Endoume : il parla de la nécessité de le relier à la ville par une route; M. de Montricher fut consulté, et 3 millions des épargnes de la ville furent immédiatement affectés

aux premiers travaux de cette route, dont le plan d'ensemble, tracé d'une main habile, révéla tout d'abord les avantages futurs. Toute cette côte abrupte et déserte est aujourd'hui utilisée, bâtie et habitée. Un terrain que le propriétaire, un chevrier, vendait, il y a cinquante ans, à raison de 80 francs se paie maintenant un demi-million, et on donne couramment 15 ou 20 francs du mètre carré conquis par la mine sur le roc. L'Endoume, réunie aux Catalans, attend déjà les bassins que l'on projette de creuser du port vieux à l'île des Pendus, et tout ce côté sud de la ville, avec son admirable situation, ses promenades, ses verts ombrages, tant de villas particulières, le château Borély, les allées du Prado, offre un site qui, pour la pureté de l'air, l'aspect du ciel et de la mer, la richesse du sol, n'est inférieur à aucun autre en Europe. Une route et l'eau de la Durance ont opéré ce prodige.

La fertilisation du territoire marseillais ne constitue que la partie la moins importante des bienfaits apportés par le canal. La moitié de l'eau qu'il débite, 3,000 litres par seconde, est en effet réservée pour le service de la ville proprement dit. D'un séjour malsain, nauséabond et sordide, l'eau achève de faire une localité exceptionnellement favorisée sous le rapport de l'arrosement et de la propreté, ces premiers besoins des agglomérations humaines. Marseille, à ce point de vue, ne le cédera pas même à Rome, où les antiques aqueducs, quoique bien détériorés, distribuent l'eau plus abondamment que partout ailleurs. Alors que Paris aura obtenu le complément en eaux de rivières et de sources fraîches que lui promet la déviation de la Vanne, il ne recevra encore pour les services publics et privés de ses 2 millions d'habitans que 420,000 mètres cubes d'eau par jour. La Durance seule fournit aux 300,000 habitans de Marseille 260,000 mètres cubes.

La branche-mère du canal, après la première dérivation circulaire utilisée pour l'agriculture et l'industrie, subit quatre déviations principales d'une étendue de 29 kilomètres, d'où partent 229 kilomètres de rigoles d'arrosage, qui portent les eaux jusqu'aux propriétés particulières. L'alimentation de la ville est assurée par une rigole spéciale de 7 kilomètres, qui prend l'eau à la dérivation de Château-Gombert, à une altitude de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'amène au plateau de Longchamp, à une altitude de 74 mètres : c'est de là que l'eau, reçue jusqu'à présent dans deux bassins superposés d'une capacité de 40,000 mètres cubes, dont la disposition rappelle le château d'eau de Livourne, doit tomber par une cascade de 20 mètres au pied du nouveau musée. Ce monument, le mieux réussi de tous les édifices nouvellement construits à Marseille, profile déjà sur le plateau de Long-

champ ses trois pavillons de style renaissance, reliés par une colonnade circulaire à jour, à travers laquelle se découpent l'azur du ciel et la verdure du jardin. En attendant que l'eau tombant de la cascade descende par des marches ornées de vases et de statues jusqu'au bassin inférieur destiné à alimenter les bas quartiers, le volume principal du conduit de Longchamp se distribue déjà par quatre conduites en fonte dans les cinq bassins établis sur le haut des plateaux qui forment le sol accidenté de la ville. La hauteur de ces plateaux, inférieure à celle de Longchamp, a permis d'établir un système de siphons où la pression suffit toujours à faire monter l'eau jusqu'aux derniers étages des habitations. Les tuyaux secondaires qui se ramifient aux cinq bassins, suivant les exigences du service, conduisent l'eau à 4,500 réservoirs, 400 fontaines publiques, dont 37 monumentales, et 2,000 bouches d'arrosage. Si de nouveaux besoins surgissent, rien ne sera plus facile que d'augmenter la distribution. Le canal y suffira, comme il a suffi à un autre résultat tout aussi important, l'amélioration du vieux port.

Tout a été dit sur l'insalubrité du bassin du vieux port, qui, dans ses 29 hectares d'eaux stagnantes, recevait les eaux sales d'une ville où l'usage des lieux d'aisances était inconnu, et les immondices de plusieurs milliers de matelots entassés sur les navires à l'ancre. Aujourd'hui le canal, par cela même que tout son volume d'eau n'est pas utilisé, jette dans le vieux port 1,000 litres par seconde. Aussi a-t-on remarqué que les poissons et les coquillages ont recommencé à vivre dans le tiers de la longueur du bassin. En outre on a pu songer à remplacer par un système rationnel les anciens égouts aboutissant au port. Les immondices avaient tellement comblé celui-ci qu'en 1839 il fallut procéder à un approfondissement général. Il fut décidé qu'on construirait un grand égout de ceinture destiné à détourner des nouveaux bassins toutes les eaux sales pour les verser dans la rade, et qu'on introduirait dans l'ancien port un mètre cube par seconde d'eau épurée. Le grand égout comprenait deux branches, l'une dite septentrionale qui, partant de la place Castellane, longeant la rue de Rome et aboutissant au boulevard des Dames, viendrait déboucher dans la rade de Marseille, en dehors de la jetée extérieure du bassin de la Joliette. Cette branche devait recueillir les eaux sales d'une surface bâtie de 211 hectares.

Pour une surface de 143 hectares, la branche dite méridionale, partant de la place de Rome, aboutirait dans la rade, de l'autre côté du vieux port de Marseille, au sud, à l'anse des Catalans. Dans ce système, le vieux bassin n'aurait plus reçu à son origine que les eaux d'une partie de la vieille ville, d'une surface de 9 hectares

seulement, par l'égout de la Consigne. Encore est-ce à ce point que le versement des eaux pures du canal se serait opéré entre l'hôtel de ville et le canal des douanes. De ces trois parties du projet, la première seule a été exécutée : la branche septentrionale conduit dans la rade de la Joliette environ 600 litres d'eaux sales par seconde; on n'a pas encore commencé l'égout de la Consigne, parce qu'il doit traverser une partie de la vieille ville qui sera remaniée, mais on verse des eaux pures dans le vieux port, redevenu salubre. Quant à la branche méridionale de l'égout collecteur, l'exécution n'en semble pas prochaine. Le projet de création d'un port aux Catalans, le déplacement des fabriques de savonnerie agglomérées le long du quai de Rive-Neuve, qui occupent de grands terrains d'un prix devenu très élevé, modifieront peut-être le plan primitif; mais il deviendrait plus que jamais nécessaire de consacrer une somme importante à des égouts secondaires que les variations apportées dans le nivellement de la ville n'ont pas permis de construire avec cet ensemble qui a signalé les opérations analogues effectuées à Paris.

Après la conduite des eaux sales, la canalisation des égouts et l'établissement des fosses dans chaque maison, la municipalité doit se préoccuper d'une amélioration réclamée avec une insistance qui ne permet plus de retard : la clarification des eaux de la Durance. Des trois conditions que doit remplir l'approvisionnement des eaux d'une grande ville, l'abondance, la limpidité et la fraîcheur, le canal de la Durance ne satisfait qu'à la première. La température des eaux s'élève jusqu'à 22 degrés en été, et descend à 5°,034 au-dessous de zéro en hiver. Sous l'influence de ces variations, la proportion des matières que tient en dissolution une eau de bonne qualité serait modifiée profondément; qu'est-ce donc pour un liquide où se mêlent tant de matières étrangères? La Durance charrie dans les grandes eaux jusqu'à 4 kilogr. 179 de matières insolubles par mètre cube, ce qui donne en moyenne 0,279. De là une couleur qui varie de la teinte café au lait à la teinte brune la plus foncée. On calcule que sur les 5 ou 600,000 mètres cubes d'eau dérivés chaque jour de la Durance, il y a quinze cents mètres cubes de terre charriée, dont il faudrait délivrer l'eau d'abord et se débarrasser ensuite. Non-seulement cette eau, pour devenir potable, devrait être filtrée, — c'est une nécessité d'autant plus grande que, sur tous les moyens d'alimentation d'eau que possède Marseille, les sources, les puits, les ruisseaux de l'Huveaune et du Jarret, enfin la Durance, celle-ci entre pour 104 millions de litres dans le total de 115, — mais encore les dépôts entraînés par le liquide obstrueront, si on ne peut les en chasser, tous les conduits, les bassins d'approvision-

nement, et rendront inutile une dépense qui déjà s'élève à 52 millions.

Comme l'eau jusqu'ici coule plus abondamment qu'il n'est nécessaire, les conduits n'ont pas encore été engorgés par ce limon, qui représente en moyenne la centième partie du volume du liquide; mais les besoins s'étendront, il faut donc de toute nécessité rendre l'eau fraîche et potable; enfin il y a péril urgent pour les bassins destinés au filtrage de l'eau, dont plusieurs sont déjà envasés. Après de très nombreux projets, dont quelques-uns comportaient des dépenses considérables, un mémoire de M. Pascal, ingénieur en chef des ports de Marseille, conclut à l'adoption du plan de son collègue M. Pascalis, ingénieur du canal de la Durance. Il s'agit simplement d'opérer l'épuration des eaux en utilisant pour cela les réservoirs d'approvisionnement, qui deviendront en même temps bassins de décantation, et de rendre à la Durance elle-même les dépôts de limon qu'elle aurait introduits dans le canal. Six bassins d'une contenance totale de 6,855,000 mètres cubes et d'une superficie de 938,500 mètres carrés pourraient fournir à la ville 2 millions de mètres cubes d'eau avec un débit de 5 mètres par seconde : c'est un approvisionnement de cinq jours. En fermant la prise de la Durance, on pourrait donc arrêter à volonté la marche des dépôts et nettoyer les bassins. Déjà la moitié de ces dépôts s'arrête au premier bassin situé près de la prise, celui de Ponserot. On le nettoie dès à présent avec une grande facilité grâce à une forte chasse de l'eau. Le surplus du limon, qui a déjà envasé les troisième et quatrième bassins, pourrait être arrêté au second, à celui de Saint-Christophe, si on l'aménageait de façon à rendre la chasse aussi puissante que dans le premier. On rejetterait alors tout le limon dans la Durance, à 600 mètres du bassin de Saint-Christophe; les bassins à la suite se trouveraient préservés, et le cinquième, celui du Réaltor, de 640,000 mètres carrés de surface, que M. de Montricher avait fait sans doute construire pour le filtrage des eaux, fonctionnerait seulement comme bassin d'approvisionnement d'eaux déjà décantées.

A ces travaux de nettoiement du bassin de Saint-Christophe et de consolidation de la digue du Réaltor, dont la dépense est évaluée à 1,100,000 fr., il faut ajouter quelques moyens de filtrage des eaux décantées; en dépensant par exemple 600,000 fr. environ, on doublerait les filtres de Longchamp, et l'on assurerait tout le cube d'eaux pures nécessaire pour l'alimentation de Marseille. Cette solution économique paraît présenter des garanties certaines de succès, et tout porte à croire que l'administration municipale s'empressera de l'adopter.

II. — LES PORTS DE MARSEILLE.

L'ancien port de Marseille, celui qui subsistait encore il a vingt ans, quelque sécurité qu'il offrît aux navires, était loin de satisfaire aux progrès du commerce avec une surface de 29 hectares, des quais étroits de 2,500 mètres de développement, une eau fétide et un envasement continu. Aussi dès 1820 avait-on élargi le quai de Rive-Neuve; on commençait en 1829 un bassin de carénage; en 1839, on procédait à l'élargissement du quai de Vieille-Ville et à l'approfondissement général du port, aux termes d'une loi rendue pour l'amélioration de dix-sept autres ports. Cependant ce fut seulement en 1844, lorsqu'on affecta 40 millions aux travaux de nos trois premiers ports de commerce, que se révéla la pensée créatrice dont l'exécution a si fort accru la fortune de Marseille en satisfaisant aux besoins du moment et en préparant tous les agrandissemens futurs. L'exposé de motifs de cette loi de 1844 consacrait en termes qu'on ne saurait trop louer le grand système adopté depuis la révolution de 1830 pour les travaux publics de la France. C'est une des gloires, et non pas la moindre, du gouvernement de juillet que la largeur des vues, la conception irréprochable du plan général embrassant toute la France, d'après lesquelles pendant dix-huit ans les entreprises publiques ont été exécutées sous les ordres de M. Legrand par tant d'habiles ingénieurs. Dès les premières années du nouveau régime, le sol tout entier du pays était étudié à sa surface et dans ses profondeurs; au début du règne, le programme des conquêtes pacifiques était tracé par la même main qui en poursuivit et dirigea l'application. On n'a pas oublié les exposés de motifs de ces belles lois destinées à ouvrir toutes les grandes et petites communications de terre, fluviales, maritimes. Après les routes royales, les routes stratégiques, les chemins vicinaux, vinrent les améliorations des rivières, l'établissement des canaux. L'opinion publique était encore hésitante, presque indifférente même à l'endroit des chemins de fer que déjà le tracé des lignes principales était étudié et présenté. On a eu souvent occasion de le remarquer : si dans la construction des chemins de fer la France n'a pas marché aussi vite que d'autres pays, elle a évité du moins beaucoup des fautes et des désastres subis ailleurs; elle l'a dû à l'excellence du plan primitif adopté, et le soin avec lequel les administrations postérieures ont suivi ce plan témoigne en faveur de la pensée qui l'a conçu. Les travaux des ports étaient l'objet d'une sollicitude non moins vigilante et non moins éclairée. Ainsi que le disait l'exposé de motifs de la loi de 1844 pour la création du nouveau port

de Marseille, « il ne suffisait pas au gouvernement et aux chambres, grâce aux ressources d'une situation calme et tranquille, de poursuivre avec confiance, de faire marcher de front l'œuvre combinée des voies de terre, d'eau et de fer. Cette œuvre, toute grande qu'elle fût, serait restée incomplète, si les points du littoral, auquel aboutissaient ces voies de communication n'avaient reçu en même temps les améliorations que réclament le commerce et les nécessités de la grandeur de la France. » De là tout un ensemble de travaux à exécuter dans nos ports de commerce et de guerre, les phares à allumer, les côtes à défendre, la prospérité et la gloire extérieure du pays à préparer.

Heureux les gouvernemens et les administrateurs venus aux époques où le mouvement des esprits et la grandeur des intérêts à satisfaire suscitent de telles inspirations! Mais, à vrai dire, dans la lutte de l'homme avec la nature chaque heure n'amène-t-elle pas des nécessités nouvelles, et ne provoque-t-elle pas d'aussi puissans efforts? Après les œuvres de nos devanciers ne reste-t-il pas aujourd'hui à poursuivre les grandes opérations d'assainissement, de reboisement, d'irrigation, de mise en valeur rapide du sol? Le moment n'est-il point venu de procéder à la rénovation en quelque sorte du territoire, comme nous le voyons faire avec succès pour quelques-unes de nos grandes villes? N'est-ce point là une tâche digne d'exciter le zèle de l'administration actuelle? Moins aidée peut-être par les événemens et moins secondée par l'opinion, elle n'a pas, nous regrettons de le dire, procédé par les larges conceptions qui ont illustré sa devancière. Plus libre que celle-ci dans son action et plus indépendante du contrôle, il lui a peut-être manqué précisément d'être éclairée et stimulée par la discussion. Dans tous les cas, on peut dire que, dotée de plus de ressources, elle n'a pas cependant rencontré ces hautes inspirations qui donneraient tant de lustre à l'histoire des travaux publics de 1830 à 1848, si ces entreprises trouvaient un historien compétent.

La loi de 1844 consacrait donc une somme de 20 millions à l'établissement d'un nouveau port à Marseille, celui de la Joliette, à l'établissement d'une route de ceinture pour joindre les deux ports avec la ville, et à la construction de deux môles au port du Frioul pour établir le lazaret dans les deux îles de Pomègue et de Ratonneau, situées au milieu de la rade. Une partie de cet important crédit était réservée à l'ouverture d'un canal de communication entre le port de Bouc et l'étang de Berre, rade intérieure de 15,000 hectares d'étendue, d'une profondeur variable de 3 à 10 mètres, qui, reliée à la mer par un canal accessible aux gros navires, pourrait jouer au point de vue militaire un rôle important dans la

défense de nos côtes de la Méditerranée. Cette dernière partie du programme de 1844 est encore à l'état de projet, les autres travaux ont été exécutés. La jonction des îles de Pomègue et de Ratonneau a créé le port de quarantaine du Frioul, et permis de débarrasser la ville de Marseille du voisinage dangereux de l'ancien lazaret. A la place où il s'élevait, de nouveaux ports ont été créusés et toute une ville conquise sur la mer : la route de ceinture, qui devait unir à l'ancien port celui de la Joliette et les rattacher par des pentes douces au plateau supérieur de la vieille ville et jusqu'à la route d'Aix, a servi de point de départ à ces grands travaux de reconstruction et de nivellement qui ont transformé la partie nord de Marseille. Enfin le port de la Joliettè, qui avait déjà mis à la disposition du commerce 21 hectares d'eau et 2,200 mètres de quais, a vu depuis l'année 1855 quatre nouveaux ports se creuser successivement. La création des docks-entrepôts et du bassin Napoléon, décrétée en 1859, a permis, par le simple prolongement de la jetée, d'ajouter au bassin de la Joliette ceux du Lazaret et d'Arenc, destinés au service exclusif des docks, et le bassin Napoléon, ouvert à la fois aux docks et au public. Déjà les fondations d'un nouveau port, le Bassin-Impérial, creusé à la suite, sortent de l'eau, et l'on dispose à la fois les bassins de radoub et de carénage entrepris par la société des docks. L'ensemble de ces travaux comprendra 136 hectares d'eau et 14 kilomètres de quais, au lieu des 29 hectares d'eau et des 2 kilomètres de quais d'il y a vingt ans. Ces progrès ne rivalisent-ils point avec ceux dont les États-Unis eux-mêmes donnent l'exemple? Marseille se trouve dès à présent à la hauteur de toutes ses destinées, et par les travaux en cours d'exécution, et par le système de développement des ports, tel qu'il est arrêté en projet. Que l'on se représente à la droite de la ville une longue jetée parallèle au rivage, derrière laquelle se trouvent déjà abrités les cinq bassins existans, et qui peut se prolonger jusqu'au cap Janet en renfermant un espace double de l'étendue actuelle; que de l'autre côté de l'avant-port, à la gauche de Marseille et comme formant la seconde branche de l'éventail, on imagine une digue disposée comme celle de droite, protégeant les ports en projet à l'anse des Catalans, à partir du promontoire qui domine la résidence impériale jusqu'à l'îlot où s'élève la tour Canouvier, en face de la pointe de l'Endoume; pour servir de vestibule à tous ces bassins creusés des deux côtés et en avant de l'ancien port, devenu ainsi un arrière-bassin, que l'on fonde une digue comme celle de Cherbourg, au milieu même de la rade, laissant à ses deux extrémités la mer grande ouverte, et l'on aura la représentation exacte du plan présenté par M. Pascal, adopté avec

enthousiasme par l'autorité municipale, et dont chaque progrès du commerce amène la réalisation partielle. De la pointe d'Endoume jusqu'au cap Janet, ce serait une surface de 200 hectares d'eau, avec un développement de 30 kilomètres de quais. Liverpool est moins bien partagé.

On ne peut parler des ports de Marseille sans mentionner l'entreprise des docks. La société à qui la ville rétrocéda la concession qu'elle avait obtenue de l'état pour construire et exploiter l'entrepôt de la Joliette disposa pour les besoins de la douane le bassin du Lazaret avec 700 mètres de quais, des magasins pouvant contenir 75,000 tonnes de marchandises, et pour les besoins de l'entrepôt libre le bassin d'Arenc avec 1,400 mètres de quais, dont 300 mètres sur le bassin Napoléon. Indépendamment des hangars des quais, 10 magasins répartis autour du bassin peuvent contenir 75,000 tonnes. La société des docks a aussi obtenu 260 mètres de quais sur le bassin de la Joliette et 320 mètres sur la jetée du large, affectés principalement au service des bâtimens à vapeur. Enfin elle a construit pour le service de l'administration, pour l'installation du moteur hydraulique et le développement de la machinerie à eau comprimée qui donne la vie à ce grand corps, un vaste bâtiment dont les étages superposés renferment encore des magasins pour 80,000 tonnes de marchandises. Cette importante construction est un des embellissemens de la nouvelle ville. L'heureuse application du système hydraulique emprunté à sir W. Armstrong, plus connu parmi nous par l'invention d'un canon à énorme portée, les dispositions prises pour le débarquement et l'embarquement des navires, l'élévation des marchandises dans les magasins supérieurs, font des docks de Marseille l'établissement le plus perfectionné qui existe en ce genre, et justifient la réputation de leur créateur, M. Paulin Talabot. Cet utile établissement a néanmoins rencontré des obstacles imprévus, et tout d'abord l'hostilité de la corporation des portefaix, laquelle survit encore à l'abolition des corps de métiers, et qui depuis sa réorganisation, en 1816, sous le titre de société de bienfaisance, constitue une association privilégiée. Les membres seuls de la corporation ont le droit de posséder le *sac*, règnent en maîtres sur les *palissades*, c'est-à-dire sur les quais, et, comme les hommes d'armes servis par des écuyers et des varlets, ils ont au-dessous d'eux, pour faire les gros ouvrages à fond de cale et les transports en ville, les *robeirons* et les *portéiris*. A l'ouverture du dock, la corporation des portefaix défendit à ses membres d'y travailler à d'autres conditions que celles de son tarif et de son règlement. Elle expulsa de son sein ceux qui enfreignirent cette défense. Le dock ouvrait ses portes à tous, mais entendait rester maître chez

lui. Portée depuis longtemps devant la justice, la querelle, sans être éteinte, a déjà perdu de sa vivacité. C'est après tout question de chiffres et de bon marché. Le service des portefaix était sûr, mais cher. Non-seulement le règlement multipliait les opérations, il s'opposait encore à toute innovation pouvant diminuer l'emploi des forces humaines : pas de brouettes, de charrettes, de moyens de transport mécaniques, rien de ce qui diminue le nombre des travailleurs; mais aussi que de soins pour prévenir les fatigues du portefaix! Chiffre d'hommes employés, relais, points où il fallait prendre des bras de renfort, tout était prévu dans le règlement. Ces restrictions vaines s'évanouissent chaque jour devant la concurrence, et ce luxe de tarifs, que le commerce a subi sans se plaindre tant qu'il a pu le faire payer aux acheteurs, disparaîtra devant l'obligation de conserver à Marseille la clientèle que ses rivales italiennes, françaises ou espagnoles lui disputeraient bien vite. Il faudra cependant quelque temps pour que les anciennes habitudes se perdent. Les portefaix constituent une association recommandable par la plus scrupuleuse probité. Les négocians se reposent entièrement sur eux du soin des marchandises. Un navire était-il en vue, le portefaix de la maison se bornait à prévenir l'armateur de l'arrivage, tout le reste était son œuvre : vérification du chargement, emmagasinement, conservation et écoulement de la marchandise, le négociant n'avait rien à surveiller. Cette confiance, qui n'entraînait aucun danger, s'est perpétuée d'autant plus absolue que, dans les usages marseillais, tout se fait par des tiers, par intermédiaires, par courtage. Chacun est à tour de rôle courtier de quelqu'un et de quelque chose : on ne vend, on n'achète, on ne loue rien, on prétend même qu'on ne se marie pas, sans l'office d'un courtier. Un nouveau-venu veut-il se loger, il visite un appartement, le trouve à son gré, s'entend avec le propriétaire, et croit que tout est fini : erreur. Le propriétaire, pour arrêter les conditions, envoie son courtier, lequel reçoit honoraires des deux mains. C'est une charge indispensable, et qu'il faut s'imposer dans la crainte de l'avenir.

Le dock a donc eu à lutter et lutte encore contre les habitudes marseillaises. Il s'est vu aux prises non-seulement avec des intérêts de toute sorte, intérêts des portefaix, des intermédiaires, des propriétaires de magasins particuliers, ou, comme on dit, des *domaines*, mais aussi à des reproches plus graves formulés au nom des principes économiques. On l'accuse de constituer un monopole et un privilége. Ce dernier mot est impropre : le dock fait un service public. Toute ville pourvue d'un entrepôt de douane où les marchandises destinées au transit sont considérées par une fiction légale

comme n'ayant pas touché le sol français, doit déposer ces marchandises dans un local séparé, facile à surveiller, et ne formant qu'un seul corps. Ces conditions n'étaient pas remplies à Marseille: le dock y a pourvu. Les marchandises soumises à l'entrepôt de douane doivent lui être apportées, il en tire bénéfice, mais c'est là un service public plutôt qu'un privilége. En tout cas, comme lieu d'entrepôt libre, c'est-à-dire de dépôt de marchandises destinées à rester en France, le commerce peut à son gré user ou non du dock. On doit cependant reconnaître que la société des docks a su rendre la concurrence difficile par la situation privilégiée qu'elle s'est faite. Rattaché au chemin de fer de la Méditerranée par un embranchement spécial, propriétaire en totalité ou en partie des bassins creusés à la suite du port de la Joliette, concessionnaire des bassins de radoub et de carénage qui se fondent, le dock est maître du présent et en quelque sorte de l'avenir. Si les ports se développaient à la suite du Bassin-Impérial, le commerce aurait en effet pour aller chercher sur les futurs bassins des entrepôts concurrens, ou pour y prendre les marchandises, un tel chemin à faire et de telles dépenses de transport à supporter, qu'il ne pourrait lutter à armes égales avec le dock qui a pris les premières places. Dira-t-on que de l'autre côté du vieux port la concurrence sera facile? Le jour viendra en effet où le port des Catalans, dont il était déjà question dans le projet de 1844, donnera à la partie sud de Marseille des avantages maritimes encore plus immédiats que le port de la Joliette lui-même à la partie nord; mais les Catalans se trouveraient bien éloignés du chemin de fer. Il est vrai que la compagnie de la Méditerranée s'est engagée à construire à la place Castellane une seconde gare d'un accès plus facile pour le port futur des Catalans, et à ouvrir, sur la ligne d'Aubagne à Toulon, un embranchement qui se raccordera avec la ligne principale. Au jour où ce projet se réalisera, il est plus que probable que la société des docks utilisera pour maintenir sa position les terrains qu'elle a prudemment achetés de ce côté de la ville. En tout cas, le commerce trouvera des gens empressés à satisfaire à ses besoins; mais ce sont là des prévisions à long terme. Aujourd'hui le dock suffit à tout, on peut croire qu'il se conciliera de plus en plus les intérêts un moment divergens, et qu'il contribuera pour une large part aux progrès de la prospérité que les ports assurent à notre métropole maritime de la Méditerranée. Le temps marche si vite à Marseille, les vingt années qui viennent de s'écouler ont réalisé de telles merveilles, qu'il n'était pas hors de propos de prévoir pour une nouvelle période des résultats encore plus importans. Aussi est-ce une grande sécurité de savoir à l'avance que tout est prêt pour cet avenir, et

qu'il suffira en particulier d'achever le plan de 1844, qui a été si largement développé par M. Pascal, l'ingénieur actuel des ports de Marseille.

III. — TRAVAUX URBAINS.

Le canal de la Durance et l'agrandissement des ports appartiennent, sinon pour l'achèvement, au moins pour la pensée et l'origine de ces vastes entreprises, au régime antérieur à 1848. Elles n'étaient point entièrement exécutées quand il a disparu, elles ne le sont point encore, puisque la clarification des eaux de la Durance est à l'étude, et que, de l'aveu même de M. Pascal, le bassin de la Joliette et ceux qui le suivent ne seront réellement terminés que lorsque les môles exécutés et à exécuter seront couverts de constructions assez élevées pour mettre à l'abri les navires et leur garantir une sûreté égale à celle de l'ancien port. Quant à tous les travaux intérieurs qui ont si profondément modifié la physionomie de la ville, ils sont bien l'ouvrage exclusif de l'époque actuelle : tout éloge ou toute critique, s'il y a lieu, doit lui en être reporté.

Ce n'est pas toutefois que depuis longtemps déjà l'administration ne se fût sérieusement préoccupée des besoins nés de l'accroissement de la population et du développement des affaires. Depuis que les contemporains de Puget, sourds d'abord aux conseils de son génie, s'étaient plus tard décidés à construire d'après ses plans les cours de Belzunce et de Saint-Louis et à ouvrir la large voie de la Cannebière, plusieurs préfets des Bouches-du-Rhône, et en particulier M. Charles Delacroix, père de notre grand peintre, dotaient la ville de Marseille de boulevards, de fontaines publiques, et projetaient de réelles améliorations. La belle promenade du Prado remonte, comme on l'a vu, à une époque bien antérieure à 1852; mais c'est principalement à partir de cette année que les travaux d'édilité proprement dite furent poussés avec une grande vigueur. La translation du lazaret aux îles du Frioul souleva la question de la propriété du terrain laissé disponible : l'état fit céder ses prétentions devant celles de la ville, mais exigea que le prix de ce terrain, vendu en 1856 à M. Mirès, fût appliqué à des œuvres d'utilité générale. Sur les terrains du lazaret et sur ceux qui seraient conquis sur la mer, on assigna l'emplacement du dock et du quartier de la Joliette. La rénovation complète de la vieille ville et l'ouverture de la rue Impériale ne tardèrent pas, comme des conséquences qui dépassent leur principe, à justifier cette première entreprise. M. Honorat, maire de Marseille, digne successeur du promoteur du canal, proposa en 1858 au conseil municipal tout un ensemble de

travaux qui comprenait, avec la construction de nouveaux monumens, l'ouverture de voies principales de communications, l'élargissement des anciennes, le nivellement et l'assainissement du sol. Marseille, ville catholique, n'avait pas de cathédrale; centre d'un grand commerce, pas de bourse; foyer d'un esprit municipal ardent, il ne possédait qu'un hôtel de ville exigu. Aucun vestige, aucune relique d'art ou d'histoire n'y consacraient les traditions du passé, les nouveaux et les anciens quartiers ne se reliaient que par des rues montueuses et étroites, une cité commerciale de 200,000 habitans étouffait dans l'enceinte malpropre et incommode d'une ville de 100,000.

Tel était le tableau présenté en 1858 pour justifier les demandes faites au conseil municipal; aujourd'hui la ville de Marseille renferme 300,000 habitans et peut en contenir bien davantage. Les affaires se sont développées en proportion, tous les besoins ont été satisfaits; mais aussi quelle audace, quelle fougue marseillaise il fallut déployer pour obtenir ce résultat en un temps si court!

Comme Paris, Marseille est coupé à angle droit par deux voies principales : l'une qui va du nord au sud, l'autre de l'ouest à l'est. La rue d'Aix commence au nord à la place de l'Arc-de-Triomphe, ancienne entrée de la ville sur la route d'Aix, se prolonge, après le cours Belzunce, par la rue de Rome, aboutit à la place Castellane, où s'élève un obélisque, et se termine au sud au rond-point du Prado, où la promenade s'infléchit au bord de la mer. A l'ouest, sur le quai Napoléon, s'ouvre la Cannebière, qui se terminait brusquement à l'étroite rue de Noailles, au bout de laquelle les allées de Meilhan et le chemin de la Madeleine conduisaient aux quartiers de l'est. Ces deux voies importantes, traversées chaque jour par 10,000 colliers, devaient avant tout être élargies. Il fallait mettre aussi la gare du chemin de fer et les nouveaux ports en communication avec les artères principales de la circulation et avec les quartiers industriels. L'élargissement de quelques rues secondaires, telles que la rue Saint-Ferréol, la rue Paradis, aboutissant aux rues de premier ordre, paraissait également nécessaire; d'autres voies se trouvaient suspendues dans leur cours, des boulevards neufs manquaient d'issues. La configuration du sol de la ville, coupé de dépressions profondes, hérissé de hautes collines, exigeait un grand travail de nivellement et des chemins à long circuit pour rendre possible l'accès de plusieurs quartiers. Nulle part les obstacles ne paraissaient plus insurmontables qu'entre les nouveaux ports, les quartiers industriels d'Arenc et de la Joliette et les quartiers du centre, séparés par l'énorme soulèvement de terre sur lequel s'élevait la vieille ville, rempart contre le mistral, mais bar-

rière entre les nouveaux ports et Marseille. La dépense de cette première catégorie de travaux était estimée à 22,300,000 fr. Une autre somme de 17,700,000 fr. était destinée aux rues des faubourgs, aux égouts, aux jardins, aux édifices. Déjà la question des monumens publics préoccupait, comme elle n'a cessé de le faire depuis lors, l'opinion avant toutes les autres. L'amour-propre des Marseillais ne tolérait plus l'état d'infériorité de leur ville sous ce rapport. A une première visite de l'empereur fut résolue la construction d'une nouvelle cathédrale au centre de la vieille ville, sur une esplanade au-dessus des quais, dominant à la fois et le port et la mer; mais en même temps d'autres impatiences se manifestaient, auxquelles les successeurs de M. Honorat ont dû se mettre en devoir de répondre. Palais, églises, musées, casernes, hôpitaux, on s'est pressé de tout faire, et, comme il était facile de le prévoir, on a fait trop vite. Le génie est toujours chose rare, en architecture comme dans les autres arts. Marseille n'a pas eu la fortune de retrouver ce Puget que les édiles du XVIIe siècle ne surent pas utiliser. Quelques-uns des nouveaux monumens sont bien appropriés à leur emploi, le talent qui a préparé et exécuté les plans se recommande quelquefois par de sérieuses qualités; mais, sans faire ici de critique spéciale, on doit reconnaître que l'improvisation, cette faculté des races méridionales, laisse surtout des regrets quand elle s'applique à l'architecture. Au lieu de construire à la fois la cathédrale, le palais impérial, la bourse, le palais de justice, la bibliothèque, le musée de Longchamp, la préfecture, massif et coûteux édifice, l'observatoire, trois églises, trois hôpitaux, deux casernes, mieux valait sans doute éprouver par de premières œuvres le talent des artistes, pour ne confier les secondes qu'à des mains sûres. Ce n'est pas tant au point de vue de l'économie des deniers publics et de la proportion à maintenir entre les recettes et les dépenses que cette règle paraît bonne à suivre, c'est surtout au point de vue de l'art et du renom que la génération actuelle conservera dans l'avenir. Si le présent souffre du retard apporté à la satisfaction de ces besoins d'imagination dont les populations se montrent tourmentées, on fait un mauvais calcul en s'efforçant de les contenter aux dépens du bon goût et de l'élégance. Ces réflexions, prises à la lettre pour tout ce qui s'est fait à Marseille, dépasseraient la limite du juste et du vrai. Elles nous sont venues à l'esprit lorsque, cherchant à prévoir l'effet que doit produire le nouveau musée, encore inachevé, nous regrettions qu'il ne fût pas égalé en mérite et en beauté par les autres créations si nombreuses dont Marseille s'est enrichi depuis dix ans.

Pour rendre à chacun la part qui lui est due, nous devons dire

que la seconde moitié de cette période a été de beaucoup la plus remplie. L'achèvement de la plupart des édifices lui appartient, les travaux de voirie exécutés spécialement par elle se résument en chiffres significatifs : à l'intérieur de la ville, 35 rues ou boulevards terminés, 14 en cours d'exécution, 3 squares, 3 places; aux Catalans et à la Joliette, 28 rues, 7 boulevards, 5 places achevés, 50 rues, 2 places en projet; à l'extérieur de la ville, 23 rues ouvertes dans la banlieue. Marseille, on peut le dire, a dépassé Lyon et peut-être même Paris.

Dans cette œuvre immense de démolition et de reconstruction, un point mérite surtout l'attention, c'est la rénovation de la vieille ville et les premiers travaux entrepris aux Catalans. Une fois les nouveaux ports créés, la route circulaire de 1844, qui contournait la montagne où s'entassaient les 45,000 habitans du vieux Marseille, devenait insuffisante comme voie de communication entre les ports et tous les autres quartiers de la ville. Pouvait-on traverser cette montagne? Fallait-il la jeter dans la mer tout entière ou en partie, faire de la colline une plaine, sans craindre le mistral, contre lequel elle protégeait et la ville et le port? Devait-on la percer par une ligne directe, en adoucir les pentes, en rendre l'accès facile non-seulement aux voitures venant des docks et des quais, mais aussi à celles venant de la place d'Aix et de la gare du chemin de fer? Ce dernier parti prévalut, et on lui doit la cité nouvelle, creusée, bâtie, presque achevée en trois années par la société dont M. Émile Pereire préside le conseil d'administration. C'est à la fin de 1860, à la suite d'une seconde visite de l'empereur, que l'ouverture de la rue Impériale fut décrétée. M. Gassend, directeur de la voirie municipale, en dressa le plan de manière à satisfaire à toutes les nécessités présentes et à venir. La vieille ville était construite sur une succession de mamelons dont la ligne de faîte prend naissance sur la place de l'Arc-de-Triomphe et plonge de l'est à l'ouest en formant deux versans plus ou moins inclinés, l'un vers l'ancien port, l'autre vers le boulevard des Dames. Pour répondre à cette disposition naturelle, comme pour ouvrir des communications du côté de la mer avec la cathédrale, et du côté de la ville avec l'arc de triomphe et la gare, il fallait déterminer au cœur même du massif un point central d'où l'on descendrait par une pente insensible vers le port, d'où l'on remonterait aisément vers le chemin de fer, et où s'ouvrirait l'amorce des voies nouvelles perpendiculaires à l'artère principale. Tel fut l'objet de la création d'une place pentagonale, déblayée à la hauteur de 12 mètres au-dessus de la mer, c'est-à-dire à un niveau tel qu'il permet de descendre et de monter par des rampes adoucies aux points extrêmes. Du milieu de ce pentagone, l'œil découvre d'un

côté la place des Docks et le quai Napoléon, les rues ouvertes vers l'Hôtel-Dieu et la cathédrale, de l'autre l'arc de triomphe, le cours Belzunce et la gare du chemin de fer. La rue Impériale seule est d'une longueur de 1,083 mètres et d'une largeur de 25. L'expropriation s'est étendue sur 100,000 mètres carrés. Il a fallu démolir 935 maisons et expulser 16,000 habitans. Le volume des déblais transportés, jetés à la mer, et qui sont devenus les terrains du Lazaret et d'Arenc, dépasse 1,500,000 mètres cubes. Sur quelques points, la tranchée atteignit la profondeur de 25 mètres. En résumé, plus de 100 millions ont été déjà dépensés pour exproprier, niveler et bâtir cette nouvelle ville. Il s'agissait non point en effet de percer une seule rue, mais d'en ouvrir d'autres parallèles ou perpendiculaires, de les garnir de maisons dont la hauteur atteint le plus souvent 30 mètres, et de tout terminer en trois campagnes. Le spectacle des chantiers ouverts dans la rue Impériale dépassait comme activité tout ce que nous avons vu en ce genre à Paris; ce qui prouvait l'urgence de l'entreprise, c'est le mouvement commercial, le transit quotidien poursuivi au milieu des transports de terres, de pierres, de matériaux de construction. Une telle hâte de prise de possession justifie ce qu'il faut appeler non pas la témérité, mais bien l'audace des promoteurs du travail. Jeter 100 millions dans des constructions nouvelles à côté de celles de la Joliette, dont les premiers essais restaient infructueux, construire tout d'un coup une cité propre à recevoir 100,000 habitans au nord d'une ville dont le mouvement d'expansion s'étendait depuis un demi-siècle vers le sud, repousser la mer, abaisser le sol, faire refluer la population en sens contraire, c'était une entreprise dont la hardiesse pouvait coûter bien des insomnies à ses auteurs, et dont aujourd'hui le succès presque assuré n'a pas encore désarmé les critiques. Quelles que soient les objections de détail que l'exécution ait soulevées, et sans entrer dans l'appréciation des avantages financiers réservés à la société elle-même, nous soutenons qu'au point de vue de l'intérêt local comme de l'intérêt général l'œuvre mérite une haute approbation. Elle se complétera à mesure que s'ouvriront les rues perpendiculaires à la rue Impériale, et la transformation des Catalans, de l'autre côté du vieux port, lui servira de corollaire. Sur ce point cependant tout progrès sera suspendu tant que le génie militaire n'aura pas sacrifié le fort Saint-Nicolas, traversé déjà par la route qui mène à la résidence impériale. Inutile au point de vue stratégique, ce fort s'oppose à l'assimilation complète avec la ville de tout un vaste territoire, à peine habité, hérissé de rochers, qui s'étend de la Corniche et de la colline de la Garde jusqu'à l'ancien canal au bord du vieux bassin.

Les terrains à bâtir sur cet emplacement, où déjà 150,000 mètres ont été aliénés à la condition d'être construits dans un délai de huit ans, suffiraient à rétablir du côté du sud de la ville l'équilibre détruit par le mouvement récemment opéré au nord. On pourrait aussi y conquérir ou reprendre à des services publics 160,000 mètres de terrain, dont 10,000 dans l'ancien bassin du carénage, 52,000 au fort Saint-Nicolas, 98,000 par le creusement d'un port; mais l'étendue est bien autrement considérable autour de la Joliette et de la rue Impériale. Les surfaces construites dépassent 74,000 mètres carrés, sur lesquels la compagnie immobilière, soit par elle-même, soit par des tiers acquéreurs, achève d'éleveri 419 maisons. Il reste encore à couvrir de bâtimens, dans undéla de huit ans, au quartier de la rue Impériale 11,000 mètres, à la Joliette 88,700, au lazaret 205,300, ce qui fait, avec les 150,000 mètres du quartier des Catalans destinés à la construction, 455,000 mètres, sur lesquels 2,000 maisons doivent être commencées immédiatement, et 1,000 de plus achevées en 1874. Si on ajoute à ces chiffres les 160,000 mètres à créer aux Catalans, sur lesquels 1,100 maisons seraient à l'aise, on aura en constructions déjà faites, commencées ou en projet, un total de 4,100 maisons édifiées en dix années, c'est-à-dire, en ne comptant que vingt habitans par maison, la création d'une ville d'environ 80,000 habitans sur deux emplacemens autrefois inutiles.

Cette gigantesque entreprise est-elle hors de proportion avec les nécessités du présent et celles de l'avenir? La population de Marseille, qui était de 87,000 habitans en 1764, et qui aujourd'hui atteint le chiffre de 300,000, comptait en 1764 1 étranger pour 29 Marseillais; elle en compte aujourd'hui 1 sur 2. Il n'est pas douteux que le percement de l'isthme de Suez ne détermine un mouvement d'étrangers plus considérable encore, et la proportion de 1 à 2 sera très certainement retournée avant vingt ans. Sans compter les progrès de la population indigène elle-même, en évaluant uniquement ceux de l'immigration étrangère, on doit porter au chiffre minimum de un demi-million d'habitans la population marseillaise avant un quart de siècle. Les travaux de reconstruction n'auront donc fait que marcher parallèlement avec l'accroissement annuel des habitans. Ils auront encore eu ce mérite, qui les justifie pour le présent, de remplacer par des maisons saines, élégantes même, les bouges où s'entassaient pêle-mêle les habitans des vieux quartiers, de substituer des rues larges et aérées à des ruelles insalubres ou à des rochers infertiles. La vieille ville était décimée par des maladies périodiques : de 1833 à 1865, le choléra l'a visitée huit fois. Aujourd'hui la santé publique

s'est améliorée, les fièvres paludéennes ont disparu, le choléra dans sa dernière apparition n'a plus porté, à beaucoup près, des coups aussi cruels; enfin la vie moyenne s'est élevée depuis le commencement du siècle de vingt-deux à vingt-six ans. De tels bienfaits doivent être un encouragement comme ils sont déjà une récompense. Que l'on poursuive donc les travaux à entreprendre pour perfectionner le système des égouts, purifier l'eau du canal, éclairer la ville, assurer les communications de quartier à quartier, répondre aux progrès du commerce, surtout si l'on peut le faire sans compromettre l'équilibre financier et en réservant des allocations suffisantes aux besoins intellectuels de cette ville, destinée à être de plus en plus la grande entrée maritime de la France.

IV. — BUDGETS, DETTE COMMUNALE.

L'entreprise du canal de la Durance marque le point de départ des vicissitudes que le budget de la ville de Marseille eut à subir. Au moment où ce grand travail fut résolu, la commune n'était grevée d'aucune dette; en 1840, le total des recettes ordinaires s'élevait à 3,013,562 fr. C'est avec ces faibles ressources que la municipalité ne craignit pas de s'engager dans une dépense qui, vingt ans après, dépassait 52 millions de francs. Aussi recourait-on dès la première heure à l'emprunt et à l'impôt tout ensemble. Une taxe additionnelle sur les farines et le pain, l'élévation d'un décime par franc sur les produits de l'octroi pendant dix ans étaient demandées aux contribuables, en même temps que le conseil municipal votait un premier emprunt de 10 millions. Pour cette même année 1840, plus de 5 millions de recettes extraordinaires venaient s'ajouter aux recettes ordinaires du budget. Notons en passant que, sur des dépenses ordinaires montant à 2,959,000 fr., celles de la bienfaisance proprement dite absorbaient 600,000 francs, celles de l'instruction publique près de 300,000 fr., tandis que les travaux publics, le service de la salubrité et de la voirie n'obtenaient ensemble que 542,000 francs. Dès 1840, les crédits ouverts pour le canal dépassaient 4,300,000 fr. Sept ans après, en 1847, à la veille de la révolution de février, les recettes ordinaires perçues s'élevaient à 4,354,000 f., et les recettes extraordinaires à 1,273,000 f. L'octroi, de 2,350,000 fr., avait atteint le chiffre de près de 3 millions.

Bien autres sont aujourd'hui les produits du budget de Marseille, puisque celui de 1865 se solde en recettes ordinaires par 10,473,601 fr., et en recettes extraordinaires par 10,457,812 fr., auxquels viendront encore s'ajouter les chapitres additionnels du budget supplémentaire. Dans l'exercice précédent, les recettes supplémentaires montaient à près de 10 millions. On voit sur

quels chiffres le pouvoir municipal à Marseille exerce son contrôle. La principale différence entre les recettes ordinaires de 1847 et celles du budget actuel vient de l'octroi, qui de moins de 3 millions s'est élevé à 7 millions 1/2. L'augmentation de la population, la surélévation des tarifs d'octroi, l'extension du périmètre de la ville, ont amené cet énorme accroissement. Le canal aussi commence à donner un revenu important, destiné à grandir encore : il ne produisait pas 100,000 fr. en 1847, en 1865 les redevances ont été de 850,000 fr. Quant aux recettes extraordinaires, voici qui justifie l'élévation d'une période sur l'autre : la taxe additionnelle sur les farines, maintenue depuis 1840, donne un produit double. De nouveaux centimes additionnels ont été imposés pour servir les intérêts des emprunts; enfin la ville, mise en possession des terrains pris sur la mer par l'établissement des nouveaux ports, comptait en 1865 parmi ses ressources extraordinaires 2 millions provenant de la vente des terrains rue Impériale, et 4,600,000 fr. reçus pour solde des terrains de la Joliette, du lazaret et d'Arenc. Il faut remarquer cependant que ces ressources ne se renouvelleront pas, tandis que les dépenses extraordinaires auxquelles elles s'appliquent ne sont pas parvenues à leur terme. De 1840 à 1865, le budget des dépenses ordinaires ne trahit pas la même progression que celui des recettes. De 3,436,000 fr., chiffre prévu pour l'exercice de 1848, les dépenses ordinaires ont été portées au budget de 1865 à la somme de 5,875,000 fr. La première section de ces dépenses, celle des frais d'administration proprement dite, a monté de 1,421,000 francs à 2,058,000 fr. La ville s'est agrandie, et les frais de perception de l'octroi ont dû croître avec le produit brut. La deuxième section,— entretien des bâtimens, voirie, salubrité, — varie de 835,000 fr. à 1,771,000 fr. La quatrième, — dépenses de bienfaisance, — ne progresse que de 610,000 fr. à 833,000 fr. La cinquième, — instruction publique, beaux-arts, — n'accuse pas une différence plus sensible, 412,000 fr. en 1865 contre 353,000 fr. en 1847, alors que Marseille avait 100,000 habitans de moins. Cette comparaison provoquerait des réflexions assez tristes, s'il ne fallait aux chiffres des dépenses ordinaires ajouter tous les sacrifices extraordinaires faits pour la construction des églises, des hôpitaux, etc. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer la modique allocation accordée à l'instruction. — Paris donne d'autres exemples : de 1852 à 1866, le budget spécial de l'instruction primaire s'est élevé de 1,661,000 fr. à 7,373,000 fr. Encore faut-il dire qu'à Marseille les mœurs restent bien en arrière des institutions, et que le pouvoir municipal montre plus de munificence pour l'instruction que les exigences des habitans n'en réclament.

La progression des dépenses extraordinaires semble plus rapide :

de 3,636,000 fr. pour 1847, elles atteignent dans le budget de 1865 le total imposant de 14,816,001 fr. — Déjà en 1848 les intérêts et le remboursement de la dette principale figuraient dans les dépenses extraordinaires pour 1,242,000 fr., le canal pour 1,200,000 francs, et la construction d'un nouvel abattoir pour 300,000 fr. En 1865, les intérêts de la dette absorbent 4,470,000 fr., les remboursemens 7,352,000 francs, et les grands travaux publics 2,900,000 fr. — La dette, on le voit, a fait des pas énormes : nulle avant l'entreprise du canal, la dette fondée dépasse déjà en 1865 90 millions en capital, et nécessite chaque année l'ouverture de crédits spéciaux pour le service des intérêts et de l'amortissement, qui, par une disposition regrettable dans le budget de Marseille comme dans tous ceux des villes où elle est de mise, figurent au chapitre des dépenses extraordinaires. N'est-ce pas de ce classement anormal que naissent toutes les erreurs sur le véritable excédant des ressources ordinaires ?

La dette fondée de la ville de Marseille se compose du premier emprunt de 10 millions pour le canal de la Durance (loi du 7 avril 1839), d'un second de 7 millions applicable au même objet (loi du 3 avril 1844), et d'un troisième de 13,500,000 francs (loi du 10 juin 1854) pour le remaniement des emprunts précédens et le prolongement des termes de remboursement. Dans cette même année 1854, la ville emprunta encore 1,500,000 fr. pour concourir à la conquête de terrains sur la mer à la Joliette, etc., et 1 million pour l'acquisition du terrain du palais impérial. Enfin en 1859 un nouvel emprunt de 9 millions 1/2 fut contracté pour l'élargissement de la rue de Noailles. Tout cet ensemble de 42 millions 1/2, sur lesquels 23,200,000 francs restaient dus à la fin de 1865, constitue ce qu'on appelle l'ancienne dette, et donne lieu à des paiemens d'intérêts et à des remboursemens variables d'année en année : elle prendra fin en 1880.

Une nouvelle dette a été contractée en vertu des lois du 10 juin 1861, 10 mai 1863 et 26 mai 1864. La première de ces lois a autorisé l'émission d'un emprunt de 54 millions destinés à réaliser les grands projets de M. Honorat. L'achèvement des travaux, d'autres entreprises qui en étaient la conséquence et le complément, nécessitèrent un second emprunt de 14,250,000 fr., objet de la loi de 1863; celle de 1864 permit d'emprunter 9 millions pour couvrir les frais des emprunts précédens, ainsi que des excédans de dépenses. La ville de Marseille n'a encore épuisé les ressources créées par les trois lois précitées que jusqu'à concurrence de 68,153,790 fr.

La dette nouvelle est remboursable en cinquante ans au moyen d'annuités qui comprennent l'intérêt et l'amortissement; elle exige une allocation fixe de 3,826,596 fr. Enfin, aux 23 millions de la

dette ancienne et aux 68 de la nouvelle il faut ajouter toutes les obligations que la ville contracte chaque année soit avec des particuliers pour des acquisitions d'immeubles et des travaux de voirie, soit avec l'état et le département pour l'achèvement de monumens publics. L'ensemble du passif au 30 septembre 1865 s'élevait à 103,470,000 francs. Le dernier rapport du maire de Marseille lui oppose, il est vrai, un actif de 33 millions, et fait observer que l'émission du dernier emprunt de 9 millions n'a pas encore eu lieu. Toutefois il faut remarquer que l'actif comprend une demande litigieuse adressée par la ville à l'état pour de prétendues avances faites dans l'opération du lazaret, tandis que dans le passif ne figurent pas 5 millions destinés par une des lois d'emprunt à l'exécution de divers travaux, notamment de la rue de l'Impératrice. Pour rester dans le vrai, il faut se placer en face d'une dette de 100 millions, et se préoccuper des moyens annuels d'y faire face. La question de l'excédant des ressources ordinaires prend donc ici une très grande importance, et le classement du service de la dette dans le budget extraordinaire est un expédient de comptabilité peu sérieux. Quand les dettes sont émises à un aussi long terme que celles du Crédit foncier par exemple, ce n'est qu'après y avoir pourvu qu'on peut se targuer d'avoir sur les recettes ordinaires un solde disponible, et c'est par ces recettes elles-mêmes qu'il faut couvrir les annuités. Quant aux grands travaux publics, on peut jusqu'à un certain point les qualifier d'extraordinaires et y faire face, à défaut d'excédant de recettes ordinaires, par des recettes extraordinaires proprement dites. Il ne faut pas oublier cependant que les travaux appellent les travaux; Marseille d'ailleurs n'est pas une ville faite, mais une ville en voie de progrès, de développement continu et prochain. Comme tout être qui grandit, elle exige de larges satisfactions dans le présent, mais elle doit aussi ménager ses forces pour l'avenir. A cet égard, les chiffres donnés par le rapport de M. Bernex, maire de Marseille, et que nous avons déjà cités, dévoilent un optimisme excessif. Il suppose qu'après l'achèvement des travaux aujourd'hui en cours d'exécution la dette de Marseille se trouvera réduite aux 77 millions de la nouvelle dette, et que l'actif suffira pour éteindre l'ancienne. Nous avons dit pourquoi nous ne partagions pas cet avis; mais n'y aura-t-il plus de travaux à poursuivre? n'en existe-t-il pas aujourd'hui d'urgens, tels que l'épuration des eaux, l'achèvement des égouts, le nivellement des rues montueuses? Après ces dépenses, et en supposant, comme l'honorable M. Bernex, que les travaux prévus ou commencés n'amènent plus de mécomptes, des dépenses d'un autre ordre n'exigent-elles pas des efforts de plus en plus soutenus? Il y a dix ans, Marseille comptait 26 écoles communales de garçons, 18 de filles, 5 salles

d'asile et 4 cours d'adultes fréquentés par 10,680 élèves. Elle possède aujourd'hui 51 écoles de garçons, 33 de filles, et 7 salles d'asile ouvertes à 14,688 enfans. C'est un progrès sans doute : répond-il suffisamment à l'importance de la cité? Enfin une des préoccupations les plus vives, une des passions, on peut le dire, de cette population enthousiaste, est la reconstruction de l'hôtel de ville, aujourd'hui exigu et insuffisant. Comment aborder toutes ces entreprises avec une dette déjà lourde, et après avoir, à ce qu'il semble, épuisé les ressources de toute nature?

Marseille en effet n'a pas eu seulement recours à l'emprunt. On a, de 1837 à 1848, frappé d'un décime par franc tous les produits de l'octroi et établi une taxe additionnelle sur les farines. Non-seulement ces taxes, qui devaient être de courte durée, subsistent encore, tant il est difficile de se priver d'un impôt dès qu'il existe, mais elles ont été singulièrement aggravées. D'abord le périmètre de l'octroi a été reculé : de 1820 à 1851, ces limites avaient été changées quatre fois; on dut ajouter en 1859 une grande partie de la banlieue à la ville, du côté de l'extension des nouveaux ports. C'est un demi-million de recettes de plus dans le présent : pour l'avenir, les produits de l'octroi seront énormes, toute une nouvelle cité se fonde dans la zone annexée. De plus, au décime de 1838 on ajouta un second décime en 1856 dans l'application du nouveau tarif d'octroi, et tous deux se confondirent dans le principal du produit. Enfin à une première surtaxe sur les vins il fallut en 1863 en ajouter une autre de 2 fr. 60 cent. par hectolitre. La taxe d'entrée des vins à Marseille est, pour la ville seule, de 5 francs par hectolitre : c'est peu, si on compare Marseille à Paris; mais à Paris les habitans ne supportent aucun centime additionnel, tandis que Marseille, après avoir été frappé de 5 centimes extraordinaires, vient encore, par suite de l'emprunt de 1864, d'être imposé de 7 centimes 1/2, ce qui, pour dix-sept ans encore, fait une surcharge de 12 centimes 1/2 additionnels.

La nomenclature de tous les sacrifices faits pour les embellissemens de notre grand port de la Méditerranée ne serait pas complète, si l'on ne mentionnait les subventions qu'il a reçues de l'état et le concours apporté par les grandes compagnies financières. L'état a largement payé sa dette : sous le régime précédent, les lois de 1837, 1839, 1844, attestent sa munificence; depuis 1852, dans chacune des entreprises d'une haute utilité, le gouvernement est généreusement intervenu. Depuis la décision prise pour la construction d'une cathédrale après la première visite de l'empereur jusqu'à l'ouverture de la rue Impériale, il n'est resté étranger à l'ouverture d'aucune voie importante, à la création d'aucun monument public. Quant aux sociétés financières, on a vu la compagnie des docks

créer les bassins du Lazaret, d'Arenc, ceux de radoub et de carénage, et la société immobilière fonder toute une ville qui s'achève en ce moment.

Voilà sans doute de grands efforts et des dépenses excessives; sont-elles proportionnées à l'importance des résultats obtenus? Quand on se demande à quelles sources on pourrait puiser encore, s'il était nécessaire, pour achever l'œuvre commencée, quand on admire la rapidité d'exécution des travaux, cette rapidité même qui tient du prodige ne soulève-t-elle pas une question redoutable? Était-elle nécessaire? A-t-elle été avantageuse? Fallait-il procéder aussi vite à la transformation de Marseille, alors que sur tant de points, à Paris, à Lyon, dont nous avons décrit les travaux immenses (1), une œuvre semblable était poursuivie, et que la situation financière, économique et sociale même du pays tout entier pouvait en être si gravement éprouvée?

Pour apprécier justement le système d'exécution si prompte des travaux de Marseille, il faut se rendre un compte exact des besoins qu'ils ont satisfaits, de même que, pour leur assigner un rang d'opportunité plus ou moins grande avec les entreprises dont Paris et Lyon ont été le théâtre, on doit comparer les systèmes et les nécessités de Paris et de Lyon. Nous mettrons avant tout Lyon hors de pair. Pour imprimer à cette ville, grand atelier où l'art touche de si près à l'industrie, un caractère satisfaisant, la difficulté était-elle moindre? Les projets furent-ils plus judicieux et plus modestes, le plan primitif tracé avec plus de sûreté? Toujours est-il que nous tenons l'œuvre pour complète et parfaite. Dans l'exécution, nous l'avons déjà dit ici même, on se montra soucieux du respect des traditions, respectueux pour les droits acquis, généreux pour les intérêts populaires. Comme cité industrielle et commerciale, par la facilité des communications, l'aspect large et régulier, la salubrité du site, Lyon est un modèle. En même temps la ville a conservé la trace de son antique origine, réparé et embelli les vestiges du passé. Elle a un grand air, une physionomie sévère, et nulle part le travail industriel ne s'y exerce dans de meilleures conditions physiques et intellectuelles à la fois. A Paris, les prétentions ont été plus vastes, les résultats laissent plus de doutes. En s'arrêtant à la partie matérielle de la gestion administrative, on peut distinguer deux points de vue, presque deux périodes. Tant que le pouvoir a voulu seulement assainir Paris, l'améliorer sous le rapport des communications, de la viabilité, de la sécurité, l'embellir même dans une certaine mesure, et tel était l'objet des lois de 1850, 1855, 1857 et 1858, il n'y a qu'à louer dans les efforts

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre 1863 et 15 mai 1865.

tentés et les résultats obtenus. Le plan dressé *à priori* de ces opérations, quel qu'en soit l'auteur, mérite la plus entière approbation; mais ce plan primitif, qui a déjà coûté à la ville plus de 650 millions et à l'état 77, fut singulièrement dépassé. Sous prétexte de viser au grand, on tomba dans l'excessif, et cette pensée s'est surtout révélée dans la loi de 1859 sur l'extension des limites de Paris. Cette mesure, sur laquelle nous nous sommes expliqué dans la *Revue*, inutile au point de vue politique, dangereuse socialement parlant, est surtout mauvaise dans ses résultats financiers. Il y a trois ans, nous faisions nos réserves sur les dépenses qui en résulteraient pour la ville. Elles étaient évaluées alors à 150 millions, c'est du double qu'il est question maintenant, et sait-on où l'on s'arrêtera? L'administration en outre, après s'être préoccupée de l'utilité, glisse de plus en plus sur la pente du luxe. A force de vouloir réparer, on refait tout, et il en est d'une vieille ville comme d'un vêtement où chaque morceau neuf rapporté en commande inévitablement un autre. Cette restauration vraiment bonne pour quelques quartiers de Paris, pour la Cité par exemple et les arrondissemens du centre, était-il nécessaire de l'entreprendre partout à la fois et de transformer aussi la Villette, Belleville, Vaugirard et Charenton? Il faut toutefois reconnaître que la prospérité financière de la capitale a singulièrement favorisé ce prodigieux développement de travaux : de 1860 à 1864, l'élévation moyenne du revenu ordinaire a été de 5,750,000 francs par an. Le total est aujourd'hui de 134 millions, — avec une population de 1,700,000 habitans, — et par conséquent bien supérieur à celui de Marseille qui pour 300,000 habitans n'atteint pas 10 millions 1/2. Le chiffre de la dette présente aussi une différence à l'avantage de Paris. Même après le dernier emprunt de 250 millions en 1865, l'ensemble ne dépasse guère 500 millions, et Marseille a un passif de plus de 100 millions. Pour que la parité fût égale entre les dettes et les ressources ordinaires de ces deux villes, il faudrait que le revenu de Paris restât inférieur à 78 millions. Il est vrai que dans le chiffre du passif de la capitale ne sont comprises ni les sommes qui pourraient rester dues après une liquidation de la caisse des travaux, ni les indemnités courantes pour expropriations, ni surtout les annuités à plus ou moins long terme consenties aux entrepreneurs des grands percemens nouveaux. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les conséquences financières qui donnent surtout matière à réflexion dans le système suivi pour la transformation de Paris : c'est l'absence de responsabilité et de contrôle, la précipitation inutile, la rapidité de la pente sur laquelle on se laisse entraîner, l'affectation enfin à des dépenses improductives d'une richesse dont il n'était pas impossible de faire un meilleur emploi.

Les travaux de Marseille procèdent, il faut le dire, d'une pensée différente. L'urgence les a commandés, et justifie à la fois la rapidité de l'exécution et le haut prix qu'ils ont coûté. Il s'agissait en effet pour Marseille non pas d'être mieux, mais bien d'être ou de n'être pas. La question des eaux, cet élément indispensable de toute existence collective, présentait plus de gravité qu'à Paris : on l'y traita avec la même ampleur. La question des ports s'imposait d'une façon irrésistible. Les ports commencés, pouvait-on laisser inutile cet instrument de progrès indéfini? Au nord et au sud, des montagnes trop élevées fermaient l'accès de la mer. Il fallait à tout prix renverser ces barrières et le faire tout d'un coup, sans attendre le lent accroissement des ressources municipales, aller le plus vite possible au-devant de ces flots de la Méditerranée portant des navires que Gênes, Livourne, Barcelone, appelaient avec tant d'autres villes de tous leurs vœux.

Chacun à Marseille avait le sentiment de l'urgence de l'œuvre à entreprendre, et grâce à cette communauté d'efforts et de pensées sept ans ont suffi pour faire d'une ville trop étroite pour 100,000 âmes une large et saine résidence pour 500,000. Aussi l'antique colonie phocéenne attend-elle avec confiance la fortune qui lui viendra de l'Orient. Une fois de plus la *furia francese* aura été justifiée, et l'on ne regrettera point d'avoir prodigué sans marchander les ressources de tout genre à la création d'une nouvelle reine des mers.

A un autre point de vue que celui de l'urgence des travaux, Marseille soutient avantageusement la comparaison avec Paris et avec Lyon. C'est l'adhésion libre des volontés locales qui y a résolu et exécuté l'œuvre de rénovation. L'opinion publique à Paris et à Lyon a sans aucun doute encouragé dans une forte mesure l'initiative gouvernementale : Marseille, plus favorisé, a conservé une véritable représentation communale, un conseil municipal procédant du suffrage universel, dont les propositions ou l'adhésion ont plus régulièrement exprimé les vœux des habitans. Que l'administration préfectorale ait exercé une influence plus ou moins directe sur les élections, que la politique soit intervenue dans le choix des maires et des adjoints, que l'activité ou l'abstention des partis ait laissé parvenir au conseil les élus d'une majorité sincère ou non, peu importe : ces détails de la vie quotidienne disparaissent, vus à distance. Il n'en reste pas moins un exercice régulier et sérieux du suffrage des citoyens, une participation libre à la gestion des intérêts communaux. C'est un vrai pouvoir municipal qui a poursuivi si énergiquement une grande tâche et qui a concouru avec le représentant du gouvernement, plusieurs fois inspiré de vues libérales et conciliantes, à un ensemble de mesures dont la timidité n'est

certes pas le défaut. Qu'on oppose cet exemple à ceux qui accusent les municipalités élues de manquer d'initiative et de magnificence, et qu'on y trouve une espérance pour obtenir l'affranchissement communal de Paris et de Lyon!

Longtemps favorisé par des avantages exceptionnels, le chef-lieu des Bouches-du-Rhône a gardé de la restauration un souvenir reconnaissant. Les sentimens religieux y fortifient les préférences légitimistes. La bourgeoisie, les ouvriers eux-mêmes se partagent en *royalistes* et en *libéraux*. Des sociétés de bienfaisance, des cercles nombreux entretiennent les vieux souvenirs dans des cœurs facilement émus et des esprits prompts à l'enthousiasme. La plus curieuse de ces associations a été fondée rue des Missions-de-France par le père Tessier, de la compagnie de Jésus. Elle réunit dans un local dont la décoration rappelle les confréries italiennes un grand nombre d'ouvriers. On ne compte dans la ville pas moins de 44 cercles autorisés, en dehors des sociétés de secours mutuels et de toute sorte de réunions constituées pour des motifs divers, — parmi lesquelles, à côté de la société des sauveteurs, des sociétés pour le placement des servantes, pour les logemens d'ouvriers, figure une société de *spirites*. Le plus grand besoin en effet de ces hommes à l'œil vif, à la parole ardente, au geste rapide, est de se réunir, de s'épancher, de même que pour les femmes, même les plus pauvres, le premier soin est de livrer à une coiffeuse leurs cheveux abondans, dont l'arrangement étudié contraste souvent avec les vêtemens les plus misérables. Dans un pareil milieu, l'esprit de conciliation est non-seulement utile, mais nécessaire, et la jalousie de l'indépendance locale y a laissé, même depuis les rigueurs de Louis XIV, une tradition qui ne permettrait pas le retrait des libertés municipales. Il faut s'en féliciter; il faut constater, et c'est en quoi l'étude de Marseille nous a semblé surtout profitable, tout ce que le culte de l'indépendance locale, de même que le sentiment de la dignité personnelle, apporte de force à ceux qui savent l'appeler à leur aide dans les entreprises difficiles. Si Marseille, dans un temps aussi court, a dépassé par l'importance des résultats et l'énormité des sacrifices ce qui s'est fait à Paris même, c'est que ces sacrifices ont été volontaires. Quoi qu'il en soit de certains dissentimens passagers, l'opinion publique est satisfaite de l'œuvre accomplie, la population s'en montre reconnaissante et fière, et malgré une gêne momentanée elle saura, nous n'en doutons pas, la poursuivre, et répondre par de nouveaux efforts aux exigences pressantes de l'avenir.

BAILLEUX DE MARISY.

LE

GRAND ŒUVRE

ENTRETIENS SOUS UN CHATAIGNIER

SECONDE PARTIE (1).

..... septembre.

VII.

Et d'abord, me dit M. de Lussy, convenons de nos faits. Vous allez me promettre que, pour savoir si le monde est en progrès, vous ne compterez pas sur vos doigts le nombre d'hectolitres de blé que produit bon an, mal an, un hectare. Vous ne me direz pas non plus que la durée moyenne de la vie humaine s'est accrue de tant d'années depuis 89, et vous n'apporterez ici, comme pièces du procès, ni le registre des naissances ni le tableau des importations et des exportations. Surtout vous vous garderez de répéter certaines phrases qui sont les ponts-neufs de la politique libérale. Mon cher ami, j'aimerais mieux entendre un méchant air d'opéra écorché par un orgue de Barbarie. Ainsi vous ne me parlerez pas des miracles accomplis par la vapeur et par l'électricité, ni de ces chevaux en fer forgé qui consomment de la houille au lieu d'avoine; vous n'appellerez pas les railways le véhicule de la pensée humaine. Vous

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

avez plus voyagé que moi; avez-vous vu souvent des idées avançant la tête à la portière d'un wagon?

— Qui s'est jamais avisé, lui dis-je, de mettre les métaphores au pied du mur?

— Soit! reprit-il; mais laissons cela et supposons, je vous prie, une société où tout le monde serait bien logé, bien nourri, bien vêtu, bien chaussé et bien vacciné. Voyez si je fais la partie belle au XIXe siècle! Je veux supposer encore que tous ces gens bien nourris savent lire, écrire, surtout chiffrer; ils font des affaires, ils en font beaucoup et d'excellentes; l'aisance est générale; plus de terres en friche, plus de trésors enfouis; l'or circule partout, partout des usines, des fabriques, des banques, des bureaux de télégraphes et des restaurans. Avec cela, nos civilisés sont tous électeurs, et je leur octroie toutes les libertés de 89. Eh bien! si, épaissis par les affaires, ils ne peuvent goûter les plaisirs nobles et délicats; si, hors l'ivresse des jeux de bourse et les émotions du scrutin secret, tout les laisse insensibles; si, vivant chacun pour soi, ils sont devenus incapables de sentimens généreux et d'idées générales, ne conviendrez-vous pas que ces civilisés ne sont ni heureux ni sages, et que leur prétendue civilisation est une barbarie? De quoi leur sert la liberté d'écrire, s'ils n'ont que des sottises à coucher sur le papier? De quel profit réel leur est le télégraphe, s'il ne transmet d'un bout du monde à l'autre que les secrets du roi Midas? Et le bel avantage qu'ils tireront des miracles de la vapeur, s'ils n'usent des chemins de fer que pour faire changer de climat à leur ennui!... Tant vaut l'homme, tant vaut la civilisation. Sommes-nous d'accord sur ce point?

— J'aurais plus d'une chicane à vous faire, lui dis-je; mais je veux être accommodant et vous accorde tout ce qu'il vous plaira.

— Oh! vous faites le généreux! reprit-il; je veux l'être plus que vous. Et puisque vous me faites grâce des miracles de la vapeur, à mon tour je renonce à mettre en ligne de compte les petits ridicules et les gros travers du temps présent. Donnant, donnant. Pour vous être agréable, je ne dirai mot ni de la morgue et du faste de nos modernes Jourdains, ni des épaisseurs de notre sottise bourgeoise, ni des tripotages de nos gens de bourse, ni des extravagances de la mode, ni de l'argot, ni des chanteuses de cafés, ni des flonflons en vogue, ni de la petite presse, ni de l'art qui ne sait plus à quel saint se vouer, ni de nos petites fatuités littéraires qui font la roue, ni de nos petits romans et de nos petits vaudevilles et de toute notre littérature emphatique et maniérée, dont le plus beau titre de gloire est d'avoir inventé le mysticisme de la sensation et le phébus de la gaudriole!...

— Holà! interrompis-je. Voltaire disait que les meilleurs estomacs ne sont pas ceux qui rebutent tous les alimens. Savez-vous que Guy Patin appelait son temps la lie de tous les siècles? Le siècle de Racine, de Molière! Laissons à la postérité le soin de juger nos tableaux et nos vaudevilles.

— Je crains bien, reprit-il, qu'elle n'ait pas le loisir de s'en occuper.

Je ne sais ce que j'allais lui répondre, quand nous fûmes interrompus par l'arrivée de M. Adams. Il parut contrarié de trouver la place prise et son confesseur occupé.

— Mettez-vous là, mon cher monsieur Adams, lui dis-je, sur ce siége de vert gazon. Si vous vous ennuyez, vous en serez quitte pour admirer le paysage. Je suis bien trompé ou vous avez toujours aimé la vue du lac.

Cette réflexion lui fit faire la grimace. Il ne laissa pas de s'asseoir et s'enquit de quoi il était question. Quand je l'eus mis au fait :

— En vérité, jeunes gens, dit-il, vous avez du temps à perdre. M. de Lussy se fait fort de démontrer qu'au moyen âge il y avait plus de bonheur qu'aujourd'hui, — voilà le premier point de son sermon, — et plus de vertu, voilà le second. La vérité est qu'il y eut de tout temps dans le monde le même nombre d'imbéciles et de coquins. La vérité est aussi que les dissertations sur le bonheur ressemblent, comme on l'a dit, aux affiches pour les objets perdus. Le bonheur, c'est Otahiti avant les missionnaires : un beau ciel, l'arbre à pain, point de maladies et point de préjugés. O mes amis, qui nous délivrera des préjugés? Je frémis quand je songe à la somme énorme de bonheur qu'ils ont dérobée à notre pauvre humanité. Et à cet égard tous les siècles se valent. Au moyen âge, un ascétisme de moines; aujourd'hui, une pédanterie de bourgeois... Après cela j'ai toujours aimé les combats de coqs. Discourez, échauffez-vous, tâchez de vous disputer; je compterai les coups et marquerai les points.

Cela dit, il alluma un cigare, s'adossa contre le tronc du châtaignier et ferma les yeux.

Cette déclaration de principes avait effarouché M. de Lussy. Le limaçon rentra dans sa coquille. Je dus le harceler de questions pour le remettre en haleine. — Voyons, lui disais-je, si le bonheur n'est pas Otahiti, où donc le mettez-vous?

— Où je le mets? me répondit-il enfin. Dans une certaine alternative de repos et de mouvement; assez de mouvement pour vivre, assez de repos pour se regarder vivre. Si l'on vous disait que des habitudes et des aventures, voilà, selon les cas, ce qui fait le bonheur, vous contenteriez-vous de cette définition?

— Assurément, lui dis-je. Mon principe est d'être coulant sur l'article des définitions : elles sont ce qu'elles peuvent; mais à ce compte je ne vois pas trop ce qui nous manque, car en fait d'habitudes...

— Des habitudes! s'écria-t-il. Qui a des habitudes aujourd'hui?

— Mais M. Adams, moi, tout le monde.

— Des habitudes d'un jour, tout au plus; mais des habitudes d'un siècle, de deux siècles, ce sont celles-là qui font le bonheur.

— Pensez-vous que, si je me coiffais en ailes de pigeon comme mon grand-père, j'en serais plus heureux, et que si, comme lui, je portais des culottes courtes et des bas de soie, j'en aurais la jambe mieux faite?

— Je ne sais; mais si, habitant la maison qu'il habita, vous y faisiez les mêmes choses qu'il a faites, de sorte que sa vie parût se prolonger dans la vôtre, j'estime que, riche de souvenirs et d'expérience, vous auriez pour ainsi dire une aisance, une sûreté de mouvemens qui vous rendrait tout facile, et partant vous jouiriez d'un genre de calme que vous ne connaîtrez jamais... Aujourd'hui chacun s'en va cherchant son chemin; nos jouvenceaux se croient chargés d'inventer la vie, comme si personne n'avait vécu avant eux. Adieu les habitudes héréditaires, les traditions, les longs souvenirs! On dirait une génération d'enfans trouvés.

— Il a raison, dit M. Adams en rouvrant les yeux. Les vieillards ne nous servent plus de rien, et vous verrez qu'avant cinquante ans d'ici le parlement d'Angleterre abolira la vieillesse... Mais à propos, jeune homme, vous qui tancez si vertement les écarts de nos jouvenceaux, peut-on savoir quel âge vous avez?

— Je suis né au xve siècle, lui répondit Armand, du temps d'Amédée VIII, premier duc de Savoie. Je le suivis à Ripaille, quand il y prit l'habit d'ermite. Il m'en souvient comme d'hier.

— Sérieusement, lui dis-je, le mal n'est pas si grand que vous croyez. A défaut des longs souvenirs, nous avons les longues espérances, et ce que nous perdons dans le passé nous le regagnons dans l'avenir. Nous tâtonnons, nous cherchons, nous inventons...

— Quelles inventions! dit-il. Des songes de fiévreux, car nous avons tous la fièvre.

Et il ajouta : — Savez-vous ce qu'a fait votre belle révolution française? Je m'en vais vous le dire. Pendant des siècles, l'homme avait appartenu à la terre; on appelait cela être attaché à la glèbe. Voyez un peu le beau malheur! Cet esclavage, je vous jure, était doux, il fixait la vie et les pensées; mais en 89 l'homme se révolta contre la terre : dans un accès de fureur sauvage, il maudit sa mère et sa nourrice et commença par lui ôter l'honneur, par la

dépouiller de toutes ses dignités. Plus de fiefs, plus de censives, plus d'héritages nobles. On fit de la terre une roturière. Ce n'était pas assez, on la divisa, on la morcela, on la dépeça, et surtout on la mobilisa; on abolit les substitutions, le retrait lignager, on favorisa les reventes... Votre grand Mirabeau avait daigné reconnaître qu'on ne peut faire circuler en nature des arpens de terre. Quelques-uns de ses collègues ne désespéraient pas de résoudre cette petite difficulté; esprits plus avancés, ils auraient voulu qu'on pût transférer la propriété d'un champ de blé comme un billet, par voie d'endossement. Si chaque matin tous les champs avaient changé de maîtres, la honte de dix siècles eût été vengée. Beau problème! Ils y rêvèrent jusque sous le couteau de la guillotine.

Et comme toutes les erreurs se tiennent par la main, de même qu'elle mobilisait la terre, la révolution eut à cœur de mobiliser la vie. Plus d'attaches, plus de barrières, plus de classes. Elle voulut que personne ne fût à poste fixe dans ce monde... Allez, que chacun rompe son licou! Si haut qu'il prenne sa visée, chacun peut arriver à tout... Pierre, crois-moi, que d'autres tiennent, s'il leur plaît, les cornes de ta charrue! ne sens-tu pas que les mains calleuses de ton père y ont laissé un peu de leur chaleur? Comme le bonhomme, veux-tu végéter au village? Du courage, mon ami, du génie et des mains blanches... le monde t'appartient. Maréchal de France, sénateur ou ministre, tu n'as que l'embarras du choix, libre à toi d'être ce qu'il te plaira!... Et Pierre se met en chemin : le voilà jouant des jambes et des coudes jusqu'à ce que de lassitude il roule au fond d'un fossé où il rend l'âme en rêvant à la fumée de sa chaumière... Un médecin me disait que la révolution a multiplié singulièrement les maladies nerveuses. Qui s'en étonnerait? Nous naissons tous dans un carrefour, sentier à droite, sentier à gauche, des sentiers partout, s'en allant tous à perte de vue. Lequel choisir? C'est embarrassant. Et malheur à qui se trompe! Il ne s'en pourra prendre qu'à lui-même. Aujourd'hui chacun répond de soi... Heureux temps que ces âges d'ignorance et de ténèbres où les petits étaient dispensés de se faire leur destinée! Ils la recevaient toute faite des mains de leurs aïeux, et le temps qu'on ne perdait pas à rêver la vie, on l'employait à en jouir. C'est un être heureux, croyez-moi, que l'homme assis dont l'esprit court, et ce n'est pas à lui, c'est à nous que s'applique le mot du poète : *propter vitam vivendi perdere causas!*

— A vous entendre, lui dis-je, on nous prendrait pour des nomades. Il semble que nous passions notre vie sur les grands chemins, et que chaque matin repliant notre tente...

— Eh oui! c'est bien cela... Combien est-il d'hommes aujour-

d'hui qui meurent où ils sont nés? Et pensez-y, c'est pour cela que l'architecture est tombée dans une honteuse décadence. La banalité la tue. On se plaint qu'elle ne dise plus rien aux yeux; qu'aurait-elle à dire?... Les boulevards de votre moderne Paris!... ma foi! les admire qui voudra! Qui en a vu un les a tous vus, et dans chacun d'eux bien habile qui distinguerait une maison d'une autre. Ces grandes casernes me font horreur. Partout les mêmes balcons, les mêmes moulures, les mêmes consoles; c'est du cartonnage en pierre. Certes ces maisons sans figure sont bien ce qu'elles doivent être. La spéculation les a bâties, et elles sont à louer. Un quidam viendra, s'y installera pour un jour; puis, trouvant mieux, s'en ira, et d'autres viendront, qui s'en iront aussi... O antique amitié de l'homme et de son logis, qu'êtes-vous devenue?... Je ne sais, mon ami, s'il vous est arrivé comme à moi; mais lorsque, errant dans les vieux quartiers du Paris que j'aime et qui s'en va, j'apercevais quelque antique façade datant de la renaissance ou de plus loin, il me semblait que cette façade c'était quelqu'un. Eh vraiment oui, c'est quelqu'un. Ces pierres ont un visage et elles parlent. C'est que l'homme qui bâtit cette maison, la bâtit pour lui et pour les siens, et il y mit sa marque, que les siècles n'ont pu effacer.

Non, messieurs, il n'y a plus d'habitudes aujourd'hui, et il n'y a plus de maisons. Dans ce grand va-et-vient que nous prenons pour de la vie — c'est ainsi que des feuilles mortes s'imaginent vivre parce qu'elles tournoient à tous les vents — dans ce grand tourbillon, vous dis-je, qui peut se vanter d'avoir un chez-soi? Mais ils étaient chez eux ces hommes d'autrefois qui naissaient, qui mouraient où leurs pères étaient nés et morts. Dans ces antiques logis, l'âme des aïeux était partout : on la respirait dans l'air; les choses mêmes semblaient se souvenir et converser avec le passé... O mon cher gîte à lièvre! mes tourelles en ruine! mes plafonds décrépits et mes planchers effondrés! O portraits de mes aïeux, fauteuil boiteux où ma grand'mère s'est éteinte en souriant, et toi surtout, mon cher tilleul plus de trois fois centenaire!... Comme lui, ma vie s'est enracinée dans le sol un peu dur qu'ont cultivé mes pères; elle en tire toute sa séve. Que n'a-t-il pas vu ce vieil arbre? Les oiseaux qui hantent son feuillage tiennent de lui les histoires qu'ils me content. Dans sa jeunesse, un duc de Savoie s'assit à son ombre naissante... Vous souriez, je crois, monsieur Adams?

— Je ne souris jamais, répliqua le baronnet; mais calmez-vou jeune homme, on ne veut point faire de mal à votre tilleul.

— Il n'a plus longtemps à vivre, reprit-il. J'ai décidé que nous mourrions le même jour; je ne me consolerais pas s'il devait un jour donner de l'ombre au quidam qui achètera Lussy.

— Franchement, dit M. Adams, je ne partage pas votre sentiment sur le prix des souvenirs. Dans une maison, les souvenirs sont très gênans; ils tiennent de la place et on ne sait où se mettre. Je n'ai jamais aimé les vieilleries. Une jolie maison toute neuve, des murs blancs tout neufs, des parquets neufs, bien luisans, *and all the comforts of life*, voilà ce qui me plaît. Ajoutez qu'un homme sans préjugés doit se sentir partout chez lui; mais il faut être conséquent. Puisque vous attachez tant de prix aux souvenirs, monsieur, que ne vous mariez-vous pour avoir des enfans qui à leur tour se souviendront de vous en regardant le vieux tilleul?

— Les hommes de mon espèce sont une race finie, monsieur Adams, et qui doit renoncer à provigner. L'avenir appartient aux murs blancs, aux hommes sans préjugés et à tous les *comforts of life*.

Je confessai à M. de Lussy que je trouvais quelque apparence de raison dans ses plaintes, et que je passais condamnation sur nos grandes casernes sans figure.— Mais dire, ajoutai-je, que personne n'est plus chez soi...

Il ne me laissa pas achever. — Et remarquez encore ceci, reprit-il. Le chez-soi n'est pas seulement un pignon sur rue, ni quatre murs et un toit. C'est encore une petite communauté dont on est membre et où l'on vit dans un commerce journalier avec ses pairs. L'homme s'aime, c'est la loi de nature; mais il tient aussi à s'estimer, il a besoin d'ennoblir à ses propres yeux son égoïsme, et pour cela d'élargir son moi, de se créer des intérêts qui, sans être ceux de tous, soient communs à plusieurs, de donner pour ainsi dire un peu de gloire à son bonheur en en faisant une petite chose publique à laquelle il travaille de concert avec ses compagnons de fortune. L'universelle félicité et toutes ces grandes abstractions dont nous faisons mine de nous payer le laissent froid. Comment se passionnerait-il pour des intérêts qu'il comprend à peine? En revanche, son moi tout nu lui déplaît, comme peu glorieux; il veut pouvoir s'aimer en compagnie, sans compter que sa faiblesse redoute avec raison la solitude...

Quelles merveilles n'enfanta pas au moyen âge l'esprit d'association! personne qui ne fît partie d'un groupe, d'une corporation, et chacun de ces groupes était une confrérie qui avait un saint pour patron. Membres d'une même famille créée par l'intérêt et consacrée par la religion, tous ces confrères s'assemblaient, délibéraient, débattaient ensemble leurs affaires; à l'heure du danger, ils se serraient les uns contre les autres pour faire face à l'ennemi commun; le péril conjuré, ils célébraient joyeusement leurs fêtes où présidaient leur saint et sa bannière, et chacun était quelque chose

dans un groupe qui, lui-même, faisait quelque figure dans l'état... O niveleurs, niveleurs! Maîtrises, jurandes, corporations, ce qui groupait les hommes, ce qui rendait forts les faibles, ce qui liait les âmes et cimentait les destinées, il a fallu que tout tombât sous la hache des révolutions, et qu'on nous réduisît à cette solitude effrayante de volontés et de pensées où nous vivons... L'état, c'est-à-dire le monstre du fisc, seul, debout au milieu d'une société en poussière,—voilà ce que vos héros ont fait de nous.

— Ah! permettez, repartis-je. Nos pères n'ont démoli que pour rebâtir. Est-ce leur faute si le travail de la truelle est plus lent que celui de la pioche?

Et je lui rappelai tous les abus qui avaient discrédité l'institution des jurandes et qu'a signalés Turgot dans son préambule, — des corporations ombrageuses, exclusives, d'où l'étranger était forclos, l'exercice de toute profession interdit à qui n'était pas enrôlé dans une communauté, l'acquisition de la maîtrise rendue de jour en jour plus difficile en vue de favoriser les fils de maîtres, les frais et les formalités compliquées de la réception, le jugement arbitraire du *chef-d'œuvre*, la longueur des apprentissages, la servitude des compagnons, les femmes exclues de tous les métiers, plus d'émulation, le talent découragé, de basses jalousies mettant à l'interdit les inventeurs et leurs inventions; je lui fis voir ensuite comment le principe de l'association libre, qui en est encore à ses débuts, remplacerait avec avantage le vieux système des maîtrises et des jurandes; je lui montrai dans l'avenir notre société désagrégée se transformant par degrés, les groupes renaissant d'eux-mêmes, tous les atomes flottans et dispersés se rassemblant en de nouvelles combinaisons, et l'harmonie succédant peu à peu à notre chaos. — Par ce qui se fait, lui disais-je, jugez de ce qui se fera. Toutes ces associations que nous voyons se former pour mettre à la portée des petits le pain du corps et le pain de l'âme, les instrumens du travail, le crédit, les sciences et les arts, l'avenir leur appartient et à bon droit, car elles ne sont pas fondées, comme les corporations d'autrefois, sur l'injustice et le privilége.

Je ne le convainquis pas; il secoua la tête. — Il est aisé de médire des priviléges, répliqua-t-il; mais l'homme est ce qu'il est, vous ne le referez pas. Il ne prend à cœur que ceux de ses droits qui sont des priviléges. Toute l'histoire est là pour en faire foi. Vos fameux Athéniens du temps de Périclès,... ôtez-leur donc leurs esclaves. Pensez-vous qu'ils eussent fait encore grand état de leur métier de citoyens?

— Vous avez beau dire, lui repartis-je, les hommes ne sont pas toujours les mêmes, et nos nouvelles lois sont l'expression d'idées nouvelles.

— Dieu fasse grâce à toutes ces nouveautés! dit-il. Il est une autre chose qui m'inquiète. Vos corporations ne sont pas des confréries, et je cherche en vain le patron de la barque. Mon ami, serviteur à la raison! c'est une perle, et je la crois fine; mais si j'avais à fonder quelque chose, cité ou boutique, il n'importe, le moindre saint, fût-ce saint Crépin, serait bien mieux mon affaire... Rappelez-vous plutôt le mot de de Maistre : — « A la religion seule il est possible de faire danser le peuple un certain jour de chaque année, dans un certain endroit. »

— Vous mettez la raison au défi, lui dis-je. L'événement vous répondra.

— La raison! la raison! Dieu merci, nous la voyons à l'œuvre, et nous savons par expérience ce qu'elle sait faire, et que les sociétés ennuyeuses sont ses chefs-d'œuvre; car enfin, n'est-ce pas bizarre? toute tradition a péri, la fantaisie nous gouverne, et pourtant dans cette société de hasard quelle uniformité! Plus d'originaux; nous nous copions servilement les uns les autres; chacun s'applique à ressembler à tout le monde, toutes les destinées sont taillées sur le même patron. Dans les temps de superstition, il en allait autrement. Le moyen âge admettait les divers états de la vie. Il y en avait alors pour toutes les humeurs, pour tous les tours d'esprit.

Et tenez, un historien que je relis presque chaque soir, Orderic Vital, que j'appellerais volontiers le Plutarque normand du XIIe siècle... Figurez-vous un enfant anglais de dix ans que son père condamne à passer la mer pour aller s'ensevelir dans un monastère de Normandie, dans l'abbaye d'Ouche. Il y grandit, s'éprend d'une belle passion pour la poussière des parchemins, et, devenu homme de sens et de *clergie*, il est commis par ses supérieurs à l'emploi d'historiographe du couvent. Ce sera l'occupation de toutes ses heures, la tâche et les délices de sa vie; il y consacre tous ses soins; que dis-je? cette histoire est sa dame, et jamais chevalier servant ne brûla pour sa maîtresse d'une flamme plus vive. Ouche et le monde, il veut tout raconter. La vie intérieure du couvent, les changemens dans la règle, les démêlés de l'abbé et du prieur, les chapitres généraux, la mort de celui-ci, le noviciat de celui-là, et les agrandissemens de sa chère abbaye, les donations qui lui sont faites... Hier c'était le péage d'Alençon; aujourd'hui, des moulins, des terres, un droit de vaine pâture... Et pour varier ses récits il se complaît à pourtraire tous les barons des environs, les uns chevaliers de los et de renom, les autres maldisans et malfaisans; ces derniers, il ne les épargne guère; il peint dans leur sombre horreur les entreprises de ces mécréans contre les moutiers et les églises, sachant que dans la lutte inégale entre les

écritoires et l'épée les écritoires ont des vengeances qui traversent les siècles. Puis, comme ravi en extase, dit-il, il considère du fond de sa cellule les vastes royaumes de la terre, et le vent lui apporte mille rumeurs lointaines, le hennissement des chevaux de guerre, les clameurs confuses de bourgeois assemblés en commune, le cliquetis des grands coups d'épée, le fracas de ces mêlées où s'entre-choquent l'Asie et l'Europe. Et il se félicite de vivre dans un temps où il se passe de si grandes choses...

Il faut entendre ce doux chroniqueur décrire sa joie quand un vieux moine historien, ou, mieux encore, quelque vieux chevalier blanchi sous le harnais, s'en vient frapper à la porte du couvent, demander le couvert et le gîte. Bonne fortune pour son gros livre! Il s'entend à questionner ces barbes grises et fait son profit de tout; abeille diligente, il butine sans cesse, de jour en jour sa ruche s'emplit... Autre joie : parmi les novices, il en est qui annoncent du talent pour confectionner des écritoires; celui-là, laissez-le croître, il sera bon imagier, grand enlumineur de livres... Le bonhomme encourage cette jeunesse, il s'en est fait une famille. Que manque-t-il à sa félicité? Toujours ruminant, toujours écrivant, n'enviant au monde aucune de ses fêtes, il se plaît à entendre les grandes vagues de l'océan de la vie se briser au pied des murs de sa cellule, et il mêle à ce murmure mélancolique ses chants et ses actions de grâce... L'ombre au tableau, je ne la veux pas dissimuler : le bonhomme était frileux. A l'entrée de l'hiver, dit-il en soufflant sur ses doigts, « il faut que je me secoue pour me réchauffer. » Et il attend au renouveau pour reprendre ses récits; mais il ajoute : « Quoi qu'il en soit, je continuerai de marcher gaîment dans ma route... » Convenez que voilà un genre de bonheur dont nous n'avons plus même l'idée.

— Convenez de votre part, dit M. Adams en s'étirant les bras, que s'il y avait eu dans l'abbaye d'Ouche un bon calorifère à la vapeur, le bonhomme n'en eût pas été plus malheureux.

— Il est certain, dis-je, qu'il y eut au moyen âge des écritoires heureuses.

— Certes les épées ne l'étaient pas moins, poursuivit-il. Aux contemplatifs, la paix des monastères; aux bourgeois, le repos de l'antique foyer; aux aventuriers, tous les chemins de l'Europe et de l'Asie. Que de folles, que d'héroïques entreprises! Non, nous ne nous représenterons jamais les hommes d'action de ce temps-là, ni l'étrange mobilité et l'incroyable énergie de leurs imaginations. On nous a gâté le monde. Une police tracassière gêne tous nos mouvemens et bannit de la vie l'imprévu; notre prétendue civilisation imprime à tout le cachet de son ennuyeuse médiocrité; la science

enfin, par ses indiscrétions, profane tous les mystères, rapproche tous les lointains, tue tous les songes. Le moyen de rêver au bord de l'océan depuis que nous savons ce qu'il y a de l'autre côté? Les contemporains de Godefroy de Bouillon étaient mieux lotis que nous; ils avaient leurs coudées franches, le droit de rêver et d'oser; vivant dans le merveilleux comme dans leur élément, la soif des aventures les chassait-elle de leurs manoirs, ils se précipitaient, flamberge en main, dans l'inconnu. Quel temps que celui où un chevalier pouvait dire à un autre : « Ami, je viens d'une terre qui mult est riche, et qu'on appelle la Morée; prenez de gens ce que vous en pouvez avoir; allons avec l'aide de Dieu et conquérons. Ce que vous me voudrez donner de la conquête, je le tiendrai de vous et je serai votre homme lige! »

— Les croisades, interrompit M. Adams, sont la plus grande extravagance qui soit jamais éclose dans la cervelle des hommes, et Dieu sait pourtant tout ce qu'ils ont pu inventer en ce genre.

— Ami Lucien, reprit posément M. de Lussy, les croisades ne furent pas seulement une entreprise religieuse; il y faut voir une grande expérience de colonisation tentée par la féodalité. Toute société parvenue à son plein développement ressent un irrésistible besoin d'expansion; il faut qu'elle se reproduise et propage son principe. Au XIIe siècle, la ruche féodale essaima. Tous ces barons, colons d'un principe, qui s'en allèrent se découper des fiefs en Palestine et en Morée, que de surprises leur étaient réservées! L'idée qu'ils apportaient avec eux se trouva en présence de deux mondes tout nouveaux pour elle : la vieille Byzance et l'Égypte florissante des califes. Moment unique dans l'histoire! Du choc de ces trois civilisations jaillit un éclair de poésie dont tous les yeux furent éblouis; chroniqueurs, trouvères et jongleurs en eurent pour deux siècles à raconter cette grande fête des imaginations...

Excusez-moi si je vous parle de ces choses avec passion; mon enfance s'en est nourrie. A douze ans déjà, mon épée de chevet était la chronique de cet évêque de Saint-Jean-d'Acre, de ce Jacques de Vitry, qui ne pouvait assez s'étonner de l'étonnement des Francs lorsqu'on leur contait les merveilles de l'Orient, comme si, disait-il, il y avait en Orient autre chose que des merveilles. Et là-dessus tout d'une haleine, après avoir décrit les arbres, les fleurs, les pierres de cette terre enchantée, il disserte gravement sur les amazones, les sirènes, les cynocéphales qui aboient nuit et jour, les géans qui n'ont qu'un pied, lequel est si large qu'ils s'en servent comme d'une ombrelle pour s'abriter des ardeurs du soleil. J'avais aussi un faible, dont je m'accuse, pour ces enfans de croisés nés en terre sainte, et qu'on nommait *poulains*. Le bon évêque

leur reprochait de vivre dans les délices, et qu'adoptant les mœurs des Sarrasins ils portaient des vêtemens amples et souples et se décoraient comme des châsses. Je m'en confesse, j'ai plaidé plus d'une fois contre lui la cause de ces mauvais chrétiens; mais ce qui me ravit, ce fut de découvrir, dans un autre historien des croisades, des renseignemens très exacts sur l'emplacement du *paradis de volupté*. Deux chevaliers de sa connaissance étaient parvenus jusqu'à la porte; au moment d'entrer, ils aperçurent deux lions et deux léopards qui, accroupis sur la muraille, avançaient la tête pour les regarder; la face rébarbative de ces concierges du paradis leur donna à penser, et ils n'osèrent jamais les prier de tirer le cordon.

— Nous savons en effet, lui dis-je, par les historiens qu'aux croisades les Gascons étaient en nombre.

— Mais sur toutes choses, reprit-il, une histoire m'enchantait, et je ne la pouvais lire sans me repaître de songes. Avez-vous ouï parler de ces cinq vaillans chevaliers, compagnons de Baudouin, dont Orderic Vital a consigné les aventures dans son livre? Tombés aux mains du perfide Balad, offerts par lui en présent à Ali, roi des Mèdes, celui-ci les prit en gré. Habillés d'or et de soie, ils avaient chevaux, armes, riche provende et le reste; les Mèdes les trouvaient admirables, les filles des rois s'extasiaient devant leur beauté, souriaient à leurs plaisanteries. Au bout de neuf mois, Ali les donna au calife de Bagdad, lequel les donna au soudan d'Égypte qui les combla de présens, leur offrit les filles de ses seigneurs, s'ils consentaient à demeurer auprès de lui. Sur leur refus, il les rendit à la liberté, et, de retour à Antioche, ils eurent de longs récits à faire sur Bagdad et Babylone. Guiumar de Bretagne, Gervais de Dol, Robert de Caen, Musched du Mans, Rivallon de Dinan, princes des aventuriers, fleur de la chevalerie, ô mes meilleurs amis, vous dont aujourd'hui encore je ne puis prononcer le nom sans tressaillir, non, je vous le jure, personne ne put jamais balancer dans mon cœur l'affection que je vous portais, hormis ce héros gascon qu'un trouvère, s'inspirant de votre histoire, imagina de vous donner pour rival... Brave jusqu'à la folie, esprit léger, conscience plus légère encore, riche de cette gaieté charmante qui désarme la destinée, le nez en l'air, jetant la plume au vent, amoureux de tous les hasards, infiniment curieux, voulant tout voir, tout posséder et trouvant le monde trop petit, Huon de Bordeaux s'en va demander à l'émir de Babylone ses quatre grosses dents mâchelières. Dans combien de mauvais pas l'engage son imprudence! Mais Oberon est là, qui a pris en amitié ce Gascon gasconnant, et à peine Huon a-t-il embouché le cor magique, le petit roi bocager accourt et le tire de peine... Hélas! Oberon est mort et les féeries se sont

évanouies, — et la fièvre des grandes actions et des belles folies s'est éteinte, et un morne brouillard d'ennui pèse sur nous comme du plomb!

— Un autre indice plus grave de la mort d'Oberon, fit le baronnet, c'est qu'aujourd'hui les aventuriers aux abois ont beau corner, corner..., personne ne vient.

— Moi, ce qui m'étonne, dis-je à mon tour, c'est cette belle passion que professe M. de Lussy pour les coureurs de grands chemins. Tout à l'heure, s'il m'en souvient, il nous proposait en exemple l'amitié de nos pères pour leurs logis...

— Avez-vous oublié notre définition? répondit-il. Les habitudes et les aventures, avons-nous dit, voilà, selon les cas, le bonheur... Le reproche que vous m'adressez, je me le faisais moi-même, dans ma jeunesse, et lorsque Gervais de Dol ou Huon de Bordeaux m'avaient enfiévré de leur passion de courir, pour rasseoir mes esprits je rouvrais bien vite mon Orderic Vital et méditais quelqu'une de ces belles histoires de *moniage* qui abondent dans sa chronique. Alors, oubliant mes héros vagabonds, j'admirais ces vieux barons, imitateurs de Guillaume-au-court-nez, qui, las du monde, fatigués de plaisirs et rongés d'une secrète inquiétude, s'en allaient déposer leur épée sur un autel et ensevelir leur gloire sous le froc; cela ne réussissait pas à tous. On en vit qui, après quelques jours de clôture, s'enfuyaient pour retourner au siècle; d'autres gardaient un cœur de chevalier sous leur robe de bure, et leur fierté, mal étouffée, épouvantait tout un couvent par ses brusques échappées. Mais Roger de Varennes demanda à cirer les souliers de ses frères, et Raoul Male-Couronne supplia Dieu que, pour mortifier sa chair, il lui envoyât la lèpre. Un autre type plus humain est ce chevalier très résigné au moniage, mais qui, se sentant par accès certaines inquiétudes dans les jambes, obtint de ses supérieurs, à titre de dispense particulière, la liberté de faire de fréquens voyages. Comme il aimait, dit Vital, à connaître les diverses manières de penser des hommes sur tous les sujets, rencontrait-il quelque personnage marquant, il le mettait à contribution et l'obligeait d'écrire une maxime, prose ou vers, sur un calepin qu'il emportait avec lui dans ses tournées... Le goût du mouvement et l'humeur contemplative, la curiosité des âmes fortes qui ne se lassent pas d'interroger la vie, la faiblesse qui a besoin d'une règle, les repentirs et les dégoûts qui cherchent un refuge contre eux-mêmes, l'héroïsme des grandes actions et celui des grands sacrifices, le moyen âge avait prévu tous les besoins de l'âme et accommodé la diversité des destinées à la variété des caractères... Si ce n'est pas là du bonheur, je ne m'y connais pas.

— Tout ce que vous voudrez, lui dis-je. Seulement, dans cette peinture de tous les bonheurs d'autrefois, vous oubliez quelque chose.

— Quoi donc?

— Oh! rien, une misère,... cette espèce d'animal à demi sauvage qui, grattant la terre pour le compte d'autrui, parfois, à bout de souffrances, se redressait brusquement et courait sus à tout ce qu'il rencontrait.

Ce point l'embarrassa; mais il n'était pas homme à demeurer court. Il m'assura que j'exagérais les maux attachés au servage. — J'en jugeais, disait-il, sur la foi de Voltaire et des déclamateurs de la convention. Il me représenta que l'institution des communautés tacites qui étaient le régime habituel du ménage des champs au moyen âge, et qui étendirent leur réseau sur toute la France, avait apporté quelque tempérament aux souffrances des gens de la mainmorte. S'assemblant en grandes familles dont tous les membres ne faisaient qu'un seul corps, possédant tout par indivis, élisant un maître de communauté qui distribuait les travaux entre ses parsonniers, les serfs se procuraient, par l'association de leurs forces, un allégement à leurs peines et un accroissement continu de bien-être, — sans compter que ces communautés, vrais corps moraux qui se perpétuaient par voie de subrogation, garantissaient les tenures contre la réversion au seigneur.

Il ajouta que, dans ces temps-là, la sensibilité aux maux de la vie était moins vive, moins aiguë qu'aujourd'hui, que les hommes d'alors ignoraient ces délicatesses maladives qui nous tourmentent, qu'ils n'étaient pas comme nous tendres aux mouches et souffraient moins d'une infortune que nous d'une contrariété... Et ceci encore :

— Qui jugez-vous plus malheureux, me demanda-t-il, d'un pauvre ouvrier en soie à qui les lois, par une insigne dérision, assurent qu'il a tous les droits, et qui découvre qu'il ne peut rien, ou d'un paria de l'Inde, pieusement résigné à ses maux parce qu'il y voit l'exécution d'une sentence divine, et qu'il compte bien se rattraper dans une autre vie? M. Adams en pensera ce qu'il voudra; mais, je le déclare à sa barbe, il est des préjugés qui consolent.

— Mon cher ami, lui répliquai-je, je ne me paie pas de ces raisons. Je me refuse à compter au nombre des biens cet endurcissement à la souffrance que produit l'habitude de souffrir, et cette résignation au malheur qu'on achète par de vaines illusions et au prix de sa dignité. Quoi que vous en disiez, je suis heureux de vivre dans un temps où le plus petit est habile à tester et à succéder, qu'il vive ou non en communauté. Je suis satisfait de n'être ni serf ni seigneur, mais le libre propriétaire de quelques châtai-

gniers, et je me félicite de ce que, entouré de braves paysans, libres propriétaires comme moi, je n'ai pas à rougir de mon bonheur en regardant par-dessus la haie du voisin. Je goûte aussi peu que vous les tracasseries de la police, et je souhaite sincèrement qu'elle apprenne de jour en jour à se mêler moins de ce qui ne la regarde pas; mais je me console un peu d'être trop gouverné en songeant aux violences, aux exactions, aux entreprises à main armée, aux dénis de justice dont les faibles avaient à souffrir dans ces temps que vous préférez au nôtre. Enfin, si nous avons perdu certains avantages que peut-être vous vantez trop, nous en avons acquis d'autres dont je sens le prix, et en particulier nous sommes devenus les propriétaires de nos consciences, propriété sacrée, que saint Pierre et César disputaient aux hommes d'autrefois; désormais nous avons la liberté de croire ou de ne pas croire, de dire oui ou non à notre choix. Après cela, comme je hais les déclamations et que je me pique de philosophie, il m'en coûte peu de convenir qu'il y eut du bonheur en ces âges gothiques, tour à tour trop loués ou trop décriés; j'accorde même que les heureux eurent alors en partage une vivacité de jouissance et comme une plénitude de vie qui nous sont refusées; mais en revanche les opprimés vidèrent jusqu'à la lie la coupe des douleurs, et on vit, rassemblées dans la société féodale, les extrémités des choses humaines, la joie et la misère sans bornes. Conclusion : à considérer les régions moyennes des deux sociétés, j'estime qu'un juge impartial ne balancerait pas à prononcer en notre faveur.

Il ouvrait la bouche pour me répondre, quand son vieux majordome vint lui annoncer l'arrivée d'un marchand de vins qui désirait lui acheter sa vendange sur pied. Il nous quitta pour aller conclure son marché.

— Je suis à vous dans l'instant, nous cria-t-il; je n'ai pas tout dit.

VIII.

— *Good heavens!* s'écria M. Adams, décidément cet homme a le cerveau fêlé... Par charité, continua-t-il, nous devrions en user comme le barbier Nicolas et le licencié Pero Perez, lorsqu'ils firent un auto-da-fé de ces maudits livres de chevalerie qui avaient brouillé la cervelle du héros de la Manche. Si nous ne nous hâtons de brûler Orderic Vital, et l'évêque de Saint-Jean-d'Acre, et tous les fatras dont se repaît votre ami, il se prendra l'un de ces jours pour Musched du Mans ou pour Rivallon de Dinan, et vous le verrez partir, le heaume en tête, brûlant de tirer vengeance du perfide Balad. Avez-vous observé comme ses yeux se sont enflammés

quand il nous a parlé de la fille d'Ali, roi des Mèdes? Soyez assuré qu'il est éperdument amoureux de cette belle personne. Jusqu'aujourd'hui les portraits de ses aïeux et l'ombre de son vieux tilleul l'ont retenu dans le devoir; il a commencé par les habitudes, il finira par les aventures et n'aura point de cesse qu'il n'ait découvert l'entrée du paradis de volupté... Moi, Evelyn Adams, qui n'ai pas coutume de mettre la charrue devant les bœufs, j'entends autrement la vie, et voici ce qu'à trente ans j'écrivis sur l'agenda que voilà : — « Jusqu'à sa quarantième année, M. Evelyn Adams, baronnet divorcé, courra le monde sans s'arrêter, à l'effet de se défaire de toutes les idées fausses qu'il a héritées de ses ancêtres, et notamment de celles que lui ont léguées son vénérable père et son excellente mère; il compte aussi sur les distractions du voyage pour lui faire oublier la méchante femme qui lui a gâté deux années de sa vie, et dont il n'a pu se débarrasser qu'au prix de deux mille livres sterling. A quarante ans sonnés, il achètera une villa sur les bords du lac de Genève et y coulera des jours heureux dans un tête-à-tête agréable, jusqu'à ce qu'il lui plaise de s'assurer par une petite expérience faite sur sa personne si cette vie est un cul-de-sac, ou s'il y a de l'avancement à espérer pour un honorable gentleman qui se coupe la gorge; il attendra cette expérience définitive pour se former une opinion raisonnée sur la Providence et sur toutes les questions abstruses. » Onze ans se sont écoulés, et en tout ce qui dépendait de moi j'ai tenu parole. Le malheur est que tout ne dépend pas de moi. J'ai une sœur, monsieur, qui est une personne à peu près aussi raisonnable que votre serviteur; elle me disait un jour : « Evelyn, vous êtes le premier homme du monde pour faire des plans; mais il ne suffit pas de savoir la carte, il faut éviter de se noyer pendant la traversée, et on n'a pas encore relevé tous les écueils. »

Et il ajouta : — Regardez-moi bien. Quel air me trouvez-vous?

— L'air d'un homme bien nourri, bien portant, bien divorcé, lui dis-je, et qui ne mourra pas d'un anévrisme au cœur.

— Êtes-vous bien sûr que je n'ai pas les yeux battus, le teint défait? Un œil exercé ne peut-il lire sur mon visage que je repasse chaque soir mes rasoirs sur la pierre plate?

— J'en suis désolé, mon cher monsieur Adams, vous avez le teint fleuri, une mine de prospérité. Impossible de vous plaindre.

Il fit un geste de désespoir : — Le plus cruel des malheurs, dit-il, est d'être malheureux sans en avoir l'air. Je souffre mort et passion, et cependant je dors, je mange, je digère... Je me suis dit cent fois : Je souffre trop, je ne veux plus dormir; mais la nature est la plus forte. Ma santé me fait horreur. Le chagrin m'en-

graisse; j'y suis comme un coq en pâte. Que ne donnerais-je pour avoir la figure intéressante de votre ami Musched du Mans! Comme on devine, rien qu'à le voir, qu'il est fou de la princesse Badroulboudour! Eh morbleu! il est moins à plaindre que moi. La princesse est capable d'entendre raison; elle n'habille pas Naïda, elle n'endort pas Dudu...

Il est certain qu'il ne faut pas juger sur les apparences, et que M. Adams n'est pas couché sur un lit de roses. Te souviens-tu de l'histoire du comte de Ferriol et de la belle Aïssé! Mon baronnet n'est pas moins à plaindre que le pauvre ambassadeur. Il avait écrit sur son agenda: — « A quarante ans, j'achèterai une jolie maison, et j'y coulerai des jours heureux dans un agréable tête-à-tête. » Trouver la maison n'était pas une affaire; les jolies villas ne sont pas rares sur les bords du lac de Genève. Le tête-à-tête agréable était un article plus délicat; on peut se tromper en pareille matière, et ces erreurs-là sont graves. Connaissant le proverbe : maison faite et femme à faire, M. Adams se dit qu'un jardinier prudent n'attend pas la saison des récoltes pour faire ses semailles, et il résolut de s'y prendre d'avance, de préparer de loin son bonheur.

Étant à Constantinople, il se mit à fréquenter le marché aux esclaves. On y amena un jour une petite fille de dix ans qui le charma. Un vieux Turc la marchandait; il couvrit l'enchère. L'autre s'obstina, menaça de faire un mauvais parti au chien de chrétien qui s'avisait de contrarier sa fantaisie; mais ce chien de chrétien était un Anglais très têtu qui se fût laissé tuer sur place plutôt que de démordre de son idée. En fin de compte, il se fit adjuger Georgette qu'il emmena en triomphe. Pendant deux ans, il la garda auprès de lui, l'élevant à sa guise, c'est-à-dire Dieu sait comme; puis, jugeant que, dans l'intérêt de l'avenir, il devait se séparer d'elle pour un temps, il la conduisit en Suisse, la fit entrer dans une maison d'éducation où il la présenta comme sa fille. Cela fait, la laissant grandir et mûrir, il repartit pour l'Orient, où il poussa ses excursions jusqu'à Samarcande. Tout en cheminant, il correspondait avec sa pupille, et à mesure qu'approchait le moment d'entrer en possession, il glissait dans ses lettres des insinuations plus ou moins voilées, se flattant d'être entendu à demi-mot. Enfin, il y a de cela huit mois, comme Georgette courait sa seizième année, notre homme revint en Europe, chercha et trouva dans le Chablais une maison à son goût, et, à peine installé, traversa le lac pour aller querir son bien. Il avait pris ce jour-là, j'en suis sûr, ses airs les plus majestueux, le regard et le front d'un olympien qui se dispose à honorer de ses bontés une simple mortelle; mais il manqua son entrée. Georgette, en le revoyant, ne parut ni charmée, ni éblouie,

et ne répondit que par des monosyllabes à toutes ses questions, par une froide réserve à ses empressemens. Un peu déconcerté, il lui annonça d'un ton de maître qu'il allait l'emmener; alors ses lèvres tremblèrent, elle le regarda fixement d'un œil sombre, presque hagard, et s'en fut s'asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre où elle demeura longtemps les bras pendans, immobile et muette.

La directrice du pensionnat parut enchantée qu'on la débarrassât de Georgette. Elle fit un ample et tragique détail des chagrins que lui avait donnés cette sotte enfant, se plaignit que le fond de son caractère était un entêtement de petite mule également insensible aux caresses et aux remontrances, — une sauvagerie taciturne qu'elle ne dépouillait par instans que pour s'amuser à des enfantillages. A seize ans, elle avait le sens court et borné d'une fillette qui n'est pas encore sortie de la coque, n'entendant raison sur rien, bayant aux corneilles et regardant voler les mouches; à grand'peine avait-elle appris sa croix de par Dieu; quant au reste, son savoir se bornait à certaines cantilènes ou, pour mieux dire, à certains abracadabras de son invention où personne n'entendait goutte et qu'elle chantait en s'accompagnant d'un instrument que M. Adams lui avait envoyé de Georgie, l'une de ces longues mandolines en ébène et en nacre dont on joue avec une plume. M. Adams ne s'alarma guère de ces nouvelles; il lui suffisait d'ouvrir les yeux pour s'assurer que la fleur avait tenu toutes les promesses du bouton; peu lui importait que Georgette ignorât les rois de France et d'Assyrie; cet article n'était pas inscrit sur son carnet. Il salua gravement les lunettes de la directrice et s'en fut avec son trésor.

On revint par Genève, en chaise de poste et à petites journées. Chemin faisant, M. Adams voulut rompre la glace, ouvrir la voie aux éclaircissemens; il se trouva plus empêché qu'il ne s'y attendait. Georgette ne l'écoutait pas; on eût juré qu'il lui parlait hébreu; impossible de savoir à quoi elle pensait ou si même elle pensait à quelque chose. En vain suait-il sang et eau pour s'expliquer; l'air d'innocence enfantine dont elle le regardait lui faisait rentrer les paroles dans la bouche. Apparemment son embarras lui venait d'un préjugé resté au fond de son sac; on ne s'avise jamais de tout; il avait oublié de laisser celui-là à Samarcande.

Étant à bout de son latin, il se rabattit sur l'espoir que du moins Georgette aimait les chiffons. C'est un bon préliminaire, et les chiffons sont d'habiles maîtres qui s'entendent à commencer les enfans. A Genève, il lui fit courir les magasins. Rubans coquets, bijoux, cachemires, Georgette fut de glace à tout, ne disant ni oui ni non, mais regardant à peine ce qu'on lui montrait. Comme il s'impatien-

tait et la sommait de lui dire ce qu'elle désirait, elle se laissa longtemps presser de questions, puis finit par confesser qu'elle se mourait d'envie de posséder deux belles poupées dont elle lui fit le portrait. A ce coup, il se récria, s'emporta, mais sans oser trop dire ce qui le fâchait. Georgette fondit en pleurs; ce fut tout ce qu'il tira d'elle. Outré de fureur, il acheta les poupées, et pour la première fois elle sortit de son indifférence, parut contente, mit quelque chaleur à le remercier... Et ce fut ainsi qu'il rentra dans sa villa, y ramenant, au lieu d'une maîtresse, une petite fille et deux poupées. Depuis lors rien n'a changé, et, tenu en échec par Dudu et Naïda, le pauvre homme, à ce qu'il dit, sèche d'amour. Quant à moi, je crois qu'il n'est amoureux que de sa volonté.

— Ma conclusion, lui dis-je, est que vous preniez votre parti en galant homme. Vous n'êtes plus en Turquie, vous êtes en France; l'air qu'elle respire affranchit Georgette.

— Vous êtes un plaisant raisonneur! s'écria-t-il en colère. Morbleu! elle est à moi comme vos châtaigniers sont à vous. Je l'ai achetée à beaux deniers comptans et sans regarder au prix; j'ai même failli recevoir pour ses beaux yeux un grand coup de couteau d'un gros Turc très emporté. Ne me répétez pas les sornettes que débitent les philanthropes. Ai-je inventé l'esclavage? Il est de droit naturel, et je méprise tous les prétendus devoirs dont on ne trouve pas la raison dans la nature. Eh! sans moi, je vous prie, quel eût été le sort de Mlle Georgette? Elle languirait dans un harem. Venir, elle quatrième, au partage du cœur d'un butor!... O l'oison bridé! si elle avait une once de jugement dans sa cervelle, comme elle bénirait son étoile qui lui a fait rencontrer M. Evelyn Adams! Plaignez-la, monsieur le philanthrope! Sans avoir à subir l'ennui d'une sotte cérémonie qui n'a jamais rien prouvé ni rien garanti, il dépend d'elle de devenir la femme d'un *gentleman* sans préjugés et sans vices, qui ne joue pas du couteau, et qui à sa mort lui laissera tout son bien.

— Bah! lui dis-je, vous valez mieux que vous ne dites, et je vois bien que vous avez trop de cœur et trop d'esprit pour vouloir vous imposer. A ce compte, votre seule ressource est de vous faire aimer.

— Vous en parlez à votre aise, reprit-il. Je ne sais qu'y faire, je ne suis pas aimable. Mon père ne l'était pas, ma mère non plus. Ma sœur est la seule personne aimable de la famille. Elle m'a souvent reproché d'avoir l'humeur bourrue; depuis que je suis au monde, on ne m'a pas vu sourire. Je suis Anglais, et les vrais Anglais se contentent d'avoir raison; ils naissent à cheval sur leur droit.

— Mettez pied à terre, lui dis-je.

Il m'interrompit pour me déclarer qu'il ne me demandait point de conseils, que les vrais Anglais ne demandent jamais conseil, qu'il savait de reste ce qu'il avait à faire, que les volontés anglaises valent les rasoirs anglais, qu'ayant arrêté depuis dix ans son plan de vie, il n'entendait pas avoir à décompter, que ce qui était écrit était écrit... Et il me montrait les fermoirs d'or de son carnet. Seulement il lui était venu un doute dont il désirait s'éclaircir : Georgette était-elle une sotte ou jouait-elle la comédie? C'est sur ce point de doctrine qu'il voulait avoir mon avis, et il me proposa de me ménager un tête-à-tête avec le sphinx.

— Y pensez-vous? lui dis-je. Un véritable Anglais se fie-t-il aux yeux d'autrui?

Il me regarda d'un air ironique, et je devinai son intention.

En ce moment M. de Lussy parut au haut du verger.

— Ah! fit M. Adams, voilà notre ami Musched du Mans qui vient de vendre sa vendange. On voit à sa démarche qu'il a l'âme grosse d'argumens romantiques. Il va nous entretenir de la fille d'Ali et de la vertu. Ce sont, ma foi! deux sujets fort régalans.

— Écoutez-le, lui dis-je. Que sais-je? Peut-être deviendrez-vous un peu chevalier à son école.

IX.

— Si vous m'en croyez, monsieur le chevalier, s'écria le baronnet, vous ne nous parlerez plus de bonheur. C'est un sujet qui nous tiendrait jusqu'à demain. Il y aura toujours dans ce monde deux espèces d'hommes : les marteaux et les enclumes. Vous avez tâché de nous prouver qu'au XIIe siècle les marteaux de forges, en frappant comme des aveugles, avaient des plaisirs que nous ne connaissons plus, et que de leur côté les enclumes sentaient moins les coups. Je vous donne cause gagnée. Démontrez-nous maintenant que nos aïeux étaient meilleurs que nous; la matière est belle à discourir. Énumérez-nous leurs vertus privées, domestiques, publiques, civiles, guerrières, théologales... Qui, dans ce siècle de fer, oserait se comparer au miroir de la chevalerie, à l'inimitable Musched du Mans?

— Je vois dans vos petites ironies, lui répondit froidement M. de Lussy, quelque chose qui nous condamne. Le mot de vertu est devenu ridicule, et le rôle d'homme vertueux est aussi discrédité aujourd'hui que celui d'homme sensible. J'en sais la raison : Robespierre promulgua le règne de la vertu; elle ne s'est pas relevée de ce désastre.

— Parlez-vous sérieusement? lui dis-je. Il ne dépendait pas de ce bon M. de Robespierre de perdre de réputation la vertu. Nous ne sommes pas des saints, ce temps-ci n'est pas le règne d'Astrée; mais nous avons encore, ce me semble, quelques honnêtes gens parmi nous.

— Je vous accorde vos honnêtes gens, interrompit-il. J'en compterai tant qu'il vous plaira; mais est-ce de cela qu'il s'agit?

— Et de quoi donc, je vous prie?

— Irons-nous, reprit-il, dresser la liste des *prud'hommes* du XIIe siècle et du nôtre? Ce serait affaire à Dieu; je ne lis pas dans les consciences. Que voulons-nous? Comparer deux sociétés. Eh bien! j'affirme que dans l'une les lois et les mœurs tendaient à ennoblir les âmes, et que dans l'autre tout tend à les dégrader. Qu'aux époques les plus corrompues et dans tous les bas âges de l'histoire il y ait eu des justes, — et vraiment il y en avait à Sodome, — non, ce n'est pas de quoi nous disputons; mais remarquez que le commun des hommes est incapable de se gouverner par des principes: comme les animaux, ils n'ont que des penchans et des mœurs, et leurs penchans dérivent de leur situation, leurs mœurs du régime social sous lequel ils vivent.

— Et vous vous faites fort de prouver, lui dis-je, qu'au moyen âge les institutions distillaient la vertu, comme les chênes de l'Arcadie distillaient le miel, tandis qu'aujourd'hui notre infâme code civil...

— Infâme ou non, interrompit-il, voyons un peu, sans nous fâcher, dans quelle société nous vivons. Ah! d'abord nous sommes tous égaux; partant chacun ne dépend que de soi, et l'article premier de notre décalogue établit le règne de l'intérêt privé. Quant à la chose publique... Eh oui! nous nous résignons à certaines charges pour faire aller la marmite de l'état, parce que l'état nous est garant de la libre jouissance de nos biens. Que sont nos honnêtes gens? Des assurés qui paient exactement leur prime.

— C'est déjà quelque chose, dit M. Adams. Payer exactement ses impôts à l'état et à la nature, c'est toute la vertu d'un homme libre.

— Soit, reprit Armand. Et pour que nos hommes libres aient la jouissance de toute leur liberté, on a rédigé à leur usage un admirable petit livre... Vous voyez, mon cher Lucien, que je ne le traite pas d'infâme... Mais comment donc? le code civil est tout simplement un chef-d'œuvre de logique et de clarté; Condillac a passé par là. Soigneusement purgé de tout mysticisme, ce petit livre, qui ne nous parle ni de Dieu ni de vertu, renferme une liste complète de tous nos droits et des mille et une façons dont nous

pouvons en jouir et en disposer, sans risquer de nous brouiller avec la justice. Bénie soit la révolution! Aujourd'hui, pour quelques sous, le premier venu peut se procurer un petit in-18 qui est le véritable catéchisme de l'intérêt privé.

— Ne me poussez pas trop, lui dis-je, ou je vous prouve par raison démonstrative que le code civil est un livre plus moral et plus religieux que tous les catéchismes à moi connus.

— Je vous en crois capable, vous entendez la tierce et la quarte; mais je mets en fait qu'à aucune époque le législateur ne s'est donné tant de peine pour que l'intérêt privé vît clair dans ses petites affaires. Voici qui est permis, voici qui est défendu... Bien, nous étudierons l'art de ruser avec la loi, d'allonger la courroie... Sans sentir la hart de cent pas à la ronde, je serai l'un de ces grands larrons qui pendent les petits... Et quel temps a choisi la loi pour rendre ses comptes à l'intérêt privé et l'émanciper de tutelle? Un temps, grand Dieu! où tout semble calculé pour multiplier à l'infini les désirs, pour irriter les convoitises. Tout nous invite à jouir, et, qui mieux est, en jouissant nous acquérons des droits au respect, car toute autre distinction étant abolie, c'est sur le train de sa maison qu'on estime aujourd'hui la juste valeur d'un homme. N'est-ce pas Montesquieu qui reprochait aux politiques modernes de ne s'occuper que de manufactures, de commerce, de finances, de richesses, de luxe? Il se plaignait que chaque citoyen semblait être un esclave échappé de la maison de son maître, que ce qui était maxime on l'appelait rigueur, que ce qui était règle on l'appelait gêne... Si cela était vrai de son temps, qu'est-ce donc aujourd'hui?

— Vous savez, dit le baronnet, comment s'y prit Nabussan, roi de Sérendib, pour se procurer un trésorier qui ne le volât point. Par le conseil de Zadig, il fit introduire tous les candidats, l'un après l'autre, dans une galerie où il avait étalé ses trésors, et que de ce jour on appela le corridor de la tentation. Or il se trouva que sur les soixante-quatre prétendans, soixante-trois remplirent leurs poches et qu'un seul garda ses mains nettes. Cette proportion n'a jamais changé, et jusqu'à la consommation des siècles il y aura toujours à Sérendib soixante-trois financiers contre un qu'on fera bien de ne pas laisser seuls dans la galerie du roi Nabussan.

— M. de Lussy vous répondra, lui dis-je, qu'au moyen âge personne n'exposait sa vertu dans le corridor de la tentation. Comme chacun sait, les tentations ont été inventées par le code civil; c'est lui qui, par les funestes éclaircissemens qu'il nous donne, nous induit au mal; les contemporains de saint Louis, faute de savoir ce qui est défendu, ne se permettaient pas même ce qui est permis.

— Vous voulez me réduire à l'absurde, répliqua-t-il. Vous n'y réussirez pas. Et tenez, pour l'amour de vous, je veux que M. Adams ait raison, et que dans tous les siècles, sur soixante-quatre Français induits en tentation, soixante-trois aient succombé. Ce que je dis, c'est que du temps de saint Louis l'homme qui gardait ses mains nettes avait l'âme plus noble que les honnêtes gens d'aujourd'hui.

— Or sus! lui dis-je. En campagne! car vous pensez bien que c'est à la preuve que je vous attends.

— La preuve? Rien n'est plus simple. Voulez-vous ennoblir une société, ennoblissez la propriété. Et à cet effet faites que propriété oblige et que posséder soit une fonction. Or, je vous le demande, à quoi le métier de propriétaire engage-t-il aujourd'hui? Jouissons de notre bien sans attenter sur celui du prochain, et nous serons en règle avec la loi. La jouissance honnête, c'est de cela que se contente notre vertu... Mais représentez-vous, je vous prie, une société où tout repose sur un système de contrats ou d'engagemens réciproques, de telle sorte que la situation civile de chacun s'y résume en un certain nombre de prestations qu'il doit et de prestations qui lui sont dues, et supposez aussi que dans cette société la jouissance de la propriété soit dépendante de la fidélité aux engagemens. Ne sera-ce pas ennoblir du même coup la terre et l'homme qui la possède? Cette chimère, le moyen âge s'est chargé de la réaliser. Qu'était-ce que la *tenure* féodale? Emprunterons-nous à Cujas sa définition? — « La tenure, dit-il, est un droit d'usufruit perpétuel sur le domaine d'un autre, à condition de service et d'hommage. » Ainsi le moyen âge ne reconnut qu'un droit de propriété conditionnel et qui dépendait du strict accomplissement des obligations contractées. Nous voilà loin du code civil : — « la propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue. » Traduisez : le droit d'user et de mésuser, — *jus utendi et abutendi*, comme disaient ces jurisconsultes romains qui furent les oracles de nos législateurs.

— C'est une grande sottise à nos universités anglaises, s'écria M. Adams, de mépriser les *Institutes* et les *Pandectes*. C'étaient des gens de sens, ces Romains. Le droit de mésuser! hors de là, pas de propriété... Et me parlant à l'oreille : *Jus abutendi!* Vous m'entendez.

— Elle n'est pas ta chose! répondis-je.

Et comme M. de Lussy nous regardait d'un air surpris : — Nous parlions, ajoutai-je, d'une hirondelle que M. Adams tient en cage; mais il aura beau faire, il finira par lui donner la volée.

Le baronnet haussa les épaules de pitié. — Revenons à nos mou-

tons, dit-il. Je ne savais pas que M. de Lussy fût un ennemi de la propriété. Qu'il s'explique, grand Dieu! Exige-t-il que je tienne de lui mon chalet à foi et hommage? Ses théories me sont suspectes.

— L'hommage! reprit Armand, qui ne l'écoutait guère, auguste cérémonie qui étonne nos petites âmes! Le vassal s'est présenté *mis au net*, c'est-à-dire chaperon bas, sans manteau, sans ceinturon, sans éperons, sans épée, et mettant un genou en terre, tenant ses mains étendues et jointes ensemble entre les mains de son seigneur, il lui a dit : De ce jour, en avant, je deviens votre homme de bouche et de mains, de vie et de membres, et de terrestre honneur, pour la tenure que je tiens de vous. Il lui a dit encore : Écoutez, je vous serai féal et loyal. Et par le serment de féauté il lui a promis service de sa personne, il s'est engagé à le reconnaître pour son justicier, à comparaître devant sa cour quand il sera cité, à siéger comme juge dans ses plaids, à veiller à sa sûreté, à lui rendre la vie facile, et au besoin à se porter caution pour lui. — A son tour le seigneur s'engage; il incline la tête et baise son vassal sur la bouche; ce baiser dit tout, — « car le sire, dit Beaumanoir, doit autant foi et loyauté à son homme, comme l'homme fait au seigneur. Chacun est tenu envers l'autre. » Si la félonie du vassal fait aussitôt tomber le fief en commise, en revanche que le seigneur manque à la foi jurée, le vassal le reniera pour son maître en lui disant devant ses pairs : — « Sire, j'ai été autrefois en votre foi et votre hommage, et à l'hommage comme à la foi je renonce, parce que vous m'avez méfait. »

Et de même qu'il est devenu l'homme de quelqu'un, le vassal a le droit de se donner, lui aussi, des hommes. Qu'il démembre sa tenure, d'autres tiendront de lui à foi et hommage. Avoir des hommes à soi, des hommes libres qu'on attache à sa fortune et dont on répond devant tous, voilà la propriété par excellence, celle qui honore et qui enfle le cœur d'un légitime orgueil. Aussi voyait-on les tenanciers partager à l'envi leurs terres à des arrière-vassaux, chacun cherchant ainsi dans son appauvrissement la seule richesse qui ennoblît sa vie et flattât sa fierté. Il est parlé, dans une histoire des croisades, d'un petit roi latin de Chypre, qui avait fieffé trois cents chevaliers, si bien qu'à la fin il ne lui resta rien; il s'était volontairement réduit à la possession spirituelle des hommages, à ce que les feudistes appelaient : *un fief en l'air*...

Je vous le dis, le moyen âge avait inventé le romantisme de la propriété. Et tandis qu'aujourd'hui elle isole les hommes, les resserre en eux-mêmes et, pour ainsi dire, les enclôt dans leur égoïsme, alors elle étendait l'existence, élargissait les cœurs, rendant les hommes solidaires les uns des autres, les forçant à répan-

dre leur vie au dehors et les liant par tous les communs hasards d'une même fortune. Comment s'étonner après cela que dans le bas latin féodal,—langue corrompue, disent les délicats, et moi je dis: langue expressive, langue noble, — le mot *honor* servît à désigner à la fois la fidélité d'un chevalier à ses engagemens et la tenure même qui le mettait en état d'être le féal de quelqu'un et d'avoir des hommes? Or, je vous prie, ôtez ses terres à tel gros banquier de notre connaissance, vous l'affligerez, mais qu'y perdra son honneur?

— Le romantisme de la propriété! s'écria M. Adams en me secouant le bras. Par le recteur de l'université de Cambridge, par le grand-chancelier d'Angleterre et par toute la rédaction du *Times*, je vous jure que si vous laissez discourir plus longtemps cet honorable gentilhomme, un oiseau bleu s'en ira tout à l'heure nicher sur un de vos châtaigniers; il y pondra, il y couvera, et quand ses œufs seront éclos vous ne pourrez plus faire un pas, le soir, sans vous rencontrer nez à nez avec tous les paladins du cycle carolingien, avec toutes les héroïnes de la Table-Ronde et avec toutes les chimères les plus extravagantes qu'ait jamais enfantées la cervelle d'un romantique en délire!

M. de Lussy se mit à rire. Son épiderme s'était endurci. Il jeta bravement son bonnet par-dessus les moulins. — Rassurez-vous, me dit-il; je me suis nourri de chroniques plus que de chansons de geste, et les vieux moines historiens me furent toujours plus familiers que les jongleurs. Si jamais mes fantômes viennent essaimer ici, ce ne sera pas Roland que vous rencontrerez le soir, ni la blonde Geniévre, ni Yseult aux blanches mains, ce sera Blanche de Castille peut-être, et Godefroy, et Tancrède, et à leur suite ce parfait chevalier, le templier Humbert de Beaujeu, lequel étant en congé revint en France habiter pour un temps le manoir de ses pères. L'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, adressa une supplique au grand-maître de l'ordre des templiers et au souverain pontife Eugène III, pour qu'ils consentissent à relever Humbert de ses vœux. « Laissez-nous notre défenseur et notre justicier, leur écrivait-il : qu'il reste à jamais parmi nous! » Et il peignait l'allégresse que son retour avait répandue dans les abbayes, les villes et les bourgades. Vilains, pauvres, veuves, orphelins, faisaient éclater leur joie; les marchands circulaient en sûreté sur les routes, les laboureurs se sentaient protégés, eux et leurs charrues, et creusaient en chantant leurs sillons. Par la présence d'un seul homme, une lumière de paix s'était levée sur tout le pays entre Saône et Loire.

Ce sont les chroniques aussi, et non les chansons, qui m'ont

appris quelles furent les vraies origines de la chevalerie. Qu'on nous parle de chevaliers, nous voyons aussitôt Rossinante, des chemins poudreux, des moulins à vent. Lisez les chroniqueurs, et vous y verrez que les chevaliers errans, les chercheurs d'aventures qui couraient le monde pour se procurer los et renom (et Dieu me garde d'en médire!) n'apparurent que sur le tard, lorsque la société féodale penchait déjà vers son déclin. Le bras royal s'allongeant indéfiniment, nos barons se sentaient menacés dans leurs châteaux; on n'était plus à l'aise chez soi, on s'en allait courir; mais les vrais chevaliers furent chevaliers tenanciers, non chevaliers sans terre, et à l'origine l'ordination chevaleresque fut la solennelle cérémonie qui accompagnait la mise en possession de la première tenure, et dont les moindres détails représentaient vivement au néophyte l'idée que se faisait le moyen âge de la propriété. J'ai lu dans la chronique des consuls d'Anjou que, vers le milieu du XIe siècle, un jeune homme supplia le comte d'Anjou de le faire chevalier quelques mois avant l'âge réglementaire pour qu'il pût tenir une terre qui lui était offerte à charge d'hommage. Avant d'avoir reçu la colée, un jeune noble était inhabile à tous les actes de la vie civile; il ne pouvait signer un acte ni une charte de donation, ni sceller une lettre à son sceau. Plus tard il fut ordonné par les établissemens de saint Louis que si l'on réclame à un jeune homme quelque chose de son héritage, et qu'il ne soit pas encore chevalier, il lui sera accordé un délai d'un an et deux jours pour se faire adouber, que jusque-là toute action judiciaire sera suspendue. Vous le voyez, pour posséder la terre et pour ester en jugement, il fallait être chevalier. O romantisme! oiseau bleu!...

Et remarquez que d'un autre côté la chevalerie était une institution égalitaire, qui servait de contre-poids aux distinctions de la hiérarchie féodale. Point de grades dans la chevalerie; ducs, marquis ou vavasseurs étaient tous chevaliers au même degré, tel châtelain qui avait ceint le baudrier avait le pas sur un fils de roi qui n'était qu'écuyer. Pourquoi? Parce que, grands ou petits, tous les tenanciers représentaient la justice armée. Et pourquoi les cérémonies de l'ordination sont-elles le symbole d'une nouvelle naissance? Parce que le mineur émancipé, qui devient apte à faire et à recevoir l'hommage, naît à une vie nouvelle, à la vie civile et politique, à la vie de l'honneur. Il est sorti de sa chambre enveloppé d'une tunique brune, couleur de terre, qui lui bat les talons. Tout à l'heure, après le bain, il revêtira la robe blanche et le manteau d'écarlate. L'homme naturel est mort et fait place au justicier, — et son épée, désormais instrument de justice, va lui être remise, consacrée par la religion, épée à deux tranchans, afin qu'il puisse,

nous est-il dit, se défendre contre plus puissant que lui qui le voudrait déshonorer, et afin qu'aussi il soutienne le faible et celui qu'il a juré de servir.

— Cette épée, brandie par un fou, me fait peur. Sauve qui peut! s'écria M. Adams, et, se levant brusquement, il s'en fut se promener le long de la falaise.

— O école de Manchester! murmura M. de Lussy en le regardant s'éloigner, tu peux bien nous donner du coton, du fer et du pain; mais je te défie de nous donner des hommes.

— Ne vous fâchez pas, lui dis-je, et, puisque nous voilà seuls, répondez-moi. Au moyen âge, je le veux, la possession de la terre était un ministère de justice, et de même que nul n'est prêtre sans qu'on lui ait conféré les ordres, nul ne pouvait être tenancier avant d'avoir reçu l'ordre de chevalerie. Ainsi le moyen âge institua en quelque sorte dans la chevalerie le sacrement de la propriété, et je reconnais là une grande pensée qu'il m'en coûte peu d'admirer; mais cette investiture, ces cérémonies, cette robe blanche, ce bain, tout cela n'était qu'un vain appareil propre tout au plus à ébranler les imaginations : il faut autre chose pour renouveler une âme. L'Éthiopien, disait Grégoire le Grand, entre noir au bain et noir il sort du bain.

Il ne me laissa pas achever. — Que vous êtes injuste envers le moyen âge, si vous pensez que pour faire des chevaliers il se contentât d'une cérémonie! Vous oubliez que l'adoubement était précédé d'un long noviciat. Et ici admirez, je vous prie, la profondeur de sens de ces prétendus barbares que méprisent à l'envi nos esprits forts et nos beaux esprits. Qu'est-ce pour nous que l'éducation? Depuis la renaissance, elle consiste à donner des idées; le moyen âge estimait que son principal office est de donner des mœurs et que la meilleure est celle qui *dénature* l'homme, je veux dire qui rompt sa volonté, qui violente ses instincts et l'arrache à lui-même. Voilà un enfant qui un jour ceindra la redoutable épée des justiciers. Qu'allons-nous faire pour le préparer à son noble métier? La destinée l'appelle à gouverner les hommes; qu'il se plie à vivre sous l'obéissance d'un maître! Un jour il dira : Je veux. Qu'il commence par aliéner sa volonté. Un jour il commandera; que d'abord il se soumette et qu'il serve! Comme il avait ennobli la propriété, le moyen âge ennoblit le *service;* il en fit l'école où se formaient les maîtres des peuples, et c'est par les offices les plus humbles de la domesticité qu'il initia des barons aux vertus du commandement.

L'enfant a sept ans. Sous la garde d'un vieil écuyer, il part, il s'en va faire son apprentissage à la cour du seigneur dominant ou dans le manoir de quelque frère d'armes de son père. Moment so-

lennel, heure d'angoisses! En l'embrassant, sa mère a pleuré. Devant lui, la route ondule et s'enfuit; l'inconnu est au bout. Il tance la vitesse de son doux palefroi, qui allonge le pas et lui semble dévorer l'espace. Tout à l'heure il a retourné la tête et cherché vainement à l'horizon le toit de ses pères. Il est hors d'haleine, il a le cœur gros. Ne lui reprochez pas ses larmes. Bientôt, franchissant un pont-levis, il fera son entrée dans la maison de son maître, et d'un œil interdit il observera le visage de cet étranger qu'il doit servir durant douze ans, auquel il se doit donner corps et âme pour acquérir un jour le droit de s'appartenir. De quel nom va-t-on l'appeler? Il est *damoisel* ou petit seigneur, il est aussi *valet* ou petit serviteur.. Valet, valeton! que ce nom ne lui déplaise, les fils des rois s'en accommodaient. Allons, qu'il se dépêche de grandir! Je veux qu'on dise de lui, comme du valeton Bayard, qu'*il sert de boire très bien en ordre et très mignonnement se contient*. Et puisse-t-il aussi mériter la louange que donnait au jeune Bandino, neveu d'un pape, un évêque de Lisieux, Arnoul, disant qu'on était content de lui, qu'à la chasse, dans la chambre, dans la grande salle, il servait au doigt et à l'œil, qu'une douce pudeur, qui est la peur du reproche, sur un mot, sur un regard, lui faisait monter le rouge au front!... Valet, longtemps valet, puis écuyer. Et alors, accompagnant son seigneur dans les combats, il apprendra à ses côtés l'ouvrage batailleur...

Mais à la guerre, dans la paix, les vertus que lui enseigna la domesticité, il ne les désapprendra jamais. Quelles vertus? le nom en est agréable à prononcer. L'*attrempance*, cette douceur acquise d'une âme qui, par l'habitude d'obéir, s'est rendue maîtresse d'elle-même; la *cointise* ou la bonne grâce du faire et du dire; la *féauté*, cette fidélité qui va jusqu'à la mort; la *prud'homie*, cette sagesse réfléchie, née de l'expérience et des exemples, puis une autre vertu encore... Le nom, la chose, sans le moyen âge, le monde l'eût à jamais ignorée. Dans le manoir où notre valeton apprend la vie, la force règne sous les traits du baron, son maître, de l'homme bardé de fer; mais une faiblesse est là aussi, qui commande par intervalles, une faiblesse ornée de grâce, une châtelaine à l'*œil vair et riant, au clair visage et à la claire façon*. D'elle, de son sourire, l'enfant apprend la *courtoisie*. Honorer et servir ce qui est faible, voilà ce que ces loups-cerviers voulurent nous enseigner. Sage et bienfaisante instruction pour les peuples! car dans ce monde la vraie force apparaît le plus souvent sous les traits de la faiblesse; les dieux, comme dit Homère, s'en viennent heurter à notre porte avec un bâton de mendiant, et les grandes idées qui doivent renouveler la face de la terre se plaisent à naître dans une étable et à grandir

dans les mépris... Attrempé, coint, féal, prud'homme, courtois, que manque-t-il à notre damoisel pour être la fleur de la chevalerie? J'entends qu'il soit un Godefroy, un Humbert de Beaujeu; je veux que, comme Tancrède, s'il vient à rencontrer au passage d'une rivière une pauvresse infirme, il la prenne en croupe. — Que si la fortune ennemie lui envie de longs jours, je souhaite pour sa gloire qu'il meure comme ce chevalier de Philippe-Auguste, comme ce Josselin, gouverneur du château de Mantes, ce preux sans peur et sans reproche qui nourrissait dans son cœur une tendre compassion pour tous les dolens, et, admettant ses prisonniers à sa table, les traitait en amis et en frères. Un jour ces enfans de Satan le frappèrent d'un coup de poignard à l'instant même où il se levait pour leur porter une santé... Écoutez ceci : les soldats du soudan d'Égypte avaient pris un enfant chrétien et le menaçaient de la mort, s'il ne reniait son Dieu. Comme il s'y refusait : — Où est-il donc, lui dirent-ils, ce Dieu qui t'est si cher? — Au ciel, répondit l'enfant, et aussi dans mon cœur. — Alors, l'ayant tué, ils lui ouvrirent le cœur, et voici : il en sortit une colombe blanche. Et moi je vous dis : Ouvrez le cœur de la chevalerie, et de ce cœur cuirassé de fer vous verrez sortir une colombe.

Mon ami, je vous ai rappelé ce qu'était au moyen âge l'homme qui possédait la terre et qui tenait l'épée. A ce portrait ajoutez-en deux autres. D'un côté, ce sera, si vous voulez, la figure d'un bourgeois élu par ses pairs chef d'une corporation, fier de cette dignité qui fait de lui un homme public, plein d'honneur à sa façon, — car l'honneur de la communauté est son oracle, — homme de main et de conseil, et quittant son atelier quand le beffroi sonne, endossant le harnais, prêt à répandre son sang pour mettre les franchises de la cité hors d'insulte. Et ce sera, par exemple, ce drapier de Bruges, Pierre, surnommé le Roi, lequel, à la tête de ses vaillans compagnons, fit reculer la fortune de Philippe le Bel... Mais quelque chose de plus grand encore m'apparaît. O divine folie des saints! le fils d'un riche marchand d'Assise, nourri dans les plaisirs, ami des fêtes, des banquets, sort un jour à cheval et rencontre un lépreux. D'horreur, de dégoût, il détourne la tête; puis tout à coup, par un retour étrange, il met pied à terre, court au lépreux, le baise sur la bouche. La nature est vaincue. *Tu Marcellus eris!* Tu seras saint François!... Vertus chevaleresques, vertus bourgeoises, vertus des saints!... Où sont nos chevaliers, nos François d'Assise, nos Pierre le Roi?... Ah! du moins sentons notre petitesse. C'est la seule vertu, je crois, qui puisse honorer notre déchéance.

— Eh! de grâce, monsieur, dit le baronnet sortant de derrière un buisson, — le beau service que saint François d'Assise rendit

au lépreux en le baisant sur la bouche! le pauvre diable en était bien avancé!

— Vous ai-je dit, repartit Armand, que saint François eût le sens commun?

— Quant à moi, lui répondis-je, j'admire comme vous ce baiser; mais il y aurait trop à dire là-dessus. Un mot seulement, et nous clorons le débat. Cet extraordinaire que vous vantez dans les vertus du moyen âge, il ne m'est pas difficile de l'expliquer. Les Germains, ces pères de la féodalité, ces ancêtres de la société moderne, apportèrent de leurs forêts quelque chose que ni Rome ni Athènes n'avaient connu, le génie du compagnonnage. Se donner volontairement à un chef, courir aventure avec lui, puis reprendre sa liberté pour l'aliéner bientôt par un nouveau contrat et tour à tour se donner pour s'appartenir et ne s'appartenir que pour se donner encore, c'est ainsi qu'ils entendaient la vie sociale... Et maintenant ces hommes des bois, convertissez-les à une religion qui prêche l'idéal d'une perfection abstraite et qui proclame en même temps que l'âme humaine a une valeur infinie, puisque Dieu a voulu pâtir et mourir pour elle, puis voyez ce que devait produire la rencontre du génie de cette race avec le génie de cette religion. Athènes et Rome avaient enseigné le respect de la loi, principe des cités antiques. La loi sera pour les barons féodaux un objet de haine et de mépris, — de haine parce qu'elle est une règle permanente, uniforme, un maître impassible, sans visage et sans mains, qui ne fait pas acception des personnes, — un objet de mépris aussi parce qu'elle est toujours inférieure à l'idéal, à ce qu'on peut rêver. Il s'ensuit que, fidèle à l'esprit de compagnonnage, la féodalité conçut la société comme un système d'engagemens personnels qui liaient l'homme non pas aux choses, mais l'homme à l'homme, et d'autre part elle prit pour règle de la vie morale les oracles du cœur proclamé l'arbitre des devoirs. De là, selon que le cœur se met au-dessus ou au-dessous de la loi, tour à tour de saintes, d'héroïques folies, du sublime, le mépris de la chair et du sang, des vertus qui étonnent la nature, — mais aussi des déréglemens sans nom, d'insolentes fantaisies qui bravent tout, des folies de crime et d'orgueil... Vous avez fait votre choix, vous nous avez montré les Josselin, les Godefroy, les Humbert. Que dites-vous des Thomas de Marle, des Robert de Bellesme, des brigands de grands chemins, des détrousseurs de marchands, des rançonneurs de pèlerins, de ces pieds qui marchaient dans le sang, de ces mains avides et pesantes à qui rien n'était sacré, de toute cette engeance des brise-moutiers qu'on appelait aussi les *éveille-chiens*, parce que bien avant dans la nuit, quand ils sortaient de leur repaire pour quel-

que sinistre expédition, les entendant venir, tous les chiens des environs remplissaient les airs de hurlemens funèbres.

Mais laissons là les éveille-chiens, continuai-je, arrachons, si vous le voulez, de l'histoire du moyen âge toutes les pages sanglantes; — je ne laisserai pas de m'étonner que vous, catholique orthodoxe, vous, moraliste austère, vous vantiez sans réserve ces temps de confusion qui déconcertent toutes les habitudes de notre esprit. L'homme méprisant la loi et se mettant à sa place, lors même qu'il veut le bien, où cela va-t-il? Oubliez vos tenanciers et vos saints. Songez aux lollards, aux bégards et à ces chevaliers qui tenaient de leur dame leur vie en fief. Vous catholique, que pensez-vous de ces innombrables mystiques qui, aspirant aux franchises de l'église invisible, méprisaient les autels, les ordres, la prière même, — car, disaient-ils, s'ils avaient demandé quelque chose à Dieu, ils l'eussent avoué pour leur maître et eux pour ses serviteurs, et ce n'est pas ainsi qu'en useront l'homme et Dieu dans la vie éternelle. Honte à l'église visible, s'écriaient-ils, et à ses sacremens, qui sont un attentat à la sainte liberté des enfans de Dieu! Et vous, moraliste, que pensez-vous de ces franciscains de l'amour profane, de ces pauvres Galois qui aspiraient aux palmes de l'amoureux martyr et couraient tout nus au fort de l'hiver, jeûnant, se macérant à la plus grande gloire de leur maîtresse, et disant: Périsse le mariage qui est un crime contre la liberté du cœur!... Longtemps tenue de court, longtemps soumise à une dure tutelle par les lois de la cité antique, c'est le moyen âge qui affranchit la passion. Désormais elle triomphe, elle est inviolable et sacrée, elle brave le ciel et la terre, les vertus ne sont que ce qu'elle veut, elle étend ou borne les devoirs à sa fantaisie. Le respect de la femme! Mais l'antiquité l'avait connu; j'en atteste Octavie et Porcia. Et l'ivresse du plaisir, tous ses poètes l'ont chantée. Ce qu'elle avait ignoré, c'est le culte de la passion, c'est la jouissance unie à l'adoration mystique, c'est la vertu s'engendrant dans le cœur par l'enthousiasme de la beauté. Point de vertu sans exaltation, point d'exaltation sans amour, point d'amour éternel sans l'éternelle illusion, et l'illusion, le mariage la tue. Ainsi raisonnèrent les descendans des Germains.

Mon cher Armand, si je connais moins que vous les chroniqueurs, j'ai quelque peu pratiqué les poètes. Au moyen âge, l'église écrivit ou dicta l'histoire; mais, fille du siècle, la poésie fut toujours dans la confidence des mondains. N'avez-vous donc jamais lu les romans de la Table Ronde? L'adultère en est l'âme. Levez-vous et sortez de la nuit, étranges et délicieux fantômes! Des reines coupables passent et repassent devant mes yeux, affolées d'amour, fières de leurs fai-

blesses, se couronnant de leur faute comme d'une auréole, et le soleil qu'elles portent au front fait lever dans le cœur des trouvères des moissons dorées et ondoyantes de poésie... O disciple du grand Joseph, je vous le demande, que répondrez-vous à Lancelot du Lac, quand il vous dira que ce mot de la reine Genièvre : « Adieu! mon doux et bel ami! » l'a rendu vaillant et prud'homme, heureux dans ses détresses, riche dans sa pauvreté, insensible à la souffrance, invincible aux tentations?... Le moyen âge, ce fils étonnant de la Germanie et du Christ, a mêlé le ciel aux choses de la terre et mis l'infini dans les sentimens du cœur. Si vous le louez d'avoir inventé le romantisme de la propriété, n'oubliez pas qu'il inventa à ses risques et périls l'idéalisme de la passion, et que le sacre de l'amour adultère est la grande fête qu'ont célébrée à l'envi ses poètes.

— Lancelot, Tristan, me répliqua-t-il vivement. Ces héros, comment finissent-ils? Oui, quel est le dénoûment? Le couvent ou la mort. Dans ce sacre de la passion, c'est le malheur qui officie.

— Écoutez, lui dis-je, écoutez. Tristan et la reine Yseult moururent jeunes, il est vrai; mais, ensevelis dans la même chapelle, bientôt de leurs deux tombeaux on vit sortir deux ronces feuillues qui, s'élançant en arcade flottante et s'étant rejointes, se couvrirent de roses blanches. Jusqu'à trois fois, le roi Marc fit arracher ces ronces; trois fois elles repoussèrent. Enfin le mariage consterné s'inclina devant ce miracle de la passion. La chapelle fut fermée, et, s'il en faut croire la légende, les ronces y sont encore en fleur. Que dis-je? cela est certain; la poésie moderne a fait un pèlerinage dans cette chapelle, et les roses blanches qu'elle y a cueillies ne sont pas les moins parfumées de sa couronne.

Et pour l'achever en lui rappelant tout ce que le moyen âge a osé, je pris dans le creux du châtaignier un livre que j'avais feuilleté, non sans intention, en l'attendant.

— Voici, lui dis-je, quelques lignes tirées d'un conte écrit au XIIIe siècle. Peut-être vous laisseront-elles peu d'édification. — « En paradis, qu'ai-je à faire? dit Aucassin. Je n'ai souci d'y entrer si je n'ai Nicolette avec moi, Nicolette, ma très douce amie que j'aime tant; car en paradis vont seulement telles gens que je vous dirai. Y vont les vieux prêtres, et les vieux estropiés, et les manchots qui tout le jour et toute la nuit se tiennent devant les autels dans les vieilles églises, et ceux à vieux capuchons râpés et à vieux habits, ceux qui sont déchaux et dépenaillés et qui meurent de faim, de soif, de froid et de mésaise. Ceux-là vont en paradis; avec eux n'ai-je que faire... Mais en enfer veux-je aller, car en enfer vont les beaux clercs, et les beaux chevaliers qui sont morts aux tournois et à la

guerre, et les beaux écuyers, et les francs hommes. Avec eux veux-je aller. Et là vont les belles dames courtoises avec leurs barons. Et là va l'or et l'argent, le vair et le gris, et là vont les harpistes et les jongleurs, et les rois du siècle. Avec eux, en enfer, veux-je aller, pourvu que j'aie Nicolette, ma très douce amie, avec moi. »

Ma citation et mes argumens l'affligèrent. J'eus pitié de lui. — Voyons, lui dis-je, ne pourrions-nous pas nous arranger? Si l'on reconnaissait à vos héros la supériorité dans les vertus extraordinaires, n'accorderiez-vous pas à ce siècle une sagesse, un esprit de justice et d'humanité qui a son prix?

— Point d'accord, dit-il en frappant la terre de son bâton. Leurs crimes, leurs folies, je ne veux rien nier; mais nous sommes, nous autres, désespérément médiocres, et cela nous met à cent piques au-dessous d'eux.

— Eh bien! m'écriai-je, quand par impossible vous auriez raison, quand il serait prouvé qu'il y avait en France sous Louis IX plus de saints qu'il n'y a aujourd'hui d'honnêtes gens, je considérerais toujours la révolution comme le plus grand et le plus heureux événement qu'ait vu le monde depuis la naissance du Christ, et je ne laisserais pas de croire fermement au progrès; mais il n'en est pas moins vrai que le moyen âge, à sa façon, fut un ouvrier du progrès, qu'il a, lui aussi, sans trop le savoir, travaillé au grand œuvre.

Il parut étonné; mais le baronnet : — Assez, jeunes gens, assez, de grâce! laissez là vos pipeaux, ces châtaigniers sont las de vous entendre. Damète, vous êtes digne du prix, mais Ménalque ne l'est pas moins. Au romantisme de la propriété nous donnerons la génisse deux fois mère, à l'idéalisme de la passion les deux vases de hêtre ciselé... Aussi vrai que j'ai étudié à Cambridge, la tête me tourne. Fermez les écluses, jeunes bergers, ou je me noie. Fermez-les et tirez au large. *Sat prata biberunt.*

X.

Je reconduisis M. de Lussy jusqu'à mi-chemin. La nuit était tombée. Je revins par un long détour en conversant avec la lune. Elle était aussi blanche que les roses du tombeau d'Yseult. Comme j'allais rentrer chez moi, M. Adams, qui se tenait aux aguets embusqué derrière son portail, traversa la route et me barra le passage.

— Quel charme a donc pour vous la société de ce maître fou? me demanda-t-il.

— J'en connais de plus fous, lui répondis-je, mais qui ne sont pas si romantiques.

— Je suis un vrai chevalier, répliqua-t-il en ricanant. Ma volonté est ma Nicolette, et en enfer veux-je aller, pourvu que j'aie ma très douce amie avec moi... Voyez si je ne profite pas à votre école. Et il ajouta : — Ce serait grand dommage qu'un aussi joli garçon que vous se mît à déraisonner. Ne savez-vous pas que la vie est une partie d'échecs?

— Je souhaite, lui dis-je, que vous perdiez partie, revanche et le tout.

— Épargnez-moi vos bons souhaits et faites ce que je vais vous dire. Pendant que je me promènerai au clair de la lune, vous irez chez moi, et, ne me trouvant pas, vous demanderez à m'attendre. On vous introduira dans un grand salon. Là vous ferez vos observations, et nous verrons si vous êtes fort sur le diagnostic. Alerte! ouvrez bien vos yeux.

— Savez-vous, lui dis-je, que vous avez une façon de disposer de moi...

— *You are a troublesome fellow*, fit-il en frappant du pied. Que de simagrées! Voulez-vous ou ne voulez-vous pas?

— Eh! morbleu, je veux bien, répondis-je.

Il me donna une poignée de main et s'en alla en se dandinant.

Il couvrait mal son jeu; mais je ne laissai pas de faire ce qu'il désirait, et vingt minutes plus tard je me trouvais assis au coin d'un sopha, dans un très grand salon dont une partie était éclairée par la faible lueur d'une petite lampe, tandis que la fenêtre du côté opposé laissait pénétrer un pâle rayon de lune qui dessinait une bande bleuâtre sur le parquet. Près de la lampe, au milieu d'une moisson de verveines répandues en désordre, se tenait Georgette, accroupie comme la veille sur un carreau de velours. Derrière elle, rencognée dans une embrasure, la négresse endormie laissait pendre sa grosse tête sur sa poitrine. Naïda et Dudu dormaient aussi enveloppées dans de riches peignoirs à dentelle. Elles étaient étendues de leur long sur deux coussins placés l'un à droite de Georgette, l'autre à gauche, et semblaient, même en dormant, faire la garde autour de leur jeune maîtresse. Georgette ne disait rien, je ne soufflais le mot non plus, et le silence n'était interrompu que par de longs soupirs de la négresse, qui faisait peut-être un mauvais rêve. J'avais pris un livre par contenance et je le feuilletais; mais, sur quelque page que s'arrêtassent mes yeux, j'y lisais toujours la même histoire qui commençait ainsi : « Il y avait une fois une jeune fille belle comme le jour et vraiment singulière qui était tombée aux mains d'un riche baronnet sans préjugés; on ne sait vraiment ce qui

fût arrivé, si elle n'eût été gardée à vue par deux poupées... » Et par-dessus la tranche du livre je regardais les poupées dont les grands yeux d'émail avaient l'air de dire : Nous veillons sur elle; que personne n'y touche!... Et je me demandais si Dudu et Naïda n'étaient pas deux fées compatissantes qui avaient pris un corps de carton et un visage de porcelaine pour venir au secours de l'innocence en danger.

Dans ce moment, du reste, Georgette ne travaillait point à trier des coupons ni à tailler des béguins. Elle était livrée à une plus grave occupation. Elle tenait d'une main des tablettes en ardoise encadrées dans quatre baguettes de bois blanc, et, s'aidant d'une touche, comme un enfant qui épelle, elle paraissait compter et recompter des syllabes. Elle s'appliquait à ce grand travail avec une infinie contention d'esprit; ses sourcils se contractaient, elle mordillait ses lèvres, et de temps en temps passait la main sur son front ou froissait entre ses doigts le bout de ses longues tresses brunes, qu'elle avait ramenées devant sa poitrine. Décidément elle ne trouvait pas son compte, car, de guerre lasse, elle finit par poser la touche et les tablettes sur ses genoux, et, détournant la tête, contempla les verveines d'un air découragé.

Je mis de côté toute discrétion, je m'approchai, je pris les tablettes; mais je ne les pus déchiffrer. Les pattes de mouche qui s'y croisaient en tous sens étaient de vrais hiéroglyphes. Je devinai seulement à la longueur inégale des lignes que ces abracadabras devaient être des vers, et, au dépit de Georgette, que ces vers boitaient tout bas de l'oreille et du pied.

Elle poussa un soupir et me dit : — Toujours trop longs ou trop courts. Je n'y arriverai jamais.

— Prenez garde! lui dis-je à tout hasard. Cette occupation n'est pas sans danger.

Et lui montrant les poupées : — C'est l'avis de vos fétiches. Il faut les croire en tout et partout.

Elle eut l'air étonné, leva les yeux au plafond, parut rêver; puis une idée lui vint. Elle prit une des poupées dans ses bras, la secoua doucement comme pour la réveiller et me dit: — Je veux causer avec Dudu; mais la négresse dort. D'habitude c'est elle qui répond. Voulez-vous répondre à sa place?

— De grand cœur, dis-je, et je fermai mon livre.

Elle demeura un instant silencieuse, couvant des yeux la tête de porcelaine. Puis d'une voix lente et sourde : Comment t'appelles-tu?

— Dudu, répondis-je; c'est un joli nom.

Elle hocha la tête : — La négresse répond mieux, fit-elle. Elle

dit toujours : C'est un nom triste... Et reprenant le dialogue : Qui es-tu ?

— Une fleur d'Asie transplantée en Europe. Mi-Géorgienne, mi-Française, cette confusion m'embrouille un peu. Je ne vois pas bien clair dans mon cœur.

— Je ne te comprends pas, Dudu, reprit-elle; je te demande tout simplement qui tu es.

— Une pauvre enfant vendue par ses parens et achetée par un Anglais.

— Oh! pour cela, c'est vrai, pauvre fille! dit-elle naïvement. Je suis bien aise de voir que tu ne mens pas... Et après un silence : — Es-tu heureuse?

— Je pourrais l'être; on ne me refuse rien.

— Et tu ne l'es pas?

— Non.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas.

Elle hocha encore la tête : — Tu le sais; cela est écrit là!

Et elle montrait du doigt les tablettes. — A quoi t'occupes-tu? reprit-elle.

— A jouer à la poupée, pour faire croire que je n'ai pas seize ans.

— Qui sait si je les ai? dit-elle en levant furtivement les yeux vers moi. Et elle ajouta : — Qu'en pense-t-il, lui?

— Il lui est venu des doutes qui le tracassent, et il charge ses amis de l'en éclaircir.

Elle tressaillit : — Pauvre petite! si demain il disait : Je veux! que ferais-tu?

— Cela est bien simple, j'ai de si beaux yeux! J'exigerais qu'il m'épousât.

Son visage s'enflamma de colère; elle saisit la poupée par le milieu du corps, l'agita violemment en l'air, et je crus qu'elle allait lui briser la tête contre la muraille. — Jamais! jamais! tu mens! s'écria-t-elle.

Mais un profond soupir de la négresse la fit rentrer en elle-même. Elle cacha un moment son visage dans ses mains; puis d'une voix vibrante : — Réponds-moi. S'il dit : Je veux! que feras-tu?

— Je suis en pays libre; il n'y a pas de marché qui tienne, je m'appartiens. D'ailleurs il n'est pas si terrible qu'il en a l'air, et il y a ici près des gens de cœur dont j'invoquerai le secours.

Pour la troisième fois elle secoua la tête. — Tu deviens bavarde. Il fallait me répondre : Je m'enfuirai jusqu'au bout du monde... Mais je t'aurais demandé : Avec qui?

— C'est la méthode géorgienne, lui dis-je. Dudu aime mieux l'autre.

A ces mots, posant ses deux coudes sur le corps de la poupée et son menton dans ses deux mains, elle avança la tête et de ses yeux tout grands ouverts elle me contempla fixement; ce regard était étrange, et j'en fus comme enivré. Ma tête se prit, le pays des rêves m'apparut, je crus voir les verveines se soulever sur leurs tiges écourtées et attacher sur moi d'ardentes prunelles; l'oiseau bleu chanta, et la lune l'écouta comme moi, car le rayon qu'elle projetait dans la partie obscure de la chambre s'aviva tout à coup et fit pâlir la lumière de la lampe.

Les deux yeux noirs me regardaient toujours. Je ne sais quelle folie me vint à l'esprit et jusque sur le bord des lèvres; mais, comme j'ouvrais la bouche, Georgette se redressa. Tremblant de tout son corps, elle porta sur son front l'index de sa main droite, et étendit vivement le bras gauche dans la direction d'une petite porte de dégagement que masquait une portière. Ce geste était fort expressif : comme si la porte fût devenue tout à coup transparente, j'aperçus derrière, très distinctement, une paire d'oreilles britanniques qui se tenaient aux écoutes.

Je me levai et dis à haute voix : — Décidément M. Adams ne revient pas. Serviteur à Mlle Dudu et à la compagnie ! — Et j'ajoutai tout bas : — Se sauver au bout du monde, c'est bien loin. Il faudra dire : Je ne veux pas, — et j'aviserai.

Là-dessus je me dirigeai vers la petite porte, je l'ouvris, et je dois convenir que je ne trouvai personne derrière. Je perdis un peu de temps à chercher mon chemin dans une enfilade de petites pièces. Comme je traversais la verandah, je me rencontrai nez à nez avec le baronnet.

— Eh bien! jeune homme? me dit-il d'un air placide.

— Elle a douze ans, lui dis-je en haussant les épaules. Tâchez de prouver à M. de Lussy qu'il y a encore dans ce siècle un peu de vertu.

— Ah! c'est votre opinion, répondit-il; vous êtes un homme clairvoyant et de bon conseil. *Good night, my dear!*

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

DES NATIONALITÉS

A PROPOS DE LA GUERRE DE 1866

L'existence des nations a été jusqu'ici, elle est encore constituée par des traités, et on voit surgir un nouveau droit des nations qui autorise la négation des traités. Avant d'avoir été défini, ce principe, né d'hier, ébranle le monde; glorifié sur quelques points, il est méconnu et outragé sur plusieurs autres. La conscience humaine condamne la guerre, il n'y a qu'un cri contre le régime des grandes armées, et des armées plus nombreuses que jamais ont été mises sur pied dans l'Europe centrale de manière à faire craindre une guerre générale. Plus le besoin de l'économie est senti, et plus grossissent les budgets. On a fait du progrès une religion, on honore le travail par une espèce de culte; voilà qu'on se met à saccager affreusement les outils du progrès et les fruits accumulés du travail. La contradiction déborde dans la pratique des cabinets comme dans les doctrines. La nation longtemps prépondérante, qui se mêlait arrogamment de toutes choses et partout, professe et pratique si bien la non-intervention, qu'elle crée pour d'autres souverains le privilége d'intervenir. Dans la polémique, d'anciens amis s'étonnent d'être divisés et de prendre des chemins opposés en tendant au même but. Le vœu général appelait un congrès pour trancher les difficultés, mais le congrès a été reconnu impossible, parce que la règle de l'arbitrage est faussée, et qu'il n'y aurait pas de sanction pour le jugement.

Tel est l'état actuel de l'Europe. Cette confusion est l'effet d'un changement profond qui s'opère dans le droit public. Il y a aux prises

en ce moment deux conceptions contradictoires : la théorie d'un équilibre européen basé sur des arrangemens concertés entre les maisons souveraines, et le principe nouveau qui attribue aux nations le droit de rompre les traités conclus par ceux qui ont eu jusqu'ici pouvoir pour les représenter. Prise à la lettre, la seconde thèse serait la plus audacieuse négation de l'ancien régime; jugée au point de vue des institutions qui sont restées debout et de plusieurs intérêts qui sont encore respectés, le droit des nationalités ne soutiendrait pas la critique, et cependant cette espèce de dogme, qui semble heurter la raison, s'est emparé si fortement des consciences, qu'il faut absolument compter avec lui. Il met en mouvement rois et peuples, et il est probable que chez beaucoup de ceux qui le repoussent existe le pressentiment que l'avenir lui appartient.

Cette révolution dans un ordre d'idées fondamentales, préparant une révolution dans les faits, est un phénomène social des plus curieux : notre époque en recevra un grand caractère. L'action est encore dans le nuage, comme le combat enveloppé par la fumée du canon. Il y aurait à savoir comment s'est produit le principe des nationalités, quelle est sa véritable signification, comment la confusion signalée plus haut se dissipera, à mesure que le nouveau droit international, prenant le dessus, se mettra en harmonie avec l'ensemble des faits politiques et sociaux. J'ai essayé de réunir à ce sujet quelques faits oubliés; je voudrais tracer une voie d'études. Si une question à éclaircir a jamais eu un caractère d'urgence, c'est à coup sûr celle que la guerre vient d'inscrire à l'ordre du jour en caractères sanglans.

I.

Les monarchies modernes se sont formées, comme chacun le sait, par l'absorption des élémens féodaux. L'idéal de la grandeur souveraine se résuma longtemps en ces deux points : gouverner les sujets d'une manière aussi absolue que possible, et agrandir autant que possible son territoire pour augmenter le nombre de ses sujets.

La transition de l'âge féodal au régime de la monarchie absolue fut une époque pleine de calamités et de souillures. Les princes qui entreprirent de réaliser à leur profit la nouvelle conception sociale étaient infestés d'une science pernicieuse, ébauchée vers la fin du moyen âge dans les petites cours d'Italie, et constituée par Machiavel d'après les exemples des Borgia et des Médicis, des Ferdinand d'Aragon et des Louis XI, de la maison d'Au-

triche et des Tudors. Tous les moyens d'agrandissement, jusqu'aux plus détestables, avaient leur méthode : c'était une gloire de les pratiquer sans scrupule et sans pitié. Si cette émulation de perfidie pouvait être justifiée, elle trouverait son excuse dans ce fait, que la grandeur personnelle du souverain devenait littéralement celle de l'état. Au sortir des entraves féodales où ils s'étaient atrophiés, les peuples, sans notion de leurs droits, sans activité qui leur fût propre, étaient comme ces êtres rudimentaires dont les membres ne sont pas encore articulés. Le principe vital chez eux, l'unique force d'impulsion, les seuls yeux ouverts, résidaient alors dans l'organe central : il passa donc dans les instincts de la royauté d'entreprendre sans cesse autour d'elle, de s'assimiler autant qu'elle pouvait saisir, d'anéantir ce qui la gênait. Deux êtres de ce genre en contact, à moins qu'ils ne s'intimidassent réciproquement, c'était la lutte. Les inquiétudes et la défiance devenant l'état normal, on a été amené à réduire toute la science des relations extérieures à la maxime que voici : « quiconque par la supériorité de ses forces et par sa position géographique peut nous faire du mal est notre ennemi naturel; quiconque ne peut nous faire du mal, et peut, par la mesure de ses forces et par la position où il est, nuire à notre ennemi, est notre ami naturel. » Ainsi parle le plus récent historien du droit public et l'un des plus éclairés assurément, M. de Garden. L'axiome qu'il formule est resté le principal mobile de la diplomatie. Cela montre que la royauté, malgré les changemens qui ont tempéré son principe absolu, n'est pas encore dégagée complétement des influences de son origine.

Des hasards favorables, exploités avec énergie et persévérance, mirent en relief une famille souveraine, la maison d'Autriche. Il y eut un moment où son ambition devint si forcenée, elle fut si bien servie par le succès, qu'on lui attribua le dessein d'assujettir toutes les autres couronnes. Un rapprochement spontané et instinctif des souverains fit contre-poids à cet excès de puissance. La vigueur militaire de Henri IV et le génie de Richelieu posèrent les bases d'un nouveau droit public dont le traité de Westphalie fut le code. Par la prépondance acquise à la France dans ces transactions se trouva préparée la grandeur de Louis XIV, lequel fut soupçonné à son tour de prétendre, sinon à la monarchie universelle, au moins à une autocratie humiliante pour les autres souverains. On retourna contre le grand roi ce système d'alliances et de guerre collective que Richelieu avait dirigé contre la maison d'Autriche, et la puissance de la maison de Bourbon fut ramenée dans ses précédentes limites. Ces grands exemples attirèrent l'attention des hommes d'état, et du travail qui se fit dans les esprits pour en trouver la synthèse

résulta cette utopie diplomatique qu'on a appelée « le système de l'équilibre européen. »

Étant admis que toute maison royale tend et doit tendre incessamment à s'agrandir par la conquête, on imagina, pour conserver le repos et la sécurité nécessaires à tous, une espèce de gravitation politique, agissant de manière à contre-balancer les forces pour les neutraliser. Dans ce système, chaque maison souveraine pèse et est classée dans l'ensemble en raison de sa puissance militaire connue et de la puissance fédérative qui lui est attribuée. En temps ordinaire, c'est-à-dire sous l'empire des traités, quatre ou cinq grands états, auxquels les états secondaires sont subordonnés comme des satellites, se tiennent en respect. Si l'une de ces forces devient menaçante par sa prépondérance, les autres se groupent instantanément pour lui faire contre-poids : l'équilibre naît ainsi de deux tendances contraires, l'ardeur de chacun pour envahir et l'accord des autres pour réprimer l'envahisseur.

Pendant près de deux siècles, cette prétendue loi d'équilibre a été célébrée comme une des grandes inventions de l'esprit humain, et on l'invoque encore par habitude. Annoncée comme un principe de paix, elle a tenu assez mal ses promesses : ce n'est pas la première fois que la remarque en est faite. Pour ne parler que de la période ancienne, celle qui court du traité de Westphalie jusqu'à la révolution française, la France a eu pour sa part, dans cet intervalle, soixante-dix ans de guerre et autant d'années de paix. Cinq guerres ont été entreprises pour faire valoir des droits de famille; quatre guerres ont eu pour causes des cupidités ou des antipathies princières; deux fois il y eut à sauvegarder des intérêts commerciaux. Au surplus, à cette époque où les peuples avaient pour maxime de s'isoler et de vivre en eux-mêmes, une pondération assez exacte pour immobiliser les forces aurait tenu l'Europe dans l'engourdissement. Il fallait un moteur : ce fut l'ambition des princes. Les domaines royaux, terres et sujets, étant considérés comme des patrimoines transmis par Dieu avec l'obligation de les conserver et de les agrandir pour les fortifier, la conquête devint un principe, et la guerre un moyen. Les souverains de droit divin, indépendans les uns à l'égard des autres, ne reconnaissant aucune loi au-dessus d'eux, si ce n'est la loi du plus fort, étaient contenus par l'obstacle d'une force collective, mais non paralysés. Si la prétendue balance politique n'empêchait pas la guerre, elle servait du moins à contrecarrer certaines puissances dont l'expansion anormale, comme celle des conquérans asiatiques, eût été un fléau pour la civilisation.

Le système de l'équilibre avait son côté faible. Essentiellement monarchique, il ne tenait pas compte des peuples. Aussi a-t-il été

blessé à mort le jour où l'on a parlé de souveraineté populaire, c'est-à-dire en 1789. Qu'on examine les alliances, les coalitions, les traités survenus depuis cette époque : on verra que si on a continué par habitude d'identifier les intérêts d'état avec ceux des familles royales, on a été encore bien plus dominé par les affinités ou les répulsions résultant des principes politiques.

La déclaration des droits de l'homme tendait à bouleverser l'ancien droit public européen; mais il n'est pas rare en politique qu'un principe soit dénaturé par la manière dont il est introduit dans les faits. En essayant de régler les rapports de peuple à peuple, on ne put aboutir à une de ces formules nettes qui se gravent dans les esprits et font du droit une force vivante. L'assemblée constituante proclame en peu de mots que la nation française n'entreprendra aucune guerre en vue de faire des conquêtes. La convention à ses débuts soulève le problème des relations de peuple à peuple. Par décret, elle ordonne qu'un rapport sur cette matière lui soit présenté, et elle oublie son propre vœu. Le sentiment du progrès à venir brille comme un éclair de génie dans la première ébauche de constitution républicaine, présentée par Condorcet au nom d'une commission où les girondins étaient en majorité. Le passage est remarquable, et il n'est pas hors de propos de le citer. — « La république française ne prendra les armes que pour le maintien de sa liberté et la défense de ses alliés... Elle renonce solennellement à réunir à son territoire des contrées étrangères, sinon d'après le vœu librement émis de la majorité des habitans... Dans les pays occupés par la république française, les généraux seront tenus de maintenir, par tous les moyens à leur disposition, la sûreté des personnes et des propriétés, et d'assurer aux citoyens de ces pays la jouissance entière de leurs droits naturels, civils et politiques... Dans ses relations avec les nations étrangères, la république française respectera les institutions garanties par le consentement de la généralité du peuple. » Cette esquisse d'un nouveau droit des gens resta le vœu d'un philosophe qui devançait son temps. Le projet des girondins fut anéanti avec ses auteurs.

Les nombreuses constitutions qui suivirent furent sobres ou muettes en ce qui concerne les relations internationales. La constitution de l'an II, rédigée en huit jours par Héraut-Séchelles et votée quinze jours après par la convention, déclare brièvement que le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres, en posant toutefois le principe de non-intervention. En 1795, dans l'une des dernières séances de la convention, Grégoire fut admis à lire une déclaration du droit des gens qu'il proposait d'inscrire en tête des lois républicaines, parallèlement à la

déclaration des droits de l'homme. Quelques lignes de ce document méritent d'échapper à l'oubli. — « Les peuples sont respectivement indépendans et souverains, quels que soient le nombre d'individus qui les compose et l'étendue de territoire qu'ils occupent : cette souveraineté est inaliénable. — Chaque peuple a le droit d'organiser et de changer les formes de son gouvernement. — Un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans le gouvernement des autres. — Les entreprises contre la liberté d'un peuple sont un attentat contre tous les autres peuples. » La généreuse pensée de Grégoire fut applaudie, sans être prise en considération. On sentit qu'il était contradictoire de déclarer tous les peuples libres en les liant par une espèce de contrat sur lequel ils n'étaient pas consultés. L'acte constitutionnel de l'an III ne touche le droit des gens qu'au point de vue de la procédure intérieure, et attribue à l'assemblée législative le droit de paix et de guerre. A partir du régime consulaire, on rentre de plus en plus dans le courant des anciennes traditions; on renonce à poser des principes abstraits, et sauf le contrôle indirect résultant du vote des subsides dans les pays parlementaires, le chef du pouvoir exécutif recouvre, en matière de politique extérieure, l'initiative et le libre arbitre qui constituaient autrefois l'attribut principal de la royauté.

Non-seulement la révolution française ne parvint pas à formuler une théorie nouvelle du droit des gens, mais on la vit bientôt agir contrairement à son principe, qui impliquait l'indépendance des peuples. La république, à la manière des anciens conquérans, consulta moins le vœu des populations que ses propres convenances. L'idéal du jour était de consacrer aux institutions républicaines un théâtre vaste et privilégié ayant pour limites naturelles le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et la mer. Autour de ce domaine, on voulait agencer comme un chapelet de petites républiques pour éviter le contact immédiat entre le grand état populaire et les pays où régnait encore l'ancien absolutisme. Le démenti le plus direct et le plus violent qui ait été donné aux aspirations de 1789 est le traité de Campo-Formio. Le jeune et prodigieux général que la campagne d'Italie vient de révéler, pour ravir à ses rivaux l'honneur de commander la paix, s'empresse de signer les préliminaires de Leoben; il dispose du sort des peuples sans autre préoccupation que sa propre gloire, il anéantit non-seulement l'ancienne oligarchie vénitienne, mais une Venise nouvelle, italienne et démocratique, qui demandait à se constituer à l'image de la France. Le directoire, trop lâche pour désavouer un général victorieux, ratifie les promesses de Leoben par le traité de Campo-Formio. La république française donne les Italiens de la Vénétie à l'empereur d'Au-

triche, qui n'aurait pas osé demander pareille chose; les deux assemblées législatives ne sont pas même consultées. Le principe émancipateur est tellement effacé qu'aucune protestation ne se fait entendre. — C'est ainsi que Venise est devenue autrichienne, et comme l'heure de l'expiation arrive toujours pour les iniquités politiques, celle-ci met aujourd'hui l'Europe en feu.

Bien que la république usât son principe en l'appliquant à faux, elle restait redoutable par le déploiement de son énergie guerrière. L'ancien objectif de la diplomatie se trouvait ainsi déplacé. Au lieu de faire consister toute la science politique dans l'équilibre des couronnes, la préoccupation des cabinets étrangers fut de grouper les souverains, faibles ou forts, afin de contenir l'esprit révolutionnaire, qui avait adopté la conquête comme moyen de propagande. Avec Napoléon, le système français se modifia. Par ses ambitions dynastiques, il se rapprochait du procédé d'équilibre que les vieilles monarchies abandonnaient. L'édifice impérial qu'il essayait d'élever avait besoin de contre-forts. Au lendemain de chaque victoire, il prenait l'Europe entre ses mains puissantes, la remaniait en vue de constituer un système fédératif à son usage, et à la fin, ayant reconnu que des trônes nouveaux, façonnés avec des élémens anciens, n'offraient pas des points d'appui suffisamment solides, il avait été réduit à se rabattre sur sa propre famille pour y trouver des alliés sûrs; il avait donc improvisé pour ses frères et parens des royaumes en Espagne, dans la Haute et la Basse-Italie, en Westphalie, en Hollande, tout autour de la France. Les manœuvres en sens inverse de la part des anciennes familles souveraines pour faire digue à la révolution, et de la part de Napoléon pour susciter des puissances en solidarité intime avec la dynastie impériale, donnent la clé des coalitions et des guerres qui ont ensanglanté cette époque. Il faut le répéter, dans ces chocs monstrueux, le noble idéal de 1789, l'espoir de l'émancipation par le droit et la liberté, s'était obscurci. Les princes d'outre-Rhin permettaient bien qu'on s'échauffât dans les rangs en parlant d'indépendance, de même que le César français laissait parler de démocratie autour de lui : en réalité, les instincts des vieux régimes avaient repris le dessus, et le principal ressort était encore la haine de peuple à peuple. L'esprit militaire, dont on s'était affolé, avait tué l'esprit politique, et la guerre n'étant plus qu'un écrasement de bataillons, la victoire devait rester en définitive aux plus gros bataillons.

La France vaincue fut douloureusement éprouvée. Tous les fruits de son labeur gigantesque depuis 1789 lui furent arrachés d'un seul coup : elle perdit non-seulement les conquêtes démesurées et disparates du premier empire, mais ces frontières que la répu-

blique lui avait données et qu'elle aimait à considérer comme ses limites naturelles, « le versant qui s'élève depuis le Jura jusqu'à la mer, et d'où sortent les fleuves adjacens au Rhin, » avait dit Carnot. La France, condamnée en outre à payer une énorme contribution de guerre, dut héberger dix-sept garnisons jusqu'à parfait paiement, comme un débiteur insolvable, et elle n'échappa à l'étreinte de ses ennemis qu'en anticipant l'échéance de sa rançon. Tout cela était bien dur, et cependant on aurait peut-être subi sans trop d'irritation les conséquences de la défaite, si elles avaient été bornées à des pertes matérielles. Le droit du vainqueur, admis sans contestation et brutalement pratiqué à cette époque, autorisait l'affaiblissement du vaincu et la mise à sa charge des frais de guerre. Pendant la veine de ses triomphes, l'empire avait donné à cet égard de tels exemples que les coalisés, en pensant à ce qu'ils avaient souffert, se croyaient sans doute bien modérés dans les représailles. Toutefois dans les traités de 1815 il y avait une chose vraiment intolérable : ce fut l'esprit qui les dicta.

Partisans routiniers de l'équilibre européen, les négociateurs du congrès de Vienne en cherchèrent les conditions non plus dans l'amoindrissement d'une couronne prépondérante, mais dans la suppression du principe révolutionnaire. Cela touchait à l'utopie. Comment équilibrer la force des bataillons et celle des idées? On imagina de grouper les monarchies conservatrices autour de la nation suspecte; on trouva ingénieux que les puissances chargées de la police de l'Europe eussent toutes une main posée sur la France, comme pour l'appréhender au corps si elle redevenait turbulente, et à cet effet il y eut des dépècemens de territoires, des trocs de provinces, des lotissemens de populations arbitraires et scandaleux. Chaque négociateur se montrait exigeant pour son pays; on se disputait le butin à partager en comptant les multitudes par têtes et les contrées par surfaces, et comme au lendemain des batailles antiques nombre de gens se demandaient tristement à quels maîtres ils allaient être adjugés. Il eût été prudent de mettre quelque discrétion dans la forme, de respecter quelque peu les instincts et les coutumes. La diplomatie au contraire mit de l'ostentation à heurter les sentimens populaires; c'était une manière de signifier aux peuples qu'ils n'allaient plus compter en politique. Tout cela se faisait gaîment; c'étaient les intermèdes d'une espèce de féerie, pleine de splendeurs et d'intrigues réjouissantes. « Depuis les congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, écrivait Chateaubriand en allant lui-même jouer un des premiers rôles au congrès de Vérone, les princes de l'Europe ont la tête tournée : c'était là qu'on s'amusait et qu'on se partageait quelques peuples. »

Pour donner aux combinaisons de leur diplomatie la sanction de la force, les souverains trouvèrent bon de se lier étroitement par une solidarité de principes et d'intérêts. Ils se promirent d'étouffer par une action commune, s'il le fallait, tous les mouvemens subversifs tentés au nom du droit populaire. Le pacte de la sainte-alliance, rendu public en septembre 1815, fournit le commentaire des traités signés vers le même temps. Ainsi les voiles tombaient. Les rois coalisés contre Napoléon avaient obtenu un effort héroïque de leurs peuples en leur promettant la liberté. Après le succès, ils ne songeaient plus qu'à reconstituer leur prétendu droit divin. C'était donc aux tendances de la révolution qu'ils en voulaient bien plus qu'à Napoléon, ce parvenu qu'ils admiraient en dépit d'eux-mêmes pour avoir joué magnifiquement son rôle de monarque. Or la révolution de 1789, par la portion éternellement vraie et généralement acceptée de ses principes, appartient à la conscience humaine; c'est un instrument de libération à l'usage de tous. Considérés à ce point de vue, même par les étrangers, les traités de 1815 apparurent, non plus comme un lien pour garrotter la France, mais comme une atteinte à l'indépendance des autres peuples. L'Europe libérale commença dès lors à protester contre les arrangemens arbitraires de la diplomatie. On revendiquait pour les peuples le droit de s'appartenir, de n'obéir qu'à des gouvernemens de leur choix : aux maximes de la sainte-alliance on opposait la non-intervention, principe nouveau et difficile à définir. De temps en temps, un orateur ou un publiciste risquait un néologisme d'un sens encore vague, et dont personne alors ne prévoyait la haute fortune politique, le mot « nationalité. »

Pour le bonapartisme abattu par les traités de 1815, ce fut une bien heureuse coïncidence que de pouvoir associer ses propres animosités aux ressentimens populaires. Cette portion de sa clientèle qui en était restée aux éblouissemens de la gloire militaire se trouva ainsi fusionnée avec une opposition démocratique qui avait pour elle l'avenir. A force de voir le bonapartisme batailler, d'accord avec les libéraux d'une autre école, contre les odieux traités qui détruisaient le droit des nations, on s'accoutuma à considérer l'affranchissement des nations comme une tendance napoléonienne. Ainsi s'est formé pendant le cours de la restauration un second idéal de bonapartisme très différent de ce qu'avait été en réalité le premier empire. Napoléon Ier, comme tous les hommes d'état de son temps, appartenait à l'école de l'équilibre européen, sauf à en accommoder les théories aux besoins de sa situation personnelle. On l'aurait étonné beaucoup à coup sûr en réclamant l'autonomie des nations, et quand il disposait d'un pays, il ne se souciait guère plus d'obtenir l'assen-

timent des peuples que César ou Louis XIV. Je parle ici du Napoléon vrai et vivant, pris sur le fait, et non pas du Napoléon quelque peu fantastique inventé après coup d'après les conversations attribuées au prisonnier de Sainte-Hélène. Le nouveau bonapartisme, ayant pour thèse l'autonomie des peuples, ne prit d'ailleurs une forme rationnelle qu'en 1839, où il fut développé avec une habileté et une ampleur de prévisions trop peu remarquées alors par un jeune homme de trente et un ans, l'auteur des *Idées napoléoniennes*.

La connivence de la restauration avec la sainte-alliance la rendit suspecte. L'opinion fit aux Bourbons de la branche aînée un procès de tendance où ils succombèrent. Toutefois la politique extérieure ne tenait qu'un rang secondaire dans les préoccupations de la démocratie militante. Dans le fameux programme de l'Hôtel-de-Ville, dicté en pleine effervescence par les combattans de juillet, il n'est point parlé, même par allusion, des traités de 1815. La question surgit un peu plus tard à propos de l'insurrection polonaise. J'imagine que les combattans de juillet n'auraient pas été moins embarrassés que Louis-Philippe, s'ils avaient été mis en demeure de donner un sens précis, une portée pratique à leur requête : le mot « nationalité » n'était pas encore une monnaie courante. Il se serait trouvé sans doute d'ardens patriotes qui auraient demandé qu'on déchirât les odieux traités, qu'on reprît la frontière du Rhin, qu'on prêtât main-forte à tous les peuples en travail d'affranchissement; mais, si Louis-Philippe eût pris ce programme à la lettre, il aurait à coup sûr dépassé de beaucoup les aspirations libérales du pays.

Un diplomate qui a pu prendre sur le fait la politique du gouvernement de juillet dans ses relations avec l'étranger, M. de Garden, l'a caractérisée ainsi : « Après 1830, il se manifesta sous les auspices de M. de Talleyrand et par l'organe de MM. de Sainte-Aulaire, de Barante, d'Harcourt, de Rayneval, de Rumigny, Maison, Flahaut, Bresson, une école de diplomatie qui, sans rechercher auprès des diverses cours une sympathie impossible à obtenir, mais espérant une impartialité favorable, s'imposait le devoir de prouver à l'Europe que la France avait pu faire une révolution sans être une perpétuelle menace pour les autres états, et s'appliquait à démontrer que la clé de la paix est à Paris. » Ces diplomates étaient naïvement dans les traditions de leur emploi. Agens pondérateurs d'un équilibre européen basé sur les traités, pouvaient-ils comprendre que les traités fussent anéantis et les nations transformées par le simple effet des désirs de la multitude? La logique populaire, peu gênée par les faits, qui lui sont à peine connus, a d'autres allures; elle procède par sentiment et par intuition. La foule, où l'on aimait à chanter avec Béranger « la sainte-alliance des peuples, » se crut

trahie le jour où on lui annonça la chute de Varsovie. Ce n'est pas le moment d'examiner s'il était plus possible en 1830 qu'en 1864 d'éventrer l'Allemagne pour courir au secours des Polonais; constatons seulement que l'abandon de la Pologne a été un début bien malencontreux, bien facile à exploiter contre le nouveau règne. Dire, comme une école en faveur aujourd'hui affecte de le répéter, que l'attitude indécise du juste milieu en face de l'étranger ait déterminé son impopularité et sa chute, c'est aller beaucoup trop loin. Une autre cause de ruine, ténébreuse, mais inévitable, résidait dans l'aveuglement et le laisser-aller du pouvoir en matière économique. Une oligarchie industrielle, créée par l'abus des influences, était obligée, pour se défendre contre les plaintes et les menées du prolétariat, de se resserrer en oligarchie politique. Là était la vraie cause d'irritation et le dissolvant; mais les phénomènes de cet ordre n'étaient pas suffisamment débrouillés à cette époque, et à peu d'exceptions près les hommes d'opposition n'y voyaient pas plus clair que ceux du gouvernement. On était bien plus sûr d'être compris et de remuer la foule en dissertant sur la politique extérieure, soit que l'on préconisât avec les conservateurs les avantages de la paix, soit qu'on récriminât avec l'opposition contre l'abandon des peuples en souffrance et l'abaissement du pouvoir en face de l'étranger.

Avec la révolution de février, le mot « nationalité » entra dans le vocabulaire diplomatique. Dix jours après la chute de la monarchie parlementaire, le 5 mars 1848, M. de Lamartine lançait une éclatante proclamation « pour faire connaître les principes et les tendances qui allaient diriger à l'extérieur la politique du gouvernement français. » Il s'agissait alors de rassurer les cabinets conservateurs sans décourager les peuples tentés par l'exemple de la France. Ce ne fut point une difficulté pour M. de Lamartine, grâce à ce langage illuminé de poésie, où la précision n'est pas de rigueur. En répudiant au nom de la république toute arrière-pensée de conquête ou de propagande, M. de Lamartine affirmait que la condition de la paix devait résider à l'avenir dans la reconnaissance et le respect de l'indépendance des peuples. « En 1792, disait-il, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre l'harmonie des nations; » mais voici venir « la grande nationalité intellectuelle et morale » qui sera le couronnement de la révolution française. La même idée reparaît encore affaiblie dans la constitution républicaine votée le 4 novembre 1848. « La république française, y est-il dit, respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne. »

Ce platonisme révolutionnaire ne répondait guère à ce qu'atten-

daient les peuples en ébullition. Les dernières illusions à cet égard furent dissipées par la tournure que prit l'intervention française dans les affaires romaines. Pendant dix ans, le principe des nationalités ne paraissait plus exister, si ce n'est à l'état de lieu commun, flottant dans le courant de la polémique. En 1859, à la grande stupéfaction du public, un coup de tonnerre ébranle le système européen. Le principe s'affirme par la bouche de Napoléon III, comme une force active, entreprenante, avec laquelle l'ancien monde doit compter. Une armée réputée la première du monde est mise en mouvement, elle remporte une série de victoires, sans autre motif que de constituer la nationalité italienne! Le vainqueur, dans une proclamation aux Italiens, les invite à manifester leurs vœux légitimes. Là-dessus, la municipalité de Milan offre la couronne de Lombardie à Victor-Emmanuel « au nom du nouveau droit social, résultant du principe des nationalités. » Presque tous les états de la péninsule sont agrégés en vertu de la même formule.

Les diplomates de Vienne, plus abasourdis de cette doctrine que les généraux autrichiens de leurs défaites, demandent à Londres si le cabinet britannique reconnaît le droit nouveau, s'il est disposé à l'appliquer aux Indes, au Canada et à l'Irlande. Cette thèse ironique est reprise et développée en plein parlement par lord Normanby. Lord John Russell ne répond pas à cette question embarrassante; mais dans ses dépêches, dans ses discours, il reconnaît sans difficulté le droit qu'ont les peuples de se grouper et de se gouverner à leur guise. Il y a mieux : l'empereur des Français, suivant une expression de M. de Morny, « juge prudent d'interdire à l'Italie les procédés révolutionnaires, » il prétend la contenir dans les liens d'une confédération; mais l'élan de la nationalité italienne emporte avec le traité de Zurich l'idéal du vainqueur de Solferino. Quatre ans plus tard, de nouvelles complications surgissent. La Pologne se soulève, les duchés de l'Elbe réclament leur autonomie, le patriotisme allemand réclame l'unité, l'Italie languit dans une attente fiévreuse et s'épuise en armemens, la question d'Orient est remuée. L'heure du grand classement des peuples va sonner, on le croit du moins, et à la veille d'une telle opération l'Europe prend l'alarme. L'empereur Napoléon inaugure alors un nouveau genre d'intervention. Par une lettre personnelle adressée à dix-neuf chefs d'état, il propose « de régler le présent et d'assurer l'avenir dans un congrès. » L'idée est de nature à éveiller les sympathies, mais elle est neutralisée par la question préalable qu'elle soulève. Quand des souverains ou leurs représentans se réunissent en congrès, on suppose qu'ils vont délibérer en vertu d'un principe commun, et qu'il existe une force matérielle ou morale pour faire exécuter les déci-

sions. Dans la théorie de l'équilibre européen, où il s'agit d'une pondération de forces, les puissances ne souffrent pas qu'un prince victorieux assure sa prépondérance en s'appropriant tout ce qu'il a gagné au jeu des batailles : l'intérêt commun relève le vaincu et limite le conquérant. Un congrès qui n'aurait pas été précédé d'une guerre pourrait à la rigueur décider un principe abstrait; mais, quand il s'agit de remanier la carte politique et d'opérer un déplacement de forces matérielles, le cas est bien différent. Comment persuaderait-on à un souverain qu'il doit amputer un de ses membres et s'affaiblir pour fortifier un voisin qui lui est hostile? La seule thèse à soutenir pour justifier ce sacrifice serait le droit des nations, principe nouveau, qui n'est encore ni défini ni limité. Or un congrès est un tribunal. Est-ce qu'un tribunal prononce des jugemens au nom d'une loi qui n'est pas encore reconnue?

L'espoir de réunir un congrès pacifique et pondérateur devait avorter en 1863 comme en 1866. Quoi qu'il en soit, le seul fait d'une pareille tentative est un événement considérable, il mérite qu'on en note la date. Il y a maintenant dans le droit des gens je ne dirai pas une loi, mais un sentiment, une intuition qui en est encore à chercher sa formule, et qui est déjà un élément actif, une force vivante. Cet idéal remue les peuples, on convoque les souverains en son nom, il allume la guerre et promet la paix. Ne serait-il pas temps de poser théoriquement cette question : qu'est-ce qu'une nationalité?

II.

L'histoire des mots éclaire souvent celle des idées. D'où vient le mot « nationalité? » Qui l'a employé le premier dans le sens qui lui est attribué aujourd'hui? Mes lectures ne m'ont rien appris à cet égard, et ma curiosité n'a pas été plus satisfaite par des philologues très érudits que j'ai consultés. Le premier emploi de ce mot se trouverait, je crois, dans les œuvres de Mme de Staël, qui en avait emprunté l'idée à l'Allemagne. Vers 1823, il fut admis avec le signe des néologismes dans le dictionnaire de Boiste. Voici la citation qui l'autorise, elle est curieuse : « les Français n'ont pas de nationalité (Bonaparte). » Il est à croire que le mot est employé dans cet exemple comme synonyme de race. Un peu plus tard, les grammairiens le définissent comme résumant l'ensemble des traits qui caractérisent un pays, jamais comme l'expression d'un droit populaire ou d'une doctrine politique.

La définition n'était pas facile, il faut en convenir, et le bruit que l'on a fait avec le mot n'a pas été jusqu'ici d'un grand secours aux

auteurs de lexiques. Quel homme d'état, quel publiciste se chargerait de dire avec précision ce que c'est que la nationalité d'un peuple, et quels sont les élémens qui la constituent? Est-ce la race, la langue, la religion, les convenances topographiques, la législation écrite, le passé historique, les mœurs? Si l'ensemble de ces conditions était exigé, on arriverait à conclure qu'il n'y a pas eu de nationalité dans le monde. L'unité de race et la similitude de langage n'existent dans aucun des pays actuellement constitués en Europe. Les provinces allemandes, bretonnes et languedociennes de la France trouveraient sans doute fort insolent qu'on disputât à leurs habitans la qualité de Français. Il y a plus, l'ethnographie ne reconnaissant pas de race française, il faudrait supprimer la France. Des races différentes se combinent sans peine et des races parfaitement homogènes sont rebelles à la fusion. Le même sang coule dans toute l'Allemagne, et on ne verra pas sans difficulté l'unification des Germains du nord et de ceux du sud. Au contraire la cohésion politique de la Suisse est parfaite, et sa nationalité est des plus solides, bien que composée des élémens les plus disparates. Chercher le lien social dans la croyance religieuse, ce serait nier la liberté des cultes et retourner au moyen âge. Les Hongrois invoquent le droit historique pour s'assimiler les Croates; ceux-ci protestent et prétendent à une existence distincte. Des peuples unis géographiquement se repoussent pour incompatibilité d'humeur, témoin les Portugais et les Espagnols. En un mot, on arrive à la contradiction et même à l'absurde chaque fois qu'on cherche la définition des nationalités dans l'état matériel des peuples.

Les synthèses puisées dans l'ordre moral ne sont guère plus satisfaisantes : il leur manque du moins cette précision qui leur donnerait une valeur positive en politique. Un homme qui mettait beaucoup de savoir et d'éloquence au service des idées qu'il jugeait progressives, M. Buchez, a dit : « Les nations sont créées par la tendance d'une population vers un but commun. » On répand en ce moment un atlas historique, composé par une réunion de publicistes pour qui le classement systématique des peuples est devenu une sorte d'apostolat. « La nationalité, y est-il dit, c'est la patrie avec son histoire, ses traditions possédées en commun, c'est le concours de tous les citoyens pour un et d'un pour tous. » Suivant M. Stuart Mill, c'est « l'identité d'antécédens politiques, la possession d'une histoire nationale. » Dans le discours retentissant prononcé à Ajaccio, le prince Napoléon s'exprime ainsi : « Qu'est-ce qu'une nationalité? C'est une réuion de conditions d'origine, de race, de mœurs, de géographie, d'histoire, de langue, de religion, d'intérêts : il faut que cette nationalité soit dans la volonté de ceux

qui la réclament; il faut, pour qu'un peuple soit digne de former une nationalité, qu'il sache s'affirmer par des sacrifices. » On pourrait citer vingt phrases de cette nature qui sont moins des définitions que des commentaires. Dans toutes, il y a du vrai; elles correspondent toutes à un sentiment instinctif chez l'homme, qui s'est combiné avec les aspirations démocratiques et en a tiré une grande force. Aucune de ces définitions ne soutiendrait un examen rigoureux.

Si on a tant de peine à préciser le sens du mot nationalité, c'est qu'on le considère comme s'il exprimait un fait existant, comme s'il avait déjà une valeur effective et pratique, tandis qu'il ne correspond qu'à une aspiration vague, à un desideratum. On a pris l'habitude d'appeler principe ce qui n'est encore qu'une idée, destinée, il est vrai, à devenir principe. Fruit tardif de 1789, l'utopie des nationalités est une manière tolérée de revendiquer la souveraineté des peuples, non-seulement en ce qui concerne leur gouvernement intérieur, mais dans les relations d'état à état. C'est une protestation instinctive contre le fait dominant; voilà pourquoi il est impossible aujourd'hui de produire une définition qui soit rigoureusement en harmonie avec les faits.

Il ne faut donc pas chercher à exprimer ce qu'est aujourd'hui la nationalité; mais on peut dire ce qu'elle sera quand l'idéal de la démocratie aura pris corps et engendré un nouveau droit des gens. Alors la nationalité sera l'autonomie dans toute la plénitude du mot; elle aura pour raison d'être la sympathie et la solidarité des citoyens sous des gouvernemens franchement acceptés. Des provinces, des peuplades, se sentant attirées l'une vers l'autre en vertu d'un sentiment ou au nom d'un intérêt, auront pouvoir de s'organiser en toute liberté et conformément à leur idéal; elles deviendront un être collectif, libre et responsable de ses actes, étant à peu près soumis à l'égard des autres sociétés de même nature aux mêmes devoirs que l'être individuel à l'égard des autres individus. Ces agrégations, étant essentiellement volontaires, ne seront pas immuables; elles pourront se fusionner pour s'agrandir ou se subdiviser en plusieurs groupes également libres, lorsque des déplacemens d'intérêts ou des antipathies survenues auront fait sentir le besoin du divorce. Il est probable d'ailleurs que ce genre de sécession sera réglé par une procédure que le temps et l'expérience contribueront à fixer. Ainsi compris et impliquant d'une manière aussi absolue l'indépendance des peuples, le principe des nationalités sera en quelque sorte l'antithèse du principe antérieur qui découle de la conquête, et a donné à l'Europe sa constitution politique actuelle. La patrie, selon l'ancien type, aurait pu

être définie l'ensemble des acquisitions d'un souverain; elle procédait d'un sentiment égoïste et rapace, elle faisait une industrie de la conquête, parce que la principale condition de son existence était d'être grande et robuste. La nation, telle qu'elle se constituera dans l'avenir, n'aura plus les mêmes appétits, parce qu'elle sera d'un autre tempérament; elle sera expansive et désintéressée, parce qu'elle ne craindra pas l'attaque violente; elle ne songera pas à attaquer, parce qu'elle pourra devenir grande et forte avec un petit territoire et peu d'habitans : grande comme l'a été Athènes, forte comme l'ont été Venise ou la république de Hollande (1).

Quand on suppose un état social si différent de celui où nous vivons, on a l'air de faire un rêve. Bien des gens, et je sais lesquels, en éprouveront une surprise voisine de l'indignation. Cette thèse, si on en venait à une discussion régulière, aurait contre elle non-seulement ceux qui professent l'ancienne conception monarchique basée sur l'équilibre des forces, mais encore ces prétendus novateurs qui commencent par grouper arbitrairement les peuples sous prétexte de les affranchir. Je crois entendre le feu roulant des objections. Les nations sont constituées par les traités, et les traités résultent de circonstances dont l'appréciation appartient aux gouvernemens. Admettre que les citoyens d'un pays auront le droit illimité de sécession, qu'on les verra faire ou défaire des groupes indépendans, déplacer sans cesse les limites, mutiler les administrations, transformer les gouvernemens, c'est le bouleversement de toutes les idées, c'est un outrage au sens commun. Avec ce nouveau droit international, la nature humaine est changée; le fort ne cherchera plus à dominer, à éclipser le faible, il n'y a plus besoin de frontières naturelles pour se défendre, ni de contre-poids pour suspendre la conquête; mais aussi plus de patrie, plus de drapeaux, plus d'ancêtres, plus de subordination. Ce que vous appelez l'indépendance des nations n'est que la promiscuité des peuples.

Plaçons-nous dans la réalité actuelle, ajoutera la diplomatie *classique*, pour voir où l'on serait conduit par la pratique du système. Il n'y a peut-être pas une seule souveraineté qui ne détienne des populations aspirant à l'indépendance. Qu'arriverait-il si l'on donnait partout le libre essor? Plusieurs provinces espagnoles tendent en ce moment à s'affranchir du joug de Madrid et à se constituer isolément; laisserait-on écrouler le trône de Charles-Quint? Au-delà du Rhin, on commence à dire dans les *meetings* que l'Allemagne a été trop longtemps ballottée entre les Hohenzollern et les

(1) Il est curieux de constater la similitude de cette hypothèse avec les propositions soumises à la convention par Grégoire.

Habsbourg, qu'elle devrait s'organiser en confédération comme celle des cantons helvétiques, sur lesquels on s'appuierait; la France se laissera-t-elle envelopper par une Suisse allemande? Les familles se divisent souvent; l'accord ne règne pas nécessairement entre les peuples parce qu'ils sont de même sang et de même langue. Si vous professez, sous prétexte de race et d'unité, que Naples ne pourra jamais se séparer de Florence, ni Munich de Berlin; si vous admettez qu'un vote, plus ou moins éclairé, plus ou moins libre, enchaîne à perpétuité la nation qui l'a émis, vous posez les bases d'un despotisme nouveau qui ne vaudra peut-être pas mieux que l'ancien. Si vous restez au contraire dans la logique de votre principe, si vous admettez qu'un peuple est toujours maître de ses destinées, qu'il ne saurait être enchaîné par un vote émis antérieurement, et qu'il peut toujours approprier le mode et le personnel du gouvernement au régime qu'il désire, vous supprimez tout principe de stabilité, et sous prétexte de nationalité vous détruisez ce qui a fait jusqu'ici la grandeur des nations.

Telles sont les objections : elles ne manquent pas de force assurément, et je ne suis pas surpris que des hommes d'état dont l'éducation politique s'est faite dans les chancelleries considèrent comme une absurdité des plus dangereuses ce prétendu droit des nations découlant de la souveraineté des scrutins. Les conservateurs ont pour eux la loi reconnue, le fait existant, ils sont les sages d'aujourd'hui; mais le bon sens et l'équité ne seraient-ils pas en train de passer du côté de leurs adversaires? Voilà le vrai point de vue pour étudier le problème des nationalités.

III.

En politique, une idée novatrice,—vraiment absurde pour le milieu où elle se produit parce qu'elle y est inapplicable, — devient la seule chose raisonnable et pratique quand le milieu s'est transformé. A l'appui de cette thèse, je citerai un exemple emprunté précisément à l'histoire du droit des gens.

Dans la civilisation gréco-romaine, le droit public autorisait la vente, non-seulement des prisonniers de guerre, mais des populations coupables d'avoir résisté au vainqueur, et dans cette catégorie on comprenait pêle-mêle hommes, femmes, enfans, tous les habitans des villes prises d'assaut. Une armée en campagne était suivie de négocians en esclaves avec des chariots chargés de chaînes, de menottes et d'entraves pour les récalcitrans. Après le combat, les soldats se développaient sur deux lignes au centre desquelles des piques étaient plantées de distance en distance. Les captifs

poussés brutalement dans les rangs allaient s'accroupir par lots, *sub hastâ;* une sorte d'enchère s'établissait entre les marchands. Un commerce plus grand à lui seul que tous les autres était celui de la chair humaine. Pas une cité n'était sûre de n'avoir point à subir les conséquences de la guerre; il n'y avait pas un être humain qui pût se flatter de ne point mourir dans une geôle lointaine, exténué de fatigue et de honte. Cela nous semble impossible à force d'être odieux; tel était pourtant le droit public à une époque de civilisation splendide à certains égards, et César, à qui on élève des monumens, se vantait d'avoir battu monnaie en vendant ainsi un million de Gaulois. Personne ne songeait à protester, pas même les victimes. Si quelques rêveurs avaient émis une doctrine contraire, s'ils avaient osé professer qu'il faut respecter la qualité d'homme jusque chez les prisonniers de guerre, il y aurait eu un soulèvement d'opinion contre ces audacieux. On les aurait notés comme des utopistes de la plus dangereuse espèce, et au point de vue étroit de la société antique on aurait eu raison. Le grand ressort de la civilisation gréco-romaine était l'esclavage. L'élevage domestique des esclaves n'aurait pas fourni des ouvriers en nombre suffisant pour labourer les terres, soigner les troupeaux, écraser le blé, creuser les mines et carrières, ramer sur les galères, opérer à force de bras tous ces travaux qu'on fait aujourd'hui mécaniquement : il fallait que la guerre fournît incessamment des esclaves travailleurs. La guerre était donc la nourrice de toutes les industries; contester le droit de vendre les captifs aux entrepreneurs de travaux, c'était attaquer la société antique dans son principe vital. Deux ou trois siècles après César, le travail nourricier s'était arrangé d'autre façon; on n'avait plus absolument besoin de prisonniers de guerre pour cultiver les terres et exercer les métiers industriels, le servage de la glèbe et les corporations serviles d'artisans y suffisaient. On cessa de repousser les insinuations du christianisme, et des sentimens d'humanité, considérés précédemment comme absurdes, s'introduisirent dans le droit des gens.

J'insiste sur cet exemple, parce que je n'en connais pas qui mette en relief d'une manière plus évidente et plus palpable la force motrice des sociétés, la loi du progrès. Le travail est de nécessité absolue pour les êtres collectifs qu'on appelle peuples ou nations encore plus que pour les individus, car un individu peut à la rigueur vivre du travail des autres, tandis qu'une nation où tout travail cesserait ne tarderait pas à périr. Il faut qu'une certaine somme d'activité soit dépensée pour assurer à la communauté la subsistance, le vêtement, le gîte, les communications, l'éducation intellectuelle et morale, la sécurité. L'ensemble de ces efforts, la

manière dont ils s'agencent, les résultats matériels qu'ils donnent constituent un phénomène de l'ordre économique, résumé par cette formule générale et abstraite : la production. Cet inévitable phénomène de la production s'accomplit par des procédés très divers, depuis l'esclavage bestial jusqu'à la liberté absolue rêvée par les économistes. Eh bien! le système politique d'une époque et le droit des gens qui en découle sont commandés par le système en vigueur pour le travail, et quand un progrès social tend à se réaliser, c'est qu'il est rendu possible par une évolution progressive dans le phénomène de la production.

C'est là précisément ce qui se passe à notre époque. Le principe des nationalités impliquant l'indépendance absolue des peuples a fait invasion dans le droit des gens. Le triomphe de ce principe coïncidera avec une transformation économique déjà poussée très loin, et qui sera couronnée par l'affranchissement absolu du travail. On verra sous ces influences la politique européenne changer de maximes et d'allures, et un nouveau code international traduira le rêve de la démocratie contemporaine. Telle est la loi du progrès. Il serait trop long d'en poursuivre le développement historique à travers le moyen âge; mais il est indispensable de vérifier cette loi dans la formation de la monarchie proprement dite, évolution sociale sous l'empire de laquelle nous sommes encore : nous allons voir comment l'excès du principe monarchique a fait surgir le problème des nationalités.

Les peuples favorisant la concentration du pouvoir pour trouver aide et protection contre les tyrannies locales, telle fut l'origine et la raison d'être des monarchies modernes. Ce mouvement ne fut pas le résultat d'une théorie abstraite et réfléchie sur la souveraineté : peuples et rois suivaient naïvement l'impulsion de l'intérêt. Le roi, en abattant un seigneur féodal, se considérait comme substitué à ses droits; les villes et les corporations réclamaient le maintien des coutumes abusives dont elles tiraient profit. Extirper radicalement la féodalité eût été impossible : on se contenta de mettre fin à son rôle politique en lui conservant par transaction de nombreux avantages. Le caractère de la révolution fut de changer les droits seigneuriaux en priviléges octroyés ou vendus. On possédait, on travaillait de par le roi. Déclaré propriétaire de tout le sol, le roi aurait voulu que les terres féodales fussent changées en alleux; cela aurait augmenté le nombre des contribuables. La transformation fut lente et pénible, parce qu'une grande partie du sol était immobilisée au profit du clergé, parce que les grands seigneurs, en réalisant leurs domaines, n'auraient pas eu l'emploi de leurs capitaux. On comptait encore 70,000 fiefs ou arrière-fiefs en France

à l'époque de la révolution. Les possesseurs de ces domaines échappaient en grande partie à l'impôt foncier et conservaient des priviléges nuisibles à l'agriculture. La prétendue tutelle monarchique engendrait la réglementation à tort et à travers, aussi incommode pour l'ouvrier des champs que pour celui des ateliers. On sait ce que devinrent les corporations industrielles. L'extrême difficulté des communications, l'absence de crédit rendaient impossible le commerce étranger; on essaya le commerce colonial, mais à l'état de monopole, en réservant les bonnes chances pour la noblesse pauvre.

J'indique en masse et rapidement : les faits sont si nombreux qu'il faudrait des volumes pour décrire et démontrer. Constatons seulement que le régime monarchique, s'il a été moins violent et moins oppresseur que la féodalité, n'a pas été beaucoup plus intelligent ni plus fécond. A partir de l'époque où s'est assise la monarchie absolue, vers le milieu du XVIe siècle jusqu'à l'éclosion de l'idée démocratique au XVIIIe siècle, même sous des règnes resplendissans, le fait général a été l'insuffisance de la production, c'est-à-dire la souffrance et l'exténuation des peuples. On sait l'incroyable misère de la France pendant une grande partie de cette période, la décadence et la dépopulation de l'Espagne, l'abâtardissement de l'Italie. Les seuls pays qui échappèrent à cette fatalité furent ceux qui parvinrent à contre-balancer l'omnipotence monarchique par le *self-government*, l'Angleterre et la Hollande.

Les sources de la production étaient donc oblitérées, et cependant la royauté avait soif de richesse. Les maisons royales en avaient besoin pour leurs armées, pour leur mise en scène, pour leurs clientèles, pour ces cupidités toujours flamboyantes qui font d'une cour une fournaise. Un budget tel que nous le concevons sous notre régime d'égalité, c'est le produit d'une loi financière dont tous les citoyens sont justiciables. Il n'y avait rien de semblable autrefois. Le roi, comme tout autre seigneur, n'avait eu à l'origine que le revenu afférent à sa part de propriété dans son propre fief. Quand il pouvait mettre la main sur les fiefs d'autrui, il les annexait avec leurs charges et immunités. L'agglomération territoriale étant complétée, le budget royal fut comme celui d'un grand propriétaire où l'on additionne les revenus de divers domaines, les uns rapportant beaucoup et d'autres peu. Il y avait tant de conventions sociales à respecter qu'on n'augmentait pas les recettes à volonté. Le plus sûr moyen pour obtenir des ressources nouvelles était d'acquérir une province de plus : quand Louis XIV par exemple prenait possession de l'Alsace, il ajoutait à son actif une rente de 8 millions de livres, dont la valeur effective correspondrait à 50 millions d'aujourd'hui.

La guerre d'ailleurs coûtait peut-être moins cher que la paix. L'armée en campagne vivait sur le paysan, sur le compatriote comme sur l'étranger; on levait des contributions sur le vaincu, et l'esprit de spéculation n'était pas étranger à la gloire des conquêtes.

Autant que l'intérêt financier, le tempérament de la royauté et les dispositions morales des peuples poussaient à la guerre. Les royautés avaient eu pour point de départ des annexions de territoires qui leur avaient donné la prépotence : subjuguer des territoires devint leur industrie instinctive et leur raison d'être. Chaque province acquise donnait des soldats de plus, c'est-à-dire le moyen d'acquérir encore. La poursuite à outrance de ce système était la plus grande gloire; la noblesse d'épée, la clientèle des cours, les artistes et les poètes façonnaient en ce sens l'esprit public. L'éducation religieuse et littéraire donnait incessamment la même note. Si le peuple s'élevait à l'idée de patrie, inconnue au régime féodal, la patrie pour lui s'idéalisait dans le monarque. Les tendances populaires, au surplus, étaient analogues à celles de la royauté. Voyez ces sociétés émiettées en compagnies et ces corporations toutes munies de priviléges exclusifs : l'antagonisme est partout, l'agrandissement du groupe auquel on appartient est la grande affaire. Le sentiment du droit d'autrui n'existe pas plus que dans les temps antiques où il n'y avait qu'un seul mot, *hostis*, *l'hôte*, pour désigner l'étranger et l'ennemi. L'hostilité étant la règle, on voulait un souverain fort pour être mieux protégé. La concession royale étant la source de tous biens, on aimait avoir un conquérant pour maître, afin qu'il eût plus de biens à distribuer.

De ces combinaisons de faits et de sentimens est sortie la politique moderne, pratique et droit. Officiellement, une nation est l'ensemble des acquisitions d'un souverain. Toute maison royale qui conquiert et acquiert par force ou subtilité, par mariage ou héritage, est réputée grande. Tout prince qui laisse amoindrir son domaine perd de son prestige. L'intérêt dynastique absorbe l'intérêt national. L'ambition devenant vertu, il en découle cet axiome qu'un des classiques du droit des gens, le grave Ancillon, déclare fondamental : « quiconque peut nous faire du mal veut ou voudra nous en faire. » Chaque pays doit se tenir au port d'armes, préparé à tout événement : de là le système des grandes armées permanentes qui engendrent le fléau des emprunts. Le monde étant considéré comme un champ de bataille, on tâche de s'y assurer les cours d'eau, les ports, les chaînes de montagnes, les voies stratégiques : de là la doctrine des frontières naturelles. — On combine des alliances, on vise surtout aux pactes de familles, à la solidarité des intérêts dynastiques : de là le rôle tout moderne de la diplo-

matie. Le secret est la loi des négociations : de là les multitudes restant étrangères à leurs propres affaires. Les traités sur lesquels repose le droit ont la forme de contrats personnels entre les souverains : de là l'effacement des nationalités. Arrive-t-il enfin qu'un prince ambitieux, à force d'élargir sa sphère d'activité, devienne inquiétant pour les autres, on se réunit pour faire contre-poids à sa prépondérance, on l'ébranle par la persuasion ou l'intimidation, on l'entame, s'il le faut, par les armes : de là cette fameuse règle de l'équilibre européen.

Pour la période où il s'est constitué, entre la décadence de la féodalité et l'essor de l'esprit philosophique au XVIIIe siècle, ce système correspondait à l'allure des affaires et aux doctrines acceptées. Quoique battu en brèche depuis plus d'un siècle, il est encore debout, il exprime le droit des gens officiel, et à ce titre il règne et gouverne. Qu'il soit fortement ébranlé, cela est incontestable; mais doit-il disparaître devant le *self-government* et le nouveau droit des nationalités? Je répondrai en répétant que tout grand changement dans l'ordre politique est annoncé et commandé par un grand changement dans l'ordre économique. C'est la loi sociale que je constate, et il était si important de la démontrer, qu'on voudra bien, je l'espère, ne pas considérer comme un hors-d'œuvre la digression historique qui précède.

Les changemens survenus dans le phénomène de la production, surtout depuis un quart de siècle, ne sont pas moins considérables que ceux qui ont amené les révolutions antérieures; ils sont plus radicaux que ceux qui ont déterminé le remplacement de la féodalité par la monarchie absolue. La nouvelle économie sociale, qui se généralise d'une manière irrésistible, tend à supprimer les monopoles et les combinaisons autoritaires dans le travail en restituant partout à l'individu le libre essor de son intelligence et de son énergie : prodigieuse nouveauté, révolution profonde que les philosophes des anciens temps n'auraient pas osé imaginer dans leurs jours d'audace. Ce noble mouvement a été préparé moralement par les libres penseurs du siècle dernier, par les principes proclamés en 1789; il est continué d'une manière plus spéciale par l'application de la science à l'industrie, miracle incessant de notre époque, et par l'économie politique, qui conduit la marche en tenant le flambeau.

Turgot accomplit un acte politique de premier ordre le jour où il écrivit dans le préambule de l'ordonnance de 1776 : « Dieu a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée, la plus imprescriptible de toutes. » Cette proposition était bien moins administrative que po-

litique, en ce sens qu'elle déplaçait les bases de la souveraineté. Antérieurement, la vraie force de la royauté avait résidé dans le droit de posséder, de diriger ou de limiter toute l'activité humaine. Grâce à Turgot, on fit le premier pas dans la voie qui devait aboutir au droit des gens que la conscience humaine pressent aujourd'hui. Il eût été impossible de fabriquer le matériel requis pour l'application des découvertes scientifiques à l'industrie, si l'on était resté sous le joug de ces corporations qui se contestaient mutuellement le droit de produire des objets nouveaux. La liberté industrielle a émancipé le génie inventif. La démocratie compte encore beaucoup de spartiates à qui les progrès de l'ordre matériel sont suspects; ils n'y voient que le débordement d'un luxe corrupteur, l'écume à la surface. Constatons au contraire que la nouvelle économie sociale, tout en se désintéressant en apparence des affaires d'état, exerce une action essentiellement politique. Tout en elle concourt à l'écroulement du vieux monde, tout prépare la fusion sympathique des peuples : le prodigieux accroissement de la production, qui nécessite les échanges lointains; la liberté de ces échanges, qui effacera la fiction des frontières; les facilités du transit et l'égalité des pavillons, qui mettront les moyens de transport de chaque pays à la disposition des autres; la locomotion des individus et le charriage des marchandises, dix fois moins coûteux qu'il y a cent ans; la transmission à bon marché des lettres écrites assurée pour le monde entier; l'échange instantané des idées par le télégraphe; l'uniformité presque réalisée aujourd'hui des poids et mesures; les expositions universelles occasionnant les réunions internationales de fabricans et d'ouvriers; les congrès littéraires et scientifiques, les voyages collectifs à prix réduits, la vulgarisation de tous les incidens par la presse, le retentissement de toutes les idées! La plus vieille de ces nouveautés n'a pas quatre-vingts ans, et nous ne sommes pas au terme des réformes.

Le fait émancipateur par excellence résulte de la manière dont s'opère aujourd'hui la capitalisation. L'existence humaine se divise naturellement en trois âges : l'éducation, le travail, le repos dans la retraite; la seconde période, celle du travail et de l'épargne, doit capitaliser pour alimenter les deux autres. Les procédés de placemens ont une grande influence sur la vie sociale. Autrefois les rentes d'état et autres titres négociables étaient peu nombreux; le public s'en défiait. Presque tous les placemens s'opéraient par prêts hypothécaires ou sous forme de commandite directe dans la profession qu'on avait exercée; cela suffisait à des sociétés pauvres. Les prélèvemens qu'on peut faire aujourd'hui sur les profits et les salaires donnent lieu à une capitalisation énorme. Les

gouvernemens ne parviennent pas à l'absorber, même en abusant de l'emprunt. La commandite industrielle se fait sous forme de sociétés, par coupures transmissibles, parce que personne ne veut plus immobiliser son avoir, et qu'il est d'ailleurs prudent d'éparpiller les risques. Les affaires étrangères ou indigènes sont acceptées indifféremment par le public. Le capital est une marchandise dénationalisée, et, pour le commerce auquel il donne lieu, tous les marchés du monde n'en font plus qu'un seul. Il résulte de là que l'avenir des familles, l'éducation des enfans et le pain du travailleur retraité tiennent autant à la prospérité des peuples ennemis qu'à celle de la patrie. On ne saura jamais combien de familles ont été bouleversées en Europe par la seule annonce de la guerre actuelle. Il y a en Allemagne, dans les états qui vont peut-être bientôt devenir prussiens, 4 ou 5 milliards de valeurs autrichiennes; tout belligérant qui écrasera son ennemi infligera aux neutres et souvent à lui-même un désastre financier. Le règlement des dettes publiques après les annexions va soulever un problème des plus difficiles. Ces questions sont si nouvelles qu'elles n'ont pas encore été mises à l'étude; pense-t-on qu'elles puissent être résolues équitablement sans de profonds changemens dans le système politique de l'Europe?

Vous entrevoyez, dira-t-on peut-être, la solidarité des intérêts et une sorte de fraternisation des peuples : en attendant, le monde est en feu. Il est vrai, une statistique militaire, publiée récemment, nous apprend que l'Europe actuelle, divisée en vingt et une puissances grandes et petites, entretient encore en temps de paix 2 ou 3 millions d'hommes, et que le pied de guerre, en ces mêmes pays, comporte un effectif de 5,996,000 soldats. Chose étrange! plus on prodigue la force humaine, et moins elle pèse sur les champs de bataille. La guerre tourne à la mécanique, et il semble que le succès va dépendre de la supériorité de l'outillage. Ce qui tuera la guerre, c'est l'énormité de la dépense. Plus l'armement se perfectionne, et plus il en coûte pour le créer et l'entretenir. Le progrès du jour annule les sacrifices faits la veille. On se flatte déjà d'avoir mieux que le fusil à aiguille, et 100 millions ne paieront probablement pas les commandes faites à ce sujet en divers pays. On dit aussi que notre brave canon rayé de Solferino va être distancé par des projectiles stupéfians. Dans la marine, c'est bien autre chose : le remplacement du bois par le fer a fait mettre à l'étude les moyens de perforer le métal. La force de résistance des plaques comme la force de projection des boulets pouvant être calculée mathématiquement, on augmente tour à tour l'épaisseur des cuirasses et la puissance des canons. Le dernier mot de la science est en faveur de

ceux-ci. On a maintenant des pièces monstrueuses, dont chacune coûte à établir une soixantaine de mille francs, et qui ne pourront pas tirer plus de deux cents coups; chaque boulet en acier forgé revient, avec sa charge, à 5 ou 600 francs. Il est vrai qu'un seul de ces boulets, perforant le blindage et éclatant à l'intérieur, suffit pour anéantir corps et biens un de ces beaux vaisseaux cuirassés qui ont coûté 8 ou 10 millions. Imagine-t-on ce que serait une guerre prolongée avec un tel gaspillage de capital? Ce qu'il y a d'excessif dans les frais de notre système militaire annonce qu'il marche à sa fin.

Il n'est pas nécessaire d'épuiser la série des transformations sociales qui préparent l'avénement d'un nouveau droit des gens. Les différences sautent aux yeux. Dans le système que nous ont transmis les monarchies absolutistes, la maxime fondamentale est que l'intérêt et le devoir de chaque puissance sont de nuire aux autres, ce qui conduit logiquement à la chimère de l'équilibre européen. Les nouvelles combinaisons sociales qui se dégagent d'elles-mêmes par la force des choses démontrent précisément le contraire. Il devient évident pour les peuples qu'ils n'ont aucun intérêt à se nuire, et que la prospérité de chacun tourne à l'avantage des autres. La sagesse de l'ancien régime était la défiance, les prohibitions et l'isolement; le principe du monde nouveau est l'expansion, l'échange des services. Plusieurs causes de guerre ont déjà été éliminées par la liberté religieuse, par la liberté des communications et du commerce. Les autres prétextes d'hostilités seront successivement affaiblis en chaque pays par la liberté politique à l'intérieur, par la liberté d'examen et de publicité, par le vote libre des impôts, en un mot par le *self-government*, qui soumettra les faits de paix ou de guerre au contrôle éclairé de la conscience publique.

Un sénateur romain n'aurait pas compris un ordre social sans la chasse aux prisonniers pour fournir des instrumens de travail. Un guerrier frank n'aurait pas compris un régime où chaque homme d'armes, au lieu d'exploiter le droit du plus fort, aurait été limité à une assignation sur le revenu d'une terre proportionnellement à ses services. Le seigneur féodal n'aurait pas compris un chef souverain disposant de tous les domaines, de toutes les fonctions et de tous les courages par le seul effet de sa volonté. A ces trois époques, des changemens dans l'économie sociale se sont produits, et les seules combinaisons devenues praticables ont été celles que l'on aurait crues précédemment impossibles et absurdes. Certes les changemens survenus depuis un demi-siècle dans les opinions, la loi du travail et la manière de vivre sont plus profonds, ils tranchent plus avec le passé que ceux qui ont fait surgir le servage de la glèbe, la

féodalité et l'omnipotence monarchique. Il n'y avait eu précédemment que des adoucissemens successifs de la servitude; on tend à la liberté complète. Il en découlera un principe politique et un droit des gens correspondant à un idéal qui flotte encore dans les nuages, et auquel correspond vaguement le mot nationalité. A la place de l'ancien équilibre européen, basé sur des droits permanens et maintenu par des violences, s'établira un équilibre naturel et pacifique, résultant du droit incontesté qu'auront les populations de s'agglomérer, de se séparer, de se choisir les gouvernemens à leur convenance, suivant des règles que l'expérience fera connaître et que le temps introduira dans les mœurs.

IV.

Ces grands changemens dans l'économie sociale ne s'accomplissent pas spontanément, ils sont parfois l'œuvre des siècles; ils s'accentuent petit à petit jusqu'au jour où arrive à maturité la révolution politique qui en est la synthèse. La transition est nécessairement laborieuse et confuse. Les idées nouvelles s'infiltrent à travers les anciennes, les intérêts nouveaux ébranlent les anciens; il y a tapage et gâchis, comme dans ces édifices que l'on commence à rebâtir avant que la démolition en soit achevée. Nous sommes à notre tour dans une période de transformation; de là le pêle-mêle et les antinomies qui donnent un aspect si bizarre à la politique de notre temps. Deux forces motrices sont en lutte : le système qui cherche l'équilibre dans la pondération des couronnes, et la revendication des droits populaires sous le nom de nationalités. Ces deux principes, essentiellement contradictoires, sont invoqués à tort et à travers. Rois et peuples, hommes d'état conservateurs ou publicistes révolutionnaires, passent d'une thèse à l'autre, y puisent les argumens à leur convenance, et s'en font des armes selon les besoins de leur cause.

Après l'unification de l'Italie en 1859, l'Allemagne se croit en péril, si elle ne se hâte pas de réaliser un de ses rêves, l'unité de la famille germanique. Une société démocratique déclare qu'il faut faire rentrer dans le giron les deux duchés de l'Elbe, parce qu'ils sont d'origine allemande. La Prusse exécute l'arrêt et confisque ces deux provinces sous prétexte de les affranchir. La démocratie résiste au nom du droit : de là un conflit dont M. de Bismark fait sortir la prépondérance de la couronne prussienne en Allemagne. En agissant ainsi, le ministre du roi de Prusse est dans les données traditionnelles de la monarchie; mais en même temps il jette le filet du suffrage universel pour capturer des sujets au profit de son

maître; celui-ci, qui fait profession de droit divin, parle le langage des nationalités aux Tchèques de la Bohême, aux Polonais de la Galicie, aux Magyars de la Hongrie. L'empereur d'Autriche, qui a été pour son malheur la plus complète incarnation de l'absolutisme, se trouve le défenseur du principe révolutionnaire; c'est lui qui a réclamé pour les peuples allemands le droit de n'obéir qu'à des gouvernemens de leur choix. On a fait un grief à l'Autriche de n'avoir été qu'une agrégation de nationalités asservies, et ces races, à qui il serait si facile de s'affranchir, prodiguent leur sang pour le salut du vieil empire. Le peuple italien réclame Venise au nom de son droit révolutionnaire, et il se lie avec le roi de Prusse par une alliance comme celles des monarques; il signe un de ces contrats où l'on compte seulement les baïonnettes, abstraction faite des principes. Ainsi l'Italie, pour constituer son existence nationale, prête la main à l'étouffement d'un droit analogue réclamé par une grande partie de la famille germanique, et pour nationaliser Venise elle s'expose à créer une ou plusieurs Vénéties vers les rives du Rhin.

Ce qu'une pareille confusion prépare pour l'avenir, il serait téméraire de le prévoir. Dégageons les résultats immédiats; il y en a deux, si probables jusqu'à présent qu'on peut en parler comme de faits accomplis : la libération de la Vénétie et l'unification de l'Allemagne sous la haute main de la Prusse. La satisfaction enfin donnée à l'Italie est généralement acceptée comme un fait heureux. Quant à l'unité germanique, c'est le renversement de l'échafaudage sur lequel oscillait l'ancienne balance politique. On ne connaît pas encore l'ultimatum de la victoire. Ministre d'un monarque qui professe le respect des têtes couronnées, devant compter avec les préjugés de la diplomatie, M. de Bismark, s'il n'est pas entraîné par l'opinion surexcitée en son pays, exposera ses prétentions en termes modestes. Exclusion de l'Autriche de la famille germanique, fédération nouvelle conservant les souverainetés qui sont restées debout, assimilation des intérêts commerciaux au moyen du Zollverein, commandement militaire et direction diplomatique déférés à la couronne prussienne, voilà le programme le plus modéré de Berlin. Une autre combinaison proposée par la France admettrait deux confédérations, l'une pour le nord, l'autre au sud : cela semble difficile à réaliser.

Ne nous y laissons pas tromper; de quelque manière qu'on s'y prenne, l'unification de l'Allemagne se fera, si elle n'est pas déjà faite. Le roi de Prusse, ayant la direction suprême de la guerre, de la diplomatie et du commerce, sera bien plus le maître du monde germanique que ne l'ont jamais été les empereurs d'autrefois. Les

souverains conservés seront réduits tôt ou tard à quitter la scène, comme des acteurs dont on aurait fait des figurans. On n'a pas assez remarqué en France ce qui s'est passé l'année dernière à propos du renouvellement du Zollverein. L'union douanière avait été préparée par des arrangemens tendant à modifier les services des postes, des télégraphes, des chemins de fer, de la navigation, des poids, mesures et monnaies. On sentait bien dans les cours du sud que cette assimilation des organes de la vie sociale conduirait à une fusion complète. Les gouvernemens de l'Autriche, de la Bavière et du Wurtemberg faisaient obstacle au renouvellement du Zollverein; les populations, malgré leur antipathie instinctive contre la Prusse, se démenaient en sens contraire. La cour de Vienne eut seule la force de résister; les cours de Munich et de Stuttgart durent céder aux réclamations de leurs sujets. Quoi de plus naturel? Chaque région commerciale a un centre d'attraction vers lequel convergent tous les efforts. Pour l'Allemagne de l'est et du sud, les grands foyers de consommation, le courant des débouchés, sont vers le nord. Comprimées par une confédération teutonique qui serait malveillante, les populations industrielles du Wurtemberg et de la Bavière n'y tiendraient pas. Toute sorte de remuemens instinctifs les feraient rentrer dans le giron de la grande famille. Il est même fort douteux que les provinces allemandes de l'Autriche, celles qu'on veut bien laisser aux Habsbourg, résistent longtemps à cette attraction.

L'union germanique depuis le Jutland jusqu'à la Lorraine comprendrait 45 millions d'âmes : le Zollverein en réunit déjà 36 millions. Cette énorme agglomération de forces ne paraîtrait pas effrayante, si l'unité allemande se constituait sous des influences libérales et dans le sens qu'on voudrait voir fermement attaché au mot nationalité. Il y aurait profit pour tous, même pour la France, si l'on sentait circuler au-delà du Rhin cette vérité que les peuples n'ont aucun intérêt à se nuire, qu'avec le sentiment vrai de la liberté et le respect du droit d'autrui en toutes choses il serait indifférent que les nations juxtaposées fussent grandes ou petites, unitaires ou subdivisées. Nous n'en sommes pas là : en prenant des proportions colossales, la Prusse reste au nombre des états de l'ancien type, où une idée fausse dans une tête puissante, la visée ambitieuse d'un ministre, l'intérêt d'une coterie, le besoin d'une diversion aux démêlés intérieurs déchaînent le fléau de la guerre. M. de Bismark est la créature d'une aristocratie qui se relève d'une façon inespérée par la gloire militaire, et qui ne se fera pas faute de recourir aux mêmes moyens pour se soutenir. Il y a plus, M. de Bismark est débordé aujourd'hui par le torrent qu'il a déchaîné. Il

sera poussé par le parti de la grande Allemagne, comme Cavour a été entraîné par l'idée de la grande Italie. Le centre de gravité dans le système européen est évidemment déplacé.

Que devient la situation faite à la France? La lettre impériale lue le 12 juin devant le corps législatif prévoyait la nécessité d'un agrandissement territorial dans le cas où l'équilibre traditionnel serait rompu, en subordonnant toutefois l'extension de nos frontières au vœu librement exprimé des provinces limitrophes. Qu'arriverait-il si les pays rhénans, mis en demeure de se prononcer, émettaient un vœu défavorable à la France? Le gouvernement français suivrait-il le principe des nationalités ou la loi de l'équilibre? Dans la première hypothèse, une campagne inaugurée en haine des traités de 1815 n'aurait servi qu'à exagérer au détriment de la France les traités de 1815; si on invoquait la loi de l'équilibre, ce serait la guerre.

La France, nous a-t-on dit souvent, peut compter à l'avenir sur le concours de l'Italie. Je ne ferais pas aux Italiens l'injure d'en douter, si les peuples n'avaient à consulter que leurs sentimens; mais dans les données de la politique traditionnelle où nous sommes encore, ce qui détermine les alliances, ce sont les craintes et les besoins. Si une nation possède un cours d'eau, une voie stratégique absolument nécessaires à une nation limitrophe, il faut que la première se lie par une alliance qui tranquillise sa voisine sur l'usage du chemin ou du cours d'eau, ou bien les deux puissances nourriront une défiance qui aboutira à des hostilités et à des projets de conquête. L'Italie considère aujourd'hui le Tyrol et l'Istrie comme des portions de son patrimoine national. A ce titre, elle les réclame; mais, de l'autre côté des Alpes, cette Allemagne qui vient de se faire avec le concours des Italiens serait infirme sans de grandes issues sur l'Adriatique : elle ne se sentirait pas chez elle si les passes du Tyrol étaient possédées par une nation dont les sentimens fussent douteux. L'Italie est géographiquement un appendice de l'Allemagne; elle ne peut éviter les récriminations et peut-être un retour offensif des Allemands qu'en donnant satisfaction à ceux-ci par une alliance intime, et cette nécessité, pesant sur le cabinet de Florence, le fera incliner vers la politique qui triomphe à Berlin.

Depuis que la Russie se recueille, elle est à l'état de sphinx. Sa politique d'avenir semble une énigme qu'elle donne à deviner à l'Europe. S'est-elle refait un système depuis que tant d'événemens ont brisé les traditions de sa diplomatie? Il était de règle pour elle autrefois de mettre obstacle à l'agrandissement de la Prusse. Ce fut l'empereur Alexandre qui pesa sur les négociateurs de 1815 pour limiter les prétentions de la cour de Berlin. En 1859, aux premiers

symptômes du mouvement unitaire qui se manifesta parmi les Allemands, la Russie se mit en travers. Elle protesta contre tout changement dans les institutions germaniques, et on lit dans une dépêche du prince Gortschakof ces remarquables paroles : « La confédération germanique est une combinaison purement et exclusivement défensive; c'est à ce titre qu'elle est entrée dans le droit public européen, sur la base de traités auxquels la Russie a apposé sa signature. » Aujourd'hui la Russie se trouve en présence du fait accompli, et d'ailleurs après ce qu'on a vu en Italie, après la bataille de Sadowa, peut-on contester à la race allemande le droit de se constituer comme elle l'entend? Ajoutons que le cabinet de Berlin a été bien prévoyant, bien habile, et que M. de Bismark a ménagé de belles cartes dans son jeu. Il détient sous le nom d'un Hohenzollern la Roumanie, et il peut la livrer à la Russie, ce qui ferait faire au tsar une belle étape sur la route de Constantinople. Ce n'est pas tout. Pour la Prusse dominatrice de l'Allemagne, le duché de Posen n'est plus qu'un embarras. Elle peut le céder à la Russie ou, mieux encore, intimider celle-ci en la menaçant d'appeler à l'affranchissement toutes les parties de l'ancienne Pologne. Ce serait le coup de grâce de l'empire autrichien, dont se détacherait la Galicie. Une pareille mesure donnerait à réfléchir au tsar, d'autant plus que le rétablissement de la Pologne dans ces conditions cesserait d'être une utopie. Ce qui a empêché cette résurrection par le fait de la France, c'est qu'il aurait fallu passer incessamment sur le corps germanique pour porter secours aux Polonais, chose impossible, tandis que l'Allemagne unifiée aurait autant de facilité que d'intérêt à susciter entre elle et l'empire moscovite une nation militaire de dix millions d'âmes. Entre de telles séductions et de telles craintes, on conçoit aisément les hésitations silencieuses du gouvernement russe.

Et l'Angleterre! Elle est vraiment bien changée. Au début du siècle, elle croyait, comme tout le monde alors, que la gloire d'une nation est de régenter et d'exploiter les autres, et ses tories exagéraient cette idée à demi sauvage. Si des scènes semblables à celles auxquelles nous assistons s'étaient produites sur le continent, on aurait entendu de jeunes ministres fraîchement échappés d'Oxford ou de Cambridge, comme lord Palmerston, dire à l'Angleterre qu'elle est l'héritière légitime des puissances reines du monde, et s'écrier fièrement : *Tu regere imperio populos memento... pacisque imponere morem.* Naguère lord Palmerston, sollicité d'intervenir dans les affaires d'Amérique, ne citait plus Virgile; il répondait : « Une vieille chanson dit : Celui qui se mêle de la querelle d'autrui en sort souvent le nez cassé. »

Si l'Angleterre était encore d'humeur à se mêler de tout et à

soudoyer des coalitions comme aux jours de Pitt et de Castlereagh, il n'y aurait pas assez de malédictions contre elle, et ce serait justice; ceux qui crieraient le plus fort sont les mêmes qui disent aujourd'hui que l'Angleterre s'est laissé engourdir par le culte des intérêts matériels, et qu'elle ne compte plus. Une pareille niaiserie est affligeante, surtout quand elle se trouve dans la bouche de nos compatriotes. L'exacte vérité est qu'en Angleterre comme partout ailleurs il y a confusion et antagonisme dans les idées en matière de politique. La vieille école tory, celle qui en est encore à faire des calculs sur l'équilibre et la prépondérance, est enchantée de ce qui se passe sur le continent et ne se gêne pas pour le dire. Elle déclare qu'en laissant constituer une Allemagne qui mettrait six cent mille hommes à la disposition de la cour de Berlin, la France aura fait une excellente spéculation... pour l'Angleterre, et en effet celle-ci pourra soulager son budget en réduisant son effectif. Le torysme ne serait touché par une sorte de réminiscence qu'en ce qui concerne la Belgique et la Turquie. Une autre école, plus jeune et plus sympathique, a répudié la politique batailleuse et arrogante en honneur autrefois : elle cherche l'harmonie dans la liberté; elle n'admet plus la guerre qu'à l'état de légitime défense, et elle croit que les guerres seraient bien rares, si on ne les faisait plus qu'avec l'assentiment des peuples. C'est en ce sens qu'un des chefs de l'école économique, M. Samuel Laing, vient d'interpeller le ministre tory pour en obtenir la promesse qu'on n'interviendrait en rien dans les affaires continentales sans que le parlement eût été préalablement consulté. La majorité du peuple anglais est acquise aujourd'hui à cette doctrine pacifique. Son calme n'exclut pas la force. L'Angleterre possède des finances incomparables, un outillage industriel supérieur, ce qui est à considérer à notre époque de machinerie militaire; elle a enfin une population surabondante, organisée militairement sur une grande échelle. Ceux qui disent que l'Angleterre s'est énervée par sa réforme économique commettent une bévue qui pourrait être expiée par de dures déceptions.

En exposant les éventualités de la guerre actuelle, je n'ai pas la prétention de pénétrer l'avenir. Il s'agissait de montrer au contraire à quel point sont troublés aujourd'hui les calculs de probabilités politiques par la coexistence et la lutte de deux principes contradictoires. Il m'a paru important surtout que la valeur pratique du mot « nationalité » fût éclaircie, et voici la conclusion à laquelle je suis conduit.

Le trouble jeté dans la politique par le mot « nationalité » provient de ce qu'il est employé successivement et quelquefois simultanément avec trois significations différentes : on s'en sert pour expri-

mer un caractère extérieur et distinctif, un sentiment, un droit. — Il est ridicule de prétendre que la race est le principe et le lien des nations, que toute agglomération d'hommes a le désir et le droit de former un état à part par le seul fait qu'elle présente les caractères distinctifs d'une race. Cette hypothèse absolue ne soutient pas l'examen et n'a plus de défenseurs. — La tendance actuelle est de grouper les peuples par grandes masses géographiques en consultant autant que possible les affinités de langage et de mœurs. Il s'agit, nous dit-on, de classer définitivement l'Europe en sept ou huit grandes dominations disposées à maintenir entre elles une sorte d'équilibre par l'identité de leurs régimes et l'entente de leurs gouvernemens. Cette concentration des peuples, sous prétexte de nationalités, est une manœuvre de guerre avantageuse en certaines occasions: l'Italie lui devra son affranchissement; mais le principe des nationalités, ainsi compris et érigé en système général, exigerait une force énorme de centralisation pour contenir les peuples dans leurs cadres immuables; on aboutirait par là au despotisme militaire, et je ne vois pas ce que l'humanité y aurait gagné. — Si maintenant on ne veut voir dans le nouveau droit des gens que la faculté restituée aux peuples de se grouper en nations, de se gouverner sans pression extérieure, sans tyrannie des faits préexistans, sans autre mobile que leurs sympathies ou leurs convenances, l'invention n'est pas nouvelle : nos pères l'ont signalée en proclamant les droits de l'homme. Il faut reconnaître que, dans l'état actuel des choses, le dogme de 1789, la souveraineté du peuple, est tellement contrecarré par les faits, les traités, les préjugés populaires, les ambitions personnelles, qu'il ne pèse pas d'un bien grand poids dans la politique; mais en même temps on doit constater qu'une évolution dans l'économie sociale, fondamentale, irrésistible, transforme les milieux de la politique, et tend envers et contre tous à faire de l'utopie de 1789 une réalité.

Les gens accoutumés au maniement des affaires positives trouveront peut-être ces distinctions bien subtiles; il leur répugnera d'y appliquer leurs pensées : ce serait un tort. Quand un mot, futile et indéfinissable en apparence, ébranle le monde, c'est qu'il y a sous ce mot une idée, un sentiment, une force motrice. Il me semble urgent que les hommes éclairés se fassent une opinion nette et précise sur la doctrine des nationalités; c'est le moyen de prévenir l'abus qu'on en pourrait faire aujourd'hui, et de hâter l'avénement de cette phase sociale où les mots « nationalité » et « liberté » seront synonymes.

ANDRÉ COCHUT.

LE CHÊNE

ESSAI DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE

Parmi les définitions difficiles, il en est une qui, au plus haut degré ardue et complexe, défie depuis des siècles savans et philosophes : c'est celle de la vie. Qu'est la vie et d'où vient-elle? — Les uns ne la considèrent que comme un principe, les autres ne voient en elle qu'un résultat, et si l'on songe d'une part qu'elle embrasse les deux règnes organiques, et de l'autre qu'elle se modifie dans chacun d'eux, sinon comme cause première, du moins comme manifestation, on pourra se faire une idée de la difficulté qu'éprouvent ceux qui voudraient, en une formule générale, résumer d'une façon tout à la fois concise et complète les innombrables données de ce problème.

Ce problème paraît double, en ce sens qu'il y a une vie végétale, et une vie animale; ce n'est là qu'une simple apparence. Depuis le jour où, grâce au microscope, l'organographie végétale fut révélée, et la physiologie végétale fondée, on découvrit entre celle-ci et la physiologie animale de frappantes analogies. Les deux sciences s'appuient l'une sur l'autre et se complètent l'une par l'autre. De cette alliance féconde naît une science plus vaste, une physiologie générale, qui nous enseigne que la vie est une et que les mêmes principes la régissent depuis ses manifestations les plus humbles jusqu'à son plus haut point d'épanouissement. Nulle transition brusque, ainsi que le disait Linné. La cellule végétale est exactement semblable à la cellule animale. Elle se développe comme celle-ci, obéit aux mêmes influences physiques, procréant en elle et autour d'elle ces éternels premiers élémens où se rallume incessamment la vie. Ainsi se trouve confirmée la loi de solidarité qui relie les uns aux autres tous les êtres vivans de la création; mais

pour bien comprendre cette solidarité, pour la saisir dans son ensemble, c'est aux origines qu'il faut remonter, et étudier la plante, qui est comme l'essai de la nature, l'ébauche de l'organisme, le véritable prodrome de la vie universelle. C'est dans cet esprit qu'a été tentée l'étude qu'on va lire c'est-à-dire l'histoire d'un seul arbre, d'un chêne, choisi comme type de tout un embranchement (1), dont nous allons raconter la naissance, le développement et la mort.

La vie végétale, qui paraît si simple au premier abord, est cependant très complexe. Cette complexité provient de ce que chez elle, comme dans le règne animal, se manifeste le phénomène remarquable de la synthèse de vies particulières dont le groupement simule un tout individuel. La vie végétale en effet s'offre sous deux formes spéciales qui, au point de vue de la physiologie, présentent une importance de premier ordre. Ces deux formes sont la vie isolée (2) et la vie agglomérée.

La vie isolée est relativement représentée par la plante annuelle dont tous les organes concourent à la constitution d'une seule individualité. Un liseron par exemple et un haricot, qui naissent et meurent dans l'espace d'une saison, peuvent donner l'idée de ces plantes dont la végétation à cycle borné condense dans une période fixe le développement de toutes les énergies vitales, tandis que les plantes vivaces, telles qu'un rosier ou un chêne, figurent une autre classe de végétaux dont l'ensemble cache, sous une apparente unité, l'agglomération d'innombrables plantes annuelles qui se développent chaque année sur les couches superposées des végétations précédentes. Un arbre au printemps n'est pas un simple végétal, c'est un groupe de végétaux amoncelés sur lequel se répand chaque année une sorte d'alluvion de séve émergeante, fournissant à tout un peuple de jeunes rameaux un héritage de vie que ceux-ci transmettront à leur tour à une génération nouvelle.

Or dans ce groupement d'existences distinctes, dans cette super-

(1) Le règne végétal tout entier se divise en deux vastes embranchemens : les *phanérogames* et les *cryptogames*. Les phanérogames, ainsi que le nom l'indique, sont des végétaux à fructification visible, tels que la plupart de ceux qui nous entourent (chêne, rosier, renoncule, etc.). Aux cryptogames (mot qui signifie littéralement « noces cachées ») appartiennent des végétaux d'un ordre inférieur et dont la fructification est invisible ou peu apparente, tels que les champignons, les mousses et les algues.

(2) Pour la vie isolée elle-même, nous aurions des réserves à faire. Tous les lecteurs de la *Revue* se rappellent l'étude si remarquable de M. Claude Bernard sur *le Curare*, livraison du 1er septembre 1864, où le savant physiologiste établit que « l'organisme animal n'est qu'un agrégat d'élémens organiques, ou mieux d'organismes élémentaires innombrables, véritables infusoires qui vivent, meurent et se renouvellent chacun à sa manière. » Eh bien ! il en est de même, à un plus haut degré encore, dans le règne végétal. Dans la plante la plus simple, il est une foule d'organes qui, juxtaposés, vivent incontestablement d'une vie indépendante.

position de végétaux qui, pour être attachés à leurs devanciers, n'en vivent pas moins d'une vie indépendante, où chercher l'individualité végétale, où retrouver cette unité du principe vital que fait naître la notion d'individualité? La plante est une multitude, a dit Engelmann. Il faut donc, au milieu de cette multitude, de cette juxtaposition d'êtres vivans, éliminer, choisir, remonter d'organe en organe et chercher à l'origine de la vie végétale celui d'entre eux d'où paraît jaillir la première virtualité d'émission.

La solution de ce curieux problème a de tout temps préoccupé les botanistes philosophes. A travers mille oscillations et mille hypothèses, on le retrouve de toutes parts, chacun ayant fourni son idée ou le résultat de ses expériences sur cet organe élémentaire, sur ce principe premier d'où découle toute vie. Pour Goethe, c'est la feuille; pour Turpin, la cellule; pour d'autres, ce sont les pétales, les étamines ou les ovaires. Toute la série des organes est ainsi mise en réquisition. On s'accorde généralement aujourd'hui à dire que ce sont les gemmes ou bourgeons.

Cette dernière hypothèse n'est pas nouvelle : Hippocrate, avec la prescience du génie, affirmait, il y a plus de deux mille ans, que « le scion est comme un petit arbre; » mais cette idée s'était perdue comme tant d'autres qu'il a fallu retrouver périodiquement, et l'on peut considérer comme véritablement nouvelle la découverte qu'en ont faite les botanistes modernes. Ce serait, d'après eux, le *phyton* ou le *phytogène* qui serait l'individu végétal, c'est-à-dire ce corps qui, selon les circonstances diverses de chaleur, d'humidité, et surtout de situation, forme les bourgeons et se développe en un organe quelconque; c'est là le centre vital, la source originaire.

Dans cette agglomération de matière organisée qui constitue ce que l'on appelle un gros arbre, ce phytogène est donc l'élément qui renferme toutes les forces plastiques capables de reproduire et de transmettre la vie, celui qui virtuellement contient tout l'arbre. La plante n'a nullement été créé pour la formation du ligneux; cette accumulation, bien qu'elle réponde directement à nos vues utilitaires et aux besoins de l'industrie, est physiologiquement un résultat secondaire. Le ligneux est formé par les excrétions de la plante, qui réserve tous ses sucs élaborés et toutes ses énergies créatrices pour la reproduction de l'être qui doit survivre et assurer l'avenir. Les couches anciennes n'ont qu'un rôle tout passif; elles servent de support aux générations nouvelles, elles leur fournissent abri, protection et nourriture, comme un véritable terrain d'où émergent périodiquement les bourgeons nouveau-nés, de telle sorte que l'on peut répéter avec Dupont de Nemours que la plante n'est qu'un polypier aérien qui, par l'amoncellement annuel de ses débris organiques, nous rappelle ces autres polypiers du règne supérieur

dont les restes couronnent les îles et servent de base aux continens de formation nouvelle. Chaque organe jouit dans ce vaste ensemble d'une vie à part, chacun d'eux peut avoir une respiration distincte et une espèce de circulation spéciale; il n'est pas jusqu'à la dernière cellule qui ne s'isole de l'existence générale par des phénomènes physiologiques qui lui sont propres.

Toutefois n'exagérons rien, et ne scindons point par une analyse excessive les grandes et merveilleuses synthèses que la nature maintient avec un soin jaloux. Distinguons dans le polypier végétal ce que l'organographie nous autorise à distinguer, mais n'oublions pas qu'une vie commune anime la confédération tout entière. Au travers de ces tissus annuellement accumulés par chaque assise périodique, il se fait un appel général de fluides ou de sucs et comme une vibration harmonique, mettant en œuvre toutes les lois physiques qui, sous les noms généraux de pesanteur, d'attraction, de capillarité, d'endosmose et de dynamique vitale, cachent les admirables mystères dont s'occupe la physiologie. Si donc l'unité manque au point de vue de l'organisme général, elle demeure entière en ce qui concerne l'équilibre des forces et la solidarité des élémens vitaux. Ceux-ci concourent tous à la nutrition comme à la reproduction de la plante, et depuis la racine, qui fournit les véhicules aqueux et les alimens minéraux, jusqu'aux feuilles, où s'opère, par une véritable respiration, la transformation chimique des fluides aériformes, s'accomplissent incessamment les phénomènes généraux de la vie agglomérée.

I.

Un gland est tombé à terre il y a cinq cents ans environ. Jeté par un coup de vent dans la poussière, il y attendit quelque temps la pluie, puis un rayon de soleil. La pluie tomba, les rayons percèrent les nuages, et, dans la fange tiède où l'avait enseveli le pied distrait d'un passant ou le coup de bec d'un oiseau, commencèrent une série de phénomènes curieux entre tous, ceux de la germination.

Il s'offre ici un premier sujet de réflexion. Les origines de la vie, partout inconnues, incompréhensibles, nous attirent par le mystère même dont elles s'enveloppent. L'œuf, la graine, plus haut encore la cellule, cet élément primaire de tout être vivant, retiennent penchés sur l'énigme de leur nature le poète, le savant et le philosophe. A quelque école que l'on appartienne, quelque système que l'on adopte, il est, dans la transition de la préexistence embryonnaire à la naissance ou vie formulée, un abîme de questions auxquelles la science ne peut répondre; elle a fait néanmoins une dé-

couverte importante : l'analogie entre la graine et l'œuf comme composition chimique et comme fonctions. Une graine est un œuf végétal; les physiologistes ont trouvé dans certaines semences de l'*albumen* — correspondant au blanc de l'œuf, — et du *vitellus* — correspondant au jaune. C'est de ce vitellus, tissu microscopique contenu dans le sac embryonnaire, que jaillit une vie nouvelle sous l'influence de l'incubation. Cette incubation, multiple dans ses résultats, est une dans sa cause effective. Ici elle a lieu dans les flancs du mammifère, là sous l'aile de l'oiseau, ailleurs dans le terrain qu'échauffe le soleil, mais partout, dans la graine comme dans l'œuf, comme dans les premières cellules du fœtus, se produisent des phénomènes analogues. Au centre des inertes tissus de l'embryon végétal, qui en certaines circonstances eussent pu garder pendant des années, des siècles même, la faculté germinative, s'éveille une puissance, commence une évolution. Suivant l'universelle loi de transmission et de métamorphose qui préside à la conservation de tant de races vivantes, une étincelle de vie échappée à la plante mère s'est incorporée dans l'embryon, y a condensé on ne sait quelles vertus organiques dans une matière restreinte jusqu'à l'infinie petitesse, si bien que tout un chêne, ainsi qu'on l'a si souvent répété, sommeille virtuellement dans le gland.

Comment en est-il sorti? Il faut remonter bien loin pour le découvrir, ce chêne, car c'est au milieu des tissus mêmes de la semence qu'il nous faut aller chercher cette fameuse première cellule vivante du sein de laquelle est issu ce colosse de cinq siècles qui superpose par étages les opulens massifs de sa puissante ramure. Cette cellule, que l'on a nommée vésicule embryonnaire, et qui primitivement était formée d'une matière granuleuse, s'est remplie peu à peu de nouvelles cellules internes qui, par segmentations successives, ont fini par former un petit cône lisse, arrondi et mamelonné. C'est alors que dans ce cône s'est accomplie une merveilleuse multiplication de forces. D'une unité primitive sont sortis des élémens divers. Au milieu de ce gland, dont toutes les cellules sont parfaitement identiques en apparence, il s'opère une disjonction, une sorte de bifurcation, dont le résultat immédiat est la formation d'un double courant de vie. L'un monte vers l'atmosphère tandis que l'autre s'enfonce dans les profondeurs du sol. Au premier de ces courans appartiendra la tige, au second la racine. Des deux côtés du gland étaient les rudimens des deux premières feuilles, qu'on appelle cotylédonaires; au milieu était la gemmule, c'est-à-dire le germe, au-dessous une partie amincie qui a servi d'élémens communs à la tigelle et à la radicule. Le tout constituait une plantule, c'est-à-dire la miniature même du chêne. Eh bien! cette plantule, la voici entièrement formée. Le tissu cellulaire s'est or-

ganisé : toutes les utricules, s'acquittant chacune de ses fonctions spéciales, sont entrées dans l'évolution vitale. Sous l'influence de cette force plastique qui de la plus infime molécule s'étend jusqu'à l'organisation des sphères au sein des nébuleuses, elles se sont mises les unes à remplir leur propre cavité de substances nutritives, les autres à s'allonger en vaisseaux tubulaires, celles-ci à monter dans la tigelle, celles-là à descendre dans la radicule, de telle sorte que de part et d'autre d'une ligne interne de démarcation se sont groupés les élémens constitutifs des deux grands systèmes dont se compose tout végétal.

Cette ligne de démarcation, cette surface mathématique plutôt, que Lamarck désigna par l'expression de nœud vital, s'appelle aujourd'hui le *collet de la racine*. C'est là la double base des deux systèmes axillaires dont il vient d'être question, et qui, semblables à deux pyramides allongées et symétriques, s'étendent l'un dans l'atmosphère, où il représente la partie aérienne, l'autre dans le sol, où il constitue la partie radiculaire. Chacune de ces pyramides a son chemin tout tracé et obéit à une tendance dont rien ne peut vaincre ni déjouer la loi impérieuse. Autant l'une met d'obstination à descendre dans la terre, vers l'obscurité, autant l'autre en met à s'élancer vers le zénith et la lumière. Parties analogues d'un même axe végétal et l'on pourrait presque dire d'une sorte de colonne vertébrale, elles n'ont de véritablement distinct que la tendance qui les entraîne vers deux directions opposées.

Mais il faut vivre, c'est-à-dire manger, et c'est pour cela que la radicule est sortie la première du gland. De son enveloppe ramollie, puis déchirée par suite du gonflement des tissus intérieurs, elle s'est échappée avide, impatiente de vivre. Crochue, d'un blanc jaunâtre, recouverte d'un léger duvet et coiffée d'une enveloppe protectrice, sorte de capuchon appelé *piléorhize*, elle s'est immédiatement dirigée vers la terre. Bientôt cependant son aspect se modifie; tandis que son extrémité s'allonge et que la base se revêt d'une coloration plus foncée, elle perd une partie des sucs aqueux qui la rendaient blanche et molle, ses poils se dessèchent, de nouvelles papilles recouvrent son épiderme d'innombrables suçoirs; de jeunes racines, armées de spongioles, s'en vont de toutes parts aux provisions. Rien ne saurait donner idée d'une aussi précoce voracité. Ce n'est pas pour elles-mêmes au reste que les radicules se mettent si avidement en quête, c'est pour la tigelle, qui de son côté monte affamée, réclamant à la terre et à l'air de l'eau, des sucs, des gaz.

Toutefois comment s'y prendre? Ni l'atmosphère, ni le sol ne peuvent spontanément répondre à ces exigences. Pour vivre d'une vie complète et soudaine, la plantule devrait puiser dans l'une et

dans l'autre, aspirer là-haut des fluides aériformes, pomper là-bas des alimens plus substantiels : il lui faudrait des feuilles et des racines, et c'est à peine si ses racines ont pu s'enfoncer dans la terre, c'est à peine surtout si l'extrémité de sa tigelle a commencé à verdir au contact de l'atmosphère. La situation de notre petit chêne serait donc fort précaire, si la nature n'avait pourvu au danger de ce moment critique par le plus merveilleux des expédiens. Le règne végétal en effet possède comme le règne animal sa phase d'allaitement : c'est la phase cotylédonaire. De part et d'autre de la plantule sont deux réservoirs, deux vases, deux écuelles, si l'on veut (c'est même le sens exact du mot *cotylédon*), que remplit une substance albumineuse. Cette substance, d'abord dure, se ramollit bien vite sous l'influence de l'humidité; elle fait plus, elle se liquéfie par suite d'une décomposition chimique que provoque la germination, et c'est dans cet état de liquéfaction presque complète qu'elle est absorbée par le jeune chêne. Chacune des moitiés du gland n'est donc pas autre chose qu'une véritable nourrice du petit arbre qui, allaité de la sorte pendant quelques jours, se développera promptement et trouvera, grâce à ses racines plus robustes et à ses feuilles nouvellement formées, la force de pourvoir à ses besoins croissans en mettant désormais à contribution le sol et l'atmosphère.

Que vient-il de se passer dans cette tigelle qui, sevrée de sa vie cotylédonaire, commence à vivre de la grande vie atmosphérique? Une première observation à faire, c'est qu'elle a verdi à son extrémité supérieure, tandis que la partie inférieure est demeurée blanchâtre. Eh bien! il a été prouvé que ces parties blanches exhalent de l'acide carbonique pendant la germination. Or qu'est-ce qu'exhaler de l'acide carbonique? C'est brûler. Une combustion a lieu en effet, combustion des élémens hydrocarbonés dont se compose l'albumine, à tel point qu'il s'opère parfois autour de la graine en germination un dégagement de calorique. Voici donc la partie inférieure qui dégage de l'acide carbonique; mais il est reconnu d'un autre côté que la partie supérieure verte a le pouvoir de s'assimiler le carbone de l'atmosphère et d'exhaler de l'oxygène. On trouve donc en présence dans la plantule deux forces opposées, l'une tendant à enlever du carbone à la semence, et l'autre contribuant à lui en fournir. Ce phénomène est l'un des plus remarquables de ceux qui s'accomplissent pendant l'acte de la germination. Tandis que la partie supérieure respire déjà de la même façon que le végétal adulte, la respiration de la racine se rapproche de celle des animaux. Ces modes divers par lesquels se manifeste la vie du végétal nouveau-né semblent témoigner, sinon de sa double nature, du moins d'une sorte d'oscillation entre deux manières d'être fort

distinctes; ils nous montrent tout au moins l'antagonisme de deux forces antithétiques, ils confirment cette loi bien connue de la nutrition et de la vie chez les êtres organisés, loi que résume toujours l'opposition de deux mouvemens inverses, quoique simultanés, l'un d'assimilation, l'autre de dissociation, l'un d'absorption, l'autre d'exhalation.

Voici donc la plantule respirant par sa partie verte, c'est-à-dire par des feuilles qui, fort petites et chiffonnées tout d'abord, s'étalent bientôt dans l'air, y accomplissent leurs fonctions et participent à tous les priviléges de la vie atmosphérique. Nous n'avions tout à l'heure sous les yeux qu'un phyton, alors que, simple ébauche végétale, la plantule ne se distinguait de la matière environnante que par les virtualités dont elle était douée; maintenant nous avons une plante qui, sevrée de son alimentation cotylédonaire, puise dans le sol et dans l'atmosphère les sucs, les minéraux et les gaz dont elle se nourrira désormais. Toutefois, avant de suivre dans l'atmosphère cette tige qui vient d'en prendre possession, demeurons un moment dans ces régions ténébreuses où la racine va se développer et former par ses ramifications innombrables une tête souterraine analogue à la cime qui, dans l'espace, élargira son dôme par la multiplication annuelle des rameaux et des feuilles. La partie de la plante qui s'enfonce dans la terre constitue la *souche* en langage botanique; c'est le prolongement inférieur de la tige. La racine ou plutôt les racines sont les organes latéraux ou appendiculaires qui émanent de la souche et de ses principales ramifications sous la forme de fibres plus ou moins grêles et allongées. Ces fibres cylindriques, simples ou rameuses, et que termine une extrémité arrondie et poreuse appelée *spongiole*, forment par leur agglomération le *chevelu* de la racine, et représentent exactement le feuillage aérien par la disposition générale comme par le renouvellement périodique.

La racine de l'arbre, tout à la fois patte et suçoir, étend et multiplie ses ramifications, qui, par leurs étreintes, consolident la tige dans le sol et y pompent des principes de nutrition rendus assimilables par le véhicule universel de la création, l'eau. Au moyen de leurs spongioles et des cellules perméables dont se composent leurs tissus, les racines absorbent des liquides qui, chargés d'acide carbonique, d'ammoniaque et de substances minérales dissoutes, fournissent aux cellules et aux tubes vasculaires de la plante des combinaisons azotées, des décompositions d'élémens terreux ou métalliques, des principes hydrocarbonés et des matières salines. Ces divers matériaux inorganiques, qui, par suite de curieux phénomènes de chimie végétale, sont assimilés par les tissus et deviennent ainsi des élémens de vie organique, s'élèvent dans

les canaux de la tige, entraînés par un liquide dont le rôle et l'importance capitale sont connus de tous, la *séve*.

Cette séve, comment monte-t-elle? A cette question, l'une des plus complexes de la botanique, les physiologistes répondent par diverses hypothèses. On pense que la séve monte par endosmose, par capillarité, ou par suite de l'attraction qu'exercent d'en haut les organes d'exhalation. L'endosmose consiste dans l'attraction exercée sur un liquide par un autre liquide plus dense que le premier. De l'eau gommée renfermée dans une vessie que l'on plonge dans de l'eau pure attire cette dernière et la fait pénétrer dans la dissolution de gomme. Là est tout le phénomène. Or les tissus végétaux se composent primitivement de cellules contiguës; plus tard ces cellules superposées produisent, par la destruction des parois intermédiaires, des tubes ou vaisseaux; ces tubes enfin, en se desséchant et en s'engorgeant, finissent par former des fibres ligneuses ou du bois. On comprend dès lors quel rôle jouera l'endosmose dans le tissu cellulaire. La densité des liquides renfermés dans les cellules croissant à mesure qu'ils s'élèvent sur la tige, il en résultera nécessairement que les molécules d'eau à peu près limpides que fournissent les racines seront forcées de monter de cellule en cellule en raison de leur densité. Voilà pour l'endosmose. Quant à la capillarité, tout le monde sait qu'un tube étroit, d'un diamètre capillaire (*capillus*, cheveu), a la propriété de faire monter entre ses parois les liquides dans lesquels il plonge par sa base. Qu'on applique aux tubes vasculaires formés par l'agglomération des cellules cette propriété des tubes capillaires, et on comprendra que l'ascension de la séve, que se transmettent l'une à l'autre les cellules adjacentes, sera singulièrement favorisée par la forme même des tubes de ce tissu. L'équilibre de densité finit néanmoins par se faire dans les parties liquides du végétal, et le mouvement continue malgré cela, la séve monte toujours. La capillarité seule est impuissante pour expliquer ce phénomène, c'est à la troisième hypothèse qu'il faut recourir, c'est-à-dire à l'attraction qu'exercent les bourgeons, les feuilles et même l'écorce des jeunes rameaux. Il arrive en effet que toutes ces parties vertes deviennent, à cause des innombrables pores dont leur épiderme est perforé, le siége d'une évaporation considérable. De là résultent d'une part un épaississement du liquide des cellules qui redouble l'activité de l'endosmo de l'autre la formation de vides qui, aussitôt comblés par une quantité proportionnelle de séve enlevée à la tige, déterminent de proche en proche un flux ascensionnel, aux exigences duquel doit subvenir la racine par une nouvelle et énergique succion des liquides souterrains.

Est-ce bien tout maintenant, et ces trois hypothèses suffiront-

elles? Pas encore. Outre l'endosmose, outre la capillarité, outre l'attraction des parties vertes, il doit y avoir, il y a de plus à coup sûr une force que l'on appellera, si l'on veut, dynamique vitale, — force mystérieuse dont l'intensité, bien qu'imparfaitement connue, se manifeste dans tous les phénomènes d'organisation, et vient par d'incontestables influences faire l'appoint aux causes physiquement appréciables en complétant et en rendant féconde l'harmonie des divers élémens que la vie fait mouvoir. C'est donc par le concours simultané de ces diverses forces, — endosmose, capillarité, attraction des parties vertes, dynamique vitale, — que s'opère périodiquement l'ascension de la séve dans la tige du chêne, de telle sorte que si notre regard, perçant la dure écorce, la couche libérienne, et les premières zones d'aubier, pouvait pénétrer dans l'intérieur, nous verrions au printemps, dans ce tronc massif et inerte en apparence, des millions de cellules et de tubes qui, travaillant chacun dans la sphère de ses attributions, pompent, attirent, distillent, transmettent, et contribuent respectivement à l'œuvre immense de la circulation végétale.

La séve circule; donc, après être montée, il faut qu'elle descende. Enrichie de toutes les matières qu'elle a dissoutes et s'est incorporées dans son trajet ascensionnel, elle est arrivée jusqu'aux surfaces supérieures, et, grâce à la porosité de ces surfaces, se trouve en contact immédiat avec l'air atmosphérique. Là s'accomplissent des phénomènes de haute chimie végétale. Sous l'influence d'une véritable respiration, la séve change de nature, devient *séve élaborée* ou *descendante*, puis, complétement organisée, opère une marche rétrograde. Elle est montée par les tissus internes du tronc, elle descend au travers des tissus de la surface, c'est-à-dire entre le bois et l'écorce, et y dépose, sous le nom de *cambium*, des amas de matières qui, mises en œuvre par les forces plastiques de la végétation, deviennent les élémens de deux nouvelles couches annuelles, l'une de bois, l'autre d'écorce. Partie de la racine, la séve revient à la racine, et c'est ainsi que s'accomplit ce que l'on est convenu d'appeler la *circulation végétale*.

Nous avons laissé la tigelle frêle et à peine sevrée au sortir de la phase cotylédonaire; il est temps d'y revenir. Des changemens anatomiques se sont opérés dans le tissu même. Du collet de la racine, dont on connaît maintenant l'importance organique, sont partis deux courans de vie, deux émissions de faisceaux qui, par suite d'une transformation du tissu cellulaire, s'allongent, les uns de haut en bas, les autres en sens contraire. Après l'hiver et le temps d'arrêt qui l'accompagne recommencent les mêmes phénomènes. Sur l'axe qui persiste se forment des bourgeons d'où s'élancent des rameaux et des branches. En même temps qu'il s'allonge ainsi par

le développement de son bourgeon terminal, l'axe primitif s'accroît en épaisseur. Sur une coupe transversale, on voit qu'il s'est produit une couche de bois à l'extérieur des faisceaux ligneux et une couche corticale à l'intérieur de l'écorce de première année. Mêmes productions l'année suivante. Nous pourrions suivre ainsi le développement de la tige pendant des siècles, et nous verrions que chaque année chaque axe antérieurement formé s'accroît d'une couche ligneuse et d'une couche corticale. Maintenant comment ces couches se forment-elles périodiquement? Question grave, et l'une des plus controversées de la physiologie végétale. Il faut se résumer toutefois et dire que c'est à la séve descendante que l'on attribue la formation de cette couche nouvelle qui, chaque année, au printemps, vient s'interposer entre le corps ligneux et les couches corticales. De cette séve élaborée, de ce cambium, de ce liquide générateur résultent donc deux zones de formation nouvelle qui s'organisent moléculairement, de proche en proche et de haut en bas, en deux étuis coniques, dont l'un entoure la partie ligneuse déjà formée, tandis que l'autre, qui lui est contigu, bien que d'une nature un peu différente, s'adapte par sa partie convexe aux couches préexistantes de l'enveloppe corticale.

Ce végétal que l'on a vu germer, sortir de terre et pousser sa tige dans l'atmosphère, va désormais passer de l'unité à la pluralité. Sur cette base va s'élever l'édifice. A cette plante annuelle vont s'ajouter, par le phénomène de la ramification, d'autres plantes, puis d'autres encore, véritables assises de notre polypier végétal, qui, s'il est semblable sous certains rapports aux polypiers du règne animal, s'en distingue par ce fait remarquable, qu'une solidarité complète rattache à l'existence de chaque végétation partielle celle du tronc qui la supporte et la nourrit. Ce tronc en effet, bien supérieur à celui du polypier animal, subit pour son propre compte l'influence régénératrice du printemps. Une séve commune circule dans toutes les parties de l'arbre, et si la vie se manifeste d'une manière particulièrement sensible par l'expansion des bourgeons, des rameaux et des feuilles, n'oublions pas que cette séve, à laquelle sont dues les opulentes décorations du dehors, est aussi celle qui enveloppe d'une couche nouvelle la partie fixe de l'édifice aérien.

L'élément du développement végétal est le *bourgeon*. C'est par le bourgeon que s'accomplit l'œuvre de multiplication des rameaux. Les bourgeons, qui sont de véritables embryons fixes, poussent donc sur les branches déjà formées. Là, d'un point microscopique s'élève une plante nouvelle peu différente de celle qui, en contact immédiat avec la terre, lui transmet les sucs nutritifs qu'elle-même y puise au moyen de ses racines. De ce bourgeon du chêne, que

protége pendant l'hiver une enveloppe d'écailles brunes et que constituent pendant la phase appelée *préfoliation* de petites feuilles pliées en deux moitiés par leur nervure médiane, vont sortir ces feuilles mêmes du milieu desquelles s'élèvera une tigelle qui plus tard s'appellera rameau et plus tard encore s'appellera branche. Ces bourgeons sont axillaires ou terminaux. Dans le premier cas, c'est la bifurcation de la tige qu'ils amènent; dans le second, c'est le prolongement qu'ils effectuent.

La feuille, cet élément essentiel de toute expression végétale, et que certains botanistes ont considérée comme le résumé du végétal tout entier, est l'organe appendiculaire qui naît sur la tige et les rameaux par suite du développement des bourgeons. C'est cet organe plane, vert et membraneux, suspendu à l'extrémité d'une tigelle plus ou moins allongée appelée *pétiole*, qui donne à l'arbre sa physionomie d'été. Tout le monde peut comprendre ce qu'est le pétiole au point de vue anatomique : c'est le faisceau resserré des nervures mêmes de la feuille qui divergent à sa base et constituent cette charpente de fibres entre les nervures de laquelle s'étale la partie verte du limbe. Remarquons en passant que la matière verte des feuilles contient du fer comme le sang des animaux, qu'une feuille étiolée n'est pas sans analogie avec les chlorotiques, et que, sous l'action des rayons lumineux, elle récupère son fer, qui de nouveau est assimilé par ses tissus.

L'épiderme des feuilles présente un nombre considérable de *stomates* (petites bouches) qui, particulièrement nombreux chez les grands végétaux à la face inférieure de la feuille, se trouvent en communication directe avec des lacunes ou poches aériennes qui abondent dans les tissus. Ainsi constituées, les feuilles sont les organes de la respiration chez les végétaux. La séve de ceux-ci, analogue à notre sang, a besoin d'être mise en contact avec l'atmosphère pour se convertir en fluide nutritif, et c'est dans les feuilles que s'opère ce contact. Il s'opère ailleurs encore : les jeunes rameaux, les écailles, les sépales du calice, toutes les parties vertes en un mot concourent à l'accomplissement de cette fonction supérieure, dont le double résultat est l'absorption de l'acide carbonique contenu dans l'air en même temps que la décomposition de cet acide sous l'influence de la lumière du soleil. Par suite de cette réduction de l'acide carbonique, le carbone se fixe dans la plante, tandis qu'une partie de l'oxygène est exhalée dans l'atmosphère.

Inspiration d'acide carbonique et expiration d'oxygène, tels seraient donc les deux actes principaux de la respiration végétale. Toutefois ces divers phénomènes ne s'accomplissent pas indifféremment et en toutes circonstances. Il leur faut pour condition indispensable l'action directe des rayons solaires. Dans l'obscurité

se manifestent des phénomènes contraires. De là il résulte que la respiration végétale offre avec celle des animaux plus d'analogie qu'on n'était tout d'abord disposé à l'admettre, puisque, comme celle-ci, elle consiste en certains cas dans l'absorption de l'oxygène et dans la formation de l'acide carbonique. Il y a cependant entre ces deux respirations des différences essentielles. D'abord la plante produit de l'acide carbonique, non pour le renvoyer dans l'atmosphère, comme le fait l'animal, mais pour le tenir plutôt en réserve jusqu'à ce qu'intervienne de nouveau l'influence de la lumière; d'un autre côté, il faut faire la part des transitions qui ménagent tant de nuances : entre les deux extrêmes, la lumière directe et l'obscurité profonde, il existe une dégradation proportionnelle dans l'intensité des phénomènes respiratoires. On comprend sans commentaires l'importance de ces divers résultats. L'assainissement de l'atmosphère, la formation du bois (1) sont dus en définitive à ces minces membranes vertes, à ces feuilles qui semblent n'être à la cime du chêne qu'un ornement de luxe, un appendice d'importance secondaire.

Un dernier mot sur la feuille, dont on vient de voir l'action si utile et si complexe. La feuille n'est pas seulement un organe respiratoire: elle a un autre rôle qui, pour n'être pas nettement défini, n'en occupe pas moins sa place dans la série des problèmes si curieux dont s'occupe la philosophie botanique. Il existe entre les deux élémens constitutifs de la plante, la tige et la feuille, une sorte d'antagonisme. Qu'est-ce en effet que la tige, sinon l'expression de l'élancement? Cette force ascensionnelle, qui lui est inhérente dès son apparition, semble augmenter encore d'intensité à mesure qu'elle s'élève, de telle sorte qu'absolument parlant la tige n'a pas d'arrêt nécessaire. Indéfiniment elle monterait vers le zénith et vers la lumière, si un obstacle, un organe de limitation ne venait enrayer ce besoin d'expansion. Cet organe de limitation, ce point d'arrêt, c'est la feuille. Voyez pousser une tige vivace, elle monte verticalement sans doute d'une manière générale; mais en détail elle forme une série d'inflexions. Limitée à droite, limitée à gauche par ces appendices latéraux qui usent sa force et entravent son essor, elle semble fuir de bourgeon en bourgeon, s'échapper de feuille en feuille, jusqu'à ce qu'elle s'arrête enfin, épuisée par cette feuille tenace qui triomphe de sa force d'expansion, forme la cime de l'arbre et couronne enfin de ses vertes membranes le sommet de tous les rameaux vaincus.

Montons maintenant avec la tige jusqu'à ce dernier rameau, ce

(1) Grâce à la formation du bois, nous possédons une source de chaleur produite par la chaleur solaire. Surprenante transformation par laquelle la chaleur solaire se trouve pour ainsi dire emmagasinée dans les tissus végétaux!

dernier pédoncule, que termine un ensemble d'organes nouveaux : c'est la fleur. Encore ici on retrouve la feuille. La fleur en effet n'est que l'agrégation de quelques feuilles modifiées; elle est généralement composée de quatre verticilles dont le premier est un anneau de feuilles calicinales (*calice*), le second une rangée circulaire de feuilles corollines (*corolle*), le troisième un groupe arrondi de feuilles polliniques (*étamines*), et le quatrième, le dernier, une agglomération de feuilles carpellaires (*pistil*). A la base du pistil, dont la partie allongée s'appelle *style*, s'arrondit l'*ovaire;* dans cet ovaire sont contenus les *ovules*, qui eux-mêmes renferment des germes; ces germes deviennent des *embryons* lorsqu'ils ont été fécondés par la poussière échappée aux étamines ou feuilles polliniques. Cette poussière, c'est le *pollen*, qui, à l'heure de la fécondation, s'échappe des *anthères* (ou têtes d'étamines) et tombe sur le *stigmate* (ou tête du style), alors particulièrement humide et gommeux. A ce contact, qui provoque un gonflement presque subit dans le grain du pollen, s'opère en celui-ci un phénomène spécial. Des deux membranes qui le composent, l'une, la membrane extérieure, se rompt en un point aminci et livre passage à la membrane interne, qui, plus élastique, franchit la déchirure, s'allonge en un tube filiforme appelé *boyau pollinique*, et pénètre jusque dans l'ovaire, où se trouve le sac embryonnaire. Dans ce sac sont deux ou trois vésicules formant une petite masse arrondie et visqueuse. C'est vers ces vésicules que s'avance l'extrémité du tube pollinique, qui, par un contact dont personne encore n'a su expliquer la mystérieuse influence fécondante, donne lieu à l'organisation de la première cellule de l'embryon nouveau-né.

Après la fécondation, l'ovaire devient le fruit, et le fruit est ce gland même dont nous avons étudié l'évolution première au milieu des phénomènes de la germination. Voilà le cycle entièrement accompli. Sortie de l'embryon d'une graine, la plante produit de nouvelles semences d'où émergeront des germes nouveaux. Du fruit qui meurt quand sa tâche de maturation est accomplie, ces germes s'échappent en se dépouillant de toutes les enveloppes dont les avait entourés la végétation précédente. C'est bien véritablement une existence qui jaillit d'une sorte de sépulcre, c'est une palingénésie dont les oscillations rentrent dans la loi générale qui fait mourir pour faire aussi renaître. Et c'est ainsi que cheminent la vie et la mort, ces deux sœurs qui, la main dans la main, descendent ensemble le cours des âges, traçant de grands sillons où sur chacune des tombes s'épanouit la fleur de la résurrection.

Voilà donc le chêne formé; mais les évolutions de la nature en quelque sorte fatales que nous venons de raconter ne donnent pas une idée suffisamment complète de la vie d'un grand végétal. Nous

ajouterons quelques faits biologiques qui, en achevant de caractériser la puissante physionomie du chêne, ne nous éloigneront pas du domaine de la physiologie végétale.

II.

Un des traits saillans de cette physionomie est une majesté austère, dédaigneuse et un peu sauvage. Ce n'est pas, il faut bien le dire, dans le premier chêne venu que l'on peut trouver cet aspect, cette fière prestance, qui constituent ce que l'on pourrait appeler l'individualité de ce végétal magnifique. Les jeunes chênes, comme tous les jeunes arbres, manquent de caractère, et ce n'est guère qu'à partir de l'âge de cent cinquante ou deux cents ans que l'arbre, véritablement adulte, offre ce groupement de lignes et d'attitudes générales dont l'ensemble caractérise, seul entre tous, le roi de nos forêts. Le chêne n'est pas seulement fort et opiniâtre, il est encore, et ce n'est qu'une conséquence naturelle, l'image de la concentration la plus obstinée. Nulle expansion, nulle révélation de lui-même. Certains végétaux se manifestent de loin et vont comme au-devant du visiteur auquel ils envoient leurs aromes. Chez celui-ci c'est l'écorce, chez tel autre le feuillage, chez un plus grand nombre encore ce sont les fleurs ou les fruits qui, par l'odeur, la couleur ou l'éclat, attirent le regard et subjuguent l'attention. Rien ne transpire de l'impassible tronc du chêne. Son feuillage est terne, ses fleurs de couleur effacée sont à peu près inodores, et son fruit de forme exiguë se dissimule sous une enveloppe luisante et cornée, qui s'enfonce à demi dans une cupule coriace, épaisse et rugueuse. Tout se cache, tout demeure enfoui sous cette écorce impénétrable où s'accumulent avec une lenteur séculaire les fibres de ce bois rigide qui durcit en vieillissant, et dont le cœur noir comme l'ébène repousse le ciseau et fait sauter la hache. C'est bien là l'arbre du mystère et du dogme, l'arbre fatidique dont le prestige universel s'imposa aux imaginations depuis les bois sacrés de Dodone jusqu'aux sombres forêts de l'île de Rügen et du pays des Carnutes.

Cet arbre austère appartient toutefois à la catégorie des végétaux sociables, à la condition de ne donner à ce mot qu'un sens assez étroit. Le chêne est sociable en ce sens que, sur un terrain convenable, il s'associe à ses pareils pour former une forêt; mais que de restrictions à cette sociabilité! Si le chêne se bornait à se présenter à nous comme l'incarnation végétale de cette force et de cette concentration dont il est la saisissante image, le moraliste le plus rigoureux n'aurait qu'à s'incliner devant son inoffensive majesté; mais il est d'une intolérance extrême. Il s'impose à ses voisins avec

une persistance redoutable. Il tyrannise, opprime, étouffe ou repousse; il a l'égoïsme inconscient de la toute-puissance.

Il y a dans l'une des plus jolies parties du bois de Boulogne, tout près de la mare d'Auteuil, une agglomération de quelques-uns des plus vieux représentans de l'antique forêt de Rouvray; on l'appelle le « rond des chênes. » Là, entre autres colosses, il en est deux particulièrement remarquables, non qu'ils se vaillent l'un l'autre, mais précisément à cause du contraste de leurs tailles différentes. Ce contraste résume toute une histoire, plus encore, tout un drame, un de ces drames si communs dans toutes les forêts du monde, une de ces luttes silencieuses, mais incessantes, implacables, qui se prolongent pendant des siècles et ne se terminent que par la mort de l'un des combattans. L'un de ces deux chênes, autocrate par excellence, s'étale avec toute l'insolence d'un végétal qui, dès sa naissance, s'est évidemment considéré comme le point central de l'univers. — Cette terre est à moi, semble-t-il dire, et tout ce ciel pareillement, à moi le soleil qui réchauffe et la pluie qui rafraîchit et le vent qui, en passant, chuchote dans mes feuilles! — Favori de la destinée et aussi du terrain natal sans doute, il a grossi plus que tout autre; il étend de toutes parts, dans le diamètre d'une vaste circonférence qu'il a conquise et qu'il remplit, ses branches d'une longueur démesurée, qui, dressées ou horizontales, semblent menacer tout obstacle, c'est-à-dire tout ennemi.

L'un de ces ennemis, c'est l'autre chêne. Le malheureux est pourtant né à une distance respectable; mais il était encore trop près, paraît-il, pour l'intolérant dominateur qui, sans trêve ni repos, s'acharne à l'infortune de son malencontreux voisin. Il lui prend l'air, la lumière, l'espace, l'affame sans aucun doute sous terre comme il l'asphyxie au-dessus, et semble se faire un cruel plaisir de maintenir sans aucune concession la circonférence de sa ramure, lui qui de tous les autres côtés peut s'étendre sans obstacle. Aussi voit-on l'opprimé se renverser, pour ainsi dire, devant l'incessante persécution, diriger à l'arrière toutes ses grosses branches et n'opposer à l'envahisseur dans cette lutte inégale que de courts tronçons qui, privés des alimens nécessaires, languissent, se tordent et se replient sur eux-mêmes, comme s'ils avaient le sentiment de leur irrémédiable impuissance.

C'est à cette redoutable prépondérance sur tout rival moins vigoureux qu'il faut attribuer ce fait, que les très vieux chênes sont presque toujours solitaires; c'est au plus profond des forêts que l'on trouve encore quelques-uns de ces colosses, véritables amoncellemens de générations végétales, et dont la superposition semblerait pouvoir être indéfinie sans les nombreux agens de destruction dont ils sont perpétuellement entourés. Les siècles toutefois

ont marqué leurs traces sur cette rugueuse écorce dont les écailles énormes et les profondes fissures cachent un monde de larves, d'insectes, de lichens et de mousses microscopiques. De larges cicatrices, d'énormes protubérances témoignent d'anciennes blessures faites à ce tronc impassible d'où la vie semble s'être retirée à jamais. Et cependant combien vivante elle se montre encore, cette écorce épaisse et grise, alors qu'une entaille ou qu'une déchirure, traversant les écailles supérieures, pénètre jusqu'aux tissus qu'elle recouvre comme d'une cuirasse! Une séve réparatrice afflue aussitôt sur la blessure, les cellules se multiplient, d'énormes bourrelets convergens travaillent à cicatriser la plaie; une surexcitation anormale se manifeste dans ces tissus désorganisés par la lésion, et l'hypertrophie, exactement comme dans une blessure faite au corps d'un animal, vient accumuler des matières supplémentaires dont l'abondance semble vouloir protester contre toute tentative de destruction et de mort. Il y a sur une place de la Teste trois rangées de platanes, formant triangle, qu'entoure une grosse et longue chaîne de fer. Cette chaîne, d'abord tendue à une certaine distance des troncs, a été rejointe par ceux-ci, qui, ne pouvant repousser l'obstacle, se le sont comme assimilé en l'absorbant. Un double bourrelet s'est formé à chaque arbre, au-dessus et au-dessous de la chaîne, la plaie s'est faite entaille, l'entaille s'est cicatrisée en rapprochant ses bords, et maintenant l'on voit des troncs de quelques-uns de ces platanes sortir de part et d'autre la chaîne, qui, entièrement recouverte par l'écorce, semble faire partie du végétal lui-même. On raconte aussi que sur l'une des côtes de la Provence se trouve un gigantesque pin d'Italie qui reçut il y a près d'un siècle un boulet d'une frégate anglaise; depuis longtemps la cicatrisation s'est faite, et le projectile est resté dans le tronc sous les couches duquel il est profondément enseveli.

Ces phénomènes de vitalité corticale prennent quelquefois des proportions extraordinaires. Contrairement à ce qui se passe chez les animaux d'un ordre élevé, dans l'intérieur desquels se cachent les organes essentiels et où se réfugient pour ainsi dire les dernières manifestations d'une vie qui s'éteint, la vitalité, chez les végétaux, va du centre à la circonférence. Le cœur de l'arbre, l'aubier lui-même, peuvent mourir, tomber en poussière et disparaître entièrement sans que la vie abandonne l'écorce. Tout le monde connaît ces saules à tête globuleuse dont tout le bois a disparu, et qui n'en continuent pas moins à croître par suite de l'intensité de la vie corticale; mais il est des phénomènes d'un aspect plus saisissant encore, et parmi les beaux arbres que j'ai vus il en est un dont le souvenir m'est resté profondément gravé dans la mémoire.

C'était un très vieux chêne, tordu, noueux, accroché aux flancs d'un coteau et dominant de sa masse imposante un ravin profond. Un éboulement avait mis à nu deux ou trois grosses racines qui, manquant de vivres, s'étaient desséchées; la mort avait insensiblement gagné le tronc, dont toute la partie centrale, blanchie et rongée par les larves, se dressait, surplombant l'abîme, au-dessus duquel elle étendait ses racines blanches et mortes comme elle. Cependant l'arbre vivait toujours : l'écorce tenace, communiquant avec quelques racines encore vivantes, nourrissait les branches de la tête et entourait à demi comme d'un manteau cet arbre dont l'enveloppe n'avait pas voulu mourir. Le tronc central, dépassant l'écorce de près d'un mètre, paraissait en être enveloppé comme d'un corps complétement étranger. Ils étaient donc là tous deux, le vivant appuyé sur le mort, le mort lui-même planant sur le précipice, groupe étrange en même temps que singulier exemple de l'indépendance presque absolue des organes et des centres vitaux. Cette indépendance des organes occasionne souvent un phénomène qui au premier abord paraît être en contradiction avec une semblable origine, c'est celui de la *soudure*. Deux végétaux dont les troncs ou les branches sont rapprochés et maintenus en contact d'une façon permanente se soudent fibre à fibre et utricule à utricule, et cela précisément parce que ces organes vivent chacun d'une vie indépendante. Par cela même qu'un arbre n'est que l'agrégation presque artificielle d'organes divers et de plantes superposées, il est aisé de comprendre que ces agrégations puissent tout naturellement s'effectuer en dehors du cercle fort élastique, on le sait, de l'individualité végétale. De là ces associations dont le célèbre châtaignier de l'Etna aurait été, selon certains botanistes, l'un des exemples les plus extraordinaires (1). C'est ainsi que s'affirme, dans le règne végétal, l'une des plus nouvelles et des plus grandes lois peut-être de la physiologie générale, c'est-à-dire la localisation de la vie, localisation qui se formule par l'existence autonome de la cellule, non-seulement chez les végétaux, mais encore dans les divers organismes du règne supérieur.

Il nous paraît inutile d'insister sur l'importance de cette loi dans son application spéciale au règne végétal. On comprend quel intérêt scientifique s'attache à la puissance créatrice de cette cellule qui, vivant d'une vie indépendante malgré son exiguïté microscopique, accomplit au sein des tissus végétaux les mêmes phénomènes merveilleux qu'elle réalise dans les tissus animaux. Depuis

(1) Cet arbre gigantesque (dont il ne reste plus aujourd'hui que d'informes débris) n'aurait été, d'après le récit de certains voyageurs, que l'agglomération de cinq énormes châtaigniers associés et soudés ensemble d'une telle façon que d'autres botanistes ont pu croire et affirmer que les cinq troncs n'en constituaient réellement qu'un seul.

la première cellule que nous avons vue s'organiser après la fécondation, dans le sac embryonnaire, jusqu'à cette autre, la dernière, qui mûrit dans le fruit et ferme le cycle de toute végétation annuelle, partout nous retrouvons ce même organe doué de la plus étonnante fécondité, créant en lui et hors de lui d'inépuisables élémens de reproduction et de vie. Le bois, la feuille, la fleur, le fruit, sont exclusivement fermés par la cellule. Ici dure, ligneuse ou cornée, ailleurs molle, colorée ou parfumée d'essences, multipliant de cent façons ses fonctions et ses produits, partout elle renouvelle l'inconcevable phénomène qui, dans les trois règnes, nous la montre sortant d'abord d'elle-même par segmentation, puis s'organisant sans relâche dans le minéral peut-être, dont elle constitue les molécules inorganiques, dans la plante, où nous avons étudié son rôle de premier ordre, enfin dans l'animal et l'homme, qu'elle a formés et qu'elle nourrit.

Le chêne n'est pas seulement un des plus beaux arbres, c'est encore un des arbres les plus utiles. Indépendamment de son fruit, qui, suivant de nombreux témoignages de la tradition et de l'histoire, a joué un rôle considérable dans l'alimentation des anciens peuples, et qui, même dans les temps modernes, assure-t-on, a sauvé de la famine des populations entières, le chêne nous fournit son bois, l'un des meilleurs et des plus solides que l'on connaisse. En pleine forêt, il nous donne l'occasion d'étudier un des plus remarquables et des plus utiles phénomènes de la vie végétale : nous voulons parler du rôle des massifs boisés dans l'hygiène générale. Considérée de la sorte, la forêt possède une importance essentielle : non-seulement elle est l'officine naturelle d'où sortent tous les élémens de la vie civilisée, mais elle est encore un vaste instrument d'assainissement et d'équilibre atmosphérique. Son influence s'étend à la température, au degré d'humidité de l'air, et jusqu'à la fertilité du sol. Tous les élémens de la nature sont nécessaires les uns aux autres; une dépendance réciproque les associe, les rend solidaires, et fait de cet ensemble une sorte d'engrenage universel dont il est dangereux de suspendre ou de briser l'harmonie.

On sait que le végétal et l'animal se trouvent vis-à-vis l'un de l'autre dans une situation de telle réciprocité qu'un échange perpétuel se fait entre leurs secrétions ou exhalations respectives. Le végétal présente dans ses parties vertes une surface considérable d'absorption qui s'assimile l'acide carbonique de l'atmosphère, ainsi que d'autres produits gazeux que les animaux exhalent, ou qui se développent par suite des phénomènes naturels de la décomposition. D'un autre côté, il lance dans l'atmosphère de l'oxygène ou plutôt de l'*ozone*, sorte d'oxygène électrisé, dont la bienfaisante influence sur l'économie animale est aujourd'hui constatée d'une

manière définitive. L'on a reconnu que l'air vicié par une cause quelconque de corruption est à peu près complétement dépourvu d'ozone, et que l'air provenant des forêts ou du voisinage des grandes cascades (1) se trouve dans les meilleures conditions d'oxygénation, c'est-à-dire de salubrité. Cette œuvre d'assainissement appartient essentiellement à la plante; elle l'a accomplie dans des proportions énormes pendant les âges lointains de l'histoire géologique, alors que les gigantesques forêts de l'époque houillère absorbaient les torrens d'acide carbonique dont l'atmosphère était saturée; elle la poursuit aujourd'hui sur une échelle moindre sans doute, mais de façon à maintenir l'équilibre de l'atmosphère. Ce n'est pas tout : par suite de la chute annuelle des feuilles, la forêt rend à la terre non-seulement une grande partie des substances minérales que les racines avaient primitivement absorbées, mais encore la matière organique de ces mêmes feuilles. Ainsi se produisent à la longue des couches considérables d'humus dont les sucs, entraînés par les eaux, vont répandre dans les champs limitrophes la richesse et la fécondité, en même temps qu'ils fertilisent la forêt: celle-ci de la sorte féconde son propre sol et se nourrit véritablement d'elle-même. Enfin un phénomène pour le moins aussi important que tous ceux dont il vient d'être question, c'est le mécanisme tout à la fois simple et grandiose par le moyen duquel la forêt se trouve être une sorte de machine hydraulique d'une puissance incomparable. Qu'arrive-t-il en effet? L'évaporation des liquides divers contenus dans le sol même de la forêt et dans les masses végétales qui la constituent produit un refroidissement considérable qui condense les couches d'air humide amenées par les vents. La forêt engendre donc le nuage et soutire ainsi de l'atmosphère toutes les quantités d'eau qui, sous forme de pluie, de neige ou de brumes, viennent périodiquement se déverser sur elle (2). Là ne se borne pas le rôle bienfaisant de la forêt; elle ne se contente pas d'amasser l'eau et de se transformer en un réservoir inépuisable : elle fait plus et mieux, elle se charge aussi de l'œuvre de répartition; elle divise, filtre, distribue, alimente ici la source, plus loin le ruisseau, là-bas le fleuve, et supprime le torrent surtout, cette redoutable avalanche liquide, cause de tant de désastres (3).

(1) La pulvérisation de l'eau, par suite de sa chute, produit une quantité considérable d'ozone.

(2) D'anciens historiens racontent qu'un laurier célèbre dans l'île de Hierro (groupe des Canaries) fournissait jadis de l'eau potable aux habitans de l'île. Cette eau, qui s'écoulait goutte à goutte de son feuillage, était recueillie dans des citernes. Chaque matin, la brise de mer poussait un nuage auprès de l'arbre providentiel, qui l'attirait au-dessus de son énorme cime.

(3) En réfléchissant à cette œuvre bienfaisante, l'on ne saurait songer sans regret à

Les siècles ont passé cependant. Obéissant à cette loi qui pousse toute créature à son point culminant d'évolution, le chêne dont nous avons raconté la jeunesse et la formation si lente a peu à peu élargi son tronc, ses branches et le diamètre de sa vaste couronne, où se sont succédé chaque année les bourgeons, les feuilles, les fleurs et les fruits suivant l'alternance des saisons et l'intermittence de vitalité qu'elle occasionne chez les végétaux de nos zones tempérées. Chaque printemps, un flot montant de sève est venu renouveler la vie de notre chêne; chaque hiver, une suspension de vie, un temps de repos relativement comparable au sommeil des animaux hivernans, a comme supprimé toutes les fonctions du végétal entier. C'est ainsi que les couches annuelles d'aubier se sont superposées, et que la cuirasse extérieure de l'écorce, toujours sollicitée par l'expansion des tissus enveloppés, s'est fendue, remplaçant chaque écaille tombée par une écaille nouvelle; mais toute évolution a sa limite, toute impulsion son point d'arrêt. Après la période d'apogée commence la phase de ralentissement, décadence lente, mais progressive et implacable; chacune des fonctions du vieux chêne est successivement enrayée, amoindrie, enfin paralysée. Cet état morbide peut durer des années, mais va chaque jour s'aggravant de plus en plus; il vient enfin une heure où le colosse se sent défaillir. Par une analyse inverse à celle que nous avons déjà faite, nous pourrions de la cime à la racine, où la vie a débuté, où elle semble chercher un dernier refuge, passer encore en revue ces feuilles, ces tiges, ces fibres, ces vaisseaux et ces cellules que nous connaissons, et nous verrions chacun d'eux trahir sa lassitude par des défaillances particulières. Aussi les

l'adoption du projet de loi qui autorise l'aliénation de 80 à 100,000 hectares de forêts. Il faudrait reboiser au contraire et tourner de ce côté tous nos efforts. « Depuis seize ans, dit M. Becquerel, dont nul ne contestera l'autorité en pareille matière, on autorise annuellement le défrichement d'environ 15,000 hectares. On peut évaluer à une contenance de 9,000 hectares le défrichement au-dessous de 10 hectares en plaine et les défrichemens illicites. Si l'on ajoute encore à cette contenance 6,000 hectares de bois domaniaux et 1,000 hectares de bois communaux, on arrive à un total d'environ 31,000 hectares, qui représente très approximativement la surface boisée livrée chaque année au défrichement. On ne sait pas encore officiellement si la totalité est défrichée. Or, si le défrichement n'éprouvait pas un temps d'arrêt et qu'il fût effectué en totalité, on aurait défriché en un siècle 3,100,000 hectares sur 8,804,550 hectares représentant la superficie boisée de la France. » Si l'on considère maintenant qu'à ces défrichemens annuels de 31,000 hectares l'on ne peut opposer qu'un reboisement annuel de 10,000 hectares environ, et d'autre part que, malgré l'usage de plus en plus répandu du fer dans les constructions civiles et navales, la production totale de la France en fer et en fonte ne représente que la *centième partie* environ du bois employé dans les constructions et dans l'industrie, on comprendra sans peine quelle fâcheuse atteinte va porter à l'équilibre déjà rompu le défrichement des 100,000 hectares qui tout récemment viennent d'être rayés de la surface forestière de notre territoire. Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er mars 1866, une étude de M. Clavé.

symptômes d'une mort imminente sont-ils aisément reconnaissables. La tête du chêne s'arrondit, se *couronne;* l'extrémité des branches se dessèche; les feuilles de la cime deviennent rares, jaunissent dès le milieu de l'été et tombent aux premiers jours d'automne; elles font même parfois complétement défaut, et l'on voit alors les branches supérieures s'élever dépouillées et à jamais stériles du milieu des dernières touffes de feuilles dont la base de la couronne est encore revêtue. Le tronc de l'arbre paraît encore sain à l'extérieur, mais déjà le cœur est altéré. Les canaux se sont obstrués de proche en proche, la séve a ralenti son cours, et les couches additionnelles, qui d'année en année étaient devenues plus minces, finissent par s'arrêter complétement. Les derniers sucs extravasés se font jour au travers des tissus engorgés qui suintent et parfois se couvrent d'ulcères de mauvais augure. Les fragmens de l'écorce s'enlèvent par lambeaux et montrent au grand jour les galeries tortueuses, les fouilles vermiculées que les larves ont creusées dans l'aubier; au premier vent d'orage, les dernières feuilles sèches se sont envolées; plus rien ne reste, nul vestige de vie... Il est mort, le grand chêne, le roi de la forêt. Toutefois il demeure debout. Sa cime décharnée domine encore les taillis d'alentour; ses longues branches nues, qu'ont brisées les ouragans, qu'ont blanchies les pluies et le grand air, gardent encore malgré leur apparence désolée l'altière attitude d'une majesté foudroyée, et on dirait, à l'aspect du cadavre géant, qu'il proteste jusque dans la mort contre l'audacieuse destinée qui n'a pas craint de le frapper.

Maintenant qu'il est mort, tous ses parasites vont se disperser ou mourir avec lui, car on sait à quelles légions vivantes son écorce et son bois servent habituellement de station ou d'asile. Indépendamment de la superposition des végétaux distincts, mais inhérens à sa vaste et complexe individualité, il est encore certaines plantes et de nombreux insectes qui vivent sur le vieux chêne, se nourrissant des sucs qui suintent de son écorce, de cette écorce elle-même ou des tissus qu'elle recouvre. La mort va donc frapper et ces lichens dont les larges plaques blanches ou fauves forment sur l'épiderme ce que l'on a si bien appelé la « rouille des siècles, » et ces moisissures délicates dont le microscope révèle les merveilleuses ramifications transparentes, et plus bas, dans l'intérieur de l'arbre, ces scolytes, ces cossus, ces larves de cerfs-volans et de grands capricornes, redoutable armée de xylophages qui, silencieusement, mais sans relâche, rongent jusqu'au cœur le tronc, tout sillonné quelquefois de tortueuses et profondes galeries (1). D'autres hôtes moins

(1) Parmi les parasites du chêne, l'on comptait autrefois le gui, presque introuvable aujourd'hui sur cet arbre, et que les druides ont rendu célèbre par l'importance qu'ils lui attribuaient dans les cérémonies de leur culte.

redoutables se contentent de fuir quand la ruine se manifeste. Ce sont des chenilles de toute sorte qui abandonnent les branches dépouillées, de petits coléoptères qui habitaient les écailles de l'écorce, de sveltes lézards qui se retiraient dans les crevasses, des frelons qui creusaient leur terrier sous les racines, ou ces gentilles abeilles maçonnes qui accrochaient aux rugosités de l'épiderme leurs maisonnettes de terre glaise. Tous ces petits êtres désertent successivement le vieux chêne suivant la progression de la décrépitude. Aujourd'hui c'est un lambeau qui se détache et met à ciel ouvert toute une famille en désarroi; demain c'est une branche qui se brise, une autre fois c'est la tête entière qui s'affaisse; enfin, foudroyé, fendu, pulvérisé, le tronc lui-même s'écroule et couvre au loin de ses tristes débris la vaste circonférence qu'ombragea si longtemps son feuillage.

L'histoire du chêne est maintenant terminée. Ce n'est pas seulement, à vrai dire, l'histoire d'un arbre que nous avons essayé de raconter; nous avons voulu montrer dans ses diverses périodes la vie des grands végétaux, des plantes phanérogames, auxquels le chêne peut servir de type. Toutes ces plantes se ressemblent dans leurs modes généraux de naissance, de développement, de floraison et de fructification. Par leur double appareil de nutrition, par les racines et le feuillage, elles puisent dans le sol et dans l'atmosphère ici l'eau et les élémens terrestres, là haut les vapeurs et les gaz. Dans cette atmosphère qu'elle purifie en la purgeant d'une forte proportion d'acide carbonique, la plante verse des torrens d'oxygène ou d'ozone. Elle fait plus encore que d'alimenter nos poumons d'air respirable, elle nourrit l'homme en s'incorporant dans ses tissus. La racine, l'herbe, le légume, le fruit, mangés par l'animal, se transforment en nourriture azotée, et viennent, par une assimilation nouvelle, entretenir dans nos organes cette vie qui, de toute façon solidaire de la vie répandue dans la nature, s'y rallume incessamment comme au foyer universel. Considérée dans ses rapports avec l'universalité des êtres, la plante est la manifestation d'une vie relative, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les deux autres règnes, rapprochant les différences, rejoignant les anneaux de la grande échelle organique, et confirmant la loi d'unité qui constitue désormais la base de toute philosophie naturelle. Considérée dans ses fonctions générales, elle est encore l'un des élémens les plus féconds dont se serve la nature, cette force plastique toute-puissante qui, à travers les organismes, pousse la vie des limbes les plus obscurs jusqu'aux plus glorieuses sommités.

Ed. Grimard.

SYMPTOMES DU TEMPS

LA RÉALITÉ DANS LE ROMAN.

Affaire Clémenceau, par M. Alexandre Dumas fils.

M. Dumas fils a triomphé des préoccupations publiques, et son roman a de quoi justifier le succès qu'il obtient. C'est un grand signe de force, dans une œuvre quelconque, quand l'auteur nous donne la sensation absolue, complète, de ce qu'il a voulu faire, avant que nous ayons l'idée de chercher à réagir contre ce qu'il a fait. Il sied donc dès l'abord de se mettre en garde contre cette envie de protester et de gémir, qui expose en pareil cas la critique à tant de déclamations inutiles. Assurément il y a dans l'*Affaire Clémenceau* des crudités de détail, des hardiesses d'exécution sur lesquelles nous aurons à nous expliquer. Cet art n'est pas le nôtre, celui de nos prédilections les plus chères et de nos meilleurs souvenirs. Dans le roman comme ailleurs, nos sympathies se mesureront toujours d'après la part plus ou moins large que l'auteur aura faite à l'idéal. Toujours nous préférerons l'analyse psychologique à ces études sur le *nu*, nous allions dire sur l'*écorché*, où l'observation physiologique ressemble à une opération chirurgicale.

Cet art existe pourtant, art très réel, trop réel même, et si la société refusait de l'accepter, il faudrait qu'elle refusât de se reconnaître. Incriminé par le ministère public, Pierre Clémenceau, le héros du livre de M. Dumas, ne peut manquer d'être acquitté par le jury : de même son récit, accusé

ou condamné par la morale, est absous par la logique. Parmi les faits qu'il raconte et les thèses que ces faits lui suggèrent, il en est de contestables; mais, le point de départ une fois admis, tout se déduit avec une réalité inflexible. Nous disons réalité et non pas fatalité, ce qui est fort différent. La fatalité ôte à ses victimes la responsabilité de leurs actes. Ici les deux victimes, — Pierre Clémenceau et sa mère, — ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes des malheurs qui les frappent.

Pierre Clémenceau est un fils naturel, abandonné par son père. Nous voici dès le début en pays de connaissance. M. Dumas avait déjà traité au théâtre ce sujet du *fils naturel*, et, sans remonter à de trop lointaines origines, il nous suffit d'un pas en arrière pour nous trouver en présence d'*Antony*. Antony était de son temps : Clémenceau est-il du sien? Nous savons bien que l'auteur du roman nouveau a choisi les années de la restauration comme date de ses premiers chapitres; mais il en est de certaines œuvres d'art comme du timbre inexorable de la poste, qui dément les lettres anti-datées. Il y a en réalité trente-cinq ans de distance entre le héros du drame et celui du roman. La veille ou le lendemain de la révolution de juillet, les anathèmes d'Antony contre une société qui échappait à peine à des velléités d'ancien régime, avaient, jusque dans leur emphase, une portée et un sens. Pierre Clémenceau doit savoir, par d'illustres ou de célèbres exemples, que le préjugé social dont il se plaint s'est, dans ces derniers temps, singulièrement affaibli, que la qualité de fils naturel ne porte plus malheur à personne, et que la blessure dont il souffre n'est plus pour bon nombre de ses contemporains qu'une glorieuse cicatrice couverte de décorations. Cette première erreur d'optique en amène une autre, facile à signaler pour quiconque fut écolier pendant ces mêmes années de 1820 à 1830. Mme Clémenceau la mère, qui exerce le modeste état de lingère, place son fils dans un pensionnat aristocratique, premier tort qui doit peser sur toute la destinée de Pierre! L'illégitimité de sa naissance l'expose aux railleries de ses camarades, et il en résulte chez lui un travail intérieur qui fera explosion plus tard. Ceci prouve que M. Dumas est moins heureux dans l'observation rétrospective que dans celle des mœurs actuelles. Tous ceux qui ont fréquenté à cette date les colléges de Paris lui diront que le vent ne soufflait pas du tout de ce côté-là, que les injustices et les sarcasmes de la jeunesse d'alors étaient d'un tout autre genre. Le fils d'un homme de cour ou d'un député de la droite aurait eu plus à souffrir que l'enfant d'une lingère *né d'un père inconnu*. Cette remarque a son importance dans une œuvre où la réalité domine. Les inexactitudes de détail sont à peine visibles dans un discours d'apparat; elles sautent aux yeux dans un procès-verbal ou un *mémoire*.

Ces réserves faites, il n'y aurait plus qu'à louer ces premiers chapitres de l'*Affaire Clémenceau*. C'est une aimable peinture d'intérieur que celle de cet atelier de travail où de jeunes ouvrières, groupées autour de

Mme Clémenceau, adoucissent pour Pierre les âpretés du collége et égaient son adolescence assombrie par les cruautés de ses camarades. C'est une curieuse étude que celle de ce cœur déjà combattu entre deux influences contraires, de cette nature à la fois robuste et malsaine que les secrets d'une maternité irrégulière disposent à interroger tout bas les mystères de la vie, à soulever un monde de pensées inconnues aux enfans nés dans les conditions ordinaires. Toucher à ces points si délicats, à ces fibres saignantes sans faire crier le lecteur, c'est un tour de force, et il a fallu, pour que l'opération réussît, une main bien ferme et bien sûre, un acier bien finement trempé.

Pierre Clémenceau interrompt ses études afin de se livrer à sa vocation d'artiste. Le père d'un de ses camarades, Thomas Ritz, sculpteur à la mode, est frappé de ses dispositions; il lui met l'ébauchoir à la main. Au bout de quelques années, Pierre en sait plus que son maître, qui n'a qu'un *joli* talent et que ses succès faciles ont peu à peu détourné de l'art véritable. Le contraste de ces deux natures, de ces deux classes d'artistes est très bien observé, et en général tout ce qui dans l'*Affaire Clémenceau* touche aux questions d'art, aux rapports de la faculté créatrice avec les divers états de l'âme, révèle un sentiment très net et très fin; mais toute médaille a son revers. En attribuant à son héros le génie de la sculpture, M. Dumas se faisait pour ainsi dire sculpteur avec lui : il s'imposait la tentation permanente de rivaliser avec le ciseau, d'exprimer avec la plume ce que la statuaire a le privilége de nous montrer. Or, si ennemi qu'il soit de la convention, il doit pourtant avouer qu'elle a parfois sa raison d'être, ne fût-ce que pour sauver les apparences. La sculpture ne vivant que de figures et de formes, les sujets qu'elle choisit n'existant que par le *nu*, on lui permet de prendre son bien où elle le trouve, et on la dispense de cacher ce dont elle vit. Seulement, pour que la sensation qu'elle donne soit pure et complète, on lui demande de voiler d'idéal ces beautés dont elle fait tomber les voiles. Une fois ce privilége reconnu et cette précaution prise, tout est dit. Les statues deviennent du domaine public, et peuvent être impunément regardées par les personnes mêmes de qui l'on exige le plus de retenue. Le romancier a moins de licence, et c'est justice, parce qu'il dispose de plus de ressources, parce qu'il possède mille autres moyens de peindre un personnage, de produire un effet, de laisser deviner ce qu'il ne dit pas et de trahir ce qu'il cache. Aussi, dès qu'on le voit empiéter sur le domaine d'un autre art et déshabiller ses figures, on est immédiatement tenté de déclasser son livre. Peu s'en faut qu'on ne le soupçonne d'avoir visé à un genre de succès qui n'a rien de littéraire, et que la très légitime célébrité de M. Dumas est, Dieu merci, en droit de dédaigner. Auteur et lecteurs sont compris ou compromis dans la même équivoque. Telle femme, par exemple, que l'on n'est nullement scandalisé de rencontrer au Salon, son livret à la main, devant une *Léda*, une *Baigneuse* ou un *Adonis*, ne

laissera pas sur sa table tel roman que nous pourrions nommer, et se croira obligée de s'excuser, si on la surprend en flagrant délit de lecture. Ce qui était là du fruit *permis* devient ici du fruit *défendu,* distinction suffisante pour justifier nos réserves... et pour augmenter le nombre des lectrices de M. Dumas.

Aime-t-il mieux que nous traduisions notre pensée en noms propres? Nous en choisirons deux qui ne sauraient lui être suspects : M. Alexandre Dumas, son père, et M. Mérimée, que personne n'accusera de pruderie. Qu'on se souvienne de l'heureux temps où M. Alexandre Dumas, alors dans tout l'éclat et toute la jeunesse d'un talent destiné à se perdre dans des flots d'encre, publiait ici même *la Dame de Giac :* amour fougueux, jalousie sensuelle, adultère effronté, châtiment atroce, rien n'y manquait; le lecteur assistait à ces transports, aspirait cette atmosphère de feu, sentait le battement de ces artères, voyait ce beau corps de jeune femme placé en travers de la selle d'un cheval et entraîné dans l'espace au milieu d'une nuit d'orage, tout cela sans un seul détail, un seul trait qui changeât la scène passionnée en tableau érotique. Et M. Mérimée, ce maître, ce modèle de sobriété, de sûreté et de justesse, que lui a-t-il fallu pour rendre Diane de Turgis vivante, visible et palpable, pour nous faire croire à tous que nous la connaissions et que nous allions l'aimer comme Bernard de Mergy?... « Un léger souffle de vent souleva le bas de sa longue robe de satin et laissa voir, comme un éclair, un petit soulier de velours blanc et quelques pouces d'un bas de soie rose. » — Pas un mot de plus, et l'on peut ajouter, sans songer à mal, que le *diable n'y perd rien.*

Nous pouvons maintenant aborder les parties scabreuses du récit de Pierre Clémenceau. Au moment où il n'était encore qu'un jeune élève de M. Ritz, il a rencontré dans un bal déguisé, chez une de ces femmes-auteurs dont s'amuse le bel esprit parisien, une Polonaise d'âge mûr, accompagnée de sa fille à peine sortie de l'adolescence. C'est ici que la réalité s'empare du roman pour le gouverner jusqu'au bout. Le procédé s'affirme dans toute sa netteté, et l'on peut en apprécier les inconvéniens et les avantages. Tous les détails des premières rencontres de Pierre et d'Iza Dobronowska sont pris sur le fait, enlevés à l'emporte-pièce : ils nous rejettent loin de cette école romanesque qui se plaisait à créer pour les amans des cadres particuliers, une atmosphère spéciale où tout favorisait l'illusion, l'enthousiasme et la tendresse. Ici rien de pareil : un bal de petites gens dans un salon de mauvaise mine où les fumées poétiques sentent le pot-au-feu; des costumes de carnaval, une Marie de Médicis « mettant ses galoches, retroussant sa robe à queue, montrant des jambes massives, des bas de gros tricot et des bottines de satin élimées par le temps; » une petite fille déguisée en page, qui n'est encore d'aucun sexe et dont l'exquise beauté ne peut être que pressentie; ce couple bizarre montant dans un fiacre, escorté des cris traditionnels du gamin de Paris; toutes les lai-

deurs d'une sortie de bal, sur le pavé humide, à travers les frissons d'une pâle matinée d'hiver; puis des visites dans un pauvre appartement du quai de l'École, escalier sombre et branlant, rampe visqueuse, tentures fanées, papier en lambeaux, meubles fêlés, tout cet inventaire de détresse prétentieuse et froide auprès duquel la joyeuse misère et les fraîches mansardes des héros de Mürger ressemblent à un paradis. Il n'y a pas dans ce chapitre un coup de crayon qui soit donné au hasard : tout est vrai, vivant, *parlant*, et quand M. Dumas se prend ainsi corps à corps avec la réalité, on dirait deux athlètes d'égale force. Une objection pourtant se présente : les héros de roman jetés dans le vieux moule pouvaient être confians et crédules; l'illusion et la confiance naissaient d'elles-mêmes dans cette température factice créée tout exprès pour faire aimer et croire. La réalité ne peut pas avoir de ces complaisances; sa première condition est de voir clair dans ce qu'elle regarde et ce qu'elle montre. Chacun de ces détails si exactement photographiés devrait servir d'avertissement à Pierre Clémenceau et l'engager à se méfier également de la mère et de la fille. L'une, fausse grande dame, vivant d'expédiens et de mensonges, sera fatalement amenée à spéculer sur la précoce beauté d'Iza; l'autre, vouée dès le berceau à l'intrigue et à l'aventure, élevée dans cette malsaine atmosphère, façonnée d'avance à toutes les fourberies féminines, ne peut être gouvernée que par ses appétits et ses instincts, sans un atome de sens moral. Dira-t-on que Pierre Clémenceau, tel que l'auteur l'a conçu, chaste, robuste et passionné, avec un cœur et des sens tout neufs, résolu à se conserver pur pour l'amour et le mariage, était particulièrement exposé à ce genre d'entraînement? L'excuse est spécieuse, elle est insuffisante. Pierre est un Grandisson d'atelier; il s'est refusé aux séductions vulgaires, mais il n'ignore rien de la vie, et ses camarades, à commencer par Constantin Ritz, le fils du sculpteur, ont pris soin de compléter son éducation. Là, M. Dumas a été dominé par son sujet, tyrannisé par cette réalité dont il a fait depuis longtemps sa muse. Il lui fallait un artiste pour que la *spécialité* de dépravation qu'il voulait peindre pût apparaître dans tout son jour, pour que la forme, la matière, la beauté voluptueuse et plastique, jouassent le premier rôle dans les diverses péripéties de ce drame qui commence par un bain et finit dans le sang. Il doit pourtant reconnaître que l'aveuglement volontaire de ce singulier *accusé*, qui ne peut accuser que lui-même, serait bien plus explicable, s'il s'agissait d'un fils de famille élevé à l'antique dans quelque province arriérée, soumis chez ses parens à une sévère discipline et jeté tout à coup sur le pavé de Paris avec toutes les passions et toutes les illusions de ses vingt ans. Celui-là seul pourrait prendre au sérieux les hâbleries de la comtesse Dobronowska et les fausses naïvetés de sa fille. M. Émile Augier, dans *le Mariage d'Olympe*, avait bien saisi cette nuance.

On voit d'ici le roman, ou plutôt le duel qui se livre entre ces deux na-

tures de trempe si différente. Pierre, honnête et ardent, resté vierge ou à peu près, jusqu'au moment où il épouse cette Iza, devenue la plus belle des filles d'Ève, très sensuellement amoureux, quoi qu'il en dise, et se dénonçant dans cette ligne significative : « après tout, elle était la beauté, j'étais la force; » Iza, âme de boue dans un corps de marbre, née pour jouir et pour mentir, courtisane des pieds à la tête, idole païenne des amans de la forme et de la couleur, une de ces plantes exotiques qui enivrent et qui tuent, un de ces produits de certaines civilisations et de certaines races qui se cotisent pour créer ce que l'imagination peut rêver de plus vicieux et de plus beau. Nous avons discuté les prémisses, le point de départ de M. Dumas fils. Le duel une fois engagé, force est de subir ce triomphe du réel sur l'idéal. L'art consommé de l'auteur dramatique reparaît dans les scènes qui préparent Pierre Clémenceau aux révélations suprêmes de son malheur et de sa honte. On s'étonne que sa confiance ait résisté à tant d'indices, qu'elle ait attendu le coup de foudre annoncé par tant d'éclairs; mais on ressent, on partage cette vague impression de malaise, cette sécurité inquiétante, ces alternatives de soupçon et de cécité opiniâtre, qui font d'avance comprendre jusqu'où pénétrera la blessure. Quelle réalité dans tous ces petits incidens qui amènent la fatale découverte, et dont la vulgarité même rend les effets plus émouvans et plus vrais! Oui, c'est bien là l'art nouveau, l'art qui convient à la société actuelle et qui fait intervenir toutes les petitesses de la vie matérielle dans toutes les grandes émotions de la vie morale.

Pour que la pensée de l'auteur se manifestât tout entière, il a fallu que la jalousie et le désespoir du mari trompé eussent un caractère particulier. « Disons-le à la honte de la nature humaine, écrit Pierre Clémenceau, la jalousie est absolument physique. » — Oui, répondrons-nous, dans le diapason des sentimens ou plutôt des sensations dont se compose ce roman, oui, parce que Pierre a sensuellement aimé une créature sensuellement belle; non, quand l'amour se rattache à un idéal supérieur, quand, au lieu d'être l'esclave de la réalité, il la domine pour sauvegarder à la fois sa dignité, sa certitude et sa durée. Ici l'épouse est expressément confondue avec la maîtresse, comme elle l'a été du reste dans tout l'ensemble du récit. Ici nous sommes en pleine physiologie, en pleine dissection d'amphithéâtre : les chairs saignent sous le bistouri, le sang coule à flots; mais l'âme que l'on a négligée et délaissée aurait le droit de répéter le fameux cri de Barnave : « Ce sang était-il donc si pur? »

Ceci, dans le livre et dans la manière de M. Dumas fils, n'est pas une faute, mais une conséquence. Le dénoûment voluptueux et tragique n'était possible qu'à ce prix. La réalité n'admet pas de demi-mesures ou d'échappatoires : avec elle, pour employer une locution familière, *c'est à prendre ou à laisser.* Pierre Clémenceau n'est intelligible qu'au moyen de cet amour *absolument physique,* sur lequel il a pu se méprendre, mais qui seul

s'affirme et survit dans la crise, amour dont rien ne le guérit, ni l'absence ni son voyage à Rome, ni l'abîme d'ignominie où Iza s'enfonce de plus en plus. Il ne s'explique pas ce qu'il éprouve, il cherche à se donner le change, il essaie de se rattacher à l'art, à la gloire, à la paternité, aux espérances d'une vie nouvelle, aux sujets de méditation et d'étude qui font de Rome la patrie des affligés et des artistes. Vains efforts! l'aiguillon est resté dans la plaie, la chair crie, la réalité commande. Semblable au chien dont parle l'Écriture sainte, *qui redit ad vomitum*, Pierre revient à cette alcôve souillée dont un roi quelconque tient la clé, et qui ne peut plus lui donner, à lui, mari et maître, qu'une hospitalité clandestine. L'énigme est posée dans toute sa puissance hideuse; un pas de plus, et Clémenceau n'a que le choix entre l'assassinat et l'infamie. Ce pas, il le franchit; l'honnête homme, l'homme d'honneur se réveille en lui pendant que *la bête* achève de s'assouvir. Rendue à ses véritables instincts, Iza n'est plus qu'une *fille;* seulement, comme cette *fille* est sa femme, au lieu de la battre, il la tue.

On arrive ainsi à la dernière ligne sans songer à se mettre en garde contre les *palpitations* d'une semblable lecture, et la cause d'un auteur est gagnée, quand il a assez d'habileté pour rendre impossible, à mesure qu'on le lit, le sang-froid qui serait nécessaire pour le discuter. Peut-être nous accusera-t-on d'avoir imité de trop près le procédé de M. Dumas, et d'avoir déshabillé son roman comme il a déshabillé son héroïne. Peut-être y avait-il moyen d'esquiver la difficulté, de choisir dans l'*Affaire Clémenceau* des pages qui n'ont rien de commun avec ce réalisme impitoyable. Il est évident que l'auteur a le respect de son art, qu'il suit le précepte de Boileau, qu'il a vaillamment travaillé à assouplir et à affermir son style. On sent qu'il a cherché à relever par le soin et le mérite de l'exécution ce qu'il y a toujours d'un peu bas dans ces victoires de la matière. Lisez par exemple ce fragment d'une lettre de M. Thomas Ritz : « Quant à ce Dieu que vous blasphémez et niez parce qu'il ne veut pas vous dire son secret, commencez par admirer ce qu'il vous montre, et vous n'aurez plus le temps de chercher ce qu'il vous cache. Ne le réduisez pas aux proportions étroites de votre bonheur ou de votre orgueil. Laissez-le procéder comme il lui plaît. Il sait pourquoi il a créé l'homme; il sait aussi où il le mène. Sachez, vous, que vous lui êtes utile, puisque vous êtes là, et aidez-le de votre mieux, puisqu'il veut bien vous donner un rôle dans son œuvre. Plus tard, il vous dira le reste : il existe, que cela vous suffise. Vous pouvez être assez malheureux pour en douter quelquefois; vous ne pouvez être assez aveugle pour en douter toujours, et à mesure que vous avancerez dans la vie, vous le verrez plus distinctement... »

Toute la lettre est de ce ton élevé et plein. Le chapitre sur Rome n'est pas moins remarquable; l'auteur a su y éviter le lieu commun et y trouver des aperçus d'une ingéniosité souvent éloquente : « Vous avez vu Ver-

sailles. Le grand siècle, en s'éteignant, a laissé sur la résidence royale, sur ses jardins déserts, sur son palais abandonné, sur ses rues sonores, sur ses divinités muettes, sur ses eaux impassibles et jusque sur ses habitans futurs, je ne sais quelles demi-ténèbres que le soleil ne percera plus. On y marche, pour ainsi dire, sur la pointe du pied, comme si l'on craignait d'y réveiller quelqu'un. Eh bien! Versailles, c'est Rome, avec la différence d'un siècle à vingt siècles, du grand à l'immense, du trône à la croix, d'un homme à un dieu. Versailles est la momie d'une époque; Rome est le squelette d'un monde. Seules, ces deux villes sont comparables entre elles dans les proportions que je vous donne. »

Certes il y a loin de ce ferme langage aux scènes de bain et de moulage qui rappellent la célèbre statue de M. Clésinger. On pourrait aussi recueillir et noter au courant du volume quelques-unes de ces pensées fines et finement dites que les femmes d'esprit aiment à transcrire sur leur album. « Une mère qui parle *enfant* à une autre mère se considère comme son égale. » — « Quand on n'a pas été un enfant, on ne devient pas un homme. » — « La jeunesse égaie ce que l'amour ennoblit. » — « La passion est pour les hautes intelligences ce que le vent est pour la mer : il la rend furieuse et magnifique, puis il disparaît et elle demeure. » — « Comme tous les artistes, j'utilisai ma douleur, et je l'usai en l'utilisant. » — « Les mots élastiques qui avouent sans expliquer, comme les femmes les connaissent! » — « Pour les artistes, le pays étranger, c'est la postérité contemporaine. » — « L'on ne saura jamais, à moins de les avoir éprouvées par soi-même, les tortures d'un esprit qui se sent décliner. » — « Le passé, c'est l'éternité morte. » — « Il ne faut demander à la jeunesse que ce qu'elle peut donner, l'enthousiasme et l'oubli... »

Ailleurs l'auteur prend spirituellement ses mesures pour prévenir et réfuter d'avance certains reproches que pouvait soulever son livre. « L'immoralité dans l'œuvre ne commence qu'à l'infériorité du producteur, qui, ne pouvant satisfaire le goût des quelques juges qui commandent à l'opinion, en appelle aux curiosités secrètes et aux sensualités de la foule. »

Enfin, si l'intérêt du récit est parfois ralenti par les digressions qui effleurent des questions sociales, si les idées de M. Dumas touchant la recherche de la paternité ou l'indissolubilité du mariage peuvent sembler paradoxales, il n'en est pas moins vrai que l'homme qui discute gravement ces problèmes a dû y être amené par des réflexions sérieuses, et ne saurait être soupçonné de trop songer aux *curiosités secrètes*, aux *sensualités de la foule*, dont il parle si franchement. Tout cela est incontestable, et cependant nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le sens, la valeur, la portée d'un livre sont en entier dans le succès qu'il obtient. Or pour l'immense majorité des lecteurs, — j'entends ceux dont le suffrage ou le blâme compte, — l'*Affaire Clémenceau* n'a signifié que ceci : la réalité dans le roman, — le roman si intimement lié, tellement fondu avec la

réalité qu'il devient impossible de les séparer. C'est donc là que doit se concentrer le débat.

Il serait assez curieux de rechercher par quelles gradations successives la réalité et le roman, placés d'abord aux deux extrémités contraires, ont été peu à peu poussés l'un vers l'autre ou l'un dans l'autre par les courans de l'esprit et des mœurs modernes. Ne remontons pas trop haut, et surtout gardons-nous d'évoquer l'ombre éplorée de la princesse de Clèves ou la casuistique galante de Mlle de Scudéry. Il y a trente ans, les romanciers à la mode, Soulié et Balzac par exemple, répondaient à la critique qui leur reprochait la violence de leurs inventions : « Que serait-ce si vous connaissiez les réalités de ce monde, dont vous ne voulez voir que les beaux côtés et les surfaces? Ces réalités dépassent nos imaginations les plus hardies. » — Ils avaient raison, et les mécontens n'avaient pas tort. Sans doute la société des heureux et des honnêtes gens était souvent avertie et effrayée, dès cette époque, par quelque grand crime, quelque cause célèbre, quelque symptôme de perversité qui, retenu un moment dans l'ombre, éclatait tout à coup en pleine lumière. Sans doute le roman était dans son droit en puisant dans ce répertoire d'infamies connues ou cachées qui lui servaient de pièces justificatives. On pouvait lui répliquer pourtant qu'il se hâtait un peu trop de pactiser avec son ennemie, que c'était justement pour nous consoler des laideurs de la réalité, pour défendre l'idéal contre nos vulgarités et nos petitesses, qu'il avait été accueilli, adopté, légitimé; que, s'il manquait à cette première condition de son origine et de son existence, il perdrait son charme et son influence sur les imaginations délicates. D'ailleurs, dans ces alliances entre la réalité et le roman, les positions respectives étaient encore maintenues; l'alliée n'était pas encore souveraine. Celui de tous les romanciers d'alors qui a laissé la trace la plus profonde chez la génération suivante, Balzac, usait et abusait de la réalité, mais pour la repétrir, pour lui faire subir de telles métamorphoses, que bientôt l'on passait avec lui d'un extrême à l'autre, et que le *réaliste* devenait visionnaire. Que de fois n'a-t-on pas dit que les grandes dames dont il nous a donné de prestigieuses peintures n'étaient que des courtisanes titrées! Oui; mais si elles avaient des instincts ou des curiosités de courtisanes, elles restaient patriciennes, et ce qu'il y avait de piquant ou d'attrayant dans ces singulières figures de la duchesse de Langeais, de la vicomtesse de Beauséant, de la marquise d'Espard, c'était le contraste de leurs faiblesses, de leurs perfidies, de leurs fautes, avec l'idéal aristocratique dont elles demeuraient entourées. L'auteur empruntait quelque chose à la réalité, et avec ces emprunts il bâtissait à ses frais des palais de fantaisie; il habillait à sa guise et parait de ses couleurs des personnages romanesques.

Nous avons fait du chemin depuis ce temps-là. Aujourd'hui le roman et la *cause célèbre*, à force de se rapprocher, ont fini par se confondre;

cela est si vrai que d'une part on voit pulluler des récits qui ne sont plus que des *causes célèbres* transportées des archives du palais de justice dans le feuilleton d'un journal, et que de l'autre il n'est pas rare de rencontrer des héros de cour d'assises qui attribuent à leurs lectures l'inspiration de leur crime. Aujourd'hui ce n'est plus la patricienne qui, en se laissant aimer et séduire, entre en contact avec des mœurs équivoques et prend rang parmi les pécheresses tout en gardant son auréole et son attitude de grande dame; c'est la pécheresse, la courtisane, la femme entretenue, dans ses variétés innombrables, qui prend droit de bourgeoisie dans le roman et au théâtre, de même qu'elle usurpe dans le monde une place considérable. Tout est désormais à l'unisson, le tableau et le cadre, la figure et les accessoires, la personne et l'entourage, la plante vénéneuse et la température. Le roman n'a plus à se déplacer pour aller trouver la réalité; il est chez lui quand il est chez elle, et réciproquement. Il n'a pas à faire passer ses héroïnes d'une latitude à l'autre pour les déshabituer de l'ordre moral et les acclimater au vice. L'acclimatation se fait sur les lieux mêmes, sans frais de voyage; que dis-je? c'est le lecteur arriéré qui est obligé de s'accoutumer à cet air vicié où le mal pousse naturellement comme poussent les champignons dans les terrains humides. Le pêle-mêle est complet, et je n'en voudrais pour preuve que ce caractère si vrai, mais si durement *réel,* d'Iza Dobronowska.

Iza peut avoir du sang noble dans les veines, sa mère peut rêver pour elle un mariage princier; en fait, Iza est le type ou un type de cette dépravation innée, originelle, inconsciente, *à priori,* qui précède même la faute, qui préexiste en dehors de la chute. Prédestinée à l'ignominie, le plein développement et les conséquences absolues de son organisation vicieuse ne sont qu'affaire de temps et de hasard. Elle tombera, elle descendra tous les échelons du désordre et de l'opprobre, sans qu'il y ait à constater cette progression du bien au mal que marquaient dans l'ancien roman ces trois phases : la paix, la guerre, la défaite. En entrant dans cette voie de mensonge et d'impudeur, de roueries et d'amours vénales, elle ne fait qu'obéir aux lois de sa nature : elle est déjà courtisane avant d'être coupable; elle est dans les bras de son aveugle mari ce qu'elle sera pour le vingtième amant que choisira sa curiosité, sa cupidité ou son caprice. Évidemment M. Dumas, lorsqu'il a abordé ce personnage, lorsqu'il a peint *in anima vili* le contraste de cette âme ignoble sous cette splendide enveloppe, a voulu compléter cette série d'études de femmes qu'il avait commencées au théâtre et dont la *réalité* a eu tant de prise sur le public; il a passé du théâtre au roman, parce que les immunités du livre lui permettaient de risquer davantage, d'appuyer plus fort, de donner plus de relief aux nerfs et aux chairs. Il a réussi, et ce n'est pas pour chicaner son succès que nous essayons de juger son ouvrage; toutefois voici comment la réalité peut retirer d'une main ce qu'elle donne de l'autre.

Une des conditions de son triomphe et de son règne est de blaser ceux qui lui font la part trop large, et de diminuer par conséquent ses effets à mesure qu'elle les produit. Rien de plus contradictoire en apparence, et au fond de plus logique. De quoi se composent la plupart des émotions dramatiques et romanesques? De ce que j'appellerais volontiers les apparitions de la réalité. On vit dans un milieu paisible, dans une moyenne d'idées et de sentimens tempérés. On voit sur la scène ou dans un livre des personnages passant par ces alternatives d'agitation et de calme, de bons et de mauvais mouvemens qui sont le fond de la vie humaine. On aime, on espère, on rêve, on tremble ou on se rassure avec eux. Soudain la réalité apparaît; elle frappe un grand coup, elle les précipite vers la zone torride des passions et des aventures. Ce ressaut nous émeut, et cette émotion est déjà le succès; mais si les apparitions de la réalité deviennent permanentes, si on vit de plain-pied avec elle, on se familiarise à la longue, et bientôt on lui demande plus qu'elle ne peut donner; car enfin elle a beau vouloir tout dire et tout faire, il y a toujours un point où elle est forcée de s'arrêter et où les imaginations qu'elle a mises en goût voudraient aller plus loin. — Ce n'est pas tout : l'auteur, ou mieux encore le personnage auquel l'auteur cède la parole, s'étonne et s'indigne des énormités qu'il raconte, et il y met d'autant plus de véhémence qu'il est plus intéressé dans le récit. Eh bien! il n'est pas toujours sûr de nous faire partager son indignation et sa surprise : pourquoi? Parce qu'il a tout ajusté pour que nous trouvions parfaitement simple ce qui devrait nous paraître monstrueux. Voyez l'héroïne de M. Dumas! Lorsque tout se découvre, lorsque Constantin Ritz dit à son ami Pierre Clémenceau : « Tu as affaire à un monstre, je t'en préviens, » — on serait presque tenté de lui répondre : Non! ce phénomène est normal, cette monstruosité est naturelle. Ce n'est point Iza qui est un monstre d'astuce et de lubricité, c'est Pierre qui est un prodige de crédulité et d'inconséquence; — et aussitôt des noms, des souvenirs, des exemples obsèdent notre mémoire et se chuchotent à l'oreille. Cette femme qui pose pour les statues de son mari, cette femme pour qui la pudeur n'existe qu'à l'état de convention mondaine et que les lauriers de Phryné empêchent de dormir, cette femme à qui le bien-être ne suffit pas, qui veut le luxe et le luxe effréné, nous les connaissons ou nous croyons les connaître, et peut-être le titre de monstre nous semble-t-il un peu fort pour ces belles païennes du XIXe siècle. On rappelle un détail, on cite une anecdote, et l'on arrive à enchérir sur l'histoire ou la légende, émulation fâcheuse qui établit entre l'auteur et le lecteur une sorte de complicité morale, et qui, aggravée par la production incessante du roman moderne, le condamne à des redoublemens de hardiesse! *De plus fort en plus fort,* tel est le dernier mot de la réalité en littérature, comme de la curiosité littéraire.

Si nous voulions opposer ces argumens à M. Dumas fils, nous aurions à

tenir compte non-seulement de son talent, de ce don de vérité et de vie qui plaide pour son livre, mais de tout ce qu'il pourrait alléguer pour diminuer sa part de responsabilité. S'il fallait dresser un acte d'accusation contre des œuvres telles que l'*Affaire Clémenceau*, combien de circonstances atténuantes! Sur qui ne retomberait pas le réquisitoire, et que de coupables auraient à se dénoncer! Puisqu'il s'agit d'une nouvelle variété de la femme adultère, ne serait-ce pas le cas de redire le mot de l'Évangile : « Que celui qui n'a pas péché jette la première pierre! » — Après les éclatans succès de *la Dame aux Camélias* et du *Demi-monde*, un critique ingénieux conseillait à M. Dumas d'appliquer son talent d'observateur et ses facultés de mise en scène à des mœurs plus relevées, à une société plus pure. Nous ne savons s'il a tenu grand compte de ce conseil; à quoi bon? Le peintre n'avait pas à changer de place, puisque la société qu'on l'engageait à observer et à peindre ne cessait de se rapprocher de lui. Les différences qui existaient encore entre la bonne compagnie et la mauvaise s'effacent de plus en plus; la prépondérance toujours croissante des mœurs équivoques et des femmes tarées a piqué au jeu celles qui auraient eu le plus d'intérêt à lutter contre cette invasion étrangère : elles ont trouvé plus commode d'en affecter les manières, les modes, le jargon, les allures, et d'essayer de ressembler à ce qui menaçait de les détrôner. Une fois sur cette pente, la littérature n'avait qu'à suivre l'impulsion; elle l'a suivie, et nous avons vu le roman et le théâtre servir de trait d'union aux deux puissances, publier les procès-verbaux de cette étrange fusion entre le mal et le bien. Ce pacte bizarre devait nécessairement tourner au profit de la réalité, aux dépens de l'idéal, car ce n'est pas la société polie qui, en abdiquant, fait ses conditions à sa rivale; c'est celle-ci qui s'infiltre peu à peu dans les couches supérieures, comme ces vapeurs délétères qui montent des bas-fonds vers les hauteurs. Aussi bien tout a favorisé cette influence : l'avénement d'une certaine démocratie, le progrès des sciences exactes, les emprunts que leur a faits l'analyse. La littérature a dû se faire expérimentale comme la critique, et il y a du vrai dans ce mot que nous avons recueilli à propos de l'*Affaire Clémenceau*, que « le roman de M. Dumas est bien le contemporain de M. Taine, comme *Stello* et *Valentine* étaient les contemporains de Jouffroy. » — Que dire de ceux qui, dans le monde et dans les lettres, représentent l'*extrême droite*? Suffit-il de fermer sa porte à l'épidémie pour réussir à en arrêter les ravages, de se tenir éloigné du péril pour le rendre moins imminent? Est-ce par une neutralité plaintive que l'on combat un ennemi? Est-ce par le dédain que l'on guérit une maladie morale? Vivre avec les morts, est-ce garder son autorité et son action sur les vivants? S'enfermer avec le passé, est-ce corriger ou avertir le présent?

Mais, dira-t-on, pourquoi tout ce pessimisme? Ne cédons-nous pas, nous aussi, à des préoccupations trop exclusives? Ignorons-nous, n'avons-

nous pas dit que l'art des démocraties ne peut pas être celui des sociétés aristocratiques? Celles-ci n'auraient-elles pas, à leur tour, des comptes à régler avec la critique, si on leur demandait combien de fois il leur est arrivé de prendre le faux pour l'idéal, l'afféterie pour l'élégance et les fadeurs romanesques pour les délicatesses de sentiment? En somme, M. Dumas fils vient de donner un bon exemple littéraire. Il avait commencé par écrire des romans qui n'étaient pas sans mérite, mais où sa véritable originalité ne s'accusait pas encore. Bien jeune alors, il cherchait sa voie; il l'a trouvée. La position qu'il a conquise semblait lui donner le droit de délaisser ou de traiter sans façon un genre où le succès, quoi qu'on fasse, n'aura jamais l'éclat, l'enivrement, l'explosion immédiate des succès dramatiques. Loin de là! tandis que des vocations trompeuses ou des calculs mesquins poussent vers le théâtre des romanciers qui n'y réussiront jamais, tandis que d'autres auteurs en vogue se livrent à des prodigalités d'improvisation qui les ruineront tôt ou tard, M. Dumas fils a patiemment fouillé son idée, et il a choisi la forme qu'il jugeait la plus propre à lui donner tous ses développemens et tout son relief. Puis il a pris son temps, il s'est mis résolûment à l'œuvre, n'abandonnant rien au hasard, ne craignant pas de refaire ce dont il n'était pas content, et il n'a publié son livre que lorsqu'il s'est cru sûr de l'avoir marqué de ce caractère de *nécessité*, que Gustave Planche saluait comme preuve d'une volonté énergique et d'une pensée maîtresse d'elle-même. Que des critiques méritées, inévitables, se mêlent à l'empressement soulevé par l'*Affaire Clémenceau*, l'auteur n'a pas à se repentir de cette épreuve, qui l'engagera probablement à alterner désormais entre le théâtre et le roman.

Cette fois il savait d'avance tout le parti qu'il pouvait tirer du récit et même de la révélation personnelle. Les détails si curieusement étudiés et si nettement rendus de l'enfance et de l'éducation de son héros, l'occasion de plaider des questions sociales, enfin la faculté de pousser à bout, de peindre à fond ce singulier personnage d'Iza, dont M. Dumas peut dire, comme Constantin Ritz : « Elle est complète! » — tout cela n'était possible que dans ce cadre élastique et souple du roman, dans ce demi-jour de la lecture individuelle où un écrivain habile s'impose à ses lecteurs au lieu de les subir. Son tact et son expérience lui rappelaient que, à talent égal, le public du théâtre commande et que le public des livres obéit. Qu'il persiste donc; que cette nouvelle victoire soit pour lui tout ensemble un encouragement et un conseil. Oui, la réalité peut et doit jouer un grand rôle dans les œuvres de l'art moderne; mais il ne faut pas que ce rôle soit tyrannique et absolu, car toutes les servitudes sont onéreuses, et les tyrannies prennent plus qu'elles ne donnent. Qu'on relise dans les *Nouveaux Lundis* la page qui termine l'étude sur les frères Le Nain, et où M. Sainte-Beuve fixe éloquemment les limites de la réalité dans l'art : « Réalité, tu es le fond de la vie, et, comme telle, même dans tes aspérités,

même dans tes rudesses, tu attaches les esprits sérieux, et tu as pour eux un charme. Et pourtant, à la longue et toute seule, tu finirais par rebuter insensiblement, par rassasier; tu es trop souvent plate, vulgaire et lassante... Oui, tu as besoin à tout instant d'être renouvelée et rafraîchie, d'être relevée par quelque endroit sous peine d'accabler et peut-être d'ennuyer comme trop ordinaire... Il te faut, et c'est là le plus beau triomphe, il te faut, tout en étant observée et respectée, je ne sais quoi qui t'accomplisse et qui t'achève, qui te rectifie sans te fausser, qui t'élève sans te faire perdre terre, qui te donne tout l'esprit que tu peux avoir sans cesser un moment de paraître naturelle, qui te laisse reconnaissable à tous, mais plus lumineuse que dans l'ordinaire de la vie, plus adorable et plus belle! » Voilà le langage de la vraie critique : en littérature comme ailleurs, quand un élément nouveau se produit, on s'inquiète, on se récrie, et le malentendu persiste tant que l'idée envahissante et la puissance menacée s'exagèrent en sens contraire; puis les bons esprits interviennent : chacun rabat de ses prétentions, et l'équilibre se rétablit. Pour nous réconcilier avec ses conquêtes et sa fortune, la réalité n'a qu'à éviter les excès des conquérans et les travers des parvenus; elle est un moyen et non pas un but, une partie essentielle de l'art et non pas l'art tout entier. Elle peut lui ouvrir des sources nouvelles, mais à la condition de ne pas dessécher les autres; elle peut servir la vérité, pourvu qu'elle renonce à la tirer à soi et n'essaie pas de l'absorber. Cette vérité, qui prendrait volontiers pour devise l'hémistiche du poète, — *ni si haut, ni si bas!* — n'aime pas qu'on lui fasse violence : trop haut, elle s'égare; trop bas, elle se dégrade. Entre l'idéal auquel elle aspire et la réalité qu'elle contient, une alliance est nécessaire, si l'on veut que les imaginations contemporaines trouvent enfin leur point de vue et leur point d'appui en dehors de stériles programmes. M. Dumas fils n'aurait qu'un pas à faire pour figurer avec honneur parmi les signataires du traité.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1866.

Une femme d'esprit écrivait, il y a cent ans, qu'on enrageait en France avec urbanité. Essayons de faire encore comme on faisait chez nous il y a cent ans. Restons polis en étant fâchés. Tâchons d'exprimer sans violence et sans amertume le chagrin qu'inspire au patriotisme français la révolution à la fois artificielle et fortuite qu'on laisse gratuitement s'accomplir au centre de l'Europe.

Les dernières révolutions en France ont été remarquables par leur rapidité : trois fois de suite, en 1830, en 1848, en 1851, trois journées ont suffi pour changer la forme de notre gouvernement. Les guerres de notre temps produisent leurs effets avec une promptitude égale. Les guerres de sept jours ont remplacé les guerres de sept ans. Deux semaines d'opérations actives décident du sort des états. Il n'en a point fallu davantage à la Prusse pour changer les destinées de l'Allemagne et en prendre la direction suprême. Depuis le jour où a été prononcé le discours d'Auxerre, depuis le jour où a été écrite la lettre à M. Drouyn de Lhuys, ne dirait-on pas qu'il s'est écoulé un siècle? Là surtout est la cause de la stupéfaction dont la France est aujourd'hui frappée. Nous sentons qu'un changement profond s'est accompli dans notre situation sans que nous ayons nous-mêmes changé de place, fait aucun mouvement. Nous nous étions figuré que, s'il restait quelque chose encore des traités de 1815, ce débris allait être balayé à notre avantage, et nous nous réveillons en face d'une Prusse maîtresse de l'Allemagne, devant un état de choses qui eût mis le comble à nos malheurs et à notre désespoir, s'il se fût réalisé en 1815. Tout est étrange, inexplicable dans ce coup de théâtre. En le voyant accompli, on est frappé à la fois d'étonnement et d'anxiété. On se met vainement l'esprit à la torture pour en saisir les causes dans le passé et pour en cal-

culer les conséquences dans l'avenir. La curiosité qui voudrait interroger le passé sur les causes des événemens dont nous voyons les premiers effets ne peut malheureusement être satisfaite encore; quant à la recherche des conséquences du nouvel ordre de choses germaniques, c'est un devoir que la nécessité impose d'urgence au patriotisme français.

Nos successeurs dans la vie auront à lire un chapitre bien piquant d'histoire diplomatique le jour où ils connaîtront par le menu le travail qui a préparé la transformation de l'Allemagne à laquelle nous assistons. Rien dans ce travail, on peut déjà s'en apercevoir, n'a été naturel, tout a été arbitraire et factice. Il n'y a point là le résultat d'un de ces courans d'événemens qui courbent les volontés humaines avec une nécessité irrésistible. Tout a été prémédité, voulu, fait de main d'homme, et tout cependant a été rempli de contradictions, d'incohérences, de reviremens et de surprises. Ce mouvement et ces manœuvres secrètes ont eu pour point de départ, il y a trois ou quatre ans, la controverse de la question polonaise et l'affaire des duchés de l'Elbe. Le héros de cette épopée est M. de Bismark. Il débuta dans la question polonaise d'une façon qui ne rendait guère vraisemblables les faveurs qu'il devait si tôt obtenir de la politique française et de la presse pseudo-libérale et pseudo-démocratique de notre pays. Dès l'explosion des troubles de Pologne, M. de Bismark mit toute l'influence de la Prusse au service de la Russie : la France se crut obligée alors de montrer un peu les dents à la cour de Berlin; quant à M. de Bismark, il conserva tant d'aplomb et de dextérité, qu'il put, au dernier acte de la négociation polonaise, séparer l'Angleterre de la France en rendant lord Russell victime d'une mystification mémorable. Aussitôt après vint l'affaire des duchés de l'Elbe. Les clairvoyans comprirent tout de suite le rôle que la politique prussienne allait jouer dans ce différend; les états secondaires avaient beau s'agiter, ces pauvres MM. de Beust et de Pfordten avaient beau se démener et se pavaner, l'Autriche eut beau espérer qu'elle refrénerait la Prusse en s'associant à elle : il était visible que tout le bénéfice des usurpations violentes accomplies contre le Danemark reviendrait finalement à la cour de Berlin. Ce fut en ce moment que la politique française commença de prendre des airs de mystérieuse profondeur. Les engagemens passés et la tendance séculaire de la France semblaient nous tracer notre marche : c'est la mission historique de la France de protéger les faibles. Un traité signé par nous, un traité qui était non de 1815, mais du régime actuel, avait donné aux droits du Danemark la sanction de la France; à soutenir la cause danoise, nous étions assurés du vif et énergique concours de l'Angleterre. Une action commune de la France et de l'Angleterre eût suffi, suivant toute vraisemblance, sans aucun recours aux armes, pour amener une solution équitable de la question des duchés; au besoin, avec l'alliance de l'Angleterre et celle de l'Autriche, on eût pu soutenir une guerre honnête et utile qui eût affermi notre sécurité en Allemagne, et

peut-être nous eût conduit à la frontière rhénane. Cette politique si naturellement française ne fut point suivie. On prit avec des airs profonds le parti de laisser faire. Les Austro-Prussiens écrasèrent le Danemark. Lord Russell se consola dans la chambre des lords en accusant positivement de mensonge le ministre prussien; quant à la politique française, elle parut se laisser enguirlander par les coquetteries publiques de M. de Bismark : les Biarritz de M. de Bismark copièrent le Plombières de M. de Cavour. Autriche et Prusse se chamaillent à propos des duchés, puis se calment un moment avec le replâtrage de Gastein. Un instant alors tout est pacifique. On parle de désarmement; nous faisons notre petite réduction des cadres; l'Italie ne songe qu'à établir son équilibre financier; au commencement de cette année, le général La Marmora prépare sur le budget de la guerre des économies dont la réalisation lui eût fait plus d'honneur que la bataille de Custozza... Mais février arrive; M. de Bismark se démasque enfin; il propose à l'Autriche des arrangemens touchant les duchés qui ne sont point accueillis à Vienne. C'est alors que le général La Marmora fut dissuadé de poursuivre son plan de réduction de l'armée italienne. Alors se présenta l'idée d'une alliance de la Prusse et de l'Italie et de la guerre à deux contre l'Autriche. Voilà le point intéressant de l'action qui demeure obscur pour nous, et dont les mémoires et les correspondances du temps porteront la connaissance à l'avenir : nous connaissons bien aujourd'hui les mémoires et la correspondance de la diplomatie secrète de Louis XV! Il est impossible que l'alliance de la Prusse et de l'Italie ait été conclue sans que le cabinet des Tuileries ait été consulté, sollicité ou averti par les cabinets de Berlin et de Turin. Des voyages et des séjours aux lieux où se prenaient les résolutions décisives ont été accomplis devant le public. Là est pour nous le mystère; de là viendront pour l'avenir les révélations curieuses. Ne sera-t-il pas intéressant en effet d'apprendre un jour l'ordre d'idées, les considérations, les vues qui ont déterminé la France à consentir à l'alliance de l'Italie avec la Prusse, de découvrir quelles perspectives la politique française avait mesurées, quelle limite elle entendait poser à l'œuvre belliqueuse et aux conséquences de l'alliance, quels avantages directs ou indirects elle en espérait pour notre pays lui-même? Il sera donné à l'avenir de démêler ces ressorts cachés et ces bricoles embrouillées. Tout au contraire y est pour nous trouble et incertain, car, au point où nous en sommes du spectacle de cette pêche savante et préparée de si loin, il ne nous est donné encore d'apercevoir au fond de nos filets que l'agrandissement de la Prusse et l'ingratitude de l'Italie.

En tout cas, la guerre qui finit a eu des révélations foudroyantes qui suffisent à l'instruction et aux préoccupations du présent. A nos yeux, le premier enseignement qui ressort de cette guerre, c'est que la constitution qui va être donnée à l'Allemagne sous la domination de la Prusse sera le produit d'un acte de violence, et n'est point le développement naturel et

logique de la civilisation allemande. Il ne faut point nous laisser fasciner et aveugler par la brutalité des faits : ce qui se passe en ce moment en Allemagne est le résultat du concours de certaines circonstances très heureuses pour la Prusse, très habilement et très hardiment mises à profit par son premier ministre; mais, parmi ces circonstances, les plus importantes ont été accidentelles, n'ont rien eu de nécessaire et ne sont point nées des tendances naturelles et de la volonté des peuples allemands. Avant les violentes surprises créées par la guerre, il était manifeste que la majorité des populations germaniques était opposée aux prétentions et aux entreprises prussiennes. Avant les violences du succès, il était donc possible de concevoir et de favoriser un développement de l'Allemagne différent de celui que la Prusse aujourd'hui veut lui imposer à son profit. Nous n'éprouvons aucune antipathie absurde contre la nation prussienne, et nous savons reconnaître les qualités excellentes de l'organisation gouvernementale et militaire de la Prusse. Il n'en est pas moins incontestable que la Prusse doit son triomphe présent en très grande partie à des causes fortuites et étrangères à sa constitution intérieure. Il lui a fallu pour réussir avoir une supériorité d'armement qui ne peut être que temporaire. Pour lui donner l'audace d'entreprendre la révolution qu'elle opère, elle a eu besoin d'une alliance étrangère, celle de l'Italie. L'Italie n'a point gagné de batailles; mais à l'heure décisive elle a occupé cent cinquante mille Autrichiens, qui, s'ils eussent été sur l'Elbe, auraient sans doute changé la fortune des armes. Sans l'alliance de l'Italie, il est certain que la Prusse n'eût pas osé tenter son duel avec l'Autriche. Cette alliance entraînait d'ailleurs des avantages indirects considérables. — Personne en Europe n'ayant supposé que l'Italie pût s'unir à la Prusse sans l'assentiment et contre le vœu de la France, la Prusse, soutenue par cette alliance, avait pour elle la présomption favorable de l'influence française. L'intérêt italien était une chaîne sympathique qui neutralisait la France ou l'entraînait. L'alliance une fois établie avec notre consentement, nous ne pouvions plus en combattre les effets et les tendances sans commettre le contre-sens d'entrer en hostilité contre l'Italie. La Prusse a eu l'immense profit des compromissions de la France envers l'Italie et de cette attitude qui a été peu exactement nommée une neutralité attentive. Et voyez jusqu'où nous a conduits cette étrange solidarité ! Elle nous a endormis dans une inaction qu'on peut dire sans précédens. Nous avons affronté le danger de voir un million d'hommes combattre en Allemagne sans avoir une armée d'observation sur notre frontière, en courant la chance de laisser s'accomplir sur le Rhin des actes qui pouvaient compromettre nos intérêts, et que nous n'aurions pu prévenir ni réprimer par une action immédiate. Que la politique prussienne comprenne donc bien le caractère accidentel de son triomphe et les chances inespérées et uniques, il faut le souhaiter pour l'avenir de la France, dont il lui a été donné de profiter. Son œuvre n'est

pas le développement naturel et vraiment national de la race allemande; elle a triomphé de l'Allemagne grâce à une alliance étrangère doublée de l'inaction complaisante de la France.

Il y a dans un écrit de la jeunesse de Frédéric II une exclamation qui prend un son perçant et ironique dans l'écho des événemens présens : le jeune prince, étudiant la situation de l'Europe, déplorait la médiocrité d'esprit des hommes d'état qui eussent dû être, suivant lui, les adversaires de la France. « En quoi la France a un avantage infiniment grand, s'écriait-il, c'est qu'elle n'a presque personne en tête dont la profondeur d'esprit, la hardiesse et l'habileté puissent lui être dangereuses; à cet égard, elle acquiert moins de gloire que n'en acquirent les Henri IV et les Louis XIV. Que dirait Richelieu, que dirait Mazarin, s'ils ressuscitaient de nos jours? Ils seraient fort étonnés de ne plus trouver de Philippe III et IV d'Espagne, plus de Cromwell et de roi Guillaume en Angleterre, plus de prince d'Orange en Hollande, plus d'empereur Ferdinand en Allemagne et presque plus de vrais Allemands dans le saint-empire, plus d'Innocent XI à Rome, plus de Tilly, plus de Montecuculli, de Marlborough, d'Eugène à la tête des armées ennemies; de voir enfin un abâtardissement si général parmi tous ceux à qui est confiée la destinée des hommes dans la paix et à la guerre, qu'ils ne s'étonneraient point qu'on pût vaincre et tromper les successeurs de ces grands hommes. » Que dirait le grand Frédéric, pourrions-nous répéter à notre tour, s'il ressuscitait aujourd'hui? N'aurait-il pas le droit de se réjouir en voyant l'avantage qu'il attribuait, il y a plus d'un siècle, à la France maintenant possédé par le pays à qui il a donné la solide trempe de son génie? En mettant de côté les accidens excentriques de l'alliance italienne et de l'inaction française, combien de causes de succès la Prusse n'a-t-elle pas trouvées dans l'organisation rétrograde et dans l'incapacité de ses adversaires en Allemagne!

C'était beaucoup sans doute d'avoir le concours de l'Italie et de pouvoir compter sur l'abstention de la France; malgré cela pourtant, la Prusse n'eût point vaincu, si les forces de ses adversaires se fussent appuyées sur une meilleure organisation politique, et eussent obéi à une direction prévoyante et active. Si les troupes fédérales et les troupes autrichiennes eussent été prêtes en même temps et eussent agi de concert, la lutte entre l'Allemagne fédérale et la Prusse n'eût point été inégale. De même que le soldat autrichien, le soldat fédéral allemand s'est montré brave et capable de tenir tête à l'ennemi. Toutes ces ressources ont été perdues parce qu'elles ont été puérilement et cruellement gaspillées par les gouvernemens d'ancien régime superposés à de viriles et honnêtes populations. C'est surtout l'Autriche qui a porté la peine du mauvais gouvernement laissé à l'arbitraire d'un seul et aux caprices frivoles de ces influences de cour, parasites naturels du pouvoir d'un seul. On vient de voir en Autriche ce qui arrive aux peuples livrés au pouvoir despotique. L'infaillibilité suppo-

sée du souverain ne produit que des fautes; quand les omnipotens n'ont pas de génie, on dirait que le pouvoir n'est pour eux qu'une occasion de commettre des erreurs et d'encourir des revers; aucune pensée prévoyante, aucune initiative forte et continue ne peut sortir de l'atmosphère de courtisans indolens ou étourdis ou frivoles qui les entoure. Un jour vient où l'on se réveille de l'infatuation au fond des abîmes. C'est ce qui arrive à l'Autriche, absolument désemparée par la perte d'une bataille. Les fautes politiques de l'Autriche ont été dans ces circonstances plus graves et plus funestes que ses fautes militaires: celles-là ont été la cause de celles-ci. On ne peut se figurer que cette vieille chancellerie aulique n'ait pas mieux connu son Allemagne fédérale, qu'elle n'ait pas pourvu à la levée et à la réunion opportune des troupes de ses alliés, qu'elle ait même compté sur le concours efficace des contingens fédéraux, que du moment où elle voulait affronter la guerre avec la Prusse, elle n'ait point été décidée à opposer à ses ennemis des forces égales, qu'elle ait laissé croire à une armée de huit cent mille hommes, qu'elle y ait cru elle-même peut-être, lorsqu'elle n'en a montré que cent cinquante mille en Italie et moins de trois cent mille en Bohême. Ce terrible coup réveillera-t-il enfin l'Autriche? La cour de Vienne comprendra-t-elle qu'il n'y a point de salut pour les états européens en dehors des idées modernes, c'est-à-dire des libres institutions populaires et des organisations administratives positives et strictement contrôlées? Se résoudra-t-elle à réaliser un accord définitif avec les nations diverses qu'elle est appelée à régir et à donner enfin à ces peuples satisfaits des garanties collectives? Se rejettera-t-elle au contraire, poussée d'une frayeur à l'autre, dans les tristes réactions absolutistes? Si par malheur ce dernier parti est celui qu'elle adopte, c'est alors en effet qu'on pourra dire, au milieu des faciles gaîtés et des derniers étourdissements de la vie de Vienne, que la fin de l'Autriche est proche.

Nous n'avons point ici à reproduire l'analyse des préliminaires signés à Nikolsburg et déjà publiée, peut-être inexactement, par les journaux de tous les pays. On peut, quoi qu'il arrive à propos des détails, considérer comme établis les traits généraux de la future paix. Ce qu'on en connaît peut déjà donner lieu à deux sortes d'interprétation. Les superficiels, les optimistes, ont de quoi louer tout à leur aise la modération du roi de Prusse; les esprits graves peuvent mesurer la nature du voisinage nouveau que la reconstitution de l'Allemagne va donner à la France. L'Allemagne prussienne, pour commencer, s'arrêtera au Mein; encore le roi de Prusse a-t-il trouvé le moyen de concilier avec l'autorité politique et militaire de sa couronne son respect pour le droit divin des vieilles souverainetés et ses bons et honnêtes sentimens pour les princes à qui il se croit obligé d'enlever les principaux attributs du pouvoir. Grâce aux idées et au caractère du bon roi Guillaume, nous allons avoir le spectacle d'une résurrection à laquelle l'Europe moderne ne s'était point attendue, nous verrons au centre

de l'Europe un monarque entouré de princes grands vassaux. Ce sera pittoresque et chevaleresque. Les rois à qui la Prusse laissera leurs territoires, les grands-ducs, les ducs et les électeurs de la confédération allemande du nord seront des feudataires de la couronne de Prusse. Ils conserveront l'administration intérieure de leurs états; leurs troupes seront commandées par la Prusse; les relations extérieures seront dirigées par Berlin. Voilà les effets de la modération du roi de Prusse, et il ne faut pas trop s'en plaindre, puisqu'ils amènent une combinaison piquante dans le carnaval humain, et entourent un roi suprême d'un cortége de princes vassaux à cette époque bizarre où la nation la plus avancée de la terre a pour chef un ancien tailleur.

Voilà pour la modération. A ce prix, dit-on, le loyal et excellent prince qui gouverne la Saxe, le vieux roi Jean, conservera sa couronne, et un succès que la diplomatie française obtint même après nos malheurs de 1815, le maintien de la Saxe, ne sera atténué qu'en partie. A ce prix encore, l'infortuné roi de Hanovre, ce guelfe aveugle égaré dans les troubles prosaïques du XIXe siècle, conservera peut-être quelques lambeaux de son royaume. La portée grave de la réorganisation de l'Allemagne, c'est l'établissement de la nouvelle confédération du nord qui, par quelques annexions importantes, reliera la Prusse orientale à la Prusse rhénane, et placera dès à présent plus de trente millions d'Allemands dans le cadre des institutions militaires prussiennes. La modération de la cour de Berlin est de simple forme, et ne correspond qu'à une transition qui ne sera point de longue durée.

On en peut dire autant de la générosité avec laquelle la Prusse, après avoir éconduit l'Autriche de la confédération, laisse les états du sud à eux-mêmes. Là aussi on ne fait qu'ouvrir une situation transitoire. Certes les Allemands du sud ont peu d'affection pour le système prussien : les brutalités exercées, au scandale du monde civilisé, par les généraux prussiens sur la ville de Francfort, n'annoncent pas non plus que le gouvernement prussien se pique de tendresse pour des populations compatriotes qu'il subjugue au nom de l'unité de race et de langue. Comment veut-on cependant que les Allemands du sud résistent longtemps à la sollicitation des intérêts économiques, à l'ambition instinctive d'appartenir à un des plus grands états de l'Europe, à cette force d'attraction que les grandes masses dans le monde politique comme dans le monde matériel exercent sur les corps faibles qui les entourent? Peut-on croire qu'un grand parlement existe de longs jours avant que les états du sud puissent supporter d'en être exclus, que la nouvelle Allemagne du nord puisse jouer un grand rôle dans les affaires européennes sans que les Allemands d'outre-Mein désirent s'associer à cette influence? Si on laisse s'établir et se consolider la nouvelle domination prussienne, il faut s'y résigner, il faut s'attendre à voir avant peu d'années quarante-cinq millions d'Allemands se réunir sous la direc-

tion d'un pouvoir inspiré de traditions hardies et servi par une administration savante dans une commune action politique et militaire.

Et c'est en moins d'un mois de guerre que s'est opéré un changement qui modifie si profondément la position relative de la France et sa sécurité extérieure, et l'on voudrait que la France, qui était si peu préparée à de semblables vicissitudes, ne fût point frappée, émue d'un tel résultat? Si les voix secrètes du patriotisme n'inspiraient point nos compatriotes, les dispositions témoignées par les peuples voisins devant ces événemens suffiraient pour nous avertir. Dès qu'elle a vu les victoires écrasantes de la Prusse, la presse anglaise, qui pourtant à l'origine avait jugé sévèrement la politique de M. de Bismark, s'est brusquement et unanimement retournée. L'Angleterre salue avec une exaltation joyeuse l'unité allemande; elle ne dissimule point le motif de sa satisfaction : elle déclare naïvement que maintenant la France n'est plus la seule grande puissance militaire du continent. Les Anglais ne perdent jamais grand temps à s'apitoyer sur les vaincus de l'histoire; les souvenirs d'alliance autrichienne sont relégués par eux dans les musées du passé; c'est à la Prusse jeune et vivante qu'ils font fête, à la Prusse qui, à côté et en face de la France, donne à l'Allemagne la force par l'unité. Le vieux lord Russell, qui semble porter dans l'opposition une aigreur chagrine, a battu des mains à la rénovation de l'Allemagne par la Prusse; il a oublié les accusations de mensonge qu'il avait lancées contre M. de Bismark; il excite les Allemands à l'unité; en même temps, dans un discours prononcé à l'inauguration du *Cobden club*, il envenimait contre nous les préjugés italiens et représentait la cession de la Vénétie à la France comme une insulte pour l'Italie!

Rien n'est plus éloigné de nos sentimens et de nos idées que de professer une jalousie haineuse contre les autres peuples, de regarder avec envie leurs progrès, leurs succès, leurs agrandissemens justes et naturels, de prétendre subordonner arbitrairement leurs aspirations et leurs mouvemens à une vue égoïste des intérêts français. Entre peuples qui se possèdent et se gouvernent eux-mêmes, il ne devrait pas y avoir d'ombrages sur les questions de puissance relative. C'est peut-être une illusion du genre de celles que les récentes années ont dissipées : cependant nous nous y attachons encore, nous ne pouvons croire, à l'époque où nous vivons, au mauvais vouloir mutuel des grandes nations; mais nous n'avons point, dans les gouvernemens qui les mènent trop souvent malgré eux, la confiance que nous plaçons dans les peuples. Suivant que le niveau des institutions libérales monte ou baisse au sein de chaque peuple, varient les degrés de la sécurité internationale. Si l'Allemagne avait les institutions des États-Unis, son union naturelle, volontaire, traversée par tous les courans de la liberté, ne nous donnerait aucune inquiétude, ne provoquerait de notre part aucune protestation, et n'exciterait en nous qu'un élan d'émulation généreuse; mais une Allemagne conduite par un pouvoir d'allures césa-

riennes, d'infatuation légitimiste, d'initiative personnelle et d'esprit militaire, ne peut laisser indifférens et insoucians en France que des patriotes infirmes. Nous ne pouvons pas vivre en sécurité sur la foi de la modération supposée d'un voisin trop puissant et trop armé d'autorité despotique. Il n'est pas permis ici d'ailleurs de nous paralyser et de nous enchaîner au nom du principe des nationalités. Ce serait garrotter la France jusqu'à l'étouffer que de la traiter en nation latine, et de vouloir, au nom de sa nationalité, la condamner à un perpétuel tête-à-tête avec l'Italie, l'Espagne et même le Mexique. La France, grâce à Dieu, n'est point assez latine pour cela ; elle doit au contraire ses meilleures conquêtes et la démonstration victorieuse de sa puissance d'assimilation sur les autres peuples à son perpétuel contact avec les tribus germaniques. Le grand Frédéric comprenait à merveille que la force d'expansion de la France était tournée du côté de l'Allemagne. « La France, disait-il, est bornée à l'occident par les monts Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne et forment une espèce de barrière que la nature même a posée. L'Océan sert de borne au côté septentrional de la France, la mer Méditerranée et les Alpes au midi; mais du côté de l'orient elle n'a d'autres limites que celles de sa modératien et de sa justice. L'Alsace et la Lorraine démembrées de l'empire ont reculé les bornes de la domination de la France jusqu'au Rhin. » Que ce côté unique, où, suivant Frédéric, nous ne fussions point étouffés par l'obstacle d'une barrière naturelle, soit fermé sur nous par la masse d'un état énorme, c'est un fait si contraire à toute notre existence nationale et à la constitution naturelle de la France, qu'il est impossible que les poitrines françaises n'en soient point oppressées.

C'est à prévenir les conséquences possibles de ce fait que doit s'appliquer désormais toute l'attention de notre politique. Avant tout, il importe que le terme le plus prompt soit mis à la guerre, afin d'en finir avec l'alliance italo-prussienne, et de rompre un engagement qui paralysait la liberté d'action de la France. Quoiqu'il y ait une sorte de moquerie du destin dans la nécessité qui oblige un gouvernement français à être le parrain de la paix où est confirmé l'agrandissement de la Prusse, nous ne regrettons point que la France ait été mise à même d'accélérer les négociations par la médiation impériale. Une fois la paix conclue, deux voies s'ouvrent à la France pour faire face aux difficultés et aux périls auxquels nous sommes maintenant exposés par l'agrandissement de la Prusse. Ces moyens sont l'accroissement de nos ressources militaires et le développement de l'esprit libéral dans notre politique intérieure. Il est nécessaire de les employer tous les deux. La question militaire est la plus urgente. Il ne parait malheureusement plus possible d'espérer ces réductions des armemens militaires de l'Europe, où l'on voyait de si grandes économies à réaliser au profit des budgets et des intérêts de l'agriculture et de l'industrie. Il faut, avant tout, veiller à la sûreté de la France. La Prusse vient de nous ap-

prendre qu'avec une population de vingt-deux millions d'âmes elle a pu mettre en un mois sept cent mille hommes sous les armes, et qu'elle a été en état d'engager à la fois plus de quatre cent mille hommes dans les opérations actives. On a par là une idée de ce que sera sa puissance quand elle aura ajouté dix ou douze millions d'âmes à ses ressources de recrutement militaire. La Prusse pourra alors mettre sur pied un million d'hommes au début d'une guerre, et lancer en campagne sept ou huit cent mille hommes. Il n'y a plus à parler légèrement d'une semblable capacité militaire; on connaît aussi aujourd'hui la qualité des troupes que la Prusse sait former. Ses soldats sont, en immense majorité, d'énergiques et intelligens travailleurs, ils savent lire et écrire, leur esprit est exercé, et le croisement de l'esprit civil et du métier des armes semble accroître en eux la solidité du caractère et de la conduite. Nous savons qu'ils sont commandés par des officiers savans et fiers. Une pareille puissance militaire doit nous donner à penser. Nous ne pouvons pas laisser s'élever un doute sur les titres de l'armée française à se croire et à être réputée la première armée de l'Europe. Les hommes compétens disaient à la chambre dans la dernière session qu'avec notre organisation des réserves et notre levée annuelle, pourtant si épuisante, de cent mille conscrits, notre armée disponible était de six cent mille hommes. Ces chiffres seront-ils suffisans pour nous mettre au niveau de la puissance prussienne? Cela nous paraît douteux. Grâce au système de leurs landwehrs, les Prussiens pourront avoir un effectif en activité inférieur au nôtre, en restant prêts à mettre sur pied, à tout événement, un effectif de guerre supérieur à celui de la France. Comme il n'est point permis de songer à porter le contingent annuel à plus de cent mille hommes, il y aurait lieu d'examiner si le soin de la sécurité nationale ne nous conseillerait point de refondre nos institutions militaires en faisant au système prussien d'intelligens emprunts. Voilà le premier intérêt auquel doivent veiller le gouvernement et notre chambre représentative. Une pensée plus élevée et inspirée d'un patriotisme plus prévoyant se hâterait d'unir aux précautions militaires un grand et salutaire effort moral. Une chose rendrait à la France en Europe l'initiative politique et la sécurité complète, nous n'avons point la vanité de dire la prééminence. Si notre époque n'est malheureusement point une ère pacifique, si l'esprit de conquête et d'usurpation séduit et entraîne les cabinets, si le militarisme et son cortége habituel de préjugés et d'instincts barbares pèsent sur les peuples, la cause certaine en est dans la marche rétrograde que les idées et les pratiques libérales ont suivie en Europe depuis une période qui commence à devenir bien longue. Il est hors de doute que le jour où la France reprendra son essor libéral, son initiative et son exemple changeront l'état moral de l'Europe, et ramèneront dans les relations internationales la confiance et la sécurité. La paix du monde ne sera point alors suspendue à des machinations d'hommes d'état fort

semblables à des conspirations, à des prétentions étroites et entêtées de souverains qui peuvent exposer à tout moment aux plus périlleux hasards la fortune et l'existence des peuples, à des actes sauvages et corrupteurs de la morale sociale, tels que ceux que les généraux prussiens ont tentés sur Francfort, et que n'auraient point rêvés les moins scrupuleux des révolutionnaires socialistes. Il est aujourd'hui démontré à tous les esprits de bonne foi que l'amour de la liberté n'est plus seulement une passion idéale, qu'il est désormais en France la condition absolue, l'obligation pratique, la forme positive du patriotisme.

Nos pensées sont aujourd'hui trop repliées sur la France pour que nous ayons de l'inclination à discuter les affaires des autres peuples. Cependant nous ne pouvons être indifférens aux sentimens qui agitent en ce moment la nation italienne. Nous regretterions amèrement que l'Italie, dans la crise où elle est, se laissât écarter par des mouvemens d'humeur puérile des souvenirs et des traditions de l'alliance française. Comme il arrive toujours quand on est mécontent de soi-même, l'Italie, dirait-on, est mécontente de tout le monde. Ceux qui la dirigent ne devraient pas craindre de lui dire que ses plaintes sur le compte de la France sont profondément injustes. L'Italie serait équitable envers nous, si elle avait trouvé en France moins d'enthousiasme et de ridicules flatteries. Il y a toujours chez nous des gens prêts à abdiquer la liberté de leur esprit et à s'abandonner à des fanatismes grotesques. L'amour de l'Italie, le dévouement aux intérêts italiens, la docilité aux passions italiennes, sont devenus des obligations religieuses pour ces bigots de nouvelle espèce. L'italianisme a été une secte. La politique a eu ainsi parmi nous ses ultramontains, aussi aveugles, aussi entêtés, aussi bornés, aussi intolérans que leurs adversaires religieux. Ces sectaires n'ont plus voulu ouvrir les yeux sur les intérêts de la France lorsqu'une fantaisie italienne était en jeu; ils aimeraient mieux donner le Trentin à l'Italie que de voir restituer à la France ses anciennes libertés; ils n'ont nul souci des embarras qu'une grande Allemagne transformée en une grande Prusse peut causer à la France, puisque le royaume d'Italie se complète par l'acquisition de la Vénétie. Ces *zelanti* de l'italianisme ont réussi par leurs exagérations à faire perdre le sens commun à une grande partie du public politique de l'Italie, lequel se plaint de la France parce qu'il imagine qu'il peut tout exiger d'elle. D'où vient la mauvaise humeur des Italiens? De l'inhabileté qu'ont montrée leurs chefs dans les combats de terre et de mer? Rien de plus naturel; mais nous ne pouvons admettre que les Italiens aient le droit de se tenir pour blessés de l'empressement avec lequel l'empereur avait consenti à se faire auprès d'eux l'intermédiaire de la cession de la Vénétie. Il saute aux yeux que l'empereur n'a laissé engager l'alliance italo-prussienne, que la France n'a été exposée aux dangers des agrandissemens prussiens que parce qu'au bout de ces aventures apparaissait la chance certaine d'achever l'unité italienne par l'émancipation de

Venise. Jamais encore la France n'a couru de plus sérieux hasards dans l'intérêt de l'Italie, et c'est en ce moment qu'on se plaindrait d'elle de l'autre côté des Alpes! Cette injuste et dangereuse humeur ne saurait atteindre, nous en sommes convaincus, les hommes d'état éprouvés qui ont le juste sentiment des intérêts italiens et des affinités naturelles qui doivent unir leur pays à la France. Quand les émotions de la guerre seront calmées, quand l'Italie sentira que son œuvre d'émancipation vis-à-vis de l'étranger est terminée, quand un ministère sérieux et durable pourra prendre la direction des affaires, on ne se souviendra plus à Florence des injustices commises en paroles contre la France que pour les regretter et pour les réparer. L'Italie devra penser alors à l'exécution de la convention du 15 septembre, à la bonne conduite de son gouvernement intérieur, dont le plus pressant intérêt est l'établissement de l'ordre financier. Avec de pareilles affaires sur les bras, il est impossible que les hommes d'état italiens oublient les services qu'ils doivent encore attendre de la France. Où un ministre des finances espérerait-il placer un emprunt, si ce n'était à la Bourse de Paris?

L'Angleterre, qui depuis longtemps ne connaissait plus les troubles des rues, vient d'avoir le passe-temps d'une émeute. Le conflit n'a point eu de suites graves; mais le désordre a été assez regrettable au point de vue de la dignité anglaise pour donner à réfléchir à ceux qui ont imprudemment voulu jouer avec des rassemblemens en masse, convoqués sans aucun intérêt véritablement libéral au foyer des quartiers aristocratiques de Londres. Les meneurs de la ligue réformiste ont commis dans cette circonstance plusieurs fautes, maintenant jugées sévèrement par l'opinion publique. Sur l'annonce de la convocation du *meeting* monstre, le ministre de l'intérieur, M. Walpole, avait déclaré que le gouvernement n'en tolérerait point la réunion à Hyde-Park. Les chefs de la ligue persistèrent dans leur résolution, et il faut avouer qu'ils furent encouragés dans leur malencontreuse tentative par une lettre publiée de M. Bright. Le grand agitateur s'abandonnait, dans cette lettre, à une exagération telle qu'il faisait dépendre le sort de la liberté du peuple anglais de la question de savoir si les masses excitées par les réformistes pourraient tenir leur *meeting* dans Hyde-Park. Rien n'était moins fondé qu'un tel sophisme. Le droit de réunion n'était nullement en cause, le ministère n'entendait point le contester; il ne se proposait que de protéger, dans un lieu de récréation, la liberté du public ordinaire contre une invasion à laquelle devaient prendre part inévitablement les élémens les plus dangereux de la population de Londres. Au lieu d'un *meeting*, il n'y a eu qu'un *row*, c'est-à-dire une rixe gigantesque engagée entre les gamins et les *roughs* de Londres et la police soutenue de quelques troupes. Sans amener aucune collision sanglante, le conflit a produit des accidens fâcheux. La foule a montré cette dextérité à enlever les grilles que nous avons pu admirer en temps de révolution

dans nos rassemblemens populaires; les perturbateurs ont eu le mauvais goût de saccager des massifs de fleurs dans les parcs; d'honnêtes passans ont été bousculés, et les magistrats de police ont eu à distribuer parmi les nombreux tapageurs amenés devant eux force amendes de 40 shillings ou de 5 livres, avec l'alternative d'une semaine de prison. Les meneurs réformistes se sont heureusement aperçus à temps qu'ils faisaient fausse route. Touchés par l'honnêteté du ministre de l'intérieur, M. Walpole, que le sentiment de sa responsabilité attendrissait jusqu'aux larmes, ils ont travaillé de bonne foi à calmer la tempête qu'ils avaient soulevée. Nous le répétons, le droit de réunion a été maintenu par le gouvernement. A la chambre des lords, lord Shaftesbury a déclaré, avec l'approbation de lord Derby, qu'il présenterait dans la prochaine session une motion engageant l'état à disposer des terrains ou à construire des bâtimens spéciaux, dans lesquels le peuple pût se réunir pour discuter les affaires publiques. Le dessein de lord Shaftesbury est bien plus libéral que le système des rassemblemens en plein air, que M. Bright n'a pas craint de confondre avec un intérêt essentiel de la liberté. Ces démonstrations de force physique n'ont rien de commun avec la liberté populaire. Le plus grand rassemblement de ce genre dont l'histoire d'Angleterre ait gardé la mémoire est l'émeute à la tête de laquelle se mit lord Gordon au siècle dernier, lorsque la populace fanatique voulut punir le parlement d'avoir affranchi de certaines lois pénales les catholiques si longtemps persécutés, et certes ce n'est point la liberté qui peut être fière d'un tel souvenir et d'un tel exemple.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA FORCE MUSCULAIRE DES INSECTES.

La première idée que nous ayons de la chaleur naît d'une sensation. Les modifications physiques des corps qui nous font éprouver cette sensation nous permettent d'en mesurer la cause par des effets visibles : la colonne liquide du thermomètre monte ou descend lorsque la boule s'échauffe ou se refroidit, et ces oscillations nous retracent les changemens de la température. Il en est à peu près de même de la force, dont la première idée nous vient aussi d'une sensation, de celle que nous éprouvons lorsque nous essayons de déplacer un corps ou d'en arrêter le mouvement. Dans le principe, l'idée de la force est donc dérivée du sentiment de l'effort musculaire. L'analogie des phénomènes extérieurs avec les effets mécaniques que nous pouvons produire à volonté a fait

étendre cette conception à toutes les causes inconnues qui font naître ou détruisent le mouvement dans la nature. C'est la grandeur du mouvement qui mesure les forces, soit que ce mouvement se produise en réalité, ou qu'il tende seulement à se produire dès que les résistances qui le neutralisent auront disparu. La pesanteur par exemple est mesurée par la chute d'un poids abandonné à lui-même ou par la flexion d'un ressort auquel ce poids est suspendu. Plus cette flexion est prononcée, plus la pesanteur a d'intensité et plus le poids ferait de chemin en une seconde, s'il pouvait tomber librement. C'est ainsi qu'on prouve que la pesanteur est plus grande au pôle qu'à l'équateur.

Les physiciens emploient donc aujourd'hui le mot *force* pour désigner les causes généralement inconnues qui sont censées produire les différens phénomènes du mouvement. Dans sa plus ancienne acception, ce mot signifie la faculté, la puissance de produire un effet mécanique déterminé, tel par exemple que le transport d'un poids à une hauteur donnée, abstraction faite de l'agent physique à l'aide duquel s'obtient cet effet. C'est dans ce sens qu'on parle de la force d'une machine, de la force musculaire d'un individu. Les organes des moteurs naturels ou artificiels ne produisent d'ailleurs dans la plupart des cas leurs effets mécaniques que par une série de transformations, et il est clair que le résultat doit dépendre autant de l'intensité de l'agent moteur que de la manière plus ou moins avantageuse dont les transformations sont effectuées par la machine. Le combustible avec lequel on alimente un moteur peut fournir une somme déterminée de puissance mécanique; elle est transmise aux différentes parties de la machine, mais une petite fraction seulement arrive à l'arbre, le reste se perd en chemin par les frottemens, comme l'eau d'un ruisseau dans un terrain sablonneux. Ainsi le travail utile ou le *rendement* d'une machine à vapeur alimentée par la houille ne s'élève qu'aux 12 centièmes (1) du travail que fournit la chaleur de combustion du carbone. Le rendement mécanique des bouches à feu est, d'après M. Martin de Brettes, d'environ 20 pour 100 du travail correspondant à la combustion de la poudre de guerre. Dans les canons, grâce à la simplicité du mécanisme, l'économie est donc beaucoup plus grande que dans les moteurs à vapeur et plus grande aussi, il faut bien l'avouer, que dans la machine humaine.

L'organisme animal constitue un moteur naturel dont le jeu est sans cesse entretenu par la combustion des alimens préalablement transformés en tissus vivans. Les substances alimentaires se composent principalement d'oxygène, de carbone, d'hydrogène et d'azote, engagés dans des combinaisons très diverses. Elles se séparent, dans les appareils digestifs, en deux parties, l'une qui est rejetée, l'autre qui passe dans la circulation,

(1) C'est le chiffre admis par M. Verdet, d'après les expériences de M. Hirn; d'après M. Regnault, le rendement maximum des machines à vapeur serait de 6 pour 100 seulement.

renouvelle le sang et refait le corps. C'est cette partie utile des aliments qui s'oxyde ou se brûle ensuite sous l'influence de l'air introduit par la respiration pulmonaire, en laissant pour résidu de l'acide carbonique et de l'eau qui sont exhalés. Cette combustion lente fournit la chaleur animale, dont une grande partie se dissipe au dehors par le rayonnement du corps et par la transpiration cutanée, pendant qu'une autre fraction est convertie en travail musculaire, de même que la chaleur d'un foyer est utilisée pour faire marcher les roues d'une locomotive. L'animal puise toute sa vigueur dans les matières carbonées qui entrent dans sa nourriture; il ne fait que diriger l'application de la force qu'il tire tout entière de cette source. Or on a souvent répété que l'organisme vivant constituait un moteur beaucoup plus économique que nos machines à vapeur. Cette opinion était basée sur un calcul inexact. On avait comparé le travail fourni par un homme qui monte par exemple au Mont-Blanc avec le poids de carbone qu'il doit brûler pendant le temps que dure l'ascension; mais on avait oublié que la respiration et la circulation s'accélèrent pendant une pareille promenade, et qu'il en résulte une consommation beaucoup plus grande d'oxygène atmosphérique et une quantité plus grande de carbone brûlé. M. Hirn a fait à ce sujet des expériences très précises; l'homme qui a donné les meilleurs résultats dynamiques consommait par heure 132 grammes d'oxygène, en fournissant un travail équivalent à un huitième de cheval-vapeur. Or 132 grammes d'oxygène absorbé représentent un peu plus d'un cheval-vapeur dans une machine idéale dont le rendement serait de 100 pour 100; le travail effectif n'était donc qu'un huitième (à peu près 12 pour 100) du travail disponible. On voit que l'œuvre de l'homme supporte fort bien le parallèle avec l'organisme humain au point de vue du rendement mécanique et de l'économie du combustible.

Il serait intéressant de soumettre à des expériences analogues les moteurs naturels représentés par les oiseaux et par les insectes. Peut-être trouverait-on qu'ils sont aussi supérieurs sous ce rapport aux quadrupèdes qu'ils paraissent déjà l'être à un autre point de vue. On peut en effet se proposer d'évaluer la puissance relative d'un moteur par rapport à son poids. On se trouve amené à cet ordre de considération lorsqu'on cherche à se rendre compte de la possibilité de la navigation aérienne. Dans ce cas, la supériorité des oiseaux et des insectes devient manifeste; chez eux, la force est développée par un appareil dont le volume et le poids sont incomparablement plus modestes que chez les animaux plus élevés dans l'échelle zoologique.

D'après M. Hirn, une machine à vapeur qui fournit le travail d'un cheval de moyenne force pèse au moins dix fois plus que le moteur animé dont l'effort est pris pour terme de comparaison. On peut admettre néanmoins que les machines à vapeur de la marine, qu'on allége autant que possible, ne pèsent plus que 500 kilogrammes par force de cheval effec-

tif (1), en faisant abstraction des provisions d'eau et de charbon. Dès lors, en nous rappelant qu'un cheval pèse en moyenne 600 kilogrammes, on voit que la différence disparaît tout à fait entre le quadrupède et la machine. Pour l'oiseau, le rapport entre le poids du moteur et sa puissance doit être beaucoup plus avantageux. Que l'on songe en effet aux efforts incroyables dont il se joue pour ainsi dire! Le condor monte en quelques minutes à plusieurs kilomètres de hauteur; l'hirondelle ne se lasse pas, pendant quinze heures de suite, de décrire ses courbes rapides et gracieuses. Pour planer seulement, l'oiseau est obligé de s'appuyer continuellement sur son coussin d'air par des battemens d'ailes très énergiques, quoique souvent imperceptibles pour l'observateur. Navier a calculé que l'aigle, qui vole avec une vitesse de 15 mètres par seconde, produit un effort suffisant pour élever dans le même temps son propre poids à 390 mètres de hauteur; en admettant que l'aigle pèse 5 kilogrammes, cela supposerait une force de 26 chevaux.

Cette évaluation est certainement exagérée, car un aussi grand déploiement de force exigerait une nourriture proportionnée, plus abondante que ne l'est celle des oiseaux; de plus, il est presque certain que ces derniers se gonflent d'air, qui les rend plus légers lorsqu'ils volent; l'effort qu'ils font pour se soutenir est donc en réalité moindre qu'on ne le croyait. Néanmoins l'organisation de l'oiseau considéré comme moteur est bien supérieure à celle des quadrupèdes, retenus à terre par ce que M. Michelet appelle *la fatalité du ventre*. Elle est également bien supérieure à tout ce que nous montrent les moteurs fabriqués par l'homme. On a calculé qu'une machine susceptible d'enlever non-seulement son propre poids, mais encore une nacelle occupée par un homme, devait peser moins de 10 kilogrammes par cheval-vapeur; nous voilà bien loin de ce qui est réalisable avec les machines en usage dans l'industrie et la navigation.

L'organisation de l'insecte est aussi pleine de mystères que l'est celle de l'oiseau. L'énergie qui réside dans ces petits êtres chétifs et bizarres a déjà excité l'étonnement de plus d'un observateur. « Si on voulait comparer leurs charges avec leurs corps, dit Pline le naturaliste en parlant des fourmis, on conviendrait que nul autre animal n'est doué de forces aussi considérables en proportion. » Walter Scott énonce la même idée en d'autres termes. On trouve dans *Peveril du Pic* un passage où le romancier anglais s'arrête sur la force des insectes. « Placez, dit-il, un escarbot sous un grand chandelier, et l'insecte le fera mouvoir pour s'échapper; ce qui est, toute proportion gardée, la même chose que si l'un de nous ébranlait avec son dos la prison de Newgate. » Linné fait remarquer qu'un éléphant qui aurait relativement la même force qu'un lucane ou cerf-volant ébranlerait une montagne.

(1) Le cheval-vapeur représente un travail qui élève 75 kilogrammes à la hauteur de 1 mètre en une seconde.

Tout récemment un jeune savant belge, M. Félix Plateau, fils du célèbre physicien, a entrepris de mesurer à l'aide d'expériences fort délicates l'énergie musculaire des insectes, comme Régnier, M. Quetelet et d'autres ont mesuré celle de l'homme et celle du cheval. Les essais sur l'homme et le cheval ont été faits à l'aide de dynamomètres; ce sont des appareils où la tension d'un ressort est contre-balancée par un effort exercé pendant un temps très court. Les têtes de Turc sur lesquelles on vous invite à assener un coup de poing dans les foires appartiennent à cette catégorie d'instrumens. On a trouvé ainsi que l'effort musculaire des deux mains d'un homme est d'environ 55 kilogrammes, et de 33 kilogrammes seulement pour une femme. Un cheval exerce en tirant un effort de quelques instans qui équivaut à 300 ou même à 400 kilogrammes (1). Or l'homme pèse en moyenne 65, le cheval 600 kilogrammes; le premier exerce donc un effort de traction égal aux cinq sixièmes, le second un effort égal seulement à la moitié ou aux deux tiers de son propre poids. Tout cela est bien peu de chose en comparaison de ce que M. Plateau a trouvé pour les insectes : le hanneton, par exemple, entraîne quatorze fois son poids, la trichie à bandes plus de quarante fois ce qu'elle pèse; mais que signifient ces chiffres? Ce sont les limites du poids que chaque individu a pu encore ébranler par une traction instantanée. Elles varient nécessairement beaucoup d'une expérience à l'autre, parce que le moment où l'animal refuse de tirer dépend toujours un peu de son caprice, et parce qu'il est impossible dans ces sortes d'expériences d'apprécier une donnée importante qui les compléterait. On admet en effet que l'effort suprême qu'on mesure est appliqué à un poids immobile; il n'en est pas ainsi en réalité, il y a au contraire toujours tiraillement: le poids cède et revient alternativement, et il faudrait connaître ces oscillations pour apprécier exactement le travail qui a été accompli. Quoi qu'il en soit, les mesures entreprises par M. Plateau serviront toujours à donner une idée de l'énergie relative des insectes.

Pour évaluer les efforts de traction, M. Plateau attelait l'insecte à un fil horizontal qui passait sur une petite poulie très mobile et qui portait un petit plateau de balance lesté d'un peu de sable. Pour l'empêcher de dévier latéralement, il le faisait marcher entre deux toits de verre sur une planchette couverte de mousseline, afin d'en rendre la surface rugueuse. Le fil était attaché au corselet. On excitait l'insecte à marcher en avant, puis on versait graduellement du sable dans le plateau jusqu'au moment où l'animal refusait d'avancer. On pesait ensuite le plateau et l'insecte lui-même, et on répétait toujours trois fois la même expérience pour arriver à connaître le plus grand effort que chaque individu pouvait fournir. De cette manière, M. Plateau a trouvé par exemple que le poids moyen du hanne-

(1) Il est bien entendu qu'il ne s'agit point ici de fardeaux traînés sur une route horizontale. Dans ce cas en effet, le poids agit perpendiculairement à la direction du chemin, et la force motrice est employée à vaincre des résistances de frottement, variables avec l'état de la route.

ton est de 94 centigrammes, et qu'il peut en moyenne soulever un poids maximum de 13 grammes 1/2; c'est quatorze fois et un tiers le poids du hanneton. Dans le cas le plus favorable, un hanneton a tiré vingt-trois fois son propre poids. Une espèce beaucoup plus petite, le hanneton du genre *Anomala*, développe un effort moyen égal à vingt-quatre fois son poids, et qui, dans un cas, est allé jusqu'à soixante-six fois ce poids. Pour un très petit staphylinien, le *quedius fulgidus*, ce rapport est représenté par trente; pour la trichie à bandes, petite espèce de cétoine qui vit sur les roses et qui porte une livrée jaune à galons jaunes et noirs, il est de quarante et un; pour le grand orycte nasicorne, qui pèse 2 grammes, ce rapport se réduit à cinq environ. Les plus grands coléoptères paraissent donc les moins bien doués. Après les coléoptères, M. Plateau a encore mis en expérience deux hyménoptères : l'abeille a pu traîner un poids vingt fois plus grand que le sien, le bourdon terrestre, qui est plus gros, n'a pas dépassé le chiffre de seize. En résumé, les tableaux qui renferment les résultats des nombreuses pesées exécutées par M. Plateau semblent démontrer clairement que, dans un même groupe d'insectes, les plus légers ou les plus petits présentent le rapport le plus élevé, ou que la *force relative est en sens inverse du poids*. Cette loi se trouve confirmée par les expériences sur la force de poussée et le vol.

La poussée a été observée chez les insectes fouisseurs. On les introduisait dans un tube en carton dont la surface intérieure avait été noircie et rendue rugueuse comme précédemment, et qui était fermé à l'un de ses bouts par une plaque de verre fixée à un levier horizontal. Apercevant devant lui la lumière à travers la plaque transparente qui lui barre le passage, l'insecte pousse celle-ci de toutes ses forces, pourvu qu'on l'excite un peu; la plaque avance, le levier tourne et soulève par son extrémité opposée le petit plateau de balance qui y est attaché par un fil passant sur une poulie. On verse du sable dans le plateau jusqu'à ce que la plaque ne cède plus aux efforts du fouisseur. M. Plateau a constaté par ce moyen que l'orycte nasicorne, qui pèse 2 grammes, exerce une poussée qui fait équilibre à trois ou quatre fois son poids; mais l'*onthophagus nuchicornis*, petit bousier qui ne pèse qu'environ 5 centigrammes, pousse devant lui de quatre-vingts à quatre-vingt-dix fois son poids. Ici, la loi est donc encore plus prononcée que dans la traction.

Les expériences sur le vol ont eu pour objet de déterminer le rapport entre le poids le plus fort qu'un insecte peut enlever par la force de ses ailes et le poids de l'animal lui-même. On façonne une boulette de cire molle d'un poids un peu supérieur à celui qu'on présume pouvoir être enlevé par l'insecte; on la lui colle sur le corps ou bien on la fixe par un fil, et on voit s'il peut se soutenir en l'air avec son fardeau. S'il tombe, on diminue le poids jusqu'à ce qu'il puisse l'enlever. Il s'est trouvé que le poids que différens insectes appartenant aux cinq ordres des coléoptères, des lépidoptères, des névroptères, des hyménoptères et des diptères parviennent à enlever varie entre le sixième et le double du poids de l'insecte qui le

porte. Les espèces les plus petites sont encore ici celles qui montrent le plus d'énergie relative, mais les différences dans un même groupe sont pas accusées. En considérant que chaque insecte enlève en outre son propre poids, on trouve que certains diptères portent un poids total presque triple du leur; la mouche commune et surtout le syrphe sont les diptères les mieux partagés sous ce rapport. Les libellules (névroptères) ne peuvent enlever plus de deux fois leur poids. Elles ont cependant le vol très soutenu : on a vu des libellules distancer les hirondelles qui les poursuivaient. De même les mouches et d'autres diptères suivent et dépassent les chevaux de course lancés à fond de train et même les wagons emportés avec une vitesse de 50 kilomètres à l'heure; mais l'on peut supposer que dans ce cas elles sont entraînées par l'air ambiant.

M. Plateau fait remarquer, au sujet de ces résultats, que les insectes n'ayant jamais, comme certains oiseaux, à transporter des fardeaux un peu considérables, il est naturel que la puissance de leur vol ne surpasse pas beaucoup celle qui suffit pour soutenir leur propre poids, l'excès servant simplement à compenser la fatigue. Il nous semble cependant que les oiseaux ne doivent pas être en général beaucoup mieux partagés à cet égard que certains insectes. Enfin, si M. Plateau arrive à cette conclusion, que la force musculaire déployée par les insectes pour voler est bien moindre que celle qu'ils mettent en jeu pour la traction ou pour la poussée, il n'a peut-être pas assez présent à l'esprit que le vol exige un travail exceptionnel employé à prendre appui sur l'air.

La loi très curieuse qui ressort des tableaux comparatifs de M. Plateau, à savoir que dans un même groupe d'insectes la force varie en sens inverse du poids, ne s'explique point par le volume relatif des muscles, car M. Plateau a démontré par des mesures directes que ce volume décroît dans une progression plus rapide que le poids; il est relativement plus petit chez les petites espèces. On arrive aussi à ce résultat singulier, que les petites espèces doivent être douées d'une plus grande énergie spécifique. Pourquoi cette différence en faveur des insectes de petite taille? Elle est peut-être nécessitée par leur genre de vie. Ainsi pour les fouisseurs la dureté du sol constitue un obstacle toujours le même pour les différentes espèces. Si les petites n'étaient pas plus fortes que les grandes, les grains de sable que l'orycte déplace sans peine seraient pour le petit bousier des blocs de rochers; il a donc besoin d'un excès de force musculaire pour passer par les mêmes chemins que ses congénères. Si nous allons plus loin et que nous mettions en parallèle un insecte et un mammifère, les mêmes considérations sont applicables. Le campagnol, la taupe, le lapin, n'ont besoin que d'une force relative beaucoup moindre pour se frayer un passage dans le même terrain où l'insecte fouisseur perce ses galeries. On peut donc admettre avec M. Plateau que les insectes sont doués d'une énergie comparativement plus grande que celle des mammifères, simplement afin que le travail qu'ils peuvent accomplir demeure en rapport avec les résistances

matérielles qu'ils ont à vaincre. Il y aurait sans doute intérêt à comparer entre eux, au même point de vue, les mammifères et les oiseaux; tout porte à croire que là aussi on trouverait la force musculaire relative inversement proportionnelle au poids ou à la taille des espèces. Ce serait la généralisation d'une loi très curieuse et un pas nouveau que nous aurions fait dans la connaissance de l'économie de la nature.

En ce qui concerne les insectes, dont l'organisation offre encore tant de coins inexplorés, les recherches dont on vient de lire le résumé ne sont que le commencement d'une série de travaux du même ordre dont M. Plateau nous fait espérer la publication. Il s'occupera en premier lieu des insectes sauteurs, qui méritent en effet de fixer l'attention par les forces de projection énormes qu'ils empruntent aux ressorts de leurs jambes postérieures. On connaît les bonds prodigieux des grillons, des sauterelles et des criquets, les sauts de tremplin du scarabée à ressort et les élans à longue portée des puces. Un lion devrait, toute proportion gardée, faire des bonds d'un kilomètre. L'ogre de Perrault, avec ses bottes de sept lieues, pourrait seul défier ces insectes à la course, s'ils avaient la taille des grands mammifères. La force de destruction de certains insectes n'est pas moins étonnante. Les ténébreux termites ont miné des villes entières qui se trouvent aujourd'hui suspendues sur des catacombes : telle la ville de Valencia, dans la Nouvelle-Grenade; La Rochelle est menacée du même sort. Les larves des *sirex* percent avec leurs mandibules des balles de plomb. Après la guerre de Crimée en 1857, le maréchal Vaillant présenta à l'Académie des Sciences des paquets de cartouches dont les balles coniques étaient perforées de part en part. Le même fait s'est reproduit en 1861 dans l'arsenal de Grenoble. Enfin que n'a-t-on pas dit déjà des architectes appartenant aux ordres des hyménoptères et des névroptères : fourmis et termites! Ils nous écrasent par le caractère imposant de leurs constructions. Le termite, insecte en apparence faible et mou, d'un demi-centimètre de longueur, élève en Afrique des buttes coniques en argile très dure qui peuvent atteindre 6 mètres de hauteur et dont la solidité est telle que les taureaux sauvages s'y établissent en vedette pour explorer l'horizon. Ces édifices ont plus de mille fois la taille des ouvriers qui les ont construits. La pyramide de Chéops n'a que 146 mètres, quatre-vingt-dix fois la taille moyenne de l'homme; pour être au niveau des termites, nous serions obligés de construire un édifice haut comme le Mont-Dore au-dessus de la mer.

RODOLPHE RADAU.

UNE HISTOIRE DE L'ITALIE PARLEMENTAIRE (1).

Nous aimons les livres d'histoire et de politique dont les auteurs sont étrangers par leur naissance au pays qui est le sujet de leurs études. La

(1) *Histoire de la renaissance politique de l'Italie* (1814-1861) — *Turin, Florence et Rome, Étude sur la capitale de l'Italie et sur la question romaine*, par M. Rodolphe Rey.

qualité d'étranger a sans doute ses inconvéniens, qui sont une moindre connaissance des faits et des hommes, des intérêts et des passions; mais on peut triompher de cet obstacle par un long séjour dans la contrée dont on veut parler au public, et par une étude attentive. Alors que d'avantages n'a-t-on pas sur un régnicole! Le jugement de l'écrivain n'est troublé ni par les prétentions nationales, ni par l'inévitable faiblesse que ressent chacun de nous pour les idées, pour les préjugés, pour les sentimens qui dominent dans le milieu où nous avons grandi et vécu.

A ce titre, nous avons lu avec autant de confiance que de plaisir deux ouvrages d'étendue fort inégale, consacrés à l'Italie. L'auteur, M. Rodolphe Rey, est Genevois; il a longtemps vécu au midi des Alpes, il fait de fréquens voyages dans ce pays aimé du soleil et désormais de la liberté; il a, pour ainsi dire, deux patries, sans que l'amour d'élection que lui inspire l'une diminue en rien son culte filial pour l'austère cité de Calvin. L'*Histoire de la renaissance politique de l'Italie* embrasse les différentes révolutions italiennes depuis l'année 1799, c'est-à-dire depuis l'heure où la révolution française a semé ses féconds et généreux principes sur cette terre si cruellement éprouvée, jusqu'à la mort à jamais regrettable de Cavour. La domination française en Italie, la lamentable restauration dans laquelle le patriotisme un instant égaré des plus nobles cœurs, de Confalonieri et de Foscolo par exemple, crut voir, en haine du despotisme impérial, une espérance si tôt déçue de liberté; les conspirations incessantes de ces sociétés secrètes qui ont fait au carbonarisme une célébrité européenne; l'éclosion inattendue de ces deux brillantes écoles qui, sous la conduite de Manzoni et de Leopardi, ont donné une quatrième renaissance littéraire à la patrie de Dante, du Tasse et d'Alfieri; les révolutions nombreuses qui depuis 1821 ont si souvent prouvé au monde que l'Italie ne pouvait rester plus longtemps sur son lit de douleur; les premiers essais de la vie parlementaire, si heureux en Piémont; les rapides et brillans combats de la guerre de délivrance; les annexions qui ont enfin donné à presque tous les Italiens la patrie de leurs rêves, quel sujet pour un esprit capable de goûter les grandes idées, pour un cœur ouvert aux émotions généreuses! Une telle matière aurait peut-être exigé deux ou trois volumes : M. Rey nous semble étouffer un peu dans les limites étroites qu'il s'est imposées, et un autre historien pourra quelque jour donner au récit de cette épopée moderne de plus amples développemens. C'est du moins une satisfaction de trouver dans ce livre plus de choses que de mots, et de suivre un guide dont l'honnêteté scrupuleuse consulte et pèse tous les témoignages, le mémorandum du fameux absolutiste piémontais Solaro della Margherita en même temps que les histoires modérées de Farini, Lafarina, Ranalli, Gualterio, les mémoires démocratiques de Montanelli comme les publications mazziniennes de Capolago. Ami de l'Italie, M. Rodolphe Rey l'est plus encore de la vérité : il la dit, même quand elle peut déplaire, sachant bien qu'il sert par là ceux qu'il condamne à l'occasion.

Nous en voyons une preuve frappante dans un autre écrit du même auteur sur la capitale de l'Italie. Ce travail n'a rien perdu aujourd'hui de son intérêt, puisque pour bien des personnes, malgré la convention du 15 septembre, Florence n'est qu'une étape sur le chemin de Rome. Si M. Rey se prononçait, lui Genevois et libéral, pour Rome capitale, on ne manquerait pas de récuser son autorité. Voyez en effet de quel poids pèsent dans la balance les plus violentes attaques des Anglais contre le gouvernement pontifical! Mais n'être le courtisan, le flatteur de personne, pas même du fait accompli, aimer sincèrement les Italiens et leur fermer les perspectives qu'ils veulent tenir ouvertes, voilà sans contredit ce qui est digne d'attention.

M. Rodolphe Rey a pris une peine à peu près inutile, même pour l'époque où la question n'était pas décidée, en démontrant que Milan, Turin et Naples ne pouvaient prétendre à l'honneur de recevoir dans leurs murs le gouvernement et le parlement de l'Italie. Personne n'a jamais songé pour cet objet à l'héroïque, mais mobile Milan. Turin ne plaisait, comme capitale, qu'aux Piémontais dépourvus d'esprit politique et aux patriotes qui craignaient que le choix, même provisoire, d'une autre ville ne parût à la nation l'implicite abandon de Rome. Si grands que soient les services rendus par Turin, cette cité est trop étrangère au génie, aux arts, au climat même de l'Italie, trop mal défendue contre l'Allemagne et trop voisine de la frontière française, pour qu'elle pût se flatter de rester longtemps capitale, alors même que la France n'eût pas exigé, pour calmer les inquiétudes des catholiques au sujet de Rome, la translation du gouvernement dans une ville où il pourrait du moins paraître définitivement installé. Naples enfin est située trop au midi de la péninsule; sa position n'est pas centrale, elle est de plus mal défendue contre les attaques maritimes; M. Rey, l'histoire à la main, essaie de nous démontrer que les Napolitains, très propres à empêcher tout gouvernement de s'établir, sont incapables d'en soutenir aucun; ils sont d'après lui d'un esprit plus entortillé qu'habile, se prenant à ses propres piéges par excès de finesse, pleins d'exagérations dans les prétentions, et toujours défaillans à l'heure de la lutte, très susceptibles de valeur individuelle, mais incapables de courage collectif. Le portrait n'est pas flatté, et nous ne le croyons pas ressemblant de tous points; mais peu importe, puisque le débat n'est plus aujourd'hui qu'entre Rome et Florence.

Quels sont donc les argumens que M. Rodolphe Rey dirige contre Rome? Il y en a, s'il faut le dire, auxquels on pourrait répondre : ceux par exemple qui sont tirés de l'état actuel de Rome et du caractère romain. Sans doute la ville n'offre que des souvenirs antiques, et les classes inférieures à Rome ont de nombreux défauts; mais que ne pourrait-on pas attendre d'un gouvernement éclairé, libéral, sincèrement ami de la civilisation! C'est dans un autre ordre d'idées que l'opinion de M. Rey nous paraît puiser le plus de force. Il part de ce principe, qu'on ne peut bannir le pape de Rome, et

que par conséquent, si le roi y doit venir, ces deux puissances si longtemps ennemies s'y trouveront face à face.

Si toutes les raisons qu'il développe à ce propos ne sont pas sans réplique, du moins elles sont graves et peut-être de nature à diminuer le désir qu'éprouve l'Italie d'avoir Rome pour capitale. Ce qui est nécessaire et juste, c'est que Rome devienne une ville italienne, qu'elle envoie ses enfans sous les drapeaux, ses députés au parlement, sa part d'impôts au trésor national; mais puisque l'opinion générale parmi les peuples catholiques semble exiger que Pie IX et ses successeurs restent à Rome, il est bon qu'ils y restent seuls, au milieu des ruines, des églises, des couvens, des prêtres, des moines et des cardinaux, avec tous les attributs de la souveraineté sans en avoir les embarras ni le pouvoir. Dans ce cas, M. Rey se demande quelle doit être la capitale de l'Italie? Florence seule peut prétendre à cette destinée : elle est au centre de la péninsule, elle rappelle des souvenirs vraiment italiens, elle parle plus purement qu'on ne fait ailleurs le beau langage de la péninsule, elle est sans comparaison au premier rang pour la littérature et pour les arts. Cette considération n'est point sans valeur, car c'est par les arts et les lettres que l'Italie peut encore se flatter d'obtenir une primauté quelconque; par les armées et les finances, elle n'occuperait que le cinquième ou le sixième rang. Il se peut que Florence soit amollie par le despotisme : elle sera régénérée par la liberté.

Telles sont les conclusions de M. Rodolphe Rey : on ne peut dire qu'elles lui appartiennent. Il y a plusieurs années en effet qu'un noble et regrettable vétéran de la guerre, de la politique et des arts, M. Massimo d'Azeglio, a soutenu la même cause; sa voix alors resta sans écho. Il semblait à la nation entière qu'abandonner l'idée de Rome capitale, c'était renoncer au programme de Cavour; mais les Italiens, on le sait, ne s'enivrent guère d'absolu : peuple à l'esprit essentiellement politique, ils se plient aux circonstances, ils s'accoutument aux idées, aux sacrifices qui d'abord leur coûtaient le plus. A force d'y réfléchir, ils ont fini par faire cette distinction qui donnera peut-être un jour la solution du problème, entre Rome ville italienne et Rome capitale, entre le droit et la nécessité d'une part, l'enivrement et l'idée fixe de l'autre. Les recherches sur la grande question soulevée par la renaissance politique de l'Italie peuvent donc se continuer longtemps encore sans rien perdre de leur opportunité. F.-T. PERRENS.

LA POLICE SOUS LOUIS XIV,

par M. Pierre Clément, de l'Institut (1).

Un des procédés par lesquels se sont ranimées chez nous les études historiques a été de substituer à des considérations lointaines et vagues une recherche sans cesse renouvelée de la réalité précise, de poursuivre avec une passion de vérité ce qui restait à découvrir d'informations inédites

(1) 1 vol. in-8°, Didier.

particulièrement dans les grands dépôts des archives, de trier avec une critique impartiale ce qui devait surnager, et de le mettre en lumière par des citations désintéressées, laissant la parole aux contemporains alors qu'ils se montraient témoins dignes d'être écoutés et suivis. C'est ainsi que M. Mignet nous donna, comme modèle, son beau travail des *Négociations relatives à la guerre de la succession d'Espagne*. La méthode, une fois inaugurée avec tant d'éclat, fut ensuite fécondée par des applications diverses : M. Pierre Clément fut un des premiers à s'en servir pour élargir et féconder l'histoire de l'administration et des finances, de telle sorte que ce champ particulier ne se séparât pas du grand domaine de l'histoire générale. Ce fut le caractère de son excellent volume sur la *Vie de Colbert*, et il a continué depuis à faire un pareil usage de tout un vaste ensemble de connaissances spéciales. C'est aussi ce qui distingue son nouveau volume de *La police sous Louis XIV*.

Sans devenir infidèle à son titre, l'auteur de ce livre, en partie connu des lecteurs de la *Revue*, a pu offrir un multiple aspect du règne intérieur de Louis XIV. L'administration de la police était déjà devenue au XVIIe siècle une sorte de ministère, Saint-Simon le dit lui-même, grâce au pouvoir croissant de l'autorité centrale, grâce à l'étendue de l'œuvre qu'un gouvernement maître de son action n'hésitait pas à entreprendre, grâce enfin à l'intelligence, à l'énergie, au zèle patriotique des hommes à qui cette administration avait été confiée. L'œuvre à accomplir était plus complexe alors qu'à toute autre époque, car il s'agissait d'ordonner suivant des exigences absolument nouvelles une société vive, ardente, prête à s'élancer dans les voies encore inconnues d'un développement infiniment varié, mais qui n'avait pas encore subi la règle et n'était pas accoutumée à la répression. Après la tumultueuse époque des guerres religieuses qui avait occupé le dernier tiers du XVIe siècle, le règne de Henri IV avait à peine, vers la fin, amené quelque solide tranquillité à l'intérieur. La minorité de Louis XIII avait été de nouveau pour la noblesse le signal d'une réaction de nature à entretenir dans l'administration de l'état et dans les mœurs mêmes de la nation une habituelle inconstance. Le ministère du cardinal de Richelieu n'avait été qu'un temps de lutte opiniâtre, qui, ayant pour but de déraciner certains restes du passé, avait sans cesse remué le sol sans permettre aux semences nouvelles de s'y développer encore. Voiture, rencontrant un jour dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre deux montreurs d'ours avec leurs bêtes muselées, les fit entrer à l'hôtel de Rambouillet, et monter dans une chambre où la maîtresse de la maison lisait, le dos tourné aux paravens. Ils se dressent sur leurs pattes; elle entend du bruit, se retourne, et voit, dit Tallemant, deux museaux au-dessus de sa tête. Fidèle image de la rudesse persistante de ces mœurs que Catherine de Vivonne et Julie d'Angennes essayaient d'adoucir. Aux farouches soldats des guerres religieuses elles avaient commencé de faire déposer éperons et lourdes épées de combat; mais la fronde survint, qui raviva la guerre civile et jusqu'à l'émeute dans

les rues de Paris. Il y a dans les mémoires de Mlle de Montpensier une page qui coûte à lire : « Pendant le combat de la porte Saint-Antoine, en juillet 1652, le prince de Condé entre tout à coup chez la grande Mademoiselle dans une maison voisine de la Bastille : il a deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux sont en désordre; ses vêtemens, ses mains et son épée, dont il a perdu le fourreau, sont couverts de sang; » ce sang est celui des Français qu'il vient de combattre,... voilà ce que la guerre civile a fait de l'héroïque vainqueur de Rocroi et de Lens. Tant de causes de trouble moral et politique devaient être écartées par le triomphe de l'autorité royale avant qu'on pût utilement entreprendre d'organiser l'administration intérieure.

Combien cette organisation administrative importait aux destinées générales du pays, la première grande affaire que M. P. Clément raconte dans son livre de *La police sous Louis XIV* le prouve clairement. Il s'agit de Fouquet, sur le procès duquel s'offrent ici de nouvelles lumières. On doit en croire M. Clément, soigneux éditeur des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu,* de la duchesse de La Vallière, et des *Lettres de Colbert,* quand il affirme que des rivalités amoureuses n'intervenaient pas ici, comme on l'a tant répété. Il était question de bien autre chose. Dans la lutte engagée entre Colbert et Fouquet, il y avait le combat acharné de l'ordre nouveau qui cherchait à naître, contre les dernières et folles prétentions du régime féodal. Veut-on la preuve que c'était bien la féodalité dont se montraient encore ici les persistantes espérances? Voici un capitaine, voici un président au parlement de Bretagne qui promettent avec serment et par écrit d'obéir au surintendant des finances en tout ce qu'il leur commandera, de lui être entièrement fidèles et d'exécuter ses ordres sans distinction ni réserve. Il ne faut pas s'y tromper, c'étaient là des engagemens tout féodaux, et M. Clément en a cité de pareils dans son curieux volume, récemment réimprimé, de *Jacques Cœur et Charles VII;* la comparaison des deux livres devient piquante pour la ressemblance de certains traits malgré l'intervalle de tant d'années. On sait qu'au premier soupçon des mesures qu'on allait prendre contre lui, Fouquet prépara la guerre civile; il songeait à se faire proclamer duc de Bretagne et à résister dans ses forteresses contre le roi de France. Que pouvait être l'administration des finances, confiée à cet ambitieux digne du moyen âge? Suivant le rapport officiel de Colbert, les peuples payaient 90 millions d'impôts, dont le roi ne touchait pas la moitié, les rentes et les traitemens absorbant l'autre part. Un seul commis du surintendant avait, en moins de deux années, gagné plus de quatre millions provenant de gratifications en argent ou d'autres revenus tout aussi peu légitimes. Ce fut cependant un vrai coup d'état que l'arrestation de Fouquet, tant il y avait d'intérêts secondaires groupés autour de lui, et tant on comprit dans le camp de ses alliés que le grand coup frappé par Colbert inaugurait une ère nouvelle. Quant à l'opinion publique, elle parut hésiter, et ce n'est pas le moins curieux trait de ce procès célèbre que de

voir Fouquet faire un habile appel, qui le sauva finalement, à cette puissance de l'opinion encore inconsciente d'elle-même.

Le milieu du règne et ce qu'on appelle l'époque de son apogée sont occupés par la sinistre affaire des poisons : la chambre de l'Arsenal, instituée pour la répression de ce genre de crime, fit suite à la chambre de justice chargée de poursuivre les financiers. On n'imaginerait pas sans les témoignages irrécusables recueillis par M. Clément ce que fut ce terrible épisode du grand règne, les aberrations de tout genre, les meurtres, les sacriléges, les incestes qu'enfantait l'astrologie judiciaire, et que révélèrent les enquêtes commencées pour les empoisonnemens, les soupçons gagnant peu à peu depuis les plus vils intrigans jusqu'aux plus hautes personnes de la cour, et les victimes tombant d'ailleurs jusqu'auprès du roi. Le cri de Bossuet sur la mort foudroyante de Madame fut répété avec épouvante. Mme de Montespan se vit accusée d'avoir fait fabriquer des philtres et des poudres d'amour, comme on disait, pour retenir à elle Louis XIV; Colbert souffrit toutes ses dernières années d'une affection d'estomac qui fut attribuée au poison; quand Fouquet mourut, en 1680, on eut la pensée que c'était quelque poison aussi qui l'avait tué... Jusqu'au doux Racine qui fut soupçonné d'être un empoisonneur! M. Clément a raison d'ajouter après avoir rapporté l'absurde dénonciation dont il fut l'objet : « Espérons qu'il ne l'a jamais su! » — Somme toute, la chambre de l'Arsenal traduisit à sa barre quelques centaines d'accusés. Un certain nombre périrent par la corde, le fer ou le feu; les autres furent confinés dans les prisons d'état ou bien exilés.

Les persécutions contre les protestans occupent dans les annales du grand règne la page qui suit celle des empoisonnemens. M. Clément n'excuse à ce sujet rien de ce qui est blâmable : loin de là; mais il montre du moins comment la population elle-même donnait dans cet aveuglement, combien elle était pour sa part intolérante, et combien elle excitait le pouvoir, qui aurait dû résister. Tout le système des lettres de cachet, des ordres d'exil, des conversions par logemens, comme on les appelait, et des enlèvemens d'enfans, est ici développé à l'aide de témoignages qu'on admettrait difficilement, s'ils n'étaient si parfaitement authentiques. Cette dernière forme de persécution, qui consistait à faire élever par des catholiques les enfans des familles protestantes, a été d'un fréquent usage et s'est continué jusqu'après le règne de Louis XIV. Un certain Duhamel de Bourseville étant mort en laissant une veuve et un fils, et la veuve appartenant au culte réformé, il arriva, vers le milieu de juillet 1728, que le ministère fit enlever le fils par lettre de cachet et le fit conduire chez les jésuites de Metz pour y être élevé dans la religion catholique. Je trouve à nos archives des affaires étrangères la curieuse pétition de ce même Charles Duhamel, en février 1775, conçue ou du moins résumée en ces termes, qui ne laissent pas d'être caractéristiques : « Quoi qu'il soit pénétré de la plus vive reconnaissance de la bonté que le roi a eue de le faire élever dans la religion

catholique, sa misère le force de représenter à sa majesté que cet acte de la piété du feu roi l'a privé des ressources qu'il aurait trouvées dans sa famille maternelle, dont plusieurs membres possèdent des emplois honorables, tant au service qu'à la cour de plusieurs princes d'Allemagne. S'il est du roi très chrétien d'arracher la jeune noblesse à l'erreur, il est aussi de sa justice de suppléer aux avantages que peut lui faire perdre la connaissance de la vérité... Charles Duhamel demande en conséquence une pension de quatre mille livres sur les économats ou sur les biens des religionnaires fugitifs. Il ne cessera de faire des vœux pour la conservation des jours précieux de votre majesté. » Il raisonnait logiquement, ce converti, en voulant qu'on se chargeât de ses intérêts temporels après qu'on l'avait privé de la libre disposition de ses intérêts spirituels.

Quel martyrologe que celui des victimes que firent pendant le règne de Louis XIV d'abord les abus persistans de l'administration des finances, énergiquement combattus, il est vrai, après cela les poursuites, exaltées par la terreur, contre les empoisonnemens, et enfin la persécution religieuse! Eh bien! ce n'est pas tout encore. Il faut y ajouter les fréquentes disettes, comme celle de 1709, qu'accompagnèrent d'autres fléaux, multipliés, accrus, perpétués par le fléau permanent de la guerre. Les maux que les erreurs d'une science économique mal éclairée ou les fautes d'un gouvernement ambitieux créaient à plaisir, la police ne pouvait pas les faire disparaître. On la voit s'épuiser en efforts, multiplier les répressions contre la presse par exemple, et sait-on quels écrits elle s'attache à poursuivre? Ce sont de certaines pages de Fénelon! ses mandemens épiscopaux sont eux-mêmes interdits hors de son diocèse.

Le mérite particulier du livre de M. Clément est d'avoir constamment ménagé cette vue multiple de l'histoire générale sans avoir un instant déserté son véritable sujet. Deux figures sur lesquelles il a su répandre un constant intérêt, sans compter celle de Louis XIV, qu'on aperçoit sans cesse dans le fond du tableau, ramènent et réunissent tous les principaux fils de son récit : je veux parler des deux lieutenans-généraux de police qui ont occupé la longue période du règne de Louis XIV, La Reynie et d'Argenson. Tous deux furent des administrateurs intelligens et modérés; de tous deux Saint-Simon a tracé des portraits qui les honorent également. Sans doute, avec nos idées de liberté moderne, nous trouvons beaucoup de leurs actes empreints d'un caractère odieux d'arbitraire et d'inquisition; il faut cependant leur savoir beaucoup de gré d'avoir usé avec une certaine réserve d'un pouvoir à peu près sans limites, et d'avoir apporté de réels tempéramens aux rigueurs souvent affreuses dont une législation barbare leur ordonnait d'être les instrumens.

A. GEFFROY.

F. BULOZ.

LE

DERNIER AMOUR

QUATRIÈME PARTIE (1).

Je savais dès lors tout ce qu'il m'importait de savoir : le passé de cette liaison, le présent, les aspirations vers l'avenir; le degré actuel de sincérité, de lucidité ou d'entraînement de l'un et de l'autre coupable, les audaces, les sophismes, les craintes et les espérances, je savais tout. Mon rôle changeait de phase. Je n'avais plus à m'éclairer, l'enquête était finie; j'avais à examiner la cause en moi-même et à prononcer le jugement.

Mais, quelque irrité et indigné que je fusse, j'étais un homme trop réfléchi pour ne pas voir qu'avant de juger les coupables il fallait juger l'importance du délit, et avant cela encore juger l'espèce humaine. Il fallait même remonter plus haut et se perdre dans la contemplation de l'infini, car nous ne pouvons définir l'homme sans mettre Dieu en cause.

Je ne pouvais procéder que d'après mes propres lumières, et je n'avais pas attendu jusqu'à ce jour pour me fixer dans ma croyance. Ni spinosiste, ni cartésien, je procédais pourtant en grande partie, comme tous les hommes de mon temps, de l'un et de l'autre système, et je m'étais complété par la doctrine du progrès, qui semble devoir accorder les deux doctrines. En effet, s'il est certain que Spinosa ait raison en faisant la liberté et la responsabilité de nos

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet, et du 1er août.

consciences moins absolues que ne l'admet Descartes, et si Descartes a raison aussi d'étendre, plus que ne le fait Spinosa, le domaine de cette responsabilité et de cette liberté, nous ne trouvons ni chez l'un ni chez l'autre le dernier mot de cette grave question. Le catholicisme est cartésien en ce sens qu'il admet la responsabilité absolue, partant le châtiment éternel. — Le catholicisme ne résout donc rien, puisque le châtiment éternel est repoussé par la raison, par le sentiment et même par l'expérience, procédant par analogie.

Les nouvelles philosophies admettent toutes une notion supérieure, et il ne faut être ni bien érudit, ni bien subtil pour être frappé de la vérité qui se dégage des principales études de notre époque. C'est une vérité claire, basée sur l'expérience, c'est-à-dire sur la critique de l'histoire des hommes, et qui a cette rare puissance d'expansion que la raison et le sentiment l'acclament aussitôt.

L'homme n'est ange ni bête, eût dit Pascal. — Nous disons en somme aujourd'hui la même chose, et nous le disons tous ou à peu près tous; l'homme subit en grande partie la fatalité de ses instincts, son âme n'est pas absolument libre; en certains cas, beaucoup trop fréquens pour qu'on les dise exceptionnels, cette âme n'est même pas du tout libre. Et pourtant Spinosa est sinon condamné, du moins dépassé et rectifié. L'homme est un agent moral. Quand il n'est pas, en tant qu'individu, responsable de ses pensées et de ses actes, il est susceptible, en tant que membre de l'humanité, de le devenir. L'espèce a été créée perfectible : l'homme est donc virtuellement libre; chaque siècle, chaque heure de son existence ôte une écaille de ses yeux, adoucit une rudesse de son instinct, développe une lumière de sa raison, une puissance de son cœur.

Cela ne paraît pas toujours dans l'ensemble, mais cela est. Même aux époques qui semblent pencher vers la décadence, un travail souterrain répare en préparant. La vie de l'humanité a ses hivers plus ou moins rudes, ses printemps reviennent toujours, et, comme le milieu de l'homme progresse insensiblement, l'homme, qui a la sensibilité, progresse sensiblement et insensiblement à la fois.

Une société peut être gangrenée, elle peut se dissoudre et disparaître. La vérité a marché quand même. N'eût-elle qu'un représentant debout, elle existe, elle se répandra, elle formera des sociétés nouvelles. Les cataclysmes ne détruisent pas les lois divines, ils n'altèrent pas plus l'essence des choses morales et intellectuelles qu'ils n'altèrent l'essence physique. Non-seulement ces vérités ne périssent pas, elles montent et s'épurent.

La conséquence de mon humble philosophie personnelle était bien facile à déduire. Si les coupables que j'avais à juger étaient, à n'en

pouvoir douter, deux esclaves de l'instinct, deux victimes de leur organisation excessive ou défectueuse, ils n'en étaient pas moins deux êtres intelligens qu'une meilleure éducation et un milieu plus propice eussent pu affranchir de la servitude de leurs appétits. En méprisant jusqu'au dégoût la fantaisie maladive qui leur avait fait méconnaître le bonheur conjugal pour se jeter dans les bras adultères l'un de l'autre, j'étais obligé de me rappeler que j'avais devant les yeux un homme qui eût pu, avec l'aide d'une autre destinée sociale, devenir un très honnête homme, une femme qui, dès l'enfance, préservée par l'amour paternel des dangers de l'isolement, eût pu rester pure et ne pas subir, le reste de sa vie, la fatalité morale et physique d'une première faute. La liberté morale subsiste; mais elle peut être étouffée chez l'individu par l'absence de secours intellectuels, par la contagion despotique du mal.

Devant ce problème, je n'avais pas à examiner la question suprême du mariage et à me demander si l'indissolubilité qui le frappe était praticable pour le sentiment. Il redevenait une question de fait, d'ordre public. L'adultère caché échappait au contrôle du législateur. L'époux redevenait juge dans sa propre cause. Je me voyais investi d'un droit terrible; mais tout droit est corrélatif d'un devoir. Je cherchai à bien définir et à bien connaître mon devoir.

Nous marchons tous, et quelques-uns de nous très vite. J'avais dépassé mon demi-siècle. Le temps n'était plus où je me plaisais à la lecture d'un roman intitulé *Jacques*, qui a fait quelque bruit et qui m'a ému dans ma jeunesse. C'était une œuvre de pur sentiment que l'auteur a refaite plusieurs fois sous d'autres titres, et avec des réflexions, on pourrait dire des acquisitions nouvelles qui ont dérouté les critiques inattentifs. J'avais assez bien compris l'ensemble de son œuvre et suivi la marche de ses idées. Donc l'opinion de Mme Sand, ou pour mieux dire ses aperçus et ses recherches n'étaient pas sans importance pour moi. Mes instincts se rapportaient assez aux siens, et j'avais lu et commenté *Jacques* comme tout mari tant soit peu littéraire l'a lu et commenté en son temps.

C'était une époque encore agitée par l'irruption des vues passionnées du romantisme, l'époque provenant des René, des Lara, des Werther, des Oberman, des Childe Harold, des Rolla, types des meurtris, des désespérés ou des fatigués de la vie. *Jacques* était un petit bâtard de cette grande famille de désillusionnés qui avaient eu leur raison d'être, historique et sociale. Il entrait dans le roman, déjà pâli par les déceptions; il croyait pouvoir revivre à l'amour et il ne revivait pas. Il était l'*Oberman* du mariage, ou plutôt le mariage n'était pour lui que la goutte de fiel qui fait déborder la coupe. Il se tuait pour laisser aux autres un bonheur dont il ne se

souciait plus, auquel il ne croyait pas. S'il avait en lui quelque instinct de grandeur, c'était son désintéressement de la vie. Impropre à la lutte, il n'acceptait pas le devoir; mais il se faisait justice, et la morale du livre eût pu être celle-ci : — puisque tu ne sais pas vouloir, tu n'as pas le droit de vivre. On a voulu faire de ce roman une thèse pour ou contre le mariage. Je crois que l'on s'est beaucoup trompé. L'auteur ne s'élevait pas si haut et n'en cherchait pas si long. Il était jeune, et il appartenait à une littérature qui n'avait pas encore vieilli.

J'ai dit que mes instincts de jeunesse avaient répondu à ceux de *Jacques*. Plus tard, ils avaient été ravivés par le dénoûment d'un très beau drame d'Alexandre Dumas, *le Comte Hermann*, un *Jacques* plus vivant, plus instructif et plus audacieux que celui de Mme Sand, car il s'immolait par pur héroïsme, sans avoir ressenti d'avance le dégoût de la vie. En somme, ces martyrs volontaires de l'amour trahi n'étaient pas fous. Tout cœur généreux déçu dans sa foi éprouve immédiatement la soif de mourir.

A l'époque que je vous raconte, ces fictions littéraires eussent pu trouver encore en moi un écho de sentiment. J'avais été romantique comme tout le monde, j'étais, je suis resté romanesque; la raison de l'âge mûr n'avait pas plus émoussé ma sensibilité que ne l'a fait depuis le poids de la vieillesse. Il est donc certain que, si j'eusse écouté la voix qui sanglotait au fond de mon cœur et celle qui murmurait des imprécations dans mes rêves, j'aurais monté à la prairie de *la Quille*, et j'aurais cherché dans le glacier voisin la mort ignorée que me souhaitait mon rival, et qu'eût acceptée ma femme.

Mais j'étais devenu un homme. La lâcheté ou plutôt l'inutilité du suicide m'était apparue, en même temps que la notion du devoir s'était agrandie et formulée. Je sortis vainqueur de la tentation qui me guettait dans le trouble du sommeil. Éveillé et lucide, je ne m'y arrêtais même pas un instant.

Un autre personnage de l'auteur de *Jacques* eût pu venir, plus tard ou plus tôt, m'influencer quelque peu. *Valvèdre* ne recommence pas *Jacques*. L'infidélité de sa femme rend la vie à son cœur. Il couve et garde un autre amour. La question du divorce est soulevée. Les personnages appartiennent à cette législation et peuvent en profiter. L'époux trahi ne croit pas devoir rompre des liens qui établissent sa protection sur sa femme. Il l'assiste à sa dernière heure, il ne se remarie que quand il peut donner une autre mère à ses enfans. L'adultère cette fois a puni et tué l'épouse. L'époux a triomphé de la colère et de la douleur.

Ma situation n'était point la même, tant s'en faut. Tant qu'elle

avait réussi à me tromper, ma femme ne m'avait pas rendu malheureux, et aucune autre ne devait plus me présenter l'idéal d'une meilleure existence. A quoi pouvais-je désormais me rattacher dans la vie qu'on venait de briser? A rien autre qu'au devoir, un devoir aride, effrayant et sans aucune compensation tangible.

Ce devoir, quand ma conscience l'eut élucidé, n'était ni de châtier ni d'absoudre. Comme il est impossible d'apprécier la dose de résistance intellectuelle et morale qu'une conscience humaine plus ou moins éclairée peut opposer à la violence brutale de l'instinct, il est impossible au philosophe et au physiologiste de prononcer avec certitude une condamnation quelconque en matière criminelle. Le législateur l'a reconnu en séparant le juge du bourreau d'une manière radicale. Le jury vote sur l'existence ou la non-existence de l'acte qui emporte telle ou telle peine. Le magistrat ne juge rien; il applique un texte de loi : tout repose sur un calcul de probabilités plus ou moins réussi.

On serait embarrassé pour soi-même de décider pourquoi l'on fut lâche ou brave un tel jour. L'examen de conscience d'une âme vraiment délicate est parfois un travail sérieux et qui nous laisse quelques doutes. Comment donc faire ce travail pour un autre, eussiez-vous toute sa confiance, et fussiez-vous assuré de sa sincérité?

Je ne pouvais donc pas châtier ce que mon cœur et ma raison condamnaient pourtant sévèrement. Le crime seul tombait sous la coulpe de mon blâme, le droit de punir les coupables m'échappait. Je ne pouvais pas davantage absoudre. Les mêmes raisons s'y opposaient. Je savais avoir affaire à deux êtres très intelligens sous plus d'un rapport, et à qui les bons conseils et les bons exemples n'avaient pas toujours manqué. Il y avait eu une dose de lumière et de liberté dans ces âmes, même dans celle de Tonino. Ils méritaient à coup sûr de sanglans reproches et quelque rude leçon.

Cela suffisait bien à mon ressentiment légitime; outre que je n'admets pas la peine de mort, je n'ai jamais eu le goût de tuer, de frapper ou de torturer. Je me fais d'ailleurs une telle idée de la dignité humaine que je ne connais pas d'expiation comparable à celle de se voir flétri à bon droit par le dédain d'un homme juste.

D'ailleurs, eussé-je eu, selon moi, le droit de tuer mon rival, je ne l'eusse pas fait. Il était père de famille, et sa femme l'idolâtrait. Elle était pure et vraiment digne et dévouée, cette Vanina. Elle nourrissait une innocente créature à qui l'on avait donné mon nom et que ma bouche avait bénie. Je me représentais l'horreur d'une scène de violence dont cette famille eût pu être témoin et victime. Je me souciais fort peu de ce que l'on pourrait railler en moi, si

l'on venait à découvrir le secret qui souillait mon intérieur. Un homme qui se respecte aussi scrupuleusement que je l'ai fait toute ma vie sait très bien qu'il aura sa revanche devant l'opinion. Ce n'était pas, on l'a bien vu, pour préserver ma réputation, c'était pour empêcher le public d'avilir et de briser ma malheureuse femme, que j'avais réduit par la force Sixte More au silence.

Quand je me fus mis en présence du blâme à infliger et de la leçon à donner, je dus séparer les deux causes et faire une distinction entre les coupables.

Lequel était le plus coupable? Par le fait et en apparence, c'était Tonino. La perversité de ses instincts était flagrante; mais, comme intelligence et comme raisonnement, il était très inférieur à Félicie. Sa conscience avait été moins avertie; son éducation morale, entreprise tardivement par moi, avait été interrompue et vite effacée par les circonstances. S'il trouvait dans sa femme une tendresse aveugle, il n'y trouvait aucune résistance sérieuse à ses mauvais penchans, aucune vive lumière pour se diriger. Il était réellement l'élève et la création de Félicie. C'est elle seule qui eût pu le rendre chaste, sincère et désintéressé. Elle n'avait pu lui donner la droiture et la chasteté qu'elle n'avait pas; le désintéressement qu'elle avait, elle n'avait pas su le lui faire aimer et comprendre. Au lieu d'agir sur lui par l'esprit, elle l'avait laissé réagir sur elle par les sens. Le jour où j'avais surpris cet enfant de son cœur baisant ses cheveux, j'avais surpris aussi un sourire mêlé à la répression, un sourire ému et lascif qui ne m'avait pas trompé et que je n'aurais jamais dû absoudre. C'était peut-être le premier encouragement involontaire donné à cette passion dont elle devait subir la honte; mais à coup sûr dès ce jour-là Félicie appartenait à son prétendu fils adoptif, le sentiment d'adoption maternelle était profané et devenait une triste et lâche imposture.

Hélas! oui, cette femme était moins excusable que son complice. Si celui-ci avait eu l'initiative de l'attaque, il avait obéi à l'instinct viril, à la curiosité délirante de la puberté, à une première explosion des sens que Félicie avait subie jadis à ses dépens et dont elle connaissait bien le danger. Elle n'avait su ni réprimer cette explosion chez Tonino, ni l'épurer par une franche acceptation de l'avenir qu'il rêvait. Il était trop jeune, trop inconsistant, m'avait-elle dit alors, pour qu'elle pût songer à en faire son mari. Il fallait pourtant ou l'éloigner sans retour et sur l'heure, ou l'éloigner provisoirement et sanctifier sa passion par une promesse.

Mais non; elle s'était éprise en ce temps-là d'un autre qui ne songeait point à elle. Elle avait vu en moi un être qui lui avait paru très supérieur à Tonino et à elle-même. Elle m'avait aimé avec son

orgueil et par besoin de chercher sa réhabilitation plus haut que dans son milieu. — M'avait-elle vraiment aimé? Pourquoi non? Elle avait eu l'aspiration au vrai, la curiosité de l'esprit, comme Tonino avait eu celle des sens. Je me rappelle l'ardeur avec laquelle ses yeux m'interrogeaient quand je parlais devant elle, puis ses questions, ses objections, son ergotage, ses soumissions enthousiastes, ses luttes renaissantes, les révoltes et les abandons de son âme troublée, ses inintelligences systématiques, ses élans généreux, ses feintes humilités, ses sourdes colères, ses lassitudes affectées, ses réveils spontanés, tout ce monde de pensées et de sentimens que nous avions remué ensemble dans nos longs entretiens et dans nos irréprochables tête-à-tête. Elle avait alors énormément pris sur elle, soit qu'elle eût joué une habile comédie, soit qu'elle eût sincèrement résolu de dompter ses instincts, car elle m'avait semblé la plus chaste des femmes, et jamais impureté secrète ne fut mieux cachée.

Même dans l'effusion d'amour sanctionnée par le mariage, Félicie avait su jouer son rôle. Elle avait soigneusement gardé avec moi le charme de la pudeur, et, en y songeant bien, je concevais qu'elle eût pu comprendre et goûter à son tour le charme des voluptés exquises sans s'imposer l'effort de la ruse. Il y avait tout un côté de son être, délicatement perfectible, par lequel elle appréciait la passion vraie, la sainteté de l'amour exclusif. N'était-elle pas d'autant plus criminelle de vouloir compléter sa vie par les âcres plaisirs de l'adultère?

Peut-être regardait-elle ceci comme un droit. L'idée admise par certaines écoles philosophiques de développer l'être dans toutes ses manifestations et de le satisfaire dans tous ses appétits avait pu être admise aussi par cette femme incertaine et troublée; mais aucune doctrine de liberté, quelque cynique qu'elle fût, n'a jamais admis l'imposture systématique. Les partages de sentiment, les promiscuités les plus éhontées ne se sont jamais mises en principe sous la protection d'un époux trompé. Félicie avait regardé comme un grand bienfait de mon affection, comme un grand honneur rendu par moi à son caractère, le mariage qui nous liait. Elle ne voulait pas renoncer à ces avantages. Elle les conservait au prix du mensonge : pouvait-elle se croire innocente et seulement excusable?

Elle avait des remords, mais insuffisans pour la retirer du mal. Elle avouait elle-même qu'aux jours de sa passion satisfaite elle avait été insouciante *comme un oiseau* et s'était sentie pure *comme une fleur!* Elle était entrée alors dans cet état de l'âme que, ne l'ayant pas connu, je ne pouvais pas juger : l'enivrement absolu. Ce

qui me la faisait paraître plus lâche et plus inique était-il précisément ce qui devait me rendre plus compatissant et plus miséricordieux? Quand on rencontre un homme ivre, près de tomber dans l'eau ou de se faire écraser par les voitures, on sait bien qu'il a perdu la force et la raison par sa faute, et cependant on le retire du danger, la pitié faisant taire le mépris ou le dégoût. Hélas! l'ivrogne aussi croit développer sa vitalité et compléter son rêve en détruisant son intelligence. Pour le philosophe impassible, il n'y a là qu'un imbécile qui se trompe.

Comme les sauvages qui ne savent pas que l'ivresse conduit à la mort ou à l'imbécillité, Félicie avait voulu boire *l'eau de feu;* mais les pauvres Indiens ignorent-ils réellement le désastre qui les attend? Ne voient-ils pas succomber leurs frères? Une première expérience faite sur eux-mêmes ne les éclaire-t-elle pas? Et pourtant on voit de nobles races s'éteindre ainsi tout entières. L'Indien est beau, brave, intelligent. L'héroïsme se traduit chez lui en cruauté, la sobriété stoïque aboutit à l'intempérance. Il a l'hospitalité antique, et vous n'êtes pas en sûreté chez lui, car il a l'imagination déréglée, et, pour un rêve qu'il a fait la nuit, il assassine l'hôte qu'il chérissait la veille.

J'étais forcé de comparer Félicie à ces natures généreuses, mais incultes, qui offrent l'effrayant accord des dons sublimes et des perversités farouches. Nous n'avons qu'un criterium pour juger les autres et nous-mêmes. Plus l'être est développé en intelligence et favorisé de la nature, moins ses fautes nous paraissent pardonnables, et il ne nous semble pas que Dieu, dont la conception ne se déduit pour nous que de l'examen et du sentiment de notre propre justice, puisse avoir une autre justice que nous.

Mais n'est-ce pas là une erreur fatale et qui fait injure à la divine mansuétude de *celui* qui ne punit pas? Punir! je crois vous l'avoir dit déjà plus d'une fois, c'est la plus amère douleur d'une âme généreuse. L'homme qui se plaît à rendre le mal pour le mal, qui trouve sa volupté dans les supplices qu'il inflige ou voit infliger, l'inquisiteur qui sourit au bûcher, le juge qui triomphe en arrachant une condamnation à mort, Dieu les renie sans doute cent fois plus que leurs victimes, fussent-elles cent fois coupables. Comment admettre Dieu insensible à la douleur, si on l'investit des devoirs du juge? Et pourtant le souverain bien ne peut pas souffrir! Donc nous avons sur Dieu les notions les plus contradictoires. Nous avons besoin de concevoir sa justice basée sur les mêmes erremens que la nôtre, et s'il l'exerçait à notre manière, nous perdrions tout amour et tout respect pour lui.

Je m'abîmais dans ces méditations douloureuses, et peu à peu la

douleur portait ses fruits amers, mais toniques pour les âmes droites. La pitié l'emportait sur l'indignation en ce qui concernait Félicie. Quant à son complice, je devenais de plus en plus dédaigneux et glacé. Sa souriante perversité le dégradait tellement à mes yeux que je voyais de moins en moins en lui un de mes semblables. Pour Félicie, ce mot des bonnes gens qui apprécient les mérites évanouis me revenait machinalement aux lèvres : Quel dommage! Pour Tonino, en me rappelant tout le passé, je me disais : Cela devait être!

Pour celui-ci, aucun châtiment profitable n'étant admissible, il n'y avait à lui appliquer que les mépris de la répression. Je me me rendis chez lui et je lui parlai ainsi : — Vos discussions d'intérêt avec ma femme me fatiguent et me blessent. Je ne veux pas que son repos soit plus longtemps troublé par vos projets de fortune. Vous lui contestez un remboursement dont j'exigerai qu'elle vous tienne quitte. Vous lui demandez, pour d'autres entreprises, une somme que je vous accorde de sa part; mais c'est à une condition : vous partirez dès ce soir pour le pays qu'il vous plaira de choisir à cent lieues au moins d'ici. Vous préparerez un établissement provisoire ou définitif d'ici à six semaines, et dans six semaines j'y conduirai votre femme et vos enfans. A partir du moment où nous voici, vous ne reverrez pas Félicie, ou devant elle je vous infligerai l'outrage que méritent ceux qui manquent à leur parole, car vous allez me donner la vôtre, si vous voulez toucher les vingt mille francs que vous lui demandez, et recevoir la quittance des cinq mille que vous lui devez.

Tonino était pâle comme la mort. Il comprenait, il avait un tremblement convulsif d'épouvante, mêlée à une certaine joie inquiète. Il voulut parler, je l'interrompis.

— Donnez-vous votre parole ?

— Mais...

— La donnez-vous?

— Je la donne.

— Parlez à votre femme. Prenez votre bâton et votre sac de voyage. Je veux vous voir partir, vous avez un quart d'heure.

— Ma femme va être bien inquiète, je ne sais comment lui dire...

— Appelez-la ici. Je lui parlerai moi-même.

— Monsieur Sylvestre...

— Ne prononcez pas mon nom. Obéissez.

Il obéit.

— Vanina, dis-je à la jeune femme, je fais partir votre mari pour une affaire qui ne souffre pas une minute de retard. Sa fortune, l'a-

venir de vos enfans dépendent de ce voyage, et la promptitude assure absolument le succès. Ne vous alarmez de rien, réjouissez-vous au contraire. Gardez pendant quelques jours le secret sur ce départ. Votre mari vous écrira de sa première étape, et dans six semaines vous serez réunis, j'en réponds.

Tonino confirma mes paroles, embrassa sa famille avec agitation, prit quelque argent et boucla son sac de voyage. Nous partîmes sur la route d'Italie.

— C'est par là que vous allez? lui dis-je.

— Oui, je veux aller d'abord dans mon pays pour donner un air de vraisemblance à mon voyage.

— C'est bien vu; mais votre pays est trop près, je ne vous permets pas d'y rester plus de vingt-quatre heures.

— J'irai en Vénétie. Nous avons là des parens éloignés, un reste de famille. J'ai besoin d'une notoriété quelconque pour m'établir.

— Allez.

— Comment recevrai-je là la somme et la quittance?

— Je vous les porterai en vous conduisant Vanina et vos enfans.

— Mais toutes les choses que je laisse? mes affaires en train, mon bétail, mon mobilier?

— Je me charge de tout comme si vous étiez mort, et que j'eusse à liquider la situation de votre famille.

— Il y aura bien du préjudice!

— On vous le paiera.

— Vous consentez à ce que je vous écrive?

— Non. Vous n'écrirez qu'à votre femme. Toute infraction à mes volontés annulera mes promesses.

— J'obéirai, dit-il. Voulez-vous me permettre de vous remercier?

— Je vous le défends au contraire.

Il hésita un instant à s'éloigner et tenta je ne sais quelle comédie. Il plia le genou devant moi et pleura de vraies larmes. Il pleurait à volonté, comme les femmes.

— Relevez-vous, lui dis-je, et partez!

— Eh bien! s'écria-t-il, frappez-moi, crachez-moi à la figure, foulez-moi aux pieds. J'aime mieux cela que votre indifférence.

Je lui tournai le dos. Il prit son parti et disparut.

Je retournai auprès de Félicie, je ne lui dis rien. Je vaquai à mes occupations habituelles. J'étais bien sûr que Tonino ne lui écrirait pas. Il la redoutait; peut-être la haïssait-il. Dans tous les cas, il s'applaudissait d'un dénoûment qui l'enrichissait au gré de son ambition, en le délivrant du tourment de feindre la passion

qu'il n'éprouvait plus. Quant à la honte que je lui infligeais, elle était sans doute déjà bue.

Quelques jours s'écoulèrent dans un calme apparent. J'avais remarqué chez Félicie des phases de douceur et de tranquillité que je m'expliquais maintenant. Elle éprouvait par intervalles le besoin d'oublier Tonino, et presque toujours, après une entrevue orageuse, elle évitait de penser à lui et s'abstenait d'en parler. Sa nature fiévreuse exigeait ces phases de repos. Quand les forces étaient réparées, elle s'agitait de nouveau pour le revoir en secret, ou pour s'occuper ostensiblement de ses affaires et de sa conduite.

Je laissai passer ces quelques jours, et quand elle me dit qu'elle était inquiète *des enfans* et s'étonnait de n'en pas entendre parler, je lui appris que Tonino était parti.

— Parti? où donc?

— Pour très loin et pour ne pas revenir.

Elle tomba sur son siége comme foudroyée.

— Qu'avez-vous donc? lui dis-je en lui prenant la main.

Je n'oublierai jamais l'expression de ses yeux clairs et profonds, qui me demandaient avec une terreur ingénue :

— L'avez-vous tué, et allez-vous me tuer aussi?

Et comme mon regard, à moi, ne lui révélait rien d'effrayant, elle eut un sourire égaré, et joignit les mains comme pour rendre grâce à Dieu de ne s'être pas trahie.

Il faut admirer comme les coupables sont parfois stupides, et comme ils croient aisément se jouer des honnêtes gens!

Elle ne comprit rien à mon air tranquille et me demanda en balbutiant l'explication de l'étrange nouvelle que je venais de lui apprendre.

— Ma chère amie, lui dis-je, il fallait en finir avec une situation pénible. Vous m'avez caché, par générosité, vos peines secrètes; mais je les ai depuis longtemps pénétrées.

Elle se crut encore perdue.

— Ah oui! s'écria-t-elle en tombant comme prosternée devant moi, vous savez tout, je le vois bien!

— Pourquoi cette attitude de repentir ou de désespoir? repris-je : de quoi et à qui demandez-vous pardon?

Elle se releva, effrayée de son trouble, et recommença à me regarder étrangement.

— Vous n'avez, repris-je, aucun tort que je sache dans cette situation, ou, si vous en avez envers Tonino, je ne puis en être juge. J'ai vu que ce jeune homme était très mécontent de son sort malgré tous les sacrifices que vous aviez faits pour le satisfaire. Vous vous êtes plainte amèrement à moi de son ingratitude, et je

vous ai vue redouter le préjudice que son ambition pouvait vous porter. J'ai réfléchi et je l'ai interrogé. J'ai su ce qu'il voulait. Il est dégoûté du pays et de sa condition actuelle. Il veut de l'argent comptant et sa liberté. Je lui ai conseillé de partir, il est parti. Je lui ai promis l'argent dont il vous disait avoir besoin, vous le lui enverrez. Vous serez ainsi délivrée de ses plaintes et de vos impatiences, de ses obsesssions et de l'indignation qu'elles vous causaient. Vous ferez un sacrifice nécessaire à votre repos et au mien, sacrifice qui me paraît peu de chose auprès des avantages que vous en retirerez sous tous les rapports.

Je m'étais préparé à tout en parlant ainsi, et pourtant l'effet de ma déclaration me surprit extrêmement. Au lieu de se résigner à un arrêt si modéré et de comprendre qu'elle ne pouvait pas trop payer le silence et l'éloignement de son complice, Félicie se révolta contre le sacrifice d'argent que je lui imposais. Elle si généreuse et si désintéressée, car elle l'était toujours, elle se sentit humiliée d'avoir à compter avec celui dont elle avait subi la flétrissure, et qui, de la prière et de la soumission, semblait passer au commandement et à la menace. Sa richesse avait été une puissance, une arme entre ses mains, et plus encore, hélas! un moyen de séduction ou d'intimidation qu'elle avait sans doute rougi de compter pour quelque chose dans ses honteuses amours, et qui avait pourtant compté pour beaucoup, elle me le laissait voir!

Elle défendit donc avec énergie le seul moyen qui lui restait de ramener l'ingrat à ses pieds; oui, elle défendit son argent avec âpreté, assurant que je m'étais trompé sur la gravité de ses discussions avec Tonino, et que je ne pouvais pas parler sérieusement en la condamnant à céder à des exigences aussi déplacées. — D'ailleurs, ajouta-t-elle, vous vous trompez encore bien plus, si vous croyez que nous aurons acheté la paix. Tant qu'il me restera un pré ou un champ, il rêvera de me le faire vendre pour l'aider dans ses spéculations. Plus il obtiendra, plus il comptera obtenir, et avant deux ans vous le verrez revenir ici pour nous supplier.

La malheureuse se flattait de cet espoir. Je n'hésitai pas à le lui ôter. Je ne voulais pas punir, mais je voulais faire cesser le mal. — Vous savez, lui dis-je, que Tonino est très poltron. S'il revient, je le menacerai, et cela suffira pour l'éloigner à jamais. Vous n'ignorez pas qu'il est certains hommes qui ne peuvent pas lutter un instant contre certains autres hommes. Je le lui ai fait sentir. Il ne reviendra pas, et il ne vous écrira jamais. Quant à s'adresser à moi pour obtenir d'autres sommes, je doute en effet qu'il y renonce; mais cela importe peu : je me ferai juge de ses besoins, et s'ils sont réels, vous comprendrez qu'il faut venir à son aide. Quand vous lui

donneriez la moitié ou les deux tiers de votre fortune, vous auriez encore de l'aisance, et je ne vois pas pourquoi vous regretteriez d'enrichir le seul parent qui vous reste.

—Sylvestre, vous êtes fou! s'écria Félicie hors d'elle-même. Vous méprisez l'argent jusqu'à la folie! Vous croyez donc que je dois quelque chose à Tonino, quand c'est lui qui me doit tout? Qu'est-ce que c'est que cette idée-là, de me placer à jamais dans la dépendance d'un ambitieux résolu à me dépouiller? Où sont les droits de Tonino sur mon existence, sur les fruits de mon travail et du vôtre, sans parler de celui de mon frère, qui devrait nous être sacré?

— Vous garderez l'île Morgeron votre vie ou du moins ma vie durant, je vous le promets; mais le reste est superflu pour nos besoins. Nous n'avons ni ambition, ni postérité, ni goûts de luxe, ni infirmités. Nous pourrions vivre de très peu, je vous assure.

— Vous avez l'air de vous moquer. Pourquoi donc cette tendresse soudaine, cette tolérance sans bornes pour Tonino, que vous n'aimiez guère il y a quelques jours?

— J'ai réfléchi, vous dis-je; j'ai pris pitié de lui en voyant que vous ne l'aimiez plus vous-même.

— Vous avez vu clair! Dieu m'est témoin que je ne l'aime pas!

— Eh bien! que vous ayez tort ou raison, je l'ignore; mais vous l'avez beaucoup aimé dans son enfance, vous l'avez habitué à compter sur vous. Il n'a compris le travail qu'avec votre aide, l'avenir qu'avec votre garantie. Il n'était pas né stoïque, votre tendresse l'a empêché de devenir homme. Vous pensez qu'il ne la mérite plus, soit! mais il est trop tard pour que vous lui en retiriez les témoignages et les effets. Pour lui, ces effets et ces témoignages s'appellent argent. Vous êtes forcée de lui donner de l'argent...

— Et si je ne lui en donne pas?

— Il se plaindra de vous, Félicie... Il dira qu'en d'autres temps vous avez été meilleure pour lui, et comme il va demeurer loin, je ne pourrai pas l'empêcher de vous maudire et de vous accuser à mon insu.

— Ainsi, pour avoir été envers lui une bonne et tendre mère, il faut que toute mon existence lui appartienne?

— Réfléchissez...

Ce mot fit tomber l'audace ingénue de sa défense. Elle douta de ma simplicité, elle eut un frisson, et, profondément humiliée de sa situation, elle alla ouvrir la fenêtre pour respirer.

— Que voulez-vous? repris-je, un peu cruel dans ma patience; il faut savoir payer ses plaisirs en ce monde!

— Ses plaisirs! s'écria-t-elle effarée.

— Les plaisirs purs comme les plaisirs impurs, tout se paie. Ça

été pour vous une douce joie d'adopter cet enfant et de vous croire sa mère. Ce bonheur a duré des années : il a constitué des droits au fils adoptif.

Elle respira. Elle admira ma candeur, mais elle n'osa plus la discuter, et le lendemain, dévorée d'une inquiète curiosité, elle alla trouver la Vanina.

Celle-ci n'était pas tout à fait aussi simple qu'elle le paraissait. Elle était femme à l'occasion, et d'ailleurs Tonino lui avait toujours donné à entendre ou à deviner que Félicie était encore sourdement éprise et jalouse de lui. Si elle ne craignait pas précisément cette rivalité, elle n'en souffrait pas moins, honnête comme elle l'était, de voir son mari sous la dépendance d'une femme qui, à un moment donné, pouvait lui vendre honteusement ses bienfaits. Voilà en quelle abjection Félicie était tombée dans l'esprit peu développé, mais assez juste de son ex-servante.

C'est là précisément que l'attendait le plus amer de ses châtimens, celui que je n'avais pas songé à lui infliger et dont se chargeait l'inexorable logique des faits. Comme elle interrogeait un peu vivement et d'un ton d'autorité la Vanina sur la manière dont s'était opéré le brusque départ de son mari, sur ce qui s'était passé entre lui et moi à ce moment-là, la jeune femme, à qui j'avais recommandé la discrétion durant quelques jours, refusa de s'expliquer et se mit en révolte ouverte. J'ignore ce qui se passa précisément entre elles et quelles terribles révélations furent échangées. Félicie se mit au lit en rentrant, et je dus appeler le médecin.

C'était toujours ce même Morgani qui l'avait soignée dès son enfance.

— Ah! me dit-il après l'avoir vue, elle a eu une grande émotion.

— Elle vous l'a dit?

— Elle ne dit jamais rien, et je n'ai besoin de rien savoir quand j'ai tâté son pouls.

— Son mal est-il sérieux cette fois?

— Cela vous regarde. Consolez-la, et elle résistera au mal chronique qui la menace.

— Vous parlez maintenant d'un mal chronique? Quel est-il?

— Il n'est pas déterminé, mais il est imminent, si l'exaspération générale continue.

— Ainsi, mon ami, vous ne voyez rien à faire, et vous venez pour l'acquit de votre conscience?

— De ma conscience d'ami, car ma conscience de médecin n'a rien à voir dans tout ceci; mais écoutez-moi avec calme, comme il convient à un époux dévoué et à un philosophe. On me dit que Tonino est parti : faites qu'il ne revienne pas.

— Pourquoi? expliquez-vous. Je suis aussi calme et aussi sage que vous pouvez le désirer.

— Il faut que je m'explique? J'aurais cru que vous m'aideriez et que vous étiez pour quelque chose dans le départ du cousin. Eh bien! n'importe. Sachez que Tonino est amoureux de Félicie, que cela trouble son ménage, et que Félicie est offensée de cet amour, qui persiste en dépit de son indignation.

— Vous êtes mal renseigné, docteur. Tonino n'est pas amoureux de Félicie, son ménage est heureux : donc Félicie n'a pas lieu d'être offensée.

— Alors prenez que je n'ai rien dit. Administrez de légers fébrifuges avec prudence, et tâchez de ramener la gaîté : moi, je croirai que les aveux délirans de votre femme n'ont aucun sens et ne portent sur aucune réalité.

Je m'installai auprès de Félicie. Elle délirait en effet, et je ne devais permettre à personne de surprendre ses paroles. Elle était surtout dévorée de colère contre Tonino et Vanina. Il n'y avait ni regret, ni amour, ni crainte, ni remords dans ses plaintes. Elle n'était malade en ce moment-là que de honte et de dépit.

Dans la nuit, elle s'apaisa et me reconnut. Elle me demanda avec effroi si elle avait parlé dans son sommeil. Je lui dis que non. Elle dormit plus tranquille.

Peu de jours après, elle fut rétablie; mais ce n'était qu'une guérison relative. La fièvre persistait, peu déterminée, mais incessante. Morgani m'assura que c'était l'état normal d'un pouls exceptionnel. Plus attentif que lui, je constatai une aggravation, et dès lors je résolus de guérir le moral autant que possible.

L'expiation était suffisante, elle était même trop grave, si elle mettait la vie en danger. La répression était complète et absolue. Je ne comptais pas contraindre Félicie à payer toute sa vie les amers plaisirs d'un an d'adultère. Tonino avait très bien compris mon attitude méprisante : il était trop craintif pour tenter rien de nouveau contre moi. Ma misérable femme était donc délivrée de lui. Le fait humiliant de donner de l'argent pour cela était une leçon assez cruelle et assez amère.

Mon devoir était désormais de tenter la réhabilitation de cette âme brisée. Il fallait la mettre à même de sentir, sans trop de blessure, l'aiguillon du repentir, et de lui ouvrir l'horizon d'un avenir plus digne d'elle. Mon ressentiment était apaisé, ma dignité satisfaite. J'étais tout entier à la compassion, j'appartenais à la loi de patience.

Et d'abord je me demandai si, la crise passée, il serait utile à cette conversion de montrer le rôle que j'y jouais. Je reconnus bien

vite que c'eût été renouveler l'expiation. Félicie avait eu, en me croyant informé de sa faute, des souleurs d'épouvante telles qu'elle fût, je crois, tombée morte, si je ne l'eusse dissuadée. Ce qu'il y avait de plus horrible à envisager pour cet esprit où l'orgueil combattait la luxure, c'était d'encourir mon mépris. C'était là un si grand désastre pour elle, qu'elle n'y eût pas survécu. Je crois qu'elle ne pouvait pas se représenter l'horreur d'une telle situation, puisqu'elle se laissait si facilement persuader que j'étais sa dupe.

Il importait donc de conserver ce rôle sans m'en lasser, quelque irritant et humiliant qu'il pût être. Demander une confession n'eût pas été seulement tyrannique, cela eût été puéril. Pour se confesser avec sincérité, il faut être repentant; Félicie n'en était qu'à l'humiliation intérieure. Pour l'amener à l'attendrissement, il eût fallu m'attendrir moi-même. Cela, je ne le pouvais pas sans me dégrader. Montrer mon cœur brisé à cette femme brisée par un autre, c'était une lâcheté impossible.

Elle éprouvait pourtant le besoin de me confier une partie de ses peines, et, si je l'eusse permis, elle m'eût désormais parlé de Tonino à toute heure, aimant mieux en dire du mal que de n'en point parler; mais je jugeai que ce soulagement était pire que le silence : je le lui interdis en lui répétant d'un ton sévère et froid qu'il ne fallait pas juger Tonino sur un passé qu'elle avait fait elle-même, mais qu'il fallait voir comment il gouvernerait l'avenir en se voyant seul responsable de sa propre existence et de celle de sa famille. Elle prit d'abord de l'humeur et m'accusa de faiblesse. Elle railla mon optimisme. Je la laissai dire sans répliquer, elle se tut, elle n'osa plus y revenir.

Vanina demanda bientôt à me voir. Elle était pressée de partir. Irritée contre Félicie, elle ne s'expliquait pas; mais, sans l'interroger, je vis bien que tout était à jamais rompu entre elles. Vanina savait maintenant que cette fortune annoncée par moi à son mari n'était autre chose qu'un don imposé par moi à Félicie, don considérable eu égard à sa petite fortune territoriale. Vanina souffrait de voir Tonino accepter ce bienfait, que sans doute Félicie lui avait reproché en le lui révélant. Elle voulait partir avec ses deux enfans et une servante, rejoindre Tonino avant qu'il ne se fût établi, l'empêcher de profiter de ma générosité, le forcer à être pauvre au besoin, à travailler avec courage sans rien devoir à personne. — Il y a bien assez ici, disait-elle, pour nous acquitter envers votre femme : qu'elle reprenne tout ce qu'elle nous a donné. Moi, je ne veux plus rien lui devoir. Je suis forte et je suis fière. Je ne crains pas ma peine et je ne suis pas inquiète de mon mari. Il a trop d'esprit pour ne pas faire fortune sans le secours des autres.

Je cherchai à lui faire entendre qu'elle n'avait pas le droit de refuser ce que, de bonne grâce ou non, ma femme donnait à son mari, et par conséquent à ses enfans. D'ailleurs, avant de faire un éclat que Tonino pouvait blâmer et rendre inutile, il fallait le consulter. Elle me promit de prendre patience jusqu'au terme fixé pour mon départ avec elle; mais elle ne put tenir parole. J'appris le surlendemain qu'elle était partie, avec ses enfans et deux de ses serviteurs, pour la Vénétie, où Tonino était déjà rendu, mais non établi encore.

En apprenant cette nouvelle, Félicie redevint généreuse. Elle s'inquiéta des enfans, de la fatigue du voyage pour cette jeune mère qui nourrissait, du peu d'argent qu'elle pouvait avoir. Elle voulait courir après eux, non pas demander pardon à la Vanina, mais la forcer à l'admirer et à l'aimer encore. Elle faisait des paquets de vêtemens, elle s'agitait. Sa fièvre augmentant, je dus encore la calmer en lui remontrant que la Vanina était forte et résolue, que les enfans étaient robustes, les serviteurs dévoués, et que Tonino leur avait laissé plus d'argent qu'il n'était nécessaire pour un voyage de cent lieues.

Elle s'apaisa, mais bientôt elle me pressa de partir pour tenir ma promesse à Tonino. Elle avait, avec une résolution extrême, réalisé très vite la somme d'argent que je devais porter à son prétendu fils adoptif. Je m'aperçus alors qu'elle se préparait elle-même au voyage, comptant qu'au dernier moment elle me déciderait à l'emmener. Je fis échouer cette combinaison désespérée, dernier effort d'une irrésistible passion. Je lui déclarai que je ne m'intéressais pas assez à Tonino pour aller lui rendre visite. L'empressement de Vanina à partir sans moi, et à mon insu, avait fait échouer la sollicitude que j'avais promise d'avoir pour elle et pour mon filleul. Dégagé de ma promesse en ce qui la concernait, je ne me sentais nullement obligé de porter moi-même à Tonino un don qu'il était beaucoup plus sûr et plus facile de lui faire tenir par un banquier.

La chose fut faite comme je la décidais. Tonino reçut le salaire de sa bassesse, et il fut content. Sa femme m'écrivit pour m'annoncer son heureuse arrivée à Venise, son départ pour les terres que Tonino allait affermer, et me dire la reconnaissance qu'elle éprouvait pour moi. Elle n'avait pas réalisé ses projets de fierté, son mari avait dû l'y faire renoncer; mais elle se vengeait en s'abstenant de nommer Félicie. Je refusai de montrer cette lettre à ma femme; elle la chereha en vain sur mon bureau, je l'avais brûlée; Félicie dut se contenter de savoir que l'on était satisfait là-bas. Ce fut un coup de poignard, le dernier. Elle se résigna.

Nous entrâmes alors dans une nouvelle phase d'existence con-

jugale. La première, jusqu'à la chute de l'épouse, avait été belle et pure. La seconde, leurre odieux pour moi, avait été pour elle un avilissement suivi d'expiation. La troisième, celle de la réhabilitation, commençait pour elle; qu'allait être pour moi cette entreprise terrible? Je ne m'étais pas encore demandé si j'aimais toujours ma femme, et à quel point je souffrais de sa trahison. Je n'avais pas voulu m'occuper de moi-même, sentant bien que, le jour où je me laisserais aller à la douleur, je n'aurais plus la force nécessaire pour accomplir mon devoir. Sans doute il est des âmes assez fortes pour porter à la fois le sentiment du devoir et celui de la douleur; moi, je n'étais pas un stoïque proprement dit, ne l'oubliez pas. J'étais, j'ai toujours été tendre. Quand j'ai du courage, et j'en ai quelquefois, c'est à la condition de m'abstraire de ma personnalité, de me considérer comme une machine obéissante, agissant sous l'empire d'une volonté supérieure à moi. C'est ma manière d'être religieux, chacun a la sienne, résultant des ressources que lui offre son organisation.

Je peux donc m'anéantir en quelque sorte jusqu'à un certain point, me rayer de mes propres comptes, ou du moins me compter pour un zéro n'ayant de valeur que par rapport aux chiffres qui doivent régler la conduite et la destinée. Je peux, à un moment donné, quand je plie sous une vive souffrance, sous une extrême fatigue ou sous un suprême chagrin, prononcer sur moi cet arrêt temporaire, il est vrai, mais énergique et utile : *peu importe!* C'est comme une suspension de sensibilité que je peux m'imposer à moi-même dans les très grandes crises, non dans les petites. Il y a de cela chez tous les hommes. On sait moins réagir contre une contrariété que contre un désastre. Ceux qui se sont un peu observés en se sentant vivre savent que leurs faiblesses trouveront l'occasion d'être rachetées par quelque inspiration de grandeur, et il leur serait difficile de croire qu'un principe divin de force, de sagesse et de bonté ne plane pas au-dessus d'eux pour rendre leur tâche possible, leur bon vouloir profitable.

J'avais donc traversé et supporté l'épreuve horrible des premiers jours sans égarement et sans faute. Pendant près de deux mois, tout entier à l'action, je m'étais interdit et préservé de trop souffrir. Je ne m'étais pas écrié une seule fois en levant les bras contre le ciel : Suis-je assez malheureux!

Le moment de la réaction où l'esprit se détend, où il faut bien le laisser se détendre sous peine de le voir se briser, approchait inévitablement. Félicie provoqua elle-même la crise amère.

Sa santé se rétablissait à vue d'œil. Il semblait que ma fermeté tranquille l'eût délivrée du démon qui l'avait possédée; elle ne

feignait plus d'oublier Tonino, elle l'oubliait réellement. J'étudiais les soubresauts de souffrance que lui causait son nom quand on le prononçait devant elle, le calme, l'espèce de bien-être moral et physique où elle se plongeait, quand des journées entières se passaient sans qu'elle fût forcée de se rappeler son existence. Je mettais tous mes soins à prolonger ces jours d'oubli nécessaires à sa guérison intellectuelle. Le fantôme s'évanouit très vite, et le repentir commença.

Je m'en aperçus au redoublement de soins et de soumission dont je fus l'objet. Félicie avait été dissimulée avec audace et résolution, mais elle n'avait pas été réellement hypocrite. Plus clairvoyant, j'eusse deviné alors aux mille excuses assez plausibles, mais un peu monotones qu'elle m'avait données de ses fréquentes préoccupations, une gêne secrète et des invraisemblances dans nos rapports intimes. Dans ce temps-là, elle n'avait pas simulé l'amour avec moi, elle en avait ajourné l'expression, comme si, ayant toute la vie pour m'aimer, elle eût voulu ménager la fraîcheur de sa tendresse. Délicat comme ceux qui aiment véritablement, je n'avais pas voulu l'interroger sur sa réserve; j'avais attendu le retour de l'effusion, me disant que le provoquer c'était risquer de l'imposer, et qu'il ne faut jamais condamner la femme à manifester l'enthousiasme qu'elle n'éprouve pas.

Quand elle se sentit libre de revenir à moi, elle s'étonna de me trouver à mon tour inintelligent et préoccupé. Elle épia mon assiduité au travail, mon ardeur à la promenade, l'accablement d'un sommeil chèrement acheté par des semaines de réflexion et d'insomnie, et un jour elle s'écria en pleurant : — Vous ne m'aimez plus!

—Je vous aime plus que jamais! lui répondis-je en prenant dans mes mains sa tête brûlante, qu'elle cachait dans ma poitrine; mais quand mes lèvres s'approchèrent de son front pour le purifier par le pardon de l'amour, une force invincible roidit mes bras. Je tins cette pauvre tête dégradée à distance de la mienne sans qu'il me fût possible de les rapprocher l'une de l'autre, et cette force contre laquelle je luttais en vain fut si convulsive que Félicie, effrayée, s'écria : — Oh! que vous me faites de mal! Vous voulez donc me tuer?

Je la lâchai et je m'enfuis. Que s'était-il passé en moi? Je ne pouvais m'en rendre compte. Le ciel m'est témoin qu'en disant à cette femme : « Je vous aime plus que jamais, » je croyais lui dire la vérité. J'avais eu une si fervente résolution de lui pardonner, que je ne doutais pas de moi-même. J'étais paternel, j'étais évangélique dans ce moment-là. Je croyais recevoir dans mon sein

l'enfant prodigue, rapporter au bercail sur mon épaule la brebis égarée; mais en surprenant, au lieu d'un rayon de reconnaissance, un éclair de volupté dans ces yeux d'azur, je ne sais quelle secrète horreur s'était emparée de moi, comme si j'allais, en partageant un désir sacrilége, souiller la plus noble victoire de l'âme, le pardon de la charité!

C'est alors que je compris enfin ce qui s'était brisé en moi. Je m'étais cru ravivé et renouvelé par les efforts de ma volonté; je croyais pouvoir sauver cette âme sur laquelle j'avais juré de veiller et d'étendre la protection infatigable de l'amour. L'amour m'échappait... Le dégoût s'emparait de moi à la pensée d'unir mes lèvres à ces lèvres souillées, de confondre dans un baiser l'âme d'un homme sans reproche et celle d'une femme avilie. Qui d'elle ou de moi était devenu un cadavre? L'abîme du tombeau s'était ouvert entre nous; à la pensée de le franchir, tout mon être se révoltait. Ah! c'est bien elle qui était morte! En simulant la vie, le spectre devenait effrayant; c'était l'ombre de mon passé qui se levait devant moi pour me dire : Unissons-nous dans la mort! — Mais la mort est sacrée; elle est le lit nuptial des âmes qui se sont chéries saintement. Elle n'est pas la couche ardente des amans enivrés. Point d'arrivée et point de départ pour les étapes de la vie éternelle, elle s'exprime par le majestueux abandon de la personnalité apparente. Elle a ses lois à part, aussi mystérieuses que celles de Dieu même, et si cette loi est l'amour encore, c'est avec des manifestations que les hommes ne connaissent pas.

Qu'y avait-il de commun désormais entre la chair de l'amante de Tonino et la mienne? Ce lien était rompu. Comment avais-je pu me flatter de le renouer? Toutes les eaux du Léthé, toutes les eaux du ciel même ne pouvaient laver la souillure de cette chair profanée. Était-ce préjugé? Je me posai sincèrement la question. Je m'élevai aux plus hautes intuitions de l'idéal. Je vis la figure de Jésus traçant ces mots sublimes : « que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre! » Je ne la vis pas conduisant au lit de l'époux outragé la femme adultère. Oubli et pardon, oui, dans le sens de la charité; mais dans celui de l'hyménée, non... cela est impossible à la nature humaine, à moins d'une grossièreté d'appétit dont l'homme civilisé rougit, s'il y succombe!

Je m'efforçai de rêver l'état de sainteté absolue, l'oubli entier, complet, formel, de l'égoïsme et du sentiment de la propriété. Ma femme m'aimait encore, je le voyais bien; elle m'avait toujours aimé; elle avait été fascinée, envahie, égarée; elle n'attendait pour redevenir pure que le retour de ma tendresse sans bornes. C'était le signe de ma confiance en elle qui seul pouvait lui rendre la con-

fiance en elle-même; c'était l'acte de foi par lequel notre union devait être renouvelée et à jamais dégagée de l'entrave du mal.

— Pourquoi ne serais-je pas un saint? me disais-je. N'ai-je pas fait le plus difficile? N'ai-je pas terrassé la colère et bu la douleur? N'ai-je pas traversé le désespoir et vaincu l'orgueil? J'ai agi en philosophe, en ami, en homme religieux, en homme du monde; je ne me suis pas cru délié de mes sermens; j'ai été le père spirituel de cette âme enfant, de cette organisation sauvage dont je n'avais pas prévu, mais dont j'ai subi les écarts et les déchaînemens. J'ai épuisé ce calice jusqu'à la dernière goutte, et au moment de recueillir le fruit de ma sagesse et de ma bonté voilà que la haine remonte, et qu'au lieu de donner le baiser de paix mes lèvres frémissent d'horreur et d'épouvante! Est-ce que je redeviens l'homme irréfléchi, vulgaire, instinctif que j'ai résolu de ne pas être?

Je retournai auprès de Félicie pour la rassurer au moins sur la bizarrerie de mes manières. Si je lui laissais deviner ce qui se passait en moi, elle était perdue; elle mourait de douleur et de honte, ou elle faisait pis : elle se rejetait éperdue dans le rêve de son impure passion. Il fallait lui ôter ce doute, lui paraître aussi naïf, aussi aveugle que l'idiot dont je jouais le rôle avec héroïsme. J'y réussis en montrant un enjouement qui me déchirait le cœur; je la fis sourire. Il y avait une légère nuance de mépris dans ce sourire à demi triste, à demi perfide. La femme n'admire plus l'homme qu'elle ne craint pas un peu. Je vis poindre ce dédain, et je le supportai...

Il s'effaça pourtant. Félicie était trop passionnée pour se guérir d'un amour sans se rejeter dans un autre. Elle pouvait oublier Tonino, avec l'espérance de retrouver en elle l'enthousiasme qu'elle avait eu pour moi. Elle était prête à subir cet enthousiasme; il fallait le faire renaître, mais pour cela il fallait l'éprouver!

Je ne parle pas ici à mots couverts dans l'intention prude et libertine de faire deviner plus que je ne veux ou peux dire. Le mariage dévoilé a son impudeur pour ceux qui n'y voient qu'une série de plaisirs faciles, sans y faire entrer l'amour vrai, le grand amour. Cette manière de l'envisager n'était pas la mienne; je n'avais épousé Félicie ni par convenance, ni par amitié, ni par galanterie. Je l'avais aimée d'amour, c'est-à-dire avec tout mon être; idées, affections, sympathies physiques, tout ce qui était moi lui avait appartenu. Nous n'étions pas assez jeunes l'un et l'autre pour ne pas prévoir que les sens s'éteindraient avant l'estime et la tendresse réciproques. L'amour vit encore par le souvenir des joies pures, et c'est la foi au passé qui le rend impérissable; mais ôtez la foi et l'estime, la tendresse ne peut plus se manifester sainte-

ment par le plaisir. Pour reprendre comme maîtresse agréable l'épouse souillée, il faut abjurer l'amour et rire de soi-même. Je ne pouvais pas être si bon plaisant que cela : j'avais trop sincèrement aimé!

Il eût donc fallu pouvoir oublier! Elle le pouvait, elle; elle le voulait. Elle se haïssait peut-être elle-même, mais elle croyait pouvoir tout réparer, et moi qui ne l'avais pas haïe, moi qui croyais aussi à la réhabilitation toujours possible, je ne pouvais chasser l'image de l'adultère interposée entre nos deux images et les empêchant de se confondre.

Alors commença une lutte funeste. La malheureuse voulut reprendre son empire; elle crut que, rassasié de bonheur tranquille, j'entrais dans la phase de paresse intellectuelle où l'on n'a plus soif d'idéal, et où l'on retombe dans les habitudes de caractère que l'on avait avant de rêver le bien suprême. Elle fut plus habile et plus patiente que je ne l'en eusse crue capable. Elle feignit de respecter les études où je feignais, moi, de m'absorber, pour lui cacher mes angoisses. Elle se fit craintive, émue, coquette de modestie et de chasteté comme aux jours où je me défendais de partager son amour; c'est par l'humilité qu'elle m'avait vaincue, elle crut me vaincre encore en ne m'adressant ni plainte ni reproche, et en essuyant à la dérobée les larmes que lui arrachait mon apparente préoccupation.

Je fus ému peu à peu de cette douceur, et je saluai en moi l'émotion comme la bonne nouvelle. C'est peut-être *la grâce* qui descend sur moi, me disais-je. Peut-être vais-je oublier le passé, peut-être un matin ou un soir quelque rayon luira sur ma triste nuit de désespérance. Je reverrai cette figure chérie que je ne peux plus me représenter. Elle aura retrouvé son nimbe, son profil pur, la virginité de son attitude. Mme Sylvestre aura disparu à jamais; Félicie Morgeron, la fille biblique, élégante et pudique, avec sa cruche sur la tête, reviendra de la fontaine en me disant : « bois, » et je ne saurai plus que sa main m'a versé le poison du mensonge.

Ah! la revoir ainsi, ne fût-ce qu'un instant, j'aurais donné pour cela le reste de ma vie! Il y avait des jours où j'étais tenté de me fouiller le cœur avec mon canif pour en extirper le souvenir, ce ver rongeur qui m'empêchait d'espérer.

Il arriva, ce jour fatal que je demandais si naïvement à la destinée. Félicie était allée à l'église, non pour prier, elle ne croyait réellement à rien au-delà de la vie, mais pour rêver ou se recueillir, peut-être pour essayer de croire. J'écrivais quand elle entra parée, animée, vraiment belle et rajeunie. Je la regardai. Elle s'agenouilla et me dit : — Vous souvenez-vous d'un air que j'improvisai

par hasard il y a trois ans, et qui vous parut, vous me l'avez dit plus tard, *révéler*, *proclamer* et *imposer* l'amour? Je l'avais oublié, je n'ai jamais pu le retrouver. Il vient de me revenir à l'église : voulez-vous l'entendre?

— Non! lui dis-je vivement, sans trop savoir ce que je disais.

Je me repentis de ma réponse. Si elle n'en pénétra pas le sens, elle le pressentit à sa manière.

— Vous n'aimez plus rien du passé, me dit-elle abattue et comme brisée; c'est ma faute, je vous le laisse trop oublier.

Je n'oubliais rien, je craignais de retrouver mes souvenirs enlaidis et dénaturés; mais, voyant que je l'avais affligée, je la priai de réveiller la voix endormie du précieux violon. Elle s'y refusa, disant que j'y mettais de la complaisance, et qu'elle se contenterait de fredonner l'air à demi-voix pour me le rappeler.

Alors elle chanta tout bas, presque dans mon oreille, et, bien qu'elle n'eût pas de voix et chantât rarement, elle mit tant de charme et d'émotion dans son accent voilé, qu'une larme vint au bord de ma paupière au souvenir de cet air qui m'avait pour ainsi dire ouvert le cœur et l'esprit à l'amour la première fois qu'elle me l'avait fait entendre. Je me rappelai les circonstances où cette magie s'était emparée de moi, je revis le paysage où j'étais, la mâle et douce figure de Jean m'apparut et me sourit. Un souffle printanier glissa dans ma chevelure, et je me sentis tout jeune, comme à l'instant où cette vibration magnétique du violon de Tonino Monti avait embrasé l'air que je respirais. Je crus au miracle, comme un homme qui a déjà senti la transformation miraculeuse et qui n'en croit pas le retour impossible. Félicie s'était remise à genoux près de moi en chantant; j'oubliai le spectre, j'étreignis la femme, je crus étreindre l'amour.

Mais ce n'était que le rêve, l'amour physique qui fait sentir plus odieusement l'absence de l'amour moral. Le réveil fut affreux, car l'ivresse trompeuse m'arracha des sanglots, et Félicie comprit enfin que je savais tout!

Elle feignit de croire à une excitation nerveuse, et me laissa seul sans m'interroger. Moi j'étais trop troublé pour m'apercevoir de sa découverte; j'étais certain de n'avoir pas laissé échapper un mot qui trahît mon désespoir; j'étais brisé, mais je n'avais pas été lâche. Je n'avais pas insulté la femme qui me brisait. Qui sait, me disais-je, si cette révolte de ma conscience ne sera pas la dernière? L'amour a le don du miracle : ne peut-il faire taire l'esprit?

Mais alors je me représentais Félicie savourant dans les bras de son amant l'ivresse qu'elle venait de goûter dans les miens, et se disant ce que je ne pouvais jamais me dire : Le plaisir est tout l'a-

mour, il est plus fort que tout, la conscience n'est rien devant lui! Elle avait vécu de ce blasphème et elle allait en vivre encore, puisqu'elle trahissait le souvenir de l'amant sans aucun trouble, pour demander à l'époux l'enivrement de même nature, sauf à comparer après quel vin était le plus capiteux et provoquait le mieux l'athéisme du cœur, dernière ressource d'une mauvaise conscience et d'un instinct perverti.

J'eus beau m'efforcer de l'excuser, je sentis qu'elle me devenait, non pas odieuse, car la haine est un amour encore, mais étrangère sous un certain aspect. Cette femme n'était plus mienne par la chair. Sa beauté ne me parlait plus. J'eusse eu le droit de lui chercher un autre époux, que je l'eusse cherché avec sollicitude et bonté, comme on le cherche pour une parente, pour une fille, sans concevoir une jalousie possible. L'amour qu'elle venait d'obtenir de moi me parut un égarement bestial dont je fus honteux, irrité contre moi-même. Si j'eusse été dominé par des instincts violens et impétueux, il devenait évident pour moi que je l'eusse étranglée après la crise.

C'était donc à un paroxysme de férocité, c'était donc au meurtre que me conduisait la vaine tentation du pardon complet! Le meurtre révoltait tout mon être, à ce point que je me sentis défaillir; mais tout aussitôt une réaction terrible me fit tourner ma rage contre moi-même. Je déchirai ma poitrine avec mes ongles, j'avais besoin de haïr et de torturer quelqu'un, je me détestais et je me prenais moi-même pour victime. Quand je me vis couvert de mon propre sang, j'éprouvai un soulagement étrange, comme celui d'une bête de proie satisfaite et repue. Ce fut une grande révélation pour moi. L'homme le plus doux et le plus civilisé peut avoir des momens de fureur féline où il ne s'appartient plus, et où il est capable d'agir sans conscience de ses actions. En voyant le mal physique que je venais de me faire sans le sentir, j'eus peur de moi comme d'un ennemi plus fort que moi. J'étais donc capable, à un moment donné, de subir cette démence et de l'exercer sur un autre? Et sur quel autre tomberait-elle, si ce n'est sur la malheureuse qui provoquait les appétits du tigre?

Je songeai à fuir; c'était le plus lâche des palliatifs. Je m'interrogeai sévèrement. Ma loyauté intérieure me répondit: Aucun danger, aucune colère, aucune vengeance possible pour celui qui n'impose pas silence à une conscience éclairée et timorée comme la tienne; mais malheur à toi, si tu veux boire l'eau de feu qui a enivré ta femme! Ce breuvage-là ne peut pas s'assimiler à un tempérament sain et fort comme le tien. Les gens bien trempés ne supportent pas les excitations factices. Tu as voulu vaincre la nature

en toi-même. La nature qui ne s'est pas laissé fausser par le mal est une sainteté et une logique. Elle répugne au sophisme, elle rejette les alimens empoisonnés, quand même ils sont cachés sous l'huile et le miel. Tu t'es trompé par excès de bon vouloir. Tu as voulu être plus doux que Dieu même, qui, selon toi, ne châtie point. En cela, tu n'as point compris la profondeur et la beauté des lois qu'il a instituées et qu'il ne transgresse jamais. Ces lois attachent la punition immédiate au mal que l'homme se fait à lui-même. Tu t'es déchiré la poitrine, tu saignes. Tu as voulu boire la sainte volupté dans un vase souillé, la douleur s'est emparée de toi. Tu as cru que la pitié pouvait ramener l'amour, la haine s'est déclarée. Ouvre les yeux et humilie-toi, disciple trop naïf et trop ambitieux de l'idéal! L'idéal n'est une vérité qu'à la condition de rester dans la voie de la nature. L'amour dans l'homme est un idéal aussi. Il est l'aspiration à l'assimilation de deux êtres différens dans un acte de foi commune. Réduit au plaisir des sens, il n'est plus l'amour. Il est l'appétit qui engendre l'oubli, la lassitude et même l'aversion s'il y a abus, car la nature est sage et logique dans ses fonctions matérielles aussi bien que dans ses fonctions intellectuelles. *Ne jouez pas avec l'amour* est un grand mot dont le sens va bien au-delà de ce qu'il semble indiquer. Il ne menace pas seulement de brûler celui qui en approche sans défiance, il condamne à être dévoré celui qui s'y jette sans savoir qu'il faut la foi pour affronter le feu sacré. Appétit bestial, il énerve; enthousiasme aveugle, il égare; amitié sans discernement, il écœure. Il veut être à la fois plaisir, vénération et tendresse pour vivifier et retremper les âmes et les corps; mais il ne renaît pas de ses cendres. Qui l'a laissé éteindre ne peut pas le ranimer. Si tu lisais dans le cœur de ta femme adultère, tu verrais qu'elle n'aime plus ni le mari, ni l'amant, et que ses efforts pour s'aimer elle-même seront impuissans désormais. Elle ne peut plus connaître l'amour. Il ne se présentera plus à elle qu'à travers la souffrance du désir ou l'effroi du châtiment. Ses yeux, en plongeant dans les tiens, y cherchent en vain la volupté; ils y liront toujours la sentence de mort, le mépris qu'elle mérite et que tu ne peux pas lui épargner. Cette femme est punie par toi, malgré toi, c'est la loi, et tu es forcé de la subir aussi bien qu'elle. Tu avais deviné cela dès le premier jour en décrétant que tu ne la punirais pas; tu sentais bien qu'elle était déjà punie. Tu as fait ton devoir, pourquoi veux-tu le dépasser, l'annuler par conséquent? Pourquoi veux-tu transformer le pardon en récompense, et vaincre en toi le dégoût, cette chose vraie et forte qui vient, comme le désir légitime, des hautes régions de l'équité naturelle? Va, le détachement n'est pas une simple lassitude physique qu'un peu de volonté sur-

monte. C'est le profond repos qu'exige l'être après les luttes suprêmes. Ce n'est pas un épuisement de la charité, c'est celui de la vaine sensibilité qu'une certaine paresse de cœur entretient en nous. C'est une protestation que notre dignité nous impose sous peine de nous abandonner.

Je me rendis à cette voix qui parlait en moi, et de moi à moi-même. C'était le vrai moi humain, complet et sûr de lui, qui réclamait son droit à la vie normale.

Oh! non, non, pensais-je, ce n'est pas un préjugé, ce n'est pas une tyrannie que de vouloir être aimé exclusivement quand on a vraiment aimé ainsi soi-même, et que rien n'a excusé ni seulement motivé la trahison. On a avili mon amour, on l'a condamné au partage,... car Félicie avait menti à son amant! Elle était revenue à moi plus d'une fois durant ses amours avec lui, et on m'avait conduit les yeux fermés dans un temple d'impureté où j'avais cru embrasser l'autel de la chasteté conjugale. Devais-je pardonner cela? Non, puisque je ne devais pas l'oublier? Et puisque je ne le pouvais pas malgré des efforts de dévouement où ma raison avait failli se briser, c'est que la nature ne le voulait pas. Dieu ne pouvait pas faire le miracle que je lui avais demandé, Dieu ne fait pas de choses insensées.

Je retrouvai le calme; je revins prendre mon repas avec ma femme. Je lui parlai avec une douceur plus grande encore que de coutume. Elle m'avait cru malade, disait-elle, elle était inquiète de moi. Ne pouvais-je lui expliquer les larmes et les cris qui m'étaient échappés dans ses bras? Je ne le pouvais pas sans mentir. Je ne voulais pas mentir davantage; je ne voulais pas parler non plus. Ne pouvions-nous pas nous entendre sans entrer dans d'odieuses explications?

— Soyez certaine, lui dis-je, que si j'ai quelque grand chagrin intérieur, ce qui est toujours possible dans une vie quelconque, je le surmonterai et ne vous le rendrai pas insupportable. Je vous demande seulement de ne pas m'interroger quand je souffre, et de ne jamais rien craindre de ma part. Vivez aussi heureuse que possible, et ne me regardez pas avec cet air d'épouvante qui me fait injure. Si vous avez aussi quelque chagrin secret, ne l'envenimez pas par des frayeurs inutiles. Je veille sur votre réputation, sur votre sécurité, sur votre indépendance. Aucune catastrophe, aucune lutte ne vous menace. Désormais je n'ai qu'une préoccupation, qui est le rétablissement stable de votre santé, la dignité et la tranquillité de votre vie; je vous l'ai prouvé, je vous le prouverai toujours, et, loin qu'il m'en coûte, ce sera ma suprême consolation dans les épreuves qui pourront survenir.

Elle m'écouta en silence, la tête penchée sur son assiette. Nous étions à table, la bouilloire chantait dans l'âtre. Elle se leva et me servit le café. Sa main ne tremblait pas, ses mouvemens étaient libres, son regard était fier et froid. Elle eût semblé à tout autre que moi n'avoir pas compris; mais loin de là, je fus effrayé de sa tranquillité apparente. Était-elle offensée de ma douceur? Avais-je été trop explicite? Ne fallait-il pas l'être assez pour qu'elle n'osât plus revendiquer l'amour?

Nous passions toujours la soirée ensemble, je lui faisais la lecture quand elle me le demandait. Elle me le demanda ce soir-là, je la priai de choisir elle-même le livre. Elle m'apporta *les Affinités électives* de Goethe, et je commençai à lire, redoutant quelque projet de discussion amenée par le choix étrange de cette lecture; mais je vis bientôt qu'elle ne m'écoutait pas. Elle avait pris son aiguille et ne s'en servait pas. Ses yeux étaient fixés sur la table, ils se fermèrent, elle dormait.

Elle était sujette, comme toutes les personnes actives, levées avec le jour, à ces lassitudes soudaines. Je baissai la voix peu à peu, je fermai le livre, je la regardai. Elle était pâle, mais elle dormait avec une respiration égale, et elle reposa ainsi près d'une heure sans faire un mouvement. Son pouls était calme et seulement un peu faible quand elle s'éveilla.

— Est-ce que vous me croyez malade? me dit-elle. Je ne le suis pas.

— Non, mais il vous faudrait revenir aux toniques durant quelques jours. Vous n'êtes pas aussi forte que de coutume.

— Vous n'y connaissez rien, reprit-elle avec une certaine brusquerie; je ne me suis jamais mieux portée. J'ai besoin de repos, voilà tout. Permettez-moi de me retirer.

Elle rangea ses boîtes avec le plus grand soin, alla parler à ses servantes, donna des ordres pour le lendemain, selon son habitude, et revint pour fermer les contrevents de la salle. Je ne lui laissais jamais prendre ce soin elle-même. Je l'en empêchai donc, disant qu'elle n'avait pas besoin de me rappeler l'heure.

— Bah! me répondit-elle avec une aigreur singulière, cela vous ennuie de songer à ces choses-là! Allez travailler là-haut. Je suis sûre qu'il y a longtemps que vous voudriez être seul.

— Qu'avez-vous, Félicie? lui dis-je en lui prenant la main. Vous ai-je montré quelque lassitude de votre société, quelque impatience de me retirer?

— Non, répondit-elle avec une amertume croissante. J'ai tort! C'est vous qui avez toujours raison, n'est-ce pas?

Elle me quitta sur ces mots cruels et si profondément injustes

que la stupeur m'empêcha d'insister pour savoir ce qui se passait en elle.

Au bout d'un instant, craignant qu'elle ne fût malade, j'allai frapper à la porte de sa chambre; elle était enfermée. — Laissez-moi reposer, dit-elle, je n'ai rien, j'ai sommeil. Quel mal y voyez-vous?

Ainsi elle repoussait mon amitié en reconnaissant qu'elle ne possédait plus mon amour. Je devais m'attendre à cela chez un caractère aussi tendu, et j'en fus néanmoins très surpris. Je croyais mériter plus d'égards, sinon de reconnaissance. La haine allait-elle naître dans ce cœur tumultueux qui ne savait pas s'attendrir et se fondre?

Je montai à mon appartement, dont je laissai les portes ouvertes, afin de pouvoir lui porter secours, si ce dépit aboutissait à une crise de chagrin ou de souffrance quelconque. J'ouvris, comme toujours, beaucoup de livres sur ma table, afin d'avoir l'air occcupé et paisible, si on venait me surprendre. C'était un rôle arrangé depuis trois mois, car je ne travaillais pas, cela m'eût été impossible. Je passais les heures de ma veillée et une grande partie de mes nuits à méditer douloureusement sur la veille et sur le lendemain.

J'étais donc très attentif à ce qui se passait dans la maison. J'entendis les servantes fermer les portes d'en bas et se retirer dans leurs chambres. Félicie marcha un peu chez elle, et le silence se fit. Chez les gens nerveux et chez presque toutes les femmes, la fatigue se manifeste par l'excitation. Sans doute Félicie avait reçu une vive commotion intérieure en me voyant pleurer. Elle avait dû pleurer aussi; elle était brisée. Après une bonne nuit de sommeil, car il semblait qu'elle dormît, elle serait plus douce, plus vraie, et s'il fallait en venir à une explication, je la trouverais mieux disposée à me rendre justice.

Dans cet espoir un peu vague, brisé moi-même et n'ayant plus la force de commenter l'attitude iniquement absurde qu'elle semblait vouloir prendre, je m'assoupis, les coudes sur ma table. Je ne voulais pas me coucher sans m'être assuré par une attente raisonnable que je pouvais dormir sans crainte.

Vers minuit, je fus rappelé à moi-même par le son du violon. Félicie jouait l'air qu'elle m'avait chanté le matin. Elle le commença avec la pureté et la largeur qui caractérisaient son jeu remarquable. Puis tout à coup elle dénatura la mélodie, et, attaquant avec âpreté je ne sais quelle autre idée, elle s'égara dans une suite de divagations pénibles. Elle semblait par momens vouloir en vain se rappeler le motif retrouvé dans la journée, en d'autres momens

elle semblait le rejeter avec dédain et vouloir exprimer un ordre de sentimens contraires. Mon imagination surexcitée eût pu interpréter ces divagations musicales comme une sorte de récit symbolique qu'elle voulait me faire de ses orages, de sa chute et de son désespoir; mais je cherchai en vain la vraie note de la douleur, elle n'y était pas. C'était plutôt celle de la colère; sa plainte ressemblait à une malédiction. Cette voix âpre du violon froissé et fouetté par l'archet frémissant me faisait un mal horrible. Je crois que j'eusse préféré les plus atroces paroles. Félicie déployait une habileté d'exécution que je ne lui connaissais pas, mais je sentais que son esprit était impuissant à rendre une émotion saine. Sa musique était folle, ses idées heurtées, incompréhensibles, comme si elle eût eu l'intention de faire souffrir sans s'avouer vaincue par la souffrance.

Elle le fut enfin, car elle jeta le violon brusquement, et il me sembla qu'il se brisait en tombant. Je vis sur le massif d'arbres, en face de la maison, passer le reflet d'une lumière qui changeait de place dans sa chambre; mais Félicie marchait sans faire aucun bruit, comme une ombre.

Une grave inquiétude s'empara de moi. Je me demandai si ce chant bizarre, au milieu de la nuit, était un cri de révolte ou un adieu éperdu. Allait-elle essayer de fuir pour rejoindre Tonino? Mais Tonino ne voulait plus d'elle, j'en étais sûr. Se faisait-elle illusion sur son dégoût, ou prétendait-elle, par je ne sais quel parti extrême, le forcer encore à jouer la passion pour obtenir le repos de son ménage?

Je descendis sans bruit l'escalier, et dans l'obscurité je m'assis sur la dernière marche, près de sa porte. Elle ne pouvait pas faire un mouvement sans que je l'entendisse. A aucun prix, je ne voulais la laisser courir à sa honte et à sa perte. Chassée par Vanina, abandonnée par Tonino, elle n'aurait plus de refuge que dans le suicide, car je ne me sentais plus le courage de tolérer de nouveaux égaremens.

Il me sembla entendre pétiller du feu dans sa cheminée. Je m'avançai sur le balcon, et je vis en effet une raie de fumée sur le ciel clair et constellé. Elle brûlait sans doute des papiers, car nous étions en plein été, et à moins d'être très souffrante elle ne pouvait avoir besoin de se réchauffer. Une brise qui rabattit un instant cette fumée me fit saisir une odeur âcre qui n'était pas celle du papier, mais plutôt celle du linge brûlé. Je revins près de sa porte, j'entendis qu'elle ouvrait le verrou comme si elle se disposait à sortir. Ne voulant pas que sa fuite, si elle l'avait résolue, reçût le moindre commencement d'exécution, je fis du bruit avec mes pieds

pour l'avertir de ma présence, et je lui parlai à travers la porte, encore fermée, pour lui demander si elle était malade. — Non, répondit-elle d'une voix résolue; entrez si vous voulez!

— Pourquoi ne dormez-vous pas? lui dis-je en entrant; il faut que vous souffriez beaucoup, puisqu'en vous retirant vous éprouviez le besoin de dormir.

— Je ne souffre pas, dit-elle, vous le savez bien; vous avez dû entendre que je faisais de la musique, puisque vous ne vous êtes pas couché.

— J'étais inquiet de vous. Nous nous sommes quittés hier soir comme nous ne nous quittons jamais, vous m'avez froidement retiré votre main, et vous paraissiez irritée. Si je vous ai offensée, sachez que je n'avais pas, que je n'ai jamais eu d'intention cruelle envers vous. Je vous le jure, ne me croyez-vous pas?

— Sylvestre! s'écria-t-elle d'une voix sourde et âpre, vous pouvez jurer tout ce qu'il vous plaira, je ne vous croirai plus. Vous me haïssez au point que tantôt vous avez voulu vous ôter la vie. Montrez-moi votre poitrine! Ah! vous voyez que vous ne le voulez pas! Eh bien! je ne sais pas si vous êtes profondément ou légèrement blessé. Je crois que ce n'est pas dangereux, puisque vous voilà; mais ce qui est sérieux, c'est le chagrin qu'il faut avoir pour se déchirer comme vous l'avez fait. Tenez! je viens de brûler votre chemise que vous aviez ôtée en rentrant et jetée dans un coin de votre chambre sans vous soucier de ce que nos servantes penseraient de ces effroyables taches de sang. Le hasard m'a fait trouver cela, et je suis tombée comme morte, ne comprenant pas, croyant d'abord que quelqu'un avait tenté de vous assassiner. En revenant à moi, je me suis retracé votre désespoir de ce matin. Vous aviez cédé à mes caresses, à un reste d'amour, à un désir d'homme qui vit seul et triste depuis longtemps, et puis tout de suite l'horreur de moi vous est revenue, et, comme une espèce de saint ou une espèce de fou que vous êtes, vous vous êtes martyrisé la poitrine pour punir le cœur qu'elle contient d'avoir battu pour moi un instant! Vous voyez bien que je suis un monstre à vos yeux, et que vous feriez mieux de m'abandonner et de me fuir, ou de m'accabler de coups et d'injures que de me laisser voir et deviner le mal que je vous fais en vivant près de vous. Voyons, laissez-moi partir. Je ne peux plus rester ici, je serais méprisée de tous, car votre chagrin saute aux yeux. Tout le monde me demande pourquoi vous êtes si changé et tout à coup si vieilli. Vous ne vous apercevez pas que depuis deux mois vos cheveux sont devenus tout gris? Et cette chemise déchirée et sanglante que j'ai fait disparaître, comment eût-on expliqué cela? Croyez-vous que le départ de Tonino

n'ait pas fait parler? Vous vous imaginez avoir agi bien prudemment! Il y avait mieux que cela à faire, allez! Il fallait agir en homme qui aime. Il fallait tuer ce misérable que je hais, que je haïssais déjà, que j'ai toujours haï peut-être, et, après vous être vengé, il fallait me battre, me fouler aux pieds, me cracher à la figure, après quoi vous m'auriez pardonné, et vous m'aimeriez à présent comme avant ma faute, tandis qu'avec votre patience et votre vertu vous ne vous êtes pas exhalé (*sfogato*), et vous gardez sur le cœur un ressentiment qui vous étouffe et ne s'en ira jamais. Ce que je vous dis vous étonne, vous me trouvez sauvage. Eh bien! vous ne l'êtes pas, vous; aussi vous n'aimez pas, car l'amour est sauvage, et vouloir le moraliser c'est n'y rien comprendre et ne l'avoir jamais ressenti.

Elle parla longtemps encore en italien sur ce ton de reproche et d'invective, raillant ma conduite, méconnaissant ou dédaignant mon caractère, dépeignant l'amour dont elle prétendait être l'avocat ou la prêtresse avec des expressions mêlées de cynisme et de poésie vulgaire à la manière de Tonino. Elle était de son école depuis qu'elle avait été à son école. La corruption des mœurs avait porté ses fruits, elle avait gagné le cœur; ce cœur était gangrené, perverti, monstrueusement ingrat. D'une âme généreuse, d'une tête intelligente, d'une vie de force, de reconnaissance, de travail et de dévouement, il ne restait qu'une vanité de femme irritée et des désirs maladifs sans objet déterminé, puisqu'elle était désormais à qui voudrait la prendre.

Je l'écoutais en silence, avec stupeur. Le mépris entrait en moi et pesait sur ma pensée comme un bloc de glace. Je la regardais, je la trouvais laide dans sa beauté maigre et ardente. Demi-nue devant moi, elle ne songeait point à se couvrir, et sa nudité me choquait, moi son mari, comme une effronterie. La pitié me quittait. Elle n'était même plus ma pupille ou ma protégée; c'était pour moi comme une vieille maîtresse qui m'avait quitté par caprice, qui revenait à moi par ennui, et dont la galanterie malsaine me trouvait rassasié et indifférent.

Je ne pus lui répondre un seul mot : le dégoût est muet; il ne peut pas réveiller le chagrin ni la colère. Il n'y avait plus de langage possible entre nous. Nous ne nous serions pas compris.

Je me levai pour la quitter.

— Ainsi, me dit-elle exaspérée, il vous est indifférent que je parte ou que je reste?

— Je vous défends de partir, répondis-je froidement.

— Vous m'en empêcherez par la force, vous? allons donc!

— Je ne porterai jamais la main sur vous! J'appellerai vos gens

les plus devoués, je leur montrerai que vous êtes folle, et ils vous empêcheront de courir à votre déshonneur.

— Et vous me ferez enfermer?

— Je vous enfermerai, s'il le faut.

— Dans une maison de fous?

— Dans votre propre maison. Vous êtes assez riche pour être bien soignée et bien gardée.

— Et vous resterez là comme geôlier en chef?

— Je resterai à mon poste.

— Dix ans, vingt ans?

— Toute ma vie, s'il le faut.

— Et si je deviens folle furieuse?

— N'étant ni fou, ni furieux, moi, je vous ferai traiter avec une inaltérable douceur.

Elle éclata de rire. Ce rire affreux entra dans mon cœur comme une blessure mortelle, la dernière. Il palpita de douleur un instant et s'éteignit.

— Je ne veux pas partir, reprit Félicie avec une tranquillité épouvantable. Vous n'avez pas besoin de tant de vertu. Est-ce que vous allez me surveiller?

— Je sais que ce serait inutile, si vous étiez bien décidée à fuir; mais il serait toujours facile de vous rejoindre et de vous ramener, puisqu'on sait où vous iriez.

Elle s'élança sur moi, tomba à genoux et s'écria : — Sylvestre! un mot de colère, je t'en conjure; un seul mot de haine contre Tonino et de jalousie contre moi! sois homme! maudis ton rival et punis ta femme! Je croirai alors que tu m'aimes, et je t'adorerai!

— Ne m'adorez pas, lui dis-je. Je ne pourrais pas vous rendre ce que vous me donneriez.

Je la quittai ainsi. La mesure était comble. Le lendemain, je la retrouvai debout, vaillante, active, et comme étrangère au drame de cette nuit horrible. Elle avait toute sa présence d'esprit, elle commandait, elle travaillait, elle rangeait; elle était aimable par momens avec ses gens, et avec moi, devant eux, presque enjouée. Pensait-elle à mes menaces et voulait-elle me montrer qu'il ne serait pas aisé de la faire passer pour folle, si elle prenait la fuite? Je fus révolté de cette lâcheté. Elle savait que jamais je ne la traduirais comme coupable devant un tribunal. Allait-elle travailler à se faire haïr, à me mettre hors de moi, à lasser ma patience, à me rendre méchant? Me créer des torts envers elle était sa dernière ressource.

Elle l'essaya et elle échoua. Je me renfermai dans une politesse et dans une habitude de déférence inexpugnable. Le savoir-vivre est une forteresse dont les gens mal élevés ne connaissent pas la

solidité. Félicie fut vaincue et par momens touchée de ma patience à toute épreuve. Hélas! je n'y avais plus aucun mérite. Rien de sa part ne pouvait plus m'offenser, ni seulement m'émouvoir. Je ne l'aimais plus.

Et pourtant j'acceptais une tâche de dévouement qui pouvait absorber le reste de ma vie. Je ne pouvais ni ne voulais oublier que Jean Morgeron m'avait, par sa confiance et son amitié, légué cette tâche dont il m'avait donné le noble exemple. Félicie m'avait aimé autant qu'il était en elle d'aimer. Son affection m'avait rajeuni et enivré quelque temps; j'avais eu, grâce à elle, deux ans de bonheur, illusoire par le fait, mais réel pour moi, puisque j'avais eu la foi. De plus elle m'avait associé à une vie de bien-être dont je n'éprouvais nullement le besoin, mais qu'elle m'avait faite aussi douce et aussi honorable en apparence que possible.

Tout cela était gâté, souillé; mais, en m'engageant devant Dieu et devant les hommes à accepter et à garder ce que je croyais être un honneur et un bien, l'amour et les soins de cette femme, j'avais perdu, ce me semble, le droit de proclamer que c'était un mal et une honte. Je ne pouvais le constater qu'en secret; le lui dire à elle-même n'eût servi qu'à exaspérer la cruauté de ma situation.

Mon mariage avec elle était une erreur de mon jugement, une folie et une sottise pour parler le langage de la vie pratique. Il faut savoir subir les conséquences de ses propres fautes, et quand on n'a à se reprocher qu'un excès de candeur et de probité, on souffre de ses déceptions sans trop d'amertume, puisqu'on n'a point à en rougir vis-à-vis de soi.

J'avais été encore plus loin dans mon aveuglement. Je m'étais intéressé à Tonino, j'avais cru à sa sincérité. Je l'avais fait rentrer au bercail. Je m'étais livré pieds et poings liés à ce voleur de grand chemin, que, comme don Quichotte, j'avais eu le ridicule espoir de relever et purifier. Tout en pensant à ce type de l'idéal chevaleresque, je reconnaissais qu'il était plus grand que moi, car j'avais ouvert les yeux, et lui il ne les ouvrait pas. Jusqu'à la mort, il étreignait sa chimère : sublimité d'autant plus touchante qu'elle était plus inutile. Je n'étais réellement pas plus un fou incurable que je n'étais un saint absolu. J'étais un homme et je ne voulais pas cesser de l'être. Si la patience me semblait toujours un devoir, la fierté désormais me paraissait un devoir tout aussi sérieux. Ni vengeance ni faiblesse, voilà le cercle où je parvins à me renfermer.

En me sentant plus fort qu'elle, grâce à ce qu'elle appelait mon inertie, Félicie renonça bientôt à la pensée de lutter. Elle craignait d'ailleurs beaucoup le scandale, et quand elle s'était vantée à moi jadis de ne faire aucun cas de l'opinion, elle se mentait à elle-

même. Quand elle vit que, malgré ses prévisions, rien de nos malheurs domestiques n'était ébruité, elle travailla à paraître heureuse et me sut gré de la déférence de mon attitude vis-à-vis d'elle; mais le mal était trop profond pour être guéri par le traitement normal que dictait la logique naturelle. L'ennui s'empara de Félicie, et le besoin d'échapper à cette souffrance intolérable pour elle se fit sentir avec violence. Elle se reprit de folle passion pour moi, et m'imposa le supplice de lutter contre ses reproches, ses injures et ses pleurs.

Ma vie devint un enfer, et par momens je sentis ma raison se troubler; mais je vainquis l'enfer et ses larves. Je me mis à travailler sérieusement, à m'instruire pour mon propre bien, à élever mon caractère par la saine nourriture de l'esprit. Je ne cessai pas pour cela de veiller sur ma malheureuse compagne; je la soignais comme un malade, assidûment, consciencieusement, et avec une alternative d'indulgence et de sévérité, selon que je voyais l'opportunité d'une méthode ou de l'autre. Elle avait quelquefois besoin d'être grondée comme un enfant pour être empêchée de s'exaspérer. D'autres fois il fallait laisser passer la crise. Ces palliatifs gagnaient du temps. J'espérais toujours que le temps, c'est-à-dire l'âge, amènerait le calme. Un an se passa ainsi.

Un jour, elle me parut distraite et sombre; le lendemain et le surlendemain, elle le fut davantage. Elle se portait cependant aussi bien que possible. Je lui proposai une excursion pour la distraire, et contre mon attente elle accepta sans discuter. Nous partîmes en carriole avec un seul domestique qui conduisait un bon cheval. Nous descendîmes le versant des Alpes italiennes. Elle continua d'être morne et absorbée, mais elle fut très douce, et après trois jours de promenade sans fatigue et sans émotion elle revint chez elle sans plaisir et sans chagrin apparens. Elle se coucha de bonne heure en rentrant, et rien ne put me mettre sur mes gardes. Je me couchai aussi dans la chambre au-dessus de la sienne. La maison, haute et étroite, n'était pas distribuée de manière que nos appartemens fussent contigus.

Il y avait si longtemps que son humeur emportée et fantasque ne m'avait laissé de répit, que je dormis profondément cette nuit-là.

Le matin, comme le premier rayon du soleil frappait sur mes rideaux, je me levai suivant ma coutume. Félicie était ordinairement plus matinale que moi, elle était debout dès la pointe du jour. Je fus surpris, en descendant, de ne pas l'entendre remuer; j'approchai l'oreille de sa serrure. J'entendis sa respiration plus égale et plus forte que de coutume. C'était le signe d'un bon sommeil.

Je marchai légèrement, et je descendis au jardin. Quelques instans après, je vis passer le vieux médecin qui commençait sa tournée. Je l'appelai, et nous causâmes de la santé de Félicie. Il m'approuva de l'avoir fait promener et me conseilla de réitérer les excursions. Il l'avait vue quelques jours auparavant, il la trouvait très bien. Je crus devoir lui dire pourtant qu'elle était plus triste que de coutume et comme indifférente à tout ce qui d'ordinaire réagissait sur elle. Je lui fis même observer que ses fenêtres n'étaient pas encore ouvertes. C'était la première fois que je la voyais dormir aussi tard. Enfin je le priai d'attacher son cheval à la porte et d'attendre un peu avec moi que ma femme fût visible. Il y consentit.

Une demi-heure s'écoula. Nous parlions d'elle. — Vous avez suivi mon conseil, me disait Morgani; vous avez, par je ne sais quel moyen et sous je ne sais quel prétexte, — cela ne me regarde pas, — empêché le retour de Tonino; vous avez bien fait. Ce drôle lui a causé de grands chagrins, et si elle n'eût été une femme forte comme elle l'est, il eût pu l'entraîner dans de grands malheurs. A présent tout va bien : elle est calme, vous voyez, elle dort le matin. Elle vous paraît morne, c'est l'activité fébrile qui cède. Ne vous inquiétez pas, vous l'avez soignée et traitée avec l'intelligence du dévouement. Vos peines ne seront pas perdues; bientôt vous en recueillerez le fruit.

Ainsi parlait le médecin, et Félicie ne s'éveillait pas. Il s'étonnait de mon inquiétude; je le priai de m'attendre. Je rentrai dans la maison, j'allai frapper à la porte de Félicie; on ne me répondit pas. Les servantes alarmées me dirent qu'elles avaient déjà frappé inutilement, que la maîtresse était enfermée, qu'elle ne dormait pas, car elles l'avaient entendu remuer, mais qu'elle ne voulait pas répondre et qu'elles ne savaient que faire.

J'enfonçai la porte. Félicie était assise sur un fauteuil auprès de la table, la tête appuyée sur ses mains, les membres tellement roidis que je ne pus changer son attitude; puis tout à coup le corps s'assouplit, la peau brûlante se refroidit rapidement, la tête se laissa relever, les yeux s'ouvrirent, et les lèvres articulèrent des mots confus.

Morgani, attiré par le bruit que j'avais fait pour enfoncer la porte, s'élança vers moi et me dit : — De l'air, de l'air! elle étouffe. Pendant que j'ouvrais la fenêtre, Félicie expirait dans ses bras. Le docteur éperdu me montra d'un geste expressif une lettre ouverte et un verre vide sur la table. Je respirai d'abord le verre, il avait contenu du laudanum. Je jetai les yeux sur la lettre : elle était adressée à Tonino; je m'en saisis, je la cachai dans ma poche.

— Il faut la lire, me dit Morgani.

— Elle n'est pas pour moi.

— N'importe, il faut savoir si elle s'est donné la mort volontairement.

— Il n'y a pas à en douter, repris-je en lui présentant le verre; mais ne pensez pas à cela maintenant. Agissez, agissez vite! la mort n'est peut-être qu'apparente.

Tout fut inutile, Félicie était morte. La mort a cela de grand et de sacré qu'elle raie comme d'un trait de plume les comptes les plus impossibles à régler durant la vie; on sent tellement le souffle de Dieu passer en soi en voyant s'accomplir ce mystère, que tout souvenir terrestre, tout ressentiment fondé s'efface dans le recueillement du pardon. La mort rend tout à coup respectable l'être dégagé des étreintes de la souffrance; elle met la pâleur de l'ascétisme et la tranquillité du juste sur les fronts dévastés par le vice et dans les traits naguère contractés par la fureur. Doublement coupable dans la vie et dans la mort, puisqu'elle finissait par le suicide, Félicie, couchée dans ses draps blancs et couverte de fleurs, était redevenue si belle et si pure que je baisai respectueusement son front et ses mains glacées sans me rappeler le mal qu'elle m'avait fait et sans me préoccuper de celui qu'elle voulait me faire en quittant volontairement la vie.

Sans doute il y avait là un dernier, un sanglant reproche qu'elle croyait devoir m'atteindre. Je ne voulus pas le savoir, je ne voulus pas y songer avant d'avoir rendu à son corps les honneurs de la sépulture. Je veillai près du lit funèbre, j'imposai silence aux cris, aux questions, à toutes les manifestations bruyantes. Morgani me marqua beaucoup d'affection et ne me quitta presque pas. Il était inquiet de ma résignation et craignait une réaction violente. Il craignait aussi autre chose; quand nous revînmes du cimetière, il me parla ainsi : — Je n'ai pu cacher aux autorités légales la cause de la mort. Non-seulement vous, mais encore toutes les personnes qui entouraient et servaient cette pauvre femme sont tellement à l'abri du soupçon que l'on a consenti à me laisser attribuer cette mort à une attaque d'apoplexie foudroyante, dont au reste l'aspect du cadavre offrait les symptômes frappans. Je m'engage sur l'honneur à ne dévoiler le secret du suicide que dans le cas où la justice croirait devoir faire des recherches ultérieures. Cela n'arrivera pas, si quelque personne malintentionnée ne s'en mêle pas; mais je crois Tonino capable de tout. Il faut que vous lisiez la lettre que votre femme lui a écrite au moment de se tuer. Je l'exige pour vous, pour moi, pour la vérité. Dans ce dernier écrit, elle doit avoir exprimé sa résolution de mourir; c'est une preuve de votre innocence dont vous ne devez pas vous dessaisir pour la mettre dans les mains

d'un homme qui sera votre ennemi, s'il croit n'y rien risquer, et si son intérêt l'exige.

Le nom de Tonino me fit hausser les épaules. — Tonino étant le seul héritier de ma femme, répondis-je, ne deviendrait mon ennemi qu'en cas de contestation de ma part, et il n'en sera pas ainsi.

— Et pourquoi donc? Votre femme doit avoir pris des dispositions pour vous assurer sa fortune ou tout au moins l'usufruit.

—Ma femme savait que ces dispositions seraient un outrage pour moi. Elle ne les a pas prises.

— Un outrage! s'écria le docteur; pourquoi donc un outrage?

— Parce qu'elle avait commis une faute dans sa jeunesse et que je l'avais épousée à la condition de ne rien recevoir d'elle ni durant sa vie, ni après sa mort.

— Vous êtes fou, dit Morgani, mais logique dans votre folie, et je vous respecte, Sylvestre!... Mais qu'allez-vous devenir?

— Rien. Je resterai ce que je suis : un homme qui aime le travail et qui n'a pas besoin de bien-être.

— Mais l'âge viendra, malheureux! votre santé a souffert dans ces derniers temps.

— Ne vous inquiétez pas de moi. Je vous jure que je ne connaîtrai pas la misère ou que je la subirai sans qu'elle paraisse.

— Comment ferez-vous?

— Je ne demanderai rien à personne et ne me plaindrai jamais.

— Venez, Sylvestre, venez demeurer avec moi. Je suis seul, j'ai quelque aisance. Je vous apprendrai la médecine, vous m'apprendrez tout le reste. Nous vivrons et mourrons ensemble, ce sera moins triste que de vivre et de mourir seuls.

— Merci, mon ami; mais je ne saurais rester dans ce pays. Il faut que je le quitte et n'y revienne jamais.

— Oui, je comprends. Pourtant... ne maudissez personne! ne haïssez pas le souvenir de votre femme!

— Je ne le hais pas. Pourquoi supposez-vous...

— Sylvestre, c'est assez dissimuler vis-à-vis l'un de l'autre! Vous saviez tout, elle me l'a dit la dernière fois que je lui ai parlé. Moi aussi je savais tout, et depuis longtemps. Il faut savoir pardonner; il y a des fatalités d'organisation devant lesquelles le médecin est forcément matérialiste... Et si je vous disais que, vous-même, vous avez subi cette fatalité en causant le dégoût de la vie qui a porté votre femme au suicide?

— Elle vous l'a dit?

— Non, mais elle m'a répété trois fois : « Il ne peut plus m'aimer! »

— S'est-elle plainte de mes reproches, de mes emportemens?

— Oh! bien au contraire! Elle vous rendait pleine et entière justice! C'est pourquoi je vous répète : Lisez la lettre et gardez-la; elle contient probablement quelque allusion à une faute dont vous voulez certainement annuler tout vestige.

— Mais si c'est un testament en faveur de Tonino, comme tout me porte à le croire?

— Eh bien! qu'importe? Dans ce cas, vous le remettrez fidèlement et vous saurez ce que vous faites.

L'avis était bon. Quand je fus seul, j'ouvris la lettre, qui était à peine pliée et nullement cachetée. Félicie avait certainement voulu que cet écrit passât sous mes yeux.

LETTRE DE FÉLICIE.

« Plus d'espoir, plus du tout... Il ne m'aime plus, il ne m'aimera plus jamais! Son cœur est mort, nous l'avons tué. Depuis un an, je lutte pour retrouver son affection ou pour éteindre celle que j'ai pour lui; je m'efforce de le haïr, par momens je le hais. Une femme peut-elle pardonner le plus sanglant des outrages, l'indifférence? Et pourtant je vais mourir pour qu'il me pardonne, à moi! Morte, il me plaindra peut-être, il aura peut-être quelque regret, quelque pitié, il se souviendra de m'avoir aimée, il oubliera mon crime; il me gardera dans son cœur, purifiée par le châtiment qu'il n'a pas voulu m'imposer et que je me serai infligé à moi-même. La mort! c'est tout ce que je peux faire, puisque ma vie ne peut rien réparer. J'ai voulu t'écrire cela. Je ne veux pas que tu croies que je meurs pour toi et que je te regrette. Non, je te méprise et te maudis. Et ne crois pas non plus que je sois en colère contre toi; j'ai essayé de te pardonner et de t'aimer encore; que n'ai-je pas essayé depuis un an pour échapper à l'horreur de l'isolement! Tout a été inutile. Le dégoût que j'inspirais à Sylvestre, j'ai senti que je l'éprouvais pour toi. Lâche! tu vas venir recueillir mon héritage, n'est-ce pas? Tu vas habiter ma maison, ta femme dormira dans mon lit à tes côtés! et toi, tandis qu'elle reposera à ta droite, verras-tu à ta gauche le cadavre que je serai tout à l'heure?

« Oh! mon Dieu, mourir déjà, moi jeune encore et si forte, si remplie de volonté! Je ne peux pas m'imaginer ce que c'est que d'être mort. Je me jette dans l'inconnu comme quelqu'un qui se précipiterait dans les ténèbres, sans savoir s'il tombe dans un abîme ou dans le vide. Peut-être ne tombe-t-on pas du tout! On se retrouve peut-être debout et actif, devant quelque tâche nouvelle, avec d'autres êtres, d'autres souffrances, d'autres idées. Ah! pourvu

qu'on oublie cette vie que je vais quitter! Je n'ai pas d'autre désir, oublier! Ne plus savoir que je suis souillée et méprisée! A ce prix, j'accepterais avec joie les plus atroces tortures et même les feux et les épouvantes de l'enfer.

« Ah! je ne sais pas s'il y a un Dieu, mais je sens qu'il y a une justice, car j'ai été bien punie. Après avoir été si heureuse, si aimée, si honorée, se voir seule et dédaignée, et sentir qu'on ne peut plus rien pour reconquérir l'estime!

« Il n'y pouvait rien non plus, lui! il voulait m'aimer, il y avait entre lui et moi quelque chose qui le repoussait. Il me l'avait bien prédit que, le jour où il ne m'estimerait plus, je lui deviendrais étrangère et indifférente. Tout cela, c'est ma faute. J'aurais dû t'épouser et te tromper pour lui. Tu me l'aurais pardonné, toi qui n'as pas de cœur et que l'argent console de tout. Voilà ce que je pense de toi, voilà mon adieu. Il le lira, lui à qui je n'ose plus parler. Il crachera sur ton nom et sur mon héritage, qui salirait ses mains pures; mais il ne crachera pas sur ma tombe. Il y mettra des fleurs, une larme peut-être!... Ah! Sylvestre, si vous saviez comme je vous aimais!.. Mais vous ne pouvez pas le croire, vous ne comprenez pas qu'on aime et qu'on trahisse... — Vous... non, je ne veux pas lui parler, je l'irriterais. Tout ce qui est moi vivante lui est amer et repoussant. Allons, il faut mourir. J'ai horreur de la mort pourtant, et je n'aurais jamais cru en venir là! J'ai été si souvent et si longtemps malade que je comptais sur elle pour me délivrer de mes tourmens... Mais je guéris, je ne souffre plus de mon corps, et mon âme me torture. Il faut que je me la donne à moi-même, cette mort dont j'ai peur!... Eh bien! raison de plus : si j'avais envie de mourir, si je me sentais épuisée, infirme, lasse d'agir, où serait le courage, où serait ma punition?

« ... C'est fini, j'ai bu. Vais-je souffrir? Sera-ce long? Je sens de la force à présent, je vois clair dans ma vie, je n'ai pas d'excuse. Sylvestre, admirable; toi, infâme; moi... l'orgueil m'a empêché d'accepter ma déchéance. J'ai sans doute commis un grand crime; mais à quoi bon s'humilier, puisque rien ne peut l'effacer? La mort seule... Ah! mourir vite! — Oui... bientôt. Je ne peux plus penser. — Tout est lourd. Tout m'écrase. L'air m'écrase. Tout me... rien ne... Félicie... trente-deux ans... morte le... je ne sais plus. »

Je relus plusieurs fois cette lettre navrante, je la recopiai pour la conserver, et j'envoyai l'original, comme lettre de faire-part, à celui dont l'amour avait tué Félicie.

Je me demandais cependant avec effroi si je n'étais pas, autant que lui, le meurtrier de cette infortunée. Par le fait, hélas! oui! Si j'avais pu lui rendre mon amour, elle eût pu vivre. Je ne croyais

plus au sien; il était mêlé, depuis une année, de trop de colère et de ressentiment. L'orgueil blessé avait amené la haine et le désespoir. Si j'avais su feindre, je l'aurais sauvée; mais il est des natures qui ne peuvent pas mentir et qui l'essaieraient en vain. Pouvais-je me reprocher de n'être pas un hypocrite? Et même, au-delà de la mort, pouvais-je faire grâce à cette femme qui n'avait pas voulu accepter la conséquence inévitable de son égarement, et qui semblait chercher à me punir de sa faute en m'infligeant un éternel remords?

Je fis grâce pourtant. Je sentis dans ce suicide le côté mal éclairé, mais réel, d'une grandeur native. Félicie avait aspiré à l'idéal sans le bien connaître. Elle avait eu soif d'honneur, elle avait cru qu'on peut le perdre et le retrouver, puisque, déjà déchue, elle avait gagné mon respect et reçu ma foi. Elle n'avait pas été libre de réfléchir au jour de la seconde chute, et après cette chute elle avait été moins libre encore de comprendre sa situation et la mienne. La lumière de l'âme ne traverse pas impunément certaines ténèbres. La conscience s'oblitère, le flambeau intérieur pâlit de plus en plus. Dans ce demi-jour de sa raison et de son affection pour moi, elle avait espéré se purifier par une mort qu'elle jugeait héroïque, et dont l'athéisme n'avait pas empêché l'épouvante. Cela était affreux, mais elle avait certes cru faire le contraire d'une lâcheté, puisqu'elle comptait sur le sacrifice de sa vie pour se racheter à mes yeux. Pauvre Félicie!

Je rangeai avec un soin respectueux la chambre où elle avait dormi son dernier sommeil, et quand la nuit fut venue, je remplis son dernier vœu en portant des fleurs sur sa tombe. J'y pleurai de toute la pitié de mon âme, et je lui envoyai avec ferveur le pardon absolu qui peut et doit franchir l'horizon de cette vie.

Je me retirais, vers minuit, quand je trouvai un homme qui s'effaçait pour ne pas se croiser avec moi à la porte du cimetière. Je le reconnus malgré le soin qu'il prenait de se cacher. C'était Sixte More. — Pourquoi m'éviter? lui dis-je. Il n'y a plus de mauvais souvenirs au seuil de ce triste lieu.

Il se jeta dans mes bras en pleurant; il avait beaucoup aimé Félicie.

— Monsieur Sylvestre, dit-il en m'emmenant un peu plus loin au dehors, il faut que vous sachiez tout. Ce n'est pas la bassesse de son amant, ce n'est pas la fierté de son mari, c'est moi, ce sont mes menaces qui l'ont tuée!

— Ce n'est pas vrai, Sixte, c'est impossible! vous n'avez pas manqué à votre serment?

— Je n'avais pas juré de ne lui rien dire, à elle! J'étais libre de

lui remontrer sa faute et de lui reprocher le malheur de ma vie. Le hasard nous a mis en présence l'un de l'autre, il y a huit jours, dans un endroit désert où elle errait un peu en folle et où je confesse que je n'ai pas cherché à l'éviter. J'étais malheureux, allez! malheureux par elle, et depuis si longtemps! Il m'a bien fallu lui dire qu'elle avait trompé un homme juste, qu'elle regrettait un misérable, et que, si elle était ma femme, je la couperais par morceaux. Elle a eu peur de moi. Elle a voulu m'adoucir, et elle m'a rendu encore plus fou, car elle a été coquette et elle a menti. Elle a prétendu m'avoir aimé, elle m'a donné à entendre qu'elle pourrait m'aimer encore. J'ai bien vu son manége, je l'ai appelée lâche. Enfin... tuez-moi, si vous voulez; à présent je suis dégoûté de la vie, moi aussi; je ne me défendrai pas. Cette femme m'avait ôté la raison. Elle m'a rendu coupable envers vous qui m'aviez épargné et traité en homme. Elle ne m'aimait certes pas, elle me l'a dit ensuite. Elle n'a plus voulu me revoir. Elle m'a écrit qu'elle se tuerait. Je n'y ai pas cru, et elle s'est tuée. Eh bien! vengez-vous sur moi. Cette femme avait des passions terribles; elle avait déjà été à moi avant d'être à Tonino et à vous. Je voulais l'épouser; c'est elle qui m'a refusé en me mettant au défi de la trahir. Tuez-moi, vous dis-je, ou plutôt laissez-moi vivre encore huit jours, car j'ai un devoir à remplir; il faut que j'en finisse avec celui qui nous a outragés tous les deux.

— Parlez encore, répondis-je, je ne veux pas de réticences, je veux savoir si je n'ai aucun reproche à me faire de la mort de cette malheureuse. Dans cet endroit désert, il y a quinze jours, elle s'est donnée à vous?

— Oui.

— Par peur de vos menaces?

— Par peur de mes révélations; mais je ne la menaçais pas de cela, j'étais lié par ma parole.

— De quoi donc la menaciez-vous?

— D'aller chercher querelle à Tonino afin de pouvoir le tuer.

— Et vous avez mis pour condition à votre pardon qu'elle vous appartiendrait?

— Non! cela je le jure devant Dieu, non! je ne faisais pas de conditions, je ne lui demandais rien, je ne voulais rien d'elle. C'est elle qui m'égarait le cœur et l'esprit avec des regards et des paroles auxquels un homme follement épris ne peut pas résister. Donc c'est moi qui suis coupable, mais pas avec préméditation, et quant à vous... eh bien! vous êtes coupable aussi, vous, à votre manière, je ne peux pas dire autrement... Il fallait redevenir l'amant de votre femme. Ses passions ne se seraient pas égarées.

— Un mot encore. Vous êtes exalté, mais vous êtes sincère. Après avoir reçu les derniers embrassemens de cette femme que vous n'estimiez pas, que vous êtes-vous dit l'un à l'autre? L'avez-vous bénie du bonheur qu'elle venait de vous donner? Vous a-t-elle promis d'avoir confiance en vous? Vous êtes-vous quittés, elle touchée de votre amour, vous fier de vous-même? Y a-t-il eu dans vos âmes un moment, un seul moment d'oubli du passé et d'espoir de réconciliation dans l'avenir?

— Non! nous avions tous deux de la rage, de la honte et de la haine. Je lui ai dit : Va-t'en, ne me parle pas! Je te jetterais dans le torrent.

— Et elle alors?

— Alors elle, se cachant la figure avec ses mains, elle s'est enfuie sans se retourner.

— Et depuis vous avez pourtant demandé à la revoir?

— Pour l'assassiner, oui, c'était devenu mon idée fixe.

— Eh bien! Sixte, voilà l'effet de l'amour qui survit à l'estime, et voilà pourquoi je n'ai pas voulu, je n'ai pas dû redevenir l'amant de ma femme. Allez-vous-en. Ne profanez pas sa tombe par vos adieux. Vous n'avez pas le droit de prier pour elle. Je vous défends d'approcher de la terre où elle repose. Je vous défends aussi de vous venger de Tonino. Je ne puis punir ni lui ni vous, sans attenter à la mémoire de Félicie dans l'estime publique. C'est la seule chose qui lui reste. Que ses secrets soient morts avec elle. Au nom du Dieu clément qui a repris son âme et dont nous ne connaissons pas les desseins sur elle, je vous commande de laisser vivre Tonino. Félicie n'appartient plus ni à lui, ni à vous, ni à moi.

Sixte baissa la tête et se retira en silence. Je ne l'ai jamais revu.

Je voulus encore absoudre celle dont je venais d'apprendre un nouvel égarement. J'allai cueillir une poignée de fleurs dans le pré voisin, et je retournai les répandre sur sa fosse en lui disant : « Oublie ma blessure et que Dieu guérisse la tienne! »

Le lendemain, je vécus comme dans un rêve, presque sans conscience de ce qui se passait autour de moi. On me demandait des ordres, et je ne comprenais pas de quoi il s'agissait. Enfin je fis un effort pour secouer cette torpeur. Je donnai toutes les clés et la gouverne de toutes choses au plus ancien et au plus honnête de nos serviteurs, après quoi, ne prenant avec moi que quelques hardes nécessaires et mes papiers personnels, j'allai attendre chez le docteur le droit de m'en aller, sans que mon départ ressemblât à une fuite.

Trois jours après, Tonino arriva. Il n'osa demander à me voir, et pourtant, dès qu'il se vit maître des biens dont il avait peut-être

craint d'avoir à partager avec moi la jouissance, il s'effraya de sa richesse mal acquise et songea à m'offrir une pension. Cette dernière lâcheté lui vint à l'esprit. Morgani savait trop quelle serait ma réponse pour se charger de la commission, il lui refusa dédaigneusement de m'en parler.

Dès que je sus Tonino en possession de la fortune des Morgeron, j'embrassai le docteur et je partis en secret. J'étais aimé dans le pays, et je ne voulais pas de scènes d'adieux, je ne voulais pas qu'on plaignît ma pauvreté, qu'on admirât mon désintéressement, qu'on me rendît compte des faits et gestes du nouvel héritier, et qu'on crût m'être agréable en le dénigrant. A certaines tristesses il faut la solitude, à certaines fiertés le silence. Je m'en allai par le glacier, après avoir pris quelques momens de repos aux chalets Zemmi. Le soleil était chaud, mais j'évitai l'ombre du rocher de la Quille. Il y avait là pour moi un souvenir empoisonné. Je regardai le ciel, les cimes, les aigles qui planaient, les bois de la région inférieure qui me cachaient la maison et l'île, la prairie mollement ondulée sous mes pieds, et au loin les massifs superposés des Alpes italiennes. Tout cela était beau et grand. La nature était innocente de mes maux. Je n'avais reçu d'elle que des sourires, des enseignemens et des forces. Je n'avais plus un seul ami sur la terre, car, moi aussi, j'étais mort pour tous ceux avec qui je venais d'être doux, humain et juste pendant cinq ans.

Ne devant et ne voulant jamais les revoir, jamais leur donner signe de vie, jamais rien savoir de ce qui se passerait sur ce coin de terre où j'avais compté finir mes jours, j'allais être un peu regretté et vite oublié. On ne s'occupe guère de ceux qui ont du courage et qui ne veulent pas qu'on les plaigne. Donc je me retrouvais après cinq ans aussi seul, aussi inconnu, aussi livré à moi-même que le jour où j'avais dormi à l'auberge du Simplon et rencontré le pauvre Jean.

Tous mes liens alors étaient brisés dans la vie et dans la société. Ils l'étaient de nouveau et plus encore. Tout pour moi était le passé, rien n'était l'avenir. Il est peut-être impossible de se figurer une existence plus amère, une situation plus alarmante.

Eh bien! je repris mon paquet et mon bâton ferré, je marchai sur la glace, et puis sur le gazon des sentiers, et puis sur la poussière des routes. Je marchai jusqu'au soir, et, le soir venu, je dormis sans rêver. Et le jour suivant je vis lever le soleil éblouissant dans un site sublime; alors je ne sais quelle vigueur morale et physique rentra dans tout mon être. Je retrouvai cet élan de joie mystérieuse qui m'avait surpris le jour de la découverte de mon malheur. Je me sentis heureux d'exister, heureux d'avoir à recommencer à vivre, heureux même d'avoir déjà vécu.

Moi heureux? Pourquoi? De quoi? Comment cela pouvait-il être? Étais-je donc un cœur glacé, un stupide égoïste? Non; je ne crois pas. Je ne me faisais pas d'illusions sur la difficulté de vivre encore, car, quelque chose qui pût m'arriver, une existence nouvelle quelconque allait me créer de nouveaux devoirs. Je ne possédais absolument rien, et, ne fût-ce que le devoir de travailler, il allait falloir m'y soumettre le lendemain, peut-être le jour même. Tout homme nouveau que j'allais rencontrer et à qui j'aurais affaire serait un étranger pour moi, et il allait falloir établir un lien moral entre cet homme et moi; ce serait une lutte, quel que fût cet homme. Il y avait vingt chances contre une que j'inspirerais la méfiance d'abord, comme tout homme sans appui et sans ressources qui demande du travail.

Rien de tout cela ne me causait le moindre effroi, j'avais la force et la volonté de travailler, je savais travailler. J'étais certain de me rendre utile et de forcer les autres à m'être utiles par conséquent. N'eussé-je pas eu la force d'assurer ma vie, rien n'était si simple que de me coucher dans un fossé et d'y mourir en paix, si aucun passant de bon cœur ne m'eût relevé. Ma situation morale et sociale offrait cet avantage que la mort ne pouvait pas être un malheur pour moi. De quoi donc pouvais-je me réjouir en sentant rentrer en moi la force d'être encore moi, tant qu'il plairait à Dieu que je fusse un habitant de ce monde?

Je vais essayer de vous le dire : je n'étais pas mécontent de moi. J'avais sans doute manqué de prévoyance, de pénétration, de charme suffisant pour convaincre, de science morale et intellectuelle pour guérir; mais, n'étant pas orgueilleux et ne voyant en moi qu'un homme ordinaire, je pouvais me rendre ce témoignage que j'avais tiré de mon propre fonds tout ce qu'il m'était possible de consacrer au vrai et au bien. J'avais commis des fautes de jugement, jamais mon cœur ne s'était égaré, et tout ce qui constitue l'être moral avait fait ce qu'il avait pu faire de mieux, aucune passion mauvaise n'avait terni la conscience.

La conscience, mes enfans! s'écria le vieux Sylvestre en achevant son récit et en se levant avec la vigueur d'un jeune homme malgré ses soixante-quinze ans; la bonne conscience est ce quelque chose de vrai et de lucide, ce pur talisman, ce classique miroir de l'âme qui fait paraître les choses telles qu'elles sont : la nature belle, l'homme perfectible, la vie toujours acceptable, et la mort souriante.

GEORGE SAND.

Palaiseau, 15 mai 1866.

LA

PHILOSOPHIE POSITIVE

M. AUGUSTE COMTE ET M. J. STUART MILL.[1]

A LA VEUVE D'AUGUSTE COMTE.

I.

Une réponse (mon présent travail est une réponse) fait nécessairement des détours, des écarts, des excursions. Pour obvier à cet éparpillement, je pose tout d'abord le point du débat. La philosophie positive est-elle une manière de concevoir le monde ou une manière de concevoir l'homme? Cette question, à part un incident considérable sur la sociologie, est au fond de toute la discussion.

M. J. Stuart Mill vient de publier un travail considérable sur M. Comte et la philosophie positive (2). Ceux qui s'occupent de philosophie positive, de M. Comte et de M. Mill, connaissent les rapports que ces deux hommes ont eus ensemble. M. Mill reçut une grande lumière des ouvrages de M. Comte; il le témoigna dans son *Traité de logique*. On peut voir, dans mon livre sur Auguste Comte, toute cette histoire, nombre de lettres dont je dois la communication à la bienveillance de M. Mill, et l'indice des assentimens et

(1) La *Revue* a souvent critiqué la philosophie positive, ses adversaires ont eu à diverses reprises la parole sur ou contre le système de M. Auguste Comte; il était de toute justice de l'accorder à l'un de ses plus éminens défenseurs.

(2) *Auguste Comte and Positivism*, London 1865.

dissentimens que son nouveau travail a pour but d'exposer dans tout leur jour et dans leur forme définitive.

Malgré les dissentimens, cette publication a été favorable à la philosophie positive. Le nom de M. Mill, justement célèbre, a agrandi pour elle le champ de la publicité. C'est quelque chose, car en tous lieux se trouvent des esprits qui l'ignorent, mais qui, impatiens de théologie et de métaphysique, sont curieux de ce qui se propose pour les remplacer.

Ce nouveau travail de M. Mill a produit en moi des impressions diverses : tantôt j'ai voulu le traduire, tantôt j'ai voulu le combattre, suivant qu'il m'attirait ou me repoussait; mais cela n'a pu durer. Il fallait ou que M. Mill m'attirât de son côté, ou que M. Comte me retînt du sien. Voilà bien des occasions où je suis amené à faire passer par une épreuve rigoureuse mon adhésion aux dogmes fondamentaux de la philosophie positive. Cette fois l'épreuve à laquelle M. Mill présidait a été particulièrement sévère; mais cette fois encore mon esprit s'est confirmé dans cette adhésion, et, rassemblant mes forces, j'ai informé M. Mill que je tenterais de lui répondre comme on répond à un homme qu'on admire et qu'on aime.

Inséré dans la *Revue de Westminster*, réimprimé à part en Angleterre, bien accueilli à New-York, l'ouvrage de M. Mill a obtenu un notable succès. Ce serait scinder le témoignage que d'attribuer le succès, indépendamment du talent et du renom de l'auteur, à ce que M. Mill dit en faveur de l'œuvre de M. Comte, car il y approuve de grandes choses; mais ce serait le scinder aussi que d'attribuer le succès à la critique qu'il en fait. Louange et critique ont attiré l'attention, car le public sait qu'un débat entre la théologie, la métaphysique et la science, tel que le condense et le résume la philosophie positive, est une grosse affaire. M. Comte, dans sa première carrière, immolant tout à son œuvre, personnalité et succès, déclarait se contenter de cinquante lecteurs en Europe. Les temps ont fait plus, les temps ont fait mieux; pourtant la philosophie positive reste toujours la grande nouveauté, ne récompensant ceux qui la servent que par le sentiment de l'avoir servie.

Je suis un disciple de la philosophie positive; M. Mill en est un critique, critique qui y est très versé, dont le mode de penser la côtoie, mais enfin qui serait fâché que l'on crût qu'il lui appartient, et c'est à lui-même sans doute qu'il fait allusion quand il dit : « Bien que le mode de penser désigné par les termes *positif* et *positivisme* soit très répandu, on connaît mieux, comme c'est l'ordinaire, les mots eux-mêmes par les adversaires que par les partisans, et plus d'un penseur qui jamais n'a donné ni à lui ni à ses opinions cette qualification, se gardant soigneusement d'être confondu avec ceux qui se la donnent, se trouve quelquefois à son dé-

plaisir, bien qu'avec un instinct assez juste, classé parmi les positivistes et attaqué comme tel. » Pour achever de caractériser la position, je note les paroles où il exprime que l'œuvre de M. Comte est une vue saine de philosophie avec un petit nombre d'erreurs capitales. Je m'efforcerai tout à l'heure de montrer que là où la critique est juste l'erreur n'est pas capitale, et que là où l'erreur serait capitale la critique n'est pas juste.

Après avoir rappelé que M. Comte aimait à considérer Descartes et Leibnitz comme ses principaux précurseurs, M. Mill, qui trouve en effet beaucoup de ressemblance entre eux et lui, esquisse brièvement le parallèle. « Ils avaient, comme lui, une puissance extraordinaire d'enchaînement et de coordination; ils enrichirent le savoir humain de hautes vérités et d'importantes conceptions de méthode; ils furent, de tous les grands penseurs scientifiques, les plus conséquens — et pour cela souvent les plus absurdes, parce qu'ils ne reculèrent devant aucunes conséquences, bien que contraires au sens commun, qui découlaient manifestement de leurs prémisses. » Cela est vrai de Descartes et de Leibnitz; mais cela est-il vrai de l'œuvre de M. Comte? Ils furent les plus conséquens et pour cette raison souvent les plus absurdes..... Non, ce n'est pas pour cette raison. La conséquence est la première qualité d'un philosophe, et philosopher sans elle est une chétive besogne. L'absurdité de Descartes et celle de Leibnitz, auxquelles M. Mill fait allusion, sont pour l'un la doctrine de l'automatisme des bêtes, et pour l'autre l'harmonie préétablie entre l'âme et le corps. Descartes, dans sa philosophie toute psychologique, se fondait exclusivement sur le témoignage de l'âme humaine; mais ce témoignage se trouvait inquiété par toutes ces apparences d'âmes que présentent les animaux avec leur sensibilité, leur moralité, leur intelligence, moindres sans doute que chez l'homme, mais de même apparence. Il se débarrassa de l'obstacle en le niant, soutint que les animaux étaient des machines, fut conséquent, révolta le sens commun, et ne douta pas que la vérité suprême qu'il croyait tenir n'emportât tôt ou tard l'exception gênante et inexpliquée qui se rencontrait dans la nature des bêtes. Il en est arrivé tout autrement, et c'est l'exception qui a emporté le prétendu principe; la science postérieure a reconnu que, puisqu'il n'existe aucune différence anatomique absolue entre le cerveau de l'homme et le cerveau des bêtes, et non plus aucune différence fonctionnelle absolue par rapport aux facultés, les phénomènes sont de même ordre, et qu'une psychologie qui nie ce fait, une philosophie qui se fonde sur cette psychologie, sont avortées. L'erreur de Descartes n'est pas d'avoir été conséquent, c'est d'avoir eu un faux principe.

Il n'en est pas autrement de l'harmonie préétablie de Leibnitz. Ce philosophe admettait en toute chose une suffisante raison; suivant lui, Dieu était la suffisante raison de l'univers, et chaque être, chaque phénomène avait en soi une suffisante raison particulière qui était pour cet être, pour ce phénomène, ce que Dieu était à l'univers, c'est-à-dire sa cause et son explication. Venant à l'esprit et à la matière, il les trouva agissant l'un sur l'autre, l'esprit sur la matière, la matière sur l'esprit, et il lui fut impossible de découvrir dans leurs attributs respectifs aucune suffisante raison pour expliquer cette action mutuelle. Ainsi acculé, Leibnitz recourut à la toute-puissance divine, recours naturel et toujours ouvert à l'ancienne philosophie, tout imbue de théologisme, et il supposa que l'esprit et la matière étaient comme deux horloges que Dieu avait montées de manière qu'elles sonnassent toujours en même temps, sans avoir rien de commun l'une avec l'autre. Leibnitz ne s'étonna point de cette conséquence, mais le monde s'en étonna; puis vint la science positive, qui démontra que les manifestations intellectuelles et morales sont à la substance nerveuse ce qu'est la pesanteur à toute matière, c'est-à-dire un phénomène irréductible qui, dans l'état actuel de nos connaissances, est à soi-même sa propre explication. Ici encore il faut blâmer le philosophe non d'avoir été conséquent, mais d'avoir pris pour une loi de l'univers la raison suffisante, qui n'est qu'une conception subjective.

Maintenant en quoi cela touche-t-il à M. Comte? S'il est par esprit de conséquence tombé dans des énormités qui étonnent le sens commun, il faut en conclure sans hésiter, comme pour Descartes et pour Leibnitz, qu'il est parti d'un faux principe; mais, contrairement à ces deux philosophes, ce qui l'a précipité dans les énormités qu'on lui reproche, c'est qu'il a été infidèle à son principe, à sa méthode. Chez Descartes et Leibnitz, le principe est responsable des conséquences; chez M. Comte, les conséquences sont indues et le principe demeure intact. Il y a donc dans l'appréciation de M. Mill une confusion que je n'ai pas voulu laisser passer.

Continuant le parallèle, M. Mill dit : « S'il fallait exprimer toute notre pensée sur M. Comte, nous le déclarerions supérieur à Descartes et à Leibnitz, sinon intrinsèquement, du moins parce qu'il lui fut donné de déployer une puissance intellectuelle égale à la leur dans un état plus avancé de la préparation humaine, mais aussi dans un âge moins tolérant pour de palpables absurdités et à qui celles qu'il a commises, sans être en soi plus grandes, paraissent plus ridicules. » De cette dernière phrase de l'ouvrage, le dernier mot est *ridicules*. Je ne conteste pas à M. Mill le droit de l'appliquer à telle ou telle des conceptions malheureuses qui ont marqué

la fin de M. Comte. Je ne l'aurais pas employé, croyant que ces *absurdités* sont plutôt pathologiques que philosophiques; mais ce qui blesse mon sentiment d'équité et même d'artiste, c'est que ce triste mot soit le dernier sur lequel on laisse le lecteur, et qu'une phrase digne de M. Comte et de M. Mill ne reporte pas l'esprit sur les grandeurs de l'homme et de son œuvre (1).

Ce mot malheureux, sur lequel je n'aurais pas voulu que M. Mill quittât M. Comte, je ne veux pas à mon tour qu'il soit le dernier sur lequel je quitte ici M. Mill, et je prends dans le commencement un morceau de critique élevée sur les devoirs de la critique à l'égard des grandes nouveautés, morceau que je donne comme un enseignement et comme un modèle.

« C'eût été une faute, si les penseurs dont M. Comte a gagné et gardé l'admiration, sinon l'adhésion, s'étaient tout d'abord occupés d'attirer l'attention sur ce qu'ils regardaient comme des erreurs en son grand ouvrage. Tant que dans le monde de la pensée il n'avait pas pris la place qui lui convenait, l'affaire importante était non de le critiquer, mais de le faire connaître. En mettant sur les points vulnérables le doigt de ceux qui ne connaissaient ni n'étaient en état de connaître la grandeur du livre, on en retardait indéfiniment la juste appréciation sans avoir pour excuse la nécessité de se garder de quelque grave inconvénient. Aussi longtemps qu'un écrivain a peu de lecteurs et nulle influence sinon sur les penseurs indépendans, la seule chose qu'on y doive considérer est ce qu'il peut nous enseigner. S'il est quelque point où il se trouve avoir moins de lumière que nous n'en avons déjà, il est loisible de n'y pas prendre garde jusqu'à ce que le temps arrive où ses erreurs peuvent faire du mal. La haute place que M. Comte a désormais obtenue parmi les penseurs européens et l'influence croissante de son principal ouvrage, si elles inspirent plus de confiance pour entreprendre de recommander au public les fortes parties de sa philosophie, font que pour la première fois il n'est pas inopportun de discuter ses méprises. Les erreurs qu'il a commises peuvent maintenant devenir dommageables, tandis que la libre critique de ces erreurs a cessé de l'être. »

J'en ai fini avec le préambule; mais il a bien fallu introduire M. Comte et M. Mill et préparer le débat.

(1) Quelque chose de ce que je demande se trouve un peu plus haut, et M. Mill m'accuserait avec raison de n'être pas équitable, si je ne citais ces lignes écrites avec un cœur touché : « D'autres peuvent rire, mais nous, nous pleurerions plutôt à la vue douloureuse de cette décadence d'un grand esprit. M. Comte reprochait à ses premiers admirateurs anglais d'entretenir la conspiration du silence à l'égard de ses dernières productions. Le lecteur peut maintenant juger si un tel silence n'est pas suffisamment expliqué par un souci délicat de sa réputation et par une crainte consciencieuse de jeter un discrédit immérité sur les nobles spéculations de sa première carrière. » On peut voir dans mon livre sur *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 517-591, ce que j'ai dit des dernières productions de M. Comte; je n'y reviens pas dans le présent travail.

II.

Ce débat, il importe d'en exposer en un seul mot tout d'abord le point, afin de mettre entre les mains du lecteur le fil qui doit le conduire. M. Comte a voulu faire une philosophie, on le sait; il l'a nommée positive, on le sait encore. M. Mill nie que l'œuvre proposée soit accomplie, pour deux raisons : l'une que la sociologie y est manquée, l'autre que la psychologie en est absente. Contre M. Mill, je maintiens d'une part que la sociologie y est constituée, ce qui suffit au but philosophique de M. Comte, d'autre part que la psychologie en est absente sans dommage pour l'œuvre, et que le rapport entre la philosophie positive et la psychologie est autre que ne le suppose la critique de M. Mill. Ce sont pour moi les questions capitales dans le travail de M. Mill. Les autres, tout intéressantes qu'elles sont, me laissent tranquille; car, soit que je les résolve avec M. Mill ou contre lui, je n'ai rien à changer aux bases de ma croyance philosophique.

Maintenant qu'est la philosophie positive? Si on n'en précise pas l'idée, la discussion ne peut procéder. « M. Comte est le premier, dit M. Mill, qui ait tenté la complète systématisation du point de vue positiviste et l'extension scientifique de ce point de vue à tous les objets de la connaissance humaine. » Cette systématisation est en effet le propre de la philosophie positive; mais cela ne suffit pas à ce que je veux, et il faut une définition qui montre clairement le fond, la nature, le but de la philosophie positive. Je reprends donc ici celle que j'en donne depuis longtemps : la philosophie positive est la conception du monde telle qu'elle résulte de l'ensemble systématisé des sciences positives. — Cette définition, qui a la propriété de se coordonner avec les philosophies théologique et métaphysique, a surtout l'éminente propriété de partager immédiatement le monde en deux parts, l'une connue, l'autre inconnue, ce qui est notre situation réelle.

Je reviens sur ma définition et j'y ajoute un développement qui y est impliqué : conception du monde par coordination des faits généraux ou vérités fondamentales qui y conduisent, et je l'étends, comme cela doit pouvoir se faire, aux philosophies particulières des sciences, disant : La philosophie d'une science est la conception de cette science par coordination des faits généraux ou vérités fondamentales qui y appartiennent.

Autre est la définition que donne M. Mill : « Nous admettons que la philosophie est, suivant la signification attachée par les anciens à ce mot, la connaissance scientifique de l'homme en tant qu'être

intellectuel, moral et social. Comme ses facultés intellectuelles renferment la faculté de connaître, la science de l'homme renferme tout ce que l'homme peut connaître, en d'autres termes toute la doctrine des conditions de la connaissance humaine. » Cette définition confond la philosophie avec une logique générale, si bien que, quelques lignes plus bas, il nomme la philosophie d'une science logique de cette science.

Il m'est impossible d'accepter cette manière de voir et de confondre la logique et la philosophie. Je sais bien que, dans le passage que je viens de transcrire, il est parlé de « tout ce que l'homme peut connaître par ses facultés intellectuelles, » et j'accorderai, si l'on veut, que de cette formule on peut faire sortir les sciences positives, et peut-être leur classification; mais il n'en est pas moins vrai qu'en disant la philosophie étude de l'homme, on manque le droit chemin que M. Comte a sûrement tracé. La philosophie est l'étude générale du monde, ou, en terme scolastique, de l'objet, et dans ce monde, dans cet objet, l'homme se retrouve à sa place, soit comme être vivant, soit comme être social. Mettre l'homme en tête de la philosophie, c'est donner un faux titre, si l'on ne veut que rentrer, après un détour, dans la voie objective, ou donner une fausse méthode, si en effet le point de vue psychologique est celui duquel on part.

Mon objection est de même nature quand il nomme la philosophie d'une science logique de cette science. « La philosophie d'une science signifie cette science même considérée non quant à ses résultats et aux vérités qu'elle découvre, mais quant aux procédés par lesquels l'esprit les atteint, quant aux caractères par lesquels il les reconnaît, et quant à la coordination et à la méthode qu'il y introduit, — en un mot la logique de la science. » Ici M. Mill identifie complétement philosophie avec logique; à tort, selon moi. La philosophie d'une science est ce qu'a fait M. Comte pour la mathématique, pour l'astronomie, pour la physique, pour la chimie, pour la biologie. Quand on dit logique d'une science, on assimile cette science à l'entendement auquel la logique appartient en propre, et on entend les conditions sous lesquelles elle pense, si je puis parler ainsi, et elle connaît. Or ces conditions ne sont pas les généralités qui en constituent la philosophie, ce qui devient très visible dans l'opposition entre logique de l'esprit humain et philosophie de l'esprit humain : logique de l'esprit humain, c'est-à-dire conditions de la pensée et de la connaissance; philosophie de l'esprit humain, c'est-à-dire idées générales sur la psychologie. Enfin au fond de tout cela, et c'est là que j'en veux venir, on voit que la logique est formelle, et la philosophie réelle; la logique, une manière d'être de

l'entendement, et la philosophie, une conception des choses. J'ajouterai que là est la raison cachée, mais décisive, qui empêche qu'on ne puisse arriver à la philosophie positive par la psychologie.

Ce n'est point par subtilité et par chicane que j'ai argumenté M. Mill sur sa définition de la philosophie d'une science en particulier; mais c'est que le point de vue psychologique et logique qui est propre à M. Mill renferme la cause profonde de ses dissentimens avec M. Comte, celle qui fait qu'il appartient à un autre mode de philosopher. Cette divergence, qui est à l'origine, se montrera sous différentes formes dans la suite de ce travail.

C'est la définition réelle, non formelle, objective, non psychologique, qui seule se concilie avec l'histoire philosophique. En effet, dans le développement de la pensée humaine, avant le temps de la philosophie positive est le temps de deux grandes philosophies, la philosophie théologique et la philosophie métaphysique. Là est manifeste l'impuissance de considérer la philosophie soit comme l'étude de l'homme en général, soit comme une sorte de logique générale, et historiquement aussi bien que philosophiquement ce dont il s'agit dans la philosophie, c'est une conception du monde.

La philosophie théologique conçoit que le monde est mû, ordonné, gouverné, créé par des volontés dont le modèle est dans la volonté humaine; elle admet entre l'homme et ces volontés des communications qui lui révèlent les hauts mystères; elle s'appuie souvent sur des livres dits inspirés, d'où se forme le dogme, variable suivant les religions. Le dogme est un vrai traité de philosophie. Le polythéisme, le mosaïsme, le brahmanisme, le zoroastrisme, le boudhisme, le christianisme, le mahométisme, nous offrent autant de systèmes étroitement liés les uns aux autres. Les conceptions théologiques sont la forme la plus ancienne de la pensée commençant à spéculer, à généraliser; et, sans être en état d'affirmer que cette pensée n'a pu avoir d'autre début, il est établi historiquement qu'en fait elle n'en a pas eu d'autre.

La philosophie métaphysique est aussi une conception du monde, mais différente de la précédente dans son origine et dans ses résultats. Elle est née d'une autre impulsion de l'intelligence; tandis que, dans le développement primitif, l'impulsion théologique de l'intelligence fut nécessairement de croire que tout était volonté, dans le développement secondaire l'impulsion métaphysique de l'intelligence fut nécessairement de penser que tout ce qui lui paraissait logiquement raison des choses devait être raison des choses effectivement. Il a fallu bien des siècles et bien des travaux pour détruire la force prétendue du raisonnement *à priori*. Par ce changement, la philosophie substituait au principe de l'autorité divine

le principe rationaliste, et en même temps elle agrandissait le champ de la spéculation, car au domaine théologique, qui ne comportait que l'idée de personnes divines ou théisme, et qu'une métaphysique des écoles élaborée de concert avec la théologie, elle ajoutait le panthéisme ou système dans lequel la vie, l'esprit, le divin est infusé à toute chose, à tout être, à tout phénomène, et le matérialisme ou système des atomes, dans lequel le mouvement et la forme des atomes sont supposés les producteurs de tout. On ne peut donc pas ne pas considérer la philosophie métaphysique comme un avancement considérable dans la spéculation philosophique.

Après la philosophie métaphysique vient dans l'ordre des temps et du développement la philosophie positive, nouvelle conception du monde, où règnent non des volontés, mais des lois, d'où sont bannies les idées nécessaires de l'ancienne métaphysique, et où tout, émanant de l'expérience, retourne à l'expérience. Ce grand achèvement, qui est l'œuvre de M. Comte, avait toujours été jugé philosophiquement impossible; mais pour cela il fallut, ce qui n'est guère un moindre achèvement, partager l'univers en deux parties, celle que nous connaissons et où notre intelligence a pour fanal l'expérience, et celle que nous ne connaissons pas, interdite à toutes nos spéculations.

Pour les anciennes philosophies, l'univers est un tout infini dans lequel l'intelligence humaine se promène sans trouble et sans terreur, donnant aux principes qu'elle y suppose une égale infinité, n'y laissant aucune place où elle n'introduise sa raison, le droit de concevabilité et celui d'inconcevabilité, et réglant des choses reculées aussi loin des yeux corporels que des yeux de l'esprit avec un sang-froid qui jette aujourd'hui le moindre penseur dans un profond étonnement. Ces philosophies y sont, si je puis ainsi parler, en pays de connaissance, et ce qui leur paraît nécessaire leur paraît en même temps réel, éternel et infini. Mais à peine la philosophie positive a-t-elle pris possession de son empire que cet univers, cessant de se montrer concevable en son ensemble, se partage en deux parts, l'une connue selon les conditions humaines, l'autre inconnue soit dans l'étendue de l'espace, soit dans la durée du temps, soit dans l'enchaînement des causes. Cette séparation entre l'accessible et l'inaccessible est la plus grande leçon que l'homme puisse recevoir de la vraie confiance et de la vraie humilité.

J'ai noté que la philosophie théologique est l'œuvre de la raison concevant des volontés dans les choses; j'ai noté que la philosophie métaphysique est l'œuvre de la raison mettant dans les choses les vues de l'esprit comme nécessaires; je note maintenant que la philosophie positive est l'œuvre de la raison prenant dans les choses

ce qui doit être mis dans l'esprit. La primordialité du premier état ou état théologique à l'égard des deux autres est évidente, et la gradation du passage entre les trois ne l'est pas moins.

Ce qui a graduellement ébranlé dans l'esprit des hommes les philosophies théologique et métaphysique, c'est d'une part l'invérification qui leur est inhérente (il a toujours été impossible de vérifier *à posteriori* leur dire), et d'autre part l'incapacité où elles ont été de s'unir avec les sciences positives (il a toujours été impossible d'établir un rapport qui permît soit de remonter de la science à la théologie ou à la métaphysique, soit de descendre de la théologie ou de la métaphysique à la science). Ce qui fait l'ascendant croissant de la philosophie positive, c'est qu'il n'est rien dans la science qui n'y aboutisse, et rien dans cette philosophie qui ne redescende à la science. Jamais si vaste développement n'a été ouvert à la méditation, jamais le vol de la pensée humaine n'a été tracé à une si grande hauteur.

Ainsi toute la philosophie, telle que l'histoire nous la présente, provient de trois sources : l'opinion que les choses sont gouvernées par des volontés, la raison abstraite et l'expérience. Ce dernier terme, c'est M. Comte qui l'a ajouté, et avoir ajouté un terme à une pareille série, quel effort et quel succès! La marche, on le voit, est, comme cela doit être, du moins difficile au plus difficile. La plus ancienne est une inspiration suggérée par le premier coup d'œil jeté sur les choses; la seconde est un travail énergique de la réflexion; la troisième succède et ne peut succéder qu'à des progrès continus dans tous les domaines du savoir.

Par quel procédé M. Comte est-il parvenu à fonder sur l'expérience acquise, je viens de le dire, dans tous ces domaines, la base d'une philosophie? A son point de vue, M. Mill se croit justifié à écrire que la philosophie dite positive est non pas une récente invention de M. Comte, mais une simple adhésion aux traditions de tous les grands esprits scientifiques dont les découvertes ont fait la race humaine ce qu'elle est. Les grands esprits scientifiques! ce terme implique pour moi une confusion. S'agit-il de philosophes? Eh bien! les philosophes appartiennent à la théologie et à la métaphysique, et ce n'est pas leur tradition que M. Comte a suivie. S'agit-il de ceux qui ont illustré les sciences particulières? Eh bien! ceux-là n'ayant pas philosophé, M. Comte n'a pu recevoir d'eux sa philosophie. Ce qui est récent dans la philosophie positive, ce qui est l'invention de M. Comte, c'est d'avoir conçu et construit une philosophie en choisissant dans l'œuvre des sciences particulières et des grands esprits scientifiques des groupes de vérités tels qu'on pût leur appliquer une méthode.

La philosophie positive provient de deux opérations : la détermination des faits généraux de chaque science fondamentale, et le groupement ou coordination de ces faits. Déterminer les faits généraux d'une science particulière et les coordonner, c'est, comme il a été dit plus haut, faire la philosophie d'une science. Ce travail, toujours ardu, même quand il se borne à un seul domaine, devient immense quand il s'étend au domaine entier de ce que M. Comte appelle les six sciences fondamentales. Aucun philosophe n'a exécuté rien de pareil. Si, pour en venir à bout, il fut besoin d'un esprit encyclopédique, il fut besoin aussi d'une instruction encyclopédique, qui, je ne crains pas de le dire, n'appartenait à personne qu'à M. Comte quand il commença et acheva son entreprise. Au reste, M. Mill admire grandement et loue hautement toute cette partie de l'œuvre, du moins jusqu'à la biologie et sauf ce qui est relatif à la sociologie. Quand M. Comte eut ainsi entre les mains tous les faits généraux des sciences positives, il comprit (mais qui l'avait compris avant lui?) qu'il tenait les élemens d'une nouvelle philosophie, un *substratum* philosophique complétement original et tout à fait différent de celui des philosophies antécédentes. De cette façon, la première opération était terminée et la matière de la philosophie était trouvée.

La seconde opération consistait à infuser dans ce *substratum* la vie et le mouvement, c'est-à-dire à y appliquer une méthode qui lui convînt. Comme la philosophie d'une science est la coordination de ses faits généraux, il s'ensuit que la philosophie totale est la coordination des groupes particuliers obtenus dans la première opération. L'écueil était de prendre pour principe de coordination une vue quelconque de l'esprit et d'introduire par une grave méprise le subjectif, banni de tout le reste. La coordination fut réglée par le degré de complication des phénomènes, suivant la hiérarchie qu'offre la nature elle-même dans les faits physiques, chimiques et biologiques, et elle s'appuie concurremment sur l'ordre historique, qui est conforme au degré de complication, et sur l'ordre didactique, qui oblige l'esprit à passer par un degré pour atteindre l'autre.

Ainsi fut faite la philosophie positive avec un *substratum* qu'aucune main n'avait encore rassemblé et avec un principe de coordination naturelle, historique et didactique qu'aucune spéculation n'avait encore mis en usage.

M. Mill, à propos de la sociologie, dit que l'espérance de la créer fut dès les premiers temps le mobile de tous les travaux philosophiques de M. Comte. Cela n'est point suffisamment exact : constituer la sociologie fut pour M. Comte un moyen, non un but; le but était la philosophie positive. M. Comte trouvait une mathématique, une astronomie, une physique, une chimie, une biologie

portées à un état pleinement positif par ces grands esprits scientifiques dont M. Mill parlait tout à l'heure; une sociologie positive lui manquait et lui était nécessaire. Il se mit à l'œuvre, et quand il eut réussi à son gré, tous les élémens essentiels de sa conception furent en son pouvoir. Eût-il eu devant lui une sociologie toute constituée comme il avait une biologie ou une chimie, la philosophie positive restait encore à faire.

Ainsi déterminer les faits supérieurs de tout le savoir humain, les coordonner suivant une méthode naturelle, en tirer une conception réelle du monde, constituer une notion assez positive pour être en plein accord avec les élémens scientifiques et assez générale pour en assigner la place et la valeur dans l'ensemble, telle est la philosophie positive, telle est l'œuvre de M. Comte.

III.

Je viens d'indiquer ce qu'a voulu faire, ce qu'a fait M. Comte. J'ai indiqué aussi les points d'attaque de M. Mill : la sociologie et la psychologie. Il ne me reste plus qu'à entrer dans le cœur du débat.

Sous le nom de philosophie positive, M. Mill entend quelque chose de différent de ce qu'entend M. Comte; mais il n'a pas spécifié le sens précis qu'il attache à cette locution, il ne m'appartient pas, de peur d'erreur, de le spécifier pour lui. Quant à moi, toutes les fois que je dis philosophie positive, c'est au sens qui vient d'être défini plus haut, c'est au sens de M. Comte.

Par nous autres disciples de cette philosophie positive, le coup que porte M. Mill ne peut être que fortement ressenti. Si la sociologie n'est pas constituée, si la psychologie est indispensable à la constitution d'une philosophie positive, il est certain que M. Comte est resté à mi-chemin, et que nous nous sommes trop hâtés de prendre pour une lumière générale une conception qui n'est encore que partielle, et dont le complément peut modifier sinon le principe, du moins la méthode, les aspects et la portée. Une seule de ces blessures suffirait pour renvoyer l'œuvre à un autre temps; toutes deux s'aggravent mutuellement. Il s'agit de savoir si la philosophie positive est venue ou est à venir. J'ai pensé, il y a maintenant plus de vingt-cinq ans, qu'elle était venue; je le pense encore, même contre M. Mill. Lui et moi, nous plaidons devant le public présent et futur, et devant les solutions qu'amèneront le progrès de la pensée philosophique et le cours des choses. En attendant que ces juges prononcent, voici mon plaidoyer.

Sociologie. — Comme il a été montré plus haut que le but suprême de M. Comte a été de fonder une philosophie et spécialement la philosophie positive, comme pour atteindre ce but il faut

que les sciences qu'il nomme fondamentales soient constituées, comme la sociologie est l'une et dans sa hiérarchie la dernière de ces sciences, enfin, comme avant lui la sociologie n'était pas constituée, c'est pour son œuvre une question vitale de décider si effectivement il a opéré cette constitution ou s'il y a échoué.

M. Mill nie qu'il y ait réussi. Ainsi le débat roule d'abord sur la définition qu'on donne de la constitution d'une science, puis sur l'application qu'on fait de cette définition à l'œuvre sociologique de M. Comte. En 1863, dans mon livre sur *Auguste Comte et la philosophie positive*, je consacrai plusieurs pages à élucider cette idée, défendant, contre un des plus éminens penseurs de l'Angleterre contemporaine, M. Herbert Spencer, la série hiérarchique établie par M. Comte. M. Mill approuve le sens que dans cette discussion j'attribuai au terme de constitution, mais il conteste que ce terme ainsi défini appartienne à ce qu'a fait M. Comte en sociologie; je pense au contraire qu'il y trouve une juste application. Tandis qu'alors je défendais la notion générale de constitution de science, aujourd'hui j'entreprends de défendre la persuasion où fut M. Comte, où je suis comme lui, que réellement il a constitué la sociologie, c'est-à-dire qu'il en a fait suffisamment la philosophie pour s'en servir au même titre que de la biologie, de la chimie et des autres sciences, dans l'édification de la philosophie positive.

En cette discussion circonscrite, un point de départ commun n'est pas difficile à fixer. M. Mill me l'offre, donnant pour exemple de la constitution d'une science la détermination des propriétés élémentaires des tissus organiques dans la science de la vie. Cet exemple m'est familier, je l'ai allégué plus d'une fois; je l'accepte pleinement. Les propriétés élémentaires des tissus une fois déterminées, il apparut que la science de la vie n'était un appendice ni de la mécanique, ni de la physique, ni de la chimie, ce qu'avaient toujours été tentés de croire les savans d'auparavant; que la vie était dans un rapport régulier et constant avec la substance organisée, ce qui écartait les conceptions théologiques; qu'il était inutile et trompeur d'admettre ontologiquement des principes indépendans des organes pour en expliquer l'action, puisque les propriétés étaient immanentes aux tissus, ce qui écartait les conceptions métaphysiques; enfin que cette notion des propriétés élémentaires devait dorénavant présider à toutes les conceptions biologiques. Voyons donc maintenant si M. Comte a fait pour la sociologie ce que Bichat fit alors pour la biologie.

Des lois sociologiques équivalentes aux lois biologiques dont il vient d'être parlé pourraient, on le conçoit *à priori*, être prises soit dans l'état statique des sociétés, soit dans leur état dynamique, je veux dire soit dans le mode suivant lequel elles subsistent, soit

dans le mode suivant lequel elles se développent. Néanmoins cette liberté de choix disparaît devant l'examen, et l'état statique est impropre à les fournir, non pas précisément parce qu'il n'a rien de permanent (quelles différences n'offre-t-il pas depuis le rudiment qui appartient aux sociétés des sauvages, et, plus anciennement encore, à celles de l'âge de pierre, de l'âge lacustre ou de l'âge des cavernes?), mais parce que la cause de son impermanence gît non pas en lui, mais dans l'état dynamique qui est la cheville ouvrière du changement.

On n'aurait pas une idée nette de l'état statique et de l'état dynamique, si on ne les rapportait à ce qui, dans la nature humaine, en est la cause efficiente. L'état statique provient originellement de l'instinct d'association : ce qui le prouve, c'est que des sociétés existent chez certains animaux; l'état dynamique provient de l'intelligence humaine associée : ce qui le prouve, c'est que l'état dynamique reste étranger aux bêtes, et que l'intelligence animale ne peut s'y élever. Les élémens sociaux se combinent d'abord (état statique) suivant leurs affinités propres; puis (état dynamique) ils se développent suivant les applications de l'intelligence aux besoins et aux industries, à la morale et aux affaires de la vie commune, à la poésie et aux arts, à la recherche du vrai et à la science. Sans doute la priorité appartient à l'état statique, et, si je puis m'exprimer ainsi, une priorité ascendante, je veux dire que c'est au sein des états statiques successifs que l'état dynamique exerce son action; mais cette priorité n'affecte en rien l'importance respective. Cela est si vrai que, s'il n'y avait que l'état statique soit chez les animaux soit à l'origine chez l'homme, il ne serait pas nécessaire de concevoir la sociologie; la biologie suffirait à expliquer ces rudimens.

Un phénomène se comprend surtout lorsqu'il est dans sa simplicité; quelque compliqués que finissent par devenir les états statiques, ils proviennent d'un faible commencement amplifié sous l'influence de l'état dynamique successif. Celui-ci a pour caractère essentiel de ne prendre naissance que dans l'association instinctivement et primordialement formée, et de n'être pas le propre de l'individu. Aussi est-ce par lui qu'on sépare positivement la sociologie de la biologie. Notons ceci, car c'est l'essentiel : séparation de la sociologie d'avec la biologie. L'état dynamique seul est ce qui constitue un nouveau domaine scientifique; l'état statique n'y suffirait pas : rudimentaire, il retomberait dans la biologie; compliqué et part importante de la sociologie, il est subordonné au développement historique. Le développement historique appartient à ce que j'ai nommé des résidus (1), résidus dont la science inférieure

(1) Voyez mon livre sur *Auguste Comte*, p. 304.

(ici la biologie) ne peut rendre compte, et qui forment la base de la science supérieure quand arrive un génie qui sait les utiliser.

Ce génie fut pour la sociologie Auguste Comte. Saisissant le point qui était au-dessus des forces de la biologie, il y trouva le noyau d'une science indépendante et supérieure, et construisit la théorie du développement des sociétés, première œuvre hors de laquelle il n'y a point de sociologie. J'en ai pour garant l'étude de l'état statique et l'économie politique, dont M. Mill reproche tant l'omission à M. Comte, dont je dirai tout le bien que voudra l'illustre auteur anglais, mais qui pendant trois quarts de siècle a été cultivée par des esprits très éminens sans avoir durant ce long intervalle donné aucune vue d'évolution, incapable qu'elle est de produire des vues de ce genre et capable seulement d'être mise à son rang dans un ensemble sociologique. L'histoire est la partie première de la sociologie; l'état statique n'en est que la partie seconde, et l'économie politique est une portion de l'état statique. L'état statique est proprement et originairement biologique; l'état dynamique n'est jamais que sociologique. Si M. Comte eût cherché dans l'état statique la constitution de la sociologie, il ne l'y aurait pas trouvée, car, remontant de proche en proche, il serait arrivé à des conditions biologiques, et sa recherche se serait évanouie entre ses mains.

Je n'ai pas besoin d'exposer la théorie historique de M. Comte, elle commence à devenir célèbre parmi les penseurs; il me suffit de dire que le développement social passe par trois degrés : le degré théologique, qui est le plus ancien; le degré métaphysique, qui s'y adjoint et tend à le remplacer; enfin le degré positif, qui est le dernier et substitue les lois aux volontés et aux conceptions ontologiques. Cette théorie du développement n'est admise, je le sais, ni par les théologiens, ni par les métaphysiciens; mais ici ce n'est pas avec eux que j'ai à discuter, c'est avec M. Mill, qui y voit le plus haut des achèvemens de M. Comte. Le plus haut, à mon gré, n'est pas la théorie du développement historique, c'est la création de la philosophie positive. Quoi qu'il en soit, M. Mill ne met en doute ni la réalité ni la grandeur de cette théorie.

Mais comment ne serait-elle pas la constitution de la sociologie? Elle la sépare de la biologie, ce que nulle autre ne peut faire et ce qui est indispensable; elle la retire au domaine théologique en montrant que le cours des choses dépend non d'interventions providentielles, mais de conditions et de lois inhérentes aux sociétés; elle la soustrait à la métaphysique en écartant par la vue des choses les vues de l'esprit; enfin elle établit la base sur laquelle toutes les conceptions ultérieures doivent s'appuyer, aucune ne pouvant échapper aux formes et aux successions de l'évolution sociale. Qu'a fait de plus Bichat instituant la doctrine des propriétés élémen-

taires des tissus? Qu'a fait de moins M. Comte instituant la doctrine du développement historique? L'un a montré inhérentes aux tissus les propriétés dont jusqu'alors on avait cherché la cause au dehors, et a rendu positive l'étude de ces propriétés et de ces tissus; l'autre a montré inhérente aux sociétés la faculté de croître suivant un certain mode, attribuée jusqu'alors à de tout autres agens que la société elle-même; il a rendu positive l'étude de cette faculté et du milieu où elle s'exerce. Pour moi, l'équivalence est complète, et aucun nuage n'obscurcit à mes yeux les droits d'Auguste Comte à se dire le constituteur de la sociologie.

Quelque convaincu que je sois, je ne puis en rester là, et je dois exposer les motifs qui jettent M. Mill dans un avis contraire. Il ne s'explique pas, comme je viens de m'expliquer, sur les parties qui, suivant lui, constituent la sociologie; en tout cas, il attache une importance prépondérante à l'état statique, à l'économie politique, et à ce que j'appellerai d'une seule dénomination la physiologie sociologique. Aussi, bien qu'acceptant, ainsi que je fais, le développement historique tracé par M. Comte, comme il trouve chez lui peu de chose sur cette physiologie sociologique, — et dans ce peu beaucoup à critiquer, — il juge le travail incomplet et défectueux, renvoie le tout à un plus ample informé, et déclare que M. Comte n'a rien fait en sociologie qui ne demande à être fait de nouveau et mieux. De ce qui est à refaire, j'excepte hautement, et M. Mill excepte avec moi, la doctrine du développement historique, et cela, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, suffit à toutes les prétentions de M. Comte et de ses disciples.

En effet, sociologiquement et dans la hiérarchie des parties de la science, l'état dynamique a la prépondérance sur l'état statique, puisqu'il le détermine dès qu'il y a changement, et puisqu'il n'y a sociologie que parce que le changement se produit, ce qui fait que nécessairement la constitution de la science y est attachée. Puis, philosophiquement, il importe non que les parties secondes soient élaborées, mais que les parties premières soient constituées, afin qu'il soit possible d'établir la philosophie positive, qui est l'œuvre poursuivie. En un mot, M. Comte a fait ce qui devait être fait, d'une part pour jeter le fondement de la science sociologique, d'autre part pour créer le dernier élément sans lequel la philosophie positive ne pouvait apparaître dans son achèvement.

Pour la précision du langage et par conséquent des idées, il ne sera pas inutile de rappeler ici la distinction qu'à une autre époque je fis des deux sens du mot « sociologie » et qui vient à point. Je disais (1) :

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive*, p. 51.

« Il n'existe point de traité de sociologie. Les trois volumes qui terminent le *Système de philosophie positive* contiennent non une sociologie, mais le dessin du développement de l'histoire. J'en donnerai très brièvement une idée claire en les comparant en biologie à un traité sur l'évolution de l'individu d'âge en âge. La *Politique positive* est, dans l'intention de l'auteur, un livre d'application où il s'efforce de montrer comment il faut passer des principes philosophiques et sociaux à l'organisation des sociétés. Personne, depuis, ne s'est essayé à un aussi grand sujet, et, pour continuer ma comparaison avec la biologie, il n'existe en sociologie aucun traité qui soit l'équivalent d'une physiologie : faute de termes qui ne sont pas encore créés, je suis obligé de prendre *sociologie* en deux sens différens. Dans l'un, il désigne la science totale et répond à *biologie;* dans l'autre, il désigne une portion de science et veut dire *physiologie sociologique.* »

Entre les critiques diverses auxquelles M. Mill soumet l'œuvre sociologique de M. Comte, et qui, soit que j'y donne, soit que j'y refuse mon acquiescement, m'ont fait réfléchir et étudier, je choisis, pour y revenir, ce sujet de l'économie politique. On peut déjà, par le rang que je lui ai assigné dans l'ensemble de la sociologie, préjuger le sens et le caractère de mon explication; mais comme M. Stuart Mill est d'opinion que l'économie politique touche à la constitution même de la sociologie, et comme la faveur dont elle jouit suggérerait peut-être l'idée que je crains d'aborder au côté que je sens faible et ouvert à une dangereuse trouée, je ne veux pas me contenter d'une réponse implicite. L'on sait que M. Comte non-seulement n'a donné aucune importance à l'économie politique, mais encore, passant à une condamnation sévère, l'a rejetée de l'ordre des connaissances positives. M. Mill, célèbre dans l'économie politique non moins que dans la logique, a vivement attaqué M. Comte pour avoir ainsi parlé. Moi-même, bien que sans autorité en ces matières, j'ai dans un livre qui a déjà trois ans de date (1), signalé mon dissentiment avec M. Comte sur l'économie politique, la comparant, afin d'en donner une idée, à ce qu'est la vie végétative dans l'animal; mais je n'allai pas plus loin, tandis que M. Mill déclare que là se montre « le côté faible de la philosophie de M. Comte, » qui rejette l'unique essai systématique fait par une suite de penseurs pour constituer une science non pas sans doute des phénomènes sociaux en général, mais d'une grande classe de ces phénomènes.

Ici j'abandonne M. Mill et je repasse du côté de M. Comte. N'oublions pas qu'il s'agit de la constitution de la sociologie. A quoi pouvait y servir cette systématisation partielle? L'économie politique n'est qu'une partie de l'état statique; l'état statique lui-même

(1) *Auguste Comte et la Philosophie positive,* p. 674.

est, des deux élémens sociologiques, le moins déterminant et le moins caractéristique; eût-il été systématisé tout entier, ce qui d'ailleurs aurait été impossible, il n'eût pas même alors fourni les bases de la constitution de la science, qui sont dans l'état dynamique. Pour cette constitution, M. Comte n'a donc eu aucun besoin ni de l'économie politique ni de la systématisation partielle; il a eu tort de la condamner, il a eu raison de n'en pas user.

Une systématisation partielle dans l'ordre qui doit devenir général serait un avant-coureur qui indiquerait la voie et qui pourrait être utilisé; mais la systématisation partielle de l'économie politique n'est pas, dans l'ordre qui doit devenir général, un avant-coureur qui indique la voie; en d'autres termes, on ne la prolonge pas quand on constitue la science. Seulement on reconnaît, quand cette constitution est faite, la place qui lui convient.

Un exemple de systématisation partielle incompétente pour la constitution de la science m'est fourni par la biologie; il rend frappant le cas de l'économie politique. Avant que la détermination des propriétés inhérentes aux tissus organiques eût été faite, ce qui fut, comme je l'ai dit, la constitution de la biologie, on possédait des systématisations partielles très étendues. Ainsi la digestion, la formation du chyle, le transport de ce liquide dans le sang et celui du sang dans tout le corps par la circulation formaient un ensemble lié qui égalait en importance, pour ne rien dire de plus, les acquisitions de l'économie politique. Pourtant ce ne fut pas en prolongeant cette systématisation partielle qu'on détermina les propriétés immanentes; ce ne fut pas en se l'incorporant que telle ou telle conception grandit et se développa en constitution de la science. En voyant aujourd'hui quelle est cette constitution et quelle était cette systématisation partielle, on voit aussi qu'il n'y a pas de chemin de la seconde à la première; en effet, la lumière est venue d'ailleurs, et qui songerait à contester la réalité de la constitution sur cet argument que celui qui la trouva n'usa pas de la systématisation partielle qui préexistait?

Je viens de rappeler la comparaison que je fis de l'économie politique en sociologie avec la vie végétative en biologie; mais, après la ressemblance, l'étude à laquelle je me livre ici m'indique une importante différence. Il est de méthode pour l'étude du corps animal que les fonctions nutritives soient traitées avant les fonctions supérieures. Rien d'équivalent ne se présente dans le corps social. Là, la primauté en méthode appartient au développement dynamique ou historique, attendu qu'il est ce qui règle la condition du reste. Sans doute, il faut que le corps social subsiste pour se développer; mais, s'il ne faisait que subsister, il n'y aurait pas de société au-delà de l'état rudimentaire, pas d'histoire, pas de science

sociale, tandis que, dans l'organisation vivante, il suffit qu'elle subsiste pour que tout y dépende d'abord des fonctions nutritives. Dans cette différence entre le corps social et le corps animal apparaît par une autre face la différence essentielle entre la sociologie et la biologie. En tout cas, il valait la peine de prévenir de fausses conséquences qu'on aurait pu tirer de l'analogie entre la vie végétative et l'économie politique.

M. Mill conteste à M. Comte le mérite d'avoir le premier rendu positives les recherches sociologiques. Voici comment il s'exprime : « On ne saurait nier que les meilleurs auteurs, sur des sujets qui avaient occupé les facultés de tant d'hommes de la plus haute capacité, n'aient accepté aussi complétement que M. Comte le point de vue positif et rejeté aussi décidément que lui les points de vue théologique et métaphysique. Montesquieu, même Machiavel, Adam Smith et tous les économistes, tant en France qu'en Angleterre, Bentham et tous les penseurs initiés par lui avaient la pleine conviction que les phénomènes sociaux se conforment à des lois invariables que leur grand objet fut de découvrir et d'illustrer. Tout ce qui peut être dit, c'est que ces philosophes n'allèrent pas aussi loin que lui dans la découverte des méthodes les plus propres à mettre ces lois en lumière. » Que ces philosophes aient conçu comme réglés les phénomènes sociaux, je ne le conteste pas; mais c'était là une vue de l'esprit simplement hypothétique tant que des lois n'y avaient pas été effectivement constatées. Que ces philosophes aient connu bon nombre de faits positifs, je ne le conteste pas non plus; mais connaître de tels faits ou connaître la loi fondamentale d'une science sont deux choses bien différentes. Ce que l'on remarque ici en histoire s'est remarqué semblablement en chimie et en biologie, où l'on a eu, pendant un certain intervalle, des faits positifs sans doctrine positive, des systématisations partielles sans systématisation générale. Celui-là seul a rendu positives les recherches sociologiques, qui, le premier, a transformé une vue simplement hypothétique en une loi vérifiée, et qui a donné aux faits positifs acquis un lien non soupçonné aussi longtemps qu'il n'y avait eu que des systématisations partielles. Il ne faut pas attribuer à la préparation ce qui ne convient qu'à la constitution.

Au point de vue de M. Comte (et je m'y range sans réserve), la constitution de la sociologie est nécessaire pour que se fasse la philosophie positive. Je ne sais quel est là-dessus l'avis de M. Mill; il me reste douteux s'il conçoit la philosophie positive, à l'exemple de M. Comte, comme une éclosion que produit la coordination des faits généraux des sciences, ou s'il la fait dériver de quelque autre source, de quelque autre combinaison. Pour l'une et l'autre alternative, la sociologie conserve le caractère de science, et la théorie

du développement historique selon M. Comte est, non pas, comme le veut M. Mill, une méthode propre à mettre en lumière les lois sociologiques, mais la première de ces lois, le fait essentiel de la sociologie, et la systématisation générale et indépendante dont sont dépendantes les autres systématisations.

En résumé, dans la critique de M. Mill, je signale trois défectuosités qui, à mon sens, la rendent faible contre l'œuvre de M. Comte : d'abord n'avoir pas reconnu l'inégalité entre l'état dynamique et l'état statique, ce qui induit à ne pas voir la constitution de la sociologie là où elle est; puis avoir cherché dans M. Comte une physiologie sociologique plutôt que le premier moteur auquel la physiologie sociologique est subordonnée; enfin avoir perdu de vue le but de M. Comte, pour qui la constitution de la sociologie est un moyen d'arriver à la constitution de la philosophie positive.

Psychologie. — C'est la seconde grande objection de M. Mill, laquelle comprend quatre chefs : avoir fait de la psychologie une part de la biologie; n'avoir pas admis la psychologie dans la série des sciences; avoir rendu imparfaite la constitution de la sociologie, en n'y faisant pas intervenir la psychologie; ne pas fournir le criterium logique de la vérité.

Suivant M. Comte, il n'y a point de psychologie en dehors de la biologie; suivant M. Mill, la psychologie forme un ensemble de notions dont la biologie ne peut rendre raison. Que dirai-je à cela, quand j'y remarque tout d'abord une confusion que j'ai besoin d'éclaircir avant de me prononcer? Cette confusion est que par le mot de psychologie on comprend tantôt les facultés cérébrales, tantôt les produits de ces facultés. S'il s'agit d'étudier les facultés, je suis avec M. Comte; s'il s'agit d'étudier les produits, je suis avec M. Mill.

Cela vaut la peine d'être plus amplement expliqué. Il est bon nombre d'observations et de faits qui sont inscrits dans les livres des psychologistes, et qui pourtant ont un caractère purement biologique. M. Comte argue contre la psychologie que nous ne pouvons nous observer raisonnans; M. Mill fait remarquer que l'argument n'est pas valable, puisqu'il est prouvé que l'esprit peut non-seulement avoir conscience de plus d'une impression à la fois, mais encore y donner son attention. J'en conviens, et cette remarque est dans les livres des psychologistes; néanmoins elle appartient à la biologie et non à la psychologie. M. Mill ajoute que les faits qui se passent dans l'esprit peuvent être étudiés non dans le moment même de leur perception, mais dans le moment qui suit et quand la mémoire en est encore fraîche. A la bonne heure; mais cela aussi appartient à la biologie. Enfin il dit que, pour accomplir l'a-

nalyse des diverses facultés élémentaires, il est besoin d'une étude psychologique directe portée à un haut point de perfection, puisqu'il est nécessaire entre autres de rechercher le degré d'influence des circonstances sur le caractère mental, vu que nul ne suppose que la conformation cérébrale soit tout, et les circonstances rien. Je le concède, mais cela encore est du domaine biologique.

Tout ce qui est facultés, analyse ou classification des facultés, jeu ou fonction des facultés, modification des facultés par les diverses influences et par les milieux, appartient à la biologie. Cette doctrine, sans être ancienne, n'est pas nouvelle : quoique vraie, elle est loin d'être beaucoup répandue en dehors du cercle des hommes voués à la science des êtres vivans; mais elle est admise par les physiologistes avancés, et Gall, tout en la compromettant par ses localisations, a rendu un grand service par cela seul qu'il l'a conçue et soutenue avec une précision et une vigueur que personne n'avait eues avant lui. Il ne faut pas oublier, parmi les philosophes, M. Comte, qui s'en fit, à son point de vue, le promoteur dans son *Système de philosophie positive;* je ne parle pas, bien entendu, de la tentative phrénologique à laquelle il se laissa si malheureusement aller dans ses œuvres postérieures. Pour reconnaître, observer, analyser, classer les facultés cérébrales, la biologie emprunte des renseignemens à la sagesse vulgaire, qui a ses intuitions, à la psychologie, qui a beaucoup travaillé le sujet, à la phrénologie, qui, comme étude de la nature cérébrale chez l'homme et chez l'animal, est digne d'attention, indépendamment de la localisation. Sans doute la physiologie cérébrale a pour but de trouver le rapport entre l'organe et la fonction, et, comme on sait, elle ne possède encore de cette doctrine qu'une imparfaite ébauche; mais cette imperfection ne l'empêche pas d'étudier fonctionnellement ce qu'elle ne peut étudier à la fois fonctionnellement et organiquement; comparable à la pathologie, qui, ignorant les conditions organiques de beaucoup de névroses et de plusieurs folies, ne les étudie pas moins dans leurs phénomènes, sans que personne songe à faire un domaine particulier, pour je ne sais quelle psychologie pathologique, de ces états morbides sans lésion connue. La physiologie est venue tard à traiter des facultés affectives et intellectuelles, qu'elle nomme maintenant, sans hésiter, du nom commun de facultés cérébrales; tout cela était jadis de la philosophie, de la psychologie; aujourd'hui elle reprend ce qui fut distrait de son domaine.

L'erreur est de croire qu'étudier fonctionnellement ne soit pas étudier physiologiquement. Je viens de rappeler plusieurs cas de pathologie où l'étude, pour n'être que fonctionnelle, n'en est pas

moins physiologique. La condition n'est pas différente pour les facultés cérébrales; on les étudie physiologiquement, même quand, comme c'est le cas, on est hors d'état de les analyser anatomiquement. Cette investigation purement fonctionnelle est incomplète sans doute, mais n'en est pas moins positive, dirigée qu'elle est par l'ensemble des connaissances acquises sur les tissus vivans en général et sur le tissu nerveux en particulier, et on peut dire, sans beaucoup se tromper, que la valeur des psychologistes, en tant qu'occupés des facultés intellectuelles et affectives, se mesure sur le compte plus ou moins grand qu'ils tiennent des notions biologiques.

Il n'est pas douteux qu'il y ait une psychologie des animaux supérieurs, psychologie rudimentaire par rapport à celle de l'homme, mais néanmoins très réelle. Cela appartient à la biologie, bien que ne pouvant non plus être étudié que fonctionnellement. La psychologie animale et par suite la psychologie comparée mettent à néant l'indépendance de la psychologie à l'égard de la biologie.

Ces explications montrent que M. Comte n'a commis aucune erreur de méthode en plaçant dans la biologie l'étude de la psychologie, si par psychologie on entend les facultés intellectuelles et affectives; mais si par psychologie on entend simultanément l'idéologie et même la logique, alors on reproche à M. Comte une chose toute différente de celle qu'on lui reprochait. Ce sont des confusions qu'il n'est pas sans importance d'écarter, et là intervient la distinction que j'ai indiquée tout à l'heure entre les facultés et leurs produits. Je commence par un exemple qui présentera ma pensée sans l'exagérer ni l'amoindrir. Parmi les localisations cérébrales tentées par la physiologie contemporaine, il en est une qui approche beaucoup de la démonstration, je veux parler de celle qui place la faculté du langage dans une des circonvolutions antérieures du cerveau. Voilà de la physiologie cérébrale complète, une fonction déterminée, un organe déterminé; mais si la faculté du langage appartient à la biologie, la grammaire, qui en est le produit, ne lui appartient pas. C'est ainsi que n'appartiennent à la biologie ni l'idéologie, ni la logique, et j'ajouterai ni l'esthétique, ni la morale, qui sont aux facultés esthétiques et affectives ce qu'est l'idéologie aux facultés intellectuelles. Ce sont des résultats qu'il faut chercher et étudier dans les règles de morale personnelle, domestique et sociale qui interviennent parmi les hommes, dans les œuvres poétiques, architecturales, pittoresques, sculpturales, que produisent les génies créateurs, dans les méthodes qu'enfantent les sciences en se développant, dans les idées et les raisonnemens dont on examine les conditions. Ces embranchemens ont un ensemble d'objets

où ils puisent expérimentalement leurs doctrines; il est manifeste qu'ils ne rentrent pas dans la biologie; M. Comte n'en a point traité dans sa philosophie; j'y reviendrai plus loin.

Ne pas admettre, dit M. Mill, et c'est le second chef de son objection, la psychologie dans la série des sciences, c'est vicier cette série, c'est rendre défectueuse la philosophie qui s'appuie dessus, car on sait que le fondement de la philosophie positive est dans la série hiérarchique des sciences. Toute ma réponse est dans la distinction que je viens de faire. S'agit-il des facultés, le reproche porte à faux, car il en a été question en biologie tout autant qu'il était nécessaire pour la fondation de la philosophie positive. S'agit-il des produits de ces facultés, idéologie, logique, esthétique, morale, le reproche porte encore à faux, car ces embranchemens, productions des facultés qui y correspondent, n'impliquent rien qui modifie la place hiérarchique des facultés et leur considération dans la conception du monde. Pour cette conception, il fallait la place hiérarchique des facultés, il ne fallait pas leurs produits.

Je continue l'examen de l'objection. « La branche psychologique, dit M. Mill, de la méthode positive aussi bien que la psychologie elle-même, M. Comte les délaissa, et elles furent placées dans leur vraie position comme partie de la philosophie positive par des successeurs qui se mirent convenablement au double point de vue de la physiologie et de la psychologie, M. Bain et M. Herbert Spencer. » Que M. Herbert Spencer et M. Bain aient avancé l'étude des facultés cérébrales au-delà du point où elle était du temps de M. Comte, je le constate avec reconnaissance : on l'avancera encore après eux, et cela ne touche en rien à la philosophie positive, pas plus que n'y touchent les découvertes faites postérieurement à M. Comte en chimie ou en physique; mais on insiste, et l'on dit que la place est vide où l'on devrait trouver la branche psychologique de la méthode positive, comme on trouve à leurs places respectives la branche biologique, la branche chimique, etc., de cette même méthode. Si j'interprète bien les mots : « branche psychologique de la méthode positive, » ils signifient la philosophie de la psychologie. La philosophie de la psychologie, ou étude générale des facultés tant dans leurs rapports entre elles que dans leurs rapports avec l'organisation (chose indispensable), ne peut être scindée de la biologie. Quant à la morale, à l'esthétique, à l'idéologie, là sans doute n'en est pas la place; mais leur théorie générale n'est pas plus partie intégrante de la philosophie positive que ne le serait la théorie générale du langage et de la grammaire, car vraiment pourquoi ne pas réclamer en faveur de celle-ci, fort considérable assurément, si l'on réclame en faveur de celles-là?

Si on définit la philosophie, comme je fais, une conception du

monde, on se passe de la psychologie. Si on la définit, comme fait M. Mill, l'étude de l'homme et une sorte de logique générale, la psychologie y est nécessaire. J'ai discuté ces deux définitions, et je n'y reviens pas; mais, à mon gré, je ne puis trop insister sur cette différence fondamentale qui sépare M. Comte et M. Mill, l'un étant au point de vue objectif, l'autre étant au point de vue subjectif. Pourquoi ne pas les combiner? dira-t-on. Les combiner, non, mais les subordonner. La conception positive du monde n'est qu'au prix d'une élaboration purement objective.

En n'ayant pas une psychologie, dit M. Mill, et c'est le troisième chef de son objection, on rend imparfaite la constitution de la sociologie, et l'on sait que, dans le système de M. Comte, la sociologie est indispensable à la philosophie positive. Contre ce reproche, ma distinction intervient et suffit. Ce sont les facultés telles que la biologie les connaît qui importent, car il faut que dans la sociologie rien ne se glisse qui soit contradictoire avec les données fondamentales de la physiologie cérébrale. M. Comte a usé des notions qu'on avait de son temps, ainsi qu'il a usé de celles qu'on avait sur la chimie ou la physique; comme pour la physique ou la chimie, elles ont suffi à son objet, et depuis rien n'est survenu qui ait démenti son œuvre.

Enfin le quatrième chef de l'objection est une inculpation prise au domaine de la logique, à savoir qu'on ne trouve pas dans la philosophie positive le criterium qui montre que les résultats obtenus l'ont été par un procédé régulier, et que l'induction qui a servi à former les vérités générales est légitime. Après avoir rappelé la revue que M. Comte a instituée des vérités de chaque science, M. Mill s'exprime ainsi : « Après tout, ceci reste une question ultérieure et distincte. On nous enseigne le droit chemin pour chercher les résultats; mais, quand un résultat a été obtenu, comment saurons-nous donc qu'il est vrai? Comment nous assurer que le procédé a été accompli correctement, et que nos prémisses consistant en généralités ou en faits particuliers prouvent réellement la conclusion que nous y avons fondée? Sur cette question, M. Comte ne jette aucune lumière; il ne fournit aucun criterium de vérité. » Puis, entrant plus particulièrement dans l'examen du procédé d'induction, capital en tout l'ordre scientifique, il ajoute : « Toutes les lois dernières sont des lois de causation, et la seule loi universelle au-delà du giron des mathématiques est la loi de causation universelle, à savoir que tout phénomène a une cause phénoménale et quelque phénomène autre que lui, ou quelque combinaison de phénomènes à quoi il est conséquent d'une manière invariable et inconditionnelle. C'est sur l'universalité de cette loi que repose la possibilité d'établir une règle de l'induction. Une proposition gé-

nérale obtenue inductivement n'est prouvée vraie que quand les cas sur lesquels elle repose sont tels que, s'ils ont été correctement observés, la fausseté de la généralisation est incompatible avec la constance de la causation, avec l'universalité du fait que les phénomènes de la nature ont lieu conformément à d'invariables lois de succession. »

Tout ceci est de la logique; j'en fais grand cas, et je m'intéresse singulièrement à l'étude qui nous enseigne les conditions imposées à la connaissance par la nature de notre esprit, et qui donne, si je puis ainsi parler, une sanction légale à nos raisonnemens; mais est-il bien vrai que le plan suivi par M. Comte ne lui ait pas fourni l'équivalent de cette sanction? Ce plan, qui est la combinaison de la hiérarchie des sciences avec leur philosophie, lui a procuré dans chaque domaine pour criterium de certitude le criterium même de chacune de ces sciences; il est assez incontesté pour que je ne le discute pas; ce criterium est l'expérience ou vérification.

Mais on me presse, et l'on me dit : Comment savez-vous que votre expérience, que votre vérification est valable? Ici, tout au rebours de croire que l'expérience ait besoin de la logique, je crois que c'est la logique qui a besoin de l'expérience. Si les vérités scientifiques n'étaient vraies que logiquement, elles ne sortiraient pas du cercle des simples hypothèses; mais c'est quand l'expérience les a fournies que se fait la théorie logique de l'induction. Bien loin que la philosophie positive dépende de la logique, c'est la logique qui dépend de la philosophie positive.

Ainsi dans le passage de M. Mill, cité plus haut, comment connaît-on l'universalité de la loi de causation? Par l'expérience, non par la logique, car c'est une des excellentes opérations de la psychologie positive d'avoir démontré que la notion de cause n'est pas immanente à l'esprit humain. Cela posé, comment sait-on qu'une proposition générale de l'ordre scientifique est vraie? En montrant que dans tous les cas qui se présentent l'expérience la confirme; s'il survient des exceptions, il faut la sacrifier ou la modifier. Tout cela est si certain que nos inductions les plus assurées ne sont acceptées que sous le bénéfice d'une vérification constante, et la sanction que leur donne la logique ne peut leur ôter ce caractère relatif, c'est-à-dire qu'elle n'ajoute absolument rien à leur certitude. Il y a deux caractères de la vérité et de l'erreur, l'un mental donné par la logique, l'autre expérimental donné par les sciences. Ce n'est pas le caractère mental qui domine le caractère expérimental, c'est le caractère expérimental qui domine le caractère mental. M. Comte a suivi celui qui domine et n'a pas eu besoin de celui qui est dominé.

Une expérience se constate par intuition; une induction, une dé-

duction se vérifie par expérience, c'est-à-dire par intuition. La certitude scientifique est donc partout et toujours une certitude d'intuition; elle ne demande pas sa preuve à la logique ou régularité des raisonnemens et des procédés; elle la demande à l'expérience ou intuition. L'intuition, ne relevant que d'elle-même, constitue le criterium de la vérité objective, selon M. Comte et la philosophie positive. C'est ainsi que je résume ma réponse au quatrième chef d'objection.

Ici je pourrais m'arrêter. Le groupe mal limité, mal défini qu'on nomme psychologie n'est nécessaire ni à la constitution de la sociologie ni à la série des sciences telle que M. Comte l'a fixée, et son œuvre demeure intacte. Il faut, même après ces critiques, concevoir comme lui le monde, et, comme lui aussi, prendre pour méthode des méthodes, pour lumière des lumières cette hiérarchie du savoir humain qui pense et philosophe pour nous partout où nous la conduisons. Je pourrais, dis-je, m'arrêter; mais considérer l'idéologie, la logique, l'esthétique, la morale par rapport à la philosophie positive, c'est une discussion qui, dans la tournure actuelle du débat, ne m'a pas paru dénuée d'importance.

Cette question m'occupe, me préoccupe même depuis longtemps, étant convaincu d'une part que la philosophie positive n'est ni défectueuse, ni incomplète, ni impropre à son service, et d'autre part inquiété par les longues liaisons que la psychologie, l'idéologie, la logique, la morale, ont eues avec la philosophie.

Mon éducation biologique ne me permettait pas de ne pas renvoyer à la biologie l'étude des facultés cérébrales, bien que les psychologistes y aient établi une part de leur domaine, et aussitôt naquit pour moi la distinction entre ces facultés et leurs produits, distinction dont j'ai usé précédemment pour faire le partage entre ce qui appartient à la physiologie cérébrale et ce qui n'y appartient pas.

La comparaison chez les animaux et dans les différens âges m'offrit une classification de ces facultés, fonctionnelle, non anatomique, mais pourtant naturellement hiérarchique : facultés de besoins, facultés affectives, facultés esthétiques, facultés intellectuelles. Le principe de la hiérarchie est la diminution croissante de l'empire qu'exerce la personnalité (1).

C'est de la place de ce groupe qu'il s'agit par rapport à la phi-

(1) Cette coordination des facultés cérébrales, je la consignai en 1859 dans mes *Paroles de philosophie positive*. Cela me parut alors une vue subsidiaire à la doctrine des trois états théologique, métaphysique et positif, par laquelle M. Comte a constitué la science sociale. Je n'ai point abandonné cette idée, du moins en ce sens qu'elle me semble pouvoir servir de base à une physiologie sociologique; mais je confesse sans peine que de pareilles idées n'ont corps et valeur que quand, mises en œuvre, elles

losophie positive. Si l'on recherche ce qu'il est, on voit qu'il représente la doctrine du sujet prise dans les besoins (la chose n'a point encore reçu de nom), dans les actes (morale), dans les œuvres (esthétique), dans les idées (idéologie). La doctrine du sujet ne peut prétendre à un rang plus élevé que le sujet lui-même. Or, que le sujet soit subordonné à l'objet, la conception de l'homme à celle du monde, c'est un des principes les plus certains et les plus féconds de la philosophie positive. Ainsi de ce côté encore se confirme l'invalidité de ce qui a été objecté à cette philosophie au nom de la psychologie, et apparaît quelle fut la sûreté de vue et la fermeté de M. Comte, quand, dans son acheminement vers son but grandiose, il négligea des conceptions que tout le passé lui recommandait comme indispensables.

Toutefois, la doctrine du sujet ayant un caractère qui lui est propre bien que secondaire, il me paraît qu'elle doit être considérée soit comme un appendice à la philosophie positive, soit comme une branche de l'anthropologie. Quoi qu'il en soit, le point sur lequel j'insiste et qui m'est propre, c'est que philosophiquement on ne disjoigne pas ces quatre embranchemens, et que, même en les traitant isolément, on les conçoive comme des parties d'un tout, qui est le sujet.

Voici terminé l'examen des objections faites contre la philosophie positive au nom tant de la psychologie que de la sociologie. En le poursuivant avec toute l'attention dont je suis capable et que me commandait en cette circonstance l'autorité de mon adversaire, je me suis convaincu une fois de plus que la philosophie positive est fondée, que la conception du monde telle que l'homme peut l'avoir est obtenue, que l'ordre hiérarchique des vérités générales est déterminé, que, grâce à cette conception et à cet ordre, le penseur se trouve au vrai centre de la nature intelligible, enfin que les conditions d'une philosophie positive, étant de provenir des sciences et d'instituer le rapport du tout et des parties, ont leur accomplissement dans ce qui a été fait par M. Comte et a reçu de lui un nom qui grandit.

Non pas que je prétende que l'œuvre soit close, et qu'il n'y ait plus qu'à répéter la parole du maître. Loin de moi cette pensée; M. Comte nous a seulement, nous et nos successeurs, mis sur le seuil; d'immenses travaux sont à exécuter, car, l'ancien point de

ont servi à bâtir un véritable édifice. En 1863, dans mon livre sur *Auguste Comte et la Philosophie positive*, j'ai appliqué le même principe de classification, ce qui a été facile, non plus aux facultés, mais aux produits, et j'ai eu une série ascendante selon le même ordre, à savoir la théorie des besoins qui n'a guère occupé que les physiologistes, puis la morale, l'esthétique et l'idéologie. A mon gré, il y a déjà une lumi ıe . concevoir superposées.

vue des choses étant changé, il s'agit de tout remettre au nouveau. J'aurai donné à mon idée toute l'étendue et en même temps toute la restriction qu'elle comporte en disant que M. Comte a fait la constitution de la philosophie positive, voulant dire, d'après le sens que j'attribue à la constitution d'une science, que depuis M. Comte elle a sa base, qui est dans les sciences, sa méthode, qui est dans la hiérarchie scientifique, et son résultat, qui est dans la conception du monde, mais voulant dire aussi qu'une philosophie constituée est seulement une philosophie commencée.

IV.

Ma tâche est finie; mais je viens d'être aux prises avec les conditions fondamentales de la philosophie que je professe, et avec un ordre d'objections puisées non plus, comme c'est l'ordinaire, dans la théologie ou la métaphysique, mais dans une doctrine où l'on a la volonté de philosopher suivant un mode positif tout en se séparant de la philosophie positive, œuvre de M. Comte. Le lecteur ne s'étonnera donc pas qu'à cette tâche, toute finie qu'elle soit, j'ajoute quelques considérations, qui, bien que subsidiaires, étendront et éclairciront la discussion.

M. Mill, quand la philosophie positive lui tomba entre les mains, avait reçu sa préparation essentielle par la psychologie et par la logique, dans lesquelles il s'est acquis tant de réputation et d'autorité. Moi, quand cette même philosophie positive est venue à ma connaissance, j'avais reçu ma préparation par la médecine, par la physiologie, par la biologie : non pas que j'aie eu en biologie, comme M. Mill en logique, le bonheur d'attacher mon nom à quelque œuvre considérable; mais ce n'en est pas moins l'étude de ma jeunesse, celle qui a laissé les plus profondes traces dans mon esprit, et qui m'est encore aujourd'hui un objet de lectures et de méditations. M. Comte, dans le temps de mon intimité avec lui, n'avait pas manqué de noter cette différence entre M. Mill, avec lequel il entretenait une correspondance philosophique, et moi qui étais son disciple. Ce n'est pas pour signaler cette différence d'origine et pour le futile plaisir de rappeler d'où je suis parti que j'ai amené cette courte digression; c'est pour quelque chose de plus utile, c'est pour montrer que, dans le mode positif de philosopher, l'état actuel de la pensée offre deux manières, l'une procédant de la psychologie positive, l'autre du groupe de sciences que M. Comte a disposées en un ordre hiérarchique.

M. Mill, dans son excellent livre sur la philosophie de sir William Hamilton, parle de l'école qui est partout et constamment en ascendant depuis qu'a cessé la réaction contre Locke et Hume, ce

qui date de Reid en Angleterre et de Kant sur le continent. Cette école, qui est l'école psychologique, je l'accepte et lui voue beaucoup de reconnaissance pour avoir rendu positive la psychologie; mais elle n'a point fait une philosophie, et, à vrai dire, je ne pense pas qu'elle en fasse jamais une effective, m'appuyant sur ce principe invincible, déjà cité, que le sujet est subordonné à l'objet. On n'échappera pas à la nature des choses, et l'étude de l'homme ne donnera pas la conception du monde.

Philosopher positivement suivant le mode psychologique est une impasse, et c'est là qu'éclate le service rendu par M. Comte. Il a créé le second mode positif de philosopher, le mode objectif. Tandis qu'il écartait la philosophie théologique en substituant des lois aux volontés, et la philosophie métaphysique en remplaçant les notions *à priori* par des notions *à posteriori*, il écartait la philosophie psychologique en substituant l'étude du monde à l'étude de l'homme. Alors il n'y eut plus d'impasse : les sciences, transformées en un tout organique par la hiérarchie qui les subordonne l'une à l'autre, conduisirent la philosophie jusqu'au terme, sans solution dans l'enchaînement, sans contradiction dans la teneur.

Cette distinction entre l'origine psychologique et l'origine objective dans le mode positif de philosopher me mène directement au célèbre principe de la relativité de la connaissance humaine. Ce principe, qui est incorporé à la philosophie positive, est antérieur à M. Comte, et M. Mill rappelle qu'il appartient à Bentham, à James Mill et à William Hamilton. Cela est incontestable; cependant il importe grandement de distinguer les deux voies par lesquelles les philosophes anglais d'une part et M. Comte d'autre part y sont parvenus. Pour les philosophes anglais, le principe est psychologique et résulte de la nature de notre faculté de connaissance; pour M. Comte, il est empirique et résulte de ceci, qu'en toute science positive on est arrivé à un fait, à un phénomène au-delà duquel on n'a pu aller.

Ces deux manières diffèrent non-seulement par le procédé, mais encore par le résultat. La démonstration psychologique de la relativité de la connaissance humaine est insuffisante philosophiquement; elle ne prouve qu'une seule chose, à savoir que nous ne connaissons un objet que par les sensations qu'il excite en nous, que la connaissance en est purement phénoménale, et que nous ne pénétrons jamais dans ce qu'il est en soi; mais elle ne prouve pas que cela même, qui n'est aperçu de nous que phénoménalement, n'est pas au fond partie et manifestation d'un absolu, s'il est un absolu. En d'autres termes, elle ne ferme pas la voie aux causes premières. Ainsi, pour donner des exemples, dans le système matérialiste, la relativité de la connaissance au sujet de la matière interdit seule-

ment de professer que nous la connaissons en soi, mais n'interdit pas de la considérer comme un *substratum* absolu et une cause première de toute chose; dans le système déiste, la même relativité au sujet de Dieu interdit seulement de s'enquérir de l'essence divine, mais n'interdit pas de rattacher toute chose à une cause créatrice et providentielle. Là se montre clairement l'impuissance objective de la psychologie, et, par une conséquence irrésistible, sa subordination à l'objet, ce qui détermine sa place en philosophie positive.

Autre a été le procédé de M. Comte et autre le résultat. Le procédé : ayant construit la philosophie de chaque science fondamentale, il reconnut *à posteriori* que dans toutes on arrivait à des conditions dernières ou non, mais au-delà desquelles on ne pouvait trouver d'autres conditions; c'est ainsi qu'il a formé expérimentalement son principe que dans la connaissance humaine rien n'est absolu, car telle est la formule qu'il en a donnée. — Le résultat : tandis que la psychologie ne détermine en aucune façon le caractère de la limite où s'arrête la possibilité de décomposer les phénomènes en effets et en causes et laisse ouverte la porte à l'admission des causes premières, la philosophie positive, par la main de M. Comte, indique d'une façon lumineuse et certaine que cette possibilité s'arrête au phénomène irréductible que chaque science se déclare incapable de décomposer, ce qui marque la borne du monde intelligible et le bord de celui où l'intelligibilité cesse pour nous. Ainsi dans la question de la cause première, soit matière, soit Dieu, dont j'ai parlé tout à l'heure, chaque science dans son domaine n'atteint rien qui puisse être dit premier, mais elle atteint certaines causes, ou existences, ou conditions, qu'elle n'a aucun droit de qualifier autrement que de causes, existences, conditions impénétrées.

Tout cela étant considéré, il n'est pas exact de dire qu'en incorporant la relativité de la connaissance humaine à la philosophie, M. Comte n'ait rien innové, et n'ait fait que prendre à son service un principe qu'il a trouvé dans le domaine commun. Le sien diffère du principe psychologique par la source et par la portée. En effet, d'une part, bien loin que la relativité de la connaissance humaine soit le fondement de la philosophie positive, elle en est le résultat, le corollaire; la philosophie positive ne s'est pas faite par ce principe, elle a fait ce principe, et d'ailleurs il n'est dans la relativité psychologique de la connaissance humaine aucune vertu contre la notion des causes premières; il n'en est que dans le principe expérimental de la relativité, qui, n'ayant rien à dire sur leur existence ou leur non-existence, indique les points divers où dans la recherche ascendante des causes l'esprit humain est arrêté. Le

principe psychologique et le principe expérimental de la relativité appartiennent à deux terrains différens. Le terme où l'un conduit est de suprême importance, puisqu'il s'agit de la conception du monde; le second ne mène qu'à une certaine condition de notre mode de connaître et de notre esprit. Toujours et partout on trouve la psychologie subordonnée à la philosophie positive.

M. Mill est un critique qui, passant aux imperfections de détail, les signale sans être inquiet de les mettre à la charge d'un fond qu'il n'admet pas; moi, je suis un disciple qui les signale comme des taches qu'il est utile de faire disparaître afin de donner plus d'éclat et de force à un fond que j'accepte. C'est pour ces deux buts différens que nous nous rencontrons en des critiques secondaires. M. Comte, on le sait, n'apercevant que la négativité des dogmes révolutionnaires, les poursuivit d'une polémique inexorable. M. Mill montre que ces dogmes, outre la partie proéminente, qui est négative, renferment aussi une partie positive qui ne doit pas être négligée.

« La souveraineté du peuple, dit-il, cet axiome métaphysique qui en France et dans le reste du continent a été si longtemps la base théorique de la politique démocratique et radicale, est regardée par M. Comte comme purement négative et exprimant seulement le droit du peuple à se débarrasser par l'insurrection d'un ordre social devenu oppressif, et il ajoute que, si on l'érige en principe de gouvernement, elle condamnera indéfiniment tous les supérieurs à une dépendance arbitraire à l'égard de la multitude des inférieurs, et qu'elle est une sorte de transfert aux peuples du droit divin tant reproché aux rois. Sur cette doctrine, en tant que dogme métaphysique ou principe absolu, la critique est juste; mais il y a aussi une doctrine positive qui, sans aucune prétention à être absolue, réclame la directe participation des gouvernés dans leur propre gouvernement sous les conditions et avec les limitations que ces fins imposent. »

J'accepte cette rectification, j'accepte aussi celle du point de vue de M. Comte par rapport au protestantisme :

« Comme presque tous les penseurs même incrédules, dit M. Mill, qui ont vécu dans une atmosphère catholique, M. Comte ne voit le protestantisme que par son côté négatif, regardant la réformation comme un mouvement purement négatif auquel il fut coupé court prématurément. Il ne semble pas s'apercevoir que le protestantisme ait eu aucune influence positive différente de l'influence générale du christianisme, de sorte qu'il laisse échapper un des faits les plus importans qui en dépendent, c'est-à-dire la remarquable efficacité qu'il a eue, par opposition au catholicisme, pour cultiver l'intelligence de chaque croyant individuel. Le protestantisme, qui fait appel à cette intelligence, compte qu'en le recevant elle sera active, non passive. Le sentiment d'une responsabilité directe de l'individu envers Dieu est presque entièrement une création du protestantisme, même quand les protes-

tans furent presque aussi persécuteurs que les catholiques, même quand ils croyaient aussi fermement que les catholiques le salut attaché à la vraie foi; pourtant ils maintenaient que cette foi devait être non pas acceptée d'un prêtre, mais cherchée et trouvée par le fidèle, à son péril éternel s'il se trompait. Éviter une erreur fatale devenait ainsi en grande partie une question d'instruction et de lumières, et chaque croyant, quelque humble qu'il fût, était sollicité par un puissant mobile à chercher l'instruction et à y faire des progrès. Aussi, dans ces contrées protestantes dont les églises ne sont pas, comme l'église d'Angleterre fut toujours, des institutions principalement politiques, en Écosse par exemple et dans les états de la Nouvelle-Angleterre, une somme d'éducation dont il n'y a pas d'autre exemple parvint jusqu'aux moindres du peuple. Chaque paysan expliquait la Bible à sa famille, beaucoup à leurs voisins, ce qui procurait à l'esprit la pratique de la méditation et de la discussion sur tous les points de la croyance religieuse. L'aliment peut n'avoir pas été le plus nourrissant, mais nous ne devons pas fermer les yeux pour ne pas voir combien de si grands objets étaient propres à aiguiser et à fortifier l'intelligence. »

Il est un grief que j'ai non pas contre la philosophie positive, mais contre M. Comte, car lui aussi a quelquefois manqué contre cette philosophie qu'il a créée. Ce grief, que je trouve articulé aussi chez M. Mill, est que, sur la fin de son grand traité, M. Comte se donne licence d'admettre un certain arbitraire avec la preuve, avec l'objectivité, avec la rigoureuse correspondance entre une conception et la réalité extérieure. Je laisse parler M. Mill.

« Dans un résumé de la méthode positive, M. Comte réclame en termes exprès la licence d'admettre, « sans aucun vain scrupule, » des conceptions hypothétiques, « à l'effet de satisfaire dans les limites convenables nos justes inclinations mentales qui se tournent toujours, avec une prédilection instinctive, vers la simplicité, la continuité et la généralité des conceptions, tout en respectant constamment la réalité des lois extérieures en tant qu'elles nous sont accessibles. Il prétend que le point de vue le plus philosophique nous conduit à concevoir l'étude des lois naturelles comme destinée à représenter le monde extérieur de manière à donner aux inclinations essentielles de notre intelligence toute la satisfaction compatible avec le degré d'exactitude commandée par l'ensemble de nos besoins pratiques (1). Parmi ces inclinations essentielles, il compte non-seulement notre prédilection instinctive pour l'ordre et l'harmonie qui nous fait goûter toute conception, même fictive, servant à réduire les phénomènes en système, mais même « les convenances purement esthétiques, qui, dit-il, ont une part légitime dans l'emploi du genre de liberté resté facultatif pour notre intelligence. » Après la satisfaction convenable « de nos plus éminentes inclinations mentales, » il restera encore « une marge considérable d'indétermination qui devra être employée à gratifier directement notre besoin d'idéalité en embellissant nos pensées scientifiques, sans en endom-

(1) *Cours de Philosophie positive* d'Auguste Comte, t. VII, p. 639-642.

mager la réalité essentielle. » Conséquemment à tout ceci, M. Comte met les penseurs en garde contre un trop sévère examen de la vérité des lois scientifiques, et frappe « d'une sévère réprobation » ceux qui détruisent « par une investigation trop minutieuse » des généralisations déjà obtenues, sans être capables d'en substituer d'autres. »

J'ajouterai que M. Comte, qui condamne les investigations trop minutieuses à l'encontre des généralisations déjà obtenues, a condamné aussi l'astronomie stellaire, inutile, suivant lui, à nos besoins théoriques et pratiques qui sont renfermés dans l'enceinte de notre système solaire; condamnation dont, au nom de la philosophie, j'ai appelé il y a longtemps. M. Mill attribue de telles propositions à ce que M. Comte était peu soucieux du criterium logique de la preuve, comme si, indépendamment du cas de l'astronomie stellaire auquel ce reproche est inapplicable, comme si, dis-je, M. Comte avait eu besoin du moindre criterium pour apprécier l'irrégularité de telles conceptions, et comme s'il avait été aveuglé en ceci par quelque illusion de raisonnement! Mais de propos délibéré il faisait céder la rigueur de la réalité à une fausse utilité, jugeant plus avantageux de s'accommoder à certains penchans et plaisirs de l'intelligence que de poursuivre rigoureusement la correspondance entre la conception et le fait. Quel que soit le motif du reste, la philosophie positive doit repousser ces accommodations. Il n'est pas bon de prendre pour suffisantes des conceptions sciemment hypothétiques, il n'est pas bon de respecter des généralisations que la critique entame et défait, il n'est pas bon enfin d'interdire les recherches qui plongent dans l'infinité de l'espace. A cela, le péril serait double, soit que scientifiquement on s'exposât à étouffer la connaissance de faits dont la portée logique ne peut être estimée, soit que philosophiquement on ouvrît la porte à je ne sais quelle théologie ou métaphysique bâtarde.

Si je ne puis accepter de la main de M. Comte un pareil arbitraire dans le maniement de la science, je ne puis accepter de la main de M. Mill les accommodations qu'il suppose possibles entre la philosophie positive et le point de vue théologique. Je traduis le passage.

« Il est convenable de commencer par décharger la doctrine positive d'un préjugé que l'opinion religieuse a contre elle. La doctrine condamne toutes les explications théologiques et les remplace ou pense qu'elles sont destinées à être remplacées par des théories qui ne tiennent compte que d'un ordre reconnu de phénomènes. On en infère que, si ce remplacement était accompli, le genre humain cesserait de rapporter la constitution de la nature à une volonté intelligente, et de croire aucunement en un créateur et suprême gouverneur du monde. La supposition est d'autant plus naturelle que M. Comte était ouvertement de cette opinion. A la vérité, il re-

poussait avec quelque acrimonie l'athéisme dogmatique, et même il dit (dans un ouvrage postérieur, mais les antérieurs ne contiennent rien qui soit en contradiction) que l'hypothèse d'un dessein a plus de vraisemblance que celle d'un mécanisme aveugle; mais une conjecture fondée sur l'analogie ne lui semblait pas, au temps de la maturité de l'intelligence humaine, une base capable de soutenir une théorie. Il regardait toute connaissance réelle d'une origine comme inaccessible, et s'en enquérir, c'était, suivant lui, outre-passer les bornes de nos facultés mentales; mais ceux qui acceptent la théorie des stages successifs de l'opinion ne sont pas obligés de le suivre jusque-là. Le mode positif de penser n'est pas nécessairement une négation du surnaturel; il se contente de le rejeter à l'origine de toutes choses. Si l'univers eut un commencement, ce commencement, par les conditions mêmes du cas, fut surnaturel; les lois de la nature ne peuvent rendre compte de leur propre origine. Le philosophe positif est libre de former son opinion à ce sujet conformément au poids qu'il attache aux analogies dites marques de dessein, et aux conditions générales de la race humaine. La valeur de ces marques est, à la vérité, une question pour la philosophie positive; mais ce n'en est pas une sur laquelle les philosophes positifs doivent être nécessairement d'accord. — Une des méprises de M. Comte est de ne jamais laisser de questions ouvertes. La philosophie positive maintient que, dans les limites de l'ordre existant de l'univers, ou plutôt de la partie qui nous en est connue, la cause directement déterminative de chaque phénomène est naturelle, non surnaturelle. Avec ce fait, il est compatible de croire que l'univers fut créé et même qu'il est continuellement gouverné par une intelligence, pourvu que nous admettions que le gouverneur intelligent adhère à des lois fixes qui, étant seulement modifiées ou contrariées par d'autres lois de même dispensation, ne sont jamais délaissées capricieusement ou providentiellement. Quiconque regarde tous les événemens comme des parties d'un ordre constant, chacun de ces événemens étant le conséquent invariable de quelque antécédent, condition ou combinaison de conditions, celui-là accepte pleinement le mode positif de penser, soit qu'il reconnaisse ou ne reconnaisse pas un antécédent universel duquel tout le système de la nature fut originellement conséquent, et soit que cet universel antécédent soit conçu comme une intelligence ou non. »

Dans la préface que j'ai mise en tête de la nouvelle édition du *Cours de philosophie positive* de M. Comte, j'ai discuté une question fort analogue. M. Herbert Spencer fait de ce qu'il appelle l'*incognoscible* et de ce que j'appelle l'inconnu la puissance suprême dont l'univers est la manifestation. Je l'ai combattu en disant que définir ainsi l'*incognoscible*, c'est véritablement le connaître dans un de ses attributs essentiels, ce qui implique contradiction, car alors il n'est plus l'*incognoscible*. L'argumentation de M. Mill n'échappe pas à une contradiction à peu près du même genre. Elle se réduit à ceci : pensez ce que vous voudrez de la cause première, de l'origine, de l'antécédent universel; admettez nommément que

cette cause a créé et gouverne le monde; pourvu que vous admettiez en même temps qu'elle ne se manifeste jamais dans les choses, vous ne sortez pas du mode positif de philosopher. Mais si cette cause ne se manifeste pas dans les choses, si les lois seules s'y manifestent, elle est soustraite à toute aperception humaine, et il implique que l'on voie ce qui ne se montre jamais, que l'on connaisse ce qui ne se fait jamais connaître. Bien plus, c'est aux marques de dessein qu'on se réfère pour arriver jusqu'à la cause première; mais les marques de dessein perpétuellement renouvelées dans la structure des mondes, dans le mouvement des astres, dans l'appropriation de notre planète, dans l'organisation des êtres vivans, de telles marques de dessein, dis-je, que serait-ce autre chose que des actes d'intervention incessante de la cause première? Par conséquent, si on les admet, on rompt avec le principe de la philosophie positive, qui repousse les interventions et n'accepte que les lois. Ainsi l'admission d'un antécédent universel montre son incompatibilité avec le mode positif de philosopher, tantôt en lui faisant dire qu'il connaît ce qu'il ne connaît pas, tantôt en lui imposant au milieu des lois la doctrine de la finalité. La valeur des marques de dessein n'est en effet pas autre chose que la doctrine de la finalité. Cette doctrine de la finalité, chaque science particulière l'a convertie en une doctrine positive connue sous le nom de principe des conditions d'existence, principe qui bannit toutes les interventions, et qui, rencontré dans chaque domaine particulier de la science, est devenu un principe général de la philosophie positive. Il est la dernière borne à laquelle la connaissance puisse atteindre; si on va au-delà, on quitte à la fois la science et la philosophie.

Il ne faut pas considérer le philosopher positif comme si, traitant uniquement des causes secondes, il laissait libre de penser ce qu'on veut des causes premières. Non, il ne laisse là-dessus aucune liberté; sa détermination est précise, catégorique, et le sépare radicalement des philosophies théologique et métaphysique : il déclare les causes premières inconnues. Les déclarer inconnues, ce n'est ni les affirmer ni les nier, et c'est, quoi qu'en dise M. Mill, laisser la question ouverte dans la seule mesure qu'elle comporte. Remarquons-le bien néanmoins, l'absence d'affirmation et l'absence de négation sont indivisibles, et l'on ne peut arbitrairement répudier l'absence d'affirmation pour s'attacher à l'absence de négation. Il ne serait pas impossible de retourner les argumens qu'avec raison M. Mill a employés contre M. Comte, accommodant à la satisfaction de nos inclinations mentales la rigueur de la preuve et l'objectivité du fait. La rigueur de la preuve et l'objectivité veulent ici que l'on ne nie pas, que l'on n'affirme pas, et malgré cela, par pure

satisfaction de certaines vues partielles, on permet d'affirmer sans nier.

On ne peut servir deux maîtres à la fois, le relatif et l'absolu. C'est l'absolu que vous servez quand vous donnez aux choses un antécédent universel; mais alors le philosopher positif, que rien ne peut faire sortir du relatif, vous abandonne et ne vous considère plus comme siens. Faire résoudre la question des causes premières dans un mode de philosopher qui partout en a constaté expérimentalement l'insolution, introduire l'absolu dans un mode de philosopher qui ne comporte que le relatif, concevoir une connaissance là où ce mode de philosopher met rigoureusement l'inconnu, c'est non pas concilier, mais juxtaposer les incompatibilités.

Enfin je rappelle ici la distinction que j'ai faite ci-dessus entre l'origine psychologique et l'origine expérimentale du principe de la relativité. Psychologiquement, la relativité de la connaissance humaine ne contredit pas l'admission d'une certaine théologie, sans quoi M. Mill, partisan déclaré de cette relativité, n'aurait en aucune façon parlé d'antécédent universel; mais expérimentalement elle ne laisse la voie ouverte à rien de pareil. Cette remarque, qui porte à la fois sur le présent litige et sur le rapport entre la psychologie et la philosophie positive, montre une fois de plus le désaccord entre les deux conceptions du monde et clôt la discussion.

V.

M. Mill pense que M. Comte n'a pas fondé ce qu'il nomme la philosophie positive, qu'il n'en a créé que des parties, et que l'œuvre, quelle qu'elle soit, reste toujours à mener au terme. Moi, au contraire, je pense que la philosophie positive est créée dans ses élémens essentiels, que l'avenir développera ces élémens sans les dénaturer, et qu'ainsi elle est, dans l'ordre général, ce que chacune des sciences positives est dans l'ordre particulier, c'est-à-dire un point de départ et une voie tracée.

Trois objections capitales (je ne parle point des objections de détail, qui laissent l'édifice intact et n'exigent que des réparations) sont faites par M. Mill : la sociologie n'est pas constituée; la théorie des facultés intellectuelles et morale n'est pas donnée; la doctrine de la preuve n'est pas établie.

Ma réponse est, quant à la sociologie, que M. Mill n'a pas suffisamment pris en considération l'inégalité de valeur entre la subsistance des sociétés ou état statique et le développement des sociétés ou état dynamique; que le premier, ramené à son origine, ce qui est scientifiquement indispensable, ne diffère pas notable-

ment de l'état de société de certains animaux, et peut s'expliquer par les facultés étudiées en biologie; qu'au contraire le second appartient exclusivement aux sociétés humaines, est le propre de la sociologie, la sépare de la biologie, a été systématisé pour la première fois par M. Comte, et forme l'assise primordiale soit de la sociologie prise en elle-même, soit de la sociologie employée comme élément d'une philosophie positive, ce qui est le point de vue de M. Comte. Ma réponse est, quant à la théorie des facultés intellectuelles et morales, que M. Comte l'a instituée en la biologie, où en est la juste place; qu'à la vérité d'une part les matériaux physiologiques dont il s'est servi se sont améliorés, et que d'autre part il n'a pas fait usage de travaux psychologiques très dignes d'attention, mais que cela ne le met pas, par rapport à la philosophie positive, dans une position différente de celle où le mettent les progrès de la chimie ou de la physique; et que, l'important étant de savoir si les accessions, perfectionnemens, rectifications changent le rapport des sciences particulières avec la philosophie positive, comme aucun changement de ce genre ne se produit, cette philosophie dont le caractère est, sous peine de mort, de s'accommoder avec tout le développement ultérieur des sciences, n'en reçoit aucune atteinte. Enfin ma réponse est, quant à la doctrine de la preuve, qu'en soi la philosophie positive n'a pas d'autre doctrine que celle qui appartient à chaque science particulière, et que cela, suffisant à ces sciences, lui suffit aussi; que, s'il s'agit de passer de la preuve expérimentale à la preuve logique, c'est-à-dire de montrer que ce qui est légitime selon l'expérience l'est aussi selon la logique, cette recherche, très intéressante, n'importe pas à la philosophie positive, qui non-seulement n'en a pas besoin pour son but de la conception du monde, mais encore prête sa doctrine expérimentale à la doctrine psychologique, pour que celle-ci puisse être conçue non plus comme purement subjective, mais comme réelle.

M. Mill admire profondément les pages immortelles où M. Comte a tracé la philosophie des diverses sciences et la doctrine du développement de l'histoire. Ce sont pour lui de belles parties, mais seulement des parties de la philosophie positive. Cela étant reçu des mains de M. Comte, il y ajoute, comme autre partie, la psychologie positive telle qu'elle résulte définitivement de récens travaux dus à des hommes éminens d'Angleterre; il y ajoute une logique positive, à laquelle lui-même a fourni une précieuse contribution dans un livre renommé. Mais comment, de ces différentes parties, un tout se fait-il? Quel en est l'enchaînement et la hiérarchie? M. Mill ne nous le dit pas. On y voit seulement un mode positif de philosopher, et encore un mode de philosopher où la subordination entre

le point de vue objectif et le point de vue psychologique n'est pas appréciée.

C'est donc sans regret que, quittant ce qui me semble imparfait, je me tourne vers la philosophie positive, œuvre de M. Comte. Là aussi se trouve un mode positif de philosopher; mais ce mode y est réalisé en toutes ses parties. Ce que l'homme sait est systématisé, ce que l'homme ne sait pas est rigoureusement séparé, systématisation et séparation sans lesquelles il n'y a point de positivité en philosophie.

La philosophie positive vient faire pour le règlement de la pensée générale et pour le gouvernement des choses humaines ce que chaque science a fait pour le règlement de la pensée particulière et le gouvernement des choses spéciales. En d'autres termes, avec la force dorénavant inhérente aux notions positives, elle se substitue au règne des notions théologiques et métaphysiques sous lesquelles s'est formée la jeunesse de l'élite de l'humanité.

« Une croyance, dit M. Mill, qui a gagné les esprits cultivés d'une société est sûre, ou plus tôt ou plus tard, à moins que la force ne l'écrase, de parvenir à la multitude. » Cette opinion, qui a été celle de M. Comte et qui est aussi la mienne, dissipe les illusions qu'on se fait quelquefois quand on croit que, sur le domaine historique, philosophique ou scientifique, les recherches peuvent demeurer encloses dans les livres et dans les écoles. Non; quelque intention qu'on ait, elles vont inévitablement porter coup à l'ancien ordre intellectuel, moral, social. Les partisans de cet ancien ordre ne s'y trompent pas, et s'indignent des vaines protestations dont on se couvre. Jamais la philosophie positive n'en a fait ni n'en fera, car elle sait et professe qu'on ne peut pas avoir une conception du monde différente de celles qui régnèrent et qui règnent sans que tout, s'en ressentant, se modifie et se transforme.

C'est au bruit néfaste du canon que j'ai achevé ce travail médité depuis plusieurs mois, et j'ai éprouvé un véritable malaise à philosopher si impersonnellement, tandis que tout près de nous le sang coulait à torrens. Certes cette jonchée de corps allemands sur le sol de la patrie allemande, excitant une juste horreur et ne s'en faisant pas moins, témoigne combien l'ancien ordre intellectuel, moral, social, qu'on attaque, est justement attaqué. Il n'a pas d'adversaire plus déterminé, plus effectif, plus radical que la philosophie positive.

É. LITTRÉ.

LE

GRAND ŒUVRE

ENTRETIENS SOUS UN CHATAIGNIER

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

30 septembre.

Je viens de relire ta lettre. Dans ce réquisitoire écrit de bonne encre, je trouve un passage que je ferai bien, je pense, de m'appliquer. Tu peins certains optimistes de ta connaissance qui se sont fait une philosophie d'hommes gras, et qui par égard pour leurs digestions ont juré de ne plus se fâcher. Ils ôtent leur bonnet à la sottise, ils ont des indulgences d'état pour le crime heureux, ils approuvent tout indistinctement : le 18 brumaire, la perruque du grand roi, même les temps de ténèbres et de barbarie, l'âge d'or du froc et des coupe-jarrets; ils ont découvert que tout a du bon, et décidé, quoi qu'il arrive, de donner toujours raison à M. le prieur. Sur quoi tu t'écries : « A quoi se réduit l'histoire moderne de l'Europe? A douze siècles de massacres inutiles suivis d'une révolution avortée. »

Quelle mouche t'avait piqué? et que penseras-tu de ma réponse, si je te l'envoie jamais? M'assigneras-tu une place dans la confrérie

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

de ces hommes gras dont le contentement t'exaspère?... Distinguons, distinguons. Nombre d'entre eux ont des raisons d'être contens qui ne sont pas de mon goût et qui n'ont rien de commun avec les miennes; mais il n'y a pas de honte, ce me semble, à dire du bien de M. le prieur quand on ne lui demande rien. Je ne couche en joue aucune prébende. Êtes-vous bien sûrs, vous les mécontens, d'être tous aussi désintéressés que moi, et que des ambitions trompées n'aigrissent pas vos chagrins?

Je cherche à comprendre parce que j'ai besoin de comprendre. C'est ma seule ambition. Et si décidément je ne comprenais pas, si le mot de l'imbroglio m'échappait, si je devais confesser comme vous autres que notre pauvre globe détraqué est le Charenton de l'univers, oh! sur ma foi, je m'attacherais une pierre au cou et j'irais tout de ce pas me noyer dans les profondeurs de mon beau lac. Moque-toi de moi, l'amour de la raison est devenu la plus sérieuse de mes passions, et s'il m'était démontré que la raison est absente de ce monde, j'en voudrais déloger sur l'heure.

Un homme qui a de l'oreille et le goût de la musique, et qui serait condamné à faire à perpétuité sa partie dans un charivari... quel supplice! Mais que parlez-vous de charivari? Vous vous trompez; c'est une symphonie qu'on exécute ici. En dépit des méchantes fioritures, des fâcheuses dissonances et des fausses entrées, la mélodie est fort reconnaissable et sent son maître. Musique mâle, grave, un peu compliquée, d'une exécution difficile. Heureusement l'orchestre est infatigable. Je vois les cahiers ouverts sur les pupitres, je vois les violons et les clairons, je vois le chef d'orchestre debout, sa partition devant lui, et coupant l'air de son archet. Je ne suis qu'un misérable croque-note, mais je veux emboucher bravement mon flageolet et je soufflerai dedans jusqu'à perte d'haleine.

O Montesquieu, notre maître et notre consolateur!... Platon louait le ciel de ce qu'il était né du temps de Socrate; moi je le remercie de ce qu'il m'a fait naître cent quarante ans après Montesquieu, et dans un temps qui, grâce à ses leçons, aspire à comprendre tout, même l'erreur, même le mal. *L'Esprit des Lois* est sous ma main; à la première page, je lis ces lignes : « J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que dans cette infinie diversité de lois et de mœurs ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. » C'est le commencement et le principe de la sagesse. Expliquer tout par des fantaisies ou croire à autre chose, cela fait deux classes d'esprits.

Durant des siècles, le vulgaire crut que la nature elle-même était gouvernée par la fantaisie. Rien de fixe, pas de lois; on rap-

portait tous les phénomènes à des volontés particulières insondables à la raison. C'est à peine si quelques esprits d'élite s'affranchissaient de l'universelle superstition; il fallait avoir du génie pour avoir du bon sens. Quand Périclès raillait son pilote sur les folles terreurs que lui inspirait une éclipse, quand Anaxagore disséquait la tête d'un bélier unicorne, et démontrait qu'à l'atrophie d'un lobe du cerveau répondait l'hypertrophie de l'autre, et qu'ainsi les monstres mêmes rendent témoignage à la permanence des lois de la nature, la foule regardait de travers ces grands hommes, elle traitait leur sagesse d'impie témérité. Pour elle, au ciel et sur la terre, tout était présage, pronostic, décret ou avertissement des dieux; sa folie, faisant délirer la nature, lisait l'avenir dans la queue enflammée d'une comète. Quelle révolution s'est opérée dans les esprits! La foi des Périclès et des Anaxagore a fini par s'imposer au commun des hommes, et ce n'est pas une petite gloire pour notre siècle qu'aujourd'hui, dans d'immenses cités, on voie le menu populaire admettre comme les savans que la nature se gouverne par des lois, ce qui, soit dit en passant, ne laisse pas d'être gênant pour tous les prêcheurs de miracles. Je suis bien trompé, Paul, ou, dépossédée d'une de ses provinces, la doctrine du bon plaisir est en chemin de perdre l'autre; plus on étudiera l'histoire, plus on se convaincra que la raison y règne aussi souverainement que dans la nature, — et si les sciences physiques ont pour premier principe que, d'un bout de l'univers à l'autre, pas un atome ne périt, les sciences historiques démontreront chaque jour avec plus d'évidence que dans le monde des idées rien ne se perd non plus et que le mort y saisit le vif. L'idée est indéfectible comme la matière, — voilà le fondement de la science.

De prime abord, j'en conviens, le moyen âge est embarrassant pour qui veut croire au progrès. Oui, le moyen âge est le grand rémora de la philosophie, le scandale du Juif, la folie du Grec. Les vices du système féodal sautent aux yeux, il n'est pas besoin d'une grande clairvoyance pour les signaler. Tant de désordres, de luttes incessantes, de honteuses superstitions... Cependant regardez de plus près : ce qui couvait sous cette barbarie a renouvelé le genre humain, — et dépouillez la société moderne des sentimens et des idées qu'elle en a hérités, vous la mutilerez cruellement. L'Europe deviendrait une Chine, moins les magots et la muraille.

L'antiquité grecque et romaine voyait tout dans la cité; elle enfermait entre quatre murailles les pensées et les affections de l'homme; les philosophes seuls, se dressant sur la pointe du pied, réussissaient à apercevoir l'horizon. La famille, les coutumes domestiques, l'éducation, les mœurs étaient des dépendances de la

vie publique; le sacerdoce lui-même n'était qu'une fonction civile, les dieux une propriété de l'état.

Quelle autre idée se firent de la société les descendans de ces Germains qui ne pouvaient souffrir que leurs habitations fussent attenantes les unes aux autres, et dont chacun laissait autour de sa maison un espace clos et fermé! A l'exemple de leurs pères, qui ne se plaisaient que dans des demeures isolées, les barons féodaux sentirent le besoin de respirer à l'aise et pour ainsi dire de ménager de l'espace autour de leur vie. Ils craignaient la gêne plus que la mort; tout ce qui menaçait de les mettre à l'étroit, toute entreprise sur leurs immunités faisait pétiller leur sang dans leurs veines; au seul nom de fisc et de légistes, leur épée frissonnait dans le fourreau. Les premiers, ils s'avisèrent que l'homme n'est pas fait pour la société, mais que la société est faite pour l'homme, et que, dans tout ce qui ne concerne pas les obligations qu'il a souscrites, il ne relève que de son for intérieur. En ceci, du moins, M. de Lussy a raison : au moyen âge, pour la première fois, le pacte social fut considéré comme un contrat par lequel l'individu aliène une part de ses franchises naturelles, à la condition qu'on lui garantira le reste; les clauses de son engagement sont limitées, expresses et reposent toujours sur l'utilité réciproque; pour tout ce qu'il se réserve, son droit de possession et de jouissance est illimité. Qu'après cela il se donne à ce qu'il aime; en disposant de lui-même, il prouvera qu'il s'appartenait. Aussi n'est-ce pas de son maître Aristote, mais de l'esprit de son siècle que s'inspira l'ange de l'école, quand il reconnut à l'homme des biens propres et comme un domaine sacré qu'il ne peut ni aliéner, ni engager; tout ce qui en lui relève soit de la nature, soit de la conscience, soit de l'esprit, n'appartient qu'à lui; que si la société lui prétend faire des conditions léonines, elle le délie de ses engagemens et lui confère le droit à l'insurrection. Ainsi l'idée moderne de la liberté est née dans les manoirs de ces tyranneaux qui ne la voulaient que pour eux; elle a grandi dans les luttes intestines d'une société partagée entre des puissances rivales, royauté, noblesse, parlemens, église, bourgeoisie, qui, jalouses de leurs prérogatives, se tenaient réciproquement en échec et hasardaient tout plutôt que de se rien céder. Rome et Athènes ont brillé d'une immortelle grandeur; mais, je te le dis, il n'est pas un de nous qui n'étouffât au forum ou dans l'agora. Le moyen âge a mis au large la personne humaine; il a affranchi, pour parler avec Montaigne, les coudées de la liberté, et cette indépendance à laquelle prétendaient les privilégiés d'alors, les petites gens d'aujourd'hui ne s'en peuvent passer.

Et regarde, je te prie, aux conséquences. Dans l'antiquité, la vie

publique était la source de tout honneur, de toute dignité. Discuter les affaires de l'état était la seule occupation libérale. Aristote et Platon ne réputaient vrai citoyen que l'homme de loisir qui, ne faisant œuvre de ses doigts, se dévouait tout entier aux intérêts de la cité, et votait, élisait, délibérait, laissant aux gens de rien et aux esclaves le soin de travailler le fer et de tisser la laine. De là les superbes mépris qu'affectait la politique pour les arts mécaniques, pour les professions industrielles. D'un côté, le citoyen, l'homme qui pense, parle et agit, — de l'autre, le travailleur, l'homme de métier, — cela faisait deux races, l'une esclave de fait ou digne de l'être, l'autre née pour commander.

Qui a réhabilité la main-d'œuvre? Le moyen âge. Dans l'abaissement de la cité, ce que le citoyen perdit, l'homme le gagna; la tribune n'effaçant plus le foyer et l'atelier, la vie privée profita en quelque sorte de sa dépouille, grandit en importance, en dignité; le travail s'ennoblit. Ce fut lui désormais qui groupa les particuliers; unis par des intérêts communs, tous ceux qui exerçaient le même métier s'assemblèrent et s'associèrent; la corporation dont ils étaient membres leur rendait une patrie, ils lui engageaient leur foi, ils étaient jaloux de son honneur, ils confondaient leur fortune avec la sienne, et joignaient à l'amour du profit cet esprit de corps où il entre toujours un peu de vertu. Bientôt le travail réhabilité releva la cité de son abaissement, la reconstitua sur un nouveau principe. Autres avaient été Rome et Sparte, autres furent les républiques du moyen âge. L'importance de la société civile y prima celle de l'état. A Florence, vingt et une corporations, celle des drapiers en tête, se partagèrent la souveraineté, leurs compétitions furent l'âme et le ressort de toute la vie publique, et la constitution porta pour ainsi dire la marque des métiers. Le moyen âge, qui fut l'âge héroïque du commerce, délivra des lettres de noblesse à l'industrie. Les premières familles de Florence durent leur grandeur au travail. Les Pazzi, les Capponi, les Buondelmonti, les Corsini fabriquaient et exportaient des draps. On vit alors ce qui ne s'était jamais vu, des marchands devenir des gonfaloniers sans déserter leur comptoir, et employer leurs loisirs à lire Platon, à fonder des bibliothèques, à protéger les arts. Quand Venise voulut ajouter l'industrie à son commerce, elle fit venir dans ses murs vingt des principaux fabricans de soieries de Lucques. On leur accorda le droit de cité; quelques-uns furent inscrits sur le livre d'or... Et l'on ose parler de dix siècles perdus pour l'histoire du genre humain!

Autre conséquence. La cité antique avait un caractère auguste et presque sacré qui imprimait aux esprits une sorte de vénération

superstitieuse. Les dieux qui avaient présidé à sa naissance, le miracle des origines, les exploits des héros fondateurs et patrons, l'ombre toujours présente de ces législateurs à demi divins qui avaient écrit sous la dictée du ciel, ces grands souvenirs tenaient les imaginations en bride et les âmes en tutelle. Si hardis dans l'action, si aventureux parfois dans les recherches de pure spéculation, les anciens se montrèrent singulièrement timides dans l'expérimentation politique. Toutes leurs audaces en ce genre datent de l'âge des héros et des premiers sages; passé ce temps d'originalité féconde, leur verve d'invention parut épuisée; perfectionner et renouveler leur était également impossible; le visage tourné vers le passé, l'œil ébloui par l'éclat de la légende, ils n'osaient rien, ne savaient que se souvenir; la tradition enchaînait leurs pensées. En dépit de sa Médée, l'antiquité tout entière ignora le grand secret du rajeunissement des peuples. Ni Agis et Cléomène, ni les Gracques ne furent des novateurs; ils rêvaient de restaurer le passé et consumèrent leurs forces à évoquer des ombres. Et que fut l'empire romain? Le suprême effort du *conservatisme* antique, qui, prenant conseil des circonstances, s'avisa d'un expédient et se proposa moins de renouveler Rome que de la faire durer.

Ce fut le moyen âge qui, en émancipant l'homme de la cité, le délivra de l'idolâtrie des traditions; il lui enseigna cette insolence de la passion et du génie qui méprise les choses au nom de l'idée et manque de respect à la société jusqu'à lui imposer sa chimère. Oui, l'homme qui sait tout ce qu'il vaut et tout ce qu'il peut, qui sent l'infini en lui, qui interroge comme des oracles ses pressentimens et ses rêves, et, affirmant tout haut sa vision, se flatte de porter dans sa tête les destinées du monde, cet homme-là fut créé par le moyen âge. Montre-moi, si tu le peux, dans les temps classiques quelque chose d'analogue à cette fille des champs qui inventa l'idée moderne de la patrie en gardant ses moutons, et résolut de fonder un grand royaume parce qu'elle avait ouï des voix! Le ciel soit loué! Les chevaliers d'une idée, les aventuriers de la pensée, ces croisés à qui leur cœur avait parlé et qui disaient : Dieu le veut! léguèrent en héritage au monde moderne leur sublime orgueil et leur sainte folie. Le monde moderne en a vécu, et qu'il s'agît de découvrir un nouveau continent, de donner aux consciences un nouveau *credo*, d'émanciper les opprimés ou simplement de transformer les arts par l'audace de quelque invention, toujours un homme s'est levé qui a dit : *Moi seul, et c'est assez!* Les héros même de la révolution en vain empruntaient-ils des noms à Rome et à Sparte, l'âme de la chevalerie était en eux quand ils s'écriaient : Périssent les colonies plutôt qu'un principe! et que faisant des lois, non pour un peuple,

mais pour tous les hommes, méprisant les objections du bon sens, jugeant tout possible, ivres d'avenir et aspirant à recommencer l'histoire, le fer en main ils imposaient leurs espérances aux hommages de toute la terre... O chevalerie! te raille qui voudra. Tu fus pour les nations la fontaine de Jouvence. Nous nous plaignons de notre vieillesse. Après quatorze siècles d'existence, la France, antique serpent qui a changé dix fois de peau, est plus jeune que ne l'était Athènes cent ans après Marathon et Rome au temps de ses Scipions.

Enfin, sous le régime de la cité, l'obéissance étant la vertu suprême parce qu'elle conserve les états, la conscience ne se piquait pas d'être plus délicate, plus scrupuleuse, plus généreuse que la loi; la discipline des mœurs s'opposait également aux déréglemens du vice et aux scrupules exaltés de l'honneur; les philosophes seuls cherchaient l'extraordinaire dans la morale, les honnêtes gens prenaient pour règle ce qu'avait ordonné la république, l'exemple des ancêtres et les maximes du sens commun, qui est l'esprit des choses et n'a pas la prétention de leur faire des leçons. Le romanesque fut profondément étranger à l'antiquité classique, et c'est le moyen âge qui se chargea de mettre de l'imagination dans la vertu. Le goût de l'étrange et des actions qui étonnent la nature, l'estime pour les œuvres surérogatoires, la préférence donnée à ces devoirs sur lesquels la loi se tait et que la conscience seule impose, les subtilités du point d'honneur, les raffinemens de la générosité, la courtoisie envers les petits, les faibles, les vaincus, voilà ce que la chevalerie prisait sur toutes choses, et son influence a donné aux mœurs modernes certaines délicatesses que l'antiquité ignora, et qui sont la fleur de notre civilisation. Souvent les anciens nous semblent par trop naturels; la façon dont ils traitaient leurs ennemis, les invectives bien méritées, mais grossières et sanglantes dont Démosthènes chargeait Eschine, dont Cicéron accablait Antoine, révoltent l'homme moderne; il s'étonne également que l'injure ait été proférée et qu'elle ait été dévorée. C'est qu'il a appris du moyen âge à s'occuper moins de ce qu'il doit aux autres que de ce qu'il se doit à lui-même.

A ces délicatesses, à ces pudeurs de l'âme que nous avons héritées de la société féodale, je veux joindre certaines maladies subtiles de l'esprit et du cœur qu'elle nous a inoculées et dont je n'ose souhaiter que nous guérissions entièrement. Quand l'homme se fut accoutumé à ne se plus considérer seulement comme membre d'une communauté, comme une des parties d'un grand tout dont il tirait sa vie et son être, il acquit en quelque manière une existence absolue, indépendante de tous les rapports sociaux, et il traita avec

l'univers d'égal à égal. Alors il s'intéressa à sa vie comme il n'avait jamais fait; il découvrit dans les profondeurs de sa pensée tout un pays nouveau qu'il n'avait pas eu le temps d'explorer; il s'étudia, se raconta à lui-même et aux autres, fixa par la parole ses impressions les plus fugitives; sa passion étant l'âme de son âme, il en fit aussi en quelque sorte l'âme du monde; il ne vit plus dans les choses que des symboles de sa pensée, les êtres inanimés lui servirent de témoins et de confidens, il les fit entrer dans ses joies et dans ses peines; la source pleura avec lui, le vent répéta ses plaintes, les rochers participèrent à ses secrets, les étoiles l'entretinrent avec mystère, il remplit de sa chimère et de sa folie les abîmes du ciel; puis, trouvant partout des bornes et le monde lui semblant trop petit, il en inventa un autre, monde de lumière et d'harmonie qu'il peupla de ses imaginations, après lequel il soupira, et, comme autrefois sur les bords du Gange, la parole humaine exprima les tourmens d'un être condamné à vivre et qui se sent fait pour autre chose. A la poésie classique il appartenait de chanter ces passions générales que peut avouer la raison. Une nouvelle poésie se chargea de dire toutes les sensations d'un cœur en proie aux songes et de noter toute la musique des désirs et des rêves.

Vraiment, si Virgile revenait au monde, que comprendrait-il aux *canzone* de Pétrarque, aux romans de la Table-Ronde? Qu'est-ce donc que ce rêveur qui voit l'infini dans le sourire d'une femme? Et ce chevalier qui tantôt respirait les fureurs de la guerre, il vient d'apercevoir sur la neige trois gouttes de sang tombées de la blessure d'un oiseau; son bras retombe; oubliant tout, changé en statue, il se plonge dans une extase qui n'a ni fond ni rive. A quoi pense-t-il?... Folle comme un rêve, voilà la poésie du moyen âge. C'est Ophélia, les cheveux en désordre, assise au pied d'un saule, au bord de ce ruisseau où Tristan se plaisait à laisser descendre au fil de l'eau des copeaux et ses pensées. Sa tête est couronnée de fantasques guirlandes; la renoncule s'y mêle à l'ortie, les pâquerettes aux orchis, et dans le funèbre bouquet qu'elle tient à la main je vois la fleur du souvenir mariée à la colombine, symbole du délaissement, et à cette herbe de grâce qui signifie chagrin. De ces fleurs réunies se dégage un enivrant parfum que nous avons tous respiré. Classiques ou romantiques, toutes les poésies nous sont bonnes, ce sont des airs que toute âme se chante à elle-même elon que le vent souffle de l'est ou de l'ouest.

Ainsi, Paul, il se trouve que, pour confondre nos idées et comme pour démontrer ce grand mystère de contradiction qui est le fond des choses, des temps d'oppression inventèrent la liberté, des

temps voués à l'ouvrage batailleur mirent en honneur les humbles travaux de la paix, des temps de superstition proclamèrent la souveraineté de l'idée, des temps grossiers raffinèrent tous les sentimens.

Et qu'a fait, je te le demande à toi qui nies la logique de l'histoire, qu'a fait l'Europe depuis que la féodalité eut succombé sous les coups de la royauté moderne? Combattue entre deux principes qu'elle ne pouvait sacrifier l'un à l'autre, elle a cherché obstinément un système de civilisation composite qui fît sa part à chacun. En cela, les lettres et les arts donnèrent l'exemple à la politique. La renaissance entreprit d'accorder la Germanie et la Grèce, le goût classique et les imaginations du moyen âge. Raphaël, l'Arioste! que se proposèrent ces grands hommes, sinon de révéler au romantisme les secrets de l'antique beauté? La révolution, qui ne fut pas autre chose qu'une renaissance sociale, poursuivit dans le remaniement des sociétés une combinaison analogue : témoin le code civil, glorieux essai de conciliation entre le droit coutumier et le droit romain, en les corrigeant l'un par l'autre et tous deux par la raison. Mais quelle tâche avait assumée et nous a léguée la révolution! Elle ne doutait de rien; elle opérait sur les réalités comme sur des abstractions, elle les maniait comme un esprit pur se joue de ses idées; rien ne lui pesait, rien ne lui résistait, elle commandait aux élémens, elle se croyait capable de repétrir l'humanité. La loi de la cité antique, remise en lumière par Rousseau, et le nouveau principe de liberté qui avait germé au moyen âge, elle voulut tout concilier, et comme ses pensées embrassaient le monde, les biens civils et politiques qui jusqu'alors avaient été l'apanage du petit nombre, elle résolut de les communiquer à tous. Athènes comptait quatre cent mille esclaves et vingt mille citoyens, et sa maxime était qu'il n'y a point de citoyens où il n'y a point d'esclaves; au moyen âge, les puissans avaient seuls l'honneur d'être des personnes : sans priviléges, point de liberté! La révolution abolit toutes les servitudes et tous les priviléges, et, la main étendue sur l'autel de la justice, elle déclara que désormais tout homme serait un citoyen, tout homme serait une personne.

De là les formidables difficultés contre lesquelles nous nous débattons, non sans gloire. Nous ressemblons à ce statuaire dont le rêve était de trouver une matière qui eût l'éclat et le poli du marbre, et se laissât couler comme le bronze. Qui nous apprendra le secret de *couler en marbre* la statue de l'avenir? Fils du moyen âge, petits-fils de la Grèce et de Rome, les contradictions nous assaillent; c'est notre tourment, mais, je le répète, c'est notre gloire. L'esprit moderne a soif de la vérité complète; il a pénétré le sens des grandes harmonies de l'histoire; les principes exclusifs

ne lui sauraient suffire, il aspire à résoudre les contradictions. Deux systèmes sont en présence : l'un demande que la raison, s'incorporant pour ainsi dire dans les lois et dans les institutions, tienne les individus sous sa discipline, se charge de leur éducation et de leur sort, les élève à la dignité d'hommes et de citoyens, ne laisse rien au hasard ni dans leur destinée ni dans leurs pensées. L'autre considère au contraire chaque individu « comme un tout solitaire et parfait, » et rêve un état de société où chacun, ne dépendant que de soi, se ferait à lui-même sa destinée, ses croyances, ses mœurs, ses dieux, tirerait tout de son fond, imprimerait à sa vie la marque de sa volonté, et, libre de se tromper, s'avançant en pionnier dans le champ de l'inconnu, instruirait les autres et lui-même par ses expériences, de sorte que chaque existence serait comme une aventure tentée au profit de tous. Quiconque adopte résolûment l'un de ces deux systèmes au préjudice de l'autre se montre infidèle au génie de la révolution, laquelle a juré d'accorder la discipline qui fait les états avec les franchises de l'homme moderne, et de ne sacrifier l'une à l'autre ni la liberté et la démocratie, ni la société et l'individu.

A combien de tâtonnemens ne sommes-nous pas condamnés avant que s'ouvre l'âge d'harmonie! Nous avons, comme on dit, de la besogne toute taillée, et nous en laisserons à nos descendans. Tant que l'œuvre ne sera pas achevée, les uns se plaindront qu'il n'y a pas assez de raison dans le monde, les autres pas assez de liberté.

Mais que dire des impatiens qui voudraient que Rome se bâtît en un jour? S'ils possèdent la lyre d'Amphion, qu'ils en jouent! Ils nous épargneront les lenteurs des maçons. Et que répondre à ceux qui disent tout haut ou tout bas : Donnez-nous les premières places, à nous et à nos amis. Que cherchez-vous? Il n'y a rien à chercher : nous voici... Ils s'imaginent que leur personne est une solution!... Patience, messieurs. Hélas! l'Évangile a raison : les voies de Dieu ne sont pas les nôtres, et le progrès se fait le plus souvent sans nous et malgré nous; mais que sait-on? notre tour viendra peut-être.

Et toi, Paul!... ô pilote de Périclès qu'une éclipse épouvante, lève les yeux, le soleil te regarde!...

XII.

1er octobre.

Douteras-tu encore que mes châtaigniers ne tiennent école de sagesse? Suppose qu'il y a deux ans une négresse coiffée d'un foulard rouge fût venue un soir frapper à ma porte... Que fût-il ar-

rivé? Peut-être serais-je en route pour Téhéran. Veux-tu savoir comment les choses se passent aujourd'hui?... L'Iris couleur de suie frappe trois petits coups discrets. On ouvre. — Que voulez-vous? — Point de réponse, un air effaré, un doigt se posant en travers sur deux grosses lèvres. Du silence, du mystère. Elle entre, regarde autour d'elle, interroge les murailles, sort enfin de sa poche un billet. — Demain, à la même heure, je viendrai chercher la réponse... et de s'échapper dans la nuit.

Je restai seul avec le billet. Il fut bientôt lu. — « Je ne sais pas dire non. Il faut que je parte. » Une jolie écriture, ma foi! très courante, oh! mais courante à courir à toutes jambes jusqu'au bout du monde.

— C'est étrange, Georgette, pensais-je; à vous voir, on dirait que tout mouvement vous coûte, et vous voilà prête à chercher le bonheur à pied et à cheval. Belle Orientale, belle paresseuse, vous êtes de singulières filles, vous et vos pareilles; votre vie est un sommeil jusqu'à ce qu'un éclair de passion vous réveille en sursaut; alors vous osez tout, et si la porte est fermée, vous sautez par la fenêtre.

Je veux être sincère. Je conviens que je gardai longtemps ce billet dans ma main; je le rouvrais et je le refermais, et je ressentais une sorte d'émotion qui ne laissait pas de me plaire. Il est toujours agréable de pouvoir se dire : Si je voulais!... — Maître sot, vous savez bien que vous ne voudrez pas. — Cela est certain, mais si je voulais...

J'arpentai la chambre à grands pas en fredonnant une chanson. Et de nouveau je regardais le billet qui me regardait aussi. Ce chiffon de papier était ensorcelé. Par momens je voyais s'y dessiner une petite bouche mignonne, finement découpée, fraîche comme une cerise, et deux grands yeux languissans. L'instant d'après, je ne voyais plus que la figure ridée et mystérieuse d'une sibylle qui semblait me dire : Veux-tu? ne veux-tu pas?

Je ne sais ce qui se passa, mais il est certain que vers minuit ma lampe s'éteignit, et qu'au clair de la lune il s'engagea dans ma chambre un entretien très animé. Un des interlocuteurs (tous deux me ressemblaient) était un homme grave qui se promenait en long et en large, les mains derrière le dos, et qui semblait se dire à peu près comme le nonce Roberti : — *Bisogna infarinarsi di teologia e farsi un fondo di politica.* Le second, grand jeune homme pâle et chevelu qui me rappelait certain portrait à l'huile qu'on fit de moi il y a six ans, se tenait debout et immobile derrière un rideau, dans l'embrasure d'une fenêtre; de là il regardait attentivement deux lumières qui brillaient au-dessus d'un massif, et en les regardant il croyait voir M. Adams se démenant dans sa chambre

comme un ours blanc en sa cage, et, dans une autre pièce, Georgette accroupie sur un coussin, les yeux au plafond, l'âme je ne sais où. Sur quoi le grand jeune homme chevelu se demandait quelle distance il pouvait bien y avoir entre ces deux chambres, et combien de portes il faudrait ouvrir pour aller de l'une à l'autre. Et chaque fois qu'il recommençait ce calcul, il faisait cette triste réflexion, qu'il n'est pas besoin d'être amoureux pour être jaloux.

— Quittez donc cette fenêtre! disait l'homme grave. Vous voilà planté sur une patte comme un héron qui rêve dans son marais. Que signifie cette pose d'oiseau échassier? A quoi pensez-vous?

— A la plus charmante aventure.

— Vous voulez dire à la plus sotte escapade. Supposons que je vous laisse partir. Bon, vous voilà en route. Où irez-vous?

— Je n'en sais rien, et c'est ce qui me plaît. Dès ma plus tendre jeunesse, j'ai eu le goût des folles équipées. Le beau mérite de franchir un fossé quand on sait ce qu'il y a de l'autre côté!

L'homme grave haussa les épaules : — Les casse-cou devraient s'arranger pour avoir toujours vingt ans. Passé ce bel âge, on n'a plus le talent de s'estropier avec grâce, et il faut craindre le ridicule.

— Elle est si belle! reprit l'autre. Elle ne ressemble à rien.

— C'est ce qui se dit toujours en pareil cas, c'est ce que vous-même avez dit mille fois. Le fond de l'amour est une curiosité toujours renaissante et toujours déçue. On se croit à chaque instant sur la voie d'une découverte; mais en arrivant à la dernière ligne du chapitre on s'aperçoit qu'on l'avait déjà lu : il n'y avait de changé que la vignette du frontispice. Toutes les femmes se ressemblent et tous les amours aussi. Dix jours de parfait bonheur, après quoi on se dégrise, on se lasse, on se dégoûte, on se ravise, on se repent et quelquefois on se pend.

— Quand cela serait vrai, un seul jour de folie heureuse vaut mieux que dix années de froids raisonnemens. Un sage n'a-t-il pas dit que, pour approfondir certaines questions, il faut attendre d'être vieux, riche et Allemand?

— Raisonner est le seul plaisir qui ne trompe pas, et les idées, mon bel ami, sont les seules maîtresses qui ne vieillissent point. Toujours fraîches, toujours nouvelles! Mais je vois ce qui vous monte la tête. Vous êtes de ces gens qui mettent toujours un peu de littérature dans leurs passions, vous avez cru trouver une Aïssé dans Mlle Georgette. Quelle différence, bon Dieu! Aïssé avait de la France emprunté, comme dit la chanson, *les charmes de l'esprit, de l'air et du langage.* D'autre part, le chevalier d'Aydie avait des rentes. Qu'avez-vous à offrir à votre belle Orientale? Une chaumière

et votre cœur. Je ne pense pas qu'elle se contente de si peu, ni que le petit caprice qu'elle peut avoir pour vous résiste longtemps aux privations. Croyez-moi, ce bel oiseau de paradis ne tarderait pas à regretter les barreaux dorés de sa cage, son nid d'édredon et sa mangeoire toujours pleine.

— Vous n'entendez rien aux questions de sentiment! murmura le jeune homme indigné.

L'homme grave fit un sourire de pitié, fronça le sourcil et levant les yeux au ciel : — Incorrigible! dit-il. Et il ajouta en faisant la roue : — N'espérez pas que je vous accompagne; ma maison, mon parc, mes arbres de haute futaie... Que l'amour vienne me chercher s'il lui plaît! Je ne courrai pas après lui. J'ai pris racine ici, et j'entends partager mon temps entre l'administration de mon domaine et le plaisir de raisonner.

Cette discussion menaçait de se prolonger jusqu'au matin. Je me dressai sur mon séant et criai d'une voix de stentor : — Silence, messieurs! Vous avez la manie de discuter ce qui n'est pas en question. Paix! laissez-moi dormir.

A ces mots, je n'aperçus plus personne, ni près de la fenêtre, ni dans le fond de la salle, et je ne tardai pas à m'endormir. O le bon sommeil de propriétaire!

Dès que je fus levé, je pris une plume et j'écrivis : « Il faut dire non. Du courage. Je me charge et je réponds du reste. » Après quoi, ayant mis le papier sous enveloppe, je le serrai dans un carnet que je gardai dans ma poche jusqu'au soir.

La journée me parut longue; j'en employai une partie à errer comme une âme en peine sous mes ombrages déjà jaunissans. Je descendais de la maison jusqu'au lac, je remontais du lac à la maison, je m'asseyais par instans, mais je ne pouvais demeurer en place, les pieds me démangeaient, et je recommençais à rôder.

Je ne sais si l'oiseau bleu dont m'avait menacé M. Adams est venu nicher dans un de mes châtaigniers; mais des fumées de romantisme me montaient à la tête. Il me ressouvenait de certains passages des poèmes de la Table-Ronde, et ces vieux vers chantaient comme des rossignols dans un coin de ma cervelle. C'est l'endroit où Tristan, contrefaisant le fou, s'en vient trouver le roi Marc et le prie de lui céder Yseult. — Dieu te bénisse! répond le bon roi à ce niais de Sologne; mais si je te donnais la reine, fou, dis-moi, qu'en ferais-tu, et en quelle part du monde la voudrais-tu mener? — Roi, fit le fou, là-haut, dans l'air, j'ai une maison où je loge la nuit. Elle est grande et belle, les murs en sont de verre; elle pend au ciel, parmi les nuées, et il n'est vent si fort qui la puisse secouer. Dans ce palais est une chambre faite de cristal et d'ambre. Le soleil à son lever y répand d'étranges clartés.

Les oisivetés enfantent les rêves. Pour ne plus penser à mon palais de cristal, je voulus me donner de la besogne. Le châtaignier au pied duquel mes voisins viennent deviser avec moi est environné de vieilles souches pourries qui en gâtent les abords, et le sol inégal où il plonge ses racines n'offre à nos causeries qu'un siége peu commode. Je résolus d'arracher les souches, d'aplanir le terrain, d'entourer le tronc d'un banc de gazon où le romantisme, le positivisme et la philosophie pussent s'asseoir à leur aise. Quand tu viendras nous voir, nous trouverons bien une place à ta mélancolie. Après avoir déjeuné sur le pouce, je m'armai d'une hache, d'une pioche; me voilà travaillant comme Robinson. Toutefois, bien que j'eusse le cœur à l'ouvrage, les heures me duraient; il me tardait de voir arriver le soir, et avec le soir la négresse. N'as-tu pas remarqué que, lorsqu'on a pris un parti, on est impatient de mettre un événement entre sa volonté et soi? Le tête-à-tête est périlleux, il est bon de prendre la fortune pour tiers.

Comme je m'escrimais de mon mieux, arriva M. de Lussy. Il ne pouvait manquer de s'attendrir sur les vieilles souches; je vis son visage s'allonger. S'étant assis, les bras ballans :

— Le poète a raison, dit-il. Chassez le naturel... Vous vous donnez les gants de n'être plus jacobin. Si j'en juge cependant par l'aisance avec laquelle vous maniez le joli instrument que voici...

— Regardez ces souches, interrompis-je. Elles sont pourries jusqu'au cœur.

— Qu'importe? quel mal vous font-elles?

— Prenez garde, lui répondis-je. Il ne faudrait pourtant pas que le respect pour les morts nous empêchât de vivre.

Chaque coup de ma cognée lui fendait le cœur. Je la posai à terre, et, m'asseyant à côté de lui, je cherchai à lui faire goûter mon projet.

— Un simple banc de gazon! lui dis-je, et peut-être une banne par-dessus, ce n'est pas donner dans les recherches d'un luxe asiatique. Franchement, la vue qu'on a d'ici ne mérite-t-elle pas qu'on fasse quelques frais pour en jouir plus à son aise?

Et je lui montrais du doigt le lac sombre et clapoteux admirablement encadré dans un ciel effumé, brouillé, noyé de vapeurs roussâtres. Sur les teintes cuivrées de l'horizon et sur les eaux glacées de violet, une barque, glissant en silence, déployait ses grandes voiles d'un gris cendré.

— Quand vous aurez le banc de gazon, me répondit-il, il vous faudra des coussins; quand vous aurez la banne, vous rêverez d'un pavillon, et quand vous aurez tout cela, vous ne regarderez plus le lac. C'est l'éternelle histoire du progrès; la fin contredit toujours le commencement... Mais vous rompez les chiens, poursuivit-il en

riant. Je vous parlais de votre hache; convenez que cet outil vous plaît, que vous aimez à vous en servir. Vous ne trancheriez pas des têtes, j'en suis presque sûr, mais vous n'êtes pas fâché de vous exercer sur des souches. Peut-être est-ce une recette d'hygiène, un moyen de dériver les humeurs.

— En vérité, je joue de malheur, lui dis-je. Mes anciens amis prétendent que je ne me fâche plus, que je ne m'indigne plus, que j'ai laissé affadir mes convictions par une philosophie à l'eau de rose. Et vous, mon cher, vous soupçonnez que si je taille un vieux bois mort, c'est faute de mieux, et que, frappant sur la souche, je rêve à la guillotine. A qui entendre?

— La main sur la conscience, dit-il, êtes-vous jacobin? ne l'êtes-vous pas?

— Je crois bien que je ne le suis plus, quoique je ne rougisse pas de l'avoir été; mais, vous qui parlez, savez-vous bien ce que c'est qu'un jacobin?

— Belle question!

— Moins simple qu'il ne semble. Vous ne regardez, vous, qu'à la couleur du bonnet. Est jacobin, selon moi, tout homme coiffé de rouge ou de blanc, il n'importe, qui met l'absolu dans la politique et dit : Mes amis et moi, nous sommes la justice, nous sommes la liberté, et hors des institutions que nous prônons il n'y a que servitude et que misère. Ces gens-là n'ont pas des opinions, ils ont des dogmes, et ils ne répugnent guère aux mesures violentes, car il est de l'essence des dogmes d'être persécuteurs. Quiconque se tient assuré que hors de l'église il n'est point de salut sera toujours tenté de pratiquer le *compelle intrare*, et en bonne logique il doit brûler vifs les hérétiques pour leur apprendre à vivre.

— Ainsi, me dit-il, vous avez renoncé à dogmatiser?

— J'ai des croyances, répondis-je, des convictions, de vives préférences et d'ardentes antipathies, des regrets et des espérances; mais je ne cite plus devant mon tribunal les vivans et les morts, je ne distingue plus les hommes en enfans des ténèbres et en fils de la lumière; je ne crois plus que tout le bien soit d'un côté, tout le mal de l'autre; j'estime que les gens qui n'ont pas raison peuvent quelquefois n'avoir pas tout à fait tort. Je n'admets pas non plus qu'il y ait des institutions parfaites, ni que la société que je rêve fût supérieure de tout point à toutes celles que nous voyons dans l'histoire. On a dit que rien n'est si bon que quelque abus ne s'ensuive. On peut dire aussi qu'il n'est pas d'abus si criant qu'il n'en puisse résulter quelque bien. En cela, mais en cela seulement, je suis de l'avis de M. Adams. La nature se plaît à semer le bien dans le mal et le mal dans le bien. Et par exemple je n'envie point aux

beaux jours de l'antiquité cette combinaison de démocratie et d'esclavage qui fit fleurir Athènes; mais le moyen de nier qu'elle ait produit Sophocle et le Parthénon? Pareillement effacez de l'histoire le grand roi et Versailles. Aurions-nous Bossuet et Racine? Ou bien supposez que l'Italie du XVIe siècle eût gardé toute la sévérité des mœurs antiques. Raphaël eût-il été Raphaël? Le proverbe veut que bien mal acquis ne profite guère. Cela n'est pas vrai de l'histoire; bien mal acquis fut souvent d'un grand profit pour les peuples, et telle fleur parfumée et précieuse a crû sur un fumier.

En revanche tout progrès se paie. Vous vous plaignez qu'aujourd'hui les caractères sont plus rares qu'autrefois; il est possible que l'adoucissement général des mœurs ait eu pour effet d'affaiblir les volontés, et il se peut faire que, dans les luttes incessantes qui déchiraient la société féodale, les uns étant toujours occupés à entreprendre, les autres toujours attentifs à résister, les âmes acquissent une fermeté de trempe qui nous manque... Les sciences ont fait de grands progrès, et c'est un grand bien; mais en progressant elles se sont ramifiées à l'infini, et quiconque aujourd'hui veut être quelque chose dans une branche d'études doit s'y renfermer tout entier. Que de savans qui ne sont que des tranches d'hommes!... C'en est fait des vieux préjugés haineux qui divisaient les nations. L'étranger n'est plus pour nous un ennemi; c'est à peine s'il y a encore des frontières. Nous sommes tous plus ou moins cosmopolites, l'Europe est notre chère et grande patrie. Cet élargissement de nos idées est un bien; mais il est certain que dans les temps antiques, lorsque l'habitant d'une petite ville enfermait son cœur dans ses murailles natales et traitait de barbare le reste de la terre, son patriotisme, nourri de la haine et du mépris de l'étranger, enfantait quelquefois des prodiges d'héroïsme qui nous dépassent. Certaines vertus sont attachées à certains préjugés; sans le fanatisme de la cité, point de Léonidas, et n'est-ce pas de Bonald qui a dit que c'est folie de vouloir inspirer l'amour exalté des anciens pour leur patrie à des peuples qui n'ont plus d'esclaves pour travailler à leur place, et qui sont entourés de peuples aussi policés qu'eux et souvent plus heureux?...

Enfin vous nous reprochiez l'autre jour de manquer d'originalité dans l'art : nous n'avons pas de style, nous vivons d'emprunts, imitant tantôt l'antique, tantôt le gothique, n'inventant jamais, nous ressouvenant toujours. Ne voyez-vous pas que cette infériorité tient à un avantage que nous avons sur nos pères, car à quelle époque a-t-on compris le passé comme aujourd'hui? Ce temps-ci a vu naître la critique; ce qu'on appelait naguère de ce nom n'était que jeu d'enfans. N'est-ce rien que ce don d'univer-

selle sympathie qui nous permet de pénétrer les secrets de tous les peuples et de tous les siècles? Nous aurions à en apprendre à Varron sur les commencemens de Rome, à Aristote sur les origines de la religion grecque. Nous avons conquis l'espace et le temps; nous nous sentons partout chez nous. Il est malaisé d'être soi quand on comprend si bien les autres. Excusez nos archivoltes romaines et notre gothique flamboyant. Nous avons plus d'intelligence que de génie. *Onc ne furent à tous toutes grâces données...* Voilà les concessions que je vous fais; mais vous n'en faites point, vous, jacobin blanc, qui croyez qu'un siècle a tout possédé, et que nous n'avons rien.

— Il m'est permis d'avoir des dogmes, me répliqua-t-il. Je puise mes idées à la source des éternelles vérités. Je suis chrétien, et il ne m'est pas permis de douter que le christianisme n'ait les secrets de la vie présente comme de l'autre. Le crucifix explique tout.

— Le christianisme, lui dis-je, est un levain; mais à quoi sert de faire lever la pâte quand la pâte est gâtée? Eh! je vous prie, dites-moi ce que la religion nouvelle fit de l'empire romain? Elle le pourrit jusqu'aux os, et le bas-empire fut son œuvre. Ah! convenez-en, pour que le christianisme sauvât le monde, il fallut d'abord que les barbares sauvassent le christianisme.

Il ne répondit rien à cela. Certaines convictions lui tiennent trop au cœur pour qu'il consente à en disputer. A son tour, il rompit les chiens. — Ce qui me réjouit, reprit-il, c'est que vous devenez raisonnable. Vous ne croyez plus guère au progrès, et je vous vois professant la doctrine des compensations. Tous les siècles se valent : à l'un le génie, à l'autre l'intelligence; que chacun s'en tienne à son lot!

— Vous m'entendez mal, lui dis-je.

— Eh quoi! ne conveniez-vous pas tout à l'heure qu'en fait de bonheur et de vertu, ce que nous gagnons d'un côté, nous le perdons de l'autre, que partant, d'un siècle à l'autre, les choses sont toujours égales?

— Vous êtes un plaideur à outrance, lui dis-je, et vous ne faites point de quartier. N'accordant rien, retranché dans votre éternel *non possumus*, vous jouez serré contre l'adversaire qui vous donne des points. C'est l'esprit de l'église.

— Ce sera ce que vous voudrez; mais je jouis de votre embarras. Reprenez ce que vous m'avez cédé, sinon...

— Vraiment, interrompis-je, me croyez-vous embarrassé? Ce que je vous ai cédé, gardez-le. Je ne suis pas un disciple de Saint-Just, je n'admets pas sur sa parole que la révolution ait inventé le bonheur et la vertu. Eh! bon Dieu! de la vertu, du bonheur, il y en eut dans tous les temps; mais où trouverons-nous des balances

pour mesurer les doses?... Seulement je me réjouis de vivre dans un siècle où des classes entières ne sont plus condamnées par la loi à la misère et aux abjections de la servitude. Il y aura toujours des criminels, mais la loi ne l'est plus. Purifiée dans un baptême de sang, quoi qu'il arrive, son honneur est sauf, et son honneur est le nôtre.

— A Dieu ne plaise, dit-il, que je demeure en reste de politesse avec vous! Je vous passe, quoi qu'il m'en coûte, votre baptême de sang. Je veux, pour un moment, qu'avec le cours des âges les lois se soient perfectionnées. Qu'importe, si l'homme est resté le même, s'il n'est devenu ni plus sage ni plus heureux?

— Distinguons, je vous prie... Répondez-moi. Quelle différence faites-vous entre un sauvage et un barbare?

— Mais quel rapport...

— Un peu de complaisance, répondez-moi.

Il se décida à me répondre que les sauvages vivent dans l'état de nature et n'en peuvent sortir, et que les barbares sont des civilisés en espérance.

— Eh bien! lui dis-je, il y a dans l'homme un éternel sauvage qui ne saurait changer et un barbare qui de siècle en siècle s'éclaire et se civilise.

— Et ce sauvage, selon vous...

— C'est la passion. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux mille ans. Comment changerait-elle avec les lois? Elle n'en reconnaît point. Ce sauvage ne peut rien apprendre ni rien oublier; comme les bêtes des bois, il a ses habitudes, et vous ne lui persuaderez jamais de s'en défaire... Voilà un homme que l'ambition, la cupidité, l'amour, possèdent. Il n'est d'aucun siècle; le désir qui le dévore l'a remis dans l'état de nature. Placez-le en présence de son rival, assurez-lui le secret et donnez-lui un couteau... Ce que la passion faisait il y a vingt siècles, elle le refera aujourd'hui. Ce même homme cependant, faites-le juge d'un cas de morale sociale qui ne le concerne point et où son intérêt ne soit point engagé; demandez-lui par exemple si monsieur un tel a le droit de traiter ses domestiques comme des nègres, ou si tel propriétaire a eu raison de jeter à la rue un honnête ouvrier qui ne pouvait lui payer son terme, ou s'il est juste que le prolétaire vive en bête de somme, à jamais privé de cette culture et de ces joies de l'esprit qui font l'homme. Il n'est plus partie au procès; étant désintéressé, la sagesse moderne parlera par sa bouche; ce que le commun des hommes approuvait autrefois, ce qu'un ou deux sages supérieurs à leur temps s'avisaient seuls de blâmer, lui qui n'est pas un sage le condamnera hautement, et sa réponse vous prouvera que la conscience publique s'est éclairée. Pour décider si le progrès est une

chimère, consultez non la statistique des crimes, mais celle des idées, et ne comparez pas les mœurs privées, mais les principes sociaux.

— Dieu bénisse, s'écria-t-il, ce sauvage qui vit côte à côte avec un barbare à demi civilisé, sans que son commerce ni ses exemples lui profitent! L'un raisonne de mieux en mieux, l'autre est né brute, et brute il mourra.

— Il y a malheureusement du vrai dans ce que vous dites, repartis-je. Jamais la civilisation ne détruira ce fonds d'éternelle sauvagerie qui est en nous; mais elle peut gagner quelque chose sur lui et le resserrer dans de plus étroites limites. Il est des passions innées au cœur de l'homme et qui le troubleront toujours de leurs fureurs; il en est d'autres qui ne sont que des maladies de l'esprit. Je ne voudrais pas jurer que l'Europe en ait à jamais fini avec les guerres de religion; toutefois, dans une société où la loi fait profession de regarder du même œil tous les cultes, l'exemple qu'elle donne n'est pas perdu; les esprits n'en reçoivent d'abord que de faibles et de légères impressions, mais peu à peu l'impression se tourne en habitude, la tolérance gagne de proche en proche, et les consciences apprennent à la longue à respecter les consciences. Quelle conquête sur le sauvage!... Et pareillement mettez l'éducation à la portée de tous, comme le demande l'esprit de ce siècle qui a détruit les priviléges. Pour avoir appris à lire et à chanter, tel paysan brutal n'a pas abjuré ses instincts; il n'a pas trouvé la sagesse dans sa croix de par Dieu et ne regarde pas le champ du voisin avec des yeux moins jaloux; mais vous l'avez rendu capable d'un certain genre de bonheur interdit à l'ignorance. Lire de bons livres, c'est converser avec la raison, et dans la musique aussi il y a comme une raison cachée; au sortir de ces secrets entretiens, il semble à notre homme que quelque grand l'ait admis dans son commerce; il s'en estime davantage, et qui s'estime est en chemin de se respecter. Bon Dieu! vous n'auriez fait qu'ennoblir quelques heures de sa vie, auriez-vous perdu vos soins? Distraire ou assoupir le sauvage, n'est-ce donc rien?

— Vous êtes un idéologue, dit-il en secouant la tête. Les lois, les idées, il semble, à vous entendre, que ce soit tout. Et en vous écoutant je pense aux *Nuées* du poète, divinités des hommes oisifs.

— Et moi, je vous réponds avec Socrate que seules elles sont déesses, que le reste n'est rien. Tout dépend d'elles, elles conduisent tout. Vraiment qu'est-ce que l'histoire? Les religions, les philosophies, les arts, la civilisation, tout dérive de la même source, à savoir de l'idée que l'homme se fait de lui-même, car c'est l'idée-mère à laquelle toutes les autres se rapportent. Une société est toujours l'expression d'une pensée; étudiez-en les lois,

les mœurs, les institutions, et vous saurez ce qu'en tel temps, en tel lieu, l'homme pensait de l'homme. Du bonheur, de la vertu, il en eut tantôt plus, tantôt moins; mais d'âge en âge, de degré en degré, il a continuellement avancé dans la connaissance de sa nature, de ses destinées, et aux révolutions de son esprit ont répondu les métamorphoses des sociétés. Demandez-vous, je vous prie, ce que l'homme fut pour l'homme dans les antiques monarchies de l'Orient, à Athènes du temps de Périclès, en Germanie au fond des bois, à Florence sous les Médicis, en France du temps de Mirabeau, — et après cela censurez nos vices tant qu'il vous plaira; vous me montrerez peut-être dans l'histoire un temps où l'homme avait plus de respect pour la loi, je vous défie de m'en montrer un où la loi ait eu plus de respect pour l'homme.

— Je le crois bien, me dit-il. Que fut la révolution française? Une prodigieuse éruption de l'orgueil humain en démence.

— Eh oui, quel orgueil! Elle décida que l'homme était digne d'être gouverné par la raison.

— Belle sottise, dit-il, qui n'avait pas même le mérite de la nouveauté, car votre chère raison que vous aimez tant, vous vous faites fort de la retrouver partout, et l'on ne pourrait vous ôter de l'esprit que dans tous les temps elle se mêla des affaires humaines.

— Le plus souvent, repris-je, elle gardait un strict incognito, et les lois mêmes qu'elle avait dictées, elle n'osait les signer. Au moyen âge, les bourgeois émancipés auxquels on contestait leurs franchises invoquaient-ils le droit naturel? Point; ils invoquaient des chartes, des titres, et quelquefois des titres supposés. La liberté étant alors un droit seigneurial, on voyait les magistrats des cités affranchies se qualifier eux-mêmes de seigneurie. Ils en usaient comme ce praticien à qui on produisait une fausse obligation, et qui, sans s'amuser à plaider, produisit une fausse quittance... Mais la révolution a dispensé de semblables subterfuges les affranchis d'aujourd'hui. Fille de la philosophie, s'inspirant d'une notion toute nouvelle de la vie et des destinées humaines, elle a inauguré le règne officiel de la raison dans les sociétés. Elle a déclaré que ni les coutumes, ni les traditions, ni aucune autorité, ne peuvent prévaloir contre les franchises naturelles des peuples, que la pensée seule a le droit de commander à la pensée, et que la loi de l'état doit dériver des lois éternelles de l'esprit humain, de sorte qu'en lui obéissant nous ne puissions souffrir d'autre contrainte que les saintes violences de notre raison.

— Et depuis ce temps, me dit-il, tout chemine comme à miracle dans ce pauvre monde. Ce que nous voyons est singulièrement édifiant. Plus d'injustices, plus de désordres; c'est Salente, c'est l'Arcadie, c'est l'âge d'or...

— Un peu de patience, lui dis-je. Après tout, la raison a fait, dans ces dernières années, quelques bonnes affaires dont elle peut justement s'applaudir. Aux deux bouts du monde civilisé, nous avons vu disparaître jusqu'aux derniers vestiges de l'esclavage, et dans les rapports des peuples entre eux le droit nouveau s'est affirmé avec quelque éclat. Ceux qui lui résistent vivent dans de perpétuelles alarmes; ils tremblent pour leur proie, ils ont un secret pressentiment qu'avant peu il faudra rendre gorge. Nous avons assisté à la résurrection d'un peuple; j'estime qu'un prochain avenir nous réserve d'autres surprises... Toutefois, je le confesse, c'est peu que ce qui s'est fait au prix de ce qui reste à faire, et quand nous comparons ce que nous avons obtenu avec ce que nous espérions, les bras nous tombent; mais l'histoire est-elle un conte de fées, et suffit-il de toucher la terre d'une baguette pour en renouveler la face? La révolution a taillé de la besogne à bien des générations. Un problème politique compliqué d'un problème social, voilà de l'ouvrage pour plus d'un jour. Et quoi qu'en disent certains jeunes premiers du journalisme, l'un ne peut se résoudre sans l'autre, et l'on ne refera l'état qu'en refaisant la société. Ce que nos pères ont rêvé, je ne sais si nos arrière-neveux le verront.

— Grand bien leur fasse! dit-il. En vérité vous nous ouvrez des perspectives fort riantes, et pour atteindre à ce résultat douteux, que de catastrophes, n'est-ce pas? que de massacres! que de convulsions! Franchement je demande à quitter la partie.

— Ah! pour cela, lui repartis-je, je ne réponds de rien. Ce que je sais, c'est que sûrement en 1966 il y aura dans l'organisation des sociétés un peu plus de raison qu'aujourd'hui; le passé m'en est garant, tout comme je suis certain que le soleil se lèvera demain, pour l'avoir vu se lever hier, avant-hier et tous les jours de ma vie. Mais comment s'accomplira ce progrès, je ne le sais pas. Soit dit entre nous, la raison suprême, qui se révèle dans l'histoire comme dans la nature, est peu scrupuleuse sur les moyens, elle poursuit avec une inexorable obstination l'accomplissement de ses plans mystérieux; malheur à qui se trouve sur son chemin! elle se soucie très peu de la félicité des particuliers; elle n'est avare ni de nos larmes, ni de notre sang; la foudre et les tempêtes sont ses ministres, et les prières boiteuses ont beau lever des mains suppliantes, elles ne peuvent détourner ses coups. Dans les catastrophes successives du globe, que de générations d'êtres ont été sacrifiées sans pitié! Dans les révolutions des sociétés, combien d'innocens ont misérablement péri! Ce sang crie, mais les destins sont sourds. Pour pouvoir admirer la nature et l'histoire, il faut se rendre impassible comme la raison; alors notre pensée a la joie de se reconnaî-

tre dans la pensée divine, et nous découvrons au fond de nous mêmes le secret des choses.

Il se leva et me tira son chapeau. — Grand merci de vos con solations! me dit-il. Si demain je me casse la jambe, je vous défi d'adoucir mon chagrin en me démontrant que mon accident éta inévitable.

Je lui pris la main. — Rappelez-vous Énée, lui dis-je, et s vision. A peine Vénus eut-elle dissipé le nuage qui couvrait se yeux, qu'il aperçut, dans un tourbillon de poussière et de fumée Neptune sapant de son trident les murailles de Troie, Junon souf flant dans le cœur des Grecs toutes les fureurs de la guerre, Mi nerve debout sur un nuage de feu, tous les dieux de l'Olymp conjurés pour la perte d'une ville et acharnés sur leur proie, comm des bûcherons qui, la cognée en main, travaillent à déraciner u chêne antique. Cette vision ne rendait pas au héros la ville de se souvenirs et le toit paternel; néanmoins il s'apaisa, rentra l'épée a fourreau; détournant ses yeux de ces ruines fumantes, il regard dans l'avenir, et il y vit Rome.

M. de Lussy secoua mélancoliquement la tête, et me frappan sur l'épaule : — Puissent les visions de la philosophie console toujours vos espérances trompées! Quant à moi, je ne sais qu'u remède à mes chagrins : un chapelet dit avec foi! — Ou si le ma est léger et se laisse amuser, quelque conte bleu!.. Mais la raison!.. Et il répétait comme le père Canaye : Point de raison! point d raison!

Je chargeai ma hache sur mon épaule, et tout en disputant nou nous mîmes en chemin. Comme nous approchions de la maison j'aperçus derrière un tronc d'arbre un bout de robe bariolée. L négresse était là qui nous guettait. Elle avança la tête, et, se voyan découverte, me fit de grands signes avec la main. Je me dirigea vers elle. Étant sortie de sa cachette : — Où est la réponse? dit elle d'un air effaré. Je la tançai sur son imprudence; la nuit n faisait que de tomber, on avait pu la voir se glisser chez moi. Ell s'excusa sur l'impatience de *jeune maîtresse*; tout le jour on avai compté les minutes. Je lui remis le billet et elle détala.

Quand j'eus rejoint Armand croisant les bras sur sa poitrine : — Oh! vraiment, me dit-il, grand avocat de la raison...

Je lui fermai la bouche en lui répondant : — Je suis raisonnabl au point que moi-même je n'en crois pas mes yeux...

J'étais à table, et tour à tour j'avalais un morceau et lisais deu lignes de Montaigne, faisant, comme dit Jean-Jacques, dîner mo livre avec moi, quand tout à coup grand vacarme à la porte. J'ou vre, et M. Adams entre comme une bombe, le visage en feu, rou-

lant des yeux effroyables. Je crus qu'il allait tout mettre à sac, je reculai de deux pas et recommandai mes meubles à Dieu. Il tenait dans sa main une lettre qu'il agitait en l'air : je compris où le bât le blessait; mais je dois lui rendre cette justice qu'il avait respecté le cachet. Il s'était contenté de happer au passage la négresse, de la confesser, de faire main basse sur le poulet.

Dès qu'il put parler : — *We have a crow to pluck together!* s'écria-t-il; ce qui signifie à peu près : nous avons maille à partir ensemble. — Et il ajouta : — J'aurai l'honneur de vous couper la gorge.

— Faites, lui dis-je en me rasseyant; ne vous gênez pas.

— Vous êtes l'ennemi juré de mon bonheur, cria-t-il encore. Il ne vous suffit pas de m'avoir volé des châtaigniers, maintenant...

Je me chargeai d'achever sa phrase : — Et maintenant je vais vous voler Georgette. N'en croyez rien. Je veux seulement qu'elle s'appartienne, et j'y mettrai bon ordre.

Mais lui, mugissant comme un taureau blessé : — Qu'y a-t-il dans cette lettre?

— Qui vous tient de l'ouvrir? lui dis-je. Vous n'avez point de préjugés.

— Tout à l'heure je la lui porterai, et demain je vous couperai la gorge.

A ces mots, avisant sur la table une carafe, il la fit voler par la fenêtre. J'ouvris une armoire, j'en tirai une coupe en verre de Bohême, et la posant devant lui : — Cassez encore cette coupe, lui dis-je; elle a plus de prix que la carafe.

Mon flegme le démonta. Il s'adossa au mur, baissa la tête, parut rêver, puis se redressant brusquement :

— Je suis bien bon de me fâcher. Je vous dois des remercîmens. Vous avez joué supérieurement votre rôle. J'avais juré d'en finir avec la comédie des poupées; c'est pour cela que je vous ai député auprès de Georgette. J'étais sûr qu'un joli garçon tel que vous ne pouvait rester cinq secondes avec une jolie fille sans lui conter fleurette... Savez-vous comme on prend les oiseaux à la pipée? Vous avez chanté votre petit air; le cœur de Georgette a reconnu cette musique, — et l'oiseau d'accourir!

Et se frottant les mains, comme pour se mettre en gaîté : — Pourquoi donc suis-je fâché? C'est stupide; j'ai fait ma volonté. Et si l'aventure tourne mal, je saurai sur qui passer ma colère, ce qui est encore pour moi un grand sujet de satisfaction. Non, je ne veux plus me fâcher, et c'est sans me fâcher que je vous couperai la gorge; car, *my good fellow*, quoi qu'il arrive, c'est à vous que je m'en prendrai de tout.

— C'est bien ainsi que je l'entends, lui dis-je; bonsoir.

Je me remis à table, mais je ne rouvris pas Montaigne. J'étais perplexe, inquiet. M. Adams serait-il maître de sa colère? A deux reprises je fus sur le point de sortir et de l'aller trouver; mais, ne sachant trop ce qu'y gagnerait Georgette, je n'en fis rien, et j'eus raison, comme tu vas voir.

A minuit et demi, comme tout dormait et que de rage je cherchais à en faire autant, j'entends de nouveau cogner à tour de bras. Les coups étaient si retentissans que tous les chiens des environs se mirent à hurler. Je rallume ma lampe, je descends. C'était encore mon homme, mais quel changement! De la main gauche il tenait une carafe et me tendait la droite d'un air radieux, triomphant. Je pris peur et tout d'abord mis les choses au pis; heureusement je me trompais de moitié.

— *My good fellow*, je vous devrai le bonheur de ma vie, me dit-il, et il cherchait à s'emparer de ma main, que je retirais. — Sans le vouloir, vous m'avez rendu un service que je ne pourrai jamais assez reconnaître. Touchez là; jeune homme, vous pouvez compter sur l'éternelle gratitude de M. Adams. J'ai remis votre petit papier à Georgette. En le lisant, elle est devenue pâle comme la mort... Ne vous épouvantez pas; tout est bien qui finit bien... Je lus à mon tour. — Eh bien! lui dis-je. Eh bien!... Elle cacha son visage dans ses mains : — Pourquoi diriez-vous non? lui demandai-je. Cela n'est pas raisonnable. Et là-dessus je parlai d'abondance pendant deux heures. Pour la première fois de ma vie, j'ai été vraiment éloquent, éloquent comme Fox, comme Sheridan; les mots m'arrivaient en foule, et par grand hasard c'étaient justement ceux dont j'avais besoin. Elle m'écoutait de ses deux oreilles, et quand j'eus fini, elle me dit : Vous avez raison, j'y penserai; laissez-moi le temps de me reconnaître... *My good fellow*, convenez que la carafe que voici vaut bien l'autre. En voulez-vous deux? en voulez-vous trois? Il n'est rien que je ne fisse pour vous.

— Je veux que vous me laissiez dormir, lui repartis-je, — et je le mis à la porte, non sans peine.

Jusqu'au matin, je ne pus fermer l'œil. Je croyais revoir le jeune homme pâle et chevelu. Debout à mon chevet, il me disait : — Pourtant, si tu avais voulu!...

XIII.

2 octobre.

Cette après-midi, ce diable d'homme se présenta de nouveau chez moi. Il était *in fiocchi*. D'un ton solennel, empesé, il m'exposa un beau projet dont il venait d'accoucher et qui me parut bizarre. Georgette se montrant raisonnable, l'heureux vainqueur voulait lui

accorder les honneurs de la guerre. Elle avait le droit, disait-il, de faire ses conditions; tout se passerait selon les règles, un contrat serait dressé en bonne forme, et deux témoins instrumentaires y apposeraient leur signature.

Je lui ris au nez. — Vous plaisantez, lui dis-je. Vous avez déboursé mille écus et reçu un coup de couteau d'un vieux Turc. Allez, Georgette est bien à vous. Qu'avez-vous affaire d'un contrat, de témoins? Le grand-seigneur, quand il jette son mouchoir, s'astreint-il à ces petites formalités? C'est faire beaucoup de cérémonies pour disposer de votre bien.

Il ne se fâcha pas, mais me répliqua posément qu'il ne se décidait jamais à la légère, que le consentement est la base des contrats et que Georgette était consentante, que j'étais libre de m'en assurer, qu'au demeurant il n'était pas un jouvenceau à coups de tête, qu'en s'unissant à la face du ciel avec la femme qu'il aimait il entendait contracter un engagement très sérieux, que cela était écrit sur son agenda, mais qu'en sa qualité d'homme libre il ne pouvait permettre à la société d'intervenir dans ses petites affaires privées, et qu'il prétendait donner un exemple sur lequel se règleraient les générations à venir.

Tout en l'écoutant, je m'avisai que ce pouvait bien être Georgette qui lui avait suggéré l'idée de ce contrat. Apparemment elle avait voulu se ménager un moyen de protester contre la violence qui lui était faite et me mettre en demeure de lui venir en aide. Le baronnet donnait tête baissée dans le panneau; il était trop sûr de son fait pour soupçonner qu'il pût y avoir anguille sous roche.

J'affectai de faire quelques difficultés avant de consentir à ce qu'il me demandait. — Enfin, lui dis-je, puisque vous travaillez au bonheur du genre humain, je me ferais une conscience de vous refuser; mais qui sera notre second témoin?

— Nous allons nous rendre de ce pas chez M. de Lussy, me répondit-il.

Je pris ma canne et mon chapeau, et nous partîmes. Armand n'était pas chez lui. Le baronnet me proposa d'attendre son retour, et, pour passer le temps, entreprit d'examiner sous toutes ses faces le pauvre vieux château, contre lequel il décocha force épigrammes.

Il est certain que ce manoir a un air de vétusté, de mélancolie sans pareille, une physionomie malingre et souffreteuse. Les murailles en ont été déformées par une sorte de rachitisme qui leur a fait subir d'étranges déviations. Elles se sont retirées et rétrécies par endroits; ailleurs elles se ballonnent et font ventre. Partout des gerçures, des taches; du côté de l'ouest, de longues traînées verdâtres, des traces de pluie mal essuyée, des sueurs étranges;

au midi, de brunes cicatrices, comme si la pierre avait été mordue par le soleil; plus loin, de petites écailles blanchâtres où l'on croit reconnaître la lèpre du temps. Effrités, disjoints, crevassés, ces vieux moellons semblent s'étirer, bâiller, se ronger d'ennui, et on ne serait pas étonné, en approchant l'oreille d'une de leurs lézardes, d'en entendre sortir un soupir séculaire.

Les petits toits en éteignoir, les lucarnes décorées d'un épi mutilé et d'une girouette criarde, les fenêtres à plate-bande avec leurs larges meneaux surmontés de bustes qui ont tous le nez cassé, les heurtoirs des portes, gros mufles de lions chagrins, très ennuyés de l'anneau de bronze qu'ils tiennent éternellement dans leur gueule et mal protégés contre les intempéries par de petits auvens tout vermoulus, les gargouilles fantastiques, chimères ailées qui du haut de leurs larmiers semblent faire la grimace au temps présent, rien ne trouva grâce devant les yeux du baronnet. Ces murailles décrépites l'irritaient, il se promettait de s'en rendre quelque jour l'acquéreur pour les démolir de fond en comble.

Il voulut visiter l'intérieur, et ce fut avec le même mépris mêlé de colère qu'il passa en revue les meubles démodés et mal assurés sur leurs pieds, les crédences écloppées, les antiquailles dont sont surchargés les bahuts, les massacres de cerfs dix-cors qui décorent tous les linteaux de portes. Il poussa l'indiscrétion jusqu'à pénétrer dans la chambre à coucher de M. de Lussy. — Eh! que vois-je? s'écria-t-il en s'approchant d'un charmant portrait de femme au pastel pendu au-dessus du chevet du lit. Ne serait-ce point la fille d'Ali, empereur de Médie? — Et étendant l'un de ses bras vers le pastel qui semble être de très fraîche date, et l'autre vers un antique portrait de bisaïeule toute raide dans sa rotonde empesée : — Ici les souvenirs, dit-il; là, une aventure possible. Rien ne manque au bonheur de cet honorable *gentleman*.

— Ne vous moquez pas tant de lui! repartis-je. Il a sur vous un avantage. Votre jolie maison neuve, quand vous n'y êtes pas, est vide et morte. Ce manoir, même dans l'absence du maître, ne laisse pas d'être habité. Une âme en peine s'y promène et contemple curieusement son vieux corps délabré.

— Le charmant avantage! dit-il. Juste ciel! comment peut-on vivre dans un pareil nid à rats? On y respire une odeur de relent, de poussière et de toiles d'araignées; mais vous ne vous trompez pas, ce nid à rats est habité. Regardez la-bas, au fond de ce corridor. Je vois s'y promener une troupe lamentable de souvenirs rances et de rêves chancis...

Et levant les yeux vers une cage vide suspendue au plafond : — Voilà la cage de l'invisible oiseau bleu! ajouta-t-il.

Il s'en alla faire un tour dans le jardin, où il ne trouva rien qui

lui pût agréer. Il est certain que ce *courtil* n'est pas moins triste que le manoir. A l'entrée, le fameux tilleul; plus loin, une avenue de noirs cyprès, quelques maigres rosiers, de petites allées bordées de buis et jonchées de feuilles jaunes, des pommiers rabougris allongeant des branches basses, tortues, comme nouées de goutte, avec cet air de fatigue et d'affaissement qu'ont les vieux arbres fruitiers... Las de produire, ils plient sous les années, et semblent demander grâce à la vie... Çà et là des fouillis d'orties, des planches pourries, des fourmilières, des tas de gravois, des guirlandes de ronces.

Cet humble jardin n'a pour lui qu'une admirable petite grille dormante en fer forgé qui termine l'avenue des cyprès et qui provient d'une abbaye des environs saccagée jadis par les Bernois. Elle se compose de plusieurs panneaux de brindilles forgées à la main, qui, arrêtées aux montans par des embrasses, se contournent en volutes et en rinceaux. Partout le fer est marqueté de coups de poinçon, et les moindres détails de l'ordonnance sont combinés avec un goût exquis. Je voulus faire admirer cette porte au baronnet; à peine daigna-t-il l'honorer d'un superbe regard. En ce moment, M. de Lussy parut.

— Bien semblait l'ermitage de vieille antiquité!

dit-il en souriant à M. Adams. Pensez-en ce qu'il vous plaira, mais ne dites pas de mal de ma grille. Elle date de la fin du XIIe siècle, et je vous la donne pour un chef-d'œuvre. Le moyen âge était artiste dans l'âme; qu'on leur demandât de sculpter une corniche, d'ouvrager une grille ou de décorer un panneau, les hommes d'alors mettaient un peu d'eux-mêmes dans tout ce qu'ils faisaient. Du style et de la sincérité, voilà leur secret, que nous avons perdu. Aujourd'hui nous ne forgeons plus le fer à la main, et nous avons des machines qui travaillent pour nous à miracle; mais nous ne savons plus faire parler le fer ni la pierre, pas le moindre mot, bouche cousue... Approchez un peu. Que de grâce, que de fantaisie dans les enroulemens de ces rinceaux! Quand je suis seul et que je m'ennuie, je viens m'asseoir près de cette grille et je la regarde. Comme on voit bien que celui qui en fit le dessin avait quelque chose à dire!

— J'y consens, dit le baronnet; mais à quoi vous sert-elle?

— Je viens de vous le dire : elle me tient compagnie... Excusez-moi, ajouta-t-il; j'oubliais que vous m'avez demandé l'autre jour de quoi servit au lépreux le baiser de saint François...

— Mon cher monsieur, répliqua le baronnet, tout cela est bel et bon; mais je n'estime que les choses vraiment utiles, celles qui peuvent contribuer à nous rendre la vie agréable et commode. Qu'il y

ait du style et de la sincérité dans cette petite ferronnerie, vous l'assurez, et je suis trop poli pour en douter; mais en plein XIXe siècle nous avons autre chose à faire que de nous amuser à de tels colifichets. Ce sont là des enfantillages indignes d'hommes sérieux. Qu'est-ce que la civilisation? La prise de possession du globe par l'homme, et nous ne serons tout à fait civilisés que lorsque nous ferons venir de tous les coins du monde tout ce qui peut servir aux besoins de notre corps et de notre esprit. Éprouvez tout, a dit l'Évangile, et retenez ce qui est bon. Il faut convenir qu'à cet égard nous avons déjà fait quelques progrès : ainsi, pour le plus modeste de nos repas, nous mettons le monde entier à contribution. Notre thé nous vient de la Chine, notre café des Antilles, notre poivre de Cayenne, notre cannelle de Java, notre sucre des Indes et d'Amérique. Ce n'est encore qu'un commencement : dans un état de civilisation plus avancé, on ne se contentera plus de faire venir de par-delà l'Océan des balles de coton et des sacs de café; mais l'Anglais, le Français s'approprieront à l'envi tout ce qu'il y a de bon dans tous les pays du monde, et nos arrière-petits-fils feront l'acquisition de certains sentimens qui croissent au Japon, de certaines idées qui jusqu'aujourd'hui n'ont habité que le cerveau des Chinois, de certains plaisirs dont les Thibétains seuls se sont avisés, de certaines habitudes qui sont restées propres aux sauvages, lesquels nous ont déjà donné le tabac et ont peut-être d'autres bonnes choses à nous communiquer. Dans ce temps-là, les missionnaires ne seront plus chargés de porter des cargaisons d'idées chez les Hottentots et les Iroquois; bien au contraire, ils nous rapporteront un choix de pensées iroquoises et de sentimens hottentots, dont nous ferons notre profit, et les âmes seront des serres chaudes où fleuriront toute espèce de plantes exotiques. Il suffira pour cela que deux ou trois hommes de bonne et forte volonté donnent l'exemple; tous les moutons de Panurge sauteront le fossé. Voilà l'avenir que je rêve, et vous m'accorderez que, s'il se réalise, les hommes auront des occupations plus utiles que celle de mettre un peu de leur âme dans une petite grille.

— Que dites-vous de ces *futuritions?* me demanda Armand en riant. Et qu'en pense votre chère raison?

— Ma chère raison, lui dis-je, n'a peur de rien. Tout lui sert, tout lui profite. Elle a besoin d'hommes comme vous et d'hommes tels que M. Adams. Sans le vouloir et sans le savoir, le moyen âge a travaillé pour elle, et, fous ou sages, nous faisons tous ses affaires, car fous ou sages, par grand bonheur, nous faisons tous une œuvre qui nous trompe. Les alchimistes cherchaient de l'or; ils ont trouvé la science, qui vaut mieux que l'or. Je crois au grand œuvre.

Cela dit, ayant pris Armand par le bras, je le tirai à part, comme nous en étions convenus le baronnet et moi, et je lui expliquai quel singulier service on attendait de son obligeance. Il recula de trois pas, me demanda si je parlais sérieusement, comment je pouvais m'imaginer qu'il consentît à se prêter à une pareille comédie. Je lui répondis que je n'étais pas plus disposé que lui à seconder les fantaisies musquées de M. Adams, et je lui fis part du soupçon qui m'était venu.

— Il s'agit, lui dis-je, d'arracher une colombe à la serre du vautour. Elle nous appelle à son aide. Vous, admirateur passionné des chevaliers errans, refuserez-vous de prêter main-forte à l'innocence opprimée?

Cet argument produisit quelque impression sur lui; mais ses répugnances étaient si vives que je dus mettre en œuvre toute mon éloquence pour les combattre. Ce fut à force d'insistance que je réussis à lui extorquer son consentement, et je vis bien qu'il ne cédait que dans la crainte de me désobliger.

M. Adams fut enchanté de ma victoire; il ne s'attendait pas à trouver Armand de si bonne composition. Ce premier petit succès lui parut de bon augure pour la suite; tout marchait au gré de ses désirs. Nous partîmes comme la nuit tombait, et, chemin faisant, il donna carrière à sa belle humeur. Je ne l'avais jamais vu si épanoui, si rayonnant de gloire et d'espérance. Il me plaisanta fort agréablement sur ce qu'il appelait mon mysticisme historique, et, enfilant son refrain favori, me représenta qu'il y a dans ce monde des cœurs de lion et des cœurs de poulet, des volontés fortes et des volontés faibles, que les premières disposent des événemens, que tout leur réussit, que les hommes et les choses s'inclinent devant leurs arrêts, que ce sont là ces accidens qui gouvernent l'histoire et décident de la destinée des peuples. Il semblait se faire à lui-même l'application de ces beaux principes, et son bonheur levait la crête, se rengorgeait. Par intervalles il regardait d'un œil complaisant une étoile qui brillait au-dessus du Jura; c'était l'étoile du berger. Sa joie m'exaspérait, j'avais peine à me contenir; ruminant dans ma tête mes plans de campagne, j'attendais avec impatience le moment de démasquer mes batteries.

Nous arrivons. M. Adams avait fait préparer un repas de cérémonie, un vrai festin de noces. Au milieu d'un surtout de vermeil s'étalait un grand bouquet de camélias qu'entouraient des branches de myrte. M. Adams envoya avertir Georgette de notre arrivée. Elle fit répondre par la négresse qu'elle était un peu souffrante, qu'elle ne dînerait pas et ne descendrait qu'au dessert.

— La pauvre enfant ne sait trop où elle en est, dit le baronnet en souriant. Laissons-la faire ce qui lui plaît.

Nous nous mîmes à table. Armand ne mangea guère et parla moins encore. Il semblait soucieux, empêché de son personnage, et se reprochait, je crois, sa complaisance. Quant à moi, j'avais les nerfs agacés et les mouvemens si brusques que je brisai deux verres. J'étais comme le chien du jardinier, qui consent à respecter le panier, mais qui n'entend pas que personne y touche; en approche-t-on, il montre les dents, grogne sourdement. Heureusement la verve de M. Adams ne tarissait pas, et son infatigable babil nous dispensait de parler. Il ne s'interrompait dans ses dissertations que pour vider force rouges bords. Ces fréquentes rasades finirent par l'échauffer; les fumées du vin et de l'amour se mêlaient dans son cerveau; son œil s'alluma, et il battit un peu la campagne. Il entreprit de nous démontrer que les sanguins ont la volonté plus forte et plus tenace que les autres, et que tous les fondateurs de religions et d'états ont été des sanguins. Il se considérait lui-même comme appelé à doter le genre humain d'une institution nouvelle, et croyait de bonne foi, j'imagine, que ce jour serait une date pour les nations.

Comme nous étions au dessert, la porte s'ouvrit, et Georgette entra. Je n'oublierai de ma vie cette apparition. Vêtue de blanc, la tête couronnée d'œillets, de roses, de verveines, de bruyère et de lis, tenant une mandoline de la main gauche, pâle comme la mort, le feu de la fièvre dans les yeux, elle s'avança en chancelant. Elle était si étrangement belle, que M. de Lussy lui-même ouvrit de grands yeux et fit, j'en suis sûr, une infidélité de deux minutes à la dame du pastel, infidélité qu'il expiera par d'éternels remords. Après avoir fait quelques pas, elle s'arrêta brusquement, souleva sa mandoline, en effleura les cordes avec une plume; mais la force lui manqua, et elle se laissa tomber sur une chaise.

— Courage, mon enfant! lui dit M. Adams d'un ton paterne. Vous voulez nous faire de la musique. C'est une charmante idée que vous avez là. La musique convient à un jour de fête, et nous sommes tous connaisseurs. Regardez ces myrtes, ils sont impatiens de vous entendre.

Elle hésita un instant; enfin, ayant tiré quelques accords de sa mandoline, elle chanta sur un air de récitatif d'une funèbre mélancolie les vers que voici. Peut-être ai-je oublié une strophe ou changé çà et là quelques mots; mais je suis bien sûr du sens.

Je te dirai le grand mystère.
Nous qui vivons à peine un jour,
Que sommes-nous? Une poussière
Que Dieu mêla d'un peu d'amour.

C'est peu de chose, une étincelle.
Mais cette étincelle est la sœur

Des soleils que l'ombre éternelle
Voit courir dans sa profondeur.

Hélas! hélas! flamme infidèle!
Dans le cœur vient-elle à pâlir,
Le cœur n'est plus, mourant comme elle,
Que le tombeau d'un souvenir.

Je veux aimer. Le flot, la grève,
Le vent, le silence des cieux,
La fleur, l'étoile qui se lève,
Tout me promet un songe heureux.

O vanité de l'espérance!
Aimer, c'est rêver et souffrir;
Car si douce est cette souffrance,
Que le cœur rêve d'en mourir.

Je te dirai le grand mystère :
L'amour n'est rien, l'amour est tout.
Le monde, sans cette chimère,
Est un conte à dormir debout.

En vain mon cœur m'a dit : Espère!
Voici venir la fin du jour,
Et j'aurai passé sur la terre,
N'ayant rien aimé que l'amour.

— Bravo, Georgette! s'écria le baronnet, qui avait marqué la me-
e en coupant l'air avec son index. Comme elle a la voix juste!
ırquoi cette chère et maudite fille m'a-t-elle fait si longtemps
mystère de ses talens?
Georgette se tut quelques secondes; puis, s'étant levée et me
ardant d'un œil fixe, d'un air sauvage et farouche, elle con-
ıa :

De la mort l'amour est le frère.
— Pour moi cueillez de blancs œillets. —
La mort est le mot du mystère,
De l'amour elle a les secrets.

Aimer, c'est mourir à soi-même.
— Cueillez la bruyère et le thym. —
De la mort j'ai vu le front blême
Couronné d'un myrte divin.

J'ai vu la mort, cette immortelle.
— Pour moi cueillez un lis fleuri. —
L'amour se cachait derrière elle,
Et les ténèbres m'ont souri.

— Cueillez la rose et la verveine. —
La mort est l'éternel baiser,
Et je veux dans sa froide haleine
Respirer le dieu tout entier.

— Les rimes ne sont pas riches, dit M. Adams; je n'en porte pas moins un toast à la mandoline de ma chère Georgette.

— Il s'agit bien de rimes, lui dis-je à l'oreille. Surveillez-la.

Il me regarda d'un air de surprise et me pria de m'expliquer.

— Je vous répète, lui dis-je, qu'à votre place je serais inquiet.

Pendant que nous échangions ces deux mots, Georgette avait disparu. Il sortit pour l'aller chercher, et rentra en nous disant qu'effectivement elle était souffrante, qu'épuisée de l'effort qu'elle venait de faire pour chanter, il lui avait pris une défaillance, mais que ce ne serait rien, qu'elle avait seulement besoin de quelques instans de repos et ne tarderait pas à nous rejoindre. En attendant, il nous proposa de vider encore quelques flacons; je ne me sentais pas de force à lui tenir tête, et je refusai. Il insistait quand on vint l'avertir que son vigneron avait des instructions à lui demander. Il nous quitta pour aller lui parler, et j'emmenai Armand prendre l'air dans le jardin. Ce bon et sensible garçon était vivement affecté de ce qu'il venait de voir et d'entendre. — Il me tarde, me dit-il, de retourner dans mon paisible castel. De grâce, que sommes-nous venus faire ici?

Je n'eus pas le temps de lui répondre; des cris perçans qui partaient du bord du lac me firent tressaillir. L'idée d'un malheur s'empara de moi; les cris redoublant, je pris ma course, traversai la route, la châtaigneraie, et trouvai sur la crête de la falaise la négresse, qui avait perdu la tête et se tordait les bras en gémissant et hurlant. Je me penchai, j'aperçus à mi-pente la blancheur d'une robe. Georgette s'était précipitée, mais elle avait mal calculé son mouvement, et était demeurée accrochée par ses vêtemens aux branches d'un épais buisson. Je me laissai glisser jusqu'à elle. Sa tête avait frappé rudement contre une pierre, la violence du coup lui avait fait perdre connaissance. Je parvins, après beaucoup d'efforts, à la dégager et à la charger sur mon épaule, et réussis, je ne sais trop comment, à hisser jusqu'au sommet de la pente mon précieux fardeau. Là je m'arrêtai un instant pour reprendre haleine, et j'ordonnai à la négresse de courir chercher le médecin; puis je me remis en marche en portant la pauvre enfant dans mes bras. La lune éclairait son visage de marbre, ses yeux éteints, ses cheveux en désordre trempés de sang, et où pendaient encore quelques fleurs de sa couronne.

Quand j'arrivai près de la verandah, le baronnet, qui interrogeait Armand sur ma disparition, poussa en m'apercevant un rugissement de bête fauve et s'élança au-devant de moi le bras levé.

— Perdez-vous le sens? lui dis-je. Voulez-vous que nous nous disputions cette tête meurtrie et ces fleurs tachées de sang?

Il me laissa passer. J'entrai au salon, je déposai Georgette sur un sopha. Le baronnet, qui m'avait suivi, me dit un bref *thank you!* S'étant agenouillé auprès d'elle, il visita sa blessure et y fit un premier pansement avec une tendre sollicitude et une délicatesse de main dont je ne l'aurais pas cru capable. Au bout d'un quart d'heure, elle poussa un soupir, rouvrit les yeux. En ce moment, le docteur entra, et je me retirai.

XIV.

Un mois plus tard.

M. Adams l'avait dit : tout est bien qui finit bien. Honneur à ce digne baronnet! Il s'est décidé à entendre raison. Pendant plusieurs jours, l'état de Georgette parut désespéré. Elle était en proie à une fièvre dévorante, le médecin ne répondait plus de rien. Son tyran prit alors un grand parti; dans un moment où elle avait sa connaissance, il lui fit dire qu'il renonçait à ses projets, qu'elle était libre, et que, si elle voulait à toute force se séparer de lui, il allait écrire à sa sœur, qui consentirait sûrement à se charger d'elle et à lui faire un sort. Georgette accepta cette proposition avec des transports de reconnaissance, et de ce jour la fièvre prit son congé. Le baronnet, qui ne fait jamais les choses à demi, se piqua de nous étonner par sa générosité : non content d'affranchir sa belle captive, il lui assura une fortune considérable. Sa sœur arriva tout courant d'Angleterre. Georgette aurait voulu déloger sur l'heure, mais le docteur n'y consentit pas; elle n'aurait pu supporter les fatigues d'un voyage. Elle exigea que du moins jusqu'au jour du départ miss Adams ne la quittât pas d'une semelle; elle ne se sentait en sûreté que lorsqu'elle la voyait assise au chevet de son lit, ou qu'elle pouvait serrer dans ses doigts un pli de sa robe.

Il y eut, à vrai dire, des jours de crise et de tempête où tout fut remis en question. Voyant sa proie près de lui échapper, M. Adams fut pris par intervalles de véritables accès de rage. On l'entendait s'écrier qu'un honnête homme sans préjugés ne peut renoncer sans déshonneur à ce qu'il a voulu pendant dix ans, que se déjuger est un opprobre, que Georgette était à lui, qu'il ne se laisserait pas dérober son bien, et il menaçait de la tuer, de me couper la gorge et de se pendre. Miss Adams, qui est le flegme incarné, essuyait sans s'émouvoir tous ses emportemens et se contentait de dire : Il a toujours été tourmenté des *diables bleus*, mais le cœur est bon...

Ce matin, je vis une berline sortir de la remise de la villa. Elle fut bientôt attelée. Le cocher toucha. Je fus me poster devant ma porte, et quand la voiture passa, je saluai; mais on ne répondit pas

à mon salut. Seulement une petite main blanche s'avança, et deux poupées volèrent par la portière. Je reçus Dudu en plein visage, — et je fis réflexion que, si les vers étaient d'une Géorgienne, le geste était bien d'une Française.

Après déjeuner, nous nous sommes rendus, Armand et moi, auprès du baronnet; pour le distraire de ses chagrins, nous l'avons emmené faire une promenade. Il était sombre comme une porte de prison; de son jonc sifflant il décapitait sans pitié tous les chardons et toutes les fleurettes des haies.

— Déridez-vous, lui disait gravement M. de Lussy. Je n'ose vous proposer les consolations particulières qui sont à mon usage; mais songez du moins que le temps émousse et adoucit toutes les peines. Dans deux mois d'ici, vous aurez pris votre parti.

— Le temps! le temps! répliquait-il en grommelant. Je voudrais vous y voir, monsieur le gentilhomme, et que quelqu'un s'avisât de vous voler votre pastel ou votre grille!

— Je ne me pique pas de vous consoler, lui dis-je à mon tour: on n'a jamais consolé personne; mais mettez-vous dans l'esprit que votre aventure n'est qu'un abrégé de l'histoire universelle. La déconvenue qui vous afflige, tous les grands politiques l'ont éprouvée; ils ont tous fait autre chose que ce qu'ils avaient en tête, et cependant le monde ne pouvait se passer d'eux, car sans eux rien ne se serait fait. Montesquieu l'a dit: « il se trouve que chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers. » Cette idée m'est chère; chacun a sa marotte. Le fait est que vous aviez tout prévu, tout calculé, tout combiné; vous vous croyiez très fort, très habile; vous aviez juré que Georgette serait à vous, — et, dotée par vous, Georgette épousera quelque cadet de famille qui vous devra son bonheur...

— Et qui peut-être,... interrompit-il vivement en faisant une singulière grimace; mais il n'acheva pas sa pensée. Il se contenta de passer sa main sur son front et pour la première fois je l'entendis rire. Il ne se pendra pas.

Cette histoire s'est ébruitée, et nos paysans s'en gaudissent. Virgile disait: *Sic vos non vobis*. Dans mon village, on dira désormais par manière de proverbe: travailler pour Georgette!

VICTOR CHERBULIEZ.

LA

CRITIQUE CONTEMPORAINE

EN ANGLETERRE

II.

DAVID MASSON.

I. *Essays chiefly on English Poets*, Cambridge 1856. — II. *Life of Milton*, first vol. London 1858. — III. *British Novelists*, Cambridge, 1859. — IV. *Recent British philosophy*, Cambridge 1865.

Les romans de l'auteur de *Waverley* ont répandu sur l'Écosse une atmosphère lumineuse et comme une vapeur de poésie qui, de loin et de notre point de vue français, l'a presque transfigurée. Si nous mettons à part un public restreint, composé de ceux qui ne regardent pas la philosophie ou l'économie politique comme nées d'hier, mais qui conservent un fidèle souvenir à des intelligences élevées telles que Reid, Dugald-Stewart, Adam Smith, y a-t-il beaucoup de personnes parmi nous qui n'aient une certaine tendance à se figurer l'Écosse comme un pays de ménestrels, de romanciers et de poètes? Tout au moins, quand ils ne sont pas en garde contre leur imagination, les lecteurs de Walter Scott ne se représentent-ils pas une Écosse hantée par des sibylles à la Shakspeare comme Meg Merrilies, sillonnée par de ravissantes apparitions telles que Diana Vernon, la belle amazone jacobite, toute peuplée de paysannes héroïques comme Jeanie Deans, bien fournie encore de valets aussi dévoués que le brave Caleb Balderstone? Il

n'est pas douteux que, pour l'immense majorité du public français, l'Écosse est le pays de Walter Scott, de Robert Burns, des ballades d'aventures, de batailles et d'amour, de Walter Scott surtout, car c'est par lui que nous avons connu Burns et les ballades.

Cependant ce n'est pas seulement par ses poètes que l'Écosse s'est fait connaître au monde. L'ardeur, le feu, que le vieux Buchanan prête à ses compatriotes, *ingenium Scotorum perfervidum*, ce n'est pas l'ardeur, ce n'est pas le feu poétique, et si les Anglais, leurs voisins, n'avaient entendu sortir d'une bouche écossaise que des chants et des vers, ils n'auraient pas créé cette expression proverbiale : « l'Écossais froid et logicien. » Nous-mêmes, nous ne les connaissions pas trop mal autrefois, puisque Joseph-Juste Scaliger disait au XVIe siècle : « Les Escossois sont bons philosophes. » Philosophes, ils l'ont été bien avant d'être poètes, et surtout bien plus longtemps. L'évolution ou, pour emprunter une expression à l'écrivain même qui nous fournit l'occasion de cette étude, l'*avatar* de l'esprit écossais dans la littérature est postérieur à la manifestation de ce même esprit en philosophie. Les calvinistes avaient brisé la harpe des ménestrels. Knox fut pour Robert Burns et Walter Scott un terrible devancier; il pétrit l'intelligence écossaise non-seulement de foi, mais d'amour pour le syllogisme théologique, de haine pour tout ce qui était poésie, et cela si bien que deux siècles ont passé sur la vieille littérature anonyme des ballades et chansons sans la rappeler de la tombe où elle avait été ensevelie en même temps que Marie Stuart. A peine Allan Ramsay, l'auteur du *Gentil Berger*, put-il renouer la chaîne de l'art et des joies de l'imagination au commencement du XVIIIe siècle, et grâce à l'amollissement de la sévérité puritaine; mais à partir du XVIIIe siècle il y a un compromis entre la poésie et la logique, entre l'imagination et le syllogisme, et la critique est née de ce rapprochement.

Ces réflexions nous sont inspirées par la rencontre d'un écrivain écossais dans les rangs de la critique anglaise militante. L'Angleterre n'a jamais manqué de poètes; elle a quelquefois emprunté des critiques et des philosophes à l'Écosse. La critique anglaise de notre siècle a pour ainsi dire pris naissance à Édimbourg. Là elle reçut le baptême de feu des mains de lord Byron, qui ne dédaigna pas de tourner contre elle l'artillerie de ses vers les plus irrités : le titre même de la satire, *les Bardes anglais et les Critiques écossais*, distribuait les rôles littéraires entre les deux contrées, comme si l'Angleterre avait été créée pour faire des vers, l'Écosse pour les enregistrer. Là elle s'affirmait et se consolidait même en ses défauts le jour où Jeffrey disait à Walter Scott, qui se plaignait de l'esprit de parti trop sensible dans son recueil : « Il faut qu'une revue

marche sur deux jambes, la politique et la littérature, et que la politique soit la jambe droite. »

M. David Masson, qui compte aujourd'hui quarante et quelques années, est d'Aberdeen, comme Reid, le père de la philosophie du sens commun. Contrairement à bien des critiques, il n'a pas commencé par les vers ni par les œuvres d'imagination : à dix-neuf ans, il était journaliste. Tour à tour dans sa ville de province, à Londres, à Édimbourg, à Londres surtout, il paraît s'être livré au travail longtemps obscur que peut imposer la presse anglaise à un esprit robuste. Il a grossi les rangs de ces ouvriers anonymes creusant journellement le sillon de la pensée anglaise, et y jetant des semences qui fructifient sans faire connaître la main du semeur. On sait que la presse, chez nos voisins, est avare de renommée; le livre seul circule à visage découvert; le journal se mêle à la foule et lui parle sous le masque, comme autrefois les Vénitiens. C'est une voix humaine, mais elle n'a pas de nom. Souvent on le devine; jamais on ne le crie sur les toits, quelquefois le journal est discret comme la gueule de lion du conseil des dix. Cet usage prive pour longtemps un écrivain de toute espèce de notoriété. La plupart demeurent jusqu'à la fin dans ces limbes de la presse. M. David Masson en sortit au bout d'une dizaine d'années, non-seulement comme écrivain, mais comme professeur de littérature anglaise dans *University-College* à Londres. Aujourd'hui et depuis cette année même, le critique et le professeur de Londres remplit les mêmes fonctions à Édimbourg, dans la ville de Jeffrey, de Dugald-Stewart, de Walter Scott, dans la *moderne Athènes*, à qui Londres, sa puissante rivale, a donné ce nom à cause de l'architecture de ses nouveaux quartiers, mais qui l'a mérité à d'autres titres.

Une vie de Milton, avec la peinture de son temps, dont il n'a paru qu'un premier volume, un recueil d'études sur différens poètes anglais tant anciens que modernes, un cours formant une histoire complète du roman anglais depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle, un autre cours sur les philosophes anglais depuis trente ans, tel est le respectable bagage avec lequel M. Masson se présente à nous. Cette collection, déjà importante, ne contient pas tout ce qui l'a aidé à conquérir sa réputation. Avant d'étudier en lui le critique et l'historien des poètes, des romanciers, des philosophes, nous essaierons de dégager ce qu'il y a dans son talent de traditionnel, de commun aux écrivains de son pays, et ce qu'il y a de particulier, ou du moins de propre à une génération nouvelle, en un mot de dire par où il est Écossais, par où il se sépare de l'ancienne Écosse littéraire, par où il se mêle à l'esprit national plus large qui anime la Grande-Bretagne et l'entraîne vers l'avenir.

I.

Deux nations ont été réunies, une petite et une grande : laquelle restera la plus homogène, laquelle se souviendra le plus obstinément de sa nationalité? Sans contredit ce sera la petite. Quand Robert Burns visita Édimbourg dans l'hiver de 1786 à 1787, les questions que la curiosité de tous posait à ce laboureur poète se réduisaient à celle-ci : « comment avez-vous appris à manier la langue de la poésie en tenant la charrue? » Il y répondit par ces vers caractéristiques dans la pièce *A la bonne femme de Wauchope-house :*

« Dès que pour la première fois au milieu des moissonneurs — je fus compté pour un homme, — dès lors je sentis le désir (et combien il était ardent!), — le désir qui jusqu'à ma dernière heure sera un poids sur ma poitrine. C'était que moi, pour la pauvre vieille Écosse, — je pusse faire ou quelque projet ou quelque livre utile, — ou composer au moins quelque chant. — Si je trouvais le rude chardon qui s'étale — au milieu de la moisson, — je tournais la faux d'un autre côté, — et j'épargnais le symbole cher à la patrie : — aucun pays, aucun rang — ne pouvait exciter mon envie. — Écossais toujours, sans tache toujours! — Je ne connaissais pas de plus haute louange. »

Voilà bien les mâles et simples accens d'un poète lyrique, et ce poète attribue tout son talent à son patriotisme; c'est la pauvre vieille Écosse qui lui a montré à faire des vers. La petite patrie est plus passionnée, parce qu'elle a dû faire plus d'efforts pour combattre la grande, et quand elle a été absorbée, elle continue cette lutte dans le domaine de l'intelligence; elle se défend, elle se concentre; elle est une pensée fixe pour ses poètes comme autrefois pour ses soldats. Voulez-vous une preuve du même patriotisme dans un philosophe? Hamilton, l'Aristote écossais, qui est mort depuis peu d'années, a par momens dans ses notes érudites des accès de nationalité qui montrent tout à coup la toque et le plaid calédoniens. Il s'en va recueillant avec religion les cendres des Balfour, des Duncan, des Chalmers, des Dalgarnos, autant de professeurs de philosophie, aujourd'hui oubliés, que l'Écosse a fournis aux universités de l'Europe. Avec quel orgueil il réclame à l'Angleterre son Newton, dont les ancêtres étaient d'Écosse! Et l'illustre Kant, qui est son maître, n'avait-il pas du sang écossais dans les veines? Il n'est pas jusqu'à notre Destutt de Tracy qu'il ne nous ôte; il était Écossais, et aurait dû s'appeler de son vrai nom Stott! Après de tels échantillons non pas de vanité nationale, mais d'orgueil patriotique, je ne m'arrêterai pas à la passion bien naturelle de Walter

Scott pour son pays et pour les héros, pour les poètes, pour les romanciers de son pays : Walter Scott était jacobite. Je ne parlerai même pas de Jeffrey, qui était whig et critique, lié d'intérêts avec les hommes les plus éminens d'Angleterre, et qui pourtant osait mettre les poèmes de Walter Scott avant ceux de lord Byron.

Comment s'étonner que M. Masson saisisse toutes les occasions de réjouir les cœurs écossais? S'il fait une étude sur Jeffrey, l'un de ses maîtres, elle devient un chapitre touchant l'influence écossaise sur la littérature; s'il écrit une histoire du roman, Walter Scott est le génie, le dieu de ce petit monument. S'il ébauche un tableau du mouvement contemporain de la philosophie en Angleterre, le tableau tourne à la défense du vénérable Hamilton contre le dédaigneux maître de la philosophie anglaise actuelle, M. Stuart Mill. Cependant le *scotticisme* de M. Masson (je lui emprunte ce mot) n'est pas seulement de surface. Comme on peut être un parfait Breton sans parler toujours de l'ajonc et de la bruyère, M. Masson est bon Écossais sans dire un mot du chardon. Il a ce qu'il appelle avec subtilité peut-être, mais les Écossais ne détestent pas la subtilité, il a le scotticisme intérieur, celui qui avec un tour de pensée écossais s'applique à des sujets nationaux, mieux encore à des sujets humains et généraux. Après cela, son patriotisme peut se livrer aux espérances, aux présages les plus flatteurs : que l'Écosse ait, suivant son expression, un *avatar* littéraire aussi prolongé, aussi remarquable que son *avatar* philosophique, nous ne demandons pas mieux. « Du Solway à Caithness, s'écrie M. Masson, nous entendons comme un cri : *Amen!* » Cette foi nous plaît, et nous aussi nous disons : Ainsi soit-il!

Ce qui est plus sûr que les présages, ce sont les facultés sérieuses et fortes du génie écossais, ce scotticisme intérieur, composé de qualités héréditaires, de traits de caractère communs aux poètes comme aux prosateurs de ce pays. En quoi consiste ce tour de pensée, ce trait de famille qui est visible dans tous et que nous retrouvons dans l'écrivain qui nous occupe? Si nous le demandons à la tradition populaire, elle nous répondra que l'esprit écossais est synonyme de dogmatisme, d'entêtement d'opinion, de lutte de parole. Si nous le demandons aux critiques anglais, c'est à peu près la même chose qu'ils nous feront entendre. Interrogez Hazlitt, esprit caustique, mais jamais commun; il vous dira qu'un Écossais est comme ses pères armé en guerre et se battant sur le *border* (la frontière) envers et contre tous, qu'il semble vouloir atteindre la vérité à coups de poing, ou presbytérien compassé ou brigand, toujours excessif, toujours un peu sauvage et mal dégrossi par la politesse anglaise. Qu'en dit Charles Lamb, un humoriste sans amer-

tume? Il admire dans l'esprit des Écossais certaines provisions d'en cas, des morceaux tout disposés pour l'occasion, moins de flair que d'exactitude et de solidité; ils sont à son avis comme les chiens qui ne trouvent pas, mais qui apportent. Macaulay, qui était si lié avec la *Revue d'Édimbourg* et qui d'ailleurs était petit-fils d'un Écossais, n'affiche pas ce dédain anglais pour la *sœur cadette* de l'Angleterre; mais il compare la conversation du célèbre Mackinstosh aux piliers d'un édifice taillés d'avance et tout prêts à servir. Tout cela explique assez bien l'Écossais logicien et préparé à la dispute, mais les poètes, les romanciers? mais les critiques et ceux qui amalgament la logique avec l'imagination?

M. Masson, avec son habitude héréditaire de l'abstraction, me semble avoir trouvé le nœud de la question. Il ne suffisait pas sans doute d'appartenir à la nation dont il s'agit pour la définir, puisque nous prenons volontiers notre pays pour le monde universel, et nos concitoyens pour le genre humain tout entier; mais il a de bonne heure quitté l'Écosse. Obéissant au mouvement qui entraîne ses compatriotes vers le cœur de l'empire, il a observé, étudié loin de la petite patrie. Lui aussi, il a été forcé, comme d'autres dont il raconte la vie, d'aller à Londres, à la ville, comme disent nos voisins; il a été forcé de *mettre le feu à la Tamise,* c'est-à-dire de conquérir le succès. Et sans doute le souci de réussir et de vivre dans une ville, dans un océan, dans un monde comme Londres, ce souci qu'il décrit avec force dans son étude sur Chatterton, n'a pas été sa seule pensée. Comment à cette distance a-t-il jugé ses concitoyens? Comment s'est-il jugé lui-même? J'extrais de son travail sur l'influence écossaise une page touchant le trait principal de l'esprit écossais, qui suivant lui est l'*emphase*. Il faut seulement écarter de ce mot la notion de pompe et d'enflure que l'usage français y attache. On sait que l'*emphasis* dans toutes les langues, excepté dans la nôtre, signifie simplement l'insistance outrée sur une pensée ou l'exagération du sens d'un mot.

« Tous les Écossais sont *emphatiques*. Un Écossais est-il fou, il donne une telle *emphase* à la niaiserie qu'il exprime, qu'il est bien plus insupportable qu'un fou de tout autre pays. Un Écossais est-il homme de talent, il donne une telle *emphase* aux choses excellentes qu'il veut communiquer, qu'elles attirent l'attention sur-le-champ. Cette habitude de l'emphase est précisément ce *perfervidum Scotorum ingenium* dont on faisait la remarque, il y a quelques siècles, partout où les Écossais étaient connus. Cependant *emphase* vaut mieux. Beaucoup d'Écossais sont ardens, *fervidi*, non pas tous; ils sont tous, absolument tous, *emphatiques* (insistant sur leur pensée ou sur leur expression)... David Hume (l'historien philosophe), Reid, Adam Smith et autres froids Écossais de cette espèce n'ont aucune

ardeur; mais ils pratiquent beaucoup l'*emphase*. Dans des hommes tels que Burns, Chalmers, Irving (deux ministres calvinistes), il y avait au contraire autant d'ardeur que d'emphase; il en est de même de Carlyle, de sir William Hamilton (le philosophe). Et comme nous distinguons l'*emphase* de l'ardeur, il la faut distinguer de la persévérance. Les Écossais passent pour être persévérans; cela n'est pas toujours vrai. Les Écossais ont ou n'ont pas la persévérance du caractère; mais tous les Écossais ont l'*emphase* intellectuelle. L'*emphase* intellectuelle, l'habitude de s'appesantir sur certains points plutôt que de coordonner le tout, voilà l'essence du scotticisme des Écossais. Et comme cette observation se vérifie dans l'expérience par la manière même dont les Écossais énoncent leurs mots quand ils conversent, on pourrait la déduire scientifiquement de la nature et des effets de leur sentiment national. L'habitude de penser avec *emphase* (avec insistance sur un point) est un résultat nécessaire quand on a beaucoup pensé en présence d'une négation et en vue d'y résister. C'est l'habitude d'un peuple qui a été accoutumé à se tenir sur la défensive plutôt que d'un peuple se développant paisiblement et agissant d'une manière positive. C'est l'habitude du protestant plutôt que du catholique, du presbytérien plutôt que de l'épiscopal, du dissident plutôt que du conformiste. »

Cette emphase, cette insistance, quand elle règne dans la logique, fait les philosophes de l'Écosse; quand elle règne dans le sentiment, elle fait ses poètes. Les uns et les autres en ont les avantages et les défauts. Deux sentimens, pas plus, l'amour de l'Écosse et la haine du puritanisme, voilà tout Robert Burns: il eût été poète partout; mais c'est pour avoir insisté sans relâche sur ces élémens très bornés qu'il a été le poète écossais par excellence. Hors de là, tout ce qu'il a essayé de faire a peu réussi. Deux sentimens, l'amour de l'Écosse et le culte du passé, voilà le principal, le meilleur de Walter Scott. Il n'a pas l'emphase de la pensée : nul écrivain n'est moins penseur, et rien n'est plus absent des œuvres de Walter Scott que Walter Scott lui-même. Il n'insiste, il ne compte que sur sa chère Écosse et sur les siècles passés; l'imagination aidant, cette perpétuelle répétition d'effets analogues et de personnages de la même famille n'épuise pas la curiosité du lecteur.

On conçoit qu'en philosophie cette insistance sur quelques pensées, ces redites expressives, soient peu favorables à la liaison des rapports simplement ingénieux, à la généralisation facile, toute faite. M. Cousin disait excellemment dans une lettre à un professeur d'Édimbourg : « La philosophie de Reid et de Stewart est l'esprit écossais lui-même appliqué à la métaphysique. » Les métaphysiciens écossais, retranchés sur la limite du *moi* et du *non-moi*, ne ressemblent pas mal à leurs pères toujours armés, toujours sur la défensive. Il semble que là plutôt qu'ailleurs on ait

dû concevoir énergiquement le sentiment de la personnalité; mais pour enfanter la théorie écossaise du sens intime et de la perception extérieure il suffisait du scotticisme intellectuel qui insiste, qui creuse et qui cherche ses idées générales dans le sens de la profondeur, au lieu de les lier de proche en proche et par des à peu près pour la plus grande commodité, comme font les Anglais. On conçoit aussi qu'en critique ils établissent des propositions comme un théologien divise son sermon en tant de points, qu'il reprend ensuite méthodiquement. Macaulay, qui a des habitudes anglaises, dit à propos de son sujet les choses les plus intéressantes, et qui peuvent le mieux servir son drapeau. Jeffrey, plus rigoureux parce qu'il est Écossais, cherche toujours une ligne qui passera par trois ou quatre points donnés; il croit avoir trouvé la vérité, s'il a prouvé sa thèse. L'auteur que j'ai devant moi a certaines idées sur lesquelles il revient souvent. Lui aussi il insiste, il creuse, il a l'*emphasis;* n'a-t-il pas dit que tous les Écossais, absolument tous, ont cette insistance, cette *emphase* intellectuelle? En lui, le critique prend souvent les allures du *lecturer,* et je ne parle pas seulement de ses deux cours sur le roman et sur la philosophie. Il s'agit par exemple de Wordsworth et des trivialités cherchées de sa poésie; bonne occasion pour une petite leçon sur cette question si souvent posée de nos jours : « pourquoi n'écrit-on pas comme on parle? » Mais Wordsworth est un contemplateur! Autre leçon sur la distinction du spéculatif et du contemplatif. Il suffit peut-être de la page que nous venons de citer. L'importance que l'écrivain attache à cette *emphase* écossaise, les conséquences qu'il en tire, ne prouvent-elles pas au besoin qu'il la possède lui-même à un assez haut degré?

Assurément voilà bien des preuves de scotticisme, et M. David Masson est un esprit qui porte bien la marque de son pays; mais, ne vous y trompez pas, il est bien loin d'être un continuateur de Jeffrey, et la nouvelle génération ne s'accommode pas de toutes les idées de sa devancière. Un des points sur lesquels la critique d'aujourd'hui se sépare tous les jours un peu plus de celle qui l'a précédée, c'est le XVIIIe siècle. Cette époque litigieuse est aussi chez nous un terrain de disputes et de combats, mais avec cette différence, que de ce côté du détroit la querelle est littéraire et religieuse, tout le monde étant d'accord pour abandonner le régime politique de ce temps-là, et que de l'autre côté elle est littéraire et politique, tout le monde paraissant renoncer à l'indifférence religieuse de cette époque. En politique, la distinction de whig et de tory, regardée comme capitale il y a cinquante ans, tombe de plus en plus dans le discrédit. En littérature, Pope et Johnson, niés,

tournés en ridicule, bafoués par les critiques du commencement de ce siècle, ne sont plus guère nommés qu'avec respect, souvent avec admiration. En un mot, Jeffrey, Macaulay et la plupart des hommes de leur temps prenaient du XVIIIe siècle la politique et rejetaient la littérature; Matthew Arnold, David Masson, tout ce qui ne suit pas la foule prend du XVIIIe siècle la littérature et rejette la politique. C'est là un résultat curieux; il constate une évolution remarquable des idées littéraires dans la Grande-Bretagne. Je n'ai pas trouvé l'occasion de m'y arrêter dans l'étude sur M. Matthew Arnold; M. David Masson me la présente à plusieurs reprises, je la saisis. Elle me permettra d'éclaircir quelques points demeurés peut-être obscurs pour des lecteurs français, même après les beaux travaux de M. de Rémusat.

D'abord quelle est la valeur de cette distinction de whigs et de tories par rapport à la littérature? Avant la révolution de 1688, la littérature était divisée, comme il arrive toujours, par les intérêts, par le hasard des faveurs et des pensions; mais elle jouissait de son libre arbitre. Après la révolution, tout ce qui comptait dans la société anglaise, tout ce qui était riche et puissant se partagea en deux grandes factions à peu près égales, composées chacune de quelques centaines de maisons qui entraînaient avec elles tout le royaume. La littérature fut contrainte de choisir entre ces deux pôles du monde politique entre lesquels l'Angleterre allait accomplir ses évolutions durant plus de cent cinquante ans. Du côté des whigs, elle rencontrait les hommes qui avaient fait leurs preuves contre l'ancienne royauté, contre le catholicisme et tout ce qui le rappelait de près ou de loin. Du côté des tories, elle trouvait tous ceux qui regrettaient l'ancien régime, la royauté prépondérante et inviolable, l'unité de l'église anglicane et la proscription d'un calvinisme rebelle et vulgaire. Mais, si le nombre était égal, la partie ne l'était pas; les whigs semblaient investis d'une sorte de droit divin pour représenter la révolution; ils conservèrent le pouvoir soixante-dix ans presque sans interruption. S'il ne s'était agi pour la littérature que de s'installer le plus commodément possible dans l'état présent des choses, elle pouvait se tourner du côté du pouvoir, c'est-à-dire du côté des places et de l'argent; elle n'avait qu'à se déclarer whig et à se livrer à la comédie des déclamations libérales et républicaines à l'abri d'une monarchie, ce qui est en tout temps aussi avantageux que facile. Des précédens littéraires républicains, il n'en manquait pas; Milton tout seul, comme poète et comme prosateur, avec autant de danger et de pauvreté que de gloire, avait ouvert la voie aux républicains bien rentés du lendemain des révolutions. Il y eut en effet quelques beaux esprits et quelques rimeurs ingénieux

qui surent faire le bon choix; mais, soit que le pouvoir n'ait pas en général le sentiment des proportions dans le talent littéraire, soit que la littérature ait en elle des affinités électives qui l'entraînent vers l'opposition, ce qui avait le plus de vie, de perfection ou de force dans les lettres anglaises se tourna du côté des tories. Cela dura tant que le pouvoir fut aux mains des whigs. Cela dura même davantage, car la révolution française mit quelque temps le désordre dans les esprits, et l'on vit des orateurs qui avaient jeté beaucoup d'éclat sur les whigs tombés du pouvoir reculer tout à coup effrayés et brûler ce qu'ils avaient adoré. La littérature anglaise, personnifiée dans ses hommes les plus éminens, semblait donc vouée au torysme et à la satire de tout ce que celui-ci méprisait. Aussi ce fut chose bien nouvelle pour les Anglais, quand ils virent naître, il y a cinquante ans, le whiggisme littéraire, quand une ou deux maisons illustres dans le parti whig offrirent aux lettres une hospitalité vraiment princière. Comment ces whigs, soutiens suspects d'une royauté peu chevaleresque, amis des dissidens et autres petits-neveux des têtes-rondes, comment ces exploiteurs de révolutions étaient-ils devenus les Mécènes des nouveaux Pope et des nouveaux Swift, les patrons d'une littérature qui avait désappris le chemin de leur maison depuis cent ans. L'explication était bien simple : les whigs étaient dans l'opposition, « et la littérature est le grand engin qui met en mouvement les sentimens d'un peuple sur les questions les plus importantes. » C'est leur habile avocat, leur illustre historien et critique, c'est lord Macaulay qui a dit ces mots en 1823 (1).

On ne s'étonnera pas trop que Macaulay et les hommes de sa génération, laquelle n'est pas encore éteinte, revendiquent constamment la politique du XVIIIe siècle, une politique whig, et rejettent non moins constamment la littérature du XVIIIe siècle, une littérature tory. Macaulay, si je puis ainsi dire, coupe en deux la biographie du peuple anglais. Suivant lui, jusqu'en 1688, le peuple anglais a été poète; depuis 1688, il est homme d'état, philosophe, historien. Avant 1688, il a eu Shakspeare et Milton; Dryden a quelques beaux restes de l'imagination anglaise avant son déclin, mais il commence ce que Macaulay appelle la poésie critique, laquelle ne compte pas. A partir de ce moment, l'Angleterre appartient à l'histoire, ou plutôt il n'y a pas d'histoire d'Angleterre avant 1688 et l'établissement des whigs. Ce qui précède n'est que chaos et barbarie; on dirait que jusque-là le vaisseau de l'état naviguait au hasard, comme la pirogue du sauvage, en se guidant sur les étoiles,

(1) Miscellaneous Writings, *On the royal Society of literature.*

et que c'est seulement depuis la distinction des whigs et des tories qu'il a une boussole. Personne plus que nous n'est disposé à reconnaître les grands services que whigs et tories, dans leur rivalité égoïste, ont rendus au pays. Ils ont fait, sans le vouloir toujours, l'éducation de la liberté anglaise; dans leurs luttes, ils ont été assez heureux pour ne lui porter aucune blessure sérieuse. Comme des tuteurs jaloux, à la faveur d'une surveillance réciproque, ils l'ont menée jusqu'à complète émancipation. En second lieu, si l'admiration du XVIIIe siècle au point de vue de la politique a été un moyen d'opposition et de gouvernement pour les whigs de nos jours, le mépris du XVIIIe siècle au point de vue de la littérature a été singulièrement augmenté et répandu, grâce à un renouvellement, à un *revival* littéraire qui a réveillé des accens tels que ceux de Wordsworth, de Coleridge, de Byron, de Shelley, et suscité des imaginations comme celles de Scott, de Dickens, de Thackeray.

J'ai dit comment la littérature du siècle dernier a trouvé des censeurs sévères parmi ceux même qui se faisaient les panégyristes de la politique de ce siècle; il importe maintenant de montrer quelle influence exerça cette politique qu'on admire sur cette littérature qu'on méprise, et d'exprimer sur cette dernière un jugement équitable. Hormis Shakspeare et Bacon, exceptions glorieuses, égales à tout ce que les autres nations peuvent citer, le génie anglais ne se pique pas de largeur et d'étendue; mais, il faut l'avouer, le XVIe et le XVIIe siècle de la Grande-Bretagne se distinguent par la hardiesse : une certaine grandeur même ne leur manque jamais. Tout cela disparaît à peu près au XVIIIe siècle. Tout se rapetisse. L'esprit tourne à la satire et à la moquerie; la foi comme la poésie languit et se dessèche. Une sorte de lit de Procruste semble être la mesure fatale des œuvres de ce temps. Voilà le résultat fâcheux des luttes des whigs et des tories pour la littérature. En effet, supposez une lutte analogue au XVIe siècle, quand on ignorait les noms de tories et de whigs : quelle vivacité! quelle sincérité! quelle franchise atteignant au sublime, puisque poètes et prosateurs de ce temps-là ont été si admirables, même avec si peu de liberté politique! Supposez-la au XVIIe siècle, quand les tories et les whigs ne sont pas encore sur la scène : déjà la discussion eût été moins sincère, déjà il y avait le parti des puritains et des cavaliers; mais le champ était encore assez vaste pour engager le débat du bien et du mal, le seul digne d'une société vraiment humaine. Qu'était-ce donc que ces discussions de whigs et de tories? Où était le bien? Où était le mal? Où étaient les principes de la raison, de la liberté, de la vertu? Qui pouvait le dire?

Les tories, en politique, défendaient la prérogative royale, mais

avec de tels sous-entendus qu'on ne savait pas bien si le nom de Brunswick ou de Stuart était dans leur cœur; en religion, ils voulaient l'église établie comme machine de gouvernement et pour se sauver du retour des têtes-rondes, quoique beaucoup d'entre eux, en qualité de fils de cavaliers, fussent tout simplement sceptiques et libertins. Les whigs disputaient la haute église et les évêques à l'influence des tories; mais leur qualité d'amis de la révolution leur faisait un devoir de patronner les dissidens. Ils étaient ministres nés de la royauté nouvelle; mais ils déclamaient en faveur de la liberté républicaine. De leur côté, le roi et l'église n'étaient pas dans une position plus nette; le roi aimait les tories comme monarchiques et les craignait comme jacobites; il détestait les whigs comme serviteurs insolens et se servait d'eux comme partisans de la révolution. L'église était attachée aux tories par la communauté des intérêts, et cependant elle avait souvent en eux une pierre de scandale; elle se défiait des whigs à cause de leur liaison avec les dissidens, et cependant leur vie et leur religion étaient plus correctes.

Si l'on ajoute que tout le monde était obligé de se déclarer whig ou tory, l'on se fera une idée du degré de largeur des horizons dans la pensée de ce temps. Nul ne l'a mieux exprimé que l'auteur de *Gulliver*. On croit généralement que le voyage à Brobdingnag, chez le peuple géant, est une fantaisie plus ou moins imitée de Rabelais. L'imitation y est bien; mais jamais la pensée de Swift n'a pris un essor plus élevé ni un tour plus original. La satire y est forte parce qu'elle est précise. Il prend à partie les petitesses politiques de l'Angleterre qui se croit grande, de l'Angleterre, « le fléau de la France, l'arbitre de l'Europe, le siége de la vertu, de la piété, de l'honneur, de la vérité, l'orgueil et l'envie du monde. » Tout cela est humilié sous le poids de l'ironie; tout cela est souffleté sur la petite joue de Gulliver que le roi de Brobdingnag effleure de ses gros doigts en riant de tout son cœur des ambitions de ce petit peuple et en demandant à Gulliver s'il est whig ou tory. M. David Masson le remarque à juste titre, si quelqu'un parmi les écrivains du XVIIIe siècle anglais réveille un peu l'idée du grand, si commune dans les deux âges précédens, c'est bien Swift; mais aussi nul ne prouve mieux par ce qui lui manque combien le siècle était fait pour rétrécir ce qui était large et rabaisser ce qui était sublime.

Cependant il fallait de l'esprit pour servir la cause du whiggisme ou du torysme; il en fallait pour fournir les luttes personnelles nées des querelles politiques; il en fallait encore pour suffire aux disputes du présent et à celles du passé. Combien d'esprit on dépensa rien que dans cette querelle des *anciens et des modernes* racontée

avec art et agrément par M. Hippolyte Rigault (1). Quand l'esprit s'applique à tant d'intérêts, quand il respire une dose suffisante de l'air de la liberté, le cercle où il vit a beau être restreint, les intérêts qu'il défend ont beau être tyranniquement étroits, il brise souvent le cadre convenu où on l'enferme, il jaillit par-dessus ses limites, il mérite un plus beau nom, il devient éloquence, imagination, passion.

Après tout, il faut en revenir au jugement de M. Villemain et dire que le siècle de Temple, de Swift, de Pope, de Gray, de Thomson, fut un temps de belle et riche littérature (2). Si la poésie manqua de grandeur et de souffle, M. Matthew Arnold en rejette la faute sur le vers de dix syllabes à rimes plates, qui était alors l'instrument de rigueur, la lyre indispensable des poètes anglais voulant donner la mesure de tout leur talent. Est-il vrai, comme le dit M. Arnold, que le génie didactique de Pope fût égal à celui d'Horace, qu'Horace même doive le céder à Pope pour la force satirique, et que la supériorité du poète latin tienne simplement à l'heureuse proportion qui existe entre sa pensée et son hexamètre (3)? On pourrait lui répondre que d'abord autre chose est la force satirique, autre chose l'excellente satire, qu'ensuite avoir manqué du rhythme le meilleur n'est pas un bon signe, et, comme il le dit lui-même, le vers auquel s'arrête une nation ou un siècle donne la mesure poétique de la nation et du siècle; mais il n'est pas nécessaire que Pope soit un très grand poète : il est le poète de la raison dans un temps où l'Angleterre atteignit un haut degré de maturité dans la raison. Il est le Boileau des Anglais, moins original peut-être, mais plus universel et plus profond moraliste.

Hâtons-nous de le dire, le XVIIIe siècle anglais se recommande surtout par ses prosateurs : c'est le caractère des siècles plus positifs que grands. Ce qu'il a perdu en idéalité sublime, il l'a regagné en activité pratique. M. David Masson, qui est volontiers éclectique, explique bien ce caractère du siècle dernier. Il ne se jette pas à l'extrémité du débat pour faire diversion et surprise et forcer l'opinion commune à revenir sur ses pas. Au lieu d'être difficile et délicat, *fastidious*, comme Hazlitt, Macaulay et M. Matthew Arnold, il s'attache à tout comprendre, il n'adore pas une moitié de

(1) L'esprit aussi juste qu'ingénieux de Rigault ne s'est pas assez défié de Macaulay. Bien des points de la querelle auraient été plus clairs pour lui, s'il s'était aperçu qu'il y avait beaucoup de whiggisme et de torysme dans ce combat. A l'exception de Temple, qui était un whig courtisan et vivant dans la retraite, tous les partisans des anciens furent des tories.

(2) *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*, Ve leçon.

(3) *Essays in Criticism*, 1865, p. 83.

la littérature anglaise pour faire déserter les temples de l'autre; il goûte, il aime le génie littéraire en toutes ses manifestations, il croit le moins possible à la décadence littéraire et professe la doctrine du progrès, c'est-à-dire des évolutions successives; l'entendre autrement serait absurde. Le siècle des *essayistes*, des historiens, des romanciers, a été l'évolution de la prose.

II.

Cette exposition de doctrine sur le siècle de Swift et de Pope montre assez que David Masson a pris sa place parmi les critiques purement anglais et choisi son drapeau dans le champ des débats littéraires. Ajouter quelques observations sur sa méthode est presque indispensable, lorsqu'il s'agit d'un critique non-seulement pourvu d'une chaire, mais didactique au plus haut degré. Johnson, qui était dogmatique, dit quelque part que celui qui excelle a le droit à l'enseignement; j'ajoute : celui qui a une méthode en a la vocation. Johnson, Hazlitt, Macaulay, Matthew Arnold, n'ont pas proprement de méthode, parce que leurs procédés, excellens entre leurs mains, ne sont pas communicables. Jeffrey avait une méthode qui a vieilli, une sorte de dialectique, le raisonnement d'un *debater* ou discuteur, qui a puisé ses habitudes d'esprit dans les sociétés de discussion dont l'Écosse était alors remplie, et qui les a transportées dans la littérature. La méthode de David Masson est visible dans tous ses ouvrages; ses écrits ont été, sont ou pourront être des leçons. Il a surtout deux procédés qu'il est aisé d'indiquer. Le premier est familier aux esprits d'une trempe philosophique; le second est à l'usage des hommes qui croient plutôt au progrès qu'à la décadence dans les choses humaines.

Recueillir les traits caractéristiques d'un écrivain, d'un personnage réel ou fictif, pour apercevoir au travers non pas seulement l'attitude d'un talent, mais la physionomie d'une âme, s'attacher à ces analyses intérieures qui appellent la psychologie au secours de la critique, voilà le premier de ces procédés. Nous le rencontrons dans les pages les plus distinguées des écrivains de nos jours; seulement cette analyse verse trop souvent du côté de la physiologie. M. David Masson en a fait un heureux emploi dans l'étude de Shakspeare, de Goethe, de Milton et en général dans son livre sur les poètes. Rien n'est plus ingénieux par exemple que le choix des textes de Shakspeare, avec lesquels il nous montre combien il y avait de curiosité triste, de mélancolie souriante et attendrie dans cette âme de poète que l'on se plaît à représenter comme impersonnelle à force d'être artiste, comme dénuée de passions à force

de les connaître toutes. On a bien souvent dit qu'Hamlet c'était Shakspeare; oui, mais le Jacques de *Comme vous l'aimez*, c'est aussi Shakspeare; le Claudio de *Mesure pour mesure* l'est aussi; il en est de même de Prospero dans *la Tempête*. Toutes ces mélancolies si diverses, c'est la mélancolie méditative de l'auteur. On va répétant que nous savons peu de chose sur Shakspeare, et en effet sa biographie matérielle est bientôt faite; mais on sent respirer son âme et vivre sa personne dans ses œuvres. M. David Masson a retrouvé comme une biographie morale et psychologique de Shakspeare. Ce poète a médité, a cru, a espéré pour son propre compte. Pas un écrivain n'a mieux connu le monde réel où nous vivons, pas un n'a exprimé avec plus de force les douleurs, les joies, le rire, les larmes qu'il contient; mais aussi pas un n'a plus souvent interrogé l'infini qui enveloppe ce monde comme un océan, et qui répond comme l'autre océan avec une voix solennelle et un éternel murmure.

On a plus d'une fois comparé le démon de Milton avec celui de Dante; David Masson nous présente une comparaison du même genre, mais à sa manière, c'est-à-dire en psychologue plutôt qu'en artiste, et c'est là-dessus qu'il vaut la peine de s'arrêter. Le démon de Dante est horrible à voir; il a trois faces et de grandes ailes velues comme une gigantesque chauve-souris. C'est le diable des visions dans un poème qui est lui-même une vision; il serait ridicule, si l'on songeait à rire d'une vision et d'une foi profonde comme celle de Dante. Shakspeare a-t-il fait un portrait du démon? Je le crois : il s'appelle Glocester ou Richard III. Il est méchant avec délices, et il est méchant parce qu'il est monstrueux (1). Ainsi que Dante, Shakspeare a voulu lier et enchaîner ensemble la laideur physique et la laideur morale. Bien autre est la conception de Milton : son démon, qui est parfaitement beau, est un problème moral aussi curieux que l'imagination même du poète. Comment se fait-il qu'il y ait un tel amour du beau avec un tel puritanisme? Admirable exception qui suffirait à elle seule pour démontrer la liberté de l'âme humaine malgré tant de systèmes préconçus sur la toute-puissance des circonstances! Mais la conception plastique n'est pas le sujet dont M. Masson nous entretient. Il prend, si je puis dire, les trois démons de Luther, de Milton et de Goethe, et il en fait l'analyse psychologique, comme s'ils étaient trois personnages différens.

Le démon de Luther n'est pas seulement un être réel, c'est un adversaire perpétuel, qu'il rencontre partout et qu'il coudoie, qu'il frappe et qu'il chasse, mais sans le voir. Ce démon ressemble à un

(1) Voyez *Richard III*, acte Ier, scène Ire et IIe.

mystérieux ennemi qui nous ferait sentir sa présence par toute sorte de scélératesses, mais sans jamais se laisser prendre sur le fait. Luther en parle sans cesse à ses amis pour s'en plaindre, pour le maudire, pour se venger de lui. Dans ce monde, il ne voit pour ainsi dire que lui-même chargé de remplir une mission de Dieu, et le démon occupé à le contrecarrer. A la maxime catholique, « l'homme propose et Dieu dispose, » Luther eût ajouté : « et le diable s'oppose. » Le démon ainsi conçu s'est désormais enfui, sinon des croyances, du moins des imaginations; mais que la philosophie n'en soit pas trop fière! La commodité de la vie, le progrès du comfortable, plus que le progrès des sciences, en sont la cause. L'homme n'est pas plus sage; il a moins occasion d'avoir peur. Écoutons là-dessus les curieuses réflexions de M. David Masson :

« La civilisation a tendu à diminuer pour nous le nombre des occasions de sentir la terreur, ou même en général de sentir fortement. L'horrible joue un rôle beaucoup moins important dans l'expérience humaine qu'autrefois. Pour ne citer qu'un exemple, les inventions mécaniques appliquées à la locomotion et d'autres circonstances nous exemptent de la nécessité d'être longtemps dans l'obscurité ou dans les solitudes effrayantes. C'est le cas surtout de ceux qui habitent les villes, et qui pour ce motif exercent le plus d'influence intellectuelle. Le gémissement du vent dans une nuit d'hiver est la plus forte impression de ce genre qu'ils puissent recevoir, et n'est-ce pas un fait en faveur de notre thèse que cette facilité plus grande de croire au surnaturel au moment où ils éprouvent cette impression? Les situations où se trouvaient nos ancêtres nous sont étrangères. Nous n'avons pas à voyager aujourd'hui à travers des forêts par la nuit profonde, nous n'avons pas à traverser la plaine solitaire où le corps d'un assassin est balancé à quelque gibet. Tom O'Shanter (1), même avant d'arriver à l'église d'Halloway, en vit plus que beaucoup d'entre nous dans une vie entière.

« Dans ce court intervalle, il traversa la rivière, où par un temps de neige « un chaland de la taverne se noya, il passa au milieu des bouleaux et des « grandes pierres où Charlie pris de vin se cassa le cou, à travers les houx « et les genêts où des chasseurs trouvèrent un enfant assassiné, et près de « l'aubépine qui est au-dessus de la fontaine et où se pendit la mère de « Mungo. »

« Cet effet de la civilisation, qui réduit toutes nos sensations à celle du comfort, est, à notre avis, une circonstance alarmante au point de vue qui nous occupe ici. Il est nécessaire, pour bien des motifs, de résister à l'application universelle de la *philosophie positive*, même en l'adoptant, même en nous mettant à genoux devant elle, considérée comme instrument pour l'explication des choses. La *philosophie positive* nous commande de nous abstenir de toute spéculation sur l'inexplicable. Il faut, pour bien des raisons, mépriser cette défense. La spéculation sur l'essence des choses

(1) C'est le nom d'un héros et le titre d'un poème de Robert Burns.

est la compagne invariable des sentimens forts et profonds, et la nature morale de l'homme périrait d'inanition devant ce maigre râtelier de paille hachée qu'on appelle les relations intellectuelles de similitude et de succession (1). »

Il est probable que Milton ne vivait pas avec l'idée fixe et constante d'un démon le suivant partout, et partout traversant son chemin. Il est certain que le démon de Goethe troublait peu son olympienne sérénité. Le Satan de l'un et le Méphistophélès de l'autre, quelle que soit la croyance de l'un ou de l'autre, sont des créations littéraires. Satan est un colosse, et il reste en lui quelque rayon de la grandeur de l'archange; il est dévoré du besoin d'empire non moins que du besoin d'action. Il a disputé le monde et il dispute l'homme à Dieu même. Méphistophélès est un portrait savamment étudié, le type du mal dans l'humanité moderne, sans grandeur, sans ambition, mais agissant, intriguant, mettant partout sa griffe, plus parfait démon parce qu'il ne croit qu'au mal. Tout le monde lit *le Paradis perdu*, très peu lisent *le Paradis reconquis* par le même auteur. Eh bien! le Satan du *Paradis reconquis* annonce déjà la transition à Méphistophélès. On en peut juger par ces vers sur la tentation du Christ :

« Un vieillard en vêtemens rustiques, cherchant en apparence la trace de quelque brebis égarée, ou allant ramasser des branches mortes pour en faire usage dans les jours d'hiver quand la bise est aiguë, et pour se réchauffer quand il reviendrait mouillé des champs le soir, tel paraissait l'être qu'il vit s'approcher. Celui-ci le considéra d'abord d'un œil curieux et lui parla ensuite en ces termes... »

Ainsi le beau Satan a vieilli, il se plaît aux démarches obliques; il se cache sous des accoutremens misérables; rien, plus rien de sa splendeur d'archange! il a depuis sa chute quatre mille ans de plus sur le corps. Qu'il fasse encore deux mille ans son métier de tentateur, et il sera Méphistophèlès, petit, racorni, venimeux. Le démon est aujourd'hui un être sec, froid, ridé, moqueur. Il a perdu pour ainsi dire tout désir de conquête, regardant déjà le genre humain comme sa propriété. Sans doute il fait signer à Faust l'engagement de lui donner son âme; mais trouvez-vous dans le drame qu'il y tienne beaucoup? Il est persuadé que Faust et toute son espèce lui appartiennent, et il n'agit, il ne parle qu'en vue de satisfaire sa nature diabolique : il est l'esprit du mal ayant perdu tout désir d'être autre chose.

Je me hâte de passer au second procédé de M. Masson, qui consiste dans l'art de classer et de grouper les faits littéraires; c'est

(1) Allusion aux doctrines de M. Stuart Mill.

par là qu'il arrive à déterminer les époques, à montrer les périodes des différentes évolutions. Les deux procédés se tiennent par un lien naturel, le lien qui rattache l'induction à l'expérience, l'histoire à la psychologie. Dans sa critique des systèmes philosophiques, un autre professeur plus illustre n'a pas suivi d'autre marche que M. David Masson dans ses travaux sur les poètes, les romanciers et les philosophes anglais (1). C'est particulièrement son cours de 1858, à Édimbourg, sur les romanciers de la Grande-Bretagne, *British novelists*, et celui de 1865, à Londres, sur la philosophie anglaise contemporaine, *Recent british philosophy*, qui ont donné à M. Masson l'occasion de déployer ce talent vraiment remarquable de généralisateur. Il y a beaucoup mieux réussi dans le premier de ces deux ouvrages : je n'en suis pas surpris; on sent en lui l'excellent professeur et l'homme d'Angleterre qui a peut-être lu le plus de romans.

Le roman anglais moderne commence avec le XVIIIe siècle. Jusque-là, il avait fait de vains efforts pour venir au jour; le souffle puritain était trop contraire à l'éclosion de cette sorte de fleur. *Le voyage du Pèlerin*, de Bunyan, ou l'histoire de l'âme en quête de son salut, voilà le seul roman que se permît tout bon presbytérien. De leur côté, les libertins de la restauration allaient au théâtre et ne lisaient pas. Libertins et presbytériens formaient comme deux pôles d'une batterie électrique; la révolution fut comme l'explosion qui mêla et recomposa ensemble les fluides contraires. L'atmosphère s'éclaircit pour un assez longtemps; il y eut un public. Le théâtre, immoral et corrompu, ne pouvait servir de terrain commun; le roman prit peu à peu sa place. En même temps il empiétait sur le poème, devenu tous les jous plus rare, et installait la prose dans la fiction, jusque-là réservée à la poésie. Telles furent les conditions sociales et littéraires qui présidèrent à sa naissance.

Dès le principe, le roman anglais se porta d'un côté vers la satire, de l'autre vers la peinture de la vie, comme naguère encore nous l'avons vu se partager entre Thackeray et Dickens. Swift, tory et sceptique, tourna sa plaisanterie cruelle, quelquefois féroce, contre l'humanité et ses institutions religieuses, sociales, politiques. De Foe, whig de l'ancienne roche et républicain, cessa d'écrire des pamphlets et se retira du journalisme, qui était son gagne-pain, pour représenter sous leurs vraies couleurs la population des tavernes et des prisons; au milieu de cette famille de récits équivo-

(1) *Cours d'histoire de la philosophie*, par M. Cousin; voyez surtout la 4e leçon de la IIe série.

ques ou obscurs, il y eut un prédestiné qui fit une fortune inouie. *Robinson Crusoé* est le roman le plus lu dans le monde entier. Qui pourrait dire combien ce roman a valu de matelots à l'Angleterre? Swift et de Foe sont du même temps, de deux factions opposées : voilà les seuls rapports qui lient leurs noms entre eux; mais le roman anglais est fondé, les œuvres parfaites désormais se succèdent, elles se tiennent, et l'une amène l'autre.

Un imprimeur qui ne sort pas de sa famille et de son imprimerie, qui n'a vu que les amies de ses deux femmes successives, aussi expert en minuties féminines que versé dans les délicatesses du sexe, cède aux conseils de cet entourage, pour qui il est un oracle, et publie un roman sur l'utilité de la vertu, *Pamela*. Un mauvais sujet, n'ayant pas mauvais cœur, le petit-fils d'un comte, deux fois riche et deux fois ruiné, s'irrite de cette peinture de la vie, qui lui paraît fausse, et raconte les aventures de *Joseph Andrews*, le frère de Pamela Andrews. Chemin faisant, il oublie qu'il fait une contre-partie, et cela lui porte bonheur, car sa parodie devient un excellent roman. L'imprimeur rentre en lice avec un chef-d'œuvre, *Clarisse Harlowe*; le mauvais sujet riposte avec un autre chef-d'œuvre, *Tom Jones*. La balance était exacte entre le roman sérieux et le roman comique, entre la peinture du cœur et celle des mœurs, entre la connaissance de l'homme et celle des hommes. Survient un troisième champion, un jeune docteur écossais, qui avait essayé de tout, même du mariage, pour faire fortune, qui n'y avait pas réussi et qui écrivait pour vivre. Celui-ci donne le premier exemple de gâter le métier de romancier, ce métier tant gâté depuis. Il fait des romans comme il fait des gazettes et des histoires d'Angleterre, pour entretenir son ménage. Il compose *Roderick Random* à l'âge de vingt-huit ans; ses devanciers n'avaient pas fait leur premier roman avant quarante, cinquante et soixante ans. Cependant les œuvres du docteur égalaient presque en talent et dépassaient en grossièreté celles du mauvais sujet. L'imprimeur était Richardson, le mauvais sujet Fielding, le docteur Smollett.

Ce triumvirat du roman ne fut pas de longue durée. Fielding mourut comme pour rétablir la balance; mais la lutte n'était pas égale entre Richardson enrichi, adulé, et Smollett, dont le talent avait des hauts et des bas comme sa fortune. Richardson vécut juste assez pour lire les premiers volumes et voir le succès d'un sixième romancier, Laurence Sterne. Malgré toute la différence qui sépare l'honnête, le vertueux auteur de *Clarisse Harlowe* et ce mauvais cœur, si original pourtant, qui a écrit *Tristram Shandy*, Sterne succédait réellement à Richardson pour que la peinture du cœur humain comptât toujours un maître dans la littérature anglaise. Il

y apportait la sensibilité, chose encore nouvelle, mais qui prit racine dans le roman anglais pour un demi-siècle. A ces six grands noms, il faut ajouter Johnson et Goldsmith, qui laissèrent tomber comme en passant une satire philosophique et une idylle, *Rasselas*, qui couvrit les dépenses de l'enterrement de la mère de Johnson, et *le Vicaire de Wakefield*, qui paya le loyer de Goldsmith. Voilà en peu de mots l'histoire du roman anglais de 1720 à 1770. Jusqu'à cette époque, nous fournissions l'Angleterre de romans; à partir de ce temps, suivant l'expression de M. Masson, le roman anglais passe de l'importation à l'exportation.

De 1770 à 1789, nouveaux troubles. Dans les temps de guerres ou de séditions, l'Angleterre est tout entière à la politique; elle n'écrit que des pamphlets et des articles de journaux, comme une famille en procès qui ne fait plus ni musique ni littérature, qui ne lit plus que mémoires d'avocats et lettres d'avoués. Ces vingt années sont une transition à peine remplie par un dilettante des choses gothiques, Horace Walpole (*Château d'Otrante*), et une femme, miss Burney (*Evelina*), qui s'établit dans le roman comme dans une forteresse qu'elle occupe au nom de son sexe, et où elle fait les réparations de bienséance et de bon ton réclamées par une telle situation. Les femmes ont donné au roman anglais la *respectabilité*, véritable droit de cité dans la société anglaise moderne. Jusqu'à miss Burney, il ne l'avait rencontrée que par de très rares exceptions : *Clarisse Harlowe* elle-même, si elle était lue aujourd'hui, ne l'aurait pas.

D'où vient la supériorité de nombre et peut-être de talent que les femmes ont conquise dans le roman? Le fait est plus remarquable que facile à expliquer. Faut-il croire que leur succès tienne à la facilité du genre? Mais s'il est facile de faire un roman médiocre, il n'y a rien de plus rare qu'un excellent roman. Elles sont plus sérieuses en amour, et le roman traite toujours plus ou moins d'amour : leur avantage vient-il de ce qu'elles expriment ce qu'elles sentent le mieux? Cependant, si ce genre de sentimens séduit le grand nombre, il faut d'autres mérites pour gagner le connaisseur. Il y a dans les femmes un instinct d'observation d'autant plus sûr qu'elles ne prétendent pas aux lois générales, une faculté inductive qui n'en veut qu'aux motifs des actions humaines et qui les pénètre tout d'abord. En leur apprenant moins de choses, l'éducation leur laisse plus de curiosité; en leur défendant l'action, la société leur laisse l'observation. Il y a de même des hommes chez qui l'habitude aiguise cette faculté. Un juge d'instruction doit deviner les hommes mieux qu'un diplomate, un diplomate mieux qu'un journaliste, un journaliste mieux qu'un philosophe. Une femme les devine souvent mieux que tous ceux-ci. Aussi, comme le

roman se compose d'observations, on pourrait dire que ce sont les philosophes qui ont le moins d'aptitude à ce genre, et les femmes qui en ont le plus.

Quelle que soit la cause du fait littéraire qui se présente à nous, il n'y a pas moins de quatorze femmes parmi les vingt romanciers de quelque nom qui ont défrayé la fertile période de 1789 à 1814. Trois au moins ont survécu. Anne Radcliffe et miss Edgeworth ont laissé une réputation européenne. Leurs inventions n'étaient pas purement locales : les terreurs fantasmagoriques de l'une, les livres d'éducation de l'autre, ont servi à leurs romans de pavillon neutre pour passer le détroit. Pourquoi miss Austen, qui a fait les seuls chefs-d'œuvre de cette période féminine, est-elle si peu connue en France? Ses peintures sont tout anglaises; elles n'ont pu forcer le blocus continental qui arrêtait les écrits aussi bien que les marchandises. Trois noms de femme, voilà tout ce que le roman peut citer dans un temps qui comptait une légion brillante de poètes.

Il y a donc une hiérarchie des genres au sein même de la liberté littéraire dont nos voisins se sont toujours piqués, comme il y a une hiérarchie des rangs au sein de leur liberté politique. Le roman est demeuré le puîné de la poésie, et ni Byron, ni Wordsworth, ni Tennyson, n'ont imité l'exemple de Goethe, qui a fait quatre ou cinq romans; mais à ce puîné déshérité, tombé même en quenouille, Walter Scott a donné un beau blason. Il l'a certainement agrandi et mis au niveau de la poésie et de l'histoire. La progression même des œuvres de Scott marque les degrés successifs de dignité que le poète donnait à son enfant d'adoption. Il débuta par le milieu du XVIIIe siècle : *Waverley, ou l'Écosse il y a soixante ans,* tel était le premier titre de cette merveilleuse série. De là, de proche en proche et de siècle en siècle, idéalisant toujours un peu plus ses récits dans le lointain des temps, il remonta jusqu'à *Ivanhoe,* le dixième de ses romans et son œuvre capitale sinon la plus populaire.

Après Walter Scott, le roman ne pouvait que descendre et revenir à son rang naturel, qui n'est pas celui de l'épopée. M. David Masson, que nous avons suivi assez fidèlement dans l'analyse qui précède, ne nous fournit pas de classification courte et précise pour tout ce qui vient après. Sa division du roman contemporain en treize classes appartient à la statistique plutôt qu'à la critique littéraire. C'est une méthode écossaise de généralisation lente et circonspecte; mais nous la préférons à la triade de M. Bulwer Lytton, qui divise les romans en familiers, pittoresques et intellectuels. A moins d'être dans le secret de l'avenir, on n'a pas de ces vues rigoureuses d'ensemble sur le présent. Attendez qu'il soit devenu le passé, pour le voir d'une certaine distance et vous en faire une idée nette. L'évo-

lution du roman des mœurs contemporaines est à peine terminée. faut du temps encore pour savoir quelles traces auront laissées dan la société anglaise les deux grands romanciers, l'un, Dickens, met tant aux mains les passions humaines et ce qui reste de rigorism puritain dans la nation, l'autre, Thackeray, racontant la lutte de sentimens vrais avec le mensonge universel du *snobbisme*.

Cependant la fin prématurée du second ne semble-t-elle pas clor une période distincte? et chaque période du roman anglais n'est elle pas marquée par deux noms éminens, par deux manières e deux styles opposés, Swift et de Foe, Richardson et Fielding, Smol lett et Sterne, Horace Walpole et miss Bunney, Anne Radcliffe e miss Austen? Il n'y a que Walter Scott qui ait régné seul dans s bonne fortune et son incomparable succès; mais on pourrait dir avec Carlyle que lord Byron était le vrai contraste opposé à si Walter Scott; la bonne santé, le bon sang qui court dans les ouvrages volumineux du baronnet combattaient l'irritation des page maladives du lord.

Quand M. David Masson écrivait et professait ce cours sur les romanciers, la littérature n'avait pas perdu le regrettable Thackeray La comparaison entre les deux rois du roman s'imposait d'elle-même; voici dans quels termes et à quelle occasion le critique anglais s'affligeait presque de la nécessité de cette comparaison. L précaution qu'il emploie est une sorte de pressentiment pénible.

« Il y a une faction Dickens et une faction Thackeray; il n'est pas de débat plus commun, partout où l'on cause littérature d'une manière suivie, que le débat sur le mérite respectif de Dickens et de Thackeray. Peut-être y a-t-il une certaine désobligeance à comparer ainsi, à opposer toujours les deux écrivains. Nous devrions nous estimer trop heureux d'avoir deux hommes de cette valeur, vivant encore et dans toute leur force, pour songer à acclamer l'un au détriment de l'autre. C'est ce que je sentis profondément un jour que je les vis ensemble. L'occasion était mémorable, c'était en juin 1857; la scène se passait au cimetière de Norvood.

« Une grande foule s'était réunie là pour ensevelir un homme à tous les deux connu, et qui les avait connus à fond tous les deux, un homme qui occupait un rang dans le genre auquel l'un et l'autre appartenaient, mais dont la meilleure place était un genre analogue et voisin; un homme encore dont je dirai ceci : c'est que, indépendamment des opinions qui sont exprimées à tort ou à droit sur lui, il n'y avait pas, à mon avis, dans le cercle malsain de ce qui s'appelle proprement Londres, un seul être qui eût plus de mâle énergie dans toute la force du mot. Comme il ressemblait à un Nelson de petite taille, lorsqu'il secouait en arrière sa chevelure, et qu'il se préparait frissonnant au combat de la parole! L'éclair de son esprit, de cet esprit qui n'avait pas son pareil dans notre île tout entière, n'était que la manifestation la plus visible d'une intelligence pleine de sens et de connaissances variées, d'une âme généreuse et prompte à s'enflammer.

« A ce moment, tout ce qui restait de Jerrold était enfermé dans le cercueil de plomb auquel le cimetière ouvrait ses portes. Au passage du cercueil, on voyait, parmi ceux qui tenaient les coins du poêle, Dickens, sa tête de génie découverte et penchée, les cheveux agités par le vent. Bien près de lui et par derrière venait Thackeray, et comme la lente procession montait jusqu'à la chapelle, la foule venant la grossir par deux et par trois, et la prolongeant ainsi sans cesse, on voyait du bas la tête de Thackeray s'élevant au-dessus de toutes les autres, comme la tête de Saül au-dessus du peuple. Ils montèrent ainsi jusqu'à la petite chapelle, et quand le service des morts fut terminé, ils descendirent d'un autre côté, vers la place où sur le bord d'une allée, en face de la pierre sépulcrale de Blanchard, la tombe de Jerrold était ouverte (1). Là les *dernières paroles* furent lues, le cercueil descendu dans la fosse, et avec tous les autres assistans les deux hommes illustres lui dirent adieu dans un dernier regard. Alors Jerrold, mort à l'âge de cinquante-quatre ans, fut laissé dans sa solitaire demeure, où les pluies du ciel devaient désormais tomber, où les nuits devaient passer sur sa tête, et seulement çà et là quelque promeneur, par un beau jour, s'arrêter curieusement... Et la troupe funéraire se dispersa de nouveau dans le tumulte de Londres. Parmi ceux que la tombe renvoyait ainsi à la vie étaient les deux hommes dont nous parlons aujourd'hui, l'un ayant quarante-cinq ans, l'autre quarante-six. Pourquoi ne pas remercier le ciel que la grande cité possède encore deux hommes de ce prix, et les voie traverser ses rues? Pourquoi établir des comparaisons trop curieuses entre eux? »

Les comparaisons allaient cependant leur train. Que faire à cela? L'Angleterre a toujours eu sa rose blanche et sa rose rouge, ses cavaliers et ses têtes-rondes, ses tories et ses whigs, son ministère et son opposition, ses majorités et ses minorités. Elle semble vouée au dualisme, et avec un bonheur qui est peut-être une sagesse, elle n'a jamais exclu, ni exilé, ni écrasé le parti vaincu; elle n'a jamais passé tout entière d'un parti à l'autre, d'un enthousiasme à l'autre. Ses évolutions littéraires ressemblent en ce point à ses évolutions politiques. Aussi peut-on tenir pour certain, quand il s'agit de l'Angleterre, que saisir une note dominante, une voix qui couvre les autres, une opinion, une renommée qui triomphe, sans tenir compte des notes, des voix, des opinions, des renommées, qui sont en désaccord et en opposition avec elles, c'est s'exposer à des erreurs inévitables.

Et c'est ce qui arrive encore en philosophie, car les leçons de M. David Masson nous rendent au vrai, et non sans vivacité, la lutte entre la doctrine de M. Mill, si répandue dans le monde, et la doc-

(1) Douglas Jerrold avait été *midshipman* dans la marine royale; sa santé l'avait forcé de quitter la mer. C'est pourquoi David Masson le compare à un petit Nelson dans la discussion. Il fut auteur dramatique, journaliste et conteur très spirituel. Il dut sa renommée populaire surtout à ses drames, joués dans les petits théâtres. Laman Blanchard était son camarade et ami.

trine de M. Hamilton, parlant encore avec autorité dans les écoles. On n'attend pas de nous une exposition des idées de ces deux philosophes, même circonscrite dans le champ de leur combat et, si je puis dire, de leur duel. D'ailleurs cette étude, déjà faite en partie dans la *Revue*, serait à la fois surabondante et prématurée. M. Mill vient de donner au public un examen de la philosophie de son vénérable adversaire : *Examination of sir William Hamilton's philosophy*; c'est une de ses œuvres les plus remarquables; il trouvera pourtant à qui parler. Ce n'est pas sa faute si le duel se continue entre un vivant et un mort; mais le mort a des amis, des tenans qui répondront, qui répondent déjà. Outre le livre de M. Masson, qui n'est, il est vrai, que l'œuvre d'un professeur de littérature, j'ai sous les yeux le savant ouvrage de M. James Mac-Cosh, professeur à Belfast, *Examination of M. J. S. Mill's philosophy*, déjà connu par des écrits philosophiques. D'autres encore descendront dans la lice, et M. Masson semble les appeler à la rescousse. Ajax est-il vainqueur? Il croit avoir renversé Hector; mais les meilleurs des Troyens couvrent leur maître de leur bouclier (1). Nous n'avons garde de nous risquer dans la mêlée des syllogismes avec lesquels nos voisins ont l'habitude de livrer ces grands combats; ce qui nous intéresse particulièrement, c'est le geste, l'attitude, le caractère extérieur de ces doctrines opposées.

Nous trouvons avec plaisir dans M. Masson l'esquisse de l'Aristote écossais, du professeur qui regardait la philosophie comme une gymnastique de l'âme, et qui a restauré en Angleterre le culte de la difficulté. A cette nation utilitaire et positive il a enseigné à travailler, à prendre de la peine, sans autre prix que les idéales récompenses du lointain avenir. On dit plaisamment qu'il a été le plus ardent promoteur de ce qui n'est pas utile, mais c'est lui qui a lancé dans ce pays les hautes questions de métaphysique auxquelles la nation était devenue entièrement étrangère. Il donne la main droite à Kant, la main gauche à Reid, et avec cela il tâche de s'éloigner de M. Cousin. Il soutient que nos connaissances sont toutes relatives, et cependant il prétend que nous sommes en communication directe avec les réalités naturelles. Ces contradictions jettent les hamiltoniens dans de grands embarras; mais Hamilton n'en est pas moins le maître du transcendantalisme d'Angleterre, qui est à peu près notre spiritualisme : il ne se discute pas en quelque sorte de thèse métaphysique, dans les universités, qui ne soit puisée dans Hamilton.

Les profanes comme nous ne lisent pas avec moins de profit les pages de M. Masson sur les habitudes d'esprit de M. Stuart Mill. Si

(1) Homère, *Iliade*, ch. XIV, vers 424 à 426.

le premier a la passion de l'inutile, le second n'a de goût et d'estime que pour ce qui peut servir. Tous les écrivains ont un mot favori qui trahit leur penchant. Bossuet avait celui de grandeur, M. Mill a celui de fécondité. Penseur fécond, voilà le plus grand éloge qui puisse sortir de sa plume. Entendons-nous, cette fécondité ne veut dire ni abondance ni grand fonds de richesse; en ce sens-là, rien ne serait plus fécond que les livres d'Hamilton. Un penseur fécond est pour lui un esprit produisant une certaine denrée d'idées positives, pratiques, d'un bon placement. Tel est Auguste Comte, dont quelques pages suffisent pour mettre une ou deux propositions utiles dans un article de journal ou dans un discours au parlement. Nous parlions tout à l'heure de la *respectabilité* du roman : la philosophie ne peut pas s'en passer davantage. M. Mill, depuis vingt-trois ans qu'il a introduit Auguste Comte en Angleterre, a fait les plus louables efforts pour lui donner une *respectabilité* tout à fait anglaise. Ainsi il revendique pour le positivisme tout ce qui lui peut rendre le caractère de la décence, de l'élévation, de la beauté. Il ne veut pas qu'il se passe de ces nobles mots d'âme, d'esprit, de cœur, de conscience, d'amour. Il rétablit la psychologie supprimée entre la biologie et la sociologie. Il ne rétablit pas Dieu; il le déclare possible : reste à savoir ce que peut être un Dieu qui n'est pas nécessaire. M. Mill en fait une question pendante, une discussion ouverte, *open question*. Qu'est-ce qu'une question pendante sur une matière que la doctrine range parmi les choses inexplicables? Je crains, avec M. Masson, qu'une discussion ouverte ainsi ne soit une discussion fermée. Rien d'ailleurs n'est plus honnête et plus caractéristique à la fois que ce besoin de respect et de bonne renommée, rien ne fait plus honneur à la délicatesse anglaise de M. Mill; mais je crois entendre le maître s'écrier comme Socrate en parlant de Platon : « Que de belles choses ce disciple me fait dire! » C'est que ce maître-là ne mâchait pas ses paroles, quand il disait que le genre humain cesserait de rapporter l'organisation de la nature à une volonté intelligente, ou de croire d'une manière quelconque un créateur ou un suprême régulateur de ce monde.

Ainsi se poursuit la comparaison entre M. Mill, qui est en faveur, et le nom de Hamilton, qui est encore en possession. Quel sera le successeur du vieux maître? On cite des noms, des œuvres qui prouvent un mouvement philosophique. Assurément ce ne sera pas Carlyle, qu'il a plu à M. Masson de ranger avec Mill et Hamilton, comme pour départager les suffrages. Carlyle gardera la position qu'il a occupée dans la philosophie de l'histoire, il ne renouvellera pas la psychologie; mais je ne crois pas que M. Masson attache au

nom de Carlyle cette signification. Si ce n'est pas un goût inaccoutumé pour la triade qui l'a invité à mettre son ami et compatriote en tiers entre la philosophie de l'expérience et le transcendantalisme, c'est donc qu'il aura voulu dissimuler et voiler le combat singulier des deux doctrines rivales. Malgré ce défaut du plan très facile à saisir, parce que l'auteur n'a pas sacrifié le fond des choses aux exigences du cadre, le livre sur la philosophie anglaise récente est une preuve de plus de la méthode du critique, de ses généralisations heureuses, surtout de l'art avec lequel il sait choisir le trait le plus saillant et la phrase fondamentale.

Un esprit d'un tempérament robuste, fidèle à ses origines par le patriotisme du souvenir et par la vigueur particulière à sa race, mais modifié et corrigé par le labeur de la vie littéraire au milieu d'influences plus variées et plus riches, sous un soleil aussi plus généreux; un critique portant dans l'analyse les études délicates de la psychologie et dans l'histoire littéraire les inductions qui la rendent animée et vivante, sans le jeu trompeur et la machine ambitieuse des lois générales, tel nous a paru David Masson. C'est un second point fixe que nous marquons au milieu du désordre apparent des idées littéraires dans la Grande-Bretagne. « Encore un critique écossais! » aurait dit Wordsworth, qui prétendait que cette herbe ne faisait jamais défaut (1). Encore un critique d'expérience et de méthode, dirons-nous. Nous avons vu dans Matthew Arnold un esprit essentiellement distingué, un juge presque dédaigneux, ayant plutôt des principes qu'une méthode; il se plaît à remonter le torrent et se constitue volontiers censeur des opinions dominantes. On le lit avec plus de plaisir; il est plus personnel et par suite écrivain plus vif et plus heureux. M. David Masson est, si je ne me trompe, un de ces critiques destinés à devenir des maîtres. Il sait comprendre, expliquer, relier ensemble toutes choses. Plus éloigné de la causerie, il se fait lire moins aisément et plaît davantage à une seconde lecture; l'énergie native est encore la qualité principale de son style. Après tout, plus on les rapproche, plus on revient au point de départ. Jeffrey, très Écossais en ceci, reproche à l'Anglais Hazlitt son confrère d'avoir plutôt dit ce qu'il avait senti que ce qu'il avait appris dans la lecture de Shakspeare. Un Écossais croit davantage à la science, un Anglais au sentiment. Ni le sentiment ne fait défaut à David Masson, ni la science à Matthew Arnold; mais Matthew Arnold dit avec grâce surtout ce qu'il sent, et David Masson dit avec talent surtout ce qu'il sait.

LOUIS ÉTIENNE.

(1) Voyez une note de sa préface générale.

LA

CRISE FINANCIÈRE

DE L'ANGLETERRE

I. *The recent financial Panic*, par M. William Newmarch. — II. *Macleod on Banking*. — III. *Practical Considerations on Banks*, par M. J. Stirling. — IV. *The Bank of England*, par M. Ch. Tennant. — V. *La Liberté des Banques*, par M. Horn. — VI. *La Monnaie*, par M. Michel Chevalier. — VII. *The Analysis of Money*, par M. Thos. Newman Hunt. — VIII. *The foreign Exchanges*, par M. Goschen. — IX. *Modern Reforms in Paper-Money*, par M. William Latham.

I. — LE NOIR VENDREDI.

Le 11 mai 1866, la grande métropole du commerce de l'univers semblait frappée de stupeur : une angoisse horrible s'était emparée des cœurs les plus fermes et troublait les esprits les plus résolus. Des flots de population s'écoulaient par le *Strand*, pour envahir la Cité; au-delà de *Temple-Bar*, la foule devenait de plus en plus compacte; l'on voyait comme une armée d'hommes au regard sombre, qui avançait sans cesse vers Saint-Paul, s'emparait de *Poultry*, pour se répandre au-delà de *Mansion-house*, dans Lombard-street, Cornhill, King-William-street, Lothbury, Bartholomew-Lane et les rues et ruelles adjacentes. Au milieu de ces rangs pressés, pas un cri : la consternation contractait les visages, le désespoir se traduisait par un morne silence. Tous se précipitaient vers quelques maisons, dont les portes assiégées laissaient passer le flux et le reflux de ces vagues vivantes. On voyait de tous côtés dans des mains crispées des portefeuilles, des carnets, des *checks*,

des papiers de forme diverse, surchargés de chiffres, symbole effrayant d'une cruelle catastrophe. On aurait dit que le vaisseau qui porte l'Angleterre et sa fortune s'était entr'ouvert avec un effroyable craquement, et que la masse des naufragés se précipitait sur les débris en cherchant des moyens de sauvetage.

Jamais le souvenir de cette convulsion ne s'effacera de la mémoire de Londres. La date du *noir vendredi* (*the black friday*) y restera gravée; ce jour a semé la détresse et l'épouvante, ce jour a semblé faire retentir le signal de la ruine universelle; personne n'était plus sûr de personne, ni de lui-même, du moment où l'on avait appris que la grande maison d'escompte Overend, Gurney et Cᵉ avait fermé ses portes la veille à deux heures et demie de l'après-midi et s'était déclarée insolvable. C'est par centaines de millions qu'il fallait compter les engagemens du géant financier dont la chute faisait trembler le sol. La liquidation d'une partie du commerce du monde se concentre en Angleterre; la liquidation du commerce de l'Angleterre se concentre dans la Cité, et la maison Overend, Gurney et Cᵉ tenait un des premiers rangs au milieu du petit nombre d'établissemens entre les mains desquels se concentre la liquidation du commerce de la Cité. Elle possédait de longue date un large crédit, elle disposait de valeurs énormes, une renommée plus qu'européenne avait multiplié le nombre de ses cliens et accru le chiffre des dépôts qui lui étaient confiés pour une somme de plus de 200 millions : aussi le fatal vendredi qui a éclairé ce désastre conserve-t-il dans le langage populaire le nom d'*Overend-friday*.

On ne saurait dépeindre la terreur répandue par la sinistre nouvelle. Des feuilles innombrables l'avaient portée dans tout Londres et dans la province; dès le jeudi soir et le vendredi matin, un *run* (1) colossal précipita aussitôt sur les banques et les établissemens d'escompte la masse consternée des déposans et des cliens. Pour satisfaire les uns, il fallait restreindre les crédits sur lesquels es autres comptaient, et la crise se déclara avec une rapidité et avec une violence inconnues jusqu'alors. Les embarras de l'*English joint-stock Bank* avaient mal disposé les esprits; la liquidation de l'*Imperial mercantile credit Association* enlevait de précieuses ressources à des maisons considérables, lorsque vint la cessation des paiemens d'Overend, Gurney et Cᵉ. Aussi dans la journée même du vendredi 11 mai reçut-on l'avis de la suspension des paiemens de MM. Morton Peto et Betts, les grands entrepreneurs de chemins de fer, dont les engagemens montaient à 100 millions de francs. Le bilan promettait cependant une liquidation favorable : de bonnes

(1) Nom technique donné à l'espèce de *course* des créanciers qui réclament le paiement de leurs titres.

valeurs paraissaient garantir les créanciers jusqu'à concurrence de 3,800,000 livres (95 millions de fr.); il n'y avait en dehors de cette somme que 200,000 livres (5 millions de fr.) d'acceptations et de comptes exigibles, et M. Morton Peto avait refusé l'assistance généreusement offerte par ses amis, avec l'espoir que la liquidation achevée lui laisserait un avoir d'un million de livres sterling (25 millions de fr.). Un autre entrepreneur de chemins de fer, M. Shrimpton, s'arrêtait avec 200,000 livres (5 millions de fr.) de passif. Plusieurs compagnies de finance, la *Barned's banking Company*, l'*English joint-stock Bank*, l'*Imperial mercantile credit Company*, l'*European Bank*, la *Consolidated Bank* (elle a repris depuis les affaires), la *London Bank*, j'en passe et des meilleures, s'écroulaient l'une après l'autre. La splendeur éphémère des sociétés à responsabilité limitée n'en rendait que plus sensible la décadence ou la chute. Pour calmer ses cliens, l'*International finance Company limited* dut offrir de payer, déduction faite de l'escompte de la Banque d'Angleterre, toutes les acceptations qui seraient présentées dans la semaine. Un mal aussi profond, exaspéré par une excitation fébrile, demandait un prompt remède. Au milieu du désarroi général, un seul établissement restait inébranlable, la Banque d'Angleterre. Non-seulement l'*act* de 1844 préservait de tout soupçon la parfaite solidité des billets en circulation, mais encore la bonne et prudente administration du conseil des directeurs avait ménagé une réserve imposante pour venir en aide au commerce et à l'industrie dans ce temps d'épreuve; elle avait maintenu la force la plus féconde de toutes, une large confiance. On semble trop prompt à oublier l'immense service rendu par la Banque, elle n'a jamais fourni une assistance plus énergique et plus libérale, tout en restant fidèle aux règles de la prudence. Tandis que partout ailleurs on retirait les dépôts, à *Threadneedle-street* (1) le chiffre en augmentait et permettait à la Banque d'étendre dans une proportion considérable les escomptes et les avances.

Le gouverneur, M. L. Holland, et le sous-gouverneur, M. Thos. Newman-Hunt, adressèrent le 11 mai à M. Gladstone, alors chancelier de l'échiquier, la lettre suivante :

« Nous considérons comme un devoir de communiquer au gouvernement les faits relatifs aux demandes extraordinaires d'assistance qui ont été adressées aujourd'hui à la Banque d'Angleterre par suite de la faillite de MM. Overend, Gurney et Cᵉ.

« Nous avons avancé aux banquiers, courtiers et marchands de Londres, pendant cette journée, au-delà de 4 millions de livres (100 millions de

(1) Siége de la Banque d'Angleterre.

francs) sur dépôt de fonds publics et sous forme d'escompte, somme qu'on n'avait jamais encore prêtée en un seul jour, et qui, nous le supposons, suffit pour répondre à toutes les exigences, bien que la proportion dans laquelle peuvent y entrer les envois faits en province doive affecter matériellement cette question.

« Nous avons commencé la journée avec une réserve de 5,727,000 livres (environ 144 millions de francs), qui a été si largement mise en réquisition, que nous ne saurions calculer à plus de 3 millions de livres (75 millions de francs) ce qui nous reste ce soir, en faisant la part de nos *branches*.

« Nous n'avons refusé aucune demande légitime, et bien que la monnaie retirée de la Banque se trouve entièrement enlevée à la circulation, nous n'avons pas lieu de supposer que notre réserve soit insuffisante. »

D'où venait cette fermeté du gouvernement de la Banque et cette confiante hardiesse? De l'accumulation des dépôts privés, qui abandonnaient les placemens à intérêt élevé, pour se réfugier dans les caves d'une compagnie qui ne leur offrait aucun profit, mais dont le crédit grandissait seul au moment où celui de toutes les autres entreprises chancelait.

Il faut le dire cependant, la plupart des banques de dépôts tenaient tête bravement et efficacement à l'assaut dirigé contre elles. Des paiemens énormes furent effectués avec une rapidité merveilleuse; les grands établissemens justement entourés de la considération publique ont gagné à cette lutte vaillamment soutenue. Toutes les institutions financières ont subi une épreuve décisive : si les maisons faibles et atteintes d'une maladie latente ont succombé, les maisons solides se sont fortifiées; hâtons-nous d'ajouter qu'elles ne sont pas les moins nombreuses.

La lettre adressée à M. Gladstone le dit : la réserve du département de la Banque se trouvait réduite à 3 millions de livres (75 millions de francs). En vertu de la séparation du département de l'émission (*issue department*), doté par l'*act* de 1844 d'une sécurité absolue, la crise la plus violente ne saurait porter la moindre atteinte au billet de banque. La réserve métallique était au 10 mai de plus de 16 millions de livres (400 millions de francs); mais si elle fournissait la démonstration matérielle de la solidité complète de la circulation, si elle mettait hors de toute question le principal élément de la sécurité publique, le *medium* des transactions et des échanges, elle ne pouvait aider en rien les avances et l'escompte, car elle n'est en aucune manière à la disposition du département de la Banque (*banking department*), qui doit, avec ses propres ressources, faire face aux exigences des affaires. D'après le principe posé par sir Robert Peel et fermement maintenu par M. Gladstone, autre chose est l'émission des billets faisant office de monnaie, autre chose la gestion des affaires de banque : celle-ci ne s'appuie que

sur la *réserve commerciale*, c'est-à-dire sur la somme des ressources disponibles, sur le capital sérieux que la Banque peut employer. La Banque d'Angleterre opère avec son capital et ses bénéfices acquis (*rest*), représentés par les billets émis jusqu'à concurrence de 15 millions de livres (375 millions de francs) en échange de la dette de l'état (11 millions) et de fonds publics (4 millions) déposés dans l'*issue department* (1). Au-delà de cette quotité, tout billet émis est garanti par un dépôt équivalent d'or : le gouvernement de la Banque ne fait qu'appliquer exactement la disposition légale; il n'exerce aucun pouvoir sur l'*issue department*, dont l'action s'accomplit d'une manière spontanée, en vertu d'un mécanisme *self-acting*, qui assure la solidité entière de la circulation. Les novateurs désireraient que la Banque pût, en augmentant la garantie en fonds publics, être autorisée à accroître le nombre des billets au-delà de la limite rigide de 15 millions de livres. C'est à cela que se borne également l'effet pratique de la suspension temporaire de l'*act* de 1844, suspension décidée à trois reprises par le gouvernement, en 1847, en 1857 et le 12 mai 1866.

Cette suspension, qu'on a prétendu être la destruction des prévisions de l'*act*, a toujours exercé une influence utile sur l'émotion du public et calmé comme par enchantement un mal d'imagination. Les hommes d'affaires, même les financiers habiles, obéissent aux terreurs irréfléchies de la foule. Il est des maladies nerveuses, a dit un écrivain de beaucoup d'esprit, M. Bonamy Price, pour lesquelles une fiole d'eau claire fournit un excellent remède, pourvu qu'elle sorte de l'officine d'un pharmacien renommé; les femmes ne sont pas seules sujettes à ces attaques, et la triple expérience accomplie à l'égard des dispositions restrictives de l'*act* de 1844 prouve que l'excitation extrême résultant de la crise financière peut s'apaiser par suite d'une mesure qui ne diffère pas beaucoup d'une fiole d'eau claire.

L'organisation de la Banque d'Angleterre repose sur la publicité; chaque semaine des relevés exacts révèlent au public la situation des deux *départemens* qui constituent ce grand établissement. Le département de l'émission (*issue department*) déclare quelle est la quotité des métaux précieux qui complètent, ajoutés à la somme fixe des *sécurités engagées*, la garantie d'une quotité égale de billets délivrés; mais du moment où personne ne met en doute la sincérité de cet état, il attire peu l'attention. On sait que la monnaie fiduciaire possède une pleine garantie, on n'a plus à s'occuper, comme avant 1844, du remboursement des billets en or; l'*act* de

(1) Nous avons arrondi les chiffres, qui sont exactement : 11,015,100 livres sterling pour la dette de l'état, 3,984,900 pour les autres fonds déposés dans le *département de l'émission*.

sir Robert Peel y a pleinement et définitivement pourvu. Désormais le pays est d'une façon absolue à l'abri de toute crainte relative à la sécurité de la circulation, les périls de la question monétaire sont écartés. Loin de songer à les échanger contre de l'or et de s'abattre sur la réserve métallique de la Banque, les détenteurs de billets les conservent, et ceux qui s'adressent à la Banque s'empressent d'en demander. Le but principal de la grande réforme accomplie en 1844 se trouve ainsi pleinement atteint. L'Angleterre peut encore subir des crises financières, celle qu'elle vient de traverser montre combien elles arrivent soudaines et violentes; mais elle est désormais à l'abri de la calamité bien autrement redoutable et bien autrement profonde d'une convulsion monétaire. Peut-être même la grandeur du succès ainsi obtenu contribue-t-elle à le faire trop oublier : comme on est libre de toute inquiétude au sujet de la rectitude et de la fermeté de la monnaie fiduciaire, on ne s'en occupe plus. Ainsi que l'a dit M. William Newmarch au Club d'Économie politique de Londres, ce n'est plus la question. Pourquoi? Parce que le mécanisme de l'*act* de 1844 détruit toute appréhension, parce que, suivant la prévision bien justifiée d'un de ses habiles auteurs, lord Overstone, il met à couvert non-seulement *a calamitate, sed a calamitatis metu*, et qu'il est le véritable *deus ex machina* de la circulation, le *deus qui nobis hæc otia fecit*.

L'homme est ainsi fait qu'il s'habitue aisément à ce qui est bien; il incline à le regarder bientôt comme si naturel qu'il ne s'en occupe plus. La liberté du travail, la liberté du commerce, les voies rapides de communication, l'unité des poids et mesures et l'unité de la monnaie, pour nous en tenir à des indications d'ordre purement économique, nous en usons, nous en profitons chaque jour, sans trop nous rendre compte des efforts qu'il a fallu dépenser pour les conquérir. Ces grands bienfaits successivement acquis au prix de tant de luttes et de sacrifices, nous en jouissons presque sans nous en apercevoir, comme de l'air que nous respirons. Il en est de même de la stabilité de la circulation, heureux fruit de la réforme accomplie par sir Robert Peel. De là vient l'espèce d'indifférence, qui serait de l'ingratitude, si elle était préméditée, avec laquelle beaucoup d'hommes distingués traitent les sages prévisions du législateur de cette époque. Son œuvre peut ne pas être parfaite, la prudence éveillée et la prévoyance active peuvent, ainsi que le montre la conduite des affaires de la Banque de France, dispenser de l'emploi obligé d'un mécanisme rigide et conduire au même résultat par une voie différente; mais, tel qu'il est, l'*act* de 1844 a rendu à l'Angleterre d'incontestables services, et les défauts qu'on lui reproche tiennent bien plus à la nature des choses qu'à une méprise imputable au législateur.

De quoi se plaint-on en effet? De ce que les ressources disponibles de la Banque d'Angleterre se trouvent limitées par son avoir. Il en est qui voudraient qu'elle fût comme une providence monétaire en état de prêter à tous, de prêter toujours, et de faire surgir à volonté des capitaux inépuisables. Ses billets valent de l'or, pourquoi ne pas les multiplier? — On n'oublie que deux choses, c'est que la confiance inébranlable attachée aux billets vient des règles sévères qui en restreignent la fabrication, et que la monnaie se refuse à une expansion soudaine, créée par des moyens artificiels. Les métaux précieux ont été adoptés comme marchandise tierce, comme intermédiaire des échanges, justement parce que l'on a besoin de temps, de travail et de sacrifices pour se les procurer, parce qu'ils sont l'objet qui présente le plus de fixité au point de vue de l'espace de temps nécessaire pour accomplir les transactions et pour remplir les engagemens dont ils interprètent la portée, parce qu'ils assurent la fidèle exécution des contrats et l'équilibre des valeurs dans toutes les régions. La création arbitraire de signes qui, au lieu de représenter les métaux précieux, aspirent à se substituer à eux et à les remplacer, compromet et détruit la destination même de la monnaie, elle fausse les prix, elle porte le trouble dans toutes les opérations, elle livre tout à des chances incertaines. Ce ne sont plus seulement les relations de la finance et du commerce qui se trouvent atteintes, ce sont tous les engagemens civils, les salaires, les ventes, les achats, les stipulations de toute nature, tout ce qui est régulièrement traduit en chiffres monétaires.

N'insistons pas davantage sur cette indication; elle suffit pour faire comprendre l'idée-mère de l'*act* de 1844, et pour en révéler le bienfait. Cette loi a voulu assurer la stabilité de la monnaie, mesure de la valeur, force toujours présente dans les conventions, alors même qu'elle ne fonctionne pas matériellement, et ce qu'elle a voulu, elle l'a fait. L'Angleterre et les autres états n'ont que trop porté la peine des systèmes désastreux qui confondent la fabrication facile des billets de banque avec la création de capitaux. C'est sur cette pente que la Banque d'Angleterre serait replacée par des exigences irréfléchies; mais celles-ci n'ont heureusement pas chance de prévaloir.

Le département de la banque (*bank-department*) (1) fait les avances et les escomptes; il les alimente au moyen des ressources propres à la compagnie et des dépôts publics (fonds de l'échiquier, caisses d'épargne, arrérages de la dette publique, etc.), ainsi que des dépôts privés. Ceux-ci augmentent avec l'extension de la con-

(1) C'est la dénomination technique donnée à la division de la Banque d'Angleterre qui s'occupe de remplir l'office de banque proprement dit, de faire les avances et les escomptes et d'employer ainsi les billets créés par le département de l'émission.

fiance que la Banque d'Angleterre inspire, et, chose remarquab une expérience constante peut faire considérer comme acquis débat que plus la crise sévit, et plus les dépôts augmentent. Ils s comme une poule aux œufs d'or qu'une émission inconsidérée billets ne tarderait point à faire disparaître. C'est l'accroissem des dépôts qui a permis à la Banque d'Angleterre de faire face à dernière crise en déployant une puissance d'action incomparab Ils ont fourni les ressources matérielles, en même temps que suspension purement nominale de la disposition limitative de l'A de 1844 a fait tomber les appréhensions fiévreuses.

Le département de la banque emploie son actif, qui se co pose du capital, des bénéfices acquis, des dépôts publics et pri et des *post-bills* (billets à sept jours ou à soixante jours), aux pl cemens en consolidés et en billets de l'échiquier, aux avances s fonds publics et aux escomptes (1). Le surplus constitue la réser disponible, qui se compose de numéraire et de billets, représent au département de l'émission par une quotité correspondante métaux précieux, et employés sous forme de papier par la Banq pour la commodité du service. La *réserve* doit faire face aux no velles avances accordées à l'industrie et aux demandes de retrait d fonds déposés; elle constitue tout le comptant. En temps norma une règle fidèlement suivie par le gouvernement de la Banque l fait maintenir cette réserve active au niveau du tiers des dépô reçus, car le jeu régulier des échéances successives suffit pour al menter les avances et les escomptes consentis à nouveau. La Banqu délivrée de tout souci au sujet du remboursement toujours assu des billets, porte une sollicitude inquiète sur le mouvement des dé pôts : ceux-ci constituent sa puissance d'action. Les appeler et le mettre à couvert de toute inquiétude, tel doit être le but de la d rection intelligente des affaires. Les placemens en valeurs pu bliques, les fonds sur lesquels les avances sont consenties et l prudence qui préside au choix des lettres de change admises à l'es compte forment la base solide de la garantie acquise aux dépo sans; il faut en outre qu'une somme suffisante d'argent comptan permette à chaque instant de répondre aux demandes de retrai Quand cette somme faiblit, quand la réserve du département de l banque baisse, le public se trouve aussitôt averti que les avance et les escomptes ne pourront plus être faits aux mêmes condition Le rapport naturel de l'offre et de la demande du capital dispo nible change; il est tout simple que le taux de l'escompte et de

(1) Nous ne parlons pas du *Dead weight annuity*, rente annuelle de 585,740 livr sterling, servie par l'état pour une avance de 13 millions de livres, consentie en 18 et destinée aux récompenses de Waterloo. Cette annuité s'éteindra en 1867; elle cesse donc bientôt de figurer dans les états publiés.

avances s'en ressente. La Banque hausse le prix qu'elle demande pour le service qu'elle rend, de manière à ne pas être prise au dépourvu. Aussi le commerce suit-il avec une attention soutenue le mouvement de la réserve du département de la banque, ce thermomètre infaillible de la facilité plus ou moins grande avec laquelle pourront être accueillies les demandes de crédit. Quand la réserve diminue d'une manière rapide et sérieuse, l'inquiétude naît aussitôt; si elle continue à décliner, l'alarme s'empare des esprits. Tel est le fait qui s'est invariablement produit dans toutes les crises avec une intensité plus ou moins énergique.

On voit le niveau du capital disponible s'affaisser; il a beau présenter des ressources imposantes, on prévoit le moment où celles-ci pourront être absorbées, et on se précipite à la Banque pour s'approvisionner de numéraire métallique ou fiduciaire, n'importe lequel, car le mécanisme régulier du département de l'émission maintient fermement le billet dans une parité absolue avec l'or. La Banque est exposée à voir restreindre ses ressources actives; elle risque de manquer de comptant, on en veut obtenir à tout prix. Le taux de l'escompte importe peu alors, il ne pèse que sur une opération essentiellement temporaire; la perte qu'il fait subir est peu de chose en présence de celle qu'entraînerait une liquidation précipitée : celle-ci frapperait le capital lui-même, la première ne porte que sur l'intérêt; c'est donc remplacer une progression géométrique du sacrifice par une simple progression arithmétique.

La réserve du département de la banque devient le point de mire de tous les calculs; tout affaiblissement de cette réserve contribue à exagérer le mal réel par le mal de la peur. La publicité des états communiqués au dehors trouble alors les esprits, qu'elle devrait calmer. L'élévation rapide du taux de l'escompte ne suffit plus, l'accroissement des dépôts privés passe inaperçu, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque ont beau déclarer que la réserve leur paraît suffisante pour faire face aux éventualités, parce qu'ils voient la confiance des déposans leur restituer une partie de ce qu'enlèvent les avances, et que toute crainte au sujet des retraits s'efface de cette manière, en même temps que la part conservée dans la prévision de remboursemens exigibles se trouve dégagée. Il faut, pour dominer le trouble des esprits, quelque chose de plus saisissant, bien que de moins efficace; il faut que la limite imposée à l'émission de billets non couverts par le métal devienne plus flexible, que la faculté d'obtenir du comptant s'élargisse, sans que la Banque risque de peser sur le marché par l'aliénation forcée des fonds publics qu'elle possède; il faut que la crainte de voir épuiser la réserve s'efface au moyen d'une permission de suspendre l'*act*

de 1844 dans cette partie de ses dispositions, sauf à ne faire qu'un usage très restreint, ou même à ne pas faire usage du tout de cette concession.

Cette suspension a eu lieu en 1847 sans que la Banque augmentât l'émission d'un seul billet de 5 livres, et la panique s'est arrêtée; elle a eu lieu en 1857, et sur les 2 millions que le département de l'émission a été autorisé à transmettre au département de l'escompte, celui-ci n'a fait usage pour fort peu de temps que de 926,000 livres, et l'émotion publique s'est calmée. La crise de 1864 a été traversée sans qu'on eût recours à cette mesure, et si, comme nous allons le voir, elle a été renouvelée en mai 1866, tout s'est borné à une latitude accordée, sans que la Banque eût besoin d'y recourir. Il faut avouer que ces précédens ne justifient guère les argumens de ceux qui prétendent que la Banque d'Angleterre manque de billets, puisque, bien que le profit d'un escompte élevé l'y pousse, elle a su résister à un entraînement périlleux, et qu'elle n'a point profité de la faveur acquise. Elle a voulu demeurer fidèle à son rôle d'institution publique en évitant ce qui aurait pu porter le trouble dans le cours régulier de la circulation. Elle a été récompensée de sa fermeté et de son courage par un accroissement réel du capital disponible fourni par les dépôts dans une proportion bien supérieure à celle qu'aurait pu présenter l'augmentation de la monnaie fiduciaire. Des chiffres irrécusables viendront le démontrer.

L'émotion populaire était poussée le 11 mai à un point qui ne laissait plus de place au froid calcul. La réserve de la Banque avait diminué de moitié en un jour; les courtiers refusaient de négocier les meilleures valeurs et même les consolidés tant qu'ils n'auraient pas reçu la pleine assurance que la Banque continuerait les avances indispensables; les commerçans les plus considérables et les banquiers les plus accrédités de la Cité demandaient une nouvelle suspension de l'*act* de 1844. Le gouvernement n'hésita pas à l'accorder. Il fit bien; l'administration pratique des affaires ne permet point d'opposer une raideur inflexible à la pression des circonstances. Il transigea sans sacrifier le principe, car la faculté d'une émission extraordinaire rencontra, comme en 1847 et en 1857, le contre-poids nécessaire d'un escompte élevé qui devra être maintenu tant que la Banque ne sera point rentrée dans la situation légale. De cette manière on ne risque point de voir une mesure exceptionnelle détournée de l'unique application qu'elle peut recevoir sans danger. Le cauchemar d'une limite invariable qui faisait redouter l'épuisement absolu de la réserve disponible s'évanouit, et comme par un coup de baguette magique le calme revint dans les esprits sans qu'il fallût fabriquer un billet de plus. On évitait

donc le péril véritable, qui serait de faire naître la pensée qu'on peut impunément lancer dans la circulation un capital fictif, offert à des conditions faciles.

Loin d'être, comme on a voulu le faire accroire, une lacération de l'*act* de 1844, cette mesure exceptionnelle ne fait qu'appliquer l'esprit véritable dans lequel la loi a été conçue, et que suivre les prévisions de son illustre auteur, sir Robert Peel. Celui-ci écrivait le 4 juin 1844, pour répondre à des appréhensions analogues exprimées par M. Cotton : « J'ai la ferme conviction que nous avons adopté toutes les mesures de prévoyance que le législateur peut sagement consacrer pour prévenir le retour des crises; celles-ci peuvent encore éclater malgré toutes nos prévisions, mais alors, s'il était nécessaire pour les combattre d'assumer une lourde responsabilité, j'ose dire qu'il se rencontrera toujours des hommes d'état capables de l'accepter. » M. Gladstone était de taille à répondre à cette prédiction de sir Robert Peel et à ne point répudier cette part d'un glorieux héritage. — L'*act* de 1844 n'est nullement dépourvu d'une élasticité nécessaire; mais il impose une condition qui ne permet pas d'agir avec précipitation ou légèreté. Sir Robert Peel l'indiquait à David Barcklay-Chapman, qui signalait le danger possible; il lui disait : « Il reste toujours le recours à la reine en conseil; *there is always recourse to the queen in council.* »

Le comte Russell et M. Gladstone s'empressèrent d'adresser, dans la nuit même du 11 mai, au gouverneur de la Banque, une lettre officielle dans laquelle après avoir rendu justice aux efforts faits, ils ajoutent :

« Il est des points importans qui établissent une différence entre la crise actuelle et celles de 1847 et 1857. Ces époques ont été des époques de détresse commerciale, mais il ne paraît pas que l'intérêt vital du crédit des banques y ait été impliqué au même degré que dans la crise actuelle.

« En ce moment au contraire, les affaires semblaient comparativement avoir pris un cours mesuré et calme, lorsqu'un ébranlement violent est venu les frapper avec une rapidité intense, en restreignant toute faculté d'y apporter remède par la réflexion. Enfin la réserve de la Banque a subi une diminution sans précédent pour un espace de temps aussi court. C'est surtout en raison de cette circonstance que le gouvernement de sa majesté n'hésite point à regarder comme un devoir d'arrêter sans aucun délai les mesures qui semblent le mieux calculées, afin de calmer l'esprit public et de conjurer les calamités qui menacent le commerce et l'industrie. Si donc les directeurs de la Banque d'Angleterre, en agissant suivant les règles de prudence qui gouvernent d'habitude leur administration, trouvent que, pour satisfaire les demandes légitimes du commerce, ils sont amenés à étendre les avances et les escomptes sur des sécurités approuvées de manière à nécessiter une émission de billets au-delà des limites déterminées par la loi, le gouvernement de sa majesté leur recommande de se rendre immé-

diatement à la nécessité constatée, et, le cas échéant, il ne manquera pas de présenter au parlement la demande d'une sanction.

« Néanmoins aucun escompte et aucune avance de cette nature ne pourront être consentis à un taux inférieur à celui de 10 pour 100, et le gouvernement de sa majesté se réserve, s'il le juge indispensable, de recommander la fixation d'un taux encore plus élevé. Déduction faite par la Banque des sommes qu'elle jugera convenable de calculer pour la couvrir des risques et des frais occasionnés par l'émission supplémentaire, les profits des avances correspondantes appartiendront au trésor public. »

Dès le lendemain, le conseil des directeurs prit la résolution de se conformer aux indications transmises par le gouvernement. Il éleva immédiatement de 9 à 10 pour 100 le minimum de l'escompte sur les lettres de change n'ayant pas plus de 95 jours à courir, afin d'acquérir la faculté d'augmenter l'émission et d'écarter ainsi les craintes exprimées au sujet de l'épuisement éventuel de la réserve. Aussitôt que la nouvelle de cette mesure se fut répandue, il devint évident qu'une aveugle terreur cessait de peser sur la population; mais, si ce que la situation présentait d'alarmant pour les imaginations surexcitées s'était rasséréné, il n'en restait pas moins de cruels vestiges de la secousse financière de la veille. Les diverses associations de crédit et les grandes maisons de commerce inspiraient encore des inquiétudes persistantes. Il était difficile de détruire la fâcheuse impression produite par les bruits répandus au sujet de la solidité d'un grand nombre de ces établissemens, et la chute de plusieurs *joint-stock banks* et de quelques comptoirs privés ne causa point de surprise. Les opérations avaient repris néanmoins sur le marché des fonds publics, remis d'une terrible alerte, et l'on commençait à mesurer avec plus de sang-froid les chances de perte et d'amélioration que présentaient les autres valeurs.

Le gouverneur de la Banque et ses collègues siégèrent sans interruption pendant toute la journée du samedi. Bien que le travail de l'escompte fût singulièrement aggravé par suite de l'étendue des opérations, on se plut à reconnaître que le service ne laissa rien à désirer sous le rapport de la promptitude et du soin mis à satisfaire toutes les demandes légitimes. D'énormes transactions avaient eu lieu depuis deux jours; mais, au lieu de diminuer, les dépôts augmentaient dans une proportion rapide, et permettaient d'étendre l'action de la Banque sans épuiser la réserve, dont le public cessa de se préoccuper dès qu'il sut que la Banque avait obtenu la faculté de la reconstituer au besoin par des émissions nouvelles. Dès le lundi suivant, 14 mai, le grand assaut livré aux approvisionnemens de la Banque se ralentit. L'horizon était moins sombre, on respirait mieux. La Banque n'avait point été forcée de faire usage de la faculté ouverte par la lettre du gouvernement,

bien que les demandes d'escompte ne cessassent point d'affluer, car on ne pouvait se procurer d'argent qu'à *Threadneedle-street*. D'un autre côté, les grandes compagnies de banque et beaucoup d'autres établissemens répondaient avec une merveilleuse exactitude aux exigences de leurs cliens; on paya rondement et largement. — De nouvelles faillites éclataient, sans avoir toutefois l'importance de celles du *black-friday*. La place de Liverpool, engagée dans d'immenses opérations sur le coton, fut rudement secouée; la seule maison Macculloch présenta un passif de 20 millions. A Londres, les négocians indiens Framjee et Ce de *Gresham-house* suspendirent leurs paiemens avec 10 millions d'engagemens. Nombre de constructeurs de navires, d'entrepreneurs de chemins de fer, de societés diverses à responsabilité limitée, allongeaient chaque jour la liste fatale; toutefois on ne vit plus de sinistre égal à celui de l'*Overend-friday*, jusqu'au commencement de juin, où la chute de la banque Agra Masterman amena un désastre plus grand encore, sinon par l'importance proportionnelle des pertes à subir, du moins par l'étendue des relations atteintes. Qu'il nous suffise de dire que le bilan de cette compagnie financière atteint presque un demi-milliard. On a beau espérer une liquidation assez favorable, ce chiffre suffit pour mesurer l'ébranlement causé par la suspension d'opérations de cette importance.

La chambre des communes ne pouvait rester impassible en présence d'un ébranlement pareil. Le jour même de l'*Overend-friday*, un des principaux manufacturiers de l'Angleterre, M. Bazley, interpella le chancelier de l'échiquier pour lui demander quelles seraient les facilités accordées à la Banque d'Angleterre pendant la panique. C'était provoquer la suspension de l'*act* de 1844, et M. Gladstone ne fit que répondre aux sentimens de la chambre en annonçant qu'il venait d'expédier au gouverneur et au sous-gouverneur de la Banque une lettre analogue en substance, en partie identique dans les termes, à celles qui leur avaient été adressées en 1847 et en 1857. Cette déclaration fut accueillie par des applaudissemens unanimes, qui exprimaient à l'avance une sorte de bill d'indemnité pour la résolution prise. — Le jeudi suivant, 17 mai, d'autres interpellations, faites par le capitaine Grindley et par M. Wyld, fournirent au chancelier de l'échiquier l'occasion de préciser avec une grande netteté le sens et la portée de cette mesure. On lui demandait s'il était vrai que la Banque avait refusé des avances sur les fonds publics en se fondant sur ce qu'on pouvait les vendre sur le marché, et si elle s'était conformée aux intentions du gouvernement alors qu'elle n'avait point usé de la faculté d'augmenter l'émission des billets pour les appliquer aux besoins des banques et du commerce, bien que cette négligence de

sa part semblât enfreindre une obligation formellement imposée.

La réponse de M. Gladstone fournit un précieux document pour l'histoire de la dernière crise et pour la saine appréciation de la politique financière. Elle précise les faits et pose les principes. Après avoir déclaré qu'il n'avait reçu aucune plainte, le chancelier de l'Échiquier dit : « Ces questions ont été soulevées d'une manière très opportune; elles me fournissent l'occasion de dissiper un malentendu qui a eu cours au dehors, et qui paraît avoir affecté dans une certaine mesure l'opinion publique. Ce malentendu se rattache et aux avances sur fonds publics et à l'escompte du papier de commerce. Le meilleur moyen de savoir comment la Banque d'Angleterre s'est comportée vis-à-vis de ces deux grandes branches de l'office qu'elle remplit, c'est simplement de rappeler les chiffres qui les concernent; je pense qu'en s'y référant on aura la conviction que la Banque ne s'est point refusée à prêter sur fonds publics. Voici les faits : les avances consenties par la Banque d'Angleterre sur dépôt de fonds se sont élevées vendredi, le jour de la panique, à 929,000 livres sterling; le lendemain samedi, elles ont été de 747,000, et avec les diverses sommes prêtées les trois jours suivans elles ont atteint un total de 2,874,000 livres sterling (environ 72 millions de francs) en cinq jours. En ce qui regarde le commerce en général, le meilleur moyen de mesurer l'aide qu'il a reçue par suite de la manière dont la Banque a exercé ses fonctions, c'est de constater qu'elle a consenti des avances sur lettres de change et des escomptes, pendant le même laps de temps, jusqu'à concurrence de 9,350,000 livres sterling (plus de 234 millions de francs), ce qui donne un total d'avances et d'escomptes de 12,225,000 livres sterling (plus de 333 millions de francs) en cinq jours. Rien qu'à voir ces chiffres, on reconnaît qu'on ne saurait reprocher à la Banque de s'être refusée à fournir au commerce l'assistance voulue; mais je dois ajouter que certaines paroles de la lettre du gouvernement étaient expressément destinées à faire connaître que l'on ne devait point s'attendre à ce que la Banque d'Angleterre pût se départir, sous la pression de ces circonstances difficiles, des règles de la prudence. La promesse conditionnelle signée par le premier ministre et par moi consiste en un engagement de nous adresser au parlement pour lui demander une sanction législative, au cas où la nécessité de pourvoir aux avances et aux escomptes ferait dépasser la limite posée par la loi pour l'émission des billets; mais cette promesse se trouve surbordonnée à la condition que la Banque, au lieu de fournir à chacun ce qu'il demande, continuera d'obéir aux règles de prudence qui la guident d'habitude. C'était là une restriction d'une grande importance, et le soin de l'appliquer, ainsi qu'il a été entendu, est entièrement laissé à la

discrétion des directeurs de la Banque d'Angleterre, dans lesquels nous avons toute raison de placer notre confiance. »

Ces explications furent très favorablement accueillies par la chambre, qui s'associa sans hésiter à l'hommage rendu par M. Gladstone à la conduite libérale et judicieuse des directeurs de la Banque, pendant les époques critiques. Les chiffres produits valaient à cet égard la démonstration la plus éloquente. Jamais aucun établissement financier n'a déployé une plus grande puissance d'action, ni plus largement fourni son assistance. Où la Banque d'Angleterre a-t-elle puisé cette force incomparable? Dans la solide structure qui écarte jusqu'à l'appréhension d'une crise monétaire proprement dite et qui élève si haut le crédit dont elle jouit, que l'on confie à sa garde de précieuses ressources pendant les périodes les plus tourmentées.

Voici quelques données décisives à cet égard. Le 10 mai 1866, le jour où Overend, Gurney et Cᵉ suspendirent leurs paiemens, les dépôts privés étaient de 13 millions 1/2 de liv. sterl. (337 millions de francs); le 17 mai suivant, ils montaient à 18,600,000 livres sterl. (515 millions de francs). Aussi les escomptes se sont-ils élevés de 20,844,217 liv. sterl., chiffre du 10 mai, à 30,943,259 liv. sterl., chiffre du 17 mai, ce qui constitue une augmentation de plus de 250 millions de francs. Il est vrai que la réserve du département de la banque fut réduite jusqu'à 730,830 livres sterling, moins de 19 millions de francs; mais elle ne tarda pas à remonter. — Il n'est guère possible de traiter d'une manière légère le mécanisme qui procure un si grand résultat, en même temps qu'il met à l'abri de tout échec la stabilité de la circulation. Alors que le département de la banque contribuait ainsi à sauver le commerce de l'Angleterre, le département de l'émission continuait sa marche impassible et régulière : il possédait 16,279,670 livres sterling d'or au 10 mai, et ce total n'a été réduit que de 442,345 livres sterling au 17 mai, par suite d'échange de pareille somme de billets. La caisse contenait donc à cette dernière date 15,837,325 livres sterling d'or. Cette masse importante correspondait à une circulation de près de 27 millions de livres sterling de billets accueillis avec une inébranlable confiance; celle-ci a permis de concentrer dans les sphères financières et commerciales les funestes résultats de la dernière crise, sans que la régularité et la sincérité des transactions civiles en aient éprouvé aucune atteinte.

La rigidité apparente de la loi crée une élasticité effective plus grande que celle des combinaisons artificielles, impuissantes à rétablir le crédit ébranlé. Sans rien compromettre, en maintenant au contraire l'assiette invariable de la circulation et la stabilité de la monnaie métallique, *medium* des échanges, *évaluateur* commun des

produits et des services, une organisation ferme et véridique de
Banque a suffi pour dissiper l'orage, pour rétablir, sinon l'é
normal des choses, du moins un ordre régulier des transactio
Sans doute il a fallu payer cher le capital disponible, dont on a
fait le plus étrange abus; mais nous ne connaissons pas le mo
de livrer à bon marché ce qui est devenu plus rare et ce qui
recherché davantage.

On essaie vainement de faire peser sur l'*act* de 1844 une r
ponsabilité qui ne retombe en aucune manière sur les dispositi
qu'il consacre. Non-seulement il y aurait injustice à le prendre a
pour le bouc émissaire des lourdes fautes commises, mais enc
ce serait un grave imprudence que d'agir ainsi : on risquerait de
point reconnaître les véritables causes de la catastrophe. App
quons-nous au contraire à les rechercher, écartons les sophisme
les fausses apparences, essayons de dissiper des préjugés invété
et d'éloigner les prétendus remèdes puisés dans la fiction et d
l'arbitraire. Il n'est que trop d'esprits enclins à suivre ou à fla
les erreurs vulgaires; pour notre compte, nous préférons les co
battre, sauf à risquer de ne pas en avoir raison du premier co
Il est si commode de supposer qu'on pourrait triompher de tous
embarras en imprimant quelques chiffres sur du papier à vignet
Sans doute, si la Banque d'Angleterre avait plus de billets, e
pourrait en prêter davantage; mais que seraient ces billets, q
vaudraient-ils, quelle influence pourraient-ils exercer sur l'e
semble des transactions? Tel est le problème à résoudre. Lorsqu'u
crise éclate, quelques intérêts privés peuvent être satisfaits par
facilités factices; mais que devient alors l'intérêt général? Comm
défendra-t-on ce grand personnage anonyme, ce grand *tout*
monde, qui risque tant d'être sans cesse sacrifié aux exigen
avides de quelques-uns? Il est sans doute désagréable de se heu
ter contre un système qui empêche les engagemens imprudemm
contractés et de beaucoup supérieurs aux ressources dont on d
pose; il faut cependant s'y résigner quand le charme trompeur
expédiens ruineux est dissipé, quand le pays, plus éclairé, ne c
plus à l'efficacité des mesures artificielles. Rien de plus séduis
que les moyens qui semblent aider à liquider les situations co
promises: mais en ajournant le remède efficace on aggrave le m
on crée une illusion périlleuse en faisant compter sur l'assista
illimitée du crédit. L'action de celui-ci n'est pas restreinte pa
loi de 1844, tout au contraire; elle est bornée par les faits, pa
diminution du capital, qu'il est impossible de transmettre qu
on en possède peu ou qu'on ne le possède plus. Les demandes s'
croissent en temps de crise et les moyens d'action diminuent : p
tendre alors obtenir des avances à bas prix, c'est chercher la pie

philosophale; elle n'est pas plus facile à trouver pour la monnaie fiduciaire que pour l'or lui-même.

Pourquoi la panique s'était-elle aggravée au point de rendre efficace un remède purement illusoire en fait, la suspension de l'*act?* C'est que la crise se rattachait en partie non à l'insuffisance réelle des billets, mais à la crainte de ne pas en obtenir. L'inflexible limite de la réserve commerciale de la Banque, tel était le cauchemar qui troublait les esprits et qu'il fallait dissiper. Que le système d'émission soit élastique ou qu'il soit rigide, les demandes se développent d'une manière rapide alors que le marché est ébranlé; toute la différence consiste en ce que dans un cas l'espérance de puiser à des sources illimitées multiplie les engagemens et restreint les moyens sérieux d'y satisfaire, tandis que dans l'autre les prévisions qu'on accuse d'être trop rigoureuses soutiennent le crédit réel, entretiennent la confiance qui en est la source féconde, maintiennent la sincérité des transactions, et, sans aspirer à relever ce qui succombe comme une plante desséchée, elles raffermissent ce qui est seulement ébranlé.

La crise dernière, dont le *noir vendredi* a donné le signal, avait des causes profondes; elle n'a point fait explosion comme un météore dévastateur dont il serait impossible ou trop difficile de connaître l'origine. Tout au contraire on était à même d'en prévoir et même d'en calculer la venue. Les signes précurseurs du fléau éclataient de toutes parts; jamais peut-être pareil concours de circonstances fatales n'avait conspiré pour rendre le désastre plus complet et plus terrible. Cependant, comme un orage qui assainit l'atmosphère, cette crise douloureuse n'aura abattu que ce qui ne pouvait résister à l'action du temps : elle a mis à nu beaucoup de plaies latentes, elle a coupé court aux existences chétives et maladives; mais le développement vigoureux du commerce de l'Angleterre et l'accroissement des recettes du trésor prouvent assez que la constitution robuste du pays ne se trouve pas gravement affectée. Le mal existe à la surface, il n'a point pénétré dans l'organisme social.

On accuse à tort sir Robert Peel d'avoir supposé qu'il n'y aurait plus de crise d'aucune nature : l'*act* de 1844 a guéri radicalement la plus dangereuse, celle qui s'infiltre dans toutes les relations sous la forme de l'instabilité monétaire; la loi fournit des ressources énergiques pour combattre les autres embarras, cela suffit. Il y aurait témérité et ingratitude à la condamner, parce qu'elle ne les guérit pas toutes. Les charlatans seuls ont recours à un spécifique universel qui posséderait la puissance d'écarter tous les maux; la médecine n'en connaît pas, mais elle constate avec empressement et elle salue avec reconnaissance les remèdes qui dominent certaines affec-

tions graves. Que dirait-on si quelqu'un prétendait condamner la quinine parce que la vertu curative de cette substance, souveraine contre la fièvre tierce, utile contre d'autres fièvres, ne réussit pas contre la fièvre cérébrale? Tel est le sort de l'*act* de 1844; il n'a point la prétention d'écarter d'une manière absolue les crises commerciales et financières, mais il en atténue la persistance et en abrége la durée. — Oui, dira-t-on, mais à quel prix? Au prix d'un intérêt usuraire, de l'escompte à 10 pour 100! — Ici encore il est indispensable de voir à quoi tiennent la déperdition et le resserrement des capitaux disponibles, et quel est le vrai coupable sur lequel retombe la responsabilité de l'escompte à 10 pour 100.

II. — LES CAUSES DE LA CRISE.

Nous avons tracé le récit rapide et fidèle des faits en laissant parler le plus souvent les documens officiels et en résumant les débats publics. Il s'agit maintenant de scruter la nature de la crise et d'en indiquer les causes multiples et compliquées. Non-seulement elles ont amené une secousse violente, mais elles continuent à retarder la guérison. Trois mois se sont écoulés depuis le *noir vendredi*, et l'escompte reste encore à 10 pour 100 à la Banque d'Angleterre; celle-ci n'ose point en abaisser le taux, car la réserve commerciale se reforme lentement, elle est loin d'avoir retrouvé la proportion ordinaire avec les dépôts, dont la masse s'est au contraire accrue.

C'est que le taux élevé de l'intérêt n'a point été un accident, il tient à des motifs plus graves que ne le serait une exigence abusive à laquelle le marché libre ne tarderait pas à faire renoncer, s'il présentait une masse suffisante de capital disponible, et si celle-ci n'avait pas été rudement entamée par des spéculations hasardeuses, par des placemens inconsidérés. L'appât d'un intérêt élevé a fait de plus en plus de l'Angleterre la pourvoyeuse des sociétés étrangères et des emprunts consentis au dehors. La forme nouvelle des sociétés à responsabilité limitée a imprimé plus d'audace aux entreprises lointaines et aux plans ambitieux; les ressources privées qui alimentaient jusque-là les besoins locaux se sont concentrées entre les mains de compagnies, à l'affût d'un gros bénéfice et plus téméraires de leur nature, car elles sont dirigées par des hommes qui espèrent gagner beaucoup et qui n'engagent qu'une faible part de leur avoir personnel, — avoir quelquefois problématique. C'est dans ce sens qu'un écrivain écossais, M. James Stirling, s'est élevé contre le principe pestilentiel (*the pestilental principle*) de la *limited liability*. Dans un temps où plus que jamais on voit sévir la maladie morale qui pousse les hommes à tenter la fortune pour

s'enrichir rapidement sans grand travail, l'évangile financier nouveau du bénéfice illimité et de la perte limitée devait être accueilli avec une rare faveur. Une expérience rudement acquise pourra seule conserver à cette forme d'association les avantages que nous sommes loin de contester d'une manière absolue, mais qui ont été beaucoup surfaits. Au début, quand tout poussait vers l'Eldorado des nouvelles compagnies, lorsque les avertissemens sévères des pertes subies, des fautes commises et des déceptions encourues manquaient encore, il était tout simple qu'un mouvement considérable se produisît de ce côté. Quatre années se sont à peine écoulées depuis que le législateur a fait tomber les entraves et ouvert largement le champ des sociétés à responsabilité limitée; on ne saurait s'étonner que bien des spéculateurs se soient précipités dans la lice avec une aveugle ardeur, et que plus d'une fois l'impéritie et les entraînemens du gain se soient heurtés contre la fraude. On a vu éclore par centaines des entreprises de toute espèce, parmi lesquelles il en est de bonnes et d'utiles, mais beaucoup aussi de véreuses et d'imprudentes. Une partie du capital disponible s'est engouffrée dans cet abîme, et le mal s'est produit encore sous un autre aspect. Les compagnies nouvelles, surtout les compagnies de finance, épuisaient tous les artifices pour attirer les réserves actives du pays, en les alléchant par l'appât d'un intérêt élevé. Quand on veut et quand on espère gagner beaucoup et distribuer de larges dividendes, on ne marchande pas les conditions du crédit qu'on essaie d'obtenir, et une concurrence ardente élève le taux de l'intérêt. Telle a été la conséquence inévitable des sociétés créées en si grand nombre : d'un côté, elles ont absorbé une partie des ressources disponibles en diminuant l'offre du capital sur le marché et en l'engageant dans des opérations aléatoires; d'autre part, elles ont poussé à l'élévation du taux de l'intérêt. Là se rencontre une des principales causes de la crise.

Pour en mesurer l'influence, il faut remonter assez haut dans le passé. Les banques privées, concentrées entre les mains d'un petit nombre d'associés, n'ont jamais en Angleterre payé d'intérêt sur les dépôts ni sur les comptes-courans. Quand une première atteinte a été portée au monopole de la Banque d'Angleterre, aujourd'hui entièrement détruit (et, disons-le en passant, c'est l'*act* de 1844, cette loi qu'on accuse de favoriser le privilége, qui a inauguré le régime de la liberté pour le véritable *office des banques*, distinct de l'émission des billets), les compagnies par actions (*joint-stock banks*) se sont appliquées, à l'exemple de l'Écosse, à utiliser les plus minces réserves en offrant un intérêt modique à ceux qui leur apportaient leurs fonds. Elles ont varié les procédés, mais en obéissant aux rè-

gles d'une prévoyante prudence. Tout en utilisant un champ précieux, demeuré jusque-là en jachère, elles prenaient les précautions indispensables pour tenir les ressources disponibles au niveau des engagemens contractés. Sous ce rapport, nos banques de dépôt, qui se multiplient au grand avantage du pays, auraient d'utiles leçons à puiser dans l'expérience anglaise.

De l'autre côté du détroit, les cliens des banques de dépôt se divisent en deux catégories. Ceux qui se font ouvrir un compte-courant (*current account, drawing account*) ne touchent point d'intérêt, ou n'en touchent qu'un très faible sur la moindre balance mensuelle; on leur délivre un carnet (*pass-book*) et un cahier de chèques au moyen desquels ils ont le droit de disposer à chaque moment de sommes fractionnées jusqu'à concurrence de l'avoir. Il en est autrement des comptes de dépôt proprement dits (*deposit accounts*), qu'on est tenu de retirer en bloc, d'ordinaire après un avis préalable. Ces dépôts portent un intérêt gradué suivant la durée fixée par cet avertissement. Chaque fois que l'on apporte une somme destinée à ce genre de placement, on obtient en échange des récépissés de dépôt non transférables. Il faut, pour toucher la somme déposée, que le titulaire signe au dos du récépissé et le rapporte lui-même, sans avoir la faculté de tirer des *checks* sur la banque ni d'obtenir de remboursement partiel. Un certain délai s'écoule toujours (à la grande banque de *London and Westminster* il est d'un mois) avant que l'intérêt ne commence à courir au profit du déposant. Quant aux comptes-courans, toujours disponibles, nous venons de dire qu'ils ne portent point intérêt. L'habile *manager* (directeur) de la *London and Westminster bank*, M. Gilbart, s'est prononcé contre une pareille faveur accordée aux cliens. Il ne faut pas que la banque soit trop exposée à des remboursemens; elle supporte d'ailleurs de de grands frais dont elle doit se couvrir.

Plusieurs banques avaient commencé par servir un intérêt sur les comptes-courans; elles y ont renoncé ou bien elles en ont réduit le taux à 1 pour 100 ou 2 pour 100 au plus sur la plus faible balance mensuelle; encore faut-il que cette balance dépasse un chiffre minimum fixé d'avance. De cette façon, comme il arrive souvent que la balance tombe au-dessous de ce chiffre, le service de l'intérêt ne constitue qu'un faible chapitre de la dépense : il a une importance nominale plutôt qu'une importance réelle.

Il est impossible de connaître la proportion entre les comptes-courans et les sommes remboursables *at call* d'une part et les dépôts sur récépissés à terme d'un mois, de trois mois, de six mois et même d'un an de l'autre. C'est un secret religieusement gardé par les banques : les actionnaires l'ignorent; les rapports imprimés ne jettent aucun jour sur la question, car ils englobent dans un même

ensemble le montant de toutes les sommes déposées sans intérêt ou à un intérêt qui augmente avec la durée du dépôt obligatoire. Toujours est-il que la sécurité de ces établissemens repose en grande partie sur la distinction pratique établie entre les comptes-courans et les dépôts proprement dits.

Les banques anglo-coloniales, notamment celles qui font les affaires de l'Inde et de l'Australie et qui ont leur siége à Londres, ont été les premières à s'écarter de ces règles de prudente réserve. Les banques nouvelles, et surtout les compagnies à responsabilité limitée, les ont complétement mises de côté; elles ont voulu participer aux bénéfices considérables recueillis par les anciennes banques, en négligeant les procédés admis par celles-ci et en ne voulant pas se rendre compte de la différence de position amenée par le temps.

Jamais champ plus riche ne fut offert à des entreprises bien conduites, puissamment organisées, que celui que rencontraient les *joint-stock banks* il y a trente ans. Des lois sévères, dictées par un rigorisme outré et par le désir de favoriser le monopole alors existant de la Banque d'Angleterre, ne permettaient point à plus de sept associés de se réunir pour une entreprise de banque, et les astreignaient tous à la responsabilité solidaire, sans aucune limite. Les hommes riches, à moins d'une résolution ferme et d'une vigueur d'action peu commune, hésitaient à tout risquer en ne partageant la responsabilité qu'avec un petit nombre d'associés. Il est vrai que les affaires étaient mieux dirigées, plus soigneusement surveillées et plus sagement conduites dans le cas où un capital suffisant se trouvait acquis par des hommes habiles et actifs; mais c'étaient là de brillantes exceptions, largement récompensées par un succès solide. La masse des *private bankers* était loin de s'élever à une pareille hauteur : on en rencontrait beaucoup de faibles, d'ignorans et de peu scrupuleux. De là les faillites multipliées des banques, qui couvraient le sol anglais de ruines à la moindre secousse financière. L'habitude des dépôts et des comptes-courans était sans cesse contrariée et restreinte par le défaut de confiance.

L'établissement des *joint-stock banks* améliora singulièrement la situation. Par l'effet naturel d'une bonne concurrence, il releva aussi la condition des banques privées, forcées de grandir dans l'estime publique ou de disparaître. Le cercle des comptes ouverts sous toutes les formes dans les diverses maisons s'élargit rapidement; ce n'étaient plus seulement les hommes riches et les gens d'affaires, ce furent les rangs innombrables de la classe moyenne et des classes laborieuses, les boutiquiers, les petits fabricans, les ouvriers, qui apportèrent leurs modiques ressources, et qui constituèrent un gros capital, réveillé d'un long engourdissement et utilement employé à

vivifier l'esprit d'entreprise. Un pareil phénomène ne saurait se r produire deux fois dans les mêmes proportions. La moisson la pl abondante était rentrée, les banques établies dans le cours des pr mières années de l'émancipation n'ont guère laissé qu'àglan après elles. Il y a dix ans, il ne restait déjà plus que peu d'arg à recueillir; les sommes inactives, bonnes à mettre en œuvre, o encore diminué depuis. Les banques nouvelles, encouragées par profits qu'avaient réalisés leurs aînées, se virent obligées de le disputer les capitaux. Une concurrence extrême s'établit pour at rer les dépôts, en leur assurant un intérêt qu'ils ne percevai point jusque-là, ou en augmentant le taux de celui qui leur ét servi. On alla chercher des spéculations donnant des profits élev en province, dans les colonies et à l'étranger. On avait épuisé avantages réguliers, on eut recours à des entreprises plus has deuses. Chacun s'empressait d'offrir des conditions meilleures a capitaux dont on sollicitait le concours de toutes parts, car on pouvait rien faire sans argent. Les anciens établissemens solidem assis se trouvaient entraînés, eux aussi, dans une voie périlleu sous peine de voir diminuer leurs ressources et de perdre le cliens, éblouis par de plus larges promesses.

A ce moment, la loi de 1862, en ouvrant libre carrière à tou les formes de sociétés à responsabilité limitée, est venue sing lièrement aggraver la situation. Le parlement s'était longtemps r fusé à cette concession réclamée par des esprits ardens. Il ét inévitable qu'au moment où cette résistance était vaincue, où digues étaient ouvertes, beaucoup de mauvaises compagnies allaie surgir, qu'elles allaient enchérir les unes sur les autres de pr messes et d'avantages offerts. On créa surtout à l'envi de nouvel sociétés de banque et des maisons d'escompte. Les anciennes f saient beaucoup d'affaires, car il n'en existait même pas ass pour les besoins du commerce: elles payaient de gros dividend d'autres les avaient suivies avec un succès moins éclatant, m encore raisonnable. On touchait au moment où le sol financ épuisé allait manquer à la culture. Au lieu d'exploiter des terrai délaissés, les compagnies écloses au soleil de la responsabilité lim tée se trouvaient réduites à enlever aux entreprises existantes u partie de leur domaine.

Au début de cette campagne, en 1862 et 1863, le taux de l'i térêt était bas. On éprouvait de la difficulté à employer sur le m ché monétaire le capital disponible, et l'on se trouvait forcém poussé aux aventures. On l'a dit depuis longtemps, *John Bull* capable de tout supporter, mais il ne résiste guère au péril de l'i térêt à 2 pour 100. Dès que le taux de l'argent se maintient d'u manière prolongée à un niveau très bas, s'il ne se présente pas

bonnes affaires, on en risque de mauvaises, on se lance dans les hasards; les réserves se dissipent, le capital disponible est entamé, et une chute énorme ne tarde pas à succéder à l'effervescence de l'esprit d'entreprise. De là viennent les oscillations extrêmes de l'intérêt. C'est afin de les restreindre et afin d'empêcher que le balancier ne s'éloigne trop du centre de gravité, pour se précipiter vers la hausse, que des esprits éminens, entre autres M. Tooke et son digne disciple, M. William Newmarch, voudraient combattre une baisse exagérée. Chose singulière, tandis que des systèmes empiriques rêvent le taux 4 pour 100 comme limite maxima de l'escompte de la Banque, M. William Newmarch indique ce même chiffre de 4 pour 100 dans son dernier écrit, *The recent financial Panic*, comme la limite minima au-dessous de laquelle il serait interdit à la Banque d'Angleterre d'abaisser l'intérêt perçu. Elle devrait s'abstenir de prêter quand le niveau du marché libre se trouve plus bas, et profiter de ce temps d'arrêt pour s'approvisionner de métaux de manière à faire plus aisément face aux époques difficiles.

Nous préférons pour notre compte le libre jeu de l'offre et de la demande, nous n'aimons ni les maxima ni les minima imposés; nous avons foi dans le cours naturel des choses, pourvu qu'il ne soit point faussé par des procédés artificiels, pourvu que l'on empêche les expansions violentes et les contractions subites de la monnaie fiduciaire, appelée forcément à jouer avec la monnaie métallique le rôle d'évaluateur commun de tout ce qui s'échange. Il faut que la circulation mixte, composée de métal et de papier se comporte comme le ferait une circulation purement métallique. En dehors de ce principe, il n'y a plus ni sincérité dans les prix, ni sécurité dans les transactions, et l'équilibre rompu entre les divers marchés, au lieu de se rétablir spontanément en vertu du libre commerce de l'or comme des autres marchandises, se trouve exposé à traverser des phases violentes.

La multiplication des compagnies de finance à responsabilité limitée a exercé une triste influence sur le marché. Elle a conduit à une exportation considérable du capital, placé à un intérêt d'autant plus élevé qu'il se trouvait exposé à plus de risques; bien plus encore, elle a fait consacrer des sommes énormes à des avances engagées dans des affaires dont le produit ne couvrira jamais la dépense. La meilleure chance se présente quand les banques, s'étant fait garantir par plusieurs signatures, en rencontrent une bonne, qui paie pour les autres. Alors les compagnies de finance assistent impassibles à la ruine d'entreprises qu'elles ont provoquées par d'imprudentes facilités, et dont elles ont hâté la chute par la perception d'un intérêt exorbitant. Ne faut-il pas qu'elles distribuent

de gros dividendes pour faire monter le prix des actions? Il s'agit bien d'un service à rendre, alors qu'on n'a eu en vue qu'un large profit à recueillir!

Cependant ce calcul égoïste manque souvent le but; les échecs répétés des entreprises écloses en serre chaude ébranlent la confiance. Les pertes deviennent contagieuses, les signatures regardées comme les meilleures perdent leur valeur, le crédit s'affaisse, et ceux qui ont fourni les ressources aux banques et aux maisons d'escompte commencent à exercer sur elles une pression gênante. Pour les calmer, les établissemens menacés augmentent encore le taux de l'intérêt servi, mais cet expédient meurtrier ne fait que retarder de quelques jours l'instant fatal.

L'organe le plus accrédité de l'Angleterre pour les questions financières, l'*Economist*, si habilement dirigé par M. Bagehot, l'a dit récemment : on ne vit jamais et probablement on ne verra plus de longtemps commettre d'aussi insignes folies que celles qui ont marqué le cours des deux dernières années. Il faut que l'Angleterre ait un tempérament d'une solidité indestructible pour avoir résisté à tant d'abus, pour supporter comme elle l'a fait les mouvemens spasmodiques d'une crise formidable, conséquence nécessaire des fautes récentes. La défiance actuelle du continent, qui contribue à maintenir l'escompte de Londres à un taux de guerre, doit servir de leçon : moins elle est fondée, plus elle constitue un avertissement salutaire. Jamais, en effet, la puissance productive de l'Angleterre n'a reposé sur un terrain plus solide ni plus fructueux; s'il est une vérité incontestable enseignée par Adam Smith, c'est celle qui consiste à regarder le fruit annuel du travail d'une nation comme la source la plus féconde de la richesse. L'Angleterre ne tardera point à réparer les pertes subies; déjà une situation prospère, une industrie florissante, un commerce d'exportation accru dans de larges proportions, un revenu public progressif, font un singulier contraste avec le désarroi financier, et ne sauraient tarder à y mettre un terme. Nous ne sommes nullement inquiet de l'avenir de ce grand pays, il nous semble que le présent apparaît au dehors sous des couleurs beaucoup trop sombres. On ne saurait continuer à demander à nos voisins tous les paiemens en or et à tenir en défiance leurs titres de crédit; mais l'expérience acquise ne sera point perdue par eux : ils ont éprouvé une fois de plus combien, même en présence d'une circulation affermie par la rigueur prévoyante de la loi, le crédit est d'une structure légère et délicate.

Il est vrai qu'on s'est trouvé en présence d'une réunion singulière de causes et d'influences délétères. Au moment même où un taux très réduit de l'intérêt portait à se lancer à tout prix, à tout risque, dans les opérations les plus téméraires, la loi sur les sociétés

à responsabilité limitée a multiplié les compagnies de finance et les maisons d'escompte peu expérimentées, ardentes au gain. Bientôt après une source féconde de déceptions s'est ouverte avec le nouveau mode d'entreprise des chemins de fer. A l'entraînement des placemens multipliés à l'étranger, on a vu se joindre les manœuvres audacieuses des *ours* (*bears*) (1), spéculateurs âpres, qui ont combiné d'actifs efforts pour précipiter la chute des entreprises vacillantes, afin de réaliser de tristes bénéfices sur la baisse des actions dont ils étaient les promoteurs. Enfin l'ébranlement causé par l'approche d'une grande guerre européenne dont personne ne pouvait prévoir la marche rapide, l'agitation provoquée par le bill de *reform* et le changement inattendu du cabinet, qui a mis lord Derby à la place du comte Russell et M. Disraeli à la place de M. Gladstone, expliquent assez, pour nous en tenir aux points culminans, l'invasion et la persistance de la crise, et contribuent à faire admirer la constance énergique avec laquelle l'Angleterre a su dominer un mal qu'il lui avait été impossible de conjurer.

Rien de plus instructif, en ce qui concerne l'action des sociétés à responsabilité limitée, que l'étude du désastre causé par la maison d'escompte Overend, Gurney et Ce. Un grand nombre de créations suscitées par le système nouveau étaient venues lui disputer le terrain, lui faisant une concurrence acharnée. Les nouveaux venus cherchaient à multiplier à tout prix les dépôts qu'on leur confiait, et, pour ne pas se voir enlever les cliens, la vieille maison Gurney, déjà rudement atteinte et condamnée à de fâcheux expédiens, se lança dans la même voie hasardeuse que ses rivales. Une lutte de facilités abusives et d'offres séduisantes s'établit. Le taux de l'intérêt servi s'éleva, alors que le produit des sommes empruntées restait le même. Pour grossir celui-ci, afin de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses qu'une méthode vicieuse avait rompu, on fit un usage excessif et périlleux des avances consenties à un prix exorbitant. Pour nous servir d'un terme nouveau, dont la langue des affaires vient de s'enrichir tristement de l'autre côté du détroit, on s'appliquait à faire *financer* les entrepreneurs de chemins de fer, chargés d'énormes constructions sans capital souscrit, les spéculateurs hasardeux et les établissemens compromis. On leur imposa les conditions les plus dures. Le taux de l'intérêt allait en grossissant, et il semble singulier qu'au lieu de diriger avec une animosité blessante de vives attaques contre la Banque d'Angleterre à l'occasion des rehaussemens de l'escompte, on ait longtemps négligé de signaler le véritable siége du mal, la concurrence imprévoyante que se faisaient les établissemens de finance

(1) Spéculateurs à la baisse. On appelle *bulls* (taureaux) les spéculateurs à la hausse.

6 pour 100, accueillant les dépôts les plus minimes et
des *branches* (*branch-banks*) partout où on aurait souscri
d'actions suffisant; surtout il insistait sur la sécurité a
placemens si avantageux. Les classes laborieuses ont c
tation trompeuse (*that tempting delusion*) d'un intérêt
s'en repentent amèrement aujourd'hui. — On dira peut
voquant la théorie favorite du *self-government :* Les hom
savoir veiller sur eux-mêmes et sur ce qui leur appartien
nous aimons cette fière maxime, néanmoins c'est à la c
la loi ne soit pas assez élastique pour ne fournir aucun r
tre les gens peu scrupuleux à l'égard de ce qui appartie
La formation des sociétés à responsabilité limitée offre
dont une exacte probité ne s'accommode guère. La banq
Gurney *and C°*, à la suite d'une impulsion aussi large
dente, était devenue insolvable. On choisit ce mome
reconstituer au mois d'août 1865, sous forme de société
bilité limitée, au capital de 5 millions de livres sterlin
lions de francs), divisé en 100,000 actions de 50 livres
chacune, sur lesquelles 15 livres (325 francs) se trouvaie
L'apport de l'ancienne maison, dont on connaît l'état
500,000 livres sterling (12,500,000 francs)! Les titres d
Overend, Gurney *and C° limited* se négocièrent avec
élevée, qui était récemment encore de 10 livres sterling
tombées d'abord à 12 livres d'escompte, c'est-à-dire c
depuis qu'un appel nouveau de 10 livres a été fait par l
teurs aux malheureux actionnaires, ces actions ne sont
cotées à aucun prix.

Une série d'opérations vicieuses et des charges accabla

chemins de fer. Victime d'une fraude audacieuse de la part de la maison Pinto, Perez et Ce, engagée dans une quantité de mauvaises affaires, elle tenta un dernier effort en demandant le jeudi matin, 10 mai, un secours de 400,000 livres sterlings (10 millions de francs) à la Banque d'Angleterre. Les *sécurités* offertes étaient insuffisantes, l'assistance dut être refusée avec un vif regret, car les directeurs de la Banque ne se dissimulaient nullement l'imminence du danger; ils s'attendaient à l'explosion que cet événement devait produire. Ce jour même, la *grande maison du coin*, fermait ses portes, et le lendemain commençait l'*Overend-friday*, le *black-friday*.

Ce fut dans la Cité comme la secousse d'un tremblement de terre; la violence du choc échappe à toute comparaison, et cependant rien n'était imprévu, il avait seulement été impossible de calculer à l'avance la force destructive du fléau. Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre était déjà à 6 pour 100 à la fin d'avril; dès les premiers jours de mai, il fut successivement et rapidement porté à 7, à 8 et à 9 pour 100. Le jeudi matin, 10 mai, les avances sur fonds publics étaient taxées à 10 pour 100. Le baromètre financier marquait la tempête; à mesure que les moyens d'action de nombreuses compagnies s'affaissaient, les demandes affluaient de plus en plus à la Banque; la réserve baissait, car l'importation de tout l'or de l'Australie ne suffirait point pour la maintenir au même niveau, quand l'équilibre se trouve rompu entre ce qu'on apporte et ce qu'on retire, quand on prête plus que l'on ne reçoit, et que les exigences des emprunteurs vont en croissant. Les ressources les plus larges ont leur limite : celles de l'Angleterre sont énormes, l'imprévoyante ardeur de la spéculation avait cependant réussi à épuiser l'avoir disponible. Une augmentation constante et colossale de la richesse n'avait pas suffi pour tenir tête à l'expansion violente des entreprises.

Le mécanisme de sa production se trouvait dépassé en rapidité par le mécanisme de l'absorption des placemens. Il y a vingt ans, le savant statisticien Porter estimait à 60 millions de livres (quinze cent millions de francs) le progrès annuel de la richesse de la Grande-Bretagne; le chiffre a au moins doublé depuis. M. Newmarch et l'*Economist* le portaient à 130 millions de liv. sterl. (3 milliards 250 millions de fr.) il y a peu d'années; des autorités compétentes l'élèvent jusqu'à 150 et même 200 millions de liv. st. (3 milliards 750 millions à 5 milliards de fr.) Il ne faut pas oublier que ce capital ne saurait être employé en totalité; la rente et le prix des immeubles ont monté sans fournir l'objet du commerce d'exportation; on ne saurait s'en servir non plus pour payer les articles apportés du dehors, ni pour solder les emprunts turcs, égyptiens, brésiliens, etc.

Quant aux épargnes disponibles, elles ont en partie pris cette direction; beaucoup ont été consolidées dans des travaux d'une utilité contestable et d'un rendement médiocre ou nul, beaucoup ont été englouties dans des entreprises imprudemment conçues et mal exécutées. Les sociétés à responsabilité limitée en ont absorbé une bonne part : il n'y aurait encore que demi-mal, si le passé pouvait se liquider au moyen du sacrifice déjà subi; mais presque toutes ces sociétés n'ont eu que le nom de la responsabilité *limitée*, du moins quant aux sommes versées. Les fondateurs, afin de trouver plus facilement des souscripteurs, leur ont demandé une faible partie du montant des actions; ils faisaient ainsi briller l'attrait d'un capital imposant, et reportaient sur l'avenir la charge du présent. La maison Overend, Gurney *and C° limited* n'avait fait verser que 15 livres sur 50. L'actionnaire ne s'en trouve pas moins engagé pour le surplus, il est tenu de parfaire tout ce que le déficit constaté peut exiger. C'est en fait une sorte de responsabilité illimitée qu'il encourt, et les inquiétudes répandues rendent cette perspective fort sombre; elles pèsent sur tous ceux qui ont eu le malheur de s'engager trop légèrement dans des opérations dont ils ne mesuraient pas la portée. Nombre d'entreprises ont ruiné déposans et actionnaires en laissant encore ceux-ci sous de graves engagemens.

Les fatales découvertes faites à cet égard ont révélé que beaucoup de capitaux souscrits et beaucoup de dépôts réalisés étaient consacrés à de mauvais placemens. Rien de plus naturel par conséquent que la furie avec laquelle l'*Overend-friday* a vu les intéressés se précipiter sur toutes les caisses. Une réaction violente se faisait jour contre la confiance des trois dernières années. La panique financière (*credit panic*), tel est caractère saillant de la dernière crise. Le *Times* a beau dire dans un langage pittoresque que toutes les paniques viennent du crédit ébranlé, comme tous les poissons sortent de l'eau. Il est impossible de se méprendre sur la physionomie que présente celle qui vient d'affliger l'Angleterre. A l'exception de quelques spéculations immodérées sur le coton et le fer, le commerce était sain, l'industrie vigoureuse, les récoltes n'avaient pas manqué. L'*act* de 1844 avait élevé une digue infranchissable contre une crise monétaire proprement dite. Les signes principaux de la tourmente de 1825 et de celles de 1837, 1847, 1857, 1864, manquaient en grande partie. Par contre jamais les signes précurseurs d'une crise financière ne se présentèrent plus complets et plus menaçans, jamais aussi le choc subi n'arriva avec cette rapidité foudroyante.

Le mal, quelque grave qu'il paraisse, nous semble moins profond il laissera des traces moins sensibles. Répétons-le, si les banques

faibles ont disparu, les banques solides se sont fortifiées, et leur utile influence ne cessera point de s'exercer. Si nous résistons au mirage de la liberté d'émission, fonction tout à fait secondaire et fonction distincte du véritable office de banque, si nous avons toujours maintenu le principe que le billet faisant office de monnaie réclamait, comme celle-ci, l'unité et la stabilité, et devait appeler l'action de l'état, dont le premier devoir était de veiller à la fidélité et à la sécurité de la monnaie fiduciaire comme de la monnaie métallique, au même titre qu'il est appelé à veiller à la rectitude des poids et mesures, nous sommes aussi le partisan décidé de la liberté des banques sainement entendue, sans mélange d'aucune fiction et d'aucun artifice. Un grand enseignement sort de la crise financière de l'Angleterre : c'est grâce à la solidité de la circulation garantie par l'*act* de 1844 que les désastres privés n'ont point dégénéré en un désastre public. D'un autre côté, si certains établissemens ont sombré, la grande et féconde institution des banques de dépôt, cet actif intermédiaire entre le capital qui s'offre et la demande qui se présente pour l'employer, n'a fait que se retremper durant l'épreuve. Les saturnales d'une spéculation éhontée ont pu dissiper des capitaux nombreux; elles n'ont pas porté atteinte au principe du bien-être général. Les banques de dépôt, appuyées sur la base inébranlable de la circulation, garanties par la Banque d'Angleterre, forment le plus puissant levier de l'activité productive. Ce que nous pouvons faire de mieux en France, c'est d'en bien étudier le mécanisme et de nous l'approprier complétement.

Le chiffre des dépôts que possédaient en 1865 les institutions de crédit de Londres dépassait 100 millions de livres (2 milliards 500 millions de francs). La *London and Westminster bank* recueillait à elle seule près d'un demi-milliard de ressources actives. En réunissant ce résultat à celui obtenu par trois autres grandes banques, la *London Joint-Stock*, l'*Union Bank of London* et la *London and County*, on arrivait à un total de 70 millions sterling (1 milliard 750 millions de francs) (1). On ne saurait relever d'une manière précise le chiffre des dépôts pour tout le royaume-uni, mais les renseignemens que nous avons recueillis nous le font évaluer au minimum de 240 ou 300 millions de livres sterl. (6 ou 7 milliards 1/2 de francs). On l'a estimé jusqu'à 400 millions sterling (10 milliards de francs). Ces données colossales suffisent pour imprimer la conviction que là se rencontre l'avenir du crédit et non dans l'accroissement périlleux d'une monnaie fiduciaire sans garantie métallique. Les plans les plus avantageux se bornent à promettre de ce côté quelques centaines de millions de francs, et nous savons

(1) Le chiffre de ces dépôts a encore augmenté en 1866.

à quel prix. N'est-ce pas, malgré l'importance de la somme, q
que chose de mesquin en face des milliards qu'un crédit sain, a
sur un numéraire fidèle, assure aujourd'hui à l'Angleterre par
fice régulier des banques de dépôt?

Les efforts des *ours* (*bears*), si funestes aux compagnies
pectes, ont été impuissans contre les grandes banques de dépô
bearing (spéculation combinée à la baisse) a joué un grand
dans la dernière crise financière de l'Angleterre : des manœu
illégitimes de Bourse ont précipité un désastre qu'elles n'aura
pas à elles seules pu produire. Des combinaisons hostiles ont tra
les titres de certaines compagnies; elles ont fait vendre à tout
les actions, afin d'exciter l'alarme des déposans et de faire en
baisser les titres par suite du *run* sur les caisses. On a été jus
dénoncer des personnes occupant de hautes positions dans dive
entreprises, qui auraient trempé dans ces manœuvres déshó
rantes. Pendant longtemps, les *taureaux* (*bulls*) ont été vaincu
les *ours* (*bears*) ont été triomphans. A Londres, les esprits se
vivement émus de cette persistance de la baisse, et un membre
parlement, M. Lèeman, a même déposé une proposition tenda
refréner le *bearing*.

Le *bearing* a beaucoup contribué à la convulsion de l'*Overe
friday*. Cela vient à l'appui de l'opinion qui considère la crise
1866, non pas comme une panique du capital provenant de l'é
sement des ressources, non pas comme une panique commerc
fruit d'une spéculation désordonnée, non pas comme une pani
monétaire (*bullion-panic*) ayant sa source dans une diminution
numéraire ou dans une suspicion jetée sur les billets de banq
mais comme une panique financière amenée par une maladie
crédit, à laquelle ont principalement conduit l'explosion des
ciétés à responsabilité limitée, les manœuvres des spéculateurs
baisse et les fausses combinaisons sur lesquelles repose la constr
tion des chemins de fer.

L'*act* de 1844, sur lequel on a prétendu faire retomber la resp
sabilité de la tourmente, a fourni au contraire un puissant mo
de défense contre la crise, et parmi les hommes qui font auto
dans la question, presque aucun ne réclame la liberté d'émiss
loin de prévenir l'invasion du mal, elle n'aurait fait que l'aggra
Beaucoup d'essais ont été produits, beaucoup de propositions
été faites pour empêcher à l'avenir le retour d'une commotion
reille à celle du *noir vendredi*. Nous venons de donner le r
fidèle de cette tourmente; nous essaierons peut-être d'en abor
l'étude sous ce nouvel aspect.

L. WOLOWSKI, de l'Institut

SOUVENIRS

D'UNE CAMPAGNE

DANS L'EXTRÊME ORIENT

DE FRANCE A SINGAPORE.

En mer. — 16 février.

Nous voici enfin en route, joyeux d'échapper ainsi aux mille ennuis inséparables du départ, alors surtout que l'absence doit être de plusieurs années. On se repose à la mer en pareil cas. — Se reposer, faire le négociant, dit le matelot : n'est-ce pas là une charmante métaphore? Pour lui, pauvre diable dont la vie se passe entre le ciel et l'eau, dont la moitié des journées comme des nuits est consacrée à *faire le quart*, le négociant, l'armateur est l'homme heureux par excellence, celui qui, tranquille au logis, n'a autre chose à faire que de s'y reposer et de dormir grassement toutes les nuits, en attendant les navires qui lui rapporteront de riches chargemens des quatre coins du globe. Cependant les vertes prairies qui bordent la Charente disparaissent rapidement derrière nous; nous traversons la rade de l'île d'Aix, les longues lames de l'Océan commencent à nous bercer, et la nuit qui survient nous montre à l'horizon les derniers feux de la côte de France. C'est en chantant sur le gaillard d'avant que l'équipage leur dit adieu.

Madère, 26 février

La première relâche d'un long voyage a un charme particu il semble que l'on y apporte je ne sais quelle virginité d'adm tion que l'on ne retrouvera plus aux autres haltes de la campa Ce sentiment, on l'éprouve à Madère plus qu'ailleurs, en h surtout. Nous laissions en arrière cette triste saison dans tou laideur que lui imprime la civilisation, c'est-à-dire non pas qu'on peut l'admirer dans les âpres et grandioses paysages du n mais sombre, humide, pluvieuse, boueuse, telle qu'on la voit souvent dans nos villes de province, telle qu'on la voit touj sur les quais de Rochefort... Et voilà que quelques jours de ont suffi pour que cet hiver fît place au printemps le plus idéa se puisse rêver. Un printemps éternel, c'est là la grande séduc de cette île charmante,

. . . . . Filha do Oceano,
Do undoso campo flor, gentil Madeira.

Aussi tous les marins l'ont-ils vue sous le même jour enchant et ont-ils tous conservé le même souvenir de ce climat privilé également éloigné des ardeurs du tropique et des froids de régions. Lequel d'entre eux n'a gravi ces hautes montagnes pied desquelles de frais villages se cachent sous la verdure? Leq ne voudrait revoir le *curral das Freiras*, le *curral das Romeiras* suivre de nouveau ces sentiers ombreux si hardiment accrochés flancs de précipices abrupts. Peu de points du globe inspiren un égal degré le désir d'y vivre quelques mois dans le repos l'oubli de toutes choses; avec ses allées bordées d'arbustes en fle ses *quintas* ensevelies sous d'épais massifs, ses jardins embaum on dirait d'un vrai nid d'amoureux, et c'est du reste à la fav d'une légende amoureuse que ce joyau de l'Océan fit jadis son trée dans le monde, en l'an de grâce 1346. Deux amans, Rob Machim et Anna d'Arfet, s'étaient enfuis de Bristol pour aller ch cher en France un abri contre la rigueur de leurs parens. La te pête se mit de la partie, et souffla pendant treize jours et tr nuits avec une telle violence que le couple fugitif, au lieu d'abor prosaïquement à Boulogne ou à Calais, se vit un matin jeté su rive d'une île inconnue; mais la pauvre Anna, trop affaiblie p admirer la riche nature qui l'entourait, ne tarda pas à succomb suivie de près par son époux inconsolable. Après les avoir enter sous un cèdre, leurs compagnons reprirent la mer, furent jetés la côte du Maroc, où ils devinrent esclaves des Maures, et fir part de leur découverte à un Portugais nommé Moralès, ca

comme eux. Comment le secret fut-il transmis de Moralès à João Gonsalvo do Camara, surnommé Zargo, qui découvrit officiellement l'île soixante-dix ans plus tard, c'est ce que la chronique ne dit pas; mais à ceux qui seraient tentés de mettre en doute l'authenticité de la légende, on montre encore l'église construite par Zargo sur l'emplacement du tombeau, en un lieu désormais appelé Machico, du nom du héros de l'aventure. Enfin pour les plus incrédules le sacristain de l'église tient en réserve, comme preuve irrécusable, un morceau du cèdre qui ombrageait ces restes tragiques.

Ce qui gâte le séjour de Madère, c'est l'armée de malades dont on est entouré dès les premiers pas que l'on fait dans l'île, et qui donne un si singulier caractère à la population de la ville de Funchal. Il semble que tous les poitrinaires de la Grande-Bretagne s'y soient donné rendez-vous, attirés par la douceur du climat. Chaque promeneur a l'air plus ou moins phthisique, soit qu'il se fasse voiturer en char à bœufs, comme au temps du roi Mérovée, soit qu'il se traîne languissamment appuyé sur un bras plus valide, soit enfin qu'on aperçoive ses traits amaigris entre deux oreillers, au fond d'un hamac porté à l'épaule. Ce que ces malheureux viennent chercher à Madère, c'est moins une guérison qu'un sursis : presque tous se savent condamnés, mais au lieu de passer les mois de grâce qui leur sont accordés dans la lourde atmosphère d'une chambre de malade, ils peuvent ici vivre d'air et de soleil jusqu'au dernier jour. Il est toujours bon d'être millionnaire, même pour mourir, et les millionnaires sont nombreux parmi les phthisiques qui forment le cinquième des décès de l'Angleterre.

Il faut reconnaître à la louange des Madériens qu'ils ne cherchent pas trop à exploiter les étrangers que la Faculté leur envoie ainsi chaque année. Leur industrie est plus avouable; c'est celle de ce vin célèbre parmi les classiques de la table, et qui jusqu'en ces dernières années fut tout ensemble l'honneur et la richesse de l'île. Toutefois la notoriété des crus de Madère ne date pas de bien loin, puisqu'au siècle dernier le navigateur Atkins raconte qu'il en troquait deux pipes contre deux vieux habits et trois perruques à demi usées. Les guerres de la république et de l'empire, en sevrant les Anglais de nos vins de France, les obligèrent à se pourvoir ailleurs, et donnèrent l'essor au commerce de Madère. L'île produisait alors de huit à dix millions de litres de vin, dont une bonne partie s'exportait au prix de trois francs le litre; les grands crus, le Bûal, le Malvoisie, le Sercial, allaient jusqu'à cinq francs. C'était un revenu qui se comptait par millions et ne semblait pouvoir qu'augmenter; mais l'oïdium survint en 1852, poudrant à blanc les vignes l'une après

l'autre et mettant à néant l'espoir des vignerons, si bien qu'en 1854 l'exportation était descendue à deux mille pipes. Elle se relève à peine aujourd'hui; encore beaucoup du vin que l'on recommence à exporter provient-il de l'île voisine de Porto-Santo.

J'ai dit l'extrême attrait de Madère. Ce n'est que dans le merveilleux climat de cette nature exceptionnelle qu'il faut le chercher, car l'île n'a pas d'intérêt historique, quoiqu'elle ait eu l'honneur d'être canonnée par Cook, et l'on n'y peut signaler aucun monument, si ce n'est, dans la rue *do Esmeraldo*, la maison jadis habitée par Colomb lorsqu'il épousa la fille de Perestrello. Nombre d'autres maisons, aux portes surmontées d'armoiries sculptées dans la pierre (1), indiquent l'ancienneté des familles qui les habitent; mais cette société est restée fidèle aux traditions claustrales des mœurs portugaises, et l'on n'en a d'autre révélation que le dimanche à l'église, ou parfois, à la tombée du jour, par le coup d'œil de quelque dame en grande toilette, traversant majestueusement les rues en palanquin. Qu'importe d'ailleurs l'absence de société à la gloire de cette île si hospitalière? Son charme gît en elle; qui l'a vue une fois ne l'oublie jamais, et s'il fallait la caractériser d'un mot, rien ne lui conviendrait mieux que la devise trop rarement vraie : aimée pour elle-même!

Bahia, 28 mars.

Passer de Madère à Bahia, du Portugais au Brésilien, c'est rester avec le même peuple peut-être, mais comme on y resterait en passant en Allemagne d'une ville d'eaux cosmopolite à quelque antique et calme cité de Saxe ou de Westphalie. Bahia est en effet la ville brésilienne par excellence, pure de tout mélange étranger, et probablement telle aujourd'hui à bien des égards qu'elle était il y a cent ans, lorsqu'elle servait de siége au gouvernement de la colonie. C'est toujours en chaise à porteurs que l'on y gravit les rampes escarpées qui relient le port aux quartiers opulens; la foule s'y agenouille toujours indistinctement sur le passage des processions, comme si la ville n'avait perdu aucune des soixante-deux églises dont elle s'enorgueillissait jadis, et, à voir la multitude de nègres qui encombre les rues, on pourrait se croire encore à l'époque où la traite expédiait chaque année 50,000 noirs d'Afrique au Brésil. Le progrès moderne a pourtant pénétré à Bahia sous la forme d'un chemin de fer destiné à faire un jour ou l'autre le tour de l'immense baie qui a donné son nom à la ville; mais ce chemin ne

(1) Une de ces maisons, portant la date de 1618, appartient à la famille d'Ornelas, qu'une tradition fort douteuse chercherait à rattacher à la maison d'Orléans, dont son nom est l'anagramme.

conduit aujourd'hui qu'à une de ces stations dont s'égayait Dickens sur les lignes du *Far-West* américain, où le peu de chance de débarquer un voyageur ne se peut comparer qu'à l'improbabilité d'en jamais embarquer aucun. On doit d'ailleurs rendre justice à la bonne foi avec laquelle le gouvernement brésilien a, depuis 1850, concouru à la répression de la traite, et l'on réduira ainsi à sa juste valeur l'anathème banal dont beaucoup de voyageurs croient encore devoir charger cette terre classique de l'esclavage. Longtemps il a semblé impossible, en parlant du Brésil, d'échapper à la tirade obligée sur les tortures et les coups de fouet. Jacquemont lui-même, ce fin observateur, n'y a pas manqué, et après avoir dépeint sous les plus tristes couleurs la société de Rio-Janeiro, « nous verrons donc infailliblement, dit-il, une nouvelle débâcle de républiques dans cette belle partie de l'Amérique méridionale. Elles n'iront pas loin, car la matière première de quelque avenir manque absolument en elles. L'anarchie s'en emparera; bientôt à sa suite viendront les révoltes des noirs, les querelles atroces, l'extermination des blancs peut-être, conséquence forcée de l'émancipation des esclaves. Avec l'esclavage finira le travail; la misère dévorera le reste de la population. » Les années ont marché, et nous savons aujourd'hui combien peu les événemens ont donné raison aux charitables prédictions de Jacquemont. Le Brésil n'accéda à la répression de la traite qu'en 1850, mais il y concourut alors si efficacement que l'on put voir condamner à Bahia, en 1856, un négrier qui, avant d'être pris, avait touché en cinq points de la côte sans réussir à vendre un seul noir. La vérité est que la condition de l'esclave au Brésil est bien plus douce qu'elle ne l'était par exemple aux États-Unis avant la guerre, et cela parce qu'on y a franchement accepté l'esclavage comme un mal destiné à disparaître dans un délai plus ou moins long. En somme, le seul état de l'Amérique du Sud auquel il ait été donné de jouir paisiblement de son indépendance est cet empire du Brésil, dont l'immensité semblait devoir s'opposer à tout établissement d'une monarchie représentative; sa constitution, simple et rationnelle, n'a jamais changé, et il en jouit depuis près d'un demi-siècle. Il est assez étrange qu'il la doive en quelque sorte à l'empereur Napoléon Ier, car ce fut l'approche de nos armées, en 1808, qui, en envoyant à Rio de Janeiro l'antique maison de Bragance, décida de l'avenir du pays.

. . . . . Ami voleur, sans toi ce bien si doux
Me serait inconnu,

eût pu dire alors, non sans raison, au conquérant de l'Europe l'obscur planteur brésilien, dont, par ce coup de fortune inespéré, les

femmes se balançant indolemment dans des fauteuils de rotin. Nous arrivions à Bahia en carême, époque où plusieurs soirées de la semaine sont consacrées à des processions pour lesquelles la ville secoue son calme habituel. Alors partout les fenêtres s'illuminent et se garnissent de monde; les fidèles s'agenouillent, et le pieux cortége, que ses torches font ressembler à un long serpent de feu, commence lentement un défilé qui dure parfois plus d'une demi-heure. Les confréries se succèdent, vêtues de couleurs diverses; leurs chants se heurtent avec les sons des musiques militaires. Puis viennent, portés sur des brancards, des groupes en cire dont les personnages, de grandeur naturelle, représentent les différentes scènes de la Passion. Les anges abondent, cuirassés d'argent par devant et de velours rouge par derrière, coiffés d'énormes diadèmes de caciques; ils sont de plus pourvus d'une paire d'ailes gigantesques, en plumes bien étoffées, dans l'envergure desquelles se donnent carrière les rivalités des paroisses. C'est à qui baisera un pan de robe, un bout de ruban, et cependant, malgré ces pompes où la dévotion italienne est surpassée, le Brésil est peut-être un des pays catholiques où l'autorité de la cour de Rome a le moins d'influence. Non-seulement l'empereur y nomme seul les évêques, qui ne peuvent ensuite conférer les ordres sans son autorisation, mais les assemblées provinciales prononcent sur beaucoup de cas ecclésiastiques, et le parlement brésilien lui-même a plus d'une fois pris des mesures pour restreindre l'ingérance papale. La liberté des cultes est d'ailleurs complète.

Bahia est bien loin encore de la prospérité que comporte l'heureuse disposition naturelle du riche bassin, dit *Reconcavo*, qui entoure la rade. Tout y a contribué, la guerre d'abord jusqu'en 1827, car ce fut le dernier point de la côte où flottèrent les couleurs portugaises, et ce fut là qu'avec l'unique vaisseau de ligne du nouveau gouvernement le célèbre lord Cochrane réussit à détruire la plus grande partie d'une escadre portugaise très supérieure en force; ensuite des années de disette, puis l'abolition de la traite, puis des épidémies successives, qui, en 1855 par exemple, firent plus de vingt mille victimes. Aujourd'hui le mouvement maritime du port n'atteint pas 500,000 tonneaux, et le chiffre total du commerce ne va pas à 80 millions de francs. Malheureusement on ne peut guère espérer que cet état de choses se modifiera de longtemps : sous les tropiques, où toutes les terres sont fertiles, ce n'est pas dans la fécondité du sol que gît la véritable richesse d'un pays, c'est dans le chiffre de la population. Or la province de Bahia, qui s'étend sur 14,000 lieues carrées, ne compte encore qu'un million d'habitans, dont 152,000 dans la capitale, et l'émigration n'y donne guère.

Elle est d'ailleurs la plus productive de l'empire; c'est déjà rôle assez beau.

En mer, 20 avril, par 17° long. O., 37° lat. S

Nous passons en vue du petit groupe de Tristan d'Acunha, comme une sentinelle perdue au milieu de l'Atlantique. Un élevé, de vertes vallées, quelques torrens se précipitant du haut falaises dans la mer, c'est tout ce que la longue-vue nous per d'apercevoir de l'île principale. Est-elle encore habitée? Rien n montre, quoique la chose soit possible. Elle ne l'était pas au si dernier, lorsque le capitaine français d'Etcheverry la visita; mai 1811, le capitaine américain Heywood y débarqua, du conse ment de toutes les parties, trois de ses matelots qu'avait proba ment séduits la destinée aventureuse de Robinson Crusoé. Leur thousiasme dura peu, et au bout de trois ans, le chef de la pe bande étant mort, les deux survivans furent heureux d'être recu lis par un des rares navires qui de loin en loin s'approchent d point oublié. Plus tard, en 1816, par un luxe de précautions raisonné, les Anglais se persuadèrent que l'occupation de Tri d'Acunha leur offrirait un surcroît de garantie contre toute t tative d'évasion de l'illustre captif de Sainte-Hélène; il ne fa rien moins, pour leur faire abandonner ce projet, que la perte bâtiment chargé de le réaliser. Enfin, quinze ans plus tard, six milles anglaises, comptant quarante personnes, voulurent à l tour attacher leur sort à cette île, qui atteignit alors son plus h degré de prospérité. Elle devint presque un point de relâche, sans mouiller, quelques navires mettaient parfois en panne pour procurer des vivres frais. Quel incompréhensible attrait peut av cet isolement du reste du monde, cette séquestration absolue, p qu'à deux reprises des êtres humains s'y soient volontairement c damnés? Faut-il faire remonter jusqu'à Daniel de Foe la respon bilité de ces essais avortés? N'est-ce pas plutôt le milieu exceptio nel de la vie maritime qui prédispose certains esprits, même plus grossiers et des moins cultivés, à rechercher ainsi cette ex tence contre nature? Génie de la solitude, qui dira ton secret?

Cap de Bonne-Espérance, 2 mai.

Le cap de Bonne-Espérance offre cet avantage que les vaisse peuvent, suivant la saison, venir mouiller d'un côté ou de l'au de ce gigantesque promontoire. Ainsi, pendant les vents d'est de belle saison, qui correspond à notre hiver de France, les navires pressent sur la baie de la Table, sans se préoccuper des rafales descendent des hautes montagnes où le poète cache le géant A

mastor; mais d'octobre en avril, alors que le vent d'ouest reprend le dessus et déchaîne sur la baie de la Table les tempêtes de l'Atlantique, ils passent de l'autre côté du cap, où, dans la vaste échancrure de False-Bay, le petit havre de Simon's-Town leur assure un abri. C'est là que les Anglais, toujours prévoyans, ont placé l'arsenal de leur marine militaire, là que, dans une fraîche maison de campagne, réside l'amiral dont le commandement s'étend sur les mers environnantes. Dès le jour de l'arrivée, notre bonne étoile voulut que nous vissions ce petit pays en habits de fête. On y célébrait je ne sais quel anniversaire national, et il était impossible de ne pas être frappé de la spontanéité de ces manifestations. C'était bien l'expression de ce sentiment que les Anglais appellent *loyalty* (fort imparfaitement traduit en ce cas par le mot français loyauté), car nulle instruction officielle n'avait été nécessaire pour que chacun se mît en frais d'arcs de triomphe, de pavois, de feux d'artifice, d'illuminations, de torches et de transparens. Il est à noter, à l'honneur de la reine Victoria, qu'il n'est pas une colonie britannique où sa royale famille ne soit ainsi l'objet du plus sincère et du plus respectueux attachement. A neuf heures, la rade s'éclaira comme par enchantement : les batteries de la frégate amirale et des autres bâtimens de guerre se dessinèrent sous de longues lignes de fanaux de couleur; des flammes du Bengale brillèrent au bout des mâts et des vergues, en même temps que d'énormes feux de joie s'allumaient sur les sommets des montagnes voisines. *Simon's-Town looks very grand to night*, disait derrière moi un honnête bourgeois qui se rengorgeait au spectacle de ces merveilles. Pensant comme lui qu'il me serait impossible de revoir Simon's-Town sous un jour plus brillant, dès le lendemain je prenais la route de Cape-Town.

Je ne sais pourquoi je m'étais fait de cette ville une idée à part. Je la croyais toujours l'Amsterdam africaine du siècle dernier. Aussi, chemin faisant, mon imagination me représentait-elle d'avance de tranquilles rues coupées de canaux, ombragées d'une double rangée d'arbres, baptisées *Keyzers* ou *Heerengracht*, et devant chaque maison une tonnelle où de flegmatiques bourgeois se reposeraient d'une pipe en en fumant une autre; puis sur le tard je les voyais se diriger avec leurs familles vers le jardin du gouverneur pour y échanger les nouvelles de la journée sous l'épais couvert du Kolfbaan, et le soir je ne désespérais pas d'épier à travers les fenêtres quelque scène d'intérieur à la Metsu, transportée sous le 34e degré de latitude méridionale. Je comptais sans quarante-cinq années de domination anglaise. On avait comblé ces canaux classiques, qui, à vrai dire, n'avaient guère d'autre raison d'être que le souvenir de la patrie absente; Heerengracht s'écrivait Adderley-street,

Keyzers était désormais Darling-street; les tonnelles avaient disparu, toute la ville avait pris ce cachet britannique devenu si familier de nos jours au voyageur d'outre-mer. Je me garde de dire qu'elle y ait perdu. Les rues privées de canaux n'en sont que plus larges et plus belles, les trottoirs qui les bordent sont de même préférables aux bosquets du temps passé; mais la vieille couleur locale a disparu, sauf de loin en loin quelques lions vendus à l'encan. L'étranger qui s'informera par exemple de la belle ménagerie admirée par Levaillant la trouvera remplacée par un muséum assez insignifiant, dont l'objet le plus original est à coup sûr une énorme botte à l'écuyère, difforme, recroquevillée, armée d'un éperon encore menaçant sous la rouille qui le ronge. Une étiquette nous apprend que cette botte est celle d'un postillon français... Quel postillon? Pourquoi une botte et non pas l'autre? La nationalité du postillon résulte-t-elle de la botte, comme le squelette du mégathérium de la mâchoire retrouvée par Cuvier? Enfin saura-t-on jamais de quel grand personnage cet éperon a jadis animé les coursiers? L'écriteau ne révèle aucun de ces secrets.

Malgré cette transformation, le Cap n'en est pas moins resté le point le plus intéressant de la colonie. Toute la partie des environs qui comprend les quartiers de Rondebosch, Wyneberg, Mowbray, abritée du vent et du soleil, rappelle les sites les plus pittoresques de l'Angleterre, tant par ses frais cottages que par les arbres séculaires qui ombragent les routes, chênes, pins d'Australie, aulnes, peupliers. De plus les relations du Cap sont constantes avec les nouveaux ports de la côte orientale depuis la baie d'Algoa et Port-Elizabeth jusqu'à D'Urban et Port-Natal, comme aussi avec les anciennes villes de l'intérieur, Zwellendam, Graaf-Reynet, Citenhage, et, bien que le mouvement commercial du pays ne soit pas en grand progrès aujourd'hui, les importations de 1864 n'en ont pas moins été de 62 millions de francs, et les exportations de 60 millions. Grâce à un chemin de fer inauguré dans ces dernières années et fonctionnant sur un parcours de 92 kilomètres, le voyageur peut facilement visiter dans sa journée les districts de Stellenbosch et de la Paarl, où se sont conservées quelques-unes des familles françaises exilées sur cette rive lointaine par la révocation de l'édit de Nantes. Elles n'ont plus guère de français que le nom, mais plusieurs de ces noms sont illustres, Duplessis-Mornay, Villiers, Hugo, Malherbe; deux descendans de cette race proscrite ont même gouverné la colonie au siècle dernier, Maurice de Chavonnes et Jean de La Fontaine. C'est au Cap enfin que viennent aboutir les principaux fils du vaste réseau propagandiste dont les missions protestantes ont enserré l'Afrique méridionale, et nul sujet assurément

n'est plus digne d'étude. Par quel mystérieux concours de circonstances cette contrée a-t-elle été ainsi exclusivement réservée aux travaux de ces missionnaires, et d'où provient l'abstention volontaire des puissantes sociétés que l'on voit ailleurs si ardentes à la propagation de la foi catholique? Alors que dans les mers du sud par exemple chaque île sert de théâtre aux fâcheuses rivalités des deux grandes branches de la religion chrétienne, ici au contraire l'esprit aime à se reposer au spectacle du touchant accord des diverses sectes qui se sont partagé la commune moisson. Les faits parlent d'eux-mêmes : là treize sociétés de missions protestantes sont à l'œuvre côte à côte, non dans la triste pensée d'élever autel contre autel, mais animées d'une généreuse émulation pour les progrès de l'Évangile et de la civilisation. J'insiste sur ce point, parce que ce n'est malheureusement pas toujours sous cet aspect que se montrent les missions chrétiennes à l'étranger, et qu'il est difficile de ne pas se laisser aller parfois à une pénible impression de doute et de découragement au spectacle trop répété de leur imperturbable confiance et de leurs fréquentes déconvenues. Combien de fois un missionnaire a-t-il cru qu'il lui suffisait de mettre le pied en un pays pour que les habitans fussent déjà plus qu'à demi convertis, et retenus seulement par la crainte de l'autorité! De là ces constantes incursions dans le domaine temporel, cette âpre recherche d'influence et de domination que l'on regrette de rencontrer aussi souvent dans les fastes de ces lointaines annales. Les choses se sont autrement passées dans l'Afrique méridionale, et il est d'autant plus juste de le reconnaître que nous aurons bientôt à constater à Siam l'un des échecs les plus complets des missions protestantes. Je sais que l'on s'est souvent égayé aux dépens de ces pasteurs évangélisant en famille : il est vrai que leurs noms figurent rarement sur les listes d'un sanglant martyrologe; mais peut-être en serait-il de même ailleurs, si l'apostolat s'y était toujours renfermé dans les limites naturelles qui lui sont assignées. Aussi nous bornerons-nous à exposer ici les résultats obtenus.

L'histoire en est simple et ne remonte guère au-delà du siècle : le premier apôtre de cette église fut le docteur Vanderkemp, qui mourut sur la brèche au bout de douze années de labeurs. Son nom est encore vénéré chez les Cafres et les Hottentots. Officier distingué de l'armée hollandaise, connu par de remarquables travaux scientifiques et littéraires, jeune, riche, il avait tout quitté pour aller où l'appelait sa vocation. La voie était ouverte, d'autres suivirent, si bien qu'aujourd'hui, dans le vaste triangle découpé sur le continent africain par le cap de Bonne-Espérance et le vingt-cinquième parallèle de latitude sud, il est bien peu de tribus sau-

vages qui n'aient éprouvé les bienfaits de l'évangélisation. Nulle œuvre au début ne fut plus ingrate; il semblait que le défaut presque absolu de notions religieuses dût offrir au missionnaire une table rase propre à recevoir ses enseignemens : tout au contraire ce qui résultait de cette nuit totale, c'était l'absence d'un point d'appui pour le levier religieux que l'on voulait faire agir. Rien ne mordait sur ce dur granit. Les années se succédaient sans progrès apparent, et l'on vit entre autres, chez une tribu de Bechuanas, l'un des fondateurs de l'œuvre, M. Moffat, attendre dix ans sans se lasser les premiers symptômes de fructification. Sa femme et lui se partageaient la tâche, prêchaient de l'exemple non moins que de la parole, ne se rebutaient jamais lorsqu'ils entrevoyaient la possibilité de rendre un service matériel à quelque membre de leur famille d'adoption, et ne croyaient pas moins servir Dieu de la sorte qu'en se bornant à l'aride exposition de dogmes trop souvent incompris. Ils ne désespérèrent jamais. A l'heure la plus sombre de cette longue période d'adversité, c'est M. Moffat lui-même qui cite ce détail d'une touchante naïveté, alors que le succès semblait plus éloigné que jamais, une des amies de sa femme ayant voulu envoyer d'Angleterre un souvenir à l'exilée, cette dernière demanda des vases de communion qu'un heureux hasard fit arriver à leur destination précisément le jour où pour la première fois des sauvages convertis approchaient de la sainte table. Discute qui voudra la question si controversée du mariage des prêtres protestans : pour moi, je l'avoue, nul rôle de femme ne me paraît plus complétement, plus idéalement beau que celui de la compagne du missionnaire, et, grâce à Dieu, l'expérience est là pour démontrer combien ce sentiment est partagé ici par les races infortunées dont on cherche à dessiller les yeux. « Aussi longtemps que nous étions demeurés seuls, écrit M. Casalis, les Bassoutos avaient vu dans notre existence quelque chose de phénoménal et de suspect. On chuchotait souvent autour de nous sur cette matière; les interprétations étaient diverses, mais toutes défavorables. Tout changea de face le jour où des servantes du Christ vinrent rassurer les esprits sur la permanence de notre œuvre, relever la dignité du caractère pastoral et donner l'exemple de l'assiduité aux services religieux. »

Disons tout de suite, puisque le nom de M. Casalis nous y amène, que les missions évangéliques de France tinrent dignement leur place dans ce noble mouvement de charité. Il n'était guère possible qu'elles eussent la priorité de date, mais sous tout autre rapport elles ne le cédèrent en rien à personne, et toute une contrée inculte et misérable il y a trente ans se vit, grâce à elles, sinon civilisée dans le sens européen du mot, du moins couverte de villages et de

cultures en plein rapport. Cette contrée, à deux cents lieues dans le nord-est du Cap, est celle des Bassoutos, tribu importante de la grande famille des Bechuanas. MM. Pellissier, Rolland, Lemue, Gosselin, Arbousset, Casalis et Daumas, qui y furent les premiers pionniers de la bonne nouvelle, se virent conduits par leur heureuse étoile auprès de l'un des chefs les plus intelligens et les plus réellement supérieurs de ces peuplades, Moshesh. Ils ne connurent donc pas la dure phase d'épreuves qu'avaient traversée les missionnaires anglais chez les Bechuanas, et ils purent voir s'échelonner rapidement le long de la rivière Caledon et du fleuve Orange des établissemens auxquels ils donnèrent les noms bibliques de Béthulie, Beerseba, Bethesda, Carmel, Ébron, etc; mais cette prospérité même eut plus tard son inconvénient, en ce qu'elle appela sur ces terres fertilisées les redoutables empiétemens des Boers (1), et l'on sait avec quel brutal abus de la force procèdent ces descendans des premiers colons du Cap. Aussi les missions eurent-elles souvent à souffrir du voisinage de ces luttes, tant au temporel qu'au spirituel, pendant la seconde période du séjour de nos concitoyens chez les Bassoutos.

Sans entrer dans le détail un peu compliqué des divisions ethnographiques des peuples de l'Afrique méridionale, nous rappellerons qu'ils sortent tous de deux souches principales, les Cafres et les Hottentots. A la première de ces deux races se rattachent plus ou moins directement les Bechuanas, les Bassoutos, les Zoulous, etc., répandus sur la côte orientale et dans l'intérieur. La race hottentote, qui habite la partie occidentale de ce vaste continent jusqu'à l'Atlantique, a donné naissance aux Namaquois, aux Griquois, qui valurent à la Société évangélique de Londres son plus beau triomphe, aux Bushmen enfin, dernier terme de la misère et de la dégradation humaine. Les Boers occupent géographiquement une position intermédiaire entre les deux grandes familles des Cafres et des Hottentots. D'origine hollandaise pour la plupart, ils commencèrent vers 1835 leur mouvement d'émigration hors de la colonie, et parvinrent à fonder deux états à peu près indépendans, la république du Trans-Vaal en 1848 et l'état libre de l'Orange en 1854. Ce ne fut pas sans des luttes sérieuses. L'administration coloniale devait en effet voir cette séparation avec d'autant plus de déplaisir, que, malgré leur titre de républiques, ces états ne reposaient en réalité que sur le maintien d'un esclavage plus ou moins déguisé. La guerre des

(1) On donne ce nom à tous les fermiers hollandais de l'Afrique méridionale, mais il faut faire une différence entre ceux qui sont établis dans la colonie du Cap proprement dite et ceux qui se sont transportés au nord de cette limite : autant les premiers sont appréciés, autant ceux du nord le sont peu. Nous ne parlons ici que de ces derniers.

Cafres de 1834 n'avait été qu'une cause secondaire du mouvement qui chaque année amenait de nouveaux Boers au-delà du fleuve Orange; on ne le vit que trop lorsqu'en 1848 le gouvernement anglais voulut établir un peu d'ordre au sein de cette population. Pour y parvenir, il fallut presque une bataille, celle de Boomsplatts, à la suite de laquelle les plus récalcitrans des Boers se portèrent encore plus au nord, franchirent la rivière Vaal ou Fal, et se proclamèrent en république, sous la présidence d'un des leurs, nommé Prétorius. Six ans plus tard, de guerre lasse, les Anglais renonçaient d'eux-mêmes à s'annexer définitivement le territoire que leur avait donné la bataille de Boomsplatts, et une seconde république s'y organisait sous le titre d'état libre de l'Orange. Elle comptait de 12 à 15,000 blancs, et sa voisine de 15 à 20,000.

L'indépendance que les Boers ont ainsi conquise n'est pas seulement un échec pour les Anglais; c'en est un aussi, et malheureusement plus grave, pour la cause intéressante de la civilisation africaine. Les témoignages de tous les missionnaires, anglais, français ou américains, sont unanimes à cet égard, et ils nous montrent chez les Boers une tendance marquée à faire de leur territoire une sorte de Paraguay africain, tel qu'en avait rêvé Francia au Nouveau-Monde (1). Leur succès du reste ne sera que passager, car les Anglais ont déjà commencé à tourner la position. Ils sont à Natal, et ils y créent une colonie de premier ordre, qui, maîtresse de tous les débouchés de la côte, s'assimilera tôt ou tard les territoires des Boers par un progrès non moins sûr que celui de la goutte d'huile sur l'étoffe où elle est tombée; mais, pour bien comprendre cette situation, il est nécessaire de dire quelques mots de la marche ascendante de l'Angleterre le long de la côte orientale d'Afrique. C'est un des chapitres les plus instructifs de son histoire coloniale.

Le cap de Bonne-Espérance, deux fois conquis par la Grande-Bretagne pendant les luttes du commencement de ce siècle, ne lui fut définitivement assuré que par les traités de 1815. A cette époque, la colonie, assez vaguement limitée au nord, s'étendait à l'est jusqu'au 25e degré de longitude, encore n'était-ce guère qu'une possession nominale près de la frontière. Les choses ne tardèrent pas à changer de face, et dès 1819 le parlement vota des fonds destinés à favoriser l'émigration de ce côté. Combien de familles en France eussent répondu à un semblable appel? Pas dix peut-être, tandis que celles qui s'adressèrent au gouvernement anglais repré-

(1) Un habitant de la république du Trans-Vaal ayant adressé aux journaux de Cape-Town une lettre relative au voyage du lac Ngami, découvert par Livingstone, les Boers lui infligèrent 500 dollars d'amende pour avoir publié quelque chose sur *leur pays* (*onze veldt*), et ils l'emprisonnèrent jusqu'à ce que cette somme fût payée.

sentaient une population de 90,000 âmes! On n'en demandait pas tant, et l'on se borna à choisir 4,000 émigrans, qui furent débarqués l'année suivante à la baie d'Algoa. Répandus de là dans la province orientale de la colonie, ils réussirent si bien que l'élément anglais ne tarda pas à y dominer, contrairement à ce qui avait lieu dans la portion de pays voisine du Cap. Les Hollandais se sentirent mal à l'aise dans ce milieu étranger : ils y étaient surtout représentés par les rudes fermiers qui leur servent d'avant-garde sur le sol d'Afrique; aussi ceux-ci prirent-ils une large part au remarquable exode des Boers dont nous avons parlé, lequel commença vers 1836. Ce fut pour les émigrans le début d'une nouvelle ère de prospérité : devenus à vil prix acquéreurs des terrains ainsi abandonnés, ils y entreprirent l'élève des moutons sur une grande échelle, et aujourd'hui la quantité de laine produite par eux forme le plus clair des exportations non-seulement de la province, mais du pays tout entier (1).

Ce courageux travail de colonisation ne s'accomplissait pas sans obstacles. Le plus sérieux était le voisinage des Cafres, dont le nom a été si souvent prononcé en Europe lors des guerres périodiques que les Anglais eurent à soutenir contre eux. L'année 1819 avait été signalée par une de ces guerres, et c'était même ce qui avait hâté l'envoi des émigrans. Une seconde éclata en 1834, puis une troisième en 1846, enfin une dernière en 1850. Il semblait que l'ennemi ne déposât les armes que pour se donner le temps de reprendre des forces. Les griefs étaient réciproques, et malheureusement aussi les excès. Si à chaque prise d'armes les Cafres se voyaient privés d'une portion de territoire, en revanche chaque fois aussi les colons comptaient par centaines les familles que le pillage et l'incendie réduisaient à la misère. Néanmoins, bien qu'à certains momens cette lutte lui coûtât de sept à huit millions de francs par mois, le gouvernement anglais ne songea jamais à reculer. Au contraire la guerre de 1846 lui servit à s'annexer, sous le nom de Cafrérie anglaise, une nouvelle province qui lui donnait sur la côte trente lieues de plus vers le nord, et la guerre de 1850-52 lui four-

(1) Les chiffres suivans, quoique s'arrêtant à 1857, établiront catégoriquement le progrès de la colonisation anglaise dans la province orientale qui nous occupe :

	Importations.	Exportations.	Laine exportée.	Valeur de la laine exportée.
1830. . .	461,375 fr.	610,975 fr.	4,500 livres.	5,550 fr.
1845. . .	5,037,125	5,575,800	2,085,064	2,606,425
1857. . .	32,063,400	27,116,000	14,064,261	17,580,325

L'ensemble des exportations de la colonie (province orientale et province occidentale) s'élevait en 1858 à 45,117,600 fr., dont 27,404,425 fr. pour la laine seulement. Ce dernier chiffre était de 32,078,400 fr. en 1862.

nit l'occasion de modifier la population par des mouvemens de tribus, de manière à établir irrévocablement sa domination. Plus tard, plus de 2,000 soldats de la légion anglo-allemande de la guerre de Crimée furent établis dans le pays à titre de colons militaires. Aussi n'est-ce pas trop s'avancer que de conclure dans un avenir prochain, pour cette province, de l'annexion à une assimilation malheureusement trop facilitée par la mortalité des indigènes (1).

L'Angleterre ne se bornait pas à attaquer ainsi la Cafrérie par le sud; elle agissait au nord dans le même sens en y créant la colonie de Natal, destinée à devenir l'une des plus solides, sinon des plus vastes, de ses possessions d'outre-mer. Tout au plus quelques curieux de géographie connaissent-ils en France ce petit pays, grand comme l'Écosse, dont les Boers s'emparèrent en 1836 sur les indigènes, pour s'en voir ensuite expulsés eux-mêmes en 1842 par les Anglais. Cependant lorsqu'en 1856 la Grande-Bretagne fit largesse de constitutions à toutes ses colonies, la Natalie ne fut point oubliée, et quoiqu'elle ne comptât guère à cette époque que 10 ou 12,000 Européens, on ne l'en dota pas moins de ses deux chambres électives, tout comme s'il se fût agi d'un Canada ou d'une Australie. Peut-être alors cette générosité était-elle hors de proportion avec l'importance du pays, mais on n'en aime pas moins la noble confiance avec laquelle la mère-patrie faisait ainsi dépendre l'avenir de ses colonies du principe de liberté qui avait fondé sa propre grandeur. Toujours est-il que Natal justifia toutes les espérances. On n'y avait d'abord vu qu'un pays merveilleusement propre à toutes les industries agricoles et pastorales; plus tard on découvrit que les terrains qui bordent la côte, sur une superficie de 4 à 500,000 hectares, étaient d'une admirable qualité pour la culture de la canne, et c'en fut assez pour qu'en dix ans l'exportation du sucre s'élevât à 4,000 tonnes. De 1850 à 1864, l'ensemble des importations était monté de 2,775,000 francs à 14,792,000, et celui des exportations de 390,000 francs à 5,506,000; mais, puisque nous étudions ce spécimen de colonisation anglaise, voyons par les faits ce que sont les termes pratiques du problème de l'émigration à Natal : les chiffres que nous donnons ont pour garant l'autorité de l'un des colons les plus distingués du pays, M. James Arbuthnot, mort il y a quelques années à Umzinto.

Il est rare qu'une colonie anglaise se crée dans de bonnes conditions sans être promptement doublée d'une solide compagnie d'émigration. La compagnie de Natal s'engageait au début à transporter

(1) En 1858 par exemple, une famine fit de tels ravages dans la population, que, le recensement de 1857 ayant accusé 104,721 Cafres, celui de 1858 n'en donna que 52,535.

le colon et ses bagages de Londres au lieu voulu; elle lui donnait 12 hectares de terre, et lui garantissait sa subsistance pendant six mois, le tout pour 625 francs. Était-il marié, il lui en coûtait 1,125 francs pour faire jouir sa femme des mêmes avantages, et recevoir 24 hectares au lieu de 12. De plus tout membre de sa famille pouvait l'accompagner pour 150 francs. Ces conditions très avantageuses avaient le mérite de pouvoir s'appliquer aux colons les moins favorisés. Toutefois l'émigrant qui en est réduit à cette limite extrême ne doit pas être pris pour type. Supposons-lui donc un avoir de quelques milliers de francs à consacrer en premier lieu à l'élève des moutons. Il lui suffira dans ce cas d'une terre de qualité ordinaire, dont il pourra acquérir 400 hectares pour 5,000 fr. Deux cents moutons lui coûteront le même prix, et une troisième somme pareille assurera ses frais de premier établissement, ainsi que l'entretien de la première année. S'agit-il au contraire de cultiver le roseau destiné un jour, selon quelques enthousiastes, à faire sortir du pays le sucre par centaines de mille tonnes, les dépenses seront moins considérables encore. La terre à la vérité sera plus chère, mais il ne serait pas prudent d'en prendre plus de 80 hectares à 30 francs l'un; encore n'en faudra-t-il guère planter que 8 la première année en s'aidant de travailleurs indigènes, qui reviendront en moyenne à 180 francs l'un. Cette première année sera lourde, car elle ne coûtera pas moins de 9,000 francs sans rien rapporter; de même le budget de la seconde année n'ira pas loin de 4,000 francs pour défricher et planter 12 nouveaux hectares. En revanche, la troisième année indemnisera largement le colon par la récolte des premières cannes plantées, lesquelles lui rapporteront, vendues sur pied, au minimum 2,000 francs par hectare; on cite même des terrains où l'hectare a rapporté au-delà de 3,000 francs. Il ne restera qu'à envoyer les cannes à l'une des nombreuses usines qui se sont élevées sur la côte. Évidemment cette industrie ne donnera pas toujours des prix aussi magnifiquement rénumérateurs, car la terre ne pourra qu'augmenter de valeur; mais le but n'en sera pas moins atteint, et cette augmentation même sera le meilleur indice de l'accroissement de la population.

Les missionnaires ne jouaient pas un rôle moins actif ici que sur les autres frontières de la colonie. Le gouvernement avait si bien apprécié leur bienfaisante influence, que dès l'émigration de 1820 il pourvoyait lui-même aux principaux besoins de tout ministre librement choisi par un groupe de cent colons, quelle que fût d'ailleurs sa dénomination. Les méthodistes se trouvèrent ainsi former dans la province orientale une majorité assez sensible, et ce fut à ce fait, non moins qu'à l'initiative dévouée de M. William Shaw, que

l'on dut de voir se créer d'année en année le long de la côte jusqu'à Natal, une chaîne non interrompue de missions wesleyennes en communication de l'une à l'autre. 32 pasteurs y étaient employés en 1860, plus, pour l'instruction primaire, 90 agens à la solde de la mission, et 630 agens non payés; les écoles, au nombre de 51, étaient fréquentées par 6,440 élèves. De tels résultats faisaient d'autant mieux honneur à l'esprit religieux des colons que l'œuvre de propagande avait été plus contrariée par les guerres dont nous avons parlé. Même en paix, les débuts étaient parfois décourageans. « J'engageai l'interprète, écrit M. Shaw, à leur dire que j'allais prier Dieu de nous être favorable, et qu'ils eussent à imiter mes mouvemens, parce que Dieu est grand et saint, et que nous devons nous prosterner devant lui. Après quelques difficultés, tous finirent par s'agenouiller en cercle; mais l'un d'eux, frappé du singulier aspect de cette nouvelle attitude, éclata d'un fou rire qui se communiqua si bien à la ronde que je dus renoncer à poursuivre. » Longtemps après, les Cafres se montraient encore beaucoup plus sensibles aux avantages matériels qu'aux bienfaits spirituels dont pouvait les doter le commerce des missionnaires. Ces derniers pourtant restèrent toujours à leur poste, et bien qu'on ait voulu les représenter comme s'abritant volontiers sous le canon anglais, il n'est que juste de dire que plus souvent encore ce fut au sein des tribus sauvages de la Cafrérie, loin de tout poste européen, qu'ils allèrent s'établir. Cette confiance leur réussit; plus d'une fois les chefs de ces tribus furent les premiers à les appeler. Ils partaient alors dans un de ces curieux wagons africains de douze pieds de long sur cinq de large, véritables maisons roulantes qui sont encore aujourd'hui conformes de tout point à la description qu'en a laissée Levaillant. Dix ou douze bœufs, davantage quelquefois, traînaient lentement, à raison de sept ou huit lieues par jour, la lourde machine qui le soir formait le centre du campement, et qui, même au terme du voyage, servait encore longtemps de demeure provisoire. Les missionnaires s'établissaient de préférence en un lieu isolé, afin de laisser autour d'eux le champ libre à la création d'un village chrétien dont une église modeste était ordinairement le premier édifice. Venaient ensuite la demeure du ministre et l'école, plus tard enfin, dans les missions principales, l'imprimerie, dont les néophytes appréciaient fort bien les services (1). Le travail remplissait ces existences humbles et dévouées. C'était ou la tache sans cesse renaissante de l'école, ou le labeur imposé par les besoins matériels de

(1) Rien n'égale, écrit M. Casalis, l'intérêt avec lequel nos néophytes suivaient l'impression du volume sacré. Ayant observé que leurs yeux de lynx pourchassaient sans pitié les plus légères fautes de typographie, nous avons tiré un excellent parti, pour la

la vie, ou encore les instructions religieuses, les visites aux malades, bien souvent aussi les interminables et subtiles discussions auxquelles se complaît le sauvage. Médecin tout à la fois du corps et de l'âme, maître d'école le matin, charpentier, maçon ou forgeron le soir, il fallait en même temps que l'infatigable travailleur veillât à se concilier tout ce qui l'entourait, et à donner aux plus revêches quelque preuve de cette bienveillance chrétienne où saint François Xavier voyait l'une des pièces les plus essentielles de l'armure du missionnaire. Ainsi s'est insensiblement étendue cette pacifique conquête qui, grâce au ciel, n'a encore été scellée du sang d'aucun martyr. — Remercions-en la Providence; elle a voulu nous montrer par là que c'est aujourd'hui par nos œuvres, plutôt que par des supplices, qu'il faut confesser notre foi et répandre la parole divine.

1er juin en mer, par 75° long. E., 37° lat. S.

Nous apercevons les deux petites îles de Saint-Paul et d'Amsterdam, perdues au milieu de l'Océan-Indien comme Tristan d'Acunha dans l'Atlantique. A la vérité, ces îles n'ont pas eu l'honneur d'être habitées par amour de l'art, et je ne crois pas que, depuis leur découverte par le Hollandais Vlaming en 1697, elles aient jamais eu d'autres hôtes que des pêcheurs temporaires de veaux marins; mais ces pêcheurs sont parfois soumis à d'étranges odyssées. Trois d'entre eux avaient été envoyés pour quelques mois à Saint-Paul en 1864 par une maison de commerce de la Réunion, lorsqu'un jour un bâtiment qui passait près de l'île mit en panne pour communiquer. Après les échanges habituels, nos insulaires imaginèrent d'aller rendre à bord la visite qu'ils venaient de recevoir; mais, pendant qu'ils s'oubliaient sur le navire étranger, distant de terre d'un demi-mille au plus, le temps changea tout à coup et rendit le retour impossible. Toute la nuit, le vent souffla en tempête, et le lendemain matin l'île était trop loin hors de vue pour que l'on pût songer à les y reconduire. Force leur fut de subir le nouvel embarquement que le sort leur envoyait, et ce ne fut que six mois plus tard, après avoir passé par Saïgon, Singapore et Aden, qu'ils purent enfin revenir à Bourbon, où chacun les croyait morts. Insoucians comme tous les matelots, lorsque je les vis à Saïgon, leur seule préoccupation était de savoir sur quel pied ils seraient payés de leurs gages pendant cette longue promenade.

correction de nos épreuves, de ce penchant à la critique. Il est tel mot qui, avant de garder la place que nous lui avions assignée, a dû subir l'examen d'un jury composé des hommes les plus considérables de la tribu.

12 juin, Anjer (île de Java).

Il est des relâches dont le souvenir occupe une place à part dans l'esprit des marins, et je ne parle pas tant des grands ports de départ ou d'arrivée que de certaines haltes sur la route, parfois à peine entrevues. Anjer est du nombre. Ce n'est point un de ces grands caravansérails maritimes dont les noms sont dans toutes les bouches; c'est simplement un modeste village malais, blotti sous la verdure et baigné par les flots du détroit de la Sonde. Peu de navires cependant passent devant sans s'y arrêter, ne fût-ce que quelques heures, pour reprendre haleine après la longue traversée qui les a amenés à Java-Head. C'est l'auberge gaie et riante qui marque la dernière étape, après laquelle le voyageur pourra chercher à l'horizon la fumée de la ville prochaine. Derrière lui, les mers australes, qu'il a battues quarante jours, étendent à l'infini leurs solitudes désolées; devant, c'est la mer des passages qu'il va falloir affronter, — redoutable cimetière sous-marin où chaque écueil porte le nom d'un naufrage. Ici, c'est le repos de l'heure présente entre les fatigues de la veille et les soucis du lendemain. A peine l'ancre a-t-elle mordu le fond, que le navire est entouré de *pros* chargés de fruits, de volailles et de légumes, offrant à l'envi leurs services; mais c'est à terre que chacun a hâte de se rendre, pour mettre à profit les courts momens de la relâche. La population européenne, c'est-à-dire hollandaise, s'y composait lors de notre passage de six personnes, qui, ne venant pas comme nous de la mer, ne parurent s'associer que de loin à notre enthousiasme. C'était le capitaine de port, le maître de poste et sa femme, un docteur, un officier chargé du fort et l'agent du télégraphe. Nous les trouvâmes le soir réunis sur la terrasse de l'hôtel de la poste, grande maison blanche à fière prestance, qui se carrait à l'extrémité d'une belle allée d'orangers. Sauf le maître du logis, que son embonpoint rendait digne de rivaliser avec les aubergistes du siècle dernier, tous avaient plus ou moins le teint blême et terreux des anémiques, et l'on se serait fait une triste idée du joyau colonial de l'Inde néerlandaise, s'il eût fallu en juger par la mine ou par les discours de nos exilés; mais nous ne prêtions qu'une oreille distraite à leurs doléances : l'orage, qui montait depuis le coucher du soleil, venait d'éclater, et nous écoutions avec un ravissement que tout marin comprendra le bruit des larges gouttes de pluie tombant sur l'épais feuillage du jardin.

Quam juvat immites ventos audire cubantem!

s'écrie l'habitant de notre Europe : au lieu d'enfouir son égoïste au

fond d'un lit, Tibulle, s'il eût vécu sous les tropiques, l'eût représenté sans doute abrité par une vaste verandah, étendu sur un fauteuil de rotin, le cigare à la bouche et les pieds au niveau de la tête, pendant qu'autour de lui la nature semble vouloir renouveler les horreurs du déluge. Ainsi se passa notre première soirée d'extrême Orient, jusqu'à ce que les grondemens de plus en plus éloignés de la foudre nous permissent de regagner le bord. Au jour, les côtes de Java étaient loin derrière nous.

14 juin, détroit de Rhio.

Lisez-vous quelquefois, capitaine? demande un passager au commandant d'un vaisseau de la compagnie des Indes. — Oui, monsieur, beaucoup. — Et que lisez-vous? — *Horsburgh's Directory*, les Instructions d'Horsburgh. — Cette boutade de je ne sais quel roman de Marryat me revient en mémoire pendant les trois jours que nous mettons à franchir la mer des passages, car, malgré la fâcheuse opinion que le romancier veut donner du goût littéraire des marins, nous aussi nous lisons Horsburgh, et indépendamment de ses mérites nautiques, qui ne sont pas ici en cause, nous y trouvons un intérêt que n'offre pas habituellement ce genre de lecture. James Horsburgh, dont le livre fut si longtemps l'oracle des navigateurs dans l'Inde et en Chine, était l'un des capitaines de l'*East India company*. Les navires qu'il cite trafiquaient dans ces contrées tant à la fin du dernier siècle qu'au commencement de celui-ci, et leur nombre est la meilleure preuve de la vitalité de cette marine anglaise, qui dès lors préparait sur les côtes de Chine le magnifique développement commercial que nous y admirons de nos jours. Pendant qu'en Europe il semblait que la Grande-Bretagne eût employé toutes ses forces vives dans les luttes de géant de l'épopée napoléonienne, pendant que les mille vaisseaux de sa flotte de guerre sillonnaient en tout sens l'Atlantique et la Méditerranée, d'autres flottes richement chargées sortaient chaque année de la Manche pour se rendre aux confins les plus reculés de l'Asie. Les coups de tonnerre avaient beau se succéder sur les champs de bataille du continent; Austerlitz éblouissait le monde, Leipsig l'épouvantait, Waterloo l'enivrait..... Le *Royal-Charlotte* ou le *Bombay-Castle* n'en accomplissait pas moins périodiquement les voyages indiqués par le retour périodique des moussons. C'était ce silencieux et caractéristique épisode de l'histoire contemporaine dont je retrouvais les traits épars à chaque page d'Horsburgh, en y suivant pas à pas, même aux années les plus sombres de la guerre, les progrès de la difficile hydrographie de ces mers. Jusqu'à l'île de Banca,

les noms anglais se mêlèrent aux noms hollandais pour les vigi les pointes et les dangers; puis peu à peu tous devinrent angl montrant ainsi quels avaient été les premiers pionniers de ce route. Grâce au ciel, le pavillon britannique n'est plus le seu flotter aujourd'hui sur les nombreux navires avec lesquels nous montons de conserve vers le nord, poussés par les tièdes brises la mousson de sud-ouest. Nous longeons ainsi d'abord les cô basses et marécageuses de Sumatra, puis la chaîne de balises turelles qui relie le détroit de Banca à celui de Rhio; nous laiss rapidement derrière nous les verts îlots semés entre Rhio et Bint comme un collier d'émeraudes égrené à la surface des flots. nous voyons enfin à l'avant les falaises rouges qui signalent l' proche de Singapore. C'est le terme du voyage, ou, pour mi dire, le point de départ de notre nouvelle campagne.

Singapore, 16 juin.

Je ne crois pas qu'aucun peuple ait poussé la prévoyance p loin que le peuple anglais dans le choix des positions maritim qu'il s'est assurées sur toutes les mers du globe. C'est ainsi qu'i fois l'importance de la route de Chine démontrée, il voulut en p séder tous les jalons, et s'empara successivement de Ceylan, Pulo-Pinang, la clé du détroit de Malacca, de Malacca lui-même déchu de son antique splendeur, mais encore plein des souven héroïques du grand Albuquerque, puis de Singapore, et en d'Aden en 1840, lorsque les progrès de la vapeur eurent défin vement consacré les avantages du transit par Suez. La fondat de Singapore ne remonte qu'à 1819. Elle est due à sir Sta ford Raffles, qui avait été frappé de cette incomparable situati géographique lorsqu'il gouvernait l'île de Java, occupée par Anglais pendant les guerres de l'empire. Peu lui importait que territoire fût grand ou petit, le pays plus ou moins peuplé : il s'agissait que de créer un entrepôt, et certes, dans le réseau co pliqué des détroits qui séparent les mers de Chine de l'archipel m lais, aucun point ne pouvait être mieux choisi; c'était, que l'on pardonne la trivialité de l'expression, l'idéal de l'auberge ma time. Il en coûta à la Grande-Bretagne une somme de 300,000 f plus une rente viagère de 80,000 francs au sultan de Johore, p une autre rente de 50,000 francs à ses descendans. Aujourd'h ainsi que l'avait pressenti le génie de Raffles, le misérable villa malais de 1819 est devenu une ville de 90,000 âmes, offrant a nuellement, tant en importations qu'en exportations (1), un mou ment commercial de plus de 300 millions de francs.

(1) Singapore n'étant qu'un entrepôt, les exportations n'y sont naturellement pas

Certes ce résultat est beau; mais ce qui l'est plus encore, c'est la simplicité des moyens par lesquels il a été obtenu et l'instructive leçon que l'on en peut retirer. Grâce à sa position centrale, Singapore en effet avait l'inappréciable avantage de servir de trait d'union entre les divers marchés de ces mers, l'Inde, la Chine, Java, Manille, etc., et tout capitaine arrivant d'Europe après trois ou quatre mois de traversée apprenait là mieux que partout ailleurs lequel de ces marchés devait lui donner les meilleures conditions de vente. Toutefois cette considération n'eût pas suffi à déterminer le rapide essor que l'on a vu, si dès le début, alors que les doctrines de liberté commerciale étaient encore partout lettre close, Singapore n'eût été déclaré port franc. C'est ainsi que tous les pavillons du globe n'ont cessé d'être représentés dans l'immense flotte marchande qui amène chaque année dans ses eaux de 1,200 à 1,300 navires jaugeant plus de 600,000 tonneaux. Enfin, — et ce n'est pas le moindre enseignement pour nous, — lorsque nous avons dit de quelle somme minime l'Angleterre avait payé cette prospérité, nous ne faisions qu'énoncer la plus stricte vérité, car je ne crois pas qu'aucune colonie ait jamais moins coûté à la mère-patrie soit en première mise, soit en entretien. Point de luxueuses bâtisses, peu d'établissemens publics, et pas d'autre garnison que 400 cipayes indiens avec quelques artilleurs; encore sont-ils soldés sur le budget local. On peut même dire que cette confiance avait été poussée à l'extrême, puisque, jusque dans ces derniers temps, Singapore n'avait d'autre protection que quelques forts inoffensifs, bons tout au plus à répondre aux saluts des bâtimens de guerre. Aussi a-t-on mis sérieusement à l'étude un projet de fortifications capables de protéger, en cas d'attaque, les richesses de tout genre constamment accumulées à terre et en rade.

Le trait caractéristique de Singapore, celui dont ne peut s'empêcher d'être frappé le voyageur, c'est, avec l'insignifiance de l'élément militaire, l'extraordinaire infériorité numérique de la race

digènes. L'île est trop petite d'ailleurs pour donner lieu à des récoltes bien importantes, et elle ne produit pas actuellement autre chose que d'assez faibles quantités de gomme, de poivre et de muscade. Il est à noter cependant que ses forêts ont fourni à l'Europe les premiers échantillons de la gutta-percha, qui rend journellement des services si variés à l'industrie. Les Malais l'employaient comme glu dans leurs piéges de chasse, et sa ténacité était telle que, d'après le colonel Low, un tigre même en avait été victime. On avait enduit de gutta-percha la proie destinée à l'animal et une certaine quantité de paille de riz répandue tout autour. Le monstre, furieux de sentir sa mâchoire engluée et paralysée, se roula sur la paille avec rage, et, celle-ci s'attachant à son corps, il fut alors facilement achevé. Malheureusement, par suite de l'accroissement continuel de la consommation, l'île de Singapore est aujourd'hui dépouillée des arbres auxquels on doit ce précieux produit.

à laquelle appartient le pouvoir. Dans cette ville de 90,000 âmes, à peine compte-t-on 600 Européens, et malgré cette formidable disproportion, malgré l'absence presque complète de précautions, jamais ils n'ont eu l'ombre d'une inquiétude sur leur sécurité. Je ne crois pas que l'on puisse faire un plus bel éloge du mode de gouvernement suivi, car il ne faut pas oublier que cet ordre n'a pas été troublé lors de la grande insurrection de l'Inde en 1857, quoique l'île renfermât des milliers d'Indiens de Madras ou de Calcutta appartenant aux castes révoltées. De même, bien que les Chinois représentent les deux tiers de la population de Singapore, aucun d'eux ne broncha pendant les deux guerres de la Grande-Bretagne et de la Chine. Ils ont besoin d'être surveillés néanmoins, ainsi que l'on en eut la preuve en 1854, dans une sorte d'émeute ou plutôt de lutte intestine entre deux des plus importantes de leurs congrégations, laquelle ne dura pas moins de trois semaines; pendant tout ce temps, les affaires durent être suspendues. La surveillance heureusement est assez facile en raison de la variété des races en présence et de leur peu de sympathie réciproque, chacune d'elles ayant son quartier, sa langue, sa religion, ses chefs et jusqu'à ses attributions distinctes. Ainsi les Malais seront marins, pêcheurs ou domestiques, les Malabars cochers ou blanchisseurs, les Chinois agriculteurs, marchands et ouvriers de toutes professions. La confiance dont certains de ces derniers sont l'objet est même si grande qu'on leur voit remplir les fonctions de caissier dans la plupart des maisons de commerce européennes, honneur que leur vaut surtout, il faut le dire, leur tact infaillible à dépister les pièces fausses, abondamment répandues dans le pays.

La colonie a réussi à concilier la franchise absolue de son port, l'entière liberté de son commerce et de son industrie avec la nécessité de pourvoir aux dépenses administratives, sans rien mettre de cette charge au compte de la métropole, et elle a résolu ce difficile problème en n'imposant en quelque sorte que les vices de la population. Ce système pourtant a été vivement critiqué; aussi importe-t-il d'autant plus de ne pas le passer sous silence, que nous retrouverons bientôt les mêmes questions, également attaquées et défendues, dans notre nouvel établissement de Cochinchine. Oui, sans doute, l'opium est un poison dont on ne peut que déplorer l'usage chez la plupart des races de l'extrême Orient; mais il y a lieu de croire que les effets en ont été exagérés, peut-être de bonne foi, pour venir à l'appui d'une philanthropie plus généreuse que pratique. S'est-on demandé d'abord s'il était possible de couper le mal dans sa racine, et si cette funeste manie n'était pas trop passée à l'état endémique pour qu'on pût la combattre autrement qu'en em-

pêchant l'abus? N'est-il pas permis d'ailleurs de se demander jusqu'à quel point l'Européen est en droit de proscrire tel vice plutôt que tel autre chez un peuple dont il n'est que le maître étranger, en tant que ce vice n'est la cause d'aucun désordre? Et s'il réclame ce sacrifice au nom de la morale, ne devrait-il pas commencer par fermer les débits de tabac et de liqueurs fortes qu'il est le premier à alimenter? Quoi qu'il en soit, le fait est que l'on fut amené à renoncer à une lutte corps à corps avec cette passion envahissante. On ne pouvait cependant l'abandonner sans contrôle à son libre développement. La conclusion la plus naturelle fut donc qu'il fallait tâcher de restreindre la consommation de l'opium par l'élévation des prix. Si impure que puisse paraître cette source de revenus, on conviendra qu'elle était préférable à celle qui eût taxé, lié et amoindri le commerce, gage essentiel de la prospérité du pays. Le principe admis, il restait à en régler l'application en optant entre la ferme et la régie. Outre la grave atteinte que le gouvernement eût portée à sa considération en se constituant lui-même marchand d'opium, la régie offrait l'inconvénient non moins sérieux de nécessiter une coûteuse armée de douaniers pour réprimer la fraude. La ferme fut ainsi préférée, et l'expérience donna raison à ce choix, car, grâce à la vigilance intéressée des adjudicataires, grâce à leur connaissance du pays, toute introduction clandestine a disparu, en même temps que la cherté de l'opium en rendait l'abus à peu près impossible pour les classes laborieuses. L'exemple a même été si concluant que l'administration, après avoir supprimé dans un esprit de moralité une ferme analogue pour les jeux, songe aujourd'hui à la rétablir, convaincue qu'elle est de l'inanité de ses efforts pour triompher de cette autre passion si répandue chez les races indigènes.

C'est de Singapore que lord Elgin expédia l'ordre célèbre qui sauva probablement l'Inde anglaise lors de la grande insurrection (1), en faisant rebrousser chemin vers Calcutta à toutes les troupes destinées à la seconde expédition de Chine. En raison de sa récente origine, c'est le seul souvenir historique que Singapore puisse offrir à l'étranger. Quant à la ville proprement dite, quelques heures de promenade suffisent pour la connaître à fond. L'intérêt qu'elle présente consiste principalement dans son animation et son mouvement à certains momens de la journée. On a presque toujours un avant-goût de ce mouvement avant d'avoir quitté le bord. A peine mouillé, le navire est assailli d'embarcations de tout genre chargées de vivres frais, de fruits, de singes, d'oiseaux, de

(1) *Our tropical Possessions in Malay and India*, by John Cameron; London 1865.

coquillages, et par-dessus tout de coraux admirables, aux teintes les plus riches et les plus variées. Des enfans malais s'empresseront dans des flottilles de pirogues lilliputiennes d'où ils plongeront à l'envi pour rapporter les pièces de monnaie qui leur sont jetées, avant même qu'elles aient touché le fond. Les Malais sont de si incomparables plongeurs, qu'une de leurs industries consiste à visiter et à nettoyer le doublage en cuivre des carènes, en y remplaçant les feuilles qui manquent comme on le ferait dans un bassin. Parfois enfin un de ces escamoteurs indiens, les plus habiles du monde, donnera pour quelques sous sur le pont une représentation à l'équipage émerveillé. A terre, le nouvel arrivé aura à défendre sa bourse contre des tentations plus dispendieuses, car l'une de ses premières visites sera nécessairement pour l'universel John Little, au *Commercial Square*, où il se verra entouré de marqueteries de Bombay, de bronzes et de cloisonnés de la Chine, ou encore de porcelaines du Japon, sans se douter que son inexpérience les lui fera payer aussi cher qu'à Paris. Ce *Commercial Square*, sorte de bourse en plein air, centre des affaires de Singapore, est une place rectangulaire à arcades, où sont les bureaux des principaux négocians. Autour s'étend le quartier des Indiens et des Chinois, ces derniers, de beaucoup les plus nombreux, ayant une tendance marquée à se grouper par professions, comme jadis les corps de métiers dans nos cités du moyen âge. On les verra de la sorte épiciers et bouchers (la boulangerie n'est pas leur fait), tailleurs d'Européens et d'indigènes sur une assez grande échelle pour employer jusqu'à quarante ouvriers et plus, charpentiers et forgerons, ferblantiers, barbiers, armuriers, etc. Ils se livrent souvent, en cette dernière qualité, à la singulière occupation de transformer des fusils à piston en fusils à pierre pour ceux de leurs cliens de la Malaisie qui trouveraient trop de difficultés à renouveler au loin leur approvisionnement de capsules. La principale de ces rues chinoises sert d'amorce à la route qui conduit au nouveau port de Singapore, *New-Harbour*, où sont les établissemens maritimes des paquebots anglais et français, les docks, etc. Peu de Malais habitent ce côté de la ville; presque tous sont réunis à l'autre extrémité, au-delà du quartier européen, lequel est séparé de celui dont on vient de parler par une rivière constamment encombrée de centaines de barques.

Le quartier européen est charmant avec ses larges rues, ses jardins et ses élégantes maisons aux portiques à colonnes. Toutefois d'année en année il devient plus désert, non que la population diminue, mais parce que la plupart des négocians préfèrent aujourd'hui, et avec raison, le séjour des campagnes environnantes. La configuration naturelle du pays s'y prête on ne peut mieux, l'inté-

rieur de l'île n'étant formé que d'une succession non interrompue de petits monticules de cent à deux cents pieds de haut, surmontés chacun, dans un rayon d'une lieue autour de la ville, d'une de ces constructions à un étage, importées de l'Inde anglaise, auxquelles on a conservé ici le nom générique de *bungalow*. Les appartemens y sont spacieux et aérés, une large galerie les relie à l'extérieur; tout, en un mot, jusqu'à l'élévation relative où l'on se trouve, concourt à donner à ces habitations une fraîcheur qui fait souvent défaut à celles de la ville. C'est là qu'après ses affaires l'Européen vient chaque soir, jusqu'au lendemain matin, retrouver sa famille, s'il est marié, ou, s'il ne l'est pas, les compagnons qui auront associé leur existence à la sienne, car on vit rarement seul à Singapore, et le marin serait ingrat, s'il ne conservait le meilleur souvenir des heures passées sous ces toits hospitaliers, ainsi que des brillantes réunions auxquelles sert de prétexte un dîner souvent trop substantiel pour le climat. Cependant, si belles que puissent être ces soirées sous la verandah où la brise apportait les parfums de la forêt voisine, le retour au milieu de la nuit nous paraissait plus merveilleux encore avec la féerique illumination des lucioles répandues par myriades le long de la route. Chaque buisson semblait une éponge imprégnée d'un feu magique, qu'une main invisible eût pressée à intervalles égaux; mais ce n'était qu'un éclair, et rien n'était plus admirable que la simultanéité mathématique de l'action lumineuse de ces insectes, soit que le buisson s'allumât comme par enchantement, soit qu'il fût replongé de même dans la plus profonde obscurité. Les femmes malaises placent volontiers dans leur coiffure de ces mouches à feu emprisonnées dans de petites cages de la grosseur d'un pois; l'effet en est original et gracieux.

Ce bienveillant accueil offert aux nouveau-venus, nous l'avons toujours retrouvé aussi cordial par la suite, chaque fois que dans cette campagne les hasards de notre navigation nous ont ramené à Singapore. Je dois l'avouer, jamais il ne m'est arrivé d'être au loin, dans quelque pays que ce fût, l'un des élus de ces réceptions sympathiques sans me rappeler avec un véritable sentiment de honte l'absence totale de bienvenue et de prévenances qui chez nous attend l'étranger au nom de notre civilisation supérieure. Il est fort heureux pour le marin que l'hospitalité bannie de la vieille Europe se soit réfugiée aux colonies.

ED. DU HAILLY.

DIANE DE POITIERS

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX

Lettres inédites de Diane de Poitiers, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, avec une introduction et des notes, par M. George Guiffrey; 1 vol. in-8°; Renouard.

Chateaubriand a remarqué que, de toutes les maîtresses des rois de France, une seule, Agnès Sorel, ne fut pas inutile au prince et à la patrie. Toutes les autres apparurent comme des calamités publiques, et celles-là même qui empruntent à la poésie et aux arts un certain prestige, celles dont le nom éveille une sorte de sympathie en rappelant des splendeurs passées, ne peuvent pas résister à l'examen sérieux de l'histoire. De toutes ces favorites, il y en a peu qui aient le charme de la belle duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers. Son souvenir évoque toutes les pompes, toutes les merveilles de la renaissance. On la voit entourée d'un cortége d'artistes immortels, Jean Cousin, Jean Goujon, Philibert Delorme, le Primatice. Diane brille dans cet olympe sous les traits d'une déesse, telle que Jean Goujon l'a sculptée, nue et triomphante, entourant de ses bras de marbre le cou d'un cerf mystérieux épris comme le cygne de Léda. C'est la chasseresse mythologique, la divinité des forêts suivie de ses chiens rapides, le carquois sur l'épaule, le croissant d'argent sur le front. La femme à l'éternelle jeunesse, qui exerça sur un siècle moitié chrétien, moitié païen, une véritable fascination, éblouit encore la postérité; mais si l'on descend dans la réalité des choses, si, grâce aux lumières de l'histoire, on place sous son vrai jour cette figure séduisante au premier abord, on est tout étonné de voir s'évanouir le prestige. On trouve une femme qui n'a

été grande ni par l'esprit ni par le cœur, une courtisane dans toutes les acceptions du mot, dont le succès a été la victoire de la flatterie et du sensualisme, une femme qui n'a jamais conseillé à son royal amant une action généreuse ou un acte de clémence. Ce n'est pas assez pour Diane de prétendre racheter la faute de l'adultère par les persécutions religieuses que le fanatisme de l'époque représente comme des actes méritoires; ambitieuse et cupide, elle épuise le trésor, et les merveilles d'art qu'elle fait naître sont le fruit d'impôts vexatoires ou de cruelles confiscations. Elle trône en paix dans le scandale, au milieu de ces péchés d'abondance dont parle Bossuet, qui sont superbes et audacieux, qui recherchent la lumière et veulent jouir de toute la conscience du ciel. Jeune fille, à l'âge des rêves d'amour, elle avait épousé un mari vieux et laid, on dit même bossu; mais c'était un grand-sénéchal. Veuve, elle affichait pour la mémoire de ce mari d'hypocrites regrets qui mettaient à un prix plus haut ses infidélités à l'ombre conjugale. Maîtresse d'un prince qui avait dix-huit ans de moins qu'elle, elle se servait de son expérience consommée pour tenir sous le joug sa conquête. Cette destinée n'a rien de noble. Dans ce cœur sec, froid, calculateur, on chercherait en vain ces luttes entre la passion et le devoir, ces remords et ce mécontentement de soi-même qui, pour la femme coupable, sont comme une moitié d'innocence. Quoi qu'on ait pu dire, Diane n'inspire au roi aucun sentiment digne d'un souverain. Elle le pousse dans la voie du fanatisme. Elle grandit outre mesure cette ambitieuse maison de Guise, qui sera si funeste à la race des Valois. Elle entoure le souverain d'une coterie qui se jette sur la France comme sur une proie. Sans doute elle protége les artistes, elle fait de brillantes commandes aux peintres et aux architectes; mais ce n'est pas la châtelaine d'Anet et de Chenonceaux qui a créé le mouvement de la renaissance. Elle n'a point ressuscité les mœurs chevaleresques, et bien que le règne de Henri II commence par un duel judiciaire et se termine par un tournoi où le monarque est tué d'un éclat de lance, la poésie du moyen âge n'est déjà plus à cette époque qu'une parade, une ostentation. Le langage de la chevalerie est encore dans sa fleur; mais l'esprit moderne commence à se faire jour, et l'Amadis de Gaule va devenir une vieillerie.

Lorsque François Ier et Charles-Quint se défient en combat singulier, lorsque les hérauts d'armes porteurs des cartels traversent la France et l'Espagne, le blason sur la poitrine, le gonfalon à la main, quand le roi Henri II félicite Jarnac, vainqueur de La Châtaigneraie, d'avoir « combattu comme César et parlé comme Aristote, » ces réminiscences du passé font sourire. Ce sont les derniers vestiges des mœurs qui s'effacent. On ne croit plus aux amours platoniques, aux aventures idéales. François Ier lui-même protége Rabelais, dont le bon sens fait justice de toutes ces exagérations qu'il relègue dans son île des lanternes. En vain essaie-t-on de parodier l'époque de Charlemagne; on est bien loin de la chanson de Roland! Fran-

çois Ier et Henri II sont des souverains mod
se liguent avec les Turcs, ces défenseurs de
France, mais sont leurs alliés en Allemagne
l'Amadis de Gaule sont, à les bien examiner

Ce n'est qu'à la surface que les amours d
tiers ont quelque chose de chevaleresque. L
et de la tendresse des châtelaines du moye
préférer Brantôme à Montaigne, et qui s'es
reines de la main gauche, a inutilement ess
leurs idéales le caractère de Diane. Les réh
vent rien contre le sens moral, contre la c
pas en effet chose facile que de vanter l'a
pour excuse la force et la sincérité de la p
Vallière que l'homme qu'elle aimait, c'était l
qu'aimait Diane, c'était le souverain disper
fices, le monarque riche et puissant dont
sor. Pour de pareils scandales, l'histoire, s
pas avoir de complaisances. M. George Guif
une édition de luxe tirée à très peu d'exe
Diane de Poitiers avec une introduction e
que substantielles, nous semble avoir bien
rite. Procédant avec une méthode d'analy
dies, il s'est préservé de tout parti-pris et
rence de la plupart des biographes, qui,
leurs personnages, en font le sujet d'un dith
frey a jugé Diane sans enthousiasme et san
l'infatigable courtisan des reines de la mai
chasseresse mythologique, divinité de la
peinte, comme M. Michelet, sous des coul
il l'a montrée telle qu'elle était, ni meill
dont elle résuma l'élégance et les vices, la
morale.

I.

Diane de Poitiers, née à la fin du xve siè
des plus anciennes maisons du Dauphiné,
comte de Saint-Vallier, avait du crédit dans
jeune encore, elle épousa le grand-sénéchal
comte de Maulévrier, qui, au dire de Brant
plus laids de France, bien qu'il fût par sa m
Sorel et du roi Charles VII. Louis de Brézé
et sa jeune femme n'en comptait pas encor

rence d'âge, le sénéchal ne paraît pas avoir été trompé par Diane. Jacques de Brézé, son père, avait tué de sa propre main la fille d'Agnès Sorel, Charlotte de France, pour la punir d'une infidélité. Avant d'être inhumée à l'abbaye de Coulombs, la victime de cette vengeance conjugale avait été transportée dans une des chambres du château d'Anet, où était suspendu son portrait. En contemplant cette image, Diane pouvait faire des réflexions qui contribuèrent peut-être à rendre sa vertu plus ferme. Quoi qu'il en soit, sa réputation demeura intacte pendant tout le temps de son union avec Louis de Brézé, et la fable qui veut qu'elle ait payé de son honneur la vie de son père, Saint-Vallier, est une calomnie inventée après coup. M. Guiffrey, dans son nouveau recueil, et M. de Lescure, dans un ouvrage qui, sous une forme pittoresque, résume bien les chroniques du temps (1), nous semblent avoir résolu cette question; la mémoire du roi « sacré chevalier par Bayard » doit être préservée de l'infamie qu'on lui a longtemps attribuée. Il faut demander à l'imagination populaire la première origine de cette rumeur. L'arrêt de mort du comte de Saint-Vallier avait été prononcé par le parlement. Au jour fixé pour l'exécution (17 février 1523), la foule était accourue autour de l'échafaud, dressé en place de Grève. Le condamné paraît. Il crie « merci à Dieu, au roi et à tout le monde. » Il s'agenouille pour recevoir le coup mortel, lorsqu'un archer du roi se présente et apporte les lettres qui commuent la peine de mort en une prison perpétuelle. La foule, déconcertée par ce dénoûment imprévu, y cherche des causes mystérieuses, et les suppositions les plus étranges se font jour dans la crédulité publique. « Et estoit bruit, lisons-nous dans le Journal d'un bourgeois de Paris, que le dict seigneur de Sainct-Vallier avoit menacé le roy, en son absence, de le tuer à cause de la defloration d'une sienne fille qu'on dict qu'il avoit violée et fut la cause qu'il fut mis en cet estat, et de faict, n'eust esté le dict grand-sénéchal de Normandie, son gendre, il eust esté décapité. » Évidemment, ce n'est là qu'une fable. Diane, qu'on représente comme une jeune fille, était mariée depuis huit ans et avait eu déjà deux enfans de Louis de Brézé.

En réalité, la grâce de Saint-Vallier n'eut rien d'extraordinaire. Chaque jour, Diane approchait la reine en qualité de dame d'honneur, et la charge de grand-sénéchal mettait son mari en rapports continuels avec le roi. Qu'y a-t-il d'étonnant que ce prince se soit ainsi laissé toucher par les prières de son entourage, et pourquoi supposer, sans autres témoignages que des récits évidemment controuvés et une anecdote graveleuse de Brantôme, le honteux marché de la tirade du *Roi s'amuse?* Au surplus les inventeurs de ce qu'on pourrait appeler la légende de Saint-Vallier n'ont pas même pris la peine de se mettre d'accord entre eux. Les uns l'ont fait mourir foudroyé, en recevant sa grâce, d'un excès de joie succédant à un

(1) *Les Amours de François Ier*, par M. de Lescure; 1 vol..

excès de terreur; les autres l'ont laissé
tuelle. La vérité, c'est que Saint-Vallier n'
La peine de mort fut en premier lieu r
tuelle. « Ladicte peine de mort, lisons-n
avons de notre certaine science, grâc
auctorité royale, commué et communons
c'est assavoir qu'icelluy de Poitiers sera
entre quatre murailles de pierre, masson
n'y aura qu'une petite fenestre par laque
et menger, demeurant au reste le conten
Est-ce là le pardon d'un prince qui aurait é
frey n'a-t-il pas raison de dire que ce
point sa proie et la laisse vivante pour l
la récompense du sacrifice qu'une des plu
du royaume aurait fait de son honneur?
avait été la maîtresse de François Ier en
tégré dans ses biens et honneurs que p
mois d'août 1527?

En résumé, nous pensons que M. Gu
émise par la biographie Michaud : « la gr
prise sur sa conduite tant que vécut son
elle ne tarda pas à faire parler d'elle, e
érudits une assez vive controverse pour s
été la maîtresse de François Ier avant d'
sans de l'affirmative invoquent ce passage
vénitien, Lorenzo Contarini, qui écrivait
« La personne que sans nul doute le roi a
Valentinois. C'est une femme de cinquante
grand-sénéchal de Normandie et fille de M
tée jeune et belle, fut aimée et goûtée du
core, selon le dire de tous; puis elle vint
lorsqu'il n'était que dauphin. » Il ne fau
tion du médisant ambassadeur, ajouter fo
pour la même femme, car aucun témoi
double passion. Au surplus, que la favorit
l'objet d'un des nombreux caprices de Fr
de médiocre intérêt. Diane n'est pas une d
veut voir entourées comme d'une auréole
en cour sous le règne de François Ier; m
c'est ce qu'il est impossible d'affirmer sur
d'ailleurs ne serait moins étonnant que l'
la belle sénéchale. Diane de Poitiers était
santes dont le deuil est un attrait de pl

comme une sorte de poésie. « Elle s'habillait gentiment et pompeusement, dit Brantôme, mais tout de noir et de blanc. »

Le noir et le blanc, telles sont désormais les couleurs du dauphin. Fasciné par la beauté de Diane, il se déclare son serviteur. S'il y a des natures qui, en amour, cherchent à dominer, il y en a d'autres qui veulent subir le joug. Pour les uns, l'amour est un charme, une douceur, une consolation; pour les autres, c'est une force qui subjugue. Tandis que les uns rêvent dans la femme un être faible, qui a besoin de protection et qui conserve encore quelque chose des grâces de l'enfance, les autres aiment à trouver en elle une véritable maîtresse, qui exerce une autorité despotique sur leur âme et qui excite plus encore l'admiration que la tendresse. Telle fut Diane de Poitiers pour le dauphin. L'enfance de ce prince avait été triste. Envoyé en Espagne avec son frère comme otage pour l'exécution du traité de Madrid, il y avait passé quatre ans, relégué à Valladolid dans un couvent de moines, où il avait subi une véritable captivité. Revenu à la cour de France, il y était timide, embarrassé. Le roi son père n'avait pour lui qu'une affection assez médiocre et trouvait qu'il manquait un peu de vivacité. Le jeune prince croyait avoir besoin d'une Égérie, d'une protectrice, et dès son enfance, il avait jeté un regard d'enthousiasme sur Diane. Cette admiration juvénile, ce fanatisme qui allait jusqu'à l'idolâtrie et que les contemporains ont attribué à des moyens magiques, on le retrouve dans ces vers du prince :

Hellas, mon Dyu! combien je regrète
Le tans que j'é perdu en ma jeunèse;
Combien de foys je me suys souhèté
Avoir Dyane pour ma seule mestrèse;
Mès je craignois qu'elle qui est déesse
Ne se voulut abéser jusque là.

Ce langage humble et servile est bien celui d'un homme ébloui par la beauté comme par une invincible lumière, d'un amoureux qui s'était d'abord interdit même l'espérance. Quand le jeune prince fit son début au tournoi de la rue Saint-Antoine, son premier coup de lance fut en l'honneur de Diane, et en 1541, dans une fête donnée au bois de la Berlaudière, près de Châtellerault, sous le titre de tournoi des chevaliers errans, il prit publiquement les couleurs de sa bien-aimée. C'est la fête que Clément Marot célébra dans ces jolis vers :

Ici est le perron
D'amour loyale et bonne,
Où maint coup d'éperon
Et de glaive se donne.
Un chevalier royal
Y a dressé sa tente,
Et sert de cœur loyal
Une dame excellente

Dont le nom gracieux
N'est jà besoin d'écrire.
Il est écrit aux cieux
Et de nuit se peut lire.

Henri était marié à Catherine de Médic
de l'époque admettaient parfaitement le
femme et une maîtresse. D'ailleurs on avait
Henri pour Diane comme une affection p
relation reproduite par M. Armand Basch
Marino Cavalli écrivait au sujet du dauphi
femmes, la sienne lui suffit; pour la conve
Mme la sénéchale de Normandie. Il a pour
mais on pense qu'il n'y a rien de lascif, e
comme entre mère et fils; on affirme que c
triner, de corriger, de conseiller M. le dau
les actions dignes de lui. » Catherine de
tenir sur leur passion; mais la froide et
au fond du cœur tout dépit, toute colère,
qui est la marque de l'ambition l'heure o
vanche. Un ambassadeur vénitien a dit que
le fameux temporisateur Fabius, ce grand
fille. » Catherine eut d'ailleurs une situation
années de son mariage. Mariée depuis neuf
il y avait à craindre que la race des Valoi
bruit d'un divorce, et la relation de Lor
quelle prudence Catherine sut détourner
« Elle alla trouver le roi, à qui elle dit av
sa majesté était de donner une autre femm
que, puisque jusqu'alors il n'avait pas plu a
grâce d'avoir des enfans, il convenait, du
pas pour agréable d'attendre davantage, q
d'un si grand trône, et que pour sa part
gations qu'elle avait à sa majesté, qui avai
fille, elle était plutôt disposée à supporter
s'opposer à sa volonté, et qu'elle se résol
ou à demeurer à son service et en sa fav
fit avec beaucoup de larmes et de tendres
si noble et si facile du roi s'émut tellemen
doutez point que, puisque Dieu a voulu que
femme du dauphin, je ne veuille qu'il en
plaira-t-il de vous faire la grâce, à vous et

(1) M. Armand Baschet, *les Princes de l'Europe*

nous désirons le plus au monde. Il arriva que peu de temps après elle fut grosse, et que l'année 1543 elle mit au monde un enfant mâle, pour la plus grande satisfaction de chacun. » Autant Catherine avait été stérile dans les premières années de son union, autant elle devint féconde ensuite. Depuis 1543 jusqu'en 1555, elle n'eut pas moins de dix enfans. Sous le règne de François Ier, elle se tenait systématiquement à l'écart de toute intrigue, et ne songeait qu'à complaire au roi. Elle avait le talent de distraire ce monarque blasé, malade, attristé, qui se fuyait lui-même et terminait dans les souffrances du corps et de l'esprit une vie si brillante, si agitée. Quant à Diane de Poitiers, Catherine la traitait de puissance à puissance.

La véritable lutte était entre le présent et l'avenir, entre la favorite du père et la favorite du fils, entre la duchesse d'Étampes et Diane de Poitiers; leur rivalité partageait la cour en deux camps. François Ier avait vu sans déplaisir la passion du dauphin pour Diane. Au dire de Brantôme, « il vouloit fort que tous les gentilshommes se fissent des maîtresses, et s'ils ne s'en faisoient, il les estimoit mal et sot, et bien souvent aux uns et aux autres il leur en demandoit les noms et promettoit de leur dire du bien et de les servir. » Un roi aussi galant ne s'étonnait pas de se voir imité par son fils, et, tenant la balance entre les deux coteries rivales, il s'amusait des zizanies et de la haine des deux favorites. Au point de vue de la dignité morale, elles n'avaient rien à s'envier l'une à l'autre. Anne de Pisseleu, demoiselle d'Heilly (la duchesse d'Étampes), était entrée à dix-sept ans à la cour en qualité de fille d'honneur, et Clément Marot, admirant la finesse précoce de cette jeune beauté, lui avait dit :

Dix et huit ans je vous donne
Belle et bonne,
Mais à votre sens rassis
Trente-cinq ou trente-six
J'en ordonne.

Elle avait songé à se pourvoir d'un mari commode, Jean de Brosse, fils de René de Brosse et de Jeanne, fille du célèbre Philippe de Comynes. René, complice et compagnon du connétable de Bourbon, avait été tué à la bataille de Pavie, et un arrêt du parlement de Paris avait prononcé la confiscation de tous ses biens. Jean de Brosse, en épousant la maîtresse du roi, Mlle d'Heilly, obtint la restitution des biens de sa famille. Ce complaisant époux fut nommé gouverneur de Bretagne et comblé d'honneurs. Sous le nom de duchesse d'Étampes, sa femme était reine, sauf le nom. Moins âgée que Diane de Poitiers, elle se montrait fière de sa jeunesse et se plaisait à répéter que l'année de sa naissance était celle du mariage de Mme la sénéchale. Il y avait là de l'exagération, car Diane se maria en 1515, et la duchesse d'Étampes était née en 1509. Ce n'est pas d'ailleurs

une chose rare de voir des hommes déjà vieux dominés par de toutes jeunes femmes et des adolescens sous le joug de femmes d'un âge mûr. Tel était le double spectacle que donnaient à la cour François Ier et le dauphin. Les deux favorites avaient chacune leur cortége d'artistes et de courtisans. Tandis que le Primatice reproduisait sans cesse dans les décorations des galeries royales les traits de la duchesse d'Étampes, Benvenuto Cellini choisissait pour modèle Diane de Poitiers en Diane chasseresse. Les poètes du parti de la duchesse d'Étampes la célébraient comme la reine de la beauté, et traitaient Diane comme une vieille femme sans cheveux et sans dents, ne devant plus qu'au fard un reste d'éclat trompeur. C'était un assaut d'invectives, d'épigrammes latines ou françaises, plus exagérées, plus grossières les unes que les autres. Les partisans de Diane se consolaient en se disant que l'avenir était à eux. Ils attendaient le nouveau règne.

II.

Dès qu'Henri II monte sur le trône, Diane de Poitiers, malgré ses quarante-huit ans, est autant la maîtresse du royaume que la maîtresse du roi. Elle a tout préparé pour ce moment, qui est le signal de son long triomphe. Sa première pensée est l'abaissement de la favorite déchue. Les funérailles de François Ier sont à peine accomplies qu'un ordre d'exil force la duchesse d'Étampes à se retirer dans son château de Saint-Bris, et que le nouveau roi lui redemande un diamant de cent mille écus, dernier présent de François Ier, sous prétexte que c'était un bien de la couronne. En même temps Diane, créée duchesse de Valentinois, se fait donner des pierreries qui surpassent la valeur de ce diamant. Gratifiée de tous les droits qui se levaient, à chaque changement de règne, pour la confirmation des charges vénales, des immunités de corporations et des autres priviléges, elle fait un de ses affidés trésorier de l'épargne et s'empare de la dispensation des bénéfices ecclésiastiques. Elle obtient pour son gendre, le marquis de Mayenne, de la maison de Guise, toutes les terres vacantes du royaume, don qui dépossède une foule de seigneurs, de communes et de particuliers, et qui engendre une foule de procès, — toute terre occupée sans titre incontestable pouvant être considérée comme vacante. Elle forme avec les Guise et les Montmorency une sorte de ligue. « Il n'y avait, dit le rédacteur des mémoires de Vieilleville, que les portes de Montmorency et de Guise ouvertes pour entrer en crédit. Tout était à leurs neveux ou alliés : maréchaussées, gouvernemens de province, compagnie de gens d'armes, rien ne leur échappait... Il ne leur échappait, non plus qu'aux hirondelles les mouches, état, dignité, évêché, abbaye, office, qui ne fût incontinent englouti, et avaient, pour cet effet, en toutes parties du royaume, gens apostés et serviteurs gagés, pour leur donner avis de tout ce qui mourait parmi les titulaires des charges et bénéfices. »

Ce que veut la favorite pour elle et pour les siens, c'est l'argent et la domination. Il lui faut à la fois l'apparence et la réalité du pouvoir. Ses devises sont celles de l'ambition et de l'orgueil. C'est une flèche avec cette légende : « elle atteint tout ce qu'elle vise; *consequitur quodcunque petit.* » C'est un croissant, une lune naissante, avec cette inscription : « jusqu'à ce qu'elle remplisse tout le globe; *donec totum impleat orbem.* » Les chiffres entrelacés du roi et de sa maîtresse, le croissant symbolique, décorent les murs des châteaux et les dômes des palais. La beauté de Diane est en apport avec son rôle. C'est une beauté dominatrice, aux lignes sculpturales, à l'aspect fier, imposant, presque dur, une beauté dont le principal caractère est la force. Amazone intrépide, elle pourrait porter une armure. Quel est son secret pour conserver à cinquante ans le prestige et l'éclat de la jeunesse? « Beau secret, dit M. Michelet, et pourtant on peut en donner la recette : ne s'émouvoir de rien, n'aimer rien, ne compatir à rien. Des passions, en garder seulement ce qui donne un peu de cours au sang, des plaisirs sans orages, l'amour du gain et la chasse à l'argent. »

En voyant le jeune roi dominé par la vieille enchanteresse, comme Roger charmé par Alcine, les contemporains croient à un ensorcellement, à un pouvoir magique, à une bague enchantée. Cette puissance qui d'abord semble surnaturelle, c'est la volonté. Diane ne veut pas vieillir, et elle ne vieillit pas. Sa fontaine de Jouvence, c'est l'eau glacée dans laquelle elle se plonge en toute saison. Debout à l'aurore, elle s'élance à cheval dans les forêts, elle chasse deux ou trois heures le cerf ou le sanglier. Ses habitudes actives et matinales lui donnent une vigueur incroyable; jamais on ne surprend en elle un moment de défaillance. Elle se fait l'intendante des « passe-temps » du roi, elle renouvelle sans cesse l'atmosphère des plaisirs et des fêtes, elle veut faire de la vie un printemps éternel. Les peintres et les sculpteurs multiplient partout son image sous les traits d'une déesse. De fresque en fresque, de groupe en groupe, elle reparaît toujours éblouissante d'orgueil et de lumière. Il faut tenir le faible monarque sous le charme d'une perpétuelle vision; il faut, à force d'art et de prestiges, parvenir à réparer l'irréparable outrage des ans; il faut persuader à un prince tout ému des romans de chevalerie qu'il est le plus heureux comme le plus fidèle des amans; il faut enivrer le monarque de l'encens qu'on brûle aux pieds de son idole. On l'enferme, comme en un sanctuaire, dans ce merveilleux château d'Anet, aux statues innombrables, aux élégans portiques, aux horizons faits à souhait pour le plaisir des yeux. Dans ces bosquets de roses, dans ces plaines verdoyantes, dans ces forêts profondes et giboyeuses, le roi mène une existence féerique. Diane apparaît comme une divinité, à l'ombre des bois, avec son arc d'argent, tandis que les échos sont réjouis par le son du cor, que la meute rapide se glisse dans les éclaircies des feuillages. Sur le portail du château sont agencées des figures de bronze

représentant Diane entourée de lévriers et poursuivant un cerf. Par un génieux mécanisme, à l'expiration de chaque heure, les figures commenc à se mouvoir, les chiens aboient, le cerf de son pied droit sonne les heur Le palais de l'enchanteresse a quelque chose de fantastique. Il est t brodé d'arabesques, d'emblèmes amoureux; il est comme recouvert d voile de dentelles, et jusque sur l'or et sur l'azur des piliers de la c pelle les initiales de Henri et de sa favorite s'épanouissent au-dessous la couronne.

La France même est la complice des longues illusions du monarque f ciné par cette vieille Armide. Toutes les fois que Henri II honore d'u visite ses bonnes villes du royaume, les habitans ne manquent pas d'éle sur son passage des arcs de triomphe où le chiffre de Diane resplendit à c de celui du roi. A Rouen, les conseillers municipaux viennent présenter toute-puissante duchesse des bassins et des aiguières d'or; à Lyon, on offre le spectacle d'une fête qui représente le triomphe de Diane chas resse, et Brantôme dit en parlant de cette apothéose : « Mme de Valen nois, au nom de laquelle cette chasse et mystère se faisoit, en fut t contente et en aima fort toute sa vie la ville de Lyon. » Ébloui par propres largesses, et jouet d'une illusion dont il est le principal auteur, roi se croit naïvement le modèle des chevaliers. Quand il n'est pas aupr de Diane, il est comme en exil. Ses lettres respirent la tendresse. « Je vo supplye, lui écrit-il, avoir souvenance de celuy qui n'a jamès connu q ung Dyeu et une amye, et vous assurer que n'aurez poynt de honte m'avoyr donné le nom de serviteur, lequel je vous supplye de me cons ver pour jamès. » Les psaumes eux-mêmes sont interrogés pour célébr la gloire de Diane, et au bas de l'un de ses portraits on lit en caractè romains : « Comme le cerf brait après le décours des eaux, ainsi brait m âme après toi, ô Dieu! » C'est un mélange de religion et de chevaleri de mysticisme et de volupté. Les pompes catholiques se mêlent aux im ginations chevaleresques. « Qu'il faisoit beau voir, s'écrie Brantôme, l filles d'honneur de la reine aux processions générales de la Fête-Dieu des Rameaux, portant leurs palmes d'une si bonne grâce, et le jour de Chandeleur portant de même leurs flambeaux. » Nourri dans la morale siècle, le roi regarde le long scandale de son règne comme une preu admirable d'héroïsme et de fidélité. Ne dépasse-t-il pas en constance grand Amadis lui-même? En ayant pour sa femme de simples égards, réservant pour sa favorite la tendresse, ne suit-il pas les doctrines des mans de chevalerie? D'après le rituel sentimental de cette littérature, maîtresse n'a-t-elle pas le droit d'être jalouse, impérieuse, hautaine, tan que le rôle de la femme ne peut être que la soumission et la docilité? Dia de Poitiers est la maîtresse, elle commande; Catherine de Médicis est l pouse, elle obéit. Le roi tient d'ailleurs à ce que les deux femmes n'aie entre elles que les meilleurs rapports. Le roman de l'Amadis ne donne-t

pas à cet égard de mémorables exemples de conciliation? La reine des Amazones, Zahara, s'éprend de Lisvart, fils d'Esplandian. Lisvart, marié à la princesse de Trébizonde, Onolorie, aime tendrement sa femme. Cependant Zahara ne se décourage point. « Si Lisvart, se dit-elle, a l'esprit aussi bon comme le cœur, je pourrai tant gagner sur lui avec le temps qu'Onolorie et moi nous nous le partagerons, demeurant en elle pour sa femme et moy pour son amye. »

Par un curieux contraste, Diane de Poitiers, avec des apparences sentimentales et romanesques, est une femme essentiellement pratique et positive. Elle suit exactement le conseil du *Roman de la rose*.

Folle est qui son ami ne plume
Jusqu'à la dernière plume,
Car qui mieux plumer le saura,
C'est celle qui meilleur aura.

Pour plaire à cette femme funeste, le roi jette les trésors de son royaume dans un gouffre qui ressemble au tonneau des Danaïdes. On ne peut se faire une idée de ces dilapidations effroyables. Les lettres publiées par M. Guiffrey représentent Diane sous les traits d'une courtisane cupide qui regarde la France comme une proie. Son style est aride comme son cœur. On n'y trouve ni élégance, ni agrément. Ce sont des lettres d'affaires, courtes, précises, allant droit au but. Elle n'admet pas le moindre retard pour le paiement de ses créances, elle connaît parfaitement ses comptes, elle discute ses intérêts avec une vigueur de raisonnement qui ferait honneur au procureur le plus tenace. Dans une lettre écrite à Fontainebleau le 28 août 1556, elle brocante avec son cousin, M. de Charlus, des captifs espagnols, dont le roi lui a fait don, et qu'elle appelle en conséquence ses esclaves. Sa grande préoccupation, c'est de les vendre le plus cher possible. « Je vous prye, écrit-elle à M. de Charlus, y regarder pour le myeulx et y user de diligence, car on m'a dict que le Grand-Seigneur (1) envoye ung homme par deçà pour en faire quelques remontrances au roy, et je voudrois bien que cela fust vuidé avant que il fust arrivé, et l'argent que vous en recepvrés, donnés ordre, s'il est possible, de le faire venir par la bancque, affin que vous n'ayés tant de payne à l'aporter. »

Ainsi Diane trouvait moyen de profiter de tout, même de la captivité des prisonniers. Jamais rapacité n'avait été plus ingénieuse. Cette femme, dévorée par la soif du lucre, occupait la cour de France comme une citadelle dont elle s'était assuré toutes les avenues. Il y a quelque chose qui étonne dans la puissance de ce sceptre de la main gauche. Les premiers temps de la faveur de Diane s'expliquent facilement, puisqu'elle était encore dans

(1) Le Grand-Seigneur était alors le sultan Soliman II, qui, avec ses navires, secondait la France contre l'Espagne, et qui, tout musulman qu'il était, ne trouvait pas sans doute de son goût la traite que Diane exerçait sur des captifs chrétiens.

tout l'éclat de sa beauté ; mais ce qui est m
cet empire, dont l'origine n'a rien que de
temps, c'est qu'un roi entouré de toutes
choisir entre les plus grandes beautés de s
une fidélité si rare pour une femme que
au rang des matrones. Un semblable succès
pour en apprécier les motifs, pénétrer les
à ce que peut une âme forte sur un espr
sur un caractère sans ressort ; il faut se
la fausse conscience, qui tourne le vice
treté dans le mal comme une constance r
de Diane n'est qu'une longue hypocrisie
rôle sous des dehors séduisans et presque r
l'attitude d'une conseillère, d'une amie ; e
l'aspect d'une tendresse idéale. Plus tard,
est utile aux intérêts de sa couronne ; elle
affaires de l'état ; elle écrit aux ambassade
C'est plutôt un premier ministre qu'une r
rang suprême, conserve toujours un fond
dité, se sent en confiance auprès d'elle e
tiens. « Chaque jour, dit l'ambassadeur v
meure, après son dîner, une heure et den
fait part de tout ce qui arrive. » L'illusi
complète qu'il se croit sincèrement l'obli
lui demeure attaché autant par la reconn
bitude. La favorite cherche jusque dans le
pour ses projets de domination. Elle se co
qu'elle outrage, la gardienne du foyer d
est l'opprobre. Elle se fait livrer tous les
dans le gynécée. En lui confiant la direct
s'imagine qu'il agit en bon père, et que
meilleur soutien que Diane. Elle préside a
pare les berceaux, elle tranche toutes le
des nouveau-nés. C'est encore elle qui dé
pagne les jeunes princes passeront l'été, e
lité de gouverneur et de gouvernante, deux
mières, qu'elle appelle naïvement ses allié
nombre de lettres adressées par Diane à c
que les ordres d'Henri II au sujet des enf
diaire de la favorite. Guillaume Chrestian,
préface d'un de ses livres dédié à la grand
gnage : « Non-seulement, dit-il, vous avez
tivité de leurs enfans, mais aussi à les fai

vigoureuses, saines, bien complemennées, avec sages et prudentes gouvernantes, et semblablement aussi à les faire instituer et enseigner par bons et doctes précepteurs, tant en vertus et saines doctrines, comme en l'amour et crainte de Dieu. »

Comment Catherine de Médicis supportait-elle cette usurpation de ses droits et de ses devoirs de mère, cet insolent partage de sa dignité conjugale, cette espèce de ménage à trois dont le scandale était public? Elle acceptait ce triomphe de Diane, parce qu'en réalité elle n'avait pas d'amour pour le roi. Il s'était fait d'ailleurs entre Diane et la reine une ligue tacite, et c'était un triste spectacle que la feinte amitié dont ces deux femmes ambitieuses se prodiguaient les marques extérieures. Lorsqu'il avait été question de divorce, Diane, qui aurait redouté pour son amant une épouse plus séduisante, avait intercédé en faveur de Catherine, et de son côté Catherine, qui n'aurait peut-être pas trouvé autant d'égards dans une autre maîtresse, témoignait à Diane tous les dehors de l'amitié. C'est ainsi que l'intérêt réunissait ces deux femmes dont la passion aurait pu faire d'irréconciliables rivales; mais dans l'atmosphère des cours les combinaisons de l'ambition et de l'intrigue ne savent-elles pas prévaloir sur les instincts du cœur et les sentimens de la nature? Nous trouvons donc toujours Diane à côté de Catherine. Elle lui permet de donner des enfans au roi; elle l'assiste dans ses couches, dans ses relevailles; elle la soigne dans ses maladies. Elle va même jusqu'à se faire écrire par le médecin de la famille royale : « Sans votre diligence et bonté d'esprit, la reine estoit jà presque désespérée; mais Dieu prospéra si bien vos efforts et exauça vos prières que finalement elle recouvra santé. » Ajoutons que ces soins étaient largement payés. Par une lettre signée à Blois le 17 janvier 1550, Henri II donnait à Diane 5,500 livres tournois (environ 66,000 francs de notre monnaie), « en faveur, disait-il, des bons, agréables et recommandables services qu'elle a ci-devant faits à notre très chère et très aimée compagne la reine. » Ainsi donc l'insatiable maîtresse faisait argent de tout, même des maladies de Catherine de Médicis! Le désordre du ménage royal se trouvait régulièrement organisé, et rien n'égalait l'adulation des courtisans devant l'adultère manifeste, si ce n'est la longanimité systématique de l'épouse outragée. Lorenzo Contarini écrivait en 1552 : « La reine ne pouvait souffrir dès le commencement de son règne un tel amour et une telle faveur de la part du roi pour la duchesse; mais depuis, sur les prières instantes du roi, elle s'est résignée, et elle supporte avec patience. La reine fréquente même continuellement la duchesse, qui de son côté lui rend les meilleurs offices dans l'esprit du roi, et souvent c'est elle qui l'exhorte à aller dormir avec la reine. »

Cette espèce de courtoisie de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers l'une pour l'autre fait songer à Marie Leczinska et à Mme de Pompadour. Marie Leczinska, comme Catherine, accepta son sort sans murmurer,

mais par d'autres motifs que l'astucieuse Italienne. C'était chez la vertueu femme de Louis XV résignation chrétienne, bonté d'âme, humilité; ch Catherine, la soumission était une adresse, un calcul. Sans doute ses astr logues lui avaient prédit que l'heure viendrait où elle assouvirait sa seu passion, la passion de gouverner. Cette heure, elle l'attendait silencieus ment et ne voulait point compromettre sa fortune par une impatience q n'eût pas été politique. Elle se disait d'ailleurs qu'une autre maîtresse va drait peut-être moins que Diane. Ce fut aussi le raisonnement de Mar Leczinska. « La reine, rapporte le duc de Luynes, traite d'une manière tr convenable Mme de Pompadour... Elle dit souvent que, puisqu'il y a u maîtresse, elle l'aime mieux qu'aucune autre. » La marquise, qui savait q la reine aimait beaucoup les fleurs, ne cessait de lui envoyer des bouque Elle se sentait flattée de voir qu'elle n'était pas inutile à la reine auprès roi (1). » Ainsi donc, sous Louis XV comme sous Henri II, c'était la m tresse qui protégeait la femme légitime. Entre la vie de la duchesse de V lentinois et celle de la marquise de Pompadour, il y a d'autres points ressemblance. Toutes deux déployèrent une avidité sans bornes; toutes deu furent des femmes politiques, des personnages d'état, comme dit Duclo Toutes deux s'entourèrent d'un cortége d'artistes et surent triompher ave un mélange d'orgueil et de prudence. Il existe aussi entre Henri II e Louis XV de remarquables analogies de caractère. Les deux princes étaie braves, aimaient la chasse, avaient l'abord et la prestance de gentil hommes accomplis. Ils étaient nés l'un et l'autre avec une certaine bon de caractère; mais les hommages idolâtres dont on les entourait avaie détruit le germe de leurs qualités. Et cependant ces souverains, qui v vaient au milieu d'une pompe féerique et qui épuisaient toutes les me veilles et tous les raffinemens du luxe, n'étaient pas véritablement heureu Matteo Dandolo raconte que Henri II était de nature sombre et taciturn que les courtisans disaient ne l'avoir jamais vu rire une seule fois. Le du de Luynes nous apprend que Louis XV, blasé et rassasié de tout, avait d momens « de tristesse et d'une humeur qu'il fallait connaître pour ne p la chagriner. » Si Henri II montrait « un naturel fort débonnaire et ta plus aisé à tromper, de sorte qu'il ne voyait et jugeait que par les yeu oreilles et avis de ceux qui le possédaient, » Louis XV, avait un fonds timidité naturelle, un embarras qui fit toujours partie de son caractèr Comme le remarque un homme qui le voyait tous les jours, Le Roy, lieut nant des chasses de Versailles, son indolence le portait à céder facileme à tout ce que ses ministres lui proposaient sans prendre la peine de l'ex miner. Les deux princes avaient en apparence des sentimens très religieu « Mme la sénéchale, dit Matteo Dandolo dans une de ses relations au sén de Venise, racontait à une dame d'honneur que, remarquant en quelle d

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 228.

votion profonde était le roi au moment de recevoir la couronne et lui ayant demandé depuis de lui vouloir bien dire pour qui il avait tant prié Dieu, le roi lui avait répondu que ce n'était pas pour une autre fin que la suivante : que si la couronne qu'il allait prendre promettait un bon gouvernement et assurait le salut de ses peuples, Dieu lui fît la grâce de la lui laisser pour longtemps, qu'autrement il la lui prît bien vite. » — « Le roi, dit encore Lorenzo Contarini, ne manque pas aux devoirs de la religion; il va à la messe chaque jour, entend les vêpres les jours de fête, va aux processions à certains temps de l'année et honore chaque fête principale en touchant chaque fois avec autant de patience que de dévotion de nombreux malades atteints de scrofules, lesquels, au seul toucher du roi, prétendent être guéris. » Louis XV avait aussi, malgré tous ses désordres, un fonds de religion mal comprise, mais sincère, et les remords, qui existaient à l'état latent dans son cœur, étaient sans doute l'une des causes de sa perpétuelle tristesse. « Le roi ne fait point ses pâques, écrivait d'Argenson en 1740, de peur de se brouiller tout à fait avec Dieu. Il marmotte à l'église ses patenôtres et prières avec une décence d'habitude, et il ménage pour d'autres temps la pratique complète du salut. »

La supériorité du règne de Louis XV sur celui de Henri II, c'est qu'au moins il n'est pas souillé de cruautés. Mme de Pompadour était ce qu'on appelle vulgairement une bonne personne; Diane de Poitiers au contraire, persécutrice des protestans, enrichie par les confiscations et les supplices, apparaît sous un double aspect, tour à tour gracieuse et terrible. Les fresques de Fontainebleau la montrent comme la déesse de la fable, tantôt en souveraine lumineuse de la nuit, tantôt en sombre Hécate entourée des flammes infernales. On dirait que les reflets des bûchers jettent sur sa figure des lueurs sinistres. Le côté odieux du règne, c'est la persécution. Qu'un moine espagnol, amaigri par le jeûne, macéré par la discipline et le cilice, soit fanatique, il inspire plus de compassion que de haine; mais ces âmes épicuriennes et voluptueuses qui font de la cruauté un raffinement pour leur sensualisme, qui mêlent les bûchers aux tournois et se délectent à la vue du supplice de l'estrapade, ces âmes font naître un sentiment d'indignation inexprimable. Autant, sous Henri II, les basses classes étaient sincères dans leurs superstitions et leur fanatisme, autant l'on trouvait dans les hautes régions de scepticisme et de froid calcul. La persécution religieuse faisait partie, pour ainsi dire, du cérémonial de la cour. A chaque fête, on étouffait des hérétiques dans les flammes en signe de réjouissance publique. Le jour de l'entrée solennelle du roi dans sa bonne ville de Paris, on ne manqua pas à cette coutume. Henri, qui revenait au palais des Tournelles, après avoir assisté à des joutes brillantes, voulut contempler de près un des bûchers. Il reconnut la voix d'un de ses anciens domestiques qui expirait dans les tortures du feu. Le sacre et le couronnement de la reine donnèrent lieu à de nouveaux supplices. Un pauvre

tailleur, arrêté comme hérétique, fut conduit devant le roi, auquel on voulait donner le divertissement de la confusion et de la simplicité de cet homme; mais il répondit à l'interrogatoire royal avec sagesse et dignité. Diane de Poitiers, qui assistait à cette scène, ayant voulu prendre part à la discussion : « Madame, s'écria-t-il, contentez-vous d'avoir infecté la France, et ne mêlez pas votre ordure parmi chose si sacrée qu'est la vérité de Dieu. » La favorite se tut pour le moment; mais le 4 juillet 1549, à la suite d'une procession où Henri venait de renouveler le serment d'extirper l'hérésie, un bûcher était allumé dans la rue Saint-Antoine, en présence du roi et de Diane de Poitiers. Le pauvre tailleur y monta avec trois de ses coreligionnaires. On raconte que lorsque le supplicié aperçut le roi accoudé à une fenêtre de l'hôtel de la Roche-Pot, « il se prit à le regarder si fort que rien ne pouvait l'en détourner. » Le roi, saisi de frayeur par ce regard fixe et terrible, quitta la fenêtre, et, longtemps poursuivi par ce souvenir vengeur, jura de ne plus voir brûler d'autres condamnés. Toutefois il ne jura point de ne plus en faire brûler, et les exécutions continuèrent. Ne fallait-il pas des exactions, des supplices pour alimenter le luxe babylonien de Diane? La favorite détestait ces réformés austères qui refusaient de courber la tête devant l'idole royale, et le cardinal de Lorraine, par l'appât des confiscations, avait gagné Diane de Poitiers à sa politique sanguinaire. On décida le roi à se rendre en personne au parlement le 10 juin 1559. On y délibérait sur les moyens de ramener une jurisprudence uniforme dans les jugemens sur les hérétiques. Henri, tendant un piége et parlant de la paix des consciences, invita chacun des conseillers à s'exprimer en pleine liberté. Ceux-ci eurent l'imprudence de se fier à la parole royale. — « Ce n'est pas chose de petite importance, dit Anne du Bourg, que de condamner ceux qui, au milieu des flammes, invoquent le nom de Jésus-Christ. Eh quoi! des crimes dignes de mort, blasphèmes, adultères, horribles débauches, parjures se commettent tous les jours impunément à la face du ciel, et l'on invente tous les jours nouveaux supplices contre des hommes dont le seul crime est d'avoir découvert par les lumières de l'Écriture sainte la turpitude romaine et de demander une salutaire réformation! » Le conseiller du Faur ne fut pas moins énergique, « Il faut bien entendre, s'écria-t-il, qui sont ceux qui troublent l'église, de peur qu'il advienne ce qu'Élie dit au roi Achab : C'est toi qui troubles Israël. » On avait prononcé le mot d'adultère. Des conseillers parurent se troubler comme si le souverain venait de recevoir une injure personnelle. Le roi exaspéré ordonna au connétable de saisir de ses propres mains sur leurs bancs Anne du Bourg et du Faur, et Montmorency obéit sur-le-champ. Henri était tellement irrité contre du Bourg qu'il dit qu'il « le verrait brûler de ses deux yeux; » mais il avait compté sans la lance de Montgommery. Dix-neuf jours après la séance du parlement, le roi était atteint d'un coup mortel dans un tournoi, où il portait encore les couleurs

de sa maîtresse sexagénaire, la livrée noire et blanche des veuves, que Diane n'avait jamais quittée.

Les ambassadeurs vénitiens racontent que François II envoya dire à la favorite détrônée qu'en raison de sa mauvaise influence auprès du feu roi elle mériterait un grand châtiment, mais que, dans sa clémence royale, il ne voulait pas l'inquiéter davantage, que néanmoins elle devrait lui restituer tous les joyaux qu'elle tenait de Henri II. Elle fut aussi obligée de céder à Catherine de Médicis la magnifique terre de Chenonceaux, et reçut en échange le sombre château de Chaumont-sur-Loire. Heureuse que la vengeance de la reine-mère n'allât pas plus loin, Diane accepta sans murmure ce désavantageux marché, et, bientôt réconciliée avec le nouveau règne, elle vécut sept ans encore dans son château d'Anet au sein d'une opulente et fastueuse retraite. Elle avait marié ses deux filles à de grands personnages, les ducs d'Aumale et de Bouillon. Enrichie des dépouilles de la France et conservant encore des restes de beauté, elle brava jusqu'à la dernière heure les outrages des ans et de la fortune.

La vie de Diane de Poitiers fut, au point de vue de l'intrigue et de la cupidité, un succès continuel. Cependant cette femme si habile dut subir dans sa longue carrière les tristesses qui accompagnent le triomphe de l'immoralité. Il y a toujours au fond des situations fausses quelque chose de douloureux, et si le sens moral était peu développé au XVIe siècle, si l'on ne connaissait guère ces délicatesses de conscience qui poétisent les illustres pénitentes du siècle de Louis XIV, il n'est pas moins permis d'affirmer qu'il manquait à Diane de Poitiers le bien suprême, la paix du cœur. Ne trouve-t-on pas les traces d'une mélancolie profonde dans cette lettre qu'elle écrivait à Mme de Montagu? « Quand donc me vyendrès vous vysyter, madame ma bonne amie, estant bien desireuse de vostre veue qui me regalardiroit en tous mes chagrins que fusse-t-il, et bien voyes ce qu'advyent souvent de monter au dernyer degré qui feroyt croire que l'abyme est en hault. » C'est ainsi qu'arrivée au sommet de sa fortune la toute-puissante favorite voyait comme un gouffre devant elle, et ressentait ce trouble, cette vague inquiétude qui est le châtiment de l'ambition satisfaite. Sans doute elle dut entendre plus d'une fois l'écho des cris des malheureux qui payaient de leurs épargnes, quelquefois de leur vie, la réalisation de ses caprices. Lorsqu'elle trônait au milieu des merveilles de Chenonceaux, de ce « charmant castel fleuronné, blasonné, flanqué de jolies tourelles, orné de cariathides, contourné de balconnades avec enjolivations dorées jusqu'en hault du faiste, » tous ces fleurons, toutes ces arabesques ne devaient-ils point parfois se teindre de la couleur du sang, et les pensées sinistres ne pénétraient-elles pas dans ce « sylvestre et plantureulx bocage arrosé de fontaines, verdoyant comme un pré d'apvril? » Les fondations pieuses auxquelles Diane consacra les derniers temps de sa vie accusent le besoin qu'elle avait de se réconcilier avec Dieu. C'est au mi-

lieu de ces occupations que la mort vint la surprendre le 22 avril 1566. Sa volonté dernière fut que son corps, après avoir été exposé dans l'église des filles pénitentes à Paris, fût transporté ensuite dans son château d'Anet. C'est là qu'avant la révolution on pouvait voir son mausolée, qui depuis a été transporté au musée des Petits-Augustins. Quatre sphinx de marbre blanc soutiennent un sarcophage sur lequel Diane est représentée agenouillée dans le costume de l'époque, les mains jointes devant un livre ouvert sur un prie-Dieu. Son testament, minutieux, détaillé, rédigé avec cette précision pointilleuse qui caractérise tout ce qu'elle a écrit, est empreint de sentimens de piété. Elle demande des messes, des cierges, des processions. Elle se préoccupe d'une manière toute particulière des maisons religieuses ouvertes aux filles de mauvaise vie, comme si elle reconnaissait, au fond de sa conscience, une analogie entre leur destinée et la sienne. Jusque dans ce testament même reparaît la femme de lucre et d'intrigue : elle y parle de ses biens comme « venant en partie de *son labeur,* » expression d'une cynique naïveté qui peint un caractère et qui résume une existence.

La réputation de Diane de Poitiers ne gagnera pas aux nouvelles études faites sur son caractère. Si ingénieux, si complaisans qu'ils soient, les apologistes des reines de la main gauche ne peuvent découvrir dans cette destinée rien qui charme l'imagination, rien qui séduise le cœur, rien qui doive désarmer la juste sévérité de l'histoire. Parmi toutes les lettres récemment publiées, on n'en trouve peut-être pas une seule où il y ait quelque chose de tendre ou d'humain. Le personnage officiel ne se dément jamais. C'est une femme sans attendrissement, sans larmes, sans sourire, beauté virile qui a la force, l'énergie, la résolution, mais dans laquelle on cherche en vain les véritables attributs de son sexe, la grâce et la bonté. C'est le type des favorites royales, de ces grandes intrigantes, moitié ministres, moitié maîtresses, qui traitent le sentiment comme une affaire d'état et apportent dans le triomphe du vice une sorte de décorum et de gravité. N'est-ce pas assez que ces femmes, si chèrement entretenues par la France, aient été de leur vivant l'objet des flatteries les plus basses, de l'idolâtrie la plus servile? Faut-il encore que leur mémoire ait des panégyristes enthousiastes? Félicitons M. Guiffrey d'avoir échappé à cette littérature de boudoir, à cette manie de réhabilitations malencontreuses qui semblent un défi à la morale et au bon sens. Diane de Poitiers, quoi qu'on en dise, fut le mauvais génie de Henri II. Mieux dirigé, ce prince eût été capable de grandes choses. Diane lui ôta le respect de lui-même. La prétendue « divinité de la renaissance » ne mérite point d'apothéose, et, si l'histoire n'est pas une école de scandale, elle n'aura jamais d'indulgence pour des femmes qui ne furent en réalité que des modèles de courtisanes.

IMBERT DE SAINT-AMAND.

L'ÉRUPTION DE SANTORIN

ET

LES ILES VOLCANIQUES

Nos volcans méditerranéens semblent être entrés depuis quelque temps dans une phase d'activité nouvelle. Au commencement de 1865, le flanc septentrional de l'Etna s'entr'ouvrait subitement, et vomissait pendant cinq mois des flots de lave avec des torrens de vapeur d'eau et d'autres matières volatiles. A la même époque, le Vésuve présentait une surexcitation extraordinaire, et la matière embrasée montait jusqu'au bord supérieur du cratère, sans toutefois se déverser au dehors. Cette année, l'un des évens secondaires de l'Etna, la salinelle de Paterno, a offert une recrudescence notable de phénomènes volcaniques; le Vésuve a continué sans interruption à produire d'épaisses fumées accompagnées de détonations; enfin, au milieu de l'archipel grec, la baie de Santorin, où tout paraissait au repos depuis cent cinquante ans, est devenue tout à coup le siége de manifestations d'une extrême intensité. Au centre de la baie, formée principalement par Santorin, et que complètent les deux îles plus petites de Therasia et d'Aspronisi, s'élèvent trois îlots d'origine volcanique, dont l'apparition remonte à des époques plus ou moins récentes dans les temps historiques. Ces îlots portent le nom de Kameni (brûlées). C'est dans le voisinage de l'un d'eux que se passent aujourd'hui les phénomènes éruptifs qui ont excité à juste titre l'attention des corps savans de l'Europe, et qui ont engagé l'Académie des Sciences à envoyer une commission dont j'ai eu l'honneur de faire partie (1).

(1) Mes collaborateurs ont été MM. Lenormant et Da Corogna; nous avons en outre été accompagnés pendant la première partie de notre voyage par le savant académicien M. de Verneuil.

I.

Le siége principal de l'éruption se trouve à la partie méridionale de la plus récente des Kameni, nommée Nea Kameni (nouvelle brûlée). L'apparition de cet îlot ne date que de 1707. L'éruption qui lui a donné naissance a duré cinq ans, de 1707 à 1712. D'après les récits du temps, on sait qu'elle a été signalée par des projections et des détonations d'une violence extrême; mais depuis lors tout était rentré dans un état de calme presque complet. Le seul indice qui aurait pu faire penser à la probabilité de phénomènes volcaniques nouveaux était l'existence d'émanations singulières dans l'anse de Voulcano, qui découpait profondément le rivage méridional de Nea Kameni. L'eau de la mer y était presque constamment trouble et d'un vert jaunâtre; parfois, principalement quand le vent soufflait du sud-est, cette teinte devenait plus foncée et passait au jaune rougeâtre. Des sels de fer en dissolution étaient certainement la cause de ces colorations anormales. En outre il s'en exhalait des quantités d'acide sulfhydrique assez notables. Ces émanations ayant été reconnues mortelles pour les animaux et les plantes marines, on avait eu l'idée d'utiliser les eaux de l'anse de Voulcano au nettoyage des carènes de bâtimens. En effet, deux ou trois journées de séjour dans ces eaux fétides suffisaient pour amener l'empoisonnement et la destruction des mollusques et des algues attachés à la coque des navires doublés de cuivre. Les habitans de Santorin mettaient aussi à profit les propriétés médicinales de l'eau de cette anse. Chaque année, ils y venaient pendant l'été prendre des bains, et même, afin d'y pouvoir passer commodément une partie de la belle saison, ils avaient fait bâtir des maisons tout le long d'un quai nouvellement construit. Deux églises, l'une grecque, l'autre catholique, s'élevaient en arrière des habitations, et tout faisait présumer que bientôt Nea Kameni deviendrait une station fréquentée. Tel était l'état de l'île à la fin de 1865 (1). A l'approche de l'hiver, les navires qui venaient relâcher dans l'anse de Voulcano étaient devenus rares, les baigneurs de Santorin avaient regagné leurs foyers, et il ne restait à Nea Kameni qu'une seule famille chargée de veiller à la garde des habitations. Ces gens vivaient fort tranquilles dans une maison située sur le bord de la mer, au pied de l'ancien cône de Nea Kameni. Jusqu'à la fin du mois de janvier 1866, ils ne remarquèrent rien de particulier. Peut-être cependant un examen attentif les eût-ils avertis plus tôt du péril prochain; il n'est pas douteux par exemple que l'eau de la mer ne soit devenue

(1) Les trois îles de Santorin, de Therasia et d'Aspronisi ont fait autrefois partie d'un même tout. A l'époque où s'est effectué le dépôt du terrain tertiaire pliocène, l'emplacement de la baie était occupé par une grande île volcanique de forme arrondie, dont le centre s'est effondré subitement un certain jour en même temps que les bords se soulevaient. La mer s'est précipitée, par la dépression du sol comprise entre Therasia et Santorin, dans le gouffre qui venait de se creuser ainsi, et la baie s'est trouvée constituée à peu près avec la configuration qu'elle possède actuellement.

tiède près du rivage plusieurs jours avant le début apparent des phénomènes éruptifs. Quoi qu'il en soit, c'est seulement le 30 janvier que l'attention du gardien de Nea Kameni fut provoquée par une circonstance qui, au premier abord, lui parut peu importante. En s'éveillant ce jour-là, il avait remarqué que le toit de sa demeure, voûté et construit en béton comme tous les toits de Santorin, était traversé par une étroite lézarde. Il pensa d'abord que cette fente était l'effet d'un défaut de construction; néanmoins il eut la curiosité de visiter les habitations voisines, dont il avait les clés, et grande fut sa surprise en trouvant que toutes étaient plus ou moins ébranlées et fissurées. Il y avait donc eu pendant la nuit un mouvement du sol. Le cône de Nea Kameni, haut d'environ 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, présentait également des traces de la commotion souterraine. Des blocs volumineux s'étaient détachés du sommet, et, après avoir roulé le long des pentes, étaient venus s'arrêter au pied des habitations.

Le gardien attribua ces faits à un tremblement de terre survenu pendant son sommeil; mais bientôt, sans ressentir aucune secousse, il vit les fentes s'élargir peu à peu. A la fin de la journée, les maisons les plus voisines de l'anse de Voulcano commencèrent à menacer ruine; des blocs volumineux se détachèrent du bord supérieur du cratère de Nea Kameni, et s'écroulèrent avec fracas. Enfin des bruits sourds et des chocs qui semblaient se produire dans les profondeurs de la terre vinrent épouvanter la pauvre famille qui seule assistait à ces premières manifestations éruptives. Le lendemain, tous ces phénomènes continuèrent en redoublant encore d'intensité, les bruits devinrent formidables et les chocs plus violens. L'anse de Voulcano surtout paraissait éprouver vivement l'action du feu souterrain. La température de l'eau s'y était beaucoup élevée, et une multitude innombrable de bulles de gaz s'en dégageait, produisant un mouvement comparable à celui d'une ébullition. L'odeur de l'acide sulfhydrique y était devenue tellement forte qu'elle était presque insupportable. De plus les mouvemens du sol commençaient à produire à la pointe sud-est de Nea Kameni un affaissement très sensible du quai, particulièrement vers les points où les bruits étaient le plus distincts. Il était visible que le terrain s'abaissait lentement, d'une façon continue. Le gardien et sa famille passèrent toute la journée dans la plus vive anxiété, mais sans abandonner encore leur demeure. La nuit suivante, le grondement souterrain avait acquis une telle intensité qu'ils tremblèrent plus d'une fois d'être ensevelis sous les ruines de leur maison. Une heure avant le lever du soleil, ils virent s'élever au-dessus de l'anse de Voulcano des flammes qui paraissaient sortir du sein de la mer, près du rivage, et dont la lumière jaunâtre éclairait d'une lueur lugubre les laves et les ponces de l'éruption de 1707. Dès lors leur frayeur ne connut plus de bornes, et, sans attendre davantage, ils s'empressèrent de détacher leur canot et de gagner Santorin. Les récits qu'ils firent en arrivant au port de Phira jetèrent l'alarme dans la population, et l'on craignit de voir s'engloutir dans un abîme de feu non-seule-

ment les Kameni, mais encore l'île de Santorin elle-même. Un certain nombre d'habitans émigrèrent immédiatement, d'autres envoyèrent à Syra ce qu'ils avaient de plus précieux. Quelques-uns au contraire, plus intrépides, voulurent voir par eux-mêmes les phénomènes dont on leur parlait, et se rendirent à Nea Kameni. M. le docteur Decigalla, à qui nous devons des renseignemens précieux sur la marche de l'éruption et principalement sur les faits qui en ont accompagné le début, fut l'un des premiers à se faire conduire sur les lieux. Il put constater l'élévation de température des eaux de la mer, la coloration rougeâtre extrêmement prononcée qu'elles affectaient, et les dégagemens gazeux qui s'y produisaient. Il observa aussi un fait bien remarquable : c'est la formation de quatre petits lacs d'eau douce au pied de l'ancien cône de Nea Kameni, en arrière des habitations, en un point où le sol paraissait uniquement formé de roches volcaniques entassées, et où il n'y avait jamais eu trace de source. Enfin, dans le courant de la soirée, il vit reparaître les flammes qui avaient été aperçues la nuit précédente, et que la clarté du jour l'avait jusqu'alors empêché de distinguer. Ces phénomènes continuèrent pendant la journée du lendemain (2 février) en redoublant d'intensité. L'enfoncement du sol sur la rive orientale de l'anse de Voulcano était, en certains endroits, de plusieurs mètres, et l'eau de la mer pénétrait dans quelques habitations.

Cependant tous ces faits ne constituaient pour ainsi dire que les préliminaires d'une éruption. C'est le 3 février seulement que l'on vit poindre à la surface de la mer, dans l'anse de Voulcano, un récif formé par des masses de lave incandescentes sortant des entrailles de la terre et poussant devant elles les débris du sol. Pendant plusieurs jours, l'accroissement de ce récif s'est fait avec la plus grande régularité, mais en même temps avec une rapidité telle qu'on le voyait grandir de minute en minute. Il est évident que le sol était fendu au fond de la mer, et qu'il sortait continuellement de la fissure un flot de lave liquide, qui, au contact de l'eau, se solidifiait en blocs irréguliers. Le premier jour de l'apparition de cet îlot, comme la masse en était encore peu considérable, les blocs qui le composaient se refroidissaient rapidement en faisant entendre des sifflemens aigus; mais la poussée souterraine continuant à s'exercer et amenant sans cesse de nouvelle lave liquide au centre de l'amas déjà formé, les blocs qui avaient paru d'abord se trouvaient incessamment rejetés vers la périphérie et remplacés par d'autres dont la température était de plus en plus élevée. Le 5 février, l'îlot avait atteint déjà une longueur de 70 mètres sur une largeur de 30 et une hauteur de 10 environ. Les masses de lave qui le composaient, se trouvant, par suite de l'accumulation même des matières, mieux protégées contre le refroidissement, restaient longtemps incandescentes, et brillaient d'un vif éclat dans l'obscurité de la nuit. Des flammes jaunâtres s'échappaient de tous les interstices, principalement au sommet du monticule, et lui donnaient l'apparence d'un bûcher.

L'éruption se développait ainsi sans produire aucun désastre notable et

sans catastrophe violente. Bientôt les Santoriniotes s'étaient rassurés, et chaque jour une foule de curieux venait aborder au rivage de Nea Kameni. On s'asseyait sur le bord de la mer, en face de l'île nouvelle, pour admirer le curieux phénomène qu'on avait devant les yeux et se livrer à des dissertations interminables sur les causes probables qui l'avaient déterminé. Une des questions qui occupaient les esprits était celle de savoir quel nom on donnerait au nouvel îlot, chacun avait son nom de prédilection; enfin, quelqu'un ayant proposé de l'appeler George Ier en l'honneur du souverain de la Grèce, ce nom s'est trouvé adopté par tout le monde, excepté par le jeune monarque, qui a protesté, assure-t-on, en disant que son humeur pacifique et son rôle de roi constitutionnel lui interdisaient d'être le parrain d'un volcan. Malgré cela, le nom est resté. L'île George a continué de se développer: dès le 6 février, elle était réunie à Nea Kameni; quelques jours plus tard, elle couvrait toute l'anse de Voulcano, bientôt même elle en dépassait l'ouverture. Elle s'est transformée en un monticule situé sur la rive méridionale de Nea Kameni, s'avançant dans la mer, vers le sud, sous la forme d'un promontoire. En même temps que ce premier centre se développait, les allures en devenaient moins tranquilles, et on y entendait des détonations qui, d'abord rares et faibles, ne tardèrent pas à augmenter d'intensité. Il s'y produisit aussi quelquefois des projections de petits fragmens de lave. Cependant, jusqu'au 20 février, les matières ainsi expulsées furent toujours assez peu volumineuses pour ne causer aucun danger.

Pendant que ces phénomènes suivaient leur cours au niveau de l'anse de Voulcano et dans la région voisine de Nea Kameni, le mouvement éruptif devenait de plus en plus marqué vers la pointe sud-ouest de cette île. Le 8 février, on avait déjà remarqué que la mer était de ce côté très chaude et très fortement colorée en jaune verdâtre. Les dégagemens gazeux y étaient aussi d'une abondance extrême. Le lendemain, au milieu de la journée, on vit tout à coup, dans la direction du sud-ouest, les eaux entrer pendant quelques instans en ébullition; de grosses bulles de vapeur vinrent éclater à la surface de la mer, il y eut même projection brusque d'une multitude de petits morceaux de lave scoriacée. Le 13 février apparut à environ 50 mètres de la côte une nouvelle île, que les membres de la commission scientifique envoyée par le gouvernement grec appelèrent *Aphroessa* du nom du bateau à vapeur qui les avait amenés à Santorin. Aphroessa était comme l'île George composée de blocs de lave incohérens. Sur quelques-uns, formant auparavant le fond de la mer, se trouvaient fixés des mollusques et d'autres débris d'origine marine. Ils étaient portés et soulevés par d'autres blocs de lave sortie à l'état fluide du sein de la terre et bientôt solidifiée. L'accroissement d'Aphroessa semble s'être fait plus lentement et moins régulièrement que celui de l'île George. Le premier jour, le sommet de l'îlot, après s'être élevé d'un mètre ou deux au-dessus du niveau de la mer, s'est enfoncé trois ou quatre fois au-dessous; il n'est devenu stable qu'à la fin de la journée. Tout alentour, l'eau de la mer s'é-

tait élevée à une température de 60 à 70 degrés, et les bulles de gaz gagées au contact des blocs incandescens produisaient en brûlant flammes brillantes, que l'on pouvait apercevoir aussitôt après le cou du soleil non-seulement à la surface de la mer autour d'Aphroessa, aussi sur le sommet de l'îlot volcanique. Pendant la journée, on ne v en ce point que des fumées roussâtres bien différentes des vapeurs ches qui ont toujours couvert la pointe culminante de l'île George.

Jusqu'au 20 février, il n'y eut rien d'important à signaler, si ce n'e temps à autre quelques détonations assez fortes. A cette date, les îlo George et d'Aphroessa s'étaient considérablement agrandis. Le premi ces deux centres d'éruption formait une colline conique haute d'en 50 mètres, le second se présentait sous l'apparence d'une île allongée la direction du nord au sud, et dont le sommet s'élevait à 15 mètres en au-dessus des eaux. Cette île était séparée de Nea Kameni par un cana se rétrécissait tous les jours, et n'avait plus guère que 20 mètres de geur. La commission scientifique grecque, qui suivait attentivement les grès de l'éruption, vint, dans la soirée du 19 février, jeter l'ancre da canal compris entre Micra Kameni et Nea Kameni, tout auprès de dernière île. Non loin de là se trouvait amarré un navire de commerce était en train de recueillir et de charger un reste de pouzzolane *dépo* sur le quai. La nuit se passa tranquillement; aucun mouvement violent sol, aucune détonation plus forte que de coutume, n'en troublèren calme. L'amas de lave de l'île George brillait comme d'ordinaire dans l scurité, et éclairait d'une lueur rougeâtre les maisons en ruine qui b daient le rivage. Le matin du 20 février de très bonne heure, les memb de la commission grecque descendirent à terre avec leurs instrumens furent bientôt frappés de certains signes spéciaux, suffisans pour leur f présumer qu'il allait prochainement se passer quelque chose d'*insolite*. température de l'eau de la mer près du rivage atteignait 85 degrés, elle tait élevée de 10 degrés depuis la veille. La vapeur s'échappait plus v ment du sommet de l'île George, le sifflement qu'elle produisait était in rompu par des bruits souterrains beaucoup plus sonores et plus prolon que les jours précédens. Tout autour du centre éruptif, les fumeroles fureuses présentaient également une activité inaccoutumée. Malgré ces dices précurseurs d'une crise prochaine, les membres de la commis n'en résolurent pas moins de continuer leur travail. L'un d'eux, M. laska, resta sur le bord de la mer, afin d'y faire quelques déterminat géodésiques. Les quatre autres, MM. Schmidt, Mitzopoulos, Boujouk Christomanos, gravirent le cône de Nea Kameni pour observer l'ensem de l'éruption. Il était environ neuf heures quand ils en atteignirent le s met. Ils y trouvèrent des crevasses profondes nouvellement formées, s'échappait de la vapeur d'eau chargée d'acide sulfhydrique, et quan arrivèrent sur le bord méridional de l'ancien cratère, situé en face et dessus du volcan nouveau, ils virent que l'aspect de l'île d'Aphroessa e

l'île George n'offrait plus le caractère de bénignité habituel. Ils se mirent néanmoins à faire leurs observations accoutumées. L'un d'eux mesurait la hauteur barométrique; les autres, assis sur un bloc de lave, dessinaient ou prenaient des notes sur ce qu'ils avaient sous les yeux, quand tout à coup une épouvantable détonation se fit entendre. Une épaisse colonne de fumée noire s'éleva en tourbillonnant avec une rapidité prodigieuse, les enveloppa subitement, et leur déroba complétement la lumière du ciel. Quelques secondes après, ils étaient environnés d'une pluie de cendres et de *lapilli;* des milliers de pierres incandescentes tombaient autour d'eux comme une grêle brûlante. Instinctivement tous cherchèrent aussitôt leur salut dans la fuite et se précipitèrent vers le nord-ouest, abandonnant cartes et instrumens; mais il était presque aussi dangereux de fuir que de rester en place, car tant qu'on restait à découvert on était exposé à une mort presque certaine. Chacun d'eux se blottit donc immédiatement à l'abri des rochers volcaniques de l'ancien cratère. Les uns purent se réfugier derrière des roches volumineuses dont les saillies les garantirent; les autres ne découvrirent que des abris très imparfaits. M. Christomanos, par exemple, n'avait pour refuge qu'un bloc crevassé au-dessous duquel il ne put cacher que sa tête; le reste de son corps se trouvait exposé à la chute des cendres et des pierres. Il eut le bonheur de n'être atteint par aucun projectile volumineux; mais des *lapilli* incandescens mirent le feu à ses vêtemens, et lui causèrent une blessure profonde à la nuque. Autour de lui, tout était en feu, les pierres tombées avaient enflammé les herbes et les broussailles qui garnissaient l'ancien cratère. Un bloc projeté venait de s'abattre comme une bombe sur le rocher qui lui servait d'abri et s'y était brisé en éclats. Meurtri, blessé, ses habits à demi brûlés, M. Christomanos dut traverser le cratère en courant au milieu des flammes afin de chercher une retraite plus sûre. Un creux de rocher s'offrit à lui, il put s'y mettre en sûreté et y attendre la fin d'une seconde explosion qui se produisit alors, et fut plus terrible encore que la première. Il reprit enfin sa course vers le nord-ouest et se laissa rouler le long des pentes du cône, au milieu des rochers qui en rendent ordinairement la descente presque impraticable. Quand il arriva au bord de la mer, ses vêtemens étaient en lambeaux, ses pieds nus et sanglans, tout son corps couvert de brûlures ou déchiré par les aspérités tranchantes des rochers. Ses compagnons, arrivés avant lui sur le rivage et presque aussi maltraités, attendaient avec anxiété un canot de leur bateau à vapeur, afin de quitter la plage de Nea Kameni, où ils n'étaient pas en sûreté; mais l'*Aphroessa* ne possédait que deux embarcations, dont l'une était restée à Santorin depuis la veille, et dont l'autre venait d'être trouée par un bloc de lave qui l'avait coulée à fond. Pour rentrer à bord, il fallait donc attendre le retour du canot laissé à Santorin.

Le bateau à vapeur avait été lui-même très maltraité par l'explosion.

Une pierre incandescente était tombée sur le pont, qu'elle avait percé avait mis le feu à la cabine du mécanicien; plusieurs matelots et un s officier avaient été atteints, le dernier assez gravement à la tête en é gnant ce commencement d'incendie; M. Palaska, qui était à l'origin l'explosion occupé sur le bord de la mer à des mesures trigonométriq avait été blessé grièvement à la main. Enfin M. Vallianos, capitaine du teau marchand amarré à la côte de Nea Kameni, venait d'être frappé tempe par une pierre qui l'avait étendu mort sur le coup. D'autres pie incandescentes avaient mis le feu à son bâtiment, et ses matelots effr s'étaient sauvés à la nage à Micra Kameni, après avoir déposé son c dans une des maisons abandonnées de Nea Kameni.

On comprend aisément combien toutes ces circonstances durent t bler la population de l'île. L'émigration recommença de nouveau. établissemens d'éducation dirigés par les sœurs de charité et les l ristes français, qui comptaient un grand nombre d'élèves, devinrent serts, et personne n'osa plus se risquer dans le voisinage du lieu d catastrophe. Nous manquerions donc complétement de renseignemens ce qui s'est passé depuis le 20 février jusqu'au jour de notre arrivée, s navire de guerre autrichien, la *Reka,* n'était venu stationner dans la rade commencement du mois de mars. Nous savons par les officiers de ce b ment, qui plusieurs fois sont descendus à Nea Kameni, que dans cet int valle de temps les détonations ont été fréquentes, mais faibles, et qu'il n' survenu aucun phénomène qui mérite une mention spéciale. La *Reka* s tenue pendant plus de quinze jours au milieu de la rade, à peu de dista de Micra Kameni, en un point que l'on nomme le Banc. A côté d'elle s venus se placer une frégate turque et un bateau à vapeur grec, le *Syros* banc sur lequel se sont amarrés ces trois bâtimens n'est autre chose qu sommet d'un ancien cône volcanique qui ne s'est jamais élevé jusqu'au veau de la mer. L'étendue en est peu considérable et néanmoins suffisa pour permettre à sept ou huit navires d'y séjourner; partout ailleurs baie est beaucoup trop profonde pour qu'on puisse jeter l'ancre.

Depuis le commencement du mois de mars et pendant les trois mois ont suivi, nous avons observé pour ainsi dire jour par jour les diver phases de l'éruption. Le 12 mars, nous trouvâmes le quai construit en 1 par la municipalité de Santorin à fleur d'eau dans la partie moyen complétement submergé à l'extrémité méridionale, effondré et crevassé presque tous les points. Les maisons qui le bordaient avaient toutes plus moins souffert; quelques-unes étaient simplement lézardées; le plus gr nombre étaient complétement renversées, il n'en restait debout que pans de murailles. L'une d'elles, qui se trouvait à la pointe du quai ver sud-ouest, était presque entièrement plongée dans l'eau. Les deux égli situées en arrière et plus rapprochées du volcan, avaient surtout été m traitées par les projectiles. L'église grecque, à peine éloignée de qua ou cinq mètres du pied de l'île George, avait eu le toit traversé par u

pierre qui était tombée près de la porte d'entrée, à l'intérieur de l'édifice, et s'y était brisée en éclats. Dans l'église catholique, un bloc de lave de plus d'un mètre cube était venu s'abattre près de l'autel, et s'était enfoncé dans le sol après avoir fait une large trouée à la voûte. Le chemin dirigé perpendiculairement au quai était défoncé et encombré par des masses de laves projetées, dont quelques-unes avaient un volume énorme. Ces masses, arrondies et fendillées à la surface par le retrait qu'elles avaient subi au moment du refroidissement, avaient été certainement lancées à l'état de boules pâteuses incandescentes, et ne s'étaient solidifiées qu'au milieu de l'air. Plus au sud, près du rivage, il existait des sources abondantes d'eau salée dont la température était de 70 degrés. L'eau qui en sortait était chargée de sels de fer, et possédait par suite une coloration verdâtre; elle déposait un épais sédiment ferrugineux d'un jaune rouge. Tout autour du promontoire formé par l'île George, la mer était également très chaude et colorée par des sels de fer. Vers le sud-ouest, l'eau atteignait sur les rives 80 degrés. Il s'en dégageait un nuage de vapeur tellement épais, qu'on ne pouvait rien distinguer à une distance de quelques pas. Il était impossible aux embarcations de séjourner longtemps dans cet endroit, la poix qui les enduit y aurait fondu infailliblement. Nous sommes montés au sommet du promontoire formé par l'île George. Cette escalade n'était pas sans danger. La mobilité et la haute température des blocs rendaient l'entreprise assez difficile. Nous avons pu néanmoins parcourir un espace d'environ cinquante mètres au sommet du plateau, mais au-delà les gaz qui se dégageaient du milieu de la lave étaient tellement brûlans, qu'il n'y avait plus moyen d'avancer. Des craquemens souterrains et des éboulemens continuels nous avertissaient en outre des périls qui nous entouraient. Du point où nous étions arrivés, nous pouvions cependant constater que l'île George ne présentait pas de véritable cratère. Il existait seulement vers l'extrémité ouest plusieurs fentes étroites au fond desquelles on apercevait, même en plein jour, la lueur rougeâtre de la lave brûlante. Il s'en dégageait des torrens de vapeur d'eau et exactement les mêmes produits volatils qu'au Vésuve et à l'Etna; mais, comme la température décroissait rapidement du centre à la périphérie du monticule, les fumerolles à température élevée étaient peu importantes et comme effacées par les autres. Parmi ces dernières, les plus abondantes étaient celles qui sont caractérisées par le dégagement de l'acide sulfhydrique; aussi tout le pourtour du promontoire était-il garni d'un épais dépôt de soufre, qui provenait de la décomposition de cet acide au contact de l'air. L'eau de la mer dans quelques points du voisinage était blanche comme du lait à cause du soufre qu'elle tenait en suspension à l'état de poudre impalpable. Après avoir fait ainsi l'ascension de l'île George, nous nous sommes rembarqués pour faire le tour d'Aphroessa. Le centre de cet îlot était formé par des blocs incandescens. De tous les interstices, on voyait sortir une fumée roussâtre très épaisse. Il s'y produisait à chaque instant de violentes détonations accompagnées de

projections. Il ne paraissait pas non plus y avoir de véritable cratère, apercevait seulement des fentes par lesquelles des torrens de gaz et de peur s'échappaient avec des sifflemens aigus. Aphroessa s'étendait dan direction du nord au sud sur une longueur d'environ deux cent cinqu mètres; la hauteur, moitié environ de celle de l'île George, était d'à près trente mètres au-dessus du niveau de la mer. Cet îlot, de même qu monticule formé par l'île George, était entièrement constitué par une noire, brillante, dont l'aspect rappelait celui du verre noir, et semblab la lave ancienne qui compose en grande partie le sol de Santorin. Les l modernes du Vésuve et de l'Etna sont beaucoup moins vitreuses; elles aussi plus denses, et présentent une composition chimique un peu d rente, car elles renferment moins de fer et sont plus riches en silice. canal qui sépare Aphroessa de Nea Kameni était devenu si étroit et si combré de roches, que nous ne pouvions le parcourir qu'avec les grandes précautions. Nous avancions en tâtonnant, aveuglés par la vap d'eau dans laquelle nous étions plongés, et respirant péniblement un chaud et saturé de vapeurs. Pendant que nous traversions ce canal, grosses bulles de gaz venaient incessamment frapper le fond de notre que avec un bruit redoublé comparable au roulement d'un tambour. bondance de ces dégagemens gazeux, jointe à la grande chaleur de l'e faisait croire au premier moment à une véritable ébullition. Il n'en é rien : dans les points les plus chauds, la température de la mer ne dé sait jamais 80 degrés.

Le canal une fois franchi, nous avons voulu contourner Aphroessa, grande fut notre surprise en apercevant tout à coup un nouvel ilot nous n'avions pas vu la veille, et qui même, assurait-on, n'existait quelques heures avant le moment où nous l'avions découvert. Cet ilot vait avoir environ 30 mètres de diamètre et 1 mètre 1/2 d'élévation au-d sus du niveau de la mer. Il était composé de blocs de lave presque froid semblables à ceux qui composaient les deux autres centres de l'érupt J'y suis descendu avec le second de la *Reka*, nous l'avons parcouru d toute son étendue. Le milieu de cet ilot était situé sur une ligne dr imaginaire passant par le sommet de l'île George et par celui d'Aphroe Cette direction suivait certainement celle d'une fente du sol dont ces t centres volcaniques n'étaient que les points les plus largement ouve Nous avons donné au nouvel ilot le nom de *Reka* en l'honneur de la vette autrichienne, dont les officiers nous avaient rendu de grands servi

Le soir du même jour, nous sommes revenus de nouveau avec notre barcation autour d'Aphroessa, afin de voir et d'admirer ce que nous vions vu jusqu'alors dans aucun autre volcan, je veux parler des flamm Jusqu'à présent, les littérateurs et surtout les poètes n'ont jamais man de les mentionner toutes les fois qu'ils ont eu à décrire une éruption; le fait était bien moins certain pour les hommes de science, et l'existe de flammes véritables dans un centre volcanique en activité était à le

yeux plus que douteuse. L'éruption de Santorin donne raison aux poètes contre les savans. Les gaz qui se dégageaient de la mer autour d'Aphroessa étaient combustibles; ils s'allumaient près du rivage au contact de la lave incandescente, et l'incendie une fois commencé se propageait rapidement à la surface de la mer à une distance de plusieurs mètres. Les bulles s'allumaient et brûlaient à mesure qu'elles arrivaient au contact de l'air. Au moment de notre excursion, il y avait une brise assez forte du nord-ouest dont les rafales éteignaient souvent la flamme; mais aussitôt que le vent se calmait un peu, le feu reprenait sur-le-champ et se propageait avec rapidité en se communiquant d'une bulle à l'autre. Nous nous en sommes approchés, et nous y avons allumé des fragmens de papier. Au bout de quelque temps, l'obscurité de la nuit étant devenue plus profonde, les flammes brillèrent d'un éclat plus vif encore. On les apercevait non-seulement autour du rivage, mais encore sur toute l'étendue d'Aphroessa et particulièrement au sommet, où elles s'élevaient à une hauteur de plusieurs mètres. Les sels de soude entraînés leur donnaient une coloration jaune caractéristique, et nos visages, éclairés par cette lumière, avaient une teinte livide. Pendant que notre canot circulait rapidement au milieu des nuages de vapeurs et à la clarté de ces lueurs vacillantes, nous devions ressembler à des fantômes naviguant sur un lac des enfers.

On voyait aussi des flammes au sommet et sur les flancs de l'île George. Le long des pentes, elles étaient bleuâtres et mobiles comme un feu follet, et couraient d'un point à un autre s'allumant ou s'éteignant selon que le vent soufflait plus ou moins fort. Au sommet de l'île George, on les apercevait moins facilement que sur Aphroessa, parce que ce sommet était entaillé de trous profonds au milieu des blocs de lave, et que c'était là surtout que les flammes se produisaient, de telle sorte qu'on ne voyait ordinairement que des fumées très fortement éclairées par la réverbération des laves incandescentes placées au-dessous. Cependant, quand le vent chassait ces fumées dans une direction convenable, chaque fois qu'une poussée volcanique nouvelle se faisait sentir, on entendait un violent bruit de soufflet, et en même temps on voyait un jet de flammes haut de plusieurs mètres s'élever en tourbillonnant au-dessus de la masse noire du monticule.

L'ancien sol de Nea Kameni a été à la même époque le siége de phénomènes qu'il importe de signaler. Dans l'intervalle compris entre George et Aphroessa, il existait au commencement du mois de mars une longue traînée de fumerolles sulfureuses, qui, partant du pied du cône formé en 1707, s'étendait jusqu'à un petit port situé sur la rive occidentale de l'île et nommé le port Saint-George. Ces fumerolles exhalaient des torrens de vapeur d'eau et d'acide sulfhydrique. Les plus chaudes d'entre elles ne tardèrent pas à produire de l'acide sulfureux. Toutes étaient environnées d'un dépôt de soufre. Le 12 mars, aucune de ces fumerolles n'offrait une température supérieure à celle de l'ébullition du mercure (360 degrés). Quelques jours plus tard, on y pouvait fondre le zinc, c'est-à-dire que la

température avait atteint 600 degrés environ. Il s'en exhalait une forte odeur d'acide chlorhydrique, et l'on y entendait fréquemment des bruits souterrains qui faisaient trembler la terre, et qui ressemblaient à ceux que produiraient des chocs violens frappant le sol de bas en haut à une petite profondeur. Je présumai dès lors qu'il allait prochainement se passer là quelque fait important. Un peu plus au sud, précisément dans la direction qui joint le sommet de l'île George à celui d'Aphroessa, se trouvaient en outre quatre grandes fissures longues de plus de 200 mètres, profondes de 8 à 10 mètres et souvent assez étroites pour qu'on pût les franchir d'un bond. Ces fentes, parallèles les unes aux autres et très rapprochées, étaient réunies par quelques coupures transversales. Elles avaient probablement été produites dans les premiers jours de l'éruption. Les déchiremens qui leur avaient donné naissance avaient été assez violens pour rompre des bancs de lave compacte de plusieurs mètres d'épaisseur qui composaient le sol. En beaucoup d'endroits, les parois verticales étaient si nettement taillées qu'on les aurait crues coupées par un instrument tranchant. Au fond de ces canaux étroits circulaient des courans d'eau salée qui coulaient de l'île George vers Aphroessa, et dont la température était comprise entre 70 et 80 degrés. Il s'y faisait un abondant dégagement de gaz combustible, dont les bulles s'allumaient et brûlaient avec une jolie flamme bleue aussitôt qu'on en approchait un corps enflammé.

A la fin du mois de mars, en même temps que les fumerolles sulfureuses acquéraient une activité plus grande, les quatre grandes crevasses avaient subi de notables changemens. Elles étaient devenues plus larges et surtout plus profondes. Quelques-unes atteignaient jusqu'à 7 ou 8 mètres de largeur et jusqu'à 30 mètres de profondeur. Le fond étant toujours resté sensiblement au niveau de la mer, il faut nécessairement en conclure que le sol s'y était soulevé de plusieurs mètres dans un intervalle de quelques jours. En même temps que ces canaux s'étaient agrandis dans tous les sens, ils se trouvaient en partie encombrés par la chute des blocs tombés de leurs parois; les ruisseaux d'eau chaude circulant librement au fond de leur cavité avaient disparu, et étaient remplacés par une suite de petites flaques d'eau distribuées irrégulièrement au milieu des morceaux de lave éboulés. La température de l'eau s'était élevée de quelques degrés, et il s'y opérait des dégagemens d'un gaz combustible, de plus en plus riche en acide sulfhydrique à mesure que la température était devenue plus haute.

Ces fentes et la ligne de fumerolles voisine qui leur était parallèle représentaient la fissure de l'éruption dans l'intervalle compris entre l'île George et Aphroessa. La déchirure du sol en ce point était incomplète, mais les mouvemens qui s'y manifestaient, ainsi que l'accroissement continu de la température, montraient qu'elle s'agrandissait chaque jour, et l'on pouvait prévoir dès lors que dans un temps peu éloigné elle s'ouvrirait entièrement, et donnerait issue à des courans de lave, comme elle le faisait déjà dans ses points les plus béans.

L'ancien cône de Nea Kameni, qui a 109 mètres de haut, domine tout le champ de l'éruption. Le cratère qui en occupait le sommet était irrégulier, encombré d'énormes blocs de lave qui lui donnaient un aspect assez différent de ceux du Vésuve et de l'Etna. L'éruption nouvelle y a produit deux crevasses profondes, larges de trois à quatre mètres, au fond desquelles se trouvaient des fumerolles exhalant de la vapeur d'eau et de l'acide sulfhydrique. L'une de ces crevasses s'étendait du bord oriental jusqu'au centre du cratère; l'autre en contournait tout le bord méridional. Le sol était couvert d'une multitude de blocs qui ont été lancés par l'île George le 20 février et les jours suivans; la plupart étaient très petits, il y en avait cependant qui présentaient un volume considérable, et en les voyant nous comprenions fort bien les dangers qu'avaient courus les membres de la commission scientifique grecque au moment où ils avaient été exposés à la chute de ces morceaux de lave. Plusieurs fois nous sommes revenus en ce lieu, d'où l'on apercevait tout l'ensemble de l'éruption. Une fois entre autres, nous avons fait cette ascension en compagnie de M. Christomanos, qui n'y était pas remonté depuis le 20 février. En parcourant ce cratère où il avait couru de si grands périls, il ne pouvait se défendre encore d'une certaine émotion.

II.

Au mois de mai, je revenais à Santorin après une absence de quelques semaines. J'avais pu pendant ce temps visiter les parties de la Grèce qui, à diverses époques, ont été le siége de phénomènes volcaniques. A mon retour, une première excursion me permettait de constater qu'il s'était produit des changemens considérables dans toute l'étendue du champ de l'éruption. Les détonations étaient plus fortes et plus fréquentes qu'autrefois; des projections abondantes s'y produisaient à chaque explosion; il semblait qu'il y eût une recrudescence marquée dans l'intensité des phénomènes. La partie culminante de l'île George s'était déplacée de 50 mètres environ vers le sud en se rapprochant du bord de la mer, sans que la hauteur eût beaucoup varié. Ce monticule formait toujours une masse conique composée de blocs irréguliers entassés pêle-mêle, dont quelques-uns avaient un volume énorme et dont la plupart étaient fortement altérés par la vapeur d'eau et les émanations acides. Le sommet en était creusé d'un vaste cratère rempli en grande partie par un amas de lave recouvert de fragmens scoriacés. Entre ces amas volumineux et la paroi du cratère, il n'existait qu'un étroit espace, une sorte de fossé circulaire du fond duquel s'échappaient constamment en sifflant de puissans jets de vapeur, et de temps en temps, au moment des explosions, des fumées épaisses composées de cendres et de vapeur d'eau, qui s'élevaient dans les airs à de grandes hauteurs, et auxquelles les gens du pays ont donné le nom de κουνούπιδι (choux-fleurs) à cause de la forme qu'elles affectaient. Aphroessa, réunie d'un côté à Reka et jointe de l'autre à Nea Kameni, offrait encore un som-

met distinct, d'où sortaient toujours d'épaisses fumées roussâtres, mais détonations y étaient devenues très rares; c'est tout au plus s'il s'en pr duisait une ou deux chaque jour, et encore n'offraient-elles qu'une m diocre intensité. La température même semblait y avoir beaucoup bais et les flammes ne s'y montraient plus. En revanche, la quantité de la qui en était sortie depuis six semaines était extrêmement considérab Bien que les coulées de lave nouvelle fussent à peine longues d'un ki mètre, comme elles étaient épaisses de plus de 100 mètres, le volu qu'elles présentaient finissait par être comparable à celui des coulées o dinaires du Vésuve et de l'Etna, qui offrent souvent une longueur de pl sieurs kilomètres avec une faible épaisseur. Cette différence entre les d mensions relatives des courans de lave suivant qu'une éruption a lieu contact de l'air, sur la terre ferme, ou qu'elle se produit au sein de mer, s'explique simplement. Dans le premier cas en effet, la matière en fu sion conserve ordinairement très longtemps et quelquefois même pendan des années entières une haute température; elle peut par conséquent de meurer fluide pendant un laps de temps assez prolongé pour s'étaler a loin sous la forme d'une nappe mince, mais très étendue. Dans le secon cas au contraire, se trouvant déversée au milieu de l'eau et rapidemen refroidie, elle cesse bientôt de progresser, et forme d'épais amas près d l'orifice de sortie. Les coulées gagnent donc en épaisseur ce qu'elles per dent en longueur.

L'agrandissement des deux promontoires, formés l'un par l'île George l'autre par Aphroessa et Reka réunies, avait complétement modifié la form de la partie sud de Nea Kameni; mais c'est surtout entre ces deux point sur l'ancien sol de l'île, qu'étaient survenues les modifications les plu grandes. Au lieu des quatre crevasses profondes qu'on y observait à la fi du mois de mars, on y trouvait en mai un grand nombre de fentes plu larges et plus profondes encore que les premières. Au fond circulaient de courans d'eau salée dont la température variait entre 70 et 75 degrés, qui étaient encore le siége de dégagemens gazeux; mais tandis qu'autrefo les gaz, beaucoup plus abondans, étaient combustibles, ils ne brûlaien plus maintenant, même quand on les dépouillait de l'acide carboniqu qu'ils contenaient en très grande quantité. Ces déchirures de l'ancien s de Nea Kameni étaient tellement nombreuses et si souvent taillées à p qu'il était très difficile de parcourir l'étendue de terrain comprise entr l'île George et Aphroessa, bien qu'elle n'eût plus guère que 120 mètres d largeur.

Les fumerolles sulfureuses qui se trouvaient alignées près des fentu étaient aussi devenues de plus en plus actives. La température s'y étai élevée jusqu'à l'incandescence; les bruits souterrains s'y faisaient entendr avec une formidable intensité. Enfin, dans la journée du 27 avril, il s'étai produit une violente explosion dans la partie la plus chaude. Le sol y avai été brusquement projeté de tous côtés avec un fracas comparable à celu

qui accompagne l'explosion d'une poudrière, et depuis lors on voit en ce point un petit cratère ayant environ 30 mètres de diamètre et autant de profondeur. Les parois en sont couvertes d'un dépôt de sels de fer en partie décomposés, dont les nuances éclatantes passent du jaune clair au rouge le plus vif. Il s'en dégage de la vapeur d'eau, de l'acide carbonique et une faible quantité d'acide sulfhydrique.

Tel était l'état général de l'éruption vers la fin du mois de mai. Depuis cette époque, les phénomènes se sont concentrés exclusivement dans l'intervalle compris entre l'île George et Aphroessa, et le sol entr'ouvert dans cette étendue a fourni des quantités prodigieuses de lave qui se sont répandues vers le sud-ouest au fond de la mer. Les coulées ainsi formées présentent aujourd'hui une épaisseur de plus de 200 mètres. Elles sont, comme les précédentes, composées de blocs irréguliers constitués par des fragmens de lave rapidement solidifiés au contact de l'eau, entassés les uns sur les autres dans le plus affreux désordre, et rejetés sans cesse en avant et en haut par la poussée de la matière en fusion qui sort sans interruption des profondeurs de la terre. Ces coulées ont, comme tous les courans de lave, une surface supérieure fort irrégulière, de telle sorte qu'en certains points elles dépassent le niveau de la mer, tandis que dans d'autres elles restent beaucoup au-dessous. Les parties émergées forment autant d'îlots, qui ne tarderont pas à se réunir quand la masse totale de lave aura acquis une plus grande épaisseur et que tout l'ensemble se trouvera émergé. Il existe ainsi onze îlots distincts de création toute récente, qui ne formeront bientôt plus en se rejoignant que de simples promontoires de Nea Kameni.

Il est impossible de prévoir d'une façon positive le temps pendant lequel se prolongeront encore toutes ces manifestations volcaniques; cependant la concentration graduelle du foyer éruptif et surtout la substitution de l'acide carbonique pur au mélange de ce gaz avec les composés hydrogénés permettent d'affirmer qu'aujourd'hui l'éruption est en voie de décroissance, bien que la sortie abondante des laves, la formation de nouveaux îlots, l'élévation de température en quelques points et les détonations multipliées qui se produisent encore au sommet de l'île George aient pu faire penser le contraire. En somme, l'éruption actuelle, quelle qu'en soit la durée, aura eu pour effet principal d'augmenter considérablement l'étendue de l'île de Nea Kameni, et d'en modifier surtout la configuration; mais aura-t-elle exercé, comme on l'a craint, une influence désastreuse sur la santé des hommes et des plantes à Santorin et dans les autres îles qui environnent la baie? Aura-t-elle, comme celle de 1650, brûlé les vignes et causé une effrayante mortalité dans la population? Les faits jusqu'à ce jour tendent à montrer qu'on n'a rien à redouter de pareil. La poussée volcanique de 1866 n'a pas été assez puissante pour causer de grands dommages, lesquels d'ailleurs ne sont produits à distance que dans des cas exceptionnels.

Néanmoins, dans l'éruption actuelle, les gaz et les vapeurs sont loin d'avoir été sans action. L'influence s'en est fait sentir dans un rayon considé-

rable, jusque dans les îles d'Anaphi et d'Astympalée; mais c'est à Santorin que les effets se sont plus particulièrement manifestés. Fréquemment les vents du nord-ouest y ont apporté des nuages de fumée chargés d'acide sulfhydrique. On voyait alors, en peu d'instans, les objets en cuivre devenir noirs, ceux en fer se ternir et s'oxyder, et toutes les peintures dans la composition desquelles il entrait du cuivre ou du plomb changer rapidement de couleur. Au-dessus de la porte du collége des lazaristes, il existait dans une niche une statue de saint Joseph peinte à la céruse. Pendant de longues années, elle était restée parfaitement intacte; mais dans le courant du mois de février, les émanations sulfhydriques du volcan ayant été poussées de ce côté par le vent pendant une nuit, la statue, qui la veille était blanche, s'est trouvée le lendemain matin complétement noire. Ces émanations, qui répandaient sur la ville de Santorin une odeur fétide, occasionnaient aussi aux habitans des nausées et de violens maux de tête. Elles paraissent également avoir exercé une action fâcheuse sur la végétation; ceci est cependant douteux.

Quant aux cendres, qui bien souvent ont été chassées par le vent sur les vignes de l'île, on ne peut en nier l'influence délétère immédiate. Ces cendres, chargées de sels de soude et imprégnées d'acide chlorhydrique, produisaient à la surface des feuilles une sorte de cautérisation. Cet effet nuisible a surtout été sensible dans certains cas où la chute des cendres s'est faite sur des feuilles mouillées par la rosée ou par la pluie. Il est arrivé alors que l'action caustique a été assez vive pour amener une perforation complète des feuilles dans les points humectés; mais jamais cette action désastreuse ne s'est étendue sur une grande surface, et dans les endroits où la vigne a le plus souffert, l'altération n'a pas été assez profonde pour l'empêcher de reprendre au bout de peu de temps l'apparence la plus belle. Il faut en outre mentionner ce fait important, que l'oïdium, qui, les années précédentes, faisait le plus grand tort aux vignes de Santorin, a presque entièrement disparu en 1866, ce qui ne peut guère être attribué qu'à l'action des fumées sulfhydriques. Enfin les cendres, dans la composition desquelles il entre des proportions considérables de potasse et de soude, constitueront pour l'île un élément important de fertilité. Ces résultats avantageux de l'éruption en compenseront donc les inconvéniens.

III.

Les expansions du feu souterrain sont en apparence tout ce qu'il y a de plus confus et de plus désordonné, il semble que ce soit l'image du chaos; cependant, lorsqu'on étudie attentivement ces grands cataclysmes, on voit bientôt qu'ils obéissent à des lois fixes et régulières. La nature, dans ses convulsions les plus violentes, reste toujours soumise à des lois immuables, et l'ordre règne au milieu du désordre même. C'est une des gloires de la science moderne d'avoir su reconnaître la régularité qui

préside à ces terribles phénomènes, car on était encore, il y a cinquante ans, dans une ignorance complète à ce sujet. Au commencement de notre siècle, un savant géologue italien, Mario Gemellaro, a montré le premier que, dans une éruption quelconque, le sol s'entr'ouvrait toujours de la même manière, suivant une fente à peu près rectiligne. Quelques années plus tard, M. Élie de Beaumont, adoptant ces idées, les a étendues et généralisées; il a fait voir qu'un volcan n'était autre chose qu'un point de rupture de l'écorce terrestre, autour duquel rayonnaient une série de fêlures divergentes. Depuis lors, il ne s'est produit aucune éruption nouvelle sans qu'on n'ait eu à vérifier l'exactitude de ces opinions; dans les faits qui s'accomplissent au milieu de la baie de Santorin on en peut voir particulièrement une éclatante confirmation. En effet, l'île George, Aphroessa et Reka, les trois principaux centres de l'éruption, sont situés sur une même fissure rectiligne, dont ils ne sont que des points singuliers, et entre eux le sol est profondément labouré et déchiré dans la même direction. On peut donc dire aujourd'hui que le développement des puissans effets mécaniques des volcans est soumis aux mêmes lois, soit que l'on considère des volcans terrestres comme le Vésuve et l'Etna, soit que les laves sortent du milieu de la mer comme à Santorin.

A côté de ces phénomènes mécaniques, il y a toute une série de phénomènes encore plus compliqués, dont l'étude, exigeant des connaissances d'un ordre spécial, était restée longtemps moins avancée : ce sont les réactions chimiques si variées et si remarquables qu'on observe dans toutes les éruptions, et qui ont fait comparer les volcans à de grands laboratoires naturels. Quand ces évens du globe terrestre sont en état d'activité, les produits qu'on y rencontre sont de deux sortes : d'une part se trouve la lave épanchée sous forme de courans liquides ou projetée dans les airs sous forme de cendres, de *lapilli* ou de blocs dont la grosseur peut atteindre le volume de plusieurs mètres cubes ; de l'autre part se voient une foule de produits volatils aussi divers d'aspect que de composition. Ce sont ces derniers dont Gay-Lussac demandait avec instance qu'on recherchât la nature, disant que cette étude, faite sur les vapeurs de plusieurs volcans, permettrait de découvrir la cause même des éruptions, donnerait la clé des phénomènes volcaniques. Aujourd'hui le désir exprimé par Gay-Lussac se trouve en partie rempli : Gay-Lussac lui-même, sir Humphry Davy, Breislak, Abich, Daubeny, ont commencé à porter la lumière dans ces difficiles questions. M. Boussingault a installé des appareils d'analyse jusqu'au sommet des Andes et appliqué le premier d'une façon suivie les ressources de la chimie à l'étude des gaz qu'il y avait recueillis. Il a ouvert une voie féconde dans laquelle il a été suivi par l'un des plus illustres chimistes de l'Allemagne, M. Bunsen, dont le travail sur l'éruption de l'Hékla en 1844 restera à jamais comme un modèle de l'application de la chimie à la géologie.

Les cratères des plus grands volcans de l'Europe et de l'Amérique ont été

ainsi l'objet de savantes recherches; mais la difficulté de stationner longtemps aux alentours de ces points d'accès pénible, où l'on a toujours plus ou moins à souffrir de l'influence délétère des vapeurs au milieu desquelles on doit accomplir son travail, font que chaque volcan n'a guère été étudié que dans une phase particulière de son intensité. Le Vésuve par exemple a été observé par Gay-Lussac et Davy dans une période voisine de celle du maximum d'action volcanique; l'éruption de 1844 à l'Hékla était extrêmement affaiblie quand elle a été vue par M. Bunsen, et celle des volcans des Andes l'était encore davantage lorsqu'ils ont été visités par M. Boussingault. Or chaque observateur a cru à la constance des produits émis dans le lieu qu'il étudiait, quel qu'y fût le degré d'activité. C'est ainsi que l'acide chlorhydrique a été regardé comme caractérisant spécialement les émanations du Vésuve, les gaz et vapeurs sulfureuses comme appartenant plus particulièrement à l'Etna, l'acide carbonique comme propre aux volcans des Andes, et les gaz combustibles comme dominant au volcan de l'Hékla.

Telles étaient les idées généralement reçues, lorsque M. Ch. Sainte-Claire Deville, au retour d'un voyage scientifique pendant lequel il avait eu occasion de visiter la soufrière de la Guadeloupe, Ténériffe et Fogo, se rendit au Vésuve, alors en pleine éruption, et y demeura assez longtemps pour assister à l'évolution complète des phénomènes. Il vit que la nature des produits volatils rejetés variait avec le temps, et que l'on y observait successivement toutes les substances que l'on avait crues appartenir exclusivement à tel ou tel volcan. Dès lors il affirma qu'il devait en être de même dans tous les autres centres éruptifs, et qu'il existait une relation constante entre l'intensité générale des phénomènes, la température et la composition des matières volatilisées. Deux nouvelles éruptions survenues au Vésuve peu de temps après, en 1858 et en 1861, lui permirent de vérifier l'exactitude de cette assertion. Les produits émis y furent les mêmes qu'en 1855, et y varièrent dans le même ordre, suivant le temps et suivant la distance du foyer d'émission. Dans les points où les phénomènes présentaient le maximum d'intensité, sur le bord des courans de lave en fusion, les dépôts formés étaient surtout composés de sels de soude et de potasse recouvrant d'un enduit blanchâtre les blocs refroidis du voisinage. Le chlorure de sodium, notre sel de cuisine ordinaire, en était l'élément le plus important. Quand la température s'abaissait et que l'incandescence venait à disparaître, les sels de soude et de potasse cessaient de se montrer; mais le chlorure de fer tapissait de ses riches couleurs la lave solidifiée, et en même temps l'acide chlorhydrique et l'acide sulfureux remplissaient l'atmosphère d'exhalaisons suffocantes. Au-dessous de 200 degrés, on ne retrouvait plus les produits précédens, mais on observait fréquemment des dépôts blancs de sels ammoniacaux et des amas de soufre fondu ou cristallisé sous l'apparence de longues aiguilles composées de petits octaèdres emboîtés les uns au bout des autres, et alors on ne sentait plus que l'odeur fétide de l'acide sulfhydrique. Enfin, au-dessous de 100 degrés, la vapeur

d'eau, l'acide carbonique, l'azote et les gaz combustibles restaient comme les derniers signes de la vitalité du volcan.

Une éruption complète présente donc quatre périodes distinctes, pendant chacune desquelles prédominent des substances différentes parmi les matières volatilisées. Dans une même éruption, au moment de la plus grande intensité des phénomènes, on peut encore observer tous ces produits rangés dans un ordre méthodique à partir du foyer principal d'émission, les sels qui caractérisent la première période se rencontrant près des bouches des cratères, ceux de la seconde à une certaine distance, en des points où la température s'est déjà notablement abaissée, ceux de la troisième au-delà de ceux-ci, et ceux de la quatrième plus loin encore. Tels sont les faits remarquables fournis par l'examen des volcans terrestres. Or dans une éruption sous-marine, comme celle de Santorin, les mêmes produits s'observent encore et exactement dans le même ordre. La seule différence que l'on constate consiste dans l'étendue moindre du champ de l'éruption. A Santorin, les produits des quatre périodes, au lieu d'être échelonnés sur une longueur de plusieurs lieues, comme cela s'observe par exemple à l'Etna, sont fort rapprochés, et prédominent successivement dans un espace de moins d'un kilomètre. Tout s'y trouve resserré dans un étroit intervalle; mais il est évident que cela ne constitue qu'une différence d'ordre secondaire. La loi découverte par M. Ch. Sainte-Claire Deville est donc une loi générale.

Est-elle vraie cependant dans le sens rigoureusement absolu qu'on lui a d'abord donné? Les différens produits apparaissent-ils les uns après les autres en se succédant? Un élément nouveau vient-il remplacer chaque fois un élément disparu? C'est ce que l'étude des faits ne semble pas justifier. Voici comment les choses se passent en réalité : au début, quand un volcan est en pleine activité, les produits de toutes les périodes se montrent simultanément; mais les sels de soude et de potasse, n'étant volatils qu'au rouge, et par suite ne se rencontrant pas à une température plus basse, permettent de distinguer une première période à laquelle ils sont propres. Quand la température vient à s'abaisser au-dessous du rouge tout en restant fort élevée, nous trouvons encore en abondance les chlorures de fer, l'acide chlorhydrique, l'acide sulfureux, qui manquent aux températures inférieures; dès lors nous les regardons comme caractéristiques de la seconde période, bien qu'ils y soient accompagnés par toutes les matières volatiles des périodes ultimes, et ainsi de suite. Nous caractérisons donc ainsi chaque phase du mouvement éruptif par certains produits, non parce qu'ils y existent seuls, mais parce qu'ils manquent dans les périodes suivantes, pendant lesquelles la température n'est plus assez haute pour amener soit la volatilisation de ces corps, soit la production des réactions chimiques qui leur donnent naissance. L'éruption actuelle de Santorin permet d'apporter des argumens décisifs en faveur de cette manière d'interpréter la loi de M. Ch. Sainte-Claire Deville, car on a pu y

voir les gaz combustibles regardés comme caractéristiques de la dernière période volcanique se dégager du sein de la lave en fusion en même temps que les sels de potasse et de soude, propres à la période la plus élevée, et en même temps que tous les produits intermédiaires. La loi ainsi expliquée rationnellement n'en acquiert qu'une plus grande autorité.

L'étude des substances volatilisées dans une éruption fournit en outre des preuves très fortes à l'appui d'une ancienne théorie des volcans, émise il y a bien longtemps, mais toujours abandonnée faute de raisons suffisantes pour la soutenir. Dès qu'on a connu le phénomène de la chaleur centrale, dès qu'on a su qu'à une petite profondeur au-dessous de la surface de la terre il devait exister une nappe de matière en fusion, on a eu l'idée de regarder les laves comme n'étant pas autre chose qu'une très petite portion de cette matière chassée au dehors à travers des fentes de l'écorce terrestre. On supposait que l'eau infiltrée dans les profondeurs du sol, emprisonnée par des obstructions accidentelles et réduite en vapeur à une température fort élevée produisait une épouvantable pression, et devenait l'agent qui brisait le sol et amenait l'expulsion du fluide igné. La situation ordinaire des volcans dans le voisinage des mers ou des lacs salés, surtout la présence du chlorure de sodium et de l'acide chlorhydrique dans les émanations volcaniques, avaient même fait penser que l'eau infiltrée devait être de l'eau de mer. M. Abich et M. Durocher se sont particulièrement prononcés avec énergie en faveur de cette hypothèse, à laquelle les recherches récentes donnent une solidité nouvelle. En effet, parmi les composés si nombreux et si variés volatilisés dans une éruption, il n'en est pas un dont la présence ne puisse s'expliquer dans la théorie précédente. Les uns, comme le chlorure de sodium, existent en égale abondance dans l'eau de la mer et dans les émanations volcaniques; d'autres se montrent, il est vrai, seulement parmi les matières amenées avec la lave des profondeurs du sol, mais les réactions qui leur donnent naissance à l'aide des élémens précé dens peuvent être suivies dans la nature et même reproduites en petit artificiellement; enfin d'autres encore, se trouvant en dissolution dans l'eau de la mer, ne figurent plus parmi les substances volatilisées autour des cratères; mais comme ils sont facilement décomposés par la chaleur, surtout en présence de l'eau, il est facile d'expliquer par ce seul fait pourquoi l'on ne les rencontre pas en des points où la température est excessivement élevée; on retrouve d'ailleurs les produits de la décomposition de ces corps chacun à la place que lui assignent la volatilité et les affinités chimiques qui lui sont propres.

On peut donc dès à présent regarder comme en partie soulevé le voile mystérieux qui cachait le plus effrayant de tous les phénomènes naturels. Les forces puissantes qui bouleversent le sol, renversent les cités, portent la ruine et l'incendie dans toute une contrée, sont soumises aux mêmes lois que les réactions délicates opérées dans le plus humble laboratoire.

FOUQUÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1866.

On a, ces jours derniers, répandu le bruit qu'une négociation serait ouverte entre notre gouvernement et la cour de Berlin au sujet d'une rectification de la frontière française de l'est. L'occasion et le motif de la réclamation de la France seraient l'agrandissement imprévu de la Prusse ou de l'autorité prussienne en Allemagne, résultat de la dernière guerre. Il ne faudrait point peut-être exagérer l'importance de la négociation dont on parle. Dans toute grande question de politique internationale, il y a le fond et la broderie. Le fond, dans la question actuelle, c'est la révolution qui s'accomplit en Allemagne, et le changement que par corrélation cette révolution apporte dans la situation de la France. Sur ce fond-là, de petits dessins tracés au bord d'une frontière ne forment qu'un agrément de mince intérêt. Ne nous amusons point aux bagatelles, et voyons les choses comme elles sont. La révolution allemande est une révolution intérieure; les accroissemens germaniques ne sont point, à proprement dire, territoriaux, ce sont des augmentations intrinsèques qui s'opèrent par la concentration aux mains de la Prusse des ressources et des forces de la race qui possède la supériorité numérique parmi les nations européennes. L'équivalence qui peut faire véritablement contre-poids à cette condensation de la puissance de l'Allemagne sous le sceptre prussien ne saurait exister dans l'adjonction de quelques kilomètres carrés à notre territoire; c'est en nous seuls que nous la pouvons trouver, c'est dans un effort prompt et continu de régénération intérieure, c'est dans une refonte de nos institutions militaires qui proportionne aux levées possibles de la Prusse le nombre des citoyens combattans que la France aurait au besoin à mettre en ligne, c'est dans notre émancipation politique et dans l'initiative des libertés qui ont plus d'une fois fourni à la France le plus efficace instrument de sa sécurité extérieure et de son action sur le monde. Nous sommes à l'un des momens les plus critiques de l'histoire de l'Europe et de la France : que

les minuties de la controverse diplomatique ne nous le fassent point oublier.

D'ailleurs la négociation sur une rectification de frontières ne saurait donner lieu encore qu'à des conjectures vagues et oiseuses. Peut-on savoir au juste de quoi il s'agit? Est-ce d'une proposition inattendue pour la Prusse? M. de Bismark n'y aurait-il pas été préparé par d'anciens pourparlers? Est-ce une ouverture générale ou une réclamation précise? Les uns veulent qu'il soit question de la grande frontière du Rhin; d'autres, moins hardis, ne parlent que d'un retour à la frontière que les alliés nous avaient laissée en 1814. On sait que les négociateurs français du traité de Paris obtinrent pour nous en 1814 la conservation de quelques territoires en sus de nos limites de 1792. Nous eûmes ainsi, outre Landau, Sarrelouis du côté de l'Allemagne, Philippeville et Mariembourg du côté de la Belgique et une portion de la Savoie. Les désastres de l'entreprise des cent-jours nous firent perdre ces annexes en 1815. Aujourd'hui nous avons la Savoie entière. Parmi les petites possessions que nous aurions à recouvrer pour rentrer dans les limites de 1814, les unes font partie de la Belgique, les autres appartiennent à la Bavière. La Prusse ne détient que le district de Sarrelouis, important par ses richesses houillères. Si ce sont là les acquisitions qui sont réellement en jeu, comme il faudra prendre quelque chose à la Belgique et lui procurer une compensation, retirer quelque chose à la Bavière et lui trouver un équivalent, et comme pour donner à cela une forme légale et correcte il sera peut-être nécessaire que la nouvelle organisation allemande soit achevée, on ne saurait s'attendre à une prompte conclusion de l'affaire. Nous n'avons nul besoin de dire que, si cette conjecture était conforme à la vérité, il faudrait s'en féliciter. Ce n'est pas, à proprement parler, un grand dommage, c'est un mauvais souvenir de 1815 qui serait effacé; la cour de Berlin reconnaîtrait ainsi à bien peu de frais le concours indirect que nous avons prêté à ses succès. M. de Bismark serait fort aimable dans le triomphe, s'il ne nous marchandait pas cette gracieuseté. Il ne faudrait point parler à ce propos de compensation pour la France des avantages obtenus par la Prusse en Allemagne. Si on plaçait ainsi les choses sur le pied d'un règlement de compte, on nous donnerait là non un prix de chevalerie, mais des honoraires de notaire. Cependant, aux termes de l'amitié où nous sommes avec la Prusse, comment se ferait-il que la demande de la France lui eût été communiquée avec une certaine solennité? Pourquoi la note présentée, dit-on, à M. de Bismark la veille de l'ouverture du parlement prussien? Faut-il expliquer par l'embarras qu'aurait causé une ouverture imprévue le silence que le roi de Prusse a gardé dans son discours sur la France et par conséquent sur toutes les autres puissances? Ainsi trotte l'imagination des anecdotiers. L'anecdote politique a du sel quand elle porte sur des faits réels; mais l'anecdote conjecturale serait par trop insipide et sotte.

Quoi qu'il en soit des pourparlers relatifs à un remaniement de frontières, ce n'est point là qu'est l'oreiller sur lequel il convient à la France de s'endormir. Avant tout, ce qui importe à la France, c'est d'avoir une idée claire de la situation qui lui est faite et de ne point se laisser détourner par frivolité et insouciance de l'observation attentive des procédés à l'aide desquels la politique prussienne va opérer la reconstitution de l'Allemagne. Pour avoir pris acte, avec une émotion patriotique dont nous ne songeons point à nous défendre, de la situation que les derniers événemens ont faite à la France, nous avons, quant à nous, encouru deux sortes de reproches, les uns venant de ceux qui ont été chez nous les fauteurs de la guerre, les autres émanant de la presse étrangère, que comble de satisfaction la perspective de l'unification de l'Allemagne et des embarras que cette révolution peut susciter à la France. Il n'est peut-être pas inutile, pour l'éclaircissement de l'état réel des choses, de répondre à ces deux ordres de critiques.

Commençons par prendre acte des balbutiemens où s'étourdissent en France les instigateurs de la dernière guerre, les partisans aujourd'hui décontenancés de l'alliance italo-prussienne. Déroutés par les événemens, ces politiques, qui avaient pris faussement les couleurs de la démocratie et du patriotisme, essaient de se tirer d'affaire par une altération nouvelle de la vérité. Ils ne parviennent point à dissimuler l'inquiétude que leur inspire la grandeur improvisée de la Prusse, à laquelle ils ont si naïvement conspiré : ils comprennent qu'un fait aussi énorme ne peut laisser la France indifférente, et que l'œuvre à laquelle ils ont travaillé porte ombrage au patriotisme français; mais, pour échapper aux étreintes de la responsabilité qu'ils ont assumée, ils essaient d'une calomnie. Ils accusent ceux qui n'ont point secondé de leurs vœux les agrandissemens de la Prusse de pousser la France à la guerre. « Nous étions belliqueux il y a deux mois, disent-ils, nous sommes pacifiques aujourd'hui. » Ils osent affirmer que ceux qui étaient pacifiques il y a deux mois sont belliqueux aujourd'hui. Cette accusation est purement calomnieuse. L'été n'a pas rendu belliqueux les pacifiques du printemps dernier. Personne, ni directement ni par insinuation, n'a demandé que la France prît inconsidérément et tout à coup les armes contre la Prusse. Personne n'a voulu lancer la France « dans une partie mal engagée et mal préparée, » puisque partie il y a, et que tel est le noble mot dont des écrivains humanitaires désignent les sanglans caprices de la guerre. Nous n'avons fait que prendre acte des résultats de la guerre où vous avez joué le généreux rôle de parieurs. Vous vous ravisez aujourd'hui : la faute malencontreuse, dites-vous, a été de parier, il fallait prendre soi-même le jeu; il fallait que la France s'unît à la Prusse et à l'Italie pour accabler l'Autriche. Ces regrets après coup sont superbes. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'ils sont contradictoires. Si le gouvernement français se fût inspiré des conseils posthumes qu'on exprime, s'il fût sorti de la neutralité, s'il eût cru que l'honneur lui permît de prendre part à une triple alliance con-

tre l'Autriche, il est incontestable que l'Autriche eût reculé devant une lutte si inégale, il est certain qu'il n'y eût pas eu de guerre. Or c'était avant tout la guerre que voulaient les furibonds illuminés aujourd'hui convertis à la paix, et leur espoir visible était que la France serait conduite par la force des choses à s'en mêler tôt ou tard.

Nous recevons d'un autre quartier des admonitions qui, pour n'être pas mieux fondées, sont cependant plus instructives. Celles-ci nous viennent de la presse anglaise et notamment du *Times*. Les résultats de la guerre d'Allemagne ont inspiré au grand journal anglais une véritable ivresse de gaîté. Depuis que la Prusse agrandie ou l'Allemagne unifiée lui montre au centre de l'Europe l'organisation d'un empire capable de balancer la puissance militaire de la France, le *Times* ne se tient pas de joie. C'est sur nous, sur les libéraux français, qui, après avoir blâmé la présente révolution dans ses causes, la déplorent dans ses premiers effets, que le *Times* verse les flots de sa gaillarde humeur. *Le Constitutionnel* s'est allié au *Times* avec une adorable candeur, pour reproduire dans notre langue cette satire enjouée, non pas des ambitions de la France, mais des plus étroites exigences de notre sécurité. L'ironique Anglais se répand en louanges plaisantes sur le désintéressement de la politique française; les traités de 1815, ce n'était pas pour elle-même que la France les haïssait, c'était par sympathie pour les peuples étrangers que ces traités avaient mutilés et opprimés. La France n'avait pour elle-même aucun sujet de s'en plaindre; on l'avait entourée de petits états bien vite dominés par son influence morale. La France sentait qu'elle n'avait aucun voisin capable de l'inquiéter, aucun qu'elle ne fût à même d'intimider à l'occasion. La France, par une sublime abnégation, a changé tout cela. Grâce à elle, les traités de 1815 ont cessé d'exister. De nouveaux arrangemens européens placent à côté d'elle deux nobles nations qui peuvent être des amies utiles, mais qui deviendraient aussi au besoin des ennemies redoutables. Dans sa prudence généreuse, la France s'est donné ces deux garde-fous. Quel motif de se plaindre ont donc les libéraux de notre école? Nous ne sommes pas des hommes raisonnables, nous sommes des déclamateurs. Le *Times* veut bien nous promettre la prédominance qui s'exerce par les arts, le goût, la mode; un mot de plus, et il allait nous garantir que nous ne serons jamais dépassés dans cette production élégante que le commerce appelle l'article de Paris! Ressuscitant M. Dupin, il nous rappelle au « chacun chez soi, » et tourne vers la gloire de vivre nos illusions disciplinées. Voilà comment le pacifique tant mieux d'Angleterre finit par tomber d'accord contre nous avec les pacifiques tant pis de *l'Opinion nationale*.

La philanthropie ahurie et larmoyante des uns, la bonhomie persiflante des autres ne réussiront point à donner le change sur les dispositions d'esprit avec lesquelles les patriotes vigilans ont abordé en France l'examen de l'état de choses créé par la guerre d'Allemagne. Il n'y a point eu

place dans nos pensées pour les chimères, dans nos paroles pour la déclamation. Nous avons pris acte des choses telles qu'elles sont. Est-ce un fait, oui ou non, que la Prusse ait mis dans la dernière campagne sept cent mille hommes sous les armes? Est-ce un fait, oui ou non, que lorsqu'elle aura la direction de l'Allemagne septentrionale, elle sera capable de commencer une campagne avec plus d'un million d'hommes? Est-ce un fait, oui ou non, que l'armée prussienne vient de révéler en ses chefs des qualités d'initiative et de science stratégique, dans les rangs des soldats une intelligence, un moral, une discipline, une solidité, qui commandent le respect à tous ceux qui comprennent ce que c'est que la force, la vertu et le talent militaire? Qui dira que la France peut assister à une pareille révélation avec un paresseux dédain, avec une indifférence imprévoyante? Tout ce que nous aimons de la France, tout ce qui en elle est digne d'admiration serait en péril le jour où notre force militaire cesserait d'être au moins l'égale de la première force militaire existant en Europe. Sur ce point, notre vigilance, notre émulation, notre application, ne peuvent s'endormir un seul jour. C'est en nous, rien qu'en nous que nous devons établir et maintenir sans relâche les garanties de notre sécurité extérieure. Il serait donc insensé et criminel de prétendre qu'en face de ce qui se passe en Allemagne la France n'ait rien à faire. Sans doute, c'est pour un grand nombre d'esprits, et nous l'avouons pour nous-mêmes, une pénible surprise que cette nécessité qui vient à l'improviste réveiller la sollicitude patriotique à l'endroit des choses militaires. Nous étions accoutumés à avoir meilleure idée de l'état de l'Europe; nous espérions que les soucis et les précautions militaires y devraient tenir de jour en jour moins de place : que peuvent des théories et des vœux contre les événemens et la force des choses? Les états de notre continent sont encore dans une situation complexe et grosse de nécessités contradictoires. Les questions d'organisation intérieure suivant les lois de la liberté moderne ne sont encore résolues nulle part d'une façon durable. Nous sommes convaincus que si la liberté était organisée partout en Europe ou du moins chez les grands peuples appelés à diriger notre civilisation, les intérêts de sécurité internationale seraient fixés pour tout le monde; l'arbitrage pacifique serait l'organe unique de la liberté appliquée aux relations des peuples; les grands établissemens militaires n'auraient plus de raison d'être, et les élémens civils, comme il nous est déjà donné de l'entrevoir aux États-Unis, finiraient par suffire aux garanties défensives de l'indépendance des nations. Ce n'est point la faute des libéraux constans de l'Europe, si cet idéal est loin encore d'être conforme à l'état des faits. Les principes de la politique intérieure des états européens n'étant point encore assis sur la liberté et sur le gouvernement des peuples par les peuples, les relations internationales demeurent placées sous la vieille loi, la loi d'ancien régime, la loi d'arbitraire, de ruse et de violence, qu'on appelle depuis des siècles la balance des forces ou l'é-

quilibre européen. Partout et à chaque instant sur notre vieux continent, les principes de liberté viennent donc se heurter encore contre les questions de forces. Il faut perpétuellement veiller au plus pressé, et malheureusement quand on a près de soi des potentats qui peuvent, par une volonté secrète et discrétionnaire, mouvoir et porter où ils veulent des masses armées, le plus pressé, c'est de se mettre et de se tenir toujours en état de leur résister et de les vaincre, c'est d'établir au-dessus de toutes les surprises et de tous les hasards les garanties de l'indépendance nationale. Si l'Allemagne se constitue sous un gouvernement qui ne pose pas des limites suffisantes au pouvoir royal et qui puisse tirer d'elle des armées inépuisables, il faut, avant tout, que la France étende, elle aussi, sa fécondité en soldats. La France a un autre moyen de défendre l'équilibre à son profit : c'est un franc retour aux pratiques de la liberté, c'est l'ébranlement moral qu'elle communiquerait à toute l'Europe par la propagande des idées et la contagion de l'exemple. Il est permis d'affirmer à ce point de vue que le jour est proche où ce qui a été appelé métaphoriquement chez nous le couronnement de l'édifice sera, non plus le rêve de quelques libéraux élégiaques tels que nous, mais le devoir impérieusement tracé par le patriotisme. La France doit enfin travailler à se rallier d'abord les forces nouvelles qui viennent de se produire ou du moins à les contre-balancer, si elles lui devenaient contraires, par un système fédératif prudemment étudié et attentivement dirigé.

Le système fédératif de la France, voilà en ce moment quel doit être l'objet des méditations les plus graves. Combien ici le champ du possible est étroit! et que le choix des alliances est difficile! Il serait commode de pouvoir imiter l'Angleterre, de pouvoir se dégager de toute pensée d'alliance systématique, d'avoir de grands intérêts dans un autre hémisphère, de rester indifférent à cette Europe continentale où la barbarie côtoie encore la civilisation, où les choses neuves ont tant de peine à naître et à vivre, où les vieilles choses ont tant de peine à mourir. L'Angleterre a confessé par la bouche de ses nouveaux ministres l'exactitude du jugement que nous portons sur elle depuis longtemps : elle est plus asiatique, plus américaine, plus australienne qu'européenne. Elle ne nous donnera des signes de sollicitude et d'activité qu'à la prochaine explosion de la question d'Orient : jusque-là, il n'y faut point songer. La Russie! que pouvons-nous avoir de commun avec elle? Ses intérêts en Orient ne sont point analogues aux nôtres, la Pologne est entre elle et nous une cause latente de froideur: puis elle ne semble avoir aucune vitalité vraiment civilisatrice, elle reste dans une inertie antipathique à l'esprit moderne. L'Autriche non plus n'est guère une alliée désirable; au point de vue de la force, on ne sait trop ce qu'elle peut valoir encore après les désastres qu'elle vient de subir; au point de vue de la constitution intérieure, tout demeure chez elle à l'état confus et problématique. Il n'y a de séve, il en faut bien

convenir, qu'en Prusse. Coïncidence étrange! la Prusse, qui devient pour nous la puissance la plus redoutable, est en même temps celle avec qui il nous importerait le plus de vivre en bonne intelligence, celle qui se rapprocherait le plus de nous par ses instincts et sa vigueur tout modernes. La Prusse, si elle sait s'assimiler ses conquêtes, est destinée à être désormais l'émule de la France, et cependant par sa culture scientifique, par son activité industrielle, par son indépendance d'esprit, par ses qualités militaires, il semble qu'elle devrait être la mieux préparée à tenir compagnie à la France dans le mouvement civilisateur de l'Europe.

Autant il importe de ne point se faire une idée trop petite des progrès que vient d'accomplir la Prusse, autant il importe aussi, à notre avis, de ne point compromettre par de mesquines jalousies et des prétentions vaniteuses les bons rapports que les circonstances ont créés entre elle et nous. Il serait bien plus utile d'obtenir d'elle des concessions modérées dans la réorganisation de l'Allemagne que de lui arracher avec effort quelques lambeaux de territoire pour raccommoder notre frontière de l'est. On est bien obligé de prendre son point de départ dans les faits accomplis quand on n'a point voulu prévenir les événemens, ou les conduire. Il y a lieu d'espérer que, malgré le fracas du succès, les idées de modération prévaudront dans les conseils de la cour de Berlin. C'était une habileté de Frédéric II de ne jamais prolonger les guerre au-delà des strictes nécessités de son intérêt, d'étonner le monde, et d'affliger souvent ses alliés par la brusquerie précipitée de ses traités de paix. La cour de Berlin, par la hâte qu'elle a eue à traiter avec l'Autriche, vient de nous montrer qu'elle n'a point perdu cette tradition. Il est une autre qualité de Frédéric que ses successeurs feraient bien d'imiter aussi. Personne n'était moins infatué que lui de ses succès; il ne se grisait d'aucune vanité charlatanesque; il n'a jamais eu la pensée de tricher avec la postérité. Après le récit de la brillante conquête de la Silésie, il rend un compte exact des causes de son triomphe avec une sincérité qu'on trouverait modeste, si l'affectation de la modestie n'était point au-dessous de ce rare et fort esprit. « Les conjonctures, dit-il, secondèrent surtout cette entreprise : il fallut que la France se laissât entraîner dans cette guerre, que la Russie fût attaquée par la Suède (à l'instigation de la France), que par timidité les Hanovriens et les Saxons restassent dans l'inaction, que les succès fussent non interrompus, et que le roi d'Angleterre, ennemi des Prussiens, devînt malgré lui l'instrument de leur agrandissement. » Si M. de Bismark et le roi de Prusse se livraient à l'examen des causes auxquelles ils ont dû leur succès, ils auraient à écrire un résumé à peu près semblable. Pour que leur entreprise réussît, il a fallu que l'Italie s'alliât à la Prusse, que la France ne fît aucune objection à cette alliance, et ainsi de suite dans le ton de la récapitulation de Frédéric. Avec cette perception claire de l'explication d'une bonne fortune, on se met en garde contre le ridicule de l'outrecuidance

et le péril des prétentions exagérées. La cour de Berlin a donné une autre marque d'habileté en convoquant le parlement et en associant tout de suite la représentation du pays à l'œuvre nationale achevée par la diplomatie et par l'armée. A nos yeux, les passages les plus saillans du discours royal sont ceux où le souverain, reconnaissant les infractions commises par lui à la constitution, a demandé pour le passé un bill d'indemnité et a promis que, dans l'avenir, la constitution serait toujours respectée. Cet hommage rendu par le roi à la règle constitutionnelle et à la juste prérogative de la chambre n'est point, si l'on veut, une garantie absolue; ce serait pourtant avoir l'esprit trop chagrin que de refuser d'y voir un bon augure pour l'avenir des institutions libres. Au surplus la chambre n'a point tardé à montrer son indépendance opiniâtre. La chambre, en Prusse, nomme son président elle-même. Tout radieux de ses triomphes, M. de Bismark n'a pu cependant réussir à faire arriver son candidat à la présidence. La majorité a choisi son président dans les rangs du parti progressiste. Tout annonce donc que l'influence de la chambre représentative va grandir en Prusse; des optimistes vont même jusqu'à promettre que M. de Bismark ne tardera point à épouser les opinions libérales. Cette conversion de M. de Bismark serait la plus agréable des surprises qu'il aurait données au monde. Si ces présages favorables au libéralisme venaient à se réaliser, la Prusse, en matière de politique intérieure, prendrait sur nous une avance marquée; voilà surtout la supériorité pour laquelle nous lui porterions le plus d'envie.

Quand on en viendra à considérer la position de la Prusse au point de vue des intérêts fédératifs de la France, une question qui présentera un grand intérêt et qui devra être mûrement pesée sera celle des rapports nouveaux de la Prusse avec la Russie. Les changemens qui ont lieu en Allemagne ne peuvent manquer d'affecter considérablement la position de la Russie en Europe. Il serait possible que tout le système fédératif de la Russie en fût bouleversé. Qu'on y songe, c'est par ses alliances de famille contractées avec les dynasties régnantes des petites cours allemandes, c'est surtout par la fidélité avec laquelle la Prusse lui a été unie pendant un siècle, que la Russie avait pris la grande place qu'on l'a vue occuper dans les affaires de l'Europe centrale. Les médiations qui vont s'effectuer, celles qui se préparent pour l'avenir, enlèveront à la Russie la moitié de son terrain en Allemagne; l'agrandissement de la Prusse lui fait perdre l'autre. Sans doute l'union des dynasties restera étroite entre Berlin et Pétersbourg; mais, devenue plus forte, la Prusse sera plus indépendante et sera plus libre dans le choix des alliances : la cour de Pétersbourg ne trouvera plus en elle les mêmes prévenances et la même docilité. Il serait possible que la diplomatie russe laissât déjà percer son chagrin, qu'elle fît des efforts dans la prochaine réorganisation de l'Allemagne pour défendre la conservation des petites cours où l'empereur Nicolas distribuait les plaques russes avec tant de profusion; un premier antagonisme s'élèverait

alors entre la Prusse et la Russie, dont il serait intéressant de surveiller les commencemens et les suites. Il est certain d'ailleurs que si la Russie ne fait aucun effort sur elle-même, que si elle n'élève pas le niveau de sa vie politique intérieure, que si elle ne donne au monde aucun signe de sa participation à la vie moderne, sa figure en Europe ira diminuant tous les jours, et elle ne sera plus, elle aussi, regardée que comme une puissance asiatique, mais d'une tout autre espèce que l'Angleterre.

Nous n'avons pas la pensée d'insister en ce moment sur les chances nouvelles du système fédératif européen. Nous ne voulons qu'indiquer un sujet d'études qui va s'imposer aux hommes d'état; nous ne saurions avoir la présomption d'en disserter prématurément et au pied levé. Dans l'appréciation des combinaisons que le nouvel ordre de choses pourra présenter, il faudra garder une mémoire exacte des leçons de l'histoire et se défendre des conceptions romanesques. On ne peut parler des alliances de la France et omettre l'Italie. Les Italiens sortent d'assez mauvaise humeur de la crise actuelle; la condition de la France, qui a moins qu'eux encore le droit d'être contente, devrait arrêter l'expression de leur chagrin. En dernier résultat, les Italiens, malgré le peu de bonheur qu'ils ont eu à la guerre de terre et de mer, obtiennent la Vénétie et achèvent leur unité territoriale. A vrai dire, le regret des Italiens est de ne point avoir gagné par des succès militaires les avantages qui leur échoient. Ils feront sagement d'en finir le plus tôt possible avec leurs regrets et leur dépit, et de ne point songer davantage au Tyrol, qu'ils ont été obligés d'évacuer après en avoir occupé la plus grande partie. Des matières plus sérieuses devraient attirer l'attention des hommes d'état italiens. Il y a par exemple dans la rédaction du prochain traité relatif à la cession de la Vénétie une question de forme qu'il y aurait intérêt à résoudre selon le désir des Italiens. Nous craignons que l'Autriche ne veuille recommencer à propos de la Vénétie ce qu'elle a pratiqué à Zurich pour la cession de la Lombardie; l'Autriche fit alors par un instrument cette cession à la France, qui par un autre instrument la transmit à l'Italie. Pourquoi l'Autriche voudrait-elle éviter encore aujourd'hui de se trouver directement en présence du cessionnaire réel, et se cacherait-elle avec une affectation puérile derrière un intermédiaire? Pourquoi ne se déciderait-elle pas enfin à conclure avec l'Italie une véritable paix? Ses peuples ont après tout des intérêts d'industrie et de commerce communs avec les intérêts des populations italiennes, et qui peut prédire d'ailleurs à Vienne que des nécessités futures n'obligeront jamais l'Autriche à se rapprocher de l'Italie? Par une opiniâtreté futile, la cour de Vienne en cette occurrence compromettrait peut-être d'importans intérêts. Il serait plus simple et plus digne que l'Autriche entrât en négociation directe avec l'Italie; si l'on tenait à maintenir le souvenir de la cession de la Vénétie à la France, on en ferait mention dans le préambule du traité. Si même l'on voulait marquer davantage l'intervention de la

France, si l'on voulait retenir celle-ci parmi les contractans, pourquoi ne réunirait-on pas sur un seul et même document les trois signatures? Il y aurait bon sens et bonne grâce à l'Autriche de ne point s'entêter à ces vétilles et d'entrer rondement en affaires avec l'Italie. Pour ce qui concerne leurs affaires intérieures, nous ne doutons point que les Italiens n'y reviennent activement après la paix. Ils ont maugréé d'abord à l'occasion de l'armistice; cependant ils ont fini par y consentir avec une modération sensée. On avait craint que Garibaldi et les volontaires ne fissent des difficultés pour évacuer les parties du Tyrol qu'ils avaient occupées; Garibaldi a donné une grande preuve d'intelligence et de loyauté en invitant les volontaires à exécuter ponctuellement les ordres du gouvernement. Une fois la paix conclue, les Italiens se replieront enfin sur eux-mêmes, et se mettront sérieusement à l'œuvre de l'administration intérieure et de l'économie financière. Tout ce qui reste à faire maintenant pour assurer l'existence de l'Italie dépend des Italiens eux-mêmes. Nous avons confiance qu'ils ne décourageront point ceux qui n'ont point douté de leur avenir, et qu'ils auront à cœur de prouver au monde que ceux qui les ont moralement et matériellement aidés ont travaillé à une œuvre grande et féconde.

On n'ose guère parler de l'Espagne au milieu de la crise douloureuse que traverse ce pays, si singulièrement malheureux. On ne sait plus quels encouragemens donner aux administrations qui se succèdent, et qu'aucune disgrâce ne parvient à rebuter. On craindrait, si l'on se permettait de censurer les ministres, de voir tomber ces représentations désintéressées au milieu de quelque sédition violente suivie d'une répression féroce. L'Espagne a reculé jusqu'au dernier degré où un pays puisse tomber en fait de gouvernement intérieur. Sa constitution est suspendue, et, pour résister aux élémens de dissolution qui la consument, on n'emploie plus que l'extrême concentration de la force militaire. Quelques-uns prédisent une explosion prochaine; d'autres, plus rassurans, prétendent que la situation matérielle s'améliore, et qu'on ne doit plus désespérer du rétablissement de l'ordre. Le mal qui depuis quelque temps envenime toutes les plaies de l'Espagne, c'est la misère causée en partie par des accidens matériels et aggravée par le mauvais gouvernement. On dit que l'Espagne va recevoir cette année un soulagement positif par l'abondance des récoltes, qui répandra quelque bien-être à l'intérieur et donnera lieu à des exportations profitables. On annonce que les impôts exigés par anticipation sont payés avec assez d'ensemble, et que le trésor ne tardera point à se trouver plus à l'aise. Si le général Narvaez et ses collaborateurs tirent l'Espagne de la pénible situation où elle se tord depuis deux ans, ils auront été les médecins heureux d'un cas désespéré, et auront des titres à la reconnaissance de leur pays.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LETTRE AU DIRECTEUR DE LA *REVUE*.

Monsieur,

La *Revue* n'avait certes pas mesuré étroitement l'espace à M. Feuillet de Conches en vue de sa réponse à mes objections contre l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette et de Louis XVI. Nulle parole ayant trait aux doutes ici exprimés ne lui avait été refusée; il s'était donné librement toute carrière, et, si quelqu'un s'en est plaint, ce n'est pas moi. Les cinquante-sept pages de la *Revue* ne lui ont cependant pas suffi; il lui a plu de les réimprimer avec de nombreux remaniemens et d'importantes additions, pour nous fort imprévues. Ce factum remanié sert d'introduction à son quatrième volume, publié récemment, et il en a fait de plus un tirage à part, qu'il distribue, probablement sans la réplique. Ses nouveaux argumens et son procédé me forcent, bien malgré moi, à reprendre la plume.

En tête de cette introduction, je lis tout d'abord une épigraphe à laquelle l'auteur paraît se complaire, car ce n'est pas la première fois qu'il en fait usage. « Sur ma vie, dit un des personnages de Shakspeare, ceci est bien l'écriture de mylady; voilà bien ses C, ses U, ses T. C'est assurément, sans conteste possible, sa propre main. » — Bien trouvé! se sera dit M. Feuillet, bonne devise à inscrire sur mon drapeau! — Grotesque méprise, lui répondra-t-on, et de fort mauvais augure. Malvolio, qui parle de la sorte dans cette amusante comédie de Shakspeare, *la Douzième Nuit,* est une manière de chambellan qui veut plaire à Olivia, sa souveraine, et se croit en faveur; mais la lettre sur laquelle il s'exclame est, ne le voyez-vous pas? une lettre fabriquée. Allez au dénoûment; lisez la dernière scène : « *Alas! Malvolio, this is not my writing,* dit Olivia; hélas! Malvolio, ce n'est pas là mon écriture, quoique, je l'avoue, on l'ait assez bien imitée. Ah! pauvre homme, comme on s'est moqué de vous! *Alas! poor fool, how have they baffled thee!* » N'est-ce pas ainsi que parlerait Marie-Antoinette elle-même, dites-moi, si on lui montrait écrite de son écriture cette lettre à Mercy qu'elle avait confiée, comme trop dangereuse, à une autre main et qu'un de nos collectionneurs croit avoir autographe (1)? N'est-ce pas

(1) M. Feuillet lui-même vient de publier dans son 4e volume la lettre de Fersen à

ainsi qu'elle répondrait à la vue de tant de lettres qu'on lui attribue, qu'elle n'a jamais écrites, et qui lui offriraient, quoique datées de 1770 à 1780, le caractère d'écriture qu'elle devait avoir seulement dans la seconde moitié de sa vie. Elle dirait du collectionneur, avec la comtesse Olivia : « *He hath been most notoriously abus'd;* il a été très manifestement trompé. »

M. Feuillet pourrait mieux que personne, s'il y mettait un peu de complaisance, nous éclairer et s'éclairer lui-même sur tout cela; mais on dirait qu'il prend plaisir à s'envelopper de nuages. Que penser par exemple de la réponse qu'il nous donne enfin, dans son introduction récente, au sujet d'un prétendu cahier de lettres de l'archiduchesse dauphine ou reine de France à sa mère et à ses sœurs, lettres par lui copiées, assure-t-il, aux archives impériales de Vienne? Je lui avais dit publiquement que son indication était obscure ou incomplète ou erronée, puisqu'on m'avait affirmé des archives de Vienne qu'on n'y possédait pas et qu'on n'y avait pas connu un tel cahier. Voici qu'après un long silence M. Feuillet déclare tout crûment qu'un pareil témoignage ne peut pas venir des archives elles-mêmes, « à coup sûr. » On jugera de l'absolue nécessité que sa déclaration m'impose de lui dire que c'est de M. d'Arneth lui-même, sous-directeur des archives impériales, que je tiens cette assurance : il faut absolument qu'il la prenne au sérieux. M. d'Arneth m'a écrit de Vienne, en date du 7 septembre dernier : « Il n'existe pas, ni aux archives de l'état d'Autriche, ni à la bibliothèque particulière de l'empereur, ni, à ce que je sache, autre part à Vienne un cahier de lettres de la reine, excepté la correspondance que j'ai publiée. Je ne sais pas ce que M. Feuillet a en vue; » et en date du 14 décembre : « Je m'empresse de vous autoriser, monsieur, à dire ou écrire ou faire imprimer que vous vous êtes adressé à moi pour savoir s'il existe aux archives impériales, à Vienne, un cahier de lettres de l'archiduchesse ou dauphine, et que je vous ai répondu qu'il n'y en a absolument pas, excepté la correspondance avec le comte de Mercy, dont la plus grande partie a été communiquée à M. Feuillet de Conches pendant sa présence ici en 1852 et 1854. »

Il est vrai que M. Feuillet a réponse à tout : « Quoi! s'écrie-t-il d'un ton indigné, je n'aurais pu dire un *cahier* parce que ce n'était plus qu'un cahier défait et décousu! » Et de ce même ton avec lequel il vous dit ailleurs : « Étudions en honnêtes gens, » il ajoute ici : « Cessons toutes ces mauvaises querelles et ne jouons pas sur les mots pour faire du bel esprit critique. » A merveille! mais, en accusant les autres de jouer sur les mots, apparemment M. Feuillet veut rire : c'est son raisonnement qui est décousu, et il

Gustave III du 1er janvier 1792, avec laquelle, comme je l'ai montré, on a évidemment fabriqué une et même deux lettres de la reine; chacun peut s'en convaincre maintenant par une comparaison soit de cette pièce, soit de la lettre du 7 décembre 1791 dans le recueil d'Hunolstein, avec la vraie lettre à Mercy, donnée par M. d'Arneth en son second volume, à la date du 16 décembre 1791.

nous prête ainsi sans scrupule une mauvaise foi qui serait insigne. Notre affirmation ne porte pas sur l'état actuel du prétendu cahier : nous lui disons que la collection de lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à ses sœurs, écrites, suivant lui, de la main de l'abbé de Vermond, et qu'il affirme avoir copiées dans les archives de Vienne, n'existe pas et est absolument inconnue, comme n'ayant donc jamais existé, dans ces mêmes archives.

Après cela, je sais bien que M. Feuillet n'admet pas comme paroles d'évangile, — c'est bien son droit, — les témoignages d'archivistes. Voyez-le malmener M. de Sybel, qui lui demande compte de certains billets de Marie-Antoinette à Mercy, billets de quelques lignes indifférentes, pour donner rendez-vous, pour dire qu'on sera seule à telle heure, autographes à Vienne et encore autographes chez M. d'Hunolstein, comme s'il était concevable que Marie-Antoinette les eût écrits identiquement deux fois. On demande à M. Feuillet de Conches pourquoi il ne les a pas insérés dans son recueil, lui qui les a copiés à Vienne, suivant une note des archivistes, confirmée par M. d'Arneth dans la lettre du 14 décembre citée plus haut. Il répond qu'il ne sait à quel propos on lui parle de ces pièces, qu'elles ne lui ont jamais été communiquées et qu'il ne les a connues, comme toutes les lettres de la reine à sa mère et à ses sœurs en la possession de M. d'Hunolstein, que par la publication de ce dernier. — A quel propos on parle de tels détails à M. Feuillet, je peux le lui dire, et il comprendra tout de suite qu'ils ont leur gravité dans la discussion présente. On soutient que les prétendus autographes possédés par M. d'Hunolstein ont été fabriqués, le fabricateur ayant eu connaissance des vrais textes, et il s'agit de démontrer comment cela aurait pu se faire. S'il est prouvé que M. Feuillet a copié ces textes, certes cela n'importe pas directement, mais cela prouve du moins que les originaux ne sont pas restés secrets; des copies en ont pu être communiquées ou dérobées même. M. Feuillet peut avoir perdu et puis oublié les siennes; mais un habile fabricateur peut les avoir trouvées : ainsi s'expliquerait une fabrication devenue facile. — Notez qu'il en va de même pour l'unique lettre authentique parmi celles de Marie-Antoinette à sa mère que donne M. Feuillet; et pour une lettre à Gustave III du 26 février 1776. M. Feuillet a connu des copies seulement de ces deux pièces. Il produit un fac-simile de la première qu'il a certainement tort de croire authentique. M. d'Hunolstein croit posséder un original de la seconde; mais, outre que l'on comprendrait difficilement cette lettre écrite deux fois par la reine, l'original incontestable qui est aux archives des affaires étrangères de Stockholm offre un caractère d'écriture différent. L'un et l'autre collectionneur auront acheté des pièces fabriquées, la seconde après 1841, d'après des copies qui, nous le savons, ont été vues et ont pu circuler. Où et comment ils ont acheté, cela n'est pas notre affaire; nous étions tenu seulement à démontrer, en présence de dénégations obsti-

nées, comment la fabrication de faux autographes reproduisant des lettres authentiques avait été possible.

Quelles autres nouveautés contient la récente introduction de M. Feuillet? J'y remarque une lacune fâcheuse. On peut se rappeler que, pour défendre l'authenticité d'une certaine lettre de Louis XVI sur une représentation de l'*Iphigénie en Aulide*, il alléguait une lettre de Gluck attestant que le roi, contre toute vraisemblance, était présent. Pourquoi n'avoir pas pris le temps, en vue d'une publication dont on était maître, de se procurer le texte de cette lettre avec les preuves d'authenticité? Elle est, nous disait-on, chez un curieux de Londres; ce n'est pas là une distance infranchissable; la peine eût été mince, et nous eussions été heureux de rendre justice à une démonstration non équivoque.

Je n'insisterai pas sur un nouvel exemple du procédé qu'on a déjà vu appliqué à la lettre devenue presque célèbre sur la Dubarry. On se rappelle les trois successives et surprenantes découvertes que M. Feuillet avait su faire dans le malheureux texte de sa minute autographe; on a ici quelque chose de semblable. Une certaine lettre sur Mme Élisabeth, où le fabricateur avait eu le tort de faire allusion à trois ou quatre faits différens, — tort grave, qui multiplie les occasions de désaccord avec les mille circonstances de la réalité, — avait été placée par nos éditeurs en *1778* parce qu'elle paraissait faire mention du voyage de Joseph II en France, effectué en 1777. Beaucoup d'objections s'étant élevées contre cette date, M. Feuillet s'est rendu, et il découvre aujourd'hui, « sous une rature, dans le brouillon, » ces mots qu'il n'avait pas soupçonnés jusqu'alors : « d'après Maximilien! » Et, grâce à la nouvelle lecture, la lettre, faisant apparemment allusion au voyage de l'archiduc Maximilien en France, peut désormais être placée à la date de 1775, que d'autres circonstances par elle mentionnées réclamaient. — Voilà, pour le dire en passant, ce qui encourage à faire des objections à M. Feuillet; comme ses textes ne sont pas le moins du monde fixés et que ses « minutes autographes » peuvent se prêter à de notables différences avec les originaux de M. d'Hunolstein, on ne doit jamais désespérer de se trouver quelque jour d'accord avec lui.

Les autres argumens de sa récente réponse nous étaient déjà connus. On retrouve ici la naïve excuse de ces innocentes coquilles du premier tirage si heureusement corrigées dans le second. On retrouve surtout la triomphante histoire de ces secrétaires de la main que M. Feuillet paraît connaître de si près, et sur lesquels il aurait certainement encore d'autres confidences à nous faire. Son introduction ne nous offre plus après cela d'autre nouveauté, j'ai regret à le dire, qu'un plus grand nombre d'insinuations dont il aurait dû s'abstenir. La moindre est que je n'ai donné ici qu'un « manifeste collectif » auquel j'ai mis mon nom. Je saisis bien volontiers l'occasion qu'il m'offre de répéter que je ne prétends pas m'attribuer le seul mérite dans le travail de critique qui a servi à démontrer

plusieurs sortes d'erreurs : M. Scherer avait exprimé les premiers doutes, et M. de Sybel avait donné, avec un talent incontestable, une démonstration qui, pour les esprits attentifs, avait commencé de décider la question. Je ne réclame d'autre mérite que celui d'avoir entrepris à mes risques et périls, sur un point qui intéresse notre histoire nationale, un examen sérieux et indépendant, avec la ferme volonté, si j'arrivais à une entière conviction, d'apporter cet hommage sincère à la vérité, de quelque côté qu'elle m'apparût. A entendre M. Feuillet, nous nous appelons légion. Il y a du vrai en ce sens que beaucoup d'esprits désormais sont persuadés, comme nous, qu'il s'obstine dans l'erreur. — M. Feuillet me paraît mal raisonner quand il me reproche, ainsi qu'à M. de Sybel, de n'avoir pas été voir ses prétendus autographes. Il nous suffisait d'avoir vu ceux de M. le comte d'Hunolstein, qui joint une exquise bienveillance à la noblesse de sentimens; nous savions de reste que les minutes n'étaient pas d'une autre écriture. Je déclare d'ailleurs, pour ma part, que je ne suis point expert en autographes: c'est d'après les raisons morales, historiques, littéraires, que je suis arrivé à la certitude; les argumens extérieurs, quelque éclatante démonstration qu'ils m'aient pu fournir ensuite, ne me sont arrivés que par surcroît et comme un excellent appoint. M. Feuillet trouvera, je l'espère, mon explication fort naturelle: il n'y avait pas là matière à tant de points d'exclamation.

Les reproches de malveillance, de jalousie, de « tactique pitoyable, » vont de pair avec celui de s'être rangé du côté de l'étranger contre un recueil « national. » Ne dirait-on pas qu'il faut croire aux autographes de M. Feuillet sous peine de haute trahison? Tout au moins vous êtes, en ce cas, un démagogue et, peu s'en faut, un buveur de sang. M. Louis Blanc, publiquement consulté par un journal anglais, déclare-t-il qu'il croit fausses les lettres discutées, on lui répond : « Mon recueil dérange les idées préconçues par l'écrivain, je le soupçonne, » et on reprend cette même thèse, par voie d'insinuation, contre ces critiques français « importunés de ce qu'on relève une reine; » à quatre lignes de là, on a nommé en toutes lettres Marat, Chaumette, Hébert, et, quand j'ai pris à partie ceux qui ont appelé « période de l'expiation » le temps de la captivité, du procès et de la mort, quand j'ai dit que, s'il y avait eu une expiation, elle avait été acceptée par le roi et la reine non-seulement pour effacer par une humble obéissance à la pensée chrétienne toutes les fautes personnelles, mais pour payer encore par la vertu du sacrifice et du martyre tant de fautes commises par d'autres dans le passé, on ne craint pas de m'imputer la pensée et l'expression mêmes que je combats. — M. Feuillet de Conches s'est permis de prononcer l'accusation d' « outrecuidance dont il faut enfin faire justice » (page CXIII de son introduction) et d'insinuer celle de déloyauté (page CXVIII). Il n'y a point à s'en irriter, au contraire, car décidé-

ment il était à propos que de telles paroles eussent une fois place dans ce débat: elles iront à leur juste adresse et y resteront.

Pour achever de préférence par ce qui touche au fond même de la question, nous répétons que toutes les lettres de Marie-Antoinette à sa mère et à ses sœurs contenues dans les deux recueils de M. d'Hunolstein et de M. Feuillet nous paraissent, sauf deux, évidemment fausses. Toutes les lettres, de la reine ou du roi, que M. Feuillet tire de son cabinet ou d'autres collections privées, ou bien du cahier de Vienne, sans autre indication de provenance, — et nous comptons dans ce nombre, à ne prendre que son premier volume, une trentaine de lettres de Marie-Antoinette et une cinquantaine de Louis XVI, — deviennent suspectes. Nous ne prétendons pas que tout y soit à rejeter; mais un bon nombre de ces pièces sont évidemment fausses, et par conséquent l'historien ne peut se servir d'aucune sans une recherche sérieuse d'authenticité. Il ne faut pas dire qu'il n'y a en tout ceci qu'un doute sur quelques documens de peu d'importance, et que nous faisons beaucoup de bruit pour rien, car les lettres contestées sont précisément celles des nouveaux recueils qui ont attiré le plus vivement l'attention et qu'on a presque uniquement citées; faire du bruit pour rien, c'est annoncer une révélation et ne pouvoir maintenir ce qu'on publie. Il ne faut pas dire non plus qu'il n'y a en tout ceci qu'une question d'authenticité matérielle, qui ne touche pas une autre question supérieure et toute morale. Ce reproche irait mal avec celui de faire injure à un souvenir digne de tout respect. Nous avons la conscience d'avoir servi cette mémoire en même temps que nous servions la cause de la vérité historique. Les fausses lettres, modelées sur des gazettes de cour et sur des mémoires incomplets ou erronés, prêtaient à la reine un langage auquel on pouvait se tromper avant les publications de M. d'Arneth, mais dont on a bientôt vu l'étrange contraste avec l'accent toujours digne et élevé que lui inspire dans la vraie correspondance le sentiment de sa naissance et de son rang. Pour tout dire en un mot, la mémoire de Marie-Antoinette n'a besoin, pour meilleur hommage, que de la pure vérité; ceux-là le lui refusent qui persistent à écouter des flatteries apocryphes. A. GEFFROY.

F. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-QUATRIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1866.

Livraison du 1er Juillet.

LE DERNIER AMOUR, première partie, par M. GEORGE SAND. 5
LE NOUVEAU LOUVRE ET LES NOUVELLES TUILERIES, par M. L. VITET, de l'Académie Française. 57
JOACHIM DE FLORE ET L'ÉVANGILE ÉTERNEL, par M. ERNEST RENAN, de l'Institut. 94
LES SEPT CROIX-DE-VIE, quatrième partie, par M. PAUL PERRET. 143
LES VOIES ROMAINES EN ITALIE ET EN GAULE D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENS DE L'ARCHÉOLOGIE, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut. 181
SCIENCES NATURELLES. — LE DRONTE ET LES ESPÈCES PERDUES, par M. R. RADAU. 211
SYMPTÔMES DU TEMPS. — UN ESSAI DE ROMAN NATIONAL, par M. F. DE LAGENEVAIS. 225
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 238
L'ESPAGNE ET L'INSURRECTION DE MADRID. 248
ESSAIS ET NOTICES. — LES HOMMES DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. 251

Livraison du 15 Juillet.

LE DERNIER AMOUR, deuxième partie, par M. GEORGE SAND. 257
LES PRÉCURSEURS ITALIENS. — NICCOLINI ET LA VIE TOSCANE, par M. CHARLES DE MAZADE. 302
LA GUERRE DE 1866. — LES ARMES ET LES ARMÉES DES BELLIGÉRANS, par M. XAVIER RAYMOND. 322
LA CULTURE DU COTON EN ÉGYPTE ET AUX INDES. — LE TRAVAIL LIBRE AUX ÉTATS-UNIS, par M. JOHN NINET. 350

Le Grand Œuvre, entretiens sous un chataignier, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 377
Les Sept Croix-de-Vie, dernière partie, par M. Paul PERRET. 419
De l'authenticité des Lettres de Marie-Antoinette, par M. FEUILLET de CONCHES. 446
Réplique sur ce débat, par M. A. GEFFROY. 503
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 516

Livraison du 1er Août.

Le Dernier amour, troisième partie, par M. George SAND. 529
L'Instruction du peuple au XIXe siècle. — IV. — L'École laïque et l'Enseignement primaire en Hollande, dernière partie, par M. Émile de LAVELEYE. 568
Souvenirs d'un voyage en Allemagne. — La Bataille de Lutzen. — L'Art et la Philosophie, Hegel, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française. 594
La Ville de Marseille, ses Finances et ses Travaux publics, par M. BAILLEUX de MARIZY. 620
Le Grand Œuvre, entretiens sous un chataignier, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 652
Des Nationalités a propos de la guerre de 1866, par M. André COCHUT. . . 689
Le Chêne, essai de Physiologie végétale, par M. Ed. GRIMARD. 721
Symptômes du temps. — La Réalité dans le roman. — L'*Affaire Clémenceau*, de M. Alexandre Dumas fils, par M. F. de LAGENEVAIS. 744
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 758
Essais et Notices. — La Force musculaire des Insectes, par M. R. RADAU. . 770

Livraison du 15 Août.

Le Dernier amour, dernière partie, par M. George SAND. 785
La Philosophie positive. — M. Auguste Comte et M. J. Stuart Mill, par M. É. LITTRÉ, de l'Institut. 829
Le Grand Œuvre, entretiens sous un chataignier, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 867
La Critique contemporaine en Angleterre. — II. David Masson, par M. Louis ÉTIENNE. 901
La Crise financière de l'Angleterre en 1866, par M. L. WOLOSWKI, de l'Institut. 927
Souvenirs d'une Campagne dans l'extrême Orient. — I. — De France a Singapore, par M. Ed. Du HAILLY. 957
Diane de Poitiers d'après des documens nouveaux, par M. Imbert de SAINT-AMAND. 984
L'Éruption de Santorin et les Iles volcaniques, par M. FOUQUÉ. 1003
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 1023
Essais et Notices. — Lettre au Directeur de la Revue, par M. A. GEFFROY. 1033

Erratum. — Dans la *Revue* du 15 juillet, page 505, ligne 6, au lieu de *Saint-Louis*, lisez *Saint-Michel*.

4

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C006051943

AP
20
R34
1866:4
3709

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY